

École Doctorale SESAM (ED n°73)

Laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société (URL 4477)

Thèse pour l'obtention du grade de docteur
en Aménagement de l'espace et urbanisme

Thèse préparée et soutenue publiquement le 3 mai 2022 par

LALOYAUX Sonia

PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL, DÉFIS ET RÉGULATION DE L'URBANISME AU XXI^E SIECLE : LES CAS DE VERVIERS ET TOURCOING

SOUS LA DIRECTION DE :

Marie-Madeleine DAMIEN, Professeur des Universités émérite à l'Université de Lille

Composition du jury :

Simon EDELBLUTTE, Professeur des Universités, Université de Lorraine, Rapporteur

Annette GROUX, Professeur des Universités, Université de Lille, Examinatrice

Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER, Professeur des Universités, Université de Liège, Rapporteuse.

RÉSUMÉ

Patrimoine matériel et immatériel, défis et régulation de l'urbanisme au XXI^e siècle : les cas de Verviers et Tourcoing.

Tourcoing et Verviers sont deux villes du Nord de l'Europe, distantes les unes des autres de moins de 300 kilomètres. Elles se sont développées dans des régions d'Europe où l'industrie, et en particulier l'industrie textile, a connu un fort développement dès le XIX^e siècle. Si les travaux concernant les villes industrielles, le patrimoine, la restructuration urbaine sont nombreux, il n'existe pas de travail de comparaison de ces deux villes. Ainsi, Tourcoing est moins souvent étudiée, comparativement à sa « soeur » Roubaix, alors que l'industrie textile a autant marqué son histoire et ses paysages. Aussi, travailler sur Tourcoing, mais également Verviers, permet de comparer les différentes politiques mises en place pour redynamiser ces espaces, tout en préservant leur patrimoine.

Un certain nombre de questions résument notre réflexion. En effet, il est d'abord nécessaire de réfléchir à la place du patrimoine dans les projets urbains, dans l'organisation et l'aménagement des espaces étudiés. Comment le patrimoine, la culture et le tourisme liés à ce patrimoine s'emparent-ils de lieux urbains préexistants et les « détournent » de leur affectation première (industrielle, par exemple), soit par le processus de requalification, soit par leur diversification ? Comment ce patrimoine peut-il participer à l'émergence d'autres activités, au développement d'une certaine attractivité ? A ces questions, nous pouvons également ajouter une réflexion au sujet des acteurs, institutionnels bien sûr, mais aussi les usagers, les habitants, les entreprises... Ces acteurs participent à la mise en place de politiques visant à une certaine mise en valeur du patrimoine de Verviers et Tourcoing, un patrimoine multifacettes. Cette mise en valeur fait partie du renouvellement architectural, urbain de ces villes et entre dans l'émergence de nouvelles formes d'attractivités, qu'elles soient démographiques, économiques, culturelles, politiques.

Ces problématiques sont autant de pistes de recherche qui ont façonné notre réflexion, l'ont encadrée et creusé le chemin vers ce travail de doctorante. Un travail qui peut se subdiviser en trois grandes parties. En effet, dans un premier temps, il est nécessaire de présenter non seulement les concepts qui ont étayé notre réflexion, en particulier celui du patrimoine, mais aussi les terrains de cette analyse. Ici, il est non seulement nécessaire de contextualiser les territoires étudiés, mais aussi indispensable de pouvoir comprendre les spécificités des deux villes étudiées.

Dans un deuxième temps, nous étudierons la valorisation de ce patrimoine, un patrimoine qui est multiple : architectural, culturel, de savoir-faire, de mémoire, un patrimoine

qui se veut vivant et diffusable. Cette valorisation est très diverse : elle existe par les musées et associations, par les fêtes et autres manifestations, mais aussi par la revalorisation de certains bâtiments, par la prise en compte de certaines constructions. Ailleurs, ce sont des entreprises qui perpétuent une certaine forme de patrimoine tout en innovant dans l'activité dans laquelle elles se développent, en particulier dans le textile.

Enfin, une dernière partie permettra de faire un point sur les politiques mises en place pour changer l'image véhiculée autour des villes de Tourcoing et Verviers, dans le cadre du renouvellement urbain, de la restructuration de quartiers entiers, vitrines de ce renouveau. Ces politiques ont pour objectifs de créer les éléments d'une nouvelle attractivité. Cette attractivité passe par le développement démographique, par la diversifications des CSP des habitants et par l'attraction de populations aisées ; mais aussi par l'attractivité d'infrastructures de transports, d'infrastructures culturelles ; par le développement d'entreprises déjà présentes sur ces territoires et par l'installation de nouvelles entreprises, en espérant qu'elles soient créatrices non seulement de richesses, mais aussi d'emplois pour les locaux et d'un véritable dynamisme. Pour autant, si des réussites sont réelles, il ne faudra pas oublier de se projeter sur des temps plus longs et exercer son esprit critique. Etre chercheur, c'est pouvoir réfléchir et prendre du recul, comparer et voir ce qui existe sur d'autres territoires pour être force de proposition.

SUMMARY

Tangible and intangible heritage, challenges and regulation of urban planning in the 21st century: the cases of Verviers and Tourcoing.

Tourcoing and Verviers are two cities of the North of Europe, distant some of the others of less than 300 kilometers. They developed in regions of Europe where the industry, and in particular the textile industry, knew a strong development from the XIXth century. If the works concerning industrial cities, heritage(holdings), urban restructuring are many, there is no work of comparison of these two cities. So, Tourcoing is less often studied, compared, than her "sister Roubaix", while the textile industry so much marked its history and its landscapes. So, to work on Tourcoing, but also Verviers, allows to see the various politics organized to re-vitalize these spaces, while protecting their heritage.

A number of questions summarize our thinking. In fact, it is first of all necessary to think about the place of heritage in urban projects, in the organization and planning of the spaces studied. How do heritage, culture and tourism related to this heritage take over from pre-existing urban sites and "divert" them from their primary (industrial, for example) use, either through the re-qualification process, or by their diversification? How can this heritage contribute to the emergence of other activities, to the development of a certain attractiveness? To these questions, we can also add a reflection on the actors, institutional of course, but also users, residents, businesses... These actors are involved in the implementation of policies aimed at promoting the heritage of Verviers et Tourcoing, a multifaceted heritage. This development is part of the architectural, urban renewal of these cities and enters into the emergence of new forms of attractiveness, be they demographic, economic, cultural, political.

These issues are all avenues of research that have shaped our thinking, framed it and paved the way for this doctoral work. Work that can be subdivided into three main parts. First of all, it is necessary to present not only the concepts which have substantiated our reflection, in particular that of heritage, but also the grounds for this analysis. Here, it is not only necessary to contextualize the territories studied, but also essential to be able to understand the specificities of the two cities studied.

In a second phase, we will study the enhancement of this heritage, a heritage that is multiple: architectural, cultural, know-how, memory, a patrimony that wants to be alive and transferable. This valorization is very diverse: it exists by museums and associations, by feasts and other events, but also by the upgrading of certain buildings, by taking into account certain

constructions. Elsewhere, companies perpetuate a certain form of heritage while innovating in the activity in which they develop, especially in the textile industry.

Finally, a final part will make it possible to take stock of the policies put in place to change the image conveyed around the cities of Tourcoing and Verviers, in the context of the urban renewal, the restructuring of entire districts, windows of this renewal. These policies aim to create the elements of a new attractiveness. This attractiveness involves demographic development, the diversification of the category of the inhabitants and the attraction of the well-to-do populations; but also the attractiveness of transport infrastructures and cultural infrastructures; by the development of companies already present in these territories and by the installation of new enterprises, hoping that they are not only creating wealth, but also jobs for the locals and a real dynamism. However, if there are real successes, we must not forget to plan for longer periods and exercise our critical mind. Being a researcher means being able to think and take a step back, compare and see what exists in other territories to be force of proposal.

SOMMAIRE

Résumé	p. 3
Sommaire	p. 7
Remerciements	p. 8
Introduction générale	p. 10
PREMIÈRE PARTIE : UNE GYMNASTIQUE DES CONCEPTS POUR MIEUX COMPRENDRE LES TERRITOIRES ÉTUDIÉS	p. 21
Chapitre 1 : Patrimoine et renouvellement urbain, réflexion conceptuelle	p. 23
Chapitre 2 : Quelle méthodologie mettre en œuvre pour favoriser une réelle synergie ainsi qu'une renaissance durable de ces villes lainières ?	p. 86
Chapitre 3 : Facteurs et acteurs d'un patrimoine matériel et immatériel exceptionnel	p. 113
DEUXIÈME PARTIE : COMMENT ET POURQUOI CONFRONTER CES CONCEPTS AUX PAYSAGES ET MORPHOLOGIES URBAINES HÉRITÉS DE CES ANCIENNES VILLES LAINIÈRES ?	p. 139
Chapitre 1 : Des paysages urbains et une morphologie urbaine façonnés par le passé lainier des XIX ^e et XX ^e siècles	p. 143
Chapitre 2 : Pourquoi concevoir de nouveaux projets urbains pour la ville de demain ? Le contexte	p. 200
Chapitre 3 : Quelle politique d'accompagnement peut servir les grands projets urbains ?	p. 248
TROISIÈME PARTIE : REDÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ, POUR REDYNAMISER VERVIERS ET TOURCOING	p. 292
Chapitre 1 : Le patrimoine, une opportunité pour les politiques urbaines	p. 294
Chapitre 2 : De la nécessité de renforcer l'attractivité des villes de Tourcoing et Verviers : quel bilan retenir pour Verviers et Tourcoing ? Mettre les habitants au cœur de cet objectif	p. 361
Chapitre 3 : Prospective et espoirs autour de deux villes « volontaires »	p. 427
Conclusion générale	p. 554
Sigles	p. 568
Bibliographie/Sitographie	p. 569
Table des matières	p. 597
Table des figures	p. 604
Table des annexes	p. 620

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de mémoire Madame Marie-Madeleine DAMIEN, pour avoir accepté de me diriger. Elle a su me soutenir face aux moments de doutes, m'a permis de dépasser certaines de mes limites et surtout, elle m'a laissé cette liberté à laquelle je tenais tant pendant mes travaux de recherche.

J'aimerais exprimer ma gratitude envers les membres de mon jury de soutenance, Bernadette Merenne-Schoumacker, Annette Groux et Simon Edelblutte qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail de recherche.

Je tiens aussi à remercier les équipes du Laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société et de l'Ecole Doctorale Sciences Économiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management pour leur accompagnement et leur accueil au cours de ces années, en particulier Christine Vandebosch et Constance Goossens qui m'ont souvent facilité les tâches administratives.

Je tiens également à remercier les personnes qui, par leurs compétences, leurs savoirs, leurs connaissances et leur disponibilité, m'ont permis d'acquérir les informations nécessaires à la réalisation de ce travail, notamment :

Les élus de la ville de Tourcoing et tout particulièrement : Messieurs CANDELIER, DEFFRENNES, DENOEU, MAENHOUT ;

Les élus de la ville de Verviers et tout particulièrement : Messieurs BEN ACHOUR, DEGEY ;

Les agents de la ville de Tourcoing et tout particulièrement : Mesdames COPPIN, ESCUDIE, HALGRAIN, REBERGUE, ROMA ;

Les agents de la ville de Verviers et tout particulièrement : Messieurs HENRY, LECLOUX, MERCIER, POTELLE ET MONSEUR ;

Monsieur LEPERS, Mesdames LATTES et PETIT de la SEM Ville-Renouvelée, Ville de Tourcoing ;

Madame BOHEE, Directrice de l'Office Touristique de Tourcoing ;

Madame CORIN, Directrice de l'ASBL Aqualaine et du CTLM ;

Monsieur RUFFIN, Chargé de mission Politique de la Ville, Métropole Européenne de Lille ;

Les commerçants de Verviers et Tourcoing, et tout particulièrement Messieurs COQUET et MATON de la Torrefactory, pour leurs explications, le temps passé à me recevoir ;

Messieurs BELGACEM et VIDREQUIN, de l'Association des Anciens Salariés de La Tossée ;
Monsieur Michel BATTIAU et Madame Arlette GROUX, Professeurs des Universités, Université de Lille ;
Madame Bernadette MERENNE-SCHOUMACKER et M G DEVILLET, Professeurs, Université de Liège.

Un grand merci également à :

Vincent, mon époux, qui, dans les nombreux moments où j'ai failli abandonner, était là et me motivait en me mettant une pression encore plus importante.

Mon père qui a relu et relu et encore relu mon travail.

Natalie Malabre, mon ex-inspectrice, officiellement, une amie surtout, qui a stressé parfois pour moi. Tes conseils d'ancienne doctorante m'ont bien été utiles... même si tu es historienne !!!!

Merci également à mes élèves et étudiants qui ont souvent été l'objet d'observations, d'analyses, que j'ai régulièrement emmenés sur certains de mes lieux de recherche et qui m'ont souvent posé des questions très pertinentes.

Merci à toutes les autres personnes qui ont également participé, d'une manière ou d'une autre à ma réflexion, par leurs questions sur mes travaux de recherche, par les documents qu'ils ont pu m'envoyer... par leur soutien tout simplement... de longues années sont passées pendant la recherche, les deux dernières ont été les plus difficiles... mais, merci à toi Gabin, je sais aussi que c'est pour être encore plus fière d'être ta maman que j'ai réussi à boucler ce travail.

Un clin d'œil également à Tiphaine RIVIERE pour sa bande dessinée¹. Garder de l'humour permet aussi d'avancer, ou au moins de ne pas reculer...

¹ RIVIERE T., *Carnets de thèse*, Seuil, 2015, 180p.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« Avec la fin de l'activité industrielle, (les) paysages désormais hérités n'ont pu être considérés comme dignes d'intérêt qu'après une phase de deuil caractérisée par de nombreuses destructions destinées à tourner la page d'une époque industrielle symbole d'échec. Ainsi, en fonction de l'intensité et de la durée de la phase de deuil, le paysage de la ville-usine a pu être nié et détruit, partiellement ou intégralement protégé. Cette variété de réactions est liée à l'histoire industrielle et politique des territoires, mais surtout au jeu des acteurs, dans un dialogue à trois entre une population de plus en plus favorable à la préservation de la mémoire industrielle, une puissance publique qui a compris l'intérêt identitaire fédérateur de la préservation des paysages industriels hérités, et un secteur privé qui hésite à investir dans un paysage parfois compliqué à valoriser ». Cette citation de Lucas Del Biondo et Simon Edelblutte² s'applique parfaitement à Tourcoing et Verviers, deux villes qui se sont développées et transformées grâce à l'industrie textile et aux nombreuses manufactures qui s'y sont installées. Deux villes, de 55 000 habitants pour Verviers et 98 000 habitants pour Tourcoing, qui symbolisent les paysages industriels de la fin du XIX^e siècle – début XX^e siècle, créés par un système où les populations et les outils de travail étaient totalement imbriqués et se développaient en même temps.

Travailler sur « le patrimoine matériel et immatériel, les défis et régulations de l'urbanisme au XXI^e siècle : les cas de Verviers et Tourcoing », c'est d'abord réfléchir au rôle du patrimoine dans des villes industrielles, c'est se poser la question de l'usage de ce patrimoine dans le renouveau de ces villes, que ce soit un renouveau urbain, un renouveau démographique, un renouveau d'image... Ce patrimoine qui appartient à l'histoire des populations locales est un atout. Il se doit d'être protégé et valorisé, mais aussi diffusé. Le faire connaître, c'est reconnaître sa valeur et celle des populations qui lui sont liées. C'est rendre une certaine fierté à ces mêmes populations, tout en gagnant en attractivité pour les territoires concernés. Notre recherche s'intègre dans la géographie locale, régionale. Elle a aussi pour objectif d'apporter des connaissances sur des territoires urbains particuliers. Étudier le patrimoine, les défis et la régulation de l'urbanisme à Tourcoing et Verviers nous permet de comprendre l'importance de ce patrimoine dans ces territoires, de saisir leurs caractéristiques, d'analyser leur évolution, les formes de renouvellement et d'attractivité qui peuvent être mises en place. Réfléchir au patrimoine, à son rôle dans le renouvellement et l'attractivité, revient à

² DEL BIONDO L., EDELBLUTTE S., « Le paysage des anciennes villes-usines européennes : un nouveau patrimoine entre négation, alibi, reconnaissance et complexité des jeux d'acteurs », Armand Colin, *Annales de géographie* 2016/5 N° 711, pp.466-489.
<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2016-5-page-466.htm>

s'interroger sur les formes qu'il prend, les politiques mises en œuvre, les aménagements menés, les acteurs qui y participent, les retombées locales en terme d'activités et d'image...

Afin de répondre au mieux à ces interrogations, nous avons travaillé à l'échelle de deux villes : Verviers, et Tourcoing. Mais bien entendu, l'échelle de la ville n'est pas la seule utilisée tout au long de notre analyse. Si parfois nous nous sommes attardés sur certains quartiers très emblématiques et connaissant un profond renouvellement urbain ; d'autres fois notre réflexion nous a portés vers de plus petites échelles : celle de l'intercommunalité, de la Région ou Province, mais aussi de l'Europe.

Il est nécessaire de revenir sur le choix de ce sujet intitulé « Le patrimoine matériel et immatériel, les défis et régulations de l'urbanisme au XXI^e siècle : les cas de Verviers et Tourcoing ». Il est d'abord lié à un intérêt pour l'étude historique et géographique de la ville de Tourcoing. En tant qu'habitante et professeur d'Histoire Géographie, j'ai voulu connaître de manière plus approfondie cette ville et comprendre les dynamiques en cours, dynamiques qui s'expliquent par l'histoire, mais aussi par la volonté de nombreux acteurs de participer à son évolution. Réfléchir à Tourcoing, s'est aussi effectuer un travail scientifique sur une ville qui, à la différence de sa voisine, Roubaix, attire moins les réflexions de géographes. Une simple recherche sur le site « cairn.info »³, avec d'une part les mots-clés « Tourcoing ; patrimoine ; renouvellement » et d'autre part ceux de « Roubaix ; patrimoine ; renouvellement » montrent bien cette domination roubaisienne. En effet, nous trouvons 151 résultats, plus ou moins pertinents, pour la ville de Tourcoing et 389 résultats pour la ville de Roubaix. Les domaines de recherche ont certainement été plus approfondis sur la ville de Roubaix, car ce territoire est plus marqué par la ségrégation, par la mise en avant de son patrimoine -et le Musée de La Piscine en est un des exemples les plus connus- mais aussi par la volonté d'élus de faire connaître leur territoire. Enfin, pour que le travail de recherche soit plus constructif, il est toujours très intéressant de l'enrichir d'une comparaison avec une autre ville marquée par le même type de problématiques, ici Verviers. Il était également nécessaire de pouvoir se rendre régulièrement sur le terrain ; ce qui était très facile pour Tourcoing, et accessible pour Verviers, située à environ 250 kilomètres de Tourcoing.

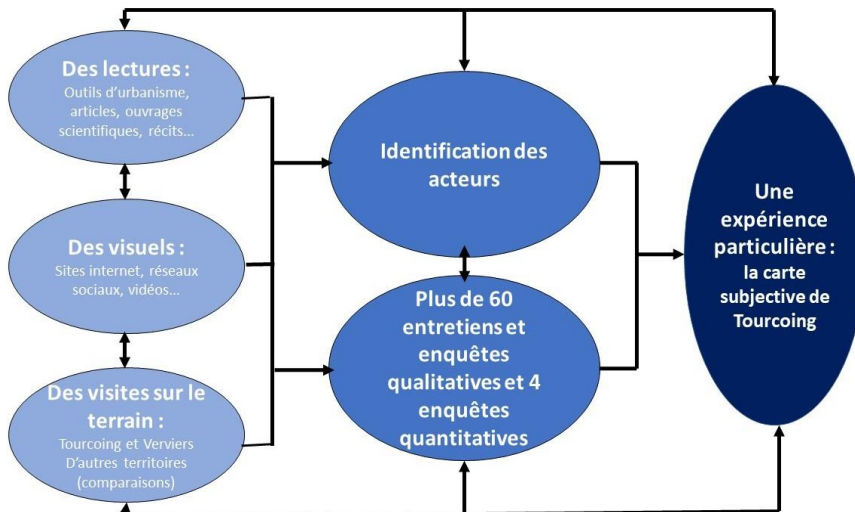
Les objectifs de cette étude sont d'abord de comprendre quelles sont les formes du patrimoine lié à l'histoire industrielle de Verviers et Tourcoing. Ce patrimoine est multiple, matériel et immatériel. Il participe à la mise en valeur des espaces urbains. Il est donc

³ <https://www.cairn.info/>
Recherche effectuée le 12/05/2021.

intéressant d'y réfléchir, mais aussi de comprendre comment celui-ci peut être un atout important pour le dynamisme de ces villes. Il est d'ailleurs nécessaire de connaître quels sont les projets urbains autour de ces territoires, quel rôle joue le patrimoine dans le renouvellement urbain, quels en sont les résultats actuels, mais aussi à espérer pour leur rendre une attractivité certaine ; et enfin, après une première phase de restructuration, réfléchir aux leçons à en tirer et se demander si la valorisation de ce patrimoine génère l'attractivité escomptée.

Pour mener au mieux cette recherche, nous avons tenté de réunir les sources les plus diverses (Schéma n°1). Elles sont nombreuses, mais essentiellement fondées sur des entretiens, des enquêtes, des lectures.

Schéma n°1 : Quelle méthodologie pour analyser les territoires étudiés ?



Réalisation : LALOY AUX S., 2021.

Il existe une bibliographie riche qui a appuyé ma réflexion tout au long de mon travail, mais elle reste rare sur les villes étudiées, même s'il y a des outils comme les inventaires du patrimoine, les documents de planification urbaine, le dossier de la ZPPAUP de Tourcoing, les délibérations et débats des conseils municipaux... En effet, la bibliographie trouvée, bien que très abondante, reste le plus souvent générale et axe rarement une réflexion sur l'une de nos deux villes. Les ouvrages étudiés, les expositions, nous ont permis de mener une réflexion très générale sur l'histoire et le patrimoine qui en est né ; mais aussi, nous ont aidés à bâtir la structure d'étude de notre recherche. Ce sont les discussions plus ou moins cadrées qui nous ont donné la possibilité de mieux appréhender les espaces étudiés, les politiques de

renouvellement urbain mises en place. Des articles, surtout extraits de revues géographiques, nous ont aussi permis de mieux appréhender les différentes notions, en particulier celles de « patrimoine », « renouvellement urbain » et « attractivité » au cœur de la réflexion. Nous avons ajouté à la bibliographie de nombreux articles de presse, toujours précieux pour analyser la médiatisation des aménagements et projets urbains, utiles également car révélateurs. Ce sont ces documents qui nous ont permis d'appréhender, lors d'une première approche, ce patrimoine. Ils nous ont également dirigés vers les sites les plus représentatifs et révélé des acteurs méconnus. L'étude du terrain a complété ces analyses. Les schémas, organigrammes, photographies réalisés permettent d'ailleurs de se faire une idée de ces territoires.

Bien évidemment, il a été nécessaire d'aller au-devant des acteurs pour mieux comprendre les territoires. Nos principales sources sont une cinquantaine d'entretiens. Nous les avons hiérarchisés et notre panel est diversifié même si les responsables des collectivités locales priment : élus, personnes chargées de l'urbanisme, du développement économique, offices de tourisme, responsables de musées, acteurs privés... Ces entretiens se sont faits selon une grille-modèle (Annexe n°1 : Grille d'entretien) qui nous a permis d'avoir à chaque fois un fil directeur durant la discussion. Les rendez-vous nous ont donné la possibilité de comprendre les politiques mises en place et les difficultés de leur application... mais aussi d'avoir les avis de certains professionnels face à ces actions. Ces rencontres aident à mieux comprendre les volontés et surtout les priorités de chacun. C'est aussi l'occasion de mieux appréhender ce que l'on veut valoriser. Nous avons également fait plusieurs enquêtes quantitatives par questionnaires, dont les principales sont citées ci-dessous. Les résultats, bien que parfois minces, nous ont pourtant permis de tirer quelques conclusions intéressantes. Enfin, l'analyse d'un certain nombre de sites internet comme ceux d'associations pour la mise en valeur du patrimoine industriel, de la ville ou encore de réseaux sociaux complète cette approche. Ces données sont enrichies par un recensement des brochures touristiques qui mettent en valeur le patrimoine industriel et proposent des activités qui en dépendent, telles que des visites guidées, des parcours, les journées du patrimoine... Ces outils mettent en perspective la domination d'un certain nombre de lieux comme les cheminées, les grands boulevards, les usines, les bâtiments publics... Ils sont aussi un vecteur du développement d'activités culturelles autour d'un patrimoine immatériel grâce à l'organisation de fêtes, de savoir-faire... liés au patrimoine industriel de Tourcoing et de Verviers.

Être habitante de Tourcoing, c'est également participer à cette patrimonialisation, être actrice d'une infime partie de ce renouvellement. Nous ne pouvons outrepasser l'expérience personnelle. Pour autant, en opposition de ce qu'écrivait Bourdieu en 1984 (« Ce qui circule

entre les chercheurs et les non-spécialistes, ce sont, au mieux, les résultats, mais jamais les opérations. On n'entre jamais dans les cuisines de la science »⁴), faire une thèse de Géographie sur son propre territoire, c'est entrer dans les cuisines des politiques de la ville, dans celles de la valorisation d'un patrimoine pour rendre plus attractif notre lieu de vie, par le biais d'une participation au conseil de quartier du Centre-ville par exemple. Néanmoins, pour pratiquer et expérimenter au mieux ce type d'approche, il est nécessaire de prendre beaucoup de recul, de faire preuve de sens critique, de logique ; mais aussi d'ouverture, de capacité à se mettre à la place de l'autre. Cela est peut-être plus compliqué, mais ça permet d'être un acteur à part entière, en participant par exemple à des conseils de quartiers, à des conférences sur les thématiques étudiées... Pour autant, automatiquement un des deux terrains de notre étude est privilégié, parce que plus pratique d'accès (en y habitant) ; mais aussi plus facile à saisir dans sa diversité, car mieux et plus souvent pratiqué. C'est d'ailleurs pour cela que certaines actions y ont été pratiquées, comme la participation à la réalisation de la carte subjective de Tourcoing, alors que cela était difficilement réalisable à Verviers.

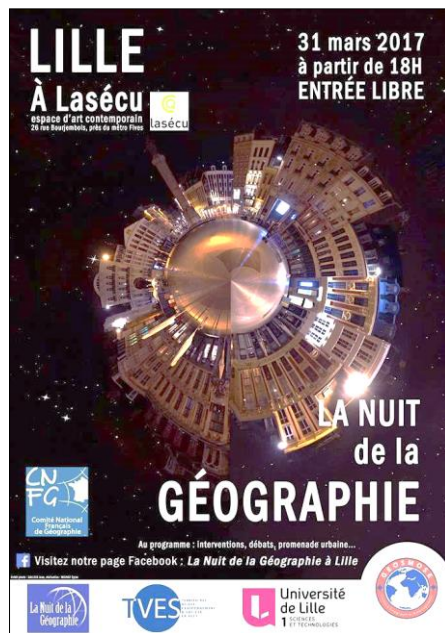
Le temps long de la recherche m'a permis de présenter et confronter ce travail à plusieurs reprises. Cette exploitation des premiers résultats de recherche et de réflexion s'est également faite par le biais d'un certain nombre d'interventions auprès de publics variés. Il y a bien sûr des interventions au sein de colloques, comme :

- celui de Lille 2, intitulé « L'écoquartier, un objet juridique non identifié ? », le 2 avril 2015, avec une présentation sur « L'écoquartier, un objet géographique mal identifié » ;
- le Festival International de la Géographie à Saint-Dié des Vosges en 2015, avec plusieurs présentations : « L'Union ou la renaissance d'un quartier industriel : renouvellement urbain et rêves de vies » ; « Utopie urbaine » et un poster scientifique « Quand les friches industrielles font fantasmer : l'exemple de l'agglomération lilloise » ;
- les 7^{èmes} journées scientifiques du Tourisme Durable - Commercialisation des destinations touristiques – Hôtellerie, loisirs et territoires (Urbain, rural et côtier), AIMTD/IHE Tunis/Université Paris 13/CNRS/Sorbonne Paris Cité, du 27 au 29 Avril 2016, à Tunis (Tunisie) avec une intervention intitulée « Quand préserver le patrimoine industriel permet de développer l'activité touristique dans deux villes du nord de l'Europe : Tourcoing (France) et Verviers (Belgique) » ;

⁴ BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Les Éditions de Minuit, Collection de poche Reprise n°2, 2002, 288 pages.

- les 7th International Conference on Sustainable Tourism, Wessex Institute/Complutense University of Madrid, à Valence (Espagne), du 18 au 20 mai 2016, sur « Which industrial tourism in Tourcoing? (Urban area of Lille) » ;
- le Festival International de la Géographie de Saint-Dié des Vosges en 2016 avec un poster scientifique « Quand le patrimoine sort des bâtiments : mises en scènes publiques d'un patrimoine industriel à Verviers (Wallonie) »
- le colloque international & interdisciplinaire - *Développement culturel et Innovation territoriale*, les 8-9-10 novembre 2016, à l'Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, avec une intervention intitulée « Valoriser le patrimoine industriel pour développer la culture : Tourcoing (agglomération lilloise) » ;
- la Nuit de la Géographie, le 31 mars 2017 à Lille, sur « La carte subjective de Tourcoing » (Affiche n°1) ;

Affiche n°1 : Affiche de la Nuit de la Géographie 2017, Lille.



Source : Association des étudiants de Géographie Géosmose, LILLE 1- TVES, 2017.

- et enfin, un colloque HABISENS, les 7 et 8 septembre 2017, à Rennes, « L'Union ou la renaissance d'un quartier industriel : renouvellement urbain et rêves de vies ».

Outre ces interventions scientifiques, d'autres ont eu lieu, hors du cadre universitaire. Elles correspondent à des participations à des journées de formation auprès d'enseignants du Secondaire ; à des conférences auprès d'associations d'histoire locale... Des articles ont également participé à l'avancée de notre réflexion, à prendre du recul et à participer à des discussions/débats. Ainsi, ont été écrits :

- « L'Union ou la renaissance d'un quartier industriel », *Études Foncières*, n°168, Juillet-Août-Septembre 2015 ;
- « L'écoquartier, un objet géographique mal identifié », *Lexis Nexis, Actes pratiques ingénierie immobilière*, janvier - février – mars 2017 ;
- un chapitre sur les « Espaces publics et valorisation du patrimoine à Tourcoing (Agglomération lilloise) » (en cours) ;
- Laurence FOUACHE, Sonia LALOYAUX, « Construire l'avenir », *Les Cahiers Pédagogiques*, N 559 : « L'aventure de la géographie », février 2020, pp44-45.
- « La carte des habitants de Tourcoing, un outil documentaire de valorisation d'un patrimoine et d'une mémoire », in « Penser l'habitabilité du monde : une mise à l'épreuve de la prospective territoriale », *Revue Géographie et cultures* (Appel à contribution publié le 2 juillet 2020) (en cours) ;
- « La prise en compte du non-humain dans l'environnement des élèves et dans leur manière d'aborder le monde qui les entoure », *(Re)connaître les savoirs qui germent hors les murs. Etudier avec les opérateurs du territoire*, ouvrage collectif, Dominique Chevalier, Antoine La porte, Sina Safadi-Katouzian (en cours).

Enfin, ce travail de recherche a été mené en parallèle avec un travail de recherche pédagogique et nous avons utilisé un des terrains d'étude, Tourcoing, et plus précisément l'écoquartier de l'Union, pour le projet innovant en prospective territoriale dans le Secondaire. Il s'agissait de réinterroger les contenus des programmes et de modifier les pratiques afin de projeter les élèves dans leurs territoires dans 30 ans. Les pratiques de classe s'ancrent alors dans une pédagogie active et sont centrées sur un objectif citoyen. Cela permet aux élèves de travailler l'« habiter » ou l'« aménager » de leurs territoires. Placé en acteur du développement durable, l'élève peut ainsi se projeter dans un/des avenir(s) possible(s) de ses territoires et s'en emparer de manière positive. Par des visites, des échanges avec les différents acteurs politiques impliqués ou par la réalisation de logos, de récits et/ou de cartes prospectives, les élèves élaborent des scénarios possibles de leur environnement proche dans 30 ans. Ce projet qui se déroule sur de nombreux bassins de l'académie de Lille a une dimension civique importante en mettant les élèves en position d'acteurs de leurs territoires. Il met également l'accent sur le développement professionnel des enseignants en revisitant les

pratiques dans et hors la classe et par le lien avec la recherche très présent lors des nombreuses formations organisées. En effet, il s'inscrivait dans un partenariat avec le Conseil régional, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, Lille III (didactique histoire géographie), l'ESPE Nord de France et fait l'objet d'un LEA⁵ et est suivie par Michel Lussault⁶. A l'origine de ce travail, un constat établit qu'une mobilité réduite des élèves nuit à la poursuite d'études et à leur insertion professionnelle et citoyenne ; et ces mêmes élèves ont des représentations erronées de leur réalité ; que le savoir scolaire est souvent dénué de sens pour de nombreux élèves et enfin que beaucoup d'entre eux manquent de volonté à s'engager dans la cité. Les objectifs poursuivis ~~se~~ sont donc axés sur la nécessité de :

- rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages pour mieux s'approprier les savoirs scolaires ;
- apprendre aux élèves à être de futurs acteurs du développement durable de leurs territoires et préparer leur épanouissement professionnel et citoyen ;
- changer les représentations des élèves sur leurs territoires afin de faciliter les mobilités.

Des sorties sur le terrain, et en particulier sur le quartier de l'Union sont organisées. Les élèves doivent partir de l'analyse du territoire présent, avec quelques indicateurs géographiques, historiques, économiques, sociaux et analyser le projet de l'Union et établir un constat, tout en répondant à un questionnaire (Annexe n°2 : Questionnaire proposé aux élèves de troisième pour découvrir l'écoquartier de l'Union). En complément de la sortie et du cours, le professeur fait le choix d'ouvrir la réflexion à la prospective, avec un certain nombre d'affirmations auxquelles devaient répondre les élèves : « L'Union en 2022, si le chômage diminue » ; « Et si je vis à l'Union dans quelques années » ; « Imaginons l'Union et ses secteurs d'activité dans l'avenir »... Cela leur a donné la possibilité d'imaginer des futurs possibles, mais aussi d'appréhender l'aménagement, raisonné, du territoire. Les élèves ont produit des cartes mentales, des nuages de mots, des textes, des dessins, des maquettes... et même une petite vidéo mise en valeur lors de l'exposition organisée par la Maison de l'Union du 10 mars au 28 mai 2014 (Affiche n°2 et Annexe n°3 : Exemples de travaux d'élèves ayant participé à un travail de prospective territoriale).

⁵ Site de l'Institut français de l'éducation, rubrique « prospective »
<http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/les-differents-lea/reseau-de-colleges-et-lycees-debeyre>

⁶ FOUACHE L., LALOYAUX S., « Construire l'avenir », *Les Cahiers Pédagogiques* n° 559 : « L'aventure de la géographie », février 2020, pp44-45.

Affiche n°2 : Affiche de l'exposition « FuturUnion ».



Source : Exposition FuturUnion, SEM Ville renouvelée, 2014.

Ces différents travaux ont permis de dégager une méthodologie, de revenir sur des points de vue ; de mettre en débat nos réflexions, mais aussi de rencontrer des interlocuteurs variés. Le but de cette étude est donc de comprendre quelles sont les formes du patrimoine lié à l'histoire industrielle de Verviers et Tourcoing, de connaître quels sont les projets urbains autour de ces territoires et quels en sont les résultats actuels, mais aussi à espérer. Nous présenterons donc les résultats en trois parties.

Au-delà de cette problématique, il est nécessaire de poser des hypothèses :

- Quels outils peuvent être considérés comme pertinents et innovants afin de mesurer le renouvellement urbain et le rôle du patrimoine dans ce renouveau ? Ces outils peuvent-ils participer à la mise en place d'un modèle urbain durable et pertinent ?

- Le patrimoine peut-il participer au renouvellement urbain de territoires marqués par une histoire industrielle lourde et encore présente dans les paysages et mémoires ?

- Un modèle de projet urbain durable peut-il être mis en place ? Quels objectifs doivent être mis en place ?

Chacune de ces hypothèses sera travaillée dans le développement de notre réflexion et l'ensemble des trois parties permettra d'y réfléchir.

La première partie est consacrée à la présentation des principaux concepts, à la méthodologie mise en place et aux facteurs et acteurs de ces territoires urbains que sont Verviers et Tourcoing, facteurs et acteurs d'un patrimoine matériel et immatériel exceptionnel. Tourcoing et Verviers nous interpellent par leur patrimoine, sa mise en valeur, mais aussi sa réaffectation et l'enjeu qu'il constitue pour leur renouvellement urbain et leur attractivité. Mais avant de réfléchir à ce renouvellement, il était nécessaire de mener une réflexion conceptuelle afin d'aborder la question du patrimoine et de la patrimonialisation sur les terrains étudiés. Pour autant, réfléchir à la part du patrimoine dans le cadre du renouvellement urbain, c'est avoir une vision durable qui permet de réfléchir à la raison de ce type d'action. C'est aussi étudier les interactions entre les concepts d'attractivité et de patrimoine, sans oublier le fait que ce dernier joue un rôle important dans l'attachement et la fierté des habitants. Nous avons donc mis en place une méthodologie pour réfléchir à une renaissance durable de Verviers et Tourcoing. Pour cela, nous avons utilisé de nombreuses sources permettant la découverte du patrimoine, tels les cadastres, les inventaires, enquêtes et entretiens. Nous avons également pu travailler autour de la carte sensible des habitants de Tourcoing. Ces sources, nous ont permis de creuser la question des objectifs et outils à mettre en place pour un renouvellement urbain durable au sein des villes étudiées. Enfin, il était également nécessaire de se concentrer sur les facteurs et acteurs de ce patrimoine matériel et immatériel exceptionnel. En effet, nous sommes face à deux villes du XIX^e siècle avec un héritage commun : le passé lainier. Que ce soit la morphologie urbaine, les paysages, la population... l'industrialisation, l'urbanisation et les mouvements démographiques des XIX^e et XX^e siècles restent visibles à Verviers et Tourcoing.

La seconde partie, nous permet donc de confronter ces concepts aux paysages et morphologies urbaines hérités de ces anciennes villes lainières. Le développement industriel des villes de Verviers et Tourcoing a été générateur d'un patrimoine important, diversifié. L'industrialisation et l'urbanisation des territoires verviétois et tourquennois ont eu pour effet le développement d'une architecture spécifique. Ce même patrimoine est intégré dans la ville, voire se fond dans la ville. C'est principalement au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e que ce sont développées les notions de patrimoine et l'activité touristique qui lui est inhérente, que ce soit en France ou en Belgique. Pour réfléchir à cette synergie à mettre en place, il nous semblait nécessaire de travailler à partir des travaux, des enquêtes, des analyses réalisés par les communes étudiées. C'est pour cela que nous avons valorisé les travaux réalisés pour la

ZPPAUP et pour l'obtention du label « Pays d'Art et d'Histoire » de Tourcoing et les études relatives aux projets urbains à Verviers. Les exemples étudiés dans ce chapitre sont autant d'éléments qui permettent d'analyser le nombre important de ces projets. Des projets qui ont un rayonnement variable, qui sont le résultat de concertations citoyennes. Ils participent au renouveau des villes de Verviers et Tourcoing, à leur attractivité. Néanmoins, ces aménagements semblent être plus porteurs à Tourcoing. Les ambitions sont pourtant les mêmes : redynamiser, créer de l'emploi, améliorer le cadre de vie. Mais, si les chantiers avancent plus vite à Tourcoing, ils semblent parfois s'enliser à Verviers et c'est d'ailleurs le ressenti de la population verviétoise. Pourtant, ces deux villes sont aussi riches l'une que l'autre en patrimoine. L'histoire, les bâtiments et monuments hérités sont autant d'opportunités pour la restructuration urbaine.

Enfin, en troisième partie, nous avons réfléchi à comment redévelopper l'attractivité et redynamiser Verviers et Tourcoing, à comment attirer habitants et activités, mais aussi créer l'envie, le besoin de rester durablement sur le territoire, de participer à son dynamisme. Il est nécessaire de valoriser et communiquer sur les avantages des territoires concernés ; mais aussi de tenir compte des difficultés existantes et mettre en place un projet urbain, inscrit dans la durée, sur le territoire et avec la population. Cette partie a permis de nous demander comment renouveler l'attractivité verviétoise et tourquennoise ; mais aussi quelles formes peut prendre cette attractivité. Réfléchir au concept d'attractivité permet de mieux comprendre les conditions et facteurs du renouveau à Verviers et Tourcoing, ainsi que les formes prises par la renaissance de ces deux villes. En effet, ce travail nous a donné la possibilité de comprendre que les aménagements menés dans les deux villes sont autant d'exemples qui nous permettent de réaliser qu'au-delà de projets urbains, il est nécessaire d'être au plus près des attentes des populations, de tenir compte de leurs avis, de leurs propositions et de leurs expériences pour réfléchir aux aménagements à mener. C'est la condition primaire et première à un vrai renouvellement urbain. Il faut les rendre fiers de leur ville afin de la rendre attractive. Aujourd'hui, on ne peut plus aménager sans tenir compte de l'histoire, du vécu, du patrimoine, mais aussi des espoirs de ces mêmes populations. Ces éléments sont autant d'indicateurs qui doivent infléchir les politiques de la ville, des politiques qui doivent être plus durables, dans un contexte où le dérèglement climatique nous pousse à réfléchir à de nouveaux enjeux.

PREMIÈRE PARTIE
UNE GYMNASTIQUE DES CONCEPTS POUR MIEUX
COMPRENDRE LES TERRITOIRES ÉTUDIÉS

PREMIÈRE PARTIE

UNE GYMNASTIQUE DES CONCEPTS POUR MIEUX COMPRENDRE LES TERRITOIRES ÉTUDIÉS

Ces deux villes, Tourcoing et Verviers, nous interpellent par leur patrimoine, sa mise en valeur, mais aussi sa réaffectation et l'enjeu qu'il constitue pour leur renouvellement urbain et leur attractivité.

Cependant, avant de réfléchir à ce renouvellement, il est intéressant de mener une réflexion conceptuelle qui permettra d'aborder la question du patrimoine et de la patrimonialisation sur les terrains étudiés. Pour autant, réfléchir à la part du patrimoine dans le cadre du renouvellement urbain, c'est avoir une vision durable qui permettra, au-delà d'une opération volontariste, de se poser la question du pourquoi de ce type d'action. C'est aussi étudier les interactions entre les concepts d'attractivité et de patrimoine, sans oublier le fait que celui-ci peut jouer un rôle important dans l'attachement et la fierté des habitants.

J'ai donc mis en place une méthodologie afin de réfléchir à une renaissance durable de Verviers et Tourcoing. Pour cela, j'ai utilisé de nombreuses sources permettant la découverte du patrimoine, tels les cadastres, les inventaires, enquêtes et entretiens. J'ai également pu travailler autour de la carte sensible des habitants de Tourcoing. Ces sources, m'ont permis de creuser la question des objectifs et outils à mettre en place pour un renouvellement urbain durable au sein des villes étudiées.

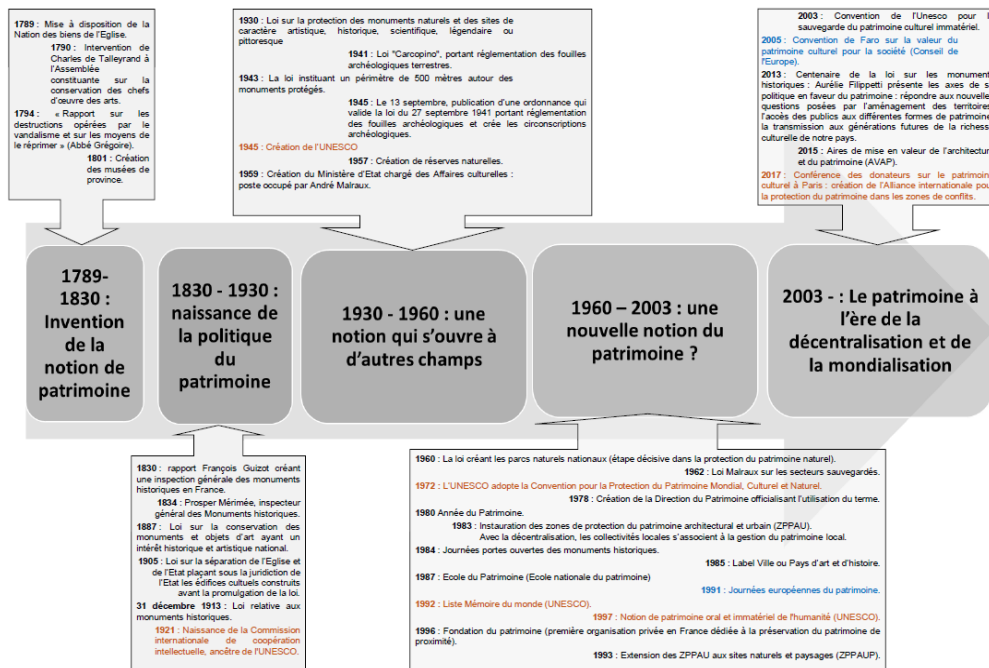
Enfin, il était également nécessaire de réfléchir aux facteurs et acteurs de ce patrimoine matériel et immatériel exceptionnel. En effet, nous sommes face à deux villes du XIX^e siècle avec un héritage commun : le passé lainier. La morphologie urbaine, les paysages, la population... l'industrialisation, l'urbanisation et les mouvements démographiques des XIX^e et XX^e siècles sont encore visibles à Verviers et Tourcoing.

CHAPITRE 1 :

PATRIMOINE ET RENOUVELLEMENT URBAIN, RÉFLEXION CONCEPTUELLE

La notion de patrimoine dans son acception de bien collectif peut se définir comme l'ensemble des richesses d'ordre culturel – matérielles et immatérielles – appartenant à une communauté, héritages du passé ou témoins du monde actuel. Le patrimoine est considéré comme indispensable à l'identité et à la pérennité d'une communauté donnée et est le résultat de son talent. À ce titre, il est reconnu comme digne d'être sauvegardé et mis en valeur afin d'être partagé par tous et transmis aux générations futures (Schéma n°2).

Schéma n°2 : Le patrimoine, une notion en évolution constante : l'exemple français.



Source : <http://www.vie-publique.fr/>
Réalisation : LALOYAUX S., 2018.

Depuis le début des années 1980, avec la prise de conscience des dégradations subies par certains espaces bâtis soumis à des transformations radicales allant parfois jusqu'à

l'arasement, la notion de patrimoine a connu une évolution constante. Le patrimoine fait en France l'objet d'un consensus et le Loto du patrimoine mis en place par l'actuel gouvernement, avec Stéphane Bern comme initiateur, en est un des aspects visibles, populaires, compris par la population (Annexe n°1) ; même si la définition de patrimoine est ici très restreinte, confinée à des monuments emblématiques comme des théâtres, églises, châteaux... (Carte n°1) Ici, encore, le patrimoine revêt une dimension principalement monumentale, renvoie seulement au passé, et ce Loto doit avant tout sauver, restaurer ces vieilles pierres.

**Carte n°1 : Les 18 monuments emblématiques
qui bénéficieront en priorité du loto du patrimoine (novembre 2018).**



Source : www.lefigaro.fr

Pourquoi cette attirance ? Parce qu'en période de crise, le patrimoine est l'élément fédérateur ancré dans le territoire, marqueur, et repère de l'identité culturelle reflétant même une conception de l'identité nationale. Les politiques menées à partir des années 1990 en Europe de l'Est⁷ en sont l'illustration. C'est par exemple le cas en Pologne, et en particulier dans la ville de Lodz⁸. Il devient prioritaire dans les politiques de relance économique et de renaissance. C'est pourquoi il apparaît tout naturellement comme l'élément fédérateur des nouveaux territoires issus de la décentralisation en recomposition. D'ailleurs, la convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro) amène les Etats signataires à s'entendre pour la préservation, la connaissance et la pratique du patrimoine culturel et de prévaloir le droit aux citoyens d'accéder à ce patrimoine et d'y participer. Elle présente le patrimoine culturel comme une ressource servant au développement humain, à la valorisation des diversités culturelles et à la promotion du dialogue interculturel : elle encourage à prendre conscience que l'importance du patrimoine culturel tient moins aux objets et aux lieux qu'aux significations et aux usages que les gens leur attachent et aux valeurs qu'ils représentent.

Par ailleurs dans le contexte de la mondialisation, le patrimoine possède une dimension économique notoire car il est théoriquement non délocalisable sauf exception (déménagement des immeubles de l'île Feydeau de Nantes à Baltimore, des fermes bressannes en Suisse, par démontage ; création de musées dans d'autres pays et prêt d'œuvres, comme pour le Louvre à Abu Dhabi) pour le développement local, et source de projets structurants⁹. On est passé de l'objet isolé protégé à celui d'un ensemble dans les années 30 avec les sites inscrits et classés puis à des ensembles le plus souvent urbains avec la loi Malraux (plan sauvegardé) , puis à la sauvegarde d'ensemble patrimoniaux moins prestigieux avec les ZPPAUP¹⁰, puis les AVAP¹¹ puis les Sites patrimoniaux remarquables (mis en place par la Loi CAP de juillet 2016, relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine¹²) liés à un espace délimité

⁷ PURCHLA J. *The First Heritage Forum of Central Europe*, Krakow: International Cultural Centre, <http://mck.krakow.pl> 2012, 277p.

KUSEK R., PURCHLA J., *Heritage and the City*, mck.krakow.pl, 2017, 316p.

⁸ CYSEK-PAWLAK M., *De la ville industrielle à la métropole. Stratégie, renouvellement de l'image et valorisation du patrimoine : le cas de Lille et de Lodz*, Thèse de doctorat, Université de Lille, Université de Lodz, juin 2014, 454p.

⁹ DAMIEN M.-M., DORVILLE C., *Le patrimoine de nos régions : ruine ou richesse future ? Exemples de dynamiques territoriales*, L'Harmattan, 2011, p23.

¹⁰ ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

¹¹ AVAP : Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine.

¹² Concernant le patrimoine, la loi intègre les modalités de gestion des biens classés au patrimoine mondial de l'UNESCO dans le droit national. Les règles de conservation et de mise en valeur qu'impose ce classement sont prises en compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme. Cette loi crée la notion de "sites patrimoniaux remarquables" pour les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présentent, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. Un plan de sauvegarde et de mise en valeur peut être établi sur tout ou partie du site patrimonial

englobant des quartiers populaires et/ou voire militaires ou industriels et parallèlement un effort de sensibilisation du grand public est effectué. Ce phénomène de patrimonialisation, montre ainsi l'intérêt de préserver un cadre de vie hérité dont la valeur intrinsèque justifie sa transmission aux générations de façon participative.

La représentation sentimentale du patrimoine doit aussi être prise en compte. Elle correspond à la relation de l'individu à son environnement et fonde en partie son identité. Il est donc nécessaire, bien sûr, de tenir compte des acteurs institutionnels, mais pas seulement.

Le patrimoine est, depuis longtemps, l'objet de travaux. Le *Tableau de la géographie de la France* (1903) de Paul Vidal de la Blache, les écrits de Maurice Le Lannou, en particulier *Les Régions géographiques de la France* (1964), les écrits du ruraliste René Lebeau avec son inventaire des types de fermes par région et des types de bourgs, la thèse de Roger Dion sur la vigne et le vin en France¹³... ainsi que les travaux d'historiens comme Fernand Braudel, George Duby... montrent l'intérêt historique de ce que le patrimoine est au premier abord : l'ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants, mais aussi ce qui est considéré comme un héritage commun.

Le repli industriel fait appréhender cette notion avec un nouveau regard par les géographes, dans les années 1970 aux Etats-Unis (Pittsburgh, en Pennsylvanie ; Photographie n°1), au Canada (le Canal Rideau), en Grande Bretagne (dossier UNESCO Ironbridge (1986), la vallée textile de la Derwent (2001)¹⁴)... En France cette idée est reprise par Marie-Madeleine Damien dans son ouvrage sur *Le tourisme fluvial*¹⁵ et la valorisation du patrimoine urbain.

remarquable. Le plan de sauvegarde et de mise en valeur est élaboré conjointement par l'État et l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme (commune ou établissement public de coopération intercommunale). Le périmètre de protection des abords des monuments historiques, fixé à 500 mètres actuellement, pourra être revu à la baisse ou à la hausse, avec l'accord de l'architecte des bâtiments de France (ABF). Par ailleurs, la loi crée un label dédié au patrimoine d'intérêt architectural récent (biens de moins d'un siècle qui ne peuvent être reconnus "monuments historiques") pour faire en sorte que leur modification ou destruction ne se fasse sans concertation préalable avec les services chargés de la protection du patrimoine. Une Commission nationale du patrimoine et de l'architecture est créée, elle se substitue à la Commission nationale des monuments historiques (www.vie-publique.fr).

¹³ DION R., *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX^e siècle*, CNRS, 2010 (rééd.), 770p.

¹⁴ La vallée de la Derwent, dans le centre de l'Angleterre, abrite plusieurs filatures de coton du XVIII^e et du XIX^e siècles, ainsi qu'un paysage d'un grand intérêt historique et technologique. L'usine moderne trouve ses origines dans les filatures de Cromford, où les inventions de Richard Arkwright furent pour la première fois mises en pratique dans le cadre d'une production à l'échelle industrielle. Les logements ouvriers associés à ces fabriques sont toujours intacts et témoignent du développement socio-économique de la région (whc.unesco.org).

¹⁵ DAMIEN M.-M., *Le tourisme fluvial*, PUF, Collection 128, 2001, 128p.

Photographie n°1 : À Pittsburgh, le patrimoine de l'acier a été préservé grâce à la Rivers of Steel National Heritage Area.



Source : www.riversofsteel.com

Enfin, dans leur ouvrage *Le tourisme industriel : Le tourisme du savoir-faire ?*, Claude Sobry et Marie-Madeleine Damien¹⁶ (2003) s'intéressent à la valorisation des friches urbaines et de manière plus générale au tourisme industriel caractérisé par un potentiel considérable en tant que source de création d'emplois et de retombées économiques et touristiques. L'intérêt pour cette thématique suscite donc de plus en plus de publications. Dans un article de 2007¹⁷, Vincent Veschambre montre cette émergence de la problématique patrimoniale dans la géographie française à partir des années 1990, suite aux premières réflexions de Guy Di Méo sur le patrimoine urbain et en particulier les ZPPAUP. Les géographes, à la suite de Guy Di Méo, Maria Gravari-Barbas, Marie-Madeleine Damien¹⁸ abordent le patrimoine dans ses dimensions territoriales, sociales et politiques. C'est comme un révélateur de la transformation des sociétés et des dynamiques spatiales, un révélateur de l'appropriation inégalitaire et conflictuelle de l'espace, ou encore une légitimation des groupes sociaux.

Cette implication renouvelée des géographes dans la réflexion sur le patrimoine est une réponse à un contexte et à une demande sociale et politique spécifiques en matière de définition et de valorisation des patrimoines. Ils interviennent de plus en plus dans les

¹⁶ SOBRY Cl., Damien M.-M., *Le tourisme industriel : Le tourisme du savoir-faire ?*, L'Harmattan, 2003, 258p.

¹⁷ HERTZOG A., « Les géographes et le patrimoine », *EchoGéo* [En ligne], 18 | 2011, mis en ligne le 05 décembre 2011, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://echogeo.revues.org/12840> ; DOI : 10.4000/echogeo.12840

¹⁸ DAMIEN M.-M., *Le Patrimoine de nos régions, ruine ou richesse future ? Exemples de dynamiques territoriales*, L'Harmattan, 2011, 328 pages.

processus de classement de l'UNESCO ou au sein d'organisations internationales comme l'ICOMOS¹⁹ (Conseil international des monuments et des sites). Ils s'engagent aussi aux côtés des acteurs publics au sein des projets d'aménagement parce que leur approche répond aux préoccupations de valorisation ou de structuration des espaces patrimoniaux dans la perspective du développement territorial, comme un outil au service de l'attractivité, valeur première. Il y a en effet une institutionnalisation et une professionnalisation de la connaissance et de la valorisation de ce patrimoine, même si cette mise en valeur a toujours existé, sous des formes différentes, comme par exemple le mécénat.

Cela fait émerger de nouveaux intervenants dans les dispositifs de sélection et de médiation des héritages matériels et immatériels (inventaires, circuits culturels, musées, centres d'interprétation...), liés à la formalisation progressive des politiques patrimoniales et à leur territorialisation à différents niveaux d'échelle. Ceux-ci participent à la lisibilité des lieux du patrimoine, à leur valorisation touristique et à leur intégration dans leur territoire. Ils deviennent au côté d'acteurs traditionnels (Ministère de la culture, Services de l'État, DRAC²⁰ et DREAL²¹) des passeurs de mémoire parfois provocateurs jetant le regard sur des biens jusque-là marginalisés, c'est-à-dire n'ayant pas acquis aux yeux de « traditionalistes » une valeur patrimoniale parce que trop « jeunes » ou semblant à l'abri de risques majeurs, donc n'ayant pas besoin de protection renforcée.

À travers ces réflexions sur la place du patrimoine dans les projets urbains et plus largement dans l'organisation et l'aménagement des espaces, Vincent Veschambre²² distingue trois grands types d'approches :

- « *une approche en terme d'aménagement et de développement des territoires, sous l'angle touristique notamment ;*
- *une approche en terme de paysage, de représentation et d'environnement, associée plutôt à la géographie sociale et à la géographie urbaine ;*
- *une approche en terme d'identité, associée fortement à la géographie culturelle et dans une moindre mesure à la géographie historique ».*

Nous ne pouvons nier ces approches dans les terrains d'études qui sont les nôtres ; mais, pour autant nous pouvons nous demander si le patrimoine n'est pas aussi un outil d'intégration à l'échelle des populations. Élément identitaire, participant aussi bien à la

¹⁹ L'ICOMOS est une organisation internationale non-gouvernementale qui œuvre pour la conservation des monuments et des sites dans le monde.

²⁰ DRAC : Direction régionale des affaires culturelles.

²¹ DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

²² VESCHAMBRE V., « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie* 2007/4 (n° 656), p. 361-381. DOI 10.3917/ag.656.0361

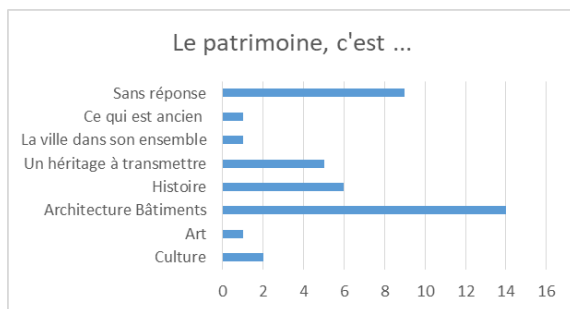
mémoire individuelle que collective, le patrimoine est un élément de renouveau urbain dans le cadre d'une réflexion qui, aujourd'hui, se doit d'être durable.

Élément de renouvellement urbain, d'aménagement et de développement des territoires, il doit participer à l'amélioration du cadre de vie des habitants-citoyens qui pour se l'approprier doivent se sentir concernés par l'histoire, les valeurs, les sentiments... véhiculés à travers ce patrimoine. Il y a donc nécessité d'un apprentissage, de créer une envie, un besoin, mais aussi un lien entre ces mêmes habitants-citoyens et cet héritage d'un passé qui parfois est très proche.

1.1. PATRIMOINE ET PATRIMONIALISATION À TOURCOING ET VERVIERS

Le patrimoine, à l'origine héritage des pères, est aujourd'hui une notion de plus en plus étendue, qui fait lien avec l'histoire collective, celle des populations qui font le territoire, la ville. C'est en cela qu'il peut participer à la mise en valeur de villes qui ont connu les affres de la désindustrialisation. Par exemple, lors de l'enquête concernant la patrimonialisation à Tourcoing (Annexe n°4 : Enquête n°2), à la question « Qu'est-ce que le patrimoine pour vous ? » (Graphique n°1), la majorité des personnes interrogées a réussi à donner une réponse. L'ensemble montre d'ailleurs la richesse de la définition du patrimoine, même si l'on n'a, bien sûr, pas affaire à des spécialistes. La domination de la réponse « architecture, bâtiments » est certainement liée au fait que ce sont les éléments les plus simples de réponse et surtout que le cadre (la Grand'Place de Tourcoing) se prêtait à cette réponse.

Graphique n°1 : Extrait de l'enquête « La patrimonialisation à Tourcoing » : définir le patrimoine.



Source : Annexe n°4 : Enquête n°2.

1.1.1. Du patrimoine individuel au patrimoine collectif

1.1.1.1. Un héritage à transmettre

À l'origine, le terme latin « *patrimonium* » désigne le « *bien d'héritage qui descend, suivant la loi, des pères et des mères à leurs enfants* » (Littré)²³, l'héritage que l'on tient de son père et que l'on transmet à ses enfants. Le sens est alors celui d'un bien individuel. Cet héritage correspondait à des biens matériels qui passaient d'une génération à l'autre ou collatéralement selon les règles de transmission codifiées et fixées par la société. Cette notion de patrimoine s'entend de sociétés traditionnelles où la famille joue un rôle central. La prise de conscience collective du patrimoine a fait passer le patrimoine de la famille à l'Eglise, mais aussi aux biens de la couronne ; puis, au XVIII^e siècle, aux biens de signification et valeur nationales d'une part, universelles de l'autre (patrimoine scientifique, patrimoine végétal et zoologique...).

À partir du XVIII^e siècle, le mot « patrimoine » prend donc son sens de bien collectif : « *Les hommes ne sont que dépositaires d'un bien dont la grande famille humaine a le droit de vous demander des comptes* » (Abbé Grégoire, 1794). Ainsi, selon le Larousse, le patrimoine, c'est aussi l'héritage d'un groupe, d'une collectivité. Alors même que le patrimoine perdait peu à peu de sa sacralité, il est devenu un bien commun de la nation, à la fois témoignage physique de son histoire et image de son identité. Avec la Révolution, le patrimoine apparaît comme un bien reçu et à transmettre, dont la propriété n'est pas exclusive d'une famille mais intéresse tout le groupe social. Il est un héritage commun, qu'il faut protéger à travers des lois et règlements, cela grâce à l'Etat. Ce n'est donc qu'à la fin de l'Ancien Régime, avec la Révolution, que la protection des monuments historiques fait l'objet d'un discours systématique, largement stimulé par la création, en 1795, du Musée des Monuments Français, par Alexandre Lenoir. Ce sont les troubles révolutionnaires et leur folie destructrice qui sont à l'origine de la création de ce musée. Dans les régions, les initiatives privées d'érudits locaux qui se rassemblent au sein de sociétés savantes pour mettre en commun leurs études, sont prépondérantes. Ceux-ci s'intéressent à l'étude de toutes les trouvailles significatives du passé local (fragments lapidaires, monnaies, vitraux, mosaïques, éléments d'architecture, objets religieux...). Ces collections rassemblées par des érudits locaux peuvent être à l'origine de la création d'un musée suite à un don ou à un legs. Tout au long du XIX^e siècle les musées se multiplient donc. De 15 au début du XIX^e siècle, on en compte 600, cent ans plus tard. Les principales missions de ces lieux se définissent alors ainsi : conservation et étude des objets remarquables, formation des artistes et éducation des publics. Certes, ce phénomène cache

²³ CHOAY F., MERLIN P., *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, Quadrige, 2015, pp. 535-538.

une grande disparité quant à l'état de ces musées. À côté de bâtiments imposants, coexistent des petits musées locaux voués à la disparition, simples salles où s'entassent des collections d'objets disparates dans des conditions précaires de conservation. La Révolution, par ses réformes et ses excès, va donc mettre en place une politique de conservation afin de préserver les biens des Nobles et de l'Eglise, biens devenus communs à l'ensemble des citoyens. Puis, dans la première moitié du XIX^e siècle, alors que s'affirme la conscience nationale, la notion de patrimoine prend un sens « *d'héritage artistique et monumental dans lequel on peut se reconnaître* ». Au XX^e siècle, cette conception du patrimoine s'élargit encore pour parfois devenir une collection d'artefacts quotidiens, représentatifs de genres de vie qui ont disparu ou tendent à disparaître. L'exemple des dossiers soumis au Ministère de la Culture pour l'obtention du label Villes et pays d'art et d'histoire permet de comprendre que le patrimoine, aujourd'hui, n'est plus seulement monumental, mais aussi musical, gastronomique, paysager, mémoriel... Il n'a plus comme but unique de restaurer et de conserver, mais aussi d'intégrer et de relier ces différents types de patrimoines à la vie citoyenne, en l'intégrant au cadre de vie et en prenant en compte les dimensions économiques et sociales, dans une perspective de développement durable. Aujourd'hui, par la prise de conscience des dangers et menaces engendrés par l'industrialisation, l'urbanisation et les nuisances qui leur sont liées, le terme de patrimoine désigne une partie de ces biens hérités du passé. Ainsi, à Tourcoing, le peignage de la Tossée, fait partie de ce patrimoine symbolique d'une histoire industrielle qui a permis à la ville de se développer. Adolphe Binet fait construire un peignage de laine en 1870 puis l'agrandit au cours des vingt années suivantes. En 1896, la société Binet-Fils devient officiellement la société du Peignage de la Tossée. L'entreprise continue de se développer durant le XX^e siècle et produit jusqu'à 16% de la laine peignée française, avant sa fermeture en 2004.

Cette prise de conscience du patrimoine et de ses enjeux s'effectue parallèlement en Belgique, notamment en Wallonie. Dans cette région, avec l'industrialisation et l'urbanisation qui modifient aussi en profondeur l'aspect des villes comme les paysages wallons de la campagne, la défense du patrimoine est très vite initiée. Une Commission royale des Monuments existe depuis 1835, et la protection par un classement se pratique dès la fin du XIX^e siècle. Les édifices classés, susceptibles de bénéficier d'interventions financières de l'État, deviennent des buts d'excursions. Leur rareté accroît leur prestige et leur intérêt. Juste avant la Première Guerre mondiale, deux lois inaugurent l'arsenal juridique qui, au cours du siècle, va se développer dans le domaine du patrimoine. En 1911, est votée la loi sur la conservation de la beauté des paysages (mais en fait elle ne visait qu'à la remise en état des lieux après l'exploitation de mines et de carrières), et en 1914, l'adoption de la loi pour la préservation du champ de bataille de Waterloo (intérêt historique et intérêt touristique se

confondant). En 1935, le Moniteur belge publie la loi sur la conservation des monuments et des sites. Celle-ci constitue, pendant cinquante ans la principale réglementation dans le domaine de la protection du patrimoine. La Commission royale, elle, se transforme en une Commission royale des Monuments et des Sites.

Dans le dernier tiers de ce siècle, l'extension souvent anarchique de l'urbanisation, l'ouverture de grands chantiers publics comme la construction des autoroutes et des pénétrantes urbaines, et la transformation des villes notamment suite à d'importants projets immobiliers, suscitèrent d'abord, en France, la loi Malraux (secteurs sauvegardés puis la série des labels patrimoine), puis les ZPPAUP, les AVAP pour les sites moins prestigieux, enfin les Sites patrimoniaux remarquables ; en parallèle naissent des mouvements associatifs et on assiste à la création de comités de quartier et d'associations de défense de l'environnement.

En Wallonie, comme en Flandre et à Bruxelles, l'évolution est identique. Depuis l'après-guerre, une administration et une politique de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire ont été mises en place. En 1962 est adoptée la loi organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, laquelle - avec son importante réglementation complémentaire - sera transformée, en 1985, en un Code wallon de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Pour ce qui est du patrimoine stricto sensu, la loi de 1931 sur la conservation des monuments et des sites est abrogée, d'abord au profit d'un décret de 1987 relatif à la protection du patrimoine culturel immobilier, puis d'un décret de 1991 relatif aux monuments, aux sites et aux fouilles. Ce décret, qui constitue la réglementation en vigueur, a été intégré au Code dit wallon, dont l'appellation officielle est dorénavant Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine.

1.1.1.2. Une notion de plus en plus étendue

Cette notion ancienne qu'est le patrimoine se développe et s'étend à de très nombreux domaines. Le patrimoine concerne chaque personne, quand elle se l'approprie, lui rappelant ses origines, ses souvenirs, ses références... surtout en période de crise. Mis en évidence à la Révolution, il donne du sens et renvoie à des formes anciennes acceptées et à des systèmes reconnus. Le sentiment de déracinement ressenti fortement dans les agglomérations, conforté par l'accélération des déplacements, appelle un retour au passé. La recherche des racines correspond bien à cette réflexion identitaire. Ainsi, les centres d'archives connaissent une fréquentation qui s'est rapidement étendue depuis 10 à 20 ans du fait des férus de généalogie soucieux de retrouver la trace de leurs ancêtres. Mais, par effet inverse, cela explique la crise des banlieues où les déracinés des pays lointains ne trouvent aucun repère. L'analyse des documents anciens fait découvrir la foule de ceux, connus ou

inconnus, dans lesquels chacun plonge ses racines. Il en va de même pour l'histoire des lieux, qu'il s'agisse d'un village, d'une demeure... Pour preuve, le nombre d'associations partant à la recherche de l'histoire locale du lieu d'inscription des membres, comme le démontre Maria Gravari-Barbas²⁴. L'extension du champ patrimonial s'est en effet accompagnée d'une évolution considérable de l'environnement associatif. Si le patrimoine est certainement l'un des secteurs culturels qui compte les plus anciennes associations, dont certaines remontent à la première guerre mondiale, leur nombre s'est considérablement accru à partir des années 1970²⁵.

Les grandes associations à vocation nationale, émanant généralement d'un groupe restreint, le plus souvent d'une élite aristocratique, intellectuelle ou scientifique (propriétaires de châteaux ou de monuments historiques privés, chercheurs, architectes), mais elles ciblent, grâce à une politique médiatique (édition de revues et bulletins, manifestations, colloques ou même distribution de prix), un grand public s'intéressant à la sauvegarde du patrimoine. Ceci s'inscrit dans la logique directe de la loi Malraux et de ses exonérations fiscales ; elle autorise le dégrèvement pour les travaux effectués si le bien est offert à la visite. Plus les dégrèvements sont importants, plus le nombre de jours d'ouverture du bien s'accroît. Parallèlement à cette prise de conscience les associations fleurissent à l'échelon local. L'année du Patrimoine, en 1980, favorise leur essor : on les estime alors à 6 000²⁶ en France ; associations créées pour la plupart dans un contexte urbain.

Cette recherche des racines apparaît également à l'échelle des nations, face aux effets de la mondialisation : défense de la langue, des cultures, des richesses nationales, des paysages typiques, volonté de récupérer des biens confisqués (ex-États coloniaux) ou pendant des guerres. Le patrimoine est donc l'expression d'une volonté de garder les différences et la crise identitaire est une explication à ce maintien des souvenirs qui se retrouve, par exemple, dans la multiplication des musées, dans la multiplication des types de protection (P.N.R., Z.N.I.E.F.F., Sites classés...). Ainsi, les lois instituant ces zones de protection d'espaces « naturels » montrent l'élargissement de la notion de patrimoine et même son renouvellement. Si les premières actions de protection de la nature sont le fait d'associations de naturalistes, d'artistes (création en 1861 d'une réserve dans la forêt de Fontainebleau, à l'initiative des peintres de l'école de Barbizon) et de forestiers ; l'Etat français

²⁴ GRAVARI-BARBAS M., « Le "sang" et le "sol" : le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain », *Géographie et culture*, n° 20, 1996, p. 55-68.

²⁵ LENIAUD J.-M., *L'Utopie Française, Essai sur le Patrimoine*, Mengès, 1992, Paris.

²⁶ NEYRET R., « Le Patrimoine Valeur Ajoutée », *Le Patrimoine Atout du Développement*, Lyon, Presses Universitaires, 1992, pp. 7-17.

intervient dès 1906 pour assurer la préservation de paysages. Après la seconde guerre mondiale la protection de la nature s'accroît, d'autant plus qu'à l'échelle mondiale ces préoccupations se développent. On peut citer les réserves naturelles (1957) et les parcs nationaux (1960), les parcs naturels régionaux (1967), le Conservatoire du littoral (1975)... qui sont autant d'outils de protection ; alors que la décentralisation permet aux acteurs locaux de s'impliquer davantage.

De plus, le patrimoine est une valeur refuge dans les pays chargés d'histoire. Isaac Chiva²⁷, dans son rapport *Une politique pour le patrimoine culturel rural*, nous rappelle l'histoire de la direction du Patrimoine au Ministère de la Culture pour illustrer l'évolution et la diversification de cette notion. En 1949, l'administration des Monuments Historiques, placée sous la tutelle de l'Instruction Publique devenue Education Nationale, passe au nouveau ministère des Affaires Culturelles, au sein de la Direction Générale de l'Architecture. En 1978, la création du ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, confié à Michel d'Ornano, précédemment ministre de la Culture et de l'Environnement, a pour conséquence l'éclatement de la direction de l'architecture : les compétences relatives à l'architecture et aux espaces protégés (abords des milieux humides, secteurs sauvegardés et sites) et les services qui les gèrent sont transférés au nouveau ministère où ils sont répartis entre la direction de l'architecture (tutelle de la profession, enseignement, recherche, secteurs sauvegardés et promotion de l'architecture) et la direction de l'urbanisme et des paysages (sites et abords des milieux humides). Au ministère de la Culture, la direction du patrimoine est fondée à partir des services restants : monuments historiques, inventaire général, archéologie. Selon Isaac Chiva, « on retrouve ici le thème de l'urgence qui imprègne toutes les politiques de protection du patrimoine et la volonté de transmettre aux générations du futur un ensemble de biens culturels complet et organisé. » Elle est, depuis 2010, intégrée à la direction générale des patrimoines en France qui est l'une des quatre principales entités du Ministère de la Culture et de la Communication en France. Celle-ci est concernée par la conduite des politiques dans différents domaines de compétence : architecture, archives, musées, patrimoine monumental et archéologique.²⁸

En Wallonie, le Département du Patrimoine de la Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie assume la coordination et la gestion

²⁷ CHIVA I., *Une politique pour le patrimoine culturel rural*, Rapport présenté à M. Jacques TOUBON, Ministre de la Culture et de la Francophonie, avril 1994, 141 pages.

²⁸ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Nous-connaître/Organisation/Directions-d-administration-centrale/La-direction-generale-des-patrimoines>

de l'archéologie, de la protection du patrimoine et de la restauration des monuments de la Wallonie francophone²⁹.

La notion, d'abord étroite, de conservation de monuments et des objets mobiliers s'est aujourd'hui considérablement étendue. La notion de patrimoine est devenue très large et se décline en patrimoines archéologique, industriel, urbain, rural, maritime mais aussi immatériel (littéraire, cinématographique, photographique, musical, légendaire, culinaire ou vestimentaire...). Les critères de protection ont cessé d'être purement esthétiques. Tout ce qui, témoignant du passé, permet de comprendre le présent mérite d'être protégé, à condition d'entrer dans un corpus défini et d'enrichir la liste de ce que l'on appelle aujourd'hui les « *nouveaux patrimoines* ». Dominique Audrerie³⁰ parle « *d'éclatement de la notion* ». Cette diversification, voire explosion, de la notion de patrimoine en fait une entité particulièrement complexe à saisir et à définir.

Pour mieux saisir cet ensemble multiple et complexe, nous retiendrons la typologie arrêtée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. L'UNESCO tient compte :

- du patrimoine culturel, qui comprend le patrimoine culturel matériel, le patrimoine culturel mobilier (peintures, sculptures, monnaies, instruments de musiques, armes, manuscrits...), le patrimoine culturel immobilier (monuments, sites archéologiques, sites industriels...), le patrimoine culturel subaquatique (épaves de navire, ruines et cités enfouies sous les mers), le patrimoine culturel immatériel : traditions orales, arts du spectacle, rituels.
- et du patrimoine naturel : sites naturels ayant des aspects culturels tels que les paysages culturels, les formations physiques, biologiques ou géologiques.

De plus, cette notion de patrimoine s'est également ouverte à des notions voisines plus discrètes dans leur intitulé et correspondant mieux aux préoccupations du moment. Le cadre de vie correspond également à cette idée de gestion et de protection de l'espace. Cette notion apparue dans les années 1970 renvoie aux problèmes d'architecture et d'urbanisme. Les aménageurs réfléchissent, sur un certain nombre de projets, à de nouvelles règles esthétiques. Ils doivent apporter un regard renouvelé sur l'environnement quotidien des habitants et le paysage urbain. Enfin, la qualité de vie répond à des besoins immédiats, qui se traduisent dans des rapports d'échelle, dans l'attention apportée aux

²⁹ http://spw.wallonie.be/dgo4/site_patrimoine/index.php/presentation

³⁰ AUDRERIE D., *La notion et la protection du patrimoine*, PUF, QSJ, 1997, p.6.

questions de communication ou de sécurité, dans la définition d'espaces privatifs pour une partie croissante de la population.

Le patrimoine engendre également une nouvelle forme de solidarité qui intéresse avant tout des biens matériels ou des formes culturelles. Cette nouvelle façon de gérer les biens crée une véritable responsabilité à l'égard des générations présentes et surtout à venir. Cela implique une solidarité forte entre les générations pour la sauvegarde de biens. Une sorte de conscience morale collective dicte une approche éthique à l'endroit de valeurs multiformes héritées du passé. Sur le plan international, une convention, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO à Paris le 16 novembre 1972, et entrée en vigueur en 1975, fournit un cadre administratif et financier pour la protection du « *patrimoine mondial culturel et naturel* ». Celui-ci est constitué d'une part, par les biens, ensembles et sites (œuvres de l'homme et œuvres conjuguées de l'homme et de la nature) ayant « *une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science* » ; d'autre part, par les monuments naturels, formations géologiques, sites naturels ayant « *une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique* ». Le Comité du patrimoine mondial, composé de représentants des États parties à la convention, établit une liste des biens de ce patrimoine mondial et une liste des biens du patrimoine mondial en péril³¹. À Tourcoing, la précédente équipe municipale dirigée par Michel-François Delannoy, envisageait de candidater pour une reconnaissance UNESCO en tant que ville de la Musique³². On peut se demander aujourd'hui s'il ne serait pas pertinent de réfléchir à un classement, un partenariat de Tourcoing et Verviers, peut-être dans le cadre de l'extension de dossiers existants relatifs aux cités lainières anglaises comme celles de la vallée de la Mersey ; peut-être, aussi, avec d'autres villes ayant le même passé – dans la lancée de la labellisation de Tourcoing « Ville d'art et d'histoire » (juillet 2017) ; et du souhait de la Ville de Verviers à proposer l'inscription au patrimoine mondial de son Grand Boulevard³³. Ce partenariat valoriserait leurs spécificités patrimoniales, les mettrait en réseau et reconnaîtrait leur exceptionnalité dans l'histoire mondiale de l'industrie lainière tout en redonnant espoir et fierté à leurs habitants éprouvés par une reconversion longue et douloureuse.

Cette fierté, on la ressent dans les réponses données lors des enquêtes, comme celle réalisée en 2016 sur l'image de Verviers (Annexe n°4 : Enquête 1 « Image de Verviers »). Par exemple si les 47 personnes interrogées ont donné des réponses variées aux questions « Quelle(s) définition(s) donneriez-vous du mot « patrimoine » ? » (Figure n°7, page 28) et

³¹ Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adopté le 16 novembre 1972. <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

³² Entretien avec Frédérique Coppin, le 18/02/2013.

³³ Page 504 : « 3.2.3.2. Réveiller la ville par la culture et communiquer autour de l'événement ».

« Pensez-vous que ce patrimoine mérite d'être protégé ? » (Graphique n°2). Elles expliquent que le patrimoine, c'est :

« le passé de Verviers »

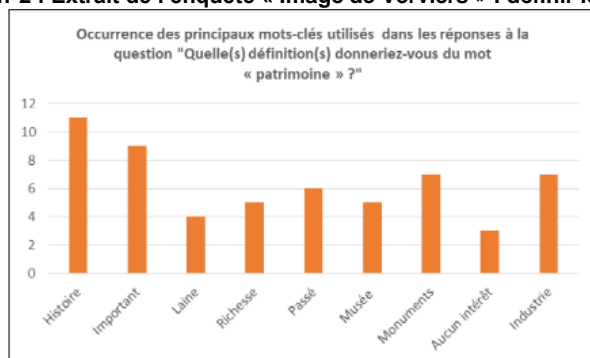
« C'est garder notre histoire, la protéger »

« transférer l'histoire de la ville de Verviers, rappeler le passé industriel aux jeunes »

« Utile pour faire connaître la ville de Verviers, son histoire, son industrie »

« C'est important, nous avons une richesse liée au passé industriel, à la laine, à la Vesdre. Il faut utiliser cette histoire, les monuments et changer l'image de Verviers : faire de l'emploi, attirer des populations ».

Graphique n°2 : Extrait de l'enquête « Image de Verviers » : définir le patrimoine.



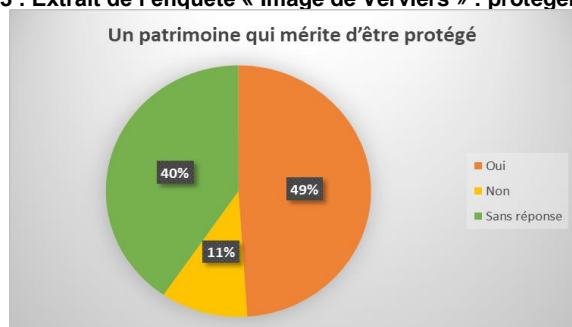
Source : Annexe n°4 : Enquête n°1.

Ces mêmes personnes précisent qu'il faut le protéger car :

« C'est la richesse de notre ville et notre histoire ».

« Ce patrimoine nous appartient, mais aussi appartient aux générations d'après. Il doit être protégé, mis en valeur. » (Graphique n°3)

Graphique n°3 : Extrait de l'enquête « Image de Verviers » : protéger le patrimoine.



Source : Annexe n°4 : Enquête n°1.

1.1.1.3. Les politiques de sensibilisation en Wallonie

La politique du patrimoine en Wallonie, comme en France, s'appuie sur les textes internationaux. Son objectif principal est la « conservation intégrée » du patrimoine. En 1996, la Belgique a ratifié la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Depuis, la Wallonie a inscrit 13 sites sur la liste du patrimoine de l'humanité (Texte n°1) et n'hésite pas à s'inscrire dans des candidatures transnationales, comme pour les beffrois de Belgique et de France, les grandes villes d'eau d'Europe, mais reste isolée pour les quatre sites miniers en raison de leur originalité.

Texte n°1 : La Belgique compte au total treize sites inscrits au patrimoine mondial.

- Les Béguinages flamands (1998)
- La Grand-Place de Bruxelles (1998)
- Les quatre ascenseurs du canal du Centre et leur site, La Louvière et Le Roeulx (Hainaut) (1998)
- Les Beffrois de Belgique et de France (1999)
- Le centre historique de Bruges (2000)
- La Cathédrale Notre-Dame de Tournai (2000)
- Les Habitations majeures de l'architecte Victor Horta (Bruxelles) (2000)
- Les Minières néolithiques de silex de Spiennes (Mons) (2000)
- Le Complexe Maison-Ateliers-Musée Plantin-Moretus (2005)
- Le Palais Stoclet (2009)
- Les Sites miniers majeurs de Wallonie (2012)
- L'Œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne (2016), avec dans ce dossier la Maison Guiette de Le Corbusier à Anvers
- Forêts primaires de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe (2017), avec dans ce dossier la Forêt de Soignes

Source : www.unesco.be/fr/patrimoine

Tous les trois ans, s'inspirant des critères de l'UNESCO pour la liste du patrimoine mondial, le Gouvernement wallon arrête une liste recensant les éléments les plus remarquables du patrimoine wallon (patrimoine exceptionnel). Cette révision régulière permet au Gouvernement wallon d'intégrer dans sa sélection les évolutions permanentes de la notion de patrimoine.³⁴

Pour vulgariser le patrimoine, de nombreuses actions didactiques, médiatiques, participatives, ont été engagées ces dernières années, en Wallonie comme en France. L'intérêt porté aujourd'hui par les sociétés à leur patrimoine témoigne de l'importance qu'elles attachent à

³⁴http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_patrimoine/index.php/protection/?printpdf=true

sa préservation. Il faut donc le protéger, lui permettre de traverser le temps sans dommage. Parmi les actions les plus connues, on retiendra les campagnes menées en faveur de la sauvegarde et la mise en valeur du petit patrimoine populaire wallon, ainsi que l'organisation annuelle des Journées du Patrimoine. Car pour préserver le patrimoine, il faut que les générations futures comprennent pourquoi la société actuelle l'a choisi. Il doit donc être étudié, explicité, valorisé pour sensibiliser tous les publics.

Les journées européennes du patrimoine existent en France comme en Belgique. Ces manifestations nationales annuelles, instaurées actuellement dans plus d'une cinquantaine de pays, sont calquées sur le modèle des « Journées Portes ouvertes des monuments historiques » créées en 1984 par le ministère de la Culture français et en 1989 en Belgique. Ces manifestations locales, qui s'étalent de fin août à début novembre, permettent au public la découverte de nombreux édifices et autres lieux qui ne sont souvent qu'exceptionnellement ouverts au public, les musées étant gratuits pour l'occasion. L'objectif du Conseil de l'Europe est de sensibiliser les citoyens de ce continent à sa richesse et à sa diversité culturelle, afin de contrecarrer le racisme et la xénophobie. Il veut ainsi favoriser la tolérance en Europe en transcendant les frontières nationales, en sensibilisant le grand public et les autorités politiques à la nécessité de protéger le patrimoine culturel contre des nouvelles menaces... Les thématiques diffèrent pour répondre à la diversité, au patchwork des identités européennes (Annexe n°5 : Les thèmes et dates de Journées européennes du patrimoine en 2016).³⁵

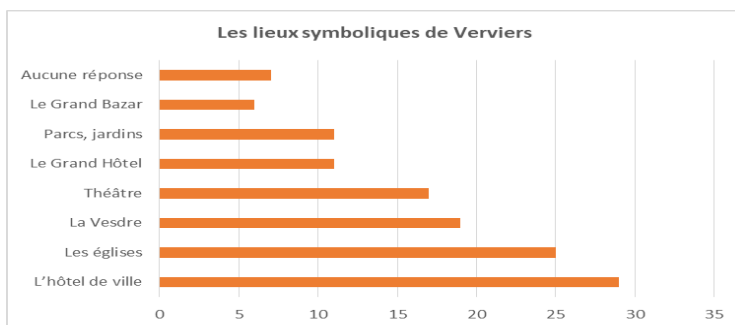
Le patrimoine est aussi devenu un enjeu économique, générant revenus et emplois. C'est un objet de consommation, avec ses entrées dans les monuments, les produits dérivés, les nuitées, la restauration... Mais, le nombre croissant de sites et d'objets patrimoniaux augmente les coûts de conservation et de restauration et engendre une multiplication du nombre d'acteurs : particuliers, associations, entreprises, collectivités territoriales, État, Union Européenne, UNESCO...

La Région wallonne est sans doute l'une de celles qui ont mis très tôt l'accent sur l'importance culturelle du patrimoine quotidien. Cela tient fort probablement à l'histoire sociale et aussi à la recherche de racines dans un passé assez récent pour prendre en compte les courants d'immigration. Cette reconquête du patrimoine quotidien ne se cantonne pas

³⁵ <https://journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/>
<http://www.journeesdupatrimoine.be/>
<http://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/european-heritage-days>

exclusivement au patrimoine populaire, mais s'intéresse aussi, par exemple, à l'architecture et à l'urbanisme bourgeois de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e, omniprésents à Verviers comme à Tourcoing ; ce que l'enquête de Verviers (Annexe n°4) montre grâce à la question concernant les lieux symboliques de la ville (Graphique n°4).

Graphique n°4 : Extrait de l'enquête « Image de Verviers » : les lieux symboliques.



Source : Annexe n°4 : Enquête n°1.

L'habitat urbain populaire, dans la foulée de l'archéologie industrielle, a été intégré au patrimoine culturel immobilier. Il faut reconnaître que, outre la valeur symbolique et le témoignage historique, certaines formes d'habitat urbain populaire possèdent un niveau d'homogénéité architecturale et de cohérence urbanistique exemplaires. C'est le cas des coronas, des cités ouvrières, voire des ensembles de logements sociaux qui, par leur unité mais aussi par leur originalité sont des exemples ou des leçons d'urbanisme telles les courées à Tourcoing ou l'ensemble des Grandes Rames à Verviers.

Un autre concept qui a pris cours en Wallonie est celui de « petit patrimoine », expression qui peut être critiquée, car minimisant un patrimoine que l'on peut qualifier de vernaculaire comprenant des lieux, des bâtis, des objets, des savoir-faire... du quotidien, du paysage, des sites bâtis. Ces « objets », qui ont une valeur historique et culturelle indéniable, sont modestes dans leur aspect et leurs dimensions, mais très nombreux. Pour autant, ils jouent un rôle non négligeable dans les territoires concernés, par leur place dans le paysage, dans les sensibilités, parfois dans les traditions économiques. Mais, ce patrimoine, souvent négligé, toujours fragile, demande à être aussi transmis et sauvegardé.

À trois reprises, des campagnes ont été entreprises sur ce thème : d'abord, les fontaines ; ensuite, des éléments aussi divers que les calvaires, les potales³⁶, les enseignes

³⁶ Le terme *potale* en Belgique, désigne une niche contenant une statuette protectrice. C'est une tradition qui remonte au XIV^e siècle. Une potale est, à l'origine, une niche à larmier creusée dans un mur mitoyen pour s'assurer

ou les horloges ; enfin, les portes, les portiques et les portails. Le mérite de ces opérations a été d'attirer l'attention du grand public sur des éléments simples et cependant constitutifs, eux-aussi, du patrimoine. C'est une manière comme une autre de faire comprendre les interactions patrimoniales et de sensibiliser au concept de conservation intégrée. L'intérêt porté au petit patrimoine constitue l'aboutissement normal d'une démarche qui refuse de limiter le patrimoine aux églises et aux châteaux.

Au sein du Ministère de la Région wallonne, une Division des Monuments, Sites et Fouilles, dépendant elle-aussi de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement, a été créée à la fin des années 1980. Cette Division, qui recourt également aux services des Directions provinciales évoquées plus haut, comporte trois services centraux : les directions de la Conservation, de la Restauration et des Fouilles. En fait, l'organisation de commissions est plus complexe qu'il n'y paraît, eu égard au rôle historique de la Commission royale, dont l'intitulé exact est aujourd'hui : Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles pour la Région wallonne. Cette importante instance consultative a été structurée en deux niveaux : d'une part, une chambre régionale ; d'autre part, cinq chambres provinciales. Par ailleurs, tant l'une que les autres sont composées de manière à ce que les trois matières (monuments et ensembles architecturaux, sites et fouilles) soient représentées ; ce sont autant de sections différentes. On ne reviendra pas ici sur la législation et son évolution, cela a été abordé dans la première partie du présent chapitre ; on rappellera toutefois que la matière a été maintenant intégrée au Code wallon. Il ne s'agit pas d'une intégration qui ne serait que formelle, car la gestion du patrimoine protégé recourt dorénavant à la technique des autorisations d'urbanisme. Le classement n'est donc plus le seul système juridique de sauvegarde du patrimoine. Il en existe encore d'autres, qui sont d'ailleurs consacrés par la réglementation : par exemple, l'établissement de l'inventaire du patrimoine immobilier et l'inscription sur une liste de sauvegarde.

En deux siècles, nous sommes donc passés d'un patrimoine familial, transmis de génération en génération, à un patrimoine collectif, témoin de l'histoire de la nation. Aujourd'hui, la nation toute entière est responsable de son patrimoine.

de sa propriété. Ce mot provenant de la langue wallonne dans laquelle sa signification originelle est *petit trou* (*poté*) est passé à la langue française.

Petit patrimoine Sacré, Héritage de la Wallonie, Division des Monuments, Sites et Fouilles. Édition du Perron, 1997, 300 p., 220 ill.

1.1.2. Perception et mise en valeur du patrimoine

1.1.2.1. À Tourcoing et Verviers, « le textile est mort mais les gens vivent encore »³⁷

La perception qu'ont les habitants de ces deux communes, de leur environnement, du patrimoine de leur ville se reflète à travers le « combat » mené par Jean-Pierre Balduyck, ancien maire de Tourcoing ; mais aussi les enquêtes réalisées pendant mon travail de recherche³⁸.

Après la publication de son livre, *L'Épopée Humaine du Textile – Se souvenir pour agir*³⁹, en octobre 2013⁴⁰, le maire honoraire crée l'association, *Les Amis du Ciretex*⁴¹, pour porter le projet du centre historique du textile. Le sujet divise. Deux projets se font concurrence : l'un porté par les anciens du textile, en particulier ceux de La Tossée, qui plaident pour un musée vivant, avec même un atelier de production, comme cela existe en Ardèche, dans un ancien peignage⁴² et l'autre pour une Cité Régionale de l'Histoire des Gens du Textile, sous la houlette de Pierre Balduyck. Ces projets sont aujourd'hui en suspens et les espoirs déçus : les moyens nécessaires aux uns et aux autres semblent être des obstacles insurmontables⁴³. Pourtant, c'est bien un projet, conçu par des habitants, d'anciens ouvriers du textile, qui seul pourrait sauvegarder et transmettre la mémoire de ce passé lainier, car il créerait non seulement du lien intergénérationnel (avec les scolaires, par exemple), mais surtout, il rendrait son identité à la ville.

Ce travail de recherche a permis d'étudier un patrimoine, une architecture industrielle qui se fondent dans la ville et de rechercher une méthodologie permettant à cet héritage d'assurer un renouveau urbain durable. Ces vieilles villes de l'industrie textile restent marquées dans leurs paysages, dans leurs structures par un patrimoine encore visible aujourd'hui, parfois monumental, comme nous le verrons par la suite. Ainsi, l'enquête concernant la patrimonialisation à Tourcoing (Annexe n°4 : Enquête n°2) le montre. À la question « Connaissez-vous des symboles ou des lieux du patrimoine tourquennois (plusieurs réponses possibles) ? », le Muba, Musée d'Art moderne installé en centre-ville dans un ancien hôtel, et les musées de manière générale sont cités régulièrement (Graphique n°5).

³⁷ Cette phrase figurait parmi les oeuvres de la plasticienne Mireille Desideri, lors du Printemps de la Tossée en avril 2006.

³⁸ Annexe n°4

³⁹ Qualifié par J.-P. Balduyck, lui-même, de « plaidoyer pour la création d'un centre historique ».

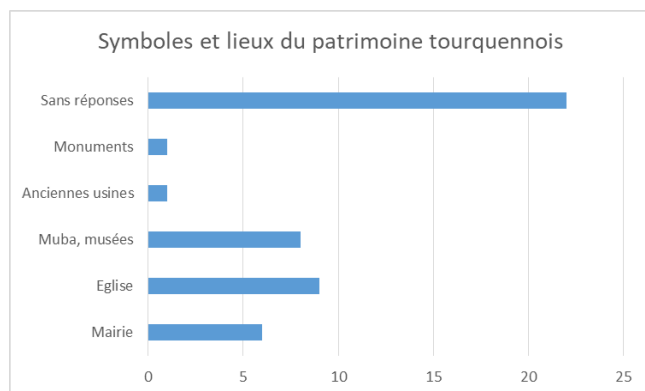
⁴⁰ BALDUYCK J.-P., *L'épopée humaine du textile, se souvenir pour agir*, Les Lisières, 2013, 123p.

⁴¹ Ciretex.free.fr (Centre hIstorique REgional du TEXtile)

⁴² Entretien avec Maurice Vidrequin (Président des Anciens de la Tossée) et Bouzid Belgacem (Président de l'Union des Gens du Textile), le 18 septembre 2015.

⁴³ Entretien avec Bouzid Belgacem, le 18 septembre 2015.

**Graphique n°5 : Extrait de l'enquête « La patrimonialisation à Tourcoing » :
des symboles et des lieux du patrimoine tourquennois.**



Source : Annexe n°4 : Enquête n°2.

Un patrimoine que différents acteurs tentent depuis quelques dizaines d'années, depuis la crise des années 1970 et la disparition d'un grand nombre d'usines, de mettre en valeur de diverses manières :

- en les classant par le biais d'inventaires (par exemple l'inventaire général du patrimoine culturel, celui organisé par les départements...), de zones de protection ;
- en réaffectant ces lieux à d'autres activités (logements, commerces, centres sociaux, bureaux...);
- en les mettant en scène avec des jeux de lumières (pour les cheminées, les hôtels de ville, certains bâtiments...), de l'art éphémère ou des œuvres d'art pérennes, en les transformant en espaces publics...

En effet, ce sont de véritables friches industrielles qui défigurent ces villes ; et, si l'on veut leur donner un regain d'attractivité, il est nécessaire de travailler sur la valorisation de ces espaces et à leur restructuration. La patrimonialisation accompagne aujourd'hui la majorité des démarches de reconversion⁴⁴. Simon Edelblutte explique que « *la préservation du passé est un réflexe identitaire de protection face à une uniformité grandissante. Dans un quartier industriel, dans une ville-usine, l'usine, même fermée, fait partie de cette identité, surtout lorsque le territoire s'est construit autour d'elle. Sa protection et sa mise en valeur deviennent donc incontournables.* » Le patrimoine, lors d'une reconversion, peut être pris en compte en tant que tel : sa mémoire sera entièrement préservée dans le cadre d'un musée par exemple

⁴⁴ EDELBLUTTE S., *Paysages et territoires de l'industrie en Europe, Héritages et nouveaux*, Paris, Ellipses, coll. Carrefours, 2010, pp.223-253.

mais le patrimoine peut aussi être préservé dans le cadre d'une opération qui n'est pas purement patrimoniale. Ainsi, la reconversion vers un autre type d'activité peut prendre en compte l'aspect patrimonial, de façon plus ou moins forte, en conservant certains éléments du site industriel (une façade, un silo, etc.), voire en réaffectant les bâtiments ou encore les infrastructures du site⁴⁵.

C'est par exemple le cas à Verviers avec la création du Grand Hôtel (Photographies n°2 et 3). Idéalement situé à proximité de la sortie d'autoroute, d'un centre commercial, d'un cinéma et du centre-ville, cet établissement qui a ouvert en 2009, a été installé dans l'ancienne gare des douanes datant du XIX^e siècle et offre tout le confort d'un hôtel 4 étoiles. L'architecture extérieure du bâtiment a été préservée et mise en valeur. Aujourd'hui, cet hôtel dispose en plus d'un restaurant, d'une brasserie, d'une piscine et diverses salles de réceptions. Des salles de séminaires doivent compléter l'ensemble, elles doivent être aménagées dans l'ancienne carderie située de l'autre côté de la rue⁴⁶.

Photographies n°2 et 3 : L'ancienne douane de Verviers transformée en hôtel**.**



Sources : www.flickr.com/photos/stephbe/8063484476 ; LALOYAUX Sonia (novembre 2014).

1.1.2.2. Une prise en compte tardive

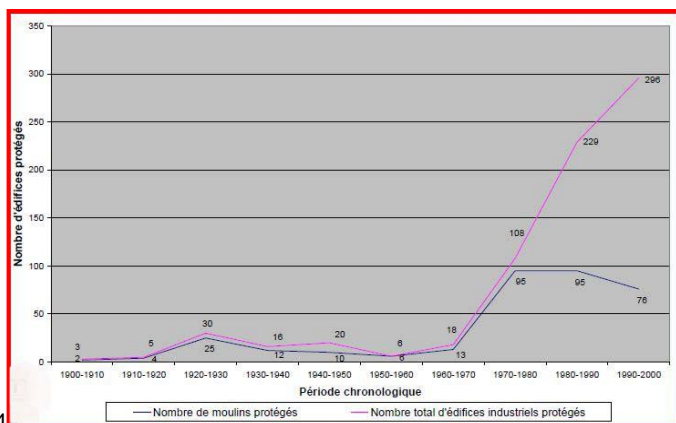
Si l'Angleterre a entrepris d'étudier et de rénover son patrimoine industriel dans les années 1940⁴⁷, la France n'a commencé à s'y intéresser qu'à partir de la décennie 1980, comme le montrent le graphique ci-dessous réalisé par Marina Gasnier, ainsi que l'inscription de sites au patrimoine mondial de l'UNESCO (Graphiques n°6 et 7).

⁴⁵ DAMIEN M.-M., DORVILLE C., *Le patrimoine de nos régions : ruine ou richesse future ? Exemples de dynamiques territoriales*, L'Harmattan, 2011, p22.

⁴⁶ Entretien avec Monsieur Michel PAUQUET, Manager de l'Hôtel-Restaurant Verviers VAN DER VALK, novembre 2014.

⁴⁷ Dès 1939, le National Trust inclut dans ses actions de préservation le Quarry Bank Mill de Styal.

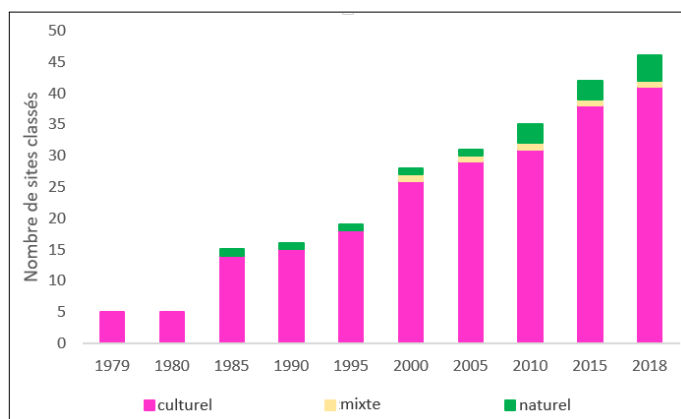
Graphique n°6 : Évolution du parc du patrimoine industriel français protégé au titre des Monuments historiques entre 1900 et 2000.



14

Source : Présentation de Marina Gasnier – 8 décembre 2011⁴⁸.

Graphique n°7 : Évolution du nombre de site classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Source : whc.unesco.org – Réalisation : LALOYAU S.- 2018.

Les régions industrielles les plus anciennes d'Europe continentale, comme celles des Hauts-de-France ou de la Wallonie, touchées en premier par la désindustrialisation, ont pris conscience de l'attrait touristique des vestiges de leurs industries à l'instar du monde anglo-saxon, notamment de l'Amérique du Nord. Ainsi, l'Inventaire général a mis en œuvre, à partir

⁴⁸ GASNIER M., *Patrimoine industriel et technique - Perspectives et retour sur 30 ans de politiques publiques au service des territoires*, UTBM, RECITS, 2011, 304p.

de 1986, un programme de repérage national du patrimoine industriel qui recense et étudie tous les lieux de production qu'ils soient en activité ou non. La méthodologie et son processus⁴⁹ définis par le ministère de la Culture n'est sans doute pas étrangère au retard constaté dans l'inventaire systématique. Les Journées du patrimoine en 1997 portent pour la première fois un éclairage spécifique sur le patrimoine industriel français : usines, fabriques, mines, fours à chaux, locomotives et voitures... Les habitants découvrent à cette occasion l'extraordinaire diversité de ce patrimoine technique : paysages, bâtiments, machines, outillages, savoir-faire, mais aussi le fabuleux capital humain qu'il recouvre. Cette prise de conscience reste cependant très partielle, cantonnée à certaines régions ou à certaines typologies de bâtiments (architectures métalliques ou de briques). De nombreux édifices restent négligés ou voués à la destruction, handicapés par une esthétique du béton ou par l'image négative du monde industriel dans la société française.

En Wallonie et dans les Hauts-de-France, régions marquées par des paysages fortement modelés par l'industrie et une image peu attrayante, la culture fait pourtant partie des stratégies menées par les acteurs en charge des politiques urbaines⁵⁰. Depuis les années 1980, l'institution muséale est l'un des outils utilisés dans le cadre de vastes programmes de régénération urbaine. Cette mise en valeur diffère selon les villes. Si elle est ancienne à Verviers où elle se lit à travers quelques structures ; à Tourcoing, la prise en compte du patrimoine est relativement récente et reconnue en 2017 par l'attribution du label « Ville d'Art et d'Histoire »⁵¹, label officiel français attribué depuis 1985 par le Ministère de la Culture aux communes qui s'engagent dans une politique d'animation, de sensibilisation et de valorisation de leurs patrimoines bâti, naturel, et industriel, ainsi que de l'architecture. Ce label s'inscrit dans la continuité de la ZPPAUP mise en place au début des années 2000, pour recenser, identifier et protéger ces biens⁵². Par exemple les façades remarquables des biens immobiliers publics et privés y ont été répertoriées (Figure n°16)⁵³. Ce répertoire a permis de mettre en place une politique d'incitation à la restauration des façades, avec parfois des aides financières, mais aussi des personnes conseils, dans l'objectif de mettre en valeur les caractéristiques et les dispositions d'origine, de protéger les éléments de décors (briques vernissées, céramiques, corniches, frontons, frises...), de restituer, quand cela est possible, les éléments disparus.

⁴⁹ <http://www.inventaire.culture.gouv.fr>

⁵⁰ LINOSSIER R., RUSSEIL S., VERHAGE R., ZEPF M., « Effacer, Conserver, Transformer, Valoriser, Renouvellements urbains », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, PUCA, 2004, 97, pp.23-26.

⁵¹ Annexe n°6 : Communiqué de presse, Paris, le 27 juillet 2017, « Grenoble, Tourcoing et le Pays du Perche Sarthois labellisés « Villes et Pays d'art et d'histoire » ;

⁵² www.vpah.culture.fr

⁵³ Agence Pattou et associés, INHA'rchitectes, Paysages, *ZPPAUP de Tourcoing*, 2003, 280p. http://www.mel.fr/files/live/sites/lmcu/files/docs/AMENAGEMENT/DESURMONT/annexe4-LilleMetropole_Etude-ZPPAUP-Tourcoing_sept2003.pdf

Figure n°1 : Extrait de la ZPPAUP de Tourcoing :
fiche typologique de la maison bourgeoise.

Z.P.P.A.U.P. DE TOURCOING		TYPOLOGIE ARCHITECTURALE : MAISON BOURGEOISE	
	<p>"Maison Bourgeoise" : désigne de façon très large l'habitat d'une tranche sociale au sein de laquelle les statuts et les ressources financières varient considérablement. cette ambiguïté devient particulièrement sensible vers le milieu du XIXème, quand la classe moyenne, jusque là essentiellement commerçante, commence à proliférer et se diversifier au rythme de la croissance de la ville. Ce patrimoine urbain s'est essentiellement constitué entre 1711 et 1940. (P et C BOUSSE)</p>		
	<p>TRACÉS / PARCELLAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Géométrie des parcelles très variable • Largeur et profondeur très variable • le Bail est rattaché à l'alignement (effet de la législation sur l'alignement) • l'accès en façade qui donne sur le hall 		
	<p>GABARITS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hauteurs dominantes : R+1+2 ou R+3 • Hauteur d'égout moyenne : 9m • Hauteur moyenne sous plafond env 3,50m 		
  	<p>STRUCTURE DE LA FAÇADE</p> <p>couronnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toiture : à la mansard, en brique, à toit plat • suivent les époques de construction • Corniches marquées par d'imposant débords <p>étages</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une double travée plus une marquant l'entrée • Appareillage en briques et modénature en pierre ou en brique. <p>socle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le socle est composé du rez de chaussée dans son entièreté ou d'un socle en pierre bleu 	<p>PERCEMENTS</p> <p>en toiture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lucarnes à fronton-pignon ou en façade interrompant l'avant toit. <p>en façade</p> <ul style="list-style-type: none"> • La nature et le nombre de percement n'est pas systématiquement identique suivant les étages. recherche de composition architecturale entre les bases des différents étages. • Menuiserie à travers d'imposte • Appui de fenêtre et chambrerie en pierre ou en brique, légèrement saillant. • Balcons : seul en béton avec garde corps en fer forgé. 	
 	<p>Modénatures et détails</p>   <p>Décor architectural suivant l'époque de construction</p> <p>Modénature alliant les styles architecturaux d'inspiration : néo-régionalisme flamand, art nouveau, art déco.</p>		

ZPPAUP Tourcoing - Agence Pattou et associés - Agence INH'ARCHITECTS - Agence Paysage

66a

Source : ZPPAUP de Tourcoing, p97.

Dans ce type de villes, les infrastructures muséales jouent un rôle croissant dans la restructuration urbaine, dans l'utilisation du patrimoine immobilier. Les musées sont d'ailleurs régulièrement cités dans les enquêtes réalisées, que ce soit à Tourcoing ou à Verviers (Graphique n°5). Longtemps considérée comme un luxe, la restructuration urbaine est devenue un outil de développement territorial et sert de levier à de très nombreux projets de requalification urbaine. En effet, les élus espèrent que l'implantation d'un musée dans un quartier en difficultés aura des retombées territoriales positives. David Bayart et Pierre-Jean Benghozi⁵⁴ le confirment et mettent en évidence les retombées de l'activité muséale en matière d'image, de développement économique et touristique des villes.

⁵⁴BAYART D., BENGHOZI P.-J., *Le tournant commercial des musées en France et à l'étranger*, Ministère de la Culture et de la Francophonie ; Direction de l'Administration Générale ; Département des Etudes et de la Prospective. - Paris : La Documentation française, 1993, 295 p.

**Photographies n°4, 5, 6 et 7 : La Maison Bonvoisin,
une manufacture réhabilitée en centre d'interprétation.**



Source : AAMF Atelier d'architecture Marina Frisenna.

C'est le cas à Verviers, où depuis une quinzaine d'années, la ville revêt un nouveau visage sur le plan urbanistique et culturel : oubliant les balafres de l'industrie, elle mise sur la valorisation de son passé lainier sous ses aspects les plus glorieux et les plus prospères. Pour

Noémie Drouguet⁵⁵, la création d'un « *centre de valorisation touristique de l'industrie de la laine* » a permis à Verviers de retrouver une image positive. Ce Centre Touristique de la Laine et de la Mode (CTLM) inauguré en 1999, fut réalisé dans le cadre de « l'objectif 2 Meuse-Vesdre » (Programme Interreg).

Créé dans une ancienne manufacture de draps datant du début du XVIII^e siècle, flanquée d'un hôtel de maître réservé à la direction, ce centre est désormais appelé Aqualaine, pour rappeler ses liens traditionnels avec la Maison de l'Eau, située à proximité, dans la Maison de Bonvoisin⁵⁶. Ce centre d'interprétation est un monument célèbre du patrimoine industriel de la Ville, appelé ainsi du nom de son premier propriétaire, Pierre de Bonvoisin. Construite entre 1727 et 1735, cette bâtisse servait d'habitation patronale mais également d'atelier de confection de draps. Elle est le dernier exemple de proto-usine, c'est-à-dire d'une manufacture. Depuis son ouverture (1999-2001)⁵⁷, le passé lainier y est évoqué à travers la Vesdre.⁵⁸ C'est un centre d'interprétation de l'eau qui se veut interactif et dynamique, avec des procédés multimédias ou sensoriels et visuels (Photographies n°4, 5, 6 et 7) faisant appel à un environnement virtuel⁵⁹.

En effet, les musées, qui suscitent depuis longtemps l'intérêt des géographes attachés aux problématiques touristiques et d'aménagement culturel du territoire⁶⁰, sont depuis une trentaine d'années étudiés à la fois comme monuments, expressions spatiales d'un pouvoir mis en scène et comme instruments dans la production des « hauts lieux » (Jérôme Monnet (1993), Mario Bédard (2002)). Les musées seraient des instruments au service de la transmission ou de la reproduction d'un ordre social et spatial. Constituer un musée est un acte social : celui d'un groupe qui décide de conserver et d'exposer des objets parce qu'il les reconnaît comme significatifs, comme témoins symboliques d'un héritage qu'il s'approprie. Ainsi s'explique la volonté des Anciens salariés de la Tossée de créer un musée, La Conciergerie⁶¹. Lieu où non seulement seraient exposés des objets liés à l'histoire industrielle de la ville, mais aussi où seraient reproduits des gestes de ce passé et même où une (petite)

⁵⁵DROUGUET N., « *Verviers, au fil de l'eau et de la laine : histoire, tourisme et politique* », *La Lettre de l'OCIM*, 119 - 2008, mis en ligne le 21 janvier 2011.

<http://ocim.revues.org/352>

⁵⁶Annexe n°7 : La restauration de l'Hôtel Bonvoisin

⁵⁷ Annexe n°8 : Article « Verviers - Inauguration de la Maison de l'eau Pierre de Bonvoisin (1665-1736) Après la laine, l'eau au fil d'un parcours multimédia RÉTROACTES »

⁵⁸Brochure « Itinéraire de l'eau et de la laine au Pays de Vesdre », Maison du Tourisme, Pays de Vesdre.

V. DEJARDIN et J. MAQUET, *La route du patrimoine industriel, Stavelot*, éditions de l'Institut du Patrimoine wallon, collection Itinéraires du Patrimoine wallon, 2007, p.115.

⁵⁹ Isabelle Astic, Marina Gasnier, Jean-Louis Kerouanton, Florent Laroche, Sylvain Laubé, et al., *Paysages industriels culturels sensoriels (PICS) et Environnements Virtuels : Vers une nouvelle approche de l'histoire et de l'archéologie industrielle, Archives ouvertes Amériques*, 2020.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02613279v2>

⁶⁰ HERTZOG A., « Quand les géographes visitent les musées, ils y voient des objets... de recherche », *L'Espace géographique* 2004/4 (tome 33), p. 363-368. DOI 10.3917/eg.334.0363

⁶¹ Entretien avec Bouzid Belgacem et Maurice Vidrequin, le 18/09/2015.

production pourrait sortir⁶². Ces musées ou centres de valorisation patrimoniale mettent en scène une histoire commune, tout en la localisant. Ils réussissent à produire une cohésion qui conduit à développer une réflexion sur leur capacité à produire du territoire. L'écomusée dont l'objectif est précisément d'exposer un territoire est un véritable modèle de cette adéquation entre un espace et sa mise en exposition. Mais d'autres types de musées incluent également cette dimension à leur projet.

Ces actions se conçoivent dans des projets plus larges, à l'échelle de la ville, de l'agglomération et même de la Région. Ici, il faut réfléchir à la restructuration de ces villes, à leur rénovation et tenter de comprendre comment ces transformations peuvent associer les habitants.

1.1.2.3. Les politiques de valorisation du patrimoine en Wallonie⁶³

En Wallonie, le Patrimoine a été régionalisé en 1989. La Division du Patrimoine est alors créée au sein de ce qui était encore le Ministère de la Région wallonne. Jusqu'en 2018, ce département était intégré à la Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie. La Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme est une Inspection générale instituée au sein de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement et est l'une des principales administrations du Ministère de la Région wallonne. Sa mission est d'intégrer les besoins de la collectivité en matière de sauvegarde, de développement et de rénovation du territoire wallon dans une perspective de développement durable et équilibré. Cette administration fonctionne de manière déconcentrée, à raison d'une Direction par province. Bien que ce ne soit pas là son objectif principal, elle est souvent appelée à jouer un rôle conséquent dans la conservation du patrimoine et déploie un important programme de communication avec les destinations d'excellence européenne. La Division du Patrimoine comprend trois directions (Archéologie, Protection, Restauration), épaulées par des services opérationnels implantés dans les provinces.

Dix ans plus tard, en 1999, l'Institut du Patrimoine wallon a été réorganisé sous la forme d'un Organisme d'intérêt public pour venir en appui de l'Administration. Il assure aujourd'hui une partie des missions d'assistance aux propriétaires de biens classés ainsi que des missions

⁶² BARRAS B., *Moutons rebelles. Ardelaine, la fibre développement locale. Vers une coopérative de territoire*, Repas, 2014, 238p.

⁶³ LAMBOT J.-P., *Tourisme et patrimoine en Wallonie*, dans *Wallonie. Atouts et références d'une Région* (sous la direction de Freddy Joris), Gouvernement wallon, Namur, 1995, 15p.

de gestion et valorisation de propriétés régionales, de gestion du Centre de formation et de perfectionnement aux métiers du patrimoine et de sensibilisation du public au patrimoine.

Depuis 2018, l'Agence wallonne du Patrimoine regroupe les services du département du Patrimoine et ceux de l'Institut du Patrimoine wallon ; afin de simplifier et harmoniser les processus de gestion, de mutualiser les moyens et d'augmenter l'efficacité et l'efficacités des services institutionnels qui existaient.

La loi organique de 1962 régit l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, aujourd'hui intégrée dans le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine. Le système mis en place par cette législation peut se résumer ainsi : nul ne peut construire (ou poser des actes ou effectuer des travaux ayant un impact physique) sans avoir obtenu préalablement un permis, lequel ne peut être délivré que conformément aux plans d'aménagement et aux règles d'urbanisme. Deux grands principes régissent aujourd'hui les politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme : la gestion parcimonieuse du sol et l'intégration au bâti préexistant. La gestion du sol lutte contre l'expansion désordonnée du bâti, et, ce faisant, vise à préserver l'environnement naturel et paysager, en particulier dans des régions densément urbanisées, comme la Wallonie, où la maîtrise foncière et la résistance contre des menées spéculatives ou de grandes opérations immobilières déstructurantes peuvent constituer des enjeux capitaux.

1.1.3. Patrimonialisation et valorisation des espaces urbains

La patrimonialisation est un processus socio-culturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien, un savoir-faire deviennent des objets du patrimoine naturel, culturel ou religieux digne de conservation et de restauration. Marie LAVOIE (2014) précise que ce processus de « *patrimonialisation est un mode d'intervention qui a pour but d'assurer la création, la préservation et la diffusion du patrimoine. Il s'agit d'un processus qui évolue et est, en quelque sorte, déterminé par les interventions antérieures, qu'elles soient locales, nationales ou internationales. Ces interventions produisent des externalités qui influencent le développement économique. [...] Cette stratégie contribue à influencer le développement économique, mais également social, puisque le capital naturel et culturel (qui inclut certains éléments patrimoniaux) interagit étroitement avec les autres capitaux qui affecteront à la fois la croissance économique et le bien-être.* »⁶⁴

⁶⁴ LAVOIE Marie, « Les enjeux de la patrimonialisation dans la gestion du développement économique : un cadre conceptuel », *Sociétés* 2014/3 (n° 125), pp.137-151.

La patrimonialisation permet donc d'analyser les processus actuels de valorisation, d'appropriation et de transformation des espaces. Si le contexte social et culturel est favorable au processus de patrimonialisation, celui-ci ne va jamais de soi et suscite des contradictions ou des conflits forts quant à la réaffectation des espaces et biens concernés qui s'y trouvent. Par exemple, la densification des espaces urbains dans une logique de développement durable peut entrer en contradiction avec la conservation de certains héritages architecturaux⁶⁵, sans parler de la pression foncière qui s'intensifie et qui pousse à des démolitions-reconstructions dites économiquement rentables. Le processus de patrimonialisation est fréquemment associé à des formes de mobilisation voire de conflictualité⁶⁶, car il s'accompagne de choix

Si la notion de patrimoine est associée à l'idée de « bien commun », la construction de celui-ci est rarement consensuelle mais portée par certains groupes en particulier, cherchant à faire valoir un point de vue, un intérêt particulier. Les usagers, habitants peuvent avoir, ici, leur mot à dire et se font le plus souvent entendre par le biais d'associations. Cette patrimonialisation peut passer par des phases de conflits ouverts. Elle est révélatrice de la prise de conscience, de l'évolution des perceptions et des conceptions en matière de patrimoine, des types de populations qui se mobilisent pour faire reconnaître les héritages en question⁶⁷. Préserver et mettre en valeur le patrimoine peut ainsi servir à affirmer une identité, en transmettant des valeurs et un passé communs aux citoyens. Il s'agit dans ce cas d'utiliser le patrimoine comme une justification, comme une preuve. Le patrimoine peut aussi faire l'objet d'une véritable mise en scène identitaire et il peut participer à un syncrétisme de cultures ; comme l'installation de l'IMA-Tourcoing dans l'ancienne école de natation ou la création du CTLM à Verviers.

Enfin, cette patrimonialisation peut être définie comme un processus de réinvestissement, de revalorisation d'espaces ou de biens désaffectés, comme les friches industrielles⁶⁸. La construction d'une ressource est ici en jeu. Maria Gravari-Barbas fait d'ailleurs une distinction entre fonction légitimante, fonction identitaire et fonction valorisante du patrimoine (GRAVARI-BARBAS, 1997⁶⁹). Ces trois fonctions, qu'il faut penser dans la dimension spatiale, correspondent à différentes sphères d'activités.

DOI 10.3917/soc.125.0137.

⁶⁵ VESCHAMBRE V., «Le patrimoine: un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales», *Les Annales de géographie*, n°656, 2007, pp. 361-381.

⁶⁶ GRAVARI-BARBAS M., VESCHAMBRE V., 2003, « Patrimoine : derrière l'idée de consensus, des enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits », dans MELE P., LARRUE C., ROSENBERG M. (dirs.), *Conflits et territoires*, Collection perspectives « villes et territoires », Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2003, 224 p, pp. 67-82.

⁶⁷ VESCHAMBRE V., « Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace », *Les Cafés Géographiques*, 2 novembre 2007.

⁶⁸ VESCHAMBRE V., 2007, *op cit.*

⁶⁹ VESCHAMBRE V., 2007, *op cit.*

Ainsi, la *fonction identitaire* renvoie au lien social, au capital social, à la distinction que permet l'appropriation collective du patrimoine. La *fonction valorisante* est liée aux retombées économiques (tourisme, valorisation immobilière...), au renchérissement du foncier et donc aux logiques de gentrification et la *fonction légitimante* correspond aux capacités d'intervention dans la sphère publique, d'infléchissement de l'aménagement de l'espace que donne la maîtrise d'un patrimoine et le prestige qui y est associé.

1.1.3.1. Qu'entend-on par « friches industrielles »

Nous pouvons reprendre les explications du *Guide des friches industrielles* édité par la Métropole lilloise⁷⁰ : dans le Larousse, la définition du mot « friche » est la suivante « *terrain dépourvu de culture et abandonné* ». Le *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*⁷¹, donne une définition des *friches urbaines* plus élaborée. Les auteurs distinguent les friches de la périphérie urbaine, des friches urbaines dans le tissu urbain bâti. Les friches de la périphérie urbaine sont définies comme étant « *des terrains non encore construits, mais qui ne sont plus cultivés en attendant une utilisation de type urbain* » leur statut peut varier. Cette partie de définition nous intéresse moins. En revanche, les friches urbaines dans le tissu urbain bâti se définissent comme étant « *des parcelles antérieurement bâties, mais dont les bâtiments ont été démolis. Les terrains sont provisoirement inutilisés, soit pour des raisons spéculatives, soit dans l'attente d'un regroupement de plusieurs parcelles pour une nouvelle construction, soit dans la phase de montage administratif et financier du projet de construction* ». Ce même ouvrage donne également une définition des *friches industrielles* : « *terrains abandonnés par des industries, soit qu'elles se sont relocalisées, soit qu'elles aient cessé leurs activités. Cela concerne aussi les terrains encore occupés par des bâtiments industriels non démolis mais inutilisés.* »

Sur le portail du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie du Développement Durable et de la Mer, on trouve une définition relative aux *friches urbaines* : « *situées en milieu urbain, les friches sont des terrains bâtis ou non qui peuvent être pollués. Leurs fonctions initiales ayant cessé, les sites de taille extrêmement variable demeurent aujourd'hui abandonnés, voire délabrés. Leur pollution réelle ou perçue rend d'autant plus difficile leur réaménagement. En conséquence, afin que les friches puissent être de nouveau aménagées, des interventions préalables sont souvent nécessaires, afin notamment de respecter certaines normes sanitaires, réglementaires et juridiques.* »

⁷⁰ Lille Métropole Communauté Urbaine, *Guide des friches industrielles. Gestion & Régénération*, 2011, pp.12-13.

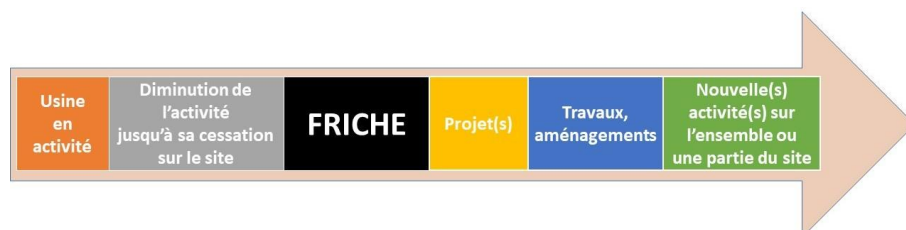
⁷¹ MERLIN P., CHOAY F., *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Collection Dictionnaires Quadrige, 2015, 880p.

Lille Métropole a élaboré sa propre définition de friche industrielle : « *un site ayant accueilli de l'activité industrielle, de plus de 2 000 m², bâti ou non, inoccupé ou sous-utilisé et qui participe à la stigmatisation de son environnement* ».

Ces définitions, ne doivent pas faire oublier qu'une friche est d'abord un bien immobilier, comme le rappelle l'article 518 du code civil : « *Les fonds de terre et les bâtiments sont immeubles par leur nature.* »⁷²

Certaines notions sont communes à plusieurs définitions. Notamment, celles « *d'abandon* », de « *terrain (bâti ou non)* », « *pollué ou pas* ». Leur analyse a permis l'élaboration d'une définition consolidée de la friche industrielle : une friche industrielle est un bien immobilier composé d'un fonds de terre occupé ou non par des bâtiments industriels et leurs annexes, démolis, inoccupés, ou sous utilisés, dont le sol et l'eau du sous-sol, peuvent être pollués ou non. Par extension, les délaissés ferroviaires, les décharges, les zones de remblais et terrains pollués par des résidus d'activité industrielle ainsi que les canaux domaniaux dégradés, les sédiments pollués, sont considérés comme étant des friches industrielles.

Schéma n°3 : La friche industrielle, entre activité et reconversion.



Source : Lille Métropole Communauté Urbaine, « *Guide des friches industrielles. Gestion & Régénération* », 2011, p.13.
Réalisation : LALOY AUX S., 2020.

Les friches industrielles sont donc d'anciens sites industriels (Schéma n°3) - usines ou terrains associés à des usines, tels des entrepôts ou des décharges- qui sont maintenant abandonnés ou sous-utilisés ou désaffectés. Ils possèdent, plus précisément, les caractéristiques suivantes : ce sont des sites vacants ou bâtis souvent contaminés (sol et/ou eau) par des produits chimiques ou d'autres polluants (Ministère des Affaires municipales et du Logement, 2000). Les terrains des friches industrielles sont des « *propriétés abandonnées ou sous-exploitées où les actions du passé ont causé une contamination de l'environnement, elles peuvent toutefois se prêter à d'autres vocations (ou être améliorées) Ils offrent des occasions d'affaires rentables. Il s'agit principalement de propriétés situées dans des régions*

⁷² https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006428617/1978-12-31

urbaines établies où les services municipaux existants sont facilement accessibles ou le long des voies de transport. »⁷³

La DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) aborde aussi la thématique des friches dans le cadre de sa politique des sites pollués : les sites sont plus ou moins pollués en fonction de leur histoire économique, de la nature des dépôts ou des infiltrations qu'ils ont connues induisant un classement des sites en fonction du degré de pollution constaté. La définition des sites concernés relève du règlement du Conseil européen n° 1836/93 du 29 juin 1993⁷⁴ : « *tout terrain sur lequel sont exercées en un lieu donné, sous contrôle d'une entreprise, des activités industrielles, y compris tout stockage de matières premières, sous-produits, produits intermédiaires, produits finis et déchets que comportent ces activités ainsi que tout équipement et toute infrastructure, fixe ou non, intervenant dans l'exercice de ces activités.* »

1.1.3.2. Des sites pris en étau entre la nécessité de sécuriser et l'urgence de la reconversion

La cessation d'une activité économique demande que le site, qui peut présenter des risques de pollution pour l'environnement (comme le site de la société « Anciens Établissements, Jules De Surmont & Fils » à Tourcoing), soit sécurisé avant même tout projet de réaffectation. L'absence de maîtrise des risques immédiats peut conduire à la diffusion de la pollution dans les sols ou dans les eaux souterraines même si les friches sont réaffectées : voir le cas de la friche Kuhlmann dans l'agglomération lilloise.

La reconversion-des friches industrielles s'inscrit au cœur du renouvellement de la ville sur elle-même. « *Ce principe correspond parfaitement au concept de développement durable : il s'agit de remettre en état plutôt que de démolir, de réutiliser les friches plutôt que de pousser à la croissance urbaine en périphérie et de renforcer par tous les moyens possibles la cohésion sociale.* »⁷⁵ Elle s'accompagne du maintien de la mixité fonctionnelle des terrains jouxtant les zones industrielles encadrées dans les anciens quartiers ouvriers, de l'accessibilité des espaces verts et de la prise en compte des besoins des résidents. Il existe donc un lien étroit entre la reconversion des friches industrielles et le concept de la ville verte ou viable : « *La métaphore de la ville verte, assimilable à un écosystème, nourrit les espoirs de qualité de vie,*

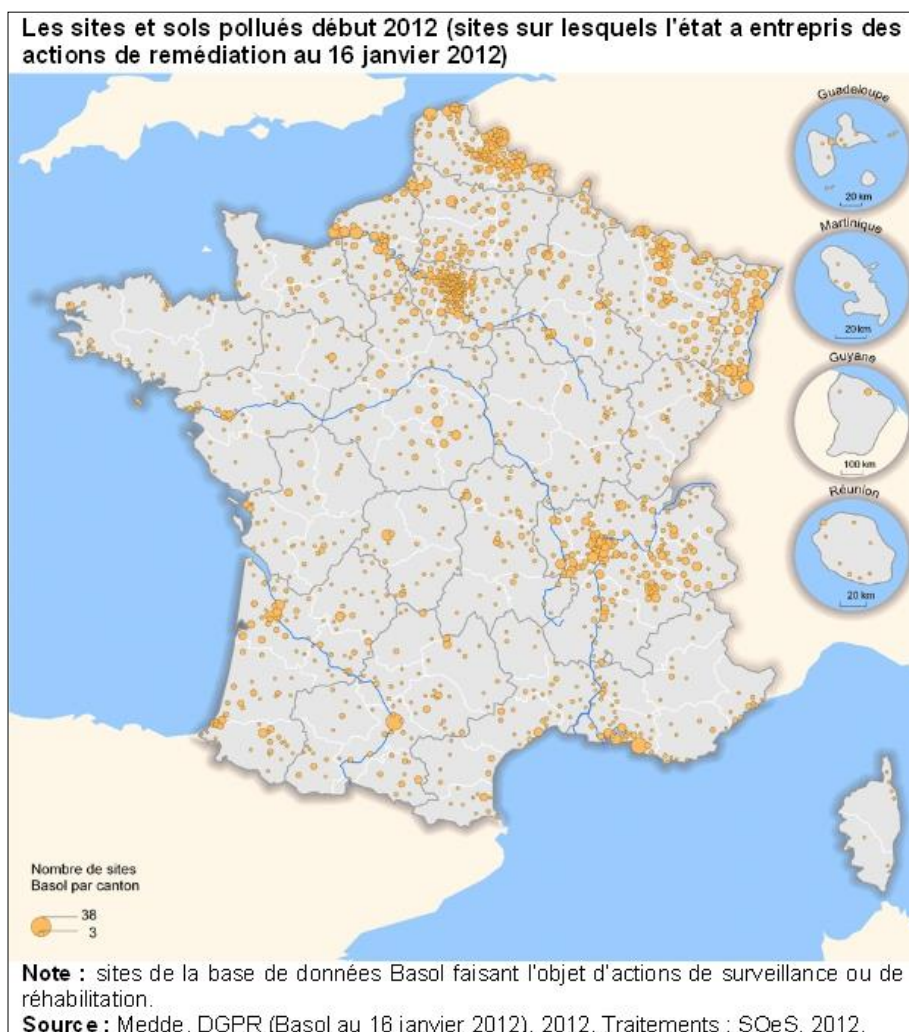
⁷³ Texte adapté du rapport de 1998 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie intitulée « L'état du débat sur l'environnement et l'économie : Les terrains abandonnés au Canada - Retour au vert ».

⁷⁴ <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/54daa846-98cc-4633-8a05-79c897db058f/language-fr>

⁷⁵ DUMESNIL F., OUELLET C., « La réhabilitation des friches industrielles : un pas vers la ville viable ? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 3 Numéro 2 | octobre 2002.

de bien-être et surtout d'une réconciliation avec la nature. »⁷⁶ Dans l'optique d'acquiescer ou tout au moins de favoriser une ville viable et plus verte, il est évidemment pertinent de s'attarder à la reconversion des terrains pollués et de valoriser leur intégration au sein de la ville, à condition que toutes les précautions soient prises.

Carte n°2 : Les sites et sols pollués en 2012 en France.



⁷⁶ <http://www.environnement.gouv.fr/villedurable/fiches/fiche26.html>

DUMESNIL F., OUELLET C., « La réhabilitation des friches industrielles : un pas vers la ville viable ? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 3 Numéro 2 | octobre 2002.

En effet, « *un site pollué présente un risque pérenne, réel ou potentiel, pour la santé humaine ou l'environnement du fait d'une pollution résultant d'une activité actuelle ou ancienne sur ce site.* ⁷⁷ ». Par exemple en France, à partir des années 1990, le ministère de l'écologie a inventorié les sites pollués et a constitué la base de données des sites et sols pollués ou potentiellement pollués, qui appellent une action de l'administration à titre préventif ou curatif : Basol⁷⁸ (Carte n°2). Début 2012, cette base de données comptabilisait 4 142 sites et sols pollués pour lesquels l'État a entrepris une action de remédiation. La carte ci-dessus permet de voir où se concentrent les terrains pollués en France. Il est facile ici de lier activité industrielle ancienne et concentration de terrains pollués : la Région des Hauts-de-France faisant partie de ces régions les plus fortement marquées par la pollution industrielle.

D'ailleurs, les inventaires historiques régionaux des anciens sites industriels et activités de services susceptibles d'être pollués (Basias⁷⁹), permettent d'affiner l'information et peuvent fournir des données utiles (activités anciennes et successives, types de produits employés). À l'inverse, les sites sont supprimés de l'inventaire Basol dès lors qu'ils sont traités et libres de toute restriction. Ils sont alors transférés dans la base de données Basias, qui comptait en juillet 2020 environ 322 400 anciens sites industriels et activités de service recensés sur le territoire français⁸⁰, pour en conserver la mémoire et fournir des informations utiles aux acteurs de l'urbanisme, du foncier et de la protection de l'environnement.

Les sites et sols pollués répertoriés dans Basol sont concentrés dans un peu moins de 6 % de l'ensemble des communes françaises, soit 2 180 communes. Huit grandes villes de plus de 100 000 habitants (Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Mulhouse, Reims, Strasbourg, Toulouse) recensent plus de 20 sites et sols pollués chacune. (Annexe n°9). D'ailleurs, à une échelle plus fine, l'ancienne région du Nord-Pas-de-Calais possédait, en 2013, encore 641 sites pollués d'origine industrielle, dont 10 pour Tourcoing⁸¹, et recensait 16 800 anciens sites industriels ou de service, dont 338 pour Tourcoing⁸² (Annexe n°10), qui d'après leurs activités sont susceptibles d'être pollués (Carte n°3).⁸³

⁷⁷ <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lessentiel/ar/272/1122/sites-sols-pollues.html>

⁷⁸ Basol : base de données nationale qui, sous l'égide du ministère de l'Écologie, récolte et conserve la mémoire des sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

<https://basol.developpement-durable.gouv.fr/>

⁷⁹ BASIAS : Base de données des anciens sites industriels et activités de services.

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/pollutions-sols-sis-anciens-sites-industriels>

⁸⁰ <https://www.georisques.gouv.fr/articles-risques/basias>

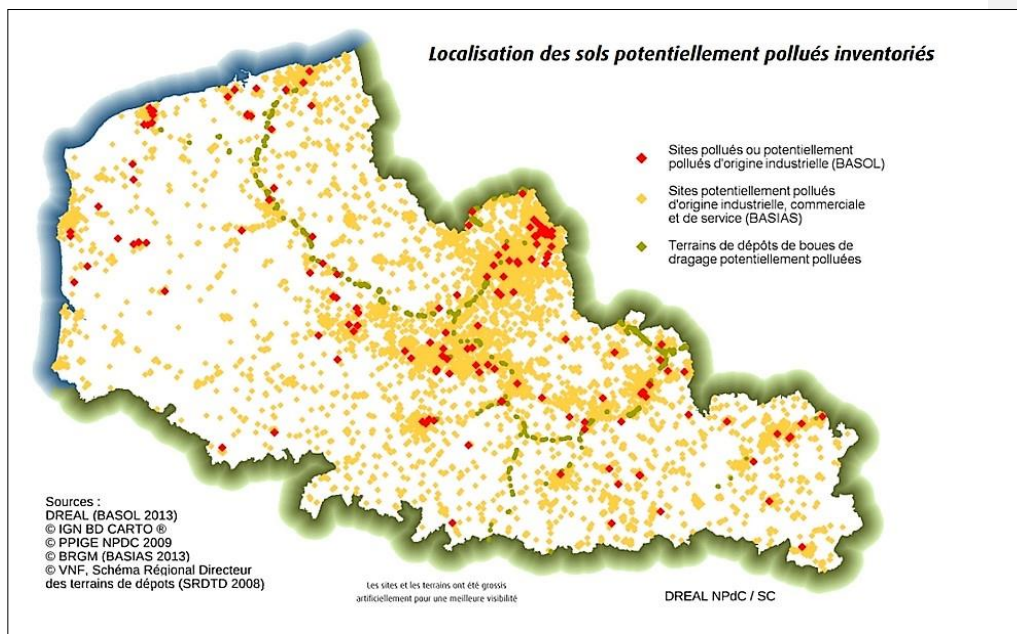
⁸¹ <http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php>

⁸² <http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/basias/donnees/resultats?dept=59&commune=59599&activite=C#>

⁸³ DREAL, *L'environnement en Nord Pas-de-Calais- Tome 1 : État des lieux*, 2013, p.9.

https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/web_tome1_etat_environnement_dreal_nord-pas-de-calais.pdf

**Carte n°3 : Localisation des sols potentiellement pollués inventoriés
(ancienne Région Nord-Pas de Calais).**

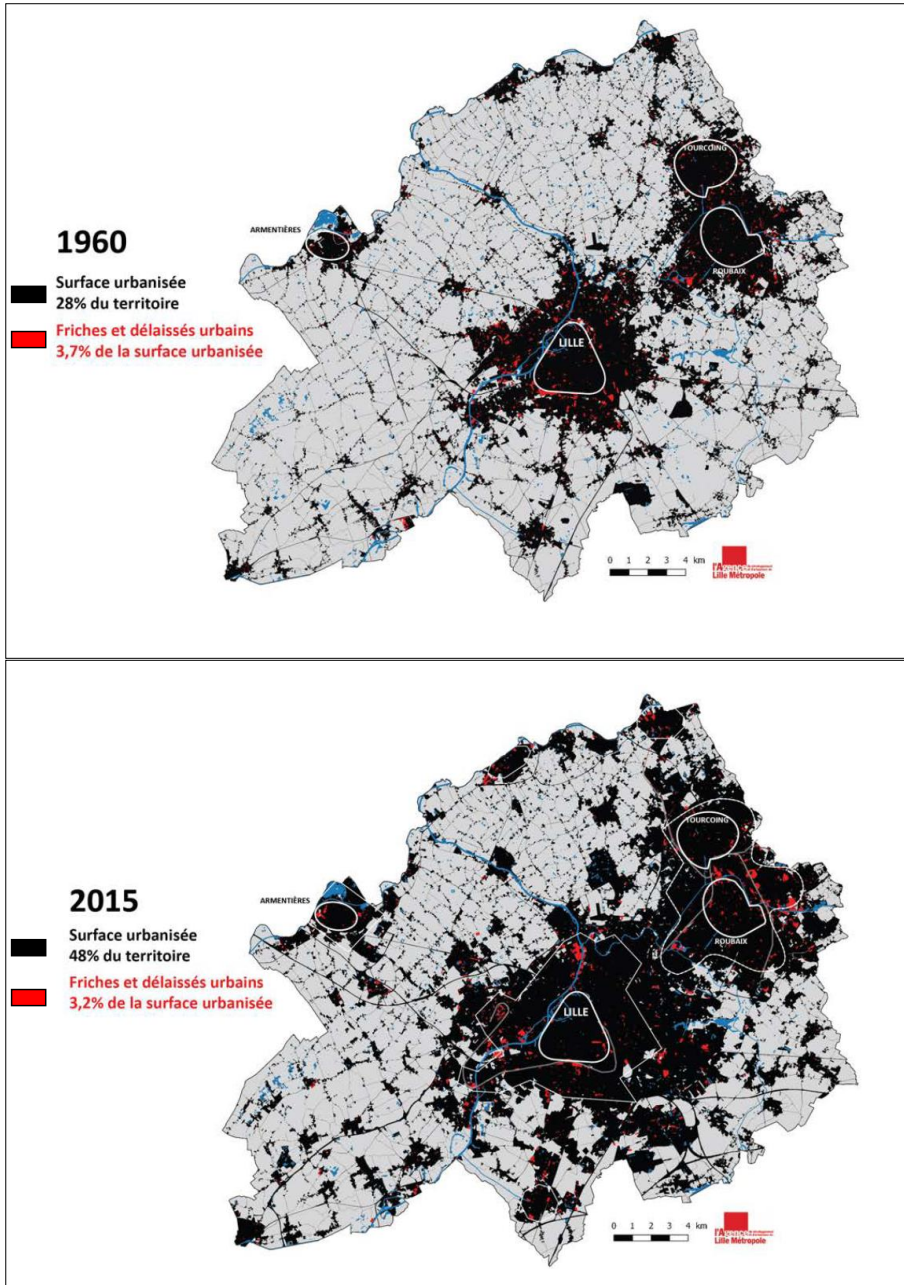


Source : DREAL, *L'environnement en Nord Pas-de-Calais- Tome 1 Etat des lieux*, p9.

1.1.3.3. Quel avenir pour les friches industrielles ?

Les friches industrielles essaient dans les vieilles régions industrielles. Parmi elles, certaines très anciennes, sont situées à proximité, voire au centre, des villes et font parfois l'objet d'études et de débats afin de déterminer et d'évaluer leurs possibles destinées futures. En effet, ces édifices en déshérence, témoignages du passé industriel des territoires étudiés, bénéficient d'un attachement bien compréhensible de la part de la population d'autant plus qu'ils revêtent une valeur historique. Il se pose souvent la question de leur reconversion, ces biens anciens étant souvent situés au cœur de villes (Cartes n°4 et 5).

Cartes n°4 et 5 : Évolution de la vacance entre 1960 et 2015.



Source : ADULM, Une approche renouvelée des lieux vacants dans la métropole lilloise, avril 2019, p19.

S'ils ne peuvent renouer avec une activité industrielle proprement dite, il n'en demeure pas moins qu'ils peuvent, moyennant réhabilitation (Figure n°18), accueillir des activités nouvelles en phase avec les préoccupations du moment, d'autant plus que nous sommes dans des territoires, en particulier pour Tourcoing, très densément peuplés : 6 500 hab./km² pour Tourcoing et presque 1 700 hab./km² pour Verviers.

En effet, cette volonté de valorisation des friches industrielles se retrouve également en Wallonie : le site à réaménager est « un bien immobilier ou un ensemble de biens immobiliers qui a été ou qui était destiné à accueillir une activité autre que le logement et dont le maintien dans son état actuel est contraire au bon aménagement des lieux ou constitue une déstructuration du tissu urbanisé »⁸⁴. Le réaménagement de ces sites y est également un enjeu important du développement territorial car il participe directement au recyclage du territoire, une manière d'« économiser » la ressource sol.

Juridiquement, la distinction entre SAR⁸⁵ « de fait » et SAR « de droit » est faite : tout site d'une ancienne activité à l'abandon et répondant à la définition du CoDT⁸⁶/CWATUPE peut être considéré comme SAR « de fait ». Le SAR « de droit » est un site qui fait l'objet d'un arrêté de reconnaissance d'un périmètre opérationnel officiel. Dans certains cas, cette reconnaissance d'un SAR « de droit » permet d'obtenir des financements régionaux pour leur acquisition ou réaménagement.

À Verviers, la réhabilitation de friches est une des missions de la SPI, acronyme des mots « Services Promotion Initiatives » en province de Liège. Cette agence de développement provinciale veille à une gestion durable des ressources foncières et paysagères. Elle développe sur ces sites à réaménager de l'activité économique et/ou du logement, après qu'ils aient été dépollués, de préférence à proximité des lieux de vie. L'enjeu est d'éviter l'étalement des activités en périphérie et de resserrer le lien entre habitat et économie. Ce rapprochement des fonctions induit aussi de meilleures possibilités de mobilité.

Réfléchir au patrimoine, c'est donc tenir compte de l'histoire des territoires étudiés, de celle des hommes, de celle de savoir-faire. Ce patrimoine aux multiples formes doit être

⁸⁴ CoDT, Article D.V.1 et CWATUPE, Article 167.

⁸⁵ SAR : Sites à réaménager – Wallonie.

⁸⁶ CoDT : Code de développement territorial, Wallonie.

valorisé pour ne pas oublier ce passé et surtout pour tenir compte non seulement des mémoires, mais aussi des hommes et femmes qui font la ville d'aujourd'hui.

Une des manières de réussir ce pari est de le valoriser dans le cadre du renouvellement urbain, un renouvellement qui est parfois ancien, spontané ; mais qui peut être également planifié et donc participer à la mise en valeur de territoires.

1.2. UN RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE ?

Au sein de villes touchées par l'évolution économique, certaines zones, certains quartiers rencontrent de multiples problèmes. En effet, l'environnement urbain, mais aussi la population vivant dans ces quartiers, sont affectés par un certain nombre de difficultés sociales, paysagères, d'habitabilité... C'est une caractéristique commune aux pays industrialisés et les villes de Tourcoing et Verviers n'échappent pas à cet état de fait. L'urbanisme est l'outil qui semble le plus apte pour planifier l'aménagement de ces territoires et pour mettre en place les règles qui permettent de gérer au mieux l'utilisation du sol. Il exerce une influence certaine pour favoriser tel ou tel type d'aménagement et en particulier le renouvellement urbain.

Le renouvellement urbain est un concept né aux Etats-Unis dans les années 1950 : « *l'urban renewal* »⁸⁷. Mais, pris au sens large, il se confond avec l'urbanisation tant il est évident que les agglomérations dans lesquelles nous vivons sont le produit d'une évolution perpétuelle et que, de tout temps, elles se sont le plus souvent reconstruites sur elles-mêmes, à l'exception de la fin du XIX^e siècle et pendant tout le XX^e siècle, où la politique urbaine privilégie l'étalement.

Plus récemment, alors que les politiques de développement durable s'affirment et mettent en place une stratégie urbaine qui privilégie la densification, ce renouvellement urbain redevient prioritaire. Ainsi, en France, la politique de la ville, surtout depuis l'adoption du Plan de cohésion sociale (Jean-Louis Borloo 2004), a axé la stratégie urbaine en mettant en place un « urbanisme de la transformation » qui s'opposerait à un « urbanisme de création et d'extensions périphériques », c'est-à-dire faire la « la ville sur la ville » (CHALINE C., 1999)⁸⁸.

Cette stratégie concerne, parfois depuis longtemps, le remplacement d'une partie de la ville par d'autres constructions, participant d'abord à un processus de renouvellement morphologique, et parfois à un processus de renouvellement social.

⁸⁷ BADARIOTTI D., *Le renouvellement urbain en France : du traitement morphologique à l'intervention sociale*, 2006, 16p.

<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00121821/document>

⁸⁸ CHALINE C., *La régénération urbaine*. Paris, PUF coll. QSJ n°3496, 1999, 127 p.

1.2.1. Le renouvellement urbain morphologique a toujours existé.

L'activité de renouvellement urbain, ancienne et d'intensité variable, a connu des modalités différentes de mise en œuvre au cours du temps. On distingue deux formes principales coexistant encore aujourd'hui : le renouvellement spontané et le renouvellement planifié (BADARIOTTI, 2006⁸⁹).

1.2.1.1. Le renouvellement spontané

Le renouvellement spontané est un renouvellement diffus avec une action qui n'est pas concentrée. C'est, le plus souvent, un renouvellement d'initiative privée et les pouvoirs publics en sont moins souvent à l'origine. Ce type de renouvellement existe depuis toujours et est encore visible dans les quartiers les plus anciens de nos villes, avec des rues qui ont été tracées à l'époque antique ou au Haut Moyen-Âge.

Ce renouvellement existe encore aujourd'hui à travers le monde, en particulier dans les villes des pays en développement, notamment en Asie. En Europe, il transforme encore, lentement, nos agglomérations. Les îlots où l'on détruit des immeubles de petite taille, devenus plus ou moins obsolètes, pour en construire d'autres à la place, plus grands avec plus d'appartements et correspondant aux normes modernes de confort sont nombreux ; même si ce processus reste diffus. Ici, le renouvellement urbain est lié à une intervention spontanée du propriétaire foncier, qui rebâtit sa propre parcelle, mais aussi de la collectivité territoriale. C'est une opération ponctuelle et diffuse qui participe à la transformation de l'architecture et de l'organisation de la ville. Le ou les choix et décisions sont de l'ordre du propriétaire du terrain et du financeur de l'opération qui choisissent seuls de reconstruire ou de transformer un immeuble. Les pouvoirs publics exerçant surtout une influence sur certaines décisions, par le biais d'un cadrage normatif ou par des incitations financières.

1.2.1.2. Le renouvellement planifié

Le renouvellement planifié ou renouvellement groupé a son action généralement concentrée sur un espace circonscrit. C'est un renouvellement d'initiative publique car il a lieu dans le cadre d'opérations planifiées d'aménagement.

⁸⁹ BADARIOTTI D., *Le renouvellement urbain en France : du traitement morphologique à l'intervention sociale*. halshs-00121821, version 1 - 22 décembre 2006.

En France, le renouvellement groupé est mentionné dès l'édit de 1607⁹⁰, plus précisément dans son article 5 instituant les plans d'alignement. Mais, c'est le Préfet Haussmann qui a mis en place un renouvellement groupé très efficace. Par les transformations de Paris et la modernisation d'ensemble de la capitale française entre 1852 et 1870. Ces transformations couvrent tous les domaines de l'urbanisme : rues et boulevards, réglementation des façades, espaces verts, mobilier urbain, égouts et réseaux d'adduction d'eau, équipements et monuments publics. Cette politique haussmannienne s'est d'ailleurs diffusée de l'autre côté de la frontière et Verviers, avec son Grand Boulevard, fait aujourd'hui partie de ces villes où cette influence est encore visible.

Par la suite, les guerres du XX^e siècle ont également modifié l'organisation de nos villes, complétant et étendant les procédures de renouvellement planifié : reconstruction à l'identique ou non d'Arras, de Douai... dans les Hauts-de-France par exemple. Le renouvellement urbain groupé, stratégique et planifié, apparaît donc lors de grandes mutations urbaines qui suivent des crises, comme cela peut-être le cas lors des conflits armés.

Cependant, les transformations des quartiers, souvent dégradés, de ces villes étaient dans la plupart des cas nécessaires ; cela malgré les protestations. Des mesures de sauvegarde avaient certes été prises en contre-point de la rénovation urbaine, notamment dans le cadre de la loi Malraux (1962) qui a instauré les secteurs sauvegardés. Mais ces mesures ne concernaient que quelques secteurs, au patrimoine architectural et paysager remarquable, et elles ne prévoyaient rien pour les populations résidentes, portant tous les moyens au bénéfice unique de la restauration immobilière. Face à cette situation, les pouvoirs publics français ont défini une autre orientation en 1977 : plutôt que de démolir les anciens quartiers pour en reconstruire de nouveaux, ou de se contenter d'y restaurer l'aspect extérieur des immeubles sans contrainte d'habitabilité, ils ont proposé de partir du bâti ancien existant pour améliorer son niveau de confort tout en restaurant son aspect et en y maintenant ses habitants.

La désindustrialisation progressive, le dépeuplement au profit des périphéries, la désaffectation de sites d'activités économiques marquent également des villes wallonnes, en particulier celle du sillon industriel. Ces évolutions génèrent des chancres urbanistiques favorisant une dégradation progressive de l'habitat proche et des conditions de logement. Les

⁹⁰ Édit sur les attributions du grand voyer, la juridiction en matière de voirie, la police des rues et chemins, etc. ou Edit dit de Sully, signé par Henri IV. C'est l'un des premiers règlements d'architecture et d'urbanisme. L'édit s'applique, non seulement aux grands chemins dont le roi a toujours eu la surintendance, mais encore aux rues des villes.

Recueil des lois françaises, t. XV, François-André et al. Isambert (éd.), p. 335.
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110897n/f280.item>

pertes d'emplois et la détérioration du cadre de vie ont également engendré des phénomènes de fragilisation sociale et une perte d'attractivité des centres. Ces quartiers dégradés ont bien souvent du mal à retrouver spontanément une nouvelle vie ou un nouveau dynamisme. Les pouvoirs publics, pour favoriser la reconstruction de la ville sur la ville, en recyclent et redynamisent ces quartiers délaissés.

L'objectif de la réhabilitation urbaine n'est en effet ni de transformer complètement le tissu urbain, comme la rénovation, ni de le conserver tel quel dans son aspect esthétique, comme la restauration. Aujourd'hui, on cherche dans ce type d'opération surtout à intervenir sur les conditions d'habitat des citoyens, en mettant aux normes de confort leurs logements, en aidant financièrement les propriétaires à revaloriser leur patrimoine et en introduisant des aménagements et des équipements dans le quartier. La vocation de ce type d'opération est donc moins patrimoniale qu'économique, sociale et urbanistique.

Mais cette expérience d'urbanisme a vite montré certaines limites. En effet, même si de nombreuses opérations ont transformé certains quartiers de façon très progressive, en préservant leur composition sociale, on leur a reproché d'avoir une action trop limitée et une tendance à s'embourgeoier progressivement au point de faire disparaître, au bout de quelques années, les anciens habitants.

1.2.1.3. Résoudre les problèmes sociaux urbains

Avec l'apparition de ces problèmes, de nombreuses actions ont été engagées pour essayer de les minimiser : limitation de la construction des grands ensembles et lancement des premières opérations de réhabilitation des logements sociaux.

- Les opérations HVS⁹¹ qui tentent d'établir un lien entre réhabilitation physique des immeubles et rétablissement de la dignité des habitants, sont lancées dès 1977 ;
- Les politiques de développement social urbain (DSU) et de développement social des quartiers (DSQ) suivent dès 1982-1983 ces opérations HVS.

Malheureusement, ces premières opérations, qui étaient déjà de véritables tentatives de renouvellement social urbain, n'ont pas apporté de solution durable aux problèmes des villes et de leurs banlieues. Il a fallu introduire du local par le biais des consultations et associations et écarter les solutions toutes faites venues de Paris pour résoudre une partie de ces difficultés. Des réponses plus globales ont également été mises en place :

- La définition de « projets urbains » (GPV, GPU : 1991) ;

⁹¹ HVS : Habitat et vie sociale.

- La rédaction de la loi SRU⁹², qui vient compléter la LOV⁹³ (1991)

Une réflexion a été aussi lancée autour de l'idée d'un développement intégré et harmonieux, fidèle aux principes du développement durable, pour lutter contre l'accroissement de la dégradation de certaines parties du territoire urbain (friches industrielles, grands ensembles, copropriétés en difficulté), l'étalement de la ville, la forte croissance des déplacements individuels. En effet, aujourd'hui, pour le législateur, le renouvellement urbain doit répondre à trois problèmes majeurs de la ville contemporaine : la dégradation de certains quartiers, l'étalement urbain et la multiplication des déplacements. Dans ce contexte, le renouvellement urbain se définit comme « *un nouveau mode de développement et de fonctionnement de la ville visant à économiser les espaces et l'énergie, à régénérer les territoires urbains dégradés (et) à accroître la mixité sociale* » (JEGOUZO, 2001⁹⁴). On relève ici une nouvelle évolution des politiques urbaines, qui tendent vers une prise en compte plus large des problèmes ; même si les intentions semblent parfois confuses, car au nom du renouvellement urbain, elles invitent à la fois à densifier les villes, tout en dédensifiant certains quartiers où l'on continue à procéder à la destruction de certaines barres ou tours, comme à Tourcoing dans le quartier Belencontre. Et il en va de même du point de vue social, puisque la mixité est fortement revendiquée alors que de nombreuses expériences montrent qu'elle est très difficile à mettre en place en raison des réticences des habitants eux-mêmes.

Ainsi, en 2004, le Plan de cohésion sociale participe à l'évolution de la politique du renouvellement urbain. Ce plan met en place une vision globalisée du problème conformément aux souhaits du ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale : « *Nous souhaitons apporter des réponses innovantes et adaptées aux grands problèmes qui mettent en péril notre cohésion sociale : chômage structurel et exclusion, jeunes sans espoir, enfants défavorisés, logements insalubres, quartiers sans avenir, perte de sens dans l'action collective et la République, actes d'intolérance et parfois de racisme. Avec ce plan, nous souhaitons que notre pays change de regard et change de méthode* »⁹⁵. L'assimilation du renouvellement urbain à l'action sociale et économique est renforcée. Désormais ce terme intègre dans sa signification administrative une dimension sociale élargie à l'emploi et à la formation, via l'égalité des chances. La production spatiale n'apparaît plus qu'en seconde position, les actions morphologiques venant après les actions à caractère socioéconomique, en faveur de

⁹² SRU : Loi solidarité et renouvellement urbain (2000).

⁹³ LOV : Loi d'orientation pour la ville (1991).

⁹⁴ JEGOUZO Y., « La loi SRU », Dossier in *L'actualité juridique - droit administratif*, 20 janvier 2001, p.12.

⁹⁵ BORLOO J.-L., ministre de la Cohésion sociale, lors de la présentation du Plan de cohésion sociale, en mars 2005.

http://archives.gouvernement.fr/villepin/chantiers/racisme_antimitisme_623/index.html

l'emploi. Aujourd'hui, on met en avant le rôle structurant de l'économie, sur les infrastructures mais aussi sur les populations, tout en appelant à une plus grande solidarité afin de maintenir la cohésion sociale de la ville et éviter la fragmentation du système.⁹⁶

1.2.2. Le renouvellement urbain est avant tout une opération volontariste ...

... Où des tensions existent

Le renouvellement urbain est une opération volontariste d'une certaine ampleur visant à transformer une zone urbaine existante. Cette définition permet de préciser une localisation dans un contexte urbain.

Des situations très diverses peuvent être envisagées comme la volonté de lutter contre la dégradation architecturale ou sociologique d'un quartier, la mise en valeur d'une friche industrielle, la densification d'un quartier, la transformation d'un quartier suite à l'impact d'une infrastructure majeure comme une gare, une ligne de tramway, un équipement culturel... Qui dit renouvellement urbain, dit opération volontariste et concertée entre acteurs publics et privés, opération généralement d'ampleur s'intégrant dans diverses autres formes d'interventions urbaines avec un impact économique et social, à différentes échelles.

Ainsi, ces actions contribuent à améliorer le cadre bâti d'un quartier, qu'il s'agisse de recréer un paysage « naturel », d'intervenir sur l'urbanisme (rues, places...), de créer ou recréer des équipements collectifs, de transformer des bâtiments par démolition ou remodelage, de construire ou reconstruire des logements et des bâtiments d'activités...

En France, le comité interministériel des villes⁹⁷ du 14 décembre 1999 a défini un programme national de renouvellement urbain et fait du grand projet de ville⁹⁸ l'instrument central de la politique de la ville⁹⁹. L'objectif du renouvellement urbain, poursuivi par les GPV et par les opérations de renouvellement urbain¹⁰⁰, est la relance de quartiers (d'habitat social prioritairement, mais pas exclusivement) en déshérence moyennant une intervention très volontaire et diversifiée sur l'habitat, l'emploi, la sécurité, l'école... Le concept de renouvellement urbain implique un réinvestissement sur des sites ayant un potentiel

⁹⁶ BADARIOTTI D., 2006, op cit.

⁹⁷ CIV : Comité interministériel des villes.

⁹⁸ GPV : Grand projet de ville.

⁹⁹ CHOAY F., MERLIN P., *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, Quadrige, 2015, pp. 663-664.

¹⁰⁰ ORU : Opération de renouvellement urbain.

économique sous-utilisé, un remodelage des quartiers avec une part de démolition-reconstruction qui complète la réhabilitation de l'habitat existant. Il implique aussi une nouvelle articulation des quartiers avec le reste de la ville (nouveau dessin des voiries, développement des transports en commun).

Les villes doivent devenir les initiatrices des projets et mobiliser les différents opérateurs. Elles ont la légitimité pour le faire et doivent s'impliquer à un niveau élevé (maire ou adjoint à forte délégation) et mettre les différents services municipaux au service de l'objectif commun. Il s'agit de fédérer la population autour des projets. Le renouvellement urbain implique l'engagement de l'Etat sous différentes formes, des partenaires financiers, dont la Caisse des dépôts et consignations et Action Logement, des maîtres d'ouvrage publics et privés, des structures d'intervention foncière et diverses associations. Cela nécessite une direction de projet sous mandat de la municipalité ou de la structure intercommunale compétente. La direction de projet peut rester aux responsables locaux ou être confiée à un opérateur (SEM¹⁰¹, OPAC¹⁰², SPI...). Le projet est institué pour cinq à dix ans et, moyennant des études de faisabilité, il est assorti de programmes d'actions successifs. Des indicateurs enregistrent le degré de réalisation des objectifs.

Cette politique des GPV et des ORU a été confirmée dans ses grandes lignes lors du changement de majorité issu du scrutin législatif de 2002, moyennant un changement terminologique : on parle désormais de rénovation urbaine. La loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1^{er} août 2003 vise, entre autres, une réduction des inégalités dans les zones urbaines sensibles¹⁰³ et entre celles-ci et le reste des zones urbanisées, moyennant des objectifs en termes de logement, d'emploi, de développement économique, de transport, de scolarité, d'accès à la santé et de sécurité publique.

En France, un programme national de rénovation urbaine¹⁰⁴ a été adopté, qui représentait un très ambitieux investissement : 30 milliards d'euros sur 5 ans (2004-2008), et devait en particulier rénover l'habitat par de très nombreuses démolitions, constructions ou restructurations. Ce programme s'appuie sur l'ANRU¹⁰⁵ nouvellement créée, par où transiteront les financements de l'Etat et des divers partenaires vers les opérateurs définis par les collectivités territoriales. Ce programme a été prolongé jusqu'à la fin 2015 (et les crédits

¹⁰¹ SEM : Société d'économie mixte.

¹⁰² OPAC : Office public d'aménagement et de construction.

¹⁰³ ZUS : Zones urbaines sensibles.

¹⁰⁴ PNRU : Programme national de rénovation urbaine.

¹⁰⁵ ANRU : Agence nationale de rénovation urbaine.

d'Etat portés à 12 milliards pour 45 milliards de travaux) pour achever les projets en cours. Il est aujourd'hui suivi par un nouveau programme national de rénovation urbaine¹⁰⁶ couvrant la période 2014-2024, qui bénéficiera de 5 milliards d'euros de crédit d'État.

On retrouve ce type de programme en Wallonie. Ainsi, la ville de Verviers bénéficie de programmes de rénovation physique de quartiers (aménagement d'espaces verts et places, reconditionnement de voiries et réhabilitation de logements publics, assainissements d'îlots et suppressions de « taudis », ...) : selon une approche participative de la population (habitants, commerces, associations, ...), dans le but d'améliorer la qualité de leur cadre de vie. Cela se fait grâce à des aides régionales, des partenariats « public/privé » et des fonds communaux¹⁰⁷.

En France et en Belgique, ce type d'opération est soumis à une réglementation. En France, le renouvellement urbain figure dans le titre de la loi du 13 décembre 2000, loi « Solidarité et renouvellement urbains ». Pour autant, cette loi ne définit pas ce qu'est le renouvellement urbain ; c'est également le cas en Belgique. Néanmoins, les termes de « rénovation urbaine » sont plus utilisés : la législation française crée, dès 1958, un régime spécifique pour les opérations de rénovation urbaine. Celui-ci a été abandonné depuis, mais le terme est réapparu dans le vocabulaire juridique avec la loi du 1^{er} août 2003 adoptant le programme national de rénovation urbaine. Ce terme de rénovation est également conçu comme une des quatre modalités du renouvellement urbain dans la législation wallonne.

À la suite des Cahiers du GRIDAUH¹⁰⁸, nous pouvons rappeler la typologie des actions de renouvellement urbain en utilisant alternativement deux critères, celui de leur contenu et celui de leurs objectifs. Il existe quatre types d'opérations :

- la rénovation urbaine, parfois qualifiée de réaménagement en Belgique ou de restructuration, permet le remplacement total ou partiel du bâti existant généralement insalubre ou de faible qualité par des constructions nouvelles voire un grand équipement structurant. C'est une opération lourde qui nécessite une intervention massive des pouvoirs publics. Cependant, les rénovations « au bulldozer » ont parfois laissé la place à des interventions plus respectueuses du passé. Les grandes opérations de rénovation urbaine ont aujourd'hui tendance à prendre la forme de reconversion ou de remodelage d'un ou plusieurs îlots lorsqu'ils concernent les centres des villes. Dans les quartiers périphériques dont l'urbanisation date des années 1960

¹⁰⁶ NPRU : Nouveau programme de rénovation urbaine.

¹⁰⁷ www.verviers.be

¹⁰⁸ RENDERS D., MORAND-DEVILLER J., TANQUEREL Th., DUTU M., PRIET F., *Le renouvellement urbain en Europe*, Les Cahiers du GRIDAUH, n°27, 2014, pp17-20.

et 1970 en général, les grandes barres et les tours d'immeubles sont progressivement détruites. Ce type d'action implique généralement l'établissement d'une planification de zone, l'utilisation de procédures foncières et un transfert de population.

- la restauration, ou réhabilitation, sont des opérations différentes portant sur l'habitat existant qui est maintenu : cela va du confort, de l'habitabilité, de l'éco-compatibilité à la structure, la forme architecturale. La réhabilitation permet de rénover sans détruire, sans raser, à la différence de la rénovation. Elle suppose le respect du caractère architectural des bâtiments et du quartier concerné. Les opérations de réhabilitation bénéficient, en France, de financements et d'encadrements dédiés tels que ceux de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat¹⁰⁹ et autres dispositifs spécifiques (PACT-ARIM¹¹⁰, ZPPAUP...). Mais, ces programmes de réhabilitation de certains quartiers ou îlots des centres villes, dont le bâti se trouve requalifié, provoquent souvent une hausse des prix du foncier, des loyers et peuvent favoriser la concentration de populations plus aisées que celles précédemment présentes. Ce processus concerne surtout les jeunes actifs sans enfants ou les populations plus âgées ;
- la reconversion, ou requalification ou réaménagement (en Belgique, on parle de « site à réaménager »), consiste à transformer et utiliser à d'autres fins des friches industrielles, des sites pollués... ;
- enfin, la régénération ou revitalisation ou redynamisation correspond à l'ensemble des opérations participant à la politique de la ville comme à Tourcoing.

Ces différentes opérations correspondent à des objectifs bien ciblés de développement économique, de protection du patrimoine culturel et historique, mais aussi de cohésion sociale. Il s'agit donc d'une série d'opérations coordonnées « destinées à revaloriser un site urbain dégradé, désaffecté ou paupérisé en y mettant en œuvre les principes de mixité sociale et de diversité urbaine »¹¹¹ ; opérations qui concernent divers cas de figures :

- les grands ensembles de logement social. Ces grands ensembles font de plus en plus souvent l'objet de « rénovation urbaine » qui consiste à détruire des immeubles d'habitat collectif dégradés et/ou marqués par des difficultés sociales et à en construire

¹⁰⁹ ANAH : Agence nationale de l'habitat.

¹¹⁰ Le Mouvement PACT est un réseau associatif au service des personnes et des familles, pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie. En 1942 est créé le premier centre PACT (Propagande et action contre les taudis), par un des jeunes bénévoles, Jean Pila, à Lyon. En 1966, les Pact proposent à l'Etat d'expérimenter sur 7 villes des opérations groupées de restauration immobilière étendues à tous les logements d'un quartier : les OPAH naissent. Les Pact se composent désormais d'Arims (associations pour la restauration immobilière). La Fédération des PACT et la Fédération Nationale HABITAT ET DEVELOPPEMENT ont fusionné le 20 Mai 2015. Cette fusion a donné naissance à la Fédération SOLIHA, Solidaires pour l'habitat.

www.soliha.fr

¹¹¹ DEMOUEVAUX J.-P., *La notion de renouvellement urbain*, DAUH 2002, n°6, p.125.

d'autres, moins denses, avec en parallèle des équipements et des espaces publics. En France, ces transformations peuvent être financées par l'Agence nationale de la rénovation urbaine.

- les friches sont le principal gisement de renouvellement urbain en France et Belgique où elles sont considérées comme des « sites à réaménager ».
- les quartiers à restructurer, à revitaliser, à transformer ou à densifier. Les opérations les concernant ont pour objectif d'avoir un effet d'entraînement sur le reste du quartier.

1.2.3. Le cas particulier de la rénovation urbaine

En France, cette opération de démolition, en vue d'une construction nouvelle, d'un secteur urbain occupé par des logements, des activités ou de façon mixte est une opération d'ensemble qui concerne la totalité, ou l'essentiel, du bâti d'un secteur.

Pour Françoise Choay, Pierre Merlin (2015)¹¹², elle peut être motivée :

- par la mauvaise qualité des bâtiments ; l'insalubrité de certains quartiers anciens a été à l'origine des opérations massives de rénovation urbaine des années 1960 et 1970 ; la délinquance qui y trouvait parfois refuge est également évoquée ;
- par leur inadaptation : on rénove ainsi des quartiers d'usines ou d'entrepôts pour construire des logements ; des secteurs d'habitat vétuste pour construire des ensembles de bureaux ou des logements modernes, le voisinage d'une opération de voirie...
- par leur insuffisante occupation du sol ou par leur inadaptation à la circulation automobile.

La rénovation urbaine a existé à toutes les époques. Nous avons déjà cité les transformations de quartiers entiers de Paris par Haussmann. Mais, sous la double poussée des doctrines de l'urbanisme progressiste et de la spéculation foncière, la rénovation urbaine a été mise en pratique depuis les années 1950. Elle a été réglementée en France par le décret du 31 décembre 1958, qui a permis les grandes opérations de rénovation des années 1960, en particulier en région parisienne ; puis par la loi de 1965 et celle de 1970.

¹¹² CHOAY F., MERLIN P., *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, Quadrige, 2015, pp. 664-666.

La rénovation urbaine est une opération lourde qui nécessite une intervention massive des pouvoirs publics :

- sur le plan institutionnel, par mise en place d'un organisme aménageur qui acquerra les bâtiments, les démolira, relogera les occupants, établira le plan de l'opération, aménagera les terrains et les cèdera à des constructeurs ;
- sur le plan juridique, pour permettre l'expropriation ;
- sur le plan financier, le plus souvent, en particulier en début d'opération, en raison du coût des infrastructures à réaliser et du délai inévitable entre les acquisitions et les premières cessions.

On a reproché à la rénovation urbaine :

- sur le plan social, de rompre les liens de quartier pour les habitants logés ailleurs et de favoriser la formation de quartiers aisés ou de centres de bureaux de luxe ;
- sur le plan économique, de permettre, au prix d'aides publiques importantes, des bénéfices importants pour les opérateurs intervenant en fin de processus ;
- sur celui de la morphologie urbaine, d'opposer brutalement les quartiers rénovés aux caractéristiques du tissu urbain antérieur et de celui des quartiers voisins.

Ces critiques ont conduit à limiter ces opérations. En 1976, le fonds d'aménagement urbain est créé. Celui-ci n'accorde que des subventions spécifiques et non plus des subventions globales d'équilibre. Des alternatives à la rénovation urbaine sont apparues, au moins en ce qui concerne les logements : les procédures d'amélioration de l'habitat ancien et en particulier la réhabilitation. Celle-ci ne peut cependant concerner les immeubles les plus vétustes dont le gros œuvre est en très mauvais état. Mais la démolition s'opère de plus en plus après étude du cas de chaque immeuble et non plus de façon systématique. Si la reconstruction dans ces conditions est plus délicate et souvent plus coûteuse, elle maintient une continuité dans l'évolution du tissu urbain.

L'expression « rénovation urbaine », improprement attachée aux opérations de démolition-reconstruction, a été reprise dans un sens plus large et plus conforme à l'étymologie, au début des années 2000, remplaçant celle de renouvellement urbain, elle-même employée depuis les années 1990. L'intitulé de la loi Borloo du 1^{er} août 2003 (loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine) l'a consacrée. Cette loi lance un programme national de rénovation urbaine, nouvelle tentative pour traiter le problème des banlieues en difficulté. Le programme prévoyait, pour la période 2004-2008, une offre nouvelle de 200 000 logements sociaux par remise sur le marché de logements vacants

et par construction dans les ZUS¹¹³ ou dans les agglomérations dont elles font partie, ainsi que la réhabilitation de 200 000 logements locatifs sociaux et la démolition de 200 000 logements vétustes ou inadaptés. Pour assurer la réalisation de ce programme, la loi a prévu la création d'une Agence nationale pour la rénovation urbaine avec le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial. Cette agence accorde des concours financiers aux collectivités territoriales, aux EPCI¹¹⁴ compétents et aux établissements publics ou privés conduisant des opérations de rénovation urbaine, avec lesquels il passe des conventions. Ces opérations concernent l'aménagement urbain, la réhabilitation, la résidentialisation¹¹⁵, la démolition-construction de logements sociaux, la création ou la réhabilitation d'équipements publics ou collectifs, la réorganisation d'espaces économiques ou commerciaux...

La rénovation urbaine existe aussi en Région wallonne depuis le début des années 1970. Son histoire est émaillée d'une succession d'arrêtés prenant en compte à chaque fois de nouveaux problèmes. Certaines villes sont menacées par leur forte croissance, tandis que d'autres le sont par un manque d'initiative ou d'incitation à l'expansion. Corrélation et conflit apparaissent clairement lorsqu'on met en balance les huit fonctions urbaines (habitat, industrie, artisanat, commerce, administration et bureaux, enseignement, soins médico-sociaux, tourisme) et que l'on met en évidence les rapports qu'elles génèrent.

Parmi les facteurs de dégradation du milieu urbain, on peut citer, entre autres l'éclatement des fonctions et la création de quartiers monofonctionnels, l'implantation massive du secteur tertiaire, l'abandon par les entreprises de bâtiments désaffectés, le vieillissement du patrimoine immobilier, l'exode, la circulation automobile et le parking, les grandes saignées dans le tissu traditionnel, la mauvaise intégration des constructions neuves, la défiguration des façades à des fins commerciales, le changement brutal d'échelle, l'incertitude qui plane quant à l'avenir de certains quartiers, le désintéressement général.

Face à ces problèmes, la rénovation urbaine poursuit des objectifs très variés qui entrent dans les aspirations du développement durable, d'un mieux vivre ensemble, tout au moins sur le papier :

- maintien de l'animation des centres urbains ;

¹¹³ ZUS : Zones urbaines sensibles.

¹¹⁴ EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale.

¹¹⁵ Cette notion est apparue depuis une dizaine d'années. Ce néologisme qualifie le traitement, non seulement des logements, mais aussi de l'espace urbain environnant afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants ; il a été appliqué surtout aux quartiers de logement social. La résidentialisation peut faire émerger des résidences facilement appropriables par les habitants et les valoriser.

- maintien d'un habitat diversifié pour toutes les classes de la population ;
- amélioration de la qualité des logements, et du cadre de vie en général ;
- assainissement d'îlots et suppression des taudis ;
- préservation et mise en valeur de l'héritage architectural et culturel ;
- gestion économe du patrimoine immobilier et utilisation rationnelle du sol et des équipements ;
- respect des structures sociales existantes ;
- participation accrue de la population...

Le problème de la rénovation urbaine ne doit pas seulement être compris comme un travail de construction, mais comme la nécessité de résoudre un retard social, dans lequel se trouvent les gens des vieux quartiers. Ce retard social ne s'exprime pas seulement par un logement inférieur, mais est aussi lié à la possession de moins de possibilités de profiter des potentialités qu'offre la société de consommation contemporaine. La rénovation d'un quartier peut alors s'interpréter comme une contribution à la suppression de ce retard social. Les opérations de rénovation ne peuvent pas se limiter à la réhabilitation des logements mais doivent concerner tout l'environnement de ceux-ci. Ces opérations doivent intégrer la totalité des travaux découlant d'une décision globale d'aménagement dont l'objectif final est la restructuration urbaine.

Des outils complémentaires

Ainsi, que ce soit en France ou en Belgique, et en particulier en Wallonie, il n'existe pas d'outil unique. Le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie¹¹⁶ a institué plusieurs outils complémentaires, en partie déjà cités ci-dessus : les sites à réaménager, la revitalisation urbaine, la rénovation urbaine, le périmètre de remembrement urbain. Plusieurs acteurs peuvent initier un renouvellement urbain : la personne de droit public à l'initiative de la mise en œuvre des différentes procédures varie : Région wallonne, commune, intercommunalité... et la décision relève toujours du Gouvernement wallon qui arrête le périmètre du site à réaménager/de revitalisation urbaine/de rénovation urbaine/de remembrement urbain.

¹¹⁶ CWATUPE : Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie.

Finalement, la notion de renouvellement urbain correspond donc à des politiques publiques, c'est-à-dire un ensemble d'actions mises en œuvre par des autorités publiques, ou sous leur contrôle, qu'il s'agisse de collectivités territoriales ou de l'État.

Ce concept de renouvellement urbain, fait également référence à la restauration immobilière qui remet en état, modernise ou démolit pour transformer l'habitabilité d'un ou de plusieurs immeubles ; la réhabilitation et la rénovation urbaine. Ces actions, si elles valorisent le patrimoine, sont autant d'éléments participant à une vision plus durable des territoires, à l'amélioration de l'image des espaces concernés, mais aussi à l'attractivité des territoires tourquennois et verviétois.

1.3. QUELLES INTERACTIONS ENTRE CES DEUX CONCEPTS ?

Il est nécessaire de réfléchir à l'attractivité pour créer la ville de demain, mais aussi de comprendre comment le patrimoine, la patrimonialisation, peuvent, par l'attractivité et le sentiment d'appartenance et de fierté, être les alliés de cette régénération urbaine.

Pour reprendre la définition de Fabrice Hatem (2004)¹¹⁷, on peut voir l'attractivité comme « *la capacité pour un territoire d'offrir aux acteurs des conditions qui les convainquent de localiser leurs projets sur leur territoire plutôt que sur un autre* », ou encore comme « *la capacité d'attirer de la main d'œuvre qualifiée et des compétences comme des moyens pour favoriser le développement économique et la régénération urbaine* » (OCDE, 2005).

1.3.1. Les critères définissant l'attractivité d'un territoire urbain

Dans un contexte de décentralisation, mondialisation et de développement des communications, la compétition entre les villes s'est considérablement accrue. L'attractivité, enjeu majeur pour les villes, est une notion omniprésente dans les politiques urbaines actuelles. Aujourd'hui, le pouvoir d'attraction des villes se joue, grâce à la mise en place de politiques de redynamisation, sur leur capacité à attirer l'attention et faire venir populations et activités. Ces politiques s'appuient sur des projets de renouvellement urbain, surtout dans le cas des villes affectées par la désindustrialisation. Les projets urbains jouent donc de plus en plus un rôle important dans ce marketing urbain. C'est ce que Nicolas GENAILLE explique à travers le concept de projet « *flagship* »¹¹⁸. Il rappelle que « *dans la langue anglaise, le flagship est le vaisseau amiral, le bâtiment duquel les ordres sont donnés* ». Au niveau de l'aménagement, les projets « *flagship* » ont un double rôle : symbolique et communicationnel et visent l'amélioration de l'image d'une ville.

Aujourd'hui, l'attractivité est l'une des préoccupations de plus en plus prégnantes des élus locaux et de leurs services de développement. D'ailleurs, l'on confond souvent les acteurs territoriaux avec les territoires qu'ils représentent et dont ils défendent les intérêts économiques. Elle explique une grande partie des investissements, le choix de l'accueil d'activités et de communication qui participent au développement d'une ville ou d'une

¹¹⁷ HATEM F., « Attractivité : de quoi parlons-nous ? », *Pouvoirs Locaux*, n°61 II/2004, 154p.

¹¹⁸ GENAILLE N., « Flagship : projet d'image, tactique de développement ? », *L'attractivité territoriale : perception, identification* – IAAT - Novembre 2008

agglomération. L'attractivité d'un territoire (quartier, ville, agglomération, communauté d'agglomération, etc.) est sa capacité à attirer à un moment donné l'implantation de facteurs de production (le capital, la main-d'œuvre, l'innovation), d'hommes (habitants, étudiants, touristes). Mais, sa condition première est son insertion dans les réseaux et l'accessibilité la conditionne. L'accessibilité est le second vecteur de la dynamique de développement urbain.

La notion d'attractivité est généralement considérée comme un caractère positif, facteur de dynamique pour un territoire. Elle est donc liée à l'accessibilité, c'est-à-dire à l'ensemble des possibilités permettant de relier deux lieux par un déplacement ou permettant l'accès à un certain nombre de services, tels des grandes écoles ou des réseaux performants (haut débit, transports rapides ...). Les acteurs économiques choisissent les territoires où ils décident de s'implanter car représentant des avantages concurrentiels, mais aussi des aménités environnementales. L'attractivité d'un territoire est donc sa capacité à attirer diverses entreprises, capitaux, événements, populations... La notion d'attractivité est devenue un leitmotiv de tous ceux qui s'intéressent aux territoires, à l'économie, au social, à l'évolution des sociétés, du local au mondial.

De nombreux critères permettent de mesurer et de participer à l'attractivité d'un territoire. Il y a bien entendu la desserte. Le réseau se doit être multimodal : routes, canaux, voies ferrées, métro, tramway, axes piétons, cyclistes mais surtout intermodal c'est-à-dire qu'il doit jouir d'interfaces, de plates-formes d'échanges. Mais, d'autres éléments participent au renforcement de l'attractivité : le marché de l'emploi et la main d'œuvre (qualifiée ou non) ; les aménités et ressources. Certains de ces critères sont le fait d'une politique volontariste des élus : des aides diverses (TVA réduite, subventions...), des services multiples et diversifiés : administratifs, culturels, universitaires, etc.

Mais cette notion d'attractivité ne peut donc s'appréhender sans une approche relevant également du marketing territorial, c'est-à-dire l'effort de valorisation des territoires à des marchés concurrentiels pour influencer, en leur faveur, le comportement de leurs publics par une offre dont la valeur perçue est durablement supérieure à celle des concurrents. L'attractivité est à la base du marketing territorial, c'est-à-dire de l'appropriation, par les territoires des principes du marketing marchand, afin d'être désirables. Cette activité est généralement pilotée par des agences de développement pour le compte d'acteurs publics ou privés »¹¹⁹.

¹¹⁹ *L'attractivité territoriale : perception, identification* – IAAT - Novembre 2008

Certains critères jouent un rôle négatif et jouent en défaveur de cette attractivité. Cela peut être l'importance des friches industrielles à l'abandon dans le paysage urbain ; une mauvaise desserte et, par exemple, un engorgement important de certains quartiers aux heures de pointe ; une main d'œuvre peu qualifiée ou trop chère (selon ce que cherchent les entreprises).

1.3.2. Attractivité relative et compétitivité

Un nombre grandissant d'économistes considèrent qu'une partie des pays d'Europe occidentale est désormais loin derrière les économies les plus dynamiques d'Asie- notamment du fait que ces dernières ont su adopter et mettre en œuvre des politiques de développement ambitieuses plus propices aux investissements à long terme. En France, une étude¹²⁰ publiée en 2010, réalisée par le Crédit foncier de France et l'Université Paris-Dauphine sur l'attractivité des 100 plus grandes agglomérations françaises, évaluées (pour la période 1995-2006) à partir de leur solde migratoire et d'une série de 200 caractéristiques urbaines, confirme la tendance à l'héliocentrisme : hormis quelques exceptions, les villes du sud sont globalement plus attractives que celles du nord de la France, phénomène qui selon certains prospectivistes pourrait changer dans les décennies à venir si le réchauffement climatique, l'occurrence et la gravité des canicules continuent à progresser. Il faut toutefois distinguer entre différents types d'attractivité, touristique, résidentielle ou économique par exemple, car ils n'ont pas les mêmes cibles et peuvent donc entrer en conflit.

Les études de l'économiste français Laurent DAVEZIES (2008)¹²¹ démontrent bien qu'en voulant attirer trop de touristes en Île de France, on risque de faire partir les résidents, l'arrivée massive de touristes induisant une augmentation du coût de la vie, mais pas forcément une amélioration de sa qualité. Néanmoins, les expériences menées sur l'ensemble des territoires ont montré leurs limites, voire leurs aspects négatifs : une standardisation de ces nouveaux espaces dits de consommation (on attire en effet des consommateurs potentiels) et un phénomène de gentrification (départ des populations les plus modestes).

¹²⁰ <http://www.dauphine.fr/fr/actus/detailactu/article/etude-sur-lattractivite-residentielle-des-100-plus-grandes-agglomerations-francaises.html>

¹²¹ DAVEZIES L., *La République et ses territoires : La circulation invisible des richesses*, 2008, Paris, La République des Idées, Seuil, 110 pages

La notion d'offre territoriale, c'est-à-dire les caractéristiques territoriales mises en avant pour promouvoir et susciter l'attractivité d'un territoire ¹²² (THIARD, 2007) est une garantie pour l'attractivité d'un territoire. Le projet urbain¹²³ peut aussi être vu comme l'offre territoriale globale capable de valoriser l'identité d'un territoire à travers la construction d'une image marketing. L'attractivité d'un territoire concerne en effet aussi les espaces de la ville, son patrimoine, ses services, sa vie locale et son ambiance. Il faut donc trouver un positionnement pour ce dernier. Son but est d'attirer des flux globaux, de touristes, visiteurs, résidents... La compétitivité d'un territoire quant à elle, liée essentiellement à la capacité de produire, peut se mesurer à plus petite échelle (région, État) et elle cible les flux monétaires. Le plus difficile est de retenir les entreprises et résidents qui ne sont pas conditionnés par les mêmes facteurs.

1.3.3. La perception de l'attractivité : le patrimoine peut-il devenir l'allié de la régénération urbaine ? Quelle place y occupe le patrimoine ?

La perception de l'attractivité varie selon un certain nombre de critères. Elle est d'abord relative à l'époque considérée. Par exemple, un territoire de type bassin minier qui était très attractif au XIX^e siècle, ne l'est plus avec les crises sidérurgiques et carbochimiques, mais peut le redevenir, tout au moins en partie, après requalification et verdissement des friches industrielles. Bien entendu, l'attractivité ne tient pas uniquement de ces éléments, loin de là. Une ancienne friche industrielle, transformée en bâtiment hyperconnecté et agréable à l'œil ne sera pas l'unique élément qui fera venir des entreprises. Mais il y participera.

L'attractivité varie selon le type d'acteur économique. Néanmoins, malgré une certaine part de subjectivité, la plupart des acteurs économiques s'entendent sur les critères de l'attractivité. Certains organismes essaient de classer les pays ou les territoires en fonction d'indicateurs d'attractivité, par exemple en mesurant les investissements directs étrangers sur un territoire, un indicateur parmi d'autres. Les critères d'attractivité sont en fait souvent confondus avec les facteurs de localisation, soit des variables qui agissent habituellement sur les décisions de localisation des entreprises ou des personnes.

Cependant, l'attractivité peut être aussi définie par d'autres éléments, plus « sensibles », qui participent à une certaine fierté de la population locale ainsi qu'à la création

¹²² THIARD P., « Attractivité et compétitivité : offre territoriale, approches marketing et retombées », *L'attractivité des territoires : regards croisés*, actes des séminaires du Plan urbain, architecture, construction (PUCA), février–juillet 2007, Paris : Ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, p. 47-48.

http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/actes_attr_territoires.pdf

¹²³ INGALLINA P., *Le Projet Urbain*, « Que sais-je ? », PUF, Paris, 2008, 127 p.

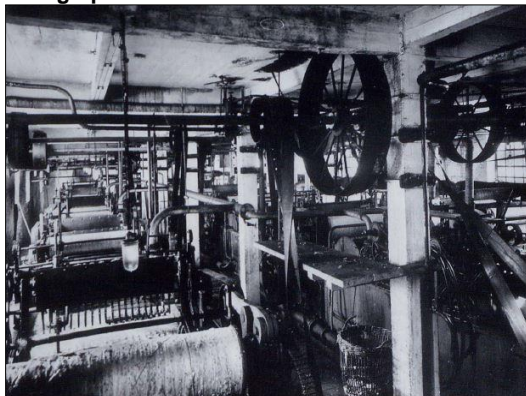
d'un sentiment d'appartenance. Ces éléments sont aussi bien l'histoire collective du territoire, sa sociologie, paramètre important, son patrimoine, l'architecture et son originalité, des symboles ou objets d'attachement et de fierté des habitants... Ils permettent de comprendre pourquoi et comment ces deux notions que sont le patrimoine et la régénération urbaine sont essentielles à Tourcoing et à Verviers, villes au passé industriel et lainier.

1.3.3.1. Une histoire particulière, celle des villes lainières

Pendant un siècle (1870-1973), les industries lainières française et wallonne ont été parmi les premières du monde grâce à leur vitalité, leur technicité, leur production.

Ainsi, dans le dernier tiers du XIX^e siècle et jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, le complexe de Roubaix-Tourcoing s'affirme avec l'essor de la laine peignée. Ce territoire représente 70% du chiffre d'affaires de l'industrie lainière française en 1913¹²⁴. Verviers connaît également ce type d'évolution, avec, dès la première moitié du XIX^e siècle, une mécanisation précoce et rapide : les plus gros fabricants installent leurs machines à vapeur dans le fond de vallée (Photographie n°8). Cette activité industrielle s'intensifie jusqu'au début du XX^e siècle notamment par l'apparition d'industries de fabrication de machines textiles.

Photographie n°8 : Léviathan chez Simonis en 1926.



Source : JORIS F. (dir.), PIERRE M., *Le pôle d'archéologie industrielle du Solvent à Verviers, t. 1 : Contexte historique et architectural, machines textiles et installation de « solvantage »*,¹²⁵

¹²⁴ DAUMAS Jean-Claude, « L'industrie lainière en France : un siècle de mutations (1870-1973) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°47, 1997, pp. 14-20.

¹²⁵ JORIS F. (dir.), PIERRE M., *Le pôle d'archéologie industrielle du Solvent à Verviers, t. 1: Contexte historique et architectural, machines textiles et installation de « solvantage »*, Namur, Institut du patrimoine wallon (coll. « Les dossiers de l'IPW », 25), 2017, 361 pp.

1.3.3.2. Une originalité architecturale au cœur d'une appropriation populaire

Parallèlement, cette industrialisation s'accompagne du développement de quartiers ouvriers avec leurs maisons ouvrières, mais aussi bourgeoises, et surtout leurs usines qui parfois ressemblent à de véritables châteaux forts de l'industrie. Un ample processus d'organisation de la production se développe d'ailleurs avec la concentration des ouvriers et l'intégration des entreprises. Cette originalité architecturale est perceptible dans le paysage urbain, encore aujourd'hui.

1.3.3.3. Des symboles, objets d'attachement et de fierté des habitants

La mise en protection et en valorisation permet de protéger l'ensemble du patrimoine industriel, dont un patrimoine qui peut être qualifié de « mineur »¹²⁶ (un patrimoine marquant la mémoire d'un territoire vécu : ancienne usine, habitat ouvrier, vieux commerces, parc, savoir-faire) de la part de certains acteurs qui interviennent dans la protection du patrimoine. Ce type de patrimoine n'attire pas l'attention des grandes instances et ne justifie pas de mesures de protection ou de fonds importants. Pour autant, ces éléments patrimoniaux sont liés à l'histoire, la mémoire de groupes de population y ayant travaillé, vécu et font partie de l'imaginaire local.

Patrimoine et groupe social

Le patrimoine est facteur d'appartenance. La mobilisation de l'association ou du groupe s'intensifie si le patrimoine en question est menacé. À l'origine de beaucoup d'associations locales, on trouve une réaction de défense pour sauvegarder un monument, un quartier ou un site, menacés par des projets. Dans ce cas, l'opposition au projet revêt un caractère d'opposition sociale. Ce type de mobilisation se concentre bien plus sur un patrimoine de proximité, de caractère local, que sur des monuments majeurs et, souvent, participe à la réinsertion de l'élément patrimonial dans la vie quotidienne du quartier. Il est souvent proposé d'y installer le centre du quartier, voire les locaux de l'association elle-même. Dans ce cas, la démarche d'identification à un élément patrimonial se concrétise par le réinvestissement

¹²⁶ Ou « petit patrimoine », c'est-à-dire le patrimoine qui échappe souvent à la définition donnée par André Malraux.

concret de celui-ci. C'est le cas à Tourcoing avec par exemple l'îlot Stephenson ou la statue « La Penseuse » du parc Clemenceau¹²⁷, mais aussi autour du site de La Tossée¹²⁸.

Cette statue (Photographie n°9), réalisée au XIX^e siècle par le sculpteur Georges Van der Straeten, a été un élément important du parc urbain pendant un demi-siècle. Elle a subi des dégradations (bras et tête mutilés) et a été remise dans le hangar des jardiniers.

Photographie n°9 : La Penseuse, une statue symbole d'un quartier.



Source : LALOY AUX S., 2016.

Trente ans plus tard, un collectif d'habitants du centre social Belencontre-Phalempins a souhaité redonner vie à cette œuvre et a voulu créer un lieu de rencontre dans cet ancien quartier en pleine mutation et emblématique de l'évolution du riche passé industriel de la Ville de Tourcoing. Ils ont fait appel à Artconnexion, une structure de production en art contemporain et médiateur agréé par la Fondation de France pour l'action « Nouveaux

¹²⁷ GRAVARI-BARBAS Maria, « Le "sang" et le "sol". Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain », Colloque *Le territoire, lien ou frontière ? Identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales*, Paris, 2-4 octobre 1995.

¹²⁸ Vidéo « 2004 : la Tossée, histoire et fermeture du peignage », France3 - *Vu d'ici – Reportage*, 14 février 2004, 06m 41s.
<https://sites.ina.fr/la-manufacture/focus/media/R14346141>

commanditaires »¹²⁹. C'est à l'artiste espagnol Emilio Lopez-Menchero qu'a été confiée la tâche de redonner un aspect humain à la statue. Aujourd'hui, le corps d'origine, sculpté dans du marbre de Carrare, s'est vu ajouter de « nouveaux » éléments : la tête, les bras et un pied ont été refaits dans du granit veiné. Peter Maenhout, adjoint à la culture, Jean-Pierre Balduyck, maire honoraire et Emilio Lopez-Menchero ont accompagné le collectif des Nouveaux commanditaires pour dévoiler l'œuvre qui est visible sur le parvis des Lettres de la Médiathèque du quartier.

Le patrimoine est donc fondé sur la loi du « sang », sur une filiation directe entre le groupe producteur de richesses (devenues patrimoniales) et ses héritiers. Il est lié à la recherche des origines. Les associations de protection ou sauvegarde agissent au nom du groupe désigné comme l'héritier d'un bien ou d'un ensemble de biens, par opposition donc à un ensemble d'acteurs institutionnels, qui eux, voient leur légitimité mise en cause. Ce patrimoine joue un rôle fédérateur : légitimer des actions d'opposition aux pouvoirs institutionnels. L'élément patrimonial devient alors le « drapeau » d'un groupe, le fondement de sa résistance, l'objet de démarches concrètes, le pôle fédérateur.

Le processus d'identification au patrimoine est donc essentiel, puisqu'il permet non seulement la survie du bien patrimonial mais aussi l'identification d'un groupe, fédéré autour de l'élément patrimonial. D'ailleurs, un objet devient patrimonial lorsqu'une société estime que, en le détruisant, elle perdrait une trace importante de son histoire. Le patrimoine est donc un signe du rapport de cette société à son passé. Elle choisit des éléments qui sont pour elle des symboles de ce passé.

Ainsi, c'est le cas du café de Salah, jusqu'au décès de son propriétaire en 2019. Ce café, situé dans le quartier de l'Union est devenu un véritable symbole de la mémoire et de l'histoire du quartier et de ses ouvriers au moment où l'institution, représentée par l'aménageur de la SEM-Ville renouvelée, a lancé les travaux de renouvellement urbain. En 2011, Salah Oujdane veut garder son café situé dans ce quartier voué à la démolition. « Ce résistant urbain »¹³⁰ fait le buzz dans les presses régionale et nationale et est l'objet d'un documentaire, *Chez Salah - Ouvert même pendant les travaux*¹³¹ où l'on retrouve des habitants et anciens

¹²⁹ L'action Nouveaux commanditaires proposée par la Fondation de France permet à des citoyens confrontés à des enjeux de société ou de développement d'un territoire d'associer des artistes contemporains à leurs préoccupations par le biais d'une commande. Son originalité repose sur une conjonction nouvelle entre trois acteurs privilégiés : l'artiste, le citoyen commanditaire et le médiateur culturel agréé par la Fondation de France, accompagnés de partenaires publics et privés réunis autour du projet.

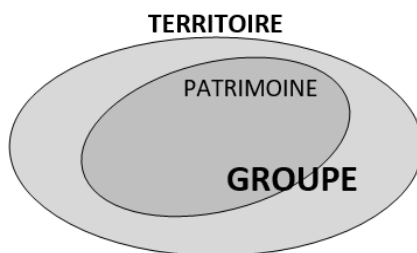
¹³⁰ KARBICHE R., « A Roubaix, « Chez Salah », le café fait toujours de la résistance », *DailyNord.fr*, 05 juin 2013 <https://dailynord.fr/2013/06/a-roubaix-chez-salah-le-cafe-fait-toujours-de-la-resistance/>

¹³¹ ARIKAN M., BOUFERKAS N., « Chez Salah - Ouvert même pendant les travaux », Tribu documentaires, CRRAV, 2012, 52 minutes http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_fiche_film/38058_1

salariés de l'Union, des membres d'associations exprimant leur besoin de garder des traces de LEUR passé. D'ailleurs le débat qui a suivi la première projection publique du documentaire (26 novembre 2011 à *La Condition Publique* de Roubaix) avait comme intitulé « *La rénovation urbaine : un outil de la guerre aux pauvres ?* ». Autour de ce lieu emblématique, ce sont aussi bien les habitants de souche que les déracinés, voire des populations plus jeunes, mais aussi parfois plus marginales, qui se sont fédérées et qui ont même parfois pris le pas d'un « combat » qui dépassait Salah.

À la suite de Maria GRAVARI-BARBAS (1996)¹³², nous pouvons donc dire que l'identification d'un groupe à un territoire est exprimée essentiellement à travers les éléments patrimoniaux *matériels*, portés par le territoire. Nous sommes ici dans un schéma où le groupe en question, installé sur un territoire (en l'occurrence urbain), adopte, en tant qu'*héritier* du groupe créateur, le patrimoine de son territoire. Dans ce cas de figure, il existe, pour le groupe, une correspondance territoire - patrimoine (Schéma n°4).

Schéma n°4: Comprendre l'identification d'un groupe à un territoire : se réapproprier un territoire patrimonialisé.



Source : GRAVARI-BARBAS M., 1996, p.58.

En Belgique aussi les conceptions en matière de patrimoine ont évolué avec le temps. Si la vision initiale était élitiste (là aussi seuls les églises et les châteaux paraissaient dignes d'être protégés), s'est développée - tout particulièrement durant les trois dernières décennies - une autre approche, plus large, confortée et légitimée par les travaux et conclusions scientifiques. Dans cette perspective, d'autres édifices – notamment ceux qui ont participé à la vie économique et sociale de la collectivité – méritent d'être protégés, non seulement parce qu'ils auraient la valeur d'éléments d'accompagnement de monuments plus remarquables, mais surtout pour eux-mêmes, en tant que témoignages de l'ordinaire et du quotidien, ou

¹³² GRAVARI-BARBAS M., 1996, « Le "sang" et le "sol" : le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain », *Géographie et culture*, n° 20, pp. 55-68.

comme souvenirs de temps révolus, ou encore comme symboles d'identité. Dans cette vision plus généreuse, et pour les mêmes raisons, les paysages, les sites et les espaces publics retrouvent également toute leur importance. Dans cette conception nouvelle du patrimoine, l'archéologie industrielle et l'architecture rurale traditionnelle, l'architecture bourgeoise et le logement populaire ont trouvé leur juste place. Depuis l'adoption de la Charte de Venise, la Déclaration d'Amsterdam et le déroulement de l'Année européenne du Patrimoine architectural (1975), les Wallons se sont mis à parler de conservation intégrée et de réaffectation, à des fins sociales ou culturelles, voire économiques et commerciales, des immeubles protégés et restaurés. L'évolution des idées a été telle que la politique du patrimoine est devenue indissociable de celles de l'urbanisme et de la rénovation urbaine.

Concomitamment à l'extension de la notion de patrimoine, la Région wallonne a eu le souci d'élargir l'audience et de stimuler l'intérêt de couches plus larges de la population. Cela s'est traduit dans différentes initiatives, qui se sont même situées au niveau des structures. C'est ainsi que la composition et le mode de fonctionnement de ce qui est devenu la Commission royale des monuments, sites et fouilles de la Région wallonne, ont été revus de manière à l'ouvrir à des sensibilités et des formations variées ainsi que dans le sens d'une réelle décentralisation.

Ainsi, les éléments que sont l'histoire, l'originalité architecturale, les symboles ou objets d'attachement font de l'espace urbain un territoire vécu et perçu¹³³, à l'opposé de l'espace aliéné né de la révolution industrielle, marqué par des fonctionnements de plus en plus mécanisés où le lien entre les populations et l'espace du quotidien se dégrade, ce qui s'accompagne d'une perte de lien. *A contrario*, en le réinvestissant, en se le réappropriant de par sa perception et sa pratique, l'homme et son espace s'harmonisent. L'espace vécu vise à l'épanouissement et au bonheur des individus.

Ces éléments participent à l'attractivité des territoires tourquennois et verviétois au même titre que l'accessibilité des lieux, et peut être même plus, puisqu'ils sont autant de liens d'attachement qui font la ville et qui participent à un mieux vivre ensemble. La méthode exposée dans les pages suivantes permettra de montrer quels sont les sources et outils qui m'ont permis de mieux saisir ces éléments, formant patrimoine et mémoire.

¹³³ FREMONT A., *La région, espace vécu*, PUF, 1976, 223 p.

CHAPITRE 2 :

QUELLE MÉTHODOLOGIE METTRE EN ŒUVRE POUR FAVORISER UNE RÉELLE SYNERGIE AINSI QU'UNE RENAISSANCE DURABLE DE CES VILLES LAINIÈRES ?

Travailler sur la question du patrimoine impose l'usage d'un certain nombre de sources, d'outils. Ceux-ci m'ont permis non seulement d'avoir de la matière, mais aussi de comprendre le rôle de ce patrimoine dans le tissu urbain, de saisir la diversité de ce patrimoine et son ancrage dans l'histoire et la mémoire des populations de Tourcoing et Verviers.

Ces sources et outils sont multiples. Il s'agit de sources historiques, de documents d'urbanisme, d'enquêtes, de cartes... qui sont autant de vecteurs d'informations, de témoignages, de données m'ayant permis de comparer les deux territoires étudiés, mais aussi d'analyser l'importance du patrimoine et son rôle dans le renouvellement urbain.

2.1. DES SOURCES VARIÉES AU CŒUR DE LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

La planification urbaine regroupe l'ensemble des documents d'urbanisme qui organisent les territoires. Ces documents traduisent un projet de territoire s'appuyant sur un diagnostic territorial, une évaluation environnementale, des études, des procédures juridiques et financières qui sont définies par des normes (lois et décrets) regroupées principalement dans le code de l'urbanisme. Dans le domaine de l'aménagement du territoire, les documents d'urbanisme sont des documents publics, plans, schémas, programmes et cartes qui cadrent l'aménagement et l'urbanisme à l'échelle d'un territoire ou d'un pays. Ces documents tendent à mieux intégrer la soutenabilité (écoquartiers, ville durable, HQE, etc.) et à faire l'objet d'un suivi plus exigeant vis-à-vis de leurs effets sur l'environnement et la société. Les principaux documents d'urbanisme utilisés sur les territoires étudiés sont nombreux. Ils m'ont permis de mieux connaître le terrain, de saisir les objectifs et les projets de territoires. Mais au-delà du plan local d'urbanisme qui présente, à l'échelle de la commune, son projet en matière d'aménagement, d'espaces publics, de paysage et d'environnement ; d'autres documents, comme le schéma de cohérence territoriale, qui cadre la politique urbaine et territoriale à

l'échelle d'un bassin de vie, les ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) créées par les lois de décentralisation de 1979 et aujourd'hui remplacées par les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), les cartes et cadastres, les inventaires... Ces documents d'urbanisme visent à répondre aux besoins quotidiens des habitants en habitations, commerces, services, lieu de travail et mobilité. Ils cherchent à préserver et développer la qualité du cadre de vie, en adaptant l'organisation territoriale selon la démographie, en promouvant la mixité sociale et en garantissant le maintien de la nature dans les secteurs urbanisés. Élaborés dans la très grande majorité des cas par les collectivités territoriales ou par leurs groupements, ils permettent de concrétiser un projet de territoire en concertation avec les habitants et, chacun à leur échelle, de donner un cadre aux projets de constructions et d'aménagement.

2.1.1. Les inventaires pour appréhender les patrimoines

2.1.1.1. Pourquoi inventorier ?

Le patrimoine est un héritage commun. Il concerne tout le monde. Sa gestion repose sur les principes de sa conservation ayant pour objectifs une politique globale de sauvegarde et de réhabilitation qui prenne en compte la valeur et le rôle de ce patrimoine pour la société. Ce concept a influencé l'élaboration des politiques partout en Europe et a considérablement élargi la notion même de patrimoine.

L'inventaire, de manière générale, est un état des lieux patrimoniaux à un moment donné, actualisable régulièrement. Les inventaires sont des outils de connaissance et de sensibilisation de ce patrimoine qui nous entoure. Ses objectifs sont de conscientiser tous les publics à la qualité par exemple de l'environnement bâti par une diffusion de l'information et de renforcer la reconnaissance des biens inscrits à l'Inventaire dans la gestion de l'urbanisme ou de l'aménagement du territoire.

Que ce soit en France ou en Belgique, il est indispensable de tenir compte du patrimoine, de le recenser, l'étudier et le faire connaître. Ainsi, en France, l'Inventaire général du patrimoine culturel s'occupe des éléments qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique. Fondé en 1964 par André Malraux, cet inventaire s'inscrit dans la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. Le champ d'investigation est vaste et embrasse l'ensemble des biens créés de main d'homme sur la totalité du territoire

national : architecture et urbanisme, objets et mobilier, qu'ils soient publics ou privés, sur une période allant du V^e siècle à 30 ans avant la date de l'enquête¹³⁴.

2.1.1.2. Une procédure relativement commune

Les inventaires sont le fruit d'un travail de terrain. Les biens sont repris selon un repérage systématique, commune par commune, et une analyse *in situ* fondée sur une série de critères et intérêts. Effectuée depuis l'espace public, la sélection des biens inscrits s'appuie avant tout sur une valeur patrimoniale déclinée selon l'échelle d'analyse, de classement.

Différents critères sont pris en compte pour classer un bien, quelle que soit l'échelle prise en compte par l'inventaire, même pour la liste du patrimoine mondial (Texte n°2). Il doit présenter un intérêt historique, archéologique, scientifique, artistique, social, technique, mémoriel, architectural, esthétique, urbanistique ou paysager et répondre aux critères d'authenticité, d'intégrité, de rareté et de représentativité. Ces critères, utilisés seuls ou combinés, servent de balises à l'inscription, et garantissent l'objectivité des choix.

Texte n°2 : Les critères de sélection pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial.

- (I) représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;
- (II) témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;
- (III) apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;
- (IV) offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;
- (V) être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;
- (VI) être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (Le Comité considère que ce critère doit préféablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères) ;
- (VII) représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles ;
- (VIII) être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la Terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification ;
- (IX) être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et

¹³⁴ <http://www.inventaire.culture.gouv.fr/>

d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins ;
(X) contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation *in situ* de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

Source : <https://whc.unesco.org>

2.1.1.3. Des inventaires pour identifier le patrimoine

L'inventaire est une recherche de terrain qui observe, analyse et décrit les œuvres « in situ » en s'appuyant sur les sources d'archives et la bibliographie disponibles. Aussi, chaque opération d'inventaire procède-t-elle par aire d'étude, fraction du territoire national qui sera explorée systématiquement, soit en s'attachant à toutes les composantes du patrimoine (opération topographique), soit à une seule de ses composantes (opération thématique). Le choix de l'aire d'étude et de ses limites, celui des partenaires et des procédures à mettre en œuvre pour chaque opération fait l'objet d'un Cahier des clauses scientifiques et techniques, projet scientifique qui fixe les enjeux et les moyens, et permet une bonne utilisation des résultats ainsi que leur évaluation. Les inventaires sont des entreprises documentaires dont le résultat des opérations, mis en forme selon des normes qui les rendent comparables, consultables et utilisables par tous, a surtout pour vocation d'enrichir la connaissance d'un patrimoine commun pour décider ensemble de son avenir. La plupart des inventaires, que ce soit en Belgique ou en France, sont accessibles par Internet et surtout, se déclinent à différentes échelles : patrimoine local/communal, patrimoine départemental/régional, patrimoine national, et même mondial avec celui de l'UNESCO.

En Belgique, depuis trois décennies, un *Inventaire du Patrimoine monumental* ainsi qu'une collection de *l'Architecture rurale de Wallonie* sont en cours de réalisation et de publication. Ces ensembles d'études - accessibles à tous puisqu'éditées - constituent une véritable somme en matière de patrimoine bâti. Elles sont à la fois la légitimation et le support pédagogique des politiques de conservation menées dans ce domaine. On pourrait y ajouter les *Atlas du Patrimoine architectural* des centres anciens protégés et les études de périmètres culturels et de protection des ensembles ruraux, de même que les *Atlas du sous-sol archéologique* des centres urbains anciens et la planification des sites d'intérêt archéologique (essentiellement en milieu rural). L'ensemble de ces travaux et publications permet d'avoir une bonne connaissance du patrimoine bâti et du patrimoine archéologique de Wallonie.¹³⁵ Ainsi, l'inventaire du Patrimoine de Wallonie est le résultat, depuis 1988, de la gestion du patrimoine

¹³⁵ LAMBOT J.-P., *Tourisme et patrimoine en Wallonie*, dans *Wallonie. Atouts et références d'une Région* (sous la direction de Freddy Joris), Gouvernement wallon, Namur, 1995, 15p.

culturel immobilier qui est réalisée par le Service public de Wallonie. En Wallonie, on dénombre près de 4 000 biens classés au titre de monument, de site, de site archéologique ou d'ensemble architectural. L'inventaire du patrimoine immobilier culturel (IPIC) constitue l'une des branches de l'Inventaire régional, tel que défini par l'article 11 du Code du Patrimoine (CoPat). Il a pour objectifs la connaissance, la protection et la gestion des biens inscrits, ainsi que la sensibilisation du public. L'inscription d'un bien à l'IPIC lui reconnaît une qualité patrimoniale. L'Inventaire régional est l'outil de recensement du patrimoine culturel immobilier de Wallonie. Initié en Belgique en 1966, sous l'égide du Ministère de la culture et sur l'impulsion du Conseil de l'Europe, l'Inventaire a depuis évolué, en parallèle avec l'élargissement de la notion de patrimoine. L'actuel Inventaire du patrimoine culturel immobilier met à jour et complète le premier Inventaire du patrimoine, publié entre 1973 et 1997 sous le titre « Le Patrimoine monumental de la Belgique – Wallonie »¹³⁶, qui recense plus de 30.000 biens. Une actualisation de cet Inventaire initial est mise sur pied en 1998, publiée de 2004 à 2011 dans la collection « Inventaire du patrimoine architectural et territoires de Wallonie »¹³⁷. En actualisation permanente, l'Inventaire est désormais uniquement publié via le web, sur site Internet. Celui-ci constitue le principal support de recherches pour les acteurs de l'urbanisme, les architectes et les particuliers. Les communes peuvent également prendre l'initiative de réaliser un inventaire du patrimoine qu'elles veulent mettre en avant sur leur territoire. À cette fin, elles font appel aux agents en charge de l'inventaire régional à l'AWaP¹³⁸ pour prendre connaissance de la méthodologie à appliquer et des outils à leur disposition. Les inventaires communaux adoptés par le Conseil communal sont validés par le Ministre en charge du Patrimoine. Enfin, certains biens très particuliers font l'objet d'informations et d'analyses spécifiques. Les Inventaires thématiques constituent ainsi des compléments essentiels à l'Inventaire du patrimoine culturel immobilier et ont fait l'objet de publications en plusieurs volumes par la Région et disponibles via le service des publications de la Promotion. Ces inventaires thématiques concernent des monuments (et assimilés) ou de sites très particuliers, par exemple les sites et bâtiments industriels de Wallonie (1750 – 1940), les parcs et jardins historiques, les donjons médiévaux de Wallonie, les églises paroissiales de Wallonie (1830 – 1940), les orgues de Wallonie...

En France, la procédure est la même. La ZPPAUP de Tourcoing, par exemple, a donné lieu à un inventaire précis du patrimoine : le sommaire de cet outil le rappelle (Annexe n°11). Il en est de même des AVAP et des SPR. Beaucoup de communautés de communes ont

¹³⁶ Inventaire du patrimoine monumental.

¹³⁷ Appelé également Inventaire du Patrimoine Architectural.

¹³⁸ Agence wallonne du Patrimoine.

entrepris un pré-inventaire de leur patrimoine, comme Lille-Métropole dans le cadre de la révision du PLU¹³⁹, de son évolution vers un PLUI¹⁴⁰ et de l'établissement de son nouveau SCoT¹⁴¹. Cette prise de conscience est liée aux politiques de labellisation et est née à l'époque Malraux : quartiers sauvegardés, labels pays d'art et d'histoire et petites cités et villes de caractère... qui contraignent à la mise en œuvre de contraintes de protection, comme souvent les ZPPAUP.

2.1.2. Des cadastres pour appréhender les évolutions morphologiques des territoires : l'exemple des cadastres napoléoniens

Dans les outils qui permettent de mieux appréhender les évolutions morphologiques de ce type de territoire, il y a les cadastres, dont celui dit « napoléonien ». C'est un outil permettant d'étudier la morphologie des villes, d'analyser l'évolution des parcelles. Il est possible, aujourd'hui, d'effectuer des recherches en ligne. Chaque commune est divisée en sections (une lettre par section), et chaque section est divisée en feuilles (un numéro par feuille). Un tableau d'assemblage, en tête du cadastre, permet de localiser les différentes sections sur le territoire communal.

2.1.2.1. Un cadastre parcellaire

Le cadastre dit « napoléonien » ou encore « ancien » est un cadastre parcellaire unique et centralisé, instauré en France par la loi de finance du 15 septembre 1807, à partir du « cadastre-type » défini le 2 novembre 1802. Sa mise en œuvre s'est achevée en 1850 en France continentale. Le premier cadastre de ce type date de 1827 à Tourcoing. Rassemblant dans une carte homogène une centaine de millions de parcelles, c'est le premier outil juridique et fiscal, permettant d'imposer équitablement les citoyens aux contributions foncières. C'est un outil indispensable pour les communes, en particulier des villes comme celle de Tourcoing qui sont marquées par une croissance démographique, un développement économique et la

¹³⁹ PLU : Plan Local d'Urbanisme. Un plan local d'urbanisme (PLU) est un document fixant les normes de planification de l'urbanisme pour une commune ou un groupement de communes. Le PLU établit ainsi les principales règles applicables à l'utilisation du sol sur un territoire déterminé. Il est élaboré par la commune ou l'EPCI (en cas de groupement de communes). Après son élaboration, le PLU peut éventuellement être révisé ou modifié. Suite à une loi de décembre 2000, le PLU a succédé à l'ancien plan d'occupation des sols (POS).

¹⁴⁰ PLUI : Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal contient les mêmes éléments que le PLU, il est élaboré à une échelle supracommunale.

¹⁴¹ SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale. Le schéma de cohérence territoriale est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale. Créé en 2010, il détermine un projet de territoire qui met en cohérence les politiques dans des domaines divers dont l'environnement fait partie.

multiplication des espaces bâtis exceptionnels. D'ailleurs, le plan napoléonien regroupe plusieurs informations sur les immeubles bâtis et non bâtis à l'échelle d'un territoire communal, afin d'assurer une assiette « objective » pour la répartition de l'impôt foncier.

Le cadastre comporte trois parties : une documentation écrite : les états de sections et les matrices cadastrales, et une documentation graphique, les plans cadastraux. Au-delà de ces documents, nous pouvons suivre les propos de Nathalie Barré, travaillant d'ailleurs à l'office de tourisme de la ville de Tourcoing, qui a analysé ces documents.

Cet outil existe également en Wallonie. Son origine se situe au début des années 1800, c'est-à-dire sous le régime français. Le premier cadastre, ou cadastre primitif, a été entériné en 1834, à l'exception du cadastre des provinces du Limbourg et du Luxembourg où, à défaut d'une paix avec les Pays-Bas, les travaux de terrain n'ont pu être finalisés qu'en 1844. Depuis lors, l'administration du cadastre - actuellement l'Administration Mesures & Évaluations, qui elle-même fait partie de l'Administration de la Documentation patrimoniale du Service public fédéral Finances - a conservé tous les documents du cadastre primitif, tant pour documenter l'état d'origine d'une parcelle que pour pouvoir y apporter des modifications ultérieures. Au fil du temps, ces archives ont, ici aussi, acquis la valeur historique d'un instantané du paysage, des villes, des villages, des quartiers, des terrains et des bâtiments du début du XIX^e siècle, c'est-à-dire de la situation à la veille de l'industrialisation, de l'urbanisation et des grands travaux d'infrastructure des XIX^e et XX^e siècles.

2.1.2.2. « Le cadastre à l'épreuve de la croissance d'une ville textile » Nathalie Barré

Nathalie Barré, dans un article de 2012¹⁴², explique qu'entre 1805 et 1885, la ville de Tourcoing s'est dotée de quatre cadastres (Figures n°26, 27 et 28), un par masse et nature de culture, et trois parcellaires. La fréquence de renouvellement du cadastre tourquennois est loin d'être une exception dans le Nord et s'explique notamment par la rapide obsolescence de l'outil cadastral face à la croissance exponentielle du bâti dans une cité de mono-activité textile. Cette transformation répond, d'une part, au développement industriel de la ville, caractérisé par le passage de l'atelier à l'usine et, d'autre part, au besoin de loger une population qui est passée de 11 999 habitants en 1816 à 81 671 habitants en 1906.

¹⁴² BARRÉ N., « Le cadastre à l'épreuve de la croissance d'une ville textile : Tourcoing au XIX^e siècle », *Revue du Nord* 2012/3 (n° 396), pages 635 à 659.

Cette transformation se voit à travers l'analyse des illustrations des cadastres (Cartes n°5, 6 et 7) : la densification urbaine est visible juste en regardant les plans cadastraux ci-dessous.

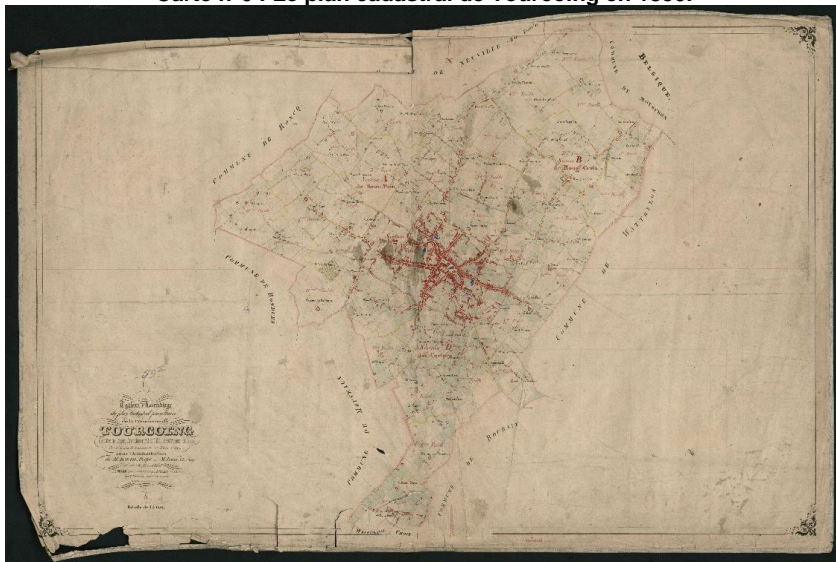
Carte n°5 : Le plan cadastral de Tourcoing en 1827.



Source : Site Web des Archives départementales du Nord, TOURCOING - 1827P 31 / 292_2¹⁴³.

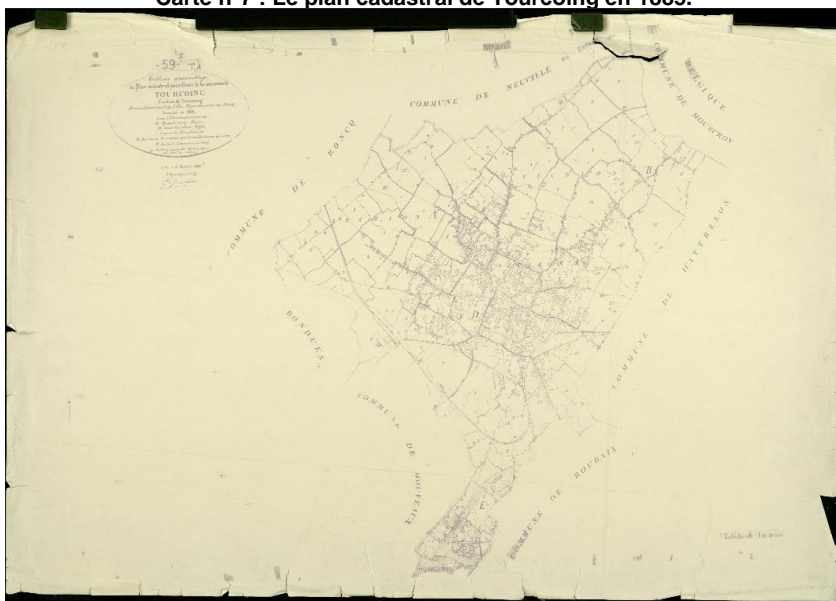
¹⁴³ Pour pouvoir y accéder et avoir une meilleure lisibilité :
<https://archivesdepartementales.lenord.fr/ark:/33518/wpfrztl95xqc/e94ddd05-4923-47e9-bfb9-d4835143769c>

Carte n°6 : Le plan cadastral de Tourcoing en 1850.



Source : Site Web des Archives départementales du Nord, TOURCOING - 1850P 31 / 292_1¹⁴⁴

Carte n°7 : Le plan cadastral de Tourcoing en 1885.



Source : Site Web des Archives départementales du Nord, TOURCOING - 1885P 31 / 560¹⁴⁵

¹⁴⁴ Pour pouvoir y accéder et avoir une meilleure lisibilité : <https://archivesdepartementales.lenord.fr/ark:/33518/sf8chmdplg32/fab51be7-d360-48ca-8cee-49c67f591f67>

¹⁴⁵ Pour pouvoir y accéder et avoir une meilleure lisibilité : <https://archivesdepartementales.lenord.fr/ark:/33518/r0496tp7xflq/36fd0dca-8965-468a-a147-938df8c7a9e7>

2.1.2.3. « Mutation de la physionomie d'une ville textile » Nathalie Barré

De plus, Nathalie Barré, dans son travail, montre que les recensements et dénombrements témoignent également de la multiplication du nombre de constructions. Elle précise qu'en 1856, on compte 5 394 maisons dont 3 292 n'ayant qu'un rez-de-chaussée, 1 836 ayant un étage, 234 avec deux étages, 31 avec trois étages et une avec quatre étages. Dix ans plus tard, en 1866, ce sont 7 325 maisons qui sont recensées dont 3 389 n'ayant qu'un rez-de-chaussée, 3 513 avec un étage, 409 avec deux étages et 14 avec trois étages. En 1896, 15 867 maisons d'habitation sont identifiées dont 1354 n'ayant qu'un rez-de-chaussée, 9 165 ayant au-dessus du rez-de-chaussée un étage, 5197 avec deux étages, 147 avec trois étages et 4 avec quatre étages. En 40 ans, la part des maisons composées uniquement d'un rez-de-chaussée passe de 61 % à 8,5 % et celle disposant d'un rez-de-chaussée et d'un étage passe de 34 % à 57,8 %. La physionomie de l'habitat est en pleine mutation. Le nombre de maisons continue de croître fortement à la fin du siècle avec 11 438 maisons recensées en 1886, 13 552 en 1891 et 19 295 en 1906.

Ces chiffres, sur la deuxième moitié du XIX^e siècle, montrent bien la densification de la ville. Non seulement le nombre d'habitations augmente, symbolisant l'arrivée d'ouvriers, mais en plus, ces maisons sont de plus en plus hautes, donc accueillent un nombre croissant de résidents sur une même parcelle (Tableau n°1). C'est donc également la physionomie de la ville qui change.

Tableau n°1 : Une densification urbaine en plein cœur de Tourcoing.

	Nombre de maisons	Juste un rez-de-chaussée	Maison avec un étage	Maison avec deux étages	Maison avec trois étages	Maison avec quatre étages
1856	5 394	3 292	1 836	234	31	1
1896	15 867	1354	9 165	5197	147	4
Évolution	X 3	: 2,4	X 5	X 22	X 4,7	X 4

Source : Nathalie Barré, 2012.

2.1.3. Des enquêtes et des entretiens pour mieux connaître les populations, pratiques et politiques mises en place sur les territoires étudiés

Des questionnaires, des entretiens ont participé à la récolte d'informations, de matière pour cette réflexion. D'autres éléments, comme mon expérience d'enseignante depuis 1998, de formatrice depuis 2008, mais aussi de chargée de mission en éducation au développement durable depuis 2016, m'ont permis de multiplier les sources, les expériences, les discussions,

parfois très informelles pour mieux comprendre les terrains d'étude. Trois types d'enquêtes ont été utilisés : des enquêtes quantitatives, des enquêtes qualitatives et des observations directes et participatives, de type ethnographique.

2.1.3.1. De l'importance des entretiens (ou enquêtes qualitatives) pour percevoir certains non-dits, certaines sensibilités

Les enquêtes qualitatives permettent de comprendre des phénomènes, de mieux saisir des perceptions et d'avoir l'avis de certains acteurs, cela à travers l'observation d'aspects qualitatifs. Elles se font par de minutieux et longs entretiens individuels, parfois collectifs.

Une enquête qualitative va par exemple s'attacher à identifier et comprendre les logiques des différents acteurs, leurs différents objectifs, leurs motivations et leurs stratégies. Elle va généralement permettre d'accéder à une information riche et nuancée, mais parfois difficile à gérer et à traiter.

La validité de ces enquêtes dépend de la qualité de l'entretien et de ses conditions :

- le choix des personnes,
- la conception du questionnaire,
- le choix du lieu,
- le temps passé,
- les conditions de déroulement de l'enquête.

2.1.3.2. Faire des enquêtes pour dépasser l'information subjective

Afin d'assurer sa crédibilité, la connaissance scientifique doit se démarquer et se détacher du simple propos, de l'intuition et de l'affirmation non vérifiée. Elle doit appliquer des méthodes rigoureuses afin de recueillir, de valider et de vérifier son information. En matière des sciences sociales, l'enquête de terrain est la procédure méthodologique appropriée à la recherche empirique. C'est le processus qui permet d'obtenir, l'information relative aux phénomènes de société, d'économie, d'espace, etc., en vue de son analyse. Elle vise l'observation et la compréhension des phénomènes de société tels que les systèmes relationnels, les comportements de consommation, les attitudes et les opinions, etc.

Les enquêtes quantitatives sont des enquêtes qui visent l'observation des phénomènes de société, des comportements, et la mesure d'attitudes et d'opinions, etc. Elles vont permettre

de répondre à des questions de type : Combien de personnes visitent tel musée ? À quelle fréquence ces personnes fréquentent-elles tel lieu ? Ces enquêtes quantitatives obéissent à la règle du nombre et, leur validité dépend de la taille de l'échantillon, de la méthode d'échantillonnage et de la qualité du sondage. Ces enquêtes consistent davantage à mesurer et observer des phénomènes et à identifier de possibles corrélations avec d'autres variables, pour tirer des conclusions objectivement quantifiables.

2.1.3.3. Des choix pour analyser au mieux les terrains et projets de territoires

Dans le cadre des enquêtes quantitatives, les questionnaires réalisés (Annexe n°4) sont composés de questions fermées, où les personnes interrogées doivent choisir entre des réponses déjà formulées à l'avance ; mais aussi de questions ouvertes, où les personnes interrogées sont libres de répondre comme elles le veulent. Les questions ouvertes présentent des avantages, dont celui de ne pas imposer les réponses. Elles ouvrent des perspectives de codage de l'information beaucoup plus grandes.

On peut passer d'une question à la construction de plusieurs variables. A priori, les questions ouvertes semblent meilleures parce qu'elles donnent plus d'information sur les pratiques ou sur les représentations. Néanmoins, les personnes interrogées peuvent fournir des indications peu utiles, car les réponses sont floues¹⁴⁶. Pour autant, proposer des questions avec des réponses ouvertes augmente les chances d'obtenir des réponses plus personnelles, moins conformistes.

Enfin, après avoir dépouillé les résultats de manière informatisée, ceux-ci ont été analysés et synthétisés pour être ensuite exprimés sous forme de statistiques afin de rendre compte de leur importance. Une synthèse permet de récapituler les éléments clés afin d'exprimer les objectifs visés par l'enquête.

Les entretiens ou enquêtes qualitatives ont également été nombreux : plus de 60 ont été réalisés (Annexe n°12 : Tableau de la liste des entretiens). Ils m'ont permis de compléter les enquêtes quantitatives, de préciser les éléments extraits des documents d'urbanisme, des sources historiques... de saisir les avis d'acteurs qui n'apparaissent pas toujours dans ces documents, mais aussi d'actualiser les informations et de me tenir au courant des projets.

¹⁴⁶ SINGLY F. (de), *Le questionnaire*, Armand Colin, Collection 128, 2016, 4^e édition, 128p.

Enfin, l'observation directe à des moments donnés (ateliers, conseils de quartier, assemblées générales, événements, cours de Géographie sur le terrain...) peut amener des informations intéressantes. Observer directement les pratiques sociales en étant présente dans la situation où elles se développent est un moyen de les reconstituer avec plus de précision qu'au travers du seul discours des acteurs, recueilli par entretien ou par questionnaire¹⁴⁷. Mais, pour autant, il est nécessaire de développer une démarche d'enquête, scientifique, qui diffère du sentiment de connaissance immédiate qui est produit par une simple observation diffuse, ce qui n'est pas toujours évident.

Cette méthode d'observation directe et participative, permet d'intégrer le groupe et le milieu observés et participe aux rituels et aux activités sociales de ce même groupe, pour mieux les observer, les décrire et décrire minutieusement les conditions de leur déroulement aussi bien spatiales que temporelles. C'est ce que j'ai réalisé lors de l'atelier de la carte des habitants de Tourcoing.

¹⁴⁷ ARBORIO A.-M., FOURNIER P., *L'observation directe*, Armand Colin, Collection 128, 2015, 4^e édition, 128p.

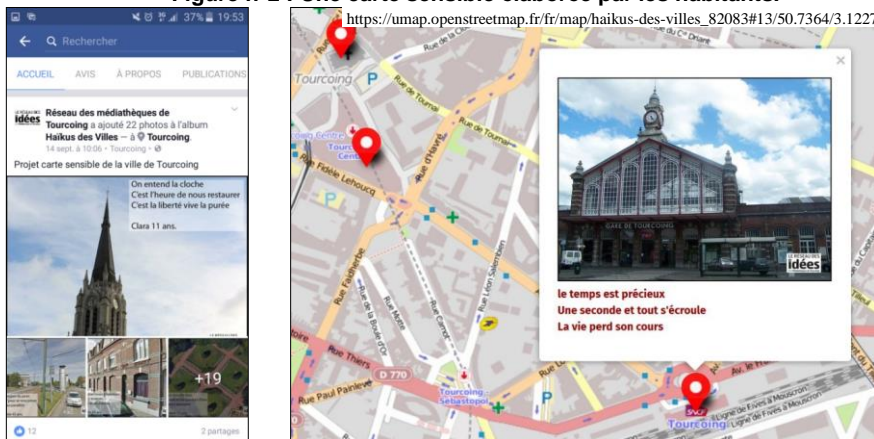
2.2. UNE MÉTHODOLOGIE INNOVANTE : LA CARTE PERÇUE ET VÉCUE, SENSUELLE ET SENSORIELLE DE TOURCOING

Si les explications ci-dessous s'attardent sur l'exemple tourquennois, à Verviers, il existe des expériences similaires mettant en avant la perception des habitants sur le territoire dans lequel ils vivent.

2.2.1. Enjeu et objectif de la carte subjective de Tourcoing

Le projet de « Tourcoing et ses cartes » fait partie de ces actions culturelles visant à mettre en valeur le patrimoine industriel de la ville. Plusieurs cartes ont été créées tout au long de l'année 2016. Certaines l'ont été par les services techniques de la ville ; par des associations d'anciens ouvriers du textile ; par des étudiants partis à la rencontre des usagers de la ville pour cartographier la visibilité des anciennes cheminées d'usines, les beffrois du travail, ou par l'élaboration d'une carte sensible. Par exemple, la carte dite sensible, ci-dessous (Figure n°2), différente de la carte subjective dont il sera question juste après, a été réalisée lors d'ateliers animés par la Ludo-médiathèque Colette de Tourcoing dans la médiathèque même, mais aussi durant l'été sur le site de Tourcoing-Plage (Parc Clemenceau).

Figure n°2 : Une carte sensible élaborée par les habitants.



Source : Page Facebook de la Médiathèque Colette de Tourcoing, 2016.

Les lieux choisis (paysage, bâtiment, monument, quartier, rue, détail de façade) y ont été photographiés et décrits sous forme de haïkus (courts poèmes traditionnels japonais), afin de témoigner de l'émotion et de l'attachement à l'endroit photographié. Les habitants ont pu alimenter cette carte en envoyant leurs textes et photos sur la page Facebook du réseau des médiathèques.

Dans un même temps, un autre travail a été réalisé. Il s'agit d'une carte subjective dessinée par un autre groupe d'habitants, dont nous faisons partie, avec l'aide de Catherine Jourdan et de son équipe, et qui, en dessinant leur vécu et un imaginaire collectif participent au développement culturel de la ville de Tourcoing. Les habitants ont décidé d'y parler de la vie quotidienne, des usages ; mais aussi du passé, des usines, des symboles de la ville. C'est ce travail qui sera décrit, expliqué et analysé. L'objet de cette réflexion est de présenter, à travers l'exemple de la ville de Tourcoing, la valorisation du patrimoine industriel dans le cadre d'actions culturelles.

2.2.2. Un outil original à multiples facettes

Le travail de Catherine Jourdan, artiste et psychologue, questionne l'espace urbain à travers divers projets de cartes réalisées avec des habitants. Ce travail permet d'explorer les représentations et de construire une carte qui débouche sur un travail collectif. L'enjeu est l'espace public et son rôle dans la société contemporaine. L'espace partagé, vécu et imaginé en commun, appartient avant tout à ceux qui le vivent et devraient donc pouvoir aussi le penser et le dessiner. Il s'agit d'une « *co-conception* » (Catherine Jourdan) : les habitants font ensemble. Il faut donc mettre en place des méthodes de conception collaborative : intégrer les multiples points de vue sans obtenir un millefeuille indigeste.

Les temps de parole sont donc fondamentaux : Catherine Jourdan fait parler les participants et les enregistre. Avec cette matière première, elle élabore un premier squelette de carte : des zones, des lignes, des frontières ; la forme encore floue d'une vision. À partir de là, l'ensemble du processus créatif est fait d'allers-retours : chaque esquisse est corrigée, annotée, raturée, à la main ou directement sur ordinateur, par les habitants, puis reprise par les professionnels (Carte n°8 et photographies n°10 et 11).

Carte n°8 : Extraits de la carte sensible de Tourcoing.



Source : Carte « La ville de Tourcoing vue par ses habitants », 2016.

La résidence de création a eu lieu du 4 au 8 juillet 2016, avec un groupe de 15 à 20 Tourquennois. Ceux-ci ont décidé de participer au stage artistique qui leur a été proposé par le Service Culture et Patrimoine de la Ville, à l'initiative de Frédérique Coppin, par l'intermédiaire de réseaux sociaux, des centres sociaux, de l'Office de Tourisme et du site de la ville. Le nombre a fluctué selon les jours (certains ne venant qu'un jour ou deux ; d'autres une seule fois ; alors que quelques-uns ont fait la totalité du stage). Les stagiaires étaient d'horizons très différents : enfants de la maternelle au collège ; jeunes adultes ; retraités ; personnes en vacances...

Photographies n°10 et 11 : Esquisses de la carte sensible de Tourcoing.



Source : LALOYAUX S., 2016

La carte subjective respecte, dans le dessin même, un certain nombre de principes graphiques indispensables pour acquérir une légitimité minimale (orientation nord/sud, légende, lisibilité), mais aussi par des codes plus artificiels dans le conditionnement et la communication. L'objet produit est plié, reprend les habituelles couvertures des cartes IGN et est vendu comme tel. Ainsi, la carte de Tourcoing utilise la grammaire cartographique classique. Ici aussi le message existe, ne serait-ce que sur la couverture, de couleur brique-orangé, avec des dessins de briques.

D'ailleurs, l'analyse sémantique des termes utilisés dans la légende montre l'importance de certains mots-clés, ce que le nuage de mots (nuagesdemots.fr) permet de visualiser. Ainsi, un certain nombre de termes, comme « géant », « usines », « travail » rappellent la volonté des habitants de mettre en valeur ce patrimoine, en particulier celui lié à l'histoire industrielle de Tourcoing (Schéma n°5).

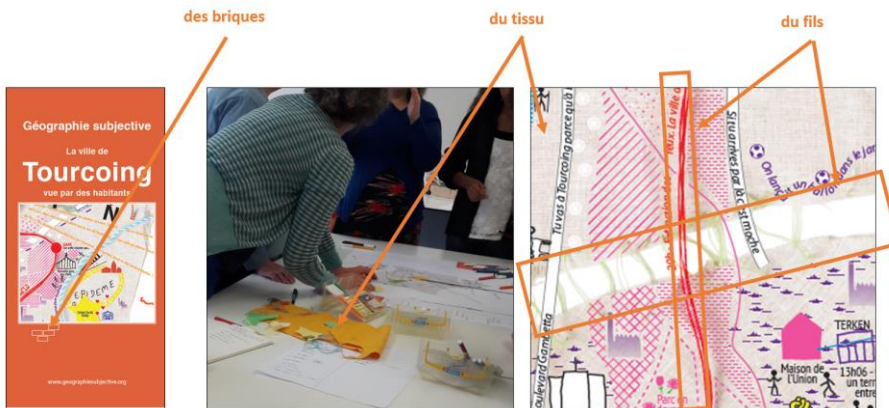
Schéma n°5 : Nuage de mots réalisé à partir de la légende de la carte subjective de Tourcoing.



Réalisation : S. LALOYAUX - 2016

Le fond de carte rappelle aussi l'importance de l'histoire textile avec des aplats de tissus gris/orange/vert, des fils qui représentent le tracé du métro et qui créent du lien entre certains quartiers (l'Union et le reste de la ville, par exemple), mais aussi les pelotes de laines dessinées (Carte n°9 et photographie n°10).

Carte n°9 et photographie n°10 : Une carte où la matière est saisissable.



Réalisation : S. LALOYLAUX - 2016

Ainsi, dès le début de la légende, les habitants précisent que « *c'est un territoire marqué par le travail des hommes et des femmes dans les usines, surtout dans les usines textiles. Alors sur notre carte, la ville est en tissu.* »

2.2.3. Vers une implication croissante et constructive de la population la plus défavorisée, une méthodologie ouvrant la voie à un renouvellement urbain durable

Pour avoir pu discuter avec l'ensemble de ces personnes, les objectifs des uns et des autres étaient très différents. Ils peuvent être classés en plusieurs catégories : trouver une activité pour occuper les enfants ; répondre à l'invitation du centre social (pour certains sans réelle motivation) ; s'exprimer autrement et partager une histoire ; par simple curiosité ou par curiosité professionnelle... Néanmoins, tous sont conscients des difficultés de la ville de Tourcoing et de la nécessité de lui rendre un certain dynamisme. Aujourd'hui, ne subsiste à Tourcoing que l'ombre de l'industrie lainière du siècle passé. Cette histoire et les difficultés actuelles sont visibles sur la carte subjective de Tourcoing. Ses acteurs, multiples, ont su les représenter.

Il est d'ailleurs possible d'établir une typologie de ces acteurs. On peut très facilement repérer les écrits des parents de jeunes enfants qui ont tenu à indiquer les lieux d'accueil pour leurs bambins : des lieux d'allaitement ; des lieux de jeux : jardin des enfants, bac à sable ;

des lieux de culture : Grand Mix pour des goûters-concerts, Compagnie du Badinage, Théâtre de marionnettes...

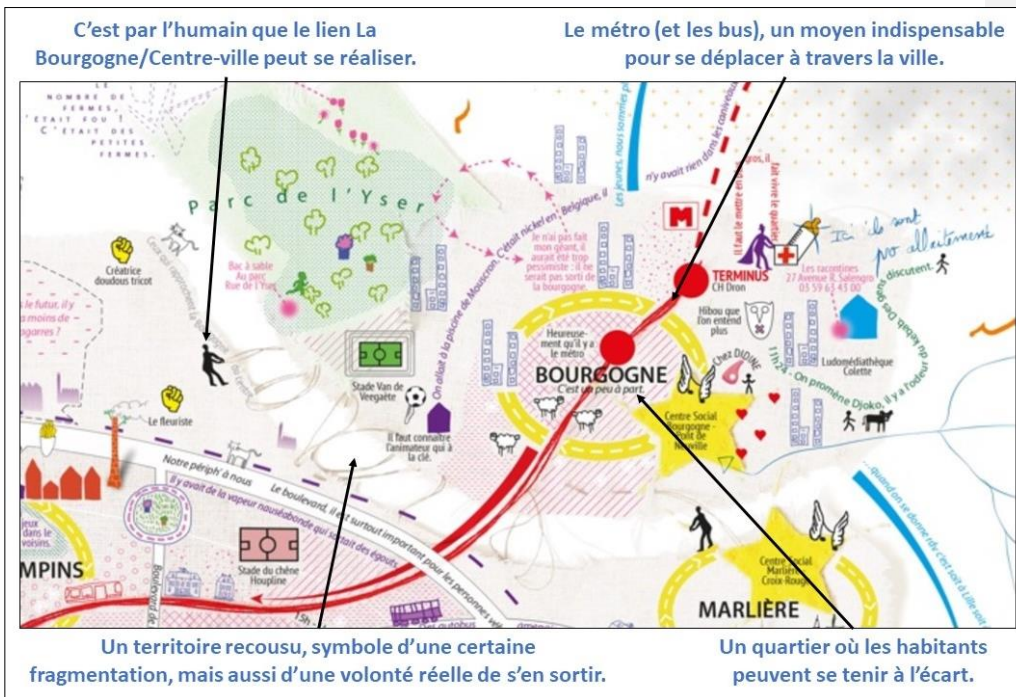
D'autres participants à la carte avaient à cœur de parler du passé, de l'aspect mémoriel (en violet), de la gloire industrielle de Tourcoing. De multiples phrases peuvent être lues sur la carte. Ce seront autant de citations, qui permettent de rendre la parole aux habitants. Elles invitent à se souvenir, à comprendre cette histoire qui fait partie du patrimoine local, avec par exemple :

- « *Le Broutteux* (Jules Watteeuw - 1849-1947, poète d'expression picarde), *il relatait l'histoire des gens de Tourcoing.* »¹⁴⁸
- « *La mentalité de l'époque, c'était : la femme à l'église, l'homme au bourloire* (aire du jeu traditionnel de la bourle, très pratiqué jusqu'au début du XX^e siècle, existant encore aujourd'hui, en particulier à Tourcoing.). »
- « *On les appelait les Broutteux parce qu'ils venaient avec leurs brouettes plates pour transporter des grands rouleaux de tissu.* »
- « *3h45 – Des autobus amenaient des ouvriers du Pas-de-Calais.* »

On reconnaît également l'importance d'un public lié aux centres sociaux, en tant que travailleurs ou utilisateurs de ces structures, lesquelles sont d'ailleurs perçues comme autant de lieux de culture de première importance. La légende de la carte sensible le rappelle. Les Maisons des Jeunes et de la Culture, les centres sociaux « *activent le quartier. Il faut les mettre bien en valeur sur la carte ! C'est presque des annexes de la mairie. On fait des tas de trucs là-bas. Quand tu cherches une activité, tu trouves tout, surtout pour les enfants et les personnes âgées. Mais le mot « social » fait peur. Certains n'osent pas y aller à cause de ce mot.* » Cette dernière phrase montre d'ailleurs une certaine fragmentation de la ville. « *Il y a des gens qui ne vont jamais dans le centre-ville ou dans les autres quartiers.* » Mais, cela se retrouve également dans d'autres villes de la taille de Tourcoing (98 000 habitants). « *La ville, on dirait un gros bourg avec des quartiers-villages autour. Moi, par exemple, je dis que j'habite à la Bourgogne, pas à Tourcoing.* » (Carte n°11). Pour autant, les créateurs de la carte tenaient à ne pas oublier de citer l'ensemble des noms des quartiers, même si certains de ces territoires n'avaient pas de représentants autour de la table.

¹⁴⁸ Annexe n°13 : « Vive Tourcoing, ce petit coin » de Jules Watteeuw.

Carte n°11 : Extrait de la carte subjective de Tourcoing : La Bourgogne, un quartier à part ?



Source : Carte « La ville de Tourcoing vue par ses habitants », 2016.
Commentaires en bleu de l'auteur.

Néanmoins, on ressent également la nécessité pour certains concepteurs de ne pas blesser les autres intervenants par leurs paroles, ni froisser les habitants de la ville de manière générale. « On a essayé d'oublier personne. On avait peur de froisser ou de heurter les autres habitants. On a pas trop envie d'insister sur le mal être, la souffrance. On essaie de rester uni. Alors sur la carte, on n'a pas appuyé sur les différences, on a essayé de trouver le consensus » ; et d'ailleurs, « comment mettre sur une même carte des points de vue différents ? Tout le monde n'a pas la même vie ici ! C'est tout de même ici qu'a été tournée " La vie est un long fleuve tranquille " ¹⁴⁹ ! »

Enfin, tous ont parlé de la richesse culturelle de la ville, même si les lieux et les activités pratiqués ne sont pas toujours les mêmes. C'est d'ailleurs par la culture que passe le renouveau et par des lieux, ici culturels :

¹⁴⁹ Film français réalisé par Étienne Chatiliez et sorti en 1988.

- « Les médiathèques : Elles se dynamisent beaucoup : il y a des expos, des activités. »
- « Le Grand Mix : Il se déplace parfois dans les quartiers. »
- « Le Fresnoy : C'est IMPORTANT mais je n'y suis jamais allée. Moi, si. »
- « Et le conservatoire, vous en avez parlé ? »
- « Le MUba : C'est IMPORTANT mais je n'y suis jamais allée. »
- « Les haïkus sur la ville d'Émeline : Petites créations littéraires soufflées à l'oreille par la médiathèque de la ville. »

Les habitants sont conscients qu'il est nécessaire d'utiliser « la culture ou l'immobilier (des prix attractifs, à l'échelle de la métropole) pour attirer d'autres populations. » Et d'ailleurs, « tu vas à Tourcoing parce qu'à Lille, tu ne peux pas avoir une maison avec des beaux carreaux de ciment. »

Pour finir, cette carte est un outil, si ce n'est innovant, tout au moins original, qui non seulement permet de retranscrire la perception et le vécu du territoire par ses habitants ayant participé au projet, mais aussi -et surtout- de leur donner la parole. Cette parole peut ainsi être retranscrite et diffusée officiellement auprès du reste de la population, auprès des élus. C'est ce qu'ont permis les affichages dans l'espace public de la carte produite, son inauguration et les diverses présentations et restitutions.¹⁵⁰

Par ce type d'exercice que ce soit la carte des habitants du quartier de Hodimont à Verviers¹⁵¹ ou la carte subjective à Tourcoing, l'habitant lambda participe donc directement à ce qui peut être vu et utilisé comme une réflexion sur la ville de demain, sur la prise en compte des besoins et des points de vue de tous et peut donner son avis à ceux qui représentent l'institution.

¹⁵⁰ Nous reviendrons sur cet aspect dans la troisième partie (à partir de la page 287).

¹⁵¹ « Le projet HVO (Hodimont en Version Originale), c'est le temps que nous avons envie de prendre pour cerner le quartier de Hodimont, situé de "l'autre côté" de la rivière qui traverse Verviers, une ville moyenne entre Liège et Aix-la-Chapelle. L'association *Des Images* s'associe à des travailleurs sociaux du quartier (Le CAP) avec comme moyens la balade et la rencontre, comme outils le cinéma, la photo, l'écrit... HVO a pour but de venir au-devant des habitants et des lieux, de raconter le présent, de mettre en avant ce qu'il y a de commun, ce qui fait que les personnes qui y vivent font d'Hodimont un quartier. » <http://www.desimages.be>

2.3. QUELS OBJECTIFS ET OUTILS POUR METTRE EN PLACE UN RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE AU SEIN DES VILLES ÉTUDIÉES ?

La notion de renouvellement urbain correspond à un ensemble d'actions mis en œuvre par les autorités publiques, et/ou des acteurs de la restauration urbaine. Ces actions doivent tenir compte des nécessités des territoires étudiés et pratiqués, de leurs populations, de leur situation géographique, de leur tissu économique, mais aussi de leur histoire.

En tenant compte de la spécificité de ces territoires, les outils mis en place doivent pouvoir s'adapter. Néanmoins, même si la mise en place d'un projet urbain est nécessaire, cela ne peut être suffisant. De là, la nécessité d'un accompagnement qui fonctionnerait grâce à la création d'une synergie entre acteurs, mais tiendrait également compte de la participation des habitants et usagers, par le biais d'enquêtes et de consultations ; tout en mettant en place un marketing territorial intégré.

2.3.1. Des objectifs spécifiques liés à l'histoire de ces villes

Ces actions ont pour principaux objectifs de redynamiser les territoires, ici urbains, que ce soient des rues, des quartiers ou même des villes. La mise en place de stratégies urbaines privilégie aujourd'hui la densification, transformant la ville sur elle-même, plutôt que participant à son extension, d'autant plus que cela est quasiment impossible pour Tourcoing, l'espace non bâti disponible étant insignifiant.

Le renouvellement urbain morphologique, que ce soit pour Verviers ou pour Tourcoing, a participé à la création de paysages palimpsestes où des constructions perdurent et où certaines sont devenues des marqueurs d'une histoire industrielle construite sur plusieurs siècles, laissant encore aujourd'hui des plaies béantes, comme autant de symboles des affres d'un déclin réel, mais pas immuable.

L'objectif de la réhabilitation urbaine, aujourd'hui, est d'intervenir sur les conditions d'habitat des citoyens, en introduisant des aménagements et des équipements dans les quartiers, même si de nombreuses opérations ont une action souvent trop limitée, car cantonnée à l'échelle du quartier.

Renouveler la ville, c'est aussi tenter de résoudre les problèmes sociaux, car un constat peut être fait : un certain nombre de quartiers sont marqués durablement par ce que l'on peut appeler une spirale négative avec des actions publiques qui n'ont que trop peu d'effets. Cela fait 20-30 ans que les pouvoirs publics sont au chevet des quartiers en difficulté ou sensibles, essayant de produire des transformations significatives pour réduire l'accumulation des problèmes sociaux sur un même territoire. Le renouvellement urbain doit s'inscrire dans une « vision de ville », s'appuyant sur une stratégie urbaine et spatiale claire et partagée par la majorité des usagers et habitants, car cette situation de déclassification est de moins en moins tolérée par les populations.

Il est donc nécessaire d'introduire une réflexion tenant compte du local par le biais des consultations et associations, d'écartier les solutions toutes faites plaquées sur des territoires qui ont leur propre histoire, liée à l'industrialisation textile et donc des populations, une organisation urbaine et des paysages bien spécifiques.

2.3.2. Des enjeux et des outils à adapter au cas par cas

Réfléchir au renouvellement de la ville, de quartiers doit passer par une stratégie déclinée à différentes échelles spatiales, celles des agglomérations, des communes et des projets mêmes de renouvellement urbain.

Le projet urbain, processus concerté et projet territorial qui définit et met en œuvre des mesures d'aménagement pour un développement urbain durable, est bien évidemment un outil nécessaire mais insuffisant. Aujourd'hui, les habitants des sites aménagés, mais aussi ceux des alentours, du reste de la commune, les usagers, les associations, les acteurs privés (comme les propriétaires fonciers et immobiliers, les entreprises, les commerçants... les investisseurs comme les banques) et tous les autres partenaires doivent être écoutés, mais aussi mis au courant de ces projets. Les acteurs publics doivent donc développer la communication pour mobiliser l'intérêt et l'adhésion de toutes les parties concernées. Cela est rarement facile, évident et l'écoute, la communication, l'information doivent être régulières et tenir compte des spécificités de ces populations qui ne sont pas des professionnels de l'aménagement, au risque de les détourner de ces aménagements.

Il est nécessaire de renouveler les pratiques, d'échanger et partager une certaine culture de l'aménagement et du développement local entre les différents acteurs. Il faut non

seulement tenir compte du local, mais aussi avoir suffisamment de recul pour en comprendre les multiples enjeux et en saisir la diversité. De plus, dans cette démarche de projet urbain, il est également nécessaire, encore plus au vu des territoires étudiés, de tenir compte de l'importance de la mémoire, des mémoires. « *Il y a la mémoire des lieux, la mémoire des projets précédents, les mémoires collectives et individuelles des habitants, elles ne sont pas statiques et s'inscrivent dans la dynamique de la temporalité de la ville.* »¹⁵² En effet, un projet urbain doit se nourrir de la géographie, de l'histoire et de la dimension humaine des quartiers quand ils sont habités.

2.3.3. De la nécessité d'un accompagnement

Il est donc nécessaire de créer une synergie des acteurs des territoires étudiés, cela pour mobiliser les forces vives d'un territoire et leur permettre de se sentir plus concernées par les actions et projets mis en œuvre. C'est en cela que l'action participative a un rôle à jouer. Cette participation peut prendre plusieurs formes, mais dépend d'abord de l'information donnée aux habitants et usagers. Celle-ci doit être complète, claire et compréhensible par tous, pour leur donner la possibilité d'agir. Différents supports en sont les médias indispensables : bulletin d'information, brochure de présentation du projet, site Internet, articles de presse, réunions publiques... À l'information, s'ajoute la consultation qui va permettre, pour les décideurs, de demander l'avis de la population afin de connaître son opinion, ses attentes et besoins, à n'importe quel stade de l'avancement d'un projet.

Étape suivante, le débat public, procédure régie par la loi du 27 février 2002, est une étape dans le processus décisionnel, s'inscrivant en amont du processus d'élaboration d'un projet. Il est un temps d'ouverture et de dialogue au cours duquel la population peut s'informer et s'exprimer sur le projet. Il sera complété par la conciliation et la médiation qui consistent à confronter les points de vue lorsqu'il y a blocage autour d'un projet. Il y a la volonté des participants d'aboutir à une solution ou un consensus majoritaire et vise la conclusion d'un accord. L'intervention d'un tiers neutre est nécessaire. La conférence de citoyens / conférence de consensus fait également partie de ces actions participatives. Conçue et utilisée au Danemark depuis 1987 sous forme de conférence de consensus, la conférence de citoyens est une forme de participation citoyenne, dont l'objectif est de permettre à un panel de citoyens profanes de dialoguer avec des experts et de s'exprimer sur des problématiques scientifiques

¹⁵² PARIS B., *Rénovation urbaine dans le Nord - Témoignage d'un architecte-conseil de l'État*, novembre 2015, 65 pages.
<http://www.nord.gouv.fr/content/download/30351/220790/file/T%C3%A9moignage%20RU.pdf>

et technologiques pour lesquelles il existe d'importantes incertitudes et divergences d'opinion. Après une formation préparatoire, sur deux ou trois week-ends, le panel de citoyens débat publiquement avec des représentants du monde politique, économique, associatif et avec des experts. À l'issue de cette conférence, qui dure en moyenne quatre jours, le panel de citoyens rédige à huis-clos un rapport contenant ses avis et recommandations, qui est ensuite rendu public et remis aux instances politiques.

D'autres outils de participation se développent aujourd'hui. Ainsi, venu du Danemark, le *scenario workshop* ou atelier scénario consiste à organiser plusieurs ateliers de travail regroupant chacun des élus, des experts, des représentants du monde socio-économique, des habitants. L'objectif est de permettre à partir de plusieurs scénarios possibles sur une problématique donnée, l'échange de connaissances et d'expériences, le développement de visions communes et l'émergence d'un plan d'action.¹⁵³

L'enquête publique, instaurée en 1810 pour permettre de garantir la protection du droit de propriété lors d'expropriation, est une procédure complétée et transformée de nombreuses fois pour aboutir en 1983, avec la loi relative à la démocratisation de l'enquête publique et à la protection de l'environnement, en un dispositif d'information et de recueil des avis de la population. L'article 4 de la Loi dite Bouchardeau et son décret d'application du 23 avril 1985 définissent les champs d'application et les seuils techniques et financiers, c'est à dire les conditions de « *réalisation d'aménagements, d'ouvrages, de travaux exécutés par des personnes publiques ou privées, lorsqu'en raison de leur nature, de leur consistance ou du caractère des zones concernées, ces opérations sont susceptibles d'affecter l'environnement* ». Engagée par le Préfet, conduite par un commissaire-enquêteur désigné par le président du Tribunal administratif et organisée dans la (ou les) mairie(s) concerné(es) par le projet, l'enquête publique est ainsi une procédure ouverte à tous et sans aucune restriction qui permet au public d'être informé et d'exprimer ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur un registre d'enquête, préalablement à des opérations d'aménagement ou des opérations de planification urbaine. A l'issue de la procédure d'enquête publique, le commissaire-enquêteur rédige un rapport d'enquête, formule un avis favorable ou défavorable et le transmet au Préfet. Si l'avis est favorable, le Préfet délivre la déclaration d'utilité publique du projet.

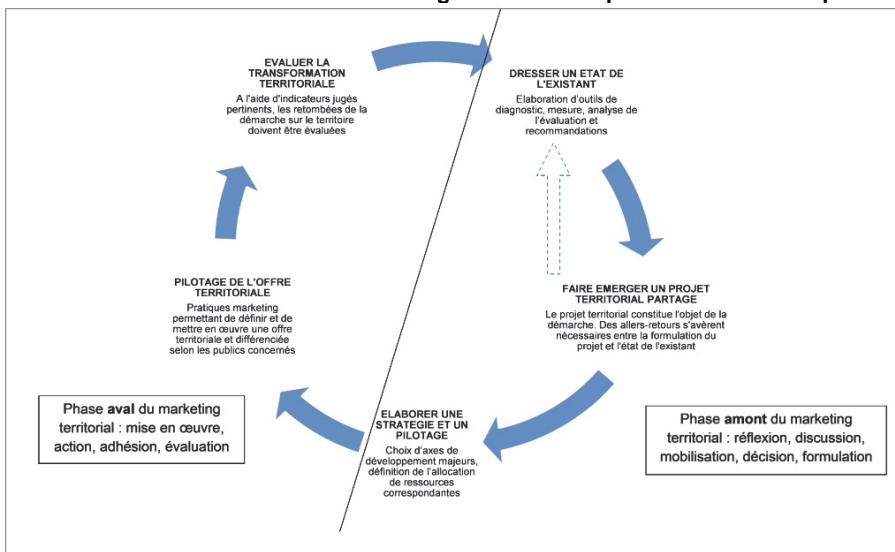
Parallèlement, le marketing territorial complète cette approche et permet d'appréhender autrement le renouvellement urbain. En géographie, le marketing territorial

153 <https://www.vie-publique.fr/forums/rub1308/formes-participation.html>

désigne « la manière dont les pouvoirs publics utilisent les techniques de la publicité et de la communication, issues du monde de l'entreprise, pour promouvoir les territoires. »¹⁵⁴ Pour tenir compte des spécificités territoriales, il est nécessaire de dépasser l'unique avis des cabinets de consultants. En effet user et abuser de ces seuls avis peut provoquer un certain formatage des pratiques et des conclusions.¹⁵⁵ Pour co-créer et animer le territoire, lui rendre une vie, les échanges entre tous les acteurs doivent être renforcés.

Aujourd'hui, il est indispensable de développer une approche transversale qui intègre l'ensemble des domaines sur lesquels repose la stratégie d'attractivité (économique, touristique, résidentielle, universitaire, culturelle...) afin de renforcer les synergies (CHAMARD C., 2014). Dans un territoire d'analyse et d'action qui se doit d'être pertinent, la dimension relationnelle et humaine – devenant mobilisation collective porteuse de sens- doit prendre plus de place, avec des ambassadeurs, tels les *greeter* sur l'agglomération lilloise, une participation citoyenne accrue. Ceux-ci, administrés, usagers, habitants..., peuvent communiquer leurs expériences de l'espace consommé, donner leur opinion face aux actions prévues... prendre part à chacune des étapes de la démarche de marketing territorial (Schéma n°6).

Schéma n°6 : La démarche de marketing territorial : un processus itératif et piloté.



Source : Chamard et alii, 2014.

¹⁵⁴ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/marketing-territorial>

¹⁵⁵ CHAMARD C. (dir.), *Le marketing territorial : comment développer l'attractivité et l'hospitalité des territoires ?*, De Boeck, 2014, p79.

Une démarche de marketing territorial intégré aura donc pour objectif de rassembler divers acteurs qui auront pour but de bâtir un projet collectif autour d'un plan d'actions partagé. L'idée est de modifier positivement l'image perçue, la réputation du territoire, de construire et/ou renforcer le sentiment d'appartenance des acteurs locaux.

CHAPITRE 3 :

FACTEURS ET ACTEURS D'UN PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL EXCEPTIONNEL

Que ce soit Verviers ou Tourcoing, l'histoire industrielle marque encore aujourd'hui ces territoires et leurs paysages. Ces deux villes sont caractérisées par un patrimoine matériel et immatériel exceptionnel, dont il est nécessaire de faire l'inventaire, mais aussi de se demander en quoi il participe à l'identité respective de deux villes qui ont des traits communs ?

En effet, ces villes ont un héritage commun, lié au passé lainier qui s'est surtout développé au XIX^e siècle, même si l'on doit tenir compte des prémices de la Révolution industrielle. Il est donc nécessaire de réfléchir à la vie quotidienne des ouvriers, ainsi qu'aux facteurs de développement de l'industrie textile, qu'ils soient liés à des aménités spécifiques, mais aussi à certaines populations, en particulier les entrepreneurs.

Ce ne sont d'ailleurs pas les seules populations ayant participé à l'essor de ces villes lainières. Elles sont aussi caractérisées par des arrivées de populations importantes et par un ancrage international ancien.

3.1. DES VILLES DU XIX^E SIECLE AVEC UN HÉRITAGE COMMUN : LE PASSÉ LAINIER

Pour Verviers ou pour Tourcoing, le développement s'insère dans un mouvement européen : l'industrie lainière européenne. Le XIX^e siècle est une période riche en événements et découvertes. Certains États actuels se constituent peu à peu. Les élites intellectuelles participent à ces évolutions en appuyant la recherche technologique (le chemin de fer, les machines-outils), scientifique, philosophique et artistique.

3.1.1. Le XIX^e siècle en Europe, à Tourcoing et Verviers

En Belgique, plus particulièrement, cette période est bien sûr synonyme de naissance. Territoire sans unité nationale, périodiquement disputé par toutes les grandes puissances européennes depuis le Moyen Âge, la Belgique proclame son indépendance le 4 octobre 1830. Mais c'est aussi le siècle d'une croissance fulgurante avec les industries minières, agricoles et lainières, aussi bien en Wallonie que dans le Nord de la France. A l'époque, la Belgique et la France sont des puissances industrielles mondiales, juste après l'Angleterre. Elles doivent cette position grâce à leurs colonies, qui leur apportent une grande partie de leurs richesses, mais également aux industries florissantes. Ainsi, en 1835, la Belgique accueille le premier chemin de fer du continent européen, reliant alors Bruxelles à Malines (Figure n°3).

Figure n°3 : Inauguration du premier chemin de fer en Belgique ou Départ de la Flèche le 5 mai 1835 de Jan Antoon Neuhuys.



Source : <http://www.trainworld.be>.

Du Moyen-Âge à la révolution industrielle, l'industrie qui domine est l'industrie lainière, grâce notamment aux toisons de Mérinos d'Argentine, d'Australie et d'Afrique du Sud, même si se développe parallèlement celle du coton.

Commenté [S1]: Après la révolution industrielle, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, les laines de l'hémisphère sud arrivent sur les marchés européens. Pour Tourcoing et Verviers, ces laines sont exportées « en suint » c'est-à-dire à l'état brut. Ces toisons contiennent en moyenne 50% de graisse animale et de déchets divers. Cela nécessite un lavage très délicat qui consomme énormément d'eau. C'est aisé à Verviers, riche en eau de bonne qualité. C'est un handicap à Tourcoing, où des forages sont faits dans la nappe du calcaire carbonifère sous-jacente. Lorsque que les réglementations sur la pollution des eaux se feront plus strictes au cours des dernières décennies du XX^e siècle il y aura une tendance au transfert de cette activité dans les pays producteurs de la matière première.

D'ailleurs, après la Seconde Guerre mondiale, la part de la laine dans la consommation mondiale se réduit considérablement, passant de 10 à 3%. C'est aussi le cas du coton qui lui aussi perd beaucoup de terrain alors que la part des synthétiques triple. Matière première majeure de l'industrie textile pendant sept siècles au moins, la laine devient en un siècle une matière mineure, mais pas pour autant négligeable, puisque 1 300 000 tonnes de laine sont encore travaillées dans le monde aujourd'hui.

3.1.2. Trois temps scandent la longue croissance de l'industrie lainière, puis son déclin

A la fin du Moyen Âge, l'Espagne réussit à fournir de manière conséquente le marché de la draperie en laine mérinos (fibre courte de 5 à 12 cm), marché qui jusque-là était réservé aux laines longues peignées anglaises¹⁵⁶.

Dans un deuxième temps, le changement technique de l'approvisionnement en matière première explique la rupture que connaît l'industrie de la laine au milieu du XIX^e siècle. Ce changement coïncide avec le perfectionnement du peignage mécanique qui permet de peigner des fibres courtes, et donc de travailler les laines mérinos qui arrivent en masse et librement de l'hémisphère Sud.

Enfin le troisième changement qui marque cette industrie à partir des années 1960-1970, c'est le recul considérable de l'industrie lainière européenne, exception faite de l'Italie et la montée en puissance des pays asiatiques (Inde et Chine) dans l'élevage des moutons et dans l'équipement industriel lainier grâce aux investissements « étrangers » dans l'industrie de ces pays émergents à faible coût de travail.

3.1.3. L'industrie de la laine, production et techniques

Jusqu'au XIX^e siècle, la laine domine l'industrie textile. Sa production est largement supérieure à celle du coton. Elle est surtout européenne, d'Angleterre où elle est interdite d'exportation et protégée, de Castille d'où elle est exportée vers les manufactures de draps

¹⁵⁶ CARDON D., *La draperie au Moyen Âge, Essor d'une grande industrie européenne*, Paris, CNRS Editions, 1999, 661p.

fins de Leyde, de Sedan, de Louviers, d'Elbeuf, de Verviers, d'Eupen, d'Aix-la-Chapelle, de Bohême et de Moravie. Elle est produite aussi par d'autres pays comme la France, où la laine commune, cardée ou peignée, donne du travail à près d'un million d'enfants, de femmes (filature) et d'hommes (tissage et finition) avant 1789.

Le XIX^e siècle connaît une double révolution : le coton détrône la laine et dans l'industrie de cette fibre, le peignage, jusque-là réservé aux mèches de 10 cm et plus, se mécanise, et peut traiter des laines plus courtes, de 5 puis de 3 cm. Ce sont les laines mérinos, qui, arrivent d'Australie, d'Afrique du Sud et d'Argentine sur le marché européen.

Les gains de productivité en amont, puis en aval, permettent à l'industrie lainière de progresser en Angleterre, en France, en Allemagne et en Italie, à un rythme moins soutenu cependant que pour le travail du coton.

Cette progression relative est continue jusqu'aux années 1940 et c'est à partir de la guerre de Corée, que la production-consommation de laine décline au profit du coton, des synthétiques et des nouvelles fibres.

Commenté [S2]: A ajouter à la suite :

D'ailleurs, s'il y a des diminutions de l'usage de certaines fibres en pourcentage du marché mondial, comme pour la laine, l'important pour les villes étudiées est qu'en valeur absolue sa production et sa consommation continuent d'augmenter ce qui a été le cas après la guerre de Corée.

C'est au cours des années récentes que la laine a connu une baisse de production en valeur absolue en raison principalement de fréquentes sécheresses en Australie. Ce pays reste la plupart du temps au premier rang mondial si l'on considère la production de laine lavée à fond. Son principal challenger est la Chine.

(ref : BATTIAU M., 2006, *Roubaix : centre textile et terre d'entrepreneurs*, pp 57-69 in « *Roubaix 50 ans de transformations urbaines et de mutations sociales* », sous la direction de Michel DAVID, Bruno DURIEZ, Rémi LEFEBVRE, Georges VOIX, Presses Universitaires du Septentrion.) ne pas oublier d'ajouter en biblio

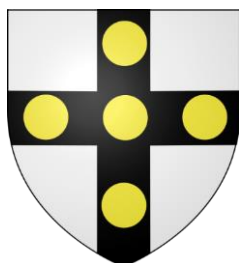
3.2. INDUSTRIALISATION ET URBANISATION DE VERVIERS ET TOURCOING AU XIX^E SIÈCLE

Verviers et Tourcoing sont deux villes qui ont bénéficié de la Révolution industrielle. Mais avant celle-ci, une proto-industrie existait.

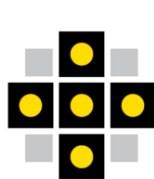
3.2.1. Les prémices de la Révolution industrielle

La première mention de « Torcoin » remonte à 1080. Le premier tournant de son développement intervient en 1173 lorsque Philippe d'Alsace, comte de Flandre, signe un traité sur la fabrication de tissus à Tourcoing. Il autorise la vente de draps et d'étoffes fabriqués en Flandre. Déjà, on évoque « *l'immense filature de Tourcoing* ». En 1372, les fabricants obtiennent un sceau auprès du roi de France, Jean II « Le Bon », pour marquer leurs produits. Ce sceau, blason de la famille de Mortagne, alors propriétaire des terres de Tourcoing, est d'ailleurs à l'origine du logo actuel de la ville (Figure n°4).

Figure n°4 : Du blason au logo.



Les armes de Tourcoing se blasonnent ainsi : « D'argent à la croix de sable chargée de cinq besants d'or ».



Tourcoing
La Créative

Source : <https://www.tourcoing.fr>

Figure n°5 : Le logo actuel, où la mention « La Créatlve » disparaît.



Source : <https://www.tourcoing.fr/Espace-pro/Telecharger-le-logo-de-Tourcoing>

« Écu d'argent, croix noire chargée d'un petit écu, besant d'or sur chaque branche : tel était le blason donné aux Tourquennois le 2 juin 1372 par Yolande, fille de Guillaume de Mortagne, tenant de son père les terres de Tourcoing. Sa vocation : authentifier et garantir l'origine des étoffes produites par les drapiers de la ville. Aujourd'hui, l'assemblage de ces signes forme un pictogramme moderne en 2 couleurs, il est facile à mémoriser. Un typogramme constitue le mot « Tourcoing » (typo Hermès Regular). Pour affirmer son identité graphique et visuelle, la charte graphique comprend aussi « un trait de marque », composée d'une trame. Cette trame est constituée de fragments d'éléments du logo qui rappellent le positionnement et l'histoire de Tourcoing (industrie textile, graphique...). Le logo épuré signifie l'ouverture sur l'avenir, la créativité et la technicité... »¹⁵⁷ (Figure n°5)

La seigneurie de Tourcoing est cédée en 1485 à Bauduin II de Lannoy, haut fonctionnaire des Ducs de Bourgogne, membre des Chevaliers de l'ordre de la Toison d'Or et proche de Maximilien d'Autriche. En 1491, il se fait accorder par ce dernier, qui gouvernait alors la Flandre, des lettres instituant une « franche foire »¹⁵⁸. Dans ce document, on voit Tourcoing constituer un important centre textile. La franche foire met la cité au rang des plus grandes foires.

¹⁵⁷ <http://www.chl-tourcoing.fr>

¹⁵⁸ AMEYE J., BOOGAERTS J., CALONNE S., et al., *Chroniques Tourquennoises : Tourcoing au temps de la Toison d'Or autour de la Franche-Foire de 1491*, Tome VI, Editions Georges Frère, Tourcoing, 1991.

Figure n°6 : La Franche foire de Tourcoing, 1491¹⁵⁹.



Source : <http://www.chl-tourcoing.fr/la-franche-foire-de-tourcoing>

Ce vitrail (Figure n°6) nous montre, devant les maisons à colombages, des étals sont dressés, débordant de tissus aux couleurs bariolées. Les acheteurs affluent, deux dames élégamment coiffées du hennin s'entretiennent avec un marchand de la qualité et du prix de ses étoffes¹⁶⁰ Le vitrail est réalisé d'après un bas-relief du sculpteur Hippolyte Lefebvre (1863-1935), lauréat du Grand Prix de Rome en 1892. En 1897, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tourcoing fait appel à cet artiste de renom pour créer une image valorisant l'ancienneté de l'industrie textile de la ville. La Franche Foire est choisie comme symbole de cette histoire. Hippolyte Lefebvre en donne une vision romantique et idéalisée. Ces maisons à colombages, dignes des grandes villes flamandes, sont très éloignées des habitations en terre et en torchis qui se dressaient dans le petit bourg qu'était Tourcoing à la fin du Moyen Age. De même, il était peu probable de rencontrer de nobles dames dans ce genre de foire. Le succès de cette représentation est démontré par les multiples déclinaisons réalisées à partir de l'original : un grand bas-relief en bronze qui orne la cheminée d'apparat de la Chambre de Commerce et d'Industrie de de la ville. Il a servi de modèle à des médailles éditées en série, à une restitution grandeur nature fabriquée à l'occasion de l'Exposition Universelle à Paris en 1900 et à ce vitrail réalisé pour une maison particulière vers 1945.

La création de la Franche foire revient à Bauduin II de Lannoy (1435-1501), seigneur de Tourcoing. En 1491, il obtint de l'empereur Maximilien d'Autriche, dont il était un fidèle vassal, l'autorisation d'organiser une foire. L'objectif est alors de relancer l'économie de la ville

¹⁵⁹ Vitrail par Surty, d'après un dessin d'Hippolyte Lefebvre (1863-1935), 1945 (vers), Verre, plomb, grisaille, 69.3 cm (h) x 82.5 cm (l) x 14.5 cm (p).

¹⁶⁰ <http://www.chl-tourcoing.fr/Collections/Zoom-sur-les-collections/Travail/La-Franche-Foire-de-Tourcoing-1491>

fondée sur l'artisanat textile. Le privilège accordé par l'empereur se traduit par la création d'une zone franche, c'est à dire exemptée de toutes taxes sur les transactions, durant trois jours par an. Les négociants bénéficiaient également d'autres avantages comme un service de police qui assurait la sécurité de leurs marchandises. En comparaison avec les grandes foires de Flandres, celle de Tourcoing était plus modeste et de rayonnement régional. Grâce à cette structure favorisant les échanges commerciaux, Tourcoing se développa en tant que centre de production textile et acquit une place prospère au sein du foyer économique des anciens Pays-Bas méridionaux. Le XVI^e siècle marque la diversification des productions avec la draperie, le peignage de la laine et la laine filée. La ville et la production se développent et Tourcoing compte en 1693, près de 500 métiers à tisser. La cité grandit, profite des révolutions industrielles et attire de plus en plus de travailleurs.

Les foires étaient l'occasion de grands rassemblements festifs, qui attiraient les marchands, mais aussi les foules, saltimbanques et autres forains. À Tourcoing, le premier jour de foire coïncidait avec la fête du saint patron de la ville, saint Christophe, donnant lieu à de grandes réjouissances. Cette foire resta une fête religieuse et commerciale jusqu'au XVIII^e siècle.

Au fil du temps, Tourcoing, avec sa jumelle Roubaix, se crée une identité textile : elle se voit reconnaître le droit de fabriquer des étoffes nouvelles, notamment étoffes de soie, laine, lin et coton. C'est à partir de là que la ville commence sa longue tradition de travailler dans le textile. En 1688, la Flandre wallonne, dont faisait partie Tourcoing, passe des mains du Comte de Flandre à celles du roi de France. Les conséquences de ce changement sont économiques et commerciales avec l'apparition d'une frontière entre la Flandre française et ses partenaires traditionnels (Gand, Bruges, Anvers, Amsterdam) et avec l'affranchissement net de la tutelle lilloise. Les perturbations politiques de la Révolution anéantissent le commerce. Dès le printemps 1792, la ville est occupée par les Autrichiens, les Prussiens puis les Hollandais et devient, pendant deux ans, l'objet de nombreuses batailles, jusqu'à la victoire de Tourcoing du 18 mai 1794.

Quant à Verviers, celle-ci se développe sur le territoire de la paroisse fondée par les moines de Stembert au VII^e siècle. Au X^e siècle, Verviers fait partie de la Principauté de Liège. Sa taille est encore fort réduite et ses habitations sont en bois. A cette époque, industrie lainière et métallurgique y coexistent. Dès les XIII^e et XIV^e siècles, le traitement de la laine et la fabrication des draps permettent à la ville de se développer. Ce succès est surtout dû aux salaires très bas des artisans et à l'absence d'organisations corporatives.

L'industrie lainière prend réellement son essor au XVII^e siècle. Elle s'exporte dans toute l'Europe. Cette prospérité commence à se voir dans le paysage urbain : les maisons en bois laissent peu à peu place aux constructions en pierre et l'on développe même un mur d'enceinte.

Mais, la guerre de Trente ans (1618-1648) fait vivre aux habitants de Verviers et des environs une des plus grandes crises économiques de son histoire. Cependant, Verviers reprend rapidement son rythme effréné de développement grâce à la concentration industrielle. À la fin du XVIII^e siècle, Verviers et le territoire belge passent aux mains des républicains français et connaissent une deuxième période économiquement très difficile.

Après 1815, l'activité lainière entre dans l'ère de l'industrialisation et connaît alors un véritable essor. Les manufactures laissent place aux industries avec leurs machines à vapeur. De grands noms comme John Cockerill¹⁶¹ participent au développement de l'activité économique. Cette période connaît également de grands travaux comme la construction de la ligne de chemin de fer et du barrage de la Gileppe. À partir de 1877, la routière à vapeur puis le tramway desservent la ville.

Verviers toujours en pleine activité, devient capitale de la laine après 1918. Cette période de prospérité prend fin à partir des années 1930. Après la Seconde Guerre mondiale, Verviers ne retrouvera pas ce statut.

3.2.2. La vie quotidienne des ouvriers¹⁶²

Ce succès économique se conjugue malheureusement avec des conditions de vie très difficiles pour la classe ouvrière. Verviers compte 25 000 habitants en 1845 pour seulement 10 pompes publiques, polluées par les eaux du canal. Les ouvriers travaillent 12 heures par jour, 6 jours sur 7 et les familles sont entassées dans des logements trop peu nombreux. Au XIX^e siècle, les ouvriers forment la classe sociale la plus importante en nombre, mais également la plus misérable.

Les industriels s'enrichissent en pratiquant d'importants profits, sans se soucier des conditions de vie de leurs travailleurs. Ces derniers reçoivent le minimum, de quoi tenir

¹⁶¹ <http://dossiers.lalibre.be/cockerill/chapitre3.php>

¹⁶² ASBL Églises Ouvertes, *La région verviétoise à l'heure de la révolution industrielle*, 20p.
<http://www.eglisesouvertes.be/default.asp?structureID=201>

jusqu'au lendemain : se loger, se nourrir et se vêtir, mais souvent dans des conditions misérables, sans eau courante, ni égouts, ni collectes d'immondices. Leur vie est tout sauf un conte de fée durant cet âge d'or verviétois. Journées de 12-13 heures, travail de nuit, semaine de 6 jours, risque permanent du chômage, humidité, maladies, abus sexuels, alcoolisme, illettrisme, absence de droits politiques et syndicaux. La construction du barrage de la Gileppe, prouesse technique du XIX^e, a permis d'offrir aux industriels une eau non souillée par les rejets, ainsi qu'un débit d'eau régulier (Photographie n°13). Mieux encore, les ménages pouvaient enfin avoir accès à l'eau courante.

Photographie n°13 : De l'importance de l'eau dans l'industrialisation verviétoise : l'exemple de la laveuse de laine.



Un petit cénotaphe (cercueil en pierre) **36**, à droite du chemin, est la sépulture d'**Eugène Melen**, industriel et conseiller communal. Inventeur de la laveuse de laine (dont un modèle est exposé près de la Maison de l'Eau rue Jules Cerexhe) qui est nommée « Léviathan » (nom du plus grand navire de l'époque) et qui eut le triste privilège de remplacer 200 emplois !

Source : Brochure « Verviers, Le parcours du cimetière », p17¹⁶³.

Pour obtenir de meilleures conditions de travail, les mouvements syndicaux et notamment Pierre Fluche, l'unique échevin socialiste de Verviers, se battent à coups de

¹⁶³Annexe n°15 : Brochure « Verviers, Le parcours du cimetière ».

réclamations et grèves. Cela aboutit à l'adoption de la première convention collective de l'histoire sociale belge et sans doute européenne. Elle reconnaît les syndicats et réglemente le travail des femmes et des enfants.

3.2.3. Les facteurs de développement de l'industrie textile

En 1693 Tourcoing avait encore un aspect rural avec les 4/5^{èmes} de son territoire en cultures. Dans le bourg, les rues étaient pavées et les maisons basses en briques rouges étaient petites. La Grand'Place était encadrée de maisons à un étage servant de commerces. Elle était dominée par trois monuments : le château, l'église Saint-Christophe et l'Hôtel de Ville.

À partir de 1820, Tourcoing devient un lieu d'attractivité économique. La misère qui règne en Belgique produit une forte immigration vers la ville. La grande industrie apparaît dès 1821 avec le machinisme et la vapeur et se généralise peu à peu à partir des années 1835-1836. L'industrie lainière prend une importance considérable. Le recensement de 1851 dénombre à Tourcoing 27 615 habitants. En 1850, la cité ne s'étendait pas au-delà de ce qui est aujourd'hui le centre-ville. En 1865, plus de 35 000 personnes travaillent grâce au textile (Carte n°12).

Carte n°12 : Lille, Roubaix et Tourcoing dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.




Source : Plan, Collection Archives Municipales de Lille Atlas n°4 : Plan des travaux divers exécutés dans la ville de Lille agrandie durant la période 1860 – 1878.

Parallèlement, de grands projets voient le jour, surtout dans le dernier tiers du XIX^e siècle. Une grande partie de ces projets sont encore visibles dans le paysage tourquennois et,

par exemple, la brochure éditée par l'Office de tourisme permet, encore aujourd'hui, de les retrouver dans la ville (Annexe n°14). Se développent, les grands boulevards Gambetta vers Roubaix, vers Lille, le boulevard de l'Égalité... Ils font suite à des réflexions sur l'hygiène sociale, comme celle du Docteur Bécour qui consacre une longue réflexion au boulevard du XX^e siècle, dont il soumet l'idée tout d'abord en 1878 à la Commission des Logements insalubres et ensuite, en avril 1896, au Conseil d'Arrondissement de Lille. Ainsi, après avoir défini les dysfonctionnements urbains des villes modernes, il propose de désenclaver les anciens quartiers en les intégrant à de nouvelles voies (Texte n°3).

Texte n°3 : Vœu du Docteur Bécour « Le Boulevard du XX^e siècle ».
adopté au Conseil d'Arrondissement de Lille en avril 1896 - Collection ADN Lille



*« Le Boulevard du XX^e siècle.
La voie ferrée de Lille à Roubaix-Tourcoing est rectiligne depuis Fives Saint-Maurice jusqu'au pont des Arts.
A côté de la ligne et sur cette longueur d'environ 8 kilomètres à gauche de la voie il serait facile et peu coûteux de créer un boulevard ayant 1° le chemin de fer à droite avec points d'arrêt nombreux, 2° Une route carrossable, 3° une voie de piétons et 4° un terreplein ombragé.
Relier les 3 villes ayant 400 mille habitants est une œuvre à tenter qui aurait autant et plus de succès que celle qui a joint la Ville de Lille à Lambersart.
Ce serait une œuvre d'hygiène sociale, qui offrirait aux ouvriers, aux employés et petits rentiers un cottage sain avec jardin, à l'instar des Peabody's (cottage de Londres).
Le comité de patronage des maisons ouvrières pourrait édifier et louer ces maisons à taux normal, avec faculté d'acquisition pour les locataires.
Ce serait là un élément puissant d'assainissement pour les 3 villes où les ouvriers habitent une cité ouvrière malsaine et encombrée et rapportant 12 à 15 %.
Nous émettons ce vœu à l'adresse des municipalités des 3 villes précitées.
Signé Dr Bécour
Adopté. »*

Source : Ville de Lille, « Le Grand Boulevard », Villes et Pays d'art et d'histoire, Lille laissez-vous conter, service Ville d'art et d'histoire Direction du patrimoine Ville de Lille 2009, p5.¹⁶⁴

Cette pensée ambitieuse sera soutenue par le Préfet du Nord qui la présentera aux municipalités des trois villes et sera la véritable source d'inspiration pour les architectes et les ingénieurs qui intégreront notamment dans leurs travaux la création de fosses septiques, la présence d'espaces de toilettes dans les demeures, ainsi qu'un mécanisme d'évacuation des eaux usées jusqu'à l'égout pour toute nouvelle construction. L'émergence et l'application de ce projet du Boulevard du XX^e siècle sont liées à ces préoccupations : hygiène, logement,

¹⁶⁴ Ville de Lille, 2009, op. cit.

croissance démographique, ainsi qu'à un besoin de faciliter le transport de la main-d'œuvre vers les usines se trouvant à Lille, Roubaix et Tourcoing.¹⁶⁵

En 1877, les tramways apparaissent, tirés par des chevaux. En 1896, ils fonctionnent à la vapeur et, quelques années plus tard, à l'électricité. Le pont hydraulique fait également partie de ces aménagements liés au développement industriel de Tourcoing. Construit en 1906 par les ateliers de Fives Lille, le pont hydraulique a été l'une des attractions de l'Exposition Internationale des industries textiles de 1911. Celle-ci prend place, pendant plusieurs mois, le long du futur Grand Boulevard qui marque l'entrée de la ville. Le tablier du pont est, à l'origine, soulevé par un mécanisme abrité dans les quatre piles.

Photographie n°14 : Un pont hydraulique construit localement.



Source : LALOY AUX S., 2021.

Le pont est détruit par les Allemands à la fin de la Première Guerre mondiale et remplacé en 1923 par un nouvel ouvrage conçu également par la société Paindavoine frères et construit par Thuillier fondeur tourquennois (Photographie n°14). Devenu électrique en 1927, ce second pont, fut habillé dans sa partie supérieure d'une structure plus moderne en 1996 (Photographies n°15 et 16).

¹⁶⁵ Ville de Lille, « Le Grand Boulevard », *Villes et Pays d'art et d'histoire, Lille laissez-vous conter*, service Ville d'art et d'histoire Direction du patrimoine Ville de Lille, 2009, 32p. <http://fr.calameo.com/read/002898805a98abfa14e34>

Photographies n°15 et 16 : Le pont hydraulique de Tourcoing.



Source : Ville de Lille, « Le Grand Boulevard », pp.28-29.¹⁶⁶
LALOYAUX S., 2021.

3.2.3.1. L'eau et la laine à Verviers (Photographie n°17)

L'industrie textile de la région de Verviers, dans la province de Liège en Wallonie, est née autour de l'abondance d'une eau de qualité et de la proximité des ressources en laine de l'Eifel¹⁶⁷.

Photographie n°17 : La Vesdre traversant Verviers.



Source :
http://static.skynetblogs.be/media/6665/dyn002_original_567_322_pjpeg_524_0300df2d353049d31747fdaa793bbe53.jpg

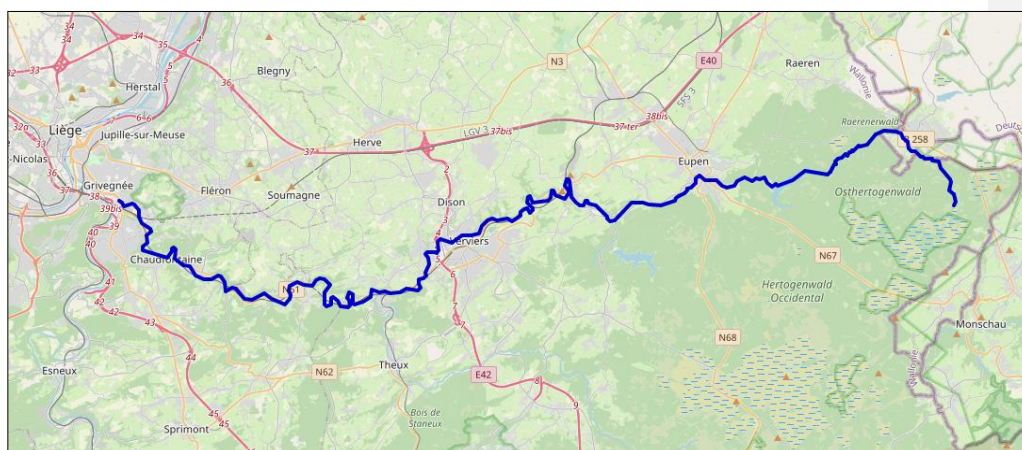
¹⁶⁶ Ville de Lille, 2009, op. cit.

¹⁶⁷ Région de collines en Allemagne occidentale, au sud de Cologne, et au sud-est des cantons de l'est de la Belgique.

« La plus ravissante vallée qu'il y ait au monde, qui est quelquefois un ravin, souvent un jardin, toujours un paradis. »
(Victor Hugo).¹⁶⁸

Verviers était internationalement connue pour la qualité de sa laine et l'industrie qui en découlait. L'eau de la Vesdre, provenant de cette région éponge que sont les Fagnes, est très pauvre en minéraux, caractéristique idéale pour laver la laine. De plus, son caractère torrentueux constituait une force motrice indispensable pour actionner les roues à aube des moulins industriels. Longue de 60 kilomètres, la Vesdre arrose la ville d'Eupen, passe par le Limbourg tout proche pour traverser ensuite Verviers puis se diriger vers Pepinster avant d'arrêter son cours à Chaudfontaine (Carte n°13).

Carte n°13 : Le tracé de la Vesdre.



Sources : www.unamur.be, <http://www.maisondelapeche.be>, www.google.com/maps

Le traitement de la laine n'est pas une nouveauté. Une certaine forme de production drapière existe dans la région depuis le XV^e siècle. Cependant, elle n'est pas encore le monopole de grands fabricants. De nombreux artisans sont propriétaires et responsables de la laine d'un bout à l'autre du processus : de l'achat à la vente en passant par le traitement et le tissage. Une fois lavée à Verviers, la laine est emmenée dans les villages proches pour être

¹⁶⁸DESAMA C., *L'âge d'or de Verviers*, Conférence du 7 janvier 2013, Liège : ULG, http://www.ulg.ac.be/upload/docs/application/pdf/2013-02/59_lage_dor_de_verviers__2_.pdf

filée. Vers la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les artisans lainiers voyagent en Europe à la recherche de nouvelles possibilités commerciales. Par la suite, les draps et les tissus de Verviers deviennent une référence en Europe centrale et orientale, dans les Indes anglaises et même sur le continent américain.

Il faut attendre les années 1799-1804 et l'arrivée de William Cockerill à Verviers pour parler véritablement de révolution industrielle. Cet Anglais apporte les plans de construction de machines révolutionnaires pour le traitement de la laine. Jusqu'alors, seule l'Angleterre en avait l'exclusivité. Deux grands fabricants verviétois, Biolley et Simonis, lui proposent d'installer les premières machines à filer du continent dans leur usine, appelée « Le Chat¹⁶⁹ » (Photographies n°18 et 19).

Photographies n°18 et 19 : Vues anciennes de l'usine Simonis.



Source : www.cirkwi.com/fr

3.2.3.2. Les entrepreneurs verviétois

La dimension familiale est d'ailleurs une des caractéristiques fondamentales de l'industrie textile, de manière générale, et particulièrement à Verviers. Elle s'est renforcée au fil du temps par l'endogamie économique des grandes familles qui multiplient les alliances matrimoniales. Ainsi, par exemple, il n'était pas rare de voir deux frères épouser deux sœurs comme cela s'est produit entre les Biolley et les Simonis.

Ces unions ont joué un rôle essentiel en renforçant la cohésion sociale des élites, en régulant la concurrence entre les entreprises, en faisant circuler les compétences « en interne

¹⁶⁹ PAQUET P., CANNELLA A.-F., WARZEE-LAMMERTYN G. (coord.), *Le patrimoine industriel de Wallonie*, Liège, Éditions du Perron, 1994, 539p.

» et enfin, et peut-être même surtout, en concentrant le capital financier qu'une exogamie aurait pu diluer. À cet égard, il faut d'ailleurs noter que jusqu'à la fin du XIX^e siècle il n'y aura pratiquement pas de société anonyme à Verviers à l'exception notable de *La Fabrique des laines peignées* fondée en 1838 par les trois filles d'Hodson avec l'aide de leur oncle John Cockerill et des capitaux de la Banque de Belgique (future Société générale).

Simonis, Biolley, Peltzer, Hauzeur... Ces hommes et leur famille deviennent des industriels modernes, monopolisant la production au détriment des petits fabricants qui font rapidement faillite. Les petits ateliers sont rachetés par les plus grands, réduisant ainsi la concurrence. De grands et hauts bâtiments sont construits pour accueillir ces nouvelles machines : des « raikems ».

L'industrie verviétoise prend un tel essor que dans les années 1850, les fabriques occupent un quart des travailleurs du secteur en Belgique et 70% de la main d'œuvre verviétoise. La périphérie proche est touchée, dont Pepinster et Dison : près de 300 petits ateliers, attachés aux « usines-mères », y sont éparpillés et s'attellent à la draperie industrielle, les centres urbains privilégiant les étoffes colorées. Un événement accentue cet essor économique : l'inauguration de la gare de Verviers, reliant Anvers à l'Allemagne. Le chemin de fer facilite l'insertion internationale et les exportations qui connaissent un essor rapide.

3.2.3.3. Le rôle des grandes familles à Tourcoing

À Tourcoing, l'épopée textile est aussi associée aux noms de grandes familles : les Desurmont, les Destombes, les Flipo, les Tiberghien, les Odoux et autres Sasselage¹⁷⁰... Ces grandes familles sont de véritables dynasties qui, comme à Verviers et dans les autres villes industrielles, dirigent l'économie locale. Là aussi les alliances se suivent et se ressemblent. Par exemple, les Motte et les Desurmont, les Tiberghien et les Masurel, bien avant la révolution industrielle, contractaient des mariages de raison au bénéfice de leurs entreprises¹⁷¹.

¹⁷⁰ BONTE J., *Patrons textiles, un siècle de conduite des entreprises textiles à Roubaix-Tourcoing, 1900-2000*, La Voix du Nord, 2002, 542p.

¹⁷¹ DAUMAS J.-C., *Le capitalisme familial : logiques et trajectoires*, Annales littéraires, n°761, Besançon, PUFC, 2004.

Ainsi, cette industrialisation est le résultat de l'innovation, de l'esprit d'entrepreneuriat de grandes familles verviétoises et tourquennoises, mais aussi d'aménités particulières, comme celles liées à la Vesdre. Elle se retrouve dans la physionomie des villes de Tourcoing et de Verviers.

Elle va profondément modifier la vie des populations et le paysage urbain et faire de Verviers et Tourcoing des villes connectées à l'ensemble du monde grâce à leur industrie florissante.

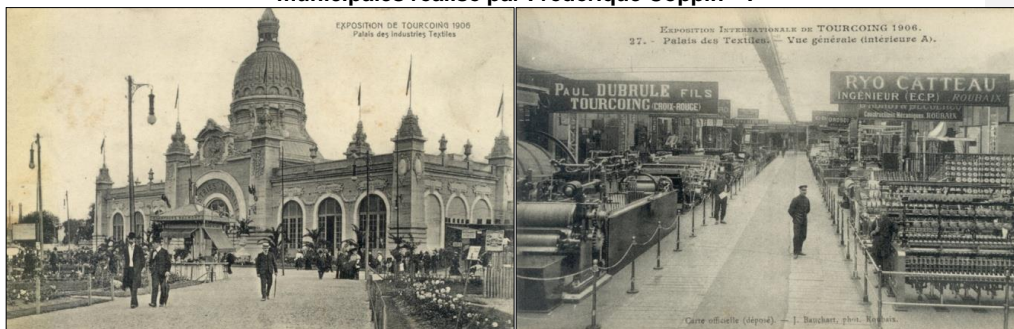
3.3. UNE DÉMOGRAPHIE MARQUÉE PAR L'IMMIGRATION, DES VILLES « MONDE »

Tourcoing et Verviers, entre le XIX^e et le XX^e siècle, font partie de ces grandes villes industrielles et commerciales qui dominent le monde. Pour autant, elles vont également subir les guerres et cela se répercute sur leur évolution démographique.

3.3.1. Tourcoing, une ville industrielle qui subit la décroissance

Tourcoing, entre le XIX^e et le XX^e siècle, fait donc partie de ces grandes villes industrielles et commerciales qui dominent le monde. La population passe de 20 000 habitants en 1825 à 81 600 en 1906. Les lieux-dits se transforment et deviennent de véritables quartiers : Croix-Rouge, Blanche-Porte... L'apothéose de ce développement, preuve du rayonnement de la ville, arrive en 1906 lorsque Tourcoing organise l'Exposition Internationale des Industries Textiles (Photographies n°20 et 21), et se prolonge jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Photographies n°20 et 21 : Cartes postales extraites du dossier Archives municipales réalisé par Frédérique Coppin¹⁷².



Source : www.tourcoing.fr

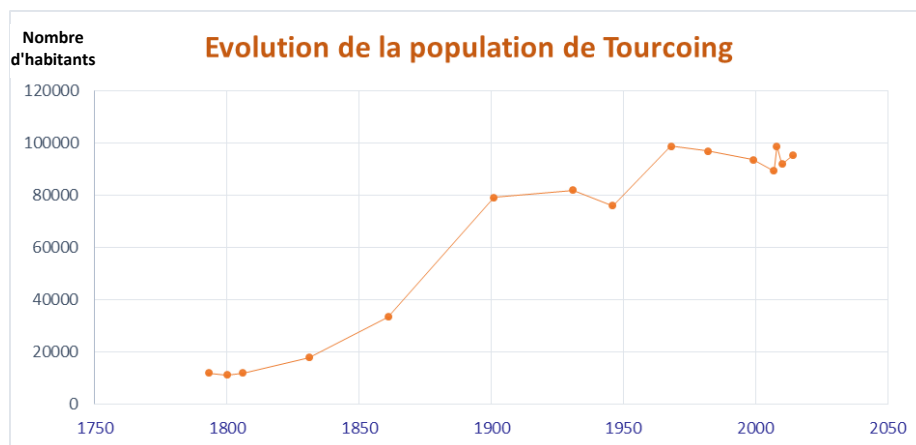
La population est essentiellement composée d'ouvriers ayant, ici aussi, des conditions de vie dures : 12 heures de travail par jour, 10 heures à partir de 1904. Le premier syndicat ouvrier d'importance est créé en 1881 et des grèves générales éclatent en 1880, 1890, 1896 et 1914.

¹⁷² Chef du projet patrimoine, Direction du Rayonnement Culturel, ville de Tourcoing.

La Première Guerre mondiale touche de plein fouet l'économie et l'industrie de la ville. Le 15 octobre 1914, l'ennemi s'installe à Tourcoing, pille les stocks de marchandises et les machines, détruit ce qu'il ne peut emporter. Néanmoins, après la libération de la ville, le 17 octobre 1918, la remise en route des usines est assez rapide. Fin 1919, la main d'œuvre employée dépasse les 60 000 personnes. Le rétablissement de l'ensemble de l'industrie est terminé en 1923. Lors de la Seconde Guerre mondiale, avec l'occupation allemande en mai 1940, l'activité économique subit de nouveau des difficultés : des usines ferment, les bombardements Alliés de 1944 font d'énormes dégâts.

Après une période de reconstruction et de prospérité, les décennies 1970-1980 sont pour la capitale de la laine et du tapis celles du déclin : 160 entreprises textiles vont disparaître. La création des nouveaux quartiers, qui a permis à Tourcoing de dépasser le seuil des 100 000 habitants (recensement de 1975, Graphique n°8), laisse cette population sur un marché du travail en pleine dépression : appauvrissement, chômage et insécurité règnent. Pourtant, de grands travaux sont achevés, comme le Centre Mercure, la Bourgogne, le Centre de Gaulle ou l'hôpital Dron.

Graphique n°8 : Évolution du nombre d'habitants à Tourcoing.



Sources : www.insee.fr, datafrance.info/tourcoing-59200, www.annuaire-mairie.fr
Réalisation : LALOYAU S..

3.3.2. Verviers, « œuvre » de grandes dynasties

Quant à Verviers, dès le XVII^e siècle et jusqu'à la crise des années 1930, elle compte aussi parmi les plus grands centres lainiers du monde. Après la Première Guerre mondiale, cette « petite » ville de l'Est de la Belgique devient capitale mondiale de la laine, avec Bradford en Angleterre. À la faveur d'une industrialisation extrêmement rapide, la commune, se couvre de fouleries, filatures et autres draperies (Figure n°7). La ville connaît une expansion exceptionnelle, grâce à la « bienveillance » de quelques dynasties d'industriels, tels les Simonis ou les Biolley¹⁷³. Avant la révolution liégeoise de 1789 et l'invasion française, les fabricants de draps ont su tirer parti de la frontière et des différences de taxation pour faire de l'industrie textile, créée autour de la Vesdre, une industrie florissante. À partir de 1799, c'est la révolution industrielle qui a fait sentir ses effets, puis la mise en œuvre de grandes innovations techniques chez les industriels et enfin la multiplication d'usines et leur mécanisation croissante¹⁷⁴. Dans l'ancien régime elle faisait partie de la principauté de Liège, dont elle devint l'une des *bonnes villes* (la 23^e et dernière à obtenir ce titre)¹⁷⁵, et était le chef-lieu du Marquisat de Franchimont. À l'ère industrielle (du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle), elle est un centre important de production lainière connu et reconnu mondialement pour ses innovations technologiques. Verviers fut d'ailleurs le point de départ de l'industrialisation de la région.

Par exemple, c'est dans la vallée de la Vesdre que s'établirent une famille d'industriels d'origine britannique, les Cockerill. Parmi les familles qui contribuèrent au développement industriel de Verviers, on peut citer les Simonis, Biolley, Pelzer, Hauzeur, Renkin, Paulis, Schwachhoffer, Brunninghausen, Lamboray, Adolphy.

¹⁷³ www.verviers.be/economie/presentation/historique.

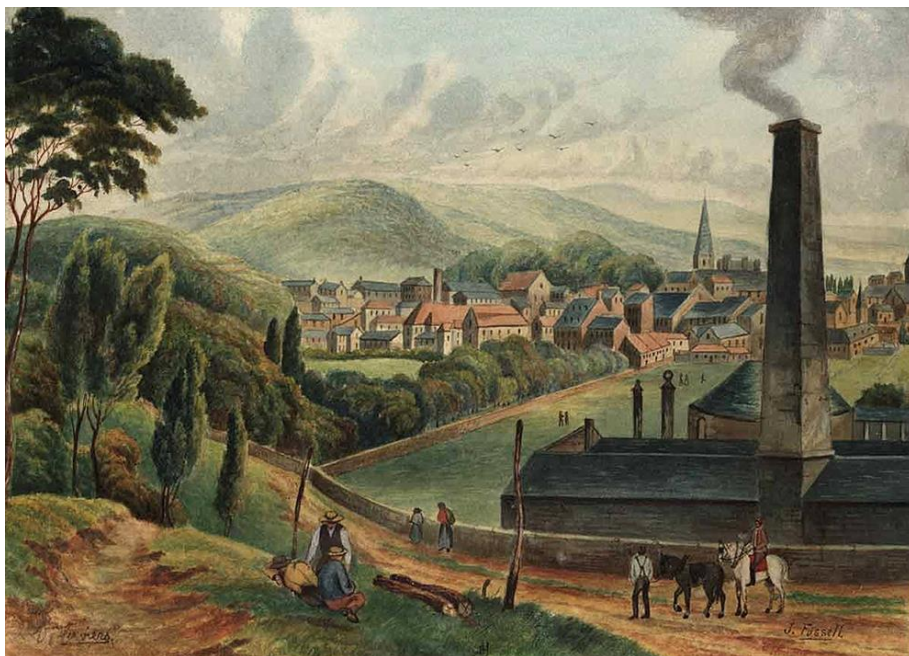
¹⁷⁴ Transposition pour le Web du travail de Séverine Thonnard, « L'ouvrier lainier à Verviers : évolution de ses conditions de travail du 19^e siècle à nos jours ».

www.helmo.be/esas/mapage/euxaussi/luttes/lainier.html

¹⁷⁵ Dans l'organisation politique de la principauté, le titre de bonne ville procure surtout le droit de participer au pouvoir législatif et exécutif aux côtés du prince-évêque. En 1651, Verviers est la XXIII^e et dernière ville admise au rang de Bonne Ville. Un ordre de préséance est régulièrement mis en évidence pour « classer » ces 23 bonnes villes.

<http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/histoire/atlas/les-23-2-bonnes-villes-de-la-principaute-de-liege#VHOTz2d9uhM>

Figure n°7 : *Vue de Verviers* (milieu du XIX^e siècle), aquarelle de Joseph Fussell.



Source : Galerie Wittert, Université de Liège (<http://www.wittert.ulg.ac.be/>)

Ainsi, en 1810, la ville de Verviers est devenue le premier centre continental de la draperie cardée, devant Sedan et Elbeuf. L'innovation technique qui a tout déclenché est l'*assortiment* de William Cockerill. Il s'agit d'une combinaison de mécaniques, mue par la force hydraulique et opérationnelle à partir de janvier 1801, composée d'une machine à drosser — ou *scribbler* — pour le cardage en gros et le mélange des couleurs, d'une machine à carder pour le cardage en fin, d'une machine à filer en gros — ou *rovin-jack* — à 40 broches, et de quatre machines à filer fin — ou *jennys* — à 60 broches¹⁷⁶.

¹⁷⁶ GAYOT G., « La classe ouvrière saisie par la révolution industrielle à Verviers, 1800-1810 », *Revue du Nord*, n° 347, 2002, p633.

3.3.3. Un entrepreneur de Verviers : Raymond de Biolley

Raymond de Biolley est un véritable modèle de chef d'entreprise de la première moitié du XIX^e siècle (Figure n°8). Il ne cesse d'innover et est toujours à l'affût du progrès technique et à la recherche de débouchés étrangers. L'exportation n'était pas pour lui un vain mot : le navire qui transportait ses draps aux quatre coins du monde s'appelait le « Raymond ». Le commerce est dans la nature même de l'industrie lainière. En effet, elle importe la plus grande partie d'une matière première provenant d'Angleterre, d'Allemagne et, de plus en plus, d'Australie et d'Argentine. Les volumes produits sont tels qu'ils dépassent largement les besoins du marché intérieur : ils sont donc exportés. Les principaux clients sont les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Angleterre, mais ces pays assurent le plus souvent le transit vers des destinations plus lointaines comme les États-Unis ou la Turquie.

**Figure n°8 : Fabriques de draps de MM. François de Biolley et fils.
Établissements de Verviers.**



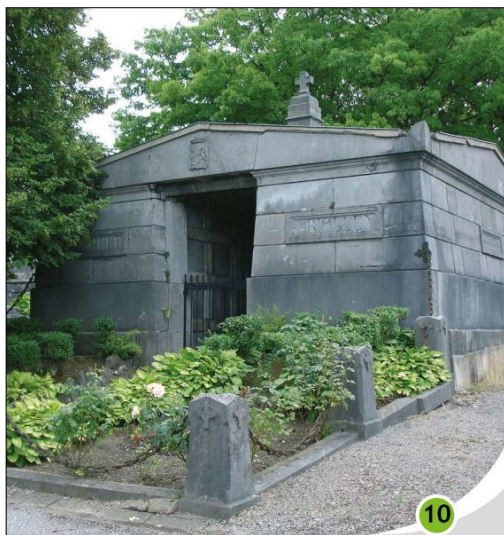
Source : Gayot, 2002, p644.¹⁷⁷

¹⁷⁷ GAYOT G., « La classe ouvrière saisie par la révolution industrielle à Verviers, 1800-1810 », *Revue du Nord*, n° 347, 2002, pp.633-666.

La conversion progressive de l'industrie vers la production de fils et des étoffes dites « *de fantaisie* » au détriment du drap s'accompagne d'un changement de stratégie commerciale. Partis d'abord à la conquête du marché intérieur avec succès, ces nouveaux produits vont de plus en plus s'imposer dans les statistiques d'exportation, au point que vers 1870, l'exportation de fils et de laines traitées excède celle des tissus. Deux causes peuvent expliquer cette évolution : d'une part la concurrence qui devient de plus en plus vive dans le secteur des draps et des tissus au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, avec l'apparition des intermédiaires d'import-export ; d'autre part le fait que le capital circulant (trésorerie) engagé dans les marchés du fil et des laines lavés est nettement moins important que dans le marché du drap où les délais qui séparent l'arrivée des matières premières et le paiement par le client final (environ 18 mois) nécessitent d'énormes trésoreries.

Raymond de Biolley avait épousé la fille de l'homme considéré comme le plus riche de Belgique sous le régime français : Iwan Simonis (1769-1829). Cette union l'alliait avec l'autre grande famille industrielle de Verviers. Une famille qui joua un rôle de premier plan dans l'industrie lainière en battant un record de longévité : près de trois siècles (1680-1958). Cette puissance, on la retrouve jusqu'au cimetière de Verviers (Photographie n°22 et annexe n°15 : Brochure « Verviers, Le parcours du cimetière »), avec le mausolée familial qui comporte 56 loges et mesure plus de 125m².

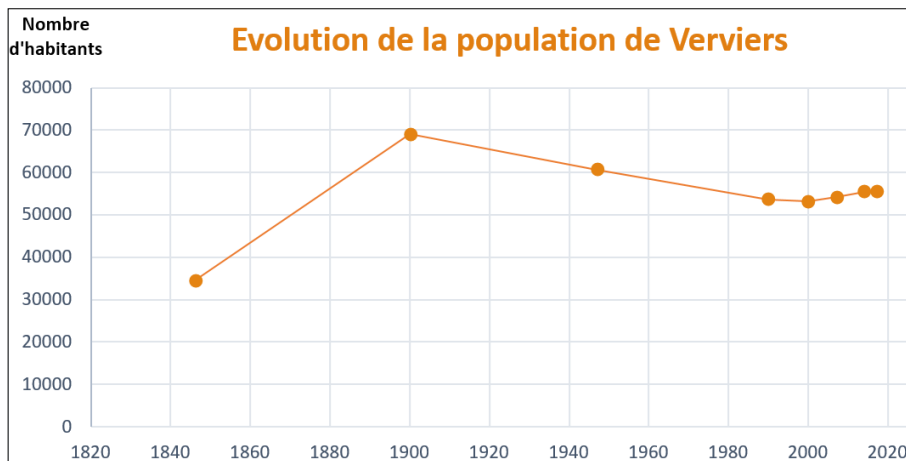
Photographie n°22 : Le mausolée de la famille Biolley, cimetière de Verviers.



Source : Brochure « Verviers, le parcours du cimetière », p9.

On ne s'étonnera pas dès lors de voir deux filles Simonis épouser deux fils Biolley. C'était l'époque où Biolley risqua avec la famille Simonis l'avance des sommes réclamées par un mécanicien anglais, alors inconnu, William Cockerill, qui projetait de construire des machines à filer et à carder. Les fabriques de Verviers furent ainsi les premières à bénéficier des nouvelles techniques. La réussite se traduit par l'acquisition de grandes propriétés foncières et autres hôtels majestueux. À sa mort, Raymond Biolley laissera une fortune énorme. L'entreprise familiale comptait alors près de 2 000 ouvriers répartis dans quatre usines. L'histoire a retenu que ce patron nouveau style avait construit « *la première cité ouvrière construite en Europe* »¹⁷⁸ et participe à l'augmentation de la population verviétoise (Graphique n°9).

Graphique n°9 : Évolution de la population de Verviers.



Sources : www.verviers.be/ ; statbel.fgov.be/fr/ ; www.ibz.rn.fgov.be/fr/contact/
Réalisation : LALOYAU S..

Mais, le XX^e siècle, dès l'entre-deux-guerres, voit le déclin de la production textile, dans ces deux villes, et amorce le début d'une longue période de morosité économique et démographique. Cette crise est relatée dans le film de Jean-Jacques AUDRIEN, *Australia*¹⁷⁹.

¹⁷⁸ http://archives.lesoir.be/de-biolley-un-vervierois-dans-de-beaux-draps_t-19951124-Z0AAVE.html

¹⁷⁹ ANDRIEN J.-J., *Australia*, AO Productions, 1988, 118 minutes.

<http://lesfilmsdeladreve.be/spip.php?article21>

Sorti en 1989, le film *Australia* met en évidence la crise qui a frappé le secteur industriel wallon, en racontant l'histoire d'une famille de l'industrie lainière de Verviers des années 1950.

Commenté [S3]: A ajouter

L'effondrement des activités textiles se fait en quelques décennies alors que l'on avait des centres de premier plan à l'échelle internationale. Cet effondrement est à l'origine de nombreux problèmes rencontrés par les populations et élus des villes de Tourcoing et Verviers. Par exemple à Tourcoing, l'effondrement de l'emploi est dû à une combinaison de multiples facteurs (réf. M. BATTIAU, 2006, *Roubaix : centre textile et terre d'entrepreneurs*, pp 57-69 in « *Roubaix 50 ans de transformations urbaines et de mutations sociales* », sous la direction de Michel DAVID, Bruno DURIEZ, Rémi LEFEBVRE, Georges VOIX, Presses Universitaires du Septentrion.).

La première et sans doute la plus importante cause, est la forte augmentation de la productivité par personne occupée grâce principalement à la mise en place des matériels de production beaucoup plus performants créés par les fabricants de métiers à filer et à tisser. Ces nouvelles et coûteuses machines permettaient de réduire les prix de revient des articles produits surtout si elles fonctionnaient en « 3X8 ». Le travail de nuit en usine étant alors interdit aux femmes et attirant peu les résidents il fallut faire davantage appel à une main-d'œuvre immigrée masculine dont on retrouve la présence dans la population actuelle.

La seconde cause est évidemment celle toujours invoquée des importations qui n'ont fait que croître de l'entrée dans le Marché Commun à celle de la Chine dans l'OMC.

La troisième cause a résidé dans l'inadaptation de certaines des spécialisations de l'agglomération de Roubaix-Tourcoing aux évolutions des marchés de consommation. Un seul exemple : L'agglomération de Roubaix-Tourcoing était le premier centre européen de production de fil à tricoter main. La quasi-disparition de la pratique du tricotage dans les nouvelles générations fut une perte considérable pour les industries nordistes.

Aujourd'hui, ne subsiste à Verviers et Tourcoing que l'ombre de l'industrie lainière du siècle passé. Néanmoins, il en est demeuré un riche patrimoine immobilier, - qu'il s'agisse d'hôtels de maître ou d'habitations populaires -, ainsi que de fort intéressants témoins de l'archéologie industrielle.

Ces éléments patrimoniaux et urbanistiques participent donc à une mise en valeur des territoires étudiés. Ils sont autant d'éléments que l'on peut retrouver dans des travaux représentant l'imaginaire des populations face au territoire dans lequel elles vivent.

Tourcoing et Verviers, toutes deux situées dans l'Europe du Nord, ont donc connu des évolutions industrielles similaires. Aujourd'hui, ces villes sont confrontées à certaines difficultés liées à leur histoire socio-économique, à un passé industriel encore visible dans le paysage. Les projets urbains peuvent-ils permettre d'améliorer le cadre de vie, de faire revivre ces cités lainières ?

DEUXIÈME PARTIE
COMMENT ET POURQUOI CONFRONTER CES
CONCEPTS AUX PAYSAGES ET MORPHOLOGIES
URBAINES HÉRITÉS DE CES ANCIENNES VILLES
LAINIÈRES ?

DEUXIÈME PARTIE

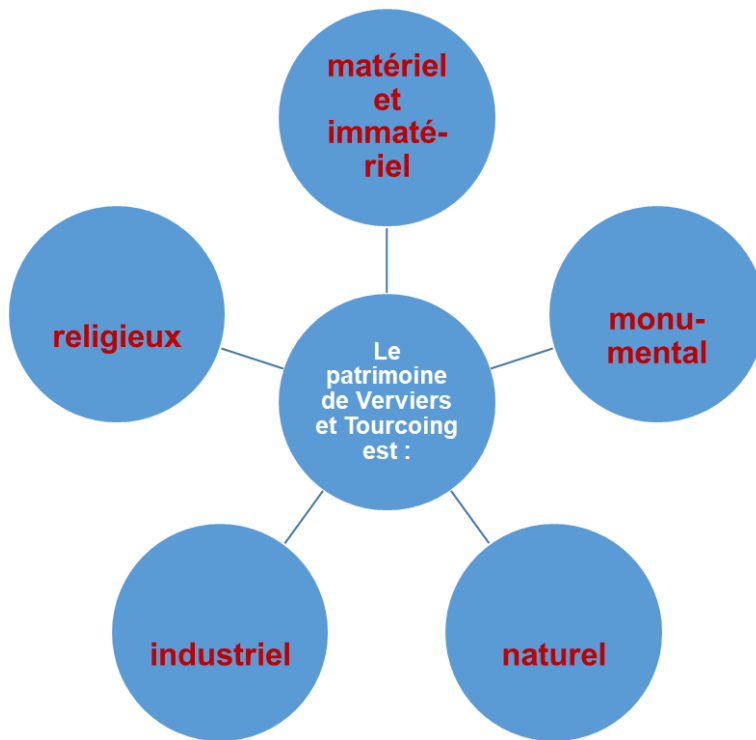
COMMENT ET POURQUOI CONFRONTER CES CONCEPTS AUX PAYSAGES ET MORPHOLOGIES URBAINES HÉRITÉS DE CES ANCIENNES VILLES LAINIÈRES ?

Le développement industriel des villes de Verviers et Tourcoing a été générateur d'un patrimoine important, diversifié : maisons ouvrières et bourgeoises, châteaux de l'industrie et usines, espaces publics, mais aussi un patrimoine religieux. L'industrialisation et l'urbanisation des territoires verviétois et tourquennois ont eu pour effet le développement d'une architecture spécifique. Celle-ci est liée à la volonté des grandes familles de montrer leur opulence, mais pas uniquement. En effet, ce patrimoine qui est né de l'activité industrielle est d'abord un patrimoine composé d'anciennes usines, de l'habitat des ouvriers et de leurs patrons, de machines... Ce même patrimoine est d'abord intégré dans la ville, voire s'y fond, utilise des matériaux et techniques de constructions qui sont également employés pour d'autres usages. Enfin, c'est un patrimoine marqué par la diversité des formes, par la multitude des usages, des symboles.

C'est principalement au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e que se sont développées les notions de patrimoine et l'activité touristique qui lui est inhérente, que ce soit en France ou en Belgique. Les pionniers du tourisme, individuels ou syndicats d'initiative, sociétés d'embellissement, associations de protection des sites... ont eu à cœur de communiquer leurs impressions et de décrire les localités ainsi que les paysages qu'ils avaient traversés. C'est ainsi qu'on assiste à une floraison de guides ou de récits de voyages. Beaucoup d'entre eux sont à l'origine de l'étude des monuments, ainsi que de publications qui pouvaient être d'ordre scientifique ou de simples guides à l'usage des visiteurs. Pour réfléchir à cette synergie à mettre en place, il est nécessaire de travailler à partir des travaux, des enquêtes, des analyses réalisés par les communes étudiées. C'est pour cela que nous valoriserons les travaux réalisés pour la ZPPAUP et pour l'obtention du label « Pays d'Art et d'Histoire » de Tourcoing et les études relatives aux projets urbains à Verviers.

Il est évident que les villes de Tourcoing et Verviers par leur histoire et par leur patrimoine s'inscrivent dans cette réflexion (Schéma n°7). Leurs paysages et morphologies urbaines hérités ne peuvent qu'influencer les choix dans le cadre du renouvellement urbain. Les monuments, les groupes de bâtiments, le caractère des différents quartiers (habitat ouvrier, cités ouvrières, voire HLM) ... ont une valeur et une signification importante pour comprendre ces villes.

Schéma n°7 : Définir le patrimoine de Verviers et Tourcoing.



Réalisation : LALOY AUX S., 2017.

Il y a d'ailleurs un réinvestissement, une revalorisation des espaces désaffectés, grâce au processus qui donne un caractère patrimonial à un objet. La conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) déclare que « *La patrimonialisation est (...) le processus par lequel une communauté reconnaît en tant que patrimoine des productions de sa culture héritées des générations passées ou produites par*

les générations actuelles et jugées dignes d'être transmises aux générations futures, elle suscite l'identification de la transmission. » Mais le patrimoine immatériel, défini en 2003 par l'UNESCO, n'est pas à négliger. Il en donne la définition suivante : *« On entend par patrimoine culturel immatériel, les pratiques, les représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espace culturel qui leur sont associés...Ce patrimoine culturel immatériel transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et leur histoire, et leurs procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ».*

Cette partie permettra donc de d'analyser les paysages et la morphologie des villes de Verviers et Tourcoing et de voir comment ils ont été façonnés par le passé lainier. Un deuxième chapitre nous permettra de saisir le contexte et donc de comprendre pourquoi il est nécessaire de concevoir de nouveaux projets urbains pour la ville de demain. Enfin, suite aux projets, et en particulier aux grands projets urbains, il sera nécessaire d'étudier les politiques d'accompagnement mises en place.

CHAPITRE 1 :

DES PAYSAGES URBAINS ET UNE MORPHOLOGIE URBAINE FACONNÉS PAR LE PASSÉ LAINIER DES XIX^E ET XX^E SIÈCLES

Analyser les paysages et la morphologie des villes de Verviers et Tourcoing permet de voir comment ces éléments ont été dessinés, construits par l'activité lainière du passé.

Ce sont les reflets de l'évolution de l'industrie lainière, des reflets qui parfois prennent la forme de friches, comme autant de stigmates d'un passé révolu, mais aussi d'un patrimoine hérité. En effet, si l'urbanisation fut galopante, de nombreux éléments, comme le réseau hydrographique de Verviers, permettent de comprendre l'épopée industrielle.

1.1. DES PAYSAGES URBAINS DESSINÉS ET CONSTRUITS, REFLETS DE L'ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE LAINIÈRE

Le développement industriel de ces deux villes a été générateur d'un patrimoine important, diversifié : maisons ouvrières et bourgeoises, châteaux de l'industrie et usines, espaces publics, mais aussi un patrimoine religieux.

L'industrialisation et l'urbanisation des territoires ont eu pour effet le développement d'une architecture spécifique. Celle-ci est liée à la volonté des grandes familles de montrer leur opulence, mais pas uniquement. En effet, ce patrimoine qui est né de l'activité industrielle est d'abord un patrimoine composé d'anciennes usines, de l'habitat des ouvriers et de leurs patrons, de machines...localisées selon les contraintes d'approvisionnement en matières premières et les ressources en eau. Néanmoins, tous les ouvriers ne travaillaient pas dans ces manufactures. Ainsi, à Verviers, François Biolley, dans les livrets d'ouvriers, de toutes celles et tous ceux qui étaient à son « service », y compris les fileurs et les fileuses de la campagne, faisait indiquer s'ils travaillaient « hors atelier », c'est-à-dire à domicile, dans sa

« mouvance », ou « en atelier », « à la maison », c'est-à-dire dans ses propres bâtiments, sous sa « directe »¹⁸⁰.

Ce patrimoine modèle la ville, voire se fond avec elle, utilise des matériaux et techniques de constructions reflète des différentes périodes d'expansion de cette activité. Leurs phases de croissance se calquent sur celle de l'histoire de l'industrie lainière. Enfin, c'est un patrimoine marqué par la diversité des formes, par la multitude des usages, des symboles.

1.1.1. Une histoire urbaine de ces villes à travers leurs paysages : la découverte d'un patrimoine industriel¹⁸¹

1.1.1.1 Une industrie qui se fond dans la ville

Avec le développement de la production, du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle, les manufactures ont progressivement envahi le centre des villes¹⁸². L'industrie drapière s'est implantée sur des espaces rares et exigus, d'où la nécessité de surélever les bâtiments ; ou pour les plus puissants et patients d'avoir une stratégie d'acquisition de parcelles mitoyennes. Les sites proches des rivières sont investis de préférence. C'est le cas à Verviers, le long de la Vesdre. Ce fond de vallée est le premier secteur de la ville à s'industrialiser. Mais très vite, au XVIII^e siècle, la saturation des centres urbains entraîne la destruction partielle des remparts et les premières installations dans les faubourgs et dans les hameaux des alentours.

1.1.1.2. Une architecture industrielle à deux facettes : discrète et monumentale

Dispersées dans le paysage urbain, les manufactures lainières se confondent avec l'habitat dont elles imitent les formes. Hormis quelques particularités, il n'existe pas encore d'architecture industrielle spécifique. Dans leur quasi-totalité, les manufactures utilisent les matériaux et les techniques de construction traditionnels. Elles réinvestissent fréquemment d'anciens logements ou s'installent dans des bâtiments voués jusqu'alors à d'autres activités.

¹⁸⁰ GAYOT G., « La classe ouvrière saisie par la révolution industrielle à Verviers, 1800-1810 », *Revue du Nord*, n° 347, 2002, pp.643.

¹⁸¹ Deux cartes ont été produites, permettant de localiser les principaux lieux cités dans cette sous-partie. Il s'agit des figures n°67 et n°68, respectivement placées en pages 154 et 155. Les numéros indiqués à côté de ces lieux dans le texte permettent de les repérer sur les cartes.

¹⁸² SMAGHUE N., « L'incrustation de l'usine dans la ville. Arrêt sur image, Tourcoing, 1827 », *Revue du Nord*, vol. 371, no. 3, 2007, pp. 567-582.

Le fabricant se contente alors de quelques aménagements intérieurs. Parfois, il fait construire un nouveau bâtiment voué à la production. Cette grande souplesse d'affectation des bâtiments coïncide avec les stratégies financières des fabricants : outre un lieu de production, une fabrique est un bien foncier qui doit pouvoir être revendu en cas de besoin, ou affecté à une autre activité. Il faut attendre la forte pression des contraintes techniques liées à la mécanisation pour qu'en matière d'architecture industrielle, l'usage détermine la forme.

Partout en Europe, les manufactures urbaines présentent sensiblement le même schéma, qui fait coexister espaces domestiques et ateliers de fabrication. Nathalie Barré (2012) présente ce phénomène d'intégration urbaine dans son article concernant le cadastre de Tourcoing. Les plus petites manufactures regroupent, dans un même bâtiment, le logement du fabricant aux niveaux inférieurs, et les ouvriers au-dessus. D'autres, plus importantes, consistent en un ensemble de bâtiments. Le logement du fabricant, généralement construit sur rue, est le bâtiment le plus soigné. Les ateliers s'organisent autour d'une cour intérieure à laquelle on accède par un large porche, rappelant un peu l'organisation des fermes à cour fermée, voire de la villa gallo-romaine. N'oublions pas que les premières implantations datent du XVIII^e siècle, et sont parfois même plus anciennes.

Malgré leur mimétisme avec l'architecture rurale et domestique, trois caractéristiques permettent d'identifier les manufactures. Tout d'abord les ateliers sont dotés de très nombreuses fenêtres, afin d'assurer un éclairage optimal. De même, les fabriques ont en général des proportions plus importantes que les habitations : leurs façades sont plus longues, plus régulières et surtout plus hautes. Enfin, à mesure que les terrains se font rares, un ingénieux système voit le jour, qui permet de faire sécher les draps à l'intérieur même du bâtiment : les greniers-étentes¹⁸³ perdurent jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

1.1.1.3. L'exemple de l'Usine Bettonville¹⁸⁴ à Verviers (1)

L'architecture de cette usine reflète les grandes phases du développement industriel de la ville verviétoise. Le site est occupé dès le XVIII^e siècle pour la production textile par la famille Dethier. Elle construit, entre 1804 et 1806, un bâtiment à l'architecture remarquable, combinant les éléments fonctionnels et les éléments de décorations classiques de cette époque. C'est ce bâtiment, en forme de U, qui apparaît sur le cliché (la travée visible à gauche est la base du U).¹⁸⁵

¹⁸³Les greniers-étentes sont des constructions en surélévation de bâtiments qui apparaissent à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Elles laissent un espace aéré et abrité utilisé pour le séchage de la laine à différents moments du processus de fabrication.

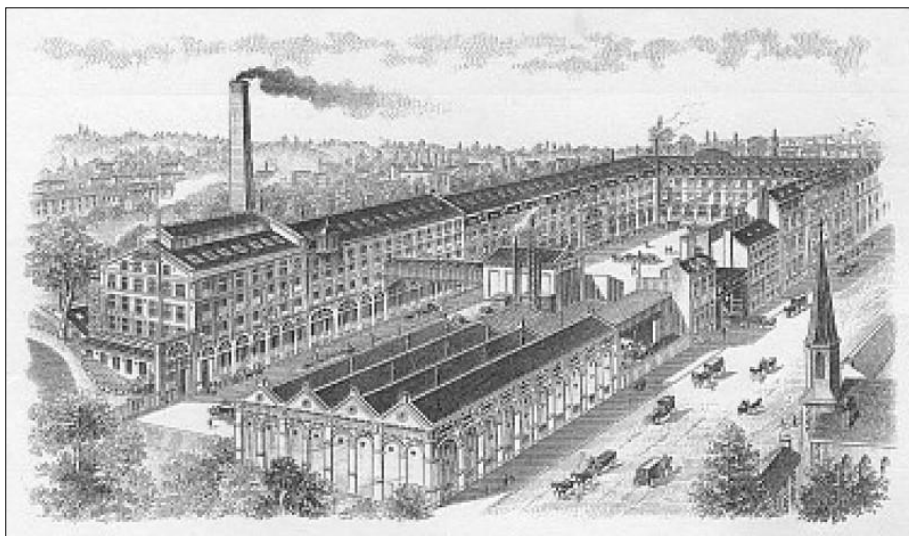
<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/itiinv/elbeuf/elements3-htm/elb-jeudecadres308.htm>

¹⁸⁴Collectif, *Le patrimoine monumental de la Belgique, volume 11 - Province de Liège - Arrondissement de Verviers - Entité de Verviers*, Pierre Mardaga, Liège, 1984.

¹⁸⁵PAQUET, P., CANNELLA, A.-F., WARZÉE-LAMMERTYN, G., *op. cit.*

L'usine est largement agrandie après 1813, date de sa reprise par la famille Bettonville. Tout au long du XIX^e siècle, des bâtiments à étages et à sheds sont construits en prolongement du bâtiment originel (Figure n°9).

Figure n°9 : Vue de l'Usine Bettonville : un bâtiment néoclassique du XIX^e siècle.



Source : CTLM.

L'usine ferme au début des années 1970 et le bâtiment Dethier est classé en 1976. Le reste de l'usine est détruit en 1983. Le bâtiment classé est ensuite restauré au cours des années 1980-90 pour devenir Aqualaine, musée et centre d'exposition organisé autour de l'eau, de la laine et de la mode (Photographie n°23).

Photographie n°23 : Vue de l'usine Bettonville, aujourd'hui musée et centre d'exposition.



Source : LALOY AUX S., Juillet 2016.

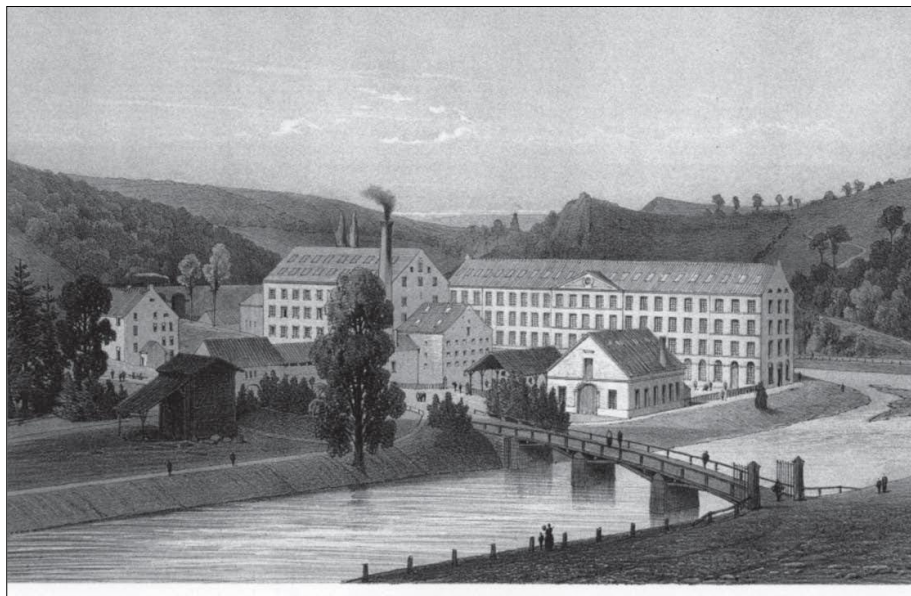
1.1.2. Des ateliers incrustés dans l'habitat urbain aux complexes industriels intégrés...

À partir du XVI^e siècle, la ville de Lille et ses environs prend de plus en plus d'importance à l'échelle des Pays Bas méridionaux. Elle réussit à capter une très grande part des activités de tissage et a l'exclusivité des tissus de pure laine. Ses marchands-fabricants font travailler, hors les murs, des artisans à domicile et commencent à créer de petites manufactures où ne travaillent que des salariés. Tourcoing se spécialise dans le peignage de la laine et devient une énorme ville-atelier.

1.1.2.1. Un habitat qui insère l'activité industrielle

Indissociable de son environnement, l'habitat suit l'évolution économique de la ville : rural en majorité au début du XIX^e siècle, il prend progressivement des composantes urbaines. À Tourcoing, en 1827, en dehors du centre-ville, l'habitat reste très éparé. C'est également le cas à Verviers, comme l'analyse de la reproduction des Fabriques de draps de MM. Lieutenant et Peltzer à Verviers au bord de la Vesdre (Figure n°10) nous le montre.

**Figure n°10 : Fabriques de draps de MM. Lieutenant et Peltzer à Verviers.
Établissement de Mousset (près de Pépinster).**



Source : Gayot, 2002, p635.¹⁸⁶

À Tourcoing, comme dans le quartier du Château–Pont des Piats, l’habitat ne se développe qu’à proximité des axes de circulation. Quelques fermes (cours carrées) voisinent avec des petites maisons de tisserands et d’ouvriers agricoles. Mais, peu à peu le réseau urbain se densifie, la campagne laisse place à la ville. Ces transformations s’effectuent sur un rythme différent selon les quartiers : ainsi, en 1850, les prés dominant encore dans le secteur de la Baille, mais on y remarque aussi des maisons ouvrières. Le centre-ville en revanche est déjà bien loti et préfigure la « mixité sociale ». Celle-ci s’illustre aussi au Flocon avec une maison bourgeoise (2 portes cochères, 40 ouvertures) appartenant aux enfants Leplat–Deltour, comportant un jardin d’agrément garni d’un pavillon ; au bout du jardin, les propriétaires possèdent également un ensemble de quatorze maisons de cinq ouvertures appelées « Cour Leplat–Deltour ». De même, en 1885, aux abords du boulevard Gambetta, un ensemble de trente-huit maisons ouvrières appartient à un même propriétaire. Vont cohabiter habitat ouvrier et bientôt bourgeois de part et d’autre du boulevard en cours de lotissement.

¹⁸⁶ GAYOT G., « La classe ouvrière saisie par la révolution industrielle à Verviers, 1800-1810 », *Revue du Nord*, n° 347, 2002, pp.633-666.

Au fil du siècle, l'habitat ouvrier se densifie. Vers 1850, en dehors du centre-ville, quelques fermes sont divisées en logements ouvriers. C'est le cas du Pré de la Baille où une ferme est divisée en cinq logements (Carte n°14).

**Carte n°14 : Le Pré de la Baille en 1850
(aujourd'hui quartier des Phalempins¹⁸⁷ à Tourcoing).**



Source : <https://mediatheque.tourcoing.fr/patrimoine/cadastre/habitat.htm#baille>

¹⁸⁷ « Quelques longues rues, anciennes routes de liaison entre le centre de Tourcoing et les villes voisines (Menin, Roncq), traversent tout le quartier ou le longent. Les rues de Roncq puis de Menin, et Racine puis de la Latte puis du Calvaire, irriguent le quartier dans son épaisseur. La rue de Gand, quant à elle, longe toute la partie Est du quartier. Ces rues villageoises ont servi de base à l'urbanisation du quartier, grâce à un maillage perpendiculaire de rues secondaires et tertiaires entre ces épinos dorsales ; les rues de la Baille, Saint-Blaise et Houchard forment de longues transversales reliant ces rues principales entre elles. », ZPPAUP de Tourcoing, p44.

Au lieu-dit Champs des Nonnes une autre ferme est divisée en quatre habitations : cet aménagement autour de la cour de ferme préfigure-t-il la courée ? En tout cas, en 1885, c'est le cas d'une ferme située au Pont-de-Neuville transformée en courée avec dix logements¹⁸⁸.

Les courées sont nées avec l'industrialisation. La courée est le nom que l'on donne, dans le Nord de la France, à l'urbanisation typique en cœur d'îlot dans les quartiers industriels. De petites maisons toutes semblables, à un étage, se font face le long d'une ruelle privée à laquelle on accède par un passage étroit. Dans le meilleur des cas, chaque maison disposait d'un petit jardin ouvrier, parfois d'une petite remise. Mais pour gagner de la place, le jardin peut se réduire à sa plus simple expression, un espace ouvert de quelques mètres carrés (Figure n°11).

Ces habitations se développent dans de nombreux quartiers.¹⁸⁹ Ainsi, dans les rues d'Anvers et de la Blanche-Porte, dans un périmètre proche des industrieuses rues de Lille et de Paris, prolifère ce type d'habitat qui occupe l'intérieur des îlots. Cette forme d'habitat collectif s'inscrit dans la catégorie des maisons de rapport.¹⁹⁰ Les historiens ont coutume de dire que, de façon générale, ce ne sont pas les industriels qui ont construit les courées, mais une nébuleuse de rentiers, de commerçants, de cabaretiers, voire d'artisans à la recherche d'un placement sûr pour leurs économies. Une logique purement rentière rendait attractive la collecte de loyers qui, pour modestes qu'ils fussent, n'en étaient pas moins disproportionnés si l'on songe à la qualité des logements proposés.

Ces courées portent généralement le nom de leurs propriétaires : par exemple, la cour Dewitte comporte cinquante-deux maisons appartenant à M. Louis Dewitte, curé à Monchecourt.¹⁹¹ Pour Philippe Guignet, « *il est attesté en tout cas que le terme de courée est d'un usage plus ancien et commun à Tourcoing et à Roubaix qu'à Lille* ». ¹⁹² À Roubaix comme à Tourcoing, la chronologie de l'implantation des « courées », quoique un peu décalée par rapport à Lille, enregistre une forte accélération dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Le plan

¹⁸⁸ « Des pâtures aux filatures », mediatheque.tourcoing.fr

¹⁸⁹ INA, *Mémoire : les courées*, France 3, 2002, 03m 26s

<http://fresques.ina.fr/mel/fiche-media/Lillem00086/memoire-les-courees.html>

¹⁹⁰ DEBOUDT J., MONS D., « Mémoire de l'habitat du Nord-Pas-de-Calais », N° spécial de la revue *Urbanismes et architecture*, 1989, p. 42.

¹⁹¹ PROUVOST J., « Les courées à Roubaix », *Revue du Nord*, Volume 51, N°201, 1969, pp. 307-316

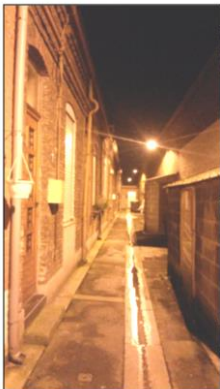
¹⁹² GUIGNET Ph., « Cours, courées et corons. Contribution à un cadrage lexicographique, typologique et chronologique de types d'habitat collectif emblématiques de la France du Nord », *Revue du Nord*, 2008/1 n° 374 | p.29-47

d'alignement de Tourcoing dressé entre 1816 et 1818 signale les premières courées. Dès 1850, elles se sont multipliées¹⁹³.

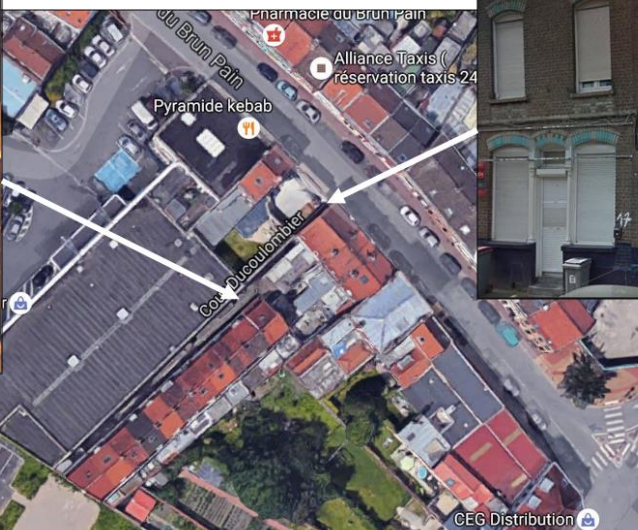
Les petites maisons accolées qui constituent ces courées entourent une cour collective qui sert de passage et de fixation des installations sanitaires de base qu'il s'agisse des pompes à eau ou des lieux d'aisance. Une des caractéristiques essentielles de l'habitation dans les courées comme dans les courettes est son exigüité : ne possédant que deux pièces, elle n'a ni couloir, ni dépendance propre. On pénètre directement dans la pièce unique du rez-de-chaussée dont la polyvalence est extrême, puisqu'elle sert de cuisine, de salle à manger, de cabinet de toilette, voire de chambre, lorsque la pièce au plafond bas située à l'étage est trop petite pour offrir un lit à une famille trop nombreuse.

Figure n°11 : La Courée Ducoulombier à Tourcoing (Quartier du Brun Pain). (1)

Vue de l'intérieur de la courée.



Vue de l'entrée de la courée (Rue du Brun Pain).



Sources : Google Earth ; LALOY AUX S., 2017.

Bien des historiens ont par ailleurs souligné que la courée est, selon l'expression de M. Hastings, « un espace d'appartenance et de reconnaissance qui constitue le lieu propre de

¹⁹³ LOTTIN A. (dir.), *Histoire de Tourcoing*, Dunkerque, Westhoek-Éditions, 1986, p. 140.

fermentation des identités ». ¹⁹⁴ Conduits par la force des choses à vivre ensemble, les habitants de la courée tissent des solidarités et font naître une communauté affective ¹⁹⁵. M. Van der Meersch l'a montré par exemple dans *Quand les sirènes se taisent* : « Ici, Laure était mieux dans la courée. Elle se sentait revivre. Elle regardait maintenant la cour, sa cour, où elle était née, où elle avait toujours vécu ». ¹⁹⁶ La disposition des maisons, les obligations communes de la vie quotidienne faisaient naître un genre de vie peu ou prou communautaire. Cette solidarité allait de pair avec une promiscuité pesante et des conditions d'insalubrité nourrissant une mortalité infantile très élevée. ¹⁹⁷

Cette forme d'urbanisme a donc été très prisée au XIX^e siècle dans les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing. Tout comme les corons du bassin minier, elle est en effet égalitaire et d'une architecture simple. Mais ce type d'habitat va de pair avec une grande promiscuité entre les familles, favorisant les épidémies et les conflits de voisinage. Les maisons de courée étaient également connues pour leur mauvaise isolation, et donc les problèmes de bruit et d'humidité. La plupart du temps, les sanitaires étaient partagés par plusieurs familles.

La densité y atteignait jusqu'à 400 maisons à l'hectare. Le logis était constitué d'une pièce commune en bas, surmontée d'une chambre minuscule où dormait toute la famille. Les services sanitaires collectifs, les points d'eau, étaient installés dans la cour... jusqu'au début du siècle. En 1912, on en comptait 1524 à Roubaix et Tourcoing (200 à Tourcoing, Roubaix en avait 6 fois plus).

Néanmoins, on ne trouve alors que peu de quartiers strictement populaires à Tourcoing puisque coexistent souvent sur un même lieu à la fois habitats ouvrier et bourgeois. De grandes propriétés fleurissent dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, en particulier au Blanc Seau. Ce quartier resté encore très rural en 1827 est un terrain privilégié pour ces prestigieuses constructions. Ainsi, au bord de la future rue de Mouvaux, dans un fameux jardin (1,43 hectare), M. Decottignies–Dazin, fabricant à Roubaix, dispose d'une maison comportant une porte cochère, et 19 ouvertures. Un autre roubaisien, Victor Vaissier, savonnier, profite de cet écrin de verdure pour y bâtir son extravagant Château du Congo, vers 1885 (Figure n°12).

¹⁹⁴ HASTINGS M., « Les courées de la région lilloise (1840-1914), réflexions sur un espace d'identité », in Paul Delsalle éd., *Autour de l'habitat textile (XI^e-XX^e siècle)*, troisième rencontre internationale d'histoire textile, Tourcoing, 1987, p. 40.

¹⁹⁵ Un « vécu de sociabilité » est une des bases sur lesquelles se construit une identité (C. Dubar, G. Gayot, J. Hedoux, « Sociabilité minière et changement social à Sallaumines et Noyelles-sous-Lens », *Revue du Nord*, avril-juin 1982, p. 372).

¹⁹⁶ VAN DER MEERSCH M., *Quand les sirènes se taisent*, Paris, A. Michel, 1933, p. 13.

¹⁹⁷ GUIGNET Ph., *loc. cit.*, p. 341-342.

Figure n°12 : Le Château du Congo de Victor Vaissier. (2)



Source : chateauvaissier.blogspot.fr/

De même, au Fresnoy, appartenant en 1885 à la veuve Constantin Descat–Leconte, le Château, dont le nom s'identifie au quartier, s'impose dans le paysage avec 105 ouvertures sur 4,15 ares. Dans un « parc » de 5,85 hectares se trouvent une maison de concierge, une maison, une laiterie, une étable, trois remises, un pavillon, une orangerie et des écuries. Ce château est démoli pour ouvrir le boulevard Descat.

1.1.2.2. Des usines particulières pour une production particulière

Au XIX^e siècle, l'avènement de la mécanisation appliquée au textile, domaine où foisonne l'innovation technologique, entraîne une réorganisation de la production qui se caractérise par une concentration du travail, machines et main d'œuvre, et donne naissance à une architecture fonctionnelle et rationnelle, l'usine. Qu'elles soient de taille modeste ou de grande envergure, ces nouvelles constructions sont conçues de sorte que la forme soit étroitement adaptée à la fonction. Cette adéquation représente un bouleversement important par rapport à l'époque proto-industrielle.

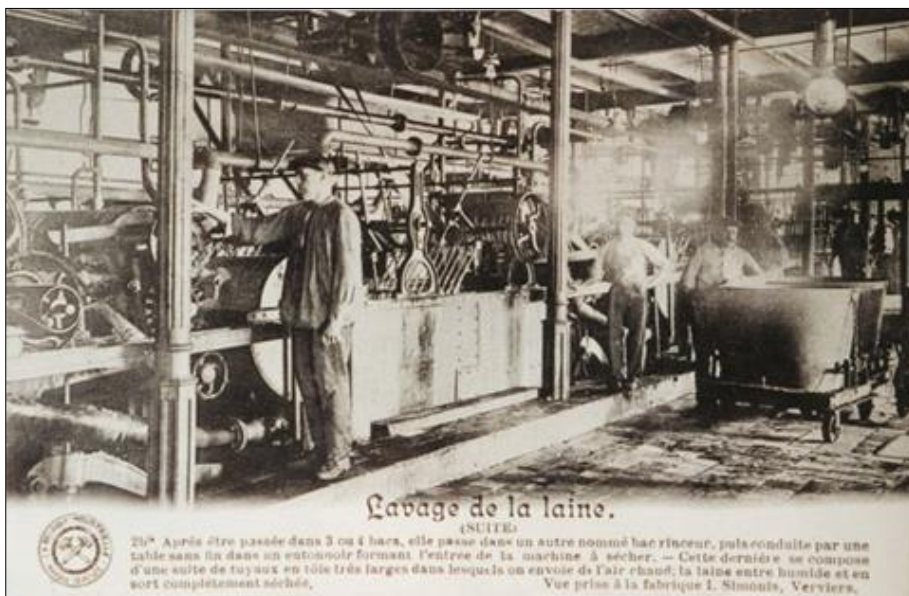
Les fibres n'étant pas un matériau pondéreux et les machines suffisamment légères, l'usine textile, se développe tout d'abord verticalement et offre de larges façades vitrées. A chaque étage de longues séries de machines, les plus lourdes étant toujours installées aux

niveaux inférieurs, sont disposés le long des fenêtres pour bénéficier au mieux de l'éclairage naturel, de part et d'autre d'un couloir central réservé à la circulation des hommes et des produits.

Photographies n°24 et 25 : La laveuse de laine « Léviathan »¹⁹⁸ à Verviers. (2)



Source : LALOYAUX S., Février 2013.



Source : <http://www.dbcwool.be/fr/history.asp>

¹⁹⁸ 1864 : Le Léviathan est conçu et monté par Eugène Melen pour le lavage de la laine.

Selon l'énergie utilisée, le bâtiment abritant la roue hydraulique ou la salle de la machine à vapeur est accolé aux ateliers de manière à transmettre, sans trop de pertes, l'énergie aux différentes mécaniques, à tous les niveaux de l'édifice, par un système complexe d'axes et de courroies. Ce dispositif permet de faire fonctionner simultanément des dizaines, parfois des centaines machines, comme les laveuses de laine (Photographies n°24 et 25).

Par ailleurs, des améliorations technologiques majeures sont progressivement apportées aux moteurs hydrauliques par des ingénieurs-mécaniciens : mise au point de la roue à pales courbes par Jean-Victor Poncelet en 1824, perfectionnement de la roue de côté par Alphonse Sagebien en 1852, et surtout invention de la turbine radiale par Benoît Fourneyron en 1827. Cette dernière permet de développer une puissance amplement suffisante pour entraîner les machines d'une filature de taille moyenne. Sa diffusion importante permet à l'énergie hydraulique de garder une place prépondérante en France jusque dans les années 1860, bien après l'avènement de la machine à vapeur. Cependant, au cours du XIX^e siècle, la machine à vapeur va progressivement s'imposer dans le paysage industriel (Texte n°4). Elle se substitue aux manèges à chevaux dans des villes dépourvues de cours d'eau adéquats, comme Tourcoing, ou à la force hydraulique, comme à Verviers, lorsqu'il apparaît que celle-ci ne parvient plus à satisfaire la demande.

Texte n°4 : La mécanisation de l'industrie verviétoise.

1816 : 1 ^{ère} machine à vapeur installée chez Sauvage 75 machines en 1838 En 1850 : Il y a environ 1.200 machines à vapeur à Verviers 1818 : mule-jenny chez Biolley, puis se répand chez les autres fabricants 1823 : première tondeuse mécanique horizontale mise au point par Houget 1826 : machine de « décatissage » chez Duesberg 1845 : premier métier à tisser à entraînement mécanique (Duesberg – Pirenne) mais généralisation entre 1860 et 1870 1847 : nouvelle « presse » chez Biolley (lustrage du tissu) 1850 : construction d'une échardonneuse mécanique par Houget 1855 : laveuse mécanique chez Peltzer 1864 : Léviathan conçu et monté par Eugene Melen pour le lavage de la laine.

Source : « L'âge d'or de Verviers » – Conférence de Claude Desama – le 7 janvier 2013.¹⁹⁹

À l'inverse, on observe dans les villes bénéficiant d'un réseau hydraulique important une certaine réticence à la machine à vapeur, repoussant son avènement de quelques

¹⁹⁹ « L'âge d'or de Verviers » – Conférence de Claude Desama – le 7 janvier 2013.

dizaines d'années, avec parfois coexistence, durant une période plus ou moins longue, des deux types d'énergie, l'énergie thermique étant alors utilisée comme force d'appoint.

Il faut attendre les années 1860 pour que la vapeur prenne le pas sur l'eau. Sa généralisation va profondément modifier le paysage industriel. Affranchies des contraintes d'implantation, les usines peuvent s'installer librement dans les zones urbaines et périurbaines. Les usines thermiques obéissent à des stratégies d'implantation que sont, par exemple, la proximité de bassins de main d'œuvre, la présence de voies de communication et de centres d'approvisionnement tels que les gares, critères auxquels répondent les faubourgs urbains.

Ces nouvelles implantations disposant de beaucoup plus d'espace, le plan des usines se modifie et adopte une organisation horizontale. Cette évolution est par ailleurs rendue nécessaire par le poids des métiers à tisser mécaniques qui se répandent dans les années 1870 (Photographie n°26). L'utilisation de l'énergie thermique modifie également l'organisation des bâtiments : le centre de gravité de l'usine se déplace pour se fixer sur les nouvelles installations que sont la chaufferie, la salle des machines et la cheminée.

**Photographie n°26 : À Verviers, des machines sont encore conservées.
Les machines à vapeur et textiles du Solvent belge.**



Source : www.lameuse.be – Photo F. H. - 2016

1.1.2.3. Une architecture monumentale : des techniques de construction et des symboles

À la réorganisation des usines, des matériaux, des types d'architecture vont marquer les paysages des villes qui se développent grâce à l'industrie. C'est le cas des villes textiles (Photographie n°27).

Photographie n°27 : À Tourcoing, de gigantesques usines s'implantent dès la seconde moitié du XIX^e siècle.



Source : <http://www.notreloft.com/370-le-textile-dans-le-nord/>

Ainsi, utilisée de façon systématique comme matériau de gros-œuvre, la brique signe véritablement l'industrie du XIX^e siècle à Tourcoing comme à Verviers et comme partout à travers l'Europe industrielle. Associée d'abord à une structure constituée de poteaux et de poutres en bois, elle n'intervient plus qu'à titre de remplissage des parois à partir du moment où l'ossature des bâtiments devient entièrement métallique. Pour remédier au problème des incendies qui ravagent les usines, notamment les usines textiles où se concentrent nombre de matières inflammables (fibres, suint), la structure porteuse des bâtiments est progressivement

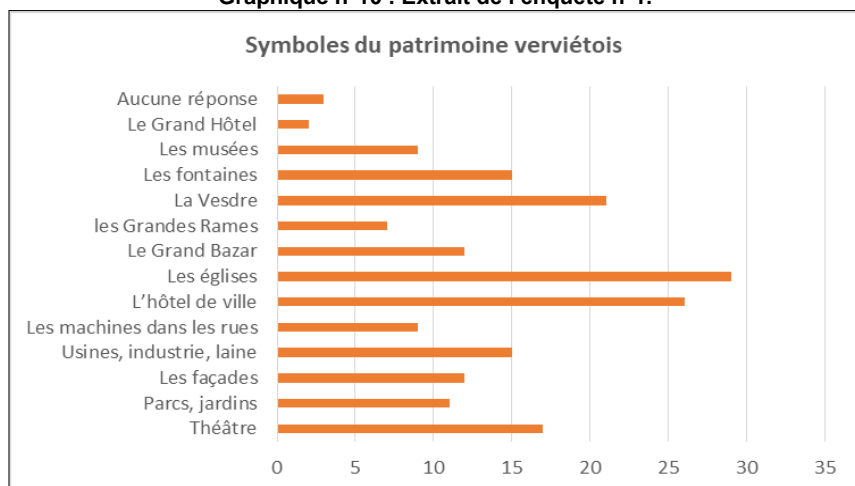
remplacée par des assemblages métalliques. Colonnes et poutrelles en fonte soutiennent des plafonds à voutains de brique recouverts de plâtre. Ce système dit de *fireproof* (à l'épreuve du feu), mis au point par l'ingénieur écossais William Fairbairn, se généralise sur l'ensemble du continent à partir des années 1860. Il permet, en outre, de supporter des machines devenues plus nombreuses, plus volumineuses et plus lourdes. Cette technique de construction permet aux usines d'atteindre des dimensions rarement égalées jusqu'alors et de dégager des surfaces de travail plus importantes.

1.1.3. ...et diversifié

Bien entendu, s'il existe un patrimoine très diversifié dans ces deux villes, datant parfois du Moyen-Age, comme l'Hospice d'Havré à Tourcoing ou la Maison du Prince à Verviers, mais, ce qui caractérise ces villes, forgées par l'industrie textile, c'est leur richesse architecturale-léiée à l'histoire du textile, des grandes familles patronales, mais aussi des ouvriers. Ce patrimoine peut être classé en différentes catégories, selon leur usage.

Ce patrimoine est bien ancré dans l'image qu'ont les usagers de Verviers et Tourcoing. Les différentes enquêtes le démontrent (Annexe n°4). L'extrait de l'enquête de Verviers, ci-dessous, permet de bien saisir la diversité de ce patrimoine (Graphique n°10).

Graphique n°10 : Extrait de l'enquête n°1.



Source : Annexe n°4, LALOYAUX S..

1.1.3.1. Les anciennes manufactures du textile au travers de quelques exemples

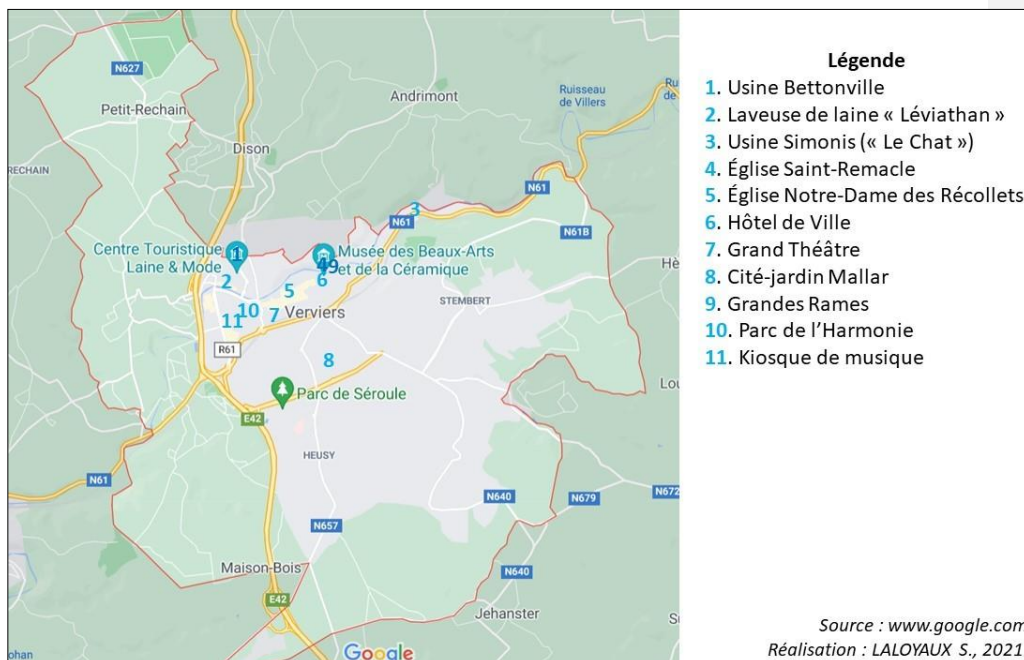
Ici, il n'est bien sûr pas question de faire le catalogue de l'ensemble de ces anciennes manufactures. Ne seront cités que quelques exemples symboliques de ce passé industriel que l'on peut retrouver sur les cartes ci-dessous²⁰⁰ (Cartes n°15 et 16). Les quelques exemples cités permettent de constater que l'implantation de ces usines est, par exemple, liée à la présence de la Vesdre pour Verviers, la possibilité de réaliser un bras du canal à Tourcoing.

Carte n°15 : Localisation des principaux lieux cités dans Tourcoing.



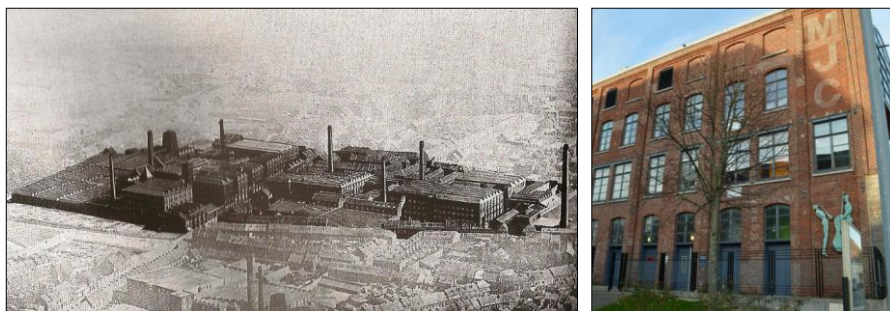
²⁰⁰ Deux cartes ont été produites, permettant de localiser les principaux lieux cités dans cette sous-partie. Il s'agit des figures n°67 et n°68, respectivement placées en pages 154 et 155. Les numéros indiqués à côté de ces lieux dans le texte permettent de les repérer sur les cartes.

Carte n°16 : Localisation des principaux lieux cités dans Verviers.



La Fabrique des Tiberghien Frères (3)

Figure n°13 et photographie n°28 : La Fabrique²⁰¹ des Tiberghien Frères.



Source : www.thierryprouvost.com, LALOY AUX S., 2016.

²⁰¹ Les ateliers de cette usine située rue Fin de la guerre couvrent une superficie de 10 ha. Il s'agit d'une société qui a pour filiation la société " Charles Tiberghien et Fils " fondée par deux frères en 1853. En 1914, la filature comptait 52000 broches, la retorderie 15000 broches, le tissage 1050 métiers à tisser. Le peignage fournissait chaque semaine 40 000 kilos de laine peignée dont la majeure partie est absorbée par les deux filatures. Les établissements Paul et Jean Tiberghien possédaient leurs propres comptoirs d'achats directs de laine aux pays d'origine (Australie- Argentine).

L'usine est édifée vers 1853 mais, ce n'est qu'au début des années 1890 que la société Tiberghien Frères s'y installe. À l'origine spécialisée dans le dessuintage de la laine, l'usine s'agrandit dès 1900 ; des bâtiments, réalisés sur les plans d'Edmond Liétard, viennent se greffer à ceux existants (Figure n°13). Jusqu'à 2 500 personnes travaillent alors au peignage, à la filature ou encore au tissage. L'usine prospère jusqu'aux années 1990 puis cesse son activité.

Le bâtiment, repensé par l'architecte tourquennois Boualem Chelouti est depuis 2005 occupé par un centre social - maison de la jeunesse et de la culture : la Fabrique. Élevée sur trois étages, l'usine de brique est percée par des baies à meneaux métalliques et couverte par un toit à longs pans (Photographie n°28).

Le Tissage Louis Lepoutre (4)

Cette imposante construction, située sur le « boulevard industriel », a été édifée entre 1921 et 1923 par l'architecte Georges Forest. L'usine textile Louis Lepoutre réalisait le traitement de la laine au complet excepté le lavage. Elle abritait donc la totalité de sa chaîne de production : le peignage, la filature, le tissage, la teinturerie et s'occupait aussi de l'apprêt, on parle d'intégration verticale de la production.

Photographie n°29 : Le Tissage Louis Lepoutre : un château de l'industrie tourquennoise.



Source : Usine Louis Lepoutre ©E.Ducoulombier

L'usine, aujourd'hui inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, a fermé ses portes dans les années 1980. Elle est à présent utilisée au quart de sa surface comme lieu de stockage par la Blanche Porte. Cette ancienne filature en brique s'élève sur quatre étages et profite des baies à meneaux métalliques pour éclairer les ateliers. La tour accolée abrite un escalier desservant les trois étages et a un ancien réservoir d'eau en son sommet (Photographie n°29).

Ces quelques exemples tourquennois nous permettent de réaliser l'importance architecturale de ces bâtisses qui ont parsemé la ville de Tourcoing. Ce type de bâtiments se retrouve également à Verviers, même s'ils sont en moins grand nombre, avec par exemple l'usine « Le Chat » (3), comme nous le verrons par la suite.

1.1.3.2. Un patrimoine religieux

Les grands noms de l'industrie verviétoise et tourquennoise sont à l'origine de ces édifices. Symboles de prestige et de réussite, les églises symbolisaient le pouvoir patronal et le contrôle des mœurs qui encadrait la population.

Des grandes églises jalonnent ces villes à Tourcoing comme à Verviers...

Saint-Christophe (5)

Premier sanctuaire du bourg au XI^e siècle, l'Eglise Saint-Christophe est l'un des plus beaux édifices néo-gothiques de la région. Elle réunit des éléments ajoutés du XIII^e au XVI^e siècle et transformés au XIX^e siècle. De ses 80 mètres, l'Eglise Saint-Christophe domine encore toute la ville.

Église Notre Dame de la Marlière (6)

Construite au XVII^e siècle, l'église Notre-Dame de la Marlière était surmontée d'une statue de la Vierge qui, dit-on, détourna son regard de la Flandre flamande et l'orienta vers la France pour chasser la peste qui s'y abattait. Depuis, des centaines de pèlerins s'y rendent chaque année. L'église forme un ensemble assez rare avec ses trois sanctuaires juxtaposés entre 1745 et 1875. C'est surtout le symbole paysager, le poids religieux de la présence des familles patronales dans les paroisses.

Notre-Dame des Anges (7)

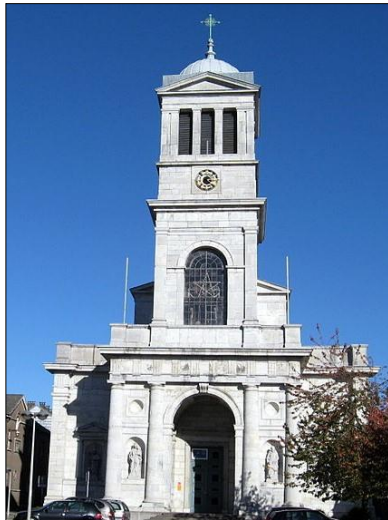
Seconde paroisse de Tourcoing, elle est construite en 1845 dans un style néo-classique. La décoration intérieure est très riche. On y découvre un somptueux mobilier

religieux de style Napoléon III rappelant l'art espagnol (chaire monumentale, buffet d'orgues, stalles, bancs, portes de la sacristie...).

Il en est de même à Verviers. Les filles de Raymond et Edouard Biolley, leurs épouses, les filles de l'industriel Simonis ont voulu offrir à leur ville une grande église : Saint-Remacle (4), comme certaines églises de Tourcoing, présente également des éléments néoclassiques (Photographie n°30). Elle s'inspire des basiliques romaines, surtout dans l'architecture intérieure, avec d'imposantes colonnes et son plafond à caissons.

À l'intérieur, la famille de Biolley est représentée à plusieurs endroits. Ainsi, une peinture en haut à droite du chœur représente Raymond en saint patron. Il reçoit la communion de deux anges, devant une assemblée élogieuse : la Vierge à l'Enfant, Saint Joseph, Saint Jean-Baptiste enfant, et d'autres personnages de l'histoire religieuse. Les armoiries des donateurs, les époux de Biolley-Simonis, sont peintes sur le côté, montrant l'importance de cette famille verviétoise au XIX^e siècle. Au loin, se dessine dans la nuit la tour de l'église Saint-Remacle, haute de 43 mètres. La chaire de vérité est également un élément à la gloire de la famille de Biolley. Saint Raymond et Saint Edouard, patrons des deux frères, présentent un plan de l'église à Saint Remacle. Cette sculpture en chêne massif de 1862, a été offerte par la veuve d'Edouard. Enfin, Saint Sévère, adossé à un pilier à droite de l'entrée, rappelle toujours le passé lainier de Verviers. Patron des tisserands, il porte une navette dans sa main, instrument de travail des ouvriers du textile.

Photographie n°30 : L'église de Saint-Remacle.



Source : LALOYAUX S., 2016.

Église Notre-Dame des Récollets (5)

Les origines de cette église remontent à la fin du XVII^e siècle, mais elle subit de nombreuses modifications par la suite, notamment la tour-clocher ajoutée contre la façade en 1892. À l'époque, l'industrie lainière est très prospère, certains paroissiens sont donc relativement aisés et peuvent se permettre de nouvelles constructions. Au sein de cette tour, l'architecte conçoit une grande chapelle dédiée à la Vierge.

Ces villes ont aussi leurs hospices, comme l'Hospice d'Havré (8)

Photographie n°31 : Vue de l'Hospice d'Havré (Tourcoing).



Source : LALOY AUX S., 2021.

Fondé en 1260 par la Comtesse Mahaut de Guisnes, l'Hospice d'Havré est contemporain de ceux de Lille et Seclin. En 1630, il devient Monastère Notre Dame des Anges sous la direction des Franciscaines. Au XIX^e siècle le site devient « hospice général » et accueille de nouveaux bâtiments pour héberger les orphelins et les personnes âgées.

En 1981 la façade du réfectoire, les galeries du cloître et la chapelle sont inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Le retable et le mobilier de la chapelle sont classés au titre des Monuments Historiques en 2004 (Photographies n°31, 32 et 33).

Photographies n°32 et 33 : La chapelle s'orne d'un retable classé et rénové.



Source : LALOYAUX S., 2016 ; www.patrimoinehospitalierdunord.fr

1.1.3.3. Des bâtiments profanes

Les hôtels de ville, symboles du pouvoir (9) et (6)

Une grande partie du patrimoine remarquable est constitué de bâtiments qui sont des symboles du pouvoir (Photographies n°34 et 35). Ce sont par exemple les hôtels de ville. Ainsi, l'Hôtel de Ville de Tourcoing est un Monument historique construit de 1866 à 1885 sur les plans originels de l'architecte tourquennois Charles Maillard²⁰². À Verviers, l'Hôtel de Ville domine la Place du Marché. Il est édifié à la fin du XVIII^e siècle, époque déjà prospère pour Verviers. La ville a des moyens financiers et veut le faire savoir. Elle décide de détruire l'ancien Hôtel de Ville qui lui semble démodé, et de construire un édifice à son image. On opte pour le style néoclassique. L'architecte s'inspire alors des monuments de l'Antiquité, pratique en vogue à l'époque avec la redécouverte des sites de Pompéi et d'Herculanum en Italie. La surélévation, les fausses colonnes corinthiennes et le fronton en sont les témoins les plus évidents.

²⁰²Architecte tourquennois à l'origine de nombreux hôtels particuliers remarquables dans la ville, mais aussi de l'agrandissement néo-gothique de l'église Saint-Christophe.

Photographies n°34 et 35 : Verviers et Tourcoing, les hôtels de ville, symboles de pouvoir.



Source : www.delcampe.net/fr

La Chambre de Commerce de Tourcoing (10) est également un autre type de ces bâtiments. Elle est construite entre 1903 et 1906 par Charles Planckaert à la gloire d'un commerce et d'une industrie alors florissants. C'est un bâtiment de style flamand avec beffroi d'angle, où pierre et brique se marient en rappelant la Renaissance et le début du XVII^e siècle. À proximité, l'immeuble des Arcades, décoré d'une très belle polychromie de brique, de béton, de céramiques, a été réalisé en 1930-1932 dans la perspective d'une nouvelle avenue débouchant sur la gare.

Figure n°14 : Vue du Grand Théâtre de Verviers. (7)



Source : cirkwi.com

En 1888, les bourgeois de Verviers passionnés de musique et désireux d'exposer leur réussite, demandent au célèbre architecte Thirion de réaliser un nouveau théâtre, à l'italienne.

De style Louis XVI en référence à l'Hôtel de Ville, il peut accueillir jusqu'à 1300 personnes (Figure n°14).

Il va remplacer le théâtre de la Place Verte, devenu trop petit pour les habitants. Charles Thirion, conçoit un vaste quadrilatère classique, élevé de deux niveaux, sur le modèle des théâtres à l'italienne.

Un habitat riche et varié

Que ce soit à Tourcoing ou à Verviers, l'habitat a suivi l'évolution économique de la ville en prenant une forme de plus en plus urbaine. Nous en avons vu les éléments historiques précédemment. Ce patrimoine est encore bien visible dans le paysage architectural, dans la morphologie urbaine. Quelques exemples peuvent illustrer ces constructions dédiées à l'habitat.

La Maison du Broutteux (11)

Figure n°15 : La Maison du Broutteux.



Sources : <http://cartespostales.eu> ; LALOY AUX S., 2021.

Jules Watteeuw (1849-1947), dit « Le Broutteux », ardent défenseur de l'identité tourquennoise, poète et historien local, s'est vu offrir cette maison par les habitants de Tourcoing, en 1909. Cette maison est caractéristique par sa façade décorée par des amis peintres et sculpteurs (Figure n°15).

Un habitat ouvrier très varié

L'habitat ouvrier a marqué et marque encore les paysages de Verviers et Tourcoing. Nous l'avons vu avec les courées, spécifiques à la métropole lilloise. Mais d'autres formes architecturales font partie de ce patrimoine ouvrier.

Les maisons Stephenson à Tourcoing (12)

À Tourcoing, dans la partie Nord du quartier de l'Union, rue Stephenson, un ensemble de cinquante maisons ouvrières vouées à la destruction a été réhabilité, grâce à la résistance d'une partie des habitants, via leur association « Rase pas mon quartier ». Ces habitants ont convaincu les responsables du projet de mieux mettre en valeur ce patrimoine composé de maisons ouvrières type « 1930 », insérées dans le tissu industriel et faisant partie du patrimoine ouvrier (Photographie n°36).

La réhabilitation s'est faite dans le cadre d'une démarche innovante de production de logements, menée par la SEM Ville Renouvelée, l'architecte Patrick Bouchain et l'association d'architectes Construire. Cette démarche participative s'inscrit dans un projet global mené par Construire, « Le Grand Ensemble », visant à dénommer le logement social. L'habitant est au cœur du projet, la réhabilitation réalisée a pris en compte ses besoins et ses moyens. L'architecte Patrick Bouchain a donc conçu et agrandi chaque maison en fonction des vœux des futurs locataires.

Photographie n°36 : Un habitat type 1930, l'îlot Stephenson (Tourcoing).



Source : <http://www.lunion.org>

La Cité-jardin Mallar à Verviers, un exemple de logement social (8)

Cette cité-jardin (Photographie n°37), qualifiée par son concepteur de « quartier Jardin des Hougnes », a été réalisée en 1925 par Carlos Thirion, fils de l'architecte Charles Thirion (1838-1920). Elle s'inscrit dans la lignée des autres groupes de maisons construits après la Première Guerre mondiale, alors que les logements manquent, en particulier dans une ville comme Verviers qui passe de moins de 10 000 habitants au début du XIX^e siècle à plus de 50 000 à la fin du siècle. Le plan du quartier des Hougnes est envisagé dès 1898, dans les hauteurs de la ville, en périphérie. Un certain nombre de concours sont organisés afin de proposer de nouveaux modèles d'habitats avec des contraintes techniques, de coût et de confort moderne. Les cités-jardins belges s'inspirent dans leur forme des modèles venus d'Angleterre (de la petite ville portuaire britannique Port Sunlight pour la Cité Mallar) et des Pays-Bas. La cité Mallar s'inscrit comme témoin de « l'âge d'or » du logement social en Belgique et plus particulièrement en Wallonie.

Photographie n°37 : Vue de la Cité Mallar (Verviers).



Source : LALOYAUX S., octobre 2014.

Elle est composée de 59 maisons à deux étages, bordant un tracé sinueux (pour des perspectives changeantes et pittoresques), de teinte uniforme, avec des jardins sans clôture et l'existence d'une placette (Photographie n°38) montrant la volonté de mettre en valeur les espaces verts dans l'espace public.

Photographie n°38 : Vue de la placette de la Cité Mallar (Verviers).

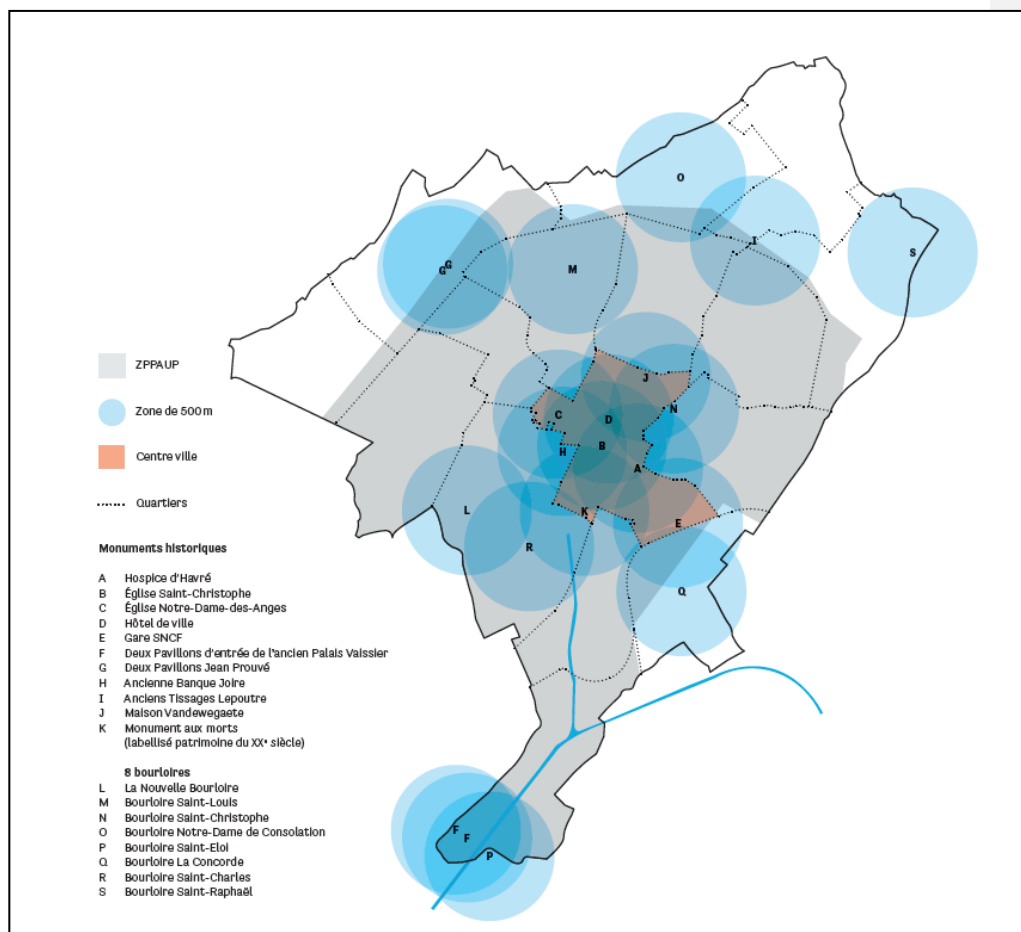


Source : LALOYAUX S., octobre 2014.

Ce sont cette rareté, cette spécificité architecturale et historique qui donnent à la cité-jardin sa valeur patrimoniale. Initialement destinée aux ouvriers, son originalité lui a valu d'être prisée par la petite bourgeoisie verviétoise. Avec le temps, les transformations diverses (modification des châssis et portes d'entrées, création de rampes et de garages à rue, création de volumes secondaires absents à l'origine...) ont dénaturé le site, repris comme *ensemble d'importance architecturale dans le Patrimoine monumental de Belgique*. C'est pourquoi le service de l'urbanisme de la ville de Verviers a réagi en édictant un règlement communal d'urbanisme imposant des règles²⁰³, afin de retrouver une certaine unité originelle dans ce quartier (Annexe n°16). Les garages, aires de stationnement, clôtures sont aujourd'hui interdits. Les façades doivent être repeintes dans cinq teintes de gris, les encadrements de fenêtres en blanc, les châssis en vert ou bleu foncé...

²⁰³ Ville de Verviers, « Règlement communal d'urbanisme partiel de la rue L. MALLAR », mars 2009. <http://www.verviers.be/administration-communale/services-communaux/t-u/urbanisme/rcup-cite-mallar.pdf>

Carte n°17 : La ZPPAUP de Tourcoing.



Source : Dossier de candidature 2017, Tourcoing Ville d'Art et d'Histoire, p83.

On retrouve ici ce qui a été mis en place à Tourcoing dans le cadre de ZPPAUP (Carte n°17). Une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager est un dispositif instauré par la loi de décentralisation de 1983, dont le champ fut étendu par la loi « paysages » de 1993. La majeure partie (85%) du territoire tourquennois est couverte par la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager. Elle assure la protection du patrimoine paysager et urbain et met en valeur des quartiers et sites à protéger pour des motifs d'ordre esthétique ou historique en exprimant l'ambition d'améliorer la notion de champ de visibilité (« périmètre de 500 m » aux abords d'un monument historique) en lui substituant un « périmètre intelligent ».

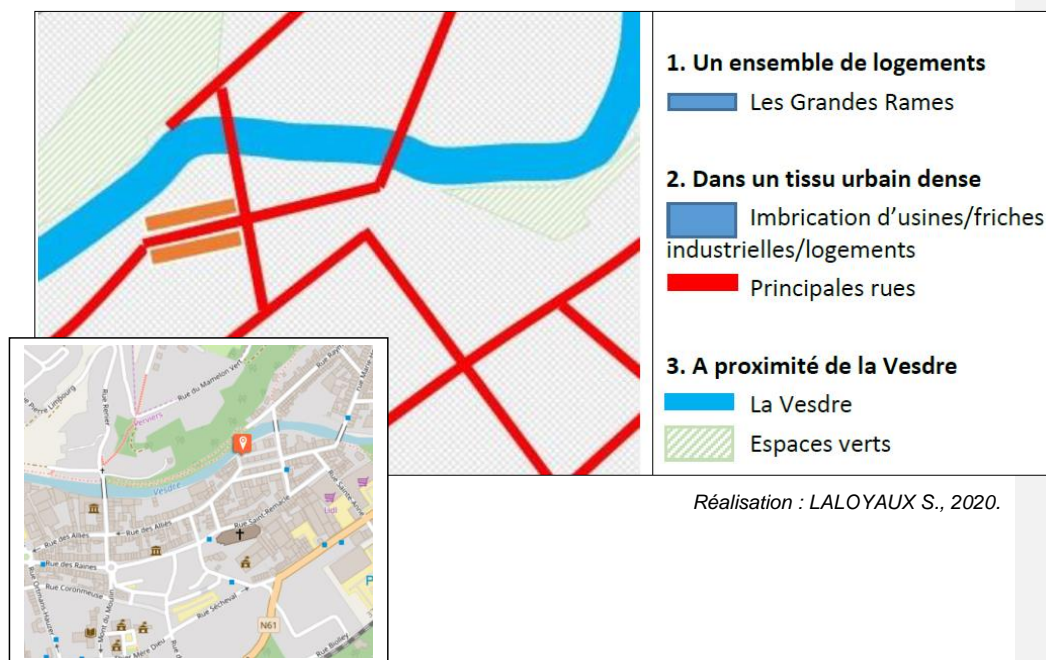
En 2010, les ZPPAUP ont été remplacées par les Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. Avec la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine du 7 juillet 2016, les sites patrimoniaux remarquables remplacent les ZPPAUP, les AVAP et les secteurs sauvegardés.

En France, les Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine correspondent à une conception intégrée des problématiques patrimoniales et environnementales. Elles sont une des retranscriptions de l'évolution des mentalités et des préoccupations publiques en matière de protection. Nous sommes passés de la sauvegarde de monuments prestigieux, à la prise en compte de villes entières (comme c'est le cas pour Tourcoing dès 2003 avec sa ZPPAUP), en réaction à la politique de rénovation urbaine des années 1950-1960. Aujourd'hui, la protection entre dans un cadre plus large, celui de la planète au sens du développement durable. Cette évolution se retrouve en Wallonie, mais aussi pour la notion de patrimoine mondial qui est également passée, en 40 ans, du monument isolé au territoire culturel. L'AVAP a pour objet de « *promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable* ». Il s'agit donc de protéger un ensemble urbain et/ou paysager. Ce périmètre contient l'ensemble des espaces et des constructions concernés par les champs culturels (vision plus large que le centre-bourg historique). De plus, cet outil s'inscrit dans les engagements internationaux de la France. Il concourt à la promotion de la diversité culturelle reconnue par l'UNESCO comme une ressource de développement au même titre que l'environnement, l'économie ou l'action sociale. Les AVAP mettent en œuvre le principe émis par la France au plan international de la culture en tant que quatrième pilier du développement durable.

Les Grandes Rames (9)

La ville de Verviers est pionnière en matière de logement ouvrier. À l'époque, l'habitat est une question cruciale pour les propriétaires d'usines. Une population importante afflue en ville, comme à Tourcoing, mais celle-ci n'offre pas assez de logements. N'ayant pas de moyens de transport, il est impératif que les travailleurs vivent près des usines qui les emploient. Une cité destinée uniquement aux ouvriers et à leurs familles est implantée (Rue des Grandes Rames, Figure n°16) grâce aux entrepreneurs de l'industrie de la première génération, les Biolley et Simonis. Cette cité est traditionnellement considérée comme la plus ancienne cité ouvrière d'Europe.

Figure n°16 : La cité des Grandes Rames à Verviers.



Édifiée de 1808 à 1820, cet ensemble a pour nom « Les Grandes Rames » et peut accueillir près de 700 habitants, dans des logements sociaux très serrés, sans aucun confort. Chaque étage est divisé en quatre pièces organisées autour d'un couloir central. Chaque maison possède une cave, une cuisine et un grenier aménagé dans lequel sont installés, au XIX^e siècle, des métiers à tisser. Chaque chambre abrite alors un ménage de quatre à six personnes pour une superficie de 23 m². L'eau courante n'est installée qu'en 1876 et le raccordement à l'égout en 1883.

La construction de la première maison débute sur le site le 25 avril 1808 sous la direction de l'architecte Henri Douha. L'édifice doit être fonctionnel et bon marché, il est dénué d'ornements, d'esthétisme et de variété. Cinq autres maisons identiques sont construites par la suite et habitables dès août 1809 ; elles précèdent quatre autres habitations qui complètent l'ensemble après 1810. Mis à part les disgracieux escaliers extérieurs en béton ajoutés lors de sa restauration, le site est encore aujourd'hui l'héritier de cette époque et a conservé son aspect d'origine : dix maisons identiques et mitoyennes formant deux gros blocs parallèles (Photographies n°39 et 40). Complètement rénovée en 1996, elle est toujours dédiée à l'habitat social (Annexe n°17).

Photographies n°39 et 40 : Les Grandes Rames, la plus ancienne cité ouvrière d'Europe.



Sources : <http://verviersvillelainiererues.blogspot.com/p/grandes-rames-rue-des.html>
<https://musee-hlm.fr/ark:/naan/a011554973991SgpUpJ>

Le nom de la cité fait référence aux « rames », un assemblage de bois destiné à étendre les draps de laine pour les sécher avant l'existence des séchoirs électriques (Figure n°17).

Figure n°17 : Les rames : des châssis en bois utilisés pour sécher les draps.



Source : <http://verviersvillelainiererues.blogspot.com/p/grandes-rames-rue-des.html>

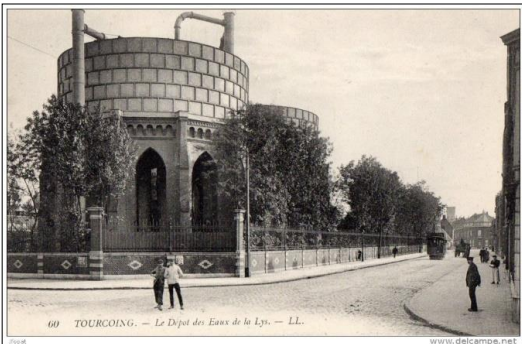
Sur un siècle, l'habitat s'est donc profondément transformé : la croissance démographique et l'essor industriel ont fait exploser le paysage rural ancien au profit d'un tissu urbain dense mêlant entreprises et habitations bourgeoises et ouvrières. S'affirme alors la nécessité de fournir des équipements publics et de loisirs.

De l'importance de développer des infrastructures au profit de l'industrialisation

Les Châteaux d'eau « Les Francs » (13)

La construction de ces châteaux d'eau est indissociable de l'essor industriel de Tourcoing mais aussi de sa jumelle Roubaix. En effet, pour faire face au besoin grandissant des usines textiles en eau, les deux villes décident de faire construire des réservoirs. L'ingénieur Varennes se voit confier le projet et fait ériger, en 1863, les premiers réservoirs d'eau industrielle de la métropole lilloise. Chacune des deux constructions de brique est dominée par une citerne en fonte rivetée ouverte au sommet (Photographies n°41 et 42). Béatrice Auxent explique qu'ils « forment une élégante succession d'arcs brisés scandés par des contreforts à ressauts et couronnés de faux mâchicoulis. La référence à l'architecture médiévale est évidente. C'est ce qui a valu le nom de « châteaux de l'industrie » aux réalisations de cette époque »²⁰⁴. Avec l'industrialisation, les besoins en eau ne cessent de croître, ce qui rend indispensable la construction de nouveaux édifices. Ce plan témoigne d'un projet commun aux villes de Tourcoing et de Roubaix pour l'édification de trois cuves identiques au site du Huchon.

Photographies n°41 et 42 : Les châteaux d'eau des Francs à Tourcoing.



Sources : www.delcampe.net/fr ; LALOY AUX S.- 2016.

Ces réservoirs puisent leur eau dans la Lys et marquent l'un des premiers projets communs entre les deux villes. Ils ont été restaurés par la société des Eaux du Nord en 1989 et 1990.

²⁰⁴ AUXENT B., *Les réservoirs d'eau de la métropole lilloise – 1860-1930 – Nord*, Itinéraires du patrimoine, CAUE Nord, 1995, 12p.

Les gares ferroviaires et chemins de fer, symboles d'un trafic qui se développe au XIX^e siècle

La création de lignes de chemin de fer et surtout de gares a favorisé le développement urbanistique des villes et villages qui les accueillent. Ces infrastructures étaient destinées à transporter les marchandises à transformer et celles produites.

À Verviers, le premier projet d'une ligne reliant Anvers à Cologne via Liège et Verviers date de 1833. La ligne atteint Verviers en 1843, avec une gare à Gérardchamps : Verviers Ouest. Le développement de l'activité ferroviaire notamment destiné aux voyageurs imposera dès la fin du XIX^e siècle le choix d'une nouvelle gare.

Les travaux concernant cette nouvelle gare commencent en 1904 pour s'achever seulement en 1930. Entretemps, une gare a été construite entre 1876 et 1880 dans l'Est de la Ville, à la fois pour desservir les entreprises (en particulier les balles de laine destinées au lavage) et pour les ouvriers qui se rendaient dans les fabriques.

Tourcoing et sa gare (14)

Photographie n°43 : La gare de Tourcoing pendant la venue du Président de la République Armand Fallières lors de l'exposition internationale textile de 1906.



Source : Blog « Notre Tourcoing »
<http://notretourcoing.skyrock.com/3006482229-La-gare-de-Tourcoing-vue-d-en-haut.html>

Après l'installation d'une première gare, vite débordée par le trafic engendré par la cité textile spécialisée dans la laine, l'actuelle gare de Tourcoing a été construite grâce à une signature de convention entre la Compagnie des chemins de fer du Nord et la municipalité.

L'architecte Sydney Dunnett va s'inspirer de la gare de Roubaix, ville voisine, en y insérant une cour pavée. Cette gare, construite en 1905, est un mélange de briques, de pierres, de fer et de verres (Photographie n°43). À l'origine, à la Belle Époque et au temps des grands industriels du Nord textile, s'y trouvaient un restaurant avec buffet, des logements, des bureaux, une salle d'attente, un télégraphe et même un hôtel.

L'importance des parcs et canaux, de la « nature » en ville

À Verviers, comme à Tourcoing, des parcs sont autant d'écrins de verdure urbains. Ils sont souvent liés à l'industrialisation du XIX^e siècle. Ce sont soit des héritages de parcs de propriétés bourgeoises, soit d'anciens cimetières, soit des aménagements volontaires. Ainsi, à Verviers, le parc de l'Harmonie (10) accueille depuis presque deux siècles la Société Royale d'Harmonie. Sa bâtisse a été inaugurée en présence d'un des plus grands violonistes de l'époque, Henri Vieuxtemps, originaire de Verviers. Avec l'engouement musical que connaît le XIX^e siècle, des kiosques à musique permanents (Photographies n°44 et 45), comme celui du parc, apparaissent un peu partout (11). La bourgeoisie mondaine s'y retrouvait.

Photographies n°44 et 45 : Le kiosque à musique dans le Jardin de l'Harmonie de Verviers.



Source : www.liegetourisme.be²⁰⁵

À Tourcoing, l'un des parcs les plus importants est le jardin botanique (15), un îlot de verdure en plein cœur de ville. Cet espace est ancré dans l'histoire et le patrimoine de la ville de Tourcoing. Il est l'héritage offert à la Ville par l'une des grandes familles industrielles du textile. Emile Leplat et sa femme étant des passionnés de botanique, le jardin de leur propriété située au cœur de Tourcoing raconte leurs voyages et découvertes. En 1906, l'ancien filateur de laines rédige son testament et propose à la Ville d'acquérir sa propriété à condition qu'elle soit convertie en jardin public. Ce jardin s'étend sur près de 12 000 m² et est constitué de

²⁰⁵ <https://www.liegetourisme.be/verviers-et-ses-environs.html>

plusieurs espaces distincts : le jardin historique, le jardin « *Amérique du Nord* », les « carrés » et des serres en partie insérées dans d'anciennes maisons ouvrières (Photographie n°46).

Photographie n°46 : Les serres insérées dans d'anciennes maisons ouvrières.



Source : LALOY AUX S., 2014.

Autre exemple d'élément amenant de la nature en ville, le canal de Tourcoing (16) est né de travaux de raccordement du canal de Tourcoing à celui de Roubaix (1885-1893) permettent l'acheminement de matières premières nécessaires aux industries, notamment le charbon, mais aussi de l'eau pour la transformation de la laine. De 1977 à 1982 environ, d'importants travaux de nettoyage et d'aménagement des berges sont entrepris et les chemins de halage deviennent des sentiers de promenade. Le projet Blue Links, démarré en 2005, a permis de remettre en navigation cette liaison et « La Décidée », bateau pouvant accueillir 18 passagers, y navigue de mars à septembre.

Ces lieux où la nature reprend ses droits sont devenus des écrans où se développent des activités culturelles, comme lors de « Tourcoing Plage », où pendant les semaines de l'été, animations, ateliers (musique, cirque, ateliers scientifiques, photographie, lecture et contes, haïkus...) et spectacles sont offerts au public dans le grand poumon vert du centre de la ville, le parc Clémenceau (17).

Ces vestiges du riche passé industriel de Verviers et Tourcoing, « *hier chancres maudits, sont de plus en plus ressentis comme des témoins indispensables d'un passé qu'il ne serait pas opportun de vouloir complètement balayer* » (Jean Barthélémy).²⁰⁶ Le passé, les bâtiments, le patrimoine immatériel sont d'ailleurs de plus en plus mis en scène par les collectivités. En effet, l'essor du tourisme culturel et mémoriel place la question du patrimoine au cœur de l'attractivité touristique²⁰⁷. Si cette attractivité touristique est d'abord liée à quelques monuments historiques, ce sont les autres formes de patrimoine qui participent à la rendre pérenne et pour cela, il est nécessaire de mettre en réseau ces différents lieux, ces différentes infrastructures en les ancrant au cœur de villes, de territoires pour que cela ait un véritable impact sur l'économie locale.

La connaissance et la conservation du patrimoine contribuent également à forger et à conforter l'identité des territoires et de ses populations. On le sait, un peuple sans mémoire n'a pas d'avenir. La politique du patrimoine est un gage de la volonté politique et culturelle d'insérer les habitants dans un temps long, une perspective historique, mais aussi une projection vers un futur qui se construit aujourd'hui.

²⁰⁶ JORIS F., « Verviers, pionnière de la reconversion d'un patrimoine industriel », *Cahiers de l'Urbanisme*, N°51, 2005, p.13.

²⁰⁷ SIGOT F., « Culture et mémoire, le ticket gagnant du développement local », *La Gazette des communes*, 17/04/2018.

1.2. UN PATRIMOINE URBAIN HÉRITÉ ÉMAILLÉ DE FRICHES

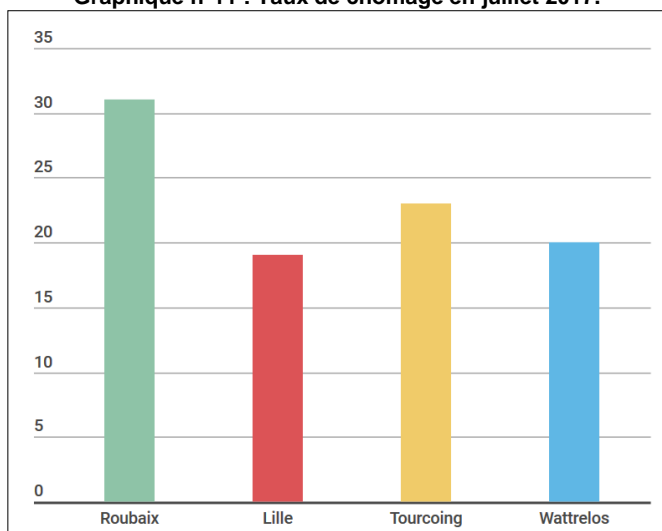
L'image de la ville, de manière générale, a encore aujourd'hui un poids non négligeable. Des transformations importantes peuvent naître d'un changement d'image, qu'il soit négatif ou positif. La ville est un objet à la fois social et spatial. Pour Clément ORILLARD (2003)²⁰⁸ « *si l'espace est toujours porteur de représentations dans les sociétés contemporaines, ces dernières sont fragmentées et recomposées. Elles ne s'intègrent plus dans un tout ; elles ne sont plus directement liées à la forme physique de l'espace et aux pratiques qu'il accueille. Au contraire, elles s'autonomisent au niveau macrosocial avec la mise en place de représentations collectives qui ne sont plus liées aux pratiques qu'à travers la psychologie de chacun.* » L'image d'un quartier, d'une ville, mais aussi des politiques urbaines, peut aussi aller à l'encontre de l'action urbanistique des autorités publiques et conduire à des échecs qui peuvent être importants ; c'est pour cela qu'il est nécessaire de tenir compte des paysages urbains des villes étudiées, de ce passé industriel encore prégnant et visible.

1.2.1. Des paysages marqués par de nombreuses friches

Si les ouvriers ont quitté leurs usines, parfois depuis plus de trente ans, les bâtiments en briques, les cheminées et les maisons aux abords sont encore nombreux. Industrie et habitat s'imbriquent encore dans un ensemble architectural souvent harmonieux et insoupçonné : ici, le textile a façonné les villes de Tourcoing et Verviers, dans les années 1850-1900 ; puis les a détricotées lorsque, dans les années 1970, la crise économique a frappé. Au fil des ans, ces cathédrales industrielles sont devenues des coquilles vides, vestiges d'une époque révolue. L'industrie a disparu, laissant place au tertiaire, économe en main-d'œuvre. Aujourd'hui, Tourcoing et Verviers affichent des taux de chômage importants : par exemple supérieur à 23% en 2014 pour Tourcoing (14% pour la France) (Graphique n°11).

²⁰⁸ ORILLARD Cl., « Contrôler l'image de la ville », *Labyrinthe* [En ligne], 15 | 2003. <http://journals.openedition.org/labyrinthe/472> ; DOI : 10.4000/labyrinthe.472

Graphique n°11 : Taux de chômage en juillet 2017.



Source : INSEE.

Ces populations, en particulier les ouvriers, doivent faire leur deuil de l'usine, de l'emploi qu'elle créait et de la place qu'elle leur donnait dans la société : « *Le temps du sacrifice au travail est remplacé par celui du sacrifice sans travail qui annonce une perte des savoir-faire et des savoir-être, parfois une rupture de salaire et une progressive désaffiliation familiale et sociale.* »²⁰⁹ La multiplication des ouvrages, des expositions relatant et mettant en valeur ce passé industriel et son paradigme le patrimoine industriel, est un symbole de la nécessité de tenir compte de cette histoire, de ces hommes et femmes qui ont construit le palimpseste paysager qui nous est parvenu. Une simple recherche sur la plateforme Cairn.info, avec les mots clés « patrimoine industriel », donne 445 résultats : ouvrages, revues et articles sont multiples et symbolisent cette richesse. Mais, la fin de l'usine, c'est aussi « *le début d'une autre histoire : réindustrialisation grâce à un nouvel acquéreur, restitution du territoire à la collectivité locale, réhabilitation en logements ou en espace culturel, patrimonialisation, désertion, destruction... autant de façons d'« accommoder les restes »*²¹⁰, de penser leur recyclage, leur reconversion, au même titre que celui et celle des hommes. Ces restes, souvent des bâtiments vidés de leur contenu (objet et hommes à la fois), ont parfois plus que des allures de monument, ils sont déjà des monuments²¹¹ sur lesquels le temps a œuvré. »²¹²

²⁰⁹ MONJARET A., « Quand les lieux de travail ferment... », *Ethnologie française*, 2005/4 (Vol. 35), pp. 581-592. <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2005-4-page-581.htm>

²¹⁰ DEBARY O., *La fin du Creusot ou l'art d'accueillir les restes*, Paris, Éd. du CTHS, 2003, 181p.

²¹¹ DEBRAY R., « Trace, forme ou message ? », *Cahiers de Médiologie* : « La confusion des monuments », 7, 1999, pp.27-44.

²¹² MONJARET A. (2005), op cit.

1.2.2. La diversité des friches industrielles

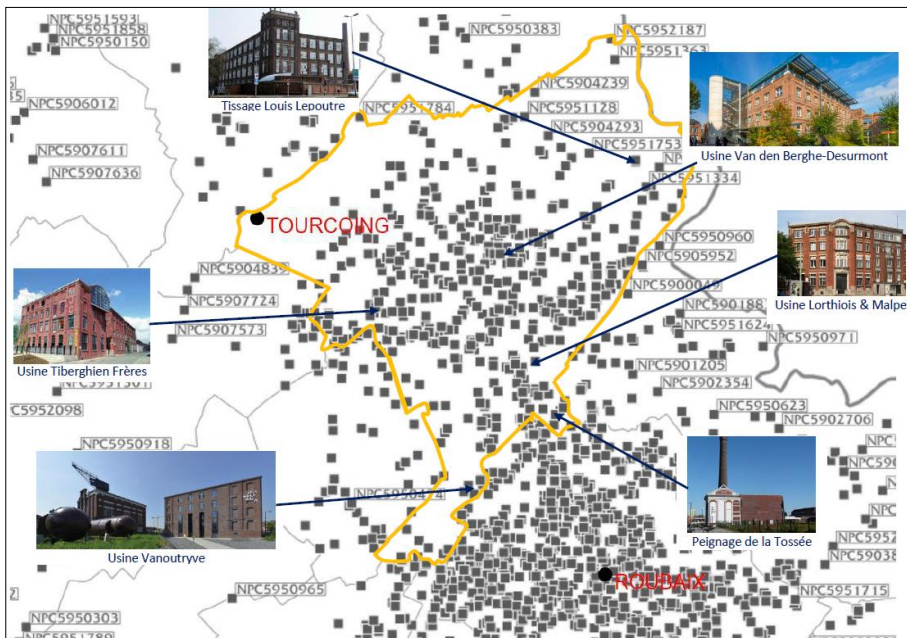
Les friches terrains sont fréquemment appelés « sites industriels » Ce sont tous les délaissés des lieux d'exploitation du sol et du sous-sol, les lieux de stockage et de traitement des déchets industriels, les terrains délaissés par le secteur Bâtiment - Travaux publics. Ces terrains, généralement vastes (jusqu'à 50 hectares), sont parfois très dégradés et dangereux, sources de nombreuses nuisances : pollution des eaux souterraines, stérilisation et toxicité des sols, nuisances visuelles. L'aménagement de ces friches, nécessairement public, peut difficilement être pensé et financé à la seule échelle de la collectivité locale concernée. Il est également nécessaire de réfléchir à plusieurs scénarii de réhabilitation, ou pas, en fonction des priorités de la collectivité, de ses usagers.

Les friches bâties sont des usines. Il y a les bâtiments des industries lourdes de biens intermédiaires, certains bâtiments industriels textiles, chimiques et alimentaires. La taille de ces bâtiments est très variable (de 5000 à 40000 m²) ainsi que celle des terrains correspondants (de 2 à 20 hectares). Le coût de leur réaffectation dépasse souvent leur valeur vénale, surtout si elle tarde. De telles opérations nécessitent souvent le concours de plusieurs opérateurs. On peut également noter l'existence des bâtiments des industries de biens d'équipement et de consommation, les surfaces des terrains varient de 500 m² à quelques hectares. Ces friches sont les plus étendues, on les trouve dans les agglomérations industrielles, comme dans les villes moyennes et petites ainsi que dans les zones rurales.

Les zones d'activités en mutation sont des espaces, localisés dans la partie centrale des grandes agglomérations industrielles. Elles se distinguent par le caractère progressif de la cessation des activités. À côté des locaux vacants subsistent des activités résiduelles, provisoires ou des terrains et locaux encore occupés dont on ne sait s'ils vont se libérer à terme. Une forte imbrication habitat /activités et des voies de dessertes étroites peuvent aussi les caractériser. Ces espaces nécessitent un plan d'ensemble aux modalités de restructuration délicates à mener. Ce n'est, que depuis peu que les urbanistes réalisent que la réaffectation des sites industriels vacants constitue un phénomène urbain majeur.

Ces différents types de friches peuvent se combiner sur un même territoire. Que ce soit à Tourcoing ou Verviers, elles sont présentes dans le paysage urbain, montrant l'intensité de l'activité industrielle d'antan (Figure n°18).

Figure n°18 : Anciens sites industriels et activités de service à Tourcoing.



Source : Basias, <http://www.georisques.gouv.fr>
Réalisation : LALOY AUX S.

À Tourcoing, les friches liées à l'activité textile prédominent. Par exemple, citons le site des Etablissements Jules de Surmont & Fils (47, rue de Bradford à Tourcoing,) exploité jusqu'en 2004 par la Société de Filature « Anciens »²¹³ (Figure 19). Cette filature fut construite en 1893 sur des terrains à vocation agricole et a obtenu l'autorisation d'exploiter :

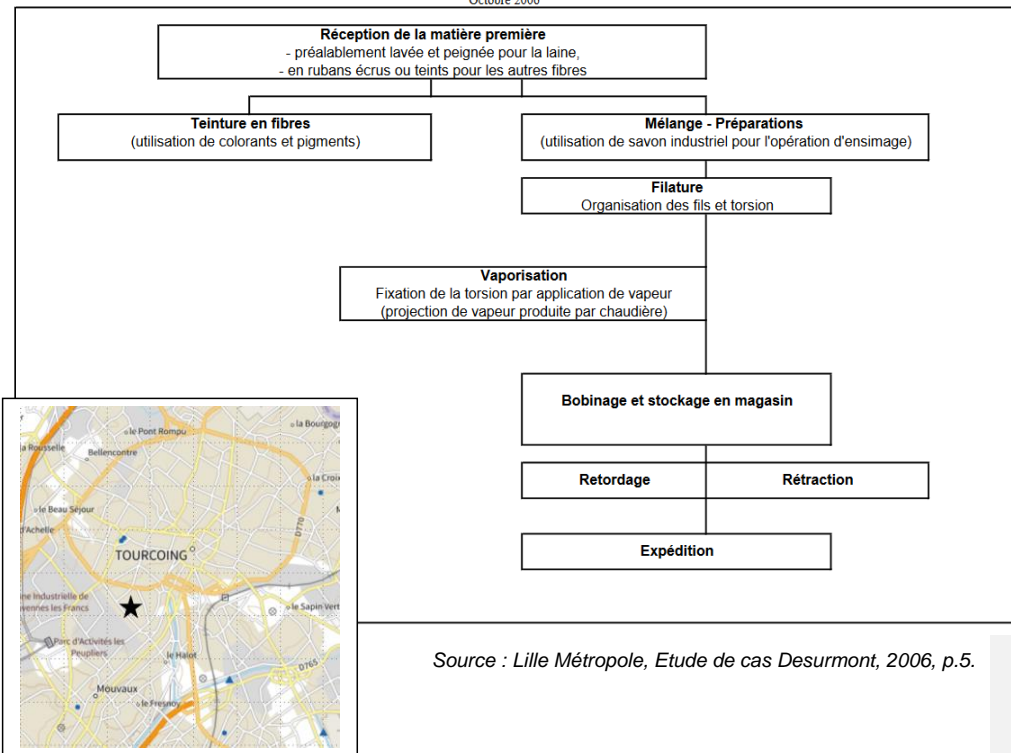
- une teinturerie de laine (1921),
- un atelier de travail des métaux (1965),
- une cuve d'acétylène (1965),
- une cuve de 3 000 litres de fuel domestique (1965).

L'organigramme ci-dessous résume le process de la société. Outre les sources de pollution potentielles liées au process lui-même (activité de teinturerie notamment), le site possédait des zones de stockage de déchets (dépôts de fûts, bennes à déchets,...), des transformateurs (*a priori* fonctionnant à l'huile), et une centrale de production d'électricité (fonctionnant au charbon puis au fuel lourd).

²¹³ Lille Métropole, *Etude de cas Desurmont*, 2006.
http://www.lillemetropole.fr/files/live/sites/lmcul/files/docs/AMENAGEMENT/DESURMONT/annexe6-LilleMetropole_Etude-de-cas-Desurmont_oct2006.pdf

**Figure n°19 : Le process de la société
« Anciens Etablissements, Jules De Surmont & Fils ».**

Site DE SURMONT – Etude de cas
Octobre 2006



Source : Lille Métropole, Etude de cas Desurmont, 2006, p.5.

Cet exemple du site De Surmont montre le risque de pollution, d'autant plus que ces friches sont totalement imbriquées dans le tissu urbain.

1.2.3. Des friches devenues partie intégrante du patrimoine local

Plus de la moitié des friches industrielles françaises se trouvent dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais et 60 % de celles-ci à Roubaix-Tourcoing. La ville de Verviers, la Wallonie sont également marquées par l'importance des friches liées à l'industrie textile. La plupart attendent une nouvelle vie. Les sites industriels en déshérence, compte tenu des spécificités et du coût onéreux de remise aux normes, ne trouvent pas de repreneur la plupart du temps. Pourtant, ce foncier disponible dans des zones urbaines denses est potentiellement intéressant.

Mais entre le moment de la fermeture des sites et la transformation de ce patrimoine en un « nouveau » quartier/site, cela peut prendre beaucoup de temps et le territoire concerné garde béante cette plaie, aussi bien dans la morphologie de la ville que dans la mémoire de la population qui y a travaillé ou a vécu à proximité. Un des habitants de Verviers explique d'ailleurs son ressenti : « *Les usines sont mortes deux fois. La première parce qu'ils (les ouvriers) n'y travaillent plus, la deuxième parce que les bâtiments sont laissés comme ça. À l'abandon.* »²¹⁴ Il est vrai que nombre de ces usines sont des éléments importants de la mémoire, de l'histoire et des paysages des villes étudiées. Ce sont même souvent, pour une partie du bâti, des éléments remarquables au niveau patrimonial. Que ce soit à Tourcoing ou à Verviers, les industriels ont édifié certaines de leurs usines selon la même architecture que leurs propres habitations. À Verviers, par exemple, la maison Bonvoisin en est l'archétype avec son atelier (rue de Petaheid), à l'arrière d'un corps de logis similaire, rue Jules Cerexhe.

La prise de conscience de la richesse de ce patrimoine est récente. Aujourd'hui les éléments les plus remarquables sont peu à peu transformés ou réhabilités : habitations, zones d'activités, magasins d'usines, lieux de rencontres... donnent une seconde vie à ces bâtiments qui ont perdu leur utilité initiale. Ces « nouveaux » espaces permettent de ne pas oublier le passé industriel, de valoriser un potentiel immobilier, de développer un aménagement de la ville sur la ville. En attendant cette nouvelle vie, pour éviter au site se dégrader, d'être vandalisé, voire squatté, des projets temporaires sont parfois mis en place sur les bâtiments et terrains concernés : ateliers d'artistes, jardins partagés, sièges d'associations, hébergements d'urgence, lieux de spectacles... C'est ce qui s'est passé et se passe encore à Tourcoing dans le quartier de l'Union, avec un temps, entre 2010 et 2015, l'accueil à La Tossée du NAME festival (Nord Art Musique Electronique), festival de musique électronique créé en

²¹⁴ LOUKIA N., *Verviers, ville invisible*, Mémoire de fin d'étude présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en politique économique et sociale, Université catholique de Louvain, Janvier 2015, p.37.
https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddot/opes/documents/Memoire_Naoual_Loukia.pdf

2005 par l'association Art Point M à l'initiative du Conseil Régional du Nord ; les jardins partagés ; des espaces de jeux...

Ces usages « alternatifs », cette prise de conscience, permettent de se demander comment profiter de ce patrimoine industriel, quelle place lui accorder dans des politiques de développement de villes comme Tourcoing ou Verviers, alors qu'il est parallèlement indispensable de tenir compte des préoccupations environnementales.

1.3. DES PAYSAGES URBAINS ET UNE MORPHOLOGIE GUIDÉS PAR L'ÉPOPÉE INDUSTRIELLE ET L'HYDROGRAPHIE SOURCE DE RICHESSES ²¹⁵

La prospérité industrielle se lit également dans les paysages urbains (maisons bourgeoises, courées, palais industriels, canaux, ...) de la ville et dans sa croissance démographique.

1.3.1. Une urbanisation qui fut galopante

Ainsi, Tourcoing, mais aussi Verviers, sont marquées par une urbanisation galopante. À Tourcoing, on passe de 20 000 habitants en 1825 à 100 000 à la veille de la Première Guerre mondiale. Cette croissance démographique, liée à la croissance industrielle et économique se voit dans la densification urbaine de chacune de ces villes. Verviers voit le secteur de la Vesdre accueillir usines et habitat populaire que l'on retrouve encore dans le paysage actuel par exemple dans le quartier d'Ensival (Photographie n°47).

Photographie n°47 : Usines le long de la Vesdre dans le quartier Ensival (Verviers).



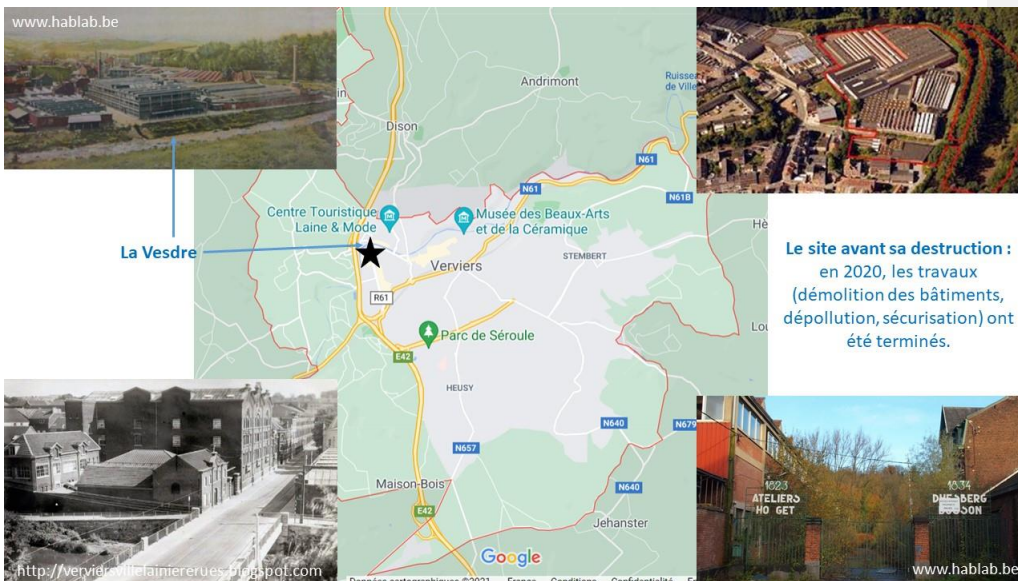
Source : www.geneanet.org

²¹⁵JORIS F. (dir.), *Le XIX^e siècle verviétois*, Centre Touristique de la Laine et de la Mode, Verviers, 2002.

Cette morphologie urbaine est liée au rôle joué par la rivière : les industries y prélevaient l'eau nécessaire à leurs besoins et rejetaient directement les eaux résiduaires. C'est le cas de l'ancienne usine Houget-Duesberg-Bosson (Figure n°92). HDB : ces trois initiales symbolisent le passé textile de la ville de Verviers. L'implantation du centre urbain historique et le développement des usines textiles ont donc façonné un fond de vallée dense et industriel où se sont également installés la plupart des bâtiments publics remarquables (gare, églises, poste...) comme nous le verrons un peu plus tard.

Les ateliers Houget travaillent sur des machines à vapeur et sur des automobiles. Mais c'est aussi une ancienne usine de fabrication de métiers à tisser. L'entreprise Houget-Duesberg-Bosson est implantée depuis 1823 dans le quartier d'Ensival à Verviers. Ses machines textiles étaient livrées dans le monde entier. La société va compter jusqu'à 1200 ouvriers. Ses activités florissantes jusqu'aux années 1970 se sont arrêtées en 2008 (il n'y a plus que 40 personnes qui y travaillent), après plusieurs faillites (Figure n°20).

Figure n°20 : Le site de l'ancienne usine Houget-Duesberg-Bosson, dans le quartier d'Ensival.



Réalisation : LALOYUX S., 2021.

Ces centres-villes sont marqués par des éléments architecturaux remarquables qui sont parvenus jusqu'à nous malgré les guerres et les évolutions architecturales. Ainsi, à Tourcoing, la Maison du collectionneur est caractéristique de cette richesse industrielle et patrimoniale.

La Maison dite « du Collectionneur » (Figure n°21), située face au square Winston-Churchill, a été construite en 1910 pour son propriétaire Ernest Desurmont, par l'architecte J. B. Maillard. Ferronnerie, menuiserie, angelots et monstres fantastiques décorent la façade néoflamande de cette habitation qui est l'une des plus belles et des plus remarquables de la ville de Tourcoing.

Figure n°21 : La Maison du collectionneur.



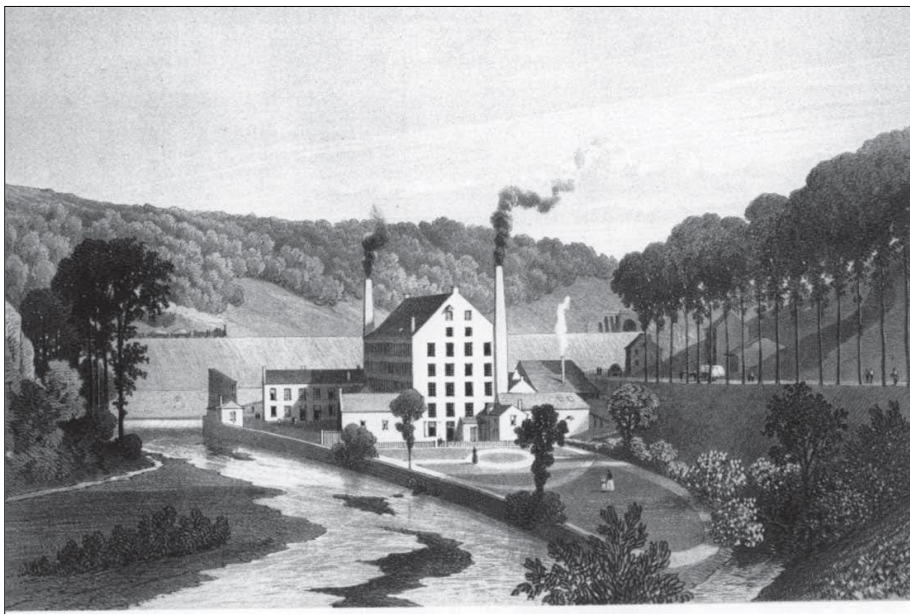
Source : LALOYAU S., Septembre 2015.

444 m² de surface, plus de 400 m² de jardin, quatre salles de réception, huit chambres, du marbre et des moulures partout, des vitraux, des boiseries ciselées, des pierres, des peintures, des sculptures, des cheminées... La maison du collectionneur regorge d'éléments anciens (début XX^e siècle) témoignant du goût de l'industriel Ernest Desurmont pour l'art.

À Verviers, les constructions liées au développement industriel sont également nombreuses, mais ont peut-être été plus sectorisées. Ainsi, si le centre-ville est multiforme, les quartiers populaires et bourgeois étaient plus séparés qu'à Tourcoing.

1.3.1.1. Le centre historique de Verviers

**Figure n°22 : Fabrique de draps de M. Juvan Simonis.
Établissement des Surdents (près de Verviers).**



Source : Gayot, 2002, p638.²¹⁶

²¹⁶ GAYOT G., « La classe ouvrière saisie par la révolution industrielle à Verviers, 1800-1810 », *Revue du Nord*, n° 347, 2002, pp.633-666.

Verviers a cette particularité que l'industrie textile, à partir du début du XIX^e siècle, s'est développée au centre même de la ville, plus précisément, le long de la Vesdre et de son réseau de biefs et canaux. L'eau servait non seulement à la fabrication des étoffes, mais aussi, grâce aux roues à aubes, fournissait l'énergie mécanique pour faire fonctionner les machines. Organisé verticalement - la matière première était introduite au dernier étage du bâtiment, pour ressortir, finie ou semi-finie, du rez-de chaussée -, le travail de la laine explique le fait que les usines aient été construites sur plusieurs étages (Figure 22).

1.3.1.2. Les quartiers populaires de Verviers

Les quartiers populaires sont donc cantonnés autour du canal et des usines. L'habitat continue à s'étendre au fil des années, vers les villes actuelles de Dison et Pepinster. En effet, d'autres quartiers plus excentrés voient le jour grâce à l'arrivée du chemin de fer. C'est le cas par exemple de Pepinster qui, tout comme Verviers, est une ancienne cité industrielle. Elle est née au confluent de deux rivières sources d'énergie : la Vesdre et la Hoëgne. Sous l'Ancien Régime, Pepinster faisait aussi partie du marquisat de Franchimont, terre de la principauté épiscopale de Liège. Les trois autres localités (Soiron, Wegnez et Cornesse) qui constituent aujourd'hui la commune de Pepinster, appartiennent au duché de Limbourg. Wegnez, comme Cornesse, forment la transition urbaine entre Pepinster et Verviers. Quant à Soiron, elle a pu conserver un caractère rural. Dès le XV^e siècle, des centres métallurgiques étaient implantés dans cette région propice au développement industriel : la forêt pour le charbon de bois, les rivières pour la force motrice et le minerai de fer. L'industrie du textile y prospère dès le XV^e siècle : à Pepinster, une foulerie presse les draps et à Soiron, on file et on tisse à l'aide de petits métiers manuels.

Au XIX^e siècle, la cité se développe fortement : les industriels verviétois y construisent des usines textiles mécanisées, y installent leurs habitations et financent la construction de la route de la Vesdre qui relie la région liégeoise à Verviers et Theux, en passant par Pepinster. De plus, la ville est connectée au réseau de chemin de fer dès 1843. L'économie et la démographie de la ville se développent considérablement, avec l'arrivée de populations parfois étrangères (Tableau n°2).

Tableau n°2 : Verviers : une croissance liée à l'industrie textile.

Tableau 1. — *Patrons, cadres, ouvriers et journaliers dans la population dénombrée à Verviers de 1806 à 1845.*

	1806	1810	1815	1820	1825	1830	1835	1840	1845
Population totale	10 716	10 552	10 662	12 932	16 486	18 979	19 492	20 567	22 701
Nombre d'immigrés	3 667	4 352	4 373	5 524	7 594	9 283	9 957	10 406	11 749
% d'immigrés	34,2	41,2	41	42,7	46	49	51	51	51,8
Fabricants	116	114	98	95	88	91	59	59	53
Cadres : commis, contremaîtres, directeurs	44	62	71	69	98	166	145	157	193
Éplucheuses	109	113	64	45	447	602	539	466	451
Teinturiers	34	27	32	83	174	173	190	206	215
Fileurs	542	374	288	405	469	587	487	415	397
% femmes	87,4	77,6	41,7	24,2	37,1	42,4	29,2	18,2	14,4
Épouleurs	54	56	29	46	203	242	130	85	51
% femmes	87	64,3	65,5	52,2	82,3	79,3	72,3	64,7	64,7
Tisserands	616	602	451	542	706	893	892	892	958
Nopeuses	263	388	307	382	621	738	670	595	479
Laineurs	343	202	133	162	362	504	440	413	441
Tondeurs	386	376	277	318	448	401	365	311	353
Rentrayeuses	16	27	15	26	68	108	102	95	77
Autres ouvriers	116	159	131	99	478	565	638	662	727
Total ouvriers	2 479	2 324	1 727	2 108	3 976	4 813	4 453	4 140	4 149
% immigrés	37,2	36,5	35,2	39,7	43,3	47,7	48	48,4	47,7
% femmes	34,5	34,4	28,6	25,3	36,9	38,6	36	33	29,3
Journaliers	1 216	1 460	2 027	1 178	761	339	266	303	748
Ouvriers + journaliers	3 695	3 784	3 754	3 286	4 737	5 152	4 719	4 443	4 897
% population	34,5	35,9	35,2	25,4	28,7	27,2	24,2	21,5	21,6

Source : P. LEBRUN, *Essai pour la révolution industrielle en Belgique 1770-1847*, in *Histoire quantitative et développement économique de la Belgique*, Bruxelles, Palais des Académies, 1979, p. 228-232.

Source : Gayot, 2002, p639.²¹⁷

Ainsi, en 1846, sur les 18 153 ouvriers travaillant dans l'industrie lainière en Belgique, 13 615 se trouvent dans l'arrondissement de Verviers. Au tournant du siècle, 24 des 27 entreprises de traitement de la laine dans le pays ont leur siège dans la commune.²¹⁸ Après la Seconde Guerre mondiale, l'industrie textile commence à s'essouffler, emmenant dans sa chute l'activité commerciale locale.

1.3.1.3. Le quartier bourgeois, le haut de Verviers

À Verviers, vers 1875, des industriels entament des travaux sur les hauteurs de la ville, destinés cette fois à la riche bourgeoisie. Dès la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle,

²¹⁷ GAYOT G., 2002, op cit.

²¹⁸ JORIS F., « Verviers, pionnière de la reconversion d'un patrimoine industriel », *Cahiers de l'Urbanisme*, N°51, 2005, p.13.

les industriels verviétois ont une même volonté et une même envie : manifester leur puissance et leur richesse afin de laisser leur trace dans l'histoire et la ville. Ils construisent des maisons et des hôtels particuliers avec un souci d'esthétisme. De cette frénésie architecturale, la ville hérite du Palais de Justice, de la Grand Poste ou encore du Grand Théâtre. Le plus prolifique des architectes verviétois est Charles Thirion²¹⁹²²⁰. Son travail (Annexe n°18 et figure n°23) se base sur l'éclectisme, une pratique artistique fondée sur l'exploitation et la conciliation des styles du passé, particulièrement usuelle au XIX^e siècle en Occident.²²¹

Figure n°23 : Extrait du fond Thirion : façade de la gare de Verviers.



Source : <http://gar-archidoc.be/wp-content/uploads/2015/11/scan-017.jpg>

1.3.2. Un réseau hydrographique nécessaire au développement de l'industrie textile, en particulier à Verviers

Si ce patrimoine existe, c'est bien évidemment lié à l'action humaine, au travail des ouvriers, à l'installation d'usines par les patrons issus des grandes familles, mais aussi du milieu, sans pour autant faire du déterminisme absolu. Au cours du XIX^e siècle, grâce à la révolution industrielle, l'utilisation de l'eau pour le nettoyage des matières premières, de la force motrice de l'eau et l'organisation du transport des marchandises par voie d'eau (puis par voie ferrée) permettent à l'industrie textile de se développer.

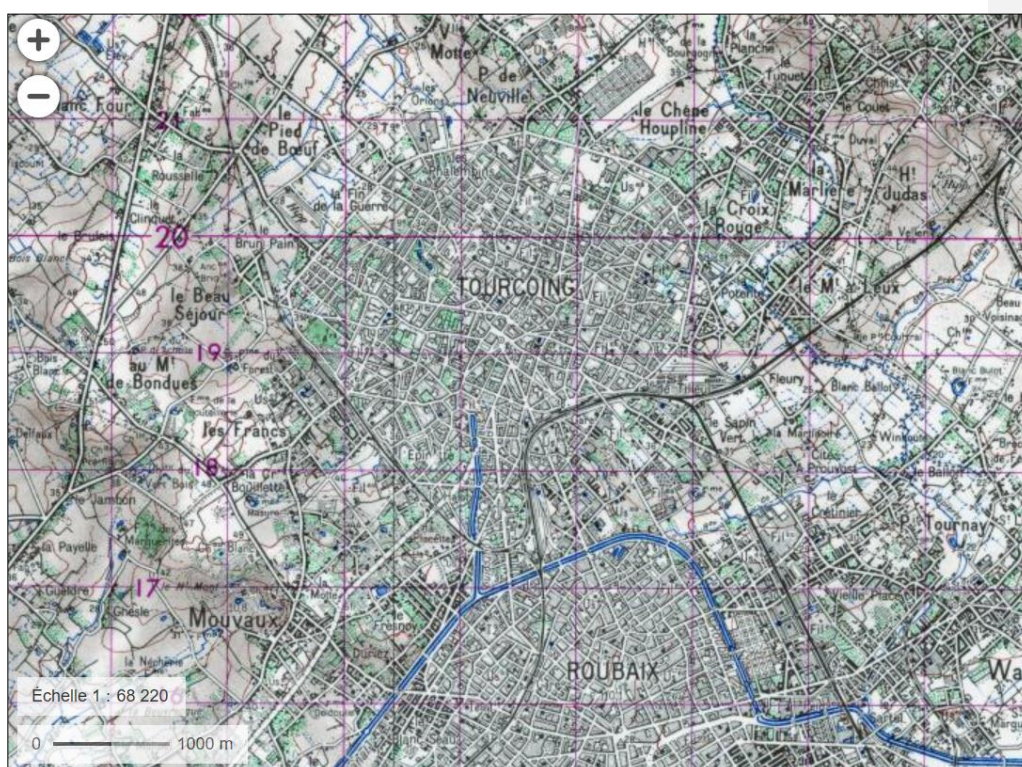
²¹⁹ Architecte de la ville de Verviers, Charles Thirion y édifie plusieurs bâtiments : kiosque de l'Harmonie, églises de style néogothique, habitations pour les grandes familles de la bourgeoisie industrielle... Son œuvre la plus importante reste le Grand Théâtre de Verviers (1890-1892), élégante construction de style néoclassique teinté d'éclectisme. On lui doit encore les plans de la gare de Verviers (1912-1914) et la cité des Hougnies (cité-jardin Mallar).

²²⁰ <http://www.verviers.be/citytrip>

²²¹ DI CAMPLI F. « Thirion, Charles » dans VAN LOO A., *Dictionnaire de l'architecture en Belgique : de 1830 à nos jours*, Anvers, Fonds Mercator, 2003. p. 539.

Tourcoing se situe sur un territoire servant de ligne de partage des eaux entre les bassins de la Lys et de l'Escaut. La ville est irriguée par un réseau hydrographique dense associant voies d'eau naturelles et canal artificiel, encore visible sur la carte de 1950 (Carte n°18). Au nord-est, les limites de la ville s'appuient sur la frontière belge. Cette situation frontalière avec Mouscron est marquée dans le paysage par une zone intermédiaire qui a conservé en partie son caractère agricole.

Carte n°18 : Carte de 1950 de Tourcoing et de son réseau hydrographique.



Source : <https://www.geoportail.gouv.fr>

Aujourd'hui, c'est le bief lié au canal de Roubaix et reliant le bassin de la Deûle au bassin de l'Escaut qui reste visible. Il a été créé lors de la révolution industrielle comme voie de transport, pour le textile ou encore le charbon. Ce canal met Tourcoing en communication avec les bassins houillers belge et français jusqu'à à la mer du Nord. Les travaux de réalisation s'étirent de 1826 à 1892, date à laquelle Tourcoing est reliée. Ici, comme à Verviers, l'industrie textile nécessite un approvisionnement constant en matières premières indispensables à son activité : la laine, le lin, le coton mais également l'eau et le charbon et le transport des tissages

en retour. Le canal naît donc de la pression exercée par les négociants locaux, qui deviendront les grands capitaines d'industrie. La maîtrise des eaux et du charbon pour actionner les machines et le développement des voies de communication sont des enjeux stratégiques. L'activité des transports par eau est comparable à celle des transports par les voies ferrées.

Mais, c'est à Verviers que l'on peut surtout parler de réseau hydrographique avec la Vesdre. Cette rivière prend sa source dans l'Eifel, près du village allemand de Konzen, dans la commune de Monschau située à quelques kilomètres à peine de la frontière belge, à l'est des Hautes Fagnes. Cette eau est très pauvre en minéraux, qualité acide, donc idéale pour laver efficacement la laine brute ; ce qui a favorisé l'implantation d'industries du textile dès le XVIII^e siècle dans la vallée. L'eau de la Vesdre a d'ailleurs fait l'objet de « guerres des eaux », avec par exemple la construction de détournements entre la haute-Vesdre et le bassin de la Gileppe. Aujourd'hui, elle est encore l'un des éléments clés du paysage verviétois et a été patrimonialisée, comme les fresques de Roland Materne le montrent (Figures n°24 et photographie n°48).

Figure n°24 : Une fresque de Roland Materne, située en bord de Vesdre (Annexe n°19).



La Vesdre

Source : <http://www.senlime.be/si/Fresque.html>

En 2004, 20 ans après la création de la fresque de la rue du Marteau, Roland Materne réalise une nouvelle fresque monumentale. Celle-ci a été peinte sur un mur de la cour intérieure de la Maison de l'Eau (maison de Bonvoisin). La partie de droite présente le traitement de l'eau, avec la Vesdre, le barrage de la Gileppe...

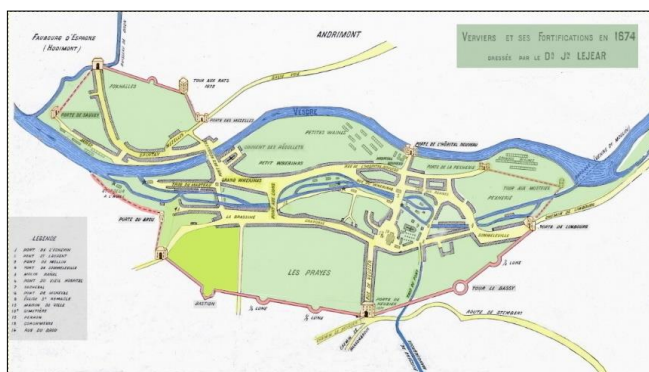
Photographie n°48 : La fresque de Roland Materne de la Maison de l'eau.



Source : <https://www.liegetourisme.be/visite-l-eau-virtuelle-a-la-maison-de-l-eau.html>

Si la Vesdre ne reçoit plus d'affluents, car canalisés ou voûtés au cours du temps, leurs traces demeurent dans la survivance de la dénomination de « ponts » : Pont aux Lions, Pont de la Halle, Pont Sommeville, Pont Saint Laurent, Pont des Vieil Hôpital... Ce dernier, comme d'autres, lui aussi aujourd'hui disparu, rappelle l'existence du canal des usines au quai de la Batte, dans le prolongement du Pont Sommeville. C'est le long du canal, principalement au quai de la Batte, que les ouvriers rinçaient la laine dans de grands paniers. L'eau du canal actionnait également les roues des moulins, comme le moulin Lemaire (Mont du Moulin). En effet, le canal des usines doublait au sud, le cours de la Vesdre, d'Est en Ouest (Carte n°19). Le canal, datant du Moyen-Age, avait pour origine une dérivation de la Vesdre et était destiné à alimenter les usines non situées directement sur la Vesdre. Par la suite, ses berges ont servi au lavage de la laine et du tissu. Il a été supprimé en 1906 (Photographies n°49 et 50).

Carte n°19 : La Vesdre et le canal des usines.



Source : <http://verviers-ville-lainiere.blogspot.com/p/le-canal-des-usinesv.html>

Photographies n°49 et 50 : Vues du canal des usines à Verviers.



Source : <http://verviers-ville-lainiere.blogspot.com/p/le-canal-des-usinesv.html>

1.3.3. D'où une morphologie particulière : de nouvelles infrastructures qui fixent les grandes entreprises

La création de voies navigables ouvre les villes de Tourcoing et Verviers, respectivement sur les grandes villes environnantes et les pays limitrophes. Ces infrastructures sont également des points d'ancrage pour les grandes entreprises et les habitations, qui s'y installent à partir des années 1880.

1.3.3.1. Des édifices industriels nés de l'eau à Tourcoing

Par exemple à Tourcoing, en 1873, l'usine Vanoutryve, aujourd'hui site de la Plaine image, s'installe au sud de la ville le long de la rue d'Armentières à Roubaix, du futur boulevard Descat à Tourcoing et du canal. Ces territoires deviennent des pôles d'attraction pour la bourgeoisie qui s'y installe, à l'écart des désagréments du centre-ville, mais à proximité des grandes usines sans nuisances excessives.

De nombreux édifices deviennent autant de repères dans la ville. C'est le cas du Pont hydraulique construit à l'entrée du boulevard de la Marne, qui enjambe le canal de Tourcoing ouvert en 1892. Il est inauguré en 1905. Il marque par sa monumentalité l'entrée sud de la ville et a frappé par sa modernité les visiteurs de l'exposition internationale de 1906. Détruit à la fin

de la guerre, il est reconstruit en 1923 par les ingénieurs Paindavoine et Thuillier et le système de lavage est électrifié. Le château d'eau « Les Francs », situé à l'angle des rues de Paris et de Lille, est conçu en 1863 par l'ingénieur Varennes. Il est aujourd'hui le seul témoin des travaux d'adduction entrepris sous le Second Empire pour fournir de l'eau industrielle à la ville. La construction de ces châteaux d'eau est indissociable de l'essor industriel de Tourcoing.

En effet, pour faire face au besoin grandissant des usines textiles en eau, il faut construire des réservoirs. L'ingénieur Varennes se voit confier le projet et fait ériger, en 1863, les premiers réservoirs d'eau industrielle de la métropole lilloise. Chacune des deux constructions de brique est dominée par une citerne en fonte rivetée ouverte au sommet. Les réservoirs puisent leur eau dans la Lys et marquent l'un des premiers projets communs entre les deux villes.

1.3.3.2. À Verviers, l'usine « Le Chat » symbole de l'industrialisation de la vallée

Le long de la Vesdre, en amont de Verviers, l'usine dite « Au Chat » n'est que l'un des bâtiments de la très vaste usine Simonis qui s'y étendait. Dès les années 1680, le site est occupé, par une foulerie contrôlée par la famille Dauchap (d'où le nom actuel). Après quelques étapes intermédiaires, Jean-François Simonis acquiert ce bâtiment et la transforme en une très vaste usine textile (Photographies n°18 et 19, page 128) comprenant filature, tissage, teinturerie et apprêts, complétée d'ailleurs par d'autres sites verviétois appartenant à la famille (lavage, carbonisage, cardage, filature de la laine cardée...). Cette réussite est due au monopole dont bénéficiaient les Simonis grâce à l'usage des machines textiles anglaises illégalement importées par William Cockerill et ses deux fils à la fin du XVIII^e siècle.

Le bâtiment actuel (Carte n°20), bâti au début du XIX^e siècle, est caractéristique des constructions industrielles de l'époque encore fortement influencées par l'architecture traditionnelle mêlant brique et pierre calcaire et utilisant un toit à demi-croupe. Il s'imposait au milieu d'un vaste ensemble assez disparate mélangeant architecture des XIX^e et XX^e siècles, avec toit à sheds et bâtiments aux toits plats et larges baies vitrées. Depuis la crise du textile et l'effondrement de l'empire Simonis dans les années 1960, il est le seul à subsister aujourd'hui, au milieu d'un site dégagé et a été réhabilité en 1990 en logements sociaux.

Carte n°20 : L'usine « Le Chat » (ancienne usine Simonis) de Verviers.



Source : www.cirkwi.com/fr/point-interet/242741-iwan-simonis-s-a
Réalisation : LALOY AUX S., 2017.

Nous sommes donc face à deux villes où l'industrie a joué un rôle très important dans le développement économique, mais aussi urbain. Aujourd'hui, elles gardent encore de très nombreuses traces de l'activité textile, en particulier à travers leur patrimoine architectural immobilier, telles les maisons bourgeoises, courées, églises...

Dans quelles mesures, ce patrimoine, parfois à l'état de friches, peut-il constituer un outil pour un renouveau urbain durable ?

CHAPITRE 2 :

POURQUOI CONCEVOIR DE NOUVEAUX PROJETS URBAINS POUR LA VILLE DE DEMAIN ? LE CONTEXTE

Tourcoing et Verviers, même si elles sont de taille moyenne, ont toutes les deux un poids historique, démographique, économique, culturel non négligeable à l'échelle de leur région. Pour autant, leur localisation géographique, à proximité de métropoles, leur donne un rang secondaire. De plus, elles doivent prendre en compte un certain nombre d'éléments qui sont autant de handicaps et d'atouts à combiner pour mener à bien leur projet.

2.1. UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE ENTRE HANDICAPS ET ATOUTS

2.1.1. Des villes de taille non négligeable

Réfléchir au projet urbain concernant les villes de Verviers et Tourcoing, c'est d'abord réfléchir au poids démographique de ces deux villes. Ce sont statistiquement des villes considérées démographiquement comme moyennes, mais il est nécessaire de dépasser ce simple constat. En effet, si l'on rapporte la population verviétoise à celle de la Belgique, les 55 000 habitants représentent 0,5% de la population belge, 1,5% de la population wallonne et 28% de la population de Liège ; alors que celle de Tourcoing représente 0,15% de la population nationale, 1,6% de la population régionale, 8,2% de l'aire urbaine et 43% de la population de Lille (Tableau n°3).

Tableau n°3 : Des villes de taille non négligeable.

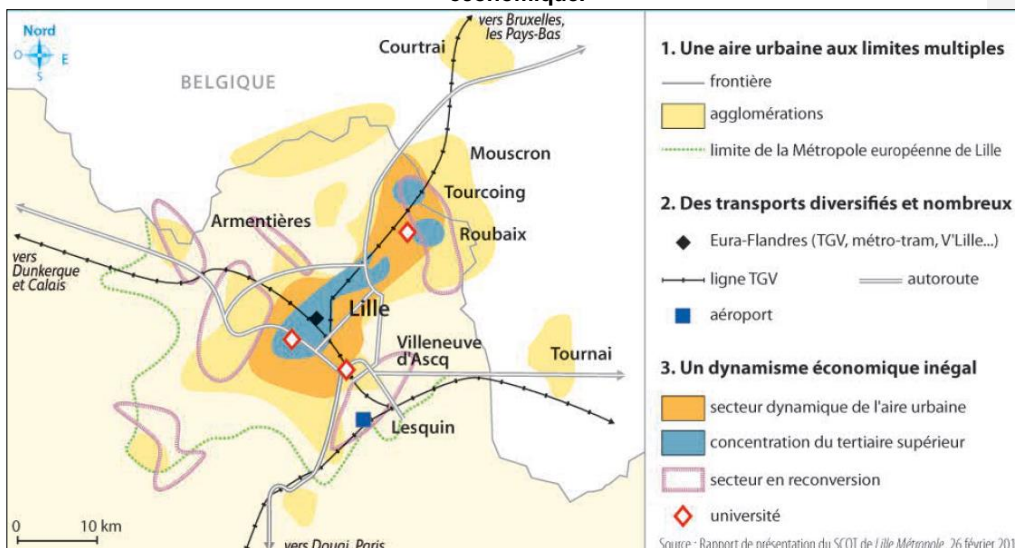
	Verviers (55 000 habitants)			Tourcoing (98 000 habitants)			
	Ville de Liège	Wallonie	Pays	Ville de Lille	Aire urbaine (côté français)	Hauts-de-France	Pays
Nombre d'habitants	197 000	3 600 000	11 500 000	230 000	1 200 000	6 000 000	67 000 000
Verviers par rapport à ...	28%	1,5%	0,5%				
Tourcoing par rapport à ...				43%	8,2%	1,6%	0,15%

Source : INSEE et STATBEL, 2020.

Cela permet de relativiser le « plus petit » poids démographique de Verviers face à Tourcoing et de voir le poids démographique des territoires étudiés face aux métropoles les plus proches.

À ce poids, s'ajoutent une offre de services qui donne à ces cités, en particulier à Tourcoing, une vocation de villes-centres d'agglomération (Carte n°21). Ainsi, Tourcoing offre les services liés à une forte centralité, accueille certaines fonctions métropolitaines (antenne d'université, hôpital, équipement sportif, tribunal de commerce de Lille Métropole, Plaine image...) bénéficie d'une bonne desserte en transports urbains (train, métro, tramway, desserte TGV...) et peut donc être considérée comme « centre d'agglomération » (Annexe n°20 : L'armature urbaine dans le projet d'aménagement et de développement durables).²²²

Carte n°21 : Tourcoing, une ville insérée dans une stratégie de développement économique.



Réalisation : LALOYAUX S., *Histoire-Géographie-EMC 3^e*, Hachette, 2016, p.251.

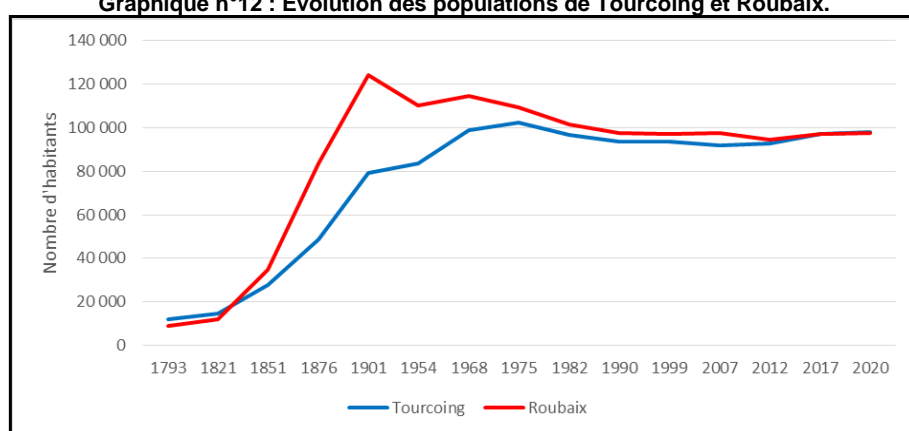
D'ailleurs, aujourd'hui, Tourcoing est un peu plus peuplée que sa « rivale » historique Roubaix²²³ (Graphique n°12). C'est ce qu'ont dévoilé les chiffres de l'INSEE en 2018. Tourcoing est devenue la troisième ville de la région derrière Lille et Amiens, avec 97 443

²²² ADULM, « Projet d'aménagement et de développement durables du SCOT de Lille Métropole », Projet arrêté le 26 février 2016, p.74.

²²³ COURTEL A. et RENOUL B., « Désormais, Tourcoing est plus peuplée que Roubaix », *La Voix du Nord*, 22/12/2017.
<http://www.lavoixdunord.fr/285465/article/2017-12-22/desormais-tourcoing-est-plus-peuplee-que-roubaix>

habitants alors que Roubaix en dénombre 96 647, un vrai symbole de renouveau démographique. L'ancien maire, puis premier adjoint, Gérald Darmanin, s'en était réjoui dans un tweet. « Les derniers chiffres de l'@InseeFr sont tombés : #Tourcoing atteint les 97 443 habitants, soit plus de 1 478 nouveaux habitants en une année ! Notre belle ville est dynamique et attractive ! » C'est surtout un fait historique : Tourcoing n'avait jamais dépassé sa rivale... depuis 1831 et n'a franchi la barre des 100 000 habitants qu'au recensement de 1975, pour en perdre jusqu'en 2014 (95 329 habitants).

Graphique n°12 : Évolution des populations de Tourcoing et Roubaix.



Sources : *Annuaire des mairies. Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2007 au RP2017 exploitations principales. Réalisation : LALOY AUX S.*

Le tableau ci-dessous (Tableau n°4) permet de voir les évolutions de populations en cours et de constater que non seulement la population de la ville augmente, mais que sa structure change également, du fait de l'évolution de la structure économique. Ainsi, nous constatons, en 18 ans, une augmentation du nombre de cadres/professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires et employés, même si leur part est parfois très éloignée des moyennes départementale et nationale (en particulier pour les cadres/professions intellectuelles supérieures). Parallèlement, la part des retraités et des ouvriers diminue fortement, même si là aussi le nombre d'ouvriers reste encore très important, ce qui montre la faible reconversion des personnes et l'existence, même s'il est bien moins important qu'il ne l'a été, d'un tissu industriel. Nous pouvons donc, par ces chiffres, appréhender, peut-être pas encore une renaissance, mais tout au moins une diversification et peut-être une tendance vers un rééquilibrage socio-professionnel de cette population tourquennoise, même si Tourcoing reste une ville pauvre par rapport au revenu médian français (79% du revenu médian français en 2017, tableau n°5).

Tableau n°4 : Les ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence à Tourcoing.

	TOURCOING			NORD	FRANCE
	1999	2007	2017	2017	2017
Agriculteurs exploitants	0%	0%	0%	0,4%	1%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,2%	2,8%	3,1%	3,3%	4,6%
Cadres et professions intellectuelles et supérieures	4,6%	6%	6,8%	10,6%	11,5%
Professions intermédiaires	11,7%	13%	14,7%	15,6%	15,7%
Employés	12,4%	13,6%	20,9%	17%	16,6%
Ouvriers	31,2%	27,4%	23,7%	17,5%	14,9%
Retraités	27,9%	29,2%	22,3%	27,1%	29,2%
Autres personnes sans activité professionnelle	9%	8%	8,5%	8,6%	6,5%

Sources : Insee, RP 1999, RP2007, RP2017, géographie au 01/01/2020.

Cette diversification démographique s'est donc accélérée, grâce à une politique de construction de logements. Ainsi, l'ancienne majorité socialiste avait lancé des programmes de construction de logements (3 000) et à son arrivée en mairie de Tourcoing, Gérald Darmanin (ex-LR aujourd'hui LREM) avait annoncé la construction de 2500 nouveaux logements en six ans ; dont 500 programmés dans le Quadrilatère des Piscines ; même si la réhabilitation du quartier de la Bourgogne (ANRU) prévoit la suppression de 1 300 logements pour dédensifier le quartier.

Tableau n°5 : Ménages fiscaux de l'année 2017.

	Tourcoing	France	Verviers	Wallonie
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	16 770	21 110	19880	22 849

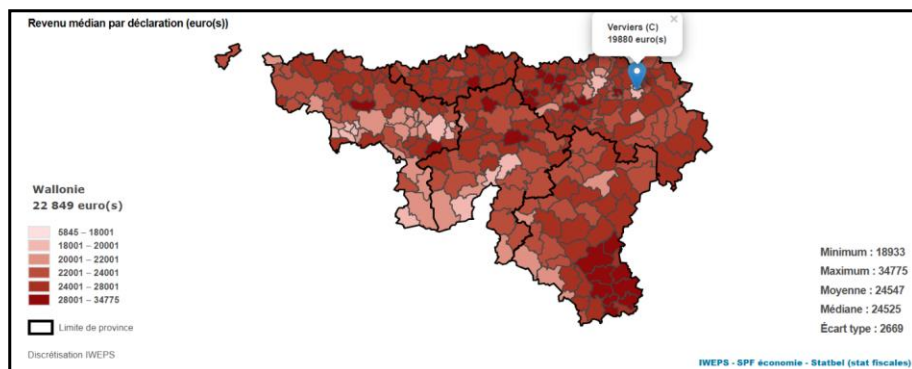
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020. ²²⁴

Nous l'avons vu, Verviers a également un poids non négligeable, surtout si on compare cette ville à la métropole liégeoise. Néanmoins, comme Tourcoing, Verviers est marquée par

²²⁴ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4510724?geo=METRO-1>

un revenu médian plus faible que le revenu wallon (87% du revenu wallon en 2017). Cette différence est encore plus visible sur la carte du revenu médian par déclaration (Carte n°22) où le décalage entre Verviers et la Wallonie est bien marqué.

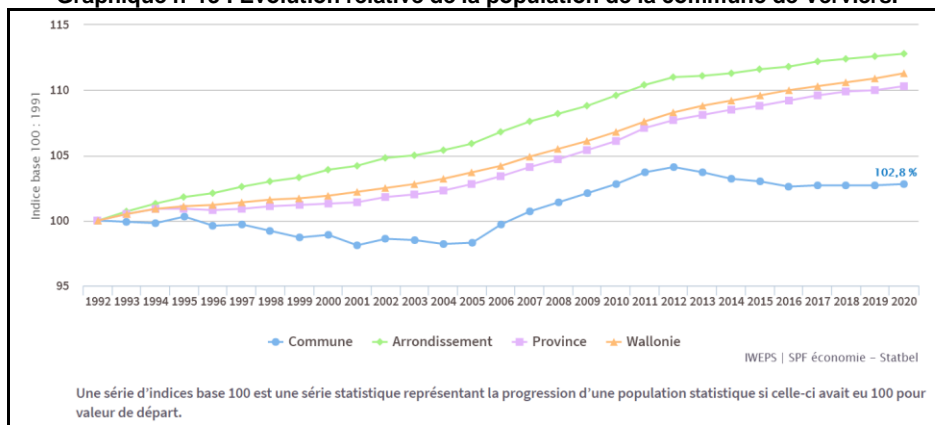
Carte n°22 : Le revenu médian de Verviers par rapport au reste de la Wallonie.



Source : walstat.iweps.be²²⁵

Et surtout, la ville de Verviers est caractérisée par un dynamisme démographique faible, inférieur au reste de l'arrondissement, de la province et de la Wallonie (Graphique n°13).

Graphique n°13 : Évolution relative de la population de la commune de Verviers.



Source : walstat.iweps.be²²⁶

²²⁵ https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?indicateur_id=831101

²²⁶ https://walstat.iweps.be/walstat-fiche-entite.php?entite_id=63079

Que ce soit Tourcoing ou Verviers, ces deux villes, si elles sont de taille non négligeable, sont malgré tout des villes pauvres, où la diversification sociale, même si elle existe, reste encore insuffisante pour parler d'une réelle mixité.

2.1.2. Des territoires polarisés par des métropoles plus puissantes : le cas de Verviers dans l'orbite de Liège ?

Que ce soit Verviers ou Tourcoing, ces deux villes sont confrontées à la concurrence d'attractivité de villes situées à proximité et plus attractives. C'est le cas de Liège qui a une situation dominante vis-à-vis de Verviers. Liège est une ville de 200.000 habitants (Liège), au centre d'une agglomération de 600 000 personnes et d'une province d'un million de personnes (la Province de Liège). C'est un véritable carrefour, une capitale économique et la première destination touristique de Wallonie. Les chiffres récents indiquent que le développement économique de Liège est parallèle à celui de la Wallonie dont elle est le moteur. La situation s'est améliorée depuis les vagues de pertes d'emploi industriels qui ont touché la ville et ses alentours à partir des années 1950. Aujourd'hui, on est arrivé au bout d'une logique de restructurations avec, en même temps, l'émergence d'un renouveau économique basé à la fois sur des PME et sur de grandes entreprises actives dans les secteurs dynamiques correspondant aux pôles de compétitivité du Plan Marshall, comme l'aéronautique avec, par exemple, Safran Aero (ex-Techspace Aero) dans le Parc industriel des Hauts Sarts ou comme l'ingénierie avec CMI²²⁷ à Seraing, dans le domaine de la logistique, en tant qu'arrière-port d'Anvers. Le processus de diversification économique entrepris il y a vingt ans s'est traduit par le développement de filières économiques porteuses dans différents secteurs tels que la logistique, l'efficacité énergétique, les biotechnologies... Cette reconversion a été menée grâce à la prise de conscience des différents acteurs (politiques, académiques, économiques, culturels,...) de la volonté de rassembler les forces vives autour d'entreprises qui sont de véritables success stories (telles AB Inbev, Umicore, Mithra, FN Herstal, Safran Aero, EVS Broadcast, Amos, Eurogentec, Flying-cam, Brasserie Curtius, Cefaly-Technology...) ou de startups (Next Ride, Made&More, Andaman7, NoteCampus...)²²⁸.

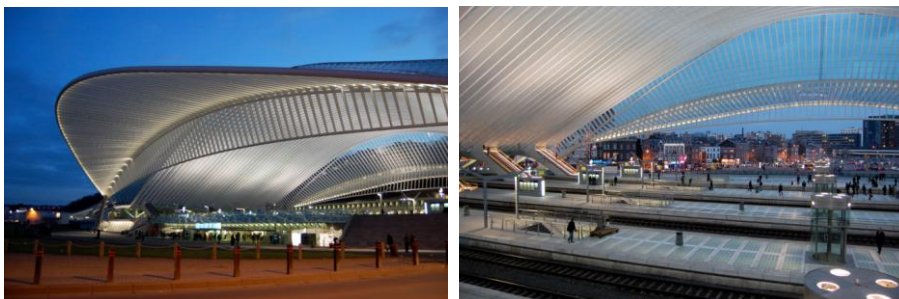
La ville de Liège connaît également une métamorphose dans les domaines de l'architecture, de l'économie, de la recherche, de l'enseignement... Cela se matérialise par la création d'infrastructures métropolitaines de grande qualité. Liège est donc parvenue à tourner

²²⁷ Cockerill Maintenance & Ingénierie (CMI) conçoit, intègre, modernise et entretient des équipements pour l'énergie, la défense, la sidérurgie, l'environnement et l'industrie en général.

²²⁸ <http://www.humanities2017.org/fr/content/liege-fr>

la page de son déclin industriel et à se réinventer économiquement et urbanistiquement. D'ailleurs la concrétisation d'une série de projets est le signe de la bonne santé de la ville. Ainsi, la nouvelle gare de Liège-Guillemins signée par Santiago Calatrava²²⁹ (Photographies n°51 et 52), le réaménagement des quais de la Meuse avec une passerelle vers le Musée d'art moderne et d'art contemporain ou encore le déménagement du Théâtre de la Place sur la place du Vingt-Août et la rénovation, grâce à des fonds européens, du Théâtre royal qui abrite l'Opéra de Wallonie en font partie. Il y a également certains signes de régénération spontanée, en particulier dans le cœur historique.

Photographies n°51 et 52 : La gare TGV de Liège-Guillemins, œuvre de Santiago Calatrava (2009).



Source : Andrew Russeth, 2010.²³⁰

Ces évolutions, projets et développements relèvent d'une véritable stratégie de rassemblement et de redéploiement qui vise à faire rayonner la métropole liégeoise à l'international et à attirer plus d'habitants, plus d'investisseurs, plus d'étudiants et plus de touristes. Ainsi, son université accueille plus de 20 000 étudiants, ses hautes écoles proposent un large éventail de formations. La métropole liégeoise, ville thermale, bénéficie également de l'existence d'une gare TGV connectée aux autres grandes métropoles européennes : Paris, Bruxelles, Cologne, Lille..., de la proximité à moins de deux heures de route de 12 aéroports internationaux, de liaisons autoroutières en direction des pays voisins : Pays-Bas, Allemagne, Luxembourg, France.

Liège reste cependant confrontée à des défis d'avenir majeurs : doper son taux d'emploi, booster sa mobilité, créer davantage de cohérence entre son centre et sa périphérie. Dans ce parcours vers le renouveau, la principale métropole wallonne souffre d'une certaine frustration, celle de ne pas avancer plus vite, avec par exemple un projet de tramway bloqué jusqu'à aujourd'hui. De plus, Liège manque encore d'investissements étrangers pour créer de

²²⁹ Architecte, ingénieur et plasticien espagnol, Calatrava a entre autres réalisé les gares de Lyon-Saint-Exupéry TGV (1989-94) et d'Orient à Lisbonne (1993-1998).

²³⁰ <https://www.flickr.com/photos/sixteen-miles/4305809704/in/photostream/>

l'emploi. La ville au niveau international, doit se montrer plus attractive, plus visible et se doter de la meilleure image possible. Et, à ce titre, l'échec de la candidature de Liège à l'Exposition internationale de 2017²³¹ a été un coup dur, car un grand événement international lui aurait permis de se placer sur la carte de l'Europe et du monde, ce qui est précieux lorsqu'elle veut attirer l'attention de grands investisseurs étrangers. Mais Liège manque encore d'attractivité au-delà des frontières wallonnes et reste dépendante de métropoles comme Anvers, d'abord, mais aussi de Bruxelles. Pourtant, cette métropole pourrait approfondir ses relations avec les villes de l'Euregio Meuse-Rhin (Maastricht, Aix-la-Chapelle), pour étendre son bassin d'emploi à 3 millions de personnes (soit l'équivalent du grand Bruxelles)²³², ce qui aurait un impact positif sur l'ensemble de ce territoire et donc sur celui de Verviers.

Aujourd'hui, les liens entre Verviers et Liège sont réels. Ces villes, éloignées de 30 kilomètres, soit 25 minutes en voiture, 18 minutes en train, avec une fréquence de 47 trains par jour²³³, sont voisines. Au-delà de cette proximité géographique, ces liens peuvent, par exemple, se voir à travers les mobilités quotidiennes des travailleurs vivant dans le bassin de Verviers qui exercent leur activité professionnelle en dehors du bassin (Schéma n°8) ou des nombreux emplois de la région verviétoise qui sont occupés par des résidents extérieurs.

Ainsi, d'après le Forem²³⁴, « *les résidents du bassin de Verviers occupés dans le bassin de Liège se retrouvent essentiellement dans l'industrie manufacturière (15,2 %), le commerce (14,0 %), l'enseignement (13,8 %) ou la santé et l'action sociale (11,3 %). De plus, près de trois postes de travail salarié du territoire sur dix sont occupés par des travailleurs résidant en dehors de la région de Verviers, principalement du bassin de Liège et, dans une moindre mesure, de la Communauté germanophone. 60 % des travailleurs « extérieurs » viennent des communes de Liège, Soumagne, Eupen, Blégny, Fléron, Herstal, Sprimont, La Calamine, Oupeye, Lontzen, Seraing, Trooz, Visé, Aywaille, Dalhem, Vielsalm, Beyne-Heusay, Bütgenbach, Chaudfontaine, Ans ou St-Vith. Les principaux secteurs du bassin de Verviers employant des travailleurs « extérieurs » sont l'industrie manufacturière (ce secteur occupe 17,3 % des travailleurs résidant en dehors du bassin de Verviers), le commerce (13,1 %), la*

²³¹ L'exposition internationale 2017 a été décrochée par Astana (Kazakhstan) et s'est déroulée du 10 juin au 10 septembre 2017 sur un site de 25 hectares, à 8 kilomètres du centre historique d'Astana. Le thème d'Expo Astana 2017, « L'énergie du futur », a pour ambition d'inviter les visiteurs à réfléchir sur la pertinence de cette question fondamentale pour l'humanité puisqu'elle conditionne le développement économique et social des générations d'aujourd'hui et de demain.

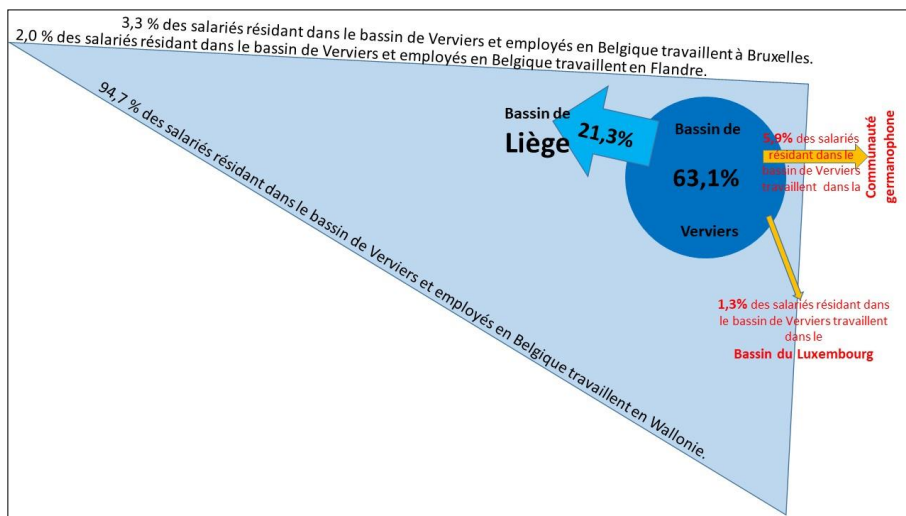
²³² BOSSELER J., « Liège a un problème d'image et d'attractivité », *www.lesoir.be*, 26/11/2016. <http://www.lesoir.be/archive/recup/1377446/article/actualite/regions/liege/2016-11-26/liege-un-probleme-d-image-et-d-attractivite>

²³³ www.thetrainline.com

²³⁴ Le Forem, Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi, *État des lieux socio-économique 2014, bassin de Verviers*, juin 2014, p32.

construction (13,0 %), l'enseignement (11,7 %), les activités des services administratifs et de soutien (9,7 %), la santé et l'action sociale (8,5 %), l'administration publique et la défense (7,9 %) et le transport (6,6 %). »

Schéma n°8 : Répartition géographique des salariés résidant dans le bassin de Verviers.



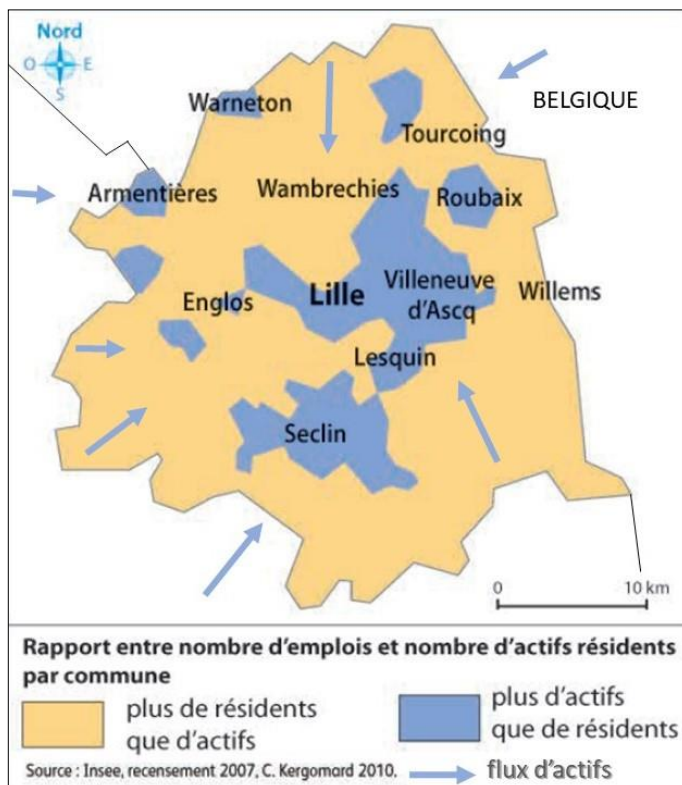
Source : Le Forem, Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi, *État des lieux socio-économique 2014, bassin de Verviers, juin 2014, p.32.*
Réalisation : LALOYAUX S., 2020.

2.1.3. Des territoires polarisés par des métropoles plus puissantes : Tourcoing dans l'ombre de Lille ?

Parallèlement, la ville de Tourcoing est aussi, encore, dans l'ombre de la capitale régionale, située à 15 kilomètres, Lille. Lille conforte sa place de métropole en étant située à moins d'une heure de Paris, 35 minutes de Bruxelles et 80 minutes de Londres. La Métropole européenne de Lille (MEL), capitale d'une région de près de 2 millions d'habitants qui inclut la population de Tourcoing (ce n'est pas le cas pour Liège et Verviers), présente une situation géographique privilégiée et attractive qui conforte sa position de véritable locomotive régionale. Pourtant, la ville-centre ne représente que 20 % de la population de l'agglomération. Elle est depuis longtemps concurrencée par Roubaix et Tourcoing ; elle a même été une

capitale régionale disputée par Arras, Douai et plus récemment par Amiens²³⁵. C'est une agglomération polycentrique organisée autour de Lille (228 000 habitants), Tourcoing (97 443 habitants), de Roubaix (96 647 habitants) et de Villeneuve d'Ascq (63 000 habitants) qui polarisent les emplois et les flux de déplacements (Carte n°23).

Carte n°23 : Travailler et résider, des lieux différents dans la métropole lilloise.



Réalisation : LALOYAUX S., *Histoire-Géographie-EMC* 3^e, Hachette, 2016, p.254.

À la fin des années 1960, la métropole connaît ce que Didier Paris et Jean-François Stevens appellent la « bifurcation tertiaire »²³⁶, résultat d'un projet porté par les élites économiques et politiques. La « bifurcation tertiaire » du territoire est initiée de longue date, dès le milieu des années 1960. Alors que l'économie locale est à l'époque encore très marquée par les différentes spécialisations industrielles, l'État encourage financièrement la constitution de « métropoles d'équilibre » – dont la Métropole Nord. La mutation est d'autant plus rapide

²³⁵ Collectif Degeyter, *Sociologie de Lille*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2017, 125 p.

²³⁶ PARIS D., STEVENS J.-S., *Lille et sa région urbaine*, L'Harmattan, 2000, 265p.

que la crise s'accélère : dès 1968, les effectifs du secteur tertiaire sont supérieurs à ceux de l'industrie. Ce tournant s'accroît rapidement, à mesure que la globalisation économique se développe. Au début des années 1980, les pouvoirs publics, en concertation avec les élites économiques, cherchent à doper l'attractivité du territoire. Dans le cadre de cette stratégie, l'investissement dans la recherche et l'innovation est perçu comme une stratégie permettant d'adapter Lille et ses environs aux exigences de la compétition entre territoires. L'inspiration vient notamment des États-Unis et du modèle des *clusters*, que l'on retrouve notamment dans la Silicon Valley. L'enjeu consiste à réunir au sein d'un même espace des entreprises dont la concentration et la complémentarité sont censées garantir le développement ultérieur. Appuyés par différentes institutions (pouvoirs publics, pôles universitaires, associations commerciales), ces *clusters* rapprochent la recherche du monde économique, et sont ainsi supposés garantir le rayonnement international de la métropole²³⁷.

Cette politique s'est progressivement déclinée au niveau des différents échelons institutionnels. Le développement des « pôles de compétitivité » est encouragé en 2004 par l'État, qui a notamment labellisé six de ces pôles dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, dont quatre dans l'agglomération Lilloise : à Lille, Marcq-en-Barœul ou encore Villeneuve d'Ascq. Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais a participé au même effort : les Contrats de Plan, signés entre l'État et la Région depuis 2000, ont participé, avec plusieurs centaines de millions d'euros, à cette stratégie de compétitivité par la recherche. La Région a également retenu neuf « pôles d'excellence » régionaux, en plus des six « pôles de compétitivité ». Au début des années 2000, Lille Métropole Communauté Urbaine a pour sa part identifié cinq « pôles d'excellence », chacun spécialisé dans un domaine spécifique : Euralille, centre tertiaire et commercial de la métropole ; la zone de l'Union, localisée sur les communes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos ; EuraTechnologies, basée à l'ouest de Lille ; Eurasanté, autour du pôle hospitalier de Loos ; et, enfin, le parc scientifique de la Haute-Borne à Villeneuve d'Ascq. Ce déploiement tertiaire s'est décliné selon deux objectifs : d'abord, encourager la requalification de certaines friches industrielles et la recomposition de certains secteurs traditionnels (textiles innovants, transports, Vente Par Correspondance) ; ensuite, développer de nouveaux segments du tertiaire marchand : les TIC, la filière image-culture-média dont a bénéficié Tourcoing, ou encore le secteur de la biologie-santé. Celle-ci est illustrée par le développement des universités, l'ouverture des liaisons TGV et Eurostar ou l'inauguration du centre d'affaires Euralille dans les années 1990, mais aussi le développement culturel du territoire. D'ailleurs, le quartier de l'Union symbolise l'un de ces virages pris par la Métropole vers les technologies du futur en accueillant un Centre Européen des Textiles

²³⁷ INA, « Une Métropole high-tech », 2007, 1m 40s.
<http://fresques.ina.fr/mel/fiche-media/Lillem00011/une-metropole-high-tech.html>

Innovants et un pôle de l'image, au cœur duquel on retrouve Ankama, société créatrice du jeu vidéo *Dofus*, qui s'est installée dans la friche en janvier 2007. Ces installations, même si elles ne bénéficient pas directement à la population tourquennoise, participent au renouvellement d'image, au dynamisme de la commune.

Néanmoins, la métropole lilloise est aujourd'hui l'une des plus ségréguées de France. En effet, l'agglomération lilloise se caractérise par une concentration très forte des services high-tech (deux-tiers de l'emploi régional). Cette stratégie de compétitivité par l'innovation participe ainsi d'un dualisme de l'emploi séparant les métiers qualifiés de ceux qui demeurent peu valorisants, tant à l'intérieur de la métropole lilloise qu'entre celle-ci et les autres territoires régionaux. Tourcoing, fleuron du textile français accueillait l'exposition internationale de 1906 (Affiche n°3). Cette exposition avait attiré quelque 600 000 visiteurs et restera pendant longtemps dans les mémoires. *Tourcoing est à l'époque à l'apogée de sa production textile décrite par les historiens comme un « âge d'or » : la ville est le premier centre national pour le peignage de la laine et la fabrication de tapis-moquettes.*²³⁸

Affiche n°3 : Affiche annonçant l'Exposition internationale de 1906 (Premier prix du concours des affiches).



Source : <http://www.chl-tourcoing.fr/Phototheque/L-exposition-Internationale-de-1906>

²³⁸ www.chl-tourcoing.fr

C'est à partir de cette activité industrielle que se sont construites les premières fortunes de France. Pourtant, aujourd'hui, c'est une ville pauvre, avec un taux de pauvreté de 25,8% (42% à Roubaix, 24,6% à Lille)²³⁹, alors qu'elle jouxte des communes où le nombre de contribuables à l'impôt sur la fortune atteint des records (Croix, Marcq-en-Baroeul, Bondues). La situation des habitants des quartiers populaires de l'agglomération tranche d'ailleurs avec le dynamisme économique et festif du centre de Lille, peuplé de jeunes actifs, de cadres, de professions intellectuelles et culturelles, mais aussi d'un grand nombre d'étudiants. Dynamisme que l'on retrouve dans la désignation en 2017 de « capitale mondiale du design » en 2020 par la World Design Organization (WDO) face à Sydney (Photographie n°53).

Photographie n°53 : Lille, « capitale mondiale du design » en 2020.



Source : <https://www.lillemetropole.fr>

Bien évidemment, Tourcoing connaît une situation géographique privilégiée. Pour autant, sa situation économique ne peut être considérée comme florissante : le taux de chômage y est important, la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté également.

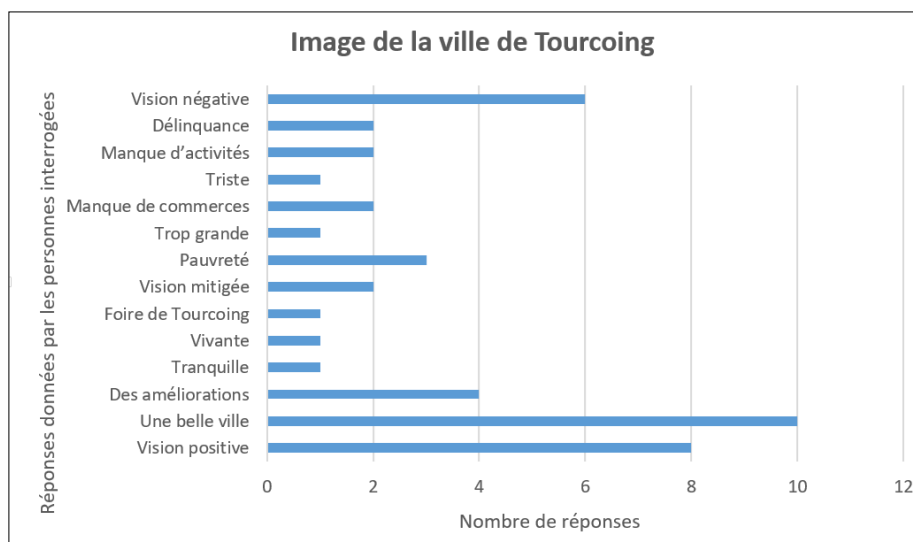
²³⁹ Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, *Pauvreté : évolutions sociales du territoire et trajectoires individuelles dans la métropole lilloise, le Bassin minier, l'Artois et le Dunkerquois*, février 2018.

2.2. DES IMAGES DÉGRADÉES

Verviers et Tourcoing sont toutes deux marquées par une certaine pauvreté,. Pauvreté véhiculée dans les médias, pauvreté visible dans le paysage de certains quartiers, pauvreté liée à des conditions socio-économiques souvent difficiles.

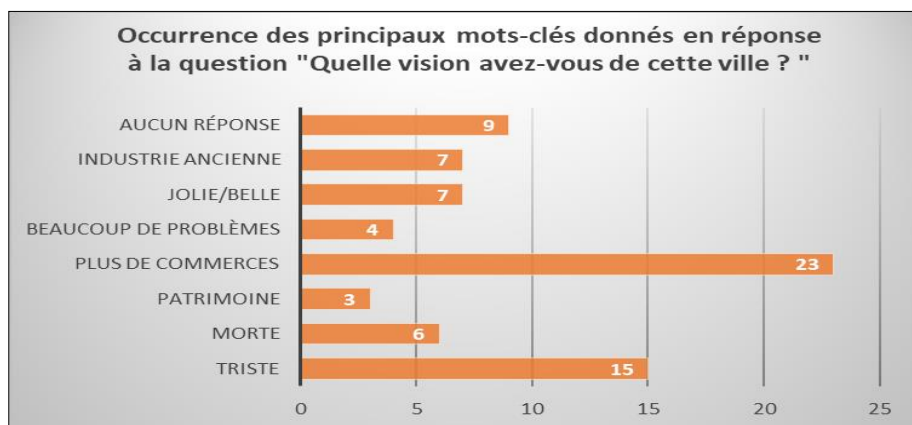
Cette image se retrouve dans les enquêtes réalisées au début de ce travail de recherche (2014), enquêtes destinées à mieux connaître la vision qu'ont les habitants, les usagers interrogés de ces deux territoires urbains (Annexe n°4). Ainsi, l'enquête n°3, réalisée les 11 et 13 mars 2014, puis le 23 avril 2014, sur l'écoquartier de l'Union (Tourcoing) a permis d'obtenir les réponses de 52 personnes, qui si elles ont une vision relativement positive de la ville (25 réponses sur les 44 exploitables), rappellent en quelques mots clés certaines difficultés : la pauvreté, une ville trop grande, où il manque des commerces, une ville triste caractérisée par le manque d'activités et même la délinquance (2 réponses). Une de ces personnes résume d'ailleurs assez bien cet état : « *une vision positive d'une ville engluée dans des problèmes sociaux majeurs* » (Graphique n°14).

Graphique n°14 : Extrait de l'enquête n°3.



Source : Annexe n°4, LALOYAUX S..

Graphique n°15 : Extrait de l'enquête n°1 « Image de Verviers ».



Source : Annexe n°4, LALOYAU S.S.

Ces réponses concernant Verviers indiquent une vision très négative des personnes interrogées. 48 réponses sur 65 réponses données (certaines personnes ont donné plusieurs réponses), soit 74% des réponses exprimées. Cela montre un réel malaise, une perception par le quidam des difficultés de la ville (Graphique n°15).

Bien évidemment, il peut être fait le reproche d'enquêtes qui commencent à vieillir. Il serait en effet intéressant de voir comment cette vision a évolué depuis. Mais le temps nous a manqué.

2.2.1. Sur le plan social, des populations précarisées : niveau de vie, mentalités, taux de chômage, formations...

Ainsi, la pauvreté gagne encore aujourd'hui du terrain à Verviers. La ville est caractérisée par de très mauvais indicateurs²⁴⁰ : un taux chômage de 25%, alors que la moyenne wallonne est à 12-13% ; un taux de revenu d'intégration sociale²⁴¹ de 4%, alors que la moyenne est de 1,2-1,3% pour la Région wallonne ; un très faible taux d'activité. L'émission *Au cœur du débat*²⁴² montre une certaine détérioration du contexte économique et social : des

²⁴⁰ BREUWER F., Conseiller CPAS (MR).

²⁴¹ En Belgique, le revenu d'intégration (appelé avant 2002 minimum de moyens d'existence, ou encore, minimex) est une aide sociale financière garantie accordée par les centres publics d'action sociale (CPAS).

²⁴² *Au cœur du débat* « Bilan 2016 et enjeux 2017 du CPAS de Verviers » (51'06) - 31 janvier 2017. <http://www.cpasdeverviers.be/articles/12-bilan-2016-et-enjeux-2017-du-cpas-de-verviers>

conditions de travail précaires, un chômage important. Lutter contre la pauvreté est l'un des enjeux du CPAS²⁴³.

Le Centre public d'action sociale de Verviers a réuni en 2017 quelques indicateurs qui permettent de constater une augmentation de 23 millions d'euros de l'aide sociale et l'augmentation de 6% du revenu d'intégration. Le revenu moyen verviétois est de 13 000 euros, soit inférieur de 3000 euros à la moyenne wallonne. Le relais social urbain a également remarqué une augmentation de la demande en colis alimentaires. Ces besoins sont liés au nombre croissant de familles monoparentales et de personnes étrangères, dont une partie est formée de réfugiés. Freddy Breuwer, Conseiller CPAS- MR, rappelle d'ailleurs dans cette émission que la ville de Verviers fait partie des villes les plus en difficulté en Région wallonne : « *Les indicateurs sociaux de Verviers sont les plus mauvais de Wallonie : nous sommes dans les cinq dernières des 262 communes de Wallonie.* » Pourtant, la ville a bénéficié d'aides européennes. Par exemple, pour la période 2000-2006, dans le cadre de la politique de renforcement de la cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne, l'Objectif 2 de soutien à la reconversion économique et sociale des zones en difficulté structurelle a profité à la ville de Verviers. Des éléments tels qu'un chômage supérieur à la moyenne communautaire, une baisse de la population ou un niveau élevé de pauvreté avaient permis d'identifier ce besoin.

Si l'on s'attarde sur la ville de Tourcoing, par exemple en analysant les statistiques de l'INSEE, on constate que c'est encore aujourd'hui une ville habitée par les ouvriers. Dès le XIX^e siècle, ici aussi, l'activité lainière a engendré un système dual : comme à Verviers d'un côté, les marchands et négociants, qui répartissent le travail, contrôlent les arrivées de matières premières et les produits finis ; de l'autre, les milliers de tisserands et de dentellières. Deux mondes se font face avec, à la fin du XIX^e siècle, les plus fortunés qui ne comptent que pour 9 % de la population et possèdent 92 % de la richesse ; la classe ouvrière, qui représente plus de 60 % de la population n'en possède que 0,26 % (Codaccioni, 1976²⁴⁴).

Aujourd'hui, le tableau ci-dessous (qui peut être complété par l'annexe n°21) permet de dire que cette ville connaît une situation bien plus difficile que le reste de l'aire urbaine lilloise, le département du Nord, les Hauts-de-France ou le reste du pays ; même si la situation est moins désastreuse qu'à Roubaix.

²⁴³ Centre public d'action sociale.

²⁴⁴ CODACCIONI F.-P., *De l'inégalité sociale dans une grande ville industrielle. Le drame de Lille de 1850 à 1914*, Editions universitaires, Université Lille 3, 1976.

Tableau n°6 : Comparateur de territoire - Communes de Tourcoing et Verviers.

Chiffres détaillés, parus le 12/10/2017.²⁴⁵

Logement	Tourcoing	Roubaix	Lille	Aire urbaine de Lille (partie française)	Nord	Hauts-de-France	France
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2014, en %	48,9	36,0	27,9	51,3	54,9	57,7	57,6
Part des ménages fiscaux imposés en 2014, en %	42,4	30,8	51,8	56,2	51,7	52,0	51,5
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2014, en euros	16 359	13 263	18 000	19 750	18 740	18 812	20 150
Taux de pauvreté en 2014, en %	26,2	43,0	25,0	17,9	19,1	18,3	14,1

Sources : Insee 2014-2015.

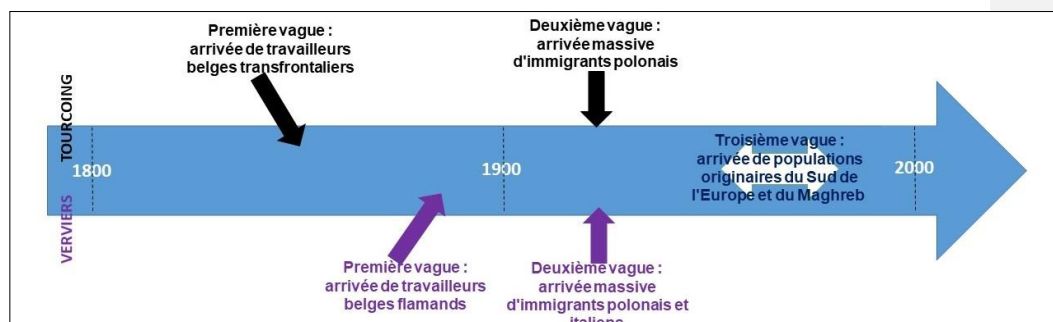
Ces chiffres, au-delà d'une certaine pauvreté de la ville de Tourcoing, ne montrent pas les inégalités, voire la ségrégation socio-spatiale à l'échelle de la ville ; une ségrégation liée aux vagues d'immigration historiques. C'est d'ailleurs également le cas de Verviers. Trois vagues d'immigration successives expliquent cette diversité sociale et pluriculturelle²⁴⁶ (Schéma n°9) :

- la première vague a été nourrie par le grand exode des travailleurs belges transfrontaliers qui se sont installés essentiellement à Roubaix et Tourcoing, fuyant la misère qui touche la Flandre dans les années 1850, suite à une crise agricole. Loin d'être accueillis à bras ouverts, ces travailleurs sont accusés, par Jules Guesde lui-même, d'alimenter une concurrence déloyale sur les salaires et de nuire au mouvement ouvrier par leur trop grande « docilité » ;
- dans l'entre-deux-guerres, une deuxième vague avec l'arrivée massive d'immigrants polonais participe à l'augmentation du nombre d'habitants dans la région, habitants qui se concentrent essentiellement dans le bassin minier ; mais les jeunes femmes vont à partir des années 1950, tous les jours, travailler dans le secteur textile à Roubaix et Tourcoing, grâce aux bus de ramassage ;
- enfin, une troisième vague, tout au long des Trente Glorieuses, se caractérise par l'arrivée de populations originaires du Sud de l'Europe et du Maghreb : Italiens, Espagnols, Portugais, puis Algériens et Marocains. Ces populations les plus récemment arrivées, sont, encore aujourd'hui, concentrées dans certains quartiers et surreprésentées parmi les classes populaires précarisées.

²⁴⁵ https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59599#graphique-FOR_G2

²⁴⁶ PETILLON Ch., *La population de Roubaix : industrialisation, démographie et société, 1750-1880*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2006.

Schéma n°9 : Les vagues d'immigrations aux XIX^e et XX^e siècles à Tourcoing et Verviers.



Réalisation : LALOY AUX S., 2020.

Ces vagues de migrations sont quasi-similaires à Verviers. Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, la population de Verviers est passée de 10 552 habitants en 1810 à 22 701 habitants en 1845, c'est-à-dire après la crise de 1810-1811 et après le Congrès de Vienne qui rattache la Belgique au royaume de Hollande²⁴⁷. L'immigration venue de la région proche a joué, à l'évidence, un rôle déterminant dans cette forte augmentation. Plus tard, à la fin du XIX^e siècle, arrivent des ouvriers de la partie flamande.²⁴⁸

Ces mouvements migratoires expliquent le nombre important de nationalités dans ces deux communes. Aujourd'hui, on estime qu'il y a 117 nationalités représentées dans la ville de Verviers.²⁴⁹ Si nous n'avons pas trouvé d'estimation pour Tourcoing, on peut retenir qu'il existait chez sa jumelle, Roubaix, entre 80 et 100 nationalités différentes. Cette diversité montre l'importance du multiculturalisme sur ces territoires.

²⁴⁷ GAYOT G., « La classe ouvrière saisie par la révolution industrielle à Verviers, 1800-1810 », *Revue du Nord*, 2002/4 (n° 347), p. 640.

²⁴⁸ BONAVENTURE K., « Représentations de l'immigration en Belgique », In *Quaderni*, n°36, Automne 1998. L'immigration en débat (France/Europe) pp. 97-111.
www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_1998_num_36_1_1366

²⁴⁹ GSIR S., MANDIN J., MARTINIELLO M., « L'intégration et la cohésion sociale dans la ville de Verviers », Centre d'Etude de l'Ethnicité et des Migrations, Institut des Sciences Humaines et Sociales, Université de Liège, 2012, 119 pages.

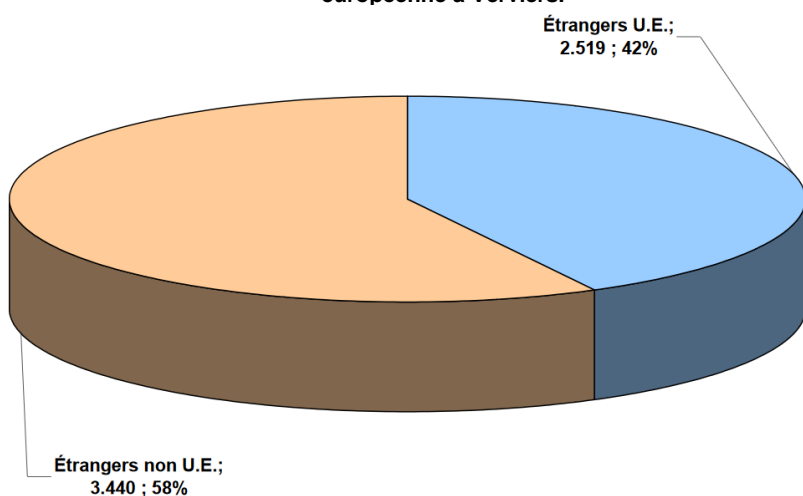
Tableau n°7 : Les villes de l'ex-Région du Nord-Pas-de-Calais qui comptent numériquement le plus d'immigrés.

Communes	Nombre d'immigrés	Part dans la population
Lille	23 045	10%
Roubaix	17 755	18%
Tourcoing	10 229	10%
Villeneuve d'Ascq	6 245	10%
Maubeuge	3 901	12%
Wattrelos	3 600	9%

Source : Insee, RP2007 exploitation complémentaire
 Pages de Profils N° 89, Immigrés en Nord-Pas-de-Calais : une implantation liée à l'histoire économique, Insee Nord-Pas-de-Calais, 31/01/2011
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1292524>

À ces difficultés socio-économiques, s'ajoutent donc des problèmes d'intégration d'une partie de la population (Tableau n°7). Ces anciennes cités textiles qui ont attiré des migrants de provenances diverses reçoivent encore aujourd'hui de nouveaux résidents étrangers. Ainsi, Verviers, avec 5.959 ressortissants étrangers inscrits dans les registres de population en 2014, doit combiner avec 117 nationalités étrangères (Graphique n°16).

Graphique n°16 : La proportion ressortissants de l'Union européenne / non-Union européenne à Verviers.



Source : Ville de Verviers, 2014²⁵⁰.

²⁵⁰ « Données et statistiques année 2014 », Verviers, 2014.
<http://www.verviers.be/administration-communale/formalites-et-publications/donnees-statistiques-2014.pdf>

Ainsi, pour Verviers, comme pour Tourcoing, leur situation de villes post-migratoires, mais aussi de villes d'immigration, les appellent à relever le défi d'offrir à leurs habitants une cohabitation paisible et épanouissante dans la diversité multiculturelle.

2.2.2. Une atmosphère inquiétante traduisant une insécurité prégnante

L'analyse des programmes des candidats aux élections municipales des deux cités étudiées permet de constater que la sécurité est l'une des thématiques récurrentes et prioritaires, comme c'est d'ailleurs le cas à l'échelle nationale.

Ainsi, si l'on étudie de plus près l'exemple de l'image de Verviers après l'opération antiterroriste de janvier 2015²⁵¹, on ne peut que constater que la ville souffre encore de cet épisode. Les journaux locaux, mais aussi nationaux et internationaux rappellent encore régulièrement cet événement. D'ailleurs, une simple recherche²⁵² sur le moteur Google avec comme mot-clé « Verviers » permet de mesurer l'impact de cet événement sur l'image de notre terrain d'étude wallon (Annexe n°22).

D'ailleurs, un an après l'opération antiterroriste du 15 janvier 2015, 34 personnes étaient toujours sous surveillance de la police fédérale et de la Sûreté de l'Etat dans la zone Vesdre (Verviers, Dison et Pepinster)²⁵³, pour des faits ou des attitudes, sur Internet entre autres, liées à une possibilité de radicalisation. Certaines de ces personnes surveillées sont des « *returnées* », c'est-à-dire des djihadistes partis combattre en Syrie et rentrés depuis à Verviers. Ces faits rejoignent les réflexions des habitants, des commerçants... et du réalisateur de *Verviers, Terre d'eau au-delà du terreau*²⁵⁴. Ce documentaire réalisé dans les rues de Verviers a pour objectif de combattre les clichés et les stéréotypes concernant la ville, depuis l'opération anti-terroriste. Ce documentaire de Mourad Taouti et l'émission *Au Cœur du Débat*²⁵⁵ tournée lors de la promotion de cette réalisation sont autant d'éléments montrant la volonté de comprendre ce déficit d'image pour Verviers, par ses habitants et ses politiques.

En effet, depuis plus de 20 ans, le nom de la ville de Verviers apparaît dans les questions liées au radicalisme (GiA, Al Quaïda, départs vers l'Irak, la Syrie). Pour Michaël

²⁵¹ Le 15 janvier 2015, à 17h45, l'assaut est donné rue de la Colline à Verviers. Il fera deux morts : Khalid Ben Larbi et Soufiane Amghar. Ces deux jeunes hommes revenus de Syrie ont été repérés par des écoutes téléphoniques. Ils préparent des attentats contre les forces de police (Annexe n°23).

²⁵² Recherche effectuée le 1^{er} octobre 2017.

²⁵³ THUNUS O., « Verviers un an après: 34 personnes sont sous surveillance », *www.rtf.be*, 13 janvier 2016.

²⁵⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=x1dmK7guSLk>

²⁵⁵ *Au Cœur du Débat* spécial « Verviers, Terre d'eau au-delà du terreau », *www.vedia.be*, 26 avril 2016

Privot²⁵⁶, le déclencheur de cette image négative serait le départ récurrent de jeunes vers ces territoires. Il existe plus de 100 nationalités différentes à Verviers, ce qui est énorme dans une ville de cette taille. Et, la position géographique stratégique particulière de la ville, à la frontière de l'Allemagne et des Pays-Bas peut également expliquer certaines difficultés. De plus, liée à la proximité de l'Allemagne, il existe une population salafiste importante en cœur de ville. D'ailleurs, Verviers est marquée par une sociologie particulière : Daniel Martin, directeur du CRVI (Centre Régional Verviétois pour l'Intégration) explique qu'une partie de la population, parmi la plus aisée, a quitté le centre historique pour la périphérie, en particulier du côté d'Heusy, sur les hauteurs de la ville. Le centre-ville, symbole de mixité, est, aujourd'hui, pour certains, le symbole de la ville qui ne fonctionne plus. La Vesdre est également devenue une frontière entre la ville qui va bien et celle qui souffre, avec un quartier en grande difficulté, celui d'Hodimont. La paupérisation y est importante. La fracture y est sociale et culturelle. Ces frontières, Naoual LOUKIA²⁵⁷ les démontre dans son travail de recherche intitulé *Verviers Ville invisible*. Le quartier d'Hodimont est considéré comme « un autre pays ». Lors de ses entretiens, ce quartier est l'objet du nombre de commentaires le plus important dans les narrations. Il est décrit par les habitants questionnés comme : « *Les Verviétois disaient souvent en wallon "O dla d'lew" quand ils parlaient de Hodimont : "au-delà de l'eau" ; Hodimont, avant, ce n'était pas Verviers, c'était un autre Duché, c'est comme si tu allais dans un autre pays quand tu traversais la rivière. Donc, ça n'a pas changé, avec vous autres, maintenant.* »

Pourtant, des groupes de jeunes, de populations variées, issus des différents quartiers, se réunissent régulièrement pour mieux se connaître, s'ouvrir, développer un vivre ensemble ; essentiel à la cohésion sociale. Cette fracture montre une population plus paupérisée vivant en fond de vallée, là où l'on a encore les traces, souvent dégradées, des anciennes usines.

Pour autant dans le documentaire de Mourad Taouti, les habitants interrogés clament haut et fort être fiers de vivre à Verviers. C'est le cas de Mohammed Sennahe, créateur de la page Facebook « Fier d'être Verviétois », qui tente de montrer les dynamiques, les projets existants au sein de sa ville, en contrepied des critiques négatives continues. Pour lui, la couverture médiatique qui a suivi les événements de janvier 2015 a été bien trop disproportionnée.

²⁵⁶ Islamologue, titulaire d'un Master en Histoire et philologie orientales ainsi que d'un Doctorat en langues et littératures.

²⁵⁷ LOUKIA N., *Verviers, ville invisible*, Mémoire de fin d'étude présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en politique économique et sociale, Janvier 2015.

2.2.3. Sur le plan paysager : un patrimoine inégalement sauvegardé et éparpillé au sein de nombreuses friches

Que ce soit à Tourcoing ou Verviers, les paysages de ces villes sont marqués par de nombreuses friches, un habitat à restructurer et des fonctions urbaines à sélectionner et à renforcer. Nous l'avons vu dans la première partie, l'industrie qui a fait la richesse de ces villes, a disparu laissant place à des usines abandonnées, à des bâtiments vidés de leur contenu.

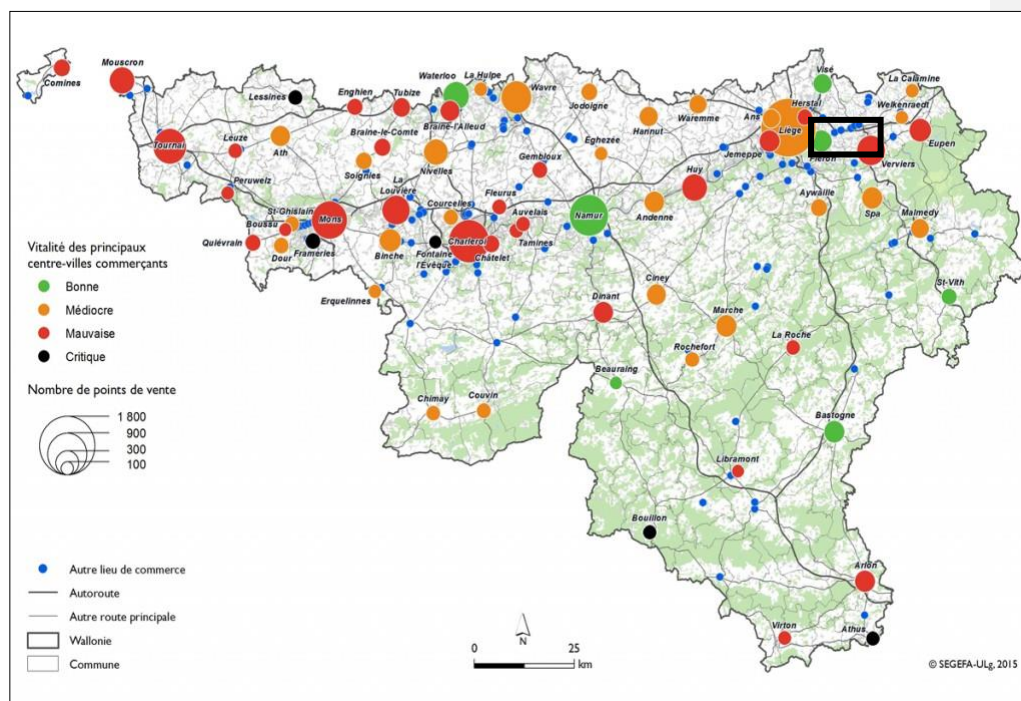
2.2.3.1. Des reconversions souvent rares et laborieuses

Des friches industrielles, les villes étudiées n'en manquent pas. Beaucoup sont situées en pleine ville, à proximité d'habitations. Sources d'insécurité pour les riverains (risques de vandalisme, d'incendie, de squat ou parfois d'effondrement), leur superficie les rend cependant intéressantes. En effet, compte tenu du prix du terrain, elles peuvent séduire de gros investisseurs en quête d'opérations urbanistiques. Aujourd'hui, de nombreux projets de réhabilitation ont eu lieu ou sont encore en cours. Mais, certaines opérations de reconversion sont remarquables comme, par exemple la brasserie Terken. Des éléments « témoins » sont parfois sauvegardés par les investisseurs, même si leur mise en valeur, l'information autour de l'histoire des lieux est à revoir.

2.2.3.2. Aujourd'hui, d'autres types de friches apparaissent : celles du commerce

En Belgique, comme en France, de plus en plus de centres-villes sont marqués par un déclin qui semble inexorable. Dans les rues de Tourcoing et surtout de Verviers, on aperçoit beaucoup de vitrines vides. Ce phénomène est loin d'être récent, mais s'est récemment amplifié. Bien sûr, Verviers et Tourcoing ne sont pas les seules villes touchées par le déclin urbain, mais dans ces dernières, ce problème accentue la dégradation de leur image.

Carte n°23 : De nombreuses villes à la « *vitalité mauvaise* » ou « *critique* ».



Source : SEGEFA, Université de Liège, 2015.

Ainsi, en Wallonie, bien plus qu'en Flandre, les vitrines abandonnées sont légion. « *En Wallonie, de nombreuses villes ont perdu de leur vitalité* », confirme la géographe Bernadette Mérenne-Schoumaker²⁵⁸, lors d'un colloque organisé à Gembloux par le Cepass, le centre d'étude du Centre démocrate humaniste (CDH)²⁵⁹.

La carte de la région wallonne diffusée à cette occasion, et bâtie à partir de relevés réguliers, fait ressortir de nombreuses villes à la « *vitalité mauvaise* » ou « *critique* ». Parmi ces villes figurent la plupart des grandes cités du sud du pays : Mons, Charleroi, Tournai, La Louvière, Arlon, Mouscron et... Verviers, classée dans la catégorie « *vitalité mauvaise* ». Des visites régulières, entre 2014 et 2019, nous ont permis de faire ce constat et de voir l'accroissement du déclin commercial (Carte n°23, photographies n°54 et 55).

²⁵⁸ Bernadette Mérenne-Schoumaker a fondé, en 1985, le SEGEFA, un laboratoire spécialisé dans la localisation des activités économiques

²⁵⁹ Colloque « Donnons un avenir à nos centres-villes ! » - 29/02/2016 – Gembloux
<http://www.cepass.be/colloque-donnons-un-avenir-a-nos-centres-villes-2902-le-programme-complet/>

Photographies n°54 et 55 : Cellules vides dans la rue de Spintay, en centre-ville de Verviers.

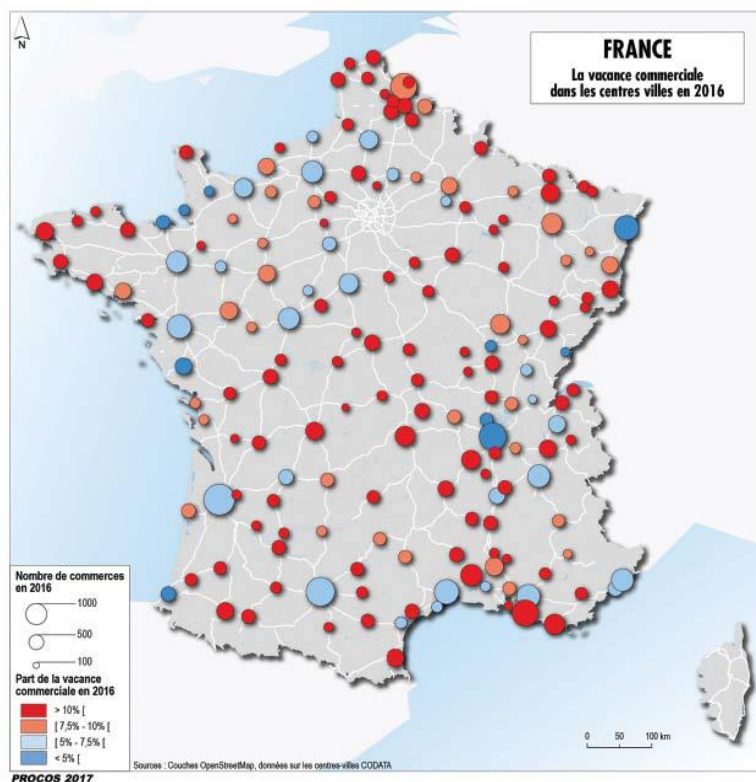


Source : LALOYAUX S., Juillet 2016.

De plus, ce déclin ne concerne pas seulement les cellules commerciales : la population fuit les centres villes, qui se paupérisent et ne jouent plus leur fonction de brassage social. Et, pour sauver ces villes, encore faudrait-il que le terme « ville » ait encore un sens. Pour le sociologue Daniel Bodson, la notion même de centralité a disparu : « *on n'est plus face à des habitants qui vivent dans un espace régulé, ville ou campagne, mais face à des consommateurs mobiles* ». Comme en France, où la dévitalisation touche la plupart des villes moyennes et petites, le commerce de périphérie et la grande distribution sont sous le feu des critiques. Jean-Luc Calonger, président de l'Association du management du centre-ville (AMCV), observe « *une corrélation entre l'augmentation de l'offre en périphérie et le déclin des flux piétons dans les villes* ».

Cette carte des cellules commerciales abandonnées peut d'ailleurs être mise en parallèle avec celle des villes françaises qui connaissent le même type de déclin (Carte n°24).

Carte n°24 : La vacance commerciale dans le centre-ville des agglomérations de plus de 25.000 habitants en France, en 2016.



Source : Les Cahiers de l'IVC #1, La vacance commerciale dans les centres-villes en France, p. 10.²⁶⁰

Le journaliste Olivier Razemon²⁶¹, à l'occasion de ses nombreux séjours dans diverses villes, réalise le même constat : « *L'agonie des centres-villes relève d'un phénomène massif* »²⁶². D'ailleurs, depuis quelques années les travaux de recherche se multiplient sur la thématique et les techniciens²⁶³ et élus tentent de trouver des solutions à ces situations souvent très inquiétantes pour le dynamisme urbain. En effet, la vacance commerciale s'aggrave et touche fortement les centres des villes moyennes (20 000-100 000

²⁶⁰L'Institut pour la ville et le commerce, « La vacance commerciale dans les centres-villes en France, Mesure, facteurs et premiers remèdes », *Les Cahiers de l'IVC #1*, mai 2017, p.10. <https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250279146424>

²⁶¹ RAZEMON O., *Comment la France a tué ses villes*, Editions Rue de l'échiquier, 2016.

²⁶² VENTRE N., « L'agonie des centres-villes relève d'un phénomène massif », *La Marseillaise*, 7 et 8 janvier 2017.

²⁶³ Inspection générale des finances, Conseil général de l'environnement et du développement durable, *Rapport sur la revitalisation commerciale des centres villes*, Juillet 2016.

<https://www.economie.gouv.fr/remise-rapport-sur-revitalisation-commerciale-des-centres-villes-video>

habitants) en France. Ce phénomène de dévitalisation des centralités urbaines est aujourd'hui très préoccupant tant le commerce participe à la vie de la cité et la façonne en grande partie.

Par exemple, à Tourcoing, un article de *Nord Eclair* de mars 2017²⁶⁴ rappelait la fin de cinq commerces : Mamie Suzanne (Photographie n°56), l'ancien supermarché Match, Tomates et basilic, Excédence, la supérette de la place de la Bourgogne, ou encore le garage Renault du Virolois. Autant d'enseignes, très diversifiées, qui ont baissé le rideau, même si les perspectives ne sont pas totalement négatives.

Photographie n°56 : La fermeture du bazar historique Mamie Suzanne.



Source : *Nord Eclair*, 17/03/2017.

Pour autant, si l'on revient sur la fermeture de cellules commerciales récemment mise à la une à Tourcoing, cette fermeture ne reste pas sans action. Ainsi, en octobre 2013, la fermeture du bazar historique de la place Roussel (Mamie Suzanne), installé là depuis trente ans, a suscité beaucoup d'émotion parmi les clients fidèles. Depuis, cinq projets ont été envisagés. Le dernier en date est sa réaffectation en une quarantaine de logements. On note le même pari pour de nombreux magasins comme Excédence à la suite de sa fermeture, fin juin 2016. Un ensemble de 55 logements et une cellule commerciale le remplaceront. Mais, le constat est là : les commerces sont le plus souvent remplacés par des logements : les villes sont des dortoirs et les activités se concentrent en périphérie.

²⁶⁴ SAINTOT F., « Cinq cellules vides qui devraient disparaître », *nordeclair.fr*, 17/03/2017.
<http://www.nordeclair.fr/44921/article/2017-03-17/cinq-cellules-vides-qui-devraient-disparaître>

Le commerce en centre-ville est sensible à la démographie et à la situation socioéconomique, voire à la capacité d'attractivité de la ville ; aux bonnes conditions économiques d'exploitation pour les professionnels du commerce, à un environnement urbain adapté, à un équilibre à préserver entre périphérie et centralité, et à l'adaptation rapide des acteurs du commerce à l'évolution des modes de consommation et des attentes de leurs clients. Si le commerce est d'abord l'affaire des commerçants, il revient aux élus, responsables de la ville et de l'intercommunalité, d'engager et de mettre en œuvre une stratégie globale adaptée à la situation de leur territoire et de leurs centralités. Le 12 octobre 2017, devant l'assemblée générale de l'association Villes de France, le ministre de la cohésion des territoires Jacques Mézard a évoqué le plan destiné aux villes moyennes de 20 000 à 100 000 habitants en préparation dans son ministère. « *Les villes moyennes ont été les grandes oubliées de l'aménagement du territoire ces dernières années.* » Ce sentiment est partagé par bon nombre de membres de l'association Villes de France, regroupant les communes de 20 000 à 100 000 habitants. Il a également dévoilé travailler à un plan pour les villes moyennes, afin de conforter leur attractivité, en donnant la priorité à la requalification des centres anciens dégradés²⁶⁵ et de « *conforter l'attractivité des villes moyennes en donnant la priorité à la requalification des centres anciens dégradés* ». Il répond à trois axes :

- « *agir sur l'offre de logements pour faire revenir des habitants en centre-ville* » : développer économiquement les centres villes et notamment le commerce.
- « *Moratoire, aides à la restructuration commerciale des pieds d'immeubles et au portage de grandes opérations* » ; le dernier pilier « illustre notre volonté de faire des centres des villes moyennes des plateformes de services innovantes », l'effort sera porté sur l'innovation et le numérique, le haut débit pour tous en 2020 et le très haut débit en 2022²⁶⁶.

Pour autant, certains aspects humains, économiques sont parfois des signes avant-coureurs d'un renouveau. C'est la volonté d'une partie des populations habitant ces deux villes. Certains habitants groupés en associations tentent de participer à leur développement, par le biais des réseaux sociaux et de la communication autour de divers événements, auxquels ils prennent part.

²⁶⁵ GERBEAU D., « Un plan pour les villes moyennes en préparation », *www.lagazettedescommunes.com*, 13/10/2017

<http://www.lagazettedescommunes.com/529265/un-plan-pour-les-villes-moyennes-en-preparation/>

²⁶⁶ Déclaration de M. Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires, sur les efforts en faveur des villes moyennes, à Paris, le 12 octobre 2017.

<http://discours.vie-publique.fr/notices/173001984.html>

2.3. LE PROJET URBAIN PEUT-IL CONJURER CETTE ÉVOLUTION : QUELLES AMBITIONS ET QUELS PARIS POUR VERVIERS ET TOURCOING ?

Les États sont les principaux acteurs de la reconversion, même si, face à l'ampleur de la tâche, des acteurs publics infra ou supra-étatiques, et les acteurs privés, prennent de plus en plus de poids dans le processus. La reconversion des territoires s'impose face à l'incurie de la restructuration.

Après des décennies d'action dans la reconversion, la politique actuelle s'oriente vers un redéploiement des activités industrielles nouvelles et des innovations technologiques et spatiales, comme les pôles de compétitivité, tel celui du quartier de l'Union à Tourcoing, pour optimiser les atouts des territoires. La reconversion des sites industriels abandonnés n'est devenue un enjeu important que lorsque les fermetures se sont multipliées et plus encore avec l'apparition de la notion de développement durable dans le rapport Brundtland de 1987.²⁶⁷

2.3.1. Quel projet urbain ?

Un projet urbain favorise la synergie entre les acteurs. Le premier acteur est évidemment l'entreprise à laquelle appartient le site fermé, à condition qu'elle soit encore active et que le déclin puis la fermeture soient prévus et intégrés dans un plan de conversion. Mais face à des sites en déshérence, parfois depuis longtemps, l'État devient alors le premier, et pratiquement le seul jusqu'au début des années 1980, à posséder la maîtrise en matière d'aménagement industriel et donc de reconversion des sites. Il décide le zonage des premières primes, puis de la prime d'aménagement du territoire, versée aux entreprises industrielles en fonction des emplois créés dans les territoires identifiés en difficulté. Cette logique nationale conduit à un saupoudrage des aides sur les sites en difficulté, de zones aidées, sur des critères de niveau de vie plus bas ou de taux de chômage plus haut que les moyennes nationales. Ainsi, les sites industriels des zones sélectionnées ne sont pas aidés directement et les

²⁶⁷ EDELBLUTTE S., 2009, *Paysages et territoires de l'industrie en Europe. Héritages et nouveaux*, Paris, éditions Ellipses, Chapitre 5.

particularités locales peu prises en compte. Par exemple, dans les années 1970, les communes de Roubaix et Tourcoing, marquées par le fort déclin du textile, ne sont pas éligibles à la PDR (Prime au développement Régional, créée en 1972), car elles se trouvent dans un milieu métropolitain (l'unité urbaine de Lille) globalement dynamique, donc en théorie n'ayant pas besoin d'aides. Tenant compte de ces critiques, les mesures suivantes prises au niveau national sont plus ciblées sur les bassins ou vallées industrielles proprement dits que sur les régions, et se rapprochent donc de la plus grande échelle dans un souci évident d'efficacité. C'est le cas des pôles de conversion créés en 1984 et visant des sites industriels en très grande difficulté et les plus durement touchés par la crise « économique. Plus tard, en 1986, l'État, avec le changement de majorité, modifie sa politique en privilégiant l'allègement fiscal plutôt que l'aide et les subventions à l'emploi. Ainsi, a-t-il créé les zones d'entreprises, sur le modèle britannique, territoires de taille réduite où les entreprises bénéficient pendant 10 ans d'une exonération totale de l'impôt sur les sociétés. Parallèlement, la politique d'aide aux territoires est maintenue mais de plus en plus recentrée sur des territoires réduits, aujourd'hui déterminés à l'échelle communale, voire infra-communale. L'État joue ainsi un rôle essentiel dans la reconversion d'un site industriel, par le biais des aides qu'il verse aux entreprises s'y maintenant ou s'y installant. Néanmoins, à partir des lois de décentralisation, d'autres acteurs, plus locaux, entrent en jeu à ses côtés.

Le rôle croissant d'autres acteurs

À partir de 1982 avec la décentralisation régionale (loi Defferre²⁶⁸), les régions jouent un rôle grandissant dans l'aménagement industriel et plus particulièrement dans la reconversion des sites. Puis d'autres acteurs de l'aménagement industriel, et notamment de la reconversion, entrent en scène à partir des années 1980 : département, chambres départementales de commerce et d'industrie... Toujours à l'échelle départementale, et au-delà des simples financements, sont mis en œuvre des études et des inventaires destinés à mieux cerner la problématique des friches, en lien surtout avec leur pollution. Ainsi, le Bureau des recherches Géologiques et Minières (BRGM), dans ses agences régionales, réalise un inventaire des sites pollués, consultable sur internet²⁶⁹ ainsi qu'un inventaire de tous les anciens sites industriels²⁷⁰. Il permet de mieux saisir l'importance des anciens sites sur le territoire tourquennois, comme on peut le voir sur l'extrait de fiche descriptive ci-dessous (Figure n°26).

²⁶⁸ Adoptées à partir de 1982, les « lois Defferre » (du nom du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation de l'époque) correspondent à la volonté politique de la gauche de réaliser une profonde décentralisation de l'administration française. La première loi est celle du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.

²⁶⁹ basol.ecologie.gouv.fr

²⁷⁰ basias.brgm.fr

Figure n°26 : Extrait de la fiche détaillée de la Teinturerie des Francs.

Description du site	
Nom :	Teinturerie des Francs
Adresse :	43 RUE FIN DE LA GUERRE TOURCOING
Commune principale :	59599 TOURCOING
Code - Libellé NAF :	E1 - Textile et habillement, teinture, impression
Conclusions de l'administration sur l'état des sols	
Date de dernière mise à jour des informations :	30/09/2020
Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)	
Identifiant :	SSP00034480101
Ancien identifiant SIS :	59SIS05634
Description :	Les premières activités exercées sur ce site remontent au début des années 1900 et concernaient une petite unité de filature familiale. En 1932, l'activité s'oriente vers la teinturerie et en 1984, la TEINTURERIE DES FRANCS s'étend en rachetant les locaux d'un ancien abattoir mitoyen pour y implanter des installations de teinturerie. En 2003, la société est placée en redressement judiciaire puis la liquidation est prononcée en mars 2004. Concernant la situation administrative du site, il est rappelé que la Teinturerie des Francs était en situation de régularisation administrative (absence d'autorisation préfectorale d'exploiter) au moment de la liquidation judiciaire.

Source : *fiches-risques.brgm.fr*

Les notions de plan et de planification, pendant longtemps employées par les acteurs de l'aménagement, sont, depuis les années 1970, supplantées par celles de projet urbain et de développement urbain durable. « *Le projet urbain est à la fois un processus concerté et un projet territorial : il consiste à définir et mettre en œuvre des mesures d'aménagement sur un territoire urbain donné, en partenariat avec tous les partenaires civils et institutionnels concernés, intégrant les différentes échelles territoriales et le long terme, en vue d'un développement urbain durable*²⁷¹ ».

Le projet urbain est un processus concerté, auquel peuvent participer les habitants, associations, propriétaires, administrations, élus, experts..., et où sont définies les règles de la participation et les rôles de chacun à travers trois étapes : la consultation, la concertation et la décision. C'est également un projet territorial où les espaces de vie (le bâtiment, la rue, le quartier, la commune, l'agglomération) appropriés par leurs usagers font partie d'enjeux de société, avec la qualité du cadre de vie, la convivialité, l'intégration, la vitalité économique.

Ce projet urbain consiste à définir et à mettre en œuvre des mesures d'aménagement, en étant orienté vers la réalisation d'infrastructures : construction de logements, d'équipements collectifs, aménagement d'espaces publics, etc. La réalisation de ces « contenants » devrait

²⁷¹ INGALLINA P., *Le projet urbain*, P.U.F. « Que sais-je ? », 2008 (3^e éd.), p. 7-13.

en principe s'articuler étroitement avec des stratégies sociales et économiques, permettant de faire vivre les « contenus » : création d'entreprises et d'emplois, mesures d'intégration, de formation, d'animation, de solidarité, etc. Le projet urbain s'adresse à un lieu ou un territoire particulier, qui peut être une parcelle, un quartier, une commune ou une agglomération tout entière. Cela signifie la prise en compte et la valorisation d'une identité locale, la construction d'une vision commune pour le territoire, voire la mise en place d'institutions représentatives (associations de quartier, conseil d'agglomération...). Il doit tenir compte à la fois des enjeux locaux, tels que la préservation du cadre de vie pour les populations locales, ainsi que des enjeux plus globaux tels que la construction de logements ou la réalisation de grands équipements. Il doit tenir compte de demandes contemporaines, mais anticiper aussi celles de demain. Pour cela, il doit prévoir la mutabilité des affectations et la modularité des usages. Enfin, le projet urbain vise des mesures générant des plus-values à la fois dans le domaine social, environnemental et économique. En ce sens, il favorise les approches intersectorielles, s'adresse aux experts des différentes disciplines concernées, valorise les partenariats entre le public et le privé, entre le social et le spatial. Autrement dit, le projet urbain est une démarche intersectorielle, interinstitutionnelle et interterritoriale visant au développement intégral d'un territoire urbain donné au travers de plusieurs « sous-projets »²⁷².

Néanmoins, il est parfois difficile de conjuguer projet urbain et politique. En effet, un projet urbain ne se fait pas en un jour, il accompagne le processus de transformation urbaine dans la durée et ne peut donc pas répondre à la logique de l'urgence souvent invoquée par les maires. Pour fonctionner, un projet urbain doit tenir compte de l'essence même de la ville, de son histoire, de son patrimoine, mais aussi et surtout de son fonctionnement et donc de sa population. Il met également en action un nombre important de compétences spécifiques, de métiers et de partenaires ou acteurs. Mais il doit aussi tenir compte des évolutions : celles de la ville, des mentalités, des modes de vie ; des besoins et du coup mettre en place innovation et participations multiples tout en gardant en tête la nécessité de l'intérêt général et d'équilibrer les dimensions économique, sociale et spatiale. Cette démarche qui vise la mise en commun des savoirs, des savoir-faire, des compétences, des désirs... doit établir une « transversalité », soigner les articulations entre l'échelle locale et celle, plus vaste, de l'agglomération en traduisant les stratégies conçues à ces échelles dans des projets portant sur des secteurs urbains identifiés et dont la réalisation a été confiée à des ZAC²⁷³.

²⁷²<http://villedurable.org/guide-de-gestion-de-projets-urbains/principes-strategiques-pour-la-gestion-de-projets-urbains/quest-ce-quun-projet-urbain/>

²⁷³ ZAC : Zone d'aménagement concerté.

2.3.2. Deux villes insérées dans des projets urbains

Verviers et Tourcoing sont toutes deux insérées dans des projets urbains, pour réduire les inégalités socio-spatiales, créer de l'emploi (Annexe n°24 : Les rendez-vous de l'emploi), mais aussi valoriser le foncier lié aux friches industrielles.

2.3.2.1. La Politique des Grandes Villes à Verviers

En mars 2016²⁷⁴, le ministre belge des Pouvoirs locaux a annoncé que la ville de Verviers recevrait un million d'euros par an pour se hisser dans le concert des grandes villes, dans le cadre de la politique régionale wallonne des grandes villes. La Grande ville est définie comme la commune à caractère urbain dont la population dépasse 50.000 habitants, et dont le revenu moyen net par habitant est inférieur au revenu moyen net wallon.

La Politique des Grandes villes aujourd'hui

Partie intégrante du Service public fédéral de Programmation Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté et Economie sociale, la Politique fédérale des grandes villes a été décidée en 1999 et mise en œuvre à partir de 2000, dans le but de mettre fin aux fractures sociales en travaillant sur l'intégration des cultures et des générations, auquel il fallait ajouter un objectif en termes de logement à partir de 2004²⁷⁵. Elle est, en 2009, redynamisée autour du concept de « contrat de ville durable », avec comme objectif principal le développement à long terme des grandes villes dans un contexte de paix sociale. Pour désigner les villes bénéficiaires, il était tenu compte de critères socio-économiques, de sorte qu'étaient concernées les villes de plus de 60.000 habitants dont au moins 10 % vivaient dans des quartiers défavorisés²⁷⁶ et dont le revenu par habitant était inférieur à la moyenne nationale.

Le fonctionnement de la Politique des Grandes Villes repose sur la concentration de moyens via des programmes stratégiques triennaux. Un aspect intéressant pour les pouvoirs locaux concernés est que les projets initiés grâce à la Politique des Grandes Villes peuvent être financés à 100 % par les subsides fédéraux, sans contribution financière de la part des communes. En 2013 (Graphiques n°17 et 18), le budget alloué à cette politique était d'un peu plus de 53 millions d'euros (17.894.557 euros pour les cinq communes wallonnes, soit 33,71 % du budget total).

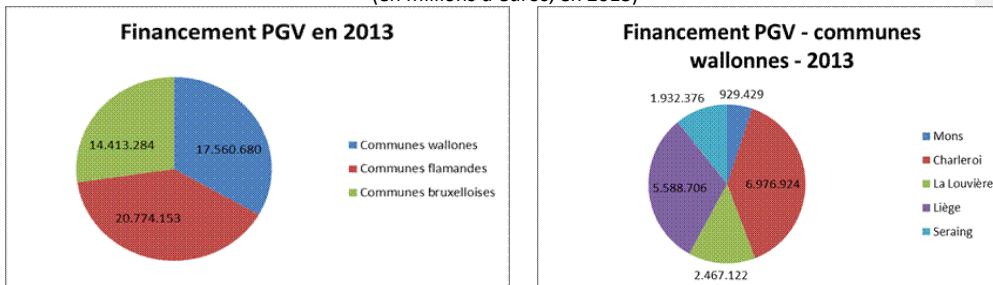
Graphiques n°17 et 18 : La répartition de la Politique des Grandes Villes.

²⁷⁴ THUNUS O., « Verviers touchera un million d'euros par an de la politique des grandes villes », *www.rtf.be*, 21 mars 2016.

²⁷⁵ VAN OVERMEIRE K., *Les finances communales, La Politique des grandes villes*, *www.uvcw.be*, Novembre 2017. <http://www.uvcw.be/articles/4,23,3,0,3909.htm>

²⁷⁶ Les quartiers défavorisés sont mentionnés dans l'étude "Structures sociales et quartiers en difficulté" réalisée par l'ISEG de la KUL (Prof. C. Kesteloot) et l'IGEAT de l'ULB (Prof. C. Vandermotten).

(en millions d'euros, en 2013)



Source : Gouvernement fédéral.

À partir de 2015, la Politique des Grandes Villes est en partie régionalisée. Les Régions reçoivent donc une part du budget antérieurement alloué à cette politique. Pour la Région wallonne, le transfert représente un montant annuel de plus de 13 millions d'euros. Le Fédéral reste compétent pour liquider les encours des contrats concernant la période 2010-2014, mais les montants ainsi liquidés viendront en déduction des montants transférés aux Régions, lorsque ces encours concernent des projets touchant aux compétences des entités fédérées. En effet, selon sa déclaration de politique régionale, le Gouvernement wallon entend « renforcer les moyens antérieurement fédéraux de la politique des grandes villes et les consacrer aux quartiers dégradés des villes de Charleroi, Liège, Mons, Seraing, La Louvière, Verviers et Mouscron »²⁷⁷.

Verviers, Grande Ville wallonne

Verviers est donc, depuis la fin de l'année 2016, reprise dans la Politique des Grandes Villes. Elle a droit à un financement annuel pour des projets qu'elle peut elle-même définir. Avec un million d'euros par an, pendant au moins trois ans, le but est de pouvoir réaliser divers projets qui améliorent le vivre ensemble et donc de lutter contre le radicalisme. Selon, Paul Furlan, ministre des Pouvoirs locaux : « C'est un million d'euros par an pour aider Verviers à se placer dans le concert des grandes villes. Cela doit servir à organiser le vivre ensemble, la cohésion sociale, la lutte contre la radicalisation. Ce que je veux, c'est laisser aux autorités communales le soin de me proposer un plan d'action, la mise en œuvre de ce million d'euros ». L'octroi de ces subsides correspond à plus d'un million d'euros chaque année (pour un budget municipal de 70 millions d'euros).²⁷⁸ Cette politique générale du gouvernement avait été décidée en 2014. Elle tient compte du nombre d'habitants et des conditions socio-économiques de la ville.

²⁷⁷ Déclaration de politique régionale du GW 2014–2019, p. 73.

²⁷⁸ Émission *Au cœur du débat*, « Verviers reconnue grande ville de Wallonie : ça va changer quoi ? », 28 septembre 2016, 50'50. https://www.televsdrre.eu/www/video/politique/verviers-reconnue-grande-ville-de-wallonie-ca-va-changer-quoi-_89684_144.html

Grande oubliée de la politique fédérale, la ville de Verviers voit ses problèmes pris en compte suite au récent changement de majorité dans la ville et à l'opération anti-terroriste de janvier 2015. Pour la bourgmestre, Muriel Targnion, le centre-ville de Verviers est au cœur de cette politique. Par exemple, la galerie qui traverse le Grand Bazar, dont la commune a fait l'acquisition, est vraiment l'image du déclin de ce quartier. Il est donc nécessaire d'améliorer cette galerie ; mais aussi de fleurir le quartier, de modifier son organisation... « *Pour nous, améliorer l'image du centre-ville, y faire revenir les gens, c'est ce qui va permettre aussi de retrouver un certain vivre ensemble, une certaine cohésion sociale. Et en améliorant la cohésion sociale, on lutte aussi contre le radicalisme. Par contre, on ne va pas affecter ces moyens à la police qui lutte contre le radicalisme* »²⁷⁹. Les fonds de la politique des grandes villes ont un énorme avantage, celui de laisser aux villes une grande liberté en matière d'affectation. Souvent, les subsides sont destinés à un type de projet bien précis, les *smart cities*²⁸⁰ pour les fonds FEDER²⁸¹ par exemple.

Les objectifs de cette politique des grandes villes

Les objectifs de cette politique se font dans le cadre de la perspective de développement urbain, un outil stratégique et opérationnel de gouvernance interne. Cette perspective identifie les actions à mettre en œuvre au cours de la législature communale, en particulier dans les quartiers prioritaires, afin de rendre les communes à caractère urbain plus accueillantes et d'en faire des vecteurs de mieux vivre ensemble et de solidarité ; de faire de ces communes des moteurs du redéploiement économique et d'en faire des villes ; mais aussi d'encourager la reconstruction de la ville sur la ville ; de privilégier un logement et un cadre de vie de qualité ; d'offrir un réseau d'espaces publics attractifs, dont des espaces verts.²⁸²

Lors de l'émission *Au cœur du débat* « Verviers reconnue grande ville de Wallonie : ça va changer quoi ? »²⁸³, la bourgmestre Muriel Targnion, explique que ces moyens supplémentaires seront utilisés au renforcement de la cohésion sociale ; contribueront à la diminution de l'empreinte écologique, par exemple en fédérant des associations pour du circuit-court, en rénovant l'éclairage public pour le rendre moins énergivore, en installant des jardins sur les toits, sur la future cité administrative ; et soutiendront le rayonnement et l'interconnexion de Verviers aux autres villes.

²⁷⁹ Muriel Targnion.

²⁸⁰ *Smart cities* : villes utilisant les technologies de l'information et de la communication pour améliorer la qualité des services urbains ou encore réduire ses coûts

²⁸¹ FEDER : Fonds européen de développement économique régional.

²⁸² ASBL Union des villes et communes de Wallonie, *Développement urbain. La Politique des grandes villes ?*, www.uvcw.be, décembre 2019.

<http://www.uvcw.be/articles/3,13,2,0,3909.htm>

²⁸³ Émission *Au cœur du débat*, « Verviers reconnue grande ville de Wallonie : ça va changer quoi ? », 28 septembre 2016, 50'50.

2.3.2.2. La multiplication de grands projets de rénovation urbaine à Tourcoing

Comme à Verviers, pour créer les conditions d'une nouvelle attractivité dans les quartiers, mais aussi en centre-ville, les grands projets de rénovation urbaine se multiplient à Tourcoing. Dans cette dernière, les ZAC hypercentre et Botanique, Blanche-Porte-Flocon, Orion, Phalempins, Pont Rompu, Virolois, l'écoquartier de l'Union, le commissariat de Police, le Quadrilatère des Piscines... font ou ont fait partie des projets qui ont participé et participent encore à la restructuration de la ville et qui ont déjà des effets en matière d'habitat, de développement durable, d'insertion et d'emploi, de cadre de vie et de proximité.

Le projet de Rénovation Urbaine (PRU) et la métamorphose de Tourcoing

Les chantiers inscrits dans le Projet de Rénovation Urbaine de Tourcoing ont changé le visage de la ville et participent à sa mutation en profondeur, cela depuis plusieurs années, et ce, dans le cadre du programme national de rénovation urbaine (PNRU) lancé en 2003. Ce dernier avait pour objectifs de « résoudre le problème des banlieues par une transformation de leurs structures spatiales qui permette d'y instaurer une mixité sociale, celle-ci étant considérée comme la condition requise pour que tous les problèmes dont elles pâtissent – insécurité, échec scolaire, chômage – puissent trouver une solution ». À Tourcoing, des quartiers de la ville ont été alors concernés, par cette politique avec pour objectif de créer et/ou réhabiliter des logements sociaux et locatifs privés, de requalifier des équipements municipaux et espaces publics : c'est le cas dans le quartier de Belencontre (Photographies 57 à 62).

Photographies n°57, 58, 59, 60, 61 et 62 : Le quartier Belencontre et ses évolutions entre 2009 et 2013.



Source : Photographe Hubert Van Maele – Voix du Nord

La rénovation du quartier Belencontre

À Belencontre, le renouvellement du parc d'habitat est passé par la diversification de l'offre de logements. 276 logements ont été démolis sur le quartier et 248 les ont remplacés. Sur l'ensemble des reconstructions, une centaine contribue directement à la diversification, et en particulier le programme des « Jardins de Belencontre » (Photographie n°63). Il s'agit de la première opération de reconstruction livrée en avril 2011 par Vilogia, dans le cadre du relogement des familles concernées directement par les démolitions. La nouvelle résidence

de 153 logements se décline en six immeubles BBC²⁸⁴ répartis au sein d'un cadre verdoyant et ouvert. L'ensemble constitue désormais le cœur du quartier. Pour cet aménagement, les architectes ont tenu compte de vestiges du passé et ont par exemple conservé la façade d'une ancienne chapelle. Elle a été mise en valeur en jouant avec une terrasse pour positionner le bâtiment en second plan. « *Un autre aspect qualitatif-du projet concerne le traitement des espaces verts* », explique Aurélia Neveux²⁸⁵. Le cabinet d'architectes a également travaillé avec E. Miesch, paysagiste d'EMA : un système de caniveaux à roseaux et une zone humide épurée grâce à des plantes (ajoncs, iris...) qui « *apportent une véritable qualité d'ambiance à l'environnement verdoyant* » et permettent la gestion des eaux pluviales. Le traitement architectural « *où les volumes sont découpés selon le principe de lames* » évite les effets de massivité en pignon et apporte de la légèreté. Le dernier niveau traité en attique réduit l'emprise visuelle donnant rue de l'Oiseau Lyre. Enfin, un soin particulier a été porté à la qualité des logements : ils possèdent chacun leur propre terrasse et bénéficient « *de surfaces plus importantes que la moyenne et d'une double orientation...* ».

Photographie n°63 : Le programme « Les Jardins de Belencontre ».



Source : Ville de Tourcoing

²⁸⁴ BBC : la norme BBC, qui signifie bâtiment basse consommation, désigne un ensemble de mesures applicables à la construction de nouveaux bâtiments. Elle a pour objectif de réduire la consommation énergétique à travers l'isolation, la ventilation, l'exposition au soleil.

²⁸⁵ De l'agence ANAA Architectes.

Un programme de La Foncière Logement a participé de cette diversification avec la construction de 39 logements, lancé en juillet 2012. Enfin, Vilogia a lancé le programme « Les Maisons de Flore » (Figure n°27) : 8 logements en accession sociale à la propriété et 18 locatifs sociaux.

Figure n°27 : Le programme « Les Maisons de Flore ».



Source : Vilogia - LD3D

L'objectif centré sur l'accessibilité du quartier se concrétise par la requalification de la rue Fin de la Guerre. Elle a été élargie, et offre depuis septembre 2012 un service de transport renforcé par la création d'une ligne de bus à haut niveau de service. Elle est prolongée par un parc en entrée de quartier. L'aménagement des espaces publics s'inscrit dans un remaillage complet des voiries avec la création de nouvelles rues.²⁸⁶ Transformer le quartier « en profondeur » était l'objectif de la rénovation urbaine de Belencontre (Photographies n°64,65, 66 et 67). En dix ans, le secteur s'est métamorphosé en offrant un cadre plus agréable (Texte n°5).

²⁸⁶ <http://www.anru.fr/index.php/fre/Actualites/PNRU/Tourcoing-Quartiers-Belencontre-Pont-Rompu>

Photographies n°64, 65, 66 et 67 : En 2014, la façade de la barre Euclide est retravaillée et l'immeuble scindé en deux.



Source : Photographe Hubert Van Maele – Voix du Nord

Au-delà du décor, il est intéressant de connaître l'opinion des habitants. Celle-ci est plutôt positive comme l'ont démontré les entretiens réalisés avec certains habitants et un travailleur social²⁸⁷ du quartier (Annexe n°25). C'est ce que l'article de Christophe Declercq²⁸⁸ montre également. L'endroit est considéré comme plus gai qu'avant, plus aéré, grâce aux nombreux espaces verts. D'ailleurs, les logements et espaces verts ne sont pas les seuls à avoir connu la rénovation : le centre social a été refait, un nouveau collège et une médiathèque construits. Ces changements, mais aussi les aires de jeux, le city stade, le petit marché, le travail du conseil de quartier participent à l'animation de ce territoire et au fait que les habitants, de tous âges s'y sentent bien.

²⁸⁷ Denise NOPPE, Marie-Alice FOURNIER, toutes deux habitantes de ce quartier et Grégoire MAÏANI, Animateur au Centre socio culturel Belencontre (Juillet 2016).

²⁸⁸ DECLERCQ Ch., « La rénovation urbaine de Belencontre vue par ses habitants, dix ans après », *Nord Eclair*, 30/03/2017
<http://www.nordeclair.fr/48486/article/2017-03-30/la-renovation-urbaine-de-belencontre-vue-par-ses-habitants-dix-ans-apres>

Texte n°5 : Les étapes d'une gigantesque métamorphose.

2007.

La ville signe un protocole avec l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine), première étape d'un chantier gigantesque, comprenant la démolition de deux tours et d'une barre de l'avenue Kennedy, qui, en cinq ans, doit transformer le visage de Belencontre. Le bailleur CMH (devenu Vilogia) est propriétaire de 100 % de la cité Belencontre. Objectif : créer un « parc habité » entre l'ancien site SEBI (qui s'étend sur 3,5 hectares), et Belencontre, afin de ne former qu'un seul et même quartier.

2009.

Les relogements et les travaux de voirie débutent, tandis que les chantiers de la rue de la Fin de la Guerre s'achèvent. Le mur d'enceinte du site SEBI est réhabilité, les travaux de 153 logements de CMH lancés. Une maquette complète du site est dévoilée en septembre.

2010.

Les réhabilitations dites « légères » des tours Aristote, Archimède et Pythagore (parties communes, extérieurs et logements) débutent, en présence des locataires. Au même moment, CMH livre ses 153 logements « basse consommation » sur le site SEBI.

2011.

En octobre, la barre Diogène, comprenant 90 logements, longue de 150 mètres et haute de cinq étages, disparaît du paysage. La démolition de Gauguin est prévue en janvier. C'est ensuite au tour de Platon et Socrate d'être rasées pour laisser la place à un parc urbain et des parkings.

2013.

Le collège Lucie-Aubrac, né de la fusion entre le collège de l'Europe et Branly, accueille ses premiers élèves à la rentrée 2013. C'est un établissement high-tech et basse consommation, unique en son genre. La nouvelle médiathèque Andrée-Chédid, située dans l'ancienne conciergerie du site SEBI, sur 600 m², ouvre ses portes en novembre, après deux ans de travaux.

2014.

La barre Euclide, d'une longueur record de 225 mètres, est scindée en deux, afin de créer deux immeubles distincts. 102 logements sont totalement réhabilités, et 66 démolis. Cela suppose une vaste opération à tiroirs et des déménagements en série, les locataires de Vilogia occupant, chacun leur tour, durant six mois, 36 logements « tampons » rénovés, qui seront ensuite démolis.

2016.

Située rue Eugène-Duthoit, la barre Thalès, jumelle d'Euclide, avait été initialement exclue du périmètre de la rénovation urbaine, pour des raisons budgétaires. À l'issue de la réhabilitation des immeubles voisins, elle fait dès 2014 office de « verrue » dans le quartier. Annoncé en 2015, le chantier démarre en septembre 2016. Il prévoit la démolition de 14 appartements et la modernisation de 130 autres, en présence des locataires. Le mois dernier, l'immeuble a, lui aussi, été scindé en deux parties. Le chantier doit s'achever en septembre 2018.

Source : DECLERCQ Ch., « La rénovation urbaine de Belencontre vue par ses habitants, dix ans après », Nord Eclair, 30/03/2017.

2.3.3. Un sursaut observé : les acteurs et les politiques mises en place

2.3.3.1. Des villes « discrètes », voire « invisibles » ?

Que ce soit Verviers ou Tourcoing, ces deux villes souffrent, nous l'avons vu, aujourd'hui d'un déficit d'image, de notoriété. Ainsi, si l'on analyse le travail de Naoual

Loukia²⁸⁹, on peut accéder à une vision intimiste de la ville de Verviers. En effet, Naoual Loukia tente de découvrir, de saisir les représentations, le sens donné aux évolutions de la ville, aux transformations économiques, sociales, démographiques de ces dernières années. Elle essaye de comprendre cette fuite de la population, celle des classes moyennes et aisées, du centre-ville, lieu de luttes et mobilisations, et ses conséquences. Cette fuite vide la ville et participe à un certain déclin, à la disparition d'une mémoire collective pourtant établie autour de lieux²⁹⁰ qui font l'histoire de cette « *ville invisible* ». Il peut donc s'agir d'un monument, d'un personnage important, d'un musée, des archives, tout autant que d'un symbole, d'une devise, d'un événement ou d'une institution. Ces lieux, constitués de monuments, de bâtiments qui disparaissent du paysage urbain, font encore partie de l'imaginaire de certains habitants. Les usines, les lieux de sociabilité, tels les kiosques, les personnages sont autant d' « *objets* » qui font la part belle à cet imaginaire aussi bien à Verviers qu'à Tourcoing.²⁹¹

Pour autant, si ces villes restent discrètes, les élus qui les représentent essayent de les mettre en avant, de les réveiller par le biais de leurs projets. Ainsi, Hervé Leroy, Jean-Pierre Duplan et Éric Le Brun ont interrogé l'identité de la ville de Tourcoing, de ses habitants, de ses artistes et en ont dressé un portrait sensible. En 2007, ils publient *Tourcoing - L'audace de la discrète*²⁹², rappelant que cette ville et ses habitants n'ont jamais aimé s'afficher et qu'elle se place souvent derrière Roubaix. En septembre 2017, Gérald Darmanin précisait d'ailleurs que « *C'est une discrète Tourcoing. On dit toujours d'ailleurs « Tourcoing, la discrète », par rapport à Lille, par rapport à Roubaix, par rapport à la Belgique. Je suis très heureux de pouvoir contribuer à la renommée de ma grande ville.* »²⁹³

²⁸⁹ LOUKIA N., *Verviers, ville invisible*, Mémoire de fin d'étude présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en politique économique et sociale, Janvier 2015.

²⁹⁰ PETITIER P., *Les Lieux de mémoire*, In *Romantisme*, 1989, n°63. Femmes écrites. pp. 103-110. www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1989_num_19_63_5570

NORA P., *Les lieux de mémoire*, Gallimard (Bibliothèque illustrée des histoires), Paris, 3 tomes : t. 1 *La République* (1 vol., 1984), t. 2 *La Nation* (3 vol., 1986), t. 3 *Les France* (3 vol., 1992).

²⁹¹ Pour avoir assisté à certains conseils de quartier du centre-ville de Tourcoing, les discussions autour de l'aménagement d'un éventuel kiosque sur la Grand'Place réaménagée montrent l'importance de ce type d'objet, qui est tout à la fois un symbole de rencontres ; mais aussi de diffusion de culture, d'animations,

²⁹² LEROY H., DUPLAN J.-P., LE BRUN E., *Tourcoing - L'audace de la discrète*, Light Motiv, collection « Passages en ville », La Madeleine, 2007.

²⁹³ Interview de M. Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, à "France Bleu Nord" le 8 septembre 2017, sur son engagement local à Tourcoing, sur les chantiers à venir dans son ministère, notamment la baisse des allocations logement, des contrats aidés, de la taxe d'habitation, la modernisation de la fonction publique.

<http://discours.vie-publique.fr/notices/173001676.html>

2.3.3.2. Le poids des élus entre national (fédéral) et local : une prise de conscience réelle

Ces élus se doivent d'avoir un sens stratégique et tactique pour mener à terme des projets, comme attirer des entreprises, redonner vie à un quartier ou plus largement à toute une ville. Ils doivent tenir compte d'un certain nombre d'enjeux : le développement économique, l'attractivité des centres-villes, le départ des classes supérieures et moyennes des quartiers centraux ; mais aussi réaliser que les résistances au changement, liées aux projets d'urbanisme, sont de plus en plus fortes face aux contraintes qui leur sont liées (bruit, risques liés aux chantiers, rues bloquées...).

Ils doivent donc faire preuve d'imagination, d'innovation, dans une période où l'état financier est de plus en plus fort. C'est pour cela que bénéficier de la notoriété d'un élu, maire, député ou sénateur, devient aujourd'hui indispensable pour les communes, qui peuvent en tirer quelques bénéfices, ne serait-ce qu'en termes de changement d'image.

C'est le cas et surtout l'espoir lié à la nomination de Pierre-Yves Jeholet, ancien bourgmestre²⁹⁴ de la ville d'Hervé, ville voisine de Verviers, comme ministre au sein du nouveau gouvernement wallon ou comme le socialiste verviétois Malik Ben Achour, ex-échevin des travaux de la mobilité, devenu député fédéral en juin 2019. Celui-ci précisait que son engagement au parlement fédéral était un prolongement de son engagement au niveau local. « *Jamais je n'abandonnerais ma ville. Si je vais au parlement, c'est pour défendre les mêmes valeurs, notamment la solidarité. C'est une manière de poursuivre le combat que j'ai mené à Verviers mais sous d'autres formes et avec une autre ampleur*²⁹⁵. » Comme Gérald Darmanin, précédent maire de Tourcoing, le député-bourgmestre libéral hervien a dû quitter les fonctions mayorales (il restera bourgmestre en titre mais « *bourgmestre empêché* »). A Tourcoing, dès son élection en 2014, Gérald Darmanin s'était positionné comme l'élu voulant mettre en avant sa ville, une ville qui vivotait dans l'ombre de Lille (Figure n°28).

²⁹⁴ Détenteur du pouvoir exécutif au niveau communal ainsi que le représentant du gouvernement dans la commune.

²⁹⁵ « Le verviétois Malik Ben Achour devient député fédéral », *www.rtb.be*, 19 juin 2019.

https://www.rtb.be/info/regions/liege/detail_le-vervietois-malik-ben-achour-devient-depute-federal?id=10248907

Figure n°27 : La couverture de l'Express du 15 avril 2015.



Source : L'Express.²⁹⁶

Il estime, lui-même que sa notoriété médiatique est un formidable argument publicitaire pour sa ville. Ainsi, lors de l'interview²⁹⁷ de Rosalie Lafarge, journaliste à France Bleu Nord, Gérald Darmanin explique en quoi le fait d'être ministre peut aider la ville : « *Je pense qu'effectivement les exemples sont nombreux de communes qui n'étaient pas forcément très mises en avant, qui ont vu un maire devenir ministre, ou en tout cas une personne importante du Parlement, comme Jean-Louis BORLOO l'a été à Valenciennes, et ont pu apporter une volonté de faire venir des entreprises, de faire venir des administrations, de montrer simplement – ne serait-ce que parce que vous m'interrogez sur ce point et que je fais quelques médias nationaux - que Tourcoing est une grande ville, qui mérite son développement et qui*

²⁹⁶ https://www.lexpress.fr/actualite/politique/gerald-darmanin-l-homme-presse-de-tourcoing_1671955.html

²⁹⁷ Interview de M. Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, à France Bleu Nord le 8 septembre 2017, sur son engagement local à Tourcoing, sur les chantiers à venir dans son ministère, notamment la baisse des allocations logement, des contrats aidés, de la taxe d'habitation, la modernisation de la fonction publique. <http://discours.vie-publique.fr/notices/173001676.html>

mérite une fois encore la place qui lui revient. » Tout au long de son mandat, mais aussi depuis sa nomination en tant que ministre de l'Action et des Comptes publics, il a travaillé, avec son équipe, pour mettre en avant cette ville de 97 000 habitants, pour la rendre plus attractive par le biais de nouveaux projets (l'arrivée du Ouigo, le Quadrilatère des Piscines, le PNRU à la Bourgogne, l'antenne de l'IMA...), en la vendant auprès d'entreprises internationales (Vestiaire Collective, le renouvellement du bail de Booking...). Cet attachement à la ville de Tourcoing se manifeste d'ailleurs par sa candidature à un deuxième mandat aux élections municipales de 2020.

Photographie n°68 : Photographie de La Voix du Nord couvrant l'annonce de l'installation de Vestiaire collective.

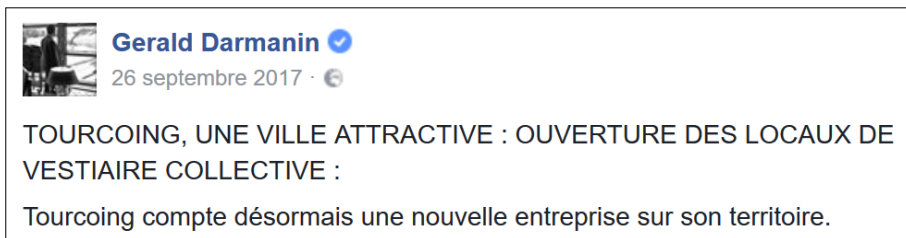


Source : <https://www.frenchweb.fr/pourquoi-jai-quitte-la-start-up-que-jai-co-fonde/311052>

Ainsi, l'entreprise Vestiaire Collective a été lancée en octobre 2009 (Photographie n°68), avec l'intention d'offrir une plateforme communautaire sur laquelle les membres peuvent acheter et vendre, dans les meilleures conditions, des vêtements et accessoires de mode haut de gamme et luxe d'occasion. Près de 100 000 nouvelles personnes s'inscrivent chaque mois, et rejoignent une communauté internationale de 6 millions de membres. L'entreprise connaît une très forte croissance et est aujourd'hui le leader mondial dans son domaine, avec des bureaux à Paris, New-York, Londres, Berlin. 42 emplois ont été créés à Tourcoing dès son implantation, pour, très certainement, une centaine dans les prochaines années. La Ville de Tourcoing, accompagnée de nombreux partenaires telles que la Région Hauts-de-France, la Métropole Européenne de Lille, Lille's Agency et la SEM Ville Renouvelée, mais aussi avec le

soutien de la Ville de Roubaix, a obtenu l'implantation de l'entreprise Vestiaire Collective sur le site du Champ Libre à l'Union en 2017.

Figure n°29 : Capture d'écran de la page Facebook de Gérald Darmanin, ancien maire de Tourcoing.



Source : <https://fr-fr.facebook.com/gerald.darmanin/posts/691842611016197>

Cette implantation résume bien à elle toute seule la notoriété retrouvée et le changement d'image en cours pour Tourcoing (Figure n°29).

2.3.3.3. Le projet urbain au cœur du contexte politique : l'exemple du projet « *Au fil de l'eau* » à Verviers

« *Au fil de l'eau* » est un projet de construction d'un centre commercial en plein centre-ville, afin de revitaliser ce quartier qui a connu un passé industriel florissant. En effet, l'implantation d'entreprises liées au secteur lainier a permis l'essor économique de cette zone à la fin du XIX^e siècle. À cette époque, le tramway déposait les travailleurs au début de la rue Spintay et ceux-ci se rendaient à pied vers leurs usines en effectuant leurs achats dans cette rue. Dans les années 1920, cette rue est un axe commercial privilégié. Avec le phénomène de désindustrialisation dans les années 1950, les quartiers en bordure de Vesdre se paupérisent. La ville de Verviers décide en 1960 de créer une pénétrante urbaine qui se matérialise par la création de la trémie et par la destruction du quartier jouxtant la rivière. Cette trémie modifie le sens de circulation dans la ville et avec ce changement, la rue Spintay perd son dynamisme et est désertée. Les aménagements prévus, ne sont pas réalisés, par manque de moyens, et le renouveau viendra peut-être avec « *Au Fil de l'Eau* ».

Au début des années 2000, dans le but de se redynamiser et de changer son image, la ville de Verviers cherche un partenaire pour revitaliser la rue Spintay. La rencontre avec le promoteur ForumInvest en 2002, au Marché international professionnel de l'implantation commerciale et de la distribution enclenche la réflexion. Des études menées par ce dernier mettent en avant les potentialités de la rue Spintay et de ses abords, avec l'idée qu'un lien

peut être créé entre cet axe et l'autre rive de la Vesdre où le potentiel foncier est important. Le 21 avril 2004, une société anonyme est créée avec ce promoteur, la S.A. Rives de Verviers, pour réaliser le projet comprenant la revitalisation de la rue Spintay. Le projet « *Au Fil de l'Eau* » est un projet de revitalisation urbaine mixte regroupant du commerce, du logement et des parkings.

Le contexte politique est important pour comprendre les nombreux retournements de situation que ce projet a connus. Depuis 1994, deux partis gouvernent la ville de Verviers : le Cdh, ancien PSC et le PS. En 2000, Claude Desama conduit la liste PS qui remporte 14 sièges alors que le Cdh en remporte 9. Ancien fief socio-démocrate, la ville de Verviers devient socialiste. En 2006, nouvelles élections, le parti socialiste gagne avec 15 sièges et le Cdh passe à 12 sièges. Tout se passe pour que la majorité Cdh et PS soit reconduite. Cependant, depuis la signature de la convention entre la Ville de Verviers et la S.A. Rives de Verviers, une dissension est née entre les deux partis, le parti socio-démocrate reprochant l'individualisme du bourgmestre socialiste. Le Cdh refusera de rentrer dans la majorité ce qui laissera la place aux libéraux présents dans l'opposition depuis 12 ans. La majorité a été conduite avec 21 sièges. Ces retournements de majorité et ces dissensions ne cessent de se poursuivre jusqu'à aujourd'hui, expliquant la lenteur de l'avancée du projet, même si ce n'est pas l'unique explication.

Le projet du futur centre commercial change de nom en 2019. Il est devenu « *OQuai* », en référence à la Vesdre et aux quais qui bordent le centre commercial. Mais, au-delà de ce changement de nom, la liste des enseignes (en dehors de Carrefour, C&A et H&M) qui devraient se trouver dans le centre commercial n'est toujours pas connue. Aucun bail ne serait signé. Les promoteurs de ce centre veulent développer des technologies de pointe dans l'interactivité, avec du très haut débit dans les connections électroniques, ou avec par exemple des miroirs connectés, pour réaliser des essayages virtuels. Cet ensemble de magasins, de boutiques, de cafés et de restaurants doit occuper une superficie de vente de plus de 20 000m². Les plans intègrent la construction de logements.

Néanmoins, fin 2020, les travaux n'avaient toujours pas commencé. Pourtant, le groupe CityMall a obtenu depuis longtemps un permis de construire, plusieurs fois modifié, puis, un permis d'implantation commerciale, très vite contesté, par un groupe immobilier, propriétaire d'un supermarché dans le voisinage, autrefois exploité par le groupe Delhaize, et à présent succursale de la chaîne hollandaise Action. Or, le futur centre OQuai devrait accueillir des enseignes dont la gamme d'articles se rapproche de l'assortiment des rayons d'Action qui risque donc de périlcliter ou de se délocaliser vers OQuai. Le bâtiment d'Action redeviendrait désaffecté, alors qu'il est déjà resté vacant une dizaine d'années. Depuis, la

requête en suspension a été rejetée par le conseil d'État et pendant l'été 2019, des affiches sur plus de 500m² ont été installées aux angles des rues du Brou/Hurard et de la Place du Martyr/Pont Saint Laurent (Photographie n°69).

Photographie n°69 : Une bâche recouvre l'un des bâtiments qui devrait faire place au complexe commercial.



Source : www.vedia.be.

Le Mopic (salon international de l'immobilier commercial de Cannes) de 2019 était d'ailleurs l'occasion de représenter le projet : 99000 m² de surfaces construites, 6000 m² d'espaces publics réaménagés, 90 boutiques, 10 restaurants et des espaces de loisirs répartis sur trois étages (RDC, R+1 et R+2 Food Hall), 74 appartements (24 dans le centre commercial et 50 dans la rue Spintay) et 1146 places de parking sur trois niveaux souterrains. Pour attirer les futurs investisseurs, Patric Huon évoque la venue de 6 millions de visiteurs annuels attendus et la création de +/- 900 emplois directs. Quant à la répartition des surfaces, les commerces tiennent la place la plus importante : 53% mode et accessoires, 6% chaussures, 9% alimentation et horeca²⁹⁸, 6% hygiène et beauté, 8% équipement loisirs/maison. On note encore en autres usages 4% dédiés aux services, 4% aux loisirs et 10% aux logements.²⁹⁹

²⁹⁸ Acronyme désignant le secteur d'activités de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés.

²⁹⁹ https://www.vedia.be/www/article/info/economie/la-derniere-version-du-projet-oquai-presentee-au-mopic-a-cannes_100112_89.html

Le contexte politique contraint les acteurs politiques et institutionnels à agir et à aider ces deux villes à se relever, à changer leur image, à retrouver un rayonnement économique au-delà de leurs limites communales afin de jouer de nouveau dans la cour des grandes.

Ces deux villes sont aujourd'hui concernées par des projets urbains qui participent à ces évolutions. La politique des Grandes Villes qui concerne Verviers en est un des principaux exemples. Les moyens, même s'ils pourraient être encore plus importants, sont réels. Les volontés politiques semblent participer à ce mouvement. Pour chacune de ces villes, les élus, les investisseurs, les acteurs publics et privés sont les acteurs essentiels de ce changement, même s'ils ne doivent pas être les seuls.

En effet, la population a une part déterminante à jouer pour rendre pérenne ce projet. Cela commence par le développement d'une démarche citoyenne qui se doit d'être participative, comme nous le verrons par la suite³⁰⁰. Pour autant, même si ce type de démarche se développe, on peut regretter que les populations n'aient pas un rôle plus important à jouer et qu'elles ne soient pas mieux entendues.

³⁰⁰ Page 255 : DEUXIEME PARTIE - CHAPITRE 3 - « 3.1. Au sein des quartiers, des projets pour le quotidien » - « 3.1.3. Des projets où les citoyens ont un rôle parfois non négligeable ».

CHAPITRE 3 :

QUELLE POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT PEUT SERVIR LES GRANDS PROJETS URBAINS ?

S'il existe bien un projet urbain, pour chacune de ces deux villes, on peut se demander quels en sont les objectifs, les fonctionnalités visées et les échelles. Ces projets urbains sont-ils pertinents, correspondent-ils aux attentes des premiers (mais pas uniques) concernés, c'est-à-dire les habitants ?

En effet, il s'agit d'un processus qui doit être concerté, c'est-à-dire auquel doivent participer les habitants, associations, propriétaires, administrations, élus, experts... Mais pour autant, les consultations (théoriquement des citoyens) et la concertation sont-elles vraiment prises en compte ?

3.1. AU SEIN DES QUARTIERS, DES PROJETS POUR LE QUOTIDIEN

Rendre le quotidien plus agréable, plus facile à vivre se fait aussi par l'intermédiaire de l'aménagement urbain, même si ce n'est pas l'unique élément à prendre en compte. Il passe par les transports en commun, les infrastructures dédiées aux services publics, par la création d'espaces verts, de logements... finalement des aménagements qui jouent d'abord un rôle pour le quotidien, à l'échelle du quartier.

3.1.1. Des aménagements à l'échelle de quartiers ou de la ville à Verviers

3.1.1.1. Faire renaître le centre-ville

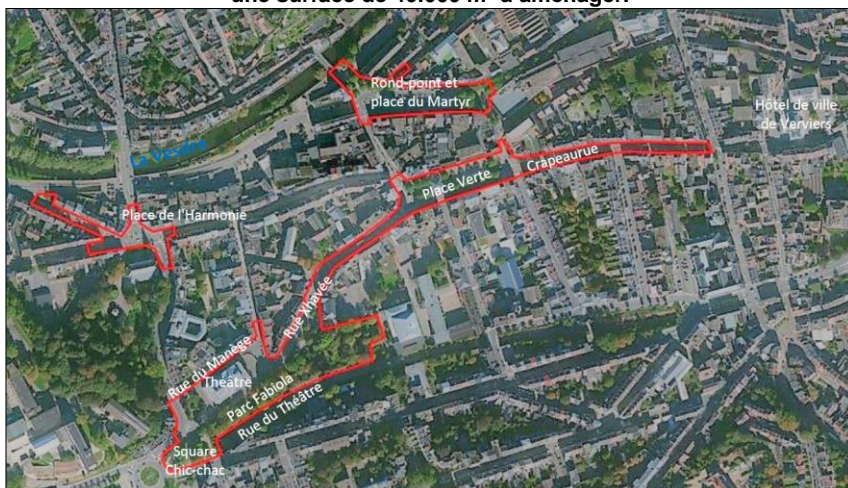
Sous l'appellation « Verviers, Ville conviviale », le FEDER³⁰¹, la Wallonie ainsi que la Ville de Verviers ont décidé en 2016 d'investir dans des travaux de revitalisation urbaine au centre-ville. Pour un projet s'élevant à 7.751.260 euros, l'intervention du FEDER s'élèvera à

³⁰¹ Fonds européen de développement régional.

3.066.398,44 euros et celle de la Wallonie à 3.909.735,55 euros³⁰². Ce projet de rénovation et d'embellissement de voiries et d'espaces publics du centre de Verviers prolonge les travaux réalisés grâce au projet FEDER précédent dans le quartier Spintay et accompagne les différents projets publics et privés en cours actuellement : rénovation du théâtre, de la piscine, du grand bazar, la revitalisation de l'îlot Crapaurue-Coronmeuse, la construction du futur centre commercial.

Les espaces à rénover sont le carrefour autour de la place de l'Harmonie, le square Concorde – Théâtre (en vue de la réalisation d'un rond-point), la rue Crapaurue (pour partie car une autre partie sera rénovée sur la base d'autres subventions), le square Chic-Chac, la rue Xhavée, la Place Verte, la rue du Théâtre, la rue du Manège, la rue des Artistes, la Place du Martyr et son rond-point (Carte n°25). L'enjeu du projet est d'améliorer la convivialité au centre-ville.

**Carte n°25 : Des travaux pour une ville plus conviviale :
une surface de 40.000 m² à aménager.**



Réalisation : LALOYAUX S., Février 2020.

Après une phase d'information auprès des riverains et du grand public, le chantier de Verviers Ville conviviale a été lancé en septembre 2019. La ville devrait progressivement changer de visage, au fil des phases des aménagements des espaces publics au centre-ville. Les aménagements visent la qualité, la durabilité, la sécurité et à proposer un caractère innovant (Figure n°30).

³⁰² Site de la Ville de Verviers.
<http://www.verviers.be/administration-communale/grands-projets/projets-feder/programme-2014-2020>

Figure n°30 : Des travaux qui participent à la mise en valeur du patrimoine verviétois.

Verviers Ville Conviviale: place au Parc Fabiola et aux escaliers de la "Chic-Chac"



🕒 06 janvier 2020 11:39 | 📍 Verviers



Le vaste chantier « Verviers Ville conviviale », qui a débuté en septembre dernier, entame la phase C de ce vaste chantier, dite « Parc Fabiola – Chic Chac » « Quelques arbres vont être abattus, soit parce qu'ils présentent des maladies (11 sujets), soit pour mener le projet à bien (8 sujets). Ces travaux auront lieu à partir du 13 janvier mais le parc sera fermé dès le 7 janvier pour préparer le chantier », explique la Ville de Verviers.

Outre ces abattages et un parc totalement repensé, il y a aussi les fameux escaliers de la « Chic-Chac », qui seront (enfin!) restaurés. « Le square qui le surplombe sera réaménagé. Du point de vue de la mobilité, il sera possible de tourner directement à gauche de la rue de la Concorde vers la rue Xhavée (face aux escaliers). Cet escalier permet un accès direct vers le parc Fabiola où les sentiers et promenades vont être restructurés. Le parc Fabiola a été complètement repensé et sera agrémenté de salons urbains, de toilettes publiques mixtes et accessibles aux personnes à mobilité réduite, d'une plaine de jeux et d'une aire de fitness... », détaille encore la Ville de Verviers, qui précise encore que « actuellement, les travaux de la phase A « Carrefours Concorde-Harmonie » et de la phase B « place Verte » se poursuivent dans le timing prévu initialement. »

Source : « Verviers Ville Conviviale: place au Parc Fabiola et aux escaliers de la "Chic-Chac" », www.vedia.be, 6 janvier 2020.³⁰³

Le projet comprenait une étude globale préalable ayant pour objectif d'établir les enjeux urbanistiques liés aux espaces publics, de définir une identité (où le patrimoine a sa place à prendre) aux quartiers, d'établir les principes du projet et de proposer des concepts innovants ; les études techniques nécessaires à la réalisation des travaux ; les travaux d'aménagement d'espaces publics (voiries, égouttage, fontaines, plantations, éclairage, mobilier urbain...). Au-

³⁰³ https://www.vedia.be/www/article/info/urbanisme/verviers-ville-conviviale-place-au-parc-fabiola-et-aux-escaliers-de-la-quot-chic-chac-quot_100567_89.html

delà de cet aspect technique, on peut se poser la question de l'association de la population autour des projets, dont celui du Grand Bazar. Nous y reviendrons.

3.1.1.2. Le Grand Bazar, entre élément patrimonial et renouveau commercial

Photographies n°70 et 71 : Le Grand Bazar, un élément du patrimoine verviétois.



Source : verviers.skynetblogs.be/

Construit en 1896, le *Grand Bazar* (Photographies n°70 et 71) est en plein cœur de la ville, à une époque où Verviers était une ville très dense et peuplée. Les richesses engendrées par l'industrie lainière profitaient à une partie de la population et ce centre du commerce a révolutionné alors le commerce verviétois. Le bâtiment actuel date de 1938 (Photographie n°72), car reconstruit après sa destruction par un incendie.

Photographie n°72 : Le Grand Bazar aujourd'hui.



Source : © Bruno Beckers.

<http://plus.lesoir.be/11178/article/2015-10-28/verviers-le-grand-bazar-rachete-par-la-ville>

Il a été acheté par la Ville en 2015, pour 4 millions d'euros, afin de se rendre maître du foncier et de relancer le centre-ville et ses commerces. Un marché a été lancé pour refaire la façade et la galerie, un des lieux de passage parmi les plus importants de la ville, encore aujourd'hui. Une réflexion est également menée pour faire des deuxième et troisième étages des espaces de *coworking*, de salles de danse et des quatrième et cinquième étages, disposant d'une verrière ancienne, des espaces de réception. L'objectif est de faire revenir des gens dans la ville, des personnes qui feront vivre le commerce.

Le Grand Bazar, avec ses 27 000 m², est la « *tête de gondole de tout un quartier* » (Benoît Pitance³⁰⁴), d'un espace qui doit être revitalisé. Comme les investisseurs veulent un cadre clair et recherchent la rapidité, il était nécessaire d'acheter le Grand Bazar. Le cadre clair doit être donné par le master plan qui traitera tout le quartier, en espérant qu'il tienne compte des habitants et usagers du secteur.

Mais, par exemple si l'on regarde le communiqué de presse du 12 février 2019 (Annexe n°26), concernant le renouvellement des commissions consultatives communales, des doutes peuvent s'installer. Car au-delà de la recherche de candidats pour « *une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie* », avec un « *Code de Développement territorial (qui) prévoit la possibilité pour les autorités communales de créer des « commissions consultatives communales d'aménagement du territoire et mobilité » (CCATM) »*, c'est au « *Conseil communal de choisir les membres de la commission* », même s'il est prévu de respecter « *une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité, une répartition géographique équilibrée, de même pour les tranches d'âges de la population verviétoise et un équilibre hommes-femmes.* » Cette CCATM est un « *organe consultatif* », mais n'impose aucune obligation³⁰⁵.

³⁰⁴ Émission *Au cœur du débat*, « Verviers reconnue grande ville de Wallonie : ça va changer quoi ? », 28 septembre 2016, 50'50.

³⁰⁵ Verviers, communiqué de presse, « Rappel : renouvellement des commissions consultatives communales. Participez! », 12 février 2019. <https://www.verviers.be/ma-ville/administration/services-communaux/communication/publications/communiques-et-dossiers-de-presse/2019/20190212-cp-ccatm.pdf>

3.1.2. Des projets qui dépassent le centre-ville de Verviers

Les aménagements ayant pour objectif d'améliorer ce cadre de vie, de développer les infrastructures au bénéfice des populations sont multiples et permettent de travailler sur certaines friches.

Photographie n°73 : L'ancien bassin de natation d'Ensival



Sources : <http://verviersvillelainiererues.blogspot.com>, www.lavenir.net ³⁰⁶.

Ainsi, un gros site posait problème jusqu'à il y a peu : il s'agit de l'ancienne piscine d'Ensival (Photographie n°73). Ce lieu était fermé depuis 2008 et était abandonné et dangereux, car à ciel ouvert. Le comblement du bassin a été réalisé, ce qui a permis une extension et une modernisation de la plaine de jeux attenante.

La salle du Chanteloup (La Tanière des Leûps) à Stembert bénéficie également d'un projet de restauration (Photographie n°74). C'est un élément de cohésion sociale et culturelle ; mais l'ASBL qui la gère va arrêter son exploitation. La ville de Verviers a donc pris la décision d'apporter son aide par une subvention de 86.000 euros pour des travaux de rénovation dans cette propriété privée. Pour Freddy Breuwer (MR) « *C'est un sacré montant pour le peu de contrôle prévu et sans savoir quels types de travaux y seront entrepris. De plus, la contrepartie pour la Ville est ridicule. C'est vraiment un cadeau de la bourgmestre au CDH.* » La Ville justifie cette convention par un soutien aux « *animations qui créent du lien social dans les quartiers et les villages, conformément à la déclaration de politique générale* ». ³⁰⁷

³⁰⁶ HURARD Y., « Il faudra sans doute reboucher la piscine d'Ensival », www.lavenir.net, 26 août 2014.
<http://www.sudinfo.be/1075748/article/2014-08-10/ensival-le-site-de-l-ancienne-piscine-en-plein-air-dans-un-triste-etat>

³⁰⁷ FRANSOLET A., « Verviers : le MR dénonce le financement déguisé d'un culte à l'ex-Chanteloup », www.lesoir.be, 22/06/2017.
<http://www.lesoir.be/100983/article/2017-06-22/verviers-le-mr-denonce-le-financement-deguise-dun-culte-lex-chanteloup>

Photographie n°74 : La salle de Chanteloup à Stembert.



Source : © Nicolas Lambert.

In Aurélie FRANSOLET, « Verviers : le MR dénonce le financement déguisé d'un culte à l'ex-Chanteloup », www.lesoir.be, 22/06/2017

D'autres secteurs de la ville de Verviers font l'objet de projets urbanistiques qui participeront au changement d'image et à une certaine redynamisation du territoire. Par exemple, le quartier Pré-Javais est concerné par le Projet NPOWER dans le cadre du programme INTERREG VA Eurorégio Meuse-Rhin (EMR) qui vise à proposer des approches complémentaires plus légères et davantage co-construites et co-gérées avec les habitants de ces quartiers (démarche d'*empowerment*). L'objectif est de non seulement contribuer à la réduction des inégalités environnementales entre quartiers, mais aussi à leur revitalisation économique. Ce projet fonctionne avec un budget de 200.930,18€ (50% FEDER, 40% Région wallonne, 10% Ville de Verviers). Ce quartier du centre fait l'objet de plusieurs autres projets, comme l'implantation de terrains de sport et de modules de fitness, d'un module de *street workout*³⁰⁸, d'une plaine de jeux, mais également d'un projet ambitieux de rénovation urbaine qui se déroulera sur une quinzaine d'années. Le projet N Power tâchera de s'inscrire dans cette dynamique et de répondre à certains besoins des habitants exprimés lors des réunions « *Prés-Javais se tisse* ». À Hodimont, la halle commerçante prévue a pour objectif de recréer du lien, d'aménager le quartier. Elle tient compte d'une activité commerciale déjà existante et

³⁰⁸ Sport consistant à réaliser des exercices pour se muscler principalement au poids du corps à l'aide du mobilier urbain.

importante dans le quartier, mais parfois anarchique, avec des stands sur les trottoirs, par exemple.

Ces quelques exemples situés sur la commune de Verviers montrent l'importance de réfléchir à des aménagements au travers de l'ensemble du territoire pour changer l'image de la ville, la sécuriser, participer au bien-être de ces habitants et usagers. Améliorer le cadre de vie des habitants passe aussi par l'aménagement d'infrastructures adaptées aux besoins, aux modes de vie, comme les services, les loisirs... Les opérations de revitalisation urbaine font partie de ces outils indispensables, mais qui doivent non seulement se faire pour les habitants, mais aussi avec leur réelle participation.

3.1.3. Des projets où les citoyens jouent un rôle parfois non négligeable

3.1.3.1. Une démocratie participative institutionnalisée³⁰⁹

La démocratie participative se caractérise par un ensemble de dispositifs qui visent à assurer une forme de participation des citoyens et des organisations de la société civile dans le processus décisionnel de politiques publiques, soit qu'ils aient pris la parole de leur propre initiative soit qu'ils aient été sollicités pour le faire. La démocratie participative se manifeste dans des champs différents de la société et à différents échelons du pouvoir : dans notre entourage quotidien, aux niveaux local, régional, fédéral et même européen. À l'échelle européenne, le dialogue social (partenaires sociaux) et le dialogue civil (organisations de la société civile organisée) sont deux formes de démocratie participative institutionnalisée. Par ailleurs, les citoyens européens disposent d'une panoplie d'instruments leur permettant de s'informer et de prendre part au processus politique communautaire.

À ces instruments s'ajoute l'initiative citoyenne prévue par le Traité de Lisbonne sur le fonctionnement de l'Union (18-19 octobre 2007, en attente de ratification par tous les États membres). En vertu de ce nouveau droit d'initiative, un million de citoyens, provenant d'un nombre significatif d'États membres, pourront inviter la Commission à présenter un « projet de loi » dans les domaines de compétence de l'Union européenne.

C'est au niveau local que la démocratie participative est la plus vivante, du fait de sa proximité avec les citoyens. C'est aussi au niveau communal que l'on retrouve le plus

³⁰⁹<https://pouvoirslocaux.wallonie.be/jahia/webdav/site/dgpl/shared/Circulaires/Institutions/VDMtexte.pdf>

d'obligations légales de recourir à ce type de dispositif. Divers mécanismes de participation existent déjà. Il s'agit soit de procédés plutôt passifs (information des citoyens), soit de procédés plus actifs (consultation, concertation, coproduction). Certains de ces mécanismes sont institutionnalisés, au sens où ils sont prévus et encadrés par des décrets et souvent mis en œuvre au travers de procédures plus ou moins lourdes ou contraignantes (la consultation populaire, par exemple). Dans certains cas, ils ont même un caractère obligatoire.

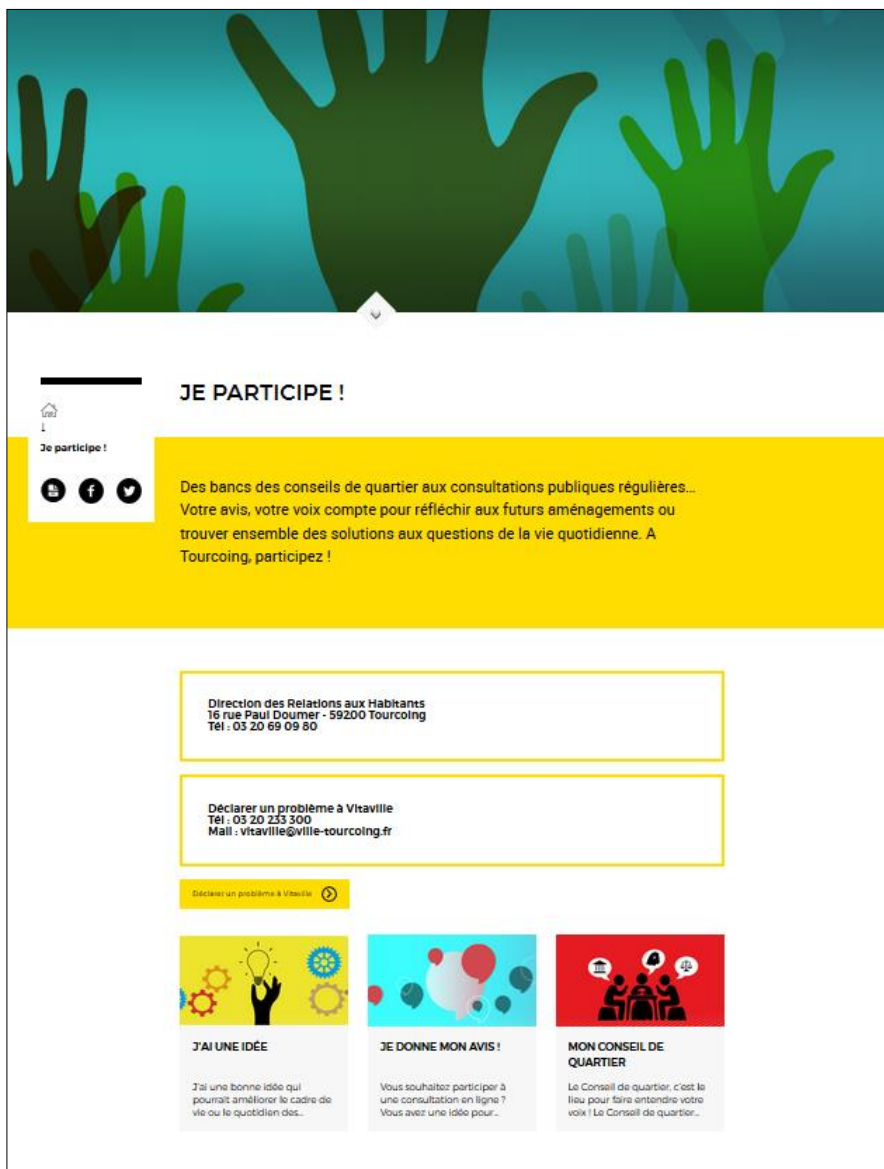
3.1.3.2. À Tourcoing des conseils de quartiers pour impliquer les habitants au projet urbain

Créés par la loi du 27 février 2002, dite loi Vaillant (article L2143-1 du CGCT) relative à la démocratie de proximité, les conseils de quartier sont, en France, des structures associant des habitants d'une grande ville à la gestion municipale. Ils existent obligatoirement dans les communes de plus de 80 000 habitants. La composition, les modalités de fonctionnement et les compétences de ces instances ne sont pas précisées, mais fixés par le conseil municipal. On trouve au sein des conseils de quartiers des élus municipaux, des personnalités représentatives, des associations et des habitants.

Certaines communes font appel au volontariat, d'autres organisent des élections lors d'assemblées. Le conseil de quartier n'a pas de pouvoir de décision, C'est donc un relais entre les services de la mairie et la population du quartier, sans en être un représentant, ni de l'un, ni de l'autre. Toutefois, les compétences reconnues aux conseils de quartiers peuvent varier d'une commune à l'autre. Le conseil de quartier est un lieu d'information, de débats et de réflexions sur la vie de quartier et les projets d'aménagement et d'amélioration. Il peut, parfois, s'occuper des questions relevant de la politique de la ville.³¹⁰

³¹⁰ <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/conseils-quartier>

Figure n°31 : Capture d'écran du site de la Ville de Tourcoing.



Source : <https://www.tourcoing.fr/Je-participe>

Ainsi, à Tourcoing (Figure n°31), en 2015, la municipalité a lancé une nouvelle dynamique participative et chaque Conseil de quartier est coprésidé par un habitant et l'Adjoint de quartier. Le Bureau de quartier est un groupe de travail qui a pour mission de réfléchir autour de projets, de préparer les assemblées publiques et d'être représenté au sein du

Conseil Communal de la Concertation, dans le but d'échanger autour de projets qui touchent à la ville. Chaque Conseil de quartier doit y être représenté par trois membres de son bureau et son coprésident habitant. L'Assemblée de quartier est une réunion publique ouverte à tous les habitants du quartier. Elle se réunit plusieurs fois par an, les habitants y sont invités par un courrier distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Elle permet de présenter à l'ensemble des habitants les projets du quartier (logo, fêtes de quartier, propositions pour des aménagements urbains, jardin partagé...), les travaux engagés lors des bureaux et leur demander leur avis (sous forme de vote par exemple) sur les éventuelles options envisagées.³¹¹ Néanmoins, les membres ne participent pas aux décisions les plus importantes, comme celles des grands aménagements.

3.1.3.3. Budget participatif/participation citoyenne à Verviers

La ville de Verviers a également prévu un budget participatif pour que les habitants se sentent plus concernés par les évolutions de la ville et puissent concrètement participer à l'aménagement de leur quartier, tout en se le réappropriant par le biais de leurs propres idées.

Ce budget participatif se doit d'être conséquent pour que les habitants se sentent réellement concernés. Benoit Pitance, échevin des finances et de l'urbanisme en 2017, explique³¹² « *Nous avons voulu ouvrir la possibilité au citoyen d'être plus actif dans l'aménagement de son quartier. Donc le conseil communal a décidé d'octroyer une partie du budget de la commune, à savoir 200 000 euros, à des projets pour les quartiers. Ce sont donc vraiment les habitants qui peuvent rentrer des projets. Il y aura un comité constitué principalement de citoyens mais avec également des élus pour justement choisir les projets, les organiser, les financer.* » Concrètement, il s'agit uniquement de projets d'investissements, à la différence de la Ville de Tourcoing, mais avec un véritable budget d'action : « *Ce sont des aménagements de parterres, ça peut être des aménagements de sécurité, ça peut être des jeux pour enfants, ça peut être un embellissement de quartier. Donc c'est obligatoirement pour des investissements, ça ne peut pas être des subsides pour des associations ou des fêtes de village.* »

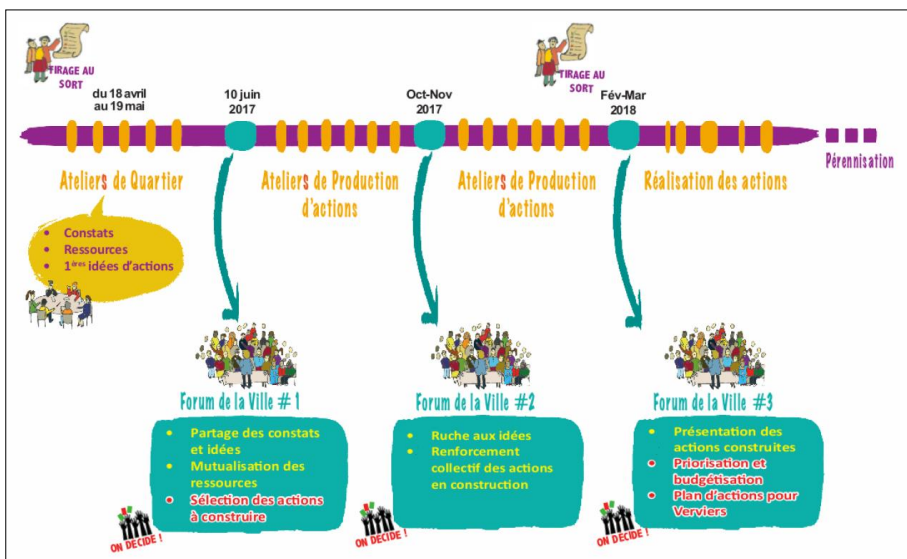
En même temps, se développe aussi, pour une partie des citoyens, comme à Tourcoing avec les Conseils de quartiers, la volonté de bâtir une société solidaire, au-delà de la diversité de cultures, de nationalités et de parcours qui peuvent être sources de difficultés et parfois de tensions. La Ville de Verviers met en place un processus participatif pour construire des projets

³¹¹ <https://www.tourcoing.fr/Je-participe/Mon-Conseil-de-quartier/Organisation-des-Conseils-de-quartiers>

³¹² PONCELET A., « Verviers : un budget participatif pour les habitants », *www.rtb.be*, 07 septembre 2017. https://www.rtb.be/info/regions/liege/detail_verviers-un-budget-participatif-pour-les-habitants?id=9702424

innovants qui favorisent la rencontre et les liens entre les habitants où les citoyens sont acteurs. C'est la Fabrique de liens citoyens (Figure n°32). À travers des rencontres au sein de quartiers, les citoyens ont été invités en 2017 à prendre la parole pour exprimer leurs ressentis et formuler des propositions d'actions et projets à concrétiser.

Figure n°32 : La Fabrique de liens citoyens.



Source : La Fabrique de liens citoyens, Conférence de presse – 15 mars 2017

Au sein d'un Forum de la Ville, les citoyens de chaque quartier ont l'occasion de croiser leurs avis avec les habitants d'autres quartiers et les élus, de débattre des enjeux et de décider les actions prioritaires à mettre en place sur la commune de Verviers. Pour garantir une diversité de points de vue, des citoyens ont été tirés au sort pour participer aux échanges : une première fois pour participer aux rencontres dans les quartiers, une seconde fois pour prendre part au Forum dans le but de définir les projets prioritaires à mettre en place. Afin de conserver un regard critique d'acteurs de terrain pendant tout le projet, un « Conseil » suit l'évolution du projet pour en garantir sa pertinence.

Néanmoins, la participation citoyenne et en particulier les conseils de quartiers sont régulièrement critiqués pour leur manque d'indépendance et la concurrence qu'ils feraient aux associations de quartiers, notamment aux comités de quartier, quand ils existent. Ces conseils sont souvent uniquement consultatifs et aboutissent rarement à des réalisations concrètes, parfois même ils sont vus comme concurrents des associations de citoyens. De plus, ces

conseils et leurs assemblées attirent actuellement peu de nouvelles personnes et celles qui en font partie, quand elles viennent encore, ont souvent le sentiment de ne pas être écoutées, de ne pas pouvoir intervenir dans des projets « forts ». Un exemple peut être donné ici, à partir d'une expérience tourquennoise. Dans le conseil de quartier du centre-ville, une partie des membres se désinvestissent aujourd'hui, considérant que leur parole n'est pas entendue, alors que certaines de ces personnes³¹³ voudraient faire entendre leur avis autour du projet de la place Sémard (au niveau de la gare). Pour autant, si les critiques existent et peuvent être réelles, il n'est pas possible de nier les effets de certaines actions comme nous l'observons à travers les actions suivantes menées à Tourcoing (Photographies n°75, 76 et affiche n°4).

Photographies n°75, 76 et affiche n°4 : La Fête du Sport à Tourcoing.



Source : Laura ROMA, Ville de Tourcoing, Septembre 2019.

Depuis septembre 2018, le conseil de quartier du centre-ville a créé une fête des sports, qui a lieu début septembre. Cette fête, à l'initiative des membres du bureau de ce conseil, donc des habitants du quartier, prend chaque année de l'ampleur, profite de l'expertise des services de la ville pour être organisée dans les meilleures conditions (techniques, sécurité, logistique...). Elle a dépassé le millier de visiteurs en septembre 2019. Elle permet aux associations sportives de communiquer sur la place publique et de présenter leurs activités sportives à d'éventuels adhérents ; l'association des commerçants du centre-ville tient un stand, vend de la restauration rapide et fait connaître les commerces de bouche. Les commerçants installés autour de l'événement bénéficient de cet afflux de population et la ville s'anime autrement le temps d'un après-midi (Annexe n°27 : Article « À Tourcoing, le sport en vitrine, en plein centre-ville »).

³¹³ Dont un architecte.

À la suite du succès de cette première fête des sports (septembre 2018), en juin 2019, une fête de la Saint-Jean a également été mise en place par le conseil de quartier. Elle a également pour objectif d'animer le centre-ville un samedi après-midi et en soirée, de travailler et de faire travailler les commerçants du périmètre, de créer du lien social et d'animer un quartier qui manque parfois un peu de vie. Cet événement a été l'occasion de faire venir défiler des géants des quartiers voisins, de faire redécouvrir des jeux anciens et s'achève par un « feu de joie ». L'objet brûlé, une guitare de plusieurs mètres de haut, décorée aux couleurs de Lille Eldorado³¹⁴, est d'ailleurs le résultat d'un concours organisé auprès d'élèves du Lycée tourquennois Le Corbusier. Loin de faire concurrence à d'autres associations ou comités, le conseil de quartier a donc véritablement comme objectif de générer de l'animation, de créer des rencontres et du lien en centre-ville.

L'urbanisme et surtout le renouveau urbanistique sont indispensables pour dynamiser l'espace urbain. Les projets sont nécessaires, il faut cependant que les habitants se sentent concernés et la démocratie participative doit impérativement se développer pour que les citoyens se sentent acteurs de leur environnement lieu de vie. Ceci comme on peut le voir à Verviers comme à Tourcoing se traduit peu dans les projets d'envergure et la participation des habitants n'est manifeste que de façon mineure et pour des opérations d'animation ponctuelle, d'où souvent leur découragement. Cet investissement humain reste primordial cependant à la renaissance de ces villes.

³¹⁴ Capitale européenne de la culture en 2004, la ville de Lille est à la tête d'une dynamique culturelle régionale, symbolisée par Lille3000, structure créée avec l'agglomération et la région. Après Bombaysers de Lille, Europe XXL, Fantastic et Renaissance, la cinquième édition a mis à l'honneur la thématique de l'Eldorado en 2019.

3.2. DES PROJETS AU CŒUR DES VILLES

Les deux communes sont caractérisées par l'existence de projets urbanistiques autour des services de la ville qui sont dans un cas comme dans l'autre disséminés dans l'espace urbain.

3.2.1. Les cités administratives, pour redorer l'image communale ?

Ainsi, à Verviers, la cité administrative qui devrait abriter 600 personnes était prévue pour 2019 (au plus tôt), avec un projet phare autour de la Crapeaurue et du Grand Bazar³¹⁵. Décidé fin 2016, ce projet, qui fait partie de l'un des plus gros aménagements de la ville, a commencé à se concrétiser en 2019. Le bâtiment Belgacom a été dépollué et vidé, avant démolition (Photographie n°77).

Photographie n°77 : Le bâtiment « Belgacom » en 2018 qui fera place à ce projet regroupant tous les services communaux.



Source : www.rtbf.be³¹⁶.

³¹⁵https://www.televesdre.eu/www/video/info/urbanisme/verviers-defend-ses-projets-immobiliers-au-mipim-a-cannes_91258_89.html

³¹⁶ https://www.rtbf.be/info/regions/liege/detail_verviers-la-construction-d-une-cite-administrative-se-met-concretement-en-place?id=9486097

Là, va être édifée la cité administrative qui doit réunir les services communaux, répartis actuellement dans 9 bâtiments très énergivores, le CPAS³¹⁷ et la police, les bureaux de la Région et de la Province. C'était d'ailleurs l'un des dossiers phares présentés par la ville de Verviers au dernier salon du MIPIM³¹⁸ à Cannes : « *Sur 27 000 mètres carrés, cette Cité administrative deviendra une véritable Maison du citoyen* ».

Pour concrétiser cet important aménagement, la ville a décidé de créer un partenariat public-privé via un groupement privé « Design, Build, Finance & Maintain » (DBFM) qui prendra en charge le développement de ce projet attendu au plus tôt pour 2019. « *C'est le premier pas important et concret dans ce dossier. Il s'agira d'un consortium entre un entrepreneur, constructeur, architecte et financier. Il s'agit d'une sorte de leasing où la ville leur demande de créer le projet, le construire et le financer. Pendant 27 ans, nous les paierons pour ensuite récupérer le bâtiment* » a précisé Muriel Targnion.³¹⁹

C'est aussi un partenariat public-privé que la ville de Tourcoing avait prévu de mettre en place pour son propre projet de Centre administratif, mais qui depuis a été abandonné, le bilan coût-avantage ayant été jugé trop défavorable pour la commune. C'est d'ailleurs un des reproches³²⁰ faits par les opposants, l'opposition MR et Parti Populaire au projet verviétois, le coût de ce dernier a été estimé et annoncé à 40 millions d'euros en décembre 2016.³²¹ Dans un premier temps, un montant de 25 millions d'euros avait été avancé. « *Aujourd'hui, on parle de 40 millions d'euros auxquels il faudrait encore ajouter 6 millions d'euros pour les ateliers communaux* », affirme le MR. « *Nous ne parlons pas de 40 millions d'euros mais bien d'un projet qui oscille entre 25 et 30 millions d'euros ! Le centre régional d'Aide aux communes nous autorise même à aller jusqu'à 50 millions mais nous ne le ferons pas. Le projet sera même rentable pour la ville. Et il sera une plus-value pour le citoyen* » a indiqué l'Echevin de l'Urbanisme Benoît Pitance (cdH).

³¹⁷ Centres Publics d'Action Sociale.

³¹⁸ MIPIM : marché international des professionnels de l'immobilier.

³¹⁹ THUNUS O., « Verviers : la construction d'une cité administrative se met concrètement en place », *www.rtb.be*, 20 décembre 2016

https://www.rtb.be/info/regions/liege/detail_verviers-la-construction-d-une-cite-administrative-se-met-concretement-en-place?id=9486097

³²⁰ Emission *Au cœur du débat* « Le projet de cité administrative à Verviers, trop coûteux? » (51'06) - 04 septembre 2017.

https://www.televesdre.eu/www/article/info/le-projet-de-cite-administrative-a-verviers-trop-coy-teux-_92781_89.html

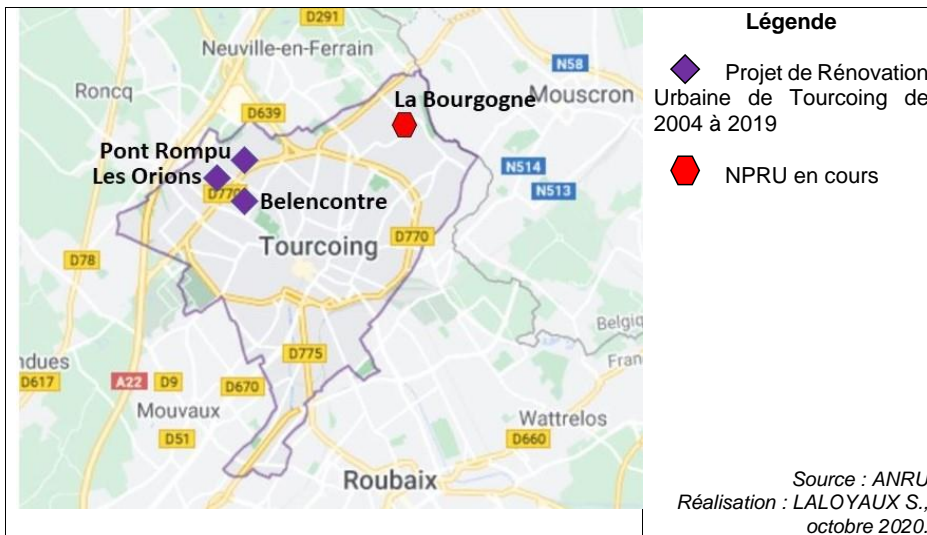
³²¹ *Op cit.*

THUNUS O., « Verviers : la construction d'une cité administrative se met concrètement en place », *www.rtb.be*, 20 décembre 2016

https://www.rtb.be/info/regions/liege/detail_verviers-la-construction-d-une-cite-administrative-se-met-concretement-en-place?id=9486097

3.2.2. Le programme national de rénovation urbaine à Tourcoing (Carte n°26)

Carte n°26 : Les projets de rénovation urbaine sur le territoire tourquennois.



3.2.2.1. Un programme aux multiples objectifs

Le programme national de rénovation urbaine (PNRU) lancé en 2003, avait pour objectifs de mettre en œuvre des projets de renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants en intervenant notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique.

Pourtant, Jacques DONZELOT (dir.), dans son ouvrage *À quoi sert la rénovation urbaine ?*³²², explique les limites d'une approche qui vise à régler les problèmes sociaux par une action exclusivement urbaine. Il s'attache à montrer que, si les opérations de rénovation ont transformé le paysage des quartiers concernés par le PNRU, elles n'ont pas permis ni d'en transformer la composition sociale ni de les faire sortir de la relégation. L'option retenue de démolir les tours des grands ensembles les plus emblématiques pour reconstruire au même endroit des logements sociaux « à taille humaine », la diversification de l'offre de logement social pour théoriquement modifier la composition sociale des quartiers n'a pas eu tous les effets escomptés.

En effet, on ne peut pas dire que la composition sociale des cités ait été modifiée, ni

³²² DONZELOT J. (dir.), *À quoi sert la rénovation urbaine ?*, PUF, La ville en débat, 2012, 238p.

que les problèmes des banlieues (chômage, échec scolaire, délinquance) soient réglés : les manifestations, la montée de la radicalisation dans certains quartiers, les violences le rappellent au quotidien. Ce programme de rénovation urbaine adopté par la droite en 2003 s'inscrit, pour Jacques Donzelot, dans la continuité vis-à-vis de la politique de « renouvellement urbain » mise en place par la gauche dès 1997, même si l'ampleur est sans commune mesure. Cette politique est un retour en arrière où l'accent est mis sur l'urbain au détriment des autres composantes de la politique de la ville tandis que les inégalités entre les territoires sont renforcées.

Néanmoins, tout n'est pas négatif, loin de là : le cadre de vie a été modifié, l'image de certains de ces quartiers également. C'est le cas de celui de Belencontre à Tourcoing.

Cependant, 15 ans après le lancement des premières opérations, l'incertitude demeure parfois quant à savoir si cela a un réel effet d'entraînement permettant d'améliorer les services et les conditions de vie dans ces quartiers, ou si, au contraire, cela accroît la fragmentation urbaine et sociale. Cependant, les entretiens auprès de personnes vivant ou travaillant dans ce type de quartier montrent un sentiment de « mieux être »³²³.

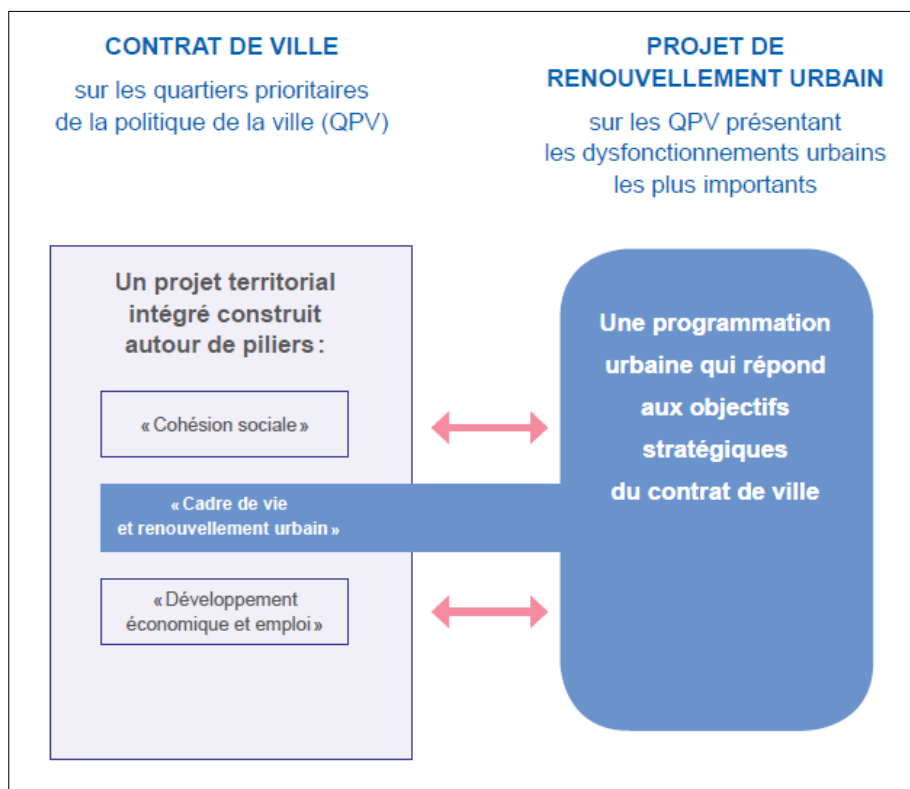
3.2.2.2. Un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (Schéma n°10)

Néanmoins, dans le cadre de la nouvelle politique de la Ville, la poursuite de l'action de l'ANRU a été confirmée et la loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 par le Président de la République a confié à l'ANRU la réalisation du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). En février 2017, cette Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine est donc votée. Elle pose le cadre et fixe les objectifs et les moyens du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Un investissement de 5 milliards d'euros de l'ANRU, financé avec le concours d'Action Logement, sera ainsi réparti entre les sites d'intérêt national (83%) et les sites d'intérêt régional (17%), dans le cadre des Contrats de plan Etat-région (CPER).³²⁴

³²³ Grégoire MAIANI, ancien médiateur santé au centre social Belencontre ; Denise NOPPE et Marie-Alice FOURNIER, habitantes du quartier Belencontre, juillet 2016.

³²⁴http://www.anru.fr/var/ezflow_site/storage/images/media/images/illustration-articles/carte-des-quartiers-d-interet-national-npnr-au-15-octobre-2015/327824-1-fre-FR/Carte-des-quartiers-d-interet-national-NPNRU-au-15-octobre-2015.jpg

Schéma n°10 : Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

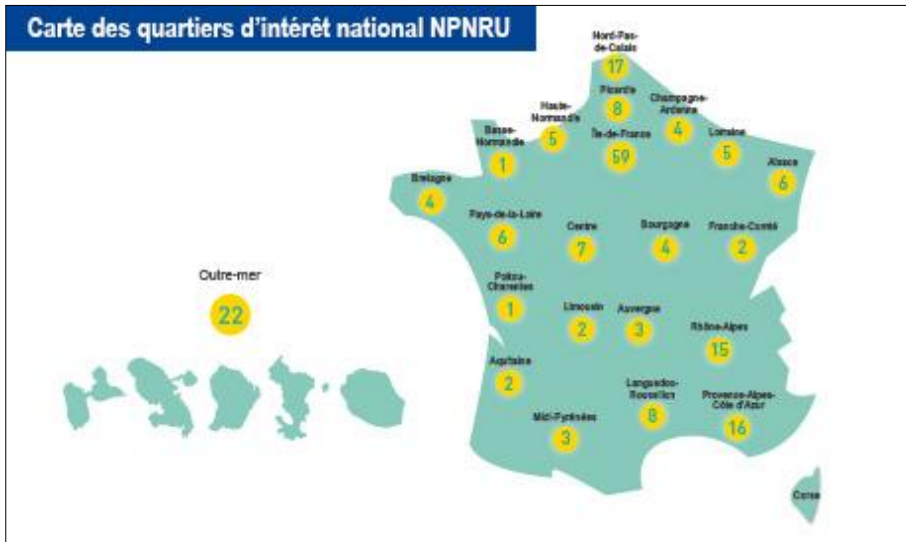


Source : ANRU, *Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain Élaboration des projets de renouvellement urbain dans le cadre des contrats de ville, février 2015, p.3.*

Si cette loi doit traiter des enjeux de renouvellement urbain, il est également prévu que les efforts sur la cohésion sociale et le développement économique soient accentués (Carte n°27). Cette politique doit mobiliser l'ensemble des politiques publiques d'éducation, d'emploi, de justice, de sécurité, de transport, de santé « pour rétablir l'égalité républicaine dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. »³²⁵

³²⁵ <http://www.anru.fr/index.php/fre/ANRU>

Carte n°27 : Les quartiers d'intérêt national.



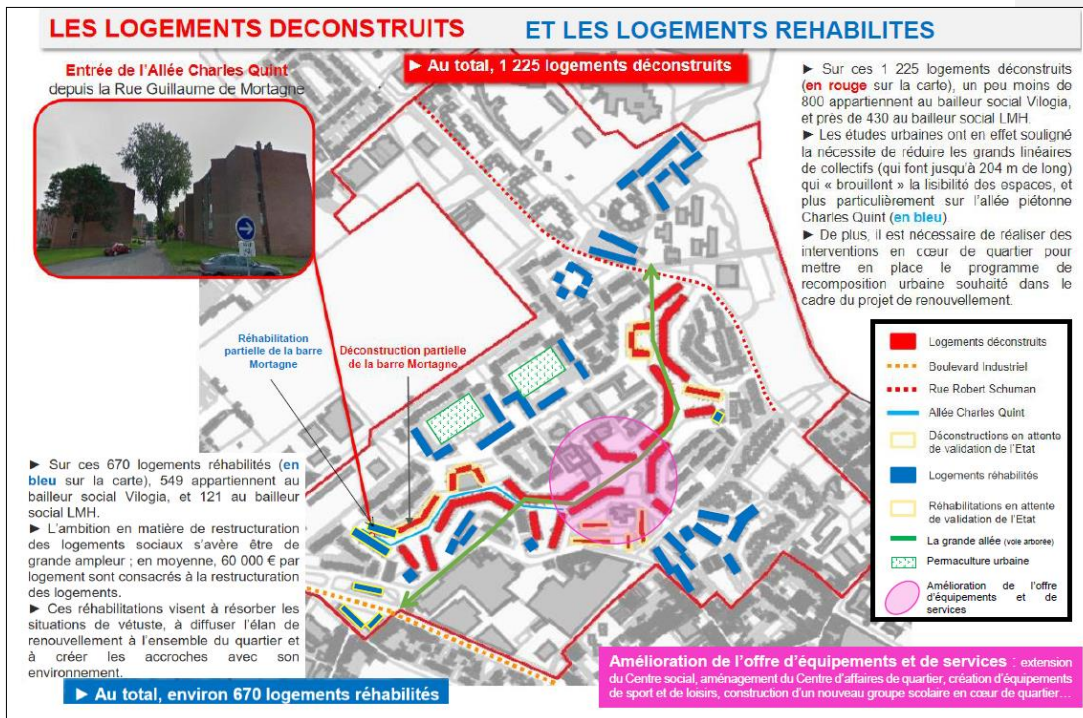
Source : Site de l'ANRU³²⁶.

3.2.2.3. Un nouveau visage pour la Bourgogne ()Figure n°33

Le quartier de la Bourgogne est un quartier tourquennois, situé à la frontière belge. Il a été créé à la fin des années 1960 et, depuis, il a fait l'objet de plusieurs opérations de renouvellement urbain destinées à en améliorer le cadre de vie et à favoriser une diversification de ses fonctions. Il fait partie des quartiers inscrits dans les projets de rénovation d'intérêt national ; ce qui permet de mobiliser des moyens auprès de différents partenaires et financeurs : Agence Nationale de Rénovation Urbaine, Bailleurs, Métropole Européenne de Lille, Région Hauts-de-France, Département du Nord, Ville..., afin de transformer qualitativement ce quartier. Ce programme de réhabilitation du quartier a été présenté lors de la visite à Tourcoing du Président de la République, Emmanuel Macron, le 14 novembre 2017 (Photographie n°78).

³²⁶ <http://www.anru.fr/index.php/fre/Programmes/Nouveau-Programme-National-de-Renouvellement-Urbain>

Figure n°33 : Le Projet de renouvellement urbain de la Bourgogne.



Source : Dossier de concertation du 14 octobre au 15 novembre 2019
<https://participation.lillemetropole.fr>
 Réalisation : LALOYAU S., février 2020.

Photographie n°78 : La visite du Président de la République à La Bourgogne, le 14 novembre 2017.



Source : Ville de Tourcoing.³²⁷

³²⁷https://www.tourcoing.fr/var/www/storage/images/mediatheque/ville-de-tourcoing/galeries-d-images/ca-s-est-passe/visite-du-president-de-la-republique-le-14-11-2017/visite-president-147/608612-1-fre-FR/visite-President-14_image_image_galleryview.jpg

La rénovation urbaine devra ouvrir le quartier, le rendre plus attractif. Mais il est également prévu de tenter le développement de projets économiques (entre 5 et 8 hectares de foncier), de nouveaux logements (500) et services. Une partie des logements (1000) et des espaces publics existants seront rénovés pour en améliorer les performances environnementales, la qualité et la sécurité et 1300 logements seront démolis (Texte n°6).

**Texte n°6 : Calendrier prévisionnel du Programme
concernant La Bourgogne.**

<p>Décembre 2014. Sélection du quartier parmi les 200 quartiers prioritaires du programme national de rénovation urbaine</p> <p>2015. Rédaction du dossier de candidature</p> <p>2016 – 2018. Mise en œuvre du protocole de préfiguration (études techniques, sociales et urbaines, conception du projet de rénovation, élaboration de la convention financière)</p> <p>Fin 2017. Démarrage possible des premiers relogements</p> <p>2019 – 2029. Convention opérationnelle : engagement des travaux des différents maîtres d'ouvrage (démolitions, nouveaux logements, espaces publics, équipements...)</p>

Source : www.tourcoing.fr

Préalablement à ces travaux, une concertation, ayant pour but d'instituer un échange entre citoyens, élus, et techniciens, a été organisée jusque fin 2019. Elle a permis de présenter les enjeux et les objectifs de ce projet et de recueillir l'avis de la population pour la définition précise de ce projet (Figure n°34).

Figure n°34 : Affiche de publicité pour la concertation préalable.

MEL **MÉTROPOLE**
EUROPÉENNE DE LILLE

du 14 octobre au
15 novembre 2019 inclus

**CONCERTATION
PREALABLE**

Prenez la parole !

TOURCOING

NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER LA BOURGOGNE

Le Président de la Métropole Européenne de Lille porte à la connaissance du public que le nouveau programme de renouvellement urbain du quartier La Bourgogne à Tourcoing, fera l'objet d'une concertation préalable au titre du Code de l'urbanisme.

Afin de comprendre les raisons et les enjeux de ce projet, et de participer à son élaboration :

- > Le dossier de concertation exposant le projet est à la disposition du public du **lundi 14 octobre au vendredi 15 novembre 2019 inclus**, en mairie de Tourcoing, à la Maison du Projet ainsi qu'à la MEL aux heures habituelles d'ouverture.
- > Un registre destiné à recevoir les observations du public est joint au dossier de concertation en mairie de Tourcoing, à la Maison du Projet ainsi qu'à la MEL.
- > Ce dossier est également consultable sur le site de la Métropole Européenne de Lille (<https://participation.lillemetropole.fr/processes/concertationtourcoinglabourgogne>) où toute personne peut y inscrire ses observations jusqu'au **vendredi 15 novembre 2019 inclus**.

Venez participer à la réunion publique
qui aura lieu :

18 OCTOBRE 2019
Centre Social de La Bourgogne
4 av. Roger Salengro à Tourcoing
À 18h30

Contact : +33 (0) 3.59.00.64.26
Pour nous écrire : Métropole Européenne de Lille, 1 rue du ballon - CS 50749 - 59034 LILLE CEDEX

Source : www.tourcoing.fr

3.2.3. Revitalisation urbaine du quartier Spintay

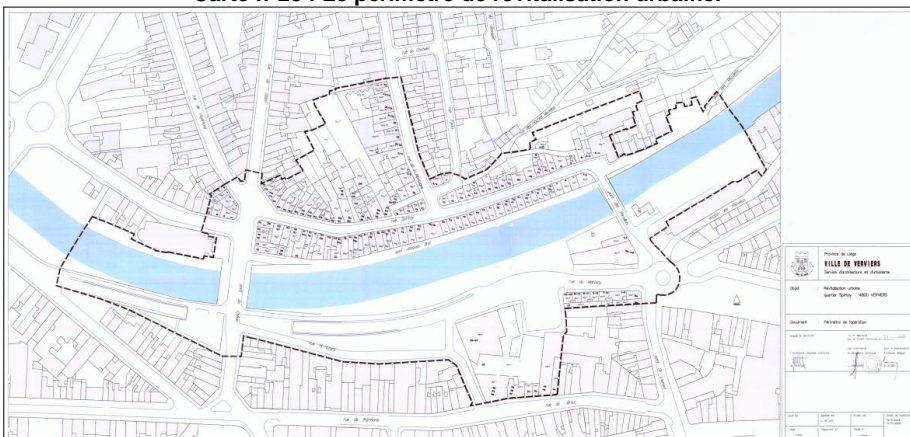
3.2.3.1. Redynamiser la ville par un nouveau centre commercial

La décision de construire un nouveau centre commercial correspond à l'idée de renforcer les cœurs urbains, comme c'est le cas à Tourcoing, avec l'espace commercial Saint-Christophe. C'est lié à un choix de reconstruire la ville sur la ville, de stimuler la vitalité commerciale, d'éviter l'évasion des commerces et des clients vers d'autres pôles commerciaux (Médiacité à Liège, Mosea Forum à Maastricht, Aix-la-Chapelle).

Pour autant, ce projet de centre commercial est un symbole des lenteurs d'un aménagement

La ville de Verviers compte 55.000 habitants et dans son rayon d'influence vivent environ 150.000 habitants. Ceux-ci font principalement leurs achats dans des pôles régionaux aux alentours (Maastricht, Malmedy, Spa Liège et Eupen). Le but du projet « Au fil de l'eau » (aujourd'hui « OQuai ») est de mettre fin à cette évasion commerciale principalement pour 78% vers Liège, selon une enquête de 2005³²⁸ (Carte n°28).

Carte n°28 : Le périmètre de revitalisation urbaine.



Source : J. Teller, *Projet « Au Fil de l'Eau »*, 2011-2012, Université de Liège, p5³²⁹.

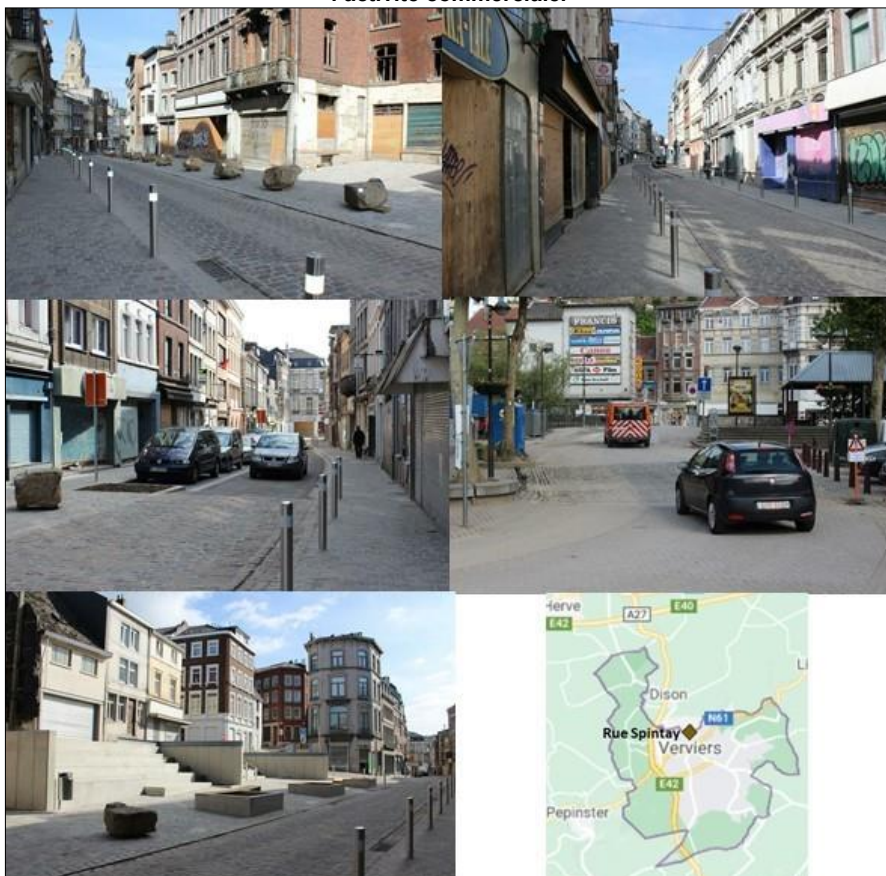
La ville de Verviers manque de commerces, en particulier de moyennes surfaces (400 m²) en centre-ville. Ce type de commerce se concentre dans quelques rues (du Brou, Crapaurue, d'Heusy et de l'Harmonie). La tendance, comme partout en Belgique et en France,

³²⁸ BARBETTE C., LIBERT V., *Projet « Au Fil de l'Eau »*, Master Complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire, Université de Liège, 2011-2012.

³²⁹ <http://www.lema.ulg.ac.be/urba/Cours/Cas/1112/Au%20Fil%20de%20l%27Eau.pdf>

est d'implanter les centres commerciaux en périphérie. C'est le cas sur les communes de Theux et Aubel, situées respectivement à moins de 10 et 20 kilomètres de Verviers, où l'on trouve des retails park³³⁰ qui font concurrence au centre-ville. À cela s'ajoute une fuite des commerces du centre-ville vers le quartier d'Heusy, un quartier plus riche en périphérie de Verviers. Deux chiffres permettent de mesurer cette différence : le nombre de cellules vides est de 35% à Verviers (209 cellules vides³³¹), contre 1% à Heusy. Le projet de centre commercial est donc un projet emblématique et initiateur d'une nouvelle image de cette ville.

Photographies n°79, 80, 81, 82 et 83 : La rue de Spintay, une rue délaissée par l'activité commerciale.



Source : <http://www.verviers.be>³³²

³³⁰ Retail park : parc d'activité commerciale, un ensemble commercial à ciel ouvert, réalisé et géré comme une unité. Il comprend au moins 5 unités locatives et sa surface est supérieure 3000 m² SHON.

³³¹ Chiffre donné sur le site de Verviers Ambitions, une cellule de gestion de centre-ville qui a comme objectif de créer un environnement favorable au développement économique et social du centre-ville de Verviers (août 2020).

³³² <http://www.verviers.be/images/spintay-hodimont-saucy>.

Ce projet doit être moteur pour le centre-ville et les quartiers situés à sa périphérie, comme la rue Spintay, qui a besoin d'un vrai projet de revitalisation urbaine. Les photographies ci-dessus montrent à quel point cette rue est devenue un chancre urbain. Ce projet peut contribuer à donner à la ville une nouvelle image (Photographies n°79 à 83).

Mais, ce projet vital pour la relance économique de la huitième ville wallonne a dû faire face durant 10 ans à une opposition du collectif citoyen « *Vesdre Avenir* ». Depuis 2014, le projet « Au fil de l'eau » dispose d'un permis purgé de tout recours pour la réalisation d'un centre commercial de 28 000 m², soit une centaine de boutiques, 1150 places de parking. Le stationnement étant un problème récurrent à Verviers, il se matérialise par de nombreux parkings sauvages. Le projet inclut la revitalisation du quartier de Spintay et la création d'aménagement public de 5 000 m². C'est un autre promoteur qui s'occuperait des logements à construire du côté de la rue Spintay (Figure n°35).

Figure n°35 : Le projet de centre commercial « Au fil de l'eau » est-il reparti ?



Source : © DR, www.lesoir.be³³³

La réalisation de ce projet que les Verviétois attendent depuis 15 ans a été l'objet de recours de la part des riverains, de changements d'actionnaires, de modifications des plans, de changement de majorité politique à Verviers... et a eu comme effet la désertification du centre-ville.

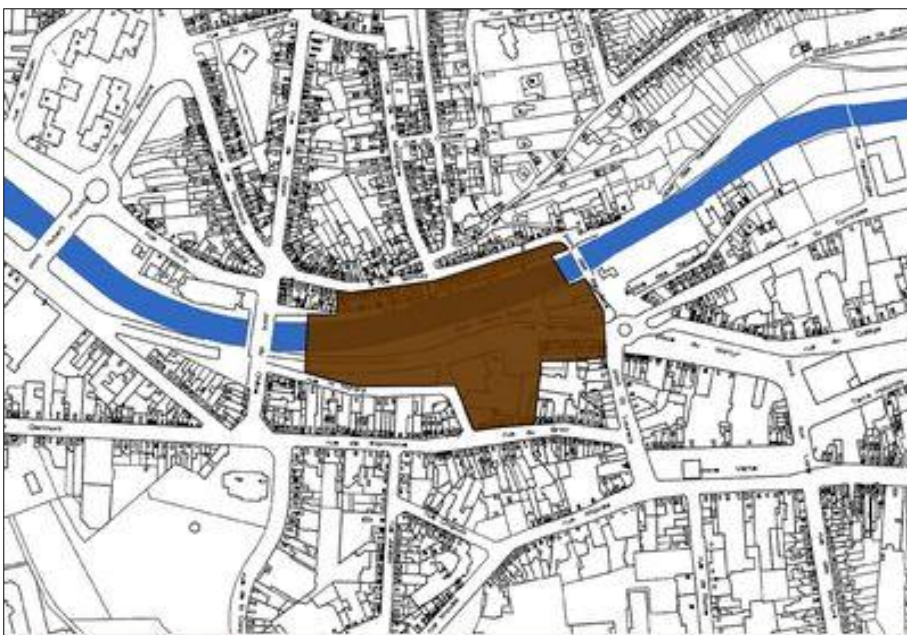
³³³ <http://www.lesoir.be/116762/article/2017-09-29/au-fil-de-leau-un-projet-de-centre-commercial-de-28000-metres-carres#>

3.2.3.2. Un projet d'origine très vite décrié

En 2002, au Marché international professionnel de l'implantation commerciale et de la distribution (Mapic), la ville de Verviers rencontre le promoteur ForumInvest. Après deux ans d'études, les potentialités de la rue Spintay et de ses abords mettent en avant la mise en relation entre la rue Spintay et l'autre rive de la Vesdre qui possède un potentiel important. Situé sur un site doublement sensible ; celui du quartier historique de Verviers et des berges de la Vesdre, le projet focalise les oppositions qui s'organisent très vite au milieu des années 2000 (Annexe n°28 : Lettre ouverte au Bourgmestre de Verviers).

En effet, un des principaux atouts de la ville est la présence de la Vesdre, Verviers est la capitale wallonne de l'eau. Dans cette optique, la ville a investi de nombreux moyens dans l'aménagement de fontaines pour mettre en avant cette image et il semblait illogique de recouvrir la Vesdre. Ainsi, en 2006, des Verviétois décident de se mobiliser contre le projet du promoteur néerlandais Foruminvest présenté aux habitants en décembre 2005 (Carte n°29).

Carte n°29 : En marron, l'emprise du projet de Foruminvest.



Source : Ancien site de Vesdre-Avenir

L'association « Vesdre-Avenir » s'est donc très vite opposée au projet initial de Foruminvest qui envisageait de recouvrir une partie (244 mètres) de la Vesdre pour implanter le centre commercial au détriment de la qualité paysagère du site, défigurant le centre-ville historique et risquant d'avoir de graves conséquences en cas de crue. Elle s'organise et se

fait entendre (manifestations, entartages, création d'un site internet mis en ligne le 27 février 2006), et communique sur l'avis des Verviétois (consultations populaires en 2007³³⁴). Elle mobilise architectes et urbanistes pour recueillir et traduire les attentes de la population. Si une partie de l'opposition s'arrête avec la suppression du recouvrement de la Vesdre ; quelques riverains habitant à proximité du projet ont effectué un recours auprès du ministre écolo Philippe Henry contre l'envergure du centre commercial et les aménagements environnants. Un deuxième recours a été introduit au Conseil d'Etat par trois riverains. Ce recours a entraîné la suspension du permis ; beaucoup de commerçants craignaient les conséquences de l'implantation d'un centre commercial de cette envergure (Figures n°36 et 37).

Figure n°36 : Une baleine symbolise de façon humoristique le projet de Foruminvest.

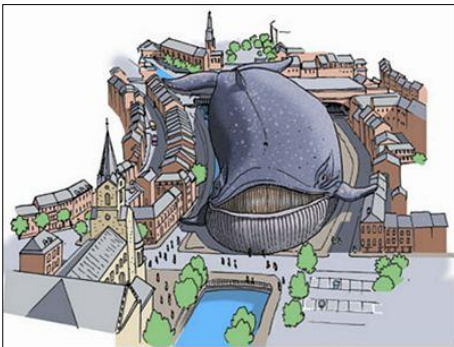
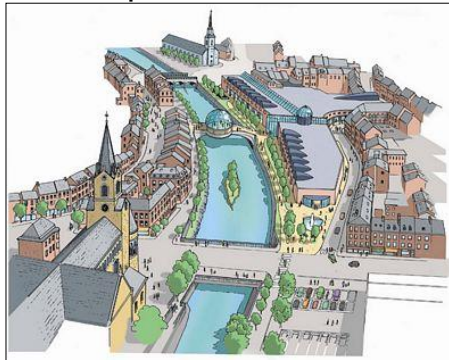


Figure n°37 : Le projet alternatif proposé par Vesdre-Avenir.



Source : Ancien site de Vesdre-Avenir

En 2013, l'association arrête son action, après le rejet par le Conseil d'État des recours des opposants. Néanmoins, cette opposition a permis d'améliorer un projet présenté au départ comme « à prendre ou à laisser ».

³³⁴ B.B., « Verviers : c'étaient les années Vesdre-Avenir », www.lameuse.be, 10 juin 2013.
<http://www.lameuse.be/740994/article/regions/verviers/actualite/2013-06-10/verviers-c-etaient-les-annees-vesdre-avenir>

3.2.3.3. Un projet aux multiples rebondissements.³³⁵

Le 16 mars 2005, Claude Desama, Bourgmestre³³⁶ de Verviers, et Michel Halleux, échevin³³⁷, Patric Huon pour Foruminvest, signaient la convention de revitalisation urbaine de Spintay, avec comme objectif la relance de tout le quartier et du commerce en centre-ville, grâce au centre commercial. Dix ans plus tard, en juillet 2015, le collège communal a accordé un premier permis pour le nouveau projet de centre commercial. C'est une étape importante dans ce vieux dossier. Il s'agit d'un permis socio-économique³³⁸ accordé au promoteur Urbanove-Banimmo pour la construction d'un centre commercial « raboté », mais de 20 000 m², comprenant environ 70 boutiques axées sur la mode, l'habillement. Pour éviter de dévitaliser les rues commerçantes du centre, les autorités communales ont prévu qu'un maximum de 20% d'enseignes puissent être délocalisées du centre-ville vers ce nouveau complexe commercial. Le projet prévoit aussi la construction d'une cinquantaine de logements et d'un millier de places de parking. Le dépôt d'une demande pour le permis unique qui regroupe les anciens permis de bâtir et permis d'environnement devait être accordé à l'automne 2015 et, le chantier devait démarrer à la rentrée scolaire 2016, pour une inauguration du nouveau centre commercial le long de la Vesdre en 2018.

Si la ville de Verviers a fini par délivrer les permis nécessaires, les enseignes commerciales, échaudées par la lenteur du projet, ne se pressent pas : en 2015-2016, les perspectives de rentrées financières n'étant pas bonnes. Le promoteur immobilier Urbanove Shopping Development (filiale de Banimmo) a été mis en réorganisation judiciaire, cette procédure empêchant les créanciers d'exiger d'être payés durant quelques mois, le temps pour Urbanove de chercher une solution à ses problèmes financiers. L'entreprise, très endettée (plus de 70 millions d'euros), menait deux projets en parallèle : le projet de Verviers, *Au fil de l'eau*, et un projet à Namur, baptisé *Côté verre*. Face à ses difficultés, elle souhaitait réduire la taille du projet verviétois ou céder le projet à une autre entreprise immobilière.

Cette procédure de réorganisation judiciaire aurait pu sonner la fin du projet de centre commercial à Verviers. La ville n'a pas abandonné et la mise en procédure de réorganisation judiciaire d'Urbanove a finalement permis de débloquent le dossier. Urbanove écrasée par les dettes a décidé de jeter l'éponge et a laissé la place à un autre promoteur. En avril 2016, la Bourgmestre Muriel Targnion expliquait : « *Depuis novembre, le promoteur prétend que le*

³³⁵ Plusieurs entretiens ont permis de comprendre les difficultés inhérentes à ce projet, dont ceux des : 22 février 2013 : M. G. MERCIER, Attaché Aménagement du Territoire, Mobilité, Affaires économiques. 28 octobre 2014 : M. G. DEVILLET, Université de Liège, SEGEFA.

29 octobre 2014 : L. MONSEUR et P. LECLoux, Service Développement économique de la Ville.

19 juillet 2016 : Malik BEN ACHOUR, Echevin Affaires économiques, de la Mobilité, de l'intégration sociale, de la Rénovation urbaine et des Evénements.

³³⁶ Un bourgmestre est un maire en Belgique.

³³⁷ Un échevin est un élu adjoint au bourgmestre en Belgique.

³³⁸ Pour pouvoir implanter des commerces d'une superficie nette de plus de 400 m², un permis socio-économique est requis (maintenant appelé autorisation d'implantation commerciale). Lorsque ce permis est accordé, il l'est définitivement et ne dépend pas du projet.

projet de Verviers est difficile parce que soi-disant il n'arrive pas à le commercialiser, que Verviers a une mauvaise image et ce genre de choses. Et nous, de notre côté, on dit que ce n'est pas ça le problème. Le problème, c'est qu'Urbanove n'a pas la capacité financière de développer le projet à Verviers. La PRJ³³⁹ ne fait que prouver que nous avons raison. Ils n'ont plus la capacité financière de faire quoi que ce soit. Ce n'est pas le projet de Verviers qui est mauvais. On sait que différents promoteurs vont entrer ou sont déjà en contact avec Urbanove. Et comme le promoteur est le dos au mur, on compte sur le fait que le prix va être attractif et que quelqu'un va acheter le projet, qui sera purgé de ses dettes et donc de nouveau rentable. »³⁴⁰

Aujourd'hui, City Mall³⁴¹ reprend le projet.

Enfin, un accord de reprise du projet « Au fil de l'eau » a été finalisé à la fin septembre 2017 entre le Groupe Bannimo (Urbanove) et City Mall. « [...] nous avons dû attendre que les délais de recours soient épuisés avant de nous atteler à la rédaction de la convention de cession. [...] tout est signé et nous pouvons aller de l'avant, ce qui me réjouit évidemment car j'ai toujours cru au projet », se réjouit Patric Huon, CEO de City Mall, déjà aux manettes lors des prémices du projet. City Mall va donc reprendre les rênes de son projet de Verviers « Au fil de l'Eau ». Le tribunal de commerce de Bruxelles a entériné l'avis positif de l'assemblée générale des créanciers d'Urbanove (Banimmo). C'est le projet décidé fin 2014 qui devrait donc être réactivé à Verviers. Un projet que les équipes de City Mall connaissent bien pour y avoir travaillé pendant près de 10 ans.

Patric HUON a exprimé sa détermination à le réaliser. Les fondamentaux (situation géographique, zone de chalandise) n'ayant pas changé, le responsable de City Mall se veut optimiste, d'autant plus qu'il croit toujours, avec son équipe *dans le potentiel de développement de la ville et de sa région et veut « être un maillon important de la restructuration de Verviers »*. Il en précise le contexte *« quand on a lancé nos études sur Verviers entre 2005 et 2010, on a pris conscience de la zone de chalandise que nous allons toucher. Entre Liège, Aix et Maastricht, il y a Verviers. Il faut donc une taille importante assez pour susciter l'intérêt des ménages qui font leurs courses. Pour les faire venir à Verviers, il y a besoin d'attractivité. Et ça passera par une centaine de boutiques à proposer. Quand on regarde le passé de Verviers, c'était quand même la capitale de la laine. Son activité*

³³⁹ Procédure de réorganisation judiciaire.

³⁴⁰ LOUIS F., BRAIBANT F., « Le Tribunal de commerce accorde la réorganisation judiciaire à Urbanove », www.rtbf.be, 15 avril 2016.

https://www.rtbf.be/info/regions/detail_le-tribunal-de-commerce-accorde-la-reorganisation-judiciaire-a-urbanove?id=9270557

³⁴¹ CITY MALL est un groupe belge à vocation internationale spécialisé dans l'immobilier commercial. Dès sa création, il s'est imposé comme un acteur majeur du monde des shoppings centers. Sa vocation : développer des projets au cœur des villes et y insuffler un nouveau dynamisme économique. (<http://www.citymall.be>)

économique était forte et derrière, il y avait une activité commerciale forte également. Mais le pan économique a disparu, et le pan commercial s'est aussi essoufflé. Mais aujourd'hui, Verviers est toujours là, avec sa même zone de chalandise, ses mêmes grandes familles et un public qui peut venir y faire son shopping. Avec le centre commercial, on veut être un maillon important de la restructuration de Verviers. Nous, on y croit car on a pris la peine de connaître Verviers. Seul celui qui n'a jamais mis un pied à Verviers peut ne pas être d'accord avec nous. »³⁴². Le début des travaux dépendra quant à lui de la commercialisation du projet qui a déjà fait l'objet de plusieurs marques d'intérêt. « Les discussions avec les enseignes démarreront véritablement lors du prochain Mapic, le Salon international de l'Immobilier commercial qui se tient à Cannes du 15 au 17 novembre prochains », assure Patric. Huon.³⁴³ Il précise d'ailleurs que « quand nous aurons 25 à 30% de commercialisation signée, avec un bail, nous annoncerons le calendrier du chantier. »³⁴⁴

Des limites, toujours des limites

Le centre commercial devrait inclure des superficies plus importantes pour les cellules commerciales que celles existant actuellement, permettant l'implantation de nouveaux commerces. Néanmoins, il ne pourra accueillir qu'une seule locomotive. On peut également remarquer que le nombre de places de parking est inférieur à celui d'autres centres commerciaux similaires, même si l'air du temps est à la réduction des véhicules individuels.

L'exemple de Tourcoing et de ses centres commerciaux en cœur de ville pose réflexion. En effet, en 2011 l'espace Saint Christophe de 13 000 m² a ouvert un Auchan City, agrémenté d'une galerie commerciale composée de commerces, cinéma et restauration rapide (une trentaine de cellules)³⁴⁵. Ce centre s'inscrivait, lui aussi, dans un projet urbain de redynamisation du centre-ville et devait participer à renforcer l'attractivité. Il se situe au pied d'un pôle de transports multimodal (métro, tramway, bus) et dispose d'un parking de 760 places. Ce centre a non seulement entraîné la fermeture d'une autre petite surface commerciale, le Match situé à quelques centaines de mètres de là ; mais, ne semble pas avoir

³⁴² GILLES R., « Patric Huon « Être un maillon important de la restructuration de Verviers » », *L'Avenir*, 29 septembre 2017.

www.lavenir.net/cnt/dmf20170928_01063202/huon-etre-un-maillon-important-de-la-restructuration-de-verviers

³⁴³ Agence Belga, « City Mall officiellement propriétaire du projet de centre commercial à Verviers », *www.rtl.be*, 27 septembre 2017.

<http://www.rtl.be/info/belgique/economie/city-mall-officiellement-proprietaire-du-projet-de-centre-commercial-a-verviers-956955.aspx>

³⁴⁴ GILLES R., « La confiance est là », *L'Avenir*, 29 septembre 2017.

http://www.lavenir.net/cnt/dmf20170928_01063201/la-confiance-est-la

³⁴⁵ Centre commercial du promoteur Altaréa, le même promoteur qui a ouvert en octobre 2002 le centre commercial Espace Grand Rue, supérieur en taille (20 000m², avec un Géant Casino de 8 300m², sept moyennes surfaces et 50 boutiques) ; mais aussi à Strasbourg (L'Aubette), à Mulhouse (Porte Jeune) ...

eu l'effet souhaité de moteur sur un centre-ville en difficulté, pour ne pas dire en déclin. Pourtant, cet espace devait jouir d'une locomotive, Auchan City, un prototype du groupe pour le développement des petites surfaces (ici 4 000m²) en cœur de ville, jouant sur la proximité urbaine et axant l'offre commerciale essentiellement sur les produits alimentaires (20 000 produits alimentaires sur un peu moins de 30 000 ; le non-alimentaire étant réduit aux produits du quotidien). L'Espace Saint-Christophe a été conçu comme l'un des éléments de la reconversion du centre-ville engagée depuis la fin des années 1990, avec la création de nouveaux espaces de partage et de rencontres comme le cinéma. Mais, dès 2012, le bilan était plutôt mitigé et, dans un entretien à *La Voix du Nord*, le directeur David Guilluy précisait qu'il y avait seulement « *un million de passages en caisse* » au lieu du 1,2 million de passages prévu³⁴⁶ avec un panier inférieur de 5 euros aux attentes initiales ; la plupart des clients venant à pied ou en transports en commun³⁴⁷. Et cette surface commerciale s'accompagne de fermetures régulières, mais aussi d'ouvertures dans la galerie ; une certaine déception d'une partie de la clientèle³⁴⁸ et surtout un questionnement avec l'ouverture à l'automne 2017 de la nouvelle zone commerciale Promenade des Flandres située en périphérie, sur les communes de Tourcoing, Neuville-en-Ferrain et Roncq³⁴⁹. D'ailleurs pour développer son attractivité, en 2018 le Auchan City est devenu un Auchan Supermarché, faisant la part belle aux métiers de l'artisanat, avec une zone « *traiteur* » créée dans l'entrée du magasin.

Ces exemples illustrent les difficultés et la lenteur de certains projets, parfois trop ambitieux, trop chers et souvent réfléchis « hors-sol ». Ils ont pour ambition de recréer la ville sur la ville, de développer l'activité humaine, mais ne tiennent pas suffisamment compte de l'opinion des habitants, de leur ressenti et du lien qu'ils peuvent avoir avec ce qui fait leur histoire, leur patrimoine.

³⁴⁶ Auchan City a accueilli, en 2017, 1,3 million de clients.

³⁴⁷ « Auchan City en-deçà des attentes », www.lsa-conso.fr, 13/04/2012
<https://www.lsa-conso.fr/auchan-city-en-deca-des-attentes,129384>

³⁴⁸ Avis de 18 « clients » s'exprimant sur le site [yelp.fr](http://www.yelp.fr)

<https://www.yelp.fr/biz/espace-saint-christophe-tourcoing>

³⁴⁹ ZAC du Petit Menin, avec deux promoteurs associés, Immochan et Altarea Cogedim.

3.3. DES PROJETS DÉPASSANT LE SIMPLE RAYONNEMENT LOCAL

Au-delà des projets présentés dans les pages précédentes, d'autres aménagements plus ambitieux qui ont pour objectif d'accroître l'attractivité à une échelle suprarégionale mais qui en réalité conduisent à la désertification du centre-ville ?

3.3.1. Tourcoing, Verviers : de nouveaux centres commerciaux en périphérie pour attirer le chaland ?

Que ce soient les projets de revitalisation du centre de Verviers ou de celui de Tourcoing, les espaces commerciaux semblent être des outils de la politique de relance de l'attractivité. Mais ces outils ne répondent pas toujours aux espoirs engendrés par ces aménagements, comme nous l'avons perçu avec l'exemple tourquennois. Pourtant, ce type de projet continue à être développé. C'est le cas dans les deux villes, où les aménageurs, politiques et promoteurs ont développé de nouveaux centres commerciaux. En effet, ces deux villes, par leur localisation, disposent d'un pouvoir attractif théorique. Par exemple Verviers a une zone de chalandise de 230 000 personnes à moins de 20 minutes de son site originel.

Ainsi, en 2013, le complexe Crescend'eau s'est installé sur le site d'un ex-magasin d'usine à Verviers-Ouest (Photographie n°159). Après onze mois de travaux, 25 boutiques ont fait revivre ce site suite à l'échec commercial de l'Ardenne Outlet Centre. Devenu propriétaire du site en 2011, le groupe immobilier bruxellois Allfin l'a reconverti pour y développer un *retail park*³⁵⁰ en concertation avec les autorités communales et l'Union des classes moyennes.

³⁵⁰ Expression anglaise consacrée pour désigner un parc d'activités commerciales, un centre commercial à ciel ouvert doté d'un parking commun à l'ensemble des points de vente. Il est généralement conçu et développé comme une petite « ville commerciale » devant s'intégrer au mieux dans l'environnement. Le soin apporté à l'architecture, aux espaces verts ainsi qu'aux voies de circulation, de même que la variété des commerces présents, doivent contribuer au réenchantement de l'acte d'achat chez le chaland. Il est le plus souvent géré par un opérateur unique.

Photographie n°159 : Le complexe Crescend'eau pour participer à l'attractivité de Verviers.



Source : www.verviers.be

Ce parc commercial de 21 000 m² a permis la création de 200 emplois et est doté de 900 places de parking. En raison d'une faible disponibilité de terrains dans le reste du territoire, la demande était assez importante, d'où l'arrivée d'enseignes comme Décathlon, Mc Donald's, Ixina, Maisons du Monde... Ces enseignes ne devaient pas faire de concurrence aux boutiques du centre-ville.

L'ouverture de ce centre, associée aux importants travaux à la Gare de Verviers, devait redynamiser le centre-ville. Il se base donc sur d'autres habitudes d'achats et s'oriente plus vers les loisirs et la décoration, proposant des commerces différents de ceux implantés au centre. En même temps, d'autres aménagements sont en cours pour créer une liaison entre ces deux espaces. Par exemple la rue Peltzer de Clermont à Verviers, qui relie le centre commercial Crescend'eau et le centre-ville, devrait être aménagée pour offrir plus de convivialité aux piétons en supprimant des places de parking et en agrandissant les trottoirs. La ville met également, ponctuellement, à disposition des clients un petit train avec pour objectif de faciliter la jonction entre le centre-ville et Crescend'eau. C'est aussi l'occasion de combiner le shopping avec des activités particulières, comme celles dédiées aux festivités de fin d'année (marché de Noël, patinoire...).

À Tourcoing, Roncq et Neuville-en-Ferrain, depuis l'automne 2017, un nouveau centre commercial, Promenade de Flandre, a ouvert avec 45 enseignes réparties sur 60 000 m² (Figure n°38). Lors de l'ouverture du centre commercial, l'ensemble des cellules étaient déjà occupé. Lui aussi, n'est pas censé faire concurrence aux commerces de centre-ville puisqu'il est axé essentiellement sur l'équipement de la maison (But, Darty, Zodio, Maison du

Monde...), même si certaines ont fermé depuis (Zodio, par exemple) avec quelques enseignes pour la culture, le sport et le prêt-à-porter. Il est situé à deux pas de la frontière belge, au niveau de l'autoroute A22 qui relie Lille à Bruxelles et devrait retenir les Français tentés par les commerces belges, mais aussi attirer les Belges. Installé au sein d'une zone de chalandise de deux millions d'habitants à moins de 30 minutes en voiture, l'objectif est de faire venir 4 millions de visiteurs par an et donc de renverser la situation actuelle ; mais aussi d'embaucher 650 personnes.

La MEL a participé à cet aménagement en agissant sur l'urbanisme, l'accessibilité et l'accompagnement au recrutement. Par exemple, les services transports de la MEL ont participé à la réalisation d'une voie en site propre et à la modification des itinéraires des bus, pour assurer une desserte efficace du centre commercial en transport en commun.

Figure n°38 : La zone commerciale de Promenade en Flandre en quelques chiffres.

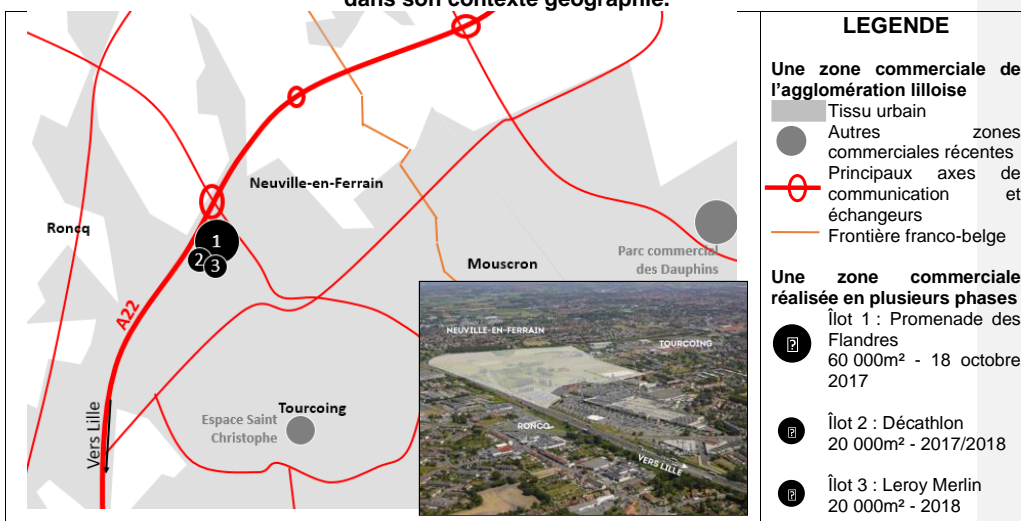


Source : La Voix du Nord.
 Réalisation : LALOYAUX S., 2020

Initié en 2005, ce projet a été porté par Immochan, la filiale immobilière d'Auchan, et Altaréa, opérateur immobilier. Voisin de l'hypermarché Auchan de Roncq, le complexe est composé de huit grandes surfaces, 24 moyennes surfaces, dix boutiques, six restaurants et, aujourd'hui, deux mille places de parkings. Il attire d'ailleurs d'autres surfaces, comme Décathlon qui s'y est implanté début 2017 ; Kiabi et Leroy Merlin qui ont quitté Auchan Roncq

en 2019 (Carte n°30). Dans le voisinage immédiat de l'hypermarché cinquantenaire (Auchan Roncq), troisième locomotive alimentaire de France, la clientèle venue de Belgique est déjà importante.

Carte n°30 : La zone commerciale de Promenade en Flandre dans son contexte géographique.



Source : La Voix du Nord.
Réalisation : LALOYAUX S., 2020.

Photographie n°85 : Photographie du centre commercial Promenade de Flandre.

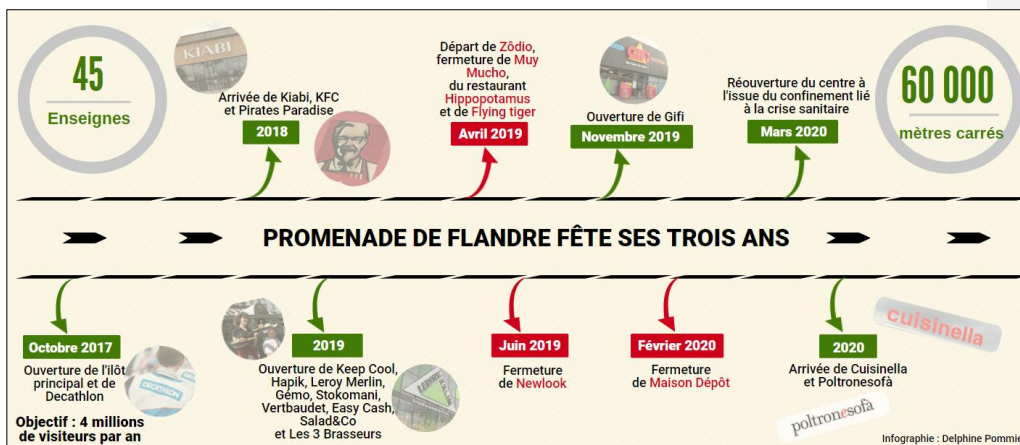


Source : La Voix du Nord³⁵¹.

³⁵¹ <https://www.lavoixdunord.fr/515763/article/2019-01-03/le-centre-commercial-promenade-de-flandre-neuville-en-ferrain>

Ce centre est reconnaissable de loin par son architecture (Photographie n°85), réalisée par l'Agence Wilmotte & Associés et peut être perçu comme une nouvelle porte d'entrée entre la Belgique et la France, mais aussi un véritable symbole de renouveau pour le groupe Auchan. L'aspect esthétique du site a été travaillé, avec des façades en lames d'aluminium (comme pour l'Espace Saint-Christophe de Tourcoing) donnant une véritable unité à l'ensemble et jouant avec la lumière.

Figure n°39 : Chronologie du projet du centre commercial Promenade de Flandre.



Source : La Voix du Nord, 2020.

D'ailleurs, Promenade de Flandre n'est pas qu'un espace commercial, puisqu'on peut y trouver également une tyrolienne gratuite, une salle de fitness, un trampoline parc, un laser game, un espace d'escalade, des aires de jeux pour les enfants. C'est en cela qu'il est innovant et surtout qu'il pourrait participer à l'accélération du déclin des commerces de ville ; même si l'on peut déjà se demander ce que deviendront les anciens sites de Decathlon, Kiabi et Leroy Merlin et si l'on n'est pas face à de futures friches commerciales... (Figure n°39)

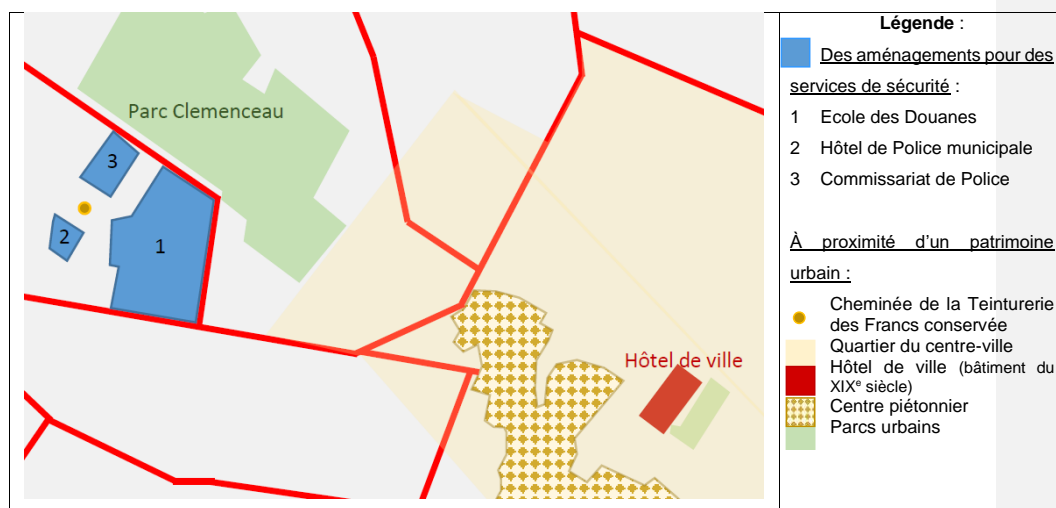
3.3.2. Nouveau commissariat et cheminée à Tourcoing (Carte n°31)

Toujours dans le cadre du renouvellement urbain et d'un programme politique qui met l'accent sur la sécurité, l'année 2019 a vu l'ouverture d'un hôtel de police nationale et d'un nouvel hôtel de police municipale sur le site de l'ancienne teinturerie des Francs dans le

quartier Belencontre. 57 cabinets d'architectes ont présenté un projet pour le futur commissariat de la police nationale et 59 architectes ont répondu pour la physionomie du nouvel hôtel de la police municipale qui se situe sur le même terrain que le commissariat de Police. Ce bâtiment de 5 millions d'euros abrite non seulement la police municipale, mais aussi la maison de la justice et du droit, le centre d'accès au droit.

Ces aménagements entourent la cheminée de la teinturerie. Celle-ci, élément important du patrimoine industriel tourquennois, sert de point de repère à ce « pôle de sécurité » qui regroupe plusieurs entités qui avant étaient disséminées sur la ville et rappelle l'histoire de la ville, de ce quartier et de leurs habitants.

Carte n°31 : De nouveaux aménagements pour des services de sécurité.



Réalisation : LALOY AUX S., février 2020.

L'ancien commissariat national va être reconverti, réaménagé pour accueillir les services municipaux ; le coût de cette reconversion est inférieur à la construction d'un centre administratif, comme cela était prévu à l'origine, dans le Quadrilatère des Piscines, cela pour la même localisation.

3.3.3. Le CETI : un centre européen au service de la ville de Tourcoing ?

Le Centre européen des textiles innovants a été inauguré en 2012, implanté sur le site de l'Union. Sur un terrain de 20.000 m², le CETI regroupe sur 12 000 m² en deux bâtiments : une halle technologique abritant des ateliers pilotes et laboratoires d'essais et un bâtiment tertiaire regroupant des centres de ressources pour les entreprises de la filière. Le CETI représente un investissement global de 50 millions d'euros : 24 millions d'euros pour le bâtiment et 22 millions d'euros pour l'équipement (matériels scientifiques, laboratoires...). Ces bâtiments ont été construits par l'Union des Industries Textiles du Nord, la Caisse des Dépôts, la SEM Ville Renouvelée et Batixia réunis en SCI. Les co-financeurs sont^o : l'Europe, l'État, l'ex-Région Nord-Pas de Calais, le Département du Nord et la Métropole européenne de Lille (Lille Métropole Communauté Urbaine).

3.3.3.1. Un outil au service de l'innovation textile

Présenté comme le projet structurant du pôle UP-tex³⁵², le CETI est un centre de recherche, d'innovation, de prototypage et de valorisation technologique et industrielle (Texte n°7). Si l'on étudie le site, il est indiqué comme ayant un niveau mondial dans le domaine des Matériaux Textiles Avancés et des Nouveaux Matériaux. L'objectif du pôle UP-tex est d'être identifié comme la référence européenne dans les domaines des Matériaux Textiles Avancés, des Technologies de la Perception d'un Produit par les Sens et de la Customisation de Masse. Pour y parvenir, ses missions consistent à fédérer les meilleures compétences pour élaborer et optimiser des projets et diffuser leurs résultats ; mettre le matériau textile au cœur des matériaux de l'avenir, par des utilisations innovantes en termes de fonctionnalités et d'usages, permettant ainsi de nombreux et nouveaux débouchés dans des secteurs à forte valeur ajoutée, comme les transports (aéronautique – automobile – ferroviaire), la santé et l'hygiène, le bâtiment et le génie civil, les sports et loisirs, l'habillement fonctionnel (équipements de protection...). Il a également comme objectifs d'accélérer le développement des marchés et des activités liés aux Matériaux Textiles Avancés et à la Polysensorialité par la mise en œuvre de programmes scientifiques et de projets collaboratifs de recherche et développement associant les entreprises et les laboratoires de recherche ; mais aussi de favoriser le développement de l'innovation aux plans scientifique, technologique, industriel mais aussi

³⁵² Pôle de compétitivité labellisé par l'Etat, UP-tex est une association d'entreprises et de centres de compétences. Cette structure a pour vocation de fédérer et de dynamiser tous les acteurs (instituts de recherche, laboratoires de grandes Ecoles et d'Universités, entreprises de la filière textile habillement) dans le cadre de projets portant sur les textiles innovants ou la customisation. UP-tex qui a pour ambition d'être un centre de référence mondial sur ces questions, réunit et met en réseau des ressources scientifiques, techniques et économiques aux niveaux régional, national et international.

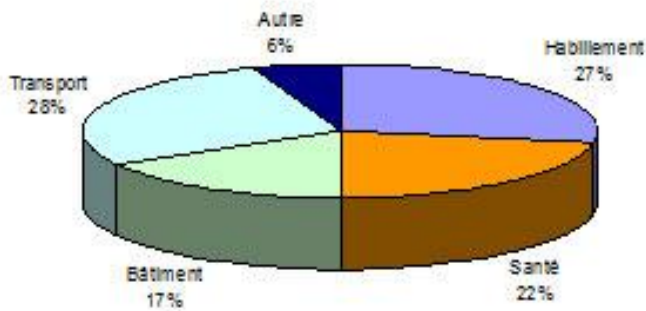
immatériel, organisationnel et managérial, notamment, à travers la customisation de masse pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs en produits personnalisés dans une démarche de développement durable (Graphique n°.

Texte n°7 : UP-tex en chiffres.

- Plus de 150 membres
- 23 laboratoires.
- Depuis 2006 : 71 projets labellisés, dont 40 projets financés pour un montant de 67 000 000 d'euros.
- En 2010 : 20 projets labellisés rassemblant 25 partenaires industriels, dont 18 PME. 6 projets financés pour un montant global de 4 490 000 d'euros.
- 205 articles et citations dans la presse nationale et européenne en 2010.
- Plateforme de veille en 2010 : 8 newsletters sur les Textiles Techniques.

Source : <http://www.lillesagency.com>, 2014.

Graphique n°19 : Répartition des projets par marchés.



Source : UP-tex, 2018.

Au CETI, on ne produit pas. C'est un lieu de recherche, d'innovation, de tests, de prototypages. Les entreprises y trouvent un matériel de pointe pour valider leurs recherches, avec des écoles d'ingénieurs partenaires. Ces équipements de pointe permettent aux industriels de tester la viabilité économique de leurs prototypes en produisant de petites séries³⁵³.

Le CETI permet également de nouer des contacts avec des chercheurs japonais et américains. Derrière les laboratoires et salles des machines quasiment classées secret défense car innovation rime avec brevets et marchés. Plusieurs plateformes de recherche

³⁵³ Visite guidée du 22 septembre 2017, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

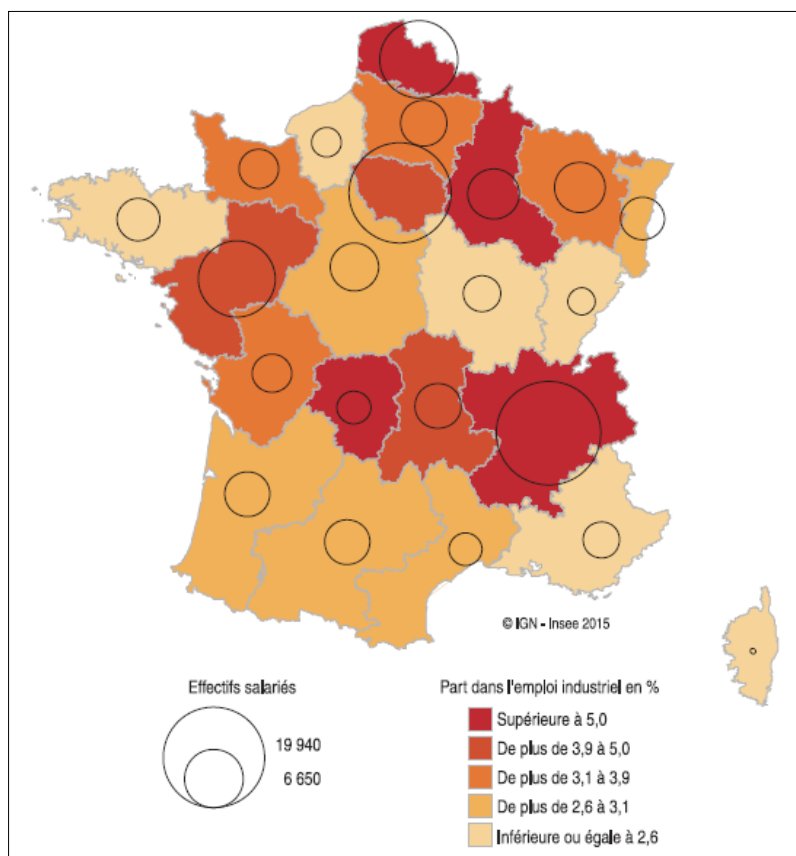
abritent des machines de haute technologie. Elles permettent de tricoter, filer et tresser tous types de fibres. L'une d'elles n'existe qu'à quatre exemplaires dans le monde et permet de filer et de tisser ensemble trois composants. Ces associations de fibres sont à l'origine des textiles techniques – on dit aussi innovants – qui offrent une infinité de possibilités. On y trouve également des machines qui confectionnent des textiles non tissés dans tous les procédés de fabrication. La particularité du CETI est de permettre des « associations » entre les machines. Une chance pour les industriels, ingénieurs et chercheurs qui voient ainsi se multiplier les possibilités d'applications. Le deuxième bâtiment abrite les bureaux des acteurs régionaux de la filière : le pôle de compétitivité Up-Tex, l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH), le club d'entreprises Clubtex... Pour créer une certaine synergie, un incubateur et des salles de travail sont mises à disposition des porteurs de projets.

3.3.3.2. Un outil au service du renouveau de l'industrie textile

Installé dans l'un des berceaux de l'industrie textile, le CETI travaille donc à concevoir des textiles avancés et à redynamiser toute une filière économique. En effet, le textile technique voit son marché croître dans le monde occidental à un taux régulier de 5 à 7 % par an. Avec plus de 9 000 emplois et près de 300 entreprises, l'agglomération lilloise a ce potentiel d'être un centre de production et de recherche française dans ce domaine. Les vastes champs d'application des textiles techniques offrent d'ailleurs de nombreuses opportunités de développement pour les PME régionales et locales.

En effet, malgré un déclin certain, la France est deuxième en Europe pour le textile technique avec 20 000 emplois, 380 sociétés, 17% du textile technique européen et affiche une croissance de 4% par an (Carte n°32). Ainsi, la filière textile et habillement Nord – Pas-de-Calais employait 31 300 salariés en 1999. Elle a perdu près de 60% de ses emplois en l'espace de 10 ans. Le sous-secteur qui a le mieux résisté (diminution du tiers des effectifs) est celui de la fabrication de produits textiles, et ceci grâce au positionnement sur le marché du textile technique.

Carte n°32 : Poids du secteur dans l'emploi industriel régional en 2011.



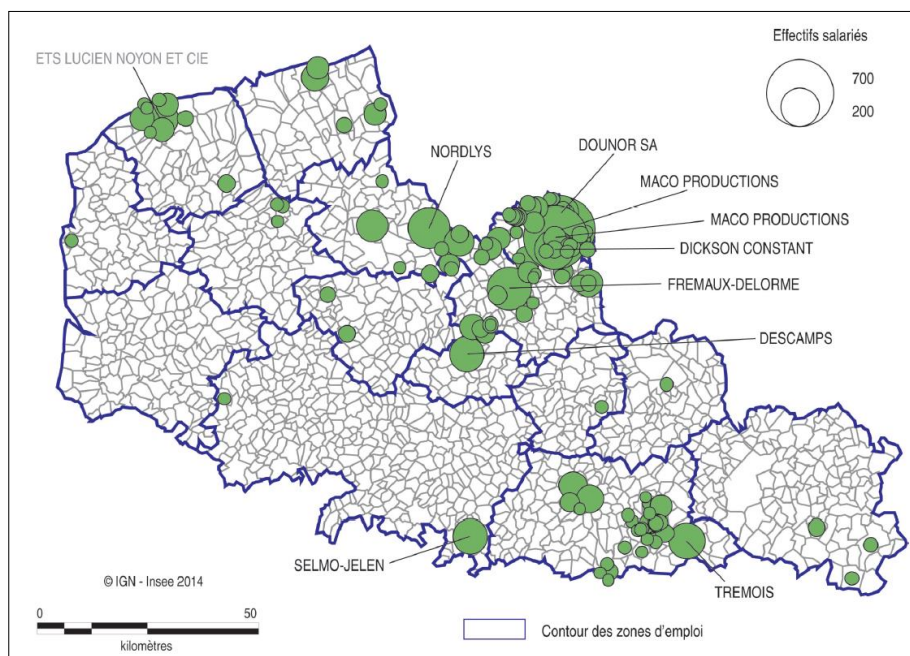
Source : INSEE, Dossier Nord-Pas-de-Calais N° 6, p.10.

Aujourd'hui, la filière textile et habillement régionale emploie environ 11 000 personnes, soit 5,4% de l'emploi industriel, dans 1 100 entreprises³⁵⁴ et se positionne au 4^e rang national en terme d'emplois, derrière les régions Rhône-Alpes, Ile-de-France et Pays de la Loire³⁵⁵. En effet, au niveau national, la région représente près de 10% de l'emploi du secteur, avec une concentration sur la métropole lilloise. Les effectifs ont beaucoup baissé durant les dernières décennies et c'est encore le cas sur la période récente. L'emploi a ainsi chuté de près de 28% entre 2007 et 2011, contre seulement 12 % dans l'industrie régionale (Carte n°33).

³⁵⁴ INSEE, Dossier Nord-Pas-de-Calais N° 6, - Février 2015.

³⁵⁵ DREAL Hauts-de-France, *Enjeux 2009 pour l'industrie du Nord Pas de Calais, 2010*.
<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Enjeux-pour-l-industrie-du-Nord-Pas-de-Calais-1394>

Carte n°33 : Localisation des établissements de 20 salariés et plus en 2011.



Source : INSEE, Dossier Nord-Pas-de-Calais N° 6, p.11.

3.3.3.3. Un outil au service de Tourcoing ?

L'industrie textile française repose pour presque 50% sur les textiles techniques, qui bénéficient de la dynamique de l'aéronautique, de la reprise dans le bâtiment et de la bonne tenue de la santé et de l'automobile, deux domaines industriels particulièrement bien implantés dans la région, et même à l'échelle locale, avec par exemple Maco Production implantée à Tourcoing et Mouvaux avec plus de 1200 salariés et spécialisée dans la fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire. Cette entreprise réalisait un chiffre d'affaires de près de 130 millions d'euros avec un bilan positif de 3% entre 2015 et 2016³⁵⁶.

Ce secteur est donc un atout pour le territoire local, d'autant plus qu'il est confronté à un vieillissement de ses effectifs et au besoin de nouvelles compétences. Il recrute environ 3 000 personnes par an. Cependant, il a besoin de renforcer son attractivité, de changer d'image pour attirer les jeunes, d'où la création d'un label « Nord terre textile » (comme d'autres régions textiles françaises : Alsace, Vosges, Rhône-Alpes-Auvergne). Une sorte de

³⁵⁶ www.societe.com

label industriel encore peu connu du grand public, mais un outil pour communiquer autour de ce savoir-faire, de la tradition mais aussi de l'innovation. D'ailleurs, quand on parle d'innovation, le CETI a par exemple inauguré en 2019 un nouveau démonstrateur développement durable qui permet de recycler la fibre coton issue de textiles usagés. Deux ans de recherche et développement ont été nécessaires pour mettre au point cette plateforme inédite de prototypage qui complète l'offre Développement Durable de ce centre. Pascal Denizart, directeur du CETI, précise que « *Le coton est une fibre courte, la plus compliquée à recycler. Le défi technique est si élevé qu'avant d'envisager plusieurs transformations, il faut déjà essayer de donner une deuxième vie au coton* ». L'association, dont le modèle économique est basé sur la prestation de services pour les industriels, dont le prototypage de nouveaux matériaux et de nouvelles collections, étend son champ d'action au recyclage suite à une demande grandissante de ses clients et partenaires, de plus en plus soucieux de leur image et souhaitant se fournir dans une filière moins dépendante des fluctuations de marché à l'échelle mondiale. L'objectif, fin 2020, est d'aboutir à la fabrication d'un fil coton « *à un coût acceptable* » pour les industriels.³⁵⁷

Les exemples étudiés dans ce chapitre sont autant d'éléments qui permettent d'analyser le nombre important de ces projets. Des projets qui ont un rayonnement variable, qui sont le résultat de concertations citoyennes. Ils participent au renouveau des villes de Verviers et Tourcoing, à leur attractivité. Néanmoins, ces aménagements semblent être plus porteurs à Tourcoing. Les ambitions sont pourtant les mêmes : redynamiser, créer de l'emploi, améliorer le cadre de vie.

Mais, si les chantiers avancent plus vite à Tourcoing, ils semblent parfois s'enliser à Verviers et c'est d'ailleurs le ressenti de la population verviétoise. Pourtant, ces deux villes sont aussi riches l'une que l'autre en patrimoine. L'histoire, les bâtiments et monuments hérités sont autant d'opportunités pour la restructuration urbaine.

³⁵⁷ STASSI F., « Le Centre européen des textiles innovants transforme vos vieux vêtements en fils de coton », www.usinenouvelle.com, 20/09/2019.

TROISIÈME PARTIE
REDÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ, POUR
REDYNAMISER VERVIERS ET TOURCOING

TROISIÈME PARTIE

REDÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ, POUR REDYNAMISER VERVIERS ET TOURCOING

L'attractivité a pour objectif d'attirer habitants et activités, mais aussi de créer l'envie, le besoin de rester durablement sur le territoire, de participer à son dynamisme. Cette stratégie va donc valoriser et communiquer sur les avantages du territoire concerné ; mais elle doit aussi permettre la correction des difficultés existantes en mettant en place un projet urbain, inscrit dans la durée, sur le territoire et avec la population. Ce projet urbain participera d'ailleurs à une mise en communication de la ville, avec tout un ensemble d'outils de marketing : slogans, logos, images, films... ; outils à destination de populations et entreprises ciblées.

Aussi, on peut se demander comment renouveler les attractivités verviétoise et tourquennoise ; mais aussi quelles formes celles-ci peuvent prendre. Que ce soit Verviers ou Tourcoing, il est nécessaire de renouveler une attractivité qui s'est essoufflée avec le temps, la crise, les difficultés socio-économiques que connaissent les populations locales.

Réfléchir au concept d'attractivité permettra de mieux comprendre les conditions et facteurs du renouveau à Verviers et Tourcoing, ainsi que les formes prises par la renaissance de ces deux villes.

CHAPITRE 1 :

LE PATRIMOINE, UNE OPPORTUNITÉ POUR LES POLITIQUES URBAINES

Le patrimoine peut exercer un rôle majeur dans la restructuration des villes d'aujourd'hui. Celles-ci sont confrontées à des exigences écologiques, à une expansion démographique, au développement des technologies, au problème de densification urbaine.

Face aux enjeux environnementaux actuels, reconverter les anciens espaces industriels, construire la ville sur la ville et ramener de la nature en ville devient indispensable. Mais, il est également nécessaire que les populations, les acteurs politiques, économiques et associatifs réfléchissent et mettent en pratique de nouveaux modes d'habiter pour assister à une véritable renaissance urbaine.

Il est nécessaire, que ce soit pour Verviers et Tourcoing, de générer une réelle attractivité et fierté en développant des visions audacieuses, en dépassant cette image parfois négative ou au mieux de ville discrète (« Tourcoing la discrète »). C'est l'ambition que l'on retrouve dans chacun des programmes et discours politiques des élus de ces villes.

1.1. LE PATRIMOINE AU CŒUR DE LA RESTRUCTURATION URBAINE

Aujourd'hui, les villes accordent, tout au moins officiellement, une grande importance à la place et au développement de la nature en ville et à leur patrimoine dans leur restructuration. Elles sont confrontées aux exigences écologiques, à l'expansion démographique, au développement des technologies et aux problèmes de densification urbaine. Les anciennes cités industrielles de Tourcoing et Verviers ont hérité d'un patrimoine bâti dense et minéral fait de briques rouges qu'elles aspirent à verdir.

En effet, la désindustrialisation a entraîné la désaffectation d'emprises importantes, souvent insérées au cœur même des agglomérations. Lorsque le tissu économique est diversifié et la conjoncture locale propice à la création d'activités subsidiaires, ces friches sont considérées comme autant d'opportunités foncières. Mais, c'est très rarement le cas et ces friches persistent, dégradant le paysage, et sont les signes cliniques graves de la perte de capacité de l'économie locale à les résorber et à transformer ces espaces urbains obsolètes. Dans ces cas, la fin de l'activité industrielle dépasse le problème de la reconversion. Elle provoque un bouleversement bien plus profond, désorganisant l'activité entrepreneuriale locale et la société ouvrière qui perd tous ses points de repère. Pourtant, ce patrimoine industriel doit être vu comme un atout au service d'un urbanisme durable...²

1.1.1. Le patrimoine industriel au service d'un urbanisme plus durable

1.1.1.1. Réfléchir à un urbanisme durable

L'urbanisme s'est vu appliquer les ambitions du développement durable ; c'est-à-dire améliorer la qualité de vie, réduire les émissions de gaz à effet de serre, stimuler l'économie locale tout en préservant les ressources naturelles et les paysages, mais aussi atténuer et s'adapter au changement climatique, préserver la biodiversité... réfléchir à un urbanisme durable, c'est penser et faire la ville autrement, créer un autre modèle d'aménagement et de développement urbain, mais également, réinventer les modes de vie, les façons d'habiter, de se déplacer, de consommer...

Aujourd'hui, prônant la durabilité, les projets d'urbanisme ont un impact sur la mobilité (réduction des déplacements, incitation aux déplacements alternatifs, etc.), l'énergie (isolation, chauffage, climatisation, éclairage public...), la biodiversité (trame verte et bleue, plantes locales, toitures végétales...), le paysage (intégration dans le paysage local, utilisation de matériaux régionaux...), la réduction des risques d'inondation (lutte contre l'imperméabilisation des sols...), la qualité de vie (habitats groupés, jardins partagés, confort...), l'économie locale (prestations, sous-traitance, matériaux...). Ceci implique une pluralité d'acteurs mobilisés à l'échelle nationale (ministères, fédérations, agences et associations) et au sein des collectivités (maîtres d'ouvrage, élus, techniciens, aménageurs publics et privés, bureaux d'études, etc.) pour contribuer, grâce à de nouvelles réglementations et de nouvelles pratiques, à un urbanisme durable. Cyria Emelianoff précise que « *c'est plutôt à la mobilisation de certains territoires, communes ou intercommunalités, quartiers ou régions*

parfois, que l'on doit la persistance de l'idée de politiques de développement durable. La référence au développement durable s'est quelque peu émancipée en effet des sphères internationales, a pénétré différents secteurs d'activités et champs de politiques publiques, dont (...) la construction et l'urbanisme, ou l'aménagement du territoire³⁵⁸ ». Parmi ces acteurs, les habitants doivent avoir leur place dans les projets ; sans cela, ils n'adopteront pas de comportements « éco-responsables » pour maîtriser les ressources et les usages en ville.

De plus, ce rôle des collectivités en matière d'urbanisme durable a été renforcé par un nouveau cadre législatif et dynamisé à travers un programme national Ville durable, qui comprend notamment le concours ÉcoQuartiers et les démarches ÉcoCités. Ainsi, les Schémas de cohérence territoriale (SCoT) peuvent se saisir de certaines prérogatives jusqu'à réservées aux Plans locaux d'urbanisme (PLU). Ils peuvent par exemple imposer des normes minimales de gabarit et de densité d'occupation des sols ; des normes de qualité urbaine, architecturale et paysagère. Par ailleurs, les PLU sont désormais plus directifs vis-à-vis de l'aménagement et de la construction : respect de performances énergétiques et environnementales renforcées dans certains secteurs ; conditions de desserte par les voies et les réseaux, notamment d'assainissement, de desserte en transport collectif ou de densité minimale de construction pour l'ouverture de zones à urbaniser. À travers les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), il devient possible de définir des actions de mise en valeur de l'environnement et des paysages, l'organisation des transports de marchandises, la circulation et le stationnement. Enfin, la planification urbaine doit se faire en cohérence avec la planification environnementale régie par les directives de protection et de mise en valeur des paysages, les chartes des parcs naturels régionaux, les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE et SAGE), les plans de gestion des risques d'inondation, les Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) et les Plans climat-énergie territoriaux (PCET).

1.1.1.2. Réaffecter des espaces bâtis de qualité

Recycler ou aménager des espaces bâtis de qualité peut participer à l'un des *leitmotiv* du développement durable qui est d'enrayer l'étalement urbain, et donc de modifier l'impact des mobilités non durables. Ainsi, dans le nouveau SCOT de la MEL, il est précisé que « *l'attractivité du territoire est inséparable de la qualité du cadre de vie et de l'environnement. En proposant des choix en matière de logement, d'économie, d'équipements, de trame verte*

³⁵⁸ EMELIANOFF C., « Urbanisme durable ? », *Ecologie & politique*, 2004/2 (N°29), page 24.

et bleue ou encore de transports, le SCOT de Lille Métropole crée des conditions urbaines nécessaires à la transition du territoire vers un développement plus durable. »³⁵⁹ compte tenu de l'évolution de la société – augmentation de la durée de vie et décohabitation des ménages - il est nécessaire de produire beaucoup plus de logements pour maintenir le niveau de population actuel. Lors du Comité syndical du SCOT de Lille Métropole du 25 juin 2015, Monsieur Daubresse³⁶⁰ confirmait que les objectifs tenaient compte de cette problématique et qu'il était nécessaire de déterminer la façon d'exprimer la politique de « ville renouvelée ». Il distingue deux gisements pour la production de logements dans le tissu urbain existant : les secteurs concernés par la « Politique de la ville » d'une part, et les anciens sites industriels et sites pollués d'autre part. Aujourd'hui, la « Politique de la ville » ne peut plus suffire, d'autant plus que les dotations de l'État baissent ; il en est de même pour la reconquête des friches, dont le traitement a un coût. Le plan d'actions de l'EPF ne permet pas d'espérer utiliser uniquement ce gisement pour répondre à l'ensemble des objectifs de construction de logements. Néanmoins, ces deux solutions doivent coexister avec une troisième, celle de sites d'extension urbaine, qu'il faut s'efforcer de limiter, de densifier et de situer autour des stations de transports en commun, pour limiter les déplacements.

1.1.1.3. L'énergie comme moteur d'un renouvellement en urbanisme durable

À Verviers, l'Hôtel *Verviers Van der Valk* est devenu un établissement vert en 2016, avec sa labellisation Green Key ou « clé verte ». Un label qui existe un peu partout dans le monde et qui, en Wallonie, est décerné par Inter Environnement Wallonie. Pour les établissements l'obtenant, ce label est un moyen de renforcer leur image de marque et d'attirer une nouvelle clientèle³⁶¹.

Ce qui a permis à l'Hôtel *Verviers Van der Valk* d'obtenir ce label, ce sont des installations écologiques, mais aussi des astuces simples : minibars à faible consommation, débit de la douche réduit, shampoing et gel douche sont proposés dans des petits récipients pour éviter le gaspillage, des fournisseurs européens... Du côté des sous-sols, un système de géothermie vient maintenir une température constante dans le bâtiment. L'investissement a été conséquent, mais aujourd'hui l'hôtel y trouve son compte. L'hôtel essaie aussi de sensibiliser ses clients à la mobilité douce. Ils sont incités à prendre les transports en commun, alors que des bornes de recharge pour voitures électriques devraient être installées devant le bâtiment.

³⁵⁹ Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole, *Projet d'aménagement et de développement durables du SCOT de Lille Métropole*, 2017, p13.

³⁶⁰ Premier Vice-président du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole.

³⁶¹ SCHAAL B., MALCHER E., « L'Hôtel Verviers reçoit le label "Green Key" », *www.rtb.be*, 8 février 2016.

À une autre échelle, la ville de Tourcoing est également entrée dans une volonté politique de mettre en place différents dispositifs participant à un urbanisme plus durable. Ainsi, depuis 2011, elle est en cours de labellisation « Cit'ergie » (Carte n°34).

Carte n°34 : Le dispositif Cit'ergie en France.



Source : ADEME.

Cit'ergie est le dispositif destiné aux communes et intercommunalités qui s'engagent dans une amélioration continue de leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs *climatiques ambitieux*. Le label Cit'ergie est un appui opérationnel à l'élaboration des PCAET (Plans Climat Air Energie Territoriaux), du volet énergie climat des Agendas 21, et de l'engagement des collectivités dans la Convention des Maires. Il correspond à la mise en place d'un label en trois niveaux (Cit'ergie GOLD, Cit'ergie et CAP Cit'ergie) récompense pour 4 ans basé sur le processus de management de la qualité de la politique énergétique et climatique de la collectivité. Cit'ergie est l'appellation française du label European Energy Award, qui depuis 2003, récompense les collectivités qui sont engagées dans un processus de management de la qualité, appliqué à la mise en œuvre de leur politique de l'énergie au niveau de leur territoire.

Plus concrètement, la ville a mis en place un certain nombre d'outils, comme le prêt gratuit d'une caméra thermique et d'un wattmètre aux habitants pour visualiser les déperditions et mesurer la consommation énergétique des appareils électroménagers. Elle a aussi entrepris un programme de rénovation de ses chaufferies municipales, avec pour objectifs de

faire 23,4 % d'économies d'énergies, de produire 37 % d'émissions de CO₂ en moins, mais aussi d'utiliser 20 % d'énergies renouvelables... La rénovation de bâtiments municipaux et l'optimisation de ses consommations d'énergie (rénovation de l'éclairage...), le renouvellement de l'éclairage public avec des systèmes plus économes (notamment par l'usage de LED) participe également à cette volonté.

Cette évolution d'un urbanisme durable en ville est le résultat du travail de nombreux acteurs qui traduisent à l'échelle locale les enjeux discutés à l'échelle internationale. Mais pour autant, s'il est possible de parler ponctuellement d'urbanisme durable, comme c'est le cas dans certains nouveaux quartiers, par certaines actions comme les politiques de réduction énergétique, des pesanteurs structurelles, politiques, mais aussi liées aux mentalités des populations existent, par exemple dans la gestion des mobilités, dans la qualité de l'environnement.

1.1.2. Les écoquartiers des quartiers « écoles »

Avec la prise en compte des problèmes environnementaux liés au fonctionnement de notre société, se sont multipliées de nombreuses actions qui mettent en avant le respect de l'environnement pour assurer le développement durable des territoires. Il en résulte de nouvelles formes urbanistiques, comme les éco quartiers. Apparue dans les années 1980, ce terme a pris un essor spectaculaire. Ces quartiers s'inscrivent dans la perspective de réduire l'impact sur l'environnement, de favoriser le développement économique, la qualité de vie, la mixité et l'intégration sociale.

L'éco quartier peut être considéré comme un objet géographique³⁶² (Texte n°8). Pour qu'un objet soit géographique, il faut qu'il réponde à certains critères de « °géographicité », c'est-à-dire des entrées dans l'étude du monde qui permettent de poser des questions propres à la géographie et qui soient accessibles à l'étude sous forme d'indicateurs.

³⁶² BRUNET R. : « Un objet géographique est quelque chose qui a une dimension dans l'espace, qui met en jeu des lieux et qui est étudié par le géographe : un réseau, une ville, une région, une montagne, un champ, une distribution spatiale, un itinéraire, un Etat. Le géographe appréhende l'espace en créant des objets géographiques, qui supportent son travail de spécialiste, deviennent ses terrains. Par exemple, la ville est un objet géographique, l'urbain en est un autre, mais aussi le finage, le terroir, le fleuve, le système productif local, bref toutes les unités de découpe de l'espace et de la spatialité, de quelque échelle qu'elles soient. »

**Texte n°8 : Six critères peuvent être mobilisés pour définir
un « objet géographique ».**

<p>La forme et l'étendue de cet objet est-elle repérable et identifiable ?</p>	<p>Forme et étendue. Un espace à géométrie variable.</p>
<p>L'échelle. L'objet peut-il être abordé à différentes échelles ? L'une d'elle est-elle particulièrement pertinente ? Quelles informations, l'observation à chacune des échelles donne-t-elle sur l'objet ?</p>	<p>L'échelle. Cartes à différentes échelles pour étudier cet espace et ses relations avec d'autres territoires ; Cartes économiques, cartes des espaces industriels, des transports ... plans...</p>
<p>Les représentations. L'objet peut-il être étudié sous l'angle des représentations que les sociétés en ont ?</p>	<p>Les représentations. On peut envisager des cartes historiques qui permettent d'étudier cet espace à différentes époques, des témoignages d'usagers/habitants/acteurs de ce territoire ...</p>
<p>La dynamique spatio-temporelle. L'objet retenu évolue-t-il dans le temps et varie-t-il dans l'espace ? La perception, l'utilisation, la mise en valeur de l'objet retenu par divers acteurs, évoluent-elles dans le temps et de ce fait modifient-elles l'espace de cet objet ? Peut-il être étudié en termes d'organisation de l'espace et d'aménagement des territoires ? Peut-on en étudier les irrégularités, les variations ?</p>	<p>La dynamique spatio-temporelle. Des zones plus ou moins intégrées au reste de la ville, selon différents critères (économique, social...) et dont le degré d'intégration varie (axes, pôles, cœur, périphéries, dynamiques nouvelles...).</p>
<p>Les fonctions. Quelles fonctions, quel rôle l'objet remplit-il (à différentes échelles) ?</p>	<p>Fonctions et effets. Le rôle de cet espace dans le monde, en Europe, en France ; mais aussi à l'échelle de la ville/agglomération ou de la Région (Troisième Révolution Industrielle pour le Nord-Pas-de-Calais)</p>
<p>Les effets. Cet objet peut-il être étudié en termes d'attraction, de mobilités, de flux etc. engendrés par lui.</p>	

Source : Académie de Créteil, 2006³⁶³.

On trouve différentes approches pour étudier l'écoquartier, à partir de cartes, bien sûr, mais aussi de paysages, de témoignages ... Travailler sur l'éco quartier, c'est se poser un certain nombre de questions tout en utilisant des critères « géographiques ». Ainsi, l'une des plus classiques et des plus simples est celle du « Où ? » S'il est facile de localiser par des coordonnées géographiques ; sa localisation relative et la question des causes de localisation de cet objet offrent une série de problématiques géographiques ; comme la question « Pourquoi cet endroit ? ». Quelle forme ? Quelle étendue ? Ici, cela permet de réfléchir à la question des limites : où commence l'éco quartier, jusqu'où s'étend-il ?

³⁶³ D'après <http://hgc.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article760> « Qu'est-ce qu'un objet géographique ? Thème 1 : Les territoires européens - jeudi 27 avril 2006 »

Le changement d'échelle, que tout géographe pratique, permet de compléter cette étude. Ainsi, à grande échelle le géographe s'interroge sur l'implantation locale de l'éco quartier, ses effets en tant qu'aménagement du territoire. A plus petite échelle, il s'intéresse à la place de cet éco quartier dans l'agglomération, dans la région... dans lesquelles il se situe ; mais aussi dans la mondialisation à travers des pôles d'excellence, par exemple.

L'objet est également étudié sous l'angle des représentations que les sociétés en ont en termes de rapport à l'espace (espaces vécus, espaces perçus...). Il est aussi nécessaire de réfléchir à cet objet géographique qu'est l'éco quartier, par ses impacts à travers un temps plus ou moins long (les dynamiques spatio-temporelles) et donc d'étudier les évolutions de ce quartier, et en quoi, ses transformations peuvent modifier l'espace proche. A travers les enjeux et effets spatiaux, le géographe analyse cet objet par le prisme des enjeux d'appropriation, d'identité spatiale, parfois de pouvoirs ; mais aussi en termes d'attraction, de mobilités, de flux ... qu'il engendre. Ces critères permettent donc de réfléchir à l'éco quartier en tant qu'objet géographique, un objet géographique qui a connu des évolutions dans ses formes.

1.1.2.1. Entre quartiers durables ou écoquartiers, la géographie se perd...

Le terme d'« éco quartier » est aujourd'hui largement utilisé par les professionnels de l'urbanisme, comme par la presse et se trouve souvent utilisé comme synonyme de « *quartier durable* ». Tous deux désignent des projets ayant des objectifs environnementaux, sociaux et économiques. Projets qui se multiplient en France depuis quelques années. Mais, dans la pratique, cela est loin de faire l'unanimité. Il faut donc, là encore, se poser un certain nombre de questions. On peut distinguer trois générations d'éco quartiers :

Les proto-quartiers disséminés, confidentiels et à fort caractère militant, « *les premiers quartiers écologiques ou écovillages ont ouvert la voie à l'expérimentation dès les années 1960. Ils diffèrent des projets actuels par leur taille, en général assez réduite, par leur caractère souvent résidentiel, et une localisation plutôt éloignée des centres métropolitains* » (Cyria Emelianoff³⁶⁴). Ces écoquartiers sont des démarches spatialement limitées portées par une initiative citoyenne à coloration parfois scientifique visant à la réduction des impacts écologiques et à l'amélioration des conditions de vie. Ces démarches sont plutôt rurales (le centre des technologies alternatives, Photographie n°86) et leurs concepteurs pouvaient alors apparaître comme des « marginaux » ou des « originaux ».

³⁶⁴ EMELIANOFF C., in *Nantes Métropole, Le Journal de la Communauté urbaine de Nantes*, n°14, Mars / Avril 2008, p.6.
<https://issuu.com/nantesmetropole/docs/jnm14>

Photographie n°86 : Le centre des technologies alternatives (Pays de Galles – Royaume-Uni) : un centre de démonstration ; un laboratoire vivant du durable.



Source : visitwales.com

Les quartiers prototypes, réalisés dans les années 1980 et au début des années 1990, sont peu nombreux et circonscrits aux pays du nord de l'Europe et aux pays germaniques, mais très connus : Bedzed dans la banlieue de Londres, BO01 à Malmö, Vauban à Fribourg-en-Brisgau, Vikki à Helsinki, Kronsberg à Hanovre, Hammarby à Stockholm ...

Aujourd'hui, l'esprit de la démarche des marginaux d'hier est devenu un mode de pensée qui s'est diffusé dans les orientations de la ville à venir. Ce sont les quartiers types : de la fin des années 1990 à aujourd'hui, très nombreux, encore principalement localisés dans une large frange nord de l'Europe, mais commençant à être présents dans les espaces plus au sud. C'est par exemple, le Programme Européen « MED-ECOQUARTIERS pour les quartiers durables en Méditerranée » qui est intégré au programme Interreg IIIB MEDOCC et qui a pour but d'identifier et tester des opérations pilotes locales, avec une expérimentation sur cinq territoires : Pézenas (France), Dos Hermanas (Espagne), Cozenza (Italie), Elefsina (Grèce) et Faenza (Italie).

1.1.2.2. ... parmi des objets urbanistiques de communication...

Depuis la fin des années 1990, la floraison d'opérations qualifiées d'« écoquartiers » partout en France et en Europe témoigne que nous sommes entrés dans une phase de développement plus important. Le développement durable urbain s'insère au cœur de politiques mises en place, s'imprègne de nouvelles techniques de construction et applique des prescriptions environnementales et sociales repensées (pourcentage de logements sociaux, lieux de rencontre, efficacité des vitrages, isolation augmentée, efficacité énergétique etc..). Les projets sont tous « *exemplaires* » et l'on a une certaine confusion, car ces quartiers ne sont pas toujours « *authentiques* » et ne respectent pas suffisamment les principes du développement durable. Ce sont plutôt des outils de communication superposés à des opérations urbanistiques avec quelques éléments écologiques, comme le dit J. MIRENOWICZ³⁶⁵: « *L'éco quartier (...) à la fois vitrine et symbole d'une évolution positive en profondeur de la société, (...) est l'expression tangible d'une politique intelligente de la ville et, en même temps, un faire-valoir pour ses promoteurs* ».

Avec les évolutions technologiques et sémantiques, les évolutions d'indicateurs et de critères... l'approche actuelle de l'éco quartier risque de changer. Actuellement, la réflexion concernant les écoquartiers français n'a pas démontré qu'ils seront des quartiers durables. Seul le temps permettra de le dire. En effet, vu la multiplication des « *écoquartiers* », ceux-ci se révéleront peut-être, dans quelques années, comme autant d'échecs, partiels ou complets.

Par exemple, les premières générations d'écoquartiers ne sont plus considérées comme « *durables* », car elles ne correspondent plus aux critères d'aujourd'hui. Le quartier Bo01 de Malmö, un des écoquartiers historiques de deuxième génération, nous éclaire sur les réalisations qui ne correspondent plus intégralement à l'idée que l'on se fait des écoquartiers en projet. C'est un quartier qui a atteint ses objectifs énergétiques (éolienne *offshore* de 2 MW, 1400m² de panneaux solaires, pompe à chaleur : il dépend à 100% de sources d'énergie renouvelables) ; mais, les logements affichent des niveaux de consommation plus élevés que prévu : se loger à Bo01 coûte en moyenne deux fois plus cher qu'ailleurs à Malmö et la mixité sociale y est quasi inexistante ; en outre, la voiture individuelle y est encore très présente.

De plus, que pouvons-nous penser de ces lotissements qui se développent un peu partout en France³⁶⁶, avec pour appellation « *éco quartier* » ? Des quartiers qui s'étendent sur des terres agricoles, loin de la densification urbaine qui devrait être prônée... des quartiers où la mixité sociale est inexistante, alors que les voitures sont toujours aussi présentes... Tout au mieux, pouvons-nous parler d'« *écologisation* » de ces lotissements...

³⁶⁵ MIRENOWICZ J., « L'écoquartier, brique d'une société durable », *La Revue Durable*, n°28, Février - mars - avril 2008, Editorial.

³⁶⁶ ALLEMAND S., *Sous la ville durable, le génie urbain*, Editions Les Carnets de l'info, 2009, p. 178.

Les écoquartiers : ébauche d'une définition (Tableau n°8)

Tableau n°8 : Le terme d'éco quartier, quelle approche sémantique ? Quelques exemples d'écoquartiers sur des territoires de moins de 100000 habitants en France.

10 CONTEXTES 10 PROJETS 10 RÉPONSES DIFFÉRENTES			
	Surface	Occupation préalable	Densité
VILLES DE 50 000 A 100 000 HABITANTS			
ROUBAIX (59) Le hameau des Lainières	0,2 ha	friche industrielle	76 log/ha
STAINS (93) Le parc Ilonia	1,6 ha	friche industrielle	116 log/ha
POMERIS (86) Le moulin apparent	2 ha	dent creusée dans le tissu urbain	50 log/ha
VILLES DE 20 000 A 50 000 HABITANTS			
DOUAI/LE NOBLE (59) Le Paquet	24 ha	friche industrielle	24 log/ha
GARGES-LÈS-GOMESSE (95) La Muette	16 ha	renouvellement urbain	87 log/ha
LENS/LEVIN (62) Plaine de Jeux et Chouard Pasteur	64 ha	renouvellement urbain	nc
VICHY (03) Les rives d'Allier	23 ha	renouvellement urbain	56 log/ha
VILLES DE MOINS DE 20 000 HABITANTS			
LIMEL-BREVINNES (94) Les temps durables	9,5 ha	terrain délaissé après extraction	130 log/ha
LES HERBIERS (95) Le Val de la Pellinière	9 ha	terres agricoles	19 log/ha
LOUVRES/PUISEUX-EN-FRANCE (95) Bois du Coudray et des Marlots	110 ha	terres agricoles et renouvellement urbain	31 log/ha

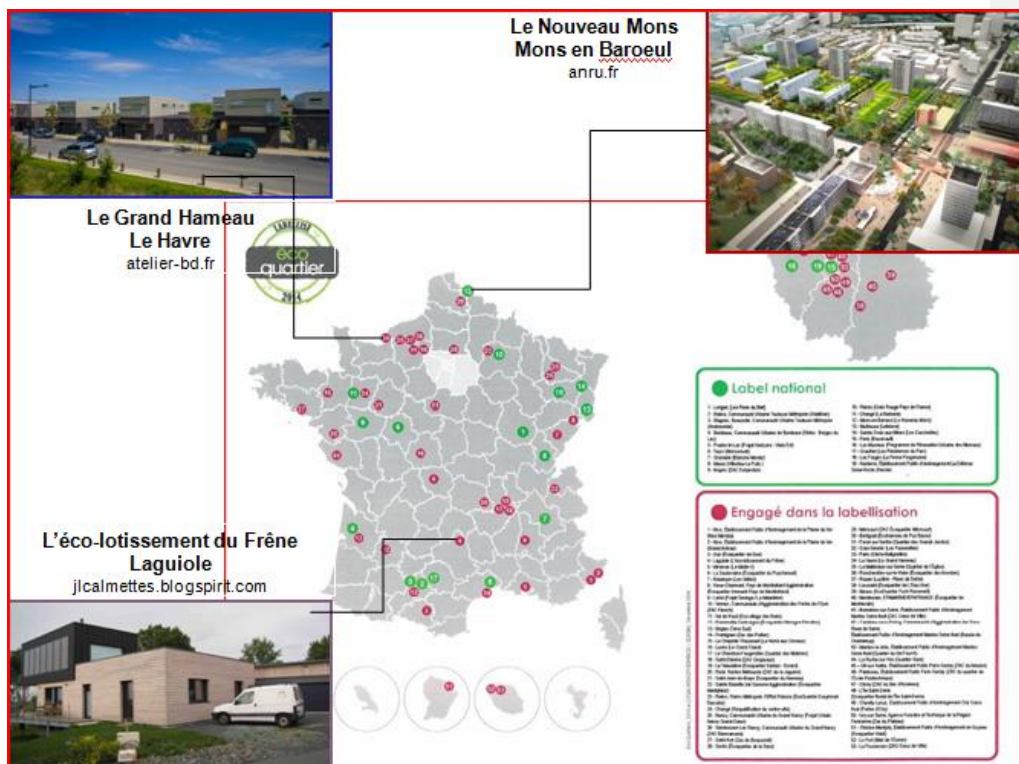
Source : Agence d'urbanisme, Oise-La-Vallée, *Ecoquartiers : Quartiers de rêve ? Utopies et réalités*, 2011, p45.

Le tableau ci-dessus, nous montre en quelques exemples la diversité des écoquartiers. Pourtant, le mot « quartier » introduit une notion d'échelle qui devrait permettre de mieux définir cet objet par sa taille, la densité de population et la situation.

Néanmoins, la superficie des écoquartiers ne permet pas de préciser cette notion. En effet, si le Hameau des Lainières de Roubaix fait à peine 0,2 hectares ; le Bois du Coudray et des Marlots de Louvres Puisseux en France fait 110 hectares. C'est la même chose pour la densité, critère sensible dans la définition d'un projet urbain : 19 log/ha pour le Val de la Pellinière et 116 log/ha pour le Parc Ilonia. Enfin, les écoquartiers ne se construisent pas systématiquement en ville, dans des grands ensembles urbains. Si une grande partie participent au renouvellement urbain, d'autres s'étalent sur des terres agricoles. Cette diversité se retrouve sur la carte des écoquartiers labellisés en 2014 (Figure n°40) : si le Nouveau Mons est un exemple réussi de renouvellement urbain, le Grand Hameau s'étale sur les derniers

espaces « vierges » du Havre et l'éco-lotissement du Frêne de Laguiole sur des terres agricoles.

Figure n°40 : Les écoquartiers n'ont pas tous les mêmes exigences.



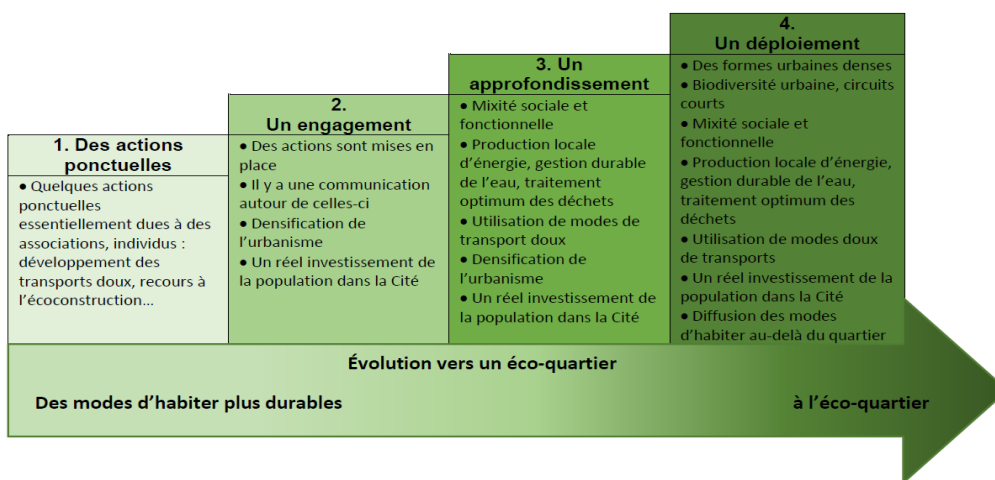
Réalisation : LALOYAUX S.

Le terme d'« éco quartier », contient également le préfixe « éco », qui renvoie au terme « écologie » : un éco quartier doit être conçu et construit selon les règles d'une architecture et d'un urbanisme « durables ». C'est le cas de l'éco quartier de Bedzed (Beddington Zero Energy Development) à Beddington (Banlieue Sud de Londres – Royaume-Uni). Cet éco quartier, créé en 2002, situé sur un ancien site houiller de 1,7 hectare, est un exemple d'architecture bioclimatique. Il allie architecture écologique, modes de transport doux et développement économique local. Afin de réduire l'impact sur l'environnement, de grandes baies vitrées valorisent la lumière naturelle, des panneaux solaires thermiques chauffent les espaces de vie, l'eau de pluie est récupérée, les transports doux sont prioritaires. Des jardins suspendus fleurissent les toits des immeubles.

Vers Une première définition

Un écoquartier doit respecter plusieurs impératifs. Il s'inscrit dans un projet d'urbanisation et répond à un certain nombre d'enjeux : lutter contre l'effet de serre, préserver la biodiversité et les ressources naturelles... L'écoquartier doit également tenir compte des enjeux locaux, et donc éviter au maximum les nuisances et les risques pour les habitants (Figure n°41).

Figure n°41 : Proposition de critères d'évaluation d'un écoquartier.



Réalisation : LALOY AUX S., 2020.

En France, le référentiel « *Ecoquartier* » (élaboré par le MEDDTL) complète cette définition. Si la France ne figure pas parmi les pays pionniers en matière d'éco quartiers, elle semble rattraper son retard par un grand nombre de projets récemment livrés ou en cours et par l'impulsion apportée par l'appel à projets EcoQuartier. Levier vers la ville durable, le label EcoQuartier permet d'encourager, d'accompagner et de valoriser des projets d'aménagement et d'urbanisme réellement durables, quels que soient leur échelle ou leur contexte.

Dans l'esprit du Grenelle de l'environnement, Jean-Louis Borloo, l'ancien ministre du Développement durable, avait lancé le Plan Ville durable en octobre 2008, avec un panel d'actions : la démarche Ecocité, l'appel à projets « *Transports Collectifs en site Propre* », une conférence nationale, associée à des groupes de travail, sur le thème « *Restaurer et valoriser la nature en ville* » et, dès 2009, le premier appel à projets EcoQuartier. Le référentiel « *Ecoquartier* » confirme la primauté des dimensions environnementales, avec huit critères déterminants : une gestion durable de l'eau, un traitement optimum des déchets, une biodiversité urbaine, l'utilisation de modes de transport doux (voie piétonne, pistes cyclables,

tramway, etc.), la production locale d'énergies renouvelables, des formes urbaines denses, un recours à l'écoconstruction (incluant l'utilisation d'éco-matériaux), une mixité sociale et fonctionnelle. Cette liste place les préoccupations environnementales au cœur du sujet puisque seule la question de la mixité sociale et fonctionnelle relève plus de problèmes « sociétaux » et politiques que directement écologiques.

Réduction des déplacements, mobilités douces...

L'exemple de l'écoquartier de l'Union nous rappelle l'importance de la réflexion sur les mobilités douces pour construire la ville durable de demain et faire de la ville habitée un cadre agréable et sûr.

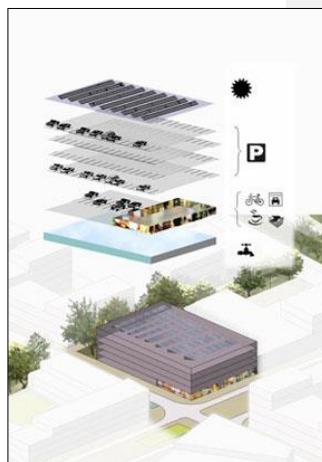
Ce domaine doit être abordé à deux niveaux complémentaires : les facilités de déplacement à l'intérieur de l'écoquartier, et la qualité des liaisons entre l'écoquartier et son environnement urbain ou périurbain : c'est le cas de l'écoquartier de l'Union (Roubaix-Tourcoing-Wattrelos) où les parkings silos sont les stars (Photographie n°87 et figure n°42). Les aménageurs ont décidé de réduire au maximum leur impact, par la diminution des places de stationnement visibles. Mais, ce ne sont pas de simples parkings. Ils servent également de réservoirs d'eau pluviale au sous-sol, de producteurs d'énergie grâce aux panneaux solaires sur le toit, de conciergeries au rez-de-chaussée (point de covoiturage, location et réparation de vélos, relais colis, borne de collecte des déchets ...).

Photographie n°87 et figure n°42 : Le parking silo et ses différentes fonctions.

Le chantier du parking silo et ruche d'entreprises de La Tossée



Source : LALOY AUX S., 2014.



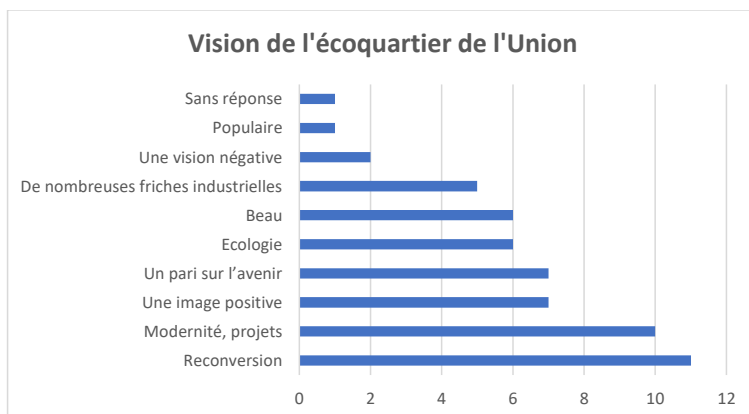
Source : lunion.org

Pour réduire les nuisances liées aux transports traditionnels, il est prévu de laisser beaucoup de place aux transports collectifs et doux : métro, bus, vélo, voitures électriques... et le parking silo de La Tossée pourrait laisser place à des bureaux. En effet ce bâtiment a été pensé comme modulable, les cellules parking pouvant être transformées en cellules fermées à peu de frais. Ce qui nous montre aussi que cet écoquartier est caractérisé par la mixité fonctionnelle, autre élément de définition d'un écoquartier. L'Union n'est pas qu'un espace d'habitations, de services de proximité. C'est un espace industriel, tertiaire (dont des pôles de compétitivité : la Plaine image et le Centre Européen des Textiles Innovants), de loisirs et de culture ; un écoquartier en cours de création.

D'ailleurs, l'enquête réalisée en 2014 (Annexe n°4 : Enquête n°3) nous a permis de voir quelle image les 52 personnes interrogées avaient de cet écoquartier, celui d'un quartier en devenir, avec de nombreux projets :

- « Un vaste chantier »
- « Quelque chose de réfléchi, d'avant-gardiste »
- « C'est un gros pari sur l'avenir »
- « Quartier en devenir »
- « Pari risqué (politique, financement...) »
- « Je perçois un quartier en devenir, dont le potentiel pourra profiter à tous ; si tous les projets peuvent être menés à terme »

Graphique n°20 : Extrait de l'enquête n°3.

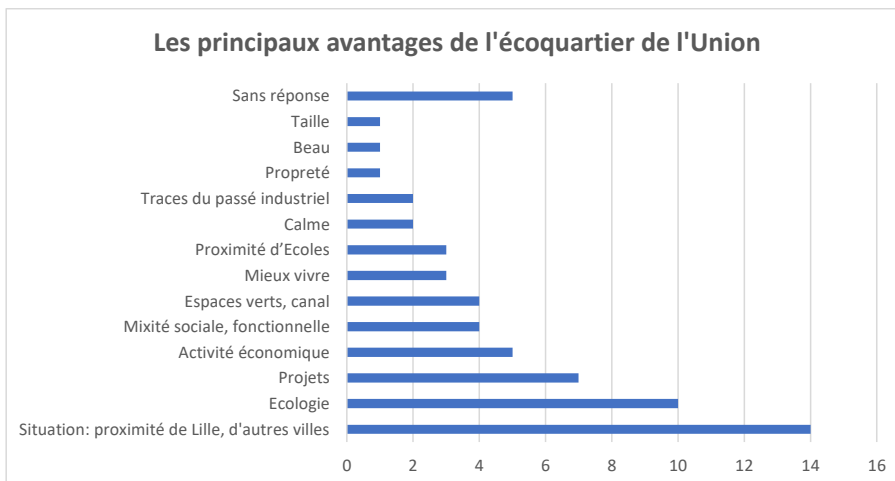
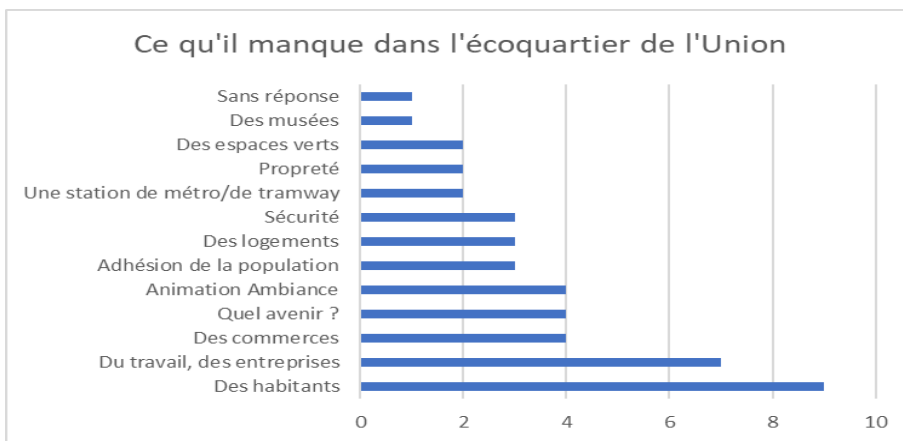


Source : Annexe n°4, LALOYAU S.

C'est un quartier qui a de nombreux atouts (Graphique n°20) comme « la trace du passé industriel », « la mobilisation des gens qui réfléchissent à le transformer et à le faire

émerger » ou « le respect environnemental des constructions, la diversité sociale et culturelle » ; même si en 2014, il était nécessaire de développer « une réflexion plus approfondie sur les besoins d'une population de primo-accédants », d'avoir « la garantie que les futurs habitants investissent dans l'immobilier », mais aussi « une adhésion de la population qui semble hésiter à investir dans un lieu en devenir » (Graphique n°21).

Graphique n°21 : Extraits de l'enquête n°3.



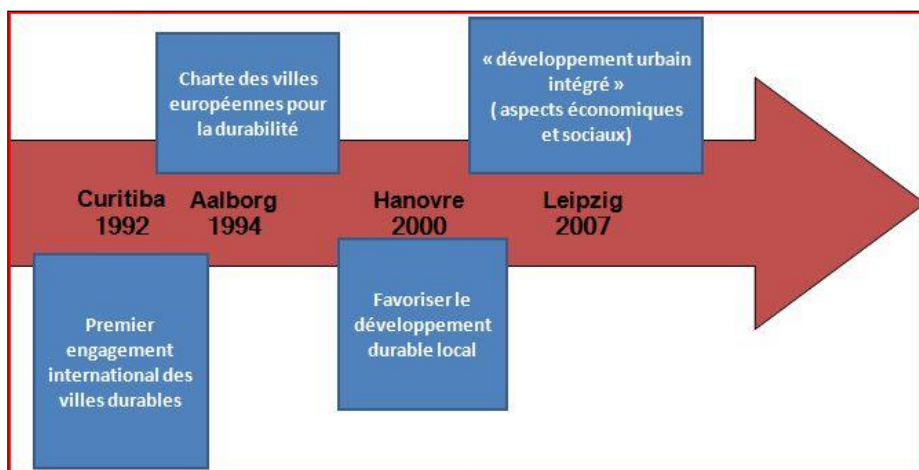
Source : Annexe n°4, LALOYAUX S.

1.1.2.3. ... qui sont autant d'expériences

En France, en 2003, au lancement de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, l'aspect du développement durable avait été oublié. La situation a changé à partir de 2005-2006. Les élus ont visité des quartiers « *exemplaires* », tel celui de Fribourg en Allemagne, et les études se sont multipliées sur le sujet. Le concept de l'écoquartier a également été mis en avant par le Grenelle de l'environnement. En attribuant le label EcoQuartier, le ministère valorise des opérations, qui, permettent aux habitants de vivre dans des quartiers, conçus selon les principes du développement durable. 394 projets ont postulé au second appel à projet Ecoquartiers en 2011, dont près de 90 provenaient de communes de moins de 2 000 habitants, et environ 180 dossiers de communes de 2 000 à 20 000 habitants. 50 % étaient en ville renouvelée. On peut donc se demander si les villes en mutation peuvent être le laboratoire de la ville durable et des quartiers écologiques de demain.

Quatre grandes étapes vers une ville durable (Schéma n°11)

Schéma n°11 : Quatre grandes étapes vers une ville durable.



Réalisation : LALOY AUX S., 2016.

En effet, la réflexion concernant l'écoquartier s'insère dans une stratégie plus globale de ville durable avec quatre grandes étapes. L'écoquartier s'insère dans un projet plus général, en rupture avec l'urbanisme classique. Il permet d'expérimenter et de débattre de solutions nouvelles, rendues nécessaires par la remise en cause de l'urbanisme classique, particulièrement au cours des années 1980 et 1990. Ces quartiers permettent de tester des solutions nouvelles pour dépasser la crise de l'urbanisme et constituent des leviers de la ville

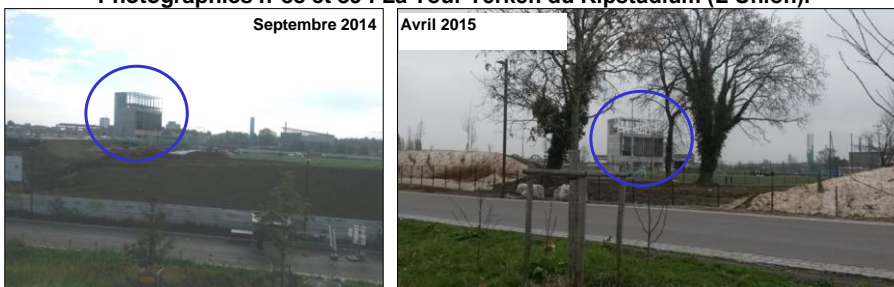
durable. Les « bonnes pratiques » peuvent être étendues petit à petit aux autres opérations d'aménagement, pour que la durabilité devienne progressivement la norme.

L'écoquartier est un laboratoire grandeur nature du renouvellement urbain. C'est un lieu d'expérimentations, techniques et environnementales, mais aussi économiques et sociales. L'écoquartier constitue aussi un lieu d'innovations sociales, en diversifiant la typologie des logements qui le composent : logements de plus petite taille, en accession sociale à la propriété, logements sociaux locatifs, pour la colocation, pour les familles élargies, ... ce qui participe à la mixité sociale.

Les écoquartiers participent aussi à une transformation de l'architecture. Si la forme de la majorité des bâtiments, autre critère, va vers une certaine compacité, pour des soucis d'économie d'énergie, les architectes, urbanistes et habitants jouent sur le choix des ouvertures, des couleurs, des végétaux...

Les écoquartiers, dans le cadre du renouvellement urbain, participent également à la conservation du patrimoine historique, souvent industriel et toujours architectural. Ainsi, à l'Union (Roubaix-Tourcoing-Wattrelos), une partie des bâtiments d'usines a été conservée et est en cours de réhabilitation. Ce quartier de 80 hectares est un immense espace « vide » dans une aire urbaine densément peuplée. Ici les terrains sont rares. C'est donc une chance. Le quartier de l'Union est caractérisé par l'existence de nombreuses friches industrielles qui permettent d'avoir des terrains en plein cœur de l'agglomération lilloise, à proximité de grands axes de communication. Ces avantages ont attiré des entreprises, comme Ankama (jeux vidéo, dont Dofus). Cette entreprise s'est installée dans une ancienne usine textile. On a donc dans ce quartier le début d'une reconversion industrielle. Certaines entreprises vont même jusqu'à faire de ces friches des éléments phares. C'est le cas de Kipsta qui y a installé son siège mondial et qui a gardé la tour de l'ancienne brasserie Terken, comme un symbole de son dynamisme et de sa volonté de redresser le quartier (Photographies n°88 et 89).

Photographies n°88 et 89 : La Tour Terken du Kipstadium (L'Union).



Source : LALOYAX S., 2016.

La création des écoquartiers participe au changement de mentalités et surtout de pratiques. Nous l'avons vu pour les mobilités, avec l'Union ; la réflexion concernant les énergies et en particulier les économies d'énergie. La communication concernant ces quartiers étant très importante, cela permet d'attirer l'attention sur ces pratiques et de mettre en œuvre certaines réglementations, comme la Réglementation Thermique 2012 (RT2012) qui a pour objectif de limiter les consommations énergétiques des bâtiments neufs, tous les bâtiments neufs devant être BBC à partir du 1er janvier 2013. C'est le cas des bâtiments en cours de construction dans le Quadrilatère des Piscines à Tourcoing, sur lequel nous reviendrons par la suite. Enfin, les acteurs institutionnels, mais également privés, associatifs... y sont multiples dans leur élaboration. D'ailleurs, ces quartiers participent également au développement de la gouvernance.

En théorie, l'un des objectifs de l'écoquartier est la mixité sociale. C'est une des innovations de la ville durable qui prend en compte les inégalités sociales. Mais, le volet social reste le parent pauvre des écoquartiers habités depuis plusieurs années. L'usage d'éco-matériaux crée un surcoût et, souvent, se répercute sur les prix de vente ou les loyers. La pression foncière vient se rajouter à l'ensemble, et au final, les logements ne sont plus accessibles qu'à des populations aisées. Parfois, ces quartiers ont manqué d'ambition dès le départ et n'ont pas intégré le volet social dans leurs préoccupations. Mais, certains écoquartiers commencent également par le social, en accueillant des populations aidées qui viennent « coloniser » ce territoire, lui donner une âme, avant que d'autres populations ne s'y installent. C'est le cas dans l'écoquartier de l'Union, à Roubaix-Tourcoing-Wattrelos, où les premiers habitats sont des logements sociaux (Maisons Stephenson et une partie des logements construits par le promoteur Nacarat – Programme Urban Harmony, Photographie n°89).

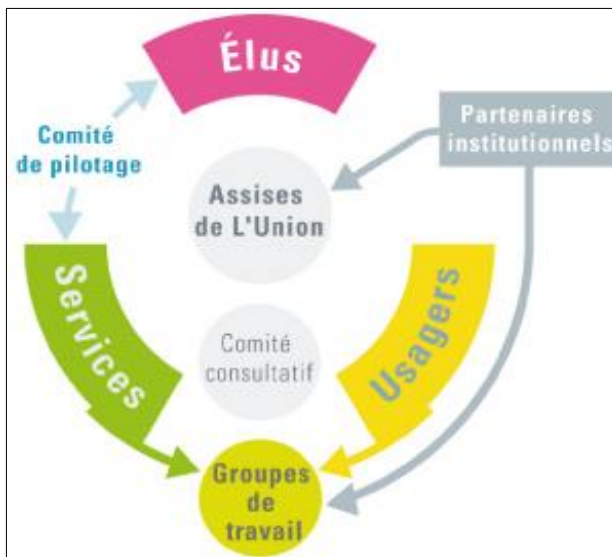
Photographie n°89 : Premier bâtiment du Programme Urban Harmony.



Source : LALOYAUX S., 2014.

La participation du public se traduit parfois par un véritable processus de co-construction du quartier, comme à Leidsche Rijn (près d'Utrecht, Pays-Bas), à Eva-Lanxmeer (Culemborg, Pays-Bas) ou à Vauban (Fribourg, Allemagne), même si ces cas sont toutefois l'exception : la plupart du temps la « participation » du public ne se traduit que par une brève phase dite de « consultation » où les aménageurs expliquent leur projet et où les citoyens qui se sentent concernés (assez peu nombreux) formulent quelques revendications, souvent liées à des inquiétudes. Néanmoins, dans le quartier de l'Union, de très nombreux acteurs sont intervenus et ont travaillé ensemble : des élus, des services techniques, des aménageurs, des entreprises, des usagers, des habitants, des associations... (Schéma n°12)

Schéma n°12 : Les acteurs de l'Union.



Source : www.lunion.org/

Les habitants de ce quartier ont participé à son aménagement, même si leurs actions auraient pu être plus développées : jardins communautaires, réunions et fêtes associatives ont fait partie du quotidien. Par exemple, les habitants de l'îlot Stephenson (un secteur de maisons ouvrières, type 1930) ont réussi à faire que cet ensemble qui devait être rasé soit maintenu et même bénéficie de conseils d'un architecte, Patrick Bouchain (Il a entre autres réhabilité le Lieu Unique à Nantes et La Condition Publique à Roubaix), et de subventions pour l'isolation (Photographies n°90, 91 et 92).

Photographies n°90, 91 et 92 : La réhabilitation des maisons Stephenson.



Source : www.lunion.org/

Les écoquartiers constituent des vitrines indispensables rendant concrètes les approches théoriques d'une ville qui s'insère dans son environnement « naturel » tout en amorçant une diffusion de ces principes à grande échelle. Ce changement dans nos modes d'habiter ne se traduit pas (encore) par un véritable changement de mentalités et de manières de vivre. Pourtant, la création d'écoquartiers représente sans doute une opportunité à ne pas négliger pour affronter dans les meilleures conditions la complexité des problématiques de l'aménagement du territoire dans les prochaines années. C'est ce que la Région des Hauts-de-France a certainement compris en mettant à l'honneur ces territoires dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle (Affiche n°5).

Affiche n°5 : Réfléchir à une ville plus durable.



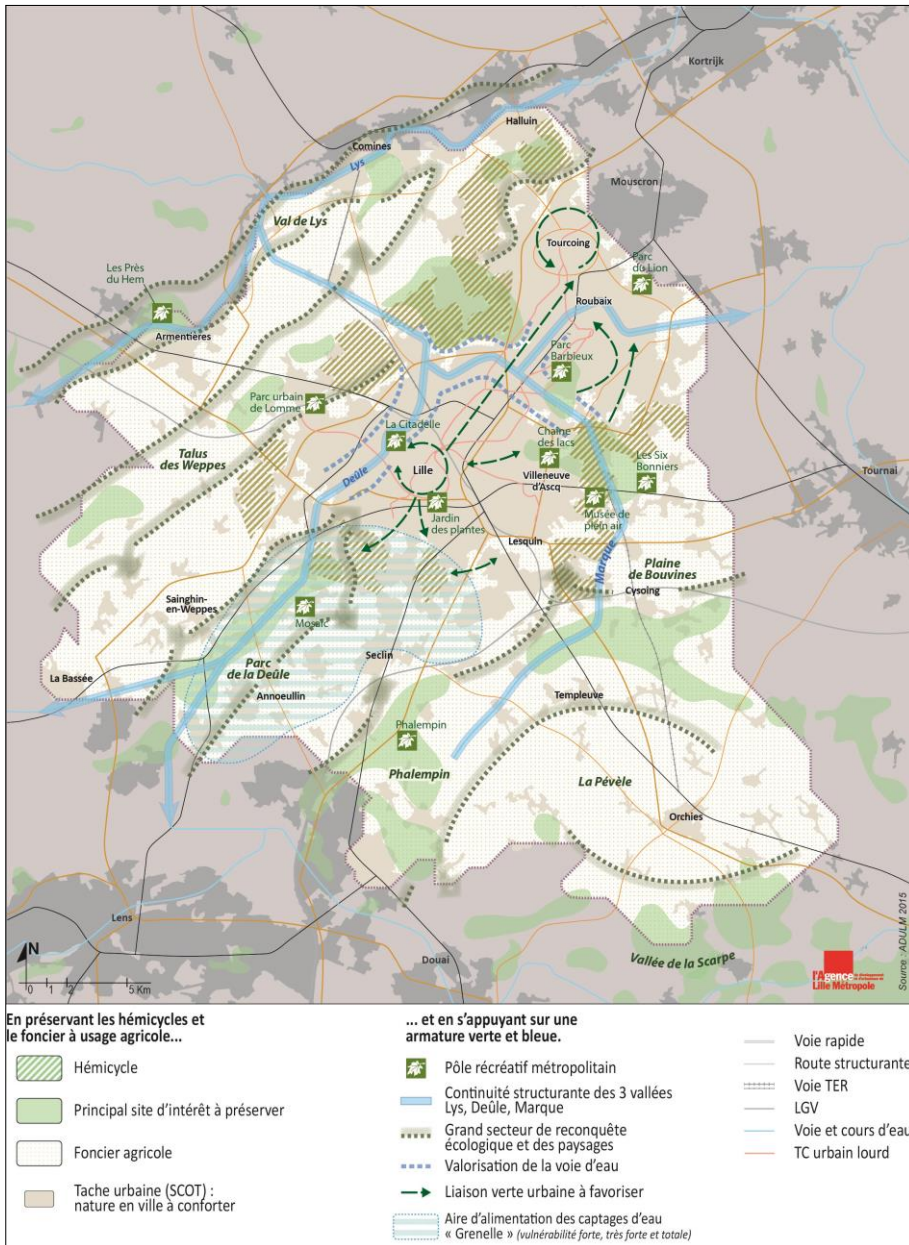
Source : <http://www.conseildeveloppement-lillemetropole.fr>

1.1.3. Vers une continuité des espaces verts : pour une continuité écologique

1.1.3.1. Des espaces verts anciens qui font partie du patrimoine

Héritières d'un patrimoine bâti dense, Verviers et Tourcoing accordent aujourd'hui une grande importance à la qualité et au développement de leurs espaces verts qui prennent diverses formes : parcs, promenades vertes, façades végétalisées... Dans le cas de Tourcoing, on compte 11 parcs et jardins, ce qui représente 120 hectares de verdure en cœur de ville, dans les quartiers... Les plus importants sont le Parc de l'Yser, le plus étendu de Tourcoing, le Parc Clémenceau et le Jardin botanique.

Carte n°35 : L'armature verte et bleue de l'agglomération lilloise.



Source : SCOT de Lille Métropole : projet d'aménagement et de développement durables, p.48.

Tourcoing, d'ailleurs, bénéficie d'un environnement conurbain riche en espaces verts, la métropole de Lille étant l'une des plus vertes de France avec 48% de sa superficie, surtout depuis l'intégration de la Pévèle dans cet ensemble métropolitain (Carte n°35). S'y développe une armature verte et bleue qui se compose des espaces agricoles et naturels non bâtis, des espaces de nature en ville et du réseau hydrographique. Ces espaces structurent le développement urbain, améliorent le cadre de vie des habitants et participent à la production de biens agricoles, ainsi qu'à la reconquête paysagère et écologique du territoire.

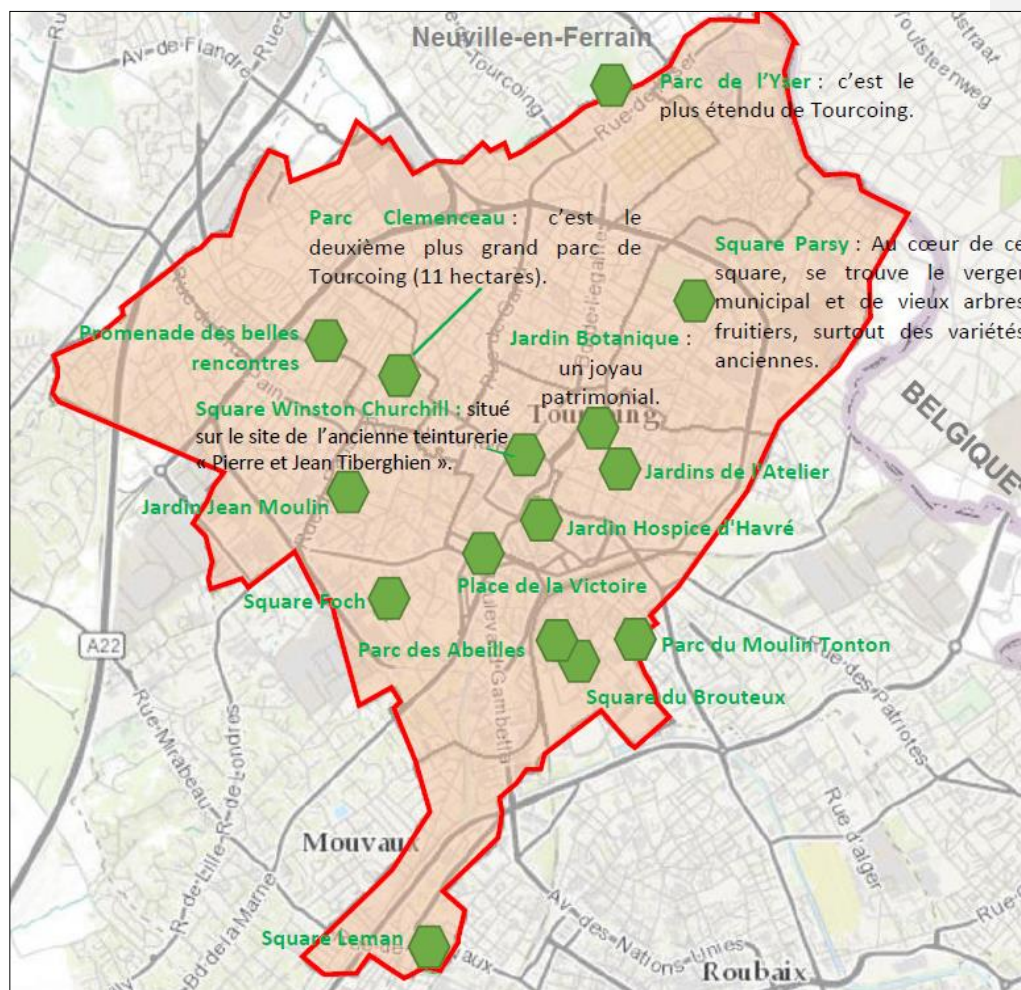
Développer la nature, par des espaces verts publics de qualité, est nécessaire pour rendre la ville plus agréable et donc plus attractive. La végétation assure l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de l'air, le maintien de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique. Parcs, jardins y compris privés, murs et toitures végétalisés, délaissés, arbres d'alignement et espaces au bord de l'eau doivent être envisagés pour répondre aux enjeux écologiques et d'urbanité. Tous ces espaces de nature en ville peuvent favoriser l'adaptation au changement climatique : réduction des îlots de chaleur, gestion hygrométrique, etc. C'est pour cela que la place du végétal et celle de l'arbre en ville doivent être repensées : les espaces verts publics existants et futurs doivent être mis en réseau, leurs accès sécurisés, facilités et plus lisibles.

1.1.3.2. Des espaces verts multifformes

Héritières d'un patrimoine bâti dense, Verviers et Tourcoing accordent aujourd'hui une grande importance à la qualité et au développement de leurs espaces verts qui prennent diverses formes : parcs, promenades vertes, façades végétalisées... (Cartes n°36 et n°37)

Les parcs publics sont des éléments du patrimoine, ne serait-ce que par les espèces contenues, parfois par leur histoire. Le Jardin Botanique est intimement lié à l'histoire des grandes familles industrielles de Tourcoing. Il est le résultat des voyages et de la passion pour la botanique d'Emile Leplat, ancien filateur de laine, et de son épouse. C'est aussi le cas du Parc Clemenceau qui possède environ 500 arbres, dont 22 essences de feuillus différentes, majoritairement des marronniers et 7 variétés de conifères différentes. La Ville est particulièrement attentive à ses arbres : par exemple, dans le parc Clemenceau, on trouve quelques arbres remarquables comme des hêtres, platanes et cyprès chauves.

Carte n°36 : Localisation des parcs publics à Tourcoing.



Source : www.tourcoing.fr.
Réalisation : LALOYAUX S., février 2020.

La Ville de Tourcoing a d'ailleurs reçu en 2014 le Grand Prix de l'Arbre (Figure n°43). Ce prix récompense la collectivité territoriale qui a assuré, dans le cadre d'une politique globale et cohérente de l'environnement et des paysages, une gestion exceptionnelle et innovante de son patrimoine arboré. Elle est aussi signataire de la Charte de l'arbre. De plus, afin de valoriser et d'inventorier les arbres remarquables sur le territoire de Tourcoing, la Ville propose aux habitants de signaler leurs arbres en vue de l'obtention d'un label « Arbre remarquable ».

Figure n°43 : Une politique qui s'enracine dans la Nature.



Source : <http://www.sfa-asso.fr/wordpress/signature-de-charte-de-larbre-a-tourcoing/>

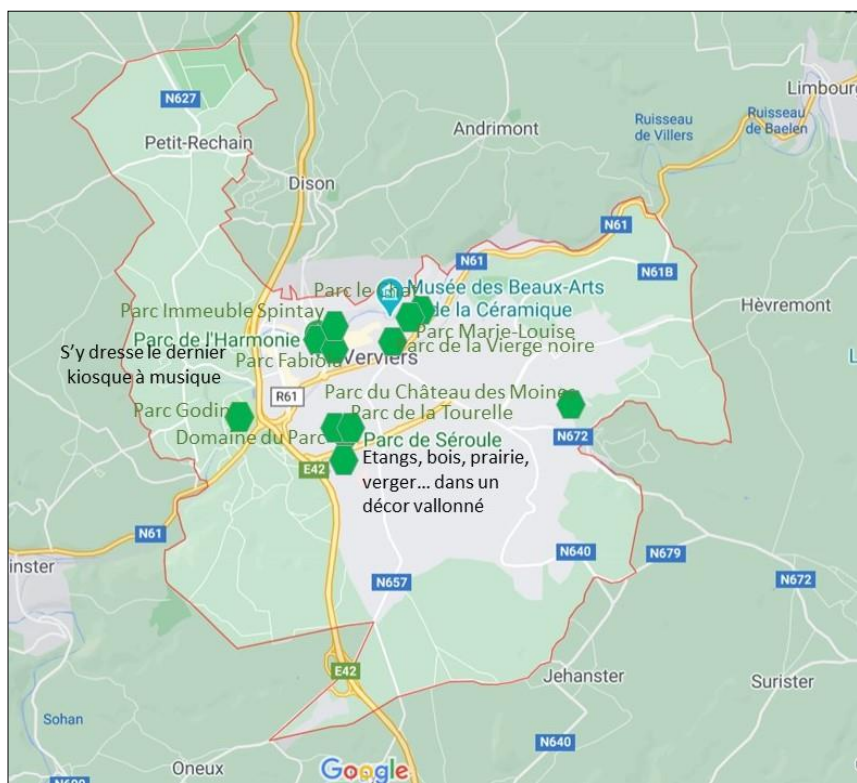
La Ville de Tourcoing mène régulièrement des opérations de plantations d'arbres durant la période hivernale : 4 600 arbres ont été plantés lors du précédent mandat municipal (2014-2020). Ces opérations rassemblent écoliers, habitants, associations... et ont pour objectif de sensibiliser la population et de multiplier le nombre d'arbres. Par ailleurs, elle a expérimenté en 2015 l'organisation d'un concours pour identifier et protéger les arbres remarquables dans les jardins ou espaces privés.

En Belgique, dans le cadre de la « Semaine de l'Arbre », le Service public de Wallonie propose une aide pour différentes actions telles que la distribution de plants aux particuliers ; la plantation dans un espace public (la commune peut disposer de plants pour une valeur maximale équivalente à 1 200 €) ; une subvention de 1 250 € pour l'aménagement d'un espace vert public ; une subvention de 1 250 € pour la plantation d'une haie sur un terrain communal. Verviers s'inscrit dans cette politique et, depuis 1997, la ville organise des distributions d'arbres aux particuliers. On y trouve par ailleurs une longue tradition de jardins ouvriers, comme à Tourcoing. Ces jardins avaient pour objectifs de nourrir sainement, économiser l'argent de l'alimentation, profiter du grand air pour des ouvriers travaillant dans des industries polluantes et habitant des locaux insalubres propices aux épidémies, éloigner ces mêmes ouvriers de l'oisiveté, du cabaret et du risque de l'alcoolisme.

À Verviers, le parc de Séroule appartient à la région Wallonne (Figure n°187). Ce parc citadin de 10 hectares a été classé en zone d'intérêt naturel. C'est le dernier vestige d'un vaste

domaine agricole du XVII^e siècle. Henry Thomas de Goër de Herve, et ses descendants, ont transformé le domaine en un château avec dépendances. Au cours du XIX^e siècle le domaine est vendu et divisé afin d'y construire de grands boulevards. Le château et le parc deviennent un pensionnat religieux pour jeunes filles. Transformé par la suite en centre de congrès, le domaine est ouvert au public. Par la suite le château est démembré et la plupart de ses dépendances détruites. En 1992, un comité citoyen obtient la protection légale du parc de Séroule.

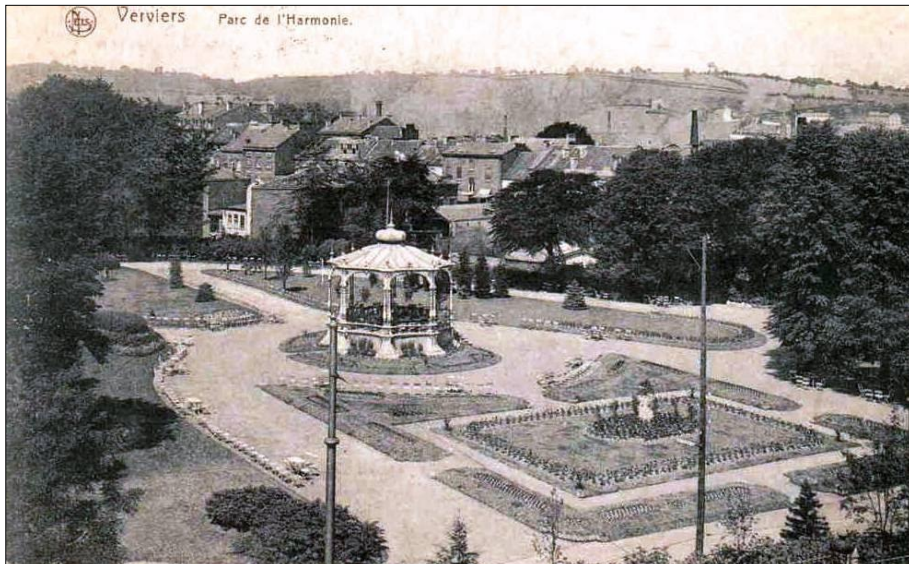
Carte n°37 : Localisation des parcs publics à Verviers.



Source : www.verviers.be
Réalisation : LALOYAUX S., octobre 2020.

Aujourd'hui, le château et le parc appartiennent à la Fédération Wallonie-Bruxelles et abritent un ensemble de logements et de bureaux. Il fait partie, avec le parc de l'Harmonie et celui de la Tourelle, des principaux parcs de la ville.

Photographie n°93 : Le parc de l'Harmonie à Verviers.



Source : Blog « villeofverviers.com »³⁶⁷.

Le parc de l'Harmonie est aussi un élément important du patrimoine verviétois (Photographie n°93). Créée en 1829 par un jeune hervien amateur de musique, la Société Royale d'Harmonie acquit en 1832 un terrain non loin de la Vesdre, qui est devenu le parc de l'Harmonie. S'y dressent aujourd'hui encore les vestiges du dernier kiosque à musique de Verviers inauguré le 13 août 1854, classé depuis 1982, et restauré en 1994.

Ces deux villes intègrent également la composante environnementale dans l'entretien de leurs espaces verts avec la mise en place de la gestion différenciée ; comme la limitation de traitements phytosanitaires, l'utilisation de composants naturels (larves d'insectes, coccinelles...), la tonte de la pelouse moins régulière... et aux parcs « classiques », d'autres espaces verts sont autant d'oasis naturelles dans les villes étudiées. Ainsi, des promenades vertes sensibilisent les habitants à ces espaces. Du cimetière aménagé en parc public, aux jardins ouvriers en passant par le verger municipal, on peut y découvrir différents types de jardins.

³⁶⁷ <https://sites.google.com/a/villeofverviers.com/verviersvillelainiere/batiments/kiosque-de-l-harmonie>

1.1.3.3. Des espaces verts vivants

Que ce soit Verviers ou Tourcoing, ces deux collectivités valorisent par le biais d'un certain nombre de concours, de récompenses les différentes initiatives et politiques localement mises en place (Photographie n°94).

Photographie n°94 : Des labellisations valorisées.



Source : LALOY AUX S., 2019.

C'est le cas avec la labellisation « Ville 4 fleurs » de Tourcoing. La Ville appartient depuis 2005 au cercle très prisé des « Villes 4 fleurs » au Concours National des Villes et villages fleuris. Cette distinction récompense les communes pour leurs efforts en matière d'amélioration du cadre de vie, de développement de la nature en ville et de respect de l'environnement. Ce n'est pas seulement la protection de l'environnement (Tourcoing avait par exemple réduit l'utilisation de désherbant bien avant son interdiction, récupère l'eau et les copeaux de bois...) qui est évaluée ; mais aussi le cadre de vie et les efforts pour impliquer les habitants (animations scolaires notamment aux serres du jardin botanique, jardins familiaux...) (Figure n°44).

Figure n°44 : Une nature valorisée et partagée à Tourcoing.

04 | #TOURCOINGINFO | Zoom ————— 11 juillet > 29 août 2019

Cet été, (re)prenez racine avec la nature !

Les vacances sonnent et vous ne quittez pas notre si belle ville ? Tourcoing possède d'innombrables petits coins de nature où il y fait bon respirer... nous vous en avons sélectionné quelques uns !

UNE PARENTIÈRE VERTÉ À TOURCOING
Notre ville regorge de jardins publics et jardins dans lesquels il fait bon de se détendre. Le Parc Clemenceau, le jardin botanique, le square Churchill, le square Jean Moulin... autant d'espaces verts à l'intérieur même de la Ville qui vous permettent de respirer et de profiter du soleil. Il y a aussi le parc de l'Yser qui accueille, depuis juin dernier, des jeux adaptés aux enfants en situation de handicap. Sans oublier le square Pory où vous trouverez un verger municipal où se niche une centaine de malus (pommes) dont une trentaine de variétés différentes et 350 pnyas d'une cinquantaine de variétés, surtout des variétés anciennes (l'exemple de Vienne, Beaureaperline, Fondante des Bois, Duchesse d'Angoulême...). Les jardiniers de la Ville organisent régulièrement des visites et même des cours de taille d'arbres fruitiers.

EMBARQUEMENT IMMÉDIAT À BORD DE LA DÉCIDÉE
Le beau temps et la chaleur s'installent à Tourcoing. Si vous souhaitez prendre pleinement l'air, nous vous conseillons de monter à bord de la Décidée pour une balade en bateau. Vous voguez sur les eaux tranquilles du canal en découvrant sa faune, sa flore et son patrimoine. Chaque samedi, jusqu'au 31 juillet, une balade inédite de deux heures est programmée.

LES ACTIVITÉS DU RELAX NATURE
Faites un détour du côté du Palais Nature dans le quartier de l'Yser. Vous pourrez y découvrir un territoire en pleine mutation, fort d'étonnantes richesses naturelles. Un riche programme d'animations et d'ateliers vous est proposé cet été :

Dimanche 28 juillet : atelier pour connaître ces plantes familiales trop souvent arrachées, piéciné, orris, tréfle, qui peuvent se révéler d'une grande utilité (4h).

Dimanche 18 août : néofolklore et apprentissage des gestes d'auto-massage (2h). Découvrez le programme complet sur le www.enerzi.fr.

Relax Nature
Du mardi au dimanche de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
1 282 rue de Roubaix
03 20 63 11 23

DANS LES SERRES DU JARDIN BOTANIQUE
En emportant ces semis, vous voyagez d'un climat à l'autre. Votre périple commencera par la forêt tropicale avec ses orchidées et ses plantes aux feuillages luxuriants. Ensuite, vous découvrirez la serre des cactus mais aussi les péages ingénieux des plantes carnivores ! Quant aux plantes succulentes, elles présentent un paysage étonnant qui contraste avec les fleurs multicolores des fuchsias. Pour clore ce voyage, les paléogourmets et les agrumes vous offrent des senteurs aussi agréables qu'exotiques.

Visites guidées gratuites de 14h à 19h30
En juillet : mercredi 27, jeudi 18, mardi 23, jeudi 25 et mercredi 31.
En août : vendredi 2, lundi 5, jeudi 8, mardi 12, mercredi 14, lundi 19, jeudi 22, mardi 27 et vendredi 30.
Réservation obligatoire à l'office de tourisme au 03 20 26 89 03 ou par mail (sauf pour les visites du dimanche)
www.tourcoing.fr | tourcoingtourisme@euradea.fr

« Avec 11 plans et 120 hectares de sentiers en cœur de ville, Tourcoing est une ville verte. Je suis fière des actions menées notamment sur le circuit déchets, sur le développement durable et sur les espaces verts de la ville. »

Isabelle Maréchal
Adjointe en charge des plans et jardins et du développement durable






Source : TourcoingInfo, n°172 - 11 juillet 2019, p4.

En 2013, la Ville s'est vue décernée le label Fleur d'Or, la plus haute distinction du Concours national des Villes et villages fleuris. C'est ici le fleurissement de la ville et la gestion des espaces verts qui ont été salués. En 2014, la Ville de Tourcoing a été distinguée au premier

« Palmarès des villes les plus vertes de France », avec ses 120 hectares d'espaces verts, 11 parcs et jardins, 277 000 plantes, 300 points fleuris et 15 000 arbres sur l'espace public, 12000 m² de serres pédagogiques et 26 ha de berges vertes à découvrir le long du canal de Roubaix. Ce classement national récompense les 50 plus grandes villes de France dans leurs efforts pour préserver et valoriser la place de la nature en ville. Tourcoing a été distinguée dans deux catégories sur cinq : elle a été classée 7^e dans la catégorie Promotion des espaces verts et 10^e *ex-aequo* dans la catégorie Investissement en faveur du végétal.

Figure n°45 : Une volonté de protéger la biodiversité.



Source : <http://www.capitale-biodiversite.fr>

Enfin, toujours en 2013, l'association « *Capitale française de la biodiversité* » a attribué à Tourcoing une première libellule pour encourager la ville à poursuivre ses efforts pour le maintien d'une biodiversité (Figure n°45).

Verviers et Tourcoing ont un réel potentiel grâce à leur patrimoine essentiellement lié à leur histoire industrielle. Bien sûr, l'ensemble des bâtiments ne peut être conservé et réhabilité. Mais, ces villes se sont tellement développées pendant le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle, qu'elles sont riches de ce passé pluriel immobilier, « naturel » et foncier.

En effet, la restructuration urbaine de Verviers et Tourcoing peut également tirer parti d'autres « expériences » ou initiatives.

1.2. DE NOUVEAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : RAMENER LA NATURE EN VILLE

Les villes de Verviers et Tourcoing, où l'industrie était prépondérante, peuvent aujourd'hui jouer la carte d'un renouvellement urbain basé sur la nature. Ce renouvellement qui doit améliorer le cadre de vie des populations passe aussi par des enjeux environnementaux : mettre en valeur les éléments « naturels », multiplier les espaces verts et inciter à leur patrimonialisation.

1.2.1. Réinventer la Nature : nature et ville durable, au cœur du projet urbain

1.2.1.1. Imaginer un nouveau rapport avec la nature dans une ville plus durable

Comme le rappelle Antoine Frérot, Président-Directeur général de Veolia Environnement en 2011, « *la ville de demain n'est plus l'affaire d'esprits avancés travaillant sur des théories en laboratoires ou en ateliers. Elle n'est pas davantage le travail d'illuminés parcourant le monde avec des fioles magiques et des formules mathématiques. Le projet de concevoir des villes de demain fait aujourd'hui consensus. Tous les corps de métiers, tous les ingénieurs, quelles que soient leurs spécialités, tous les responsables publics, quelles que soient leurs convictions, tous les citoyens où qu'ils vivent se sentent désormais concernés par le fait urbain. Car la ville n'est plus conçue comme un lieu qui devra accueillir des populations, mais comme un espace où elles vivent déjà.* »³⁶⁸

Dans cette ville à vivre, qui doit être plus durable, Cyria Emelianoff³⁶⁹ précisait qu'elle devait être « *capable de se maintenir dans le temps, de garder une identité, un sens collectif* », « *une ville qui offre une qualité de vie en tous lieux, sans écart trop important* », « *une ville qui se réapproprie un projet politique et collectif, en évitant cependant l'écueil du « localisme »* ». Bien évidemment, nos deux villes étudiées bénéficient d'un terreau favorable à l'émergence d'une durabilité plus visible. Leur patrimoine, leur histoire font partie de ces éléments qu'il est nécessaire de garder dans le temps, comme autant de marqueurs de leur identité. Les acteurs

³⁶⁸ In DAMON J. (Dir), *Villes à vivre, Modes de vie urbains et défis environnementaux*, Odile Jacob, 2011, p.10-11.

³⁶⁹ EMELIANOFF C., « Comment définir une ville durable ? », in *Villes et développement durable : des expériences à échanger*, 2001.

<http://base.d-p-h.info/fr/dossiers/dossier-251.html>

locaux en sont conscients et en tiennent compte dans les projets en cours, des projets qui essaient de réduire certaines inégalités et surtout qui veulent améliorer le cadre de vie du plus grand nombre. C'est pour cela que la Nature est un des éléments clés du renouvellement urbain et des projets mis en place aujourd'hui, aussi bien à Tourcoing qu'à Verviers.

Pourtant, les villes sont d'abord caractérisées par des paysages où dominent le béton, l'acier, le verre et le goudron. Vivre en ville peut être associé à un certain nombre de nuisances comme la pollution, le bruit, les inégalités. L'idée de ville peut donc paraître antinomique de celle de Nature. Néanmoins, cette nature est présente partout en ville à travers l'eau, la végétation ou la faune, même dans des villes qui semblent minérales au premier regard. Bien sûr, Verviers est d'abord définie par la rivière qui la traverse. Mais, depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, la Tourcoing industrielle a été pourvue d'un canal qui fait aujourd'hui partie de son identité et, s'il n'était pas au départ un élément du patrimoine naturel, il appartient depuis à la trame bleue locale. Mais, cette nature, nous l'avons vu précédemment, se retrouve aussi à travers les parcs, les plans d'eau, les jardins, les arboretums... qui sont essaimés sur l'ensemble des territoires étudiés.

1.2.1.2. Reconstruire sans omettre la nature

Pour reprendre l'exemple d'un quartier où les anciennes activités industrielles lourdes ont fortement marqué le paysage et les sols, l'Union est un quartier où cette problématique est un des aspects qui impacte les ambitions en matière de gestion des sols, le développement de la biodiversité, ou encore la gestion des eaux pluviales. Malgré des contraintes de départ, les ambitions du projet ne sont pas pour autant faibles en matière de qualité environnementale : l'Union se veut d'être un quartier générateur et diffuseur de biodiversité (coefficient de surfaces végétalisées, choix des essences, gestion différenciée, création d'un jardin écologique partagé), avec la récupération et la réutilisation des eaux pluviales (réseau de rétention/infiltration en surface en lien avec l'écriture paysagère du site, réutilisation des eaux des toitures non végétalisées pour les sanitaires) (Figure n°46).

Figure n°46 : Perspective du canal et du parc de l'Union.



Source : www.lunion.org

Ces éléments ont pour objectif de favoriser la création d'un biotope humide qui s'inscrit dans la trame verte et bleue de l'agglomération et qui participe également à la revalorisation du canal. Ce quartier, en passant par l'étape de dépollution, a transformé radicalement l'image du site en réinstallant la « *nature en ville* ». De plus, l'aménagement organise des trames, des continuités entre les espaces verts, favorables à la diffusion de la végétation et la circulation de la faune. Ces continuités se développent au sol, mais également via les éléments bâtis, comme les façades et les toitures végétalisées. Sur ses 80 hectares, l'Union en dédie 12 aux espaces verts. Son grand parc se déploie sur 8 hectares et entre les logements et les entreprises, il propose des bassins de rétention et de tamponnement des eaux fluviales, ensuite rejetées dans le canal. Ce paysage aquatique élargira visuellement l'étendue du canal. Le Parc de l'Union, dont les travaux d'aménagement ont commencé depuis 2015, a été conçu par l'équipe de paysagistes Empreintes. On y trouve également une grande plaine et un arboretum.

Avant ces aménagements, dès 2013, étaient mises à la disposition d'habitants, salariés et associations locales, une dizaine de parcelles pour créer des jardins transitoires avec pour objectif que ces jardins et lieux de convivialité fassent imaginer et désirer le futur parc de l'Union. Ces habitants étaient aidés par des concepteurs, des artistes et des étudiants (Annexe n°29 : Les Jardins rêvés). Aujourd'hui, ces jardins transitoires ne sont plus entretenus, voire ont disparu.

1.2.1.3. Verdir les façades pour ramener la nature en ville

La végétalisation des façades fait partie des politiques mises en place à l'échelle locale pour favoriser la nature et la biodiversité en ville ; pour embellir et améliorer le cadre de vie de chacun ; pour créer du lien social en favorisant les échanges avec les autres, notamment ses voisins. Cette végétalisation, avec par exemple des plantes grimpantes, permet une meilleure isolation sonore, procure une protection empêchant les pluies d'atteindre directement le mur et absorbe une partie de l'humidité ambiante. Elle procure aussi une meilleure isolation thermique, en protégeant la surface du bâtiment des rayons solaires et des fluctuations journalières de température. Les plantations agissent comme des filtres à particules de poussière, elles participent à la réduction des gaz à effets de serre, contribuent à une meilleure régulation de la température. Elles diminuent aussi la quantité d'eau de ruissellement et en améliorent la qualité. Ces espaces de renaturation en ville procurent à la fois des habitats et de la nourriture pour les petits animaux, insectes et oiseaux, et favorisent ainsi la biodiversité en ville. Les villes de Tourcoing et Verviers s'inscrivent dans cette démarche.

Ainsi, la Ville de Tourcoing propose l'opération « *Vert en ville* » aux habitants intéressés. Ils doivent contacter la Direction des Parcs et Jardins et espaces extérieurs. L'habitant se charge de planter avec le technicien de la Ville ; acheter et installer des supports muraux ou système de protection (grille...), si nécessaire ; entretenir les végétaux. A la Ville de fournir et planter des végétaux, avec l'habitant ; gérer le dossier et des demandes administratives et techniques (Métropole Européenne de Lille, fournisseur de gaz, électricité...); demander et suivre les travaux de terrassement des trottoirs, si nécessaire ; fournir et mettre en place de la terre végétale ; conseiller l'habitant et suivre toute la procédure.

À Verviers aussi, a été créé un « *permis de végétaliser* » qui a pour but d'encourager le développement de la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche participative et une forte implication des habitants, des comités de quartier et des associations. Il a également pour objectif de formaliser les nombreuses demandes des citoyens verviétois concernant la « *verdurisation*³⁷⁰ » de l'espace public afin d'obtenir un cadastre exhaustif des réalisations. Le permis de végétaliser est gratuit et permet ici aussi d'obtenir un appui, un soutien et des conseils de la part des services communaux. Les projets peuvent prendre différentes formes : arbres, potelets (poteaux anti-stationnement), jardinières mobiles, murs

³⁷⁰ Terme wallon.

ou clôtures, bacs potagers.... (Annexe n°30 : Charte de végétalisation de l'espace public verviétois).

D'ailleurs, dans le cadre de la préservation de la biodiversité, la Ville de Verviers a reçu le label « *Commune Maya* » (Texte n°9). Elle s'est engagée à maintenir et développer des espaces propices à la vie des abeilles et à lutter de manière active contre leur diminution. Elle devient acteur de la préservation des abeilles mais aussi de la biodiversité.

Texte n°9 : Charte d'engagement « Commune Maya ».

Celle-ci reprend toute une série d'actions que tout adhérent s'engage à respecter :

Dès la première année :

- réaliser un ou plusieurs projets de plantations de végétaux mellifères sur le territoire communal ;
- sensibiliser enfants et adultes par le biais du bulletin communal ou courriers toutes-boîtes ;
- organiser une rencontre annuelle avec les apiculteurs, ruchers écoles et associations impliquées dans la défense des abeilles et/ou insectes butineurs (afin de déterminer les attentes de chacun, pour identifier les problèmes et dégager d'éventuelles solutions, ...);
- établir un rapport sur les réalisations.

Dès la deuxième année :

- enrichir annuellement le fleurissement tant en espaces verts qu'en bacs à fleurs comprenant des plantes mellifères ;
- inventorier les sites communaux où les apiculteurs pourraient déposer leurs ruches ;
- mettre en œuvre une convention « Bords de routes – fauchage tardif » (ou, dans le cas de Verviers, améliorer la convention existante) – l'objectif sera de réserver certaines zones à un objectif particulier de fleurissement naturel (ramassage du foin, sursemis de fleurs...);
- établir un rapport sur les réalisations.

Dès la troisième année :

- adopter un plan de réduction de pesticides (réduction voire abandon de l'utilisation des pesticides sur le territoire communal) ;
- établir un plan de gestion différenciée des Espaces verts sur la commune.

Source : <http://biodiversite.wallonie.be>³⁷¹

³⁷¹ <http://biodiversite.wallonie.be/fr/plan-maya.html?IDC=5617>

Ainsi, elle a mené un certain nombre d'actions et de projets, en communiquant avec l'écriture d'un article dans le bulletin communal en septembre 2011 ; la distribution de plants lors de la journée de l'arbre ; la plantation d'arbres et arbustes mellifères et fruitiers dans le cadre de la semaine de l'arbre 2011 ; la mise en place d'une semaine de l'abeille en mai 2012 à destination des écoles...

1.2.2. Passer par les jardins urbains pour prendre part au renouvellement urbain ?

1.2.2.1. Prolonger l'habiter par le jardin (Texte n°10)

Texte n°10 : Un poème de 1930 : « Hymne à la gloire des jardins ouvriers ».

1 Dans les jardins ouvriers La peine du jardinier Sera bien récompensée Son sol sera bien bêché La terre ainsi fécondée Produira boire et manger	3 Car chacun dans son carré Plantera des groseilliers Choux poireaux et chicorée Pommes de terre bette et fraisiers Immortelles, pois de senteur	5 Toujours gais et souriants Dans la peine se consolant Quand vient la gêne, s'aidant. Ils s'aiment fraternellement, Suivant les enseignements Du Fondateur, cœur aimant.
2 À la fin de la journée Le bonheur de l'ouvrier Est d'aller se reposer Dans son jardin cultivé Bon air et tranquillité Font la joie et la santé De toute la maisonnée	4 passementiers, armuriers mineurs, employés, gaziers Du marais aux Marronniers De la Rich'land au clapier Font bon ménage au jardin En buvant le jus divin	6 Gloire aux jardins ouvriers Lopins de terre tant aimés De tout le monde ouvrier Procurant Joie, liberté, Gaîté et Fraternité À tous nos bons ouvriers

Source : www.culture.gouv.fr³⁷²

Phénomène grandissant depuis quelques années, le potager urbain existe sous différentes formes. À la portée de tous les citoyens, il peut constituer une activité de détente mais aussi un revenu. Le potager urbain est une forme émergente d'agriculture. En effet, depuis 2006, plus de 50% de la population mondiale est citadine et cette tendance s'accroît. C'est pourquoi l'ONU, via la FAO³⁷³ a développé le concept d'agriculture urbaine et péri-urbaine : le but étant de permettre aux villes d'assurer leur sécurité alimentaire tout en limitant

³⁷² <http://www.culture.gouv.fr/documentation/phocem/Albums/Moulin-presentation.pdf>

³⁷³ Food and Agriculture Organization, antenne de l'ONU liée à l'alimentation et à l'agriculture.

les émissions de CO₂ par le développement des circuits courts notamment. Ces potagers urbains ont une vocation sociale et pédagogique.

Ce phénomène, parfois ancien, se redéveloppe grâce à la promotion des concepts de développement durable, consommation locale et transition énergétique. Le potager urbain a pris tellement d'ampleur ces dernières années qu'une étude du CNRS³⁷⁴ a démontré que la surface des jardins partagés associatifs était actuellement égale à celle cultivée par les professionnels dans des régions comme l'Ile-de-France.

1.2.2.2. Le potager urbain : pour quelles cultures ?

Par définition, un potager urbain se trouve en ville. Pourtant, il en existe de multiples modèles : partagé³⁷⁵, ouvrier³⁷⁶, familiaux... A l'origine, ces jardins (ouvriers) sont nés au XIX^e siècle afin d'améliorer le sort des ouvriers souffrant à cette époque des conjonctures économiques très difficiles. Ces petits jardins cultivés permettaient de ramener les gens à la terre et leur offraient la possibilité d'avoir un complément alimentaire non négligeable. Aussi, ces potagers, par leur superficie souvent plus petite qu'en périphérie ou à la campagne, sont avant tout des potagers de complément, avec par exemple des pots de plantes aromatiques, de petits légumes (radis, tomates-cerises...) installés sur un rebord de fenêtre, un balcon ou une terrasse.

D'autres jardiniers amateurs s'inscrivent parfois dans un jardin partagé associatif ou dans un jardin ouvrier comme c'est le cas de certains habitants tourquennois et verviétois. L'analyse du site de l'association des Jardins Familiaux de Tourcoing³⁷⁷ permet d'ailleurs de faire le lien avec l'histoire de la ville : cette association des Jardins Familiaux de Tourcoing a été créée sous le nom de Société des jardins ouvriers de Tourcoing en 1903. « *Si elle a pu maintenir cet « espace naturel » au cœur de la ville, c'est grâce à la générosité de quelques industriels Tourquennois qui en ont assuré une grande partie du patrimoine foncier par des dons ou par des ventes à prix réduits dans la ligne de pensée de l'Abbé Lemire qui créa la ligue du coin de terre en 1896.* » L'abbé Jules Lemire, député et maire d'Hazebrouck (Nord)

³⁷⁴ SOBOCINSKIE A., « Le boom de l'agriculture urbaine », *lejournal.cnrs.fr*, 24 février 2015.
<https://lejournal.cnrs.fr/articles/le-boom-de-lagriculture-urbaine>

³⁷⁵ Le jardin partagé, est une parcelle collective cultivée par un groupe d'habitants d'un quartier, il fait au minimum 700m².

³⁷⁶ Le jardin ouvrier est une surface de grande taille (généralement supérieure à 900m²) divisée en plusieurs lopins qui sont loués et entretenus individuellement.

³⁷⁷ <https://www.jardins-familiaux-tourcoing.fr/>

au début du XX^e siècle, a été un précurseur du catholicisme social. Ce fils d'un modeste agriculteur du Nord est à l'origine des jardins ouvriers. Attaché à la dignité des ouvriers, persuadé que le lien à la terre était un besoin fondamental de l'homme et permettait d'assurer un patrimoine et quelques fruits utiles au travailleur, il fonde, en 1896, la Ligue française du coin de terre et du foyer, avec pour objectif la création de jardins ouvriers.

Rattachée à la Fédération des jardins familiaux et collectifs de Paris, l'association des Jardins Familiaux de Tourcoing gère actuellement plus de 1 000 parcelles réparties sur une trentaine de sites. Ces sites sont de dimensions variables : le plus petit de 5 parcelles et le plus grand de 90 parcelles. Ils représentent environ 30 hectares, soit le quart des espaces verts de la ville de Tourcoing.

1.2.2.3. Un « habiter » plus durable ? (Affiche n°6)

Affiche n°6 : Une ferme à Verviers.



Source : www.wallonie.be ³⁷⁸

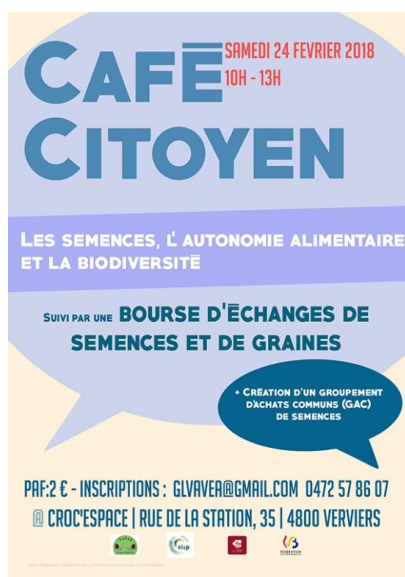
Actuellement, se multiplient aussi des animations afin de sensibiliser les populations, de les former, mais aussi d'attirer d'autres populations n'ayant peut-être pas l'habitude de venir

³⁷⁸ <http://www.wallonie.be/fr/evenements/ferme-en-ville-verviers>

dans ces villes. Par exemple, que ce soit à Verviers ou Tourcoing, sont organisées des journées vertes qui permettent, le temps de quelques jours, l'installation de fermes urbaines. Ainsi, en avril 2016, une première ferme en ville a été installée en centre-ville, sur la Place du Martyr de Verviers. Cet événement était consacré à l'agriculture et à l'alimentation, avec des stands, des animations, la présence des animaux de la ferme et un marché de producteurs fermiers et du terroir. Au-delà du moment ludique et convivial organisé pour les familles, l'idée est de sensibiliser les populations à d'autres modes de consommation, de pratiques agricoles et alimentaires.

Le Café citoyen, du 24 février 2018 à Verviers, sur le thème : « *Les semences, l'autonomie alimentaire et la biodiversité* » montre la volonté de certains habitants à organiser autrement leur ville et leurs modes de consommation (Affiche n°7). Aujourd'hui, se multiplient les points de vente de circuits courts, les banques d'échanges permettant aux uns et aux autres de réfléchir à leurs achats, de discuter avec les producteurs, voire de produire eux-mêmes. Si ce phénomène est encore marginal, il ne cesse de s'amplifier et surtout il participe à une forme de renouveau de la ville et à une prise de conscience de l'importance de la nature sous ses multiples formes.

Affiche n°7 : Les semences, l'autonomie alimentaire et la biodiversité.



Source : <http://www.verviers.be>

Ces démonstrations et animations participent au changement d'image de ces villes industrielles où cette activité a modelé les paysages et fait oublier, depuis longtemps, l'importance d'un mode de vie plus proche de la nature et du local. C'est d'ailleurs pour cela qu'aujourd'hui se développent non seulement des circuits courts³⁷⁹, mais aussi des Tiers-lieux³⁸⁰ qui symbolisent certainement une transformation des modes d'habiter pour une partie de la population.

1.2.3. Expérimenter : l'exemple de l'écoquartier de l'Union

1.2.3.1. L'Union ou la renaissance d'un quartier industriel : aménagement et densification urbaine

Situé sur les villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, avec 40% de son territoire à Tourcoing, le quartier de l'Union est un écoquartier regroupant activités économiques, équipements divers et logements. En cours depuis 2007 et prévu pour une durée de 15 ans, ce projet de renouvellement urbain, situé sur 80 hectares d'anciens sites industriels et d'habitat du début du XX^e siècle, vise à redynamiser un territoire qui a été, pendant un siècle (1870-1970), le lieu d'une activité économique intense liée au textile, à la brasserie, à la pétrochimie et la métallurgie. Le groupement SEM Ville renouvelée-SAEM Euralille, ainsi que le cabinet REICHEN & ROBERT & Associés et P. BERNARD, urbaniste en chef du site Plaine Images, en charge de cet aménagement, ont pour objectifs d'y faire cohabiter de nouvelles habitations et activités économiques, notamment deux filières d'excellence : les textiles innovants et l'image.

L'Union, au cœur de l'agglomération lilloise, se trouve à la frontière belge, en pleine agglomération lilloise, dans un secteur à très forte densité de population (plus de 1800 hab./km² pour l'ensemble de la MEL (Métropole Européenne de Lille)). Le paysage, avant les destructions liées au renouvellement urbain, était caractérisé par un bâti très dense où s'imbriquaient usines et habitations (Figure n°47).

³⁷⁹Pour le Ministère de l'agriculture, « un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire ». Ce type de commercialisation permet non seulement de développer des liens sociaux, voire pédagogiques, mais aussi de réduire certains frais par une certaine participation des différents acteurs.

³⁸⁰Espaces physiques ou virtuels de rencontres entre personnes et compétences variées : les jardins partagés, les habitats partagés les espaces de coworking, les FabLab, les Repair'Café...

Figure n 47 : Le site de l'Union en cours d'aménagement (2014).



Source : SEM Ville Renouvelée
Annotations : S. LALOYAUX

Dans une zone encore agricole au XIX^e siècle, ce territoire était devenu un des grands centres textiles de la Région Nord-Pas de Calais. Le quartier est très fortement marqué par cette industrie, mais aussi par ses séquelles socioéconomiques et environnementales. Certains noms de rues du quartier de l'Union, Stephenson, Jacquard, Chalons, du Broutteux, de la Fonderie ..., sont des témoignages de l'industrie passée. La crise des années 1970 et les évolutions structurelles vont très vite désorganiser le site et provoquer la fermeture d'usines, comme le Peignage de laine de La Tossée qui, « à la grande époque, avait près de 1 200 salariés de 17 nationalités différentes »³⁸¹.

Au début des années 1990, ce territoire est inscrit comme l'un des « grands projets métropolitains » dans le contrat d'agglomération, avec très vite une triple vocation : culturelle, sportive et économique. Cela va permettre aux élus et aménageurs de prendre conscience du potentiel de ces 80 hectares en pleine agglomération. Dans les années 2000, avec le début de l'acquisition du foncier par EPF³⁸² et la fermeture des dernières usines, dont la Tossée en 2004, sont lancées des études de diagnostic et de programmation. Au printemps 2007, une

³⁸¹ Entretien avec Bouzid Belgacem, ancien mécanicien et président de l'Association des anciens de la Tossée (AASPT), le 18 septembre 2015.

³⁸² EPF : Etablissement Public Foncier.

concession d'aménagement est attribuée au groupement réunissant la SEM Ville Renouvelée et la SEM Euraille. Elle est chargée de l'aménagement du territoire, de sa viabilisation, des procédures d'acquisitions et de cessions foncières. Les premiers travaux de démolition et de réhabilitation visibles se font sur la friche industrielle Vanoutryve dès 2008 pour laisser place à La Plaine Images, véritable pôle de compétitivité autour du monde du numérique et de l'image.

1.2.3.2. L'Union, ou comment faire renaître un quartier en le transformant en écoquartier (Photographie n°95)

Au cœur de ce projet, il y a la volonté de redonner une dynamique à cette zone étendue et stratégique du point de vue de sa situation géographique (périmètre urbain dense, riche des infrastructures existantes), sans délaisser son histoire et son identité industrielles. Il s'agit ainsi de « *faire la ville à partir de l'existant : la démarche de développement durable doit s'inscrire dans une continuité de territoires, d'histoires et de pratiques, de manière à traiter l'héritage du site, à articuler le projet avec l'existant et à répondre aux attentes de développement de l'emploi pour la population locale* ». ³⁸³

Le terme d'« écoquartier » est aujourd'hui largement utilisé par les professionnels de l'urbanisme, ainsi que par la presse et se trouve souvent utilisé comme synonyme de « quartier durable ». Tous deux désignent des projets ayant des objectifs environnementaux, sociaux et économiques. Aujourd'hui, ces aménagements sont devenus un mode de pensée qui s'est diffusé dans les orientations de la ville à venir. D'ailleurs, les écoquartiers sont parfois plus des objets urbanistiques de communication que de véritables quartiers durables. Pour réduire les nuisances liées aux transports traditionnels, il est prévu de laisser plus de place aux transports collectifs et doux : métro, bus, vélo, voitures électriques... À l'Union, les parkings silos sont les stars. Les aménageurs ont décidé de réduire au maximum leur impact en diminuant les places de stationnement visibles et surtout en en faisant de véritables centres névralgiques : réserves d'eau pluviale au sous-sol, production d'énergie grâce aux panneaux solaires sur le toit, conciergeries au rez-de-chaussée (points de covoiturage, location et réparation de vélos, relais colis, bornes de collecte des déchets ...).

³⁸³ Référentiel Dynamique - Développement durable, 2010

Figure n°95 : Le chantier du parking silo et la ruche d'entreprises de La Tossée se trouvent place à la place et au milieu des friches (octobre 2014).



Source : S. LALOY A UX, 2014.

Le parking silo de La Tossée pourrait d'ailleurs laisser place à des bureaux. Il a été pensé comme modulable, avec des cellules parking pouvant être transformées en cellules fermées. Ce qui nous montre aussi que cet écoquartier est caractérisé par la mixité fonctionnelle, autre élément de définition d'un écoquartier. L'Union n'est pas qu'un espace d'habitations, de services de proximité. C'est aussi un espace plurifonctionnel, industriel et tertiaire.

Malgré des contraintes de départ, les ambitions du projet ne sont pas pour autant faibles en matière de qualité environnementale : un quartier générateur et diffuseur de biodiversité, récupération et réutilisation des eaux pluviales. Ces éléments ont pour objectif de favoriser la création d'un biotope humide qui s'inscrit dans la trame verte et bleue de l'agglomération en réinstallant la « nature en ville ».

1.2.3.3. L'Union, un écoquartier aux enjeux multiples

La création des écoquartiers participe au changement de mentalités et surtout de pratiques. Nous l'avons vu pour les mobilités. La participation du public se traduit parfois par un véritable processus de co-construction du quartier, comme depuis longtemps à Eva-Lanxmeer (Culemborg, Pays-Bas) ou à Vauban (Fribourg, Allemagne). Ainsi, autour de

l'aménagement de l'Union, de très nombreux acteurs interviennent et tentent de travailler ensemble : élus et services techniques des villes concernées, aménageurs, entreprises, usagers, habitants, associations...

**Photographie n°96 : Jardin collectif à l'Union (juin 2015) :
quand la nature s'invite sur les friches industrielles.**



Source : S. LALOYLAUX, 2014.

Les expériences de gouvernance sont nombreuses sur ce territoire. Par exemple, en mai 2005, le « collectif de l'Union » est créé, constitué d'habitants et anciens salariés et soutenu par l'Université populaire et citoyenne (UPC) de Roubaix. Il vise à interpeller les décideurs sur la meilleure prise en compte de la reconversion économique et environnementale dans le projet de l'Union, dans une approche d'économie solidaire. En 2009-2010, il propose la création de 9 ha de maraîchage, un réseau cohérent d'espaces dédiés à la biodiversité, 600 logements groupés écologiques, des espaces d'éducation populaire (Photographie n°96). Le collectif fait aussi des propositions sur les transports et la place de la voiture. Il crée la *Cense de la Tossée*, une association HEP³⁸⁴ ...

Pourtant, l'une des difficultés actuelles de l'Union est le manque d'habitants. Comme pour certains autres écoquartiers, l'accueil de populations commence par le logement social : les populations aidées viennent « coloniser » ce territoire, lui donner une âme, avant que d'autres populations ne s'y installent. Elles participent d'ailleurs à son aménagement et au

³⁸⁴ HEP : Habitats écologiques partagés.

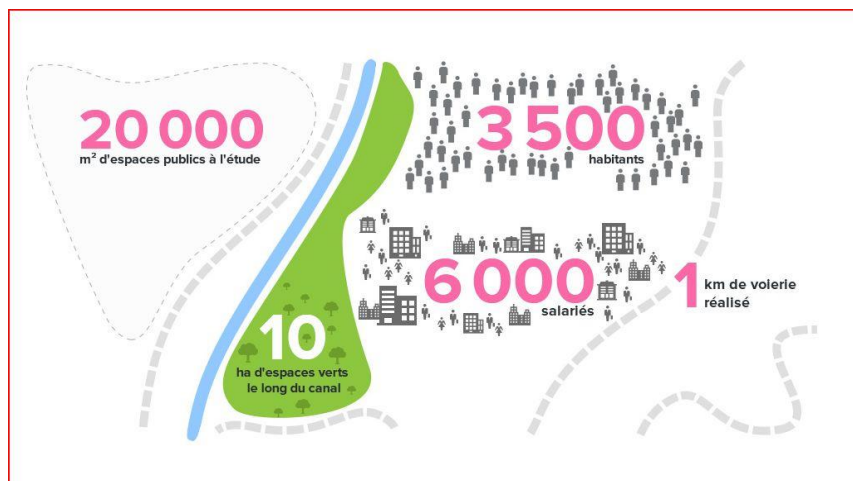
maintien d'une partie du patrimoine : Les habitants de l'îlot Stephenson (un secteur de maisons ouvrières, type 1930) sont intervenus pour que cet ensemble qui devait être rasé soit maintenu et même bénéficie de subventions pour l'isolation et de conseils de Patrick Bouchain, architecte de la réhabilitation du Lieu Unique à Nantes et de La Condition Publique à Roubaix (Photographies n°97 et 98 et figure n°48).

**Photographies n°97 et 98 : La réhabilitation d'un habitat patrimonial :
les maisons Stephenson.**



Source : *lunion.org*.

Figure n°48 : L'écoquartier de l'Union en 2020 : mixité fonctionnelle et sociale dominant.



Source : <http://www.lunion.org/>

Enfin, l'une des premières réussites de cet écoquartier est le développement de l'activité économique, sur un site où elle avait quasiment disparu. Cette activité bénéficie de l'existence de deux pôles de compétitivité : le CETI³⁸⁵ ou Centre Européen des Textiles Innovants. Projet structurant du pôle UP-tex, c'est un centre de recherche, d'innovation, de prototypage et de valorisation technologique et industrielle, de niveau mondial, dans le domaine des matériaux textiles avancés et des nouveaux matériaux ; et la Plaine Image³⁸⁶, qui regroupe sur une superficie totale de 4,5 hectares des entreprises et écoles de la filière image-culture-médias, dont Ankama, société de jeux vidéo installée depuis 2007 et comprenant 500 salariés.

Depuis 2012, le secteur des Rives de l'Union est aménagé pour l'installation du siège mondial de Kipsta, marque du groupe Oxylane (ex-Déathlon) spécialisée dans les sports collectifs. L'implantation de cette structure s'inscrit dans une double perspective locale et internationale. La construction d'équipements (salles de réunion, terrains de sport, restaurant...) destinés à accueillir les fédérations sportives, les clubs et le public est en partie réalisée, la tranche 1 du projet ayant été livrée en mars 2015. Ce site accueillait la grande brasserie Terken qui a fermé ses portes en 2004, une ancienne usine à gaz et l'ancien dépôt de bus de Transpole (Photographies n°99 et 100).

³⁸⁵ <http://www.ceti.com/>

³⁸⁶ <http://www.plaine-images.fr/>

Photographies n°99 et 100 : Réhabilitation de la friche Terken pour Kipsta,



Sources : Cliché 1 : www.cirkwi.com/fr
Cliché 2 : frichinvestigation.org

Reconnu « projet d'avenir » par le concours « écoquartier » du ministère de l'Écologie en 2009 et primé « Grand Prix national Eco-Quartier 2011 » parmi 24 projets de qualité retenus en France sur 394 dossiers de candidature, l'Union devrait d'ici peu recevoir le Label Ecoquartier ; qui lui permettrait d'avoir une autre visibilité. L'Union est donc véritablement un site exceptionnel par sa taille, sa situation, le type d'activités qui s'y développent, les espoirs que les différents acteurs y mettent.

Cet écoquartier, espace de reconversion d'anciennes friches industrielles, dans un centre urbain dense, a pour vocation d'appliquer, de préserver et de développer sur le temps long l'ensemble des principes environnementaux, sociaux et économiques de développement durable qui ont été décidés à sa conception. Il constitue une vitrine indispensable rendant concrètes les approches théoriques d'une ville qui s'insère dans son environnement « naturel » tout en amorçant une diffusion de ces principes à grande échelle.

La création d'écoquartier représente sans doute une opportunité à ne pas négliger pour métamorphoser des friches héritées et affronter dans les meilleures conditions la complexité des problématiques de l'aménagement du territoire dans les prochaines années. C'est ce que la Région du Nord-Pas-de-Calais a certainement compris en mettant à l'honneur ce type de territoires dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle.

La nature fait partie de ce patrimoine à protéger, même en ville. Elle se doit d'être un élément fort du projet urbain. Il a été prouvé, que ce soit pour le cadre de vie, pour la santé, pour un mieux-être, pour la biodiversité, pour lutter contre la chaleur urbaine que multiplier les espaces verts, développer les trames vertes et bleues sont autant d'atouts. Mais développer la nature, par exemple à travers des jardins partagés, c'est aussi recréer du lien, dans des villes où la perte d'emplois a souvent provoqué la désocialisation d'une partie de la population, c'est développer des productions qui sont autant de compléments de revenu et d'approvisionnement en nourriture pour les familles, surtout les plus défavorisées, mais pas seulement.

La volonté de valoriser ce patrimoine « *naturel* », composé de parcs publics, de jardins, d'arbres remarquables... se lit à travers l'un des outils créés par des habitants tourquennois : la carte subjective.

1.3. LA CARTE PERÇUE OU SUBJECTIVE SERAIT-ELLE L'OUTIL CULTUREL POUR APPRÉHENDER CE PHÉNOMÈNE ?

Un groupe d'habitants de Tourcoing a réalisé la carte subjective de Tourcoing. Ils ont décidé, à travers cette carte, de parler de la vie quotidienne, des usages de la ville, de son passé, de ses usines et de ses lieux emblématiques. Ici, l'exemple de la carte subjective de Tourcoing montre dans quelle mesure celle-ci permettrait d'orienter, d'accompagner ou d'apprécier ces réaffectations et mutations urbaines et de forger une nouvelle image de ces deux villes que sont Tourcoing et Verviers ? Le patrimoine, par l'attachement populaire qu'il suscite, peut-il conférer à ces villes une nouvelle image et renforcer leur attractivité ?

Cette carte subjective, ainsi que toute l'exploitation qui en a été et en est encore faite, montre la volonté de ceux qui l'ont réalisée de conserver la mémoire du territoire tourquennois et de ses pratiques ; et la nécessité de sauvegarder le patrimoine local, dimension mémorielle et identitaire de toute une population et de son histoire ; tout en tenant compte des évolutions nécessaires pour développer l'attractivité de la ville.

1.3.1. Des lieux d'hier à ceux d'aujourd'hui : diversité et richesse du passé

1.3.1.1. Un patrimoine ancien et diversifié

Lire la carte des habitants de Tourcoing permet de redécouvrir la richesse du patrimoine industriel de cette ville. Il s'agit d'un patrimoine qui marque et façonne la ville. Celui-ci peut être classé en trois grandes catégories :

- un patrimoine architectural spécifique et lié à l'histoire industrielle de la ville ;
- un patrimoine immatériel qui fait l'objet d'une mise en valeur croissante ;
- et un patrimoine naturel recréé pour la population.

1.3.1.2. Un patrimoine architectural ancien et diversifié essentiellement lié à l'histoire textile

Ce qui caractérise le patrimoine tourquennois, né de l'industrie textile, c'est sa richesse architecturale. De nombreuses manufactures, comme autant de « *vaisseaux fantômes* » sont encore visibles dans le paysage de la ville aux mille cheminées et dans les mémoires.

C'est le cas, par exemple, des usines Vanoutryve, Van den Berghe-Marescaux, MCR Prouvost, de la filature Paul et Joseph Leurent, la liste serait bien trop longue à citer et certainement incomplète ; mais la carte subjective rappelle cette importance avec les dizaines de dessins d'usines, « *les beffrois du travail* ». Ces ouvrages sont des monuments de la mémoire ouvrière et du savoir-faire des ouvriers ; des symboles de l'usine à travers le monde. Elles font l'objet d'une valorisation initiée par la Ville de Tourcoing par l'intermédiaire d'interventions artistiques, de mises en lumière ; mais aussi d'associations, comme celle du Non-Lieu³⁸⁷ dont les objectifs sont de développer les liens entre aspects patrimoniaux et manifestations contemporaines de la culture. Ainsi, tout au long des week-ends des Journées européennes du patrimoine 2015 et 2016, l'association du Non-Lieu, en collaboration avec la ville de Tourcoing, a proposé des circuits « Portraits de cheminées » dans différents sites et quartiers de la ville, avec prises de vues, rencontre d'un constructeur et restaurateur de cheminées, une conférence-leçon de choses sur les cheminées au Bradford, lieu témoin de l'activité passée de l'usine Jules De Surmont & fils.

D'autres bâtiments peuvent être considérés comme autant de points de repère, des « lieux à ne pas oublier » de l'ancienne cité industrielle : l'Hôtel de Ville (Photographies n°101 et 102), « avec sa tête de mouton sur la façade », la Chambre du Commerce, la gare ferroviaire, l'église Saint-Christophe, le boulevard industriel, « *une vieille frontière (avant, tu te considérais comme un véritable tourquennois lorsque tu habitais à l'intérieur du boulevard industriel.)* ».

Photographies n°101 et 102 : L'Hôtel de ville, datant du XIX^e siècle, vu du parvis des Arts.



Sources : <https://www.delcampe.fr>
LALOY A U X S, 2016.

³⁸⁷ <http://non-lieu.fr/lassociation>

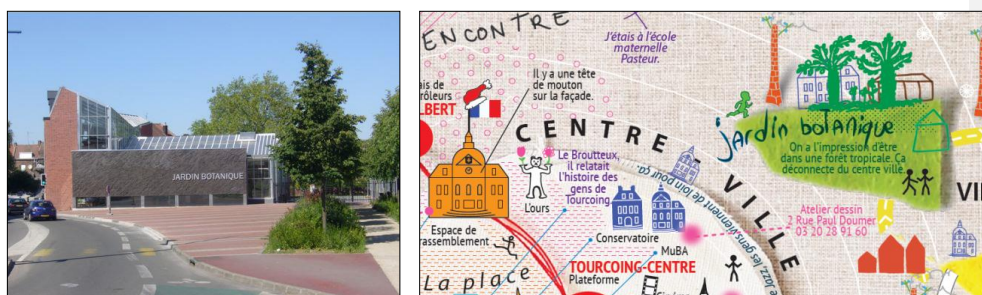
Ces bâtiments sont des symboles qui dépassent l'usage commercial, politique ou religieux que l'on peut en faire. La morphologie de la ville a suivi l'évolution économique (SMAGHUE N., 2007). Sur un siècle, la croissance démographique et l'essor industriel ont transformé le paysage rural en mêlant entreprises et habitations, bourgeoises et ouvrières (GUIGNET Ph., 2008 ; PROUVOST J., 1969). Les réalisateurs précisent sur leur carte : « *Tout est mélangé dans les quartiers. Il y a des petites maisons, des grandes, celles des maîtres, celles des ouvriers...* ».

La carte rappelle aussi l'existence d'un patrimoine immatériel qui raconte savoir-faire et savoir-vivre. Le patrimoine immatériel est tout aussi important à Tourcoing. Ville des images et des musiques, Tourcoing met en avant le concept de ville créative depuis plus de 20 ans. Ce concept de « La Créative » montre la volonté de l'implication de la Ville dans cette dynamique. Par exemple, ici la créativité passe par sa régénération urbaine dans laquelle la culture est un levier majeur grâce aux équipements structurants et aux grands événements organisés tout au long de l'année. Tourcoing connaît une vie culturelle importante. Elle est connue dans la métropole, mais aussi à travers la région et de l'autre côté de la frontière pour son offre, avec par exemple le Festival de Jazz ou son conservatoire. Une partie de cette offre est liée à son histoire industrielle et à la tradition de loisirs qui existait dans les familles de l'industrie textile, bourgeoises ou ouvrières. Elle a toujours eu une riche activité culturelle, grâce à ses nombreuses associations (comités d'entraide, unions commerciales...), la municipalité facilitant leur structuration et leur fonctionnement par l'attribution de subventions et la mise à disposition d'outils de communication. La carte des habitants de la ville a participé à cette créativité, à cette valorisation du patrimoine, de la mémoire du textile tourquennois. Il est difficile de dire si elle a été réellement prise en considération et surtout quel est l'impact précis que cette création a dans la politique patrimoniale actuelle. Pour autant, elle a bien été diffusée auprès des personnels de nombreux services de la ville : patrimoine, culture, urbanisme... et d'ailleurs certains agents étaient présents lors de son inauguration en septembre 2016.

La carte des habitants de Tourcoing montre une certaine reconquête de la ville par la nature. Tourcoing a choisi de profiter des opérations urbaines pour réintroduire la nature en ville. Elle appartient au cercle restreint des « *Villes 4 fleurs* » au Concours National des Villes et Villages fleuris, depuis 2005. Cette distinction récompense les communes pour leurs efforts en matière d'amélioration du cadre de vie, de développement de la nature en ville et de respect de l'environnement. La Ville mène régulièrement des opérations de plantation d'arbres durant la période hivernale. Ces opérations rassemblent écoliers, habitants... et en 2014, elle a été

distinguée au premier « Palmarès des villes les plus vertes de France ». Les parcs et jardins garantissent un cadre de vie agréable pour tous : « *On respire, on ne pense plus. C'est rare à Tourcoing* ». Ainsi, le jardin botanique de Tourcoing, créé dans la seconde moitié du XIX^e siècle, est un îlot de verdure en plein cœur de ville (Photographie n°103 et carte n°204). Cet espace est ancré dans l'histoire et le patrimoine de la ville de Tourcoing. Il est l'héritage offert à la Ville d'une des grandes familles industrielles du textile, les Leplat. Ce jardin s'étend sur près de 12 000m² et ses serres sont en partie insérées dans d'anciennes maisons ouvrières.

Photographie n°103 et carte n°34 : Les serres insérées dans d'anciennes maisons ouvrières.



Source : Extrait de la carte des habitants de Tourcoing, 2016.

Autre élément amenant de la nature en ville, le canal de Tourcoing est né de travaux de raccordement du canal de Tourcoing à celui de Roubaix (1885-1893) permettent l'acheminement de matières premières nécessaires aux industries, notamment le charbon, mais aussi de l'eau pour la transformation de la laine. Le projet Blue Links a permis de remettre en navigation cette liaison et donne la sensation d'être dans « *une zone touristique* », « *Ici, on se croirait sur les canaux en Belgique. J'ai toujours l'impression d'être dans une image* », « *du côté du quai du Halot, c'est classe ! Avant, c'était un lieu de travail. C'est devenu un lieu de promenade.* ».

Ces lieux où la nature reprend ses droits sont devenus des écrans où se développent des activités culturelles, comme lors de « Tourcoing-Plage », où pendant les semaines de l'été, animations, ateliers (musique, cirque, ateliers scientifiques, photographie, lecture et contes, haïkus, etc.) et spectacles sont offerts au public dans le grand poumon vert de la ville, le parc Clemenceau.

Face à ses difficultés, mais aussi à ce potentiel, la ville de Tourcoing valorise son patrimoine, créant une synergie entre acteurs publics ou institutionnels. De multiples acteurs institutionnels, associatifs, salariés interviennent. Ils développent un programme de découverte à destination des habitants et usagers. Cette découverte prend des formes variées, à des échelles géographiques et temporelles différentes.

Par ses campagnes de communication, la ville cherche à accroître son attractivité, sa notoriété et à se distinguer des autres villes de l'Eurométropole. Même si ce n'est pas la seule ville à le faire, la culture joue un rôle important. C'est un des outils mis en place par la politique de la ville (GRAVARI-BARBAS M., 2013) et cela se voit à travers le site internet de la ville qui présente l'ensemble des structures existantes : musées, conservatoire, lieux d'expression scénique, événements et festivals... La Ville de Tourcoing parie sur le changement d'image et répercute les manifestations qui y ont lieu sur son site, accessible à tous, et où l'on trouve de nombreuses informations et liens : vidéos, journal de la commune... et même des cartes postales numériques qui peuvent être envoyées. Celles-ci résument cette volonté de mise en avant du patrimoine.

L'office de tourisme de Tourcoing édite régulièrement des brochures à destination des visiteurs et des touristes. Elles sont facilement téléchargeables sur les sites de la ville et de l'office de tourisme, mais aussi trouvables dans de multiples endroits sous format papier : Hôtel de Ville, différentes antennes touristiques, médiathèques... Certaines de ces brochures sont dédiées au patrimoine industriel. Pour Nathalie Bohée³⁸⁸, directrice de l'office de tourisme, l'idée est de valoriser l'offre complète sur Tourcoing et de lier patrimoine et culture. D'autres acteurs participent au développement de l'activité touristique et à la mise en valeur du patrimoine industriel.

1.3.2. De l'intérêt d'une réaffectation culturelle de cet héritage

La politique patrimoniale et culturelle de la ville de Tourcoing se doit de créer une synergie entre acteurs publics ou institutionnels, allant jusqu'à faire faire des habitants des ambassadeurs de la ville. Cela peut se faire par le biais des associations, comme celle des Anciens salariés de la Tossée, qui ont pour but la mise en valeur de ce patrimoine matériel et immatériel et sa diffusion lors de temps forts comme les journées du patrimoine ou les fêtes

³⁸⁸ Entretiens de janvier 2013 et août 2015.

de rue ; lors d'expositions ; à travers des ouvrages, des sites... ; mais aussi certains acteurs privés, comme les propriétaires de la Villa Paula qui exploitent cette ancienne maison bourgeoise en chambres d'hôtes et l'ouvrent lors des Journées du Patrimoine au grand public.

La diversité des acteurs se retrouve dans la carte subjective de Tourcoing, même si certains sont imaginaires (Tableau n°9). Le tableau ci-dessous fait paraître des temporalités différentes, mais l'on retrouve là aussi des acteurs publics et privés. Cette perception est bien sûr faillible, tous les acteurs n'ayant pu être cités, en même temps, ce n'était pas l'objet principal de l'atelier. Pour autant, cette analyse montre que la majorité des concepteurs de la carte subjective ne se projettent pas en tant qu'acteurs du futur. Cela est certainement lié à l'âge (trop jeune ou trop âgé) d'une partie d'entre eux ; mais aussi au fait qu'ils ne se sentent pas (encore) à leur place dans l'idée d'une gouvernance urbaine où la population jouerait un rôle plus important.

Tableau n°9 : Les acteurs cités dans la carte des habitants de Tourcoing.

Acteurs du passé	Acteurs actuels	Acteurs du futur
Gustave Dron (ancien maire) Les industries (et les familles de l'industrie) qui symbolisent « la puissance industrielle du passé ». Les habitants	La Mairie : « <i>Historiquement, c'est la mairie qui a pris le relais quand l'industrie s'est cassée la figure.</i> » Les centres sociaux et MJC : « <i>Les quartiers qui dorment ne dorment pas tant que cela. Les centres sociaux les font vivre.</i> » Les Géants (et les associations qui s'en occupent) qui animent les quartiers et l'imaginaire culturel de la population. « <i>Ma géante s'appelle Clémentine. Elle a 16 ans et se déplace à pied. Mais celle-ci existe pour de vrai, non ?</i> » Les habitants	Les Géants : « <i>Nous - en grands géants potentiels : Il y a des géants dans chaque quartier à Tourcoing. Pour la carte, nous avons inventé les nôtres, ils dépendent d'un quartier ou se baladent dans toute la ville. Disons que ce sont des géants - résistants qui cherchent à changer la ville.</i> <i>Ma géante s'appelle Bali. Elle se cache dans l'arboretum pour se reposer et observer la population. Elle se sent parfois seule au milieu des images négatives.</i> <i>Mon bébé géant s'appelle Milène. C'est le géant des lieux parents-enfants et de culture. Sa zone de repli, c'est allée de la marbrerie. »</i>

Réalisation : S. LALOYAUX - 2016

De multiples lieux industriels ont vu évoluer leur place dans la ville : de lieux de labeur, ils sont devenus, après une période plus ou moins longue, des lieux de culture, de loisirs. Pour

rappel, c'est dans l'agglomération lilloise qu'a été inventé le concept de la ville renouvelée³⁸⁹. Cette notion de renouvellement urbain naît dans les années 1990, alors que la Ville de Lille constate un étalement du tissu urbain alors qu'il existe un stock de friches important. La décision est prise qu'au moins deux tiers de tous les nouveaux projets doivent être réalisés dans des zones déjà urbanisées. Cette stratégie permet, encore aujourd'hui, de tirer parti des potentiels des territoires déqualifiés, dont les friches ou quartiers anciennement industriels, pour leur redonner de la valeur, tout en gardant des traces du passé.

Autre exemple visible sur cet outil de communication, les Nuits Détonnantes correspondent aussi au folklore local des allumoirs. Au XIX^{ème} siècle, avec l'arrivée de l'automne et le raccourcissement des journées, les tisserands avaient besoin de la lumière des lampes à huile pour terminer leur travail. Une fête était dédiée à ce temps. Le jour des allumoirs, les usines fermaient à midi et les ouvriers se retrouvaient dans les cabarets.

Ainsi, pour la période automnale 2016, des défilés d'enfants, accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants ou de leurs éducateurs, se succèdent dans tous les quartiers de Tourcoing. L'étude des lieux de départ montre d'ailleurs l'implication des écoles et centres sociaux dans ce type de festivités, en animant les quartiers, mais aussi en créant du lien entre les habitants, tout en faisant perdurer dans le temps des traditions ancestrales et remises au goût du jour. Les Nuits Détonnantes sont un moment clé de cette période, avec la venue d'artistes de rues. En 2015, cette fête faisait partie de la programmation de Lille 3000 Renaissance, en partenariat avec le Centre européen des Arts détonnants, et avait accueilli trois poupées géantes, un show acrobatique, un spectacle pyrotechnique... 3000 spectateurs avaient assisté au spectacle et une vingtaine de cortèges avait rallié le centre-ville depuis les quartiers. La Grand Place est d'ailleurs le lieu de « *la convergence des déambulations, le cœur de la ville, l'espace de la fête et des rencontres des Tourquennois.* » (Photographie n°104 et affiche n°8)

³⁸⁹ RENDERS D., MORAND-DEVILLER J., TANQUEREL Th., DUTU M. et PRIET F. (Dir.), *Le renouvellement urbain en Europe*, Les Cahiers du Gridauih n° 27, 2014.

Photographie n°104 et affiche n°8 : Les Nuits Détonnantes : quand l'histoire rejoint les loisirs d'aujourd'hui.



Source : www.tourcoing.fr/

Aujourd'hui, Tourcoing invite donc les arts dans ses rues, sous toutes leurs formes, à de multiples occasions. Ces événements répondent à la volonté artistique de la Ville qui vise à changer l'image de la commune. Les espaces publics sont propices à cette ouverture créative : les parcs et jardins, par exemple, jouent un rôle important dans la patrimonialisation d'une partie de l'héritage industriel de la ville.

Par ailleurs, les pouvoirs publics mettent en place de vastes programmes urbains qui s'appuient sur cette régénération urbaine (LUSSO B., 2010³⁹⁰) qui joue sur le levier de l'amélioration de l'image de marque de ces territoires déqualifiés. La culture devient un outil de développement territorial et participe à la requalification urbaine par de nombreux projets dans une optique de redynamisation territoriale et de marketing urbain (INGALLINA P., PARK J., 2005).

La Ville de Tourcoing est connue pour la richesse de sa programmation culturelle. Des structures existent dans tous les domaines artistiques (musique, arts visuels, arts de la scène, cinéma, patrimoine, lecture), de la pratique amateur à l'excellence artistique, de l'action

³⁹⁰ LUSSO B., « Les facteurs d'émergence et de pérennisation du secteur de l'image en mouvement dans les aires métropolitaines de Lille, de Lyon et de Marseille », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [Online], 23-24 | 2014.

culturelle de proximité à la reconnaissance au niveau international... Pour cela, trois grands types d'actions structurantes ont été et sont mis en place à Tourcoing (LUSSO B., 2010) :

- la construction et l'utilisation d'équipements culturels d'envergure, cités dans la carte subjective par les habitants : le MUba Eugène Leroy (Musée des Beaux-Arts dénommé ainsi depuis 2009), le Grand Mix- Scène de Musiques Actuelles, Le Fresnoy-Studio national des arts contemporains (établissement de formation, de production et de diffusion artistiques, audiovisuelles et multimédia, fondé en 1997), le Théâtre municipal Raymond Devos, l'Antenne de l'IMA (inaugurée le 17 novembre 2016), l'IUT B ;
- le soutien au développement d'industries créatives (design) ou culturelles (arts numériques, cinéma, musique, cultures urbaines) ;
- et enfin, la festivalisation³⁹¹ de la culture par un soutien aux manifestations culturelles événementielles et aux lieux de convivialité : le Festival de Jazz, les Nuits Détonnantes, le week-end des Géants, le Festival Tréto-spectacles en famille, le CLEA - Contrat Local d'Education Artistique.

D'ailleurs, « *Tourcoing, c'est d'abord du son* », celui du carillon au « *cœur de la ville* » et du Festival de Jazz.

Parcours et valorisation du patrimoine tourquennois

Enfin, tout au long de l'année, de multiples visites, guidées ou non, sont proposées aux Tourquennois et autres curieux. Ces visites, faites en extérieur, participent à l'animation de la ville, à la mise en valeur de ses espaces publics, de son architecture, mais aussi à une mise en réflexion des projets en cours, en particulier dans le cadre de la réhabilitation de certains quartiers.

Des circuits guidés sont donc organisés lors des journées européennes du patrimoine, mais aussi à l'occasion de moments commémoratifs ou tout au long de l'année. En 2016, la thématique nationale Patrimoine et Citoyenneté des JEP a été illustrée par de nombreuses démarches citoyennes dans laquelle s'est insérée la présentation de la carte subjective de Tourcoing.

Les parcours mettant en valeur un quartier par des arts de la rue, autour de l'art, par des moments festifs et des défilés sont également nombreux. En effet, l'art interroge le patrimoine, met la ville en scène et contribue à la production d'un nouvel imaginaire de l'espace urbain. Par exemple, l'artiste Matthieu Husser a participé à la valorisation du patrimoine et de la mémoire industrielle.

³⁹¹ RONSTRÖM O., « Festivals et festivalisations », *Cahiers d'ethnomusicologie*, 27 | 2014, 27-47.

Il a investi le site de l'ancienne Société Cotonnière du Touquet, dans le quartier du Virolois, site qui rend bien compte de la transformation actuelle de la ville et de la reconversion de son passé industriel en cours. Avec « M&F », Matthieu Husser créé un logo issu des grands noms de l'industrie textile tourquennoise : Motte & Frères, Masurel & Frères, établissements François Masurel & Fils, tout en faisant référence, par sa typographie, à la marque de confection de vêtements, H&M. Il s'agit ainsi de mettre en avant les évolutions du secteur d'activité textile, leur mondialisation, ainsi que les reconversions d'anciens bâtiments d'usines textiles.

L'art, s'il passe parfois inaperçu, permet d'engager un dialogue avec les habitants du quartier concerné, aux usagers des lieux de se questionner sur leur sens et à ceux qui n'osent entrer dans les musées d'accéder à une partie de ce patrimoine. D'ailleurs, la ville essaye de communiquer sur ce « nouveau » patrimoine qui participe à la mise en valeur des espaces publics, avec par exemple sur son site internet une plaquette reprenant les « œuvres de l'espace public ».

1.3.3. Comment appréhender le phénomène de patrimonialisation aujourd'hui ?

La carte perçue serait-elle l'outil adapté à cet effet ?

Aujourd'hui, la ville de Tourcoing et ses acteurs sont conscients de l'importance de créer une image plus positive de la ville, une image de territoire dynamique, sans pour autant occulter le passé. Non seulement ces habitants participent par leurs actions au dynamisme et à la valorisation de leur ville ; mais ils peuvent donner leur opinion. Celle-ci passe de plus en plus souvent par les réseaux sociaux. Mais ce ne sont pas les seuls outils. La carte subjective en est un de ceux-là et permet d'évaluer, en partie, les actions qui se font au sein de la ville.

1.3.3.1. Valoriser l'expérience de la carte subjective

Présentée lors des Journées européennes du Patrimoine par le collectif des géographes amateurs (Photographies n°105, 106 et 107), la carte, imprimée en 1 500 exemplaires à la manière des vraies cartes routières, est disponible à la vente dans différents lieux, notamment l'Office de Tourisme, les médiathèques, certaines salles de spectacles, mais aussi petits commerces (librairie, boulangerie, etc.). Elle est également visible à travers la ville sur des panneaux d'affichage (une dizaine) et a fait l'objet de communications dans des

brochures liées à la promotion de la culture, comme *Fabrica*, qui permet aux habitants de la Métropole européenne de Lille d'être informés de l'actualité du réseau des Fabriques culturelles créé à l'issue de Lille 2004 et des spectacles et animations qu'il propose. On retrouve dans ce petit magazine gratuit l'agenda des sorties à ne pas manquer, une présentation des spectacles et les informations pratiques concernant les salles du réseau (Photographies n°108 et 109).

Photographies n°105, 106 et 107 : Présentation de la carte sensible de Tourcoing lors des JPE.



Source : F. COPPIN – Ville de Tourcoing.

Il est aussi prévu de l'exploiter avec les enseignants volontaires dans les établissements du Primaire et du Secondaire du secteur. Une journée d'information, sous forme d'ateliers, a été organisée en janvier 2016 pour les sensibiliser à la carte subjective, pour leur expliquer la genèse de cette carte et pour qu'ils rencontrent une partie des acteurs (créateurs de la carte, mais aussi agents des centres sociaux, agents de la ville). Le principal objectif de cette « formation » a été de faire vivre la carte subjective, de relayer le travail réalisé et de faire que des élèves créent, avec leurs enseignants, de nouvelles cartes de leur quartier. Un retour d'expérience a d'ailleurs été fait lors des JEP de 2017.

**Photographies n°108 et 109 : Une carte sensible visible
dans les espaces publics de Tourcoing.**

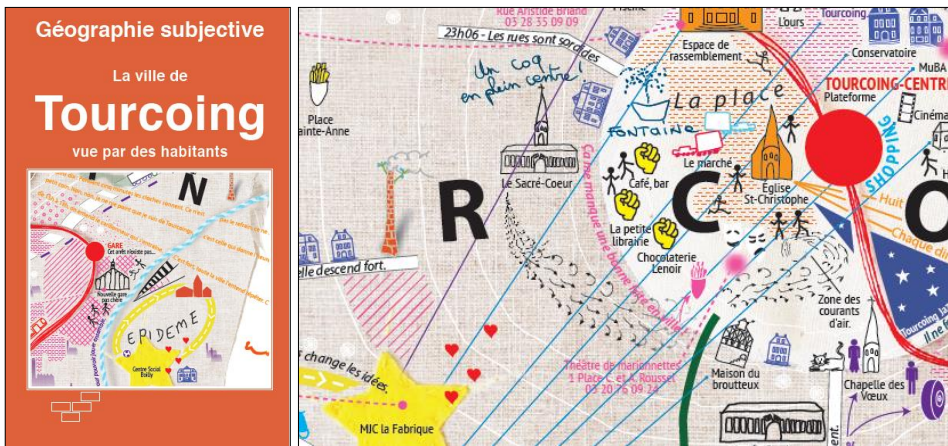


Source : F. Coppin – Ville de Tourcoing, 2016.

1.3.3.2. Participer au renouveau de la Ville

De plus, concernant les utilisations possibles de ces documents, on pense forcément à leur éventuel rapport avec une dynamique de transformation de l'espace. Ce type de carte participe *a minima* à changer le regard des décideurs sur leurs villes. Si une mairie passe commande d'un tel projet, c'est peut-être pour mieux connaître le contexte urbain et, donc, pour mieux le transformer et vraisemblablement prendre en compte le ressenti de ses concitoyens. Mais, aujourd'hui, il est encore trop tôt pour en avoir un retour. Néanmoins, le choix de la couverture par les habitants montre bien qu'ils sont conscients de porter un message (Carte n°39).

Carte n°39 : Une carte, un message de citoyens.



Source : Extrait de la carte des habitants de Tourcoing, 2016.

Ainsi, la partie de la carte autour de la gare ferroviaire montre l'espoir apporté par l'arrivée du Ouigo à Tourcoing. Après l'installation d'une première gare, vite débordée par le trafic engendré par la cité textile spécialisée dans la laine, l'actuelle gare de Tourcoing a été construite grâce à une signature de convention entre la Compagnie des chemins de fer du Nord et la municipalité. L'architecte Sydney Dunnett va s'inspirer de la gare de Roubaix, ville voisine, en y insérant une cour pavée. Cette gare, construite en 1905, est un mélange de briques, de pierre, de fer et de verre. À l'origine, à la Belle Époque et au temps des grands industriels du Nord textile, on y trouvait un restaurant avec buffet, des logements, des bureaux, une salle d'attente, un télégraphe et même un hôtel. Avec le déclin de l'industrie et l'usage croissant de la voiture individuelle, cette gare a vu son trafic se réduire au minimum et était même, un temps, menacée de destruction.

Carte n°40 : Un métro qui dépasse la frontière et permet de sortir de La Bourgogne.



Source : Extrait de la carte des habitants de Tourcoing, 2016.

Aujourd'hui, la donne a totalement changé. En effet, depuis décembre 2015, des TGV-Ouigo partent et arrivent quotidiennement de et vers Paris (CDG / Marne la Vallée), Lyon, Rennes et Nantes. Plus de 1800 voyageurs transitent chaque jour par cette gare qui revit et connaît actuellement des travaux d'adaptation. Ici, les habitants, même s'ils n'utilisent pas tous ce transport, sont bien conscients de l'importance de cet aménagement et de la nécessité de relier la gare aux autres modes de transports dont le métro ; mais aussi de poursuivre le tracé de ce même métro au-delà de la frontière, vers Courtrai, dans une métropole qui porte le nom de MEL ou Métropole Européenne de Lille (Carte n°40).

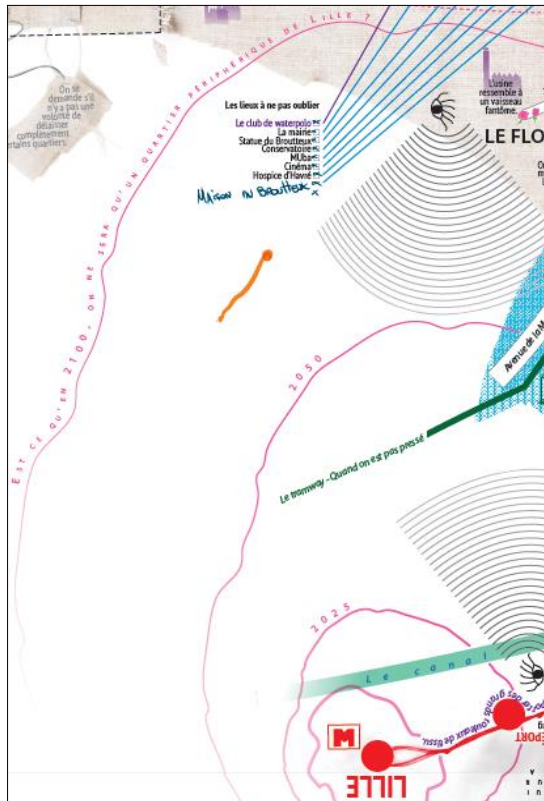
Ce travail collaboratif permet donc de vérifier la pertinence des aménagements publics (métro, MJC et centres sociaux, infrastructures sportives et culturelles), face aux attentes de la population ; mais aussi de voir ceux qui sont aujourd'hui nécessaires, comme la protection des petits commerces (« Ils disparaissent de la ville ! »). Il participe à une réflexion qui dépasse le simple cadre du patrimoine et de la culture. En effet, rendre les habitants fiers de leur ville

est un indicateur majeur de réussite d'un urbanisme durable, un outil extraordinaire de marketing urbain.

1.3.3.3. Susciter et générer la fierté des habitants

Finalement, la carte subjective de Tourcoing est aussi un outil qui permet de mettre en avant les points positifs de la ville, même si l'on ne peut nier certaines difficultés que l'on retrouve dans les paysages (friches industrielles, usines reconverties), mais aussi dans les pratiques socio-spatiales des habitants : fermetures des commerces de proximité, inégalités socio-spatiales, chômage important : « *le Tourcoing social et celui des belles maisons* », « *la mauvaise réputation* »... C'est aussi un moyen pour suggérer des projets, lire et essayer de comprendre et de résoudre les problèmes.

Carte n°41 : Quand les habitants s'inquiètent de la place de leur ville face à Lille.

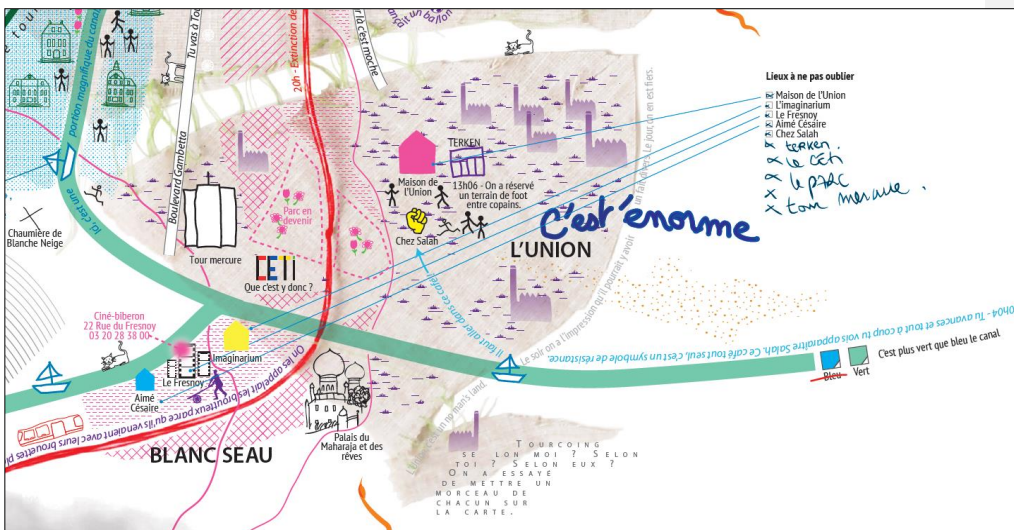


Source : Extrait de la carte des habitants de Tourcoing, 2016.

Les habitants de la ville revendiquent une certaine indépendance par rapport à Lille, une ville dont on écrit le nom à l'envers, comme si on lui tournait le dos, par défi ; et en même temps, leurs craintes sont perceptibles : Tourcoing n'est-elle devenue qu'une « ville dortoir », alors qu'elle fut l'une des capitales mondiales du textile ? « Est-ce qu'en 2100, on ne sera qu'un quartier périphérique de Lille ? » alors que la ville et ses habitants ont toujours revendiqué un parcours à part. Ils ont également un regard ambivalent envers Roubaix, cette sœur jumelle-ennemie³⁹² qui a connu tour à tour prospérité et déboires industriels (Carte n°41).

Il sort également de cette carte une certaine fierté de la part des habitants face au passé de la ville qui a « des friches avec un certain cachet », des « beaux bâtiments qui font la fierté de la ville. Il faut le dire ! », et une « portion magnifique du canal. Quand je passe, je pense tout de suite à la puissance d'avant. » ; mais aussi qui nourrit de nombreux espoirs.

Carte n°42 : L'écoquartier de l'Union, un palimpseste tourquennois.



Source : Extrait de la carte des habitants de Tourcoing, 2016.

D'ailleurs, le quartier de l'Union réunit ce lien entre passé, présent et futur : « L'Union, c'est un no man's land. Le soir on a l'impression qu'il pourrait y avoir un fait divers. Le jour, on en est fiers. » (Carte n°42) Ce quartier, qui a accueilli de nombreuses industries, en particulier textiles, nées dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, est aujourd'hui un écoquartier où une

³⁹² BURLET H., *Autrefois, sœurs ennemies: hier, sœurs jumelles : aujourd'hui, sœurs siamoises [Roubaix-Tourcoing]*, 1952.

partie du patrimoine bâti a été conservée. Il concentre de nombreuses problématiques tourquennoises, tout en étant un quartier en devenir, un quartier durable où le passé est encore présent (friches, brasserie Terken, Café Salah...) et le futur déjà là (Centre Européen des Textiles Innovants, Imaginarium, parc) ; un quartier où là aussi on peut se cultiver (Le Fresnoy, l'Imaginarium, la Maison de l'Union).

En conclusion, ce travail peut présenter quelques limites aux yeux de certains : seulement 15 à 20 personnes ont participé à la réalisation de la carte de Tourcoing et ont rendu compte de leurs pratiques spatiales à un moment donné ; un travail qui est avant tout un travail collaboratif, avec certainement des choix collectifs, des personnes qui ne se sont peut-être pas toujours exprimées librement.

Pour autant, les autres sources sur lesquelles nous avons travaillé (plus de 60 entretiens, 4 enquêtes, l'analyse de sites et réseaux sociaux nombreux) corroborent en grande partie le ressenti de ces habitants-acteurs dans la réalisation de la carte subjective. Des habitants qui sont souvent conscients de l'existence d'un patrimoine qui est valorisé par différentes formes de cultures auxquelles ils peuvent prendre part. Néanmoins, ils sont également porteurs d'un sentiment d'inégalité entre les perceptions et les aménagements des différents quartiers qui constituent la ville, entre les différentes catégories sociales et conscients d'une certaine « *mauvaise réputation* » qui traîne encore sur la ville de Tourcoing malgré la volonté des acteurs de changer cette image et de rendre la ville plus attrayante. Un travail qui révèle la nécessité d'associer les habitants à la réflexion sur la ville et ses mutations, en passant par exemple par la patrimonialisation culturelle.

Cette expérience n'est qu'un exemple parmi d'autres de l'importance donnée à la culture dans la valorisation du patrimoine tourquennois. Aujourd'hui, les projets sont multiples, de l'utilisation de ce patrimoine comme « simple » scène de spectacles, en passant par l'engagement de la Ville de Tourcoing, dans une démarche de labellisation « *Ville d'Art et d'Histoire* » (Label obtenu en juillet 2017). Ainsi, les services concernés se sont mobilisés pour élaborer un diagnostic et évaluer toutes les actions menées en faveur des différentes formes de patrimoine matériel et immatériel. Cette démarche volontaire constitue un projet de territoire transversal visant à conforter l'appropriation de l'architecture et du patrimoine par les habitants et les publics les plus larges, le développement d'un tourisme de haute qualité et le soutien de la qualité de l'architecture et plus généralement du cadre de vie.

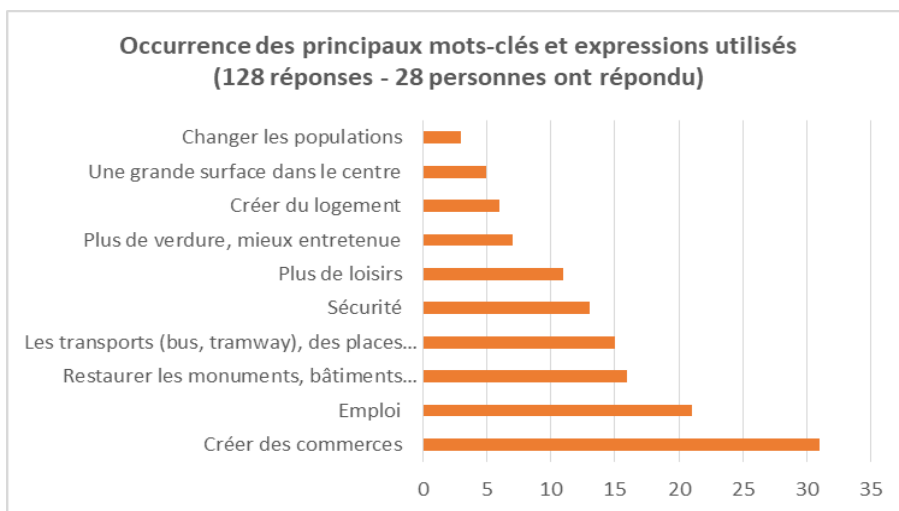
Un des symboles de cette volonté est l'inauguration, le 17 novembre 2016, de la première antenne décentralisée de l'Institut du monde arabe dans un bâtiment emblématique du patrimoine tourquennois, rénové pour l'occasion : l'ancienne école de natation, construite en 1904. Ce projet ambitieux a ouvert partiellement à l'automne 2016 et comprendra, à terme (2019-2020), un centre de langue, une collection permanente, un centre de documentation, une programmation d'expositions, de concerts, de conférences et d'actions éducatives tout en gardant une partie de la programmation « hors les murs ». En attendant, l'Institut du monde arabe - Tourcoing propose une programmation de rendez-vous culturels organisés au sein de structures partenaires.

CHAPITRE 2 :

DE LA NÉCESSITE DE RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES VILLES DE TOURCOING ET VERVIERS : QUEL BILAN RETENIR POUR VERVIERS ET TOURCOING ? METTRE LES HABITANTS AU CŒUR DE CET OBJECTIF

Pour Hubert GÉRARDIN et Jacques POIROT³⁹³, « l'attractivité d'un territoire est généralement assimilée à sa capacité à attirer et à retenir les facteurs mobiles de production et/ou la population. » Nous devons réfléchir à ce qui peut participer à l'attractivité de Verviers et Tourcoing, en tant que territoires à être choisis par des acteurs comme zones de localisation (temporaire ou durable) pour tout ou partie de leurs activités. Mais cette réflexion concernant l'attractivité doit également tenir compte de l'opinion des populations (Graphique n°22).

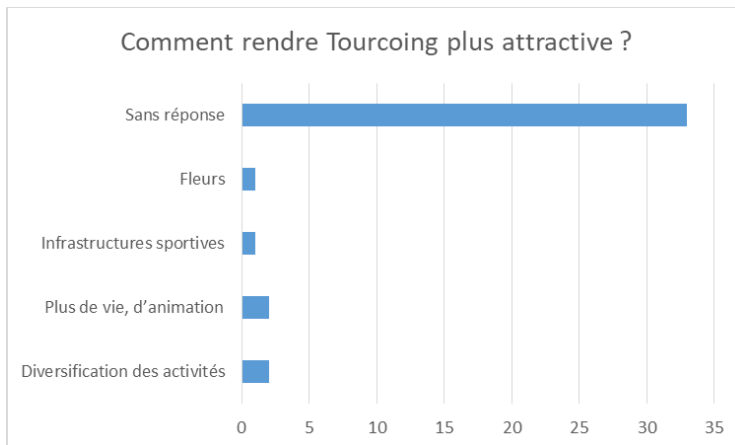
Graphique n°22 : Extrait de l'enquête 1 concernant la Ville de Verviers.



Source : Annexe n°4, LALOYAUX S..

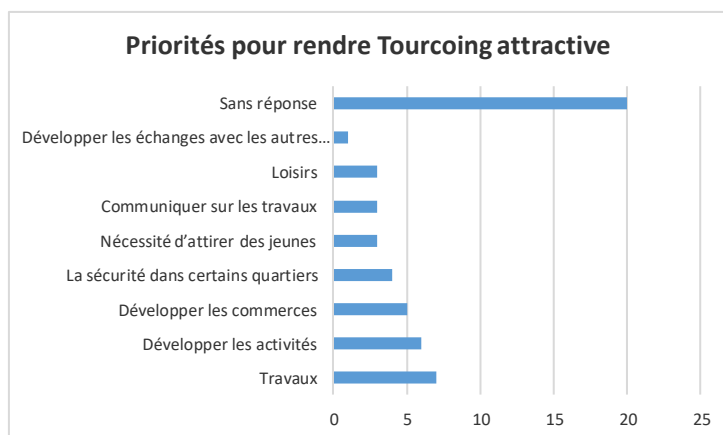
³⁹³ POIROT J., GERARDIN H., « L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel », *Mondes en développement*, vol. 149, n°1, 2010, pp. 27-41.

Graphique n°23 : Extrait de l'enquête 2 concernant la Ville de Tourcoing.



Source : Annexe n°4, LALOYAUX S..

Graphique n°24 : Extrait de l'enquête 3, concernant la ville de Tourcoing.



Source : Annexe n°4, LALOYAUX S. ;

Ces graphiques (Graphiques n°23 et 24) montrent la récurrence d'un certain nombre de questions que ce soit à Verviers ou Tourcoing : celle du commerce bien sûr, comme aujourd'hui beaucoup de villes et surtout de centres-villes, celle de l'animation, celle du logement, des transports, des populations... L'ambiance est également un des éléments sur lesquels les personnes interrogées sont revenues : la sécurité, plus de loisirs et même « l'épineuse » question de la population multiculturelle de Verviers. La restauration et la mise en valeur des monuments et édifices remarquables est également une idée régulièrement

amenée par les personnes interrogées. Ces éléments ne doivent pas être négligés et montrent bien l'importance du cadre de vie pour les usagers interrogés.

De plus, la capacité à attirer des habitants, de la main-d'œuvre, des capitaux, des industries et des touristes permet de développer le territoire, lui donne la possibilité de s'enrichir et de satisfaire aux besoins d'une population qui augmente.

Avant de faire un bilan des choix réalisés à Tourcoing et Verviers, face à leurs difficultés, il peut être intéressant de réfléchir à ce concept d'attractivité, un concept qu'il faut aussi étudier au prisme des deux villes analysées.

2.1. LE CONCEPT D'ATTRACTIVITÉ : ENTRE MARKETING URBAIN ET RÉALITÉS LOCALES

Les politiques d'attractivité sont au cœur des stratégies des collectivités territoriales pour en faire des territoires compétitifs. Pour voir ce qu'il en est à Verviers et Tourcoing, il est d'abord nécessaire de définir ce qu'est l'attractivité, mais une attractivité liée au contexte géographique, en tenant compte de l'accessibilité, de la desserte, de la disponibilité du foncier, de la présence d'une main d'œuvre qualifiée, de services, de logements... qui sont autant d'éléments sur lesquels travailler pour faire de nos deux villes des villes désirables.

2.1.1. Qu'est-ce que l'attractivité ?

Dans un contexte de plus en plus internationalisé, vécu comme concurrentiel, les villes, les agglomérations, les métropoles ont développé des politiques de communication pour inciter les investisseurs, les institutions, les ménages à s'installer et à rester sur leur territoire. Si elles sont en principe adaptées à chaque territoire, on retrouve toujours un peu la même chose dans ces qualifications de l'attractivité territoriale : un lieu dédié à l'innovation, l'existence de secteurs économiques dynamiques tournés vers l'avenir, la présence d'un nombre important de formations supérieures et d'étudiants, un cadre de vie de qualité, la richesse du patrimoine et de l'offre culturelle, l'organisation de manifestations de niveau national, voire international... De très nombreux palmarès produits par des experts, des bureaux d'étude, des journalistes permettent de classer et déclasser ces territoires autour de thématiques variées : cadre de vie, formation et accueil des étudiants, mobilités, environnement, offre culturelle, degré d'insertion dans les réseaux de communication et réseaux systèmes... Si ces palmarès peuvent être critiqués pour les démarches utilisées et la rigueur scientifique appliquée, ils jouent néanmoins un rôle primordial sur le jugement porté sur les villes.

Verviers et Tourcoing ne figurent pas dans les principaux palmarès nationaux et encore moins internationaux, ou tout au moins dans les premiers rangs des classements. Pour autant, leur attractivité peut être mesurée dans les domaines :

- économique : accessibilité desserte et degré d'intégration dans les réseaux systèmes par des infrastructures de transports et de télécommunication, disponibilité du foncier, présence d'une main d'œuvre qualifiée...
- démographique : services, logements, marché du travail, loisirs...

En effet, l'attractivité se mesure principalement dans ces deux domaines : celui de l'attraction des investisseurs et celui de l'attraction des ménages. Néanmoins, il est nécessaire de tenir compte de la part subjective de l'attrait que peuvent exercer des territoires urbains. Qui dit attractivité, dit classement, mais aussi jugement. Ce jugement est lié aussi au charme, à l'imaginaire et à la fascination engendrés par un territoire à la suite de sa valorisation. Ces éléments subjectifs participeront au désir de visiter, de s'installer et même de rester sur ce territoire.

Et donc, si traditionnellement ce sont les entreprises, associations, institutions ou administrations qui sont les premières cibles des politiques d'attractivité, les ménages sont de plus en plus convoités et ciblés par ces mêmes politiques. En effet, les collectivités territoriales qui élaborent ces politiques d'attractivité, placent ce concept au cœur de leurs stratégies pour rendre leurs territoires plus performants et dynamiques.

2.1.2. Les politiques d'attractivité au cœur des stratégies des collectivités territoriales

L'attractivité est donc au cœur des stratégies des décideurs politiques et économiques des villes. Face à une concurrence accrue et aux nouveaux enjeux, nombre de collectivités s'engagent dans ces stratégies.

2.1.2.1. Attractivité et compétitivité

L'attractivité, qui est donc la capacité d'un territoire à attirer et à retenir investisseurs et/ou ménages, est proche de celle de compétitivité. D'ailleurs, les deux sont souvent utilisées indifféremment comme synonymes. Pour autant, l'attractivité dépend de la compétitivité, basée essentiellement sur des critères économiques et financiers. Elle ne se réduit donc pas uniquement à ces critères et tient compte d'autres éléments qui sont liés à la qualité de vie.

L'enjeu pour les élus et les acteurs des marchés locaux, n'est pas uniquement l'accroissement numérique de la population, mais l'attraction de ménages aisés³⁹⁴. En effet, cette politique de marketing suit la théorie de Richard Florida (Annexe n°31)³⁹⁵, même si celle-ci est parfois remise en question, non seulement par les choix méthodologiques qui ont pu être faits, mais aussi par le postulat que l'ensemble de la « classe créative » préfère résider dans les centres et que l'auteur a une interprétation simplifiée de la croissance économique en milieu urbain³⁹⁶. Pour autant ce chercheur explique qu'il existerait dans nos sociétés une « classe créative » (métiers de la haute technologie, du divertissement, du journalisme, de la finance) qui dans l'économie contemporaine élabore de nouvelles idées, technologies et contenus créatifs. Cette classe est sensible aux aménités, à l'esprit d'ouverture et à la tolérance des habitants, à la mixité sociale, à la diversité culturelle... et donc les villes souhaitant se développer doivent innover, donc attirer ces créatifs à la base de l'innovation et donc proposer l'ensemble des *soft factors*³⁹⁷ qu'ils réclament^{398, 399}.

2.1.2.2. Le contenu des politiques d'attractivité

Ainsi donc, les politiques d'attractivité se caractérisent par un recours croissant aux techniques de marketing, en les adaptant aux enjeux des territoires. Souvent la communication du marketing urbain s'appuie sur plusieurs démarches complémentaires :

- La création et la diffusion d'une image de marque à partir d'un logo, d'un slogan.
- La valorisation de projets urbains emblématiques et de manifestations événementielles à fort rayonnement. Pour les villes ayant subi les conséquences de la désindustrialisation, le handicap peut se transformer en potentiel dans la mesure où la disparition des entreprises leur permet de disposer de ressources foncières considérables au cœur même de leur territoire. C'est ce que nous avons déjà vu dans la deuxième partie de ce travail de recherche⁴⁰⁰.

³⁹⁴ VIVANT E., Qu'est-ce que la ville créative ? Broché – 21 novembre 2009, PUF, La ville en débat, 2009, 96 pages.

³⁹⁵ FLORIDA R., *The Rise of The Creative Class: And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, Basic Books, 2002, 416 pages.

³⁹⁶ DARCHEN S., TREMBLAY D.-G., « La thèse de la « classe créative » : son incidence sur l'analyse des facteurs d'attraction et de la compétitivité urbaine », *La compétitivité urbaine et la qualité de vie*, in *Interventions économiques*, n°37, 2008.

<https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/471>

³⁹⁷ Il s'agit d'éléments d'attractivité tels que certaines aménités, aux aménités, l'esprit d'ouverture et la tolérance des habitants, la mixité sociale, la diversité culturelle...

³⁹⁸ Conseil de Développement, *Contribution du Conseil de Développement à l'attractivité de la MEL*, « Ensemble construisons une métropole désirable », MEL, Juillet 2018, 28 pages.

³⁹⁹ DARCHEN S., TREMBLAY D.-G., *La classe créative selon Richard Florida : Un paradigme urbain plausible ?*, PU Rennes, Géographie sociale, 2010, 222 pages.

⁴⁰⁰ Page 185 : DEUXIÈME PARTIE - CHAPITRE 1 – « 1.2. Un patrimoine urbain hérité émaillé de friches » - « 1.2.3. Des friches devenues partie intégrante du patrimoine local ».

- La surveillance de la perception de la ville par ses habitants : dans quelle mesure en sont-ils les ambassadeurs ?
- Un ciblage sur les populations à fort potentiel économique, culturel et symbolique (Annexe n°31).

Ainsi, le *city branding*⁴⁰¹ s'inspire des techniques de commercialisation modernes qui s'attachent à valoriser la ville à travers la création d'une marque et de slogans publicitaires (Figure n°49).

Figure n°49 : Logos et slogans de villes.



Il correspond à la fois à une démarche faisant ressortir des attributs matériels de la ville et à un marquage mettant en avant les valeurs, l'histoire, le patrimoine, le dynamisme... Néanmoins, cette démarche de communication ne fonctionne pas systématiquement. Un exemple récent et proche de Lille permet d'en saisir ses limites. Il s'agit de la ville de Lens, au cœur d'un territoire avec une identité forte, destination de la marque ALL "Autour du Louvre-Lens" dont l'objectif est de permettre aux visiteurs du musée de passer plus d'une demi-journée sur un périmètre de moins de 30 minutes en voiture autour du Louvre-Lens, afin d'optimiser les retombées économiques liées au tourisme sur le territoire.

⁴⁰¹ *City branding* : image de marque.

Ainsi, pour Dominique Dupilet, ancien président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, « Au-delà de sa position géographique stratégique, le Pas-de-Calais, avec le Louvre-Lens, détient toutes les cartes pour développer un tourisme en phase avec les futurs modes de consommation, destination et culture, axés sur l'authenticité, la convivialité et une tonalité identité et terroir »⁴⁰². Faute de moyens, la ville se limite surtout à la mise en avant du patrimoine historique, lié à la mine, allant jusqu'à caricaturer l'identité du territoire lensois, alors que le site du Louvre n'attire pas suffisamment car certainement ancré dans une « ville à l'attractivité réduite », avec une « localisation excentrée du musée », un « manque d'innovation muséographique et éducative », une « incapacité à atteindre les milieux populaires » ou encore un « impact limité sur l'économie locale » et ayant certainement eu « des effets négatifs sur le tissu muséal régional »⁴⁰³.

2.1.2.3. Renforcer l'attractivité

Depuis le début des années 1990, le *city branding* consiste à valoriser l'image des villes à travers la création d'une marque comme pour les produits marchands. La marque doit contribuer à rendre la ville identifiable et désirable. Les ressorts utilisés sont ceux de l'attractivité subjective. Il s'agit de différencier la ville de ses concurrentes en jouant sur un registre émotionnel.

En effet, la marque doit renforcer la fierté des habitants et celle des acteurs économiques et être attractive pour les citoyens, les entreprises et les touristes situés à l'extérieur. C'est sur le renforcement de la fierté des habitants, des usagers que doivent jouer les villes de Tourcoing et Verviers, au-delà des clivages politiques. Rendre l'envie, c'est créer du désir : désir de se promener, d'y habiter, d'y travailler, d'y installer son commerce/son entreprise, d'y faire ses achats, de s'y cultiver... Mais la marque doit d'abord refléter la réalité : la qualité de vie, les infrastructures, l'environnement... le bien vivre de manière générale. Il faut donc s'appuyer sur des aspects concrets.

C'est le cas de Saint-Etienne, désignée en 2010 « Ville créative pour le design » par l'UNESCO et qui a su se transformer et créer une cohésion entre son passé industriel et son présent architectural et design. De la même manière, Lille Métropole, nommée en 2020 « Capitale Mondiale du Design », a la volonté de transformer son territoire par le design. Le titre de World Design Capital® est décerné tous les deux ans par la World Design

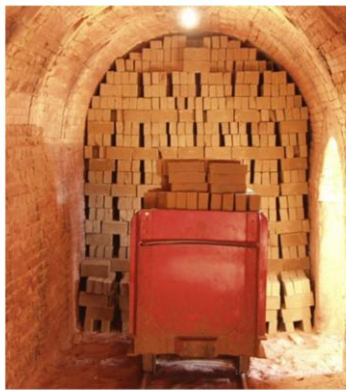
⁴⁰² www.euralens.org

⁴⁰³ TOBELEM J.-M., « Le Louvre-Lens n'aura pas « l'effet Bilbao » escompté », *Le Monde*, 21 août 2016. https://www.lemonde.fr/idees/article/2016/08/21/le-louvre-lens-a-t-il-echoue_4985662_3232.html

Organization™ en signe de reconnaissance de l'utilisation novatrice du design par une ville ou un territoire, dans le but de renforcer son développement économique, social, culturel et environnemental⁴⁰⁴ (Figure n°50).

Figure n°50 : Le patrimoine, élément fondateur d'expositions dans le cadre de Lille Métropole 2020, Capitale mondiale du design.

**PASSÉ PRÉSENT -
MÉMOIRE INDUSTRIELLE**



© Briqueterie Lamour

Lieu
Le Fresnoy, 22 Rue du Fresnoy, 59200 Tourcoing

Dates
28 Septembre - 27 Décembre 2020

Commissariat général
lille - design

Scénographe
(en cours)

Réalisation vidéo
Alain FLEISCHER, cinéaste, photographe, plasticien et écrivain

Auteur
Marie GODFRAIN, journaliste

Catalogue d'exposition
édité par lille - design

Partenaires
DIRECCTE, Le Fresnoy, FEDER



@lille_design #hellodesign 14



© Maison Drucker



L'histoire Industrielle du territoire, transcendée par des designers contemporains : l'exposition « Passé présent - Mémoire Industrielle » au Fresnoy, Tourcoing.

L'exposition aborde notre territoire comme étant un territoire des possibles, prenant en compte son histoire, son savoir-faire, parcours de regards actuels, 5 entreprises emblématiques et identitaires des Hauts-de-France sont associées à 5 designers. En découle la fabrication d'objets nouveaux, sacrifiés les temps d'une exposition ainsi que la production de films témoignages, réalisés en formats courts, comme pour mieux décrire l'objet en train de se faire. Les films en version longue seront, quant à eux, diffusés dans certains cinémas et programmes télévisuels.

- Jérôme de ALZUA x Briqueterie Lamour
- Ronan BOURULLEC x Arc
- Élise FOUIN x Maison Jules Pansu, tissages de la Lys
- Samy RIO x Maison Drucker
- Designer en attente x Fonderies de Sougland

« Filmer la relation d'un designer à un matériau et à un outil de production, c'est montrer que le design - comme peut l'être aussi le cinéma - est à la fois une création artistique et une production Industrielle. Le travail du designer consiste à inventer une forme de beauté liée à une fonction ou, pour simplifier, une relation harmonieuse entre l'œil et la main ou le corps en général. Entre ce en quoi un objet se prête à un usage et ce à quoi il fait rêver. »

Alain FLEISCHER, Avril 2020
Cinéaste, photographe, plasticien et écrivain.

Alain Flietscher dirige Le Fresnoy, studio national des arts contemporains à Tourcoing depuis 1997

@lille_design #hellodesign 15

Source : Catalogue « Expositions Événements 2020 », Association Lille-design, pp14-15.
www.lille-design.com

⁴⁰⁴ Ce titre est décerné pour la première fois en 2008 à la ville de Turin (Italie) et a récompensé, depuis, les villes de Séoul (2010), Helsinki (2012), Cape Town (2014), Taipei (2016) et Mexico en 2018.

Des expositions ont donc été mises en place pour expliquer la place du design dans l'appréhension des défis contemporains : changement climatique, amélioration de l'habitat, recherche d'une société plus inclusive. Par exemple, la thématique « Action Publique »⁴⁰⁵, autour des questions « Comment rendre les politiques publiques plus accessibles au citoyen ? Comment inviter ce dernier à y prendre part ? A quoi pourrait ressembler le service public de demain ? ... » est mise à l'observation dans l'une des six maisons POC (Proof Of Concept). On y trouve des projets qui participent au renouvellement de l'action publique autour de questions comme le gaspillage alimentaire, les réflexions autour des canicules, de l'occupation temporaire d'espaces vacants. Cette question du design, même si elle semble loin du quotidien de la très grande majorité des habitants de la métropole, et encore plus des Tourquennois, permet en fait de réfléchir autrement le territoire, d'intégrer les habitants à des projets locaux, métropolitains. Ainsi, à Tourcoing même, dans la ruche d'entreprises de l'Union, siège une plateforme de développement économique par le design pour les entreprises, les collectivités, et toute autre structure publique ou privée, individuelle ou collective souhaitant se développer avec les outils du design : il s'agit de Lille-design⁴⁰⁶. Lille-design devait contribuer à la programmation de l'évènement Lille Métropole 2020, en proposant expositions, événements, conférences (Figure n°217). Malheureusement, avec la crise sanitaire de 2020, la programmation a totalement été remise en question.

Cela permet de déployer le design sur le territoire avec un maximum d'acteurs (collectivités, entreprises, citoyens, organismes de formation et recherche, lieux culturels) et de proposer la mise en exergue des étapes de la démarche design, plutôt que le résultat final de conception d'un objet ou service.

2.1.3. Marketing urbain et politiques urbaines pour faire de Tourcoing et Verviers des villes désirables

« On a longtemps dit que le travail allait vers le capital, les histoires textiles, minières, ou sidérurgiques de notre région et les mouvements de population qui en ont résulté, le démontrent à loisir. La prédominance des activités de service fait que maintenant, les villes qui réussissent ne sont pas celles qui attirent les activités, mais celles qui attirent d'abord les gens. Les entreprises vont désormais là où les gens ont envie d'aller ! La question de l'attrait

⁴⁰⁵ En référence à l'action de l'administration pour assurer ses missions et services aux différents usagers et usagères.

⁴⁰⁶ <https://www.lille-design.com/fr/lille-design/presentation>

pour les individus, plus que pour les investisseurs, nous semble plus significative que l'attraction. Comprendre la nature des motifs explicitant cet attrait et affirmer leur utilisation dans la politique d'attractivité sont à présent indissociables de l'image d'une métropole moderne, performante et soucieuse de ses habitants. »⁴⁰⁷

Mesurer l'attractivité, c'est donc, nous l'avons vu, tenir compte d'un certain nombre de critères liés à des chiffres, des indicateurs : PUB⁴⁰⁸/hab., taux de chômage, part des étudiants, part des cadres, augmentation ou non de la population, évolution des prix de l'immobilier... (l'attraction), mais aussi tenir compte de l'attractivité subjective (l'attrait). Celle-ci se mesure par des enquêtes qualitatives, des entretiens qui permettent d'obtenir une opinion générale, celle des habitants, des nouveaux arrivants, des usagers... L'attractivité subjective permet d'obtenir une idée du ressenti des populations, de leur satisfaction, mais aussi de leurs motivations à s'installer/travailler/usiter la ville. Cet attrait exercé par la ville permet de la « vendre » à l'extérieur, non seulement auprès de populations, mais aussi d'acteurs économiques, dont touristiques. C'est en cela qu'il est indispensable de changer l'image de Tourcoing et Verviers, changer d'image pour en faire des territoires désirables où l'identité territoriale, ici liée au patrimoine, à l'histoire, au vécu, est un instrument.

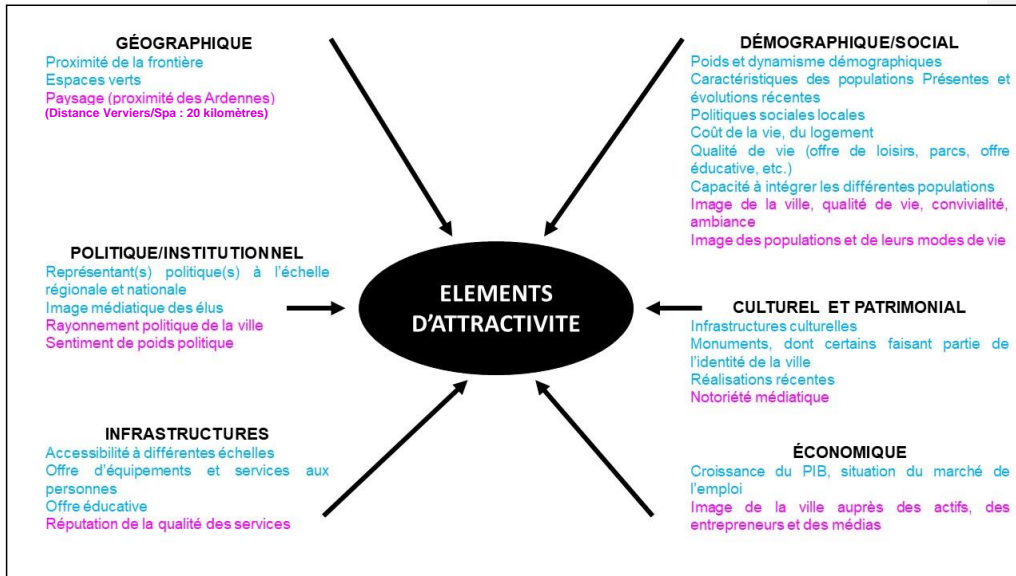
En effet, ces motivations à venir s'installer dans une ville et surtout y rester sont liées à un certain nombre d'aménités, d'éléments, eux aussi plus ou moins objectifs et/ou subjectifs (Schéma n°13).

⁴⁰⁷ Conseil de développement, *Contribution du conseil de développement à l'attractivité de la MEL. Ensemble construisons une métropole désirable*, juillet 2018.

⁴⁰⁸ PUB : Produit urbain brut.

Schéma n°13 : Éléments participant à l'attractivité de Verviers et Tourcoing.

(en bleu : critères objectifs ; en rose : critères subjectifs)



Réalisation : LALOYAUX S., 2018.

Ce marquage symbolisant l'histoire, le patrimoine, le dynamisme (perdu, mais aussi parfois retrouvé) se voit dans les logos et slogans utilisés par les villes de Verviers et Tourcoing (Figures n°51 et 52).

Figure n°51 : Communiquer pour mieux attirer : slogan et logo de la ville de Tourcoing.



Pour identifier le MUba comme étant un musée municipal, un peu d'ADN du logo de Tourcoing s'est glissé dans le logo du MUba. Au-delà de la référence au blason de la ville cette forme connote la structure architecturale du musée. La couleur d'accompagnement jaune est également commune aux deux structures.



Sources : <https://mbdesign.fr/tourcoing-identit-visuelle>
Site de la Ville de Tourcoing.

Figure n°52 : Communiquer pour mieux attirer : slogan et logo de la ville de Verviers.



Source : Site de la Ville de Verviers.

Ainsi à Verviers, l'agence Apropos (Laurent Dathis, Bertrand Bourguignon) a mis au point le logo (typographie) et travaillé sur la signalétique, les principes de signature et cosignature, les affiches, la charte de communication interne et externe et la refonte du magazine Diagonale, label, cela en coordination avec les services de la ville. Quant au nouveau slogan « L'avenir se tisse. », le ton est également donné pour insister sur la nouvelle identité visuelle que s'est choisie la Ville de Verviers. Une identité tournée vers l'avenir pour le centre-ville, mais qui fait de nombreux clins d'œil au passé glorieux de la ville.⁴⁰⁹

⁴⁰⁹ Site internet de la Ville de Verviers.

Cet exemple concernant la ville de Verviers, montre à quel point le passé lainier peut être utilisé et participer, avec d'autres éléments, au renouveau de l'image de la ville. Ce patrimoine historique, encore très présent dans les villes de Tourcoing et Verviers, doit être vu comme un atout et participer à les rendre désirables.

2.2. CONDITIONS ET FACTEURS DU RENOUVEAU DE VERVIERS ET TOURCOING : QUELLE ATTRACTIVITÉ POUR TOURCOING ET VERVIERS ?

Il est aujourd'hui nécessaire de dépasser les difficultés de Tourcoing et Verviers, de rendre ces deux villes désirables en travaillant sur leur image, en créant l'envie. En effet, ce sont deux villes aux multiples atouts, même si les inégalités, la décroissance restent encore présents, d'où la nécessité d'augmenter les investissements publics.

2.2.1. Deux villes désirables à créer

Aujourd'hui, nous sommes bien conscients que toute démarche d'urbanisme a un impact sur l'environnement. Aménager entraîne des conséquences et peut affecter les lieux de vie en polluant l'air, l'eau et les sols, en consommant trop d'énergie, etc. Il est donc nécessaire de réfléchir l'urbanisme autrement, de manière plus globale pour répondre aux défis climatiques et énergétiques, par des constructions performantes et écologiques, en répondant aux besoins de déplacement, en gérant les déchets, les eaux de pluie et le bruit, en donnant de la qualité aux espaces publics et privés, en pensant à la proximité des services, etc. C'est aussi sensibiliser les habitants dans les choix urbains.

Rendre la ville désirable, c'est cesser d'opposer la ville et la nature et mettre en évidence la nécessité de construire un nouveau type de relation entre ces deux entités, cela pour répondre aux besoins des citoyens qui peuvent ainsi avoir des espaces dédiés aux rencontres, aux échanges. Mais, ce n'est pas l'unique intérêt du développement de la nature en ville, comme nous l'avons vu précédemment⁴¹⁰. Protéger, développer les espaces dits naturels permet de tenir compte du risque d'inondation (aires de divagation des cours d'eau), de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (stockage carbone), du réchauffement climatique (îlots de fraîcheur) ou de la biodiversité (biotopes particuliers).

Il est nécessaire, pour rendre cette nature plus désirable et donc utile aux habitants, de prendre en compte les usages des uns et des autres. Cela permet de donner beaucoup plus de valeur aux espaces verts, aux zones humides qui composent l'espace public urbain.

⁴¹⁰ Page 325 : TROISIÈME PARTIE - CHAPITRE 1 – « 1.2. De nouveaux enjeux environnementaux : ramener la nature en ville ».

2.2.1.1. Développer l'attractivité et l'image de Verviers et Tourcoing

Travailler son image, contrer les clichés, faire évoluer les perceptions ; mais aussi être connue et reconnue, améliorer son attractivité résidentielle et économique ; être identifiée comme un acteur qui compte sur le territoire est l'objectif de toute commune ou plutôt l'objectif de ses acteurs. D'où la nécessité de bien connaître le terrain pour mieux cibler le potentiel, les attentes. Alors comment valoriser Verviers et Tourcoing ? Comment mettre en valeur ce que ces villes ont à offrir ? Comment donner envie au plus grand nombre de s'y installer, d'y vivre, alors que leur image n'est pas toujours positive ? Comment attirer de nouveaux actifs, de nouvelles entreprises ? Comment rendre Tourcoing et Verviers attractives, voire désirées⁴¹¹ ?

L'attractivité abrite deux notions : l'attraction qui s'apparente à une force capable à la fois d'attirer et retenir sur place et l'attrait qui renvoie à l'idée de séduction. Ainsi, pour une ville ou un territoire, l'attractivité devient un concept mêlant : la capacité à drainer des flux et à fixer durablement des ressources en un lieu : ce que l'on nomme attraction effective, la capacité à se rendre désirable, quelle qu'en soit la raison : ce que l'on nomme attrait ou attraction potentielle. Bien entendu le patrimoine, les infrastructures existantes, les aménagements ou réaménagements en cours participent à l'amélioration de l'image de ces territoires. Néanmoins il est nécessaire d'user d'autres outils pour que le potentiel existant soit réellement mis en valeur et connu. C'est le but de la communication qui a toute sa place dans le dispositif d'attractivité et dans l'amorce d'une vraie stratégie, qui prend du temps et est le reflet de décisions municipales fortes en termes d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

2.2.1.2. Un travail sur l'image indispensable (Texte n°11)

Pour mieux comprendre le ressenti des populations, un travail sur le terrain a été fait pour les deux villes (Annexe n°4).

- Deux enquêtes concernent la ville de Verviers. Elles ont été réalisées, pour la première, le 14 avril 2016 auprès de 47 personnes, entre 11 et 16 heures ; puis les 12 et 13 juillet 2016 auprès de 42 personnes, entre 12 et 16 heures pour la deuxième.
- Celles de Tourcoing sont également au nombre de deux. La première a permis d'interroger 52 personnes les 11 et 13 mars 2014, puis 23 avril 2014 sur

⁴¹¹ « Une Ville nommée Désir », *Les Cahiers nouveaux*, n°80, Coédition de la Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'énergie du Service public de Wallonie et des Editions Mardaga, décembre 2011.

l'Ecoquartier de l'Union (Tourcoing); la seconde a eu lieu le 9 avril 2014 (après-midi) dans le centre-ville (secteur de la Grand'Place) auprès de 56 personnes, dont 17 commerçants.

Ces enquêtes quantitatives étaient composées de questions fermées, où les personnes interrogées ont dû choisir entre des réponses déjà formulées à l'avance ; mais aussi de questions ouvertes, où elles étaient libres de répondre comme elles le souhaitaient. La construction des questionnaires m'a permis de traduire des indicateurs reçus lors d'entretiens avec des élus, des agents de la ville en question et de les formuler en lien avec ma recherche. Grâce à ceux-ci, j'ai pu vérifier des hypothèses de recherche et des corrélations.

Texte n°11 : Extrait de l'enquête « IMAGE DE VERVIERS ».

LE PATRIMOINE ET VOUS :

Quelle(s) définition(s) donneriez-vous du mot « patrimoine » ?

VERVIERS ET VOUS :

1- Fréquentez-vous Verviers ?

Parce que vous y vivez

Pour ses services

Pour ses commerces

Pour l'ambiance, les activités proposées

Pour votre travail

2- Quelle vision avez-vous de cette ville ?

3- Quelles sont les priorités, à vos yeux, pour rendre Verviers attractive ?

4- Connaissez-vous des symboles du patrimoine verviétois ?

5- Pensez-vous que ce patrimoine mérite d'être protégé ?

Oui

Non

Pourquoi :

6- Fréquentez-vous les lieux (musées, églises, ...) du patrimoine verviétois ?

Oui ; merci de donner quelques exemples :

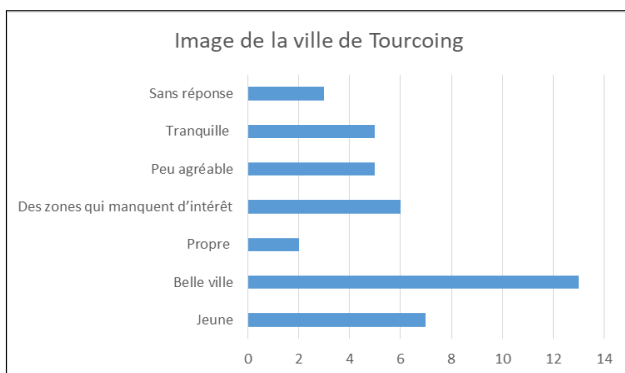
Non ; Pourquoi ?

Source : Annexe n°4, avril 2016.

Puisqu'il s'agissait de pouvoir comparer les réponses au sein d'une même enquête, mais aussi entre enquêtes, j'ai donné à mes questionnaires une forme standardisée, avec des blocs thématiques de questions, de type : « Le patrimoine et vous », « Verviers et vous »... (Texte n°11) Enfin, après avoir dépouillé les résultats de manière informatisée, ceux-ci ont été analysés et synthétisés pour être ensuite exprimés sous forme de statistiques afin de rendre compte de leur importance. Une synthèse permet de récapituler les éléments clés afin d'exprimer les objectifs visés par l'enquête. Ces enquêtes quantitatives s'ajoutent à de très nombreux entretiens ou enquêtes qualitatives, à des observations sur le terrain.

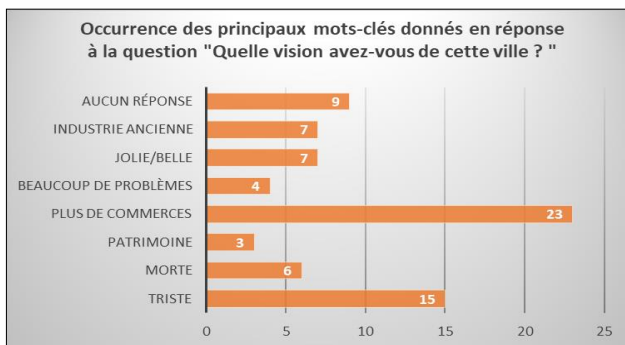
Une des évidences apparue assez rapidement lors des enquêtes, c'est l'image parfois (ce n'est, bien évidemment, pas l'avis de tous) négative de ces deux villes, aussi bien pour les habitants que pour les autres usagers (Graphiques n°25 et n°26).

Figure n°25 : Réponses à la question Quelle vision avez-vous de cette ville (plusieurs réponses possibles) ? (Tourcoing).



Source : Enquête n°2 « LA PATRIMONIALISATION A TOURCOING : Enquête auprès des populations », 9 avril 2014, Annexe n°4.
Réalisation : LALOY AUX S., 2016.

Figure n°26 : Réponses à la question « Quelle vision avez-vous de cette ville ? Occurrence des principaux mots-clés donnés » (Verviers).



Source : Enquête « IMAGE DE VERVIERS », 14 avril 2016, Annexe n°4.
Réalisation : LALOY AUX S., 2016.

Ces réponses indiquent une vision très négative des personnes interrogées. 48 réponses sur 65 réponses données (certaines personnes en ont donné plusieurs), soit 74% des réponses exprimées. Cela montre un réel malaise, une perception par le quidam des difficultés de la ville.

L'image de la ville porteuse d'un projet urbain ?

La notion de projet urbain est empruntée aux architectes et implique la mise en œuvre d'une synergie entre différentes compétences, multiples acteurs, mais aussi la modification du quartier, de la ville dans ses formes. Le projet urbain s'incarne d'ailleurs dans les représentations de la ville, une ville qui est liée à un imaginaire, parfois populaire, souvent politique et économique, toujours publicitaire⁴¹².

Figure n°53 : Un exemple d'images publicitaires autour du projet du Quadrilatère des Piscines.



Source : MEL, *Projets urbains de la métropole européenne de Lille. Une sélection de projets d'aménagement*, mars 2017, p66.

Ces images publicitaires ayant pour objet des projets urbains et liées à la diversité des montages immobiliers et la mixité des programmes se développent depuis la fin des années 1970⁴¹³. Elles présentent les projets urbains des villes de Verviers et Tourcoing, tel que le

⁴¹² Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 11 Numéro 3 | décembre 2011, mis en ligne le 20 décembre 2011, consulté le 15 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/11509> ; DOI : 10.4000/vertigo.11509

⁴¹³ LUSAULT M., 1993. *Tours, images de la ville et politique urbaine*. Tours : Maison des sciences de la ville, Université François Rabelais, 1993.

Quadrilatère des Piscines (Figure n°53) et ont différents objectifs, comme convaincre du bien-fondé de l'aménagement auprès des riverains et/ou attirer des investisseurs sur les sites concernés.

À Verviers, un quartier resté très homogène : le quartier des villas Besme

D'autres outils peuvent participer au changement d'image d'une ville, comme certains quartiers chargés d'histoire et symboliques d'un passé glorieux. C'est le cas du quartier des villas Besme ou quartier des Boulevards (Photographie n°110).

Photographie n°110 : Quartier des Boulevards (place Général Jacques).



Source : RTBF - François Braibant⁴¹⁴

La ville de Verviers est marquée par la diversité et la richesse architecturales. Ainsi, le quartier des Boulevards a été dessiné à la fin du XIX^e siècle par l'architecte-urbaniste Victor Besme. Il est sorti de terre en une quarantaine d'années, c'est ce qui explique sa relative homogénéité architecturale, conservée jusqu'à aujourd'hui. Ce quartier se situe dans le quart sud de la ville, entre les rues du Palais, des Déportés, l'avenue Hanlet et la chaussée de

⁴¹⁴ BRAIBANT F., « Verviers : pourquoi faire reconnaître les Boulevards par l'Unesco ? », www.rtb.be, 30/01/2019. https://www.rtb.be/info/regions/liege/detail_verviers-pourquoi-faire-reconnaitre-les-boulevards-par-l-unesco?id=10131819

Heusy. Pendant 50 ans, Victor Besme travaille en Belgique dans et avec l'administration et conseille les décideurs, dont Léopold II. Ce type de quartier est remarquable et symbolique des villes industrielles européennes de l'époque. En effet, on observe des projets comparables dans des grandes villes européennes, comme Paris, Barcelone, Berlin, Bruxelles, Vienne, Florence, Lille... et ce, avec une relative unité dans les projets, les conceptions, l'architecture et les fonctions

Suite aux élections municipales du 14 octobre 2018, le Parti Socialiste, le Mouvement Réformateur et le Nouveau Verviers se sont unis dans une coalition et ont fait une déclaration de politique communale commune. Ils y rappellent que « *Dans le dernier quart du XIX^e siècle, âge d'or de la ville et de son industrie textile, Verviers a connu un développement urbanistique exceptionnel avec la création des nouveaux quartiers au sud de la cité. Le quartier de l'Immobilière (1871) et le quartier des Boulevards (1878) d'une grande richesse patrimoniale qui ont conservé jusqu'à aujourd'hui une assez grande homogénéité qu'il convient de préserver et de faire connaître et reconnaître notamment par le classement de ces quartiers au sein du patrimoine de l'UNESCO.* »⁴¹⁵ Même si faire aboutir le dossier des Boulevards verviétois à l'Unesco prendra sans doute beaucoup de temps, ce type de projet participe à la désirabilité de la ville.

2.2.1.3. Créer l'envie

En effet, il faut susciter auprès des acteurs, qu'ils soient institutionnels, économiques, associatifs, privés..., une envie de mieux connaître ces deux villes que sont Tourcoing et Verviers. Tourcoing et Verviers sont deux belles villes, mais il faut se départir de leur glorieux passé, du « avant » et aujourd'hui avancer, tourner la page d'un passé industriel douloureux qui a laissé des stigmates non seulement dans les paysages, mais aussi dans les mémoires et au niveau socio-économique.

Bien évidemment, il est plus simple de le dire que de le faire. Mais réaliser un diagnostic territorial peut-être un bon moyen pour s'en détacher et peut-être voir avec un autre regard ces territoires. En effet, un diagnostic territorial est un état des lieux qui recense, sur un territoire, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux. Il permet de comprendre non seulement l'évolution du passé, mais aussi les évolutions futures possibles. Ce diagnostic n'est pas une fin en soi. C'est une étape de la démarche de projet. Il a donc une finalité opérationnelle et repose sur la participation d'acteurs (habitants, partenaires, élus...), sur la confrontation des points de vue

⁴¹⁵ Coalition PS - MR - Nouveau Verviers, Déclaration de politique communale, Mandature 2018 – 2024, p34.

et la recherche de solutions communes. Il suppose donc un travail de coordination important. Il sert à connaître le territoire, ses forces, ses faiblesses et les opportunités, mais aussi à connaître les attentes et besoins des usagers. Il permet d'éclairer les décisions, orienter ou réorienter les actions qui seront prises, à instaurer un dialogue entre les acteurs.

Aujourd'hui, les habitants prennent de plus en plus souvent part à ces diagnostics territoriaux, même si c'est encore limité. Ils participent, par exemple à des diagnostics en marchant, sur les questions de l'aménagement des espaces, de la sécurité des lieux, des équipements... Ce type de démarche a comme principal intérêt d'identifier les besoins mais également les pratiques individuelles et collectives d'utilisation du territoire, de ses services, puisque les habitants sont directement concernés par l'organisation et le développement des services sur leur territoire et, bien évidemment, sont les détenteurs d'une expertise d'usage. Cela peut se faire par le biais des membres des bureaux de quartier, d'associations...

Par exemple, à Tourcoing, l'aménagement de la place des Phalempins est en partie le résultat du travail des membres du bureau de quartier dès le début de l'année 2017. Un diagnostic en marchant a permis de faire le point sur l'aménagement d'un parking sur la partie de la place non occupée par le métro, la gestion de la propreté, la mise en place d'une zone de compostage, mais aussi la création d'un espace de jeux marqués au sol (type marelle) pour les enfants. De plus, la contribution des habitants et usagers, au-delà d'aider à l'élaboration de réponses adaptées, permet de faciliter leur adhésion aux solutions choisies, voire leur implication dans la mise en œuvre de certaines d'entre elles. Un diagnostic territorial permet d'ailleurs de créer de l'échange, le partage d'expériences et de permettre (par ce biais) aux collectivités intéressées de se projeter vers l'opérationnel, cela localement. En effet, à la suite de Benjamin Taveau⁴¹⁶, nous pouvons aussi estimer que les piétons sont au fondement de l'urbanité : ils sont les clients des commerces de proximité, ils font vivre et animent les quartiers. Ce sont les « yeux de la ville », ils contribuent à sécuriser les rues, ils semblent à même de déceler les obstacles urbains qui se dressent sur leur parcours. « *La marche à pied revêt de nombreux intérêts : écologique, économique, de santé publique, de convivialité... Ce n'est pas un hasard si, depuis quelque temps, diverses municipalités et mouvements citoyens renouent avec la marche urbaine dans le but de faire évoluer la ville.*⁴¹⁷ » Mais, pour que cette action fonctionne, il faut mettre en place une véritable concertation et éviter les simples réunions publiques. Il faut donc un temps de formation, un temps d'échanges qui doivent être

⁴¹⁶ Benjamin Taveau est un économiste-urbaniste dunkerquois travaillant sur l'évolution des dynamiques territoriales. Il est consultant en ingénierie foncière et tient un blog : www.territoires.blog.lemonde.fr.

⁴¹⁷ TAVEAU B., « Marche urbaine : le retour », www.urbislemag.fr, 11 janvier 2016.
<https://www.urbislemag.fr/marche-urbaine-le-retour-billet-193-urbis-le-mag.html>

rendus publics et qui tiennent compte des questions des usagers, un temps de réflexion qui permet d'écrire des préconisations et de mettre en place un calendrier sur un moyen et long terme.

Ces balades urbaines sont mises en place dans le cadre d'outils de démocratie participative comme les Fabriques d'initiatives locales. Au-delà de ces aménagements, ces marches urbaines permettent de tenir compte des atouts du territoire, atouts dont le patrimoine fait partie. Utiliser le patrimoine, c'est donc mettre en valeur le passé industriel à travers des structures d'accueil du public, comme les musées, centres d'interprétation ; c'est intégrer ce patrimoine, des bâtiments, de simples éléments aux espaces publics structurants, aux espaces partagés, aux lieux de rencontre en donnant aux habitants et usagers l'envie de flâner, de se balader à la découverte du patrimoine.

Il est nécessaire que les habitants et usagers se réapproprient la ville, en particulier le centre, afin de permettre un renouveau du commerce et du petit artisanat de proximité. La rénovation de lieux structurants, comme les gares, les places... n'en font pas seulement des lieux de passage mais aussi des liens avec la ville et ses atouts (patrimoine architectural, espaces verts, canal...). En effet, le commerce est un élément déterminant d'attractivité d'un territoire, il convient de réfléchir à partir d'un diagnostic précis sur les commerces et services existants afin d'établir des complémentarités et de ne pas avoir une offre en concurrence avec les zones commerciales périphériques. Il faut avant tout miser sur la qualité, sur l'originalité et certaines boutiques du centre tourquennois sont dans ce cas (Lucidarme, La Torrefactory, Lenoir...). Le développement de l'artisanat, déjà présent autour des métiers de bouche est une piste à étudier, peut-être autour du textile, de la petite bijouterie⁴¹⁸... Il permet de créer une activité, de valoriser des savoir-faire et peut être mis en avant avec des animations et manifestations autour par exemple du patrimoine, ce qui permettrait de créer une offre tout à la fois touristique et commerciale. D'ailleurs, l'usage accru du vélo, des déplacements doux, est une opportunité pour développer d'autres formes d'artisanat autour de l'entretien/réparation de ces outils de déplacement à la mode. Cet artisanat peut d'ailleurs être mis en valeur sur des plateformes qui se sont développées depuis quelques années, et encore plus avec la crise sanitaire du printemps 2020. Ces plateformes, comme *Sauve Ton Commerce*, *Soutien-commerçants-artisans.fr*, *J'achète à Tourcoing.com*, ont pour objectif de valoriser les commerces/restaurateurs/artisans de proximité, de présenter leur savoir-faire, de montrer la diversité de l'offre ; tout en leur offrant une expertise en informatique et en communication qu'ils n'ont pas toujours (Figure n°54).

⁴¹⁸ Le succès de la boutique Créacœur, installée depuis un an dans le centre de Tourcoing, qui vend les produits de 55 créateurs/créatrices, prouve que cette voie est possible.

Figure n°54 : Une plateforme au service des commerçants tourquennois.



Source : Page Facebook de « J'achète à Tourcoing »⁴¹⁹

Ces plateformes permettent de repérer les boutiques, les produits et les bonnes affaires. Elles sont également des soutiens aux commerçants, artisans et producteurs qui, même en temps de crise, peuvent continuer à vendre et organiser le retrait ou la livraison des produits.

Néanmoins, la plateforme *J'achète à Tourcoing*, si elle a le mérite d'exister, manque encore de dynamisme. Ainsi, elle n'était suivie que par 2 979 « personnes⁴²⁰ » au 12 mai 2020⁴²¹, sur une ville de près de 100 000 habitants (3% de la population) ; le calendrier des « Évènements à venir » s'est arrêté au 6 octobre 2018 et, les premières vidéos qui s'affichent datent respectivement de 2018, 2017 et 2019... Enfin, on peut reprendre l'un des commentaires : « Bonne initiative de réunir les petits commerçants tourquennois, cependant votre organisation ne reflète pas du tout le tissu des commerçants sur Tourcoing. (...) », même si à l'époque (décembre 2017), l'association commençait⁴²² seulement à faire les vidéos des commerçants et de leur promotion et que, bien sûr, elle ne faisait la promotion que de ses adhérents (Figure n°55).

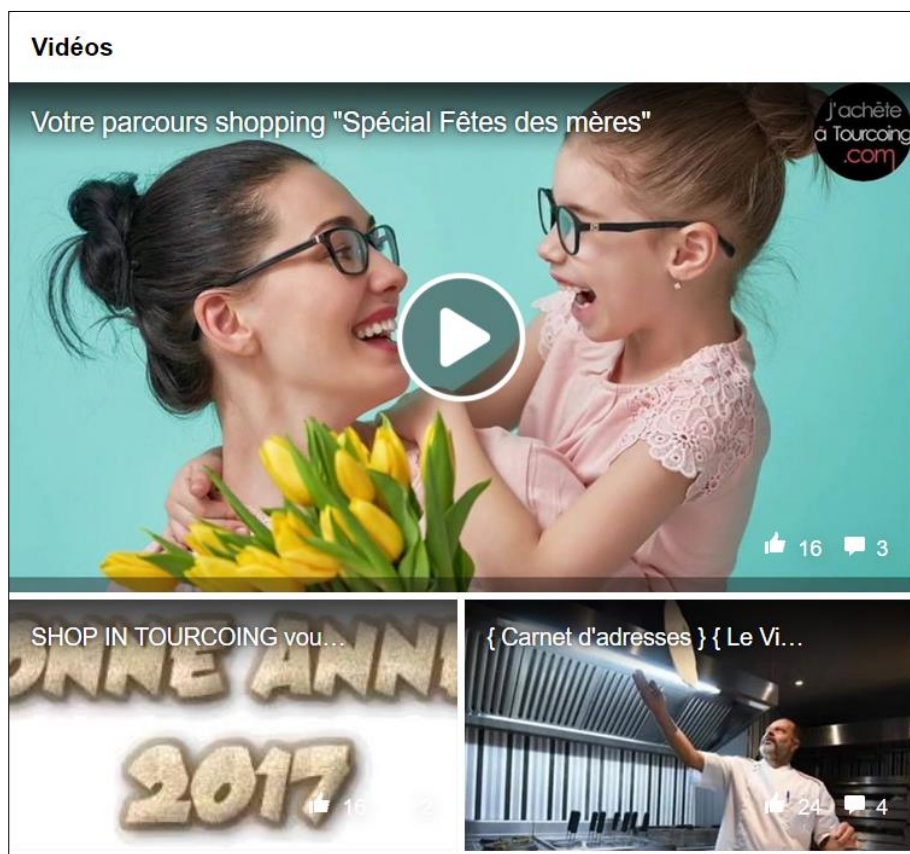
⁴¹⁹ <https://www.facebook.com/JacheteaTourcoing/>

⁴²⁰ Ce terme de « personnes » est large et peut englober des entités commerciales, culturelles, politiques...

⁴²¹ 3664 personnes (3,8% des habitants) suivaient la plateforme *J'achète à Tourcoing* au 12 mai 2021, soit une augmentation de 23%, certainement liée au développement du *Click&collect* depuis la pandémie et à la nécessité de se tenir au courant de l'ouverture des commerces et restaurants au fil des confinements et couvre feux..

⁴²² Depuis, 15 autres vidéos ont été réalisées, mais la plus récente est déjà ancienne, vu que mise en ligne en novembre 2019.

Figure n°55 : Communiquer autour des commerces tourquennois.



Source : www.facebook.com/JacheteaTourcoing.

À Verviers, le même principe existe avec Shop'in Verviers (Figure n°56). De plus, la Ville, comme celle de Tourcoing et de nombreuses autres, a développé une plateforme en avril 2020, pendant le confinement pour mettre en avant et soutenir les commerçants qui ont fait le pas du e-commerce. Les clients intéressés étaient informés des commerces ouverts, mais aussi de ceux qui livraient. L'Échevin du Développement économique, Antoine Lukoki, précise que « Cette plateforme perdurera au-delà de la crise sanitaire que nous traversons pour devenir à terme, nous l'espérons, une vitrine de la richesse et de la diversité de l'offre commerciale verviétoise au travers de prochains développements visant cette fois à étendre

le référencement à toutes les offres commerciales (électroniques ou non) proposées par les acteurs économiques locaux »⁴²³.

Figure n°56 : Extrait de la page d'accueil « Shop'in Verviers ».

EVÈNEMENTS / INFORMATIONS 16 MAI 2020

Moi, je veux consommer là, à côté d'chez moi !

👏👏 DIX-NEUF 👏👏 C'est le nombre de pages Facebook qui ont diffusé ensemble cette vidéo. De quoi redorer l'image de ce nombre chargé négativement par l'actualité. Un élan de solidarité plane dans l'air et les commerçants du...

NOUVELLES 8 MAI 2020

Vivement que nous retrouvons notre passion du commerce local !

Les commerçants vervietoïsis ont reçu un message... « Vivement que nous retrouvons notre passion du commerce local ! » Ils ont tout mis en place pour vous retrouver dès ce lundi 11 dans les...

NOUVELLES 6 MAI 2020

Une boutique en ligne pour notre association !

Afin de vous permettre de commander facilement les produits que nous avons réussi à trouver pour la prochaine réouverture en sortie progressive de cette épidémie. Mais aussi pour les sachets Shop'in Verviers, une boutique...

Source : www.shopinverviers.be

⁴²³ « L'e-commerce pour sauver les commerces de Verviers ? », www.vedia.be, 22 avril 2020. https://www.vedia.be/www/article/info/economie/l-aoe-commerce-pour-sauver-les-commerces-de-verviers-_101731_89.html#gsc.tab=0

De plus, les travaux dans les centres de Tourcoing et Verviers, les nouvelles trames urbaines piétonnes et paysagères, le réaménagement des espaces publics doit permettre de restaurer une certaine unité et une envie de s'y promener.

En effet des espaces publics détériorés, peu entretenus, sans réelle unité entre eux ne donnent pas envie de s'y attarder, voire d'y passer. Ces travaux sont donc indispensables, même s'ils prennent du temps, et parfois un retard subi, avec par exemple la crise sanitaire de 2020. Une image altérée, encore plus en centre-ville, empêche la projection d'une image positive du reste du secteur et plus généralement de l'ensemble de la commune. Les abords des hôtels de ville, des gares, des lieux de culte, des places, des salles de spectacles... doivent être traités avec beaucoup d'attention. Des aménagements adaptés (meublier urbain, trottoirs élargis...) contribuent à une réappropriation de l'espace par un public diversifié (familles, personnes âgées...) et créent une identité et une unité urbanistique.

Il est également nécessaire de redonner une place importante aux espaces naturels, même si leur entretien est généralement compliqué à cause de l'incivilité de certains usagers (déchets, plantes abîmées ou arrachées...). De plus, le traitement des espaces verts s'il contribue à l'embellissement de la ville, doit également rendre toute leur place aux piétons et apaiser la circulation. Ils servent eux aussi à créer une identité et une unité des cheminements permettant de passer tranquillement d'un espace à un autre. Néanmoins, on peut se demander si, au-delà des bonnes intentions, l'importance des espaces naturels est véritablement redonnée. Ainsi, concernant la ville de Tourcoing et le réaménagement de sa Grand Place en 2018-2019, la priorité a été donnée à la modularité, à la possibilité de recevoir le marché, des manifestations, un parking, des fontaines, un puits... et de créer des espaces verts... qui, finalement se limitent à de gros pots, bien pratiques pour moduler en fonction des événements et des saisons, mais insuffisants pour donner une réelle impression de nature en ville, ce qui est dommage.

2.2.2. Deux villes aux multiples atouts

Nous l'avons déjà vu dans les deux parties précédentes, Tourcoing et Verviers ont de multiples atouts qui ne peuvent que participer à leur renaissance urbaine.

2.2.2.1. Retour vers un constat

L'analyse des éléments participant à l'attractivité de Tourcoing et Verviers, permet de cibler certains atouts de chacune de ces deux villes, même s'il est nécessaire de nuancer

l'ensemble. Ainsi, il est indéniable que chacune de ces deux villes a un poids démographique et que les infrastructures culturelles, parfois récentes, comme l'antenne de l'Institut du Monde Arabe à Tourcoing, participent à leur rayonnement, parfois au-delà de la région et de la frontière. Ces deux villes, avec néanmoins une primauté pour Tourcoing, attirent :

- la population par les politiques sociales qui y sont mises en place (construction de logements sociaux, aides culturelles, centres sociaux...) ; politiques qui peuvent d'ailleurs avoir un effet pervers, puisque d'autres catégories socio-professionnelles, plus aisées, éviteront de s'y installer ;
- des entreprises, dont certaines de renommée nationale, voire internationale, comme le siège mondial de Kipsta⁴²⁴, le site de Booking à Tourcoing ou le siège européen de Brunswick Marine⁴²⁵ à Verviers ;
 - le regard des caméras avec des élus qui participent au rayonnement politique de leurs cités ;
 - cela grâce à des infrastructures de communication, d'accueil, de services.

2.2.2.2. Retour vers certains atouts

Partir à la découverte de Verviers et de Tourcoing, c'est par exemple intensifier les circuits organisés, les promenades qui peuvent inciter à mieux découvrir ces deux villes et leur histoire, leur potentiel, leur patrimoine. Ces deux territoires ont des attributs urbains de valeur : gares, équipements publics, constructions architecturales et monumentales, paysages urbains de qualité liés à ces constructions ; mais aussi des trames vertes et bleues, comme la Vesdre pour Verviers, du savoir-faire, du folklore et des mémoires. Ainsi, pour Verviers et Tourcoing, leur centre-ville est embelli par la présence de squares, jardins et parcs remarquables, essentiellement créés entre la fin du XIX^e siècle et les années 1930. Ils réduisent, un peu, un environnement très minéralisé. À Tourcoing, le parc Clemenceau et celui de l'Yser (Figure n°185), par leur importance ; le square de la place de la Victoire, par son positionnement au débouché d'une avenue soulignent et participent à l'aspect monumental du dispositif urbain.

Autre atout commun, la richesse de l'histoire de ces villes se retrouve aussi dans la diversité du patrimoine architectural, comme nous l'avons déjà mentionné. De nombreux bâtiments remarquables marquent le paysage de ces deux anciennes villes industrielles. Ils ont pu être mis en valeur par des opérations de rénovation, parfois importantes. Elles

⁴²⁴ Entreprise de sports collectifs du groupe Décathlon.

⁴²⁵ Brunswick-Marine est un groupe américain qui est présent en Europe via son usine de Petit Rechain depuis 1971. On y a assemblé des moteurs de bateaux jusque dans les années 1990. Aujourd'hui, le site est entièrement tourné vers la distribution de moteurs de bateau et d'accessoires.

disposent d'un patrimoine pluriel qui s'étend du Moyen Âge au contemporain, en passant par les styles haussmannien, art nouveau, art déco.

2.2.2.3. Cette désirabilité passe par plusieurs points

Ces éléments, peuvent-ils participer à mettre en place une envie autour de ces villes et à accroître leur rayonnement ? Il est nécessaire de développer les atouts de ces territoires, de les mettre en valeur, mais aussi de faire prendre conscience aux populations locales de l'importance de ces éléments ; du rôle qu'elles peuvent jouer en tant qu'habitants et acteurs de ces territoires.

Bien évidemment, cette prise de conscience « identitaire » existe parfois et c'est un élément fort de la patrimonialisation du territoire. Ce sont souvent des habitants qui appartiennent à des associations d'histoire locale, à des associations de valorisation du patrimoine, quels qu'ils soient, qui peuvent être des *greeter*, guides (touristiques), membres de conseils de quartier, ou (surtout) « simples » résidents.

Néanmoins, cette prise de conscience doit être partagée par tous les acteurs, tant les institutionnels que les habitants ou les acteurs économiques. Il faut donc avoir un projet clair qui puisse attirer les investisseurs de toutes sortes (privés et publics) et leur donner envie d'être présents et de prendre part au développement de ces villes.

2.2.3. Des villes de paradoxes

Cependant, que ce soit pour Tourcoing ou pour Verviers, leurs caractéristiques urbaines sont marquées par des stigmates : une désindustrialisation ayant entraîné un déclin économique important, un phénomène de périurbanisation/de départ dans les communes voisines en parallèle avec une paupérisation prononcée des centres et de certains quartiers comme celui d'Hodimont à Verviers ou La Bourgogne à Tourcoing. Ce sont des villes de paradoxes : à la fois bourgeoises par une partie de leur architecture, de leur histoire et, encore aujourd'hui, par une partie de leur population, mais aussi des villes confrontées à de vrais problèmes d'intégration de leurs populations allochtones. Se pose donc la question du ou des processus à mettre en place pour redonner confiance et envie aux divers usagers et habitants

alors que l'on pourrait se demander si ces deux cités ne sont pas à mettre dans la catégorie des villes en décroissance.

2.2.3.1. Des villes marquées par la décroissance... (Carte n°43)

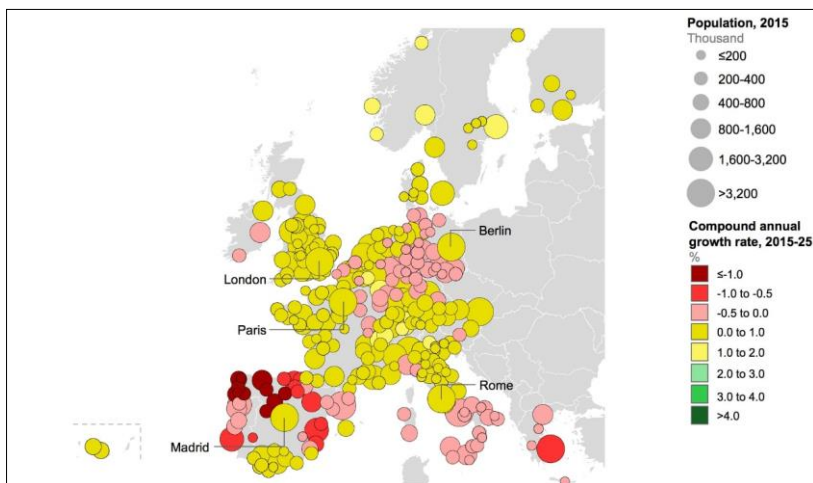
Même si nous sommes loin du phénomène des *shrinking cities*⁴²⁶ américaines, ces villes connaissent par certains aspects ou pour certains quartiers, et du coup dans leurs paysages, des formes de décroissance. En effet, le terme de « shrinking city » combine un phénomène de rétrécissement urbain qui touche les villes sur les plans démographique, économique et social, correspondant à une certaine mise à l'écart de ces villes et de leurs populations dans la mondialisation.

Ce phénomène est souvent lié à la périurbanisation, engendrant de multiples crises des centres-villes et villes centres. Bruce BÉGOUT parle de « suburbia ». La « *suburbia ne peut plus être envisagée comme une simple extension périphérique de la ville, ce qui la ceint de partout et s'étend autour d'elle. Et c'est pourquoi elle se nomme suburbia, et non plus banlieue ou faubourg (...)* La suburbia n'est plus simplement ce qui ceinture la ville et constitue ses abords interminables et honteux, ses marges obscures et sans intérêt, elle devient une nouvelle manière de penser et de constituer l'espace urbain. Elle forme un espace autonome qui possède ses propres lois d'occupation du sol, qui invente une manière particulière de vivre, qui n'est plus obnubilée par la configuration classique de la ville et qui ne cherche plus à la singer. »⁴²⁷

⁴²⁶ Ou villes décroissantes.

⁴²⁷ Bruce BÉGOUT, *Suburbia*, Editions Inculte, 2013.

Carte n°43 : Le phénomène des villes décroissantes en Europe de l'Ouest (2015).



Source : McKinsey Global Institute ; www.theguardian.com⁴²⁸

La décroissance de nombreuses villes occidentales fait l'objet d'un intérêt de plus en plus marqué dans les travaux de recherche en sciences sociales et il a été montré que dans les villes connaissant le déclin le plus prononcé, on constate une élévation de la vacance locative et commerciale, une baisse des ressources fiscales, une sous-utilisation des infrastructures urbaines, ou encore la multiplication de friches.⁴²⁹ À l'échelle de l'Europe, Verviers et Tourcoing ne peuvent être considérées comme des villes décroissantes. Pour autant, ces villes manquent de visibilité, surtout Verviers, de reconnaissance, perdent des activités, des fonctions, des revenus et des emplois ; mais aussi voient se développer de la pauvreté urbaine, du chômage et parfois de l'insécurité.

2.2.3.2. ...aux inégalités importantes...

Que ce soit Tourcoing ou Verviers, ces deux villes sont marquées par des différences de situation entre les quartiers, entre les individus en raison de leurs ressources (éducation, revenus, capital social, etc.) ou de leurs pratiques (santé, logement, situation d'emploi, etc.). D'ailleurs, en France, les 10 % des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 11 040 euros annuels. À l'autre extrémité, les 10 % des personnes les plus aisées ont un

⁴²⁸ <https://www.theguardian.com/cities/gallery/2016/nov/02/global-population-decline-cities-mapped#img-1>

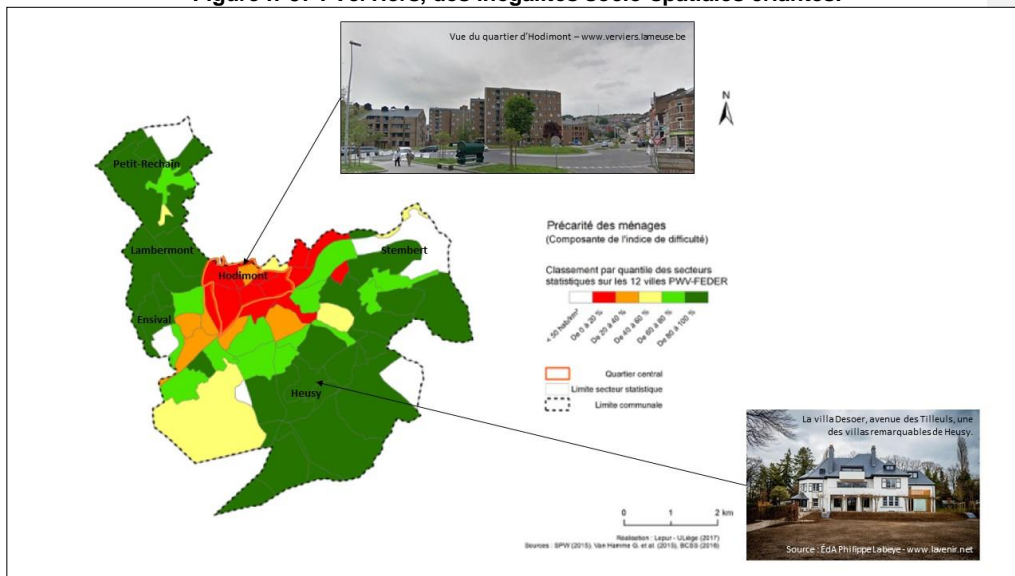
⁴²⁹ CAUCHI-DUVAL ., BEAL V. et ROUSSEAU M., « La décroissance urbaine en France : des villes sans politique », *Espace populations sociétés*, 2015/3-2016/1 | 2016.

URL : <http://journals.openedition.org/eps/6112> ; DOI : 10.4000/eps.6112

niveau de vie supérieur à 37 570 euros⁴³⁰. Les 20 % les plus modestes détiennent 8,9 % de la somme des niveaux de vie.

Si l'on prend l'exemple de Verviers, cette disparité sociale se retrouve au sein de la ville. Pour Kawtar Najib, « *la répartition spatiale des fonctions et des populations urbaines n'est pas due au hasard, elle peut mettre en évidence des dynamiques de séparation importantes. En effet, les sociétés urbaines révèlent de multiples inégalités socio-spatiales qui traduisent des dysfonctionnements sociaux et territoriaux majeurs (Tissot et Poupeau, 2005). La séparation des différents groupes sociaux dans un même espace urbain peut être subie ou volontaire, et révéler des tensions plus ou moins importantes entre classes sociales qui s'opposent dans la hiérarchie sociale (Roncayolo, 1952 ; Brun et Chauviré, 1983 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989 ; Chauviré et Chauviré, 1990 ; Brun et Rhein, 1994). Ces inégalités socio-spatiales se traduisent notamment dans les villes par des différences d'accès à l'emploi, de qualité des logements ou encore d'intégration territoriale.* »⁴³¹ Ainsi, à Verviers les différences sont très importantes entre le quartier Hodimont et celui d'Heusy (Figure n°57).

Figure n°57 : Verviers, des inégalités socio-spatiales criantes.



Source : Verviers, *Perspective de développement urbain*, p15.
Réalisation : LALOYAUX S., Juillet 2020.

⁴³⁰ Chiffres de 2016.

⁴³¹ Najib KAWTAR, « Inégalités socio-spatiales dans les villes et leurs évolutions récentes : comparaison de Besançon, Mulhouse et Strasbourg », *Cybergeo : European Journal of Geography* [Online], Space, Society, Territory, document 808, Online since 23 February 2017, connection on 15 June 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/27964> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeo.27964>

Le quartier Hodimont, en fond de vallée (où se sont installées les industries), regroupe une population étrangère ou d'origine étrangère importante⁴³²⁴³³, mais également un niveau socio-économique relativement défavorisé, avec un revenu moyen appartenant au quantile le plus faible, alors que celui d'Heusy, sur les hauteurs, est le plus favorisé avec un revenu moyen appartenant au quantile supérieur⁴³⁴. L'indice de précarité des ménages (Figure n°) confirme ces inégalités, en faisant apparaître l'importance d'agir sur le centre-ville qui concentre les ménages en difficulté. Ce type de disparités ne peut qu'engendrer des tensions, un manque d'échanges dans une ville où l'entre soi se développe de plus en plus, alors que les populations qui y vivent ont, parfois, une histoire commune : celle de la ville.

2.2.3.3. ...d'où la nécessité d'augmenter les investissements publics

Pour réduire ces inégalités et cette ségrégation socio-spatiale, il est nécessaire de mettre en place des moyens, d'augmenter les investissements publics et privés. Ainsi, l'étude de mai 2019 de l'OCDE⁴³⁵ montre que les inégalités sont un des enjeux centraux de la ville. Cet organisme explique que « l'absence de mobilité sociale en bas de l'échelle peut saper les fondements du développement économique en excluant les moins aisés des bénéfices d'un ensemble d'opportunités en matière d'éducation, d'accès à l'information, d'investissement... En haut de l'échelle, cela favorise des effets de rente pour les plus aisés et leur descendance. L'absence de mobilité affecte également le bien-être et la satisfaction de la vie, ce qui a des conséquences sur la participation à la vie sociale, l'insertion dans des réseaux relationnels etc.

Cette étude, très généraliste, nous rappelle qu'il faut tenir compte de ce besoin de satisfaire les populations et que l'un des leviers possibles est la culture, le patrimoine. En effet,

⁴³² Le SPF Économie a publié les chiffres des revenus moyens des habitants, ville par ville et quartier par quartier. Verviers se distingue, mais de manière négative, en plaçant deux quartiers (rue de Dison et Hodimont) dans le top trois des quartiers les plus pauvres de Wallonie.

http://statbel.fgov.be/fr/binaries/Persbericht%20Fiscale%20Inkomens%202010-FR_tcm326-202563.pdf

⁴³³ On compte 6592 ressortissants étrangers à Verviers en 2019, soit 12% de la population totale, représentée essentiellement par des Italiens (11%), Marocains (10%), Espagnols (7%), Turcs (6%), Français (5%)... Source : Verviers, *Données et statistiques – Année 2019*, pp.10-11.

⁴³⁴ Verviers, *Perspective de développement urbain*, Approuvée par le Conseil municipal du 30 septembre 2019, p15.

⁴³⁵ OCDE, « L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale », www.oecd.org, 4 mai 2019. <https://www.oecd.org/fr/publications/l-ascenseur-social-en-panne-comment-promouvoir-la-mobilite-sociale-bc38f798-fr.htm>

tenir compte de ces éléments, c'est tenir compte de l'histoire de toutes les populations de ces territoires urbains et donc mettre en valeur cette histoire, c'est participer à une forme de reconnaissance et donc de satisfaction. Mais, pour cela, il faut s'en donner les moyens.

2.3. VERVIERS ET TOURCOING, UN PATRIMOINE AU CŒUR DE L'ATTRACTIVITÉ

Cette fin de chapitre nous permet de réaliser un bilan concernant les deux territoires étudiés et de voir comment le patrimoine participe à l'attractivité. L'installation de l'antenne tourquennoise de l'Institut du Monde Arabe, depuis 2017, est un exemple d'une forme de renouveau lié à la volonté politique et qui tient compte du patrimoine local.

2.3.1. État d'un bilan pour Verviers et Tourcoing (Tableau n°10)

Que ce soit Verviers ou Tourcoing, ces deux villes ont chacune un réel potentiel, lié à leur patrimoine historique, architectural, culturel ; à leur dynamisme démographique ; à la diversité de leurs populations ; au dynamisme d'une partie des habitants et en particulier de ceux appartenant à des associations ; mais aussi aux acteurs économiques et politiques.

Tableau n°10 : Tableau comparatif des villes de Verviers et Tourcoing.

	Verviers	Tourcoing
Évolution de la population	2002 : 52 962 habitants 2019 : 55 207 habitants Soit +4%	2007 : 92 118 habitants 2017 : 97 368 habitants Soit +5,7%
Nombre de ressortissants étrangers	2003 : 4 847 habitants 2019 : 6 592 habitants (12%) +36% entre 2003 et 2019 (Wallonie : 11,9 % de la population totale) ⁴³⁶	2011 : 10 292 habitants 2016 : 9 492 habitants (9,7%) -8 % entre 2011 et 2016 (France : 9,7% de la population totale)
Revenus	Revenu moyen par habitant en 2017 : 14 245 euros ⁴³⁷	Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2018 : 17 210 euros Part des ménages fiscaux imposés (en %) : 35%
Taux de chômage en %	2008 : 23,9%	2008 : 13,8% ⁴³⁸

⁴³⁶ <https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/population-etrangere/>

⁴³⁷ <https://statbel.fgov.be/fr>

⁴³⁸ www.insee.fr

	2017 : 23%	2018 : 15,7% Soit +13,8%
Evolution de l'endettement global par habitant	2013 : 1632,4 €/hab. 2018 : 1463,2 €/hab.	2013 : 1382 €/hab. 2018 : 1401 €/hab.
Prix moyen des maisons d'habitation ordinaires	Entre 149 999 et 199 999 euros ⁴³⁹ Prix moyen : 1300€/m ² en 2018	Prix médian : 130 000 € ⁴⁴⁰ Prix moyen : 1670€/m ² Avec un maximum de 2550€/m ² pour le quartier du Clinquet en juillet 2021 ⁴⁴¹ .
Nombre d'associations	144 ⁴⁴²	1436 ⁴⁴³
Nombre d'entreprises	N.C.	4805 entreprises (au 31/12/2013) ⁴⁴⁴
Emplois salariés	20000 emplois salariés exercés dans les entreprises du territoire ⁴⁴⁵	28710 emplois salariés dans le public et le privé ⁴⁴⁶
Principales entreprises	S.W.D.E. (Adduction d'eau) SPGE (Techniques de l'environnement) C.H. Pelzer-La Tourelle (Hôpital) V.Pharma (PPVA ; Pharmacie) Autosécurité (Contrôle et expertise) ⁴⁴⁷	Marco Productions (Pharmacie) SADAS Cyrillus Vert Baudet (Prêt à porter) Altereos (dématérialisation et gestion documentaire) Blanche Porte (Prêt à porter) Redcats La Redoute (Prêt à porter) Adrexo (distribution) Verquin Confiseur (Alimentaire) Sopra Group (Conseils, services, maintenance en informatique) Sitex (installation et la maintenance multitechnique du bâtiment) La Poste ⁴⁴⁸

Sources : Verviers, *Données et statistiques – Année 2019 et SPF économie – Statbel*.⁴⁴⁹
Verviers, *Perspective de développement urbain*.⁴⁵⁰
INSEE, *Dossier complet - Commune de Tourcoing, 29/06/2020*
INSEE, *Étrangers - Immigrés en 2016 - Commune de Tourcoing, 25/06/2019*.

⁴³⁹ <http://www.verviers.be/news/2018/statbel-chiffres-cles.pdf>

⁴⁴⁰ <https://barometre.immobilier.notaires.fr/maisons-anciennes/departement/nord/59/commune/tourcoing/59599>

⁴⁴¹ https://www.efficcity.com/prix-immobilier-m2/v_tourcoing_59200/

⁴⁴² www.verviers.be

⁴⁴³ <https://m.annuaire-mairie>

⁴⁴⁴ www.tourcoing.fr

⁴⁴⁵ <http://www.verviers.be/economie/presentation/secteurs-phares>

⁴⁴⁶ www.tourcoing.fr

⁴⁴⁷ www.swde.be › download › top100-trends-complet

⁴⁴⁸ www.tourcoing.fr

⁴⁴⁹ Verviers, *Données et statistiques – Année 2019*, avril 2020, 20 pages.

⁴⁵⁰ Verviers, *Perspective de développement urbain*, Approuvée par le Conseil municipal du 30 septembre 2019, p14.

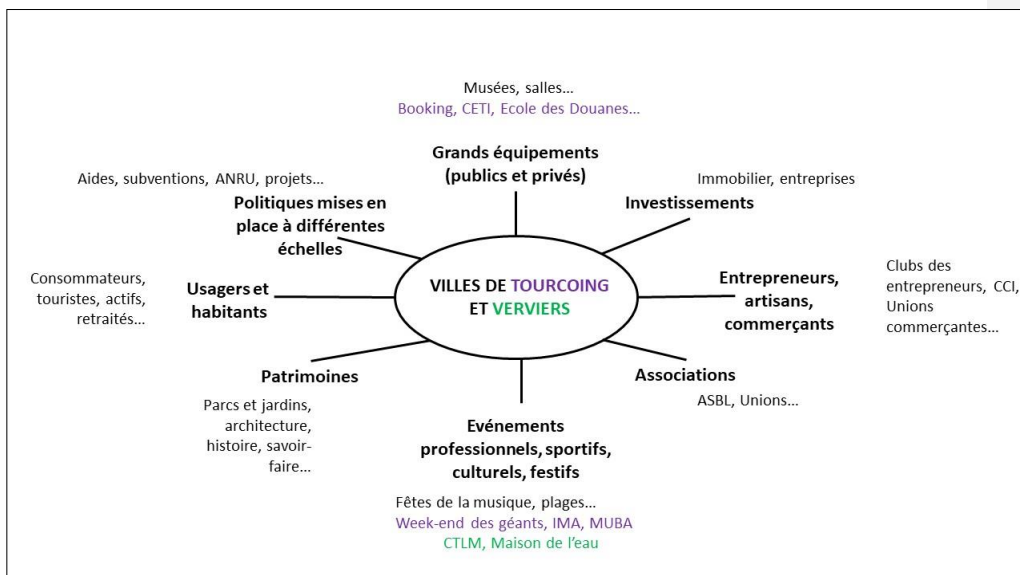
Annexe n°32: Les revenus de la population verviétoise

Les quelques chiffres ci-dessus montrent cet état de fait : une population qui augmente, un tissu économique et associatif diversifié. Verviers et Tourcoing ont des atouts, même si certains éléments (revenu moyen, chômage, prix de l'immobilier...) montrent aussi que la situation n'est pas toute rose. Néanmoins, il faut partir de ces éléments positifs pour essayer d'en extraire autant de fils directeurs pour assurer un dynamisme dans les années à venir, plutôt que de regarder uniquement les difficultés, sans pour autant les nier. Il est cependant nécessaire de tenir compte de l'évolution différenciée de ces deux villes.

2.3.2. Le patrimoine, élément d'attractivité

Réfléchir à Verviers et Tourcoing et essayer de comprendre l'importance du patrimoine dans le renouvellement urbain, c'est tenir compte de ce patrimoine en tant qu'élément participant à l'attractivité de ces deux villes. Un élément qui peut être perçu différemment selon les acteurs, mais qui doit être considéré au même niveau que les autres (Schéma n°14) et qui permet de mesurer le potentiel attractif.

Schéma n°14 : Le patrimoine un élément de l'attractivité tourquennoise et verviétoise.

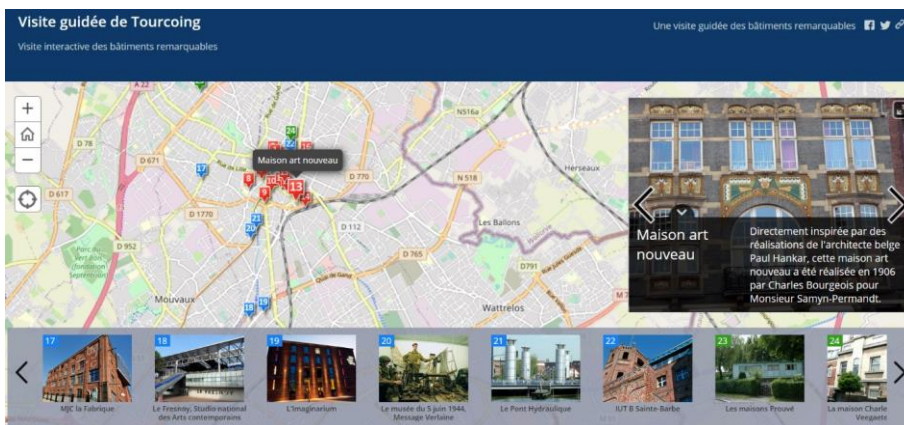


Réalisation : LALOYAUX S., Juillet 2020.

En effet, l'attractivité est bien liée au dynamisme de multiples acteurs, tels que les entrepreneurs, commerçants, artisans, milieux associatifs et bien sûr les habitants et autres usagers... qui sont tous des porteurs de projets en créant de nouvelles entreprises, des commerces ; en participant à des projets locaux, à des événements professionnels, culturels, festifs qui peuvent être autant de moments autour du patrimoine ou en le valorisant, avec d'autres équipements.

De plus, l'analyse de l'attractivité territoriale suppose donc de rechercher les indicateurs adéquats permettant de mesurer la part du patrimoine dans les territoires concernés. À Tourcoing, par exemple, nous pouvons repartir de la labellisation ville d'Art et d'Histoire. En effet, depuis 2017, Tourcoing appartient au réseau national des « Villes et Pays d'art et d'histoire » et elle a rejoint les 15 Villes et Pays des Hauts-de-France déjà porteuses de ce label. Le site de la ville répertorie 24 lieux dans le cadre de cette labellisation avec comme objectif de proposer par le service Ville d'art et d'histoire de Tourcoing des « actions culturelles et éducatives à destination des jeunes publics, des habitants et des visiteurs, basées sur une approche ludique et interactive du patrimoine (Figure n°58).

**Figure n°58 : Capture d'écran du site de la Ville de Tourcoing :
« Visite interactive des bâtiments remarquables ».**



Source : <https://tourcoingcarto.maps.arcgis.com>

Visites, ateliers, projets pédagogiques et publications permettent la découverte des richesses architecturales et patrimoniales de la Ville tout en sensibilisant à leur préservation

et à la qualité de leur cadre de vie et en favorisant le dialogue entre patrimoine et création artistique⁴⁵¹ » (Figure n°59). Ces lieux peuvent être regroupés en plusieurs catégories :

- des maisons (la maison du Broutteux, la maison du Collectionneur, les Arcades, les maisons Prouvé...);
- des bâtiments publics ou anciens bâtiments publics (la Chambre de Commerce, Tourcoing-Les-Bains, Le Conservatoire, Le MUBA, l'Hôtel de Ville, l'ancienne Poste art déco, la gare, le Fresnoy...);
- des lieux de culte (l'Eglise Saint-Christophe et son carillon, la Chapelle du Vœu)...

Figure n°59 : Extrait du Programme des visites de l'Office du Tourisme de la Métropole européenne de Lille (mai à octobre 2019).



Balade sur les pas de Saint-Nicolas
Stéphane Bonduelle, président de l'association Wasquehal Marche, vous propose de découvrir tout d'abord les trésors de l'église St-Nicolas, puis vous invite à vous laisser porter par le charme du quartier Noir-Bonnet avant de flâner tranquillement le long des berges du canal de Roubaix.

Vendredi 7 juin de 14h à 15h30
0 €
RV : devant l'office de tourisme, 17 rue Jean Massé à Wasquehal
Réservation au 03 20 65 73 40 ou à officedetourisme@ville-wasquehal.fr

Autour de Fretin
Au cours de cette balade, vous traverserez Fretin par ses voyettes, cheminerez autour des Marais de Bonnance, longerez la Marque et passerez devant d'imposantes vieilles fermes le long d'un parcours de 6,7 km.

Dimanche 16 juin de 10h à 12h (rendez-vous 9h45)
6 € / 2 €
RV : sur le parking du musée de la Vie Rurale, 1 place de la Ferme à Fretin
Réservation au 09 72 52 85 03 ou sur www.seolin-tourisme.fr



Regardons nos plantes sauvages
Dans les jardins ou ailleurs, nous avons pour habitude de les détruire et pourtant elles offrent des vertus insoupçonnées. Apprenons à ne plus les considérer comme nos ennemies... Nous les appelons "adventices" des cultures, ou plus communément "les mauvaises herbes". Pourquoi mauvaises ? Notre guide nature vous dira tout.

Dimanches 9 juin et 25 août de 10h à 11h30
2 € / gratuit pour les moins de 12 ans
RV : devant la ferme pédagogique, au parc du Lion, rue Jean Castel à Wattrelos
Réservation obligatoire au 03 20 75 85 86 ou à contact@wattrelos-tourisme.com

Les serres du jardin botanique
En visitant ces serres, vous voyagez d'un climat à l'autre. Votre périple commencera par la forêt tropicale avec ses orchidées et ses plantes aux feuillages luxuriants. Ensuite, vous découvrirez la serre des cactus mais aussi les pièges ingénieux des plantes carnivores ! Quant aux plantes succulentes, elles présentent un paysage désertique qui contraste avec les fleurs multicolores des fuchsias. Pour clore ce voyage, les pélagoniums et les agrumes vous offriront des senteurs aussi agréables qu'exotiques...

**Les 2, 4, 8, 10, 17, 18, 23, 25 et 31 juillet
Les 2, 5, 8, 13, 14, 19, 22, 27 et 30 août. De 14h à 15h30**
Gratuit
RV : Jardin botanique, 32 rue du Moulin Fagot à Tourcoing
Réservation obligatoire au 03 20 26 89 03 ou à a.occuel@tourcoing-tourisme.com



120 | Visites Guidées 2019 |
Visites Guidées 2019 | 211

Source : <https://www.tourcoing.fr/Ma-ville/Visite-guidee-de-Tourcoing/Un-peu-d-histoire>

⁴⁵¹ Site de la Ville de Tourcoing : « Ville d'Art et d'Histoire ». <https://www.tourcoing.fr/Mes-loisirs/Culture/Tourcoing-Ville-d-Art-et-d-Histoire>

Le site internet de Tourcoing montre cette ambition de la Ville de « faire rayonner le patrimoine tourquennois sous ses différents aspects auprès du plus grand nombre, tout en associant ses habitants engagés pour sa valorisation, en le connectant aux enjeux urbains et sociaux de la ville de demain et en assurant le développement d'un tourisme de haute qualité⁴⁵² » et c'est ce que martèlent les élus, dont Peter MAENHOUT, Adjoint au maire de Tourcoing en charge de la Culture, du Patrimoine, des échanges et relations internationales, lui-même Guide-conférencier national. C'est d'ailleurs ce que confirment les brochures mettant en avant le patrimoine local, comme celle concernant le Programme des visites de l'Office du Tourisme de la Métropole européenne de Lille (mai à octobre 2019).

L'analyse des derniers chiffres donnés par l'office de tourisme de la ville de Tourcoing (Annexe n°33 : Statistiques de l'Office de tourisme de Tourcoing depuis 2015) permet de montrer certaines évolutions. Ainsi, comme c'est le cas pour les autres offices de tourisme, la fréquentation poursuit sa diminution. Nous sommes passés de 12495 sollicitations en 2015 à 8000 sollicitations sur l'année 2019 (accueil, téléphone, courriers et mails). La fréquentation de l'office de tourisme se répartit toujours équitablement tout au long de l'année. La fréquentation la plus élevée se remarque en septembre avec la reprise de la saison culturelle et les journées du patrimoine. Cette baisse est liée à l'existence de l'outil internet qui permet, aujourd'hui, d'avoir toutes les informations nécessaires, même si elles ne remplacent pas le lien humain et les conseils plus personnalisés des agents (Tableau n°11).

Tableau n°11 : Le nombre de sollicitations à l'Office de tourisme de Tourcoing en 2015.

	Téléphone	Courriers et fax reçus	Courriers et fax envoyés	<i>Mails reçus</i>	<i>Accueil physique</i>
2015	3641	1036	1522	1242	5054

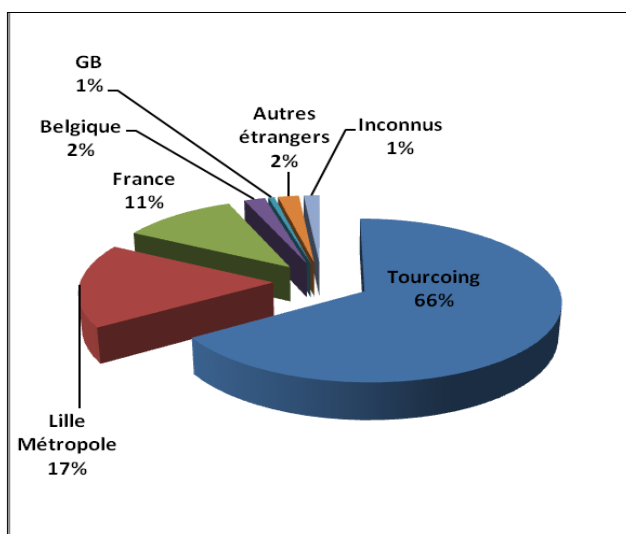
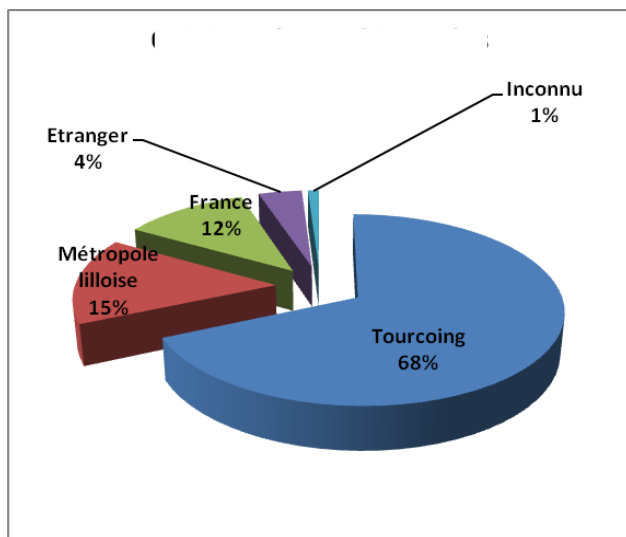
Source : OT de Tourcoing, 2015⁴⁵³.

La demande systématique du code postal pour les demandes au comptoir et au téléphone permet d'affiner de façon très précise l'origine des sollicitateurs. D'année en année, la répartition géographique des visiteurs se confirme. Les Tourquennois demeurent majoritaires, bien qu'en légère diminution au profit des métropolitains, et représentaient 66% des sollicitateurs en 2019 (Graphique n°27 et 28).

⁴⁵² Site de la Ville de Tourcoing : « Ville d'Art et d'Histoire ».

⁴⁵³ À noter : les chiffres ci-dessous n'intègrent pas les visiteurs qui se servent en « libre-service ». Seules les personnes qui sollicitent le conseiller en séjour sont comptabilisées.

Graphiques n°27 et 28 : L'origine géographique des solliciteurs de renseignements en 2015 et 2019.

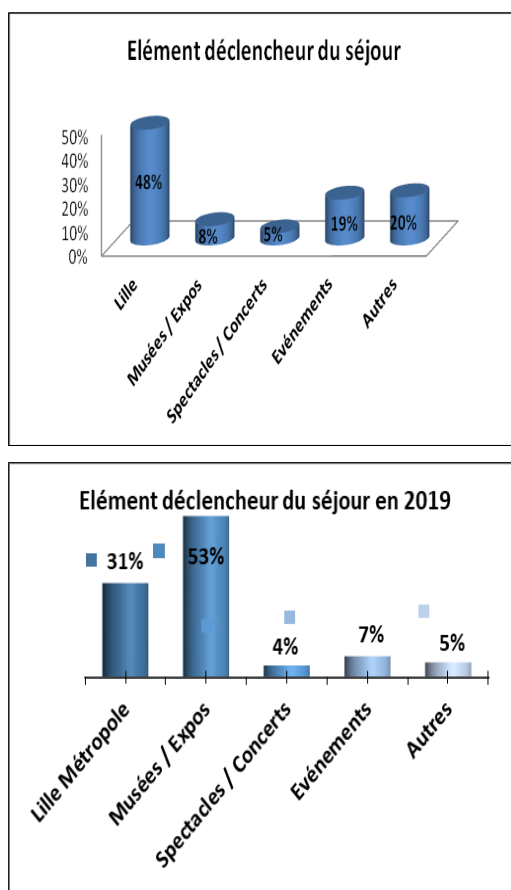


Source : O.T. Tourcoing, 2015, 2019.

L'origine des appels téléphoniques et des mails provient en majorité de la ville et du département du Nord.

De plus, si l'on compare l'année 2019 (juste avant la pandémie de Covid-19) à celle de 2015, quand le séjour a pour motivation le tourisme d'agrément, l'élément déclencheur est devenu la visite des musées et expositions pour 53%, alors qu'il ne représentait que 8% des raisons en 2015 et que l'élément dominant était la visite de la ville de Lille (Graphiques n°29 et 30). Même si c'est une diminution de 18% en comparaison avec 2018 (année de l'exposition « Chrétiens d'Orient » au MUba Eugène Leroy), le fait que des expositions de grande qualité aient eu lieu à Tourcoing a bien un effet positif : on peut par exemple citer les expositions « Picasso » au MUba Eugène Leroy, « Photographier l'Algérie » et « Youssef Nabil » à l'IMA.

Graphiques n°29 et 30 : Les éléments déclencheurs du séjour à Tourcoing en 2015 et 2019.



Source : O.T. Tourcoing, 2015, 2019.

Le fait que les principales informations demandées à l'office de tourisme concernent le programme de visites guidées pour les individuels, les sites à visiter sur Tourcoing, les manifestations, les visites guidées pour les groupes, mais aussi que le principal élément déclencheur soit la visite des musées et expositions, montrent bien le rôle que peuvent tenir le patrimoine, la culture dans la venue de visiteurs dans des villes comme Tourcoing ou Verviers.

D'ailleurs cette volonté de valoriser le patrimoine à l'ensemble des populations se retrouve dans de multiples initiatives et au-delà de « simples » brochures, comme avec la création d'un album type Panini autour du patrimoine et des événements culturels de la ville de Tourcoing (Annexe n°34 : Extraits de l'album Panini « Patrimoine et événements culturels »). Cet album a été distribué aux 7 500 élèves des écoles élémentaires, pour un coût de 35 000 euros. À la place des images de footballeurs, animaux ou héros de dessins animés, les élèves ont collé des vignettes des lieux et des événements culturels, ce qui a permis aux enseignants et parents de travailler sur ces lieux, de multiplier les sorties sur ces thématiques. Une méthode qui a permis d'inciter à mieux connaître Tourcoing ainsi que son patrimoine. D'autres actions ont été menées autour du patrimoine auprès des jeunes, comme la réalisation d'un logo pour le Conseil de quartier du centre-ville par l'intermédiaire d'un concours auprès de scolaires, la création d'une guitare en palettes par les élèves de la section Brevet des Métiers d'Art Graphisme et Décor du Lycée Le Corbusier de Tourcoing, sur le thème de l'Eldorado (thème de Lille 3000), pour l'embrasement du bûcher lors des Feux de la Saint-Jean le 22 juin 2019⁴⁵⁴ (Affiche n°9 et photographie n°237).

⁴⁵⁴ Événement qui devait être reconduit en Juin 2020, mais qui en raison de la crise sanitaire se voit repoussé.

Affiche n°9 et photographie n°237 : Les Feux de la Saint-Jean, 22 juin 2019.



Source : Ville de Tourcoing, LALOYAUX S..

Certains de ces événements font l'objet d'une communication ayant un rayonnement national, comme avec l'album Panini. Ce sujet a été diffusé dans le journal télévisé de 13h du 13/03/2019 présenté par Jean-Pierre Pernaut sur TF1, dans le cadre des reportages sur les sujets en régions concernant le quotidien des Français (Figure n°).

Figure n°238 : Capture d'image du 13 heures de TF1 du 13 mars 2019 : un album Panini pour chaque enfant sur le thème du patrimoine tourquennois.



Source : <https://www.lci.fr>⁴⁵⁵

⁴⁵⁵ https://www.lci.fr/education/tourcoing-comment-aider-les-eleves-des-ecoles-elementaires-a-mieux-connaître-leur-ville-2115393.html?utm_medium=Social&utm_source=Twitter#Echobox=1552499247

À Verviers, la mise en valeur du patrimoine semble moins être mise en avant, même s'il n'est pas si facile d'établir une comparaison. La Ville est sur d'autres priorités (qui existent aussi à Tourcoing), comme le réaménagement d'espaces publics, la recherche d'entreprises, la gestion des inégalités sociales... D'ailleurs, l'analyse de la Déclaration de politique communale⁴⁵⁶ du Conseil municipal actuel montre cette faiblesse (Tableau n°12).

Tableau n°12 : Récurrence des termes utilisés autour de la notion de patrimoine.

Termes extraits de la déclaration politique	Récurrence
Ville	151
Projets	60
Commerces, commercial.e/aux	49
Culture, culturel.le.s	39
Citoyen.ne.s	29
Economie, économique	18
Environnement, environnemental.e.s/aux	18
Espaces publics, commerciaux	17
Environnement.al.aux	16
Entreprise.s, entrepreneur.s, entreprendre	15
Investir, investissement.s, investisseurs	15
Tourisme, touriste.s, touristique	15
Acteurs	14
Musée.s	12
Patrimoine	9
Parc.s	9
Aménagement	8
Industriel.le.s, industrie.s	8
Infrastructures	8
Cité administrative	7
Habitants	7
Grand Théâtre, théâtre	6
Histoire	6
Vivre	6
Durabilité, durable	5
Usagers	3
Habiter	2
Convivialité, convivial	2
Revitalisation urbaine	2
Visiter, visite, visiteur.se.s	2

Source : Déclaration de politique communale - Verviers.

Si la culture et le patrimoine sont bien évidemment cités, la priorité est d'abord mise sur un certain nombre de projets autour de la question économique et des commerces. En effet, à Verviers, encore plus qu'à Tourcoing, ces thèmes concentrent les réflexions, le débat public et le patrimoine passe après.

⁴⁵⁶ Coalition PS - MR - Nouveau Verviers, Déclaration de politique communale, Mandature 2018 – 2024, 52p..

2.3.3. Retour d'expérience : l'exemple de l'IMA et de sa première exposition

À la suite de ce bilan, il peut être intéressant de revenir sur quelques actions/projets et de faire un retour d'expérience, pour voir si les effets escomptés grâce au patrimoine sont réels, car celui-ci participe à la remise en scène des villes. La mise en état des principaux monuments, des petits monuments et du patrimoine privé fait partie de cette mise en scène, ainsi que leur mise en valeur et leur réaffectation, d'autant plus que parallèlement l'accent est aussi mis sur la nécessité d'encourager des pratiques innovantes et ambitieuses en termes environnementaux et architecturaux, afin de créer le patrimoine de demain. S'il est nécessaire d'engager un processus de dialogue parfois plus approfondi avec les forces vives de la société civile et de prendre le temps de réunir les populations, l'effort est réel dans les villes de Verviers et plus particulièrement de Tourcoing. C'est le cas, par exemple du travail qui est actuellement réalisé autour de l'ancienne école de natation de la ville et de sa réaffectation en une antenne régionale de l'Institut du Monde Arabe. Son inauguration et les expositions qui y ont lieu sont autant d'outils de communication qui font sortir la ville de l'oubli.

En effet, l'IMA-Tourcoing est LE symbole d'une volonté d'attractivité de la Ville. En novembre 2012, moins d'un mois avant l'inauguration du Louvre-Lens, l'Institut du Monde Arabe avait ouvert une antenne décentralisée à Tourcoing, installée à la limite de Roubaix et Tourcoing, dans un ancien peignage. Mais le lieu était peu visible. Pour autant, 8 700 visiteurs ont été accueillis en 2013 pour des expositions comme « L'Âge d'or des sciences arabes » ou des ateliers autour des contes des *Mille et Une Nuits*. Cette antenne déployait ses activités (concerts, expositions, conférences...), mais peinait à se faire connaître au niveau régional. Cette ouverture semblait, à première vue, « reprendre des schémas déjà éprouvés d'instrumentalisation d'équipements culturels dans des projets urbains : une antenne d'un établissement parisien prestigieux, au cœur d'une opération urbaine d'envergure visant à transformer une friche industrielle en écoquartier créatif, à cheval sur trois communes parmi les plus pauvres d'une grande métropole française (Lille), qui a déjà expérimenté avec succès la mobilisation de la culture dans son projet de développement avec l'organisation de la Capitale Européenne de la Culture en 2004 »⁴⁵⁷. L'IMA était porté et financé par l'ex-Région Nord-Pas-de-Calais. Cette antenne devait se comprendre d'abord comme un élément d'affirmation de la Région qui cherchait à (ré)établir son importance politique et économique ainsi qu'à rééquilibrer le développement de son territoire.

⁴⁵⁷ GRELET M. et VIVANT E., « La régénération d'un territoire en crise par la culture : une idéologie mise à l'épreuve », *Belgeo* [En ligne], 1 | 2014, mis en ligne le 15 décembre 2014, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://belgeo.revues.org/12803> ; DOI : 10.4000/belgeo.12803

L'antenne ferme ses portes en 2014 avec, déjà, l'idée d'une renaissance dans le centre-ville. Après plusieurs années dans les locaux désaffectés d'une usine textile, sur l'écoquartier de l'Union, l'Institut du Monde Arabe s'installe dans l'ancienne école de natation, un bâtiment chargé d'histoire. L'IMA-Tourcoing suit le mouvement esquissé par le centre Pompidou-Metz en 2010 ou le Louvre-Lens en 2012. Son installation dans une ancienne école de natation fait, lui, écho à La Piscine de Roubaix, un musée autour du bassin art-déco dont le succès (plus de 200.000 visiteurs par an) doit conduire à une extension de son espace de collection.

La première phase de cette réhabilitation permet à l'IMA Nord-Pas de Calais de mettre en œuvre, depuis l'automne 2017, une partie de ses activités dans un lieu ouvert au dialogue et au monde. Ces activités ont vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire régional et plus particulièrement sur le territoire métropolitain. Une partie de la programmation demeurera hors les murs afin de poursuivre le travail mené envers les publics et renforcer les passerelles avec les acteurs culturels, associatifs, éducatifs, économiques de la région.


2.3.3.1. Qu'est-ce que l'IMA-Tourcoing ?

Une antenne de l'IMA-Paris (Figure n°61)

Comme dans l'esprit de la Piscine voisine, à Roubaix, Tourcoing a vu sa piscine Art déco transformée en lieu culturel. L'IMA-Tourcoing, a été inauguré le 17 novembre 2016 ; dans la continuité de la décentralisation des grands musées français, le Centre Pompidou-Metz et le Louvre-Lens.

Figure n°61 : Le programme de l'IMA-Tourcoing lors de la semaine d'inauguration.

• Institut du Monde Arabe (IMA) •



Un nouvel écrin pour les cultures du monde arabe
Après quatre années de préfiguration, l'Institut du monde arabe en Région Hauts-de-France s'apprête à acquérir une nouvelle dimension et devenir un acteur culturel de premier plan dans la région. Avec le soutien et le volontarisme de la Région Hauts-de-France, de la Métropole européenne de Lille et des Villes de Tourcoing et de Roubaix, l'IMA implante sa première antenne décentralisée dans l'ancienne école de natation de Tourcoing. Pour accompagner l'inauguration du bâtiment prévue le 17 novembre, un mois de concerts, de conférences et d'actions éducatives vous sont proposés dans divers lieux culturels en métropole. Comme autant de façons de découvrir, admirer et comprendre les cultures et l'actualité du monde arabe.

× 17 novembre ×
De 18h à 23h :
Inauguration
et ouverture
IMA - Tourcoing

× 17, 18 et 19 novembre ×
Nocturne jusqu'à 22h
IMA - Tourcoing

× 18 novembre ×
20h : Concert
Hindi Zahra
*Théâtre municipal
Raymond Devos*

× 19 novembre ×
20h : Spectacle
Turn off the light
*L'oiseau mouche
Roubaix*

× 20 novembre ×
× 16h : HK & les
déserteurs
*Maison Folie hospice
d'Havré - Tourcoing*
× 20h : Rachid Taha
Salle Watremez - Roubaix

× 21 novembre ×
19h : Attraction littéraire
Les hommes oubliés
de Dieu
Le Prato - Lille

× 22 novembre ×
19h30 : Semaine
du film documentaire
Contre-Pouvoirs
*Médiathèque
Andrée Chedid
Tourcoing*

× 23 novembre ×
18h30 : Autopsie
d'une collection
Coulisses de l'exposition
avec Eric Delpont
IMA - Tourcoing

× 24 novembre ×
20h : Théâtre
Le rouge du Tarbouche
Conservatoire - Tourcoing

× 26 novembre ×
20h : A-concerts Freelake
+ HOBA HOBA spirit
+ Organge Blossom
Grand Mix - Tourcoing

× 27 novembre ×
× 16h : Conte musical
Entre deux roseaux,
l'enfant
*Maison Folie hospice
d'Havré - Tourcoing*

Plus d'infos :
IMA Tourcoing
rue Gabriel Péri
03 28 35 04 00
www.ima-tourcoing.fr

Retrouvez également les autres spectacles labellisés Institut du monde arabe dans le calendrier du mois de décembre (page 14)

Source : <http://www.tourcoing-tourisme.com>⁴⁵⁸

⁴⁵⁸ <http://www.tourcoing-tourisme.com/brochure/agenda%20sept%20dec%202016%20fr.pdf>

Dans cette ville de 95.000 habitants où vit une importante communauté maghrébine, l'IMA-Tourcoing traduit et concrétise un projet préexistant de valorisation des mémoires ouvrières et immigrées. Lieu d'exposition et de formation aux cultures et langues arabes, l'IMA se veut à la fois un espace de reconnaissance de la diversité culturelle et un instrument de la diplomatie internationale de la Région. Il doit être une boîte à outils, avec des activités éducatives, des conférences-débats, des spectacles de musique, de danse et de théâtre et des cours de langue arabe et l'exposition d'une collection permanente intitulée « Le Monde arabe dans le miroir des arts ».

Un lieu patrimonial (Photographies n°112 et 113)

Photographies n°112 et 113 : Le bâtiment fait 4 500 m² : des 900 m² qui ont été rénovés, 600 m² s'offrent aujourd'hui au public.



Source : <http://www.tourcoing.fr>⁴⁵⁹

Ces activités se font dans un haut lieu patrimonial de l'ancienne cité industrielle. Construit en 1904, l'ancienne école de natation fait partie de l'œuvre de Gustave Dron, maire de Tourcoing de 1899 à 1919, puis de 1925 à 1930. Dans une démarche d'éducation populaire, il avait souhaité que chaque enfant de la ville apprenne à nager. Jusqu'à sa fermeture en 1999, ce lieu a accueilli l'ensemble des enfants scolarisés dans la commune (Photographie n°114). L'endroit a également vu les heures de gloire des Enfants de Neptune, club de sports nautiques, multiple champion de France de water-polo. Pendant quinze ans, le bâtiment a été fermé.

⁴⁵⁹ <http://www.tourcoing.fr/Ma-ville/Projets-urbains/Institut-du-monde-arabe-Tourcoing>

Photographie n°114 : L'école de natation de Tourcoing : la salle du bassin.



Source : <http://ftp.imarabe.org/antenne-npdc>

La bâtisse est plus austère que son homologue roubaisienne abritant le Musée de la Piscine, mais tout autant chargée d'histoire. Les visiteurs entrent par le porche aux briques rouges où le portail a été préservé, puis ils gagnent un vestibule où il est encore écrit que les douches ne doivent pas durer plus de trente minutes. Le vert et orange passés ont laissé place aux couleurs de l'Andalousie et du monde arabe : le vert, le bleu, le prune et l'orange. Les menuiseries ont été changées, les moulures ont été refaites. Le parquet, posé sur les carreaux en ciment, apporte un peu de chaleur. L'accès aux étages n'est pas ouvert au public mais les escaliers ont été restaurés. Dans les salles de conférences, deux cabines de douches « faïencées » en bleu, ont été préservées. Aujourd'hui, il est en partie restauré pour accueillir l'Institut du monde arabe. Sur les 4 500 m² de bâtiment, 900 ont été rénovés et 600 ont été ouverts au public à partir du 17 novembre 2016. Le reste accueille les services administratifs. Le public ne pourra pas apercevoir le bassin. Des fenêtres, qui donnaient sur ce bassin, ayant été masquées ; il faudra attendre encore quelques années pour le voir revivre en salle d'exposition, en auditorium... après une seconde phase de travaux (Figure n°62).

Figure n°62 : Un montage pour découvrir le bassin d'autrefois.



Source : LALOY AUX S., mai 2017

Un centre culturel

L'IMA-Tourcoing entend être un lieu de connaissance historique et contemporaine des cultures et civilisations du monde arabe, ainsi que d'échange et de dialogue autour de celles-ci. L'ambition de l'IMA-Tourcoing est d'offrir un regard neuf sur le monde arabe en valorisant des œuvres, des artistes, des individus qui font écho aux valeurs universelles de liberté, de créativité.

Ainsi, l'exposition permanente mise en place pour l'inauguration, « Le Monde arabe dans le miroir des arts. De Gudea à Delacroix et au-delà », croise artistes contemporains et œuvres archéologiques. Cette première collection rappelle les frontières du monde arabe et ce qui lie les vingt-deux pays (Figure n°63).

Les 90 œuvres prêtées par différents musées, dont celui du Louvre, remontent jusqu'au troisième millénaire avant notre ère. Cette collection permanente invite à un voyage dans le monde arabe, des origines à nos jours, à travers trois thématiques : la terre, l'écriture, les hommes et les femmes. « *Le parti pris est d'entremêler les œuvres de différentes époques et de faire dialoguer des œuvres modernes et contemporaines du musée de l'IMA avec d'autres issues de l'archéologie de l'Orient ancien et de l'islam prêtées par le musée du Louvre, ainsi*

qu'avec des œuvres d'artistes français dont le voyage « en Orient » a agi comme une révélation, explique Éric Delpont, directeur du musée de l'IMA et commissaire de l'exposition. Cette confrontation révèle un rapport au réel très différent de celui que nous avons développé en Occident, avec une forte proximité et une dimension humaine, loin de la problématique religieuse et confessionnelle. L'accrochage met en avant les plaisirs de la vie : scènes de cirque, de musique ou de bords de mer. Une manière de prendre le contre-pied du débat qui agite la société. »⁴⁶⁰

Figure n°63 : La première exposition de l'antenne de l'IMA-Tourcoing installée dans l'ancienne école de natation.



Source : <http://www.tourcoing-tourisme.com>⁴⁶¹

L'exposition déconstruit les clichés. Le monde arabe n'est pas qu'un désert, ce sont aussi des bords de mer, des montagnes, des plaines verdoyantes... C'est aussi Oum Kalsoum qui a fait rayonner le chant dans le monde. Ce sont aussi des peintures de corps dévoilés. Chaque salle reflète cette diversité du monde arabe. En effet, la culture arabe n'est pas exclusivement musulmane. Les silhouettes colorées de Paul Guiragossian dialoguent avec les

⁴⁶⁰QUILLE F., « La première antenne en région de l'Institut du Monde Arabe ouvre ses portes jeudi 17 novembre à Tourcoing. », *la-croix.com*, 17/11/2016.

<http://www.la-croix.com/Culture/Expositions/LInstitut-Monde-arabe-ouvre-Tourcoing-2016-11-17-1200803734>

⁴⁶¹ <http://www.tourcoing-tourisme.com/brochure/agenda%20sept%20dec%202016%20fr.pdf>

encres de Chine épurées d'Azouazou Mammeri, les croquis de voyage d'Eugène Delacroix avec un visage de Marwan, reflétant la diversité du monde arabe. Les grandes tapisseries du collectif libanais Bokja, Arab Spring, et Arab Fall, qui accueillent le visiteur dans la première salle, racontent les espoirs immenses qu'a fait naître le printemps arabe en 2011 puis la désillusion quelques mois plus tard (Figure n°64). « *Pour monter cette exposition, nous nous sommes appuyés sur l'acquisition récente d'une tapisserie confectionnée dans un atelier libanais, connu pour employer des réfugiés des autres pays arabes. Cette tapisserie exprime le Printemps arabe*⁴⁶² », explique Éric Delpont, directeur du musée de l'IMA à Paris et commissaire de l'expo tourquennoise.

Figure n°64 : Détail de la tapisserie Arab Spring du collectif Bokja.



Source : © Ima ACULTUREL - www.regionhautsdefrance.fr/ima-tourcoing

Dans la même salle, on découvre également un clou de fondations en terre cuite, datant de 2000 ans avant notre ère. La tapisserie et le clou sont un clin d'œil à l'histoire de Tourcoing et du Nord. « *La terre cuite évoque les constructions en brique, et la tenture rappelle*

⁴⁶² QUILLE F., « La première antenne de l'Institut du Monde Arabe ouvre ses portes jeudi 17 novembre à Tourcoing. », *la-croix.com*, 17/11/2016.
<http://www.la-croix.com/Culture/Expositions/LInstitut-Monde-arabe-ouvre-Tourcoing-2016-11-17-1200803734>

*l'industrie textile*⁴⁶³. » Les artistes locaux n'ont pas été oubliés⁴⁶⁴ et une œuvre de l'artiste tourquennois Mahjoub Ben Bella y est exposée.

Photographie n°115 : L'illumination de la façade lors de la soirée d'inauguration.



Source : LALOY AUX S., novembre 2016.

À l'occasion de son ouverture, l'IMA-Tourcoing a également organisé dix jours de festivités avec une soirée d'inauguration ouverte au public dès le 17 novembre jusqu'à 22 heures (Photographie n°115). Mapping, performances d'artistes, food-trucks... L'ensemble a été pensé pour que l'événement soit festif. Dès le lendemain, des concerts, spectacles, conférences, lectures ont été donnés dans les lieux associés, toujours autour de la culture arabe. Enfin, un centre de langue a également ouvert (Figure n°65).

⁴⁶³ « Un Institut du monde arabe à Tourcoing », www.regionhautsdefrance.fr, 17 novembre 2016.

⁴⁶⁴ Une exposition d'artistes régionaux est d'ailleurs mise en place entre le 19 septembre et le 1^{er} novembre 2020, intitulée : « Ici le monde, Artistes des Hauts-de-France ».

Figure n°65 : Capture d'écran du site internet de l'IMA-Tourcoing : un programme de cours et ateliers autour de la culture arabe.



Source : <https://ima-tourcoing.fr/cours-et-ateliers-de-lima-tourcoing/>

2.3.3.2. L'IMA-Tourcoing, une volonté politique

Les prémices de l'IMA-Tourcoing

Les prémices de l'IMA, dans l'ex-Région Nord-Pas de Calais, datent de 2007. Valenciennes, première Capitale Régionale de la Culture, reçoit les premières expositions itinérantes de l'IMA dans la Région (*Pharaon et Bonaparte et l'Égypte*). Le président du Conseil Régional et le président de l'IMA font connaissance et le président du Conseil Régional fait avancer l'idée d'accueillir une antenne décentralisée. En octobre 2009, un accord de principe est annoncé. Celui-ci prévoit d'abord l'installation d'une antenne à Roubaix au sein de la Condition Publique ; puis, le projet déménage à l'Union. L'objectif de ce grand projet culturel régional est de permettre au quartier, à la commune, à la Région de rayonner et de développer une certaine attractivité, à différentes échelles, la culture devenant un élément catalyseur de leur régénération urbaine. Ainsi, l'implantation de l'antenne régionale de l'IMA au sein du projet urbain de l'Union a aussi pour objectif, pour les décideurs locaux, de développer l'attractivité de l'opération d'aménagement. Dans un contexte de mise en concurrence des territoires,

l'action culturelle est mise au service du développement économique et de la rénovation physique des villes. Les projets culturels (création d'équipement, organisation de manifestations, réhabilitation du patrimoine, création de cluster créatif...) deviennent des outils des projets urbains ; leur mise en œuvre est justifiée par des objectifs extérieurs au champ culturel : création d'emplois directs et indirects, mise en valeur d'un cadre de vie, développement de l'activité touristique, attractivité territoriale.

Dans le cadre de la politique de décentralisation des activités culturelles de l'IMA, Tourcoing accueille son premier détachement en région. Implanté dans l'ancienne usine de peignage de la Tossée, l'Institut du Monde Arabe en Nord – Pas-de-Calais a vocation à rayonner dans toute la région à travers une programmation culturelle variée se déployant dans divers lieux du Nord-Pas de Calais : concerts, conférences, cours de langue ou de civilisation arabes à destination des entreprises et des associations ou encore expositions pédagogiques. Bénéficiant de 900 m² d'espace d'exposition, le site de Tourcoing accueille des expositions conçues et initialement présentées par l'IMA de Paris (Photographie n°116).

Photographie n°116 : La salle d'entrée de l'exposition permanente.



Source : LALOYAUX S., mai 2017.

Quand, il s'installe à l'Union en 2012, c'est l'aboutissement d'une réflexion de quatre ans, avec l'objectif de prôner, comme à Paris, le dialogue des civilisations. Par prudence, les élus et responsables de l'IMA décident une phase de préfiguration, jusqu'en 2014. L'antenne installée au cœur d'une zone en chantier, un quasi *no man's land*, est éloignée des principaux

axes de transports en commun et des circuits touristiques de la métropole lilloise. La station de métro la plus proche est située à plus d'un kilomètre. Cette situation explique, en partie, une fréquentation confidentielle. Ainsi, après deux années d'ouverture la fréquentation de l'antenne, en raison de sa localisation, d'une couverture médiatique limitée, et d'une programmation essentiellement hors les murs, s'avère très faible. En 2013, 8700 personnes avaient visité l'IMA (IMA, 2013). Les deux principales expositions, *Quantara* et *l'Age d'or des civilisations arabes*, ont respectivement comptabilisé 1567 et 1604 entrées, soit une moyenne d'à peine vingt personnes par jour, en incluant les scolaires.⁴⁶⁵ Pourtant, en 2014, si tout le monde est d'accord pour dire que la phase de préfiguration est un succès, pour poursuivre son projet, l'IMA a besoin de plus de visibilité, et donc de déménager. Malgré les candidatures de Roubaix et Valenciennes, l'IMA s'installe dans le centre de Tourcoing.

Un partenariat (Graphique n°31)

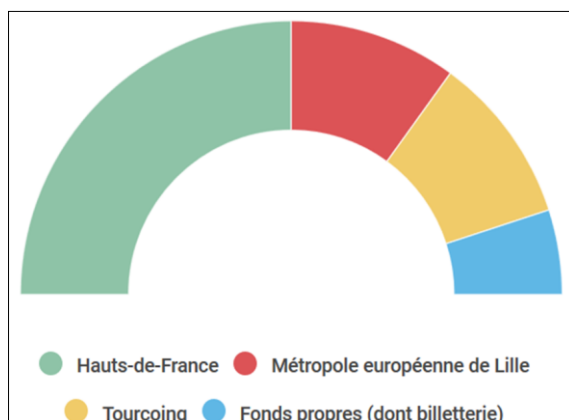
La première tranche des travaux liée à cette nouvelle implantation est payée par la Ville et la Région, à hauteur de 2 millions d'euros (respectivement 75% pour la ville et 25% pour la Région). Pour le reste, l'évolution de l'antenne de l'IMA a été inscrite dans le contrat de plan État-Région pour un montant de 8 millions d'euros. Ensuite, le fonctionnement de la structure sera essentiellement financé par les membres du Groupement d'Intérêt Public (GIP⁴⁶⁶) (sauf Roubaix). La Région prendra 50 % de ses dépenses annuelles avec un plafond de 500 000 euros, la MEL et la Ville 20 %, avec un plafond de 200 000 euros chacune.

Le GIP est cosigné par l'IMA, le Conseil Régional, la MEL et les villes de Tourcoing et Roubaix. L'intérêt du GIP est d'être une structure de fonctionnement légère avec des règles de gestion souples. Il met en commun des moyens émanant de partenaires différents pour poursuivre des objectifs d'intérêt commun et développe des coopérations entre les collectivités publiques et des partenaires privés avec une représentation majoritaire des intérêts publics. Il est administré par son assemblée générale, composée des membres fondateurs du GIP (et donc d'élus) et de plusieurs personnalités, et dirigé par Françoise Cohen depuis mars 2018. Enfin, un conseil scientifique et culturel vient bénévolement épauler le GIP. Ce partenariat s'est étendu avec des prêts venant des musées du Louvre et Delacroix.

⁴⁶⁵ GRELET M. et VIVANT E. (2004), op cit.

⁴⁶⁶ Un groupement d'intérêt public est, une personne morale de droit public dotée d'une structure de fonctionnement légère et de règles de gestion souples. Il peut être constitué entre différents partenaires publics ou entre un partenaire public au moins et un ou plusieurs organismes privés.

Graphique n°31 : La répartition du budget en 2017 (1 million d'euros).



Source : <http://www.nordeclair.fr>⁴⁶⁷

Un message

L'exposition permanente, gratuite, est constituée d'œuvres médiévales, modernes et contemporaines venant des collections de l'IMA-Paris, mais aussi du Louvre et du musée Delacroix de Paris. « *L'idée, c'était justement de montrer en confrontant des œuvres du passé et d'aujourd'hui comment le monde arabe a une identité, comment le monde arabe a un mode de vie, une joie de vivre aussi, que l'on soupçonne peut-être moins vu de l'extérieur* », a expliqué le directeur de l'IMA-Tourcoing, Éric Delpont⁴⁶⁸.

« *Dans ce territoire marqué par l'immigration d'Afrique du Nord, les collectivités locales qui portent le projet ont une volonté très forte de dispenser un enseignement pleinement laïc qui échappe à un réseau culturel, insiste David Bruckert, secrétaire général de l'IMA de Paris. Elles entendent également développer les activités hors les murs, afin que l'IMA rayonne sur toute la Région.* »⁴⁶⁹ En effet, dès 2012, même si, à l'époque les Villes de Roubaix et Tourcoing n'étaient pas impliquées dans la décision de créer l'antenne de l'IMA sur leur territoire, elles s'approprient rapidement le projet et le pensent comme un équipement apte à favoriser le « vivre ensemble ».

⁴⁶⁷ <http://www.nordeclair.fr/11849/article/2016-11-16/pour-l-institut-du-monde-arabe-le-patrimoine-s-offre-une-nouvelle-histoire>

⁴⁶⁸ « L'Institut du monde arabe gagne le Nord », *Libération*, 17 novembre 2016

http://next.liberation.fr/culture-next/2016/11/17/l-institut-du-monde-arabe-gagne-le-nord_1529102

⁴⁶⁹ QUILLE F., « La première antenne en région de l'Institut du Monde Arabe ouvre ses portes jeudi 17 novembre à Tourcoing. », *la-croix.com*, 17/11/2016.

<http://www.la-croix.com/Culture/Expositions/LInstitut-Monde-arabe-ouvre-Tourcoing-2016-11-17-1200803734>

Lorsque Dominique Baudis, alors président de l'Institut du monde arabe, décide de créer une antenne en région, le Nord - Pas-de-Calais s'impose. « *Nous savons ici le prix que les Harkis ont payé pour la grandeur de la France, le prix que nous devons aux travailleurs immigrés venus dans les usines textiles...* », a souligné Gérald Darmanin, maire de Tourcoing. La présence de l'IMA avait un sens à Roubaix-Tourcoing. Il œuvrera ainsi à mieux faire connaître le monde arabe, « *à combattre les peurs* », comme a souligné Xavier Bertrand, président de la Région.⁴⁷⁰

2.3.3.3. L'IMA-Tourcoing, quelle attractivité ?

L'inauguration, tout un symbole (Photographie n°117)

Photographie n°117 : Une inauguration en grandes pompes.



Source : <http://www.lavoixdunord.fr>⁴⁷¹

L'ancien ministre de la Culture, Jack Lang, était également à Tourcoing, pour l'inauguration de l'IMA qu'il préside. Il précise que « *La seule réponse aux obscurantistes, aux fanatiques et à tous les clichés et à tous les préjugés, c'est de miser, de parier sur la culture, sur l'art, sur l'éducation, sur le savoir. L'Institut du monde arabe, institution unique au monde, est présente à Paris et rayonne depuis la capitale, mais doit aujourd'hui s'implanter dans les grandes régions de France, et les Hauts-de-France, c'est un des lieux les plus avancés, les plus vivants, les plus populaires* ». ⁴⁷² La déclinaison tourquennoise de l'institut parisien

⁴⁷⁰ COURTEL A., « Jack Lang : "L'Institut du monde arabe de Tourcoing ne sera pas une annexe de l'IMA-Paris" », *lavoixdunord.fr*, 17/11/2016

<http://www.lavoixdunord.fr/75931/article/2016-11-17/jack-lang-l-institut-du-monde-arabe-de-tourcoing-ne-sera-pas-une-annexe-de-l-ima>

⁴⁷¹ <http://www.lavoixdunord.fr/75931/article/2016-11-17/jack-lang-l-institut-du-monde-arabe-de-tourcoing-ne-sera-pas-une-annexe-de-l-ima>

⁴⁷² « L'Institut du monde arabe gagne le Nord », *Libération*, 17 novembre 2016

représente pour lui un bel exemple d'union politique et l'occasion de nourrir de « *grands rêves* ». Il soutient l'idée d'un IMA dans la Région depuis le début, avec Daniel Percheron (président PS du conseil régional de 2001 à 2015) et Xavier Bertrand (LR). (Photographie n°118)

Le ruban a également été coupé en présence de Xavier Bertrand, Président du Conseil régional des Hauts-de-France, de Damien Castelain, Président de la MEL (Texte n°12), et de Gérald Darmanin, maire de Tourcoing ; mais aussi de Jack Lang, pour qui « *en cette période où les préjugés et les fanatismes se multiplient, il faut faire connaître ce qu'est le monde arabe sous ses diverses facettes. Une mission de l'IMA Paris et de Tourcoing. Les deux instituts nourriront des liens de coopération.* » *L'IMA-Tourcoing aura une autonomie de gestion et de programmation. Mais il est important que Tourcoing gagne en autonomie. Ce sera possible grâce à l'important effort fourni par les collectivités locales*⁴⁷³. *L'Institut du monde arabe de Tourcoing ne sera pas une annexe de l'IMA-Paris.*⁴⁷⁴»

Texte n°12 : L'IMA-Tourcoing, un outil culturel, dans un bâtiment patrimonial, participant au rayonnement de la ville de Tourcoing.

A PROPOS DE L'IMA

“

Quelle chance pour notre Métropole d'accueillir sur son territoire une antenne de l'IMA ! Résolument tournée vers l'Europe, mais également vers le monde, la MEL porte une politique culturelle variée et accessible, entre organisation de manifestations d'envergure internationale et événements de proximité. Notre ambition ? Proposer aux métropolitains mais aussi à nos visiteurs, venus de France et d'ailleurs, une offre complète et attractive. L'IMA entre parfaitement dans ce cadre. Aussi c'est une fierté pour la MEL de soutenir son installation à Tourcoing, l'une des grandes villes de notre territoire. Je ne doute pas que ce sera une belle réussite et que l'IMA-Tourcoing contribuera à renforcer nos atouts culturels et touristiques

Damien Castelain, Président de la MEL

”

Source : <http://www.lillemetropole.fr>⁴⁷⁵

http://next.liberation.fr/culture-next/2016/11/17/l-institut-du-monde-arabe-gagne-le-nord_1529102

⁴⁷³COURTEL A., « L'Institut du monde arabe-Tourcoing ouvre ses portes ce jeudi », *lavoixdunord.fr*, 16/11/2016
<http://www.lavoixdunord.fr/75400/article/2016-11-16/l-institut-du-monde-arabe-tourcoing-ouvre-ses-portes-ce-jeudi>

⁴⁷⁴COURTEL A., « Jack Lang : « L'Institut du monde arabe de Tourcoing ne sera pas une annexe de l'IMA-Paris » », *lavoixdunord.fr*, 17/11/2016

<http://www.lavoixdunord.fr/75931/article/2016-11-17/jack-lang-l-institut-du-monde-arabe-de-tourcoing-ne-sera-pas-une-annexe-de-l-ima>

⁴⁷⁵ <http://www.lillemetropole.fr/sites/lmdu/mel/actualites-metropole-lille/culture/inauguration-de-linstitut-du-mon.html>

Lors de l'inauguration du 17 novembre 2016, la foule des politiques, des journalistes, y compris étrangers, des officiels et des visiteurs, curieux de découvrir ce nouveau lieu culturel, a montré l'attractivité exercée par cette nouvelle structure culturelle : 5 000 personnes étaient au rendez-vous dès le premier week-end⁴⁷⁶.

Photographie n°118 : Gérald Darmanin, maire de Tourcoing et Jack Lang, président de l'IMA, actent la création du GIP IMA et l'installation dans l'école de natation (22 septembre 2015).



Source : <http://ftp.imarabe.org/antenne-npdc>

Quel retour dans les médias ?

Une trentaine de journalistes étaient accrédités pour l'inauguration de l'Institut du monde arabe. De nombreux médias nationaux ont salué la qualité de l'exposition comme *Le Monde*, *Le Parisien*, *RFI*... Le pari, l'attention ont bien été saisis. « *C'est un projet culturel mais surtout un projet politique, un geste plus que symbolique dans une région où de nombreuses personnes sont issues de l'immigration marocaine et algérienne.* »⁴⁷⁷ Même avis du journaliste du *Parisien*. « *Une ouverture considérée comme un pari sur la culture dans cette ville où vit une importante communauté musulmane.* »⁴⁷⁸

⁴⁷⁶ Source : Ville de Tourcoing.

⁴⁷⁷ « L'IMA-Tourcoing vu de Paris... », *La Voix du Nord*, 22/11/2016
<http://www.lavoixdunord.fr/78485/article/2016-11-22/l-ima-tourcoing-vu-de-paris>

⁴⁷⁸ « L'IMA-Tourcoing vu de Paris... », *La Voix du Nord*, 22/11/2016
<http://www.lavoixdunord.fr/78485/article/2016-11-22/l-ima-tourcoing-vu-de-paris>

Mais c'est le bâtiment qui a le plus impressionné. « Réhabiliter un bâtiment laissé à l'abandon depuis dix-sept ans a un coût. 1,2 million d'euros ont été investis. Le jeu en valait la chandelle : 300 m² d'espace d'exposition sont désormais disponibles ! », salue le site l'Exponaute.⁴⁷⁹

Photographies n°119 et 120 : Façade de l'école de natation de Tourcoing et le hall d'entrée de l'IMA.



Source : LALOY AUX S., mai 2017
et <http://www.nordeclair.fr>⁴⁸⁰

⁴⁷⁹ « L'IMA-Tourcoing vu de Paris... », La Voix du Nord, 22/11/2016

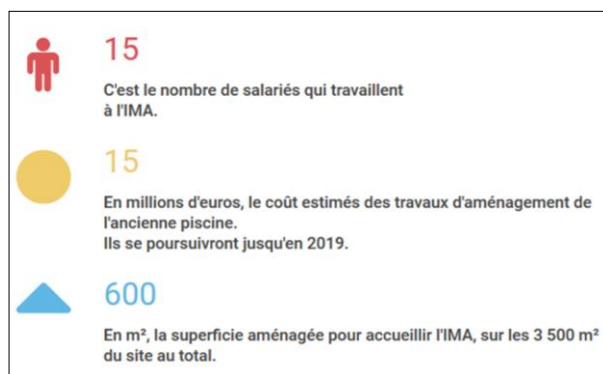
<http://www.lavoixdunord.fr/78485/article/2016-11-22/l-ima-tourcoing-vu-de-paris>

⁴⁸⁰ <http://www.nordeclair.fr/11849/article/2016-11-16/pour-l-institut-du-monde-arabe-le-patrimoine-s-offre-une-nouvelle-histoire>

Comme d'autres, *la Croix* et *l'Express* font le lien avec la Piscine de Roubaix. « *La bâtisse est plus austère que son homologue roubaisienne abritant le Musée de la Piscine, mais tout autant chargée d'histoire. Le vestibule monumental, quelques cabines de douche et le guichet d'accueil rappellent la vocation première du lieu.* »⁴⁸¹ La presse locale, *La Voix du Nord*, *Nord Eclair*, était également dithyrambique sur cet événement, le bâtiment et l'exposition.

Quelles échéances pour l'IMA-Tourcoing ? (Figure n°66)

Figure n°66 : Les chiffres de l'IMA.



Source : <http://www.nordeclair.fr>⁴⁸²

Ce projet s'inscrit dans la politique culturelle régionale d'inspiration urbaine que mène la région Nord-Pas de Calais. La Région a défini son programme institutionnel autour de trois objectifs majeurs : le développement équilibré et équitable des territoires infrarégionaux, le rayonnement et l'attractivité régionale et enfin la démocratisation de l'accès à la culture (Région Nord-Pas de Calais, 2011). Outre l'accompagnement et le soutien à la diffusion artistique, la valorisation du patrimoine ou encore le développement de coopérations décentralisées, ce programme institutionnel se traduit par la mise en place de grands projets d'initiative régionale comme les Capitales Régionales de la Culture.

Aujourd'hui, l'IMA Tourcoing est appelé à grandir. L'inauguration de novembre 2016 n'était qu'un premier pas. De grandes expositions participent à son rayonnement, comme celle

⁴⁸¹ QUILLE F., « La première antenne de l'Institut du Monde Arabe ouvre ses portes jeudi 17 novembre à Tourcoing. », *la-croix.com*, 17/11/2016.

<http://www.la-croix.com/Culture/Expositions/LInstitut-Monde-arabe-ouvre-Tourcoing-2016-11-17-1200803734>

⁴⁸² <http://www.nordeclair.fr/11849/article/2016-11-16/pour-l-institut-du-monde-arabe-le-patrimoine-s-offre-une-nouvelle-histoire>

sur les Chrétiens d'Orient en 2019. C'était une exposition qui a montré que l'IMA-Tourcoing n'est pas l'institut du monde musulman mais bien l'institut du monde arabe⁴⁸³.

L'IMA-Tourcoing est une entité qui vole de ses propres ailes : « *Paris lui prête des œuvres au même titre que le Louvre. Le but n'est pas de mettre des fonds de réserve* », précisait Éric Delpont, directeur du musée de l'IMA-Paris lors de l'inauguration. L'IMA-Tourcoing est donc producteur de ses expositions qui peuvent être accueillies par d'autres structures culturelles. Ainsi, Jack Lang le martelait « *L'IMA-Tourcoing ne s'est pas posé artificiellement ici. L'IMA-Tourcoing est une entité à part entière, ce n'est ni une duplication, ni une annexe* »

L'IMA-Tourcoing propose actuellement 600 m² d'espaces ouverts au public. Il en reste 3 000, et notamment l'ancien bassin. Ils feront l'objet d'une deuxième phase de travaux. Le maire de Tourcoing, Gérald Darmanin, annonçait très vite qu'il avait eu l'accord de la préfecture d'un engagement pour un financement à hauteur de 7 millions d'euros pour la deuxième phase des travaux. Mais il faudra encore attendre pour voir l'ensemble rénové.

Ainsi, en matière de développement local et d'aménagement urbain, l'image des villes constitue un vecteur d'attractivité économique et sociale, un média du rayonnement culturel et symbolique, en même temps qu'elle vise à forger une identité⁴⁸⁴ qui passe par le patrimoine, bien commun, et la volonté des équipes municipales, des acteurs économiques et culturels doit en tenir compte.

Pour Verviers et Tourcoing, le constat est le même : si ces territoires ne jouent pas de leurs atouts, ils s'enfonceront dans une spirale négative. Cependant, si ces villes et les acteurs qui participent à leur fonctionnement, dans les différents domaines, sont mises en valeur et sont rendues séduisantes, elles peuvent inverser la tendance. La concurrence des territoires est bien réelle et on peut difficilement s'attendre à ce que les indicateurs redeviennent positifs

⁴⁸³ « L'Institut du monde arabe met le cap au Nord », [lexpress.fr](http://www.lexpress.fr/actualites/1/styles/l-institut-du-monde-arabe-met-le-cap-au-nord_1851503.html), 17/11/2016

http://www.lexpress.fr/actualites/1/styles/l-institut-du-monde-arabe-met-le-cap-au-nord_1851503.html

⁴⁸⁴ CHELZEN H., PECH P., « Quelle image de la ville pour un projet de développement urbain durable ? L'exemple d'Aubervilliers », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Volume 11 Numéro 3 | décembre 2011.

URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/11509> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.11509>

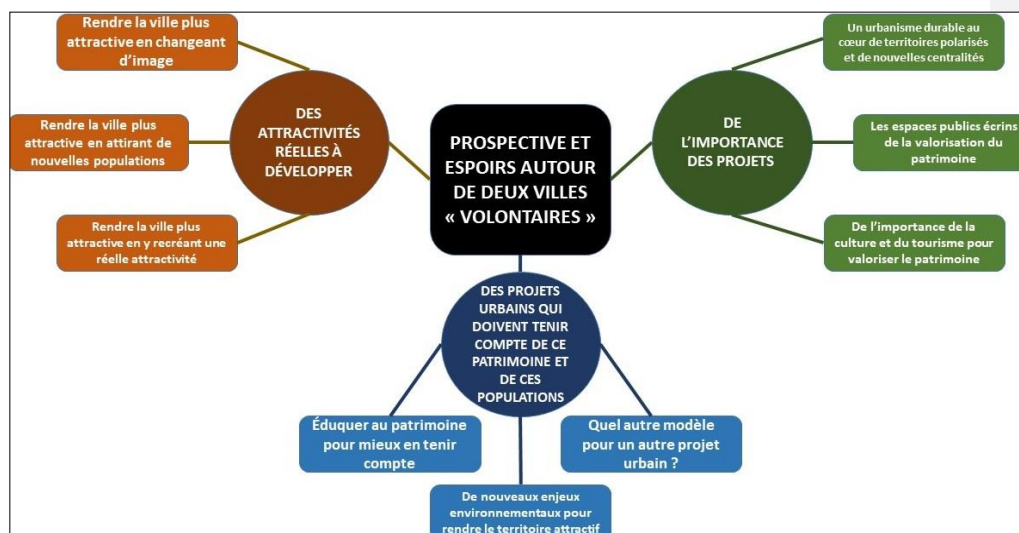
d'eux-mêmes, tout seuls, sans changement d'attitude, ce que les élus semblent comprendre mais ne priorisent pas de la même manière.

Ainsi, depuis une dizaine d'années, l'attractivité est devenue pour les villes une notion cruciale, aussi cruciale que la compétitivité avec laquelle elle est parfois confondue. Pour être attractives, Tourcoing et Verviers doivent effectuer des choix, car la concurrence existe et leur réputation, bonne ou mauvaise, leur image qui séduit ou repousse, participent au développement de nouvelles activités et à l'attractivité de populations.

CHAPITRE 3 : PROSPECTIVE ET ESPOIRS AUTOUR DE DEUX VILLES « VOLONTAIRES »

Les précédents chapitres concernant le patrimoine et l'attractivité, comme éléments essentiels du devenir des villes de Tourcoing et de Verviers, nous ont permis de suggérer certaines pistes pour le renouvellement urbain. En effet, aménager la ville, réfléchir à son avenir, c'est faire de la prospective (Schéma n°15).

Schéma n°15 : Pistes pour un renouvellement urbain tenant compte du patrimoine.



Réalisation : LALOY AUX S., 2021.

En France, la prospective territoriale émerge comme discipline dans les années 1950, grâce à Gaston Berger et à Bertrand de Jouvenel qui fondent la revue *Prospective*. Pour Gaston Berger, « À une époque où les causes engendrent leurs effets à une vitesse qui ne cesse de croître, il n'est plus possible de considérer simplement les résultats immédiats des actions en cours. »⁴⁸⁵ Alors que la reconstruction du pays est en cours, la prospective devient un outil de l'aménagement du territoire et permet de se doter de moyens

⁴⁸⁵ BERGER G., « L'attitude prospective », in *L'Encyclopédie française*, tome XX, Paris, Société nouvelle de l'Encyclopédie française, 1959.

de penser le long terme en tentant de répondre aux enjeux d'une modernisation et d'un développement équilibré du pays. Les tendances précédentes sont des supports à la réflexion. Celle-ci doit permettre d'éviter la reproduction des erreurs du passé en matière d'aménagement et d'urbanisme et doit donc aider la société à se construire un avenir durable et désiré. Elle permet d'élaborer des scénarios, après avoir établi le diagnostic d'un territoire dans différents domaines (bâti, population, environnement, risque...). Cette démarche tient compte de multiples acteurs : usagers, habitants, élus, promoteurs et trouve donc son déploiement aux échelons locaux et intermédiaires.⁴⁸⁶

⁴⁸⁶ FOUACHE L., LALOYAUX S., « Construire l'avenir », *Cahiers pédagogiques* n° 559 : *L'aventure de la géographie*, février 2020.

3.1. DES ATTRACTIVITÉS RÉELLES À DÉVELOPPER

Concevoir la ville comme attractive, c'est la réfléchir à différentes échelles et donc l'insérer sur la scène internationale, dans la mondialisation. En effet, ces territoires doivent nécessairement se démarquer des autres, mettre en avant leurs aménités et pour cela, ils sont d'abord impliqués dans une compétition qui se doit d'être économique, attirant entreprises, élites, mais aussi démographique.

Il est nécessaire, que ce soit pour Verviers et Tourcoing, de générer une réelle attractivité et fierté en développant des visions audacieuses, en dépassant cette image parfois négative ou au mieux de ville discrète (« Tourcoing la discrète »). C'est l'ambition que l'on retrouve dans chacun des programmes et discours politiques des élus de ces villes.

3.1.1. Rendre la ville plus attractive en changeant d'image et en la faisant aimer par ses habitants

Que ce soit pour Tourcoing ou Verviers, la grande priorité pour ces territoires est la réussite de la reconstruction de la ville sur la ville et donc du concept de ville renouvelée. Il s'agit de leur rendre une qualité urbaine et environnementale, pour ceux qui y vivent et y travaillent, mais aussi pour provoquer de nouveaux projets attractifs. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, cela dépasse le territoire local et doit être relayé à d'autres échelles et même dépasser la frontière. En effet, la situation transfrontalière des territoires verviétois et tourquennois peut leur permettre de jouer un rôle important à une échelle internationale. Il est donc nécessaire d'approfondir l'attractivité des centres-villes, de développer d'autres pôles.

Pour cela cette attractivité doit reposer sur divers éléments, comme l'amélioration de l'image, qui est liée à l'attractivité démographique et économique, au cadre de vie et environnemental. Ainsi, cette image, se retrouve dans différents éléments, comme les résultats électoraux et la reconduction de certaines équipes municipales (c'est le cas de Tourcoing), des sondages (Figure n°257) et de mes propres enquêtes, dans l'analyse des réseaux sociaux... Cette image peut aussi être véhiculée à travers certains outils de communication, comme les descriptifs de programmes immobiliers neufs, qui vont mettre les projecteurs sur certains atouts (les transports, le patrimoine, la situation géographique...), tout en oubliant d'autres car non vendeurs (Texte n°13).

Texte n°13 : Programme « Tourcoing - LA CRÉATIVE ».

Description
<p>Description : Maquette Virtuelle T2 Maquette Virtuelle T3 Maquette Virtuelle T4 Résidence de 61 logements collectifs, ACTABLE au 3ème trimestre 2020 et habitable au 4ème trimestre 2021. Elle est située à Tourcoing, au cœur de la Métropole Lilloise, avec un passé économique glorieux généré essentiellement par l'industrie textile au 19ème siècle, la ville continue d'attirer et de se réinventer. La résidence LA CREATIVE mêle conception détonante et authenticité, dans un style industriel, qui s'intègre totalement dans le quartier. Proche centre historique de Tourcoing et de la gare. Situation : Programme idéalement situé, à Tourcoing, ville attachante et dynamique, proche de toutes les commodités et des établissements scolaires. Architecture contemporaine et élégante. Programme habitable au 4ème trimestre 2021. Desservie par le fameux grand boulevard, la ligne de tramway et le métro, Tourcoing dispose aussi de nombreuses lignes de bus ou encore de stations V'lille proposant plus de 200 vélos en accès libre service. La gare accueille aussi deux départs par jour des trains OUIGO pour rejoindre de nouvelles destinations en France depuis Tourcoing. De plus sa proximité avec la Belgique encourage les nombreux échanges économiques et culturels. C'est sur le site d'une ancienne concession automobile que la résidence LA CREATIVE se dessine avec une proposition architecturale pour amener une nouvelle vie au quartier. La résidence offre un cadre de vie sécurisé, elle est composée de maisons et d'appartements. Située à moins de 10 minutes du centre ville de Tourcoing et proche du quartier de la gare, en plein renouveau depuis l'arrivée du service OUIGO, LA CREATIVE va représenter un ensemble qui sera le nouveau visage du quartier. Prestations : Des parties communes agréables et sécurisées et une architecture contemporaine et élégante grâce à l'association harmonieuse du verre et du béton architectural. Espaces verts communs engazonnés et arborés. Intérieures : gamme essentielle. Revêtement de sol : Sols souples dans toutes les pièces, de type Transit Plus U25 de chez GERFLOR, coloris au choix de l'acquéreur, avec plinthes en medium peint de hauteur 7cm. Isolation phonique et thermique performante : menuiseries extérieures double vitrage en PVC de teintes grise pour les façades visibles et de teinte blanche pour les façades intérieures. Vol...</p>

Une localisation idéale à différentes échelles

Le rappel du patrimoine

La proximité de multiples axes de communication (transports en commun, doux)

Source : vianova-groupe.fr

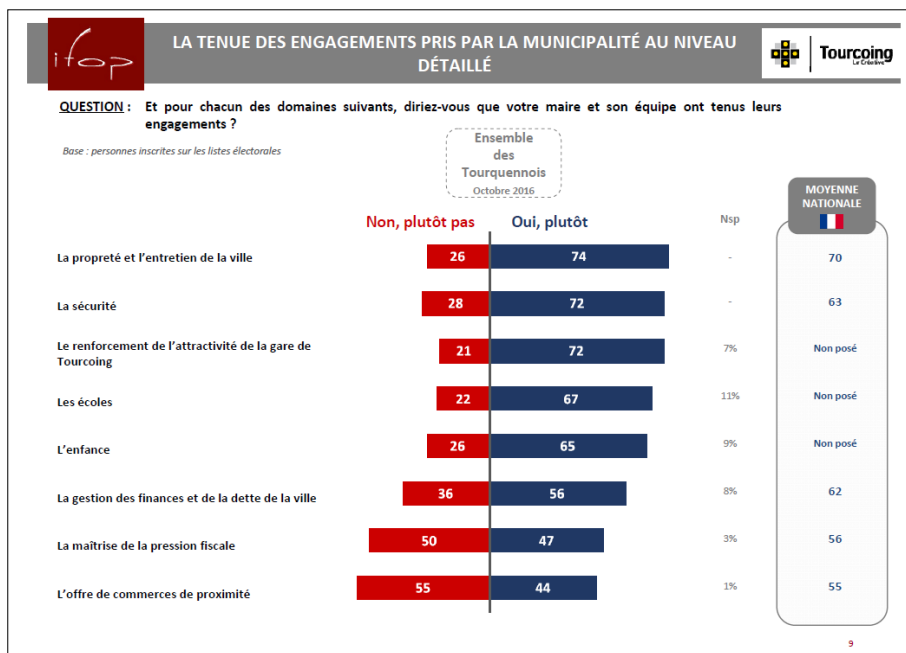
Ainsi, l'analyse de cette annonce montre l'enjeu de transports, en particulier en commun et doux (des « nombreuses lignes de bus ou encore de stations V'lille proposant plus de 200 vélos en accès libre-service », « la gare accueille aussi deux départs par jour des trains Ouigo pour rejoindre de nouvelles destinations en France »...), mais aussi la mise en avant de la localisation de cette future résidence, à « proximité avec la Belgique », « au cœur de la métropole lilloise », proche de la « gare », « de toutes les commodités et des établissements scolaires », etc. Enfin, le promoteur n'hésite pas à mettre en avant, à vendre l'aspect patrimonial de la ville qui a « un passé économique glorieux généré essentiellement par l'industrie textile », un « centre historique » (comme toute ville, pourrait-on se dire), et même à rappeler ce patrimoine dans l'architecture du programme, vu que la résidence aura un « style industriel ». Cet aspect patrimonial, mis en avant par des annonces immobilières se retrouve aussi dans les programmes en cours de construction ou projetés à Verviers, comme nous le verrons par la suite⁴⁸⁷.

D'autres éléments doivent être mis en place pour développer l'attractivité de ces villes. Mais, le retour des populations est également important et il peut être intéressant d'évaluer l'image que les habitants ont de leur ville. Ainsi, à Tourcoing, la municipalité s'est demandée si les Tourquennois étaient fiers de leur ville et au-delà de quelle manière ils aimaient celle-ci.

⁴⁸⁷ Page 441 : TROISIÈME PARTIE - CHAPITRE 3 - « 3.1. Des attractivités réelles à développer » - « 3.1.2. Rendre la ville plus attractive en attirant de nouvelles populations ».

Le sondage de l'Ifop a été commandé par la majorité municipale et son maire, Gérald Darmanin⁴⁸⁸. La première partie qui concerne l'action municipale a été payée par la ville. La seconde a été financée par le maire lui-même (Graphique n°32).

Graphique n°32 : Extrait du sondage de 2016 réalisé par la ville de Tourcoing.



Source : Ville de Tourcoing, « Perceptions et attentes des Tourquennois à l'égard de l'action municipale, Climat municipal pour la Mairie de Tourcoing », Novembre 2016, p9.⁴⁸⁹

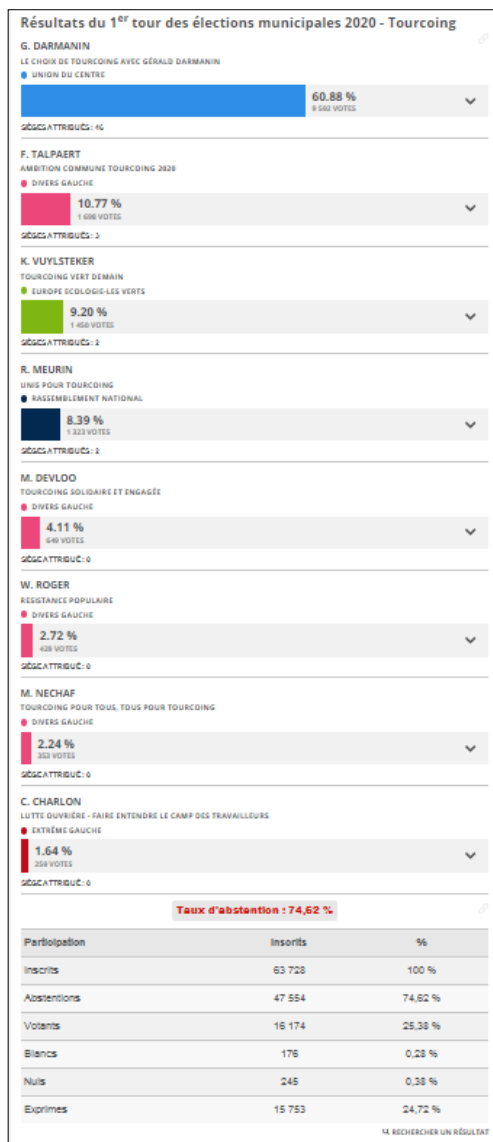
L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 654 personnes représentatives de la population de la commune, dont 591 proviennent des listes électorales. Les interviews ont été réalisées par téléphone entre les 14 et 18 octobre 2016. Dans ce sondage, 56% des personnes interrogées se disaient assez satisfaites de « vivre à Tourcoing » et 25% très satisfaites. Ce résultat positif, on le retrouve concernant les quartiers. 50% des personnes sondées sont satisfaites de vivre dans leur quartier et 32% sont très satisfaites. Toutefois, concernant ces deux questions, Tourcoing est pour l'Ifop en dessous de la moyenne nationale,

⁴⁸⁸ Annexe n°35 : Enquête « Perceptions et attentes des Tourquennois à l'égard de l'action municipale », novembre 2016.

⁴⁸⁹ Annexe n°35 : Enquête « Perceptions et attentes des Tourquennois à l'égard de l'action municipale », novembre 2016.

ce qui n'est pas le cas concernant l'appréciation des engagements pris par la municipalité et le jugement sur le travail accompli par cette dernière.

Graphique n°33 : Résultats des élections municipales à Tourcoing (mars 2020).

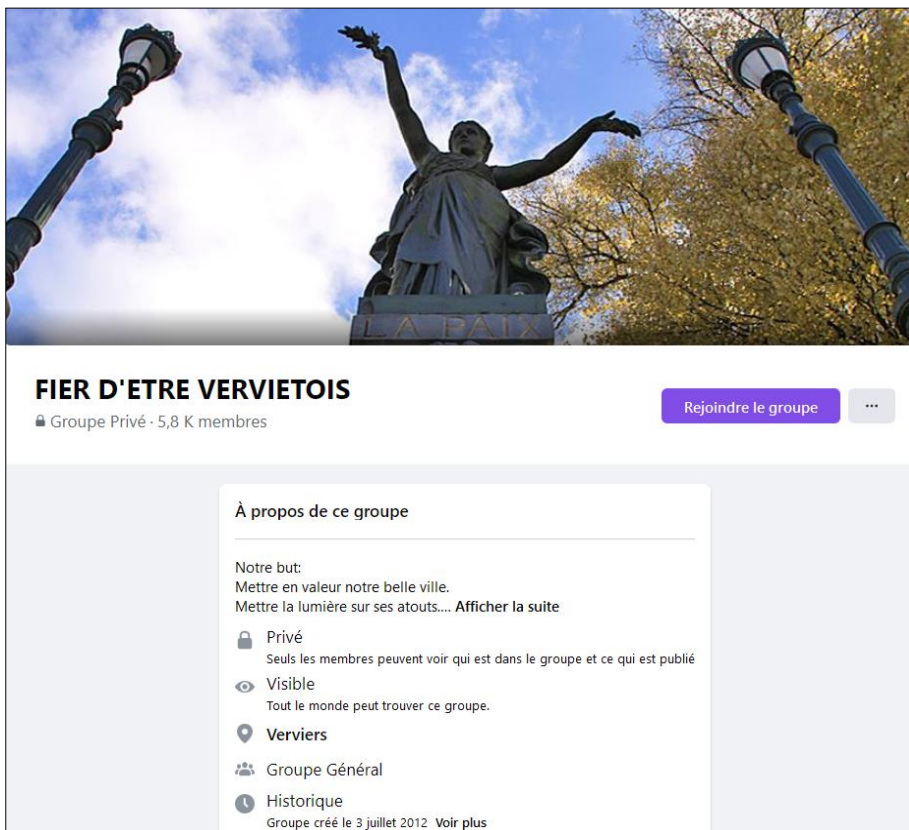


Source : <https://www.20minutes.fr>

Si l'on analyse le programme de l'équipe « Le choix de Tourcoing »⁴⁹⁰, conduite par Gérald Darmanin, qui a été élu pour un deuxième mandat (Graphique n°33), cette volonté de poursuivre le changement d'image est réel, d'autant plus que le précédent mandat a été perçu positivement, les résultats des municipales de 2020 étant là pour le confirmer⁴⁹¹.

À Verviers, un autre outil peut être utilisé : le réseau social Facebook et la page du groupe « Fier d'être Verviétois » (Figure n°67).

Figure n°67 : Page d'accueil du groupe « Fier d'être Verviétois ».



Source : www.facebook.com/groups/203828553076152

⁴⁹⁰ Programme municipal « Le choix de Tourcoing », fr.calameo.com, 28p..

⁴⁹¹ La liste de Gérald Darmanin a obtenu 60,88 % des voix et 46 sièges sur les 53 sièges du conseil municipal. Les résultats sont très bons, même si les annonces concernant le coronavirus et la participation très basse (25,38 %) ne doivent pas être occultées.

Ce groupe, qui comprend près de 6000 membres⁴⁹², a été créé en 2012 par un couple de Verviétois, Danielle Clette et Mohammed Sennahe. Ils ont pour objectif de mettre en avant la ville de Verviers (Texte n°13), son actualité, avec des photographies anciennes ou actuelles de la ville, l'annonce de nouveaux commerces ou de fermetures, l'annonce d'événements divers, de nouvelles et même de sujets amenant des débats entre les internautes comme ceux du stationnement, du futur centre commercial dans la ville.

Texte n°13 : Les objectifs du groupe « Fier d'être Verviétois ».

Mettre en valeur notre belle ville.

Mettre la lumière sur ses atouts.

Mettre l'accent sur ses qualités et ses richesses.

Nous invitons les personnes qui souhaitent critiquer à se diriger vers d'autres groupes faits pour ça.

Envoyez-nous vos plus belles photos de VERVIERS.

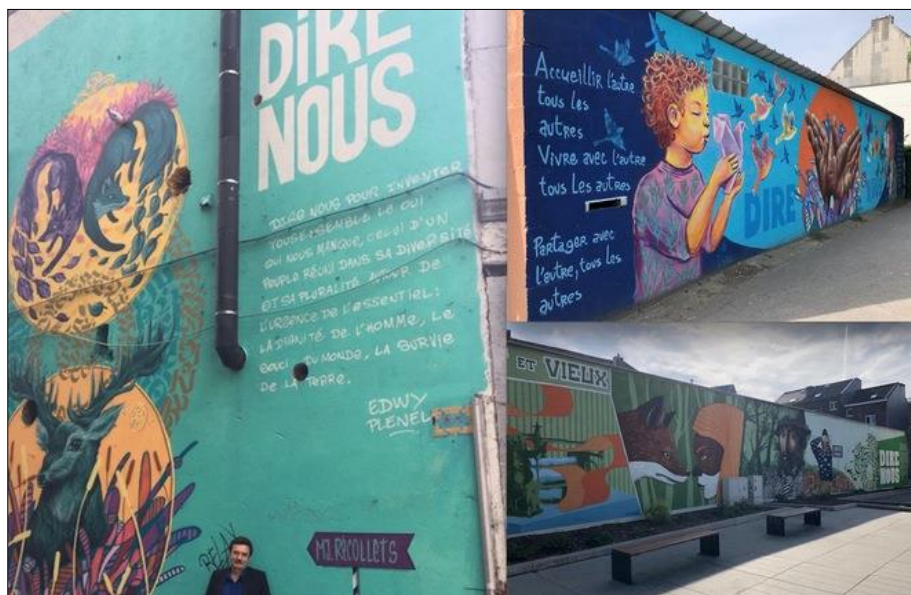
Source : www.facebook.com/groups/203828553076152

Après le raid antiterroriste du 15 janvier 2015, de nombreux Verviétois se sont mobilisés, pour tenter de relever l'image de la ville autour de nombreux et très variés projets. Le travail est long⁴⁹³. Ainsi, une bière « Fier d'être Verviétois » a été créée en 2017 et mise en avant dans le cadre de l'ouverture de l'événement Verviers Plage en juin. Cette appellation est un clin d'œil au groupe Facebook du même nom. Le gestionnaire du groupe, Mohammed Sennahe, et l'un des membres Ben Tinik, ont décidé, en collaboration avec la microbrasserie verviétoise Brewlab, de sortir cette bière, mais aussi de développer le commerce local, et de vendre des produits de la région. D'autres opérations et événements, comme « Festival Libertad », « I love my Verviers », « Dire nous » montrent la volonté, de la part d'habitants, d'associations, de lutter contre les discriminations, le racisme et la xénophobie, de favoriser la cohésion sociale et le bien vivre ensemble. Par exemple dans le cadre du projet « Dire nous », mené par la Ville de Verviers, la Maison des Jeunes des Récollets et le CRVI, des fresques ont été réalisées sur des murs de la ville avec pour objectif de faire émerger un discours positif sur Verviers et ses habitants et mettre en avant une identité verviétoise (Photographie n°121).

⁴⁹² 5 796 membres au total à la date du 5 septembre 2020.

⁴⁹³ Annexe n°36 : « Verviers: l'opération du 15 janvier 2015 contre une cellule terroriste a fortement dégradé l'image de la ville » ;

Photographie n°121 : Quelques fresques « Dire nous » de Verviers.



Source : blogs.mediapart.fr

Sur ces murs, le passant peut y lire les pensées d'Edwy Plenel, journaliste français, directeur du journal en ligne Médiapart, toutes extraites d'un essai que le journaliste a publié en 2016⁴⁹⁴ et admirer des représentations de la nature, du vivre ensemble, mais aussi du patrimoine, comme les anciennes machines textiles.


Cette œuvre du Projet « Dire nous » permet de réfléchir à la question du Street art qui illustre de plus en plus souvent les murs de certaines villes, souvent au passé industriel, comme Tourcoing et Verviers. Le street art ou art de la rue regroupe toutes les formes d'art réalisées dans l'espace public. Certaines formes de performances peuvent même être incluses dans le concept d'art urbain. C'est théoriquement un art éphémère, accessible/visible au grand public. Il correspond à de nombreuses techniques, comme le graffiti, la mosaïque, l'affichage, le collage, les installations (le tricot urbain).


⁴⁹⁴ PLENEL E., *Dire nous. Contre les peurs et les haines, nos causes communes*, Editions Don quichotte, 2016, 184 pages.

Figure n°68 : Capture d'écran du site de la Ville de Tourcoing : découvrir le Street Art.

STREET ART MADE IN TOURCOING

Du 10/07/2020 au 31/10/2020 à 12:00




▶ LE 10/07/2020 DE 18:00 À 19:30
RENDEZ-VOUS SUR PLACE
VISITE GUIDÉE
▲ TOUT PUBLIC
€ 5,00 €
OFFICE DE TOURISME
▶ LE 18/07/2020 DE 14:30 À 16:00
▶ LE 21/08/2020 DE 18:00 À 19:30
▶ LE 29/08/2020 DE 14:30 À 16:00
▶ LE 12/09/2020 DE 14:30 À 16:00
▶ LE 18/09/2020 DE 18:00 À 19:30
▶ LE 10/10/2020 DE 14:30 À 16:00
▶ LE 31/10/2020 DE 10:30 À 12:00

Si les œuvres sont beaucoup plus rares que chez nos voisins roubaisiens, Tourcoing offre une exceptionnelle diversité de styles artistiques.

Du coloriste Mahjoub Ben Bella à la peinture abstraite de Tobabuz, en passant par les œuvres du graffeur Mister P, venez découvrir la richesse de l'art mural tourquennois aux côtés de notre guide.

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme
sur accueil@tourcoing-tourisme.com
ou 03 20 26 89 03

Rendez-vous :
station de métro Colbert - Face à l'entrée du Lycée Colbert-

Source : <https://agenda.tourcoing.fr>

Ce phénomène artistique permet d'attirer d'autres visiteurs dans la ville, de diversifier l'offre culturelle (Figure n°68), mais aussi de mettre en valeur la réflexion d'artistes qui peuvent être des locaux (habitants, scolaires...). De plus, cet art est, comme son nom l'indique, un art de la rue qui en tant que tel se découvre au gré des déambulations ou des parcours organisés (Figure n°68 et annexe n°37 : Brochure « Parcours Fresques et street art »).

Il permet de :

- (re)découvrir la ville,
- de mettre en valeur des lieux en déshérence, telles les friches industrielles (Photographies n°122 et 123),

**Photographies n°122 et 123 : Street art sur des murs d'usine désaffectée
(Quartier de l'Union, Tourcoing).**



Source : LALOY AUX S., 2021.

- de valoriser la mémoire populaire : les ouvriers, les machines, les loisirs de la population... comme l'ont fait le Collectif Renart et des Fiches et des Lettres, à l'initiative de la SEM Ville renouvelée, entre le boulevard Gambetta et la rue de Roubaix, en février-avril 2021 (Photographies n°124 et 125),

Photographies n°124 et 125 : Le passé et l'avenir vu par le Collectif Renart et des Fiches et des Lettres (Quartier de l'Union, Tourcoing).



Source : Facebook de Tourcoing Tourisme, 8 avril 2021.

- de créer du lien entre les populations lors de projets,
- mais aussi d'inscrire sur les murs, parfois pendant plusieurs années (certaines œuvres sont réalisées sur des sites en centre-ville, sur des murs qui ne seront pas détruits avant longtemps), l'histoire, le patrimoine de la ville et de sa population.

Un autre exemple, montre que cette volonté de positiver, de valoriser et donc de faire aimer le territoire touche l'ensemble des catégories socio-professionnelles, des populations de différents âges. Freddy Joris, administrateur général à l'Institut du Patrimoine, a écrit *Verviers, 120 rappels*.⁴⁹⁵ À l'origine de cet ouvrage, il y a une centaine de courtes phrases rédigées par l'historien verviétois peu après le raid anti-terroriste de 2015. Ces phrases ont été diffusées jour après jour sur le site internet de la ville de Verviers, puis ont été reprises et augmentées, pour en arriver à 120⁴⁹⁶ (Figure n°69).

⁴⁹⁵ « "Verviers en 120 rappels", pour rappeler aux Verviétois qu'ils doivent être fiers de leur ville », www.vedia.be, 08 décembre 2016.

⁴⁹⁶ « Dire nous », vivre-ensemble.be

Figure n°69 : Un ouvrage qui appelle à une vision positive de la ville de Verviers.

Verviers en 120 rappels



A l'initiative de l'Auteur Freddy Joris, le site Web de la Ville de Verviers a posté au fil des mois en 2015 "100 piqûres de rappel", autant de petites phrases éclairant le passé mais aussi le présent de Verviers, à un moment où son image était fortement malmenée.

Ces "100 piqûres" sont ici revues, augmentées et approfondies en précisant les faits évoqués, en étendant davantage l'exercice aux dernières années et en le transformant en un travail plus précis, mieux utilisable et en même temps plus agréable à lire.

Prix mini (8€) pour 120 anecdotes ;-)

Source : Maison du tourisme Pays de Vesdre.

Dans ces rappels (Texte n°15 et annexe n°38 : Les piqûres du jour), le patrimoine a la part belle et une bonne vingtaine de sujets sont contemporains. Le dernier est d'ailleurs une notice sur la page Facebook « Fier d'être Verviétois ».

Texte n°15 : Quelques exemples de ces rappels.

08.06.15 : "Les "Fêtes de Wallonie" furent organisées pour la première fois à Verviers. Ce fut le 21 septembre 1913, avec un meeting de 2.000 personnes au Manège et la première exécution du "Chant des Wallons" sur le kiosque de l'Harmonie."

05.06.15 : "Les chocolats Jacques sont nés à Verviers rue des Fabriques en 1896, d'où ils déménagèrent pour Eupen en 1922".

04.06.15 : "Verviers a été trois fois représentée à l'Eurovision, avec Jean Vallée en 1970 et 1978, et Pierre Rapsat en 1976".

03.06.15 : "Le premier barrage artificiel de Belgique fut construit en 1878 : il s'agissait du barrage de la Gileppe, édifié par l'Etat à la demande des industriels et des politiques verviétois".

02.06.15 : "La première ville wallonne qui rayonna sur toute l'Europe et le Moyen-Orient par sa production drapière fut Verviers, dès le milieu du XVIIème siècle".

01.06.15 : "Verviers, avec 81 monuments et sites, est la cinquième commune en nombre de monuments et sites classés au Patrimoine wallon, après Liège, Tournai, Mons et Namur."

Source : Ville de Verviers, « 100 piqûres de rappel ».

Si la nécessité première est de valoriser l'image des villes de Verviers et Tourcoing, par différents outils et par et pour différents publics, de rendre ces villes attractives et de faire

que les habitants en soient fiers et aiment le territoire où ils vivent, il est également nécessaire d'attirer de nouvelles populations.

3.1.2. Rendre la ville plus attractive en attirant de nouvelles populations

Au-delà du discours, rendre Tourcoing et Verviers attractives, c'est d'abord attirer des populations, non seulement des habitants, mais aussi les usagers et consommateurs.

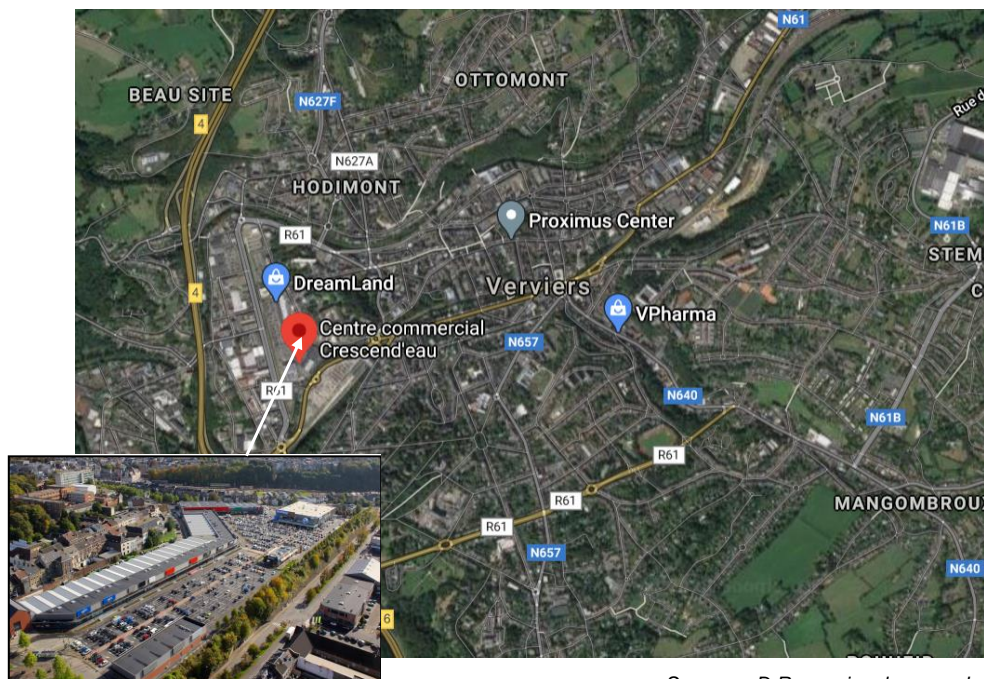
Nous l'avons vu précédemment⁴⁹⁷, certains moments culturels drainent une population importante qui vient d'abord des différents quartiers, que ce soit pour Verviers ou pour Tourcoing, mais aussi des villes environnantes, voire de plus loin et même parfois de l'autre côté de la frontière.

Pour Tourcoing comme pour Verviers, les mutations socio-économiques et spatiales sont en cours. Les usines abandonnées et les vieux logements insalubres font l'objet de grandes opérations de démolition-reconstruction, le patrimoine industriel le plus significatif étant maintenu pour accueillir d'autres fonctions urbaines : logements, développement d'antennes universitaires, commerces et immobilier tertiaire, culture et musées.

Des politiques urbaines ambitieuses et globales sont nécessaires pour assurer le renouveau des quartiers et la reconquête des centres-villes. Le projet de reconquête du centre-ville de Verviers, en donne l'exemple. Il s'agit de trouver pour le centre historique un positionnement complémentaire au développement du pôle commercial Crescend'eau (Figure n°70) bâti récemment à la frange du tissu urbain dense. La combinaison des projets City Mall/OQuai Verviers (toujours en cours de réflexion), de celui du Grand Bazar et de celui de Ville Conviviale sont autant d'éléments qui devraient aider la ville à se relever et à maintenir, voire attirer les clients.

⁴⁹⁷ Annexe n°4 : Enquêtes réalisées à Tourcoing et Verviers.
Mais aussi l'exemple de l'exposition « Chrétiens d'Orient » : page 401 : TROISIÈME PARTIE - CHAPITRE 2 - « 2.3. Verviers et Tourcoing, un patrimoine au cœur de l'attractivité » - « 2.3.3. Retour d'expérience : l'exemple de l'IMA et de sa première exposition ».

Figure n°70 : Le pôle commercial Crescend'eau en périphérie (Verviers).



Sources : D.R., verviers.lameuse.be
www.google.com/maps

Réaménager ces lieux, permet de rendre ces villes plus attractives, accueillantes pour les personnes qui y travaillent par exemple et qui y trouveront des services le temps de la pause déjeuner, ou après le travail, de prendre d'autres habitudes dans ces villes et donc de participer au dynamisme local.

Au-delà de la revitalisation des centres villes et de certains quartiers, l'accueil de nouveaux habitants est primordial pour le dynamisme d'une ville. Cet accueil passe prioritairement par la création de logements. La programmation de ceux-ci est donc essentielle. À Verviers comme à Tourcoing, les programmes neufs existent, même s'ils pourraient être plus nombreux. Ils peuvent être réalisés sur des parcelles vides, à la place d'anciens immeubles ou même participer au réaménagement de vieilles constructions.

Par exemple, à Verviers, Heusy, la banlieue aisée, attire des promoteurs immobiliers qui convoitent les grosses propriétés en vente pour y implanter des immeubles à appartements et construire des logements plus abordables pour les ménages avec des revenus moyens.

C'est le cas des projets de la Résidence Montaigne, située avenue Peltzer, la belle avenue du secteur, ou du projet du Domaine du Parc, à Verviers même. Ces programmes prévoient, respectivement, la construction de 17 appartements spacieux, dans un environnement boisé, et celle de 18 appartements à côté du château Peltzer, et à proximité d'Heusy (Figures n°71 et 72).

**Figures n°71 et 72 : Des programmes immobiliers neufs :
la Résidence Montaigne et Le domaine du Parc (Verviers).**



Source : www.immobiliereverviotoise.be

Le domaine du parc combine logements privés et services avec sur le site un restaurant et des salles de séminaire, de nombreux parkings, un parc aménagé avec plaine de jeux, arboretum, pistes de pétanque et aire de détente et de remise en forme pour personnes âgées, mais aussi une maison de repos et de soins et une résidence-service. Nous sommes au-delà de la simple résidence composée d'appartements. Ici, le but est d'attirer des populations aisées qui pouvaient jusqu'à présent vivre dans des maisons individuelles. Mais, ce type de logements se construit loin du centre et ne participe pas à la revitalisation du centre-ville, voire fait disparaître certains éléments du patrimoine, comme les anciennes grandes villas bourgeoises qui étaient bâties dans des parcs.

En 2019, la ville de Verviers a adopté une charte pour favoriser la création de « logements publics » (logements sociaux locatifs), et pour consacrer 10% de nouvelles habitations à ce type de logements (le taux de logements sociaux locatifs est actuellement de 7,4%). L'objectif est de sensibiliser les promoteurs à les construire, d'augmenter l'offre, avec en parallèle le soutien de Logéo, agence immobilière sociale, pour l'accompagnement de la location. L'idée est de construire des logements assez grands (trois chambres), afin d'accueillir des familles, d'accueillir une nouvelle population, active, car la croissance de la population verviétoise est trop faible, et avec des revenus trop bas et, de rééquilibrer d'avantage la

répartition de ces logements qui se concentrent aujourd'hui dans l'hypercentre et en prévoir en périphérie.⁴⁹⁸ De plus, il est également nécessaire d'augmenter le nombre de logements adaptables aux personnes handicapées, de réfléchir à des services de proximité intégrés aux résidences et, quand cela est possible, d'intégrer des éléments patrimoniaux, comme cela l'a été fait par exemple pour l'Usine au Chat⁴⁹⁹.

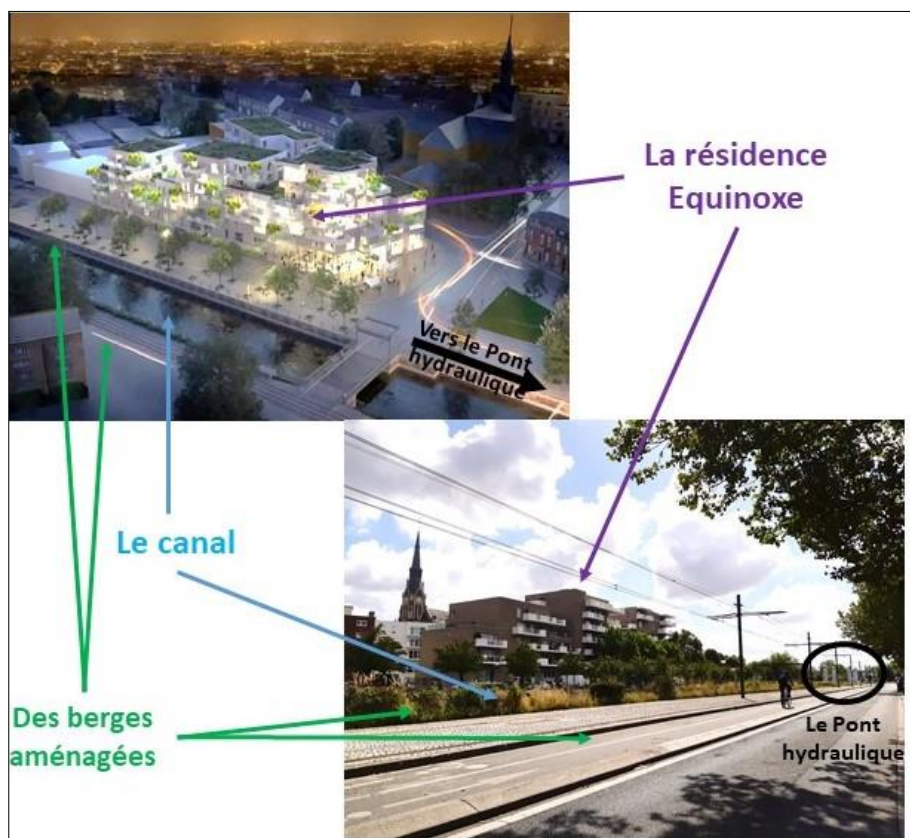
À Tourcoing, la ville a gagné plus de 3000 habitants entre 2009 et 2016 (INSEE), grâce aux nombreuses opérations immobilières⁵⁰⁰. Aujourd'hui, ces opérations sont un peu moins nombreuses, même si la Ville développe des projets qui s'inscrivent dans le Programme Local de l'Habitat, défini par la Métropole Européenne de Lille. Ce programme a pour but de faire du logement le vecteur de la cohésion sociale et territoriale à l'échelle de la métropole avec un habitat plus durable, mixte et solidaire. C'est le cas, par exemple du programme Equinox (Figure n°73), à cheval sur les quartiers Gambetta et Flocon-Blanche Porte, et situé quai du Havre. Les vues sont nombreuses sur l'eau et le pont hydraulique, point de départ de promenades sur les anciens chemins de halage et les berges aménagées du canal. Néanmoins, ces nouveaux programmes immobiliers, comme dans tant d'autres villes, sont bien au-dessus des prix locaux (le quartier le plus cher à l'accession à la propriété a un prix de 1800€/m²), car neufs et donc peu accessibles à une grande partie de la population locale.

⁴⁹⁸ Émission au cœur du débat, « Verviers adopte une charte pour favoriser la création de logements publics », www.vedia.be, 19 décembre 2019
https://www.vedia.be/www/video/info/urbanisme/verviers-adopte-une-charte-pour-favoriser-la-creation-de-logements-publics_100440_144.html

⁴⁹⁹ Page 441 : TROISIÈME PARTIE - CHAPITRE 3 – « 3.2. De l'importance des projets : un urbanisme durable centré sur le patrimoine et les populations » - 3.2.1. Un urbanisme durable au cœur de territoires polarisés et de nouvel »les centralités » - « 3.2.1.1. Un urbanisme au cœur de nouvelles réflexions : l'exemple de la troisième révolution industrielle ».

⁵⁰⁰ Entretien avec Aurélien WERY, le 17/02/2017.

Figure n°73 : Vues du programme Equinox (Tourcoing).



Sources : www.siglaneuf.fr, LALOY AUX S., 2020.
Réalisation : LALOY AUX S., 2020.

Cette opération immobilière, dont la quasi-totalité des logements est vendue en août 2020 (Tableau n°13 et figure n°269), est caractéristique d'un programme alliant mixité fonctionnelle et sociale. Elle compte 824 m² de cellules d'activités dont 450 m² de bureaux et 61 logements collectifs répartis entre logements en accession à la propriété et logements destinés à un achat en Prêt Social Location Accession (un tiers). Ce type de programme est courant dans la ville, mais celui qui est actuellement le plus remarqué est l'ensemble des constructions du Quadrilatère des Piscines, dans le centre-ville.

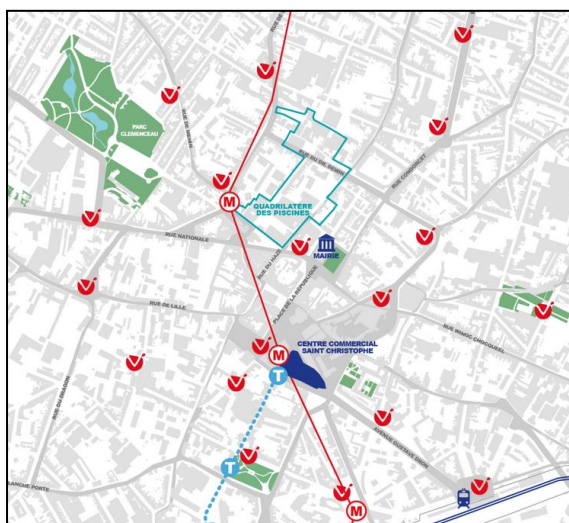
Tableau n°13 : Un programme où la quasi-totalité des logements est vendue (Tourcoing - Equinox).

Logements neufs disponibles							
N°	Genre	Pièces	Surface	Étage	Disponibilité	Prix	
B13	Appt.	T2	40.98m ²	1 ^{er}	Disponible	173 000€	Voir
A32	Appt.	T2	43.24m ²	3 ^{ème}	Disponible	180 000€	Voir
A42	Appt.	T2	43.24m ²	4 ^{ème}	Disponible	184 000€	Voir
C36	Appt.	T4	82.66m ²	3 ^{ème}	Disponible	296 000€	Voir

Source : vianova-groupe.fr

Le Quadrilatère des Piscines est le réaménagement complet du périmètre qui s'étend de la rue Nationale à la rue du Bus et de la rue du Haze à la rue Gabriel Péri, soit 5 hectares en plein cœur de ville (Carte n°44). Le site, à terme, devrait accueillir 36 000m² de logements, soit 400 à 500 logements contribuant ainsi à la mixité sociale⁵⁰¹, avec par exemple le projet Starter (qui devait se terminer fin 2019 et qui a un peu de retard), avec 55 logements, dont vingt logements sociaux.

Carte n°44 : Un quartier en hyper centre.



www.tourcoing.fr

⁵⁰¹ « 2/3 de logements libres, intermédiaires et en accession et 1/3 de logements locatifs sociaux », Ville de Tourcoing.

D'autres logements sociaux sont d'ailleurs prévus au-dessus du pôle petite enfance (centre multi-accueil Simone-Veil) en location-accession, ainsi que des logements en accession privée comme la tour végétale de la résidence Pool House (Figure n°74), symbole du futur quartier dans le centre-ville.

Figure n°74 : Le projet d'une tour végétale en cœur de ville (Tourcoing).



www.eiffage-immobilier.fr

Au-delà de la construction de logements et de favoriser une certaine mixité sociale, ce projet vise à valoriser le centre-ville et devrait avoir un impact positif pour la dynamique commerciale locale. En effet, que ce soit Verviers ou Tourcoing, une attractivité économique doit réapparaître sur ces deux territoires. D'ailleurs, l'analyse des prix et du nombre de logements restants montre qu'il existe une demande importante, en particulier à Tourcoing, et qu'elle n'est pas que sociale. Si l'on regarde l'offre encore disponible pour le programme Equinox, il ne reste plus que trois T2 et un T4 à la vente (août 2020), avec des prix assez élevés : entre 173 000 et 184 000 euros pour un T2, avec un prix au m² de l'ordre de 4200 euros, ce qui est à peine moins cher que certains programmes lillois neufs en cours de vente⁵⁰².

Ces programmes permettent non seulement d'attirer une nouvelle population et de garder un dynamisme démographique, mais aussi de retravailler le paysage urbain. Ainsi, le

⁵⁰² Par exemple la résidence Le Rubix où les T2 sont vendus à partir de 185 000 euros (www.icode-immobilier.com).

programme Equinox embellit et redynamise l'entrée sud de la ville de Tourcoing, avec un autre programme immobilier, le Sémaphore, mais aussi la réhabilitation des berges, du lycée Gambetta... autour d'éléments patrimoniaux forts : le pont hydraulique et le canal (Photographies n°126 et 127).

Photographies n°126 et 127 : Le pont hydraulique et le canal, deux emblèmes du patrimoine tourquennois au cœur des projets de renouvellement urbain : ici devant le Lycée Gambetta.



Sources : <http://100ansgrandboulevard.blogspot.com> ; LALOYAUX S., 2021.

3.1.3. Rendre la ville plus attractive en y recréant une réelle attractivité en son cœur ?

Si l'on reprend les constructions de programmes immobiliers en cours, la question des services aux populations est récurrente et fait partie des éléments d'attractivité dont il faut tenir compte, comme de l'attractivité économique créatrice d'emplois.

Créer de l'attractivité par les services aux populations, cela concerne aussi bien les commerces, la culture, la santé que les services liés à l'enfance (crèches et écoles par exemple). C'est pour cela que l'écoquartier aménagé en cœur de ville aujourd'hui voit des programmes immobiliers prendre forme. Cela l'est beaucoup moins pour l'écoquartier de l'Union.

En effet, l'aménageur, la SEM-Ville renouvelée et les élus de la ville de Tourcoing, ont misé, pour le Quadrilatère des Piscines, sur un pôle petite enfance (centre multi-accueil Simone-Veil) et un groupe scolaire (école maternelle et école élémentaire) qui s'étend sur plus de 4 000 m² et 3 niveaux (Photographie n°128). Ce dernier a été inauguré à la veille de la rentrée 2019, avec 17 classes de la maternelle et de l'élémentaire (Annexe n°39).

**Photographie n°128 : L'école Charles-de-Gaulle,
premier équipement du Quadrilatère des Piscines (Tourcoing).**



Source : LALOYAUX S., septembre 2020.

Si l'école Charles-de-Gaulle est le premier équipement livré dans le Quadrilatère des Piscines, le Centre multi-accueil Simone Veil devrait suivre, ainsi que les 46 logements au-dessus. Dans ce pôle petite enfance seront regroupés plusieurs services : une crèche, le guichet unique, le relais d'assistantes maternelles et la PMI. L'objectif est que les habitants puissent y trouver toutes les informations concernant la petite enfance⁵⁰³.

⁵⁰³ Entretien avec François-Xavier DEFFRENNES, le 26/02/2015.

Figure n°75 : Extrait du programme de la liste « Le choix de Tourcoing ».

PRIORITÉ AUX PETITS TOURQUENOIS !

ÉDUCATION – RESTAURATION SCOLAIRE – PETITE ENFANCE – PARENTALITÉ

NOUS CONTINUONS À ÉTABLIR L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT TOUTES LES 11000 ENFANTS DES ÉCOLES PUBLIQUES ET DES ÉCOLES PRIVÉS SOUS CONTRAT CATHOLIQUE.

Les petits Tourquennois sont l'avenir de notre ville, il est essentiel de leur donner toutes les chances de s'épanouir et de réussir. Nous souhaitons mieux accompagner les petits Tourquennois dans chacune des étapes de leur vie.

PROPOSITION PHARE :

1 CHÉQUE ENFANT

50€

1 chèque municipal « sport et culture » de 50€ par enfant !

Nous offrons à chaque école des aides éducatives, publiques et privées un chèque « sport et culture » d'une valeur de 50€ qui pourra être utilisé dans les associations sportives et culturelles à Tourcoing, mais pas ailleurs !

OUVERTURE DE LA MAISON DES PARENTS

Avec le soutien du Département du Nord, nous ouvrons une Maison des Parents : un lieu gratuit et ouvert à tous les parents qui souhaitent rencontrer des professionnels de la parentalité, avoir des informations, des conseils, se partager à des activités, mais aussi rencontrer d'autres familles pour échanger, aider et soutenir les parents seuls.

CE QUE NOUS AVONS FAIT :

ÉDUCATION - PROMESSES TENUES !

Chaque année, de nombreuses écoles ont été rénovées pour un montant de 5 millions d'euros par an en moyenne. Durant ces 6 années, les petits Tourquennois des écoles publiques et privées ont été notre priorité :

- ✓ Sécurisation des écoles par la pose de câbles de vidéo-protection,
- ✓ Remise des dictionnaires aux CM2,
- ✓ Chaque enfant a reçu 1 livre par trimestre du CP au CM2,
- ✓ Distribution d'un kit de fournitures scolaires gratuit à chaque rentrée,
- ✓ Petits déjeuners bio offerts,
- ✓ Distribution annuelle d'un album Poésie consacré à la ville,
- ✓ Baisse des tarifs de la cantine en 2016.

AUTANT DE DISPOSITIFS POUR QUE VOS ENFANTS RÉUSSISSENT ET S'ÉPANOUISSENT À TOURCOING !

CE QUE NOUS FERONS :

- ▶ Aide aux devoirs gratuite pour les écoles du public et du privé qui le demandent. Nous nous engageons à ce que l'aide aux devoirs soit organisée dans l'ensemble des centres sociaux de la Ville afin que les petits Tourquennois des écoles publiques et privées puissent être accompagnés pour mieux réussir.
- ▶ Poursuite du dispositif 1 livre 1 enfant. Depuis 2016, les élèves des écoles publiques et privées, du CP au CM2, reçoivent un livre par trimestre.
- ▶ Accompagnement des écoles privées. Nous continuons à accompagner les écoles privées sous contrat catholique en augmentant le forfait par enfant externe depuis 2014.

- ▶ Mieux manger dans nos cantines et dans nos crèches. Nous gérons désormais les produits frais, locaux et bio, au même tarif qu'aujourd'hui dans les écoles et les 100% bio dans nos crèches.
- ▶ Installation de potagers pédagogiques dans les écoles. Nous réalisons des potagers pédagogiques dans les écoles pour sensibiliser les petits Tourquennois à l'environnement.
- ▶ Deux Conservatoires à Tourcoing. Nous rénovons le Conservatoire du Centre-Ville et installerons un second Conservatoire au cœur du quartier rénové de la Georgeghe.

NOUS RÉNOVONS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Création du Conseil municipal des enfants
Nous créons un Conseil municipal des enfants Tourquennois.

Lutte contre le décrochage scolaire
Nous lutterons contre le décrochage scolaire en accompagnant les parents et leurs familles.

Installation d'une léguerie municipale
Nous installerons une léguerie afin que les fruits et légumes servent dans les cantines soient préparés à Tourcoing.

Lancement du Petit Tourquennois
Nous mettrons en place un journal municipal mensuel uniquement dédié aux enfants : amusé sur la Ville, bon plan, jeux pédagogiques et éducation à l'environnement pour les petits Tourquennois !

4

PROGRAMME MUNICIPAL

5

Source : Programme municipal « Le choix de Tourcoing », fr.calameo.com, pp4-5.

Cette volonté de servir la population se retrouve dans le programme de l'équipe élue au premier tour des municipales 2020 : « Le choix de Tourcoing », avec par exemple la rénovation des écoles publiques et surtout, de manière générale la priorité mise sur la jeunesse, afin de maintenir et même d'attirer les populations. Cette volonté se retrouve aussi dans la Déclaration de politique commune de Verviers. Ainsi, les élus insistent sur l'idée d'« Une Ville à vivre, une Ville où habiter » où il « convient de développer une dynamique résidentielle positive et constructive qui rendra Verviers désirable sur tout son territoire et qui permettra d'accueillir une nouvelle population susceptible d'améliorer le profil économique de la Ville ». Mais, au-delà de cette bonne volonté politique, il est aussi indispensable, pour attirer de nouvelles populations de transformer l'offre commerciale des centres-villes verviétois et tourquennois (Figure n°75).

Que ce soit à Verviers ou Tourcoing, les centres villes voient le déclin du commerce. En effet, les modes de consommation se sont modifiés et ont des impacts au niveau du

territoire : les petites unités déclinent au profit d'un regroupement et d'une massification des espaces de ventes. Les grandes surfaces créées en périphérie, concentrent de multiples boutiques et attirent une clientèle qui jusque-là allait dans les centres-villes, réduisant l'attrait des anciennes artères commerçantes à un hyper centre.

Reconquête commerciale et activités tertiaires à Tourcoing

À Tourcoing, le périmètre commerçant du centre-ville se développe sur une surface de 25 hectares. Il regroupe, en 2015, 348 cellules à usage de commerces et services dont 288 en activité. C'est 32 % de l'offre commerciale de Tourcoing. En 2011, la ville a inauguré un nouvel espace commercial (30 commerces, un cinéma) ainsi que le réaménagement des espaces publics et piétonniers qui participent d'une véritable reconquête du centre. Depuis, avec la mise en œuvre d'un nouveau plan d'action en faveur du commerce et de l'artisanat (avril 2015) et le projet urbain *Quadrilatère des Piscines*, de reconfiguration du centre-ville, Tourcoing a l'ambition de renforcer fortement et durablement son attractivité.

Une évolution différente à Verviers

Le nouveau centre commercial, City Mall/OQuai de Verviers répond au besoin de redynamiser le centre-ville, avec l'atout de sa localisation en cœur de ville et non pas dans une périphérie accessible uniquement en voiture, coupée du tissu commercial et des services plus traditionnels existants. Les habitants doivent trouver un cœur de ville agréable et avenant, que ce soit pour y résider eux-mêmes dans de nouvelles formes de bâti ou pour en profiter tout en habitant à proximité. A Verviers, par exemple, l'objectif de renouvellement urbain du centre est crucial. De nombreux outils ont été mis en place. Tout d'abord le Schéma de structure communal a stimulé la réalisation par le Service de l'urbanisme de la Ville d'un schéma directeur d'aménagement du centre-ville. Puis il a énoncé les différents outils à mobiliser, que ce soit un périmètre de rénovation urbaine, de revitalisation urbaine ou encore une ligne de conduite visant à encadrer la division des immeubles.

Dans *L'Atlas du commerce en Wallonie*⁵⁰⁴, les chercheurs du SEGEFA⁵⁰⁵, font un état de cette activité et recensent les surfaces commerciales présentes sur le territoire, qu'elles soient vides ou en activité. Ce travail a permis un décompte en 2012 : 31 925 points de vente ont été répertoriés, soit un total de 6 138 000 mètres carrés de surface de vente nette. Les

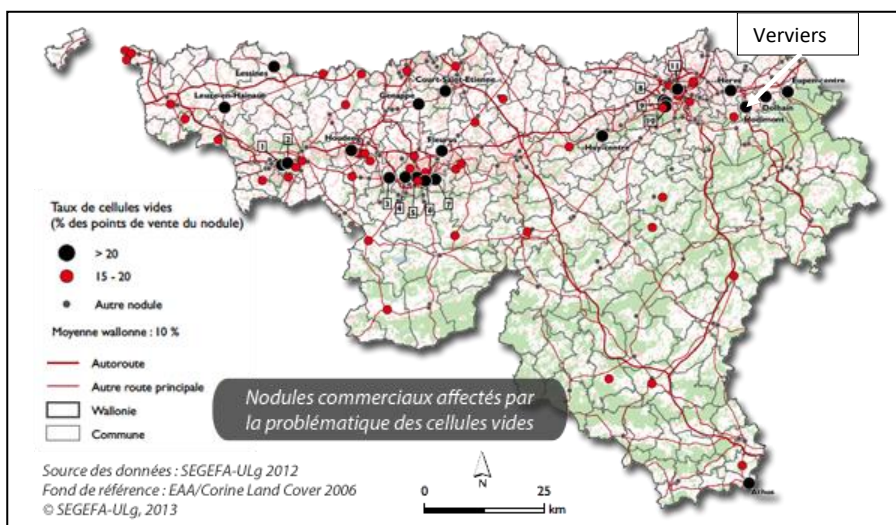
⁵⁰⁴ DEVILLET G., JASPARD M., VAZQUEZ PARRAS J., *Atlas du commerce en Wallonie. Structure, Dynamiques, Comportements spatiaux des consommateurs*, Liège, Presses universitaires de Liège, février 2014.

⁵⁰⁵ Service d'étude en géographie économique de l'Université de Liège.

espaces dédiés à une activité de vente ne cessent d'augmenter. Entre les relevés de 2010 et ceux de 2012, près de 200.000 mètres carrés de surfaces commerciales supplémentaires ont été constatés, soit l'équivalent de 3,2% de l'offre totale ; mais, 10% de ces nouveaux espaces n'étaient pas occupés au moment du passage des chercheurs. Certains des projets les plus récents ne seraient pas adaptés à la demande commerciale : peu accessibles, peu visibles, mal situés...

À Verviers, comme dans de très nombreuses villes (Carte n°45), dont Tourcoing, les enseignes désertent le centre-ville ; les surfaces laissées vacantes (plus du tiers des cellules existantes à Verviers) ne trouvent plus preneurs, en particulier dans les rues adjacentes aux axes principaux. Pour Guénaël Devillet, directeur du SEGEFA, « *Cet exemple est typique de l'effet néfaste qu'un retail park mal calibré peut avoir. Le commerce est une fonction induite et vivante, où l'on constatera toujours des changements et des innovations. Mais il faut pouvoir orienter les investissements pour que chacun y trouve son compte.*⁵⁰⁶ »

Carte n°45 : Le centre-ville de Verviers doit relever le défi de retrouver son attractivité.



Source : SEGEFA-ULg, 2013.

Malgré les signaux d'alerte, l'étalement périphérique entamé dès les années 1970 se poursuit encore aujourd'hui, que ce soit à Verviers ou à Tourcoing. D'ailleurs, le centre-ville de cette dernière pâtit de l'aménagement de la zone commerciale « Promenade des Flandres » qui a attiré de nombreux commerces et surtout les clients. Même si depuis une dizaine

⁵⁰⁶ Entretien du 28/10/2014.

d'années, les pouvoirs locaux, conscients des enjeux liés à la présence du commerce dans les centres-villes, travaillent à réduire ces handicaps afin d'y attirer à nouveau des investisseurs privés, la concurrence est rude face aux prix bas des terrains, aux facilités de stationnement et aux possibilités de construire des points de vente plus grands, qui correspondent mieux aux souhaits actuels des enseignes. Les villes de Verviers et Tourcoing, comme de nombreuses autres, ont laissé s'échapper une partie de leurs surfaces de vente et de leurs zones de chalandise, vers, notamment et respectivement Liège et Lille. À Verviers, ce phénomène se retrouve avec Crescend'eau sur le site de l'ancienne gare de l'Ouest, avec de nombreuses grandes surfaces attractives regroupées autour d'un vaste parking, localisé à proximité de sorties d'autoroute. Ce développement commercial pourtant proche du centre-ville, a de manière induite détourné les chalands des artères commerciales du cœur de ville, renforçant en cela le sentiment de « désertion » du centre. Ce phénomène s'est traduit par la multiplication de cellules vides, phénomène qui s'est accentué avec le projet du centre commercial en bord de Vesdre (City Mall/OQuai), qui pour l'instant n'a toujours pas vu le jour, et qui a participé à l'aggravation de l'instabilité commerciale locale.

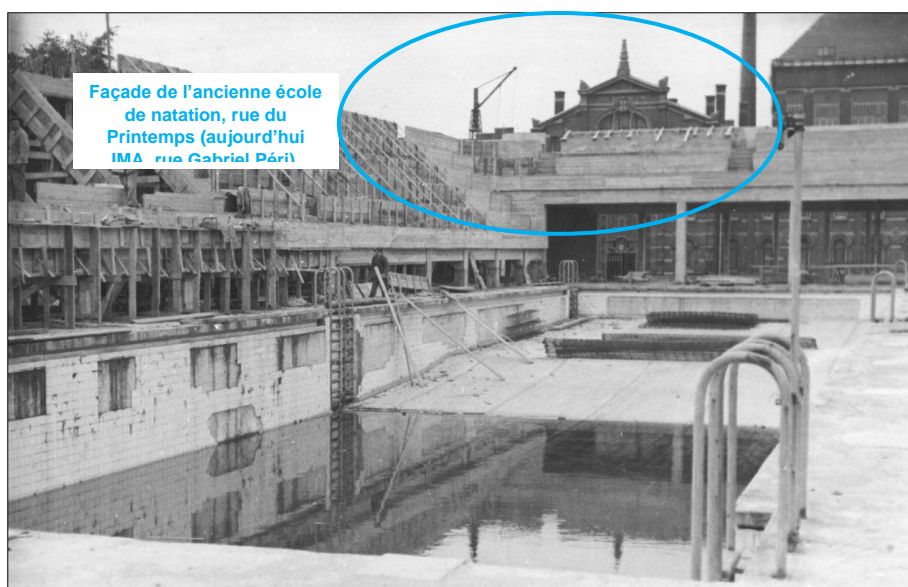
Aujourd'hui, pour relancer ces centres-villes, au-delà des travaux et des places de parking, il est nécessaire de rendre ces espaces publics accueillants, avec des lieux de rencontre, des espaces verts, des commerces de qualité, où le client a plaisir à revenir régulièrement, même le temps d'une flânerie ; des commerces qui sont intégrés dans des circuits courts et qui proposent des services.

Le centre-ville de Rennes est un des exemples qui fonctionne, même si la population a des revenus plus élevés. On y trouve même un réseau de petites boutiques qui proposent des créations locales ou tout au moins françaises, qui vendent du rêve, du savoir-faire en donnant à l'acheteur le sentiment d'avoir entre ses mains un article unique ou presque unique. Les consommateurs retournent vers ces commerces et, le fait qu'ils soient regroupés dans un même quartier, permet d'avoir une offre commerciale globale suffisamment intéressante. Il est aujourd'hui impératif de créer un environnement favorable au développement économique et social des centres-villes de Tourcoing et Verviers, en tenant compte de certains « handicaps », comme la proximité d'autres grandes villes plus attractives, de centres commerciaux plus modernes en périphéries, de cellules certainement trop petites pour attirer de grandes enseignes en cœur de ville.

Au-delà de ces difficultés, d'outils mis en place par les municipalités, comme le réaménagement des espaces publics, la suppression, momentanée, de taxes municipales, un soutien logistique, un soutien administratif pour le montage des dossiers ; il est impératif d'améliorer le cadre urbain matériellement, mais aussi par le maintien de la propreté, du sentiment de sécurité, par des animations et la création de moments forts attirant les

populations, par la mise en valeur du patrimoine... comme c'est le cas avec le nouvel écoquartier de Tourcoing, le Quadrilatère des Piscines, qui tient son nom de l'activité nautique présente depuis le début du siècle dans la ville. Par exemple, en souvenir de l'ancien stade nautique (Photographie n°129) construit au début des années 1930⁵⁰⁷ et installé face à l'école de natation (devenue l'Institut du Monde Arabe) quelques éléments de la façade ont pu être sauvegardés. Ce sont les cariatides qui représentaient Neptune. Il est prévu que ces sculptures soient mises en scène dans le futur Jardin du Bonheur du nouveau quartier (Photographies n°130 et 131).

Photographie n°129 : La construction de l'ancien stade nautique.



Source : Centre d'Histoire Locale (CHL) de Tourcoing.

⁵⁰⁷ Le stade nautique, construit entre 1932 et 1936, complétait l'offre en infrastructures nautiques, l'école de natation étant trop petite et non réglementaire pour les matchs de water-polo. Le stade nautique a fermé en 2008, pour laisser place à Tourcoing-les-Bains, implantée dans l'ancienne caserne des pompiers.

**Photographies n°130 et 131 : Un patrimoine sauvegardé :
la sculpture de la façade de l'ancien stade nautique.**



Les naïades qui
décoraient la
façade Art déco du
stade nautique,
sont préservées.



Source : Ville de Tourcoing.

Participer au (re)développement de Verviers et Tourcoing, c'est rendre ces deux villes plus attractives en attirant par exemple des populations. Mais pour cela, il faut transformer certains quartiers, certains îlots d'habitations, il faut modifier le paysage, parfois la morphologie urbaine. C'est transformer la ville en ayant toujours comme objectif de créer une attractivité qui tiendra compte du passé lainier et des populations. D'où l'importance des projets tenant compte d'un urbanisme durable.

3.2. DE L'IMPORTANCE DES PROJETS : UN URBANISME DURABLE CENTRÉ SUR LE PATRIMOINE ET LES POPULATIONS

Réfléchir au renouvellement urbain, à l'attractivité d'une ville ne peut plus se faire sans tenir compte de ce qu'est l'urbanisme durable. Un urbanisme centré sur le patrimoine local et les populations. Les espaces publics sont d'ailleurs les écrans de la valorisation du patrimoine à Tourcoing et Verviers. Ils participent d'ailleurs à renforcer le potentiel culturel et touristique de ces villes.

3.2.1. Un urbanisme durable au cœur de territoires polarisés et de nouvelles centralités

3.2.1.1. Un urbanisme au cœur de nouvelles réflexions : l'exemple de la troisième révolution industrielle

En 2012, Jeremy Rifkin⁵⁰⁸, économiste américain, est invité par Philippe Vasseur, président de la CCI régionale et du World forum Lille, à présenter ses travaux de recherche concernant la troisième révolution industrielle. Les réunions, groupes de travail et séminaires se sont enchaînés pendant un an pour réfléchir à ce concept au sein de l'ancienne région nordiste⁵⁰⁹.

Pourquoi une troisième révolution industrielle ?

La troisième révolution industrielle se différencie des secteurs d'activité classiques de la production. Elle a démarré au milieu du XX^e siècle avec le développement des Nouvelles technologies de l'information et de la communication. Selon l'économiste, les révolutions industrielles sont le résultat de la rencontre d'une source d'énergie et d'un moyen de transport ou de communication. Aujourd'hui, face à l'urgence écologique, il est indispensable de changer de modèle, d'autant plus que les énergies fossiles se raréfient. Il est donc nécessaire de passer à autre chose : les énergies renouvelables et Internet. Dans les Hauts-de-France

⁵⁰⁸ RIFKIN J., *La troisième révolution industrielle : Comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*, Les liens qui libèrent, 2012, 380 pages.

⁵⁰⁹ <https://rev3.fr/>

l'objectif d'ici 2050, est de faire se rejoindre la courbe de la consommation d'énergie et celle de la production d'énergies renouvelables, pour faire en sorte que la totalité des besoins énergétiques soit couverte par les énergies renouvelables.

L'industrie traditionnelle est en fin de vie. Les fermetures d'usines, les délocalisations et les conflits sociaux annoncent la fin d'une époque et l'avènement d'une nouvelle économie, qui voit converger internet et les énergies nouvelles. Selon l'économiste, si la première révolution industrielle fut celle du charbon et des chemins de fer, la seconde celle du pétrole et du téléphone, la troisième est celle du développement des énergies renouvelables et de l'internet qui nous conduisent vers une nouvelle ère, qui pourrait créer des millions d'emplois. Cette révolution n'est pas uniquement technologique. Elle repose aussi sur un changement profond de l'organisation de nos sociétés : « *Nous entrons désormais dans [...] le capitalisme distribué construit sur des énergies vertes accessibles à tous. Cette démocratisation de l'énergie devrait conduire au passage d'un pouvoir hiérarchique et vertical [...] à un pouvoir latéral et collectif.*⁵¹⁰ »

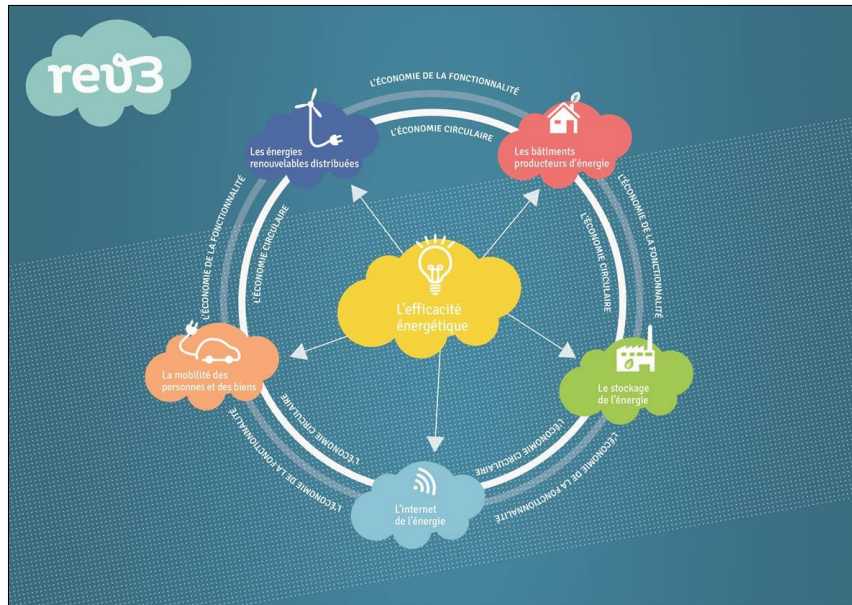
Les cinq piliers de la troisième révolution industrielle

Pour mettre en route cette « transition énergétique » et construire une économie durable, Jeremy Rifkin identifie « cinq piliers » très concrets (Schéma n°16) :

- le passage aux énergies renouvelables (issues du solaire, de l'éolien, de la biomasse ou de la géothermie par exemple) ;
- la transformation de tous les bâtiments, toutes les maisons, en microcentrales permettant de produire ces énergies ;
- le déploiement de la technologie de l'hydrogène qui permet de stocker l'énergie récoltée par les bâtiments ;
- l'utilisation d'Internet pour mettre en réseau toutes ces capacités de stockage et permettre un échange d'énergie au niveau mondial ;
- et enfin, la création de moyens de transport électrique capables d'acheter ou de vendre de l'énergie sur le réseau internet mondial.

⁵¹⁰ RIFKIN J., op. cit., p. 275.

Schéma n°16 : Les cinq piliers de la troisième révolution industrielle.



Source : www.cerdd.org⁵¹¹

Seuls, les cinq piliers ne sont rien. Mais, rassemblés, ils créent la bonne infrastructure, ils font système avec le géosystème : « les cinq piliers de la troisième révolution industrielle ne sont en fait que des outils qui peuvent nous donner les moyens de réintégrer le monde naturel. Ils nous permettent de réorganiser nos vies sur un mode qui reconnaît à nouveau les interdépendances de la biosphère commune que nous partageons avec les autres êtres vivants.⁵¹² »

Une Troisième Révolution parfois remise en question

Les critiques, naturellement, ne manquent pas. La tribune dans le journal *Libération* du 21 octobre 2014 signée par des économistes, universitaires et politiques le rappelle⁵¹³. La lecture de l'ouvrage de Jeremy Rifkin⁵¹⁴ pose d'ailleurs certaines questions, comme d'abord

⁵¹¹ <http://www.cerdd.org/var/www/storage/images/mediatheque/cerdd/images/ressources-parcours-2/piliers-rev3/233860-1-fre-FR/Piliers-rev3.jpg>

⁵¹² RIFKIN J., op. cit., p. 338.

⁵¹³ TORDJMAN H., SINAI A., MAMÈRE N., LEMARCHAND F., KEMPF H., JARRIGE F., HÉROUARD J.-F., DECARSIN J. ET BOURG D., « «La Troisième Révolution» de Rifkin n'aura pas lieu », *www.libération.fr*, 21 octobre 2014.

https://www.libération.fr/terre/2014/10/21/la-troisieme-revolution-de-rifkin-n-aura-pas-lieu_1126521

⁵¹⁴ RIFKIN J., *La troisième révolution industrielle : Comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*, Les liens qui libèrent, 2012, 380 pages.

celle de la possibilité de capter suffisamment d'énergies renouvelables pour remplacer les énergies fossiles et le nucléaire, en gardant le fonctionnement de la société tel que nous le connaissons. Actuellement, en France, la loi de transition énergétique (2015) ne prévoit que 20 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique, après avoir réduit la part du nucléaire dans la production électrique de 75 à 50 % théoriquement pour 2025. Mais le réacteur numéro 2 de la centrale de Fessenheim, la doyenne des centrales, n'a été mis à l'arrêt que fin juin 2020 et son démantèlement est programmé jusqu'en 2040.

Autre exemple, le concept même de « révolution industrielle » est contesté par des universitaires, journalistes pour qui l'expression a été forgée en 1830 par des nostalgiques de 1789 pour décrire les transformations de l'économie anglaise. Ce concept valorise à l'excès le rôle déterminant du charbon, celui de quelques pionniers (Watt, Stephenson...) et la rapidité d'un processus qui ne l'a pas été.

Le fait que cette révolution soit fondée sur des experts, des décideurs, soit d'abord capitalistique, est également critiqué, oubliant les populations, déconnectée des réalités et renforçant la centralisation. D'autres critiques existent, comme l'utilisation de l'énergie électrique pour faire fonctionner les voitures ; le poids des climato-sceptiques à l'échelle mondiale (dont l'ex-président des États-Unis), le poids des producteurs de pétrole... Pour autant, les mentalités semblent évoluer, même si cela prendra du temps.

Néanmoins, cette volonté de révolutionner les idées, et surtout les pratiques a le mérite d'exister et de participer à un désir de changement dans une région en difficulté. Elle permet de réfléchir autrement dans un contexte de réchauffement climatique accéléré. Elle permet de développer des projets pionniers⁵¹⁵ dans une région (l'ex-Nord-Pas de Calais), qui a perdu la moitié de ses effectifs ouvriers en trente ans. D'ailleurs, la Région et la Chambre de commerce Nord de France ont ajouté les principes de l'économie circulaire (le recyclage) et de la fonctionnalité (spécialisation) aux cinq piliers pour fixer des perspectives à long terme (2050) et engager le passage vers la transition énergétique, sociale et économique à partir d'actions concrètes, l'objectif étant de multiplier par deux l'efficacité énergétique du territoire et de diviser par quatre les émissions de CO₂ afin de faire passer la région à l'ère post-carbone (Figure n°76).

⁵¹⁵ AMORE J.-J., CORDONNIER D., DIRADOURIAN A., HONORÉ J.-CH., VASSEUR D. (Dir.), *La troisième révolution industrielle en marche !*, CCI, Région Nord-Pas de Calais, 2014, 200 pages.

Figure n°76 : Capture d'écran du site Rev3.



Source : Site rev3.fr.

Ce programme a aussi l'objectif de changer les consciences et la manière de fonctionner de notre société, il permet d'envisager le futur en mettant en place des outils, qui à l'échelle locale permettent de participer à la reconquête de friches industrielles en écoquartiers, de réhabiliter des dizaines de milliers de logements dans la région, de pousser les entreprises à innover, comme on peut le voir avec l'exemple de l'Union à Tourcoing (Figure n°77) et les projets de la société Macadam Farm qui veut créer des fermes urbaines dans les friches.

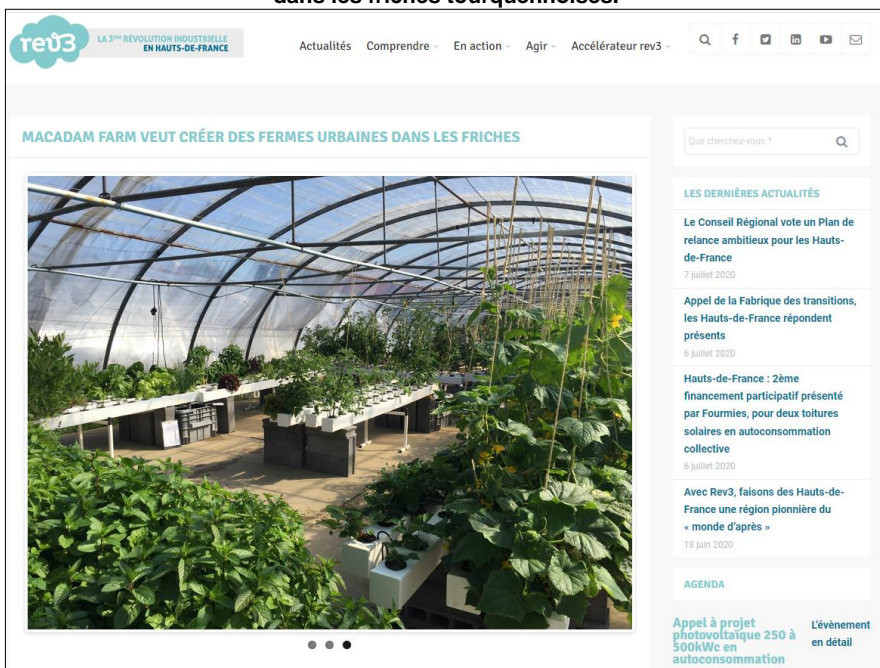
Figure n°77 : L'Union au cœur des projets de la troisième révolution industrielle.



Source : <https://rev3.fr/lavierev3/chapitre2/>

Macadam Farm met en pratique le concept des fermes urbaines dans les Hauts-de-France en reconvertissant des friches industrielles à l'abandon en fermes, dans le cadre d'un projet d'économie sociale et solidaire. Ainsi, les entrepreneurs de Macadam Farm envisagent de s'implanter en métropole : « Rien que sur Lille, Roubaix et Tourcoing, on compte 350 hectares susceptibles d'accueillir des serres comme les nôtres », pointe Amir Nicolas. À 39 ans, le jeune entrepreneur a donc pris son bâton de pèlerin pour convaincre leurs propriétaires de le laisser s'installer sur ces terrains, avec l'ambition de mailler à terme le territoire de fermes de 3000 m², dont 2000 de surface agricole et 1000 autres dédiés au conditionnement ou occupés par des bureaux. (...) À terme, un tel maillage permettrait de produire au plus près des consommateurs, des distributeurs et des clients de la jeune société (restaurateurs, distributeurs...) : « nous souhaitons nous appuyer sur des professionnels de la distribution, qu'il s'agisse d'enseignes de discount comme Lidl ou d'acteurs comme Auchan ou Leclerc, nous sommes en mesure de garantir des produits de qualité à des prix très concurrentiels » (Figure n°78).

Figure n°78 : Macadam Farm pourrait créer des fermes urbaines dans les friches tourquennoises.



Source : <https://rev3.fr>⁵¹⁶

⁵¹⁶ <https://rev3.fr/macadam-farm-veut-creer-des-fermes-urbaines-dans-les-friches-industrielles/>

Cette intégration de Tourcoing dans la troisième révolution industrielle, nous permet d'avancer que les réflexions sont de plus en plus courantes concernant la durabilité des villes. Cela se voit avec différentes institutions, qu'elles soient internationales, nationales, provinciales, régionales, départementales... Les villes, aujourd'hui, doivent être durables, mais aussi conviviales, viables. C'est ce que la ville de Verviers, ou plutôt la majorité élue au conseil communal avait annoncé dès la Déclaration de politique communale en 2018⁵¹⁷, mais qui était visible bien avant avec par exemple la résidence Simonis à Verviers, située en bord de Vesdre, érigée au milieu du XVIII^e siècle⁵¹⁸. Son autre nom est l'Usine aux Chats (Photographie n°132). Le site a été transformé en logements sociaux il y a une trentaine d'années et accueille 42 familles. Une intervention publique a été nécessaire, pour épargner le bâtiment, d'autant plus que la construction de nouveaux bâtiments, et donc la démolition de l'usine, aurait coûté moins cher. La Région wallonne est donc intervenue pour financer 75 % des 96 millions qui ont été nécessaires à l'acquisition du site et à sa réhabilitation. Ces fonds ont été versés à la ville de Verviers qui est devenue propriétaire de l'ensemble. Restait à financer les 25 % restants. C'est la coopérative mixte verviétoise de logement La Régionale qui les a pris en charge, en versant la somme à la ville, en échange d'un bail emphytéotique concédé par les autorités communales.

Photographie n°132 : L'Usine Le Chat à Verviers.



Source : www.lavenir.net⁵¹⁹

⁵¹⁷ <http://www.verviers.be>

⁵¹⁸ Page 124 : PREMIERE PARTIE - CHAPITRE 3 – « 3.2. Industrialisation et urbanisation de Verviers et Tourcoing au XIX^e siècle » - « 3.2.3. Les facteurs de développement de l'industrie textile ».

⁵¹⁹ https://www.lavenir.net/cnt/dmf20190107_01278691/l-usine-au-chat-symbole-des-operations-de-reaffectation-en-logements-sociaux

Verviers a fait office de précurseur en Belgique, en ce qui concerne la reconversion d'usines en logements sociaux, en suivant l'exemple de Roubaix, qui avait déjà entamé des travaux de cette nature. Ainsi, pour garder la mémoire de ce passé et lui donner une seconde vie, un ancien moulin à tisser a été conservé, au rez-de-chaussée de l'Usine au Chat. Néanmoins, celui-ci fait l'objet de certaines dégradations, ce patrimoine n'intéressant pas tout le monde.⁵²⁰

3.2.1.2. Quelles définitions, quels critères pour réfléchir à un urbanisme durable ?

Les exemples cités ci-dessus montrent que la reconversion des friches industrielles s'inscrit dans la tendance du renouvellement de la ville sur elle-même. « *Ce principe correspond parfaitement au concept de développement durable : il s'agit de remettre en état plutôt que de démolir, de réutiliser les friches plutôt que de pousser à la croissance urbaine en périphérie et de renforcer par tous les moyens possibles la cohésion sociale* », d'autant plus que ces sites se situent majoritairement à proximité du centre.

Réfléchir à un urbanisme durable, c'est d'abord se poser la question de ce qu'est une ville durable⁵²¹. Ce type de ville est, aujourd'hui, d'abord parfois une utopie, de plus en plus souvent un projet qui met en jeu un urbanisme qui tient compte des trois piliers du développement durable : environnement, économie et société (Schéma n°17).

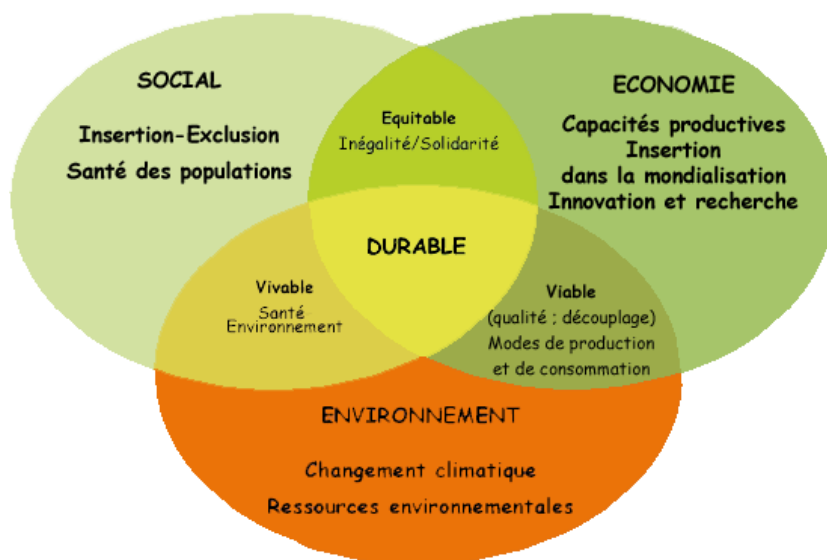
Au-delà de ces trois piliers, réfléchir à la ville durable, c'est réfléchir à la Cité, en tant qu'entité politique et donc aux institutions et acteurs de la ville, mais aussi aux autres formes de la gouvernance locale. C'est également réfléchir aux pratiques et aux échelles de cette durabilité. Cela se fait essentiellement, et plus facilement, à l'échelle du quartier où la prise de parole, les débats, les relations sont les plus intenses.

⁵²⁰ DEMONTY B., « Les friches industrielles ne sont pas une fatalité (IV) Des locataires dans l'usine aux chats de Verviers Quand l'art et le logement se côtoient », www.lesoir.be, 07/08/2000.

https://www.lesoir.be/art/%252Fles-friches-industrielles-ne-sont-pas-une-fatalite-iv-d_t-20000807-Z0JJGE.html

⁵²¹ Page 295 : TROISIÈME PARTIE - CHAPITRE 1 – « 1.1. Le patrimoine au cœur de la restructuration urbaine » - « 1.1.1. Le patrimoine industriel au service d'un urbanisme plus durable ».

Schéma n°17 : Schéma du développement durable.



Source : www.assemblee-nationale.fr

Penser à la ville durable, donc à l'échelle du quartier, c'est aussi réfléchir à quel urbanisme mettre en place, aux formes prises par ce projet, aux critères qui permettront de qualifier des aménagements « durables ». Cyria Emelianoff⁵²² clarifie quelques principes :

- La ville durable est une « ville capable de se maintenir dans le temps » grâce à une distance critique par rapport au présent. Cyria Emelianoff souligne ainsi la capacité de la ville à se redéfinir, tout en étant capable de maintenir une identité, un sens collectif, un dynamisme à long terme.
- La ville durable est une ville qui offre une qualité de vie en tous lieux et des différentiels moins forts entre les cadres de vie. L'un des principes de constitution de cette ville est la mixité fonctionnelle, l'émergence de nouvelles proximités et la diminution de la mobilité contrainte.
- Enfin, la ville durable est une ville qui se réapproprie un projet politique collectif. Elle définit, à l'échelon local, quelles formes donner à la recherche d'un développement équitable sur un plan écologique et social, vis-à-vis de leur territoire et de l'ensemble de la planète.

⁵²² GAUDILLIERE J.-P., « Pour une ville durable. Entretien avec Cyria Emelianoff », *Mouvements*, 2005/4 (n° 41), p. 57-63.
<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2005-4-page-57.htm>

Ainsi, la ville ou le quartier durables doivent être conçus comme un projet et en ce sens, ils s'apparentent au projet urbain, tel que conçu en planification urbaine.⁵²³ Aujourd'hui, il est nécessaire de réfléchir autrement la ville, de créer des modèles d'aménagement et de développement urbains plus durables qui s'inscrivent dans un processus inventant d'autres modes de vie, les façons d'habiter, de se déplacer, de consommer... En effet, concilier urbanisme et environnement, c'est développer des constructions performantes et écologiques, répondre aux besoins de déplacements, gérer les déchets, les eaux de pluie et le bruit, donner de la qualité aux espaces publics et privés, penser à la proximité des services, etc. C'est aussi sensibiliser les habitants dans les choix urbains. Cet urbanisme, durable, s'appuie d'ailleurs sur « *cinq objectifs stratégiques qui traduisent ce développement urbain ne compromettant pas celui des autres populations et des générations futures* :

- *Préserver et gérer durablement les ressources de la planète (énergie, air, eau, climat, matériaux, biodiversité).*
- *Améliorer la qualité de l'environnement local (qualité sanitaire, réduction des nuisances et des risques).*
- *Améliorer l'équité sociale en renforçant l'accessibilité pour tous à l'emploi, aux logements, à l'éducation, à la santé, aux services et équipements collectifs, et en luttant contre les inégalités sociales et écologiques.*
- *Améliorer l'équité et la cohésion entre les territoires (à l'échelle infracommunale, celle des quartiers, mais aussi à l'échelle intercommunale et dans le cadre de la coopération décentralisée).*
- *Améliorer l'efficacité et l'attractivité du tissu économique.* »⁵²⁴

Ces objectifs tiennent compte de l'ensemble des acteurs de la ville, mais aussi d'éléments qui font la ville comme le cadre de vie, lieu d'activité, d'attractivité. Si la perspective environnementale est importante, l'aspect viable doit, aujourd'hui, prendre une part plus importante dans la réflexion urbanistique, c'est à dire être plus économe en sols, en coûts d'aménagement et d'entretien, en coûts énergétiques et environnementaux, cela à différentes échelles dont celles de l'agglomération, de la ville, du quartier, du bâtiment.

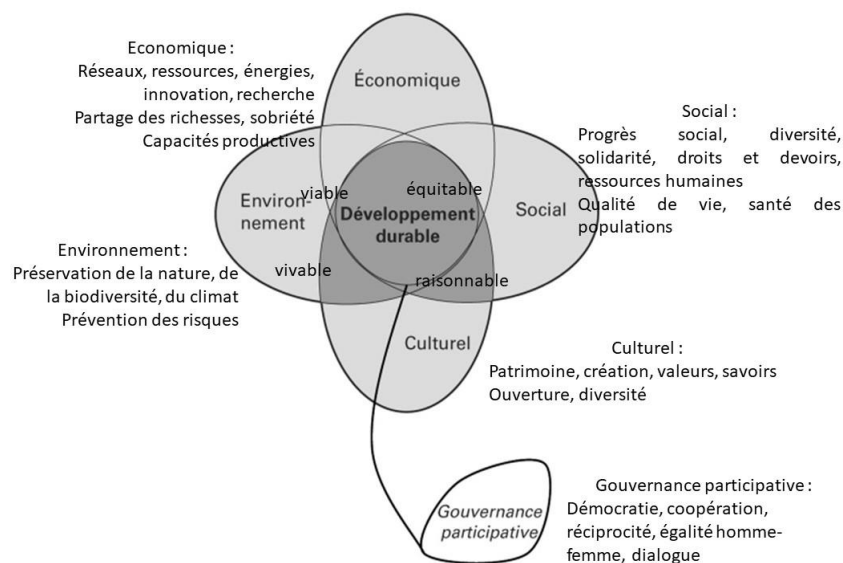
Il est nécessaire de schématiser les différents critères dont il faut tenir compte pour un urbanisme durable. Au-delà des trois piliers classiques du développement durable (Schéma

⁵²³ DUMESNIL F. et OUELLET Cl., « La réhabilitation des friches industrielles: un pas vers la ville viable? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 3 Numéro 2 | octobre 2002, mis en ligne le 01 octobre 2002, consulté le 11 juin 2015.
<http://vertigo.revues.org/3812>

⁵²⁴ CHARLOT-VALDIEU C. et OUTREQUIN Ph., « Qu'est-ce qu'une ville durable ? », *www.lemoniteur.fr*, 04/01/2010.
<https://www.lemoniteur.fr/article/qu-est-ce-qu-une-ville-durable.1916899>

n°16), il faut aussi prendre en considération l'aspect culturel, sans oublier la participation des populations (Schéma n°18), comme le précise Anne Jégou (2007)⁵²⁵.

Schéma n°18 : Modèle du développement durable proposé par Anne Jégou.



Source : Anne Jégou (2007).
Précisions : LALOYAU S. (2020).

D'ailleurs, en « septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté l'Agenda 2030 pour le développement durable, avec 17 objectifs universels ambitieux pour transformer notre monde » : le rôle de la culture y est reconnu dans une majorité des objectifs de développement durable (ODD), comme par exemple ceux des villes durables, de l'environnement, de la croissance économique, des modes de consommation et de production durables (Figure n°79 et annexe n°40 : Extrait des objectifs du développement durable : l'Objectif 11). En effet, du « patrimoine culturel aux industries culturelles et créatives, la culture est à la fois un catalyseur et un vecteur de dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable. »⁵²⁶

⁵²⁵ JEGOU A., « Les géographes français face au développement durable », *L'Information géographique*, 2007/3 (Vol. 71), p. 6-18.

<https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2007-3-page-6.htm>

⁵²⁶ « La culture pour le développement durable », fr.unesco.org

Figure n°79 : Les 17 objectifs de développement durable (ONU).

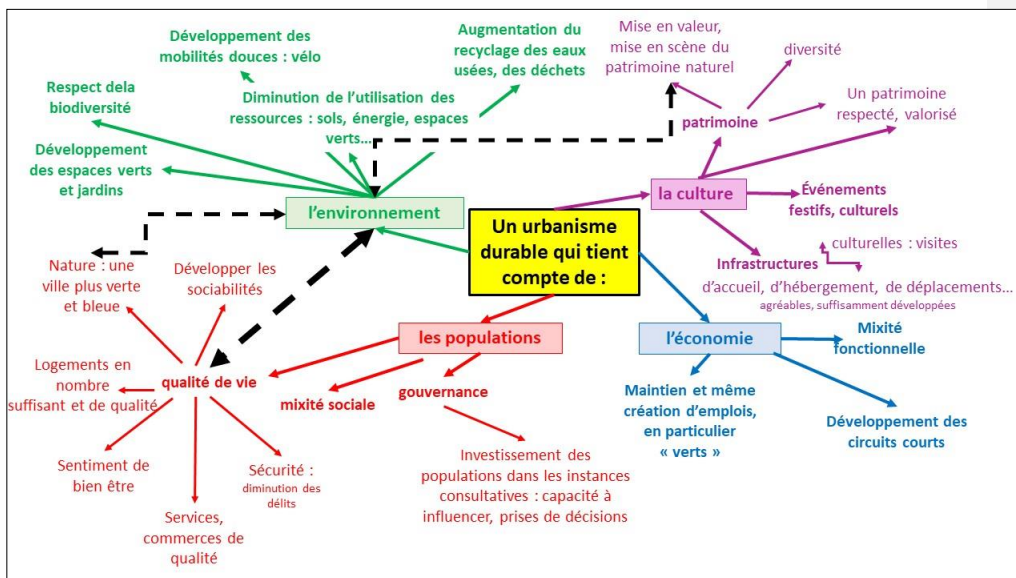


<https://fr.unesco.org/sdgs>

3.2.1.3. Schéma et explications

Réfléchir à un urbanisme durable, c'est tenir compte d'un certain nombre de critères à mettre en place et à tenir : le schéma ci-dessous en est une synthèse (Schéma n°19).

Schéma n°19 : Critères pour un urbanisme durable.



Réalisation : LALOYAX S., 2020.

Ce schéma permet de considérer les quatre piliers du développement durable et de se poser des questions en en tenant compte, sans oublier de revenir sur le patrimoine comme élément à préserver, valoriser... un patrimoine qui est d'abord visible dans les espaces publics.

3.2.2. Les espaces publics, écrins de la valorisation du patrimoine à Tourcoing et Verviers

Les espaces publics sont des éléments essentiels du cadre de vie et de l'image des villes en général. Les squares, les parcs, les places, les boulevards et avenues, les grandes voies structurent les villes et les agglomérations ; ils permettent de s'y repérer et d'en comprendre l'organisation et le fonctionnement. Par l'ancienneté de leurs tracés et la qualité de leurs traitements, ils sont partie intégrante du patrimoine urbain.

Cependant les espaces publics sont d'abord des lieux de vie, d'usage quotidien, qui doivent répondre aux besoins de la population. Ce sont aussi, par excellence, des espaces partagés, qui appartiennent à tous, que l'on peut s'approprier tout en les laissant aux autres. Ils mettent en relations les lieux et les hommes ; sont porteurs de valeurs culturelles et urbaines, de lien social. Ces lieux de partage prennent part au projet de développement de la ville de Tourcoing et de celle de Verviers et forment des points de rencontre entre les habitants en y instaurant une vie sociale.

Fortes de leur histoire textile et industrielle, Tourcoing et Verviers tentent de valoriser leur patrimoine architectural. À Tourcoing, par exemple, la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager s'étend aujourd'hui sur la quasi-totalité du territoire, permettant de préserver les traces de l'histoire de la ville. Au début des années 2010, 60 hectares de friches industrielles ont été reconvertis sur les 79 que compte la ville. Plusieurs dizaines d'anciennes filatures, teintureries ont fait place à des lieux atypiques et chargés d'histoire où les espaces publics jouent un rôle primordial. A Verviers, une partie importante des espaces publics situés en centre-ville connaît actuellement une mutation importante dans le cadre du projet FEDER « Verviers, Ville conviviale ». Les travaux sont prévus jusqu'en 2023.

3.2.2.1. Espaces publics et valorisation du patrimoine : méthodes et indicateurs de recherche

Des espaces publics à définir

Pour travailler sur les espaces publics, il est nécessaire de les définir. Bien entendu, les espaces publics correspondent à ces lieux qui font la ville, qui permettent aux habitants et usagers de s'y rencontrer, s'y retrouver. Mais, les espaces publics sont aussi des axes de traversées de dimensions diverses : rues, boulevards, passages ... qui sont plus ou moins mis en valeur.

Ces espaces publics – squares, places, parvis, rues, avenues, parcs, bosquets...- sont autant de lieux qui participent à l'attractivité d'une ville. Une ville qui se vit, se ressent d'abord par ses espaces publics. Il est donc nécessaire de travailler sur la sécurité, la propreté, mais aussi la mise en scène des espaces publics. Cela passe par une politique volontariste des élus, des collectivités, des agents des différents services de la Ville et plus particulièrement ceux de l'urbanisme, des espaces verts, de la sécurité et de la propreté. Ce sont tous des acteurs publics qui par ces espaces font passer des messages, font de leur ville ou de leur collectivité une vitrine et espèrent y attirer activités et population.

Ainsi, mettre en scène un espace public avec un mobilier urbain spécifique, moderne, voire design, comme c'est le cas à Tourcoing, c'est vouloir changer l'image de la ville, communiquer sur son dynamisme et même, peut-être, la distinguer des autres. Y mettre des œuvres d'art, c'est aussi faire de ces lieux des lieux de réflexion, de commémoration, d'ouverture intellectuelle pour les usagers qui y sont sensibles. Mais encore faut-il que ces œuvres soient expliquées, qu'un parcours soit mis en place, comme cela a été fait avec les machines-outils de Verviers,... sinon, nombre d'habitants passent à côté sans même les voir et donc s'y arrêter.

L'espace public peut aussi être un espace de commémoration avec ses monuments aux morts, ses plaques et statues. Tel père « fondateur » de la ville – souvent industriel ou politique, comme Gustave Dron ou tel grand personnage dépassant l'échelle régionale et même nationale, comme Robert Schuman – peut y avoir son effigie, celle-ci devenant symbole du passé de la commune, mais aussi message d'élus et associations qui se sentent et se disent héritiers d'un passé prestigieux. À Verviers, rue du Collège, c'est un autre représentant de la richesse industrielle, de l'histoire de la ville qui trône : le marchand de ploquettes (Photographie n°133) que l'on retrouve d'ailleurs dans la brochure « Je file en ville » (Annexe n°41) ; brochure qui permet de découvrir le patrimoine industriel local.

Photographie n°133 : Le marchand de Ploquettes à Verviers.



Source : LALOY AUX S., Juillet 2017.

C'était un représentant en laine provenant d'Australie, du Cap et même d'Argentine, qui tenait ses échantillons enroulés dans des cylindres en papier fort. Il s'agit de l'œuvre, une statue en cuivre, de Louis-Pierre Wagelmans inaugurée en 1999. Ce marchand proposait ses produits aux lainiers de la Vesdre.

Les espaces publics sont l'affaire de l'ensemble de la Cité

L'espace public n'est pas qu'une affaire publique. En effet, ces lieux sont des lieux d'urbanité⁵²⁷, c'est-à-dire qu'ils sont des espaces où s'appliquent des « traits de comportements positifs, impliquant courtoisie, respect de l'autre, bonnes mœurs et usages ». Ils appartiennent aussi au privé, ici les usagers et habitants ; mais également aux commerces et entreprises.

Par leurs actions, ils peuvent faire de l'espace public un territoire attractif ou casser cette attractivité. S'ils passent par les espaces publics et peuvent donc se les approprier, ils interviennent eux-mêmes à leur mise en valeur. Ainsi, font partie, par extension, les façades

⁵²⁷ « Urbanité » : « caractère de ce qui est urbain », « ensemble de traits de comportements positifs, impliquant courtoisie, respect de l'autre, bonnes mœurs et usages » in *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, coordonné par Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry (1992)

des bâtiments, des maisons. Ces façades participent à l'embellissement d'une ville si elles sont bien entretenues et rénovées, si elles sont verdies et fleuries⁵²⁸. C'est pour cela que les villes de Verviers et Tourcoing ont mis en place des programmes d'aide aux travaux de ravalement de façades ; mais aussi plus récemment de « façades vertes », en incitant les habitants à s'y investir de différentes manières, comme lors d'ateliers (Affiche n°10). C'est également pour cela qu'élus et agents luttent contre les cellules commerciales sauvages ne respectant aucune norme juridique et aucun effort de mise en valeur des espaces publics.

Affiche n°10 : Atelier d'aménagement créatif du territoire (3 avril 2019)⁵²⁹.



Source : www.maisondelurbanite.org

Il a donc fallu s'arrêter sur les mesures prises par la ville de Tourcoing pour comprendre par quelles politiques étaient concernés les espaces publics.

⁵²⁸ La ville de Tourcoing a lancé depuis janvier 2015 l'opération « Vert en ville » qui a pour but de favoriser la nature en ville en conseillant et aidant les habitants intéressés pour parer leurs murs et façades de verdure.

⁵²⁹ Dans le cadre des "Après-midi en famille" du Centre culturel de Verviers, "Végétalise ta Ville" est un atelier d'aménagement créatif du territoire, accessible dès 5 ans.

Quelle méthode et quels indicateurs pour étudier les espaces publics ?

Pour étudier ces espaces urbains, il était nécessaire de rencontrer des élus des deux villes concernées (Annexe n°12 : Liste des entretiens)⁵³⁰, mais aussi des agents de ces collectivités locales. Ils nous ont donné leur vision de ces lieux, leur définition qui correspondent à celles précisées ci-dessus.

Ainsi, pour l'élu chargé de la culture et du patrimoine à la ville de Tourcoing, Peter Maenhout, les espaces publics permettent de faire le lien avec le reste de l'espace urbain ; de créer du bien-être. La politique culturelle de la ville de Tourcoing et des élus de la majorité est avant tout fondée sur l'histoire de la ville, sur la participation des habitants. Si les Tourquennois sont fiers de leur ville, il faut qu'ils soient encore plus conscients de la richesse patrimoniale de cette commune. Cela doit passer par des actions concrètes visant l'ensemble des publics. Ainsi, lors de la Fête de la musique 2015, plutôt que de subir la concurrence des manifestations lilloises (la capitale des Flandres est située à moins de 20 kilomètres et reliée par métro/tramway/bus) ; les élus et associations ont préféré mettre en place « Tourcoing fait son Live » le 13 juin. Un appel à candidatures avait été lancé et une quarantaine de groupes ont répondu à cette proposition. Deux scènes ont été installées dans le centre-ville pour permettre de découvrir des groupes locaux, des fanfares et des orchestres. Un bus à impériale avec la batterie fanfare (music band's) a parcouru la ville pour faire découvrir cette musique à ceux qui ne se déplacent que très rarement dans ce centre-ville qui a aussi accueilli des spectacles de rue durant l'après-midi. Pour Peter Maenhout, ces espaces doivent être mis à disposition de la population et non pas être seulement des vitrines, même si cela ne l'empêche pas. Ce sont des lieux d'expression, entre-autre populaire et donnant la possibilité à une partie de la population de s'approprier de manière sereine l'espace dans lequel elle vit.

C'est pour cela que l'enquête réalisée⁵³¹ avait pour objectifs d'étudier cette appropriation et surtout de voir si la population qui passait et pratiquait ces espaces publics était consciente ou non du patrimoine tourquennois et était sensible à cette mise en valeur. Cette enquête correspond à un échantillon de 58 personnes et a été réalisée en février-mars 2015⁵³², essentiellement dans le centre-ville (secteurs de l'Hôtel de Ville, Grand Place, Parvis Saint Christophe). Le public interrogé avait un âge compris entre 16 et 70 ans. Nous avons remarqué qu'en général les 21-65 ans et plus étaient capables de donner leur définition du patrimoine, ce qui montre qu'ils sont assez sensibles à cette question. Ils citent le plus souvent

⁵³⁰ En particulier des entretiens avec F.X. DEFFRENNES le 26/02/2015, Adjoint aux grands projets et à la rénovation urbaine, et avec P. MAENHOUT les 11/03/2015 et 08/04/2015, Adjoint de la culture et du patrimoine.

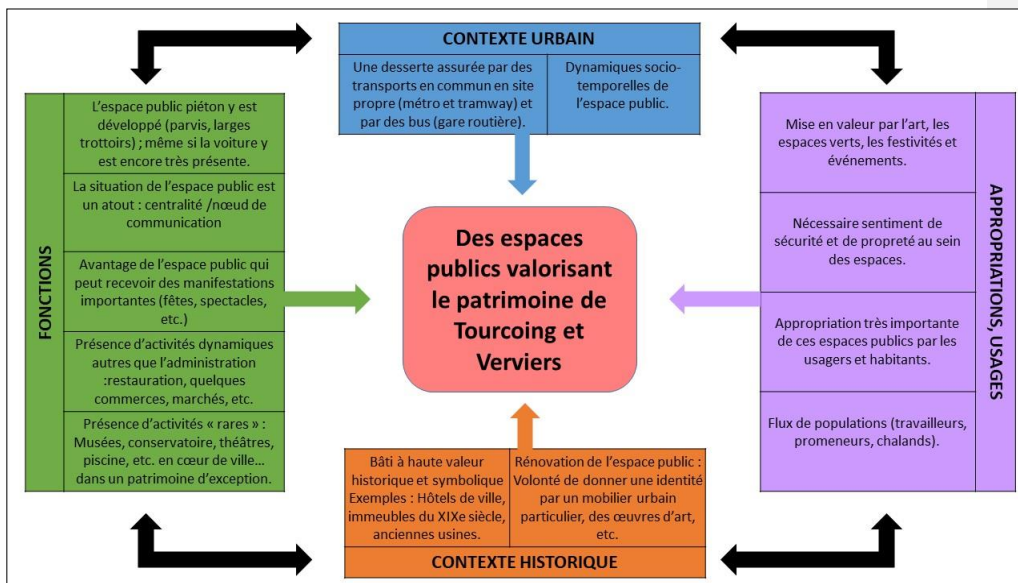
⁵³¹ Enquête réalisée par deux étudiantes de L3 Pluridisciplinaire de LILLE 3 (Université Charles de Gaulle – Villeneuve d'Ascq).

⁵³² Vendredi 27 février, dimanche 8 mars (Week-end des Géants) et mercredi 11 mars 2015.

certain lieux et monuments « symboliques » de ce patrimoine : prioritairement l'Eglise Saint-Christophe, puis l'Hospice d'Havré, l'Hôtel de Ville, le MUba, les bourloires, les vieilles maisons en briques ; mais aussi des fêtes, comme celle des Allumoirs. S'ils sont conscients de ce patrimoine, ils réalisent également l'importance de l'investissement de la Ville de Tourcoing et des associations pour sa mise en valeur et sa conservation.

Néanmoins, en approfondissant les résultats de l'enquête, nous nous apercevons qu'une grande partie de cette population se sent mal informée et regrette une communication, à ses yeux, lacunaire. Autre reproche (essentiellement pour les plus de 30 ans), un sentiment d'insécurité qui s'accroît avec l'âge des personnes interrogées. Les résultats montrent que finalement peu de personnes sont conscientes de tout le travail réalisé dans ces espaces publics pour la mise en valeur d'un patrimoine très diversifié (diversité qui est rarement ressentie comme telle par le panel). Il serait certainement intéressant d'approfondir ce travail d'enquête sur d'autres secteurs de la ville, pour non seulement diversifier les types de population interrogée, mais aussi pour mieux cerner l'appropriation de ces espaces, les uns par rapport aux autres.

Schéma n°20 : Les espaces publics, des outils de valorisation du patrimoine.



Réalisation : LALOYAUX S., 2019.

Néanmoins, nous avons pu comprendre le rôle que pouvaient jouer ces espaces urbains dans la valorisation du patrimoine matériel et immatériel des villes de Tourcoing et

Verviers et, c'est la réflexion qui en découle qui est exposée dans le schéma et les lignes ci-dessus (Schéma n°20).

3.2.2.2. Espaces publics et valorisation du patrimoine

Des espaces publics qui participent à la mise en repères de Tourcoing et Verviers

Les villes de Tourcoing et Verviers, par leur histoire industrielle, possèdent de grands boulevards qui sont autant de repères de lecture et des espaces publics qui participent à une certaine visibilité du patrimoine architectural, industriel de ces villes. Mais, ce ne sont pas les seuls éléments de mise en valeur de ce patrimoine. Il existe également de nombreux équipements qui structurent l'espace public ; notamment :

- le centre commercial Saint-Christophe, la piscine de Tourcoing-les-Bains, le Conservatoire, le Jardin botanique, etc. à Tourcoing ;
- le Grand Bazar (Photographie n°134), le Centre de la Laine et de la Mode, le musée d'Archéologie et du Folklore, la gare, le palais de justice, etc. à Verviers.

Photographie n°134 : Verviers le Grand Bazar.



Vinolle

www.delcampe.net

Source : www.delcampe.net

Certains de ces lieux font l'objet d'un traitement particulier de valorisation, notamment en matière culturelle et sportive. Les alentours de ces équipements sont des lieux de centralité, de rencontre et leur traitement connaît une attention particulière, à la fois pour bien assurer l'accueil des nombreux usagers qui les fréquentent, et pour affirmer leur rôle majeur dans le système des espaces publics.

Ceux-ci sont aussi les écrans d'un certain nombre de bâtiments et monuments révélateurs de l'Histoire d'une ville et de ses grands hommes. Places, squares, carrefours, boulevards... sont autant de lieux où l'on retrouve monuments aux morts, statues, bâtiments publics, cheminées des anciennes usines°... qui symbolisent les pouvoirs de la ville et surtout son histoire. Les Hôtels de Ville, symboles de la prospérité industrielle, font partie de ces monuments historiques, construits par les grands architectes de l'époque : Charles Maillard à Tourcoing, Jacques-Barthélemy Renoz à Verviers. Dans cette ville, le bâtiment monumental, édifié entre 1775 et 1780 a été restauré au début des années 2010, pour ses façades, son campanile et ses girouettes (Photographie n°135).

Photographie n°135 : L'Hôtel de Ville de Verviers.



Source : © Dominique Duchesnes, *plus.lesoir.be*, 29/09/2018

À une autre échelle, des passages, des rues sont particulièrement mis en valeur ; souvent grâce à une mise en scène ou à quelques œuvres d'art. Ainsi, la Métropole Européenne Lilloise et la ville de Tourcoing ont inauguré en 2010 un passage piéton couvert dans l'hypercentre. Le centre-ville est le point de convergence de plusieurs réseaux de transports en commun : bus, tramway, métro et vélo. Ce passage piéton assure l'articulation

entre le terminus du tramway et le parvis de l'église Saint Christophe, sur lequel sont connectées la gare des bus et la station de métro. Cet objet de design urbain est un jeu de pliages formant un auvent où des couleurs vives (rouge) dominant (Photographie n°136).

Photographie n°136 : Passage piéton de l'hypercentre de Tourcoing.



Source : LALOY AUX S., 2015.

Verviers et Tourcoing jouent également la carte verte en valorisant la nature en ville. Ainsi, à Tourcoing, même si elle fait partie des territoires les plus densément peuplés de l'agglomération lilloise, le végétal et l'eau voient leur place confortée. En effet, avec une demande sociale accrue face à une image parfois trop minérale de la ville, la présence du végétal est renforcée. L'eau et la végétation sont utilisées dans les projets d'aménagement et de reconversion sous des formes très variées : mails et alignements, arbres ou bosquets isolés, jardins et massifs plantés, tapis engazonnés, clôtures et murs végétalisés... Le fleurissement saisonnier fait aussi l'objet d'une attente très forte de la population et doit être appréhendé comme une composante de l'espace public. Tourcoing est depuis longtemps récompensée pour le travail des jardiniers et paysagistes de la ville avec son label 4 fleurs (250 000 plantes produites par an, 300 points fleuris).

Enfin, de nombreux espaces verts ont été rénovés ou agrandis partout dans la ville : le parc Clemenceau, situé sur l'ancien cimetière, le parc de l'Yser, les espaces de Belencontre, le Jardin botanique... Cela a été l'occasion de mettre en valeur un patrimoine parfois ancien, comme celui lié au Jardin botanique. Ce jardin est un des éléments du programme lancé par la Ville de Tourcoing pour requalifier ses espaces verts et sensibiliser les Tourquennois à la

nature. Dans cet objectif, au-delà de la requalification du jardin lui-même, la Ville a décidé d'y associer une Maison de l'Environnement, la reconstruction de 1.200 m² de serres et la requalification de la bourloire⁵³³ attenante. Les serres de collection ont été ainsi reconstruites selon les normes HQE avec une vocation pédagogique pour la sensibilisation du public aux activités botaniques et horticoles (11.000 visiteurs par an, principalement des scolaires). Elles ont été placées de part et d'autre de la nouvelle entrée du Jardin (Photographie n°137). Agréé par l'association des Parcs et jardins du Nord-Pas-de-Calais, ce jardin est composé dans sa partie ancienne, d'un parc paysager avec une partie à la française et une à l'anglaise, ainsi qu'une ancienne maison bourgeoise, la Maison Leplat⁵³⁴.

**Photographie n°137 : Les serres du Jardin botanique de Tourcoing :
d'anciennes maisons servent d'écrin aux serres chaudes.**



Source : LALOY AUX S., 2015.

Ailleurs, d'autres formes de réhabilitation ont permis d'allier espaces publics et espaces verts. C'est le cas du jardin Jean Moulin, créé en 2004 sur le site de l'ancienne teinturerie Tiberghien, qui s'inscrit dans le cadre de l'opération « Maisons en ville », opération qui a permis la construction d'une cinquantaine de maisons renouvelant le concept de maison de ville. Elle s'intègre aux aménagements initiés pour « Lille 2004, Capitale Européenne de la Culture ». La ville de Tourcoing a voulu accompagner ce projet par la création d'un parc d'un hectare, caractérisé par une gestion différenciée, c'est-à-dire où chaque espace vert a un

⁵³³ Terrain de jeu de la bourle, jeu de boules traditionnel du nord de la France.

⁵³⁴ Page 177: PREMIERE PARTIE - CHAPITRE 1 – « 1.1. Des paysages urbains dessinés et construits, reflets de l'évolution de l'industrie lainière » - « 1.1.3. ...et diversifié » - « 1.1.3.3. Des bâtiments profanes ».

niveau d'entretien particulier, allant du plus horticole (fleurissement annuel, arrosage, etc.) au plus naturel (fauchage tardif) (Photographies n°138 et 139). L'objectif est de protéger l'environnement et de favoriser le développement de la faune et de la flore locales sur le territoire. Cela se fait, par exemple, par le biais d'une mare qui profite de la récupération des eaux pluviales provenant des toitures des « Maisons en ville ». Cette mare favorise un espace de nature au milieu du parc, avec des iris et des nénuphars, visibles en se promenant sur le platelage métallique et parcourant une zone arbustive diversifiée. Hormis le nettoyage de la mare, la gestion est extensive, laissant libre cours à la prolifération des végétaux et de la faune composée d'insectes divers et de petits mammifères.

**Photographies n°138 et 139 : Le jardin Jean Moulin,
sur le site de l'ancienne teinturerie Tiberghien (Tourcoing).**



Source : LALOYAUX S., 2014.

Plus récemment, dans le cadre de l'ANRU, tout un quartier a été réaménagé et a bénéficié d'une rénovation des espaces publics, cela dans la continuité du Parc Clemenceau. Il s'agit du quartier Belencontre qui est marqué par le renouvellement du parc d'habitat, en particulier avec le programme des Jardins de Belencontre, première opération de reconstruction livrée en avril 2011 par Vilogia, dans le cadre du relogement des familles concernées directement par les démolitions. La nouvelle résidence de 153 logements se décline en six immeubles BBC répartis au sein d'un cadre verdoyant et ouvert. L'ensemble constitue désormais le cœur du quartier, avec la construction de la médiathèque Andrée Chédid (Photographies n°140, 141 et 142), qui intègre, comme certains des nouveaux immeubles d'habitat, des éléments du patrimoine industriel et religieux. L'ancienne usine et l'habitat traditionnel essentiellement constitué de maisons ouvrières, ont laissé place à 3,5 hectares qui ont permis de dédensifier et créer une urbanisation aérée où l'histoire est conservée, ne serait-ce que par certains vestiges de murs en briques (l'entrée de l'usine, la conciergerie, la salle des machines et sa façade avec une vierge conservée symbolisant

l'orientation religieuse du patronat) fortement mis en valeur par les espaces publics. L'objectif centré sur l'accessibilité du quartier se concrétise aussi par la requalification de la rue Fin de la Guerre. Elle a été élargie, et offre un service de transport renforcé avec la création d'une ligne de bus. Elle est prolongée par un parc en entrée de quartier. L'aménagement des espaces publics s'inscrit dans un remaillage complet des voiries avec la création de nouvelles rues, une belle qualité des sols et la continuité des espaces publics/privés⁵³⁵.

Photographies n°140, 141 et 142 : La rénovation du quartier Belencontre : un patrimoine industriel mis en valeur par des espaces publics.



Source : LALOY AUX S., 2013.

L'eau est également un élément de composition paysagère importante. À Verviers, par exemple, la Vesdre et les fontaines participent au paysage urbain et font partie du patrimoine (Photographie n°143 et texte n°16). Les places les plus importantes, ainsi que les parcs et

⁵³⁵ Visite guidée du site et discours inaugural de M.-F. DELANNOY, 1^{er} juin 2013.

nouveaux aménagements profitent du jeu de l'eau des fontaines à la belle saison. La Ville s'est développée le long de la rivière de la Vesdre, grâce à la qualité de l'eau⁵³⁶.

**Photographie n°143 et texte n°16 : Carte postale
et citation de Victor Hugo au sujet de la Vesdre.**



Sources : www.geneanet.org
Le Rhin, lettres à un ami, Lettre VIII, « Les bords de la Vesdre. – Verviers » (4 août 1839), pp126-128.

« La Vesdre est une rivière-torrent
qui descend de Saint-Cornelis-
Munster, entre Aix-la-Chapelle et
Duren, à travers Verviers et
Chauffontaines, jusqu'à Liège, par *la
plus ravissante vallée qu'il y ait au
monde. Dans cette saison, par un
beau jour, avec un ciel bleu, c'est
quelquefois un ravin, souvent un
jardin, toujours un paradis.* »

Victor Hugo⁵³⁷

Aujourd'hui, elle est considérée comme la Capitale Wallonne de l'Eau et possède un statut de « ville d'eau » grâce notamment à son « Parcours des Fontaines » (Figure n°80 et annexe n°42 : Brochure « Le Parcours des Fontaines »).

⁵³⁶ Page 126 : PREMIERE PARTIE - CHAPITRE 3 – « 3.2. Industrialisation et urbanisation de Verviers et Tourcoing au XIX^e siècle » - « 3.2.3. Les facteurs de développement de l'industrie textile » - « 3.2.3.1. L'eau et la laine à Verviers ».

⁵³⁷ HUGO V., *Le Rhin, lettres à un ami*, Tome premier, L. Hachette et Cie., Paris, 1869, 315 p..
books.google.fr

Figure n°80 : Parcours des Fontaines à Verviers.

Parcours des Fontaines à Verviers

Parcours des Fontaines à Verviers



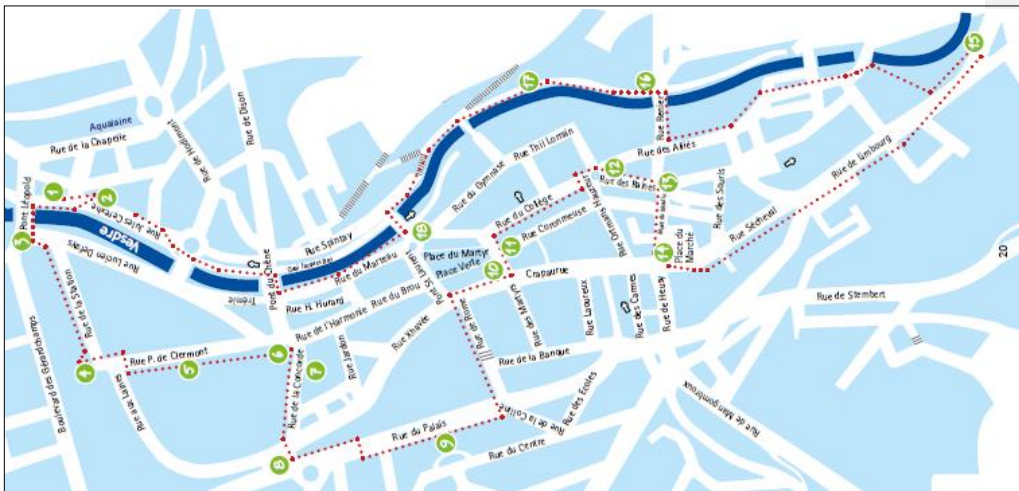
[AJOUTER À MA VALISE À IDÉES](#)

Description	Prix	Plus de détails
<p>DESCRIPTION</p> <p>Découvrez ce pétillant parcours de 4 kilomètres, pour le bonheur des petits et des grands. Celui-ci vous fera passer par de jolies fontaines, créées jadis ou aujourd'hui, certaines représentant le passé textile de l'ancienne Cité Lainière, d'autres méritant simplement le détour de par leur beauté. Brochure et plan détaillé disponible gratuitement à la Maison du Tourisme ou téléchargeable via cet onglet.</p> <p>HEURES D'OUVERTURE</p> <p>Les fontaines sont constamment présentes mais sont uniquement en fonctionnement hors période de gel (d'avril à octobre/novembre).</p>		<p>Accessibilité : Oui Parc : Hors Parcs Groupes : oui Individuels : oui Durée moyenne de visite (en minutes) pour les individuels : 120 Durée moyenne de visite (en minutes) pour les groupes : 120</p>

Source : www.paysdevesdre.be.

Ainsi, ce parcours propose la découverte de 20 sites (fontaines, Maison de l'eau, Vesdre) et permet de valoriser les espaces publics tout en racontant l'histoire de la ville et le lien existant avec l'élément liquide (Carte n°46).

Carte n°465 : Les sites du « Parcours des Fontaines » : boulevards, squares, places.



Source : Brochure « Parcours des Fontaines », page 20 ; <http://www.paysdevesdre.be>

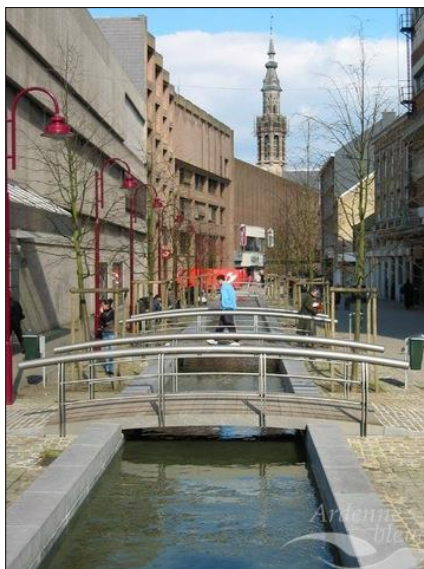
Ainsi, le site n°2 concerne « les Busettes ». Il s'agit d'une fontaine dont l'élément principal est la « busette » ou « busay » en terme technique : un cône en carton autrefois utilisé dans les usines textiles, notamment dans la navette du métier à tisser qui distribuait le fil de chaîne. Chaque busette est composée de trois éléments superposés en petit granit meulé. Les trois cônes mesurent 2.70 mètres de haut, 75 centimètres de diamètre à la base et 20 centimètres au sommet. Le site n°11 est une représentation du Canal des Usines : ce canal avait pour origine une dérivation de la Vesdre à hauteur des usines Simonis rue de Limbourg et était destiné à alimenter les usines non situées directement sur la Vesdre. Par la suite, au fur et à mesure de la naissance et du développement de l'industrie, ses berges ont servi au lavage de la laine et du tissu. C'est pourquoi son tracé initial se modifie et est même, à certains endroits, doublé ou triplé. Afin de rappeler l'ancien canal remblayé en 1906, la Ville de Verviers a inauguré, en juin 2000, un nouveau monument : une reproduction de l'ancien canal longue de 86 mètres et large de 2,50 mètres (Photographies n°144 et 145).

**Photographies n°144 et 145 : Le Canal des usines à Verviers :
celui du XIX^e siècle et sa reproduction.**

Vue de la rue Ortmans



La reproduction, rue Coronmeuse



Source : verviers-ville-lainiere.blogspot.com
www.ardenne-bleue.be

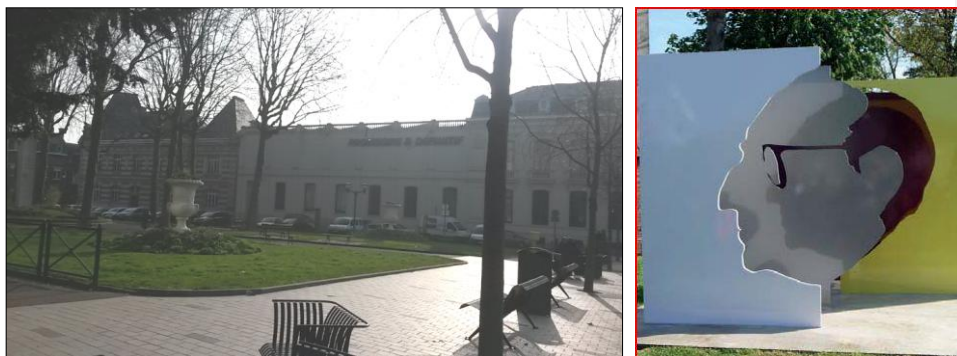
L'expression d'une culture au cœur du patrimoine

La ville de Tourcoing, comme une grande partie de l'agglomération lilloise, est marquée par l'importance d'une mise en valeur par la culture, en particulier populaire pour rappeler l'histoire, le patrimoine local.

Les interventions artistiques sur l'espace public contribuent à la qualité de ces lieux. Bien entendu, ils participent à leur esthétique, mais servent aussi à donner du sens aux espaces publics et à attirer le regard des usagers. L'art peut interroger le patrimoine, mettre la ville en scène, mais aussi être associé à la conception de la forme urbaine et contribuer ainsi à la production d'un nouvel imaginaire de la ville. Dernièrement, a été installée l'œuvre *PROVISOIRE & DÉFINITIF* de l'artiste Maurizio Nannucci, sur la façade du MUba Eugène Leroy. Cet artiste italien propose un travail d'installation sur l'écriture, la couleur et la lumière construisant un dialogue avec le spectateur et l'espace. Pour lui, « *écrire avec le néon permet avant tout de mettre les pensées et les mots en lumière, de leur donner des couleurs propices à l'imagination* ». L'œuvre *PROVISOIRE & DÉFINITIF*, en lettres de néon bleu, fait directement écho au programme « Permanent/Provisoire » mis en place par le MUba depuis 1992. Par

cette œuvre sur sa façade, le MUba veut marquer davantage sa présence dans l'espace public tout en affirmant la spécificité de son projet de conservation et de diffusion de l'art (Photographies n°146 et 147).

Photographies n°146 et 147 : L'art dans les espaces publics.



Source : LALOYAUX S., 2015.

Cette exposition d'œuvres dans l'espace public existe aussi dans d'autres quartiers de la ville. Ainsi, l'œuvre *Maurice Schumann, profil d'un visionnaire*, 2014, est installée à proximité du numéro 10 de la rue Jean Jaurès où Maurice Schumann a résidé de 1974 à 1998. L'association Maurice Schumann et la Ville de Tourcoing ont souhaité rendre hommage à la mémoire de l'homme politique en commandant une œuvre d'art. Cette sculpture, à la fois abstraite et figurative, s'appréhende selon le principe de l'anamorphose. D'un certain point de vue, les différentes parties de l'œuvre constituent le profil de Maurice Schumann : chaque plaque d'acier représente une partie de son visage, ainsi qu'une « facette » de sa personnalité : visionnaire et audacieux ; humaniste ; homme de combat et de culture ; homme engagé et fidèle au Nord.

Parfois, ce sont les habitants, directement, qui participent à cette « mise en art ». À Tourcoing, les habitants du quartier de Belencontre, fédérés par le centre social de Belencontre-Phalempins, ont souhaité commander une œuvre qui rende compte du passé et de l'avenir du quartier et qui constitue également un lieu de rencontre entre anciens et nouveaux habitants. L'action « Nouveaux commanditaires » soutenue par la Fondation de France permet à tous les citoyens confrontés à des enjeux de société ou de développement d'un territoire, d'associer des artistes contemporains à leurs préoccupations par le biais d'une commande. L'artiste Emilio López-Menchero a donc restauré une sculpture du XIX^e siècle qui avait été amputée, « La Penseuse », longtemps installée dans le parc Clemenceau, afin de lui donner une nouvelle visibilité dans ce quartier. Une deuxième phase du projet prévoit la

réalisation d'un lieu de rencontre autour d'un boulodrome et d'une table dans le Jardin des Lettres.

Ailleurs, c'est le patrimoine et la mémoire industrielle qui ont été valorisés. Ainsi, l'artiste Matthieu Husser cherche à reproduire ou à réhabiliter certains vestiges urbains qui passent inaperçus, disparus ou en mutation. Ses projets et ses interventions dans l'espace public tentent également de revaloriser et redonner du sens à certains éléments de mobilier urbain abandonnés. Il a investi le site de l'ancienne Société Cotonnière du Touquet, dans le quartier du Virolois, site qui rend bien compte de la transformation actuelle de la ville et de la reconversion de son passé industriel en cours. Avec «^oM&F^o», Matthieu Husser créé un logo issu des grands noms de l'industrie textile tourquennoise : Motte & Frères, Masurel & Frères, établissements François Masurel & Fils..., tout en faisant référence, par sa typographie, à une marque de confection de vêtements mondialisée, H&M. Il s'agit ainsi de mettre en avant les évolutions du secteur d'activité textile ainsi que les nombreuses reconversions d'anciens bâtiments d'usines textiles, comme c'est le cas de « la Filature » toute proche transformée en logements.

L'art, s'il passe parfois inaperçu, reste fédérateur. Il permet d'engager un dialogue avec les habitants du quartier concerné ; aux usagers des lieux de se questionner sur leur sens et à ceux qui n'osent entrer dans les musées d'accéder à une partie de notre patrimoine. D'ailleurs, la ville essaye de communiquer sur ce « nouveau » patrimoine qui participe à la mise en valeur des espaces publics, avec par exemple sur son site internet une plaquette reprenant les « œuvres de l'espace public »⁵³⁸. Des associations, comme celle des « Amis de Tourcoing et du Carillon », organisent également des manifestations ayant pour but de faire connaître des artistes (locaux ou non) leur art ; de donner vie aux espaces publics. C'était le cas avec la journée du 14 mai 2015 intitulée « Les peintres dans la rue ». Si les sujets étaient laissés au libre choix des artistes, ils devaient se rapporter à la cité tourquennoise, avec une préférence pour le parc Clemenceau.

Une autre forme de culture peut s'exprimer dans les espaces publics. Bien entendu, les singularités locales doivent y être respectées et le patrimoine immatériel, populaire peut donc s'y exposer ; comme le jeu de bourles⁵³⁹, qui a failli disparaître. Tourcoing recensait 244 bourloires en 1900, mais seulement une dizaine aujourd'hui ; à cause du vieillissement des

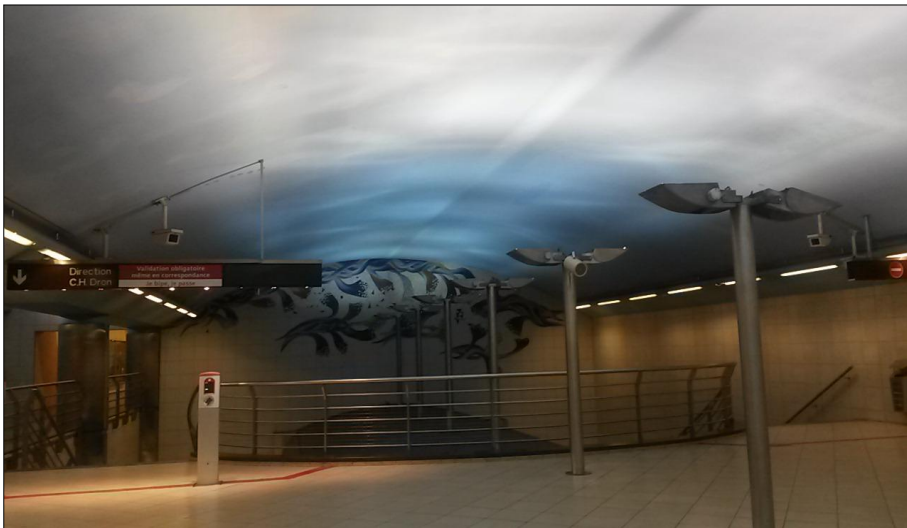
⁵³⁸ <http://www.tourcoing-tourisme.com/brochure/oeuvre%20espace%20public%20web%20%281%29.pdf>

⁵³⁹ Visible dans une des œuvres de Rémy Coghe (*Jeu de bourles en Flandre intérieure* -1911 - Musée d'art et d'industrie de Roubaix (Nord).

Annexe n°43 « Jeu de bourles en Flandre française ». <https://www.photo.rmn.fr/archive/10-515186-2C6NU0QU2CZQ.html>

joueurs, des opérations d'urbanisme dans des quartiers vétustes, du manque d'entretien des équipements, etc. Ce jeu traditionnel pratiqué autant dans les cercles paroissiaux que dans les sociétés non-confessionnelles hébergées dans les dépendances des estaminets date du Moyen Age, comme l'atteste cet arrêté pris à Lille, le 4 août 1382 : « que nul soit si hardi, ni grands ni petits, dorénavant à jouer à quelque jeu de bourles grandes ou petites en notre ville sous peine d'une amende de 60 sols de forfait même pour les enfants seraient castigés de verges ou autre peine selon la gravité du méfait ou intention ». Aujourd'hui, la fédération du Nord recense 7 000 licenciés et la bourle n'est pas que représentée sur des tableaux, mais fait aussi partie d'une forme d'art que l'on retrouve, par exemple dans la station de métro du Pont de Neuville avec la mosaïque de Sophie Battist où la voûte du plafond ressemble au terrain de jeu (Photographie n°148).

Photographie n°148 : Vue de l'intérieur de la station de métro Pont de Neuville et de sa voûte.



Source : LALOY AUX S. - 2015

Les espaces publics, des espaces de partages

Cette culture nous amène à une autre forme de mise en valeur du patrimoine dans les espaces publics. La ville est un lieu de vie collective où le partage d'émotions est un ciment pour bien vivre ensemble. Les grands événements sont aussi une occasion de faire rayonner Tourcoing hors de ses murs en affirmant sa créativité avec un calendrier événementiel dense, calé sur le rythme des saisons. Ici, l'espace public est conçu comme une scène ouverte, offerte aux habitants et aux visiteurs. C'est ainsi que le parvis Saint-Christophe a été spécialement

conçu pour accueillir ces grandes manifestations ; comme le parvis des Arts et la place Hassebroucq. L'année est donc jalonnée par de multiples fêtes et manifestations, comme le festival Les Rues Joyeuses, « Tourcoing se met au vert », La Nuit Détonante, le village féerique, le Week-end Géant... (Figure n°81)

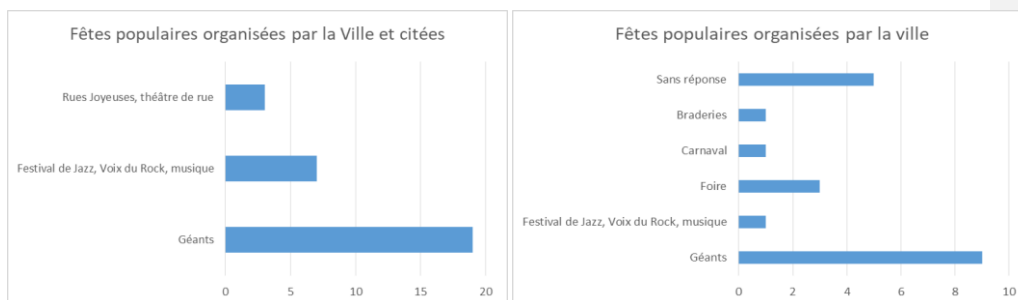
Figure n°81 : Le Week-end Géant dans les rues tourquennoises.



Source : www.tourcoing.fr

Autant de fêtes et événements qui ont été régulièrement cités lors des enquêtes réalisées sur les terrains d'étude (Graphiques n°34 et 35).

Graphiques n°34 et 35 : Extraits des enquêtes n°2 et 2bis concernant la patrimonialisation à Tourcoing.



Sources : Annexe n°4, LALOYAUX S..

Ainsi, la Nuit Détonante invite les habitants, munis de leur allumoir (un lampion), à suivre le cortège à la tombée de la nuit. Cette manifestation mêle la tradition des allumoirs (qui rappelle que lorsque les journées raccourcissaient, les tisserands avaient besoin de la lumière des lampes à huile pour terminer leur travail⁵⁴⁰) et la modernité du théâtre de rue. Avec le week-end des Géants, ce sont des parades et rigodons de plus de 50 géants, concerts de fanfares et harmonies, spectacles de marionnettes et d'arts forains... qui animent la ville début mars. Dans le folklore du Nord de la France, depuis novembre 2005, les géants et leurs fêtes sont inscrits au titre de chefs-d'œuvre du patrimoine culturel immatériel de l'humanité auprès de l'UNESCO. Le géant est une figure héritée de rites médiévaux, enracinée dans la tradition et la culture populaire, qui danse dans les rues les jours de carnivals, braderies, kermesses, ducasses et autres fêtes. Sa physionomie et sa taille sont variables. Créé par un groupe de personnes qui partagent des valeurs communes, le géant est un symbole majeur de l'identité collective. Porté par une ou plusieurs personnes, il se déplace seul, en couple, ou en famille, lors de son jour de fête. La ville de Tourcoing en possède plusieurs qui représentent différents quartiers, corporations... Les principaux sont le Duc d'Havré (2006), Frère Jacques, Guillaume de Mortagne (1994), Pierre de Ghetem (1952), ou plus récemment Claire du Flocon (créée en 2013). C'est l'association Les Floconneux qui a travaillé à sa conception afin de rendre hommage à une figure du quartier, Claire Olivier-Tiberghien, décédée en 1987. C'était l'héritière d'une des grandes familles du textile qui a pris du recul avec la destinée qui l'attendait. Artiste-peintre, femme engagée et militante ; elle avait créé l'association « les Amis du Flocon » afin de venir en aide aux plus démunis. Elle a brisé les codes de la bourgeoisie et a utilisé sa notoriété pour servir des projets de solidarité et d'entraide. La géante Claire du Flocon, lui rend hommage⁵⁴¹ .

Ces fêtes autour des géants de la ville permettent de mettre en valeur le folklore, le patrimoine matériel, mais aussi la musique tourquennoise. Ainsi, en parallèle des défilés (Cartes n°47 et 48), de nombreux groupes locaux jouent, comme les harmonies de la ville qui prennent part aux festivités en proposant des concerts durant le week-end, au sein du Conservatoire à rayonnement départemental de Tourcoing et l'association des Amis de Tourcoing et du Carillon qui donne des concerts du carillon de l'église Saint Christophe. De plus, en 2020, huit intervenantes conteuses amateurs se sont promenées sur la place pour

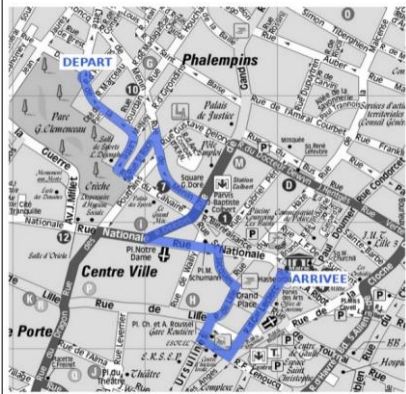
⁵⁴⁰ MARTIN Y., DA SILVA DUBUIS A., « Allumoirs : une tradition perdue dans la nuit des temps », *Nord Eclair*, 15/10/2013.

⁵⁴¹ <http://www.terre-de-geants.fr/>

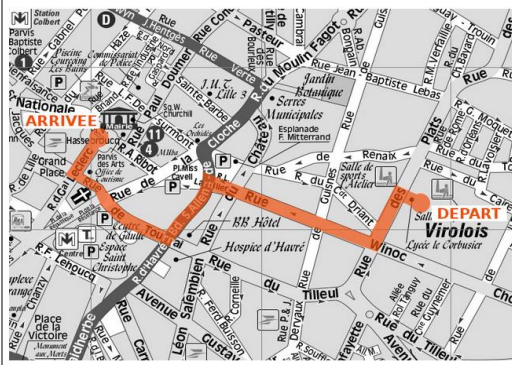
raconter de courtes histoires autour des géants, alors que des jeux anciens et jeux géants étaient en libre accès.

Cartes n°47 et 48 : Les trajets des défilés : des tracés au cœur des espaces publics.

Samedi 7 mars :
Départ à 15h de la rue de la Latte (arrière du parc Clemenceau)
Rigodon face à l'Hôtel de Ville à partir de 16h.



Dimanche 8 mars :
Départ à 15h du parvis du lycée Le Corbusier, rue des Piats
Rigodon face à l'Hôtel de Ville à partir de 16h.



Source : www.tourcoing.fr

Il est à noter que le site de la ville, depuis la labellisation « Ville d'Art et d'Histoire », met mieux en avant ce patrimoine lié aux associations de quartiers en y inscrivant les biographies des principaux géants (Figure n°82).

Figure n°82 : Capture de la page du site de la ville de Tourcoing concernant les géants.



Source : www.tourcoing.fr

Néanmoins, dans un contexte de restriction budgétaire, certains projets et animations autour des espaces publics sont repoussés ou sacrifiés. C'est le cas du festival des arts de la rue, Les Rues joyeuses, qui a été créé en 2009 et qui, à partir de 2014, n'aura plus lieu qu'un an sur deux. Ce rendez-vous de la mi-mai, sur deux jours, offre de nombreux numéros de rue (cirque, musique, danse, théâtre...) aux quatre coins de la ville et surtout permet aux habitants de profiter des espaces publics et du patrimoine urbain qui sert de fond de scène. Mais, ce spectacle qui va à la rencontre du public a un coût global estimé à 200 000 euros par an, pris en charge à 80% par la ville⁵⁴². En revanche, d'autres festivités sont mises en place dans les différents quartiers de la ville par le biais des conseils de quartiers. Par exemple depuis 2018, le mois de septembre voit la Fête du Sport animer la Grand Place (Annexe n°27), et le mois de juin est l'occasion de fêter la Saint-Jean. Ces deux événements, sont organisés à l'initiative des membres du conseil de quartier du centre-ville⁵⁴³ et bénéficient de l'aide de l'association des commerçants et d'un ensemble de services municipaux (Relation aux habitants, Communication, Sécurité Publique, Police municipale, Prévention, Propreté Urbaine, etc.). Ils permettent de drainer en cœur de ville une population tourquennoise qui ne pratique pas toujours le centre-ville, mais aussi des populations des communes aux alentours. Ces moments animent le quartier, permettent aux commerçants de profiter de l'afflux de population, et valorise un centre-ville irrigué par les transports en commun et où le patrimoine architectural (Hôtel de Ville, Eglise Saint-Christophe, maisons bourgeoises, Grand'Place, etc.), matériel et immatériel (certains géants sont sortis, par exemple ; des groupes musicaux locaux jouent ; des jeux traditionnels sont mis à la disposition des populations, etc.) sont valorisés dans cet espace public.

3.2.2.3. Des espaces publics au cœur d'une véritable volonté politique de mise en valeur du patrimoine

Par leur passé industriel et surtout les crises économiques du XX^e siècle, en particulier la fermeture des usines textiles qui ont façonné les villes et leurs habitants, les villes de Tourcoing et Verviers souffraient, souffrent parfois encore, d'une image négative, image de villes tristes, sombres et où les espaces publics n'étaient pas des espaces du bien vivre ensemble. Depuis les années 1990, les politiques de mise en valeur patrimoniale, de requalification urbaine, se succèdent et participent au changement de perception que les gens

⁵⁴² MOREAU Fl., « Tourcoing : le festival des Rues Joyeuses annulé pour ce printemps et reporté à 2016 », La Voix du Nord, 09/03/2015.

⁵⁴³ Page 260 : DEUXIÈME PARTIE - CHAPITRE 3 – « 3.1. Au sein des quartiers, des projets pour le quotidien » - « 3.1.3. Des projets où les citoyens ont un rôle parfois non négligeable ».

ont de ces villes, en particulier pour Tourcoing. Ainsi, l'espace Saint-Christophe (Photographie n°149) fait partie de ces aménagements qui ont transformé, tout au moins physiquement, le cœur de ville. Par sa fonction de grand équipement de cœur de ville, accompagné d'espaces publics, le projet était un aménagement urbain emblématique, constituant un « effet vitrine » et représentatif du dynamisme de la ville. Ce centre commercial de béton et de verre a été conçu par l'agence parisienne Brunet Saunier Architecture comme « un prolongement de l'espace public et un lieu de rencontre ».

Photographie n°149 : L'espace Saint-Christophe.



Source : LALOYAUX S., 2015.

Une ligne de métro, une de tramway et un parking ont été installés au cœur du bâtiment pour assurer la desserte multimodale. Autour, des espaces publics ont été revus par la démolition d'immeubles et du parc privé de stationnement de Gaulle reconstruit en souterrain à l'Hospice d'Havré, le déplacement du terminus du tramway durant l'été 2007, le déménagement de la station de bus place Roussel en janvier 2008 (Annexe n°45 : Plan du centre-ville de Tourcoing). Dans ce secteur de la ville, rues et places ont été aménagées selon les plans de l'architecte urbaniste Pierre Gangnet ; de larges trottoirs, des voies pour les transports en commun, des plantations ont fait des espaces publics des lieux de convivialité, « révélateurs du patrimoine architectural » de la ville. Dans un premier temps, les travaux ont concerné la rue Aristide Briand - le long de Tourcoing-les-Bains -, la rue d'Havré et le carrefour Carnot, puis ont été rénovés la rue du général Leclerc et la place Roussel, la place de la République et les abords du centre commercial (mail Carnot et rue Lehoucq). Le chantier s'est

achevé par la réalisation du parvis des Arts devant l'hôtel de ville. Les abords des bâtiments publics ont été dégagés et mis en valeur, le stationnement au sol régulé, la voirie pacifiée, un pôle de bus créé... « Il s'agissait de mettre les édifices publics en tension les uns avec les autres », résume Pierre Gangnet, l'urbaniste du projet.

Photographies n°150 et 151 : De l'hôtel de ville jusqu'au musée des Beaux-Arts, le piéton déambule sur un espace unifié, au nivellement net et tendu ; c'est également le cas sur le parvis Saint-Christophe.



Source : LALOY AUX S., 2015.

Le revêtement de granit beige est rehaussé de cabochons de porphyre qui réfléchissent la lumière la nuit. Le remodelage du centre-ville offre plus de continuités piétonnes et des espaces publics plus lisibles. Pour le parvis Saint Christophe, l'ambition du projet était de dégager un vaste espace public, de libérer au maximum l'église, pour révéler sa position en biais et instaurer le dialogue avec le beffroi tout proche. Ces espaces publics requalifiés offrent des lieux de rencontre au quotidien (terrasses, bancs...), ainsi que de grands espaces publics conçus comme des scènes ouvertes utilisées lors des manifestations et fêtes organisées dans la ville (Photographies n°150 et 151).

À Verviers, l'ambition est la même et la méthode également : amener un espace commercial, et sa galerie, suffisamment importants, pour créer de l'activité, drainer de la population, changer l'image du centre. Aujourd'hui, que ce soit avec les projets concernant le Grand Bazar ou le City Mall, ces réalisations sont toujours en attente. Ainsi, pour redonner vie à l'institution de Grand Bazar (Photographie n°152), un bâtiment à haute valeur patrimoniale, la cité administrative et ses 300 employés, pourraient y être finalement installés, en plus de la bibliothèque.

Photographie n°152 : Le bâtiment du Grand Bazar, un fleuron architectural de la place Verte.



Source : Ville de Verviers.

Ce fleuron architectural Art déco, l'un des derniers bâtiments de type « Paquebot » en Wallonie, constitue un des principaux *landmarks* verviétois. Sa façade a été restaurée, et la galerie commerciale a été rénovée⁵⁴⁴. Cela a permis de donner un nouveau souffle à cet édifice emblématique. Il resterait à réfléchir à l'usage du rez-de-chaussée où les cellules commerciales vides sont nombreuses.

La qualité des espaces publics est primordiale pour l'image d'une ville. La préservation et l'intégration d'éléments faisant partie du site (anciennes fonctions revalorisées, détails restaurés...) participent à l'identité du quartier et soutiennent son lien avec le territoire communal. Le cadre de vie des habitants est très important, il détermine en partie leur bien être dans leur ville. Tourcoing et Verviers se donnent tous les moyens pour améliorer ce cadre

⁵⁴⁴ Ville de Verviers, « Grands projets » (Août 2020).

de vie, ce qui passe par un habitat renouvelé, des espaces publics plus attractifs, de la sécurité ...

Ainsi, sur le boulevard de l'Égalité de Tourcoing, percé au début du XX^e siècle, la perspective permet de mettre en valeur le patrimoine architectural de ce grand axe de circulation où se mêlent constructions d'Art Nouveau et d'Art Déco, mais aussi habitations plus modestes. Au numéro 222, se trouve une maison dont la façade, imaginée par Georges Bourgeois, révèle toutes les caractéristiques du style Art déco avec de la ferronnerie et des briques orange. Des numéros 67 à 87, de nombreux logements pour les ouvriers ont été construits grâce à la loi Loucheur de 1928. Il y a une forme d'unité architecturale assez remarquable dans ces maisons juxtaposées. Le projet avait l'ambition de faciliter l'accès à la propriété pour les ouvriers dans ces HLM, bien entretenus. Ailleurs, les espaces publics font partie des leviers pour transformer l'image de quartiers, comme c'est le cas de la place Mühlhausen, un nouvel espace de sociabilité ouvert sur le quartier, et du jardin Jean Moulin traversé par un mail piétonnier, qui relie l'opération au centre-ville à travers une trame d'espaces publics. D'ailleurs, si les promoteurs immobiliers participent à ces aménagements grâce à leurs programmes ; la ville entraîne souvent les individuels dans la mise en valeur de l'espace public, ne serait-ce que par l'embellissement de leurs façades. Le bâti privé devient donc élément de cette notion de bien commun liée à l'espace public. Tourcoing, ville endettée, fournit un véritable effort pour la mise en valeur du patrimoine, en subventionnant les ravalements de façades, en proposant un architecte conseil aux habitants, en menant une politique de verdissement des façades (travaux et achats des végétaux aux frais de la commune). C'est d'ailleurs pour cela que lorsqu'un bâtiment doit être rénové et que le ou les propriétaires ne se pressent pas, elle peut faire faire les travaux, puis se retourner vers ceux-ci. Cela a par exemple été le cas pour certains grands immeubles du XIX^e siècle, en particulier dans la rue du Général Leclerc, face au parvis de l'Hôtel de Ville. Si la ville fait des efforts pour son patrimoine, les habitants doivent apprendre à en faire autant, tout en gardant une certaine homogénéité architecturale. A Verviers, le poids communal n'est pas aussi important.

Enfin, aménager les espaces publics, c'est aussi les rendre plus confortables pour les usagers qui sauront alors, parfois le temps d'une pause sur les bancs publics, apprécier le patrimoine qui les entoure. D'où l'importance du mobilier urbain qui parfois est l'empreinte d'une véritable volonté politique de mise en valeur des espaces publics et de leur environnement. Ainsi, dans le cœur de ville, un mobilier design (Photographies n°153 et 154) a été installé pour compléter l'offre et même l'éclairage public participe à cette nouvelle lecture de ces lieux, avec la mise en lumière d'éléments du patrimoine : Hôtel de Ville, église Saint-Christophe, cheminées...

Photographies n°153 et 154 : Un mobilier urbain design devant l'Hôtel de Ville de Tourcoing.



Source : LALOYAUX S., 2015.

Aujourd'hui, à côté de ce type de mobilier, que ce soit à Verviers ou Tourcoing, des installations sont mises en place, le temps de la belle saison, afin d'inviter le promeneur à se poser. Ces installations sont plus dans l'air du temps et participent à la création d'une certaine activité. Elles sont souvent le fait de services de la ville ou d'associations et participent à la volonté de développer la réflexion et les pratiques autour du recyclage. Ainsi, à Verviers, dès 2016, le centre culturel, dans le cadre d'ateliers a créé du mobilier urbain, pendant la quinzaine de la récup', puis ces modules urbains pour les enfants ont été installés sur l'espace public (Photographies n°155, 156, 157 et 158). À Tourcoing, ce sont six salons végétalisés, quatre boîtes à livres, une piste de pétanque et des parterres de fleurs qui ont été aménagés par les menuisiers et jardiniers municipaux. Ils ont été implantés dans le centre-ville de fin juin à octobre 2020, afin de rendre cet espace plus convivial (Photographies n°155, 156, 157 et 158).

Photographies n°155, 156, 157 et 158 : Récupérer pour renouveler le cœur de ville.



Sources : www.lavenir.net et www.vedia.be



Source : LALOYAUX S., Septembre 2020.

L'aménagement de l'espace public doit prendre en compte, parmi ses objectifs, la sûreté pour ses usagers. Les projets favorisent la sécurité des déplacements. Ils sont conçus pour induire une modération de la vitesse des véhicules, en évitant par exemple le surdimensionnement des voies de circulation. Pour que ces espaces soient appréciés à leur juste valeur, il est également nécessaire de travailler sur les questions de la propreté et de la sécurité urbaines. En effet, l'un des effets négatifs liés à l'aménagement des espaces publics est le fait que, souvent, des groupes de jeunes ou de SDF les occupent, sans laisser la possibilité aux familles ou personnes plus âgées d'en profiter. Cette sécurisation de l'espace public est d'ailleurs l'un des fers de lance de la nouvelle municipalité (même si cela faisait également partie du programme de la majorité précédente).

Ainsi, améliorer les espaces publics participe à mettre en valeur ce patrimoine matériel et immatériel, qui fait la ville ; mais aussi à affirmer son identité et à accroître son attractivité. Si la qualité des espaces publics de Tourcoing et Verviers a beaucoup progressé ces dernières années, les efforts nécessitent d'être intensifiés, ce qui est en cours avec les travaux se terminant à Tourcoing autour de la Grand Place et le projet de « Ville conviviale » à Verviers. Néanmoins, ils doivent également être généralisés à l'ensemble des territoires étudiés, pour mieux répondre à la demande des habitants et des usagers de la ville. En effet, la grande priorité est d'abord la réussite du concept de ville renouvelée et les enjeux de reconstruction de la ville sur la ville qu'il implique. Il s'agit de rendre une qualité urbaine et environnementale à ces territoires, pour ceux qui y vivent et y travaillent et pour susciter de nouveaux projets attractifs, susceptibles de relancer un partenariat public – privé, d'attirer populations et activités.

Cette reconstruction passe par de multiples biais, nous en avons vu un certain nombre. Mais cette valorisation du patrimoine se fait également par la reconnaissance extérieure avec des récompenses ou labels. Par exemple, la ville de Tourcoing a été lauréate en 2007 du prix de la mise en valeur du patrimoine, organisé par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, associé au ministère de la Culture et de la Communication. Ce prix s'inscrit dans cet objectif de dialogue entre patrimoine et végétal, pour une meilleure compréhension des sites et de leur esprit. Après avoir acheté l'Hospice d'Havré en 1998, la municipalité de Tourcoing souhaitait valoriser ce patrimoine du XIII^e siècle en le transformant en un haut lieu culturel de la ville. La réalisation du jardin de l'Hospice dans la cour de la Maison Folie de Tourcoing se prolonge le long de la rue d'Havré et recouvre un parking souterrain. S'inspirant des jardins de la Renaissance, cet aménagement librement accessible au public est très apprécié lors des différentes animations organisées par la ville. Tourcoing a poursuivi cette démarche volontaire par un projet de territoire visant à conforter l'appropriation de l'architecture et du patrimoine par les habitants et les publics les plus larges, le développement du tourisme et le soutien de la qualité de l'architecture et plus généralement du cadre de vie, en s'engageant dans la labellisation « Ville d'art et d'histoire », label obtenu en 2017. À Verviers, cette volonté politique semble moins visible, en tout cas les résultats ne sont pas ceux de Tourcoing. Pour autant, pour ces deux villes, le patrimoine est un des leviers de ce renouveau, en utilisant par exemple la culture.

3.2.3. De l'importance de la culture et du tourisme pour valoriser le patrimoine

Le tourisme est un moteur important de l'économie pour la France qui est la première destination touristique mondiale. Ce secteur représente 8% du PIB national et génère 2 millions d'emplois.

À l'échelle nationale et en particulier locale, il contribue au développement des territoires. À l'échelle internationale, il participe au rayonnement de la France.

3.2.3.1. Renforcer le potentiel touristique : comment, pourquoi ?

Renforcer le potentiel touristique, c'est d'abord réfléchir à cette activité et ses impacts sur les territoires verviétois et tourquennois, à comment la renforcer et donc comment rendre ces villes plus attractives.

Un développement touristique au cœur du renouvellement urbain

Pour renforcer le potentiel touristique local, il est nécessaire de mieux développer les produits touristiques existants et donc réfléchir aux spécificités de ces territoires à mettre en valeur. Cette réflexion est bien évidemment liée au travail de réflexion précédemment réalisé. Il est donc nécessaire de tenir compte du patrimoine et de la manière dont il doit être encore plus valorisé pour une adaptation au tourisme.

Nous l'avons vu juste avant, ce patrimoine à mettre en tourisme se situe dans les espaces publics. En effet, la ville, de manière générale, est l'une des premières destinations touristiques. Ce tourisme s'est développé depuis longtemps, car les villes concentrent les mobilités, les activités et les infrastructures d'accueil. Des politiques touristiques ont aussi été développées, avec comme nous l'avons déjà vu de grands projets urbains et la fabrication d'images de marque⁵⁴⁵. Le développement du tourisme ville est aujourd'hui facilité par le renouvellement du cadre urbain (la ville devient un cadre, un écrin) et la patrimonialisation. D'ailleurs, la patrimonialisation devient aujourd'hui une véritable « fabrique » de lieux urbains investis ou réinvestis de sens et de symbolique, c'est le cas des friches industrielles de Tourcoing et Verviers. Le tourisme urbain met en valeur des espaces requalifiés, des anciennes usines, des cités ouvrières, des lieux de sociabilité, etc. et pas seulement des monuments type églises, châteaux, etc. À ce patrimoine, s'allie l'aspect culturel. En effet, la culture, quatrième dimension du développement durable (Figure n°285), est un élément

⁵⁴⁵ Page 365 : TROISIÈME PARTIE - CHAPITRE 2 – « 2.1. Le concept d'attractivité : entre marketing urbain et réalités locales » - « 2.1.2. Les politiques d'attractivité au cœur des stratégies des collectivités territoriales ».

important du développement des villes, pour s'assurer qu'elles parviennent à une certaine viabilité, c'est-à-dire à un renouveau tenant compte de la qualité et du cadre de vie. A la suite de Christian PETIT (2008), on peut retracer trois types de cultures. Celles liées à :

« 1-un mode vie, avec ses idéaux et ses normes,

2-un système de schémas symboliques, dont l'environnement bâti et la façon d'utiliser les lieux font partie,

et 3-des stratégies d'adaptation écologique.

Ce mode de vie et ces symboles, qui forment les stratégies d'adaptation d'un groupe, se transmettent de génération en génération, mais aussi se recréent en permanence et mènent à une vision du monde, une façon caractéristique de voir et de donner forme à son environnement (Rapport, 1984; 2003; UNESCO, 2003). La culture est ainsi liée à la notion d'identité »⁵⁴⁶ où le patrimoine prend toute sa part.

De la nécessité d'être un territoire connecté

La croissance des mobilités est un autre des éléments accélérateurs de cette mise en tourisme. Ces mobilités croissantes peuvent être facilitées par l'existence de transports en commun rapides, comme le métro, le tramway ou le train. Ces facilités existent à Tourcoing ; ce n'est pas le cas à Verviers, à l'exception du train. Ainsi, à Tourcoing ce mode de transport a failli disparaître un temps, avec d'ailleurs le projet de détruire la gare cathédrale de la ville. Mais, la volonté politique des élus de la majorité actuelle a permis d'y faire venir le Ouigo et de créer une nouvelle dynamique (Carte n°49).

⁵⁴⁶ PETIT Ch., *La ville viable comme projet intégrateur: regard sur sa mise en œuvre entre la planification et le design urbain*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en Sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, avril 2008, p.29.

Carte n°49 : Des gares desservies par le Ouigo (août 2020).



Source : www.ouigo.com

Ce projet et ses avancées sont d'ailleurs réellement bien perçus par une majorité de la population, car participant au dynamisme et au changement d'image du quartier et de la ville (Annexe n°45 : Analyse des commentaires liés au post de Gérald DARMANIN concernant le projet gare, figures n°83 et 84).

Figure n°83 : Nuage de mots réalisé à partir des commentaires liés au post de Gérald DARMANIN concernant le projet gare (12/02/2020).



Réalisation : LALOYAUX Sonia, Février 2020.

Outil utilisé : <https://nuagedemots.co/>

Méthode : Annexe n°45 : Analyse des commentaires liés au post de Gérald DARMANIN concernant le projet gare.

Figure n°84 : Extraits de commentaires liés au post de Gérald DARMANIN concernant le projet gare (12/02/2020).

Marcelle Adens L arrivée du tramway à la gare oui tres bien mais il faut aménager les horaires nous prenons régulièrement le ouigo et le soir vers 11h15 impossible de trouver de transport en commun le rond point de la gare est super encombré merci quand même pour les futurs aménagements

J'aime · Répondre · 1 sem

Gérald Darmanin Marcelle Adens bonjour, L'arrivée du tram permettra de proposer plus de transports en commun à cet endroit. Il permettra de réduire l'utilisation de la voiture et donc de décongestionner l'es secteur de la Gare. Les nouveaux aménagements seront pensés pour favoriser une mobilité plus douce. Bonne journée 😊

J'aime · Répondre · 1 sem

David Delcourt M. Darmanin, j'ai eu l'occasion d'utiliser un parking dépose minute en souterrain à Le Mans, j'ai trouvé l'idée excellente pour ne pas encombrer les entrées et sorties de gare. A méditer pour notre belle gare !?!

J'aime · Répondre · 1 sem · Modifié

Nicolas Debée Gérald Darmanin le tram arrive quand à la gare de tourcoing? Très beau projet.

J'aime · Répondre · 1 sem

Sylvain Clément Il est clair qu'avec le trafic OUIGO il faut restructurer les flux sur cette place... Quand à l'intérêt du tram (si on considère le cout)... là je vois pas trop dans la mesure ou il y a le métro à 400m. 400m c'est beaucoup moins que ce que l'on peut faire pour traverser certaines gares parisiennes...

Les gens venant de lille pour prendre le train à tourcoing ne viendront pas par le tram, trop lent, trop peu de point pour le prendre sur lille.

Pour les tourquennois, le tram qui va à la gare... idem, peu de gens habitent à portée du tramway.

Si la question est de rendre plus facile la connection avec les transport en commun, pourquoi pas 2 navettes électriques (pourquoi pas autonomes) entre le métro et la gare. Le coût serait moindre le trajet prendrait 1mn... Le métro est beaucoup plus rapide et fiable que le tramway et beaucoup plus de monde habite à proximité du métro.

Si le tram va à la gare et plus au centre (je ne sais pas si c'est cela qui est prévu)... le centre de tourcoing ou ce qu'il en reste n'est pas prêt de revivre... 😞

J'aime · Répondre · 1 sem

Source : Page Facebook de Gérald Darmanin, 12/02/2020.

En 2013, la gare de Tourcoing enregistrait 130 000 voyageurs par an (soit une moyenne de 356/jour), en 2017, c'était 731 606 personnes (soit une moyenne de 2004/jour), qui transitaient par cette gare. Cela ne se fait pas sans difficultés :

- certaines destinations, pas assez rentables, comme Rennes ou Nantes, ont disparu de l'offre au départ de Tourcoing ;
- l'afflux de voyageurs, aux horaires des Ouigo, provoque des désagréments importants pour les riverains et accentue les risques d'accidents ;
- la gare a été pendant un temps sans aucune offre de services annexes, même pas de restauration. Cela a changé depuis.

Ce n'est d'ailleurs pas l'unique changement. La municipalité parie aujourd'hui sur le renouveau de ce secteur et a entrepris des travaux importants sur les bâtiments de la gare elle-même et autour, avec en particulier le réaménagement de la place Sémard, afin de sécuriser le site, en créant un parvis à la place du rond-point ; et un chantier de construction du parking silo.

Rendre une attractivité à un espace urbain, à ses espaces publics, c'est donc d'abord l'insérer dans les réseaux et connexions. Après la disparition de certaines activités, qui se situaient en cœur de ville, le tourisme est l'une des activités qui participent à la régénération physique et économique de certaines villes et peut changer leur image⁵⁴⁷, et la patrimonialisation crée de nouvelles fonctions pour des espaces urbains et publics requalifiés ou en cours de requalification : flânerie urbaine, shopping, espaces de culture, etc. Ces nouvelles fonctions participent à la valorisation du patrimoine des villes industrielles, en reconversion, telles « Tourcoing, la créative » ou Verviers où « L'avenir se tisse ».

Le patrimoine au cœur de ce tourisme culturel

La définition de tourisme culturel est difficile à poser et l'on peut se demander si tout tourisme n'est pas culturel. En effet, cette activité est d'abord liée au fait qu'elle trouve son explication dans l'acte de loisir, hors de son lieu de résidence et mû par des motivations diverses, en particulier « l'expérience ». Cependant, on peut reprendre celle de l'Organisation mondiale du tourisme. Celle-ci le définit en tant que « *mouvements de personnes obéissant à des motivations essentiellement culturelles telles que les voyages d'études, les tournées artistiques et les voyages culturels, les déplacements effectués pour assister à des festivals ou autres manifestations culturelles, la visite de sites et de monuments, les voyages ayant*

⁵⁴⁷ GRAVARI-BARBAS M., *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, Le Moniteur Editions, 2013, pp14-15

pour objet la découverte de la nature, l'étude du folklore ou de l'art, et les pèlerinages »⁵⁴⁸. Ce tourisme a pour objectif de faire découvrir le patrimoine culturel et le mode de vie d'une région, d'une ville ainsi que de ses habitants.

Après la désindustrialisation qui a frappé des villes autrefois prospères, la culture et le tourisme sont aujourd'hui les moyens de relancer le développement économique mais aussi de reconquérir des quartiers et de les réintégrer à la ville. Les formes de cette reconquête sont multiples et les interférences sont nombreuses entre les aménageurs et les responsables culturels et touristiques.

Photographies n°159 et 160 : Vues des réaménagements liés au projet « Verviers, ville conviviale » : l'exemple des Récollets, le long de la Vesdre.



Sources : <http://baumans-deffet.be> et Association Momentanée Baumans-Deffet SPRL Architecture et Urbanisme / Greisch Ingénierie SA⁵⁴⁹

⁵⁴⁸ Les Rencontres du tourisme culturel 2016, « Vidéo : Table ronde n°1 Culture et tourisme font cause commune », www.culture.gouv.fr

⁵⁴⁹ Association Momentanée Baumans-Deffet SPRL Architecture et Urbanisme / Greisch Ingénierie SA, Fonds Feder 2014-2020 - Verviers Ville Conviviale _ B-Etape 2, 7 mai 2018.

Ainsi, à Verviers, avec le projet « Ville conviviale » en cours, l'idée est de réidentifier le cœur de Ville en traitant les espaces publics de manière uniforme, avec un même langage de matériaux, de plantations, de mobiliers urbains tout en tenant compte de la particularité de chacun des secteurs à travailler : parc Fabiola, diptyque Martyr/place Verte, vieille Ville, etc. (Photographies n°159 et 160).

Ce réaménagement du centre-ville, ainsi que le projet d'écoquartier (Place2be), dans le nouvel îlot Coronmeuse (lié à la démolition de l'ancien bâtiment de BELGACOM) participent à la politique culturelle et patrimoniale voulue par la municipalité verviétoise⁵⁵⁰ avec les projets du Grand-Théâtre et du Musée Biolley, le déménagement de la Maison du Tourisme et des Archives communales et la réalisation d'investissements au sein de la Bibliothèque communale. Ainsi, le Grand-Théâtre, bénéficiant d'une acoustique internationalement reconnue avec sa vaste salle à l'italienne (Photographie n°161), doit devenir le cœur de la vie culturelle verviétoise, autour du projet culturel, le « Carrefour des musiques », associant le Centre culturel.

Photographie n°161 : La salle à l'italienne du Grand-Théâtre de Verviers.

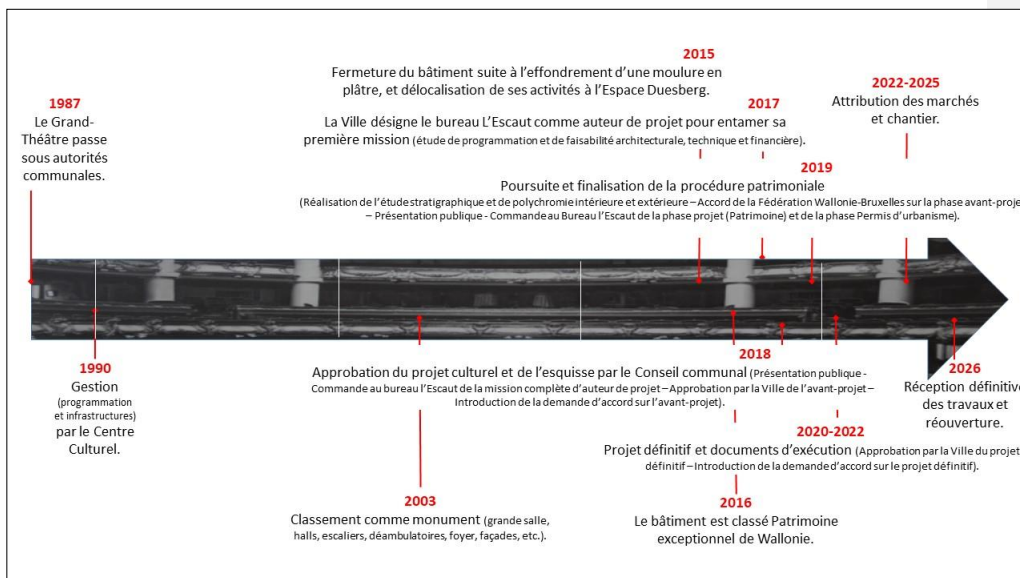


Source : Ville de Verviers.

⁵⁵⁰ Coalition PS - MR - Nouveau Verviers, Déclaration de politique communale, Mandature 2018 – 2024, 52p..

Ce théâtre, construit à la fin du XIX^e siècle, classé en 2003 est repris depuis 2016 sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie (Schéma n°21). Ce classement est une reconnaissance officielle et légale (établi par un arrêté du Gouvernement wallon) de la valeur patrimoniale d'un bien par la collectivité, ainsi que de son intérêt régional. Ce bien doit présenter un intérêt historique, archéologique, scientifique, artistique, social, technique, mémoriel, architectural, esthétique, urbanistique ou paysager et doit également répondre aux critères d'authenticité, d'intégrité, de rareté et de représentativité.

Schéma n°21 : Historique du projet de restauration, de réhabilitation et d'extension du grand-théâtre de Verviers.



Source : Ville de Verviers.
Réalisation : LALOYAU S., 2020.

Le projet de restauration et de rénovation, lancé en 2017, est financé principalement par la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles. La Province de Liège participe également à ce financement via un subside accordé dans le cadre des projets Liège – Europe – Métropole. L'objectif de ce projet est de rendre de nouveau ce lieu vivant, accueillant, accessible à tous publics, pour des répétitions, des rencontres, des résidences d'artistes, en dehors des spectacles comme au moment des grands événements. Pour cela, une extension est prévue (Figures n°85 et 86), alors que de nouveaux équipements scéniques rendront l'outil flexible.

Figures n°85 et 86 : Le projet d'extension du Grand-Théâtre.



Source : Ville de Verviers.

Enfin, la restauration, la réhabilitation et l'extension du Grand-Théâtre sont les éléments visibles de ce projet de faire de ce lieu un carrefour musical utilisable par les différents acteurs culturels verviétois, mais avec pour objectif principal de rayonner au-delà de la commune. En effet, des institutions culturelles de grande ampleur, telles que le Parkstad Limburg Theaters d'Heerlen, l'Opéra royal de Wallonie et le Théâtre de Liège, le Centre culturel d'Eupen l'Alter Schlachthof ou encore le Festival Jazz à Maastricht seront des partenaires privilégiés pour de futurs projets européens ayant trait à la culture. L'enjeu est bien de faire de ce lieu patrimonial un outil de rayonnement et d'attractivité à l'échelle provinciale et même au-delà des frontières, vu la position géographique de Verviers, tout en restant accessible aux Verviétois.

Cet exemple nous montre bien que la culture participe au rayonnement et peut développer l'activité touristique, y compris dans les anciennes villes industrielles à fort déficit d'image. Tenir compte de cela dans le projet urbain donne de la lisibilité à la ville et permet d'introduire de nouvelles fonctions susceptibles d'intéresser un public extérieur.

3.2.3.2. Réveiller la ville par la culture et communiquer autour de l'événement

La culture, le tourisme culturel participent donc à la mise en valeur de la ville. Les différents acteurs économiques, culturels, politiques en sont bien conscients et mettent en place des programmes pour développer ces éléments. C'est le cas à Tourcoing avec la labellisation « Ville d'Art et d'Histoire »⁵⁵¹, ou le dossier UNESCO en cours à Verviers pour le Grand Boulevard⁵⁵².

Créer l'événement culturel dans la diversité

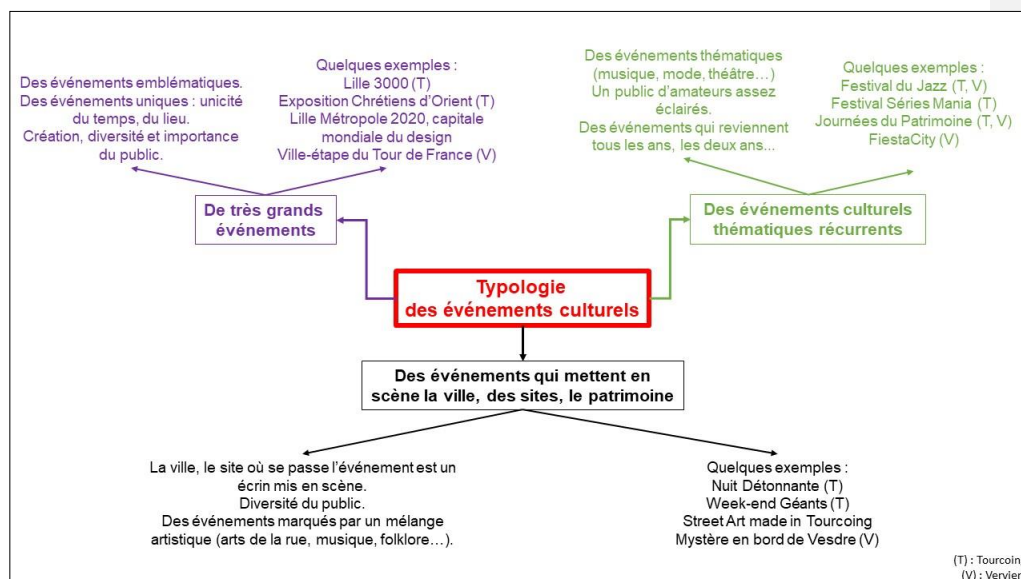
Mais au-delà de ces dossiers, la ville gagne en image, en notoriété, en valorisation de son patrimoine par la mise en scène d'événements festifs. En effet, la pratique du festif, même si elle est éphémère, donne une dimension ludique aux espaces publics, aux lieux culturels, même aux institutions les plus élitistes ou aux domaines réservés jusqu'à récemment aux initiés et crée une réelle convivialité. Aujourd'hui, l'événementiel a une place de plus en plus importante dans l'ensemble de la vie culturelle, en particulier dans l'espace urbain et il est très divers dans ses formes.

Pour mieux comprendre l'importance de cet événementiel, il est nécessaire de tenir compte d'un certain nombre de critères pour établir une typologie et schématiser cette diversité de l'événement (Schéma n°21).

⁵⁵¹ Page 396 : TROISIÈME PARTIE - CHAPITRE 2 - « 2.3. Verviers et Tourcoing, un patrimoine au cœur de l'attractivité » - « 2.3.2. Le patrimoine, élément d'attractivité ».

⁵⁵² Page 36 : PREMIÈRE PARTIE - CHAPITRE 1 – « 1.1. Patrimoine et patrimonialisation à Tourcoing et Verviers » - « 1.1.1. Du patrimoine individuel au patrimoine collectif ».

Schéma n°21 : Typologie des événements culturels.



Réalisation : LALOYAUX S., 2020.

- des événements qui sont ouverts à différents types de publics, plus ou moins diversifiés, plus ou moins initiés :

Ces publics sont présents à ces événements, mais ils peuvent aussi bénéficier d'une retransmission radiophonique, télévisée.

- des événements qui peuvent être liés à un lieu, ou utiliser différents lieux, qui investissent des espaces publics, mais pas seulement.

Par exemple, surfant sur un phénomène de mode, se développent des *escape game* mêlant jeu et découverte patrimoniale. À Verviers, en 2019, le service du Tourisme de la ville de Verviers, la Maison du tourisme Pays de Vesdre et la société de gaming liégeoise Nzone ont mis en place un *escape game* intitulé « Mystère en bord de Vesdre, Une aventure touristique au cœur de la Ville ! » (Figures n°86, 87 et 88). Il s'agit d'une application touristique permettant de découvrir des points d'intérêt ainsi que les richesses culturelles ou historiques. Elle a pour objectif d'attirer un public essentiellement familial dans le centre-ville. Cette application permet de découvrir le patrimoine de façon ludique en étant acteur de la visite : le parcours est de 3 km, d'une durée d'1 h 30. Le public visé est les 6-12 ans ainsi que leurs parents. Ce jeu amène le joueur d'étape en étape sous forme de géolocalisation, énigme, QCM, réalité augmentée... Ici, le territoire mis en avant est la Vesdre et ses environs, pour un public particulier, celui des familles. Ce n'est pas un événement unique (d'ailleurs nous sommes ici à la limite de la

définition de « événement » dans le champ de l'événementiel), loin de là, puisque chacun peut choisir son moment par le biais d'une application, mais il reste unique dans le sens où ceux qui le pratiquent ne le vivront certainement qu'une fois, quand l'énigme est résolue.

Figure n°86, 87 et 88 : Un escape game pour redécouvrir le territoire.



Sources : Ville de Verviers, Play Store : Application « *Mystère en bord de Vesdre* ».

- des événements, qui par définition, ne durent qu'un temps : court (quelques heures, quelques jours ou quelques semaines)... normalement.

- des événements culturels où la création peut être importante :

Cette création va permettre de faire la particularité de l'événement, voire en faire un moment unique. Néanmoins, ce n'est pas systématique. Par exemple accueillir une étape du Tour de France, comme cela l'a été en 2017 à Verviers, est un événement unique, sportif, mais aussi culturel qui utilise la ville étape comme un écrin⁵⁵³.

Ces événements ont un impact sur l'attractivité, l'animation urbaines, sur le changement d'image et la création d'une réelle identité liée à la ville, au territoire.

Réveiller la ville grâce à la culture

Les événements, fêtes, festivals, expositions... sont des catalyseurs qui mettent en avant les espaces publics, les villes en animant ces espaces en y mettant une âme, une ambiance, en faisant venir différentes populations (habitants, usagers, touristes). Ces moments permettent de faire redécouvrir la ville autrement.

Néanmoins, ces événements ont des impacts variés. Certains passent le « simple » moment. En effet, créer un festival, une fête, un événement qui sera récurrent doit également avoir comme objectif de dépasser l'instant même (un instant qui peut s'installer sur plusieurs jours) : il est nécessaire de transcender la nature événementielle pour acquérir une présence continue dans la ville et devenir en quelque sorte un élément incontournable à prendre en compte dans l'aménagement urbain, voire un outil d'aménagement et de développement économique. Par exemple le Festival International de Jazz de Tourcoing crée sa propre topographie urbaine, avec les différentes scènes éphémères ou non. Il transforme des espaces urbains en espaces festivaliers, comme le Parvis Saint-Christophe avec le Magic Mirror (Photographie n°162) qui est l'un des éléments phares du Tourcoing Jazz Festival. Il rend un événement qui pourrait sembler élitiste beaucoup plus convivial avec son bar à l'intérieur qui permet au public de se restaurer et une programmation très variée.

⁵⁵³ Page 507 : TROISIEME PARTIE – CHAPITRE 2 - « 3.2. De l'importance des projets : un urbanisme durable centré sur le patrimoine et les populations » - « 3.2.3. De l'importance de la culture et du tourisme pour valoriser le patrimoine » - « 3.2.3.2. Réveiller la ville par la culture et communiquer autour de l'événement ».

Photographie n°162 : Le Magic Mirror, un des hauts lieux du Festival International de Jazz de Tourcoing.



Source : hautsdefrance.sortir.eu

Ce festival⁵⁵⁴ met en scène des pratiques culturelles, une certaine identité, liées au développement ancien de la musique dans la ville. Celle-ci est très présente dans les différents quartiers de la ville. Par exemple, il existe de nombreuses sociétés de musique à Tourcoing. Chaque quartier, lors des différentes fêtes, est représenté par son harmonie ou sa fanfare. Ces sociétés musicales ont foisonné à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, comme les Crick-Sicks, une société de chant choral fondée en 1852. Encore aujourd'hui, la ville investit sur la musique avec la création d'un conservatoire, dans le plan de rénovation urbaine de la Bourgogne. D'ailleurs le dossier de candidature pour la labellisation « Ville d'Art et d'Histoire » montre cet investissement : « *La ville de Tourcoing soutient un réseau dense d'artistes et d'acteurs dans le domaine de la musique, dans toute sa diversité (lyrique, jazz, actuelles, urbaines, classique, expérimentales) et des arts de la scène. Elle a acquis une véritable reconnaissance métropolitaine et régionale par son engagement à l'émergence de projets à forte plus-value qualitative, par la présence de l'Atelier lyrique de Tourcoing alliant étroitement art lyrique et pédagogie, par l'approche exigeante de l'enseignement musical et notamment du jazz au sein de son Conservatoire à rayonnement départemental, par le volontarisme du*

⁵⁵⁴ Comme celui de Verviers.

dispositif d'éducation musicale Musique à l'école mobilisant 6 musiciens intervenants, et enfin par le foisonnement et la richesse des initiatives et pratiques amateurs. »⁵⁵⁵

Enfin, le Festival de Jazz crée des repères, des lieux et laisse des traces. Peut-on pour autant dire qu'il est un outil d'aménagement et de développement économique ? Que penser de ces brasseries, bars... qui ne profitent pas des soirées festivières pour ouvrir plus tard et accueillir les festivaliers ? Des festivaliers, ayant un niveau de vie aisé, qui cherchent où manger, boire un dernier verre après leur concert...et qui souvent, par manque d'offres doivent repartir chez eux, à Lille ou de l'autre côté de la frontière.

Réveiller la ville par l'événement : l'exemple de Verviers étape du Tour de France (Affiches n°11, 12 et photographie n°163)

Si l'on reprend les propos de Greg Richard et Julie Wilson⁵⁵⁶, les villes occidentales se sont insérées dans le tourisme en développant quatre types d'approches :

- le lancement d'un grand projet, un *flagship project*, c'est-à-dire un grand équipement d'une architecture qualifiée d'iconique : le MuBA et l'IMA à Tourcoing, le CTLM à Verviers ; même si ces lieux ne sont pas à la mesure d'un Guggenheim ou d'un Louvre-Abu Dhabi
- le développement, l'utilisation à des fins touristiques et communicationnelles d'une spécialité culturelle forte avec la spécialisation sur un créneau culturel, comme la mode à Verviers, l'image numérique à Tourcoing-Roubaix, ou dans une industrie créative ;
- le lancement de grands événements récurrents, tels des festivals de musique, plages urbaines, nuits festives..., ou exceptionnels comme le départ d'une étape du Tour de France à Verviers en 2017 ;
- réactivation des ressources patrimoniales, matérielles ou immatérielles, celles-ci pouvant être liées à l'histoire industrielle. Cette réactivation pouvant d'ailleurs se faire par des découvertes hors des sentiers battus, autour de visites insolites (visites de cimetières, de cités ouvrières...), visites qui parfois peuvent se faire dans des marges urbaines, que sont par exemple les friches industrielles, les friches ferroviaires, les sites abandonnés de manière générale.

⁵⁵⁵ Ville de Tourcoing, « Dossier de candidature au Label Ville d'Art et d'Histoire », 2017, pp.58-59.

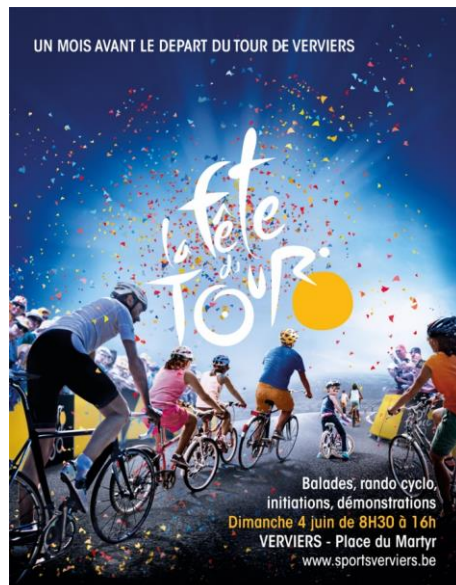
⁵⁵⁶ GRAVARI-BARBAS M., *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, Le Moniteur Editions, 2013, p.25.

Le Tour de France a été, par exemple, l'occasion de mettre en avant le patrimoine de la province de Liège et plus précisément de la ville de Verviers. C'est l'occasion d'organiser des festivités autour de l'événement, comme l'intronisation de Christian Prudhomme par la confrérie de la Vervi-Riz, la tarte au riz étant l'un des emblèmes de la Cité lainière. Le Directeur du Tour de France a tenu à souligner : « *Verviers, c'est le choix du cœur. Nous aurions pu aller aux Pays-Bas ou rester en Allemagne, il y avait des demandes dans ce sens, mais nous avons privilégié les bonnes relations que nous avons avec la Province de Liège depuis quelques années maintenant, et ce compris avec le partenariat pour la Flèche Wallonne et Liège-Bastogne-Liège.* » Et d'ajouter : « *Nous connaissons les capacités techniques et logistiques de la Province de Liège et de ses communes. Nous nous sentons, dès lors, chez nous grâce à votre sens de l'accueil. Le Tour, ce n'est pas qu'une épreuve sportive. C'est aussi la mise en valeur d'un territoire au travers de son patrimoine et de ses traditions* ». Une analyse soutenue par les autorités provinciales puisque le Tour de France entraîne un engouement populaire produisant un impact sur le tourisme ainsi que sur l'image de marque par la présence de médias du monde entier.⁵⁵⁷

À Verviers, pour annoncer cet événement international, un décompteur a été installé sur la place de l'Hôtel de Ville. Il permettait d'égrener le temps jusqu'au rendez-vous sportif et populaire, le 3 juillet 2017.

⁵⁵⁷ « Verviers lance le Tour de France », 20 avril 2017.
<http://www.letourenprovincedeliege.be/fr>

Affiches n°11, 12 et photographie n°163 : Le Tour de France à Verviers.



Source : www.letourenprovincedeliege.be

Pour mettre en avant cet événement et pour annoncer la venue du Tour de France, la Ville de Verviers avait organisé une série d'animations dont une Fête du Tour le 4 juin avec des balades, randonnées cyclotouristes, initiations ; puis, plus traditionnellement, le lundi 3

⁵⁵⁸ Le Collège provincial de Liège et la Ville de Verviers avaient procédé le Jeudi 20 avril 2017 au lancement du décompte annonçant la venue Tour de France dans la Cité lainière. L'épreuve cycliste est partie de Verviers pour rejoindre la ville française de Longwy le 3 juillet.

juillet, le village départ était installé à proximité de la gare de Verviers avec de multiples animations à l'attention du public. Si aucune étude d'impact ne semble avoir été réalisée à ce jour, il a été néanmoins constaté que les restaurants et hôtels étaient complets sur le week-end, qu'une certaine pérennisation des visites sur la ville peut être prévue et que l'image de la ville était positive. Il faut savoir que chaque année, 200 villes posent leur candidature pour accueillir une étape du tour de France. ASO, la société organisatrice du Tour, demande 65 000 euros pour un départ d'étape et 110 000 euros pour une arrivée. En 2017, la Province de Liège avait déboursé au total 365 000 euros (arrivée à Liège le 2 juillet et départ de Verviers le 3 juillet 2017), à cela s'ajoutent les frais annexes de certaines installations (barrières) ou de sécurité. Deux études permettent de mieux comprendre quels sont les retours sur investissement. « *On estime plus ou moins à 20 euros par personne les dépenses qui sont effectuées par chaque spectateur, auxquels il faut ajouter les dépenses faites par les suivants de la caravane, soit près de 4.500 personnes* » détaille Grégory Crotteux, porte-parole de la Province de Liège⁵⁵⁹. Pour l'arrivée de l'étape à Huy, en juillet 2015, Arnaud PAQUET⁵⁶⁰ avait calculé que les dépenses s'établissaient à 30 euros pour les visiteurs belges (en dehors des habitants de la commune) et à plus de 56 euros pour les visiteurs étrangers, avec une moyenne de 35 euros par personne en incluant les Hutois. Les postes de dépenses principaux étaient respectivement les repas (en restaurants, snacks, achats en magasins), les transports, les produits dérivés, etc. Guénaël Devillet⁵⁶¹, a dirigé le mémoire d'Arnaud PAQUET. Pour lui aussi, les retombées financières semblent bien réelles : « *Les chiffres pour lesquels on est certain, c'est 760.000 euros, mais il y a encore 500.000 euros qui n'ont pas pu être localisés et qui pourraient grossir le chiffre des retombées nettes du passage du Tour en Province de Liège.* »⁵⁶² L'étude concernant l'agglomération de Metz⁵⁶³ montre également les retombées positives de l'événement : chaque spectateur extérieur à l'agglomération a généré 41,6 euros de retombées économiques, alors que les collectivités ont dépensé 442.000 euros pour accueillir le Tour de France, soit 17,3 euros par spectateur et pour 1 euro dépensé par la ville de Metz, 2 euros de retombées économiques ont été générées sur l'agglomération. De plus, 82% des personnes qui ont assisté à l'arrivée se rendaient à Metz pour la première fois et avaient l'intention de revenir. Enfin, suite à cette première venue à Metz, les personnes

⁵⁵⁹Jean-Damien LESAY, « Le Tour de France, "un levier économique substantiel pour les collectivités" », www.banquedesterritoires.fr, 17 décembre 2019.

<https://www.banquedesterritoires.fr/le-tour-de-france-un-levier-economique-substantiel-pour-les-collectivites>

⁵⁶⁰ Arnaud PAQUET, *Quantification et spatialisation des retombées économiques générées par le passage du Tour de France 2015 en province de Liège - Comparaison des flux financiers selon plusieurs échelles spatiales*, Mémoire Développement territorial et géomatique, Université de Liège, juin 2016, pp. 105-107.

⁵⁶¹ Géographe, urbaniste, Directeur du Service d'Etude en Géographie Economique Fondamentale et Appliquée de l'Université de Liège et Maître de conférence à l'Université de Liège.

⁵⁶² Emmanuel MORIMONT et Corinne POLLAIN, « Accueillir une étape du Tour de France, un jackpot pour les villes et communes? », www.rtb.be, 30 juin 2017.

⁵⁶³ Metz Métropole développement, *Etude d'impact économiques, L'arrivée du Tour de France à Metz, le 6 juillet 2012*, Protourisme, 17 septembre 2012, 20 pages.

interrogées ont une perception positive de la ville, alors qu'ils avaient une absence d'image avant leur venue.

Ainsi, ces deux études, même si elles n'ont pas la même méthodologie, montrent bien le retour positif de ce type d'événement pour une ville et le pouvoir d'attraction auprès des touristes et des primo-visiteurs qu'il exerce. C'est donc un supplément d'image pour la ville, car au-delà de l'événement sportif, les visiteurs découvrent aussi un lieu, un patrimoine et des retombées économiques positives pour les professionnels et pour le territoire.

Réveiller la ville par l'événement : l'exemple de l'exposition « Chrétiens d'Orient : 2000 ans d'histoire » à Tourcoing

L'exposition « Chrétiens d'Orient : 2000 ans d'histoire » est l'un des événements qui a marqué la vie culturelle de Tourcoing ces dernières années et montré le potentiel de cette vie en terme de rayonnement. Le vernissage avait eu lieu le 22 février 2018 en présence du Premier Ministre, Édouard Philippe, du Ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin et du Maire, Didier Droart, de Jack Lang et de Xavier Bertrand et l'avant-première nocturne avait attiré plus de 1000 visiteurs (Photographie n°164).

Photographie n°164 : Arrivée du Premier Ministre au vernissage de l'exposition Chrétiens d'Orient.



Source : Ville de Tourcoing.

Conçu en lien étroit avec les représentants des différentes communautés grâce à l'aide de l'Œuvre d'Orient, le parcours proposé au MUba Eugène Leroy - Musée des Beaux-Arts de

Tourcoing était jalonné de plus de 300 objets parmi lesquels de nombreux chefs-d'œuvre patrimoniaux, certains encore jamais montrés en Europe et prêtés pour l'occasion par les communautés elles-mêmes (Allemagne, Autres musées et collections de France Belgique, États-Unis, Israël, Irak, Jérusalem, Jordanie, Liban, Suisse, Territoires palestiniens, etc.) (Photographie n°165).

Photographie n°165 : Vue de l'exposition.



Source : Ville de Tourcoing.

Cette exposition-événement s'est terminée le 11 juin 2018 après quatre mois d'exposition et plus de 33 000 visiteurs⁵⁶⁴, soit la fréquentation du MUba en 2016, avec un retentissement national. « Peter Maenhout, Adjoint en charge de la Culture et du Patrimoine, ne cachait pas sa joie de voir "renaître le Musée de Tourcoing". Satisfait, l' élu ajoutait : "Avec des journées à plus de 1 000 entrées, c'est vraiment encourageant. De plus les visiteurs venaient en famille, participaient aux visites guidées ou aux ateliers". Le mot de la fin revient au Maire, Didier Droart : "C'est une grande chance pour la Ville d'avoir accueilli une telle exposition." »⁵⁶⁵ Une exposition de réputation nationale qui a intéressé aussi les Tourquennois et qui a créé des flux de touristes venant d'Angleterre, de Belgique, de la région parisienne... touristes qui partaient ensuite à la découverte d'autres infrastructures locales (Hospice d'Havré, IMA, restaurants...).

⁵⁶⁴ 155 000 visiteurs pour la même exposition à l'IMA Paris (26 septembre 2017 - 14 janvier 2018)... soit presque cinq fois plus ; mais la Ville de Tourcoing avait tablé sur 30 000 visiteurs et avait donc réussi son pari.

⁵⁶⁵ Ville de Tourcoing, « Chrétiens d'Orient : 2000 ans d'histoire » ... c'est fini ! », Archives actus. <https://www.tourcoing.fr/Archives-actus/Chretiens-d-Orient-2000-ans-d-histoire-c-est-fini>

Aujourd'hui, les expositions se poursuivent, avec par exemple « Picasso Illustrateur » en 2019-2020 et ses 27 000 visiteurs « payants »⁵⁶⁶, et participent à cette mise en avant culturelle de la ville qui fait parler d'elle positivement.

Cette mise en valeur participe au phénomène de *rebranding*⁵⁶⁷, dans lequel une ville cherche à actualiser son image, à mettre en valeur les récents aménagements, à effacer une image négative davantage marquée par leur cycle productif que par leur caractère ludique ou culturel : les décideurs locaux et aménageurs, en essayant de casser cette image, qui peut parfois être très enracinée et qui fait référence à la crise économique et sociale, tentent de repositionner la ville comme lieu d'agrément et de sociabilité.

3.2.3.3. Mais aussi et surtout mettre le patrimoine au cœur de la sociabilité

Ces moments créent de la sociabilité, participent parfois à la mise en valeur du patrimoine immatériel, font évoluer l'image des lieux concernés, des espaces publics. Ils permettent de (re)découvrir les villes de Verviers et de Tourcoing autrement. D'ailleurs, les habitants sont un des maillons essentiels de la mise en tourisme de ces destinations.

On peut revenir sur le Festival de Jazz de Tourcoing et le lieu de spectacle qui en tant que tel participe à la création d'une certaine sociabilité. En effet, par sa programmation, le Magic Mirror attire un public très diversifié, allant des scolaires aux amateurs éclairés de jazz, avec par exemple un « Petit déjeuner Jazz et Littérature », des concerts gratuits programmés le midi (Programme d'octobre 2019). Le public peut donc y faire sa pause déjeuner au milieu des tentures de velours rouge, des banquettes en bois sculpté, des miroirs biseautés, du sol en parquet... dans une ambiance art déco des années 20. D'ailleurs, le chapiteau du Magic Mirror a davantage des allures de club de jazz éphémère, avec son ambiance chaleureuse et intimiste, que de salle de concert, même en pleine journée et malgré la jauge de 400 places (Figure n°90).

⁵⁶⁶ C'est moins que l'exposition « Chrétiens d'Orient », mais celle-ci avait duré un mois de plus : soit 8 400 visiteurs/mois pour « Chrétiens d'Orient » et 9 000 visiteurs/mois pour « Picasso l'illustrateur ».

⁵⁶⁷ GRAVARI-BARBAS M., *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, Le Moniteur Editions, 2013, p.31.

Figure n°90 : Extrait du Programme « Tourcoing jazz festival - 33^e édition / 2019 ».



Source : tourcoing-jazz-festival.com

Cet écran devient donc un véritable lieu de sociabilité en cœur de ville, mêlant des populations de tout âge, de cultures variées, habitant la ville de Tourcoing ou drainant des personnes de la MEL et de l'autre côté de la frontière.

Il est donc nécessaire d'impliquer les habitants au-delà de la simple participation dans la conception et les fonctionnalités d'un tourisme culturel. Cela se fait par le biais des associations, des conseils de quartier, des artisans, etc. De plus, la mise en valeur du patrimoine, les animations comblent autant les habitants que les touristes. Ces derniers participent d'ailleurs à la rentabilisation des infrastructures et des actions de gestion urbaine.⁵⁶⁸

Cette sociabilité se crée grâce aux infrastructures, aux aménagements, aux événements mis en place par les institutions. Mais, c'est aussi le fait de sociabilités, qui peuvent être le résultat d'habitudes plus « folkloriques », et intégrées à la culture locale.

⁵⁶⁸ GRAVARI-BARBAS M., *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, Le Moniteur Editions, 2013, p.112.

Figure n°91 : Folklore local et confrérie, l'exemple de la Vervi-riz.

Jean-Michel Saive intronisé Chevalier par la Seigneurie de la Vervi-riz !



19 octobre 2019 11:02 | Verviers

La coutume est respectée en ce troisième vendredi d'octobre : la Seigneurie de la Vervi-Riz organise son chapitre des personnalités civiles qui se retrouvent élevées au rang de Chevalier honoris causa. A charge pour elles désormais de servir la cause de la célèbre tarte au riz verviétoise.

Quatre personnalités cette année : le journaliste **Pierre Capart**, l'artiste de variétés **Nicolas Pick**, le Chef de corps de la Zone de Police Vesdre **Claude Paque** mais aussi le meilleur joueur de tennis de table que la Belgique ait connu, **Jean-Michel Saive**. Tous ont craqué pour la Blanke dorêye ! Parfois même avec nostalgie.

Chevaliers honorés et fiers !

"Ca me fait penser à mon enfance et à ma grand-mère qui m'en faisait manger. Et surtout, durant les entractes aux spectacles à Verviers, on mangeait la tarte au riz avec le café ", se souvient Louis Pick.

"Je suis honoré à deux titres. En tant qu'homme et en tant que Chef de corps. C'est ce genre de manifestations qui fait que le service se rapproche de la population et de la société " déclare Claude Paque.

" Il y a tellement longtemps que j'en avais plus mangé que j'en avais oublié le goût ! Je la trouve super bonne et je me demande comment j'ai pu faire pour ne pas manger de la tarte au riz depuis toutes ces années ", affirme pour sa part Pierre Capart.

" La tarte au riz, je l'aime bien et j'en ai mangé quelques-unes pendant ma carrière. Je suis un peu gourmand et sucré. Donc, j'aime beaucoup et celle-ci est particulièrement délicieuse ! Je peux dire que maintenant je suis Chevalier et fier de l'être ", avoue Jean-Michel Saive.

Ces quatre nouvelles personnalités s'ajoutent aux nombreuses autres déjà intronisées par la Seigneurie de la Vervi-Riz. Une confrérie qui l'an prochain fêtera ses 30 ans d'existence et dont l'agenda, foi de Grand Maître, est toujours aussi chargé ! (MY)

Source : www.vedia.be

Ce sont par exemples les moments liés aux allumoirs qui célèbrent l'arrivée des longues soirées d'hiver avec les lampions et qui sont à l'origine de la Nuit Détonante à Tourcoing ; le jeu de bourles, élément incontournable de la sociabilité ouvrière qui s'exerçait dans 227 bourloires disséminées dans les quartiers de la ville ; les animations, dont l'intronisation de personnalités civiles (Figure n°91) autour de la tarte au riz de Verviers qui a donné lieu à la naissance de la Seigneurie de la Vervi-Riz en 1990 (l'histoire veut que le riz soit arrivé à Verviers par les lainiers et le transport de la laine) (Texte n°17).

Texte n°17 : Chant officiel de la Vervi-riz

(La Barcarole de Gomzé).

REFRAIN Turto n'polan ess fire To costé el'fât dire Qu'u cess't'avô Vervi Qu'on fait l'melleût dorèye à riz	Cette suprême gourmandise A toujours été de mise A toutes les cérémonies Elle est de la partie...
	REFRAIN
Née dans notre cité lainière Nous pouvons en être fière Et déjà nos grands-parents En étaient tous friands...	Uniquement pour sa défense VERVI-RIZ a pris naissance Avec notre Seigneurie Que chacun de nous s'écrie...
REFRAIN	REFRAIN

Source : <http://www.verviriz.be>

Enfin, la nuit est aussi convoitée par un certain nombre d'acteurs qui y multiplient les activités (loisirs, commerce, tourisme...), y créent des ambiances, en particulier grâce aux jeux de lumières sur les bâtiments symboliques (hôtel de ville, église, cheminée, façade classée...) ou par l'élaboration de fêtes qui donnent à voir l'espace urbain sous d'autres angles et qui créent en même temps une nouvelle forme de sociabilité ; alors que ce temps est traditionnellement celui du repli chez soi.⁵⁶⁹

D'ailleurs, la vie nocturne d'une ville fait partie des indicateurs qui permettent de mesurer son dynamisme, son attractivité vers les classes aisées, dont Tourcoing et Verviers sont déficitaires. Pour être attractive, une ville doit donc vivre tout au long de la journée, mais aussi une bonne partie de la nuit ; cela tout au long de l'année.

Est-ce le cas de Verviers et Tourcoing ? S'il existe des moments festifs, ceux-ci ne durent que quelques jours, quelques semaines : cette vie nocturne n'est qu'éphémère, loin d'un imaginaire touristique tourbillonnant. Mais est-ce la volonté des décideurs locaux, de la population ? Certainement pas. D'ailleurs, une simple recherche sur TripAdvisor montre ce déficit d'activité dans les deux villes étudiées (Figure n°92), avec respectivement aucun lieu et trois lieux cités⁵⁷⁰. Bien évidemment, le site dans cette recherche se limite à quelques lieux et ne tient pas compte d'une vie culturelle liée aux salles de spectacles (concerts, théâtre, expositions nocturnes, etc.). Néanmoins, nous sommes loin d'une intense activité nocturne,

⁵⁶⁹ GRAVARI-BARBAS M., *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, Le Moniteur Editions, 2013, p.99.

⁵⁷⁰ Recherche réalisée le 20 août 2020 avec les mots-clés « Vie nocturne Verviers » et « Vie nocturne Tourcoing ».

tout au long de l'année, avec bien sûr ses contraintes et problèmes, en particulier de bandes de fêtards traînant sur l'espace public...

Figure n°92 : Tourcoing et Verviers, deux villes où la vie nocturne est très peu développée.

Vie nocturne à Tourcoing

Quand partez-vous en voyage ?

Toutes les activités Activités de plein air **Attractions** Concerts et spectacles Transports Ressources touristiques

MÉTÉO LOCALE
Source : Weather Underground °F °C

	21° 12° août	18° 10° sept.	13° 7° oct.
--	---------------------------	----------------------------	--------------------------

Nous avons trouvé **0** résultat pour vous à Tourcoing Trier par : Classement des voyageurs

Précédent 1 1 Suivant

Vie nocturne à Verviers

Quand partez-vous en voyage ?

Toutes les activités **Attractions** Concerts et spectacles Restauration Cours et ateliers Transports Ressources touristiques

Types d'attractions

- Vie nocturne 3

Vie nocturne

- Bars et clubs 3
- Clubs et bars de jazz 1
- Pianos-bars 1

Autre

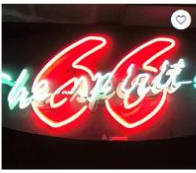
- Abordable
- Convient les jours de pluie

MÉTÉO LOCALE
Source : Weather Underground °F °C


	16° 8° août	12° 6° sept.	8° 3° oct.
--	--------------------------	---------------------------	-------------------------

Nous avons trouvé **3** résultats pour vous à Verviers
[Supprimer tous les filtres](#) Trier par : Classement des voyageurs

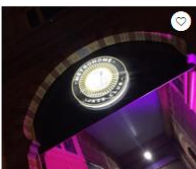
Vie nocturne X



Spirit of 66
●●●●● 28 avis
N° 1 sur 3 Vie nocturne à Verviers
"... 66 de Francis Déron est tout simplement le meilleur bar de musique rock en Belgique et l'un des meilleurs en..."
En savoir plus



Georges Brasserie
●●●●● 13 avis
N° 2 sur 3 Vie nocturne à Verviers
En savoir plus



Métronomie Jazz Club
●●●●● 3 avis
N° 3 sur 3 Vie nocturne à Verviers
En savoir plus

Source : www.tripadvisor.fr

Pour conclure, le tourisme culturel est bien lié à l'aménagement urbain, à la requalification des espaces publics et du patrimoine. Il participe également à la création d'équipements plus ou moins importants (IMA-Tourcoing, MuBA, CTLM, etc.) qui deviennent de nouvelles centralités touristiques, à la mise en lumière de certains espaces, sites urbains. Il en bénéficie aussi.

Ce tourisme, s'il est lié à des événements qui peuvent être de grande ampleur et aussi à des événements, des lieux, des pratiques parfois moins médiatisés, mais tout aussi importants, crée de nouvelles sociabilités et participe au développement d'une véritable identité urbaine, c'est-à-dire l'image que les habitants ont de leur ville et la façon dont ils s'y identifient, reconnue par cette population.

3.3. PATRIMOINE ET HABITANTS AU CŒUR DU RENOUVELLEMENT ET DE L'ATTRACTIVITÉ URBAINE

Tenir compte du patrimoine et des populations de Verviers et Tourcoing, au travers de projets urbains, c'est réfléchir à de nouveaux modèles, à d'autres formes de projets urbains. C'est tenir compte, encore une fois de la culture, et penser à éduquer au patrimoine pour mieux en tenir compte ; mais c'est aussi prendre en compte les nouveaux enjeux environnementaux pour rendre le territoire attractif.

3.3.1. Des objectifs pour réfléchir à un modèle tenant compte du patrimoine et des habitants

3.3.1.1. Sensibiliser et éduquer au patrimoine pour mieux en tenir compte

L'exemple des albums Panini⁵⁷¹ et du renouvellement de l'action à Tourcoing peut sembler anecdotique. Pour autant, l'investissement et la volonté de la ville de Tourcoing sont réels. Ils montrent que les politiques (et bien sûr l'Éducation nationale) sont parfaitement capables de tenir compte de l'importance du patrimoine et de parier sur l'avenir en ayant comme cible une population de scolaires. Celle-ci n'a pas été choisie au hasard. La jeunesse doit être éduquée au patrimoine et est attentive, sensible à ce qui l'environne, bien souvent plus que les adultes pris dans des habitudes. Il est impératif de sensibiliser le jeune public au patrimoine architectural, urbain, paysager et culturel, de multiplier les occasions de créer de l'appétit pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage ; une autre manière de rendre le jeune public attentif à son cadre de vie et investi dans son évolution.

Le patrimoine, sous toutes ses formes, nous environne, il est accessible à tous et partout. Partir à sa rencontre, c'est poser un regard attentif et averti sur son environnement culturel et son cadre de vie ; c'est apprendre à regarder cet environnement pour mieux le connaître et le comprendre ; c'est donc apprendre à voir. L'Éducation nationale est là pour former le regard de cette jeunesse, avec l'aide de multiples professionnels, dont les animateurs

⁵⁷¹ Page 396 : TROISIÈME PARTIE - CHAPITRE 2 - « 2.3. Verviers et Tourcoing, un patrimoine au cœur de l'attractivité » - « 2.3.2. Le patrimoine, élément d'attractivité ». Annexe n°34 : Extraits de l'album Panini « Patrimoine et événements culturels »

du patrimoine (avec les enseignants) qui aident ces élèves à exercer l'œil face à ce qui les entoure. « *En effet, regarder vraiment quelque chose nécessite du temps, de l'attention, une certaine tension même, une disposition du corps et de l'être, une ouverture au monde et aux autres. (...) la rencontre avec le patrimoine de proximité va bien au-delà des connaissances théoriques : la découverte et l'exploration de son environnement permettent en effet à l'élève de développer une approche sensible des réalités, de s'initier au monde symbolique, de développer sa sensibilité et sa créativité.* »⁵⁷² Ce type de démarche permet aussi de sensibiliser aux enjeux d'une culture commune et partagée et fait des élèves des ambassadeurs, des amateurs et de futurs protecteurs du patrimoine et des arts.

Éduquer au patrimoine de proximité à l'École

Ainsi, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, en association avec l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), met à disposition des professeurs des écoles un *Vademecum* pour les aider dans l'approche du patrimoine de proximité avec leurs élèves⁵⁷³. Il propose des pistes concrètes en lien avec les compétences générales que l'élève développe à l'école élémentaire, ainsi qu'avec le programme d'histoire des arts au cycle 3 (Figure n°93). Il permet donc aux enseignants de renouveler leur pratique, de l'enrichir d'une pédagogie en marche, hors les murs de l'école, puisqu'il se centre sur le patrimoine matériel proche, qui ne relève certes pas du patrimoine national connu de tous, mais n'en constitue pas moins un patrimoine commun, à connaître et à préserver.

⁵⁷² Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Connaître le patrimoine de proximité », *Vademecum à l'intention des Professeurs des Écoles*, juin 2019, 76 pages.

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actualites/63/6/2019_VMC_Patrimoine_1141636.pdf

⁵⁷³ Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Connaître le patrimoine de proximité », *Vademecum à l'intention des Professeurs des Écoles*, juin 2019, 76 pages.

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actualites/63/6/2019_VMC_Patrimoine_1141636.pdf

Figure n°93 : Le patrimoine fait partie des enseignements dès l'École.

Les élèves visitent un lieu de production historique et mènent l'enquête afin d'en découvrir et comprendre les secrets. In fine, ils réalisent une publication-mémoire de cette aventure!

SCÉNARIO 6

Le patrimoine du travail

Investir un site industriel

PROPOSITION RETENUE > « Raconte-moi ce que tu fabriques! » - Cycles 2 et 3
Le patrimoine industriel est divers en soi. Son approche se caractérise par un lien fort avec les questions de la production, du travail et des questions sociétales.

PATRIMOINE DE PROXIMITÉ VISÉ
Site industriel (fabrique, usine, hauts-fourneaux, moulin, mine...)

OBJECTIFS

- Appréhender le patrimoine industriel comme un lieu et un mode de production.
- Découvrir l'histoire d'un lieu à travers son patrimoine industriel.
- Comprendre comment les besoins et les usages industriels produisent des formes que l'on peut trouver belles et intéressantes.
- S'interroger sur la notion de progrès technique et sur la préservation d'une activité devenue obsolète.

Source : Extrait de « Connaître le patrimoine de proximité », *Vademecum à l'intention des Professeurs des Écoles*, p45.⁵⁷⁴

Éduquer au patrimoine, c'est tenir compte d'un certain nombre d'objectifs éducatifs comme « découvrir et étudier un site, un édifice, ou un objet patrimonial » et « comprendre un héritage pour structurer l'identité culturelle des élèves »⁵⁷⁵ en prenant appui sur des rencontres avec des lieux, des personnes (professionnels, élus, membres d'associations, témoins...).

Cette volonté d'éduquer au patrimoine se retrouve au-delà de l'institution Education nationale, avec des services territoriaux (Région, Département, Commune... CAUE⁵⁷⁶...) et

⁵⁷⁴ Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Connaître le patrimoine de proximité », *Vademecum à l'intention des Professeurs des Écoles*, p45.

⁵⁷⁵ Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Enjeux de l'éducation au patrimoine », eduscol.education.fr.

<https://eduscol.education.fr/cid53087/patrimoine.html>

⁵⁷⁶ Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a été créé par la loi sur l'architecture de 1977. Elle lui a confié des missions d'information, de sensibilisation, de conseil et de formation. Leur vocation est de promouvoir la qualité du cadre de vie. Agissant à l'échelle départementale, les CAUE permettent à tous l'accès à un service public de proximité à la fois pédagogique, technique et culturel. Les collectivités locales, les services de l'Etat, les professionnels de la construction et de l'aménagement, les enseignants, les particuliers et le jeune public peuvent bénéficier gratuitement de leurs compétences.

bien évidemment en Wallonie où, par exemple, l'Agence wallonne du Patrimoine sensibilise le jeune public au patrimoine bâti, au travers d'une offre pédagogique reposant sur des méthodes d'enseignement actives qui décloisonnent les matières scolaires⁵⁷⁷, par exemple lors de la Semaine Jeunesse (Affiche n°13).

Affiche n°13 : Affiche de la semaine Jeunesse et patrimoine en Wallonie.



Source : <https://www.journeesdupatrimoine.be>

L'accompagnement est assuré par des professionnels du patrimoine, historiens de l'art, archéologues, architectes ou artisans. Cet accompagnement permet aux élèves de Verviers et des environs de visiter le Musée des Beaux-Arts et de la Céramique, de découvrir la vie d'un industriel, l'architecture d'une demeure bourgeoise... en résumé de comprendre et connaître le patrimoine local dans son contexte historique et social (Annexe n°46 : Programme 2020 la semaine Jeunesse et patrimoine en Wallonie). Cela permet à cette jeune population de mieux appréhender la société dans laquelle elle vit (Figure n°94).

⁵⁷⁷ <https://agencewallonnedupatrimoine.be/jeunesse/>

Figure n°94 : Découvrir le patrimoine local.

LA SEMAINE JEUNESSE ET PATRIMOINE 1

La Semaine Jeunesse et Patrimoine se décline en deux volets pour faire découvrir au jeune public les richesses patrimoniales wallonnes :

- 1 Un volet scolaire :
Exploration Patrimoine
- 2 Un volet familial :
La vie de château en famille

1
EXPLORATION PATRIMOINE

Pour la 11^e année consécutive, emmenez vos élèves à la découverte du patrimoine de Wallonie. Le thème de cette nouvelle édition de l'événement est *Musées et Patrimoine*. Les 20 musées repris au programme, écrans de collections plus intéressantes les unes que les autres, vous accueilleront, vous et vos élèves, au gré de visites guidées et d'animations ludiques proposées sous la forme d'une chasse au trésor.

Cette initiative, coordonnée par le Secrétariat des Journées du Patrimoine, propose aux jeunes d'en apprendre davantage sur l'histoire de leur région afin de les sensibiliser à l'importance de la sauvegarde de leur héritage. Ce passé, via des sites fastueux, les aide à envisager un autre futur.

Les visites proposées respectent les programmes et directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'enseignement et s'inscrivent dans les socles de compétences.

2
LA VIE DE CHÂTEAU EN FAMILLE

Depuis mai 2019, la Semaine Jeunesse et Patrimoine, initialement ouverte exclusivement au public scolaire, est également proposée au public familial. Le vendredi 1^{er} mai 2020, des dizaines de châteaux en Wallonie ouvriront gratuitement leurs portes pendant une après-midi et accueilleront parents et enfants pour une multitude d'animations, de visites guidées, de jeux didactiques... Le programme complet sera disponible dès le mois de février 2020, sur le site www.journeesdupatrimoine.be (onglet visiteurs).

Source : *Programme 2020 la semaine Jeunesse et patrimoine en Wallonie*, p1. ⁵⁷⁸

Expliquant aux plus jeunes, que classer, protéger un édifice ou un site naturel c'est reconnaître son rôle dans l'histoire collective et porter une attention particulière à son évolution future. Le respect des lieux passe en effet par la connaissance de leur singularité. D'ailleurs, « *comme il est dit dans l'article 5 (a) de la Convention du Patrimoine Mondial, les pays qui ont adhéré à cette Convention sont supposés "donner au patrimoine culturel et naturel une fonction dans la vie de la communauté et intégrer la protection de ce patrimoine dans des programmes de planification globale" aux niveaux local et national. La préservation et la promotion de chaque site du patrimoine mondial ne peuvent donc être envisagées qu'au prix d'une action conjointe de la communauté internationale (représentée essentiellement dans ce*

⁵⁷⁸ Programme 2020 la semaine Jeunesse et patrimoine en Wallonie, www.journeesdupatrimoine.be, 48 pages. https://www.journeesdupatrimoine.be/images/stories/bluesky/scolaire/sjp2020/brochure_sjp_2020.pdf

domaine par l'UNESCO) et des autorités locales et nationales compétentes ». De plus il est dit dans l'article 27 que « Les États parties à la présente Convention s'efforcent par tous les moyens appropriés, notamment par des programmes d'éducation et d'information, de renforcer le respect et l'attachement de leurs peuples au patrimoine culturel et naturel défini aux articles 1 et 2 de la Convention » et qu'« Ils s'engagent à informer largement le public des menaces qui pèsent sur ce patrimoine et des activités entreprises en application de la présente Convention ». ⁵⁷⁹

Enfin la sensibilisation au patrimoine n'est pas seulement la transmission verticale d'un savoir de l'adulte vers l'enfant. Comme pour le développement durable⁵⁸⁰, les jeunes sont souvent d'excellents ambassadeurs du patrimoine auprès de leurs parents. Cette interaction incite à renouveler les pratiques de médiation, à réfléchir à la notion de legs et à inscrire les actions autour du patrimoine dans les projets urbains et dans les projets de société plus globaux.

3.3.1.2. Sensibiliser aux enjeux environnementaux pour rendre le territoire attractif

Aujourd'hui, nous pouvons nous demander ce qui rend un territoire attractif. Nous sommes bien conscients qu'il est nécessaire de concilier attractivité économique, renouvellement urbain et développement durable. Ainsi, toute démarche d'urbanisme a un impact sur l'environnement. Aménager a des conséquences et peut affecter les lieux de vie en polluant l'air, l'eau et les sols, en consommant trop d'énergie, etc.

Il est donc nécessaire de réfléchir l'urbanisme et vivre la ville autrement, de manière plus globale pour répondre aux défis climatiques et énergétiques, par des constructions performantes et écologiques, en répondant aux besoins de déplacements, en gérant les déchets, les eaux de pluie et le bruit, en donnant de la qualité aux espaces publics et privés, en pensant à la proximité des services, etc. C'est également sensibiliser les habitants dans les choix urbains à travers une gouvernance plus participative. C'est privilégier des entreprises

⁵⁷⁹ Système des écoles associées, Centre du patrimoine mondial, « Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial », *whc.unesco.org*, 1994, 14 pages.
<https://whc.unesco.org/archive/1994/whc-94-conf003-inf11f.pdf>

Annexe n°47 : Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial

⁵⁸⁰ LALOYAUX S., *Accompagner les enseignants pour la mise en œuvre d'une Éducation au développement durable*, Mémoire professionnel, Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique, Académie de Lille, INSPE Hauts-de-France, 2020.

pratiquant la RSE⁵⁸¹ (Schéma n°23) et ayant par exemple la volonté de maîtriser leur impact environnemental et le souci du bien-être de leurs salariés.

Schéma n°23 : Exemples de valeurs mises en pratique dans la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).



Réalisation : LALOY AUX S., 2020.

Cela ne peut pas se faire sans la mise en place des conditions de développement et d'épanouissement pour les entreprises et leurs salariés, comme des politiques de déplacement, d'environnement, d'accueil de la petite enfance, ...

Cette manière de voir les choses transparait dans les programmes des différentes équipes en charge de Tourcoing et Verviers. C'est ce qui est énoncé dans la déclaration de l'équipe verviétoise dirigée par Muriel Targnion⁵⁸² (Texte n°18). Mais, à ne pas en douter, la nouvelle déclaration communale sera très certainement dans cette optique de durabilité.

⁵⁸¹ La Responsabilité Sociétale des Entreprises, également appelée Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est la mise en pratique du développement durable par les entreprises. Une entreprise qui pratique la RSE va donc chercher, de façon volontaire, à avoir un impact positif sur la société, à respecter l'environnement tout en étant économiquement viable. Un équilibre qu'elle va construire avec l'aide de ses collaborateurs, clients, fournisseurs, actionnaires ou acteurs du territoire... www.novethic.fr

⁵⁸² Un nouveau bourgmestre, Jean-François Istasse (PS), remplacera, dès le 14 septembre 2020, Muriel Targnion qui occupait toujours le fauteuil maïoral, mais n'est plus membre du PS depuis la fin juillet.

Texte n°18 : Être à la hauteur de défis environnementaux.

Les défis environnementaux sont immenses.

Pour espérer les relever, les responsables politiques doivent avoir le courage d'adopter un langage de vérité, de mettre en place des politiques ambitieuses, cohérentes et à long terme, et de les assumer politiquement.

Demain, une très grande majorité des populations vivra dans les centres urbains.

L'environnement urbain sera donc en grande partie responsable de nouveaux défis (dégradation de la qualité de l'air, production de déchets, consommation d'énergie, etc.). Ces nouveaux défis imposent aux villes de s'adapter pour préserver et optimiser leurs ressources et leur organisation, en agissant sur leurs services et leurs activités. Notre commune – centre urbain important – a une responsabilité importante à assumer.

Le Collège souhaite donc intégrer la question environnementale dans chacune de ses actions politiques et de manière transversale.

Source : Coalition PS - MR - Nouveau Verviers, Déclaration de politique communale, Mandature 2018 – 2024, p16.

Le programme de l'équipe sortante tourquennoise, menée par Gérald Darmanin, sous l'association « Le choix de Tourcoing », met en avant cette prise de conscience de la nécessité d'une nature plus importante en ville. La deuxième proposition du programme pour les élections municipales de 2020 annonce « 12 hectares de parcs et jardins supplémentaires à Tourcoing demain ! » avec la création du parc de l'Union (dans les cartons depuis de nombreuses années avec le projet de l'écoquartier), la création du parc de la Cotonnière au Virolois, l'agrandissement du parc Clemenceau, la création du parc du Centre-Ville (projet du Quadrilatère des Piscines), la création d'un parc rue du Levant, la réalisation de la Voie Verte, la transformation du boulevard industriel en « une ceinture verte » entièrement boisée et végétalisée (Figure n°95).

Figure n°95 : Extrait du programme municipal de l'équipe « Le choix de Tourcoing ».

ENVIRONNEMENT

PARCS ET JARDINS – DÉVELOPPEMENT DURABLE – TRANSPORTS – ÉNERGIE

PROPOSITION PHARE :

Nous créerons 12 hectares de parcs en plus : Tourcoing, une ville plus végétale et responsable !

Nos parcs et jardins sont une richesse, nous souhaitons les multiplier dans l'ensemble des quartiers !

CE QUE NOUS FERONS :

- ▶ **Formation des familles au zéro déchet**
Nous lançons au « zéro déchet » 2 000 familles supplémentaires dans l'ensemble des quartiers avec la création d'ateliers participatifs et collaboratifs.
- ▶ **Végétalisation des rues et des cours d'écoles**
Nous végétalisons les rues et les cours d'écoles et lançons dans l'ensemble des quartiers les jardins d'étéphères en collaboration avec les riverains.
- ▶ **Végétalisation et perméabilisation des sols**
Nous nous engageons pour la perméabilisation des sols en généralisant l'usage de matériaux drainants sur les trottoirs de voies neuves et en végétalisant les terre-pleins.
- ▶ **Création d'espaces de jardins partagés**
Nous mettrons à disposition des espaces dans les parcs et jardins de la ville pour y installer des jardins partagés.
- ▶ **Extension du cimetière avec un cimetière écologique et un jardin du souvenir**
Nous créons une extension de cimetière principal avec un cimetière écologique et un jardin du souvenir.
- ▶ **Vert en Ville et permis de végétaliser**
Nous poursuivons l'opération Vert en Ville qui permet aux tourcoingais depuis 2015 de végétaliser leurs jardins gratuitement et nous accorderons des permis de végétaliser pour les habitants qui ont envie de végétaliser des espaces publics.

CE QUE NOUS AVONS FAIT :

UNE VILLE PLUS DURABLE :
-> Plus de 4 600 arbres ont été plantés depuis 2014 !
Merci aux agents de la ville !
-> Nous avons créé 4 parcs et jardins au Pont Rompu, au Flocon, à la Marlière et aux Phalempins.

▶ **Rénovation et sécurisation du Canal et de ses berges**
Nous rénovons le Canal et ses berges de la sécurisation et en faisant du ce secteur, un espace dédié aux familles et aux sportifs.



▶ **Création de nouveaux espaces pour les jardins familiaux**
Les jardins familiaux sont une richesse dans notre ville, nous mettrons à leur disposition de nouveaux espaces.



DEMAIN TOURCOING SERA PLUS VÉGÉTALE !

FOCUS :

▶ **AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD INDUSTRIEL EN « CENTURE VERTE »**
Nous aménagerons le boulevard industriel en une véritable « ceinture verte » en le végétalisant et en créant des voies et espaces sécurisés pour les cyclistes, piétons et sportifs, sans réduire la circulation et le stationnement.



▶ **AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DU PARC CLÉMENTINEAU**
Nous agrandissons le parc Clémentineau afin de mieux le relier au Centre-Ville et créer 5 000m² d'espaces verts supplémentaires en cœur de Ville.

▶ **PLUS D'ESPACES VERTS**
Nous nous engageons à ajouter 12 hectares de parcs en plus dans le mandat en agrandissant le parc Clémentineau et en créant le parc de l'Union, et celui des Levent, en réalisant la voie verte et en aménageant le boulevard industriel en « ceinture verte ». Nos parcs seront sécurisés, équipés pour les familles et les sportifs, accessibles aux personnes en situation de handicap mais aussi pour nos amis à 4 pattes.

▶ **Création d'un parc dans le quartier du Viréland**
Sur la friche de la Calénaire dans le quartier Viréland nous créerons un parc équipé avec des jeux et des équipements sportifs pour les familles.

Source : Programme municipal « Le choix de Tourcoing », fr.calameo.com, 28p.. Programme municipal « Le choix de Tourcoing », fr.calameo.com, pp 8-9.

Cette proposition concernant la question de l'environnement à Tourcoing a pour objectif de réduire l'aspect minéral de la ville, améliorer le cadre de vie, participer à la protection de la biodiversité, rendre plus qualitatives les entrées de la ville. C'est aussi l'occasion de multiplier les espaces verts, les parcs publics, lieux d'échanges, de loisirs, de pratique sportive, de détente pour une grande partie des habitants.

Même dans la réflexion autour du nouveau quartier du Quadrilatère des Piscines, la nature a pris une place plus importante. L'aménagement du Quadrilatère des Piscines s'inscrit pleinement dans une démarche favorisant la biodiversité et a été imaginé pour réintégrer la nature en ville. Par exemple un ruban végétal a été planté en continu depuis les espaces publics jusqu'au R+2 de l'Ecole Charles de Gaulle, des carrés potagers installés, des parterres intérieurs/extérieurs plantés... (Photographies n°166, 167, 168 et 169)

Photographies n°166, 167, 168 et 169 : Vues de l'école Charles de Gaulle de Tourcoing, située dans l'écoquartier du Quadrilatère des Piscines.



Source : Site « Tourcoing balade ».

Ce sont autant d'aménagements (avec la Tour végétalisée, le Jardin du Bonheur) qui participeront, grâce au travail des enseignants et au partenariat avec le Jardin botanique, à l'éducation des enfants à la nature, la biodiversité et leur permettront de s'approprier les lieux et donc de mieux se sentir à l'école. De plus, techniquement, ce groupe scolaire bénéficie du label « Passiv'haus », c'est un bâtiment à très faible consommation d'énergie que l'on qualifie de « passif ». Cela permet de réaliser des économies d'énergies allant jusqu'à 90% par rapport à un bâtiment classique. Il a également été réalisé en démarche BIM⁵⁸³. Ville Renouvelée a souhaité concevoir le projet en intégrant dès la phase de conception une maquette numérique 3D qui permet d'avoir un outil de pilotage et de suivi du bâtiment tout au long de sa vie (conception, construction, exploitation...).

Néanmoins, on peut regretter, à côté de cet exemple, l'aspect encore trop minéral de certains espaces publics, comme la Grand'Place réaménagée en 2019 et où la « nature » est limitée à des pots, certes énormes, alors que les services municipaux ont un savoir-faire de

⁵⁸³ Building Information Modeling ou modélisation des informations du bâtiment.

qualité. Cela s'explique par le problème de leur entretien, la nécessité d'une certaine modularité des espaces publics (pour les marchés, les événements festifs), le manque de civilité d'usagers pour qui les espaces verts sont des lieux destinés aux déjections canines (quand ce n'est pas humaines⁵⁸⁴), des poubelles à ciel ouvert. Encore une fois, la sensibilisation, l'éducation de certaines populations manque, malgré les campagnes qui se sont multipliées pour la propreté de la ville et de ses espaces publics (Figure n°96).

Figure n°96 : La propreté, une des priorités de la ville de Tourcoing.



Source : Ville de Tourcoing.

D'ailleurs, ce problème, même si dans les deux villes des progrès ont été constatés, est récurrent. Ainsi, l'extrait de Déclaration de politique communale de Verviers en fait un des

⁵⁸⁴ Entretien du 29/06/2017 avec Jackie COQUET et David MATON, propriétaires de la Torrefactory.

axes forts pour l'attractivité de la ville. Il y est précisé que « la propreté publique constitue une condition indispensable à un cadre de vie agréable. Il s'agit d'ailleurs d'une des principales préoccupations des citoyens. Elle est en outre étroitement liée à la question du sentiment de sécurité et à la question de l'attractivité de la ville. Les efforts destinés à hausser le niveau de propreté doivent être poursuivis et amplifiés. »

Des propositions y sont faites comme :

« - L'intégration des obligations légales en matière de gestion des déchets par le biais du passage aux conteneurs à puce pour le 01/01/2020. Afin de permettre le passage au nouveau système dans les meilleures conditions, nous serons attentifs à offrir au citoyen, en coordination avec le sous-traitant, une période d'écoute et d'accompagnement, à répondre au mieux aux besoins spécifiques, à réfléchir à la taxe de manière à créer un incitant financier récompensant les bons comportements et à réfléchir à l'optimisation des tournées de collecte ;

- La mise en place d'un « Plan Propreté » :

- Travailler sur le civisme, l'éducation et le développement d'une conscience environnementale, notamment en accentuant les campagnes de sensibilisation aux thématiques environnementales, et particulièrement à l'attention des plus jeunes ;*
- Intensifier et soutenir (notamment par le biais d'une valorisation) les actions citoyennes, qui aident à la conscientisation collective aux enjeux environnementaux ;*
- Renforcer l'efficacité des équipes d'intervention, notamment en termes d'actions proactives, d'interventions d'urgence et de luttes contre les dépôts sauvages ;*
- Œuvrer à une meilleure efficacité des sanctions administratives, par le biais d'une meilleure récupération et en recourant à la prestation citoyenne ;*
- Développer, dans le cadre de l'approche « Smart city », un outil de mesure en temps réel du sentiment de propreté au centre-ville. »⁵⁸⁵*

Enfin, répondre aux enjeux environnementaux majeurs (changement climatique, réduction de la biodiversité, diminution des ressources et augmentation des risques environnementaux) implique des changements importants dans la manière de consommer, de travailler, de produire, de se déplacer, d'habiter, etc. Pour réussir, tous les acteurs de la société doivent se mobiliser et cette mobilisation doit être coordonnée, en particulier à l'échelle locale. Cette volonté se retrouve aussi bien à Tourcoing, avec

⁵⁸⁵ Coalition PS - MR - Nouveau Verviers, *Déclaration de politique communale*, Mandature 2018 – 2024, pp17-18.

par exemple le dispositif Cit'ergie⁵⁸⁶, qu'à Verviers. Verviers s'est engagée dans un plan de réduction de 40% des émissions de GES sur le territoire à l'horizon 2030. La Ville participe à la mise en place de projets innovants en matière de gestion de l'énergie (développement d'une « Smart Grid » communale), à poursuivre des efforts en matière de réduction des consommations d'énergie par les pouvoirs publics (éclairage public), à impulser, pour le bâti privé, des projets tendant vers des consommations les plus faibles possibles, à soutenir et/ou susciter des initiatives collectives dans les domaines de la transition énergétique (isolation, énergie renouvelable, achats groupés d'énergie et de matériaux isolants, etc.)...

3.3.1.3. Associer les habitants aux projets urbains et culturels pour les rendre fiers de leur ville

Autre objectif dont il serait utile de tenir compte, c'est faire des habitants des ambassadeurs de leur territoire, qu'ils s'approprient les projets culturels et urbains. Cela leur permettrait de se sentir bien plus concernés par les politiques mises en place par les élus, mais aussi les rendrait acteurs des celles-ci, voire initiateurs. Bien évidemment, les projets urbains et culturels sont ceux qui peuvent être les plus aisés à mettre en place, car il est possible d'actionner le monde associatif, mais aussi celui des conseils de quartiers à Tourcoing ou équivalents à Verviers. Les associations culturelles sont nombreuses dans les deux villes étudiées et jouent déjà un rôle non négligeable à l'échelle de certains quartiers, lors d'événements, souvent en lien avec le patrimoine et l'histoire, comme nous l'avons précédemment étudié.

Ainsi, pour développer ces actions, il peut être intéressant de créer plus d'espaces de rencontres extérieurs qu'il serait possible de transformer pour se protéger du froid, de la pluie et en faire des espaces agréables, créatifs, des lieux de convivialité. Il peut être également intéressant de développer les espaces de partages, de trocs : ne pas mettre que quelques étagères d'échange de livres, mais penser à les installer dans les stations de métro, sous les abris bus... et ouvrir ces échanges à d'autres produits : jouets, jeux de société, par exemple.

⁵⁸⁶ Cit'ergie est le dispositif destiné aux communes et intercommunalités qui s'engagent dans une amélioration continue de leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques ambitieux.

Faire des habitants des ambassadeurs, c'est aussi inciter les habitants à être des acteurs de leur quartier et pas seulement à travers quelques conseils de quartiers. Ainsi, même s'ils sont importants, dans la ville de Tourcoing, avec ses 16 quartiers et ses 10 habitants élus par conseil de quartier, ils ne sont « que » 160 représentants des habitants, soit 0,16% de la population. Il serait certainement plus intéressant de développer des actions, des moments où la population pourrait participer à des diagnostics, qu'elle soit régulièrement interpellée sur des points précis ; mais aussi que les associations de parents d'élèves, les clubs du troisième âge... soient forces de propositions...

Dans un autre domaine, il pourrait être intéressant de multiplier les événements de type « Nos quartiers ont un incroyable talent » (chant, magie, arts du cirque...), dans des domaines qui mettraient en valeur le patrimoine, l'histoire, le passé industriels lors d'événements locaux. Ces événements seraient autant de temps de valorisation et d'animation de quartiers en développant la culture populaire. D'ailleurs, que ce soit Verviers ou Tourcoing, on peut aussi imaginer ces villes participer à des événements de type « Fier de ma commune » et faire que ce soient les habitants, les associations qui soient les ambassadeurs des projets et actions. Cet événement organisé par *La Gazette des communes* avec l'Association des maires de France et France Info, prend la forme de trophées récompensant les initiatives des communes et de leur intercommunalité visant à améliorer le quotidien de leurs habitants. Par exemple, la commune de Loyette incite les jeunes habitants à donner du temps pour leur ville, en échange de bons cadeaux. La participation de cette population permet de sensibiliser au patrimoine, à l'état des espaces publics, une population qui généralement se sent peut concernée (Texte n°19).

**Texte n°19 : La commune de Loyettes,
lauréate du trophée « Fier de ma commune » en 2019**

Commune de 3.200 habitants dans l'Ain, dans le Bas-Bugey. Là encore, il s'agit de donner une première expérience de travail aux jeunes mais la méthode est originale.

Ces jeunes participent à la valorisation de leur commune pendant 4 matinées en vacances scolaires et reçoivent en contrepartie des bons cadeaux d'une valeur de 60 € (qu'ils peuvent dépenser dans les commerces locaux pour des équipements de sports, de vêtements ou des produits culturels etc.).

Source : <https://www.fierdemacommune.fr/>

De plus, associer les habitants aux projets urbains et culturels pour les rendre fiers de leur ville, passe aussi par le rôle d'ambassadeurs, c'est-à-dire de représentant officiel, de chargé de mission d'une commune. Le renouveau culturel, patrimonial doit être le fait des habitants, doit être animé par les populations locales. Il est nécessaire, à côté des politiques classiques mises en place, que ces actions se fassent par la base. D'ailleurs, à Tourcoing, Frédérique Coppin⁵⁸⁷, avait franchi le pas en devenant la première « greeter » tourquennoise au début des années 2010, suite à une annonce lue dans la lettre d'information de l'Office de tourisme local. Sa démarche était motivée par l'envie de faire découvrir les coulisses de sa ville, l'intimité de ses quartiers. En effet, un greeter (JACQUOT S., 2015) est d'abord un habitant motivé par l'envie d'échanger et de dévoiler son territoire. Dans des villes comme La Rochelle, une carte « habitant ambassadeur » a été mise en place dans le but que les habitants intéressés fassent découvrir à leur proche la ville et son agglomération, en bénéficiant de gratuités et/ou de réductions sur les visites guidées de l'Office du Tourisme et dans les sites de visites et d'activités de l'agglomération (Figure n°97).

⁵⁸⁷587, Ville de Tourcoing.

Figure n°97 : La liste des partenaires de la carte en 2019.

Liste des partenaires carte ambassadeur 2019

au 23/04/2019



.....

Profitez d'avantages toute l'année avec votre carte ambassadeur !

<div style="background-color: #c88e3c; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">VISITES GUIDÉES</div> <p>LA ROCHELLE TOURISME <i>La Rochelle</i> Visites guidées gratuites et visites guidées scénarisées (Rondes de Nuit, Drôle de Moyen-Âge) en tarif réduit</p> <div style="background-color: #c88e3c; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">SITES DE VISITES & MUSÉES</div> <p>AQUARIUM DE LA ROCHELLE <i>La Rochelle</i> Tarif réduit au porteur de la carte et jusqu'à 3 de ses accompagnants</p> <p>BUNKER DE LA ROCHELLE <i>La Rochelle</i> 2€ de réduction sur le ticket d'entrée pour le porteur de la carte et plein tarif pour les accompagnants</p> <p>TOURS DE LA ROCHELLE <i>La Rochelle</i> Entrée gratuite pour le porteur de la carte si 2 accompagnants en plein tarif</p>	<div style="background-color: #c88e3c; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">MAISON DE LA BAIE DU MARAIS POITEVIN</div> <p><i>Esnandes</i> Tarif réduit pour le porteur de la carte et ses accompagnants : * 7€ par adultes (au lieu de 9€) * 4€ par enfant (au lieu de 6€)</p> <div style="background-color: #c88e3c; color: white; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">ACTIVITÉS DE LOISIRS</div> <p>ANTIOCHE KAYAK <i>La Rochelle</i> Navigation commentée et encadrée en kayak de mer biplace ponté et avec gouvernail, au départ de la cale du Bout Blanc au port des Minimes Durée 3 heures à 32€/personne (au lieu de 35€) - Groupe de 6 personnes minimum</p> <p>ASINERIE DES VARENNES <i>Dompierre-sur-Mer</i> Une entrée offerte pour une entrée achetée</p> <p>ASSOCIATION LA VOILE POUR TOUS</p>
--	---

Source : <https://www.larochelle-tourismus.de/node/185>

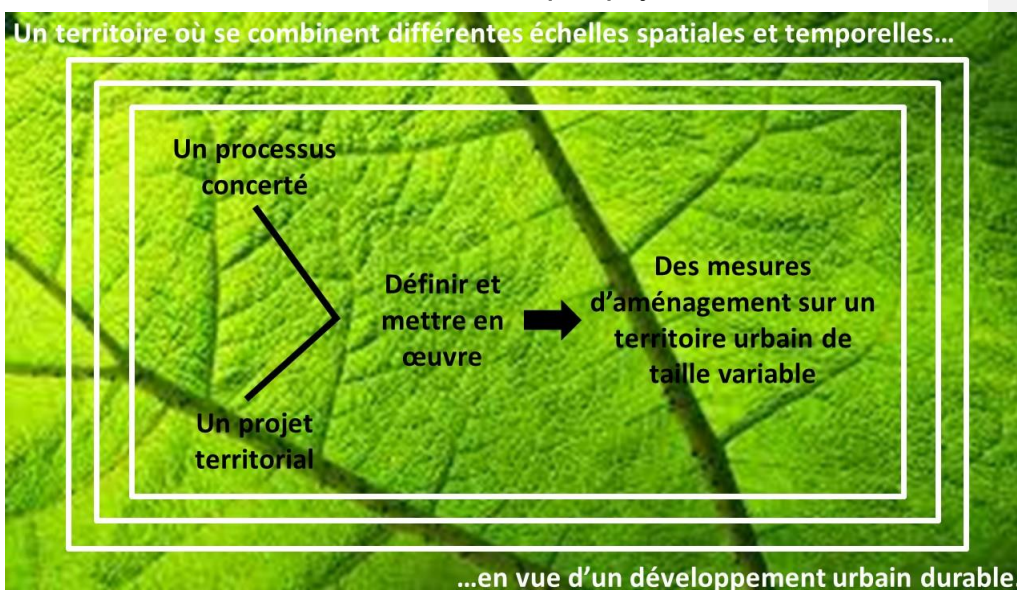
Ainsi, développer un réseau d'ambassadeurs pourrait renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à leur ville, au travers de la découverte du patrimoine, des paysages, des richesses culturelles qui la composent et participerait à la mise en place d'une politique de tourisme, de valoriser le patrimoine afin de cultiver et de partager une fierté des richesses des villes concernées par notre étude.

Ces différents exemples mettent en avant la volonté de villes qui, pour être plus attractives, se lancent dans des projets concrets, environnementaux, souvent innovants. Les multiplier, les rendre encore plus visibles est nécessaire pour que les populations se sentent plus concernées et intègrent leur rôle dans un projet urbain où elles pourraient avoir toute leur place.

3.3.2. Vers un modèle urbain durable : quel autre modèle pour un autre projet urbain ?

Le projet urbain est un processus concerté, un projet territorial qui consiste à définir et à mettre en œuvre des mesures d'aménagement sur un territoire urbain donné intégrant les différentes échelles territoriales et le long terme en vue d'un développement urbain durable (Schéma n°24).

Schéma n°24 : Qu'est-ce qu'un projet urbain ?



Réalisation : LALOY AUX S., 2020.

Le travail de recherche et l'analyse de ces deux territoires que sont Verviers et Tourcoing nous ont permis de réfléchir et comprendre les atouts et difficultés de ces villes ;

mais aussi, de voir comment l'attractivité peut être renouvelée. Celle-ci est essentiellement basée sur les domaines économiques, urbanistiques et vient, le plus souvent, des élus, des promoteurs, des aménageurs. On peut, bien évidemment se dire que ces personnes sont des usagers, que les élus représentent les personnes qui ont voté pour eux. Soit, mais, ce n'est pas toujours aussi simple et, il y a aussi tous ceux qui ne prennent pas part à la vie démocratique, voire participative. Tenir compte dans la gouvernance, de ces populations « muettes », n'est pas évident, d'autant plus qu'une partie, difficilement quantifiable⁵⁸⁸, n'est pas intéressée par la vie de la cité ou, son intérêt se limite, au mieux, à son quartier.

Pourtant, c'est bien de la plus grande partie des habitants⁵⁸⁹ qu'il faut tenir compte aujourd'hui. La ville ne peut plus se faire en dehors des populations. Certains l'ont bien compris, c'est pour cela que la démocratie participative se développe et ce, même si tout le monde n'y participe pas, même parmi les membres élus⁵⁹⁰.

Ce travail de recherche nous a permis, tout au long de ce temps de réflexion de nous demander quel autre modèle de projet urbain élaborer. Ce modèle, peut être en grande partie schématisé, comme on peut le voir ci-dessous (Schéma n°25).

⁵⁸⁸ Quoique, les enquêtes peuvent être des révélateurs : la part de non-réponses montre un certain manque d'intérêt pour le fait urbain, le patrimoine, leur devenir.

⁵⁸⁹ La totalité serait utopique.

⁵⁹⁰ Page 255 : DEUXIEME PARTIE - CHAPITRE 3 - « 3.1. Au sein des quartiers, des projets pour le quotidien » - « 3.1.3. Des projets où les citoyens ont un rôle parfois non négligeable ».

Schéma n°25 : Quel autre modèle pour un autre projet urbain ?



Réalisation : LALOY AUX S., 2020.

L'un des premiers éléments de ce modèle serait de tenir compte de l'imaginaire spatial des habitants/usagers en utilisant par exemple des cartes ou des enquêtes subjectives, sensibles, émotionnelles qui permettent de percevoir différemment la ville avec l'espace vécu et perçu, l'esthétisme, le ressenti. Il pourrait donc être intéressant de travailler à partir de différentes représentations (plans, affiches, dessins, photographies, publicités...) pour rendre encore plus accessible le discours. Cela permettrait de mieux saisir les représentations mentales d'une plus grande partie de la population.

Il serait également pertinent de tenir compte de l'ensemble de la population : les adultes, c'est bien ; mais les adultes de demain ? Des travaux réalisés depuis une dizaine d'années dans l'Académie de Lille, ainsi que dans d'autres académies⁵⁹¹ montrent l'intérêt des

⁵⁹¹ Site de l'Institut Français de l'Éducation : <http://ife.ens-lyon.fr/geo-et-prospective>

élèves, accompagnés par leurs enseignants, à la question urbaine, à leur territoire⁵⁹² (Annexe n°46). Des élèves, bien préparés, sont parfaitement capables de discuter avec des élus, des aménageurs et de débattre/exposer leurs points de vue. Ce sont ces élèves, parfois dès la fin de l'école primaire, qu'il est nécessaire d'éduquer à cette prise de conscience, à ce rôle qu'ils peuvent avoir. Ce sont eux, qui dans quelques années, seront les usagers à part entière de la ville. Ils le sont d'ailleurs déjà par leurs pratiques scolaires, sportives, culturelles, sociales... On les oublie souvent. Pourtant, les enseignants peuvent être intéressés par la mise en place de ce type d'échanges, de pratiques sur le terrain. Les élus, quand ils l'ont déjà fait, sont les premiers, même si parfois déboussolés, à écouter sérieusement ces apprentis citoyens. C'est par ce type d'actions que l'on pourra également réduire une partie des problèmes liés à la sécurité, la propreté... et faire que le patrimoine, sous ses différentes formes, soit bien l'héritage de tous et participe au maintien de valeurs et d'identités collectives.

Développer les lieux de rencontres, d'échanges, de collaboration, c'est bien sûr les multiplier le temps des projets ; mais, c'est aussi penser ces lieux de manière pérenne, modulable et communiquer sur leur existence. Cela peut être les « classiques » médiathèques, mais surtout des tiers lieux où la modularité doit être réfléchie, car aujourd'hui les habitudes changent très vite. Ces lieux, bien évidemment connectés, bien évidemment proposant des services (les services classiques des médiathèques, mais aussi de la petite restauration, la possibilité de faire quelques achats en papeterie, de faire des photocopies, ainsi que des ateliers de réparation, d'impression 3D, d'artisanat, etc.), peuvent aussi accueillir des espaces de conseils juridiques, médicaux. Ils doivent potentiellement pouvoir évoluer au fil de la journée, de la semaine, en fonction des besoins. Par exemple les coins lecture du mercredi ou du samedi peuvent devenir des ateliers d'activités manuelles, de réparation certains autres jours de la semaine pour d'autres, ou parfois les mêmes populations, des lieux d'expositions, des lieux d'écoute de mini concerts, de spectacles, etc.

Créer plus de convivialité, de liens entre les quartiers, les territoires de la ville, c'est penser à un projet qui tienne compte des territoires de la ville, de leurs particularités, de leurs atouts. Ce projet, c'est vivre la ville, mais pour vivre dans la ville, il faut la connaître, l'apprécier. Créer du lien, c'est ce qui a été voulu avec, par exemple, le développement des fêtes des voisins dans certaines villes, c'est le rôle des élus de quartiers, mais aussi de multiples

⁵⁹² FOUACHE L., LALOYAUX S., « Construire l'avenir », *Les Cahiers Pédagogiques*, N 559 : « L'aventure de la géographie », février 2020, pp44-45.
Collectif, « Occupation de friches et troc de ressources », *Les Cahiers Pédagogiques*, N 559 : « L'aventure de la géographie », février 2020, pp51-52.
Annexe n°48 : Extraits des Cahiers Pédagogiques n°559.

associations qui souvent participent à la mise en valeur du patrimoine, comme nous l'avons vu précédemment.

Enfin, un projet urbain fait partie d'un processus qui doit être concerté et territorial et, donc, tenir compte de l'ensemble des habitants, dans la mesure du possible. Mais, les avis ne doivent pas seulement être écoutés en cours de route. Ils doivent être sollicités dès le tout début du projet, voire dans l'idéal, partir de propositions -tenant la route- émanant des habitants et usagers. C'est en partant de l'expérience de tous les acteurs qu'un projet est mieux accepté et surtout mieux adapté aux besoins de ceux qui vivent sur place, en particulier dans le cadre de l'aménagement des espaces publics. Encore aujourd'hui, bien trop souvent, on ne demande pas l'avis de ceux qui vont utiliser les trottoirs, le mobilier urbain. Pourtant, ce serait un minimum, et certainement, encore une fois, l'occasion de sensibiliser l'ensemble des populations au respect des biens –et donc des deniers- publics. Pourquoi ne pas imaginer, quand une place est refaite, de demander aux usagers, aux habitants quels sont leurs besoins, leurs envies ? Bien sûr, tout ne peut pas être pris en compte, mais des idées peuvent être gardées, développées, discutées... générant une réelle appropriation par ces mêmes personnes. Pourquoi ne pas travailler systématiquement avec des groupes d'habitants du quartier, de la rue pour mettre en valeur le patrimoine ? Cette mise en valeur, et donc la reconnaissance de l'identité du quartier, peut simplement se faire par une communication (affichage de textes écrits par les habitants, de témoignages, de photographies retrouvées dans les archives familiales, etc.) autour de certains « objets » patrimoniaux. Émanant des populations, les idées, souvent innovantes, seraient certainement très nombreuses.

La prise en compte de ces différents éléments participerait à l'animation plus importante de la ville, à ce que les habitants s'approprient, ensemble, leur quartier, leur ville et en soient fiers. Cela leur donnerait certainement l'envie de plus s'investir dans cette ville, dans l'action collective. Tenir compte de ces différents éléments rendrait la ville plus attractive, car aimée, désirée par ses habitants, ses usagers. Et, surtout, la prise en compte de ces différents éléments se ferait dans une ville certainement plus durable, puisque l'ensemble du projet urbain participerait au respect de l'environnement, de la maîtrise de l'énergie, au développement économique, à celui de l'emploi, à l'amélioration de la compétitivité du territoire, mais aussi au développement de la cohésion et de la capacité d'initiative des populations.

3.3.3. Comment appréhender la pertinence de ce modèle urbain durable ?

Réfléchir à un modèle urbain durable, c'est également utiliser des outils qui peuvent permettre d'en appréhender sa pertinence, de réfléchir aux indicateurs qui parleraient des évolutions concernant les territoires étudiés.

3.3.3.1. La carte perçue ou vécue, un outil à développer

La carte perçue de la ville de Tourcoing fait partie de ces outils qui doivent se diffuser et qui permettent de réfléchir aux politiques mises en place, aux attendus des populations et surtout qui donnent la parole aux habitants. Catherine Jourdan rappelait que « *ce travail permet d'explorer les catégories psychiques de représentations et de construire une subjectivité de groupe qui débouche sur une possibilité, parmi d'autres, de représentation collective. L'enjeu est donc rapidement d'aller au-delà des anecdotes et des petites histoires personnelles. Car, au fond, on ne parle pas de l'espace de chacun mais de l'espace de tous. L'enjeu réel, c'est l'espace public et son rôle dans la société contemporaine d'espace partagé, vécu et imaginé en commun, qui appartient avant tout à ceux qui le vivent et qui devraient donc pouvoir aussi le penser et le dessiner.* »⁵⁹³

Ces cartes font un point, un constat, à un moment donné, pour une population donnée, de son ressenti, de sa perception du territoire, des quartiers et des lieux pratiqués. Même si Catherine Jourdan se refuse à prendre en compte un quelconque objectif de transformation des espaces lorsqu'elle recueille les subjectivités habitantes, c'est parfois inévitable, car ces cartes participent *a minima* à changer le regard des décideurs sur leurs villes. En effet, « *si une mairie passe commande d'un tel projet, c'est aussi pour mieux connaître le contexte urbain et, donc, pour mieux le transformer* (VIGNE M., 2012). » La cartographie subjective (ou sensible) est un média de restitution de l'expérience du territoire, en permettant une analyse de l'effet produit par la ville, ses espaces, ses paysages et ses vécus.

Ces cartes sont aujourd'hui de plus en plus utilisées par les services d'urbanisme, objets de réflexions dans de nombreuses villes que ce soit en France ou en Belgique. Par exemple des ateliers organisés par Catherine Jourdan ont eu lieu à Bruxelles (Forest,

⁵⁹³ VIGNE M., « Géographie subjective, Conception collaborative de cartes collectives », <http://strabic.fr>, 13 mai 2012.
<http://strabic.fr/Geographie-subjective-conception>

Anderlecht), Charleroi, Nantes, Angers, Rennes, Brive-La-Gaillarde, Vieux-Condé... (Carte n°50)

Carte n°50 : Extrait de la carte Forest (Bruxelles) réalisée en 2018.



Source : <http://www.geographiesubjective.org>

Mais, bien évidemment, les pratiques se sont multipliées⁵⁹⁴ et qu'elles soient publiques ou privées, elles sont des démarches intéressantes. Elles permettent, le temps des ateliers, de leur exploitation et leur diffusion, de réfléchir aux points de vue de la population. Il faudrait que ce temps soit plus exploité et aboutisse à une prise en compte encore plus importante de ces avis et pratiques. Néanmoins, ces cartes subjectives sont autant de représentations diversifiées du territoire, parfois liées à une ou des thématiques qui peuvent être données par les initiateurs du projet ou les créateurs eux-mêmes. Elles peuvent même servir à compléter

⁵⁹⁴ Première partie, Chapitre 2 : « 2.2. UNE MÉTHODOLOGIE INNOVANTE : LA CARTE PERÇUE ET VÉCUE, SENSUELLE ET SENSORIELLE DE TOURCOING ».

des travaux, à investir autrement le ou les territoires concernés, voire à servir de guides pour y déambuler. D'ailleurs, il aurait certainement été intéressant que d'autres habitants s'emparent de celle de Tourcoing pour pratiquer des marches exploratoires, dans le cadre associatif par exemple.

Par exemple, la SmartMap (Figure n°98) est une carte du territoire d'intervention Smartcity (Paris Sud – Cité internationale universitaire de Paris) permettant l'accès à un ensemble de ressources multimédia à partir du site www.smartmap.fr : vidéos, textes, sons, images... dont certains sont des contenus générés par les utilisateurs des réseaux sociaux.

Figure n°98 : Un autre exemple d'outil cartographique : la SmartMap.



Source : <http://www.dedale.info>

Elle participe, elle aussi, à l'émergence d'une vision collective, émotionnelle et partagée de l'espace urbain. Elle invite les habitants et les usagers à s'appropriier et à redécouvrir leurs espaces de vie. D'ailleurs, ces outils cartographiques subjectifs se combinent à d'autres procédés qui permettent de les compléter et de participer à la perception des territoires étudiés. Les cartes sensibles peuvent être comparées à d'autres indicateurs plus objectifs comme des données statistiques, des enquêtes, des informations géographiques géolocalisées, des plans d'urbanisme...

3.3.3.2. Les enquêtes de terrain pour compléter le modèle de projet urbain durable

Les enquêtes de terrains ont l'avantage de toucher un peu plus de personnes, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives. Celles qui ont été réalisées ont ciblé certains éléments qui nous intéressaient dans le cadre de notre travail de recherche par le biais de questions. Les quatre enquêtes quantitatives ont directement touché 47 personnes à Verviers et 108 personnes à Tourcoing, contre un maximum de 20 personnes lors de l'élaboration de la carte des habitants de Tourcoing.

Mais, que ce soient des entretiens ou des questionnaires, la réflexion est moins poussée pour une partie des réponses et la discussion est en grande partie dirigée. Néanmoins, les enquêtes réalisées ont donné de très nombreuses informations (Annexe n°4). Elles permettent de tenir compte de l'importance de l'image d'une ville pour ses habitants et dans le rôle que cette image joue dans l'attractivité. Cette représentation est liée au patrimoine et à sa mise en valeur, mais pas uniquement. La sécurité, la propreté, les commerces ou les logements font partie de l'image d'une ville où il fait bon-vivre, que ce soit à Tourcoing ou à Verviers.

Photographie n°170 : La statue du Marchand de Ploquettes de Verviers après les inondations du 15 juillet 2021.



Source : Page Facebook « Verviers Hier et Aujourd'hui », 10 août 2021.

D'ailleurs, le patrimoine ne fait pas tout, mais c'est un élément important. Quand Verviers a été touchée par les inondations de juillet 2021, ce patrimoine, après l'urgence, a vite refait surface, telle la question de remettre les machines et statues représentant l'histoire textile locale (Photographie n°170 et figure n°99).

Figure n°99 : Extrait de la Page Facebook « Verviers Hier et Aujourd'hui », 10 août 2021.

Sabine Bine
Pauvre monsieur ploquettes 😞 j'espère qu'il va vite retrouver sa place

Marie Devemy Sabine Bine moi aussi je...
Voir 2 autres réponses...

Jenny Kremer
😞

Elisabeth Viellevoye
J'espère le revoir un jour à sa place, il représente la cité lainière c'est à dire : Verviers !!!

Claudine Adriaens
VERVIERS est une très jolie ville
Après le séisme
Pourvu que tout revienne , aussi , sur le plan architectural et pour notre Riche Patrimoine

Andree Heuse Dumont
Je souhaite le revoir ...

Mélissa Ab Hk
Cha Psd enhhh le marchand de ploquettes 😞😞

Carine Paulis
Le symbole de Verviers 😞

Source : Page Facebook « Verviers Hier et Aujourd'hui », 10 août 2021.

Ces enquêtes permettent de mieux définir les besoins des populations et de répondre à leurs attentes vis-à-vis des politiques publiques, de priorités qui ne correspondent pas systématiquement aux leurs. Elles aussi, elles permettent de valider ou pas la pertinence d'un projet urbain en insistant sur ce qui est important pour les habitants/usagers. Les entretiens ont également cet impact, parfois plus. Ils laissent aux personnes interrogées l'occasion de s'exprimer plus encore, voire d'annoncer leur ressenti. Ce sont donc des outils utiles pour émettre un diagnostic de terrain, pour saisir la pertinence d'un projet plus durable qui tiendrait compte de la société dans son ensemble.

3.3.3.3. L'évolution des indicateurs

Les indicateurs peuvent être sociaux, économiques, démographiques. Ils peuvent être quantitatifs ou qualitatifs selon ce qu'ils traduisent. Ils complètent, de manière plus objectives les informations issues des cartes sensibles et enquêtes.

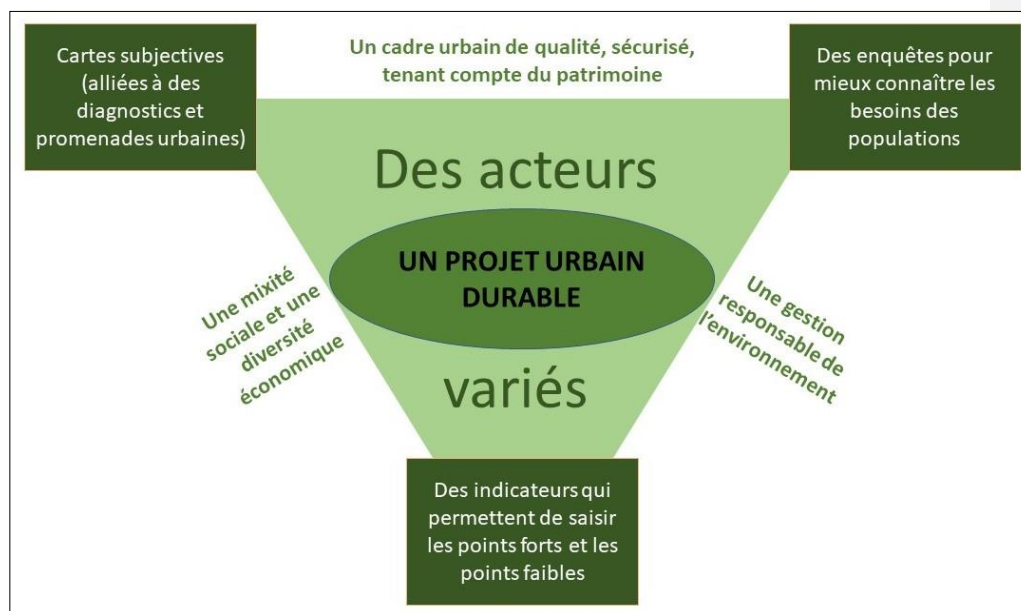
Ces indicateurs sont multiples. Ils ont déjà, pour une partie été analysés⁵⁹⁵ :

- la population et ses caractéristiques : évolution de la population, part des jeunes, familles...
- l'emploi et son évolution : taux de chômage, structuration, salaires...
- les commerces et leur dynamisme : répartition par catégories, taux de cellules vides...
- les entreprises et leur dynamisme : nombre, turn-over, création d'emplois, chiffre d'affaire...
- le marché de l'immobilier : prix, programmes neufs...

Ils permettent de saisir l'attractivité d'un territoire et sont autant d'éléments régulièrement cités par les habitants et usagers dans les enquêtes réalisées. Il est donc nécessaire d'en tenir compte pour analyser la pertinence d'un projet urbain durable, pour évaluer les niveaux de performance des opérations d'aménagement au regard des objectifs de développement durable, pour évaluer la prise en compte d'un certains nombres d'objectifs. Ces indicateurs permettent aussi de connaître les points forts et les points faibles des territoires étudiés et donc de réfléchir aux progressions à avoir, en particulier dans le cadre d'une durabilité qui joue un rôle de plus en plus prégnant dans l'urbanisme d'aujourd'hui (Schéma n°26).

⁵⁹⁵ Troisième partie, Chapitre 2, « 2.3. VERVIERS ET TOURCOING, UN PATRIMOINE AU CŒUR DE L'ATTRACTIVITÉ ».

Schéma n°26 : Des outils pour un projet urbain durable.



Réalisation : LALOYAUX S., 2021.

En tout cas, au-delà des outils, il est impératif d'associer les habitants et/ou usagers aux projets urbains, à leurs évolutions pour qu'ils se sentent plus concernés. Bien évidemment cela ne peut se faire qu'en combinant cette démarche avec l'implication des services municipaux/intercommunaux concernés pour que les politiques soient mieux perçues et durables.

En mobilisant habitants, acteurs politiques, économiques, associatifs, aménageurs... autour d'un projet territorial, ces associations permettent de valoriser les ressources locales, les identités et la mémoire d'un territoire, de construire de nouveaux imaginaires urbains et représentations de la ville, mais aussi de s'approprier et transformer la ville. C'est en cela que le projet pourra être vu comme un modèle, durable et pertinent.

Finalement, les aménagements menés dans les deux villes que sont Verviers et Tourcoing, sont autant d'exemples qui nous permettent de réaliser qu'au-delà de projets urbains, il est nécessaire d'être au plus près des attentes des populations, de tenir compte de leurs avis, de leurs propositions et de leurs expériences pour réfléchir aux aménagements à mener. C'est la condition primaire et première à un vrai renouvellement urbain. Il faut les rendre fiers de leur ville afin de rendre celle-ci attractive. Aujourd'hui, on ne peut plus aménager sans tenir compte de l'histoire, du vécu, du patrimoine, mais aussi des espoirs de ces mêmes populations. Ces éléments sont autant d'indicateurs qui doivent infléchir les politiques de la ville. D'ailleurs, il est aujourd'hui nécessaire que cette ville soit plus durable, dans un contexte où le dérèglement climatique nous permet de réfléchir à ces nouveaux enjeux. La réintroduction d'espaces verts devient une nécessité, pas seulement pour améliorer le cadre de vie, mais aussi pour lutter contre les fortes chaleurs et améliorer la qualité de l'air.

Aussi, c'est ce qui transparaît dans les programmes des différentes équipes en charge de ces deux villes. Le programme de l'équipe sortante tourquennoise, menée par Gérald Darmanin, sous l'association « *Le choix de Tourcoing* », met en avant cette prise de conscience de la nécessité d'une nature plus importante en ville. La deuxième proposition du programme pour les élections municipales de 2020 annonce « *12 hectares de parcs et jardins supplémentaires à Tourcoing demain !* » avec la création du parc de l'Union (dans les cartons depuis de nombreuses années avec le projet de l'écoquartier), la création du parc de la Cotonnière au Virolois, l'agrandissement du parc Clemenceau, la création du parc du Centre-Ville (projet du Quadrilatère des Piscines), la création d'un parc rue du Levant, la réalisation de la Voie Verte, la transformation du boulevard industriel en « *une ceinture verte* » entièrement boisée et végétalisée (Figure n°100).

Ces intentions se retrouvaient dans la Déclaration de politique communale (Mandature 2018 – 2024) du groupe PS - MR - Nouveau Verviers mené par Muriel Targnion avec la promotion du verdissement de la commune. L'objectif est d'assurer la présence d'un espace vert à chaque habitant à moins de 10 minutes à pied de son domicile, d'encourager les façades végétalisées et le fleurissement de la ville ainsi que le développement de potagers, ruches, mais aussi de réaliser le « *Projet Vesdre* » qui permettra notamment d'offrir au centre-ville un véritable couloir de verdure.

D'ailleurs, à une autre échelle, ce projet rejoint la candidature qu'avait posée le Pays de Vesdre en 2011 à l'European Destinations of Excellence (EDEN). Le label EDEN a été créé en 2006 par la Commission Européenne pour encourager les modèles de développement d'un tourisme durable à travers l'Union européenne. Ce label est décerné dans le cadre d'un concours annuel portant sur une thématique définie : en 2011, celle-ci s'intitulait « Régénération des espaces et des sites ». Le lauréat, la ville de Marche-en-Famenne, s'est donc vu attribuer le titre d'excellence pour le réaménagement d'un site autrefois affecté à une activité toute autre que le tourisme.

CONCLUSION GENERALE

Que ce soit pour Tourcoing ou Verviers, la priorité pour ces territoires est la réussite de la reconstruction de la ville sur la ville et donc du concept de ville renouvelée. Il s'agit de leur rendre une qualité urbaine et environnementale, pour ceux qui y vivent et y travaillent, mais aussi pour développer de nouveaux projets attractifs. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, cela dépasse le territoire local et doit être relayé à d'autres échelles et même dépasser la frontière. En effet, la situation transfrontalière des territoires verviétois et tourquennois peut leur permettre de jouer un rôle important à une échelle internationale. Il est donc nécessaire d'approfondir l'attractivité des centres-villes et de développer d'autres pôles. Au-delà des aménagements, il est également indispensable de diversifier les populations, d'attirer de nouveaux habitants qui pourraient participer à ce regain de dynamisme, d'attractivité, à rendre ces villes plus désirables. Aujourd'hui, que ce soit Tourcoing ou Verviers, ces villes ont du potentiel comme villes régionales offrant une qualité de vie liée à un patrimoine estimable. De plus, cette qualité de vie se caractérise par un niveau de services assez élevé et une bonne connexion de transports en centre-ville. A contrario, ces territoires se cherchent alors que c'est bien là que se trouve leur potentiel. Le «désir de ville» est aussi un «désir de territoire», équilibré entre des pôles d'excellence, de tourisme, de commerce, sans oublier leur situation au cœur d'un des principaux carrefours européens.

La patrimonialisation, c'est à dire le processus de création, de fabrication de patrimoine, s'est développée en France au XIX^e siècle, et surtout diversifiée dans les objets patrimonialisés au XX^e siècle. Depuis les années 1970, les préoccupations patrimoniales se sont multipliées et diffusées à l'échelle mondiale, avec, par exemple, la création dès 1972 du statut de « patrimoine mondial de l'humanité » par l'UNESCO. Au-delà d'une très grande diversité, le processus de patrimonialisation connaît des temporalités variables selon les lieux étudiés. Il est déterminé par des choix politiques, idéologiques, affectifs, cognitifs ou encore administratifs effectués à un moment particulier de l'histoire d'une société. Il est donc nécessaire de rappeler les phases de cette patrimonialisation à Verviers, comme à Tourcoing.

La première est la période de choc, où le paysage de ces deux villes a été marqué par les fermetures massives des usines. Les temps ne sont pas identiques. À Verviers, la crise des années 1930 a touché de plein fouet l'industrie textile. Le déclin commence et il s'accroît à l'indépendance de la Seconde guerre mondiale en raison de la concurrence étrangère. À Tourcoing, cette phase est un peu plus tardive, mais tout aussi violente. Dès les années 1960, des entreprises délocalisent, ferment ou se positionnent sur la vente par correspondance. La

crise des années 1974-1975 ne fait qu'amplifier les problèmes : ralentissement de la croissance du marché intérieur, forte croissance des importations, fermetures et délocalisations. Localement, l'action est limitée, le choc important. Néanmoins, il n'est pas encore imaginable de toucher aux outils de production de l'industrie textile, de ce qui a fait la richesse de ces territoires, si ce n'est parfois pour les envoyer dans des usines ailleurs, à l'étranger. L'inaction l'emporte.

Juste après ce temps, arrive la phase de deuil où démolir semble être la solution pour oublier le passé industriel et avancer. Mais, l'acte de démolition n'est pas toujours suffisamment réfléchi et les destructions sont parfois trop nombreuses. Elles se font au détriment d'un patrimoine important. Au milieu des années 1970, les villes de Tourcoing et Verviers traversent donc de nombreux défis liés à la désindustrialisation. Les démolitions sont massives, comme l'usine Simonis aux Surdents, des vieilles maisons ouvrières, la Maison du Peuple (la première construite en Belgique) et la Maison syndicale à Verviers.

Enfin, la dernière phase, est celle d'un début de réflexion sur l'avenir des territoires, de leurs populations et des activités. On commence aussi à se poser la question de quoi faire pour améliorer la cadre de vie, pour protéger la mémoire des lieux et des populations, pour utiliser ce patrimoine si visible dans le paysage. C'est aussi le temps de la (re)construction. À Verviers des monuments sont sauvés de la démolition dans les années 1990-2000 : la Grand Poste, le Manège... À Tourcoing, sous l'impulsion du maire UNR René Lecocq et de son adjoint à l'urbanisme, Henry Blary, c'est entre 1960 et 1970 que la physionomie urbaine se modifie, afin de dépasser son caractère proprement industriel. De grands projets voient le jour et relancent la ville dans une dynamique urbaine. Néanmoins, si des projets existent rapidement, ils aboutissent surtout à partir de la fin des années 1970 et bien plus tard : le centre Mercure (inauguré en 1978), le Fresnoy (en 1996) qui avait été contraint de fermer en 1977 dans un contexte de déclin de l'industrie textile et d'évolution de la société de loisirs, la rénovation du centre-ville (2011)... Ce temps de grands projets se fait parallèlement à celui de la destruction de bâtiments, sites pourtant porteurs de l'histoire, la mémoire de ces territoires : des usines, des habitations, des lieux de culture ; s'ils restent un temps à l'abandon, sont détruits, surtout à partir des années 1980-1990, puis rénovés. Des bâtiments prestigieux (Chambre du Commerce, de nombreuses usines, comme le peignage de laine Dubrulle datant de 1867 et en partie conservé et reconverti par la ville en complexe sportif et de loisirs...) deviennent des équipements publics marquant le paysage, avec l'enjeu urbain de régénérer les quartiers avoisinant cet héritage bâti.

Les usines, qui sont conservées, restaurées ou réhabilitées, permettent de faire vivre le souvenir de cette histoire textile et de tenir compte de la mémoire des populations qui y ont travaillé ou qui ont vécu à proximité. Mais, pour que la patrimonialisation soit réelle, il faut que les habitants se réapproprient ce bien comme un bien commun à tous à préserver, à faire vivre

et à transmettre aux générations futures. Ce temps de l'action, de la mise en œuvre du patrimoine est le fait d'un certain nombre d'acteurs, publics et privés : populations, élus, associations, entreprises, investisseurs, organismes institutionnels... Si ce sont les plans de l'administration qui dominent avec des projets d'envergure, visibles par tous, les habitants et associations d'ouvriers, culturelles, comme celle des Amis de La Tossée, le collectif « Rase pas mon quartier » ou la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, l'ASBL « Temps Jadis » font bouger les choses, participent à cette patrimonialisation en interpellant les élus et aménageurs, en mettant en avant l'histoire collective et en organisant les premières expositions, souvent avec les moyens de bord.

De plus, il est nécessaire de revenir sur les actions mises en place dans le cadre de la patrimonialisation. Celles-ci sont de nature différente. Il y a d'abord une patrimonialisation ponctuelle, parfois alibi. Elle ne correspond pas à une réflexion construite, mais plutôt au cas par cas, à une protection et une mise en valeur au petit bonheur la chance. Elle est le fait de quelques particuliers, d'associations. Ce sont par exemple la cheminée de la chaufferie d'une usine, le porche d'une maison bourgeoise, le vitrail d'une autre maison, une cité ouvrière ... qui seront protégées, mais pour autant sans qu'il y ait un plan d'action élaboré, même si des inventaires, des classements ont été réalisés. Au-delà de cette patrimonialisation ponctuelle, existe une patrimonialisation plus structurée. Elle correspond à une vision d'ensemble, plus réfléchi sur l'ensemble du territoire ou sur l'ensemble des objets patrimoniaux à protéger et mettre en valeur. Même si la patrimonialisation n'est pas totalement vue dans son ensemble, la ville de Tourcoing, avec le travail de labellisation « Ville d'Art et d'Histoire », a une politique patrimoniale qui semble plus avancée qu'à Verviers, d'autant plus qu'une ZPPAUP a été mise en place il y a déjà 20 ans. À Verviers, les intempéries de juillet 2021 qui ont fortement dégradé une partie des bâtiments situés le long de la Vesdre, sont peut-être l'occasion de mettre en place une politique d'ensemble pour valoriser le patrimoine industriel. Mais, encore faut-il trouver de quoi financer l'ensemble d'une politique de patrimonialisation, avant que les bâtiments soient totalement dégradés, alors que d'autres urgences existent, en particulier liées à la pandémie.

Ces différences dans l'avancée vers une patrimonialisation d'ensemble trouvent des explications dans un certain nombre de facteurs. À l'échelle locale, il s'agit d'abord de facteurs géographiques. Verviers est située dans une vallée, sur un territoire rural, alors que Tourcoing appartient à la conurbation lilloise. À l'échelle régionale, Tourcoing connaît la concurrence de Lille et Roubaix, ce qui peut être handicapant, mais a également un effet porteur/stimulant ne serait-ce que par le poids démographique. La situation géographique, les conditions de mobilités sont également à étudier. La ville de Tourcoing est mieux intégrée, connectée à Lille

et au reste de la Métropole grâce aux transports collectifs que sont le métro et le tramway qui n'existent pas entre Verviers et Liège. Nous sommes aussi face à une situation d'attractivité différente qui est liée entre autre à la proximité de la frontière. Proximité de la frontière pour les deux villes, dans l'orbite de métropoles pour toutes les deux. Mais, Tourcoing se situe à côté de la Flandre, une région dynamique et riche, dans un territoire urbain qui est considéré comme une Eurométropole, un carrefour européen : celle de Lille-Courtrai-Tournai ; alors que Verviers est à l'extrémité est du sillon industriel, dans le bassin en reconversion de Liège. De plus, Liège et Lille n'ont pas le même poids démographique, économique, le même rayonnement, cela au détriment de Liège.

Les acteurs sont un autre facteur, essentiel. Qu'ils soient publics ou privés (entreprises, investisseurs, populations). Les acteurs publics ont généralement un rôle de coordinateurs. Mais ce ne fut pas toujours le cas. Pendant longtemps, les grandes familles industrielles ont été les plus importants, en tant qu'employeurs, bien sûr, mais aussi comme aménageurs, investisseurs dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de la culture. Aujourd'hui, cette charge est le fait des acteurs publics, en particulier des collectivités territoriales et variable selon les projets, les sensibilités politiques. Néanmoins, la population, ou plutôt les habitants ne doivent pas être oubliés. Ils ont leur rôle à jouer en tant que citoyens, usagers, occupants de ces territoires. La carte sensible de Tourcoing est une de ces actions qui montre que l'on peut utiliser des outils très variés pour communiquer, réfléchir, s'investir dans le territoire et donner une autre vision des projets décidés d'en haut.

Finalement, cette carte sensible nous permet de revenir sur la méthodologie mise en place tout au long de notre réflexion. Les enquêtes quantitatives et qualitatives sont les premiers des outils qui nous ont permis de saisir au mieux ce qui faisait la spécificité de ces villes, mais aussi leur faiblesse. L'analyse des paysages est également un autre de ces éléments. La carte sensible, regroupe d'ailleurs, en partie, les informations issues de ce travail d'enquêtes, d'analyse de paysages. Elle est un vrai instrument d'analyse, où les habitants par leur diversité ont réussi à mettre en avant l'histoire locale, la richesse patrimoniale, ainsi que les questions qui se posent aussi bien dans les inégalités, que dans l'aménagement de l'espace urbain. Ces informations permettent de saisir l'importance du patrimoine, de sa mise en valeur, de la nécessité d'en tenir compte, même si cela n'est pas toujours le cas. Aussi, se pose la question de mieux prendre en compte ce type d'exercices par les aménageurs et politiques pour tenir compte de la sensibilité d'une partie de la population. À Tourcoing, cela s'est en partie fait, avec par exemple la poursuite de la sensibilisation au patrimoine pour les plus jeunes, en particulier les scolaires. Les services municipaux, comme celui de l'urbanisme, ont également été invités à prendre connaissance de cette carte. Néanmoins, l'impact reste encore faible, comme la patrimonialisation qui est encore inachevée, dans les deux villes

étudiées.

Aujourd'hui, il est nécessaire de mettre en avant les réalisations effectuées dans chacune de ces deux villes. Celles-ci passent par là préservation d'un patrimoine spécifique, lié à leur histoire industrielle. Ce patrimoine est au cœur de paysages, d'un cadre de vie, voire d'une qualité de vie de vie ; même si elle n'est pas uniforme sur l'ensemble des territoires étudiés. Mais il faut le valoriser et faire pour que la population s'en empare encore plus. C'est ce que les enquêtes que nous avons réalisées ont en partie révélé. Ainsi, au-delà des difficultés de sécurité, de propreté, de développement économique et culturel, le patrimoine est bien reconnu, tout au moins pour les éléments essentiels importants, comme les églises, les hôtels de ville ou tout simplement les musées. Mais il faut développer cette image d'un patrimoine important auprès des populations, de toutes les populations et en particulier des habitants et usagers qui sont régulièrement à Tourcoing et à Verviers. C'est d'ailleurs ce que la Ville de Tourcoing a fait en sensibilisant une population jeune, comme on a pu le voir avec les albums Panini. Ces albums, sous la forme du jeu, développent ce goût des monuments, ce goût de l'histoire locale, ce goût de la petite anecdote autour de personnages, de géants. Avec le soutien des enseignants, ce sont de très jeunes habitants qui sont sensibilisés : dès le CP, parfois dès l'école maternelle. Il est également nécessaire de poursuivre ce travail de valorisation, de labellisation du patrimoine de l'histoire des lieux de Tourcoing et de Verviers (comme à travers la labellisation ville et pays d'art et d'histoire à Tourcoing, ou la volonté d'être nommée au patrimoine mondial de l'Unesco pour Verviers).

Au-delà de ces labellisations, la valorisation passe par les populations. Cette valorisation est primordiale, on l'a vu avec l'exemple précis de la carte sensible des habitants de Tourcoing. Au-delà de la spécificité de cet outil, un outil subjectif, un outil innovant, on voit bien que les personnes qui ont participé aux ateliers s'étaient réellement approprié cet outil. Elles avaient pu y faire passer leurs idées, leur manière de voir le territoire, voir même montrer en fait leurs avis par rapport aux politiques d'aménagement de ce même territoire. Ce patrimoine est donc un élément important pour ces personnes qui ont travaillé sur la carte. Il permet à la population, aux populations de manière générale, de s'approprier leur territoire. L'histoire de ce même territoire est de développer des idées, voire des réflexes, des réflexions et même d'oser prendre la parole, que ce soit par l'écrit ou lors de moments de restitution du travail comme dans le cadre des journées du patrimoine. Ici, nous sommes sur une volonté d'avancer, de construire, collectivement, bien plus intéressante que celle d'un vote d'opposition ou de plus en plus d'abstention lors des élections. Il faudrait donc certainement utiliser ces outils de manière plus régulière avec différentes populations. Cela permettrait, que ce soit par le biais des associations, des écoles, des clubs de personnes âgées, de jeunes....

à ces populations d'être plus fières de leur territoire, d'être plus attentives au devenir de ce territoire, à sa propreté, voir même à sa sécurité, sa propreté. Cela participerait bien sûr au redéveloppement, à l'attractivité de villes comme Tourcoing et Verviers, d'anciennes villes industrielles, des villes régionales, où l'on peut développer une qualité de vie encore plus importante. Cette qualité de vie doit passer par un développement durable où la nature n'est pas juste cantonnée à quelques parcs, même s'ils sont très importants et considérés comme des îlots de bien être pour les populations des alentours.

Il faut aussi tenir compte des propos que l'on peut rencontrer dans les réseaux sociaux où de plus en plus d'habitants prennent la parole. Ce sont souvent des habitants que l'on n'entend pas ailleurs. Des habitants dont il faut trier les paroles, bien évidemment, parce que parfois peu pertinentes pour ce qui nous intéresse. Cela nous permet de mieux comprendre leurs intérêts, de mieux saisir leurs besoins. Ces mêmes habitants réclament souvent des endroits où ils peuvent se retrouver, des endroits où les espaces verts ne sont pas cantonnés à de simples pots, même s'ils sont énormes, comme on peut les trouver sur les places de très nombreuses villes. Ces réseaux sociaux permettent en tout cas d'avoir des éléments, d'entendre les attentes de ces mêmes populations et donc de tenir compte de leurs besoins, même s'il est difficile d'entretenir des espaces verts, même s'il est difficile d'entretenir des arbres pour la collectivité territoriale. Ces lieux, ces endroits sont autant d'espaces de verdure, à créer à leur demande, qui ont aujourd'hui non seulement une importance pour le bien-être des populations, mais aussi un rôle face au changement climatique.

La démocratie participative est un élément à prendre en compte, à travers tout simplement les conseils de quartier, mais aussi par le biais d'associations (qu'elles soient culturelles, économiques, de parents, d'élèves. Ce sont des outils importants qui permettent aux habitants de donner vie à leur rue, à leur quartier, de s'approprier le territoire, d'être conscient des aménagements et des politiques, mais aussi des aides mises en place par la collectivité. On ne peut négliger le travail, l'investissement de ces mêmes collectivités. Mais, ils passent souvent inaperçus, ils semblent insuffisants, alors qu'ils sont réels. Et donc, c'est aux habitants, aux usagers de créer, d'innover, de prendre part à un savoir vivre, un savoir-être. Quand ils le font, par exemple lors des fêtes de quartier, lors de moments culturels ou festifs, ils s'approprient bien mieux leur territoire. Ces événements, quels qu'ils soient, créent de la cohésion entre les populations, entre les occupants. Mais au-delà de la cohésion, c'est de l'envie, de la vie qui se développe. Bien évidemment, la période n'aide pas. Mais il est nécessaire aujourd'hui d'aller au-delà de ces moments difficiles liés à la pandémie. Il faut impérativement construire un avenir aux quartiers, à la ville. Nous avons vu le succès de la fête du sport et celle de la Saint-Jean à Tourcoing. Les fêtes, ce sont autant de moments où les populations du centre-ville, mais aussi des quartiers des alentours, de la ville de manière générale, voire de l'extérieur, se retrouvent, font vivre le centre, créent une cohésion et

participent à la mise en valeur du quartier, à la mise en valeur du patrimoine qui devient cadre. Ces moments, au-delà de l'effet ponctuel, participent, par leur multiplication au renouvellement de l'attractivité de territoire ; une attractivité qui n'est pas qu'économique, mais également démographique, vu que cela passe par un dynamisme qui sera reconnu au-delà de l'échelle locale.

Mais, les deux dernières années ont été profondément bouleversées par la crise sanitaire et sociale. Au-delà de son impact économique d'une ampleur sans précédent, la pandémie et les mesures sanitaires de confinement ont exposé la population à des conditions de vie problématiques, et ont exacerbé les inégalités sociales préexistantes, en affectant l'économie française, belge, et, bien sûr, internationale. Il est nécessaire de réfléchir aux conséquences de cette épidémie aux niveaux économique, sociétal, culturel, etc. à Verviers et Tourcoing. Si, à l'heure actuelle les enquêtes et analyses manquent de recul, par la force des choses, des travaux se développent et montrent les premières conséquences de la pandémie. Par exemple, très vite, dès mars 2020, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts de France a mené une enquête sur l'impact du coronavirus sur les entreprises de son territoire pour mieux comprendre les conséquences économiques. Celle de mai 2020, a été réalisée entre les 5 et 12 mai. 22 000 chefs d'entreprises des Hauts-de-France ont été contactés par la Chambre de Commerce et d'Industrie : 2 942 ont répondu. La quasi-totalité des dirigeants (96%) expliquent que la crise sanitaire a un impact économique sur leur société et estiment la baisse de leur chiffre d'affaires de l'ordre de 50% en mai. Ils sont 54% à avoir eu recours au chômage partiel, notamment dans le BTP, les hôtels et restaurants et l'industrie. Les conséquences du confinement et de la crise sanitaire de manière générale risquent d'être durables, nous l'avons bien compris.

Ainsi, si en moyenne, les entrepreneurs estimaient qu'il fallait au moins six mois pour retrouver le niveau d'activité d'avant la crise sanitaire, des secteurs comme l'hôtellerie et la restauration allongeaient la durée de cette estimation à un an et 19% des dirigeants envisageaient de licencier, notamment dans l'hôtellerie-restauration (32%)⁵⁹⁷. Il est ici nécessaire de prendre du recul face à ce type d'enquête, la crise n'étant pas terminée et on en ignore l'évolution. D'autres enquêtes sont en cours, avec pour objectifs de mieux comprendre les conséquences de l'épidémie sur les populations. Ainsi, les *Musées et Société en Wallonie* et le réseau *HOMusée* (Figure n°101) ont lancé une enquête relative à l'impact de la pandémie en deux phases : la première s'intéresse aux impacts du confinement sur le

⁵⁹⁷ CCI Hauts-de-France, Communiqué de presse « COVID-19 : Situation économique & perspectives post confinement », hautsdefrance.cci.fr.

quotidien des Belges et la seconde phase, après le confinement, porte sur les bouleversements induits par cette crise.

Figure n°101 : Le flyer annonçant l'enquête des *Musées et Société en Wallonie*.



Source : *Musées et Société en Wallonie*.

Cette enquête réalisée par *Musées et Société en Wallonie*⁵⁹⁸ interroge sur les activités quotidiennes/loisirs et les sorties culturelles, l'activité professionnelle, l'alimentation et la santé, l'usage des médias et moyens de communication avant et pendant le confinement (Annexe n°49 : Impact de la pandémie sur la population). Elle permettra de connaître le ressenti, les craintes des populations, mais aussi les adaptations et modifications de modes de vie pendant le temps de confinement. Néanmoins, l'épidémie a eu quelques conséquences que l'on peut considérer comme « positives ». Ainsi, le secteur du tourisme en Wallonie, comme dans les Hauts-de-France, a eu un bilan plutôt positif, les vacanciers ne partant pas à l'étranger (Texte n°20).

⁵⁹⁸ Musées et Société en Wallonie, www.msw.be

Texte n°20 : Un paradoxe de la pandémie : les Wallons redécouvrent leur territoire.

Pour la Ministre du Tourisme, Valérie De Bue, « ces chiffres prouvent que la Wallonie a tous les atouts pour devenir une destination de vacances de premier choix. Pour faire de la crise de la covid19 une réelle opportunité, nous devons poursuivre le travail avec l'ensemble du secteur et positionner la Wallonie comme terre de tourisme durable. Nous devons aussi développer une réelle stratégie numérique pour répondre aux besoins et aux attentes d'une clientèle toujours plus connectée. Nous devons enfin parfaire l'offre touristique en créant des parcours d'expérience et améliorer l'accessibilité des sites touristiques wallons. Voilà notre feuille de route pour l'été prochain. »

Source : debue.wallonie.be

En Wallonie, par exemple, les taux d'occupation des hôtels et campings ont été stables par rapport à 2019, ce qui n'était pas gagné, et 82% des touristes qui ont séjourné en Wallonie venaient de Belgique (Tableau n°14), soit 20% de plus que l'année précédente (Annexe n°50 : Article « La Wallonie a séduit les Belges cet été »).

Tableau n°14 : Origine de la clientèle touristique en Wallonie (Juillet-août 2020).

Origine de la clientèle	juillet-20	août-20
Wallonie	44%	49%
Flandre	27%	23%
Bruxelles	11%	10%
Pays-Bas	6%	6%
France	8%	10%
Allemagne	1%	1%
Autres	4%	1%

Source : debue.wallonie.be

Pour soutenir ce secteur qui subit quand même le manque à gagner des touristes étrangers et pour aider certaines familles, Valérie De Bue (MR), ministre wallonne de la Fonction publique et du Tourisme, a prévu un budget de 5 millions d'euros pour offrir un chèque d'une valeur de 80 euros à quelques dizaines de milliers de familles. Cette somme pourra être dépensée auprès des opérateurs touristiques de la région wallonne durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2020. La mesure a pour objectif de diminuer les pertes du secteur liées au coronavirus, en encourageant le public à fréquenter les attractions touristiques après la saison estivale.

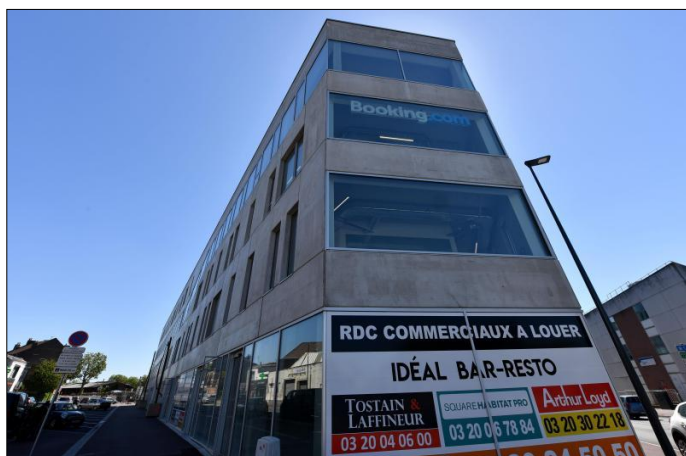
À l'échelle locale, il faut cependant retenir l'existence de risques pour l'équilibre des villes étudiées. Il est encore difficile de préciser toutes les conséquences du coronavirus. Néanmoins, l'analyse précédente et les premières informations que l'on a à l'heure actuelle, nous permettent d'émettre, malheureusement, certaines inquiétudes. Par exemple à Tourcoing, nous pouvons nous demander quel va être l'impact de l'annonce, début août 2020,

de *Booking.com* concernant le licenciement d'un quart de ses effectifs à travers le monde. Aujourd'hui, se pose la question des conséquences pour le service client implanté dans la ville de Tourcoing, service qui traite des demandes venues du monde entier. Cette annonce intervient alors que ces dernières années, la progression de l'activité de la start-up avait été phénoménale, avec à la clé des recrutements massifs. L'entreprise avait quitté ses locaux devenus trop petits en centre-ville, pour déménager dans un immeuble flambant neuf, place Sébastopol, prévu pour accueillir jusqu'à 850 personnes. Ce bâtiment, fait partie de la redynamisation du quartier de la gare, avec la création de commerces et de services (Photographie n°171).

À Verviers, la crise sanitaire a également des conséquences sur le fonctionnement de la ville et les projets en cours. Ainsi, la ville attend un nouveau projet de centre commercial qui ne convient plus, n'est plus adapté aux besoins du centre-ville, notamment au point de vue commercial, mais aussi parce qu'il y a les conséquences visibles de l'épidémie de Covid-19 sur les commerces. Il y a aussi d'autres besoins qui doivent pouvoir s'exprimer au cœur de l'hypercentre au-delà de l'activité commerciale. En fait, la situation a été accélérée par la crise sanitaire et il est certainement nécessaire de réfléchir à un projet qui ne serait peut-être pas uniquement basé sur des cellules commerciales, mais aussi des services non commerciaux ouverts à l'ensemble de la population. Par exemple, ne serait-il pas possible, en plus des aménagements prévus au Grand Bazar⁵⁹⁹, de créer un espace de coworking, de formation, de rencontres, d'innovation et d'échanges... mais aussi un espace résidentiel avec des logements neufs, ceux-ci étant essentiellement réalisés en périphérie ? Cela permettrait d'attirer une nouvelle population au cœur de la ville. De plus, l'inondation qui a touché la cité en juillet 2021 rebat une fois de plus les cartes et doit être utilisée comme une opportunité pour réfléchir à un plan d'ensemble plus général, au moins à l'échelle de la ville, pour redynamiser ce territoire.

⁵⁹⁹ Page 247 : DEUXIÈME PARTIE - CHAPITRE 3 – « 3.1. Au sein des quartiers, des projets pour le quotidien » - « 3.1.1. Des aménagements à l'échelle de quartiers ou de la ville à Verviers » - « 3.1.1.2. Le Grand Bazar, entre élément patrimonial et renouveau commercial ».

Photographie n°171 : Le bâtiment de Booking.com.



Source : LALOY AUX S., 2020.

Avec l'épidémie du Covid-19, la France, la Belgique, l'ensemble des Etats européens, font face à la plus grave crise sanitaire depuis un siècle ; crise qui a conduit à un arrêt quasi-complet de l'économie mondiale. La priorité, aujourd'hui, est d'engager la relance en reconstruisant l'économie. En France, dans le cadre de l'Instruction du 30 juillet 2020⁶⁰⁰, le Gouvernement a proposé de doter d'un milliard d'euros supplémentaires⁶⁰¹ en autorisations d'engagement la dotation de soutien à l'investissement local, afin d'accompagner un effort de relance rapide et massif des projets des communes et de leurs groupements (Annexe n°50 : « Instruction du 30 juillet 2020 relative à la part exceptionnelle de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et à l'accompagnement de la relance dans les territoires. »). Les opérations qui y sont soutenues relèvent de trois thématiques prioritaires :

« - Les projets relatifs à la transition écologique (rénovation énergétique des bâtiments publics, développement de nouvelles solutions de transport, lutte contre l'artificialisation des sols, réaménagement des espaces publics...) ;

- Les projets ayant trait à la résilience sanitaire (travaux sur les réseaux d'assainissement) ;

⁶⁰⁰ Ministère de la Transition écologique et solidaire, « Instruction du 30 juillet 2020 relative à la part exceptionnelle de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et à l'accompagnement de la relance dans les territoires. », circulaires.legifrance.gouv.fr, 30/07/2020.

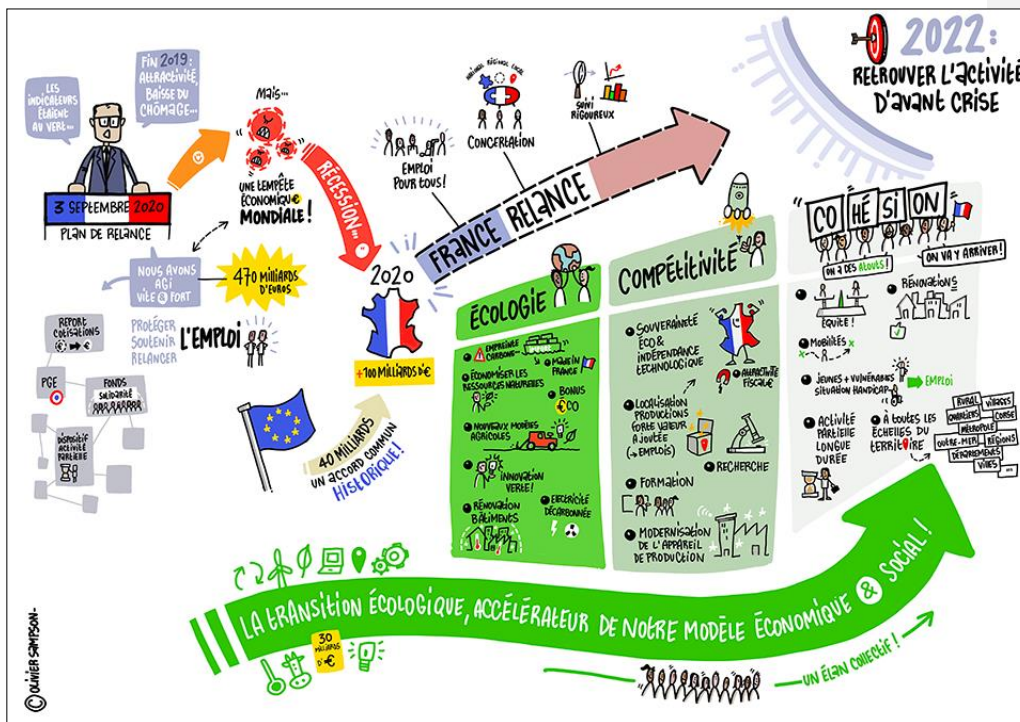
<http://circulaires.legifrance.gouv.fr/index.php?action=afficherCirculaire&hit=1&retourAccueil=1&r=45025>

⁶⁰¹ En supplément des deux milliards d'euros de dotations de soutien aux investissements des communes, des intercommunalités et des départements, ouverts au sein de la loi de finances pour 2020,

- Les projets visant à soutenir la préservation du patrimoine public historique et culturel (classé et non classé, notamment afin de favoriser l'attractivité et le développement des territoires ruraux). »⁶⁰²

Ce dernier point montre que si la situation est actuellement (très) difficile, l'Etat tente de soutenir l'ensemble des domaines et des territoires. Ce n'est pas que l'industrie ou l'agriculture qui sont aidées. La culture, le tourisme, le patrimoine font aussi partie des secteurs qui bénéficient de cette dotation de soutien à l'investissement local ou tout simplement du plan de relance lancé le 3 septembre 2020 avec 100 milliards d'euros pour transformer l'économie en investissant prioritairement dans les domaines les plus porteurs (écologie, compétitivité, cohésion)⁶⁰³ et faire en sorte que la France puisse retrouver son niveau économique d'avant crise dans deux ans (Figure n°102).

Figure n°102 : Infographie concernant le plan « France Relance » (3 septembre 2020).



Source : gouvernement.fr/france-relance

⁶⁰² Instruction du 30 juillet 2020 relative à la part exceptionnelle de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et à l'accompagnement de la relance dans les territoires, circulaires.legifrance.gouv.fr

⁶⁰³ Plan « France Relance », www.gouvernement.fr, septembre 2020, 296 pages.

À une autre échelle, à Verviers, le Collège communal, sous l'impulsion de l'ancienne Bourgmestre Muriel Targnion, a adopté un plan de relance pour lutter contre les effets de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Les communes ont pris la pleine mesure de l'impact du confinement sur l'ensemble des secteurs commerciaux, sportifs et associatifs, etc. C'est pourquoi, grâce aux moyens mobilisés via la décision du Gouvernement wallon de faire intervenir les Provinces dans le financement des zones de secours, ce sont 750.000 euros qui seront utilisés à cette fin. Ce plan comprend de nombreuses exonérations fiscales pour les opérateurs économiques verviétois (Figure n°103). Ainsi, la Ville n'avait pas perçu de recettes pendant la fermeture due au confinement sur les loyers au Grand Bazar, sur la taxe concernant les spectacles et les divertissements, sur la redevance sur les droits d'emplacement dans les marchés, etc. De plus, la Ville de Verviers a prévu de ne pas percevoir plusieurs recettes pour l'année 2020 : redevances sur le placement des terrasses, ainsi que les taxes sur les débits de boisson et le colportage. La Ville a mis en place d'autres mesures comme le chèque commerces avec lequel le client peut acheter un chèque d'une valeur de 25 euros pour 15 euros (les 10 euros de différence étant financés par la Ville). Cette mesure doit permettre d'injecter plus de 830.000 euros dans les commerces situés sur l'ensemble du territoire verviétois et de soutenir le pouvoir d'achat de la population. À cela s'ajoutent des aides aux commerces impactés par les travaux, un appel à projets pour le secteur associatif et sportif. Elles se déclinent à différentes échelles (de l'échelle européenne à l'échelle locale), dans différents domaines, avec des points communs, ceux de réfléchir à une économie plus respectueuse de notre environnement. Ici, finalement, la crise sanitaire actuelle aura, peut-être, permis de montrer l'importance des commerces locaux, des modes de déplacements doux.

Figure n°103 : À l'échelle locale, des mesures sont également prises.



Source : Ville de Verviers.

Avec l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD), les Nations Unies ont créé un cadre politique de référence pour aller vers plus de durabilité. C'est, aujourd'hui ce cadre qui doit être celui des communes de Verviers et Tourcoing, qui doit guider l'action des pouvoirs publics locaux pour tenter de redresser l'économie locale, de lutter contre les effets sociaux les plus graves de cette crise, mais aussi défendre une identité, des valeurs, autour de ce qui fait la ville : sa population, le cadre de vie, le patrimoine, les activités, etc.

SIGLES

ANAH : Agence nationale de l'habitat.

ANRU : Agence nationale de rénovation urbaine.

CIV : Comité interministériel des villes.

CWATUPE : Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie.

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale.

GPV : Grand projet de ville.

HVS : Habitat et vie sociale.

LOV : Loi d'orientation pour la ville (1991).

NPRU : Nouveau programme de rénovation urbaine.

OPAC : Office public d'aménagement et de construction.

ORU : Opération de renouvellement urbain.

PACT-ARIM : Le Mouvement *PACT* est un réseau associatif au service des personnes et des familles, pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie. En 1966, les Pact proposent à l'Etat d'expérimenter sur 7 villes des opérations groupées de restauration immobilière étendues à tous les logements d'un quartier : les OPAH naissent. Les Pact se composent désormais d'Arims (associations pour la restauration immobilière).

PNRU : Programme national de rénovation urbaine.

RFF : Réseau ferré de France.

SEM : Société d'économie mixte.

SRU : Loi solidarité et renouvellement urbain (2000).

ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

ZUS : Zones urbaines sensibles.

BIBLIOGRAPHIE/SITOGRAFIE
TABLE DE LA BIBLIOGRAPHIE ET DE LA SITOGRAFIE

<p>1. BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAFIE GÉNÉRALES</p> <p>1.1. BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE</p> <p>1.2. SITOGRAFIE GÉNÉRALE</p> <p>1.3. BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAFIE CONCERNANT LES ECOQUARTIERS, LA VILLE DURABLE</p> <p> 1.3.1. BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LES ECOQUARTIERS, LA VILLE DURABLE</p> <p> 1.3.2. SITOGRAFIE CONCERNANT LES ECOQUARTIERS, LA VILLE DURABLE</p> <p>1.4. BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAFIE CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA MISE EN VALEUR CULTURELLE DE LA VILLE</p> <p> 1.4.1. BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA MISE EN VALEUR CULTURELLE DE LA VILLE</p> <p> 1.4.2. SITOGRAFIE CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA MISE EN VALEUR CULTURELLE DE LA VILLE</p> <p>1.5. BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LA QUESTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN, DE LA MORPHOLOGIE, DE LA RÉGÉNÉRATION URBAINE</p> <p>1.6. BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAFIE CONCERNANT LA QUESTION DE L'ATTRACTIVITÉ, DES CENTRES-VILLES</p> <p> 1.4.1. BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LA QUESTION DE L'ATTRACTIVITÉ, DES CENTRES-VILLES</p> <p> 1.4.2. SITOGRAFIE CONCERNANT LA QUESTION DE L'ATTRACTIVITÉ, DES CENTRES-VILLES</p>	<p>p. 571</p>
<p>2. BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAFIE CONCERNANT TOURCOING, LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ET LES HAUTS-DE-FRANCE</p> <p>2.1. BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT TOURCOING, LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ET LES HAUTS-DE-FRANCE</p> <p>2.2. SITOGRAFIE CONCERNANT TOURCOING, LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ET LES HAUTS-DE-FRANCE</p>	<p>p. 586</p>
<p>3. BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAFIE CONCERNANT VERVIERS ET LA WALLONIE</p> <p>3.1. BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT VERVIERS ET LA WALLONIE</p> <p>3.2. SITOGRAFIE CONCERNANT VERVIERS ET LA WALLONIE</p>	<p>p. 591</p>
<p>4. QUELQUES VIDEOS</p>	<p>p. 596</p>

1. BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE GÉNÉRALES

1.1. BIBLIOGRAPHIE GENERALE

ARBORIO A.-M., FOURNIER P., *L'observation directe*, Armand Colin, Collection 128, 2015, 4^e édition, 128p.

Association des études foncières (ADEF), *Reconstruire la ville sur la ville*, Paris, ADEF, 1998, 174p.

BÉGOUT B., *Suburbia*, Editions Inculte, 2013, 256p.

BENEVOLO L., *Histoire de la ville*, Marseille, Ed. Parenthèses, 1994, 509p.

BERGER G., « L'attitude prospective », in *L'Encyclopédie française*, tome XX, Paris, Société nouvelle de l'Encyclopédie française, 1959.

BOOTH Ph., GREEN H., PARIS D., « Les politiques urbaines en France et en Grande-Bretagne : éléments pour une approche comparative », in *Hommes et terres du nord*, 1997-1, pp.2-10.

BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Les Éditions de Minuit, Collection de poche Reprise n°2, 2002, 288p.

BRUNET R., *Les mots de la Géographie. Dictionnaire critique*, Paris, Reclus, 1993, 470p.

CASTELLS M., *La question urbaine*, Paris, François Maspéro, 1972, 452p.

CHALINE Cl., *La régénération urbaine*, Paris, PUF coll. QSJ n°3496, 1999, 127p.

CHOAY F., MERLIN P., *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 2005, 964 p.

DAMIEN M.-M., *Le tourisme fluvial*, PUF, Collection 128, 2001, 128p.

DONZELOT J., MEVEL C., *La politique de la ville. Une comparaison entre les USA et la France. Mixité sociale et développement communautaire*, Paris, 2001.

EDELBLUTTE S., *Paysages et territoires de l'industrie en Europe, Héritages et renouvelés*, Paris, Ellipses, coll. Carrefours, 272p.

EMELIANOFF C., in *Nantes Métropole, Le Journal de la Communauté urbaine de Nantes*, n°14, Mars / Avril 2008, p.6.

FOUACHE L., LALOYAUX S., « Construire l'avenir », *Les Cahiers Pédagogiques n° 559* : « L'aventure de la géographie », février 2020, pp44-45.

FREMONT A., *La région, espace vécu*, PUF, 1976, 223p.

GRUMBACH A., « Faire la ville sur la ville », in *Projet urbain n°15*, Ministère de l'équipement, des transports et du logement, déc 1998.

HUGO V., *Le Rhin, lettres à un ami*, Tome premier, L. Hachette et Cie., Paris, 1869, 315p.

JEGOUZO Y., « La loi SRU », Dossier in *L'actualité juridique - droit administratif*, 20 janvier 2001, p.9-17.

KAWTAR N., « Inégalités socio-spatiales dans les villes et leurs évolutions récentes : comparaison de Besançon, Mulhouse et Strasbourg », *Cybergeo : European Journal of Geography* [Online], Space, Society, Territory, document 808, Online since 23 February 2017.

LALOYAUX S., *Accompagner les enseignants pour la mise en œuvre d'une Éducation au développement durable*, Mémoire professionnel, Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique, Académie de Lille, INSPE Hauts-de-France, 2020.

LEBRETON J.-P., *Droit de l'urbanisme*, Paris, PUF, 1993, 479p.

LENIAUD J.-M., *L'Utopie Française, Essai sur le Patrimoine*, Mengès, 1992, Paris.

LEVY J., LUSSAULT M., *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, 1033 p.

LUSSAULT M., 1993. *Tours, images de la ville et politique urbaine*. Tours : Maison des sciences de la ville, Université François Rabelais, 1993.

MERLIN P., CHOAY F., *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Collection Dictionnaires Quadrige, 2015, 880p.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Enjeux de l'éducation au patrimoine », eduscol.education.fr.

MORAND-DEVILLER J., *Droit de l'urbanisme*, Paris, Dalloz, 1992, 180p.

OCDE, « L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale », www.oecd.org, 4 mai 2019.

PAQUOT Th. (dir.), *Le monde des villes. Panorama urbain de la planète*, Paris, Editions complexe, 1996, 699p.

RAGON M., *L'homme et les villes*, Paris, Albin Michel, 1995, 213p.

RAZEMON O., *Comment la France a tué ses villes*, Editions Rue de l'échiquier, 2016.

RIFKIN J., *La troisième révolution industrielle : Comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*, Les liens qui libèrent, 2012, 380p.

SINGLY F. (de), *Le questionnaire*, Armand Colin, Collection 128, 2016, 4^e édition, 128p.

SOLLER-COUTEAUX P., « Loi de solidarité et de renouvellement urbain. La transition vers les nouveaux documents de planification », in *Le moniteur*, déc. 2000, pp.96-99.

Système des écoles associées, Centre du patrimoine mondial, « Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial », whc.unesco.org, 1994, 14p.

TAVEAU B., « Marche urbaine : le retour », www.urbislemag.fr, 11 janvier 2016.

THERY H. (dir.), *L'État et les stratégies du territoire*, Paris, éd. du CNRS, 1991, 242p.

TORDJMAN H., SINAÏ A., MAMÈRE N., LEMARCHAND F., KEMPF H., JARRIGE F., HÉROUARD J.-F., DECARSIN J. ET BOURG D., « La Troisième Révolution » de Rifkin n'aura pas lieu », *www.liberation.fr*, 21 octobre 2014.

VAYSSIERE B., *Reconstruction – Déconstruction*, Paris, Picard, coll. Villes et sociétés, 1988, 327p.

VIVANT E., *Qu'est-ce que la ville créative ? Broché* – 21 novembre 2009, PUF, La ville en débat, 2009, 96p.

1.2. SITOGRAFIE GÉNÉRALE

Organismes nationaux :

BASOL : [basol.developpement-durable.gouv.fr//](http://basol.developpement-durable.gouv.fr/)

BASIAS : www.georisques.gouv.fr/risques/pollutions-sols-sis-anciens-sites-industriels

www.collectivites-locales.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

fr.unesco.org

www.gouvernement.fr

Principaux médias locaux utilisés :

La Meuse : www.lameuse.be

L'Avenir : ww.lavenir.net

La Voix du Nord : www.lavoixdunord.fr

Le Soir : www.lesoir.be

Nord éclair : www.nordeclair.fr

Sud Info : www.sudinfo.be

RTBF : www.rtbf.be

RTL : www.rtl.be

Télé Vesdre : www.televesdre.eu

www.usinenouvelle.com

Statistiques :

www.insee.fr

statbel.fgov.be/fr

www.iweps.be

1.3. BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAFIE CONCERNANT LES ECOQUARTIERS, LA VILLE DURABLE

1.3.1. BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LES ECOQUARTIERS, LA VILLE DURABLE

ALLEMAND S., *Sous la ville durable, le génie urbain*, Editions Les Carnets de l'info, 2009, 178p.

BONARD Y. et MATTHEY L., « Les écoquartiers : laboratoires de la ville durable », *Cybergeo*: European Journal of Geography, 2010.

BOVET P., *Ecoquartiers en Europe*, Collection Citoyen du Monde/Panorama, mai 2009.

CAUCHI-DUVAL N., BEAL V., ROUSSEAU M., « La décroissance urbaine en France : des villes sans politique », *Espace populations sociétés*, 2015/3-2016/1 | 2016.

CHARLOT-VALDIEU C. et OUTREQUIN Ph., « Qu'est-ce qu'une ville durable ? », www.lemoniteur.fr, 04/01/2010.

CHARLOT-VALDIEU C., « Les villes abusent de l'appellation écoquartier », *Le Monde*, 21 mars 2009.

CHELZEN H., PECH P., « Quelle image de la ville pour un projet de développement urbain durable ? L'exemple d'Aubervilliers », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Volume 11 Numéro 3 | décembre 2011.

Collectif, *Construire durable*, Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment, 2008.

DA CUNHA A., « Les écoquartiers, un laboratoire pour la ville durable : entre modernisation écologique et justice urbaine ». *Espaces et sociétés*, 2011/1, n°144-145, pp.193-200.

DAMON J. (Dir), *Villes à vivre, Modes de vie urbains et défis environnementaux*, Odile Jacob, 2011, pp.10-11.

DUMESNIL F., OUELLET C., « La réhabilitation des friches industrielles: un pas vers la ville viable? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 3 Numéro 2 | octobre 2002.

EMELIANOFF C., « Urbanisme durable ? », *Ecologie & politique*, 2004/2 (N°29), p.24.

EMELIANOFF C., « Comment définir une ville durable ? », in *Villes et développement durable : des expériences à échanger*, 2001.

FOUACHE L., LALOYAUX S., « Construire l'avenir », *Les Cahiers Pédagogiques n° 559 : « L'aventure de la géographie »*, février 2020, pp.44-45.

GAUDILLIERE J.-P., « Pour une ville durable. Entretien avec Cyria Emelianoff », *Mouvements*, 2005/4 (n° 41), pp. 57-63.

JEGOU A., « Les géographes français face au développement durable », *L'Information géographique*, 2007/3 (Vol. 71), pp.6-18.

LALOYAUX S., « L'écoquartier, un objet géographique mal identifié », *Lexis Nexis, Actes pratiques ingénierie immobilière*, janvier - février – mars 2017.

LALOYAUX S., « L'Union ou la renaissance d'un quartier industriel », *Études Foncières*, n°168, Juillet-Août-Septembre 2015.

MIRENOWICZ J., « L'écoquartier, brique d'une société durable », *La Revue Durable*, n°28, Février - mars - avril 2008, Editorial.

PETIT Ch., *La ville viable comme projet intégrateur : regard sur sa mise en œuvre entre la planification et le design urbain*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en Sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, avril 2008, 179p.

PETIT L., *La ville sur le divan. Introduction à la psychanalyse urbaine du monde entier !*, Editions La Contre Allée, 2013.

SOBOCINSKIE A., « Le boom de l'agriculture urbaine », *lejournal.cnrs.fr*, 24 février 2015.

SOUAMI T., *Ecoquartier, secrets de fabrication*, Les carnets de l'info, 2009.

VEYRET Y, JALTA J, *Développements durables, Tous les enjeux en 12 leçons*, Autrement, 2010.

VEYRET Y., ARNOULD P, *Atlas des développements durables*, Autrement, 2008.

1.3.2. SITOGRAFIE CONCERNANT LES ECOQUARTIERS, LA VILLE DURABLE

Ecoquartier de l'Union :

Site officiel de l'écoquartier de l'Union : www.lunion.org

www.plaine-images.fr

www.ceti.com

Actu-environnement : www.actu-environnement.com

Agenda 21 : www.agenda21france.org/

EcoQuartier - Ministère du Développement durable : Eco-quartiers.fr

1.4. BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAFIE CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA MISE EN VALEUR CULTURELLE DE LA VILLE

1.4.1. BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA MISE EN VALEUR CULTURELLE DE LA VILLE

Actes du colloque « Fiches industrielles, lieux culturels », 18-19 mai 1993 organisé à Strasbourg par la Laiterie, Centre européen de la jeune création.

Actes du colloque, « Les nouveaux lieux culturels », Neuvième entretien du centre Jacques Cartier, Montréal, juin 1997.

Actes des Rencontres du Réseau Banlieues d'Europe, *Art, Culture et Intégration sociale en Europe*, 9èmes Rencontres du Réseau Banlieues d'Europe (16, 17, 18 novembre 2000, Glasgow), Strasbourg, Banlieues d'Europe, 2000.

ANDRIEUX J.-Y., *Le patrimoine industriel*, PUF, QSJ n°2657, 1992, 127p.

ASTIC I., GASNIER M., KEROUANTON J.-L., LAROCHE F., LAUBÉ S., et al., *Paysages industriels culturels sensoriels (PICS) et Environnements Virtuels : Vers une nouvelle approche de l'histoire et de l'archéologie industrielle*, *Archives ouvertes Amériques*, 2020.

AUCLAIR E., HERTZOG A., « Grands ensembles, cités ouvrières, logement social : patrimoines habités, patrimoines contestés », *EchoGéo*, 33 | 2015.

AUDRERIE D., *La notion et la protection du patrimoine*, PUF, QSJ n°3304, 1997 ? 128p.

BARRAS B., *Moutons rebelles. Ardelaine, la fibre développement locale. Vers une coopérative de territoire*, Repas, 2014, 238p.

BATTIAU M., *L'industrie, Définition et répartition mondiale*, SEDES, Campus Géographie, 1998, 191p.

BAYART D., BENGHOZI P.-J., *Le tournant commercial des musées en France et à l'étranger*, Ministère de la Culture et de la Francophonie ; Direction de l'Administration Générale ; Département des Études et de la Prospective. - Paris : La Documentation française, 1993, 295p.

BELHOSTE J.-F., SMITH P., DESCHAMPS P.-O., *Architectures et paysages industriels : L'invention d'un patrimoine*, Editions de la Martinière, Architecture Et Patrimoine, 2012, 272p.

BERGERON L., DOREL-FERRE G., *Le patrimoine industriel, un nouveau territoire*, Paris, Liris, 1996, 127p.

BOURDIN A., « Patrimoine et Demande Sociale », in *Le Patrimoine Atout du Développement*, Lyon, Presses Universitaires, 1992, pp.21-30.

BURGEL G., « *Mémoire de la ville et recomposition urbaine* », in LOYER F. (dir.), *Ville d'hier, ville d'aujourd'hui*, Paris, Fayard, pp.95-104, 2001.

CARDON D., *La draperie au Moyen Âge, Essor d'une grande industrie européenne*, Paris, CNRS Editions, 1999, 661p.

CARTIER C., *L'héritage industriel, un patrimoine*, Besançon, CRDP de Franche-Comté, 2003, 195 p.

CHASTEL A., « La notion du patrimoine », in Nora, *Les Lieux de Mémoire, La Nation*, tome 2, Paris, Gallimard, 1993.

CHATRIOT A., DAUMAS J.-C., FRABOULET D., FRIDENSON P., JOLY H., *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, 2010, 1620p.

CHAUDOIR Ph., *Discours et figures de l'espace public à travers les « arts de la rue »*. *La ville en scènes*, L'Harmattan, 2000, 318 p.

CHIVAI., *Une politique pour le patrimoine culturel rural*, Rapport présenté à M. Jacques TOUBON, Ministre de la Culture et de la Francophonie, Avril 1994, 141 p.

CHOAY F., *L'allégorie du patrimoine*, Ed. du Seuil, Paris, 1999, 288 p.

COLLECTIF, « Occupation de friches et troc de ressources », *Les Cahiers Pédagogiques*, N 559 : « L'aventure de la géographie », février 2020, pp.51-52.

COMPÈRE-MOREL T., JOLY M.-H., *Des Musées d'histoire pour l'avenir*. Paris, Éditions Noesis, 1998, 367 p.

CYSEK-PAWLAK M., *De la ville industrielle à la métropole. Stratégie, renouvellement de l'image et valorisation du patrimoine : le cas de Lille et de Lodz*, Thèse de doctorat, Université de Lille, Université de Lodz, juin 2014, 454p.

DAMIEN M.-M., DORVILLE C., *Le patrimoine de nos régions : ruine ou richesse future ? Exemples de dynamiques territoriales*, L'Harmattan, 2011, 326p.

DAUMAS J.-C., LESCURE M., « Les territoires de l'entreprise ? », *Entreprises et histoire*, vol. 74, no. 1, 2014, pp.6-21.

DAUMAS J.-C., « Patrons et patronat en France au XX^e siècle », *Vingtième Siècle, revue d'histoire* n° 114, avril-juin 2012, 293 p.

DAUMAS J.-C., « Le capitalisme familial : logiques et trajectoires », *Annales littéraires*, n°761, Besançon, PUFC, 2004.

DAUMAS J.-C., « L'industrie lainière en France : un siècle de mutations (1870-1973) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°47, 1997, pp.14-20.

DAUMAS M., *L'archéologie industrielle en France*, Paris, Robert Laffont, 1980, 463p.

DAVIET S., *Industrie, culture, territoire*, Paris, L'Harmattan, 2005, 208p.

DEBARY O., *La fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes*, Paris, Éd. du CTHS, 2003, 181p.

DEBRAY R., « Trace, forme ou message ? », *Cahiers de médiologie* : « La confusion des monuments », 7, 1999, pp.27-44.

DEL BIONDO L., EDELBLUTTE S., « Le paysage des anciennes villes-usines européennes : un nouveau patrimoine entre négation, alibi, reconnaissance et complexité des jeux d'acteurs », Armand Colin, *Annales de géographie* 2016/5 N° 711, pp.466-489.

DI MEO G., « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Sociétés*, n° 78, 1995, pp.16-33.

DI MEO G., CASTAINGTS J.-P., DUCOURNAU C., « Territoire, patrimoine et formations socio-spatiales », *Annales de géographie*, 1993, pp.472-502.

DION R., *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX^e siècle*, CNRS, 2010 (rééd.), 770p.

DOREL-FERRE G., « Le patrimoine industriel », *Historiens et Géographes*, n°398, 2007, pp.111-142.

DROUGUET N., GOB A., *La Muséologie*. Paris, Armand Colin, coll. «U», 2002, 239p.

FOUCAULT V., *Friches industrielles reconverties en lieux culturels : (nouveaux) territoires, mémoire, identité, travail et valeurs*, DESS « Direction de projets culturels », 2003.

GASNIER M., *Patrimoine industriel et technique - Perspectives et retour sur 30 ans de politiques publiques au service des territoires*, UTBM, RECITS, 2011, 304p.

GLEVAREC H., SAEZ G., *Le patrimoine saisi par les associations*, Paris, La Documentation française, 2002, 412p.

GRAVARI-BARBAS M., *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, collection Ville et Aménagement, éditions le Moniteur, 2013, 160p.

GRAVARI-BARBAS M. (dir.), *Habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu*, Rennes, PUR, 2005, 618 p.

GRAVARI-BARBAS M., GUICHARD-ANGUIS S. (dir.), *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, 958 p.

GRAVARI BARBAS M., VESCHAMBRE V., « Patrimoine : derrière l'idée de consensus les enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits », In P. MELE, C. LARRUE, M. ROSEMBERG (coord.), *Conflits et territoires*, Tours, PUFR, MSH "Villes et territoires", 2003, pp.67-82

GRAVARI-BARBAS M., « Le "sang" et le "sol" : le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain », *Géographie et culture*, n° 20, 1996, pp. 55-68.

GRELET M. et VIVANT E., « La régénération d'un territoire en crise par la culture : une idéologie mise à l'épreuve », *Belgeo* [En ligne], 1 | 2014

GUICHARD-ANGUIS S., HERITIER S., « Le patrimoine naturel : entre ressource et culture », *Géographie et Culture*, 66, 2009.

HEINICH N., *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, collection Ethnologie de la France, 2009.

HERTZOG A., « Les géographes et le patrimoine », *EchoGéo* [En ligne], 18 | 2011

HERTZOG A., « Quand les géographes visitent les musées, ils y voient des objets... de recherche », *L'Espace géographique* 2004/4 (tome 33), pp. 363-368

HOLZ J.-M., *La Ruhr, crise, reconversion et dynamique régionale*, Metz, Thèse de Doctorat d'Etat ès lettres, 3 vol. , 1988, 1410 p..

INGALLINA P. (dir.), *L'attractivité des territoires : regards croisés*, actes des Séminaires de février- juillet 2007, Paris-La Défense : PUCA, 124p.

INGALLINA P., PARK J., « Les nouveaux enjeux de l'attractivité urbaine », *Urbanisme*, 344, 2005, pp66-68.

JACQUOT S., « Politiques de valorisation patrimoniale et figuration des habitants en banlieue parisienne (Plaine Commune) », *EchoGéo* [En ligne], 33 | 2015, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 07 août 2021.

KUSEK R., PURCHLA J., *Heritage and the City*, mck.krakow.pl, 2017, 316p.

LAMBOT J.-P., *Tourisme et patrimoine en Wallonie*, dans *Wallonie. Atouts et références d'une Région* (sous la direction de Freddy Joris), Gouvernement wallon, Namur, 1995.

LAVOIE Marie, « Les enjeux de la patrimonialisation dans la gestion du développement économique : un cadre conceptuel », *Sociétés* 2014/3 (n° 125), pp.137-151.

LAZZAROTTI O., *Patrimoine et tourisme. Histoires, lieux, acteurs, enjeux*, Collection BelinSup Tourisme, Belin SUP, 2011, 280p.

LAZZAROTTI O., VIOLIER Ph. (coll.), *Tourisme et patrimoine. Un moment du Monde*, Presses Universitaires d'Angers, 2007, 248p.

LERICHE F., DAVIET S., *L'économie culturelle et ses territoires*, Presses Universitaires du Mirail, Collection Villes et Territoires, 2008.

LEXTRAIT F., « Projets, aventures, friches, squats, fabriques, projets, lieux, fabriques, laboratoires, squats, espaces, expériences : une nouvelle époque de l'action culturelle », rapport, *La Documentation Française*, Paris, mai 2001, 260 pages.

LINOSSIER R., RUSSEIL S., VERHAGE R., ZEPF M., « Effacer, Conserver, Transformer, Valoriser, Renouvellements urbains », *Annales de la Recherche Urbaine*, N°97, 2004, pp43-50.

LUSSO B., « Culture et régénération urbaine : les exemples du Grand Manchester et de la vallée de l'Emscher », *Métropoles* [En ligne], 8 | 2010.

LUSSAULT M., « Des récits et des lieux : le registre identitaire dans l'action urbaine », *Annales de Géographie*, n° 597, 1997, pp.522-530.

MELE P., « Conflits patrimoniaux et régulations urbaines », *Travaux et Documents ESO*, n° 23, 2005, pp. 51-57.

MELOT M., *Essai sur l'Inventaire général du patrimoine culturel*, Paris : Editions Gallimard, 2012, 304p.

MELOT M., « Qu'est-ce qu'un objet patrimonial ? », *Bulletin des bibliothèques de France*[En ligne], n° 5, 2004, pp 5-10.

METRAL J., *Cultures en ville ou de l'art et du citoyen*, Editions de l'Aube, mars 2000, 253 pages.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Connaître le patrimoine de proximité », *Vademecum à l'intention des Professeurs des Écoles*, juin 2019, 76 pages.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Enjeux de l'éducation au patrimoine », eduscol.education.fr.

MONJARET A., « Quand les lieux de travail ferment... », *Ethnologie française*, 2005/4 (Vol. 35), pp. 581-592.

NEYRET R., « Le Patrimoine Valeur Ajoutée », *Le Patrimoine Atout du Développement*, Lyon, Presses Universitaires, 1992, pp. 7-17. PURCHLA J. *The First Heritage Forum of Central Europe*, Krakow: International Cultural Centre, <http://mck.krakow.pl> 2012, 277p.

NOROIS, « Patrimoine et environnement, les territoires du conflit », *Norois*, 185, t 47, 174 p.

OURAL A., *L'innovation au pouvoir ! Pour une action publique réinventée au service des Territoires*, Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique [En ligne], 2015, 110p.

PAQUOT Th., *Le quotidien urbain. Essais sur les temps des villes*, Paris, La Découverte « Cahiers libres », 2001, 192p.

PARIS D., MONS D., *Lille Métropole Laboratoire du renouvellement urbain*, Marseille, Parenthèses, *La ville en train de se faire*, 2009, 269p.

PONCET P., « Du patrimoine national à la « société de conservation », *Pouvoirs locaux*, n° 63, décembre 2004.

RAFFIN F., « Espace en friche, culture vivante », *Le Monde diplomatique*, octobre 2001, pp.26-27.

RAUTENBERG M., *La rupture patrimoniale*, Editions A la Croisée, août 2003, 173 p.

RENDERS D., MORAND-DEVILLER J., *Le renouvellement urbain en Europe*, Les Cahiers du GRIDAUH, n°27, 2015, 325p..

RIPOLL F., VESCHAMBRE V., « L'appropriation de l'espace comme problématique », *Norois*, n°195-2005/2, PUR, 2005, pp. 7-15.

RONSTRÖM O., « Festivals et festivalisations », *Cahiers d'ethnomusicologie*,

27 | 2014, 27-47.

SAEZ J.-P. (dir), *Identités, cultures et territoires*, Editions Desclée de Brouwer, Paris, 1995, 267 pages

SIGOT F., « Culture et mémoire, le ticket gagnant du développement local », *La Gazette des communes*, 17/04/2018.

SOBRY Cl., Damien M.-M., *Le tourisme industriel : Le tourisme du savoir-faire ?*, L'Harmattan, 2003, 258p.

SUEUR J.-P., *Changer la ville pour une nouvelle urbanité*, Paris : Odile Jacob, 1999, 215p.

TOMAS F., « Les temporalités du patrimoine et de l'aménagement urbain », *Géocarrefour*, vol. 79, 3/2004, pp. 197-210.

TransEuropeHalles, BORDAGE F. (dir.), *Les fabriques, lieux d'imprévus*, Editions de l'imprimeur, mai 2001, 288p.

VADELORGE L., *Les Musées de province dans leur environnement, Sociabilité, Culture et Patrimoine*, Rouen : CNRS-Université de Rouen, Cahiers du GRHIS, n° 4, 1996, 97 p.

VAN DER MEERSCH M., *Quand les sirènes se taisent*, Paris, A. Michel, 1933, p. 13.

VANHAMME M., LOUBON P., *Arts en friches, Usines désaffectées, fabriques d'imaginaire*, Paris, Editions Alternatives, 122p.

VERRET M., *La culture ouvrière*, Editions L'Harmattan, Logiques Sociales, 1996, 296p.

VERRET M., *Chevilles ouvrières*, Les Éditions de l'Atelier / Éditions ouvrières, Paris, 1995, 254p.

VESCHAMBRE V., *Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes : PUR, 2008, 315p.

VESCHAMBRE V., « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie*, 2007/4 n° 656, 2007, pp.361-381.

VESCHAMBRE V., « Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace », *Les Cafés Géographiques*, 2 novembre 2007.

VESCHAMBRE V., « Patrimoine et développement durable : pléonasmie ou contradiction ? Réflexions à partir de l'exemple de la ville d'Angers », *Urbanisme*, n°348, mai-juin, 2006, pp.57-60.

VIVANT E., « Who Brands Whom? The Role of Local Authorities in the Branching of Art Museums », *Town Planning Review*, 82, 1, 2011, pp.99-115.

VIVANT E., *Qu'est-ce que la ville créative ?* Broché – 21 novembre 2009, PUF, La ville en débat, 2009, 96p.

WORONOFF D. (dir.), *Les Images de l'industrie de 1850 à nos jours*, Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France / IGPDE, XIX^e et XX^e siècles, 200p.

1.4.2. SITOGRAPHIE CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA MISE EN VALEUR CULTURELLE DE LA VILLE

Label « Villes d'Art et d'Histoire » : www.vpah.culture.fr/

1.5. BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LA QUESTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN, DE LA MORPHOLOGIE, DE LA RÉGÉNÉRATION URBAINE

ALLAIN R., *Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de la ville*, Paris, A. Colin, coll. U Géographie, 2004, 254 p.

BADARIOTTI D., *Le renouvellement urbain en France : du traitement morphologique à l'intervention sociale*, 2006, 16p.

BASTIE J., DEZERT B., *L'espace urbain*, Paris, Masson, 1980, 384 p..

BEAUJEU-GARNIER J., *Géographie urbaine*, Paris, A. Colin, 1995, 349 p..

BOUTEFEU E., *Composer avec la nature en ville*. Éditions Certu, Lyon, 2001, 372 p..

BRUYELLE P., DEZERT B., « *Les relations entre la ville et l'industrie : formes anciennes et formes nouvelles* », *Hommes et Terres du Nord*, n°1, 1983, pp.19-23.

CHALINE C., *La régénération urbaine*, Paris, PUF, Collection QSJ n°3496, 1999, 127p.

DEMOUVEAUX J.-P., *La notion de renouvellement urbain*, DAUH 2002, n°6, p.125.

DESHAIES M., « *Réhabilitation, reconversion et renouvellement des espaces industriels et urbains dégradés* », introduction au n°3-4 2006 de la *RGE*, 2006, pp.103-105.

DONZELOT J. (dir.), *À quoi sert la rénovation urbaine ?*, PUF, La ville en débat, 2012, 238p.

DUMESNIL F., OUELLET C., « *La réhabilitation des friches industrielles: un pas vers la ville viable?* », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 3 Numéro 2 | octobre 2002.

EDELBLUTTE S., *Paysages et territoires de l'industrie en Europe*, Héritages et renouveaux, Paris, Ellipses, coll. Carrefours, 2010, pp.223-253.

EDELBLUTTE S., « *Géohistoire de l'adaptation de la maille communale à l'organisation spatiale. L'exemple des villes usines.* », In BLETON-RUGET A., COMMERCON N., GONOD P. (dir.), *Territoires institutionnels, territoires fonctionnels*, Institut de Recherche du Val de Saône-Mâconnais, 2006, pp.239-252.

HOLZ J.-M., *Gérer l'espace, l'action des collectivités territoriales dans la Ruhr*, Perpignan, PUP, 1992, 466p.

JOFFROY P., *La réhabilitation des bâtiments*, Le Moniteur, 1999, 296p.

LE GARREC S., *Le renouvellement urbain, la genèse d'une notion fourre-tout*, Paris, Plan Urbanisme Construction Architecture, février 2006, 92p.

MERLIN P., CHOAY F., *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Collection Dictionnaires Quadrige, 2015, 880p.

PIRON O., PROST A., *Renouvellement urbain : Analyse systémique*, La Documentation Française, Collection PUCA, 2002, 138p.

SUEUR J.-P., *Changer la ville pour une nouvelle urbanité*, Odile Jacob, Collection Histoire et Document, 1999, 215p..

VESCHAMBRE V., *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et démolition*, Rennes, PUR, 2008, 315p..

1.6. BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE CONCERNANT LA QUESTION DE L'ATTRACTIVITÉ, DES CENTRES-VILLES

1.6.1. BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LA QUESTION DE L'ATTRACTIVITÉ, DES CENTRES-VILLES

BERMILS B. ET BOUINOT J., *La gestion stratégique des villes : entre compétition et coopération*, Paris, Armand Colin, 1995, 207 p.

BOUINOT, J., *La ville compétitive : les clés de la nouvelle gestion urbaine*, Paris, Economica, 2002, 180 p.

CAMIGNI R., « Attractivité et compétitivité : un binôme à repenser », in *Territoires 2030*, DATAR, mai 2005, n°1, pp.11-16.

CHADOIN O., GODIER P., TAPIE G., *Du politique à l'œuvre - Bilbao, Bordeaux, Bercy, San Sebastian - système et acteurs des grands projets urbains et architecturaux*, Ed. de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2000, 240p.

CHAMARD C. (dir.), *Le marketing territorial : comment développer l'attractivité et l'hospitalité des territoires ?*, De Boeck, 2014, 203p.

COHEN-BACRI B., « Collectivités : ressorts de l'attractivité et politique d'image », *Revue Pouvoirs Locaux*, n° 61, 2^e trimestre 2004.

Colloque, « Donnons un avenir à nos centres-villes ! » - 29/02/2016 – Gembloux.

DARCHEN S., TREMBLAY D.-G., *La classe créative selon Richard Florida : Un paradigme urbain plausible ?*, PU Rennes, Géographie sociale, 2010, 222p.

DARCHEN S., TREMBLAY D.-G., « La thèse de la « classe créative » : son incidence sur l'analyse des facteurs d'attraction et de la compétitivité urbaine », *La compétitivité urbaine et la qualité de vie*, in *Interventions économiques*, n°37, 2008.

DAVEZIES L., *La République et ses territoires : La circulation invisible des richesses*, Paris, La République des Idées, Seuil, 2008, 110p.

DAVEZIES L., « Temps de la production et temps de la consommation : les nouveaux aménageurs du territoire? »», *Futuribles*, n°295, Mars 2004.

DAVEZIES L., « Plus de décentralisation avec moins d'égalité ? », *Pouvoirs Locaux*, n°58, III/2003.

DEVILLERS Ch., *Le projet urbain*, Ed. de l'Arsenal, Paris, 1994.

FLORIDA, R., *The Rise of the Creative Class : And How It's Transforming Work, Leisure, Community And Everyday Life*, Basic Books, 2002, 416 pages.

GAUDIN J.-P., *Les nouvelles politiques urbaines*, PUF, « Que sais-je ? », Paris, 1997, 127p.

GENAILLE N., « Flagship : projet d'image, tactique de développement ? », *L'attractivité territoriale : perception, identification* – IAAT - Novembre 2008

GERBEAU D., « Un plan pour les villes moyennes en préparation », *www.lagazettedescommunes.com*, 13/10/2017

GOURDIN D., «Flagship Stores : la marque en quête de réel... », in *Marketing Magazine*, N°59, 01.04.2001.

<http://www.emarketing.fr>

HATEM F., *Le marketing territorial : principes, méthodes et pratiques*, EMS, 2007.

HATEM F., « Attractivité : de quoi parlons-nous ? », *Pouvoirs Locaux*, n°61 II/2004.

HATEM F., *Investissement international et politiques d'attractivité*, Economica, Paris, 2004.

INGALLINA P., *Le Projet Urbain*, « Que sais-je ? », PUF, Paris, 2008, 127p.

INGALLINA P., ALCAUD D. (dir.), « L'attractivité des territoires », in : *Manuel de culture générale en aménagement*, L'Harmattan, Paris, 2008.

INGALLINA P., PARK J.-Y., « City marketing et espaces de consommation. Les nouveaux enjeux de l'attractivité urbaine », *Urbanisme*, n°344, septembre/octobre 2005, pp.64-67.

Inspection générale des finances, Conseil général de l'environnement et du développement durable, *Rapport sur la revitalisation commerciale des centres villes*, Juillet 2016.

KUNZMANN K.-R., *Culture, creativity and spatialplanning. Town Planning Review*, 75(4), 2004, pp.383-404.

LESAY J.-D., « Le Tour de France, "un levier économique substantiel pour les collectivités" », *www.banquedesterritoires.fr*, 17 décembre 2019.

MABROUK S., « Les Flagship Stores : de la virtualité à la matérialité », in *Réalités*, n°849, Avril 2002.

Metz Métropole développement, *Etude d'impact économiques, L'arrivée du Tour de France à Metz, le 6 juillet 2012*, Protourisme, 17 septembre 2012, 20p.

Ministère de la Transition écologique et solidaire, « Instruction du 30 juillet 2020 relative à la part exceptionnelle de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et à l'accompagnement de la relance dans les territoires. », [circulaires.legifrance.gouv.fr, 30/07/2020](https://circulaires.legifrance.gouv.fr/30/07/2020).

MITCHELL K., « The culture of urban space », *Urban Geography*, n.21, 2000, pp.443-449.

Observatoire de l'Économie et des Institutions Locales, *Dictionnaire prospectif des politiques d'aménagement du territoire*, Créteil : OEIL, Université de Paris XII, 2006, 70p.

ORILLARD Cl., « Contrôler l'image de la ville », *Labyrinthe* [En ligne], 15 | 2003.

POIROT J., GERARDIN H., « L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel », *Mondes en développement*, vol. 149, n°1, 2010, pp.27-41.

RONCAYOLO M., « La ville est toujours la ville de quelqu'un », *De la ville et du citoyen*, Savoirs à l'œuvre, Ed. Parenthèses, Marseille, 2003.

ROSEMBERG M., *Le marketing urbain en question, production d'espace et de discours dans quatre projets de villes*, Ed. Economica, Anthropos, Paris, 2000, 190p.

THIARD P., « Attractivité et compétitivité : offre territoriale, approches marketing et retombées », *L'attractivité des territoires : regards croisés*, actes des séminaires du Plan urbain, architecture, construction (PUCA), février–juillet 2007, Paris : Ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, pp.47-48.

THIARD, Ph., « L'offre territoriale : un nouveau concept pour le développement des territoires et des métropoles? », in *Point de vue*, n°1, DATAR, mai 2005.

VAN OVERMEIRE K., « Les finances communales, La Politique des grandes villes », www.uvcw.be, Novembre 2017.

VELTZ P., « Il faut penser l'attractivité dans une économie relationnelle... », *Pouvoirs Locaux*, n°61, dossier, II/2004.

VENTRE N., « L'agonie des centres-villes relève d'un phénomène massif », *La Marseillaise*, 7 et 8 janvier 2017.

1.6.2. SITOGRAFIE CONCERNANT LA QUESTION DE L'ATTRACTIVITÉ, DES CENTRES-VILLES

Agence Nationale pour la rénovation Urbaine : www.anru.fr/

BASOL : [basol.developpement-durable.gouv.fr//](http://basol.developpement-durable.gouv.fr/)

BASIAS : www.georisques.gouv.fr/risques/pollutions-sols-sis-anciens-sites-industriels
La vallée de la Derwent : whc.unesco.org

2. BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE CONCERNANT TOURCOING, LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ET LES HAUTS-DE-FRANCE

2.1. BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT TOURCOING, LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ET LES HAUTS-DE-FRANCE

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LILLE METROPOLE, *Pauvreté : évolution sociales du territoire et trajectoires individuelles dans la métropole lilloise, le Bassin minier, l'Artois et le Dunkerquois*, février 2018.

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LILLE METROPOLE, « Projet d'aménagement et de développement durables du SCOT de Lille Métropole », Projet arrêté le 26 février 2016, p.74.

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LILLE METROPOLE, *Schéma Directeur de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole*, 254 p., 2002.

Agence Pattou et Associés - Inha'rchitects - Agence Paysages (2003), *Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P.) de Tourcoing*. http://siteslm.lillemetropole.fr/urba/PLU/html/i_zppt.htm

AILENEI O. (2007), *Le rôle de l'économie sociale dans les dynamiques socio-économiques locales. Construction d'un modèle d'analyse et comparaison intra-européenne*, Thèse en sciences économiques, Université des sciences et technologies de Lille, Dir. F. Moulaert.

AMEYE J., BOOGAERTS J., CALONNE S., et al., *Chroniques Tourquennoises : Tourcoing au temps de la Toison d'Or autour de la Franche-Foire de 1491*, Tome VI, Editions Georges Frère, Tourcoing, 1991.

AMORE J.-J., CORDONNIER D., DIRADOURIAN A., HONORÉ J.-CH., VASSEUR D. (Dir.), *La troisième révolution industrielle en marche !*, CCI, Région Nord-Pas de Calais, 2014, 200 pages.

AUXENT B., *Les réservoirs d'eau de la métropole lilloise – 1860-1930 – Nord*, Itinéraires du patrimoine, CAUE Nord, 1995, 12p.

BAERT Th., FERU C., LINTERS A., MAURY G., MONS D., TERRIER D., *Métamorphoses – La réutilisation du patrimoine de l'âge industriel dans la métropole lilloise*, Bordeaux : Le Passage, 2013, 248p.

BALDUYCK J.-P., *L'épopée humaine du textile, se souvenir pour agir*, Les Lisières, 2013, 123p.

BARRÉ N., « Le cadastre à l'épreuve de la croissance d'une ville textile : Tourcoing au XIX^e siècle », *Revue du Nord* 2012/3 (n° 396), pp.635-659.

BATTIAU M., *Les industries textiles de la Région Nord-Pas-de-Calais*, Tomes 1 et 2, Thèse de l'Université de Haute-Bretagne, 1976.

BONTE J., *L'Epopée textile de Roubaix-Tourcoing*, La Voix du Nord, 2005.

BONTE J., Patrons textiles, un siècle de conduite des entreprises textiles à Roubaix-Tourcoing, 1900-2000, La Voix du Nord, 2002, 542p.

BOULET V., « Le CCMA, en passe de devenir le premier « petit frère » de l'Institut du Monde Arabe », *La Voix du Nord*, 29 juin 2009.

BRODER A. (dir.), « Industrie textile et croissance régionale, Europe du Nord et Pologne », *Revue du Nord*, Hors-série, Collection histoire, n°6, 1995.

BRUYELLE P., *La Communauté urbaine de Lille*. Paris, La Documentation française, 1991, 192 p.

BURLET H., *Autrefois, sœurs ennemies: hier, sœurs jumelles : aujourd'hui, sœurs siamoises*, 1952, 127p.

CODACCIONI F.-P., *De l'inégalité sociale dans une grande ville industrielle. Le drame de Lille de 1850 à 1914*, Editions universitaires, Université Lille 3, 1976.

COLLECTIF, *Lille Métropole, Un siècle d'Architecture et d'Urbanisme*. Paris, éditions du Moniteur, 1993, 175 p.

COLLECTIF DEGEYTER, *Sociologie de Lille*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2017, 125p.

COURTEL A. et RENOUL B., « Désormais, Tourcoing est plus peuplée que Roubaix », *La Voix du Nord*, 22/12/2017.

COURTEL A., « Jack Lang : "L'Institut du monde arabe de Tourcoing ne sera pas une annexe de l'IMA-Paris" », *Javoixdunord.fr*, 17/11/2016.

COURTEL A., « L'Institut du monde arabe-Tourcoing ouvre ses portes ce jeudi », *Javoixdunord.fr*, 16/11/2016.

DAMETTE F (dir.), *La Région du Nord-Pas-de-Calais, Villes et Systèmes urbains*. Rapport pour l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole, 1997.

DAUMAS J.-C., *Les territoires de la laine : histoire de l'industrie lainière en France au XIX^e siècle*, Presses Universitaires du septentrion, 419 p., 2004.

DAVID M., DURIEZ B., LEFEBVRE R., VOIX G., *Roubaix: cinquante ans de transformations urbaines et de mutations sociales*, Les presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2006.

DEBOUDT J., MONS D., « Mémoire de l'habitat du Nord-Pas-de-Calais », N° spécial de la revue urbanismes et architecture, 1989, p.42.

DECLERCQ CH., « La rénovation urbaine de Belencontre vue par ses habitants, dix ans après », *Nord Eclair*, 30/03/2017.

DEFFRENNES G., « Une antenne de l'Institut du Monde Arabe à Roubaix ? », *Le Monde*, 17 octobre 2009.

DELSALLE P., *Lille, Roubaix, Tourcoing, Histoire et Traditions*, Ed. Charles Corlet, 1991.

DELSALLE P., *La brouette et la navette*, Westhoek Editions du Beffroi, 1985, 271p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AMÉNAGEMENT, DU LOGEMENT ET DE LA NATURE, *EcoQuartier Union, Villes de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos*, Palmarès EcoQuartier 2009, Projet Avenir, 2011.

DREAL, *L'environnement en Nord Pas-de-Calais- Tome 1 : État des lieux*, 2013, p.9.

DREAL Hauts-de-France, *Enjeux 2009 pour l'industrie du Nord Pas de Calais*, 2010.

DUBAR C., GAYOT G., HEDOUX J., « Sociabilité minière et changement social à Sallaumines et Noyelles-sous-Lens », *Revue du Nord*, avril-juin 1982, 372p.

GAYOT G., DUPUIS L., REAL E., RAMETTE JM, *Roubaix-Tourcoing et les villes lainières d'Europe : Découverte d'un patrimoine industriel*, Presses Universitaires du septentrion, 2005, 95p.

GRAVARI-BARBAS M., JACQUOT S., « L'événement, outil de légitimation de projets urbains: l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes », *Géocarrefour*, 82, 3, 2007, pp. 153-163.

GUIGNET Ph., « Cours, courées et corons. Contribution à un cadrage lexicographique, typologique et chronologique de types d'habitat collectif emblématiques de la France du Nord », *Revue du Nord*, 2008/1 n° 374 | pp.29-47

GUILLON V., *Mondes de coopération et gouvernance culturelle dans les villes Une comparaison des recompositions de l'action publique culturelle à Lille, Lyon, Saint-Étienne et Montréal*, Thèse de doctorat en Science Politique, Université de Grenoble. Dir. G. Saez, 2011.

HASTINGS M., « Les courées de la région lilloise (1840-1914), réflexions sur un espace d'identité », in Paul Delsalle éd., *Autour de l'habitat textile (X^l-XX^e siècle)*, troisième rencontre internationale d'histoire textile, Tourcoing, 1987, p.40.

INSTITUT DU MONDE ARABE, *Institut du Monde Arabe, deux ans d'implantation en Nord-Pas de Calais*, 2013.

KARBICHE R., « A Roubaix, « Chez Salah », le café fait toujours de la résistance », *DailyNord.fr*, 05 juin 2013.

L'EXPRESS, « L'Institut du monde arabe met le cap au Nord », *lexpress.fr*, 17/11/2016.

L.G.H., *La Métropole lilloise entre l'Europe et la Région*. Laboratoire de Géographie Humaine, Université de Lille 1, actes de la journée d'étude du 17-5-90 à la Communauté Urbaine de Lille, mars 1991.

LSA, « Auchan City en-deçà des attentes », www.lsa-conso.fr, 13/04/2012

LA VOIX DU NORD, « L'IMA-Tourcoing vu de Paris... », *La Voix du Nord*, 22/11/2016.

LALOYAUX S., « L'Union ou la renaissance d'un quartier industriel », *Études Foncières*, n°168, Juillet-Août-Septembre 2015.

LEMERY B., « CCMA-IMA: à quand un rapprochement? » *Nord Eclair*, 15 mai 2013.

LEROY H., DUPLAN J.-P., LE BRUN E., *Tourcoing - L'audace de la discrète*, Light Motiv, collection « Passages en ville », La Madeleine, 2007.

LIBERATION, « L'Institut du monde arabe gagne le Nord », *Libération*, 17 novembre 2016.

LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE, *La Métropole rassemblée*, Paris, Fayard, 1998, 361p.

LOTTIN A. (dir.), *Histoire de Tourcoing*, Dunkerque, Westhoek-Éditions, 1986, 140 p.

LUSSO B., « Les facteurs d'émergence et de pérennisation du secteur de l'image en mouvement dans les aires métropolitaines de Lille, de Lyon et de Marseille », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [Online], 23-24 | 2014.

MARTIN Y., DA SILVA DUBUIS A., « Allumoirs : une tradition perdue dans la nuit des temps », *Nord Eclair*, 15/10/2013.

MOREAU FI., « Tourcoing : le festival des Rues Joyeuses annulé pour ce printemps et reporté à 2016 », *La Voix du Nord*, 09/03/2015.

PAGURA M., « L'Union booste son développement par la culture », *Méto France*, 20 novembre 2012.

PARIS B., *Rénovation urbaine dans le Nord - Témoignage d'un architecte-conseil de l'État*, novembre 2015, 65p.

PARIS D. et MONS D., *Lille Métropole Laboratoire du renouvellement urbain*. Coll La ville en train de se faire, Parenthèses, 2009, 269p.

PARIS D., MONS D., *Lille Métropole, laboratoire du nouveau urbain, Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU)*, Editions Parenthèses, collection « La ville en train de se faire », Marseille, 2008.

PARIS D., STEVENS J.F., *Lille et sa région urbaine ; la bifurcation métropolitaine*. Paris, L'Harmattan, Collection métropoles, 2000, 265p.

PETILLON Ch., *La population de Roubaix : industrialisation, démographie et société, 1750-1880*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2006.

PROUVOST J., « Les courées à Roubaix », *Revue du Nord*, Volume 51, N°201, 1969,

pp.307-316.

QUILLE F., « La première antenne en région de l'Institut du Monde Arabe ouvre ses portes jeudi 17 novembre à Tourcoing. », *la-croix.com*, 17/11/2016.

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS, *Partenariat entre l'Institut du Monde Arabe et la Région Nord-Pas de Calais*, délibération n°20100922 du Conseil Régional du 28 juin 2010.

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS, *Programme de préfiguration de l'installation de l'antenne de l'Institut du Monde Arabe en Région Nord-Pas de Calais*, délibération n°20110918 du Conseil Régional du 9 mai 2011.

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS, *Projet d'actualisation du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire*, 2013.

SAINTOT F., « Cinq cellules vides qui devraient disparaître », *nordeclair.fr*, 17/03/2017.

SCHIO, VALDAGNO, FOLLINA et BIELLA, *L'industrie de la laine, les territoires de production, XIII-XXème siècle*, Euroconférence de Verviers 5, 6 et 7 avril 2001 et du 24 au 27 octobre 2001.

SEMVR, *Bail – par la Sem Ville Renouvelée au profit de l'institut du monde Arabe*, 2012.

SINN B, VANDERMOTTEN C., ALBRECHTS L, *Une métropole en réseau*, 2000.

SMAGHUE, Nicolas, « L'incrustation de l'usine dans la ville. Arrêt sur image, Tourcoing, 1827 », *Revue du Nord* 3/2007 (n° 371), pp.567-582.

STASSI F., « Le Centre européen des textiles innovants transforme vos vieux vêtements en fils de coton », *www.usinenouvelle.com*, 20/09/2019.

STEVENS J.F. (dir.), *Petit Guide de Prospective Nord-Pas-de-Calais 2020*, Éditions de l'Aube, 2000, 126p.

STEVENS J-F., « La métropolisation ou l'intelligence du déséquilibre. L'exemple lillois », in DOLEZ B., PARIS D., *Métropoles en construction, Territoires, politiques et processus*, Paris, L'Harmattan, 2004, pp.39-54.

STEVENS J.F., *Lille Eurocité, l'Europe à Portée de Main*. Préfecture de Région Nord-Pas-de-Calais, CEP-SGAR, Lille, 1989.

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE METROPOLE, *Projet d'aménagement et de développement durables du SCOT de Lille Métropole*, 2017, p13.

TEXIER, F., *Tourcoing ; il y a 100 ans en cartes postales anciennes, Prahecq* : Editions Patrimoines et Médias, 2011, 107p.

URBACT, AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LILLE MÉTROPOLE *et al.*, *Culture et régénération urbaine: activités culturelles et industries créatives, moteurs du renouvellement urbain* (6 volumes), Lille, Urbact, Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole, 2006.

VERMEYLEN P., *Le temps de la métropole. Agile, créative, solidaire, durable. Parcours en Europe*. L'Harmattan, 2014.

VILLE DE LILLE, « Le Grand Boulevard », *Villes et Pays d'art et d'histoire, Lille laissez-vous conter*, service Ville d'art et d'histoire Direction du patrimoine Ville de Lille, 2009, 32p.

VILLE DE ROUBAIX (2007), *Projet culturel du Centre culturel du monde arabe*, délibération n°0028 du Conseil Municipal du 21 février 2007.

VILLE DE ROUBAIX (2009), *Centre culturel du monde arabe – convention d'objectifs*, délibération n°0315 du Conseil Municipal du 15 octobre 2009.

WERQUIN T., *Impact de l'infrastructure culturelle sur le développement économique local : Elaboration d'une méthode d'évaluation ex-post et application à Lille 2004 Capitale Européenne de la Culture*, Thèse en Science Economiques, Université des Sciences et Technologies de Lille, Dir. F. Moulaert, 2006.

2.2. SITOGRAPHIE CONCERNANT TOURCOING, LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE ET LES HAUTS-DE-FRANCE

Centre Européen des Textiles Innovants : www.ceti.com

Conseil de développement Métropole européenne de Lille : www.conseildeveloppement-lillemetropole.fr

DREAL : www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Métropole européenne de Lille : www.lillemetropole.fr

Office de tourisme de Tourcoing : www.tourcoing-tourisme.com

Page Facebook : www.facebook.com/JacheteaTourcoing

Région Hauts-de-France : www.regionhautsdefrance.fr

Site officiel de l'écoquartier de l'Union : <http://www.lunion.org/>

Ville de Tourcoing : www.tourcoing.fr

3. BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE CONCERNANT VERVIERS ET LA WALLONIE

3.1. BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT VERVIERS ET LA WALLONIE

AGENCE BELGA, « City Mall officiellement propriétaire du projet de centre commercial à Verviers », www.rtl.be, 27 septembre 2017.

ASBL Union des villes et communes de Wallonie, *Développement urbain. La Politique des grandes villes ?* », www.uvcw.be, décembre 2019.

Association Momentanée Baumans-Deffet SPRL Architecture et Urbanisme / Greisch Ingénierie SA, *Fonds Feder 2014-2020 - Verviers Ville Conviviale _ B-Etape 2*, 7 mai 2018.

BARBETTE C., LIBERT V., *Projet « Au Fil de l'Eau »*, Master Complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire, Université de Liège, 2011-2012.

BAUWENS C., *L'hôtel de ville de Verviers : architecture, histoire, restauration*, Publication Région wallonne, Namur : Institut du patrimoine wallon, coll. Les carnets du patrimoine n°130, 2015, 56p.

BAUWENS C., *Le Patrimoine Civil Public de la Région Verviétoise*, Collection Portraits et Profils, n°5, 1996, 207p.

BAUWENS C., *Le Patrimoine Privé de la Région Verviétoise*, Collection Portraits et Profils, n°5, 1999, 240p.

BAUWENS C., *Le patrimoine Industriel de la Région Verviétoise*, Collection Portraits et profils, n°4, 1994, 192p.

BAUWENS C., *La Région de Verviers. Des Usines, des Maisons et des Hommes*, Fondation Adolphe Hardy, 1994.

B.B., « Verviers : c'étaient les années Vesdre-Avenir », www.lameuse.be, 10 juin 2013.

BONAVENTURE K., « Représentations de l'immigration en Belgique », In *Quaderni*, n°36, Automne 1998. L'immigration en débat (France/Europe) pp.97-111.

BOSELER J., « Liège a un problème d'image et d'attractivité », www.lesoir.be, 26/11/2016.

BRAIBANT F., « Verviers : pourquoi faire reconnaître les Boulevards par l'Unesco ? », www.rtf.be, 30/01/2019.

COLLECTIF, *Verviers et ses industries: des travailleurs témoignent*, Equipes populaires aînées, 1993. 240p.

COLLECTIF, *Verviers et ses industries: des travailleurs témoignent*, Maison du tourisme- Pays de Vesdre, 1993, 240p.

COLLECTIF, *Le patrimoine monumental de la Belgique, Verviers arrondissement*, tome 12, volume 4.

COLLECTIF, *Le patrimoine monumental de la Belgique, volume 11 - Province de Liège - Arrondissement de Verviers - Entité de Verviers*, Pierre Mardaga, Liège, 1984.

Commission royale des monuments, sites et fouilles, *Musique et patrimoine*, Dossier de la Commission royale des monuments, sites et fouilles, Liège, 1995, 192p.

DEJARDIN V., MAQUET J., *La route du patrimoine industriel, Stavelot*, éditions de l'Institut du Patrimoine wallon, collection Itinéraires du Patrimoine wallon, 2007, p.115.

DEMONTY B., « Les friches industrielles ne sont pas une fatalité (IV) Des locataires dans l'usine aux chats de Verviers Quand l'art et le logement se côtoient », www.lesoir.be, 07/08/2000.

DEVILLET G., JASPARD M., VAZQUEZ PARRAS J., *Atlas du commerce en Wallonie. Structure, Dynamiques, Comportements spatiaux des consommateurs*, Liège, Presses universitaires de Liège, février 2014.

DI CAMPLI F., « Thirion, Charles », dans VAN LOO A., *Dictionnaire de l'architecture en Belgique : de 1830 à nos jours*, Anvers, Fonds Mercator, 2003, 539p.

DIVILLE W., VAN HOUTTE F.-X., « L'évolution de l'industrie textile en Belgique de 1800 à 1939 », *Annales, Economies, Sociétés, Civilisation*, 6^e année, n°3, 1951, pp404-406.

DROUGUET N., « Verviers, au fil de l'eau et de la laine : histoire, tourisme et politique », *La Lettre de l'OCIM*, 119 – 2008.

DUTILLEUX M., *La Vallée de la Vesdre autrefois*, 1999, 110p.

FOHAL J., *Verviers et son industrie il y a quatre-vingt-cinq ans. 1843*, Ed. G. Leens, 1928.

FRANSOLET A., « Verviers : le MR dénonce le financement déguisé d'un culte à l'ex-Chanteloup », *www.lesoir.be*, 22/06/2017.

GAYOT G., « La classe ouvrière saisie par la révolution industrielle à Verviers, 1800-1810 », *Revue du Nord*, n° 347, 2002, pp.633-666.

GILLES R., « Patric Huon « Être un maillon important de la restructuration de Verviers » », *L'Avenir*, 29 septembre 2017.

GILLES R., «La confiance est là», *L'Avenir*, 29 septembre 2017.

GOFFAUX A.-F., WODON B., *Répertoire des architectes wallons du XIII^e siècle au XX^e siècle*, Namur, DGATLP, 1999, 134p.

GSIR S., MANDIN J., MARTINIELLO M., « L'intégration et la cohésion sociale dans la ville de Verviers », Centre d'Etude de l'Ethnicité et des Migrations, Institut des Sciences Humaines et Sociales, Université de Liège, 2012, 119p.

HURARD Y., « Il faudra sans doute reboucher la piscine d'Ensival », *www.lavenir.net*, 26 août 2014.

JORIS F., *Vies de laines, Les albums photographiques Peltzer, Simonis et « La Vesdre », 1884-1928*, Namur : Institut du patrimoine wallon, 2017, 183p.

JORIS F., *Le pôle d'archéologie industrielle du Solvent à Verviers*, Namur : Institut du patrimoine wallon 2017, coll. Les dossiers de l'IPW n°25, 2017, 360p.

JORIS F., *Verviers en 120 rappels*, Verviers : Champs, 2016, 64p.

JORIS F., *Nouvelle biographie verviétoise*, 208p.

JORIS F., « Verviers, pionnière de la reconversion d'un patrimoine industriel », *Cahiers de l'Urbanisme*, N°51, 2005, p.13.

JORIS F., « Verviers, pionnière de la reconversion d'un patrimoine industriel », *Les cahiers de l'urbanisme n° 51*, Région wallonne, 2004, pp.13-22.

JORIS F. (dir.), *Le XIX^e siècle verviétois*, Centre Touristique de la Laine et de la Mode, Verviers, 2002.

JORIS F., *Pierre Fluche et le mouvement ouvrier verviétois sous Léopold II*, Tubize, 1997.

LEBRUN P., *L'industrie de la laine à Verviers pendant le XVIII^e et le début du XIX^e siècle: contribution à l'étude des origines de la révolution industrielle*, 1948.

LOUIS F., BRAIBANT F., « Le Tribunal de commerce accorde la réorganisation judiciaire à Urbanove », www.rtf.be, 15 avril 2016.

LOUKIA N., *Verviers, ville invisible*, Mémoire de fin d'étude présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en politique économique et sociale, Université catholique de Louvain, Janvier 2015, p.37.

LUSSO B., « Les musées, un outil efficace de régénération urbaine ? Les exemples de Mons (Belgique), Essen (Allemagne) et Manchester (Royaume-Uni) », *Cybergeo : European Journal of Geography, Espace, Société, Territoire*, article 436, 2009.

MEUNIER J., *Verviers la Bonne-Ville*, Paris-Bruxelles, 1982.

MONAMI J., *Verviers, hier et aujourd'hui*, Ed. S.A. Nautet-Hans, 1978.

MORIMONT E., POLLAIN C., « Accueillir une étape du Tour de France, un jackpot pour les villes et communes? », www.rtf.be, 30 juin 2017.

PAQUET A., *Quantification et spatialisation des retombées économiques générées par le passage du Tour de France 2015 en province de Liège - Comparaison des flux financiers selon plusieurs échelles spatiales*, Mémoire Développement territorial et géomatique, Université de Liège, juin 2016, 164p.

PAQUET P., CANNELLA A.-F., WARZEE-LAMMERTYN G. (Dir.), *Le patrimoine industriel de Wallonie*, Liège, Éditions du Perron, 1994.

PLENEL E., *Dire nous. Contre les peurs et les haines, nos causes communes*, Editions Don quichotte, 2016, 184p.

PONCELET A., « Verviers: un budget participatif pour les habitants », www.rtf.be, 07 septembre 2017.

ROUSSEL D., *Le cimetière de Verviers, 180 ans d'Histoire*, Noirs Dessin Production, RTBF, « Le verviétois Malik Ben Achour devient député fédéral », www.rtf.be, 19 juin 2019.

SCHAAL B., MALCHER E., « L'Hôtel Verviers reçoit le label "Green Key" », www.rtf.be, 8 février 2016.

SOCIETE ROYALE BELGE DE GEOGRAPHIE, *Itinéraire de l'eau et de la laine au Pays de Vesdre*, 64p.

THUNUS O., « Verviers: la construction d'une cité administrative se met concrètement en place », www.rtf.be, 20 décembre 2016

THUNUS O., « Verviers touchera un million d'euros par an de la politique des grandes villes », www.rtb.be, 21 mars 2016.

THUNUS O., « Verviers un an après: 34 personnes sont sous surveillance », www.rtb.be, 13 janvier 2016.

VILLE DE VERVIERS, *Perspective de développement urbain*, Approuvée par le Conseil municipal du 30 septembre 2019, 15p.

VILLE DE VERVIERS, *Données et statistiques – Année 2019*, avril 2020, 20p.

VILLE DE VERVIERS, *Perspective de développement urbain*, Approuvée par le Conseil municipal du 30 septembre 2019, 14p.

WALLONIE, *Programme 2020 la semaine Jeunesse et patrimoine en Wallonie*, www.journeesdupatrimoine.be, 48 p.

WALLONIE, Direction générale opérationnelle de l'aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie, « Une Ville nommée Désir », *Les Cahiers nouveaux*, n°80, Coédition de la Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'énergie du Service public de Wallonie et des Editions Mardaga, décembre 2011.

WALLONIE, Division des Monuments, *Petit patrimoine Sacré*, Héritage de la Wallonie, Division des Monuments, Sites et Fouilles. Édition du Perron, 1997, 300p.

BROCHURES :

« Itinéraire de l'eau et de la laine au Pays de Vesdre », Maison du Tourisme, Pays de Vesdre.

« Terroir en poche – Pays de Vesdre », Maison du Tourisme, Pays de Vesdre.

« Carnets du Patrimoine »: l'Hôtel de Ville de Verviers, 56p

« Arbres et haies remarquables de Verviers », 34p

Fiche: « Le grand théâtre de Verviers », Fiche éditée par la Division du Patrimoine du Ministère de la Région Wallonne.

« Verviers ma belle », Reportage photos sur Verviers

« Verviers, Patrimoine architectural et culturel »

3.2. SITOGRAFIE CONCERNANT VERVIERS ET LA WALLONIE

Office de Tourisme à Verviers : www.paysdevesdre.be/

Province de Wallonie : www.wallonie.be

Ville de Verviers : www.verviers.be

4. QUELQUES VIDEOS

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL : sites.ina.fr

Une Métropole high-tech, 2007, 1m 40s.

2004 : la Tossée, histoire et fermeture du peignage, 2004, 06m 41s.

Mémoire : les courées, France 3, 2002, 03m 26s

ARTE, chaîne télé culturelle franco-allemande : www.arte.tv/fr

LES VILLES DU FUTUR (Série en 3 volets), ARTE, 2014.

LE DESSOUS DES CARTES, « VILLES D'AVENIR ? », ARTE, 2010.

ÉMISSION « AU CŒUR DU DÉBAT » : www.televesdre.eu

Au cœur du débat, « Verviers adopte une charte pour favoriser la création de logements publics », 19 décembre 2019.

Au cœur du débat, « Le projet de cité administrative à Verviers, trop coûteux? » (51'06) - 04 septembre 2017.

Au cœur du débat, « Bilan 2016 et enjeux 2017 du CPAS de Verviers » (51'06) - 31 janvier 2017.

Au cœur du débat, « Verviers reconnue grande ville de Wallonie : ça va changer quoi ? », 28 septembre 2016, 50'50.

Au cœur du débat, Spécial « Verviers, Terre d'eau au-delà du terreau », 26 avril 2016.

VEDIA, TELEVISION LOCALE DE LA REGION DE VERVIERS : www.vedia.be

« L'e-commerce pour sauver les commerces de Verviers ? », 22 avril 2020.

« "Verviers en 120 rappels", pour rappeler aux Verviétois qu'ils doivent être fiers de leur ville », 08 décembre 2016.

MAIS AUSSI :

ARIKAN M., BOUFERKAS N., « Chez Salah - Ouvert même pendant les travaux », Tribu documentaires, CRRAV, 2012, 52 minutes

DESAMA C., *L'âge d'or de Verviers*, Conférence du 7 janvier 2013, Liège : ULG.

ANDRIEN J.-J., *Australia*, AO Productions, 1988, 118 minutes.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	p. 3
Sommaire	p. 7
Remerciements	p. 8
Introduction générale	p. 10
PREMIÈRE PARTIE : UNE GYMNASTIQUE DES CONCEPTS POUR MIEUX COMPRENDRE LES TERRITOIRES ÉTUDIÉS	p.21
CHAPITRE 1 : PATRIMOINE ET RENOUVELLEMENT URBAIN, RÉFLEXION CONCEPTUELLE	p. 23
1.1. Patrimoine et patrimonialisation à Tourcoing et Verviers	p. 29
1.1.1. Du patrimoine individuel au patrimoine collectif	p. 30
1.1.1.1. Un héritage à transmettre	p. 30
1.1.1.2. Une notion de plus en plus étendue	p. 32
1.1.1.3. Les politiques de sensibilisation en Wallonie	p. 38
1.1.2. Perception et mise en valeur du patrimoine	p. 42
1.1.2.1. À Tourcoing et Verviers, « le textile est mort mais les gens vivent encore »	p. 42
1.1.2.2. Une prise en compte tardive	p. 44
1.1.2.3. Les politiques de valorisation du patrimoine en Wallonie	p. 50
1.1.3. Patrimonialisation et valorisation des espaces urbains	p. 51
1.1.3.1. Qu'entend-on par « friches industrielles »	p. 53
1.1.3.2. Des sites pris en étau entre la nécessité de sécuriser et l'urgence de la reconversion	p. 55
1.1.3.3. Quel avenir pour les friches industrielles ?	p. 58
1.2. Un renouvellement urbain durable ?	p. 62
1.2.1. Le renouvellement urbain morphologique a toujours existé.	p. 63
1.2.1.1. Le renouvellement spontané	p. 63
1.2.1.2. Le renouvellement planifié	p. 63
1.2.1.3. Résoudre les problèmes sociaux urbains	p. 65
1.2.2. Le renouvellement urbain est avant tout une opération volontariste...	p. 67
1.2.3. Le cas particulier de la rénovation urbaine	p. 71
1.3. Quelles interactions entre ces deux concepts ?	p. 76
1.3.1. Les critères définissant l'attractivité d'un territoire urbain	p. 76
1.3.2. Attractivité relative et compétitivité	p. 78
1.3.3. La perception de l'attractivité : le patrimoine peut-il devenir l'allié de la régénération urbaine? Quelle place y occupe le patrimoine?	p. 79
1.3.3.1. Une histoire particulière, celle des villes lainières	p. 80
1.3.3.2. Une originalité architecturale au cœur d'une appropriation populaire	p. 81
1.3.3.3. Des symboles, objets d'attachement et de fierté des habitants	p. 81
CHAPITRE 2 : QUELLE MÉTHODOLOGIE METTRE EN ŒUVRE POUR FAVORISER UNE RÉELLE SYNERGIE AINSI QU'UNE RENAISSANCE DURABLE DE CES VILLES LAINIÈRES ?	p. 86
2.1. Des sources variées au cœur de la découverte du patrimoine	p. 86
2.1.1. Les inventaires pour appréhender les patrimoines	p. 87

2.1.1.1. Pourquoi inventorier ?	p. 87
2.1.1.2. Une procédure relativement commune	p. 88
2.1.1.3. Des inventaires pour identifier le patrimoine	p. 89
2.1.2. Des cadastres pour appréhender les évolutions morphologiques des territoires : l'exemple des cadastres napoléoniens	p. 91
2.1.2.1. Un cadastre parcellaire	p. 91
2.1.2.2. « Le cadastre à l'épreuve de la croissance d'une ville textile » N. Barré	p. 92
2.1.2.3. « Mutation de la physionomie d'une ville textile » N. Barré	p. 95
2.1.3. Des enquêtes et des entretiens pour mieux connaître les populations, pratiques et politiques mises en place sur les territoires étudiés	p. 96
2.1.3.1. De l'importance des entretiens (ou enquêtes qualitatives) pour percevoir certains non-dits, certaines sensibilités	p. 96
2.1.3.2. Faire des enquêtes pour dépasser l'information subjective	p. 96
2.1.3.3. Des choix pour analyser au mieux les terrains et projets de territoires	p. 97
2.2. Une méthodologie innovante : la carte perçue et vécue, sensorielle et sensorielle de Tourcoing	p. 99
2.2.1. Enjeu et objectif de la carte subjective de Tourcoing	p. 99
2.2.2. Un outil original à multiples facettes	p. 100
2.2.3. Vers une implication croissante et constructive de la population la plus défavorisée, une méthodologie ouvrant la voie à un renouvellement urbain durable	p. 103
2.3. Quels objectifs et outils pour mettre en place un renouvellement urbain durable au sein des villes étudiées ?	p. 107
2.3.1. Des objectifs spécifiques liés à l'histoire de ces villes	p. 107
2.3.2. Des enjeux et des outils à adapter au cas par cas	p. 108
2.3.3. De la nécessité d'un accompagnement	p. 109
CHAPITRE 3 : FACTEURS ET ACTEURS D'UN PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL EXCEPTIONNEL	p. 113
3.1. Des villes du XIX ^e siècle avec un héritage commun : le passé lainier	p. 113
3.1.1. Le XIX ^e siècle en Europe, à Tourcoing et Verviers	p. 114
3.1.2. Trois temps scandent la longue croissance de l'industrie lainière, puis son déclin	p. 115
3.1.3. L'industrie de la laine, production et techniques	p. 115
3.2. Industrialisation et urbanisation de Verviers et Tourcoing au XIX ^e siècle	p. 117
3.2.1. Les prémices de la Révolution industrielle	p. 117
3.2.2. La vie quotidienne des ouvriers	p. 121
3.2.3. Les facteurs de développement de l'industrie textile	p. 123
3.2.3.1. L'eau et la laine à Verviers	p. 126
3.2.3.2. Les entrepreneurs verviétois	p. 128
3.2.3.3. Le rôle des grandes familles à Tourcoing	p. 129
3.3. Une démographie marquée par l'immigration, des villes « monde »	p. 131
3.3.1. Tourcoing, une ville industrielle qui subit la décroissance	p. 131
3.3.2. Verviers, « œuvre » de grandes dynasties	p. 133
	p. 135

3.3.3. Un entrepreneur de Verviers : Raymond Biolley	p. 139

DEUXIÈME PARTIE : COMMENT ET POURQUOI CONFRONTER CES CONCEPTS AUX PAYSAGES ET MORPHOLOGIES URBAINES HÉRITÉS DE CES ANCIENNES VILLES LAINIÈRES ?	p. 143
	p. 143
CHAPITRE 1 : DES PAYSAGES URBAINS ET UNE MORPHOLOGIE URBAINE FACONNÉS PAR LE PASSÉ LAINIER DES XIX^E ET XX^E SIÈCLES	p. 144
	p. 144
1.1. Des paysages urbains dessinés et construits, reflets de l'évolution de l'industrie lainière	p. 145
1.1.1. Une histoire urbaine de ces villes à travers leurs paysages : la découverte d'un patrimoine industriel	p. 147
1.1.1.1 Une industrie qui se fond dans la ville	p. 147
1.1.1.2. Une architecture industrielle à deux facettes : discrète et monumentale	p. 153
1.1.1.3. L'exemple de l'Usine Bettonville à Verviers	p. 157
1.1.2. Des ateliers incrustés dans l'habitat urbain aux complexes industriels intégrés...	p. 158
1.1.2.1. Un habitat qui insère l'activité industrielle	p. 159
1.1.2.2. Des usines particulières pour une production particulière	p. 162
1.1.2.3. Une architecture monumentale : des techniques de construction et des symboles	p. 165
1.1.3. ...et diversifié	p. 180
1.1.3.1. Les anciennes manufactures du textile au travers de quelques exemples	p. 182
1.1.3.2. Un patrimoine religieux	p. 185
1.1.3.3. Des bâtiments profanes	p. 187
1.2. Un patrimoine urbain hérité émaillé de friches	p. 187
1.2.1. Des paysages marqués par de nombreuses friches	p. 190
1.2.2. La diversité des friches industrielles	p. 191
1.2.3. Des friches devenues partie intégrante du patrimoine local	p. 192
1.3. Des paysages urbains et une morphologie guidés par l'épopée industrielle et l'hydrographie source de richesses	p. 193
1.3.1. Une urbanisation qui fut galopante	p. 197
1.3.1.1. Le centre historique de Verviers	p. 197
1.3.1.2. Les quartiers populaires de Verviers	
1.3.1.3. Le quartier bourgeois, le haut de Verviers	p. 198
1.3.2. Un réseau hydrographique nécessaire au développement de l'industrie textile, en particulier à Verviers	
1.3.3. D'où une morphologie particulière : de nouvelles infrastructures qui fixent les grandes entreprises	p. 200
1.3.3.1. Des édifices industriels nés de l'eau à Tourcoing	p. 200
1.3.3.2. À Verviers, l'usine « Le Chat » symbole de l'industrialisation de la vallée	p. 200
	p. 205
CHAPITRE 2 : POURQUOI CONCEVOIR DE NOUVEAUX PROJETS URBAINS POUR LA VILLE DE DEMAIN ? LE CONTEXTE	p. 209
	p. 213
2.1. Une situation géographique entre handicaps et atouts	
2.1.1. Des villes de taille non négligeable	p. 214
	p. 219

2.1.2. Des territoires polarisés par des métropoles plus puissantes : le cas de Verviers dans l'orbite de Liège ?	p. 221
2.1.3. Des territoires polarisés par des métropoles plus puissantes : Tourcoing dans l'ombre de Lille ?	p. 221
2.2. Des images dégradées	p. 221
2.2.1. Sur le plan social, des populations précarisées : niveau de vie, mentalités, taux de chômage, formations...	p. 227
2.2.2. Une atmosphère inquiétante traduisant une insécurité prégnante	p. 227
2.2.3. Sur le plan paysager : un patrimoine inégalement sauvegardé et éparpillé au sein de nombreuses friches	p. 231
2.2.3.1. Des reconversions souvent rares et laborieuses	p. 231
2.2.3.2. Aujourd'hui, d'autres types de friches apparaissent : celles du commerce	p. 234
2.3. Le projet urbain peut-il conjurer cette évolution : quelles ambitions et quels paris pour Verviers et Tourcoing ?	p. 237
2.3.1. Quel projet urbain ?	p. 241
2.3.2. Deux villes insérées dans des projets urbains	
2.3.2.1. La Politique des Grandes Villes à Verviers	p. 244
2.3.2.2. La multiplication de grands projets de rénovation urbaine à Tourcoing	
2.3.3. Un sursaut observé : les acteurs et les politiques mises en place	p. 248
2.3.3.1. Des villes « discrètes », voire « invisibles » ?	p. 248
2.3.3.2. Le poids des élus entre national (fédéral) et local : une prise de conscience réelle	p. 248
2.3.3.3. Le projet urbain au cœur du contexte politique : l'exemple du projet « Au fil de l'eau » à Verviers	p. 250
CHAPITRE 3 : QUELLE POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT PEUT SERVIR LES GRANDS PROJETS URBAINS ?	p. 252
3.1. Au sein des quartiers, des projets pour le quotidien	p. 254
3.1.1. Des aménagements à l'échelle de quartiers ou de la ville à Verviers	p. 255
3.1.1.1. Faire renaître le centre-ville	p. 257
3.1.1.2. Le Grand Bazar, entre élément patrimonial et renouveau commercial	p. 261
3.1.2. Des projets qui dépassent le centre-ville de Verviers	p. 261
3.1.3. Des projets où les citoyens ont un rôle parfois non négligeable	p. 263
3.1.3.1. Une démocratie participative institutionnalisée	p. 263
3.1.3.2. À Tourcoing des conseils de quartiers pour impliquer les habitants au projet urbain	p. 264
3.1.3.3. Budget participatif/participation citoyenne à Verviers	p. 266
3.2. Des projets au cœur des villes	p. 270
3.2.1. Les cités administratives, pour redorer l'image communale ?	p. 270
3.2.2. Le programme national de rénovation urbaine à Tourcoing	p. 273
3.2.2.1. Un programme aux multiples objectifs	p. 274
3.2.2.2. Un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain	p. 279
3.2.2.3. Un nouveau visage pour la Bourgogne	p. 279
3.2.3. Revitalisation urbaine du quartier Spintay	p. 283
3.2.3.1. Redynamiser la ville par un nouveau centre commercial	p. 285
3.2.3.2. Un projet d'origine très vite décrié.	p. 285
3.2.3.3. Un projet aux multiples rebondissements	p. 289
3.3. Des projets dépassant le simple rayonnement local	p. 289
3.3.1. Tourcoing, Verviers : de nouveaux centres commerciaux en périphérie pour attirer le chaland ?	
3.3.2. Nouveau commissariat et cheminée à Tourcoing	

3.3.3. Le CETI : un centre européen au service de la ville de Tourcoing ?	
3.3.3.1. Un outil au service de l'innovation textile	
3.3.3.2. Un outil au service du renouveau de l'industrie textile	
3.3.3.3. Un outil au service de Tourcoing ?	p. 292

TROISIÈME PARTIE : REDÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ, POUR REDYNAMISER VERVIERS ET TOURCOING	p. 294
CHAPITRE 1 : LE PATRIMOINE, UNE OPPORTUNITÉ POUR LES POLITIQUES URBAINES	p. 294
1.1. Le patrimoine au cœur de la restructuration urbaine	p. 295
1.1.1. Le patrimoine industriel au service d'un urbanisme plus durable	p. 297
1.1.1.1. Réfléchir à un urbanisme durable	p. 298
1.1.1.2. Recycler des espaces bâtis de qualité	p. 299
1.1.1.3. Utiliser l'énergie comme moteur d'un urbanisme durable	p. 299
1.1.2. Les écoquartiers, des quartiers « écoles »	p. 299
1.1.2.1. Entre quartiers durables ou écoquartiers, la géographie se perd...	p. 301
1.1.2.2. ... parmi des objets urbanistiques de communication...	p. 302
1.1.2.3. ... qui sont autant d'expériences	p. 310
1.1.3. Vers une continuité des espaces verts: pour une continuité écologique	p. 315
1.1.3.1. Des espaces verts anciens qui font partie du patrimoine	p. 315
1.1.3.2. Des espaces verts multiformes	p. 317
1.1.3.3. Des espaces verts vivants	p. 317
1.2. De nouveaux enjeux environnementaux : ramener la nature en ville	p. 322
1.2.1. Réinventer la Nature : nature et ville durable, au cœur du projet urbain	p. 325
1.2.1.1. Imaginer un nouveau rapport avec la nature dans une ville plus durable	p. 325
1.2.1.2. Reconstruire sans omettre la nature	p. 326
1.2.1.3. Verdir les façades pour ramener la nature en ville	p. 327
1.2.2. Passer par les jardins urbains pour prendre part au renouvellement urbain ?	p. 330
1.2.2.1. Prolonger l'habiter par le jardin	p. 330
1.2.2.2. Le potager urbain : pour quelles cultures ?	p. 331
1.2.2.3. Un « habiter » plus durable ?	p. 332
1.2.3. Expérimenter : l'exemple de l'écoquartier de l'Union	p. 334
1.2.3.1. L'Union ou la renaissance d'un quartier industriel : aménagement et densification urbaine	p. 336
1.2.3.2. L'Union, ou comment faire naître un quartier en le transformant en écoquartier	p. 337
1.2.3.3. L'Union, un écoquartier aux enjeux multiples	p. 343
1.3. La carte perçue ou subjective serait-elle l'outil culturel pour appréhender ce phénomène ?	p. 343
1.3.1. Les lieux d'hier et ceux d'aujourd'hui : diversité et richesse du passé	p. 343
1.3.1.1. Un patrimoine ancien et diversifié	p. 343
1.3.1.2. Un patrimoine architectural ancien et diversifié essentiellement lié à l'histoire textile	p. 343
1.3.2. De l'intérêt d'une réaffectation culturelle de cet héritage	p. 352
1.3.3. Comment appréhender le phénomène de patrimonialisation aujourd'hui ?	p. 353

1.3.3.1. Valoriser l'expérience de la carte subjective	p. 361
1.3.3.2. Participer au renouveau de la Ville	p. 364
1.3.3.3. Susciter et générer la fierté des habitants	p. 364
CHAPITRE 2 : DE LA NÉCESSITE DE RENFORCER L'ATTRACTIVITE DES VILLES DE TOURCOING ET VERVIERS : QUEL BILAN RETENIR POUR VERVIERS ET TOURCOING ? METTRE LES HABITANTS AU CŒUR DE CET OBJECTIF	p. 365
2.1. Le concept d'attractivité : entre marketing urbain et réalités locales	p. 365
2.1.1. Qu'est-ce que l'attractivité ?	p. 366
2.1.2. Les politiques d'attractivité au cœur des stratégies des collectivités territoriales	p. 370
2.1.2.1. Attractivité et compétitivité	p. 376
2.1.2.2. Le contenu des politiques d'attractivité	p. 376
2.1.2.3. Renforcer l'attractivité	p. 377
2.1.3. Marketing urbain et politiques urbaines pour faire de Tourcoing et Verviers des villes désirables	p. 377
2.2. Conditions et facteurs du renouveau de Verviers et Tourcoing : quelle attractivité pour Tourcoing et Verviers ?	p. 382
2.2.1. Deux villes désirables à créer	p. 387
2.2.1.1. Développer l'attractivité et l'image de Verviers et Tourcoing	p. 388
2.2.1.2. Un travail sur l'image indispensable	p. 389
2.2.1.3. Créer l'envie	p. 390
2.2.2. Deux villes aux multiples atouts	p. 390
2.2.2.1. Retour vers un constat	p. 391
2.2.2.2. Retour vers certains atouts	p. 392
2.2.2.3. Cette désirabilité passe par plusieurs points	p. 394
2.2.3. Des villes de paradoxes	p. 396
2.2.3.1. Des villes marquées par la décroissance...	p. 396
2.2.3.2. ...aux inégalités importantes...	p. 398
2.2.3.3. ...d'où la nécessité d'augmenter les investissements publics	p. 406
2.3. Verviers et Tourcoing, un patrimoine au cœur de l'attractivité	p. 407
2.3.1. État d'un bilan pour Verviers et Tourcoing	p. 415
2.3.2. Le patrimoine, élément d'attractivité	p. 419
2.3.3. Retour d'expérience : l'exemple de l'IMA et de sa première exposition	p. 427
2.3.3.1. Qu'est-ce que l'IMA-Tourcoing ?	p. 428
2.3.3.2. L'IMA-Tourcoing, une volonté politique	p. 428
2.3.3.3. L'IMA-Tourcoing, quelle attractivité ?	p. 439
CHAPITRE 3 : PROSPECTIVE ET ESPOIRS AUTOUR DE DEUX VILLES « VOLONTAIRES »	p. 446
3.1. Des attractivités réelles à développer	p. 454
3.1.1. Rendre la ville plus attractive en changeant d'image et en la faisant aimer par ses habitants	p. 454
3.1.2. Rendre la ville plus attractive en attirant de nouvelles populations	p. 454
3.1.3. Rendre la ville plus attractive en y recréant une réelle attractivité en son cœur ?	p. 454
3.2. De l'importance des projets : un urbanisme durable centré sur le patrimoine et les populations	p. 461
3.2.1. Un urbanisme durable au cœur de territoires polarisés et de nouvelles centralités	p. 465
	p. 466

3.2.1.1. Un urbanisme au cœur de nouvelles réflexions : l'exemple de la troisième révolution industrielle	p. 467 p. 472
3.2.1.2. Quelles définitions, quels critères pour réfléchir à un urbanisme durable ?	p. 488
3.2.1.3. Schéma et explications	
3.2.2. Les espaces publics écrins de la valorisation du patrimoine à Tourcoing et Verviers	p. 496 p. 496
3.2.2.1. Espaces publics et valorisation du patrimoine : méthodes et indicateurs de recherche	p. 505
3.2.2.2. Espaces publics et valorisation du patrimoine	
3.2.2.3. Des espaces publics au cœur d'une véritable volonté politique de mise en valeur du patrimoine	p. 516 p. 522
3.2.3. De l'importance de la culture et du tourisme pour valoriser le patrimoine	p. 522
3.2.3.1. Renforcer le potentiel touristique : comment, pourquoi ?	
3.2.3.2. Réveiller la ville par la culture et communiquer autour de l'événement	p. 522
3.2.3.3. Mais aussi et surtout mettre le patrimoine au cœur de la sociabilité	p. 528
3.3. Patrimoine et habitants au cœur du renouvellement et de l'attractivité urbaine	p. 534
3.3.1. Des objectifs pour réfléchir à un modèle tenant compte du patrimoine et des habitants	p. 538
3.3.1.1. Sensibiliser et éduquer au patrimoine pour mieux en tenir compte	p. 543 p. 543
3.3.1.2. Sensibiliser aux enjeux environnementaux pour rendre le territoire attractif	p. 546
3.3.1.3. Associer les habitants aux projets urbains et culturels pour les rendre fiers de leur ville	p. 548
3.3.2. Vers un modèle urbain durable : quel autre modèle pour un autre projet urbain ?	
3.3.3. Comment appréhender la pertinence de ce modèle urbain durable ?	p. 554 p. 568
3.3.3.1. La carte perçue ou vécue, un outil à développer	p. 569
3.3.3.2. Les enquêtes de terrain pour compléter le modèle de projet urbain durable	p. 597 p. 604
3.3.3.3. L'évolution des indicateurs	p. 622
Conclusion générale	
Sigles	
Bibliographie/Sitographie	
Table des matières	
Table des figures	
Table des annexes	

TABLE DES FIGURES

TABLE DES SCHÉMAS

1	Quelle méthodologie pour analyser les territoires étudiés ?	12
2	Le patrimoine, une notion en évolution constante : l'exemple français.	23
3	La friche industrielle, entre activité et reconversion.	54
4	Comprendre l'identification d'un groupe à un territoire : se réapproprié un territoire patrimonialisé.	84
5	Nuage de mots réalisé à partir de la légende de la carte subjective de Tourcoing.	102
6	La démarche de marketing territorial : un processus itératif et piloté.	111
7	Définir le patrimoine de Verviers et Tourcoing.	141
8	Répartition géographique des salariés résidant dans le bassin de Verviers.	208
9	Les vagues d'immigrations aux XIX ^e et XX ^e siècles à Tourcoing et Verviers.	217
10	Le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain.	265
11	Quatre grandes étapes vers une ville durable.	310
12	Les acteurs de l'Union.	313
13	Éléments participant à l'attractivité de Verviers et Tourcoing.	371
14	Le patrimoine un élément de l'attractivité tourquennoise et verviétoise.	397
15	Pistes pour un renouvellement urbain tenant compte du patrimoine	427
16	Les cinq piliers de la troisième révolution industrielle.	456
17	Schéma du développement durable.	463
18	Modèle du développement durable proposé par Anne Jégou.	465
19	Critères pour un urbanisme durable.	466
20	Les espaces publics, des outils de valorisation du patrimoine.	474
21	Historique du projet de restauration, de réhabilitation et d'extension du grand-théâtre de Verviers.	505
22	Typologie des événements culturels.	508
23	Exemples de valeurs mises en pratique dans la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).	530
24	Qu'est-ce qu'un projet urbain ?	540
25	Quel autre modèle pour un autre projet urbain ?	541
26	Des outils pour un projet urbain durable.	551

TABLE DES CARTES

1	Les 18 monuments emblématiques qui bénéficieront en priorité du loto du patrimoine (novembre 2018).	24
2	Les sites et sols pollués en 2012 en France.	56
3	Localisation des sols potentiellement pollués inventoriés	58
4	Évolution de la vacance en 1960	59
5	Évolution de la vacance en 2015	59
6	Le plan cadastral de Tourcoing en 1827.	93
7	Le plan cadastral de Tourcoing en 1850.	94
8	Le plan cadastral de Tourcoing en 1885.	94
9	Extraits de la carte sensible de Tourcoing.	102
10	Une carte où la matière est saisissable.	104
11	Extrait de la carte subjective de Tourcoing : La Bourgogne, un quartier à part ?	105
12	Lille, Roubaix et Tourcoing dans la deuxième moitié du XIX ^e siècle.	123
13	Le tracé de la Vesdre.	127
14	Le Pré de la Baille en 1850 (aujourd'hui quartier des Phalempins à Tourcoing).	150
15	Localisation des principaux lieux cités dans Tourcoing.	159
16	Localisation des principaux lieux cités dans Verviers.	160
17	La ZPPAUP de Tourcoing.	171
18	Carte de 1950 de Tourcoing et de son réseau hydrographique.	194
19	La Vesdre et le canal des usines.	196
20	L'usine « Le Chat » (ancienne usine Simonis) de Verviers.	199
21	Tourcoing, une ville insérée dans une stratégie de développement économique.	201
22	Le revenu médian de Verviers par rapport au reste de la Wallonie.	204
23	Travailler et résider, des lieux différents dans la métropole lilloise.	209
23	De nombreuses villes à la « <i>vitalité mauvaise</i> » ou « <i>critique</i> ».	223
24	La vacance commerciale dans le centre-ville des agglomérations de plus de 25.000 habitants en France, en 2016.	224
25	Des travaux pour une ville plus conviviale : une surface de 40.000 m ² à aménager.	225
26	Les projets de rénovation urbaine sur le territoire tourquennois.	264
27	Les quartiers d'intérêt national.	267
28	Le périmètre de revitalisation urbaine.	268
29	En marron, l'emprise du projet de Foruminvest.	275
30	La zone commerciale de Promenade en Flandre dans son contexte géographique.	284
31	De nouveaux aménagements pour des services de sécurité.	286
32	Poids du secteur dans l'emploi industriel régional en 2011.	290
33	Localisation des établissements de 20 salariés et plus en 2011.	291

34	Le dispositif Cit'ergie en France.	300
35	L'armature verte et bleue de l'agglomération lilloise.	318
36	Localisation des parcs publics à Tourcoing.	320
37	Localisation des parcs publics à Verviers.	322
38	Les serres insérées dans d'anciennes maisons ouvrières.	348
39	Une carte, un message de citoyens.	357
40	Un métro qui dépasse la frontière et permet de sortir de La Bourgogne.	358
41	Quand les habitants s'inquiètent de la place de leur ville face à Lille.	359
42	L'écoquartier de l'Union, un palimpseste tourquennois.	360
43	Le phénomène des villes décroissantes en Europe de l'Ouest (2015).	394
44	Un quartier en hyper centre.	446
45	Le centre-ville de Verviers doit relever le défi de retrouver son attractivité.	452
46	Les sites du « Parcours des Fontaines » : boulevards, squares, places.	482
47	Les trajets des défilés : des tracés au cœur des espaces publics. « Samedi 7 mars »	489
48	Les trajets des défilés : des tracés au cœur des espaces publics. « Dimanche 8 mars »	490
49	Des gares desservies par le Ouigo (août 2020).	501
50	Extrait de la carte Forest (Bruxelles) réalisée en 2018.	547

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

1	À Pittsburgh, le patrimoine de l'acier a été préservé grâce à la Rivers of Steel National Heritage Area.	27
2	L'ancienne douane de Verviers transformée en hôtel****.	44
3	L'ancienne douane de Verviers transformée en hôtel****.	44
4	La Maison Bonvoisin, une manufacture réhabilitée en centre d'interprétation.	48
5	La Maison Bonvoisin, une manufacture réhabilitée en centre d'interprétation.	48
6	La Maison Bonvoisin, une manufacture réhabilitée en centre d'interprétation.	48
7	La Maison Bonvoisin, une manufacture réhabilitée en centre d'interprétation.	48
8	Léviathan chez Simonis en 1926.	80
9	La Penseuse, une statue symbole d'un quartier.	82
10	Esquisses de la carte sensible de Tourcoing.	102
11	Une carte où la matière est saisissable.	104
13	De l'importance de l'eau dans l'industrialisation verviétoise : l'exemple de la laveuse de laine.	122
14	Un pont hydraulique construit localement.	125
15	Le pont hydraulique de Tourcoing.	126
16	Le pont hydraulique de Tourcoing.	126
17	La Vesdre traversant Verviers.	126
18	Vues anciennes de l'usine Simonis.	128
19	Vues anciennes de l'usine Simonis.	128
20	Carte postale extraite du dossier Archives municipales réalisé par Frédérique Coppin	131
21	Carte postale extraite du dossier Archives municipales réalisé par Frédérique Coppin	131
22	Le mausolée de la famille Biolley, cimetière de Verviers.	136
23	Vue de l'usine Bettonville, aujourd'hui musée et centre d'exposition.	147
24	La laveuse de laine « Léviathan » à Verviers.	154
25	La laveuse de laine « Léviathan » à Verviers.	154
26	À Verviers, des machines sont encore conservées. Les machines à vapeur et textiles du Solvent belge.	156
27	À Tourcoing, de gigantesques usines s'implantent dès la seconde moitié du XIX ^e siècle.	157
28	La Fabrique des Tiberghien Frères.	160
29	Le Tissage Louis Lepoutre : un château de l'industrie tourquennoise.	161
30	L'église de Saint-Remacle.	163
31	Vue de l'Hospice d'Havré (Tourcoing).	164
32	La chapelle s'orne d'un retable classé et rénové.	165

33	La chapelle s'orne d'un retable classé et rénové.	165
34	Verviers et Tourcoing, les hôtels de ville, symboles de pouvoir.	166
35	Verviers et Tourcoing, les hôtels de ville, symboles de pouvoir.	166
36	Un habitat type 1930, l'îlot Stephenson (Tourcoing).	168
37	Vue de la Cité Mallar (Verviers).	169
38	Vue de la placette de la Cité Mallar (Verviers).	170
39	Les Grandes Rames, la plus ancienne cité ouvrière d'Europe.	174
40	Les Grandes Rames, la plus ancienne cité ouvrière d'Europe.	174
41	Les châteaux d'eau des Francs à Tourcoing.	175
42	Les châteaux d'eau des Francs à Tourcoing.	175
43	La gare de Tourcoing pendant la venue du Président de la République Armand Fallières lors de l'exposition internationale textile de 1906.	176
44	Le kiosque à musique dans le Jardin de l'Harmonie de Verviers.	177
45	Le kiosque à musique dans le Jardin de l'Harmonie de Verviers.	177
46	Les serres insérées dans d'anciennes maisons ouvrières.	178
47	Usines le long de la Vesdre dans le quartier Ensival (Verviers).	187
48	La fresque de Roland Materne de la Maison de l'eau.	196
49	Vues du canal des usines à Verviers.	197
50	Vues du canal des usines à Verviers.	197
51	La gare TGV de Liège-Guillemins, œuvre de Santiago Calatrava (2009)	206
52	La gare TGV de Liège-Guillemins, œuvre de Santiago Calatrava (2009)	206
53	Lille, « capitale mondiale du design » en 2020.	210
54	Cellules vides dans la rue de Spintay, en centre-ville de Verviers.	221
55	Cellules vides dans la rue de Spintay, en centre-ville de Verviers.	221
56	La fermeture du bazar historique Mamie Suzanne.	225
57	Le quartier Belencontre et ses évolutions entre 2009 et 2013.	235
58	Le quartier Belencontre et ses évolutions entre 2009 et 2013.	235
59	Le quartier Belencontre et ses évolutions entre 2009 et 2013.	235
60	Le quartier Belencontre et ses évolutions entre 2009 et 2013.	235
61	Le quartier Belencontre et ses évolutions entre 2009 et 2013.	235
62	Le quartier Belencontre et ses évolutions entre 2009 et 2013.	235
63	Le programme « Les Jardins de Belencontre ».	236
64	En 2014, la façade de la barre Euclide est retravaillée et l'immeuble scindé en deux.	238
65	En 2014, la façade de la barre Euclide est retravaillée et l'immeuble scindé en deux.	238
66	En 2014, la façade de la barre Euclide est retravaillée et l'immeuble scindé en deux.	238

67	En 2014, la façade de la barre Euclide est retravaillée et l'immeuble scindé en deux.	238
68	Photographie de La Voix du Nord couvrant l'annonce de l'installation de Vestiaire collective.	242
69	Une bâche recouvre l'un des bâtiments qui devrait faire place au complexe commercial.	246
70	Le Grand Bazar, un élément du patrimoine verviétois.	251
71	Le Grand Bazar, un élément du patrimoine verviétois.	251
72	Le Grand Bazar aujourd'hui.	252
73	L'ancien bassin de natation d'Ensival.	253
74	La salle de Chanteloup à Stembert.	254
75	La Fête du Sport à Tourcoing.	260
76	La Fête du Sport à Tourcoing.	260
77	Le bâtiment « Belgacom » en 2018 qui fera place à ce projet regroupant tous les services communaux.	262
78	La visite du Président de la République à La Bourgogne, le 14 novembre 2017.	267
79	La rue de Spintay, une rue délaissée par l'activité commerciale.	271
80	La rue de Spintay, une rue délaissée par l'activité commerciale.	271
81	La rue de Spintay, une rue délaissée par l'activité commerciale.	271
82	La rue de Spintay, une rue délaissée par l'activité commerciale.	271
83	La rue de Spintay, une rue délaissée par l'activité commerciale.	271
84	Le complexe Crescend'eau pour participer à l'attractivité de Verviers.	280
85	Photographie du centre commercial Promenade de Flandre.	282
86	Le centre des technologies alternatives (Pays de Galles – Royaume-Uni) : un centre de démonstration ; un laboratoire vivant du durable.	301
87	Le parking silo et ses différentes fonctions	306
88	La Tour Terken du Kipstadium (L'Union).	310
89	Premier bâtiment du Programme Urban Harmony.	312
90	La réhabilitation des maisons Stephenson.	314
91	La réhabilitation des maisons Stephenson.	314
92	La réhabilitation des maisons Stephenson.	314
93	Le parc de l'Harmonie à Verviers.	321
94	Des labellisations valorisées.	322
95	Le chantier du parking silo et la ruche d'entreprises de La Tossée se trouvent place à la place et au milieu des friches (octobre 2014).	337
96	Jardin collectif à l'Union (juin 2015) : quand la nature s'invite sur les friches industrielles.	338
97	La réhabilitation d'un habitat patrimonial : les maisons Stephenson.	339
98	La réhabilitation d'un habitat patrimonial : les maisons Stephenson.	339

99	Réhabilitation de la friche Terken pour Kipsta.	341
100	Réhabilitation de la friche Terken pour Kipsta.	341
101	L'Hôtel de ville, datant du XIX ^e siècle, vu du parvis des Arts.	344
102	L'Hôtel de ville, datant du XIX ^e siècle, vu du parvis des Arts.	344
103	Les serres insérées dans d'anciennes maisons ouvrières.	346
104	Les Nuits Détonnantes : quand l'histoire rejoint les loisirs d'aujourd'hui.	350
105	Présentation de la carte sensible de Tourcoing lors des JPE.	353
106	Présentation de la carte sensible de Tourcoing lors des JPE.	353
107	Présentation de la carte sensible de Tourcoing lors des JPE.	353
108	Une carte sensible visible dans les espaces publics de Tourcoing.	354
109	Une carte sensible visible dans les espaces publics de Tourcoing.	354
110	Quartier des Boulevards (place Général Jacques).	381
111	Les Feux de la Saint-Jean, 22 juin 2019.	404
112	Le bâtiment fait 4 500 m ² : des 900 m ² qui ont été rénovés, 600 m ² s'offrent aujourd'hui au public.	409
113	Le bâtiment fait 4 500 m ² : des 900 m ² qui ont été rénovés, 600 m ² s'offrent aujourd'hui au public.	409
114	L'école de natation de Tourcoing : la salle du bassin.	410
115	L'illumination de la façade lors de la soirée d'inauguration.	414
116	La salle d'entrée de l'exposition permanente.	416
117	Une inauguration en grandes pompes.	419
118	Gérald Darmanin, maire de Tourcoing et Jack Lang, président de l'IMA, actent la création du GIP IMA et l'installation dans l'école de natation (22 septembre 2015).	421
119	Façade de l'école de natation de Tourcoing et le hall d'entrée de l'IMA.	422
120	Façade de l'école de natation de Tourcoing et le hall d'entrée de l'IMA.	422
121	Quelques fresques « Dire nous » de Verviers.	434
122	Street art sur des murs d'usine désaffectée (Quartier de l'Union, Tourcoing).	435
123	Street art sur des murs d'usine désaffectée (Quartier de l'Union, Tourcoing).	435
124	Le passé et l'avenir vu par le Collectif Renart et des Fiches et des Lettres (Quartier de l'Union, Tourcoing).	438
125	Le passé et l'avenir vu par le Collectif Renart et des Fiches et des Lettres (Quartier de l'Union, Tourcoing).	438
126	Le pont hydraulique et le canal, deux emblèmes du patrimoine tourquennois au cœur des projets de renouvellement urbain : ici devant le Lycée Gambetta.	447
127	Le pont hydraulique et le canal, deux emblèmes du patrimoine tourquennois au cœur des projets de renouvellement urbain : ici devant le Lycée Gambetta.	447
128	L'école Charles-de-Gaulle, premier équipement du Quadrilatère des Piscines (Tourcoing).	448
129	La construction de l'ancien stade nautique. (Attention zone de texte	453
130	Un patrimoine sauvegardé : la sculpture de la façade de l'ancien stade nautique.	454

131	Un patrimoine sauvegardé : la sculpture de la façade de l'ancien stade nautique.	454
132	L'Usine Le Chat à Verviers.	460
133	Le marchand de Ploquettes à Verviers.	469
134	Verviers le Grand Bazar.	473
135	L'Hôtel de Ville de Verviers.	474
136	Passage piéton de l'hypercentre de Tourcoing.	475
137	Les serres du Jardin botanique de Tourcoing : d'anciennes maisons servent d'écrin aux serres chaudes.	476
138	Le jardin Jean Moulin, sur le site de l'ancienne teinturerie Tiberghien (Tourcoing).	477
139	Le jardin Jean Moulin, sur le site de l'ancienne teinturerie Tiberghien (Tourcoing).	477
140	La rénovation du quartier Belencontre : un patrimoine industriel mis en valeur par des espaces publics.	478
141	La rénovation du quartier Belencontre : un patrimoine industriel mis en valeur par des espaces publics.	478
142	La rénovation du quartier Belencontre : un patrimoine industriel mis en valeur par des espaces publics.	478
143	Carte postale au sujet de la Vesdre.	478
144	Le Canal des usines à Verviers : celui du XIX ^e siècle et sa reproduction. Vue de la rue Ortmans	482
145	Le Canal des usines à Verviers : celui du XIX ^e siècle et sa reproduction. La reproduction, rue Coronmeuse	482
146	L'art dans les espaces publics.	483
147	L'art dans les espaces publics.	483
148	Vue de l'intérieur de la station de métro Pont de Neuville et de sa voûte.	485
149	L'espace Saint-Christophe.	490
150	De l'hôtel de ville jusqu'au musée des Beaux-Arts, le piéton déambule sur un espace unifié.	491
151	De l'hôtel de ville jusqu'au musée des Beaux-Arts, le piéton déambule sur un espace unifié.	491
152	Le bâtiment du Grand Bazar, un fleuron architectural de la place Verte.	492
153	Un mobilier urbain design devant l'Hôtel de Ville de Tourcoing.	494
154	Un mobilier urbain design devant l'Hôtel de Ville de Tourcoing.	494
155	Récupérer pour renouveler le cœur de ville.	495
156	Récupérer pour renouveler le cœur de ville.	495
157	Récupérer pour renouveler le cœur de ville.	495
158	Récupérer pour renouveler le cœur de ville.	495
159	Vues des réaménagements liés au projet « Verviers, ville conviviale » : l'exemple des Récollets, le long de la Vesdre.	502
163	Vues des réaménagements liés au projet « Verviers, ville conviviale » : l'exemple des Récollets, le long de la Vesdre.	502
161	La salle à l'italienne du Grand-Théâtre de Verviers.	503

162	Le Magic Mirror, un des hauts lieux du Festival International de Jazz de Tourcoing.	510
163	Le Tour de France à Verviers.	513
164	Arrivée du Premier Ministre au vernissage de l'exposition Chrétiens d'Orient.	515
165	Vue de l'exposition.	516
166	Vues de l'école Charles de Gaulle de Tourcoing, située dans l'écoquartier du Quadrilatère des Piscines.	532
167	Vues de l'école Charles de Gaulle de Tourcoing, située dans l'écoquartier du Quadrilatère des Piscines.	532
168	Vues de l'école Charles de Gaulle de Tourcoing, située dans l'écoquartier du Quadrilatère des Piscines.	532
169	Vues de l'école Charles de Gaulle de Tourcoing, située dans l'écoquartier du Quadrilatère des Piscines.	532
170	La statue du Marchand de Ploquettes de Verviers après les inondations du 15 juillet 2021.	548
171	Le bâtiment de Booking.com.	578

TABLE DES FIGURES

1	Extrait de la ZPPAUP de Tourcoing : fiche typologique de la maison bourgeoise.	47
2	Une carte sensible élaborée par les habitants.	99
3	Inauguration du premier chemin de fer en Belgique ou Départ de la Flèche le 5 mai 1835 de Jan Antoon Neuhuys.	114
4	Du blason au logo.	117
5	Le logo actuel, où la mention « La Créativ » disparaît.	118
6	La Franche foire de Tourcoing, 1491	119
7	<i>Vue de Verviers</i> (milieu du XIX ^e siècle), aquarelle de Joseph Fussell.	136
8	Fabriques de draps de MM. François de Biolley et fils. Établissements de Verviers.	137
9	Vue de l'Usine Bettonville : un bâtiment néoclassique du XIX ^e siècle.	148
10	Fabriques de draps de MM. Lieutenant et Peltzer à Verviers. Établissement de Mousset (près de Pépinster).	150
11	La Courée Ducoulombier à Tourcoing (Quartier du Brun Pain).	153
12	Le Château du Congo de Victor Vaissier.	154
13	La Fabrique des Tiberghien Frères.	162
14	Vue du Grand Théâtre de Verviers.	168
15	La Maison du Broutteux.	169
16	La cité des Grandes Rames à Verviers.	175
17	Les rames : des châssis en bois utilisés pour sécher les draps.	176
18	Anciens sites industriels et activités de service à Tourcoing.	185
19	Le process de la société « Anciens Etablissements, Jules De Surmont & Fils ».	186
20	Le site de l'ancienne usine Houget-Duesberg-Bosson, dans le quartier d'Ensival.	190
21	La Maison du collectionneur.	191
22	Fabrique de draps de M. Juvan Simonis. Établissement des Surdents (près de Verviers).	192
23	Extrait du fond Thirion : façade de la gare de Verviers.	195
24	Une fresque de Roland Materne, située en bord de Vesdre	197
25	L'usine « Le Chat » (ancienne usine Simonis) de Verviers.	201
26	Extrait de la fiche détaillée de la Teinturerie des Francs.	231
27	Le programme « Les Maisons de Flore ».	239
28	La couverture de l'Express du 15 avril 2015.	244
29	Capture d'écran de la page Facebook de Gérard Darmanin, ancien maire de Tourcoing.	246
30	Des travaux qui participent à la mise en valeur du patrimoine verviétois.	252
31	Capture d'écran du site de la Ville de Tourcoing.	258
32	La Fabrique de liens citoyens.	261
33	Le Projet de renouvellement urbain de la Bourgogne.	269

34	Affiche de publicité pour la concertation préalable.	271
35	Le projet de centre commercial « Au fil de l'eau » est-il reparti ?	274
36	Une baleine symbolise de façon humoristique le projet de Foruminvest.	276
37	Le projet alternatif proposé par Vesdre-Avenir.	276
38	La zone commerciale de Promenade en Flandre en quelques chiffres.	283
39	Chronologie du projet du centre commercial Promenade de Flandre.	285
40	Les écoquartiers n'ont pas tous les mêmes exigences.	306
41	Proposition de critères d'évaluation d'un écoquartier.	307
42	Le parking silo et ses différentes fonctions	308
43	Une politique qui s'enracine dans la Nature.	320
44	Une nature valorisée et partagée à Tourcoing.	325
45	Une volonté de protéger la biodiversité.	326
46	Perspective du canal et du parc de l'Union.	329
47	Le site de l'Union en cours d'aménagement (2014).	337
48	L'écoquartier de l'Union en 2020 : mixité fonctionnelle et sociale dominant.	342
49	Logos et slogans de villes.	369
50	Le patrimoine, élément fondateur d'expositions dans le cadre de Lille Métropole 2020, Capitale mondiale du design.	371
51	Communiquer pour mieux attirer : slogan et logo de la ville de Tourcoing.	375
52	Communiquer pour mieux attirer : slogan et logo de la ville de Verviers.	376
53	Un exemple d'images publicitaires autour du projet du Quadrilatère des Piscines.	382
54	Une plateforme au service des commerçants tourquennois.	387
55	Communiquer autour des commerces tourquennois.	388
56	Extrait de la page d'accueil « Shop'in Verviers ».	389
57	Verviers, des inégalités socio-spatiales criantes.	395
58	Capture d'écran du site de la Ville de Tourcoing : « Visite interactive des bâtiments remarquables ».	401
59	Extrait du Programme des visites de l'Office du Tourisme de la Métropole européenne de Lille (mai à octobre 2019).	402
60	Capture d'image du 13 heures de TF1 du 13 mars 2019 : un album Panini pour chaque enfant sur le thème du patrimoine tourquennois.	405
61	Le programme de l'IMA-Tourcoing lors de la semaine d'inauguration ;	408
62	Un montage pour découvrir le bassin d'autrefois.	411
63	La première exposition de l'antenne de l'IMA-Tourcoing installée dans l'ancienne école de natation.	413
64	Détail de la tapisserie Arab Spring du collectif Bokja.	414
65	Capture d'écran du site internet de l'IMA-Tourcoing : un programme de cours et ateliers autour de la culture arabe.	416
66	Les chiffres de l'IMA.	424
67	Page d'accueil du groupe « Fier d'être Verviétois ».	433

68	Capture d'écran du site de la Ville de Tourcoing : découvrir le Street Art.	436
69	Un ouvrage qui appelle à une vision positive de la ville de Verviers.	439
70	Le pôle commercial Crescend'eau en périphérie (Verviers).	441
71	Des programmes immobiliers neufs : la Résidence Montaigne et Le domaine du Parc (Verviers).	442
72	Des programmes immobiliers neufs : la Résidence Montaigne et Le domaine du Parc (Verviers).	442
73	Vues du programme Equinox (Tourcoing).	444
74	Le projet d'une tour végétale en cœur de ville (Tourcoing).	446
75	Extrait du programme de la liste « Le choix de Tourcoing ».	449
76	Capture d'écran du site Rev3.	458
77	L'Union au cœur des projets de la troisième révolution industrielle.	459
78	- Macadam Farm pourrait créer des fermes urbaines dans les friches tourquennoises.	460
79	Les 17 objectifs de développement durable (ONU).	464
80	Parcours des Fontaines à Verviers.	480
81	Le Week-end Géant dans les rues tourquennoises.	486
82	Capture de la page du site de la ville de Tourcoing concernant les géants.	488
83	Nuage de mots réalisé à partir des commentaires liés au post de Gérald DARMANIN concernant le projet gare (12/02/2020).	500
84	Extraits de commentaires liés au post de Gérald DARMANIN concernant le projet gare (12/02/2020).	500
85	Le projet d'extension du Grand-Théâtre.	505
86	Le projet d'extension du Grand-Théâtre.	505
87	Un <i>escape game</i> pour redécouvrir le territoire.	508
88	Un <i>escape game</i> pour redécouvrir le territoire.	508
89	Un <i>escape game</i> pour redécouvrir le territoire.	508
90	Extrait du Programme « Tourcoing jazz festival - 33 ^e édition / 2019 ».	518
91	Folklore local et confrérie, l'exemple de la Vervi-riz.	519
92	Tourcoing et Verviers, deux villes où la vie nocturne est très peu développée.	521
93	Le patrimoine fait partie des enseignements dès l'École.	525
94	Découvrir le patrimoine local.	527
95	Extrait du programme municipal de l'équipe « Le choix de Tourcoing ».	531
96	La propreté, une des priorités de la ville de Tourcoing.	533
97	La liste des partenaires de la carte en 2019.	538
98	Un autre exemple d'outil cartographique : la SmartMap.	546
99	Extrait de la Page Facebook « Verviers Hier et Aujourd'hui », 10 août 2021.	548
100	Une place croissante pour les parcs publics : l'exemple de la liste « Le choix de Tourcoing » (2020).	552
101	Le flyer annonçant l'enquête des <i>Musées et Société en Wallonie</i> .	575

102	Infographie concernant le plan « France Relance » (3 septembre 2020).	579
103	À l'échelle locale, des mesures sont également prises.	580

TABLE DES GRAPHIQUES

1	Extrait de l'enquête « La patrimonialisation à Tourcoing » : définir le patrimoine.	29
2	Extrait de l'enquête « Image de Verviers » : définir le patrimoine.	37
3	Extrait de l'enquête « Image de Verviers » : protéger le patrimoine.	37
4	Extrait de l'enquête « Image de Verviers » : les lieux symboliques.	40
5	Extrait de l'enquête « La patrimonialisation à Tourcoing » : des symboles et des lieux du patrimoine tourquennois.	43
6	Évolution du parc du patrimoine industriel français protégé au titre des Monuments historiques entre 1900 et 2000.	45
7	Évolution du nombre de site classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.	45
8	Évolution du nombre d'habitants à Tourcoing.	135
9	Évolution de la population de Verviers.	139
10	Extrait de l'enquête n°1.	160
11	Taux de chômage en juillet 2017.	183
12	Évolution des populations de Tourcoing et Roubaix.	204
13	Évolution relative de la population de la commune de Verviers.	206
14	Extrait de l'enquête n°3.	215
15	Extrait de l'enquête n°1 « Image de Verviers ».	216
16	La proportion ressortissants de l'Union européenne / non-Union européenne à Verviers.	220
17	La répartition de la Politique des Grandes Villes.	234
18	La répartition de la Politique des Grandes Villes.	234
19	Répartition des projets par marchés.	288
20	Extrait de l'enquête n°3 « Vision de l'écoquartier de l'Union »	309
21	Extraits de l'enquête n°3 « Ce qu'il manque dans l'écoquartier de l'Union » et « Les principaux avantages de l'écoquartier de l'Union »	310
22	Extrait de l'enquête 1 concernant la Ville de Verviers « Occurrence des principaux mots-clés et expressions utilisés »	362
23	Extrait de l'enquête 2 concernant la Ville de Tourcoing « Comment rendre Tourcoing plus attractive ? »	363
24	Extrait de l'enquête 3, concernant la ville de Tourcoing « Priorités pour rendre Tourcoing attractive »	363
25	Réponses à la question Quelle vision avez-vous de cette ville (plusieurs réponses possibles) ? (Tourcoing).	380
26	Réponses à la question « Quelle vision avez-vous de cette ville ? Occurrence des	380

	principaux mots-clés donnés » (Verviers).	
27	L'origine géographique des sollicitateurs de renseignements en 2015 et 2019.	403
28	L'origine géographique des sollicitateurs de renseignements en 2015 et 2019.	403
29	Les éléments déclencheurs du séjour à Tourcoing en 2015 et 2019.	404
30	Les éléments déclencheurs du séjour à Tourcoing en 2015 et 2019.	404
31	La répartition du budget en 2017 (1 million d'euros).	419
32	Extrait du sondage de 2016 réalisé par la ville de Tourcoing.	430
33	Résultats des élections municipales à Tourcoing (mars 2020).	432
34	Extraits des enquêtes n°2 et 2bis concernant la patrimonialisation à Tourcoing. « Fêtes populaires organisées par la Ville et citées »	486
35	Extraits des enquêtes n°2 et 2bis concernant la patrimonialisation à Tourcoing. « Fêtes populaires organisées par la Ville »	486

TABLE DES TEXTES

1	La Belgique compte au total treize sites inscrits au patrimoine mondial.	38
2	Les critères de sélection pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial.	88
3	Vœu du Docteur Bécour « Le Boulevard du XX ^e siècle ».	124
4	La mécanisation de l'industrie verviétoise.	155
5	Les étapes d'une gigantesque métamorphose.	239
6	Calendrier prévisionnel du Programme concernant La Bourgogne.	267
7	UP-tex en chiffres.	287
8	Six critères peuvent être mobilisés pour définir un « objet géographique ».	301
9	Charte d'engagement « Commune Maya ».	330
10	Un poème de 1930 : « Hymne à la gloire des jardins ouvriers ».	331
11	Extrait de l'enquête « IMAGE DE VERVIERS ».	379
12	L'IMA-Tourcoing, un outil culturel, dans un bâtiment patrimonial, participant au rayonnement de la ville de Tourcoing.	421
13	Programme « Tourcoing - LA CRÉATIVE ».	429
14	Les objectifs du groupe « Fier d'être Verviétois ».	434
15	Quelques exemples de ces rappels.	439
16	Citation de Victor Hugo au sujet de la Vesdre.	479
17	Chant officiel de la Vervi-riz (La Barcarole de Gomzé).	521
18	Être à la hauteur de défis environnementaux.	531
19	La commune de Loyettes, lauréate du trophée « Fier de ma commune » en 2019	537
20	Un paradoxe de la pandémie : les Wallons redécouvrent leur territoire.	576

TABLE DES TABLEAUX

1	Une densification urbaine en plein cœur de Tourcoing.	95
2	Verviers : une croissance liée à l'industrie textile.	194
3	Des villes de taille non négligeable.	202
4	Les ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence à Tourcoing.	204
5	Ménages fiscaux de l'année 2017.	204
6	Comparateur de territoire - Communes de Tourcoing et Verviers.	218
7	Les villes de l'ex-Région du Nord-Pas-de-Calais qui comptent numériquement le plus d'immigrés.	220
8	Le terme d'éco quartier, quelle approche sémantique ? Quelques exemples d'écoquartiers sur des territoires de moins de 100000 habitants en France.	306
9	Les acteurs cités dans la carte des habitants de Tourcoing.	350
10	Tableau comparatif des villes de Verviers et Tourcoing.	399
11	Le nombre de sollicitations à l'Office de tourisme de Tourcoing en 2015.	403
12	Récurrence des termes utilisés autour de la notion de patrimoine.	407
13	Un programme où la quasi-totalité des logements est vendue (Tourcoing - Equinox).	445
14	Origine de la clientèle touristique en Wallonie (Juillet-août 2020).	576

TABLE DES AFFICHES

1	Affiche de la Nuit de la Géographie 2017, Lille	15
2	Affiche de l'exposition « FuturUnion ».	16
3	Affiche annonçant l'Exposition internationale de 1906 (Premier prix du concours des affiches).	211
4	La Fête du Sport à Tourcoing.	262
5	Réfléchir à une ville plus durable.	317
6	Une ferme à Verviers.	334
7	Les semences, l'autonomie alimentaire et la biodiversité.	335
8	Les Nuits Détonnantes : quand l'histoire rejoint les loisirs d'aujourd'hui.	352
9	Les Feux de la Saint-Jean, 22 juin 2019.	406
10	Atelier d'aménagement créatif du territoire (3 avril 2019)	471
11	Le Tour de France à Verviers.	514
12	Le Tour de France à Verviers.	514
13	Affiche de la semaine Jeunesse et patrimoine en Wallonie.	527

THESE DE GEOGRAPHIE

ED SESAM – LABORATOIRE TVES

LALOYAUX Sonia

**PATRIMOINE MATERIEL ET IMMATERIEL,
DEFIS ET REGULATION DE L'URBANISME
AU XXI^E SIECLE :
LES CAS DE VERVIERS ET TOURCOING.**

ANNEXES

SOUS LA DIRECTION DE :

Marie-Madeleine DAMIEN, Professeur émérite à l'Université de Lille

TABLE DES ANNEXES

N°		Pages 604
INTRODUCTION		
1	Grille d'entretien	624
2	Questionnaire proposé aux élèves de troisième pour découvrir l'écoquartier de l'Union	627
3	Exemples de travaux d'élèves ayant participé à un travail de prospective territoriale	628

PARTIE 1		
4	Enquête 2 : « La patrimonialisation à Tourcoing, Enquête auprès des populations », 9 avril 2014	630
	Enquête 1 : « Image de Verviers », 14 avril 2016	630
	Enquête 2bis : « La patrimonialisation à Tourcoing, Enquête auprès des commerçants », 9 avril 2014	645
	Enquête 3 : « La patrimonialisation à Tourcoing », 11 et 13 mars 2014, puis 23 avril 2014	652
5	Les thèmes et dates de Journées européennes du patrimoine en 2016	666
6	Communiqué de presse, Paris, le 27 juillet 2017, « Grenoble, Tourcoing et le Pays du Perche Sarthois labellisés « Villes et Pays d'art et d'histoire »	668
7	La restauration de l'Hôtel Bonvoisin	670
8	Article « Verviers - Inauguration de la Maison de l'eau Pierre de Bonvoisin (1665-1736) Après la laine, l'eau au fil d'un parcours multimédia RÉTROACTES »	673
9	Les sites des bases de données BASIAS BASOL	674
10	Carte des anciens sites industriels et activités de service (BASIAS)	675
11	Sommaire de la ZPPAUP de Tourcoing	674
12	Liste des entretiens	678
13	« Vive Tourcoing, ce petit coin » de Jules Watteeuw.	681
14	Brochure « A la découverte du patrimoine industriel » de Tourcoing	682
15	Brochure « Verviers, Le parcours du cimetière »	684

PARTIE 2		
16	Un exemple de fiche faisant document de référence pour la Cité-jardin Mallar.	695
17	Article « Les maisons ouvrières des Grandes Rames à Verviers »	696
18	Extraits du fond Thirion	698
19	Explications de la fresque de Roland Materne, située en bord de Vesdre.	701
20	Armature urbaine dans le projet d'aménagement et de développement durables	702
21	Comparateur de territoire - Commune de Tourcoing (59599) 2017	703
22	Quelle image de Verviers sur le moteur de recherche Google ?	704
23	Article « L'opération anti-terroriste de Verviers, c'était il y a un an: rappel des faits »	706
24	Les rendez-vous de l'emploi Tourcoing	707
25	Entretiens réalisés auprès d'habitants et travailleur de Belencontre	709
26	Communiqué de presse, « Renouvellement des commissions consultatives communales », 12 février 2019	709

⁶⁰⁴ Numéro de page où l'on peut retrouver l'annexe.

27	Article « À Tourcoing, le sport en vitrine, en plein centre-ville »	712
28	Lettre ouverte au Bourgmestre de Verviers	713

PARTIE 3		
29	Les Jardins rêvés	716
30	Charte de végétalisation de l'espace public verviétois	718
31	De villes en métropoles, La « classe créative en débat »	721
32	Verviers - Perspective de développement urbain : Les revenus de la population verviétoise	723
33	Statistiques de l'Office de tourisme de Tourcoing depuis 2015.	736
34	Album Panini « Patrimoine et événements culturels »	745
35	Enquête « Perceptions et attentes des Tourquennois à l'égard de l'action municipale », novembre 2016.	755
36	Article « Verviers : l'opération du 15 janvier 2015 contre une cellule terroriste a fortement dégradé l'image de la ville »	764
37	Brochure « Parcours de fresques et de Street Art » (Verviers)	765
38	Verviers : Les piqûres du jour (du 01/06/15 au 16/10 2015).	774
39	Quadrilatère des Piscines – Tourcoing – Le groupe-scolaire	781
40	Extrait des objectifs du développement durable : l'Objectif 11.	783
41	Brochure « Je file en ville » (Verviers)	784
42	Brochure « Le Parcours des Fontaines » (Verviers)	795
43	« Jeu de bourles en Flandre française », Cogghe Rémy (1854-1935)	806
44	Plan du centre-ville de Tourcoing	807
45	Analyse des commentaires liés au post de Gérald DARMANIN concernant le projet gare.	809
846	Extrait du Programme 2020 de la Semaine Jeunesse et patrimoine en Wallonie	817
47	Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial	819
48	Extraits des Cahiers Pédagogiques n°559	833

CONCLUSION		
49	Impact de la pandémie sur la population	843
50	Article « La Wallonie a séduit les Belges cet été »	846
51	Instruction du 30 juillet 2020 relative à la part exceptionnelle de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et à l'accompagnement de la relance dans les territoires	848

ANNEXE N°1 : « GRILLE D'ENTRETIEN »

GRILLE D'ENTRETIEN

Nom :

Qualité :

Commune :

1. Quelles sont vos fonctions ?
2.
 - a) Quelle est votre définition du terme de « patrimoine » ?
 - b) Que pensez-vous du patrimoine de Tourcoing/Verviers ?
 - c) En quoi consiste-t-il ?
 - d) Quels sont les principaux éléments qui le composent ?
3. Quels sont les problèmes rencontrés pour la mise en valeur de ce patrimoine ?
4. Quels organismes, associations... participent à cette mise en valeur de ce patrimoine ?
5.
 - a) De quelle manière le patrimoine participe-t-il au renouvellement de Tourcoing/Verviers ?
 - b) De quelle manière le patrimoine participe-t-il à l'attractivité de Tourcoing/Verviers ?
6. Quelle image avez-vous de la ville de Tourcoing/Verviers ?
7.
 - a) Quels sont les éléments à valoriser à Tourcoing/Verviers ?
 - b) Quelles sont les difficultés, faiblesse de Tourcoing/Verviers ?
8. Auriez-vous des pistes de réflexion ou des contacts à me proposer sur cette thématique ?

ANNEXE N°2 : QUESTIONNAIRE PROPOSÉ AUX ÉLÈVES DE TROISIÈMES POUR DÉCOUVRIR L'ÉCO-QUARTIER DE L'UNION



L'ancienne brasserie Terken
Source : fr.wikipedia.org

LE QUARTIER DE L'UNION, UN ECOQUARTIER

1- Situez ce quartier :

2- En arrivant sur ce territoire, quelles sont vos premières impressions (le paysage, les bruits...) (Soyez francs) ?

3- Donnez le nom de lieux (représentant des activités) qui sont encore symboliques de ce territoire (pour vous). Quelles activités existaient dans cet ancien quartier ?

4- Donnez le nom de deux lieux (représentant des activités) qui seront symboliques de ce territoire (pour vous). Quelles activités existent aujourd'hui et/ou existeront demain ?

5- Les transports sont très présents dans le paysage. Faites-en la liste, puis expliquez pourquoi ils sont aussi importants.

6- Après avoir étudié le quartier, souvenez-vous de vos premières impressions. Sont-elles toujours les mêmes? Oui, non, pourquoi? Qu'avez-vous appris?

7- Mettez-vous à la place d'une personne qui vient d'un autre pays, quelle est l'image que donne ce quartier de la métropole lilloise, de notre Région ?

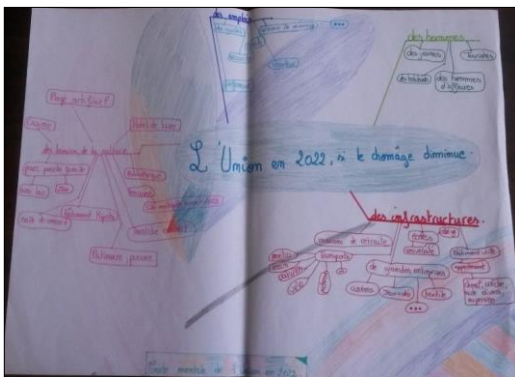
8- Après la visite de l'Union, expliquez ce qu'est un écoquartier.

9- A l'arrière de cette feuille, dessinez la représentation (ou rédigez un paragraphe) que vous avez de ce quartier : c'est à dire, comment vous, vous le voyez.



Source : projets-architecte-urbanisme.fr

**ANNEXE N°3 : EXEMPLES DE TRAVAUX D'ELEVES
AYANT PARTICIPE A UN TRAVAIL DE PROSPECTIVE TERRITORIALE.**





Source : LALOY AUX S., 2014.
 Réalisations des élèves de 3^e du Collège René-Cassin de Lillers (Académie de Lille).

ANNEXE N° 4: ENQUETES

ANNEXE N°4.1. : « IMAGE DE VERVIERS »

Annexe 4.1.1 : Conditions de réalisation de l'enquête :

Lieux : Verviers – Rue Crapeaurue, place verte

Dates et horaires : 14 avril 2016 – 14-16h

Nombre d'enquêteurs : 2

Nombre de personnes interrogées (ayant répondu) : 47

Annexe 4.1.2 : Questionnaire :

ENQUETE THESE : « TOURCOING ET VERVIERS :

PATRIMOINE, RESTRUCTURATION URBAINE ET ATTRACTIVITE »

Ce questionnaire a pour but d'enrichir mes réflexions dans le cadre de ma thèse en Géographie (Université de LILLE 1 – Laboratoire Territoires-Villes-Environnement et Société).

Merci d'avance pour le temps passé à répondre à ces questions.

Sonia LALOYAUX

laloyauxtravail@gmail.com

MERCI DE VOUS PRESENTER :

Sexe : Homme Femme

Age : Moins de 18 ans 18-25 ans 25-65 ans Plus de 65 ans

Lieu de résidence :

Verviers Wallonie autre (merci de préciser) :
 Arrondissement de Verviers Belgique sans réponse

Pouvez-vous préciser pourquoi vous êtes à Verviers ? Pour :

- le travail
 le tourisme
 les loisirs
 domicile
 le commerce
 la famille
 les amis
 les études/école
 autre (merci de préciser) : _____
 sans réponse

LE PATRIMOINE ET VOUS :

Quelle(s) définition(s) donneriez-vous du mot « patrimoine » ?

VERVIERS ET VOUS :

1- Fréquentez-vous Verviers ?

Parce que vous y vivez
Pour ses commerces
Pour votre travail

Pour ses services
Pour l’ambiance, les activités proposées

2- Quelle vision avez-vous de cette ville ?

3- Quelles sont les priorités, à vos yeux, pour rendre Verviers attractive ?

4- Connaissez-vous des symboles du patrimoine verviétois ?

5- Pensez-vous que ce patrimoine mérite d’être protégé ?

Oui Non

Pourquoi :

6- Fréquentez-vous les lieux (musées, églises, ...) du patrimoine verviétois ?

Oui ; merci de donner quelques exemples :

Non ; Pourquoi ?

Pensez-vous en visiter ? Oui Non

7- Faites-vous des visites avec l’Office de Tourisme Oui Non

Si oui, merci de donner quelques exemples :

Si non, pourquoi ?

8- Pour vous, quels lieux sont symboliques de Verviers ?

9- En quelques lignes, racontez-moi Verviers (votre manière de voir la ville, de la pratiquer...) :

Si vous le désirez, merci de me laisser vos coordonnées (nom, prénom, mail) :

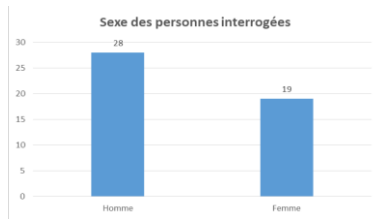
Remarques éventuelles :

Annexe 4.1.3 : Résultats de l’enquête

MERCI DE VOUS PRESENTER :

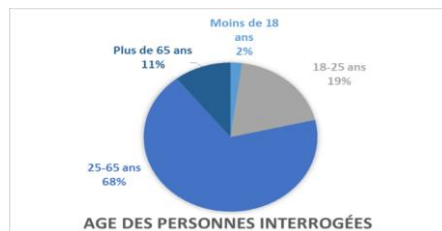
Sexe :

Homme	Femme
28	19



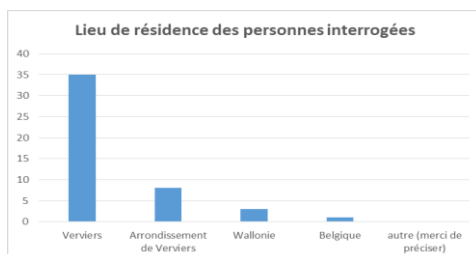
Age :

Moins de 18 ans	18-25 ans	25-65 ans	Plus de 65 ans
1	9	32	5



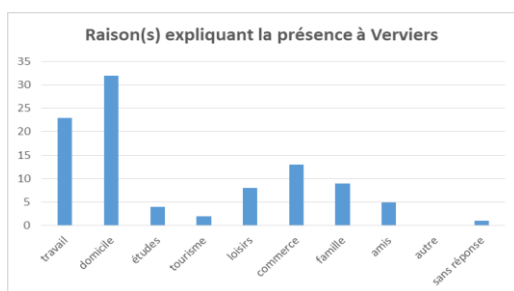
Lieu de résidence :

Verviers	35
Arrondissement de Verviers	8
Wallonie	3
Belgique	1
autre (merci de préciser)	0
sans réponse	0



Pouvez-vous préciser pourquoi vous êtes à Verviers ? Pour :

travail	domicile	études école	tourisme	loisirs	commerce	famille	amis	autre (merci de préciser)	sans réponse
23	32	4	2	8	13	9	5	0	1

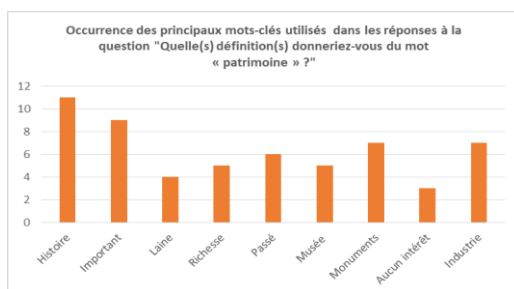


LE PATRIMOINE ET VOUS :

Quelle(s) définition(s) donneriez-vous du mot « patrimoine » ?

Occurrence des principaux mots-clés utilisés :

Histoire	11	Richesse	5	Monuments	7
Important	9	Passé	6	Aucun intérêt	3
Laine	4	Musée	5	Industrie	7



Quelques citations :

« le passé de Verviers »

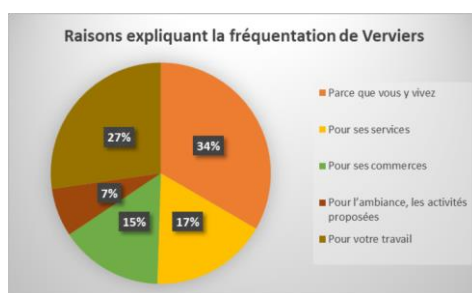
« C'est garder notre histoire, la protéger »

« transférer l'histoire de la ville de Verviers, rappeler le passé industriel aux jeunes »
 « Utile pour faire connaître la ville de Verviers, son histoire, son industrie »
 « C'est important, nous avons une richesse liée au passé industriel, à la laine, à la Vesdre. Il faut utiliser cette histoire, les monuments et changer l'image de Verviers : faire de l'emploi, attirer des populations ».

VERVIERS ET VOUS :

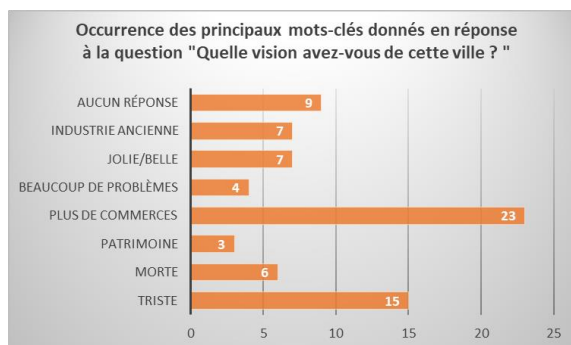
1- Fréquentez-vous Verviers ?

Parce que vous y vivez	Pour ses services	Pour ses commerces	Pour l'ambiance, les activités proposées	Pour votre travail
33	17	15	7	27



2- Quelle vision avez-vous de cette ville ? Occurrence des principaux mots-clés donnés

Triste	15	Plus de commerces	23	Industrie ancienne	7
Morte	6	Beaucoup de problèmes	4	Aucune réponse	9
Patrimoine	3	Jolie/belle	7		



Ces réponses indiquent une vision très négative des personnes interrogées. 48 réponses sur 65 réponses données (certaines personnes ont donné plusieurs réponses), soit 74% des réponses exprimées. Cela montre un réel malaise, une perception par le quidam des difficultés de la ville.

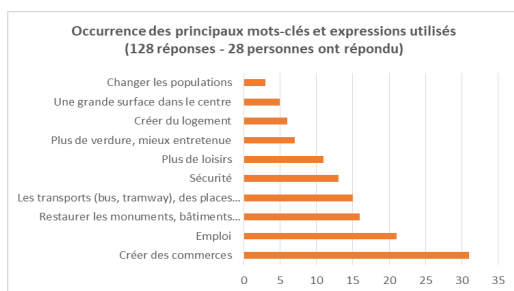
3- Quelles sont les priorités, à vos yeux, pour rendre Verviers attractive ?

Occurrence des principaux mots-clés et expressions utilisés (128 réponses) (28 personnes ont répondu)	Sans réponse
--	--------------

Créer des commerces	31	Plus de loisirs	11	19
Emploi	21	Plus de verdure, mieux entretenue	7	
Restaurer les monuments, bâtiments remarquables	16	Créer du logement	6	
Les transports (bus, tramway), des places de parkings à développer	15	Une grande surface dans le centre	5	
Sécurité	13	Changer les populations	3	

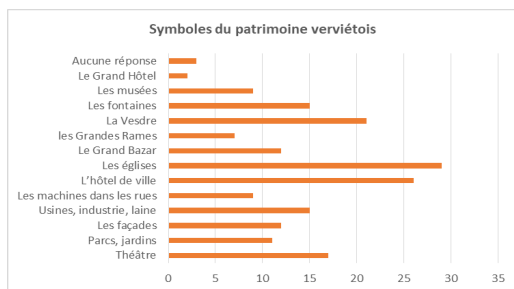
La question du commerce est récurrente : 36 réponses concernent cette idée d'un manque de commerces, en particulier dans le centre-ville. L'ambiance est également un des éléments sur lesquels les personnes interrogées sont revenues : la sécurité, plus de loisirs et même « l'épineuse » question de la population multiculturelle de Verviers qui fait partie des priorités pour 3 d'entre-elles.

La restauration et la mise en valeur des monuments et édifices remarquables est également une idée régulièrement amenée par les personnes interrogées. Il est vrai que nous étions en cœur de ville et que lors de la présentation du travail d'enquête nous avons précisé que le travail concernait portait, entre autre sur le patrimoine... Néanmoins, ces réponses ne doivent pas être négligées, et montrent bien l'importance du cadre de vie pour ces usagers interrogés.



4- Connaissez-vous des symboles du patrimoine verviétois ?

Théâtre	17
Parcs, jardins	11
Les façades	12
Usines, industrie, laine	15
Les machines dans les rues	9
L'hôtel de ville	26
Les églises	29
Le Grand Bazar	12
les Grandes Rames	7
La Vesdre	21
Les fontaines	15
Les musées	9
Le Grand Hôtel	2
Aucune réponse	3



5- Pensez-vous que ce patrimoine mérite d'être protégé ?

Oui	23
Non	5
Sans réponse	19



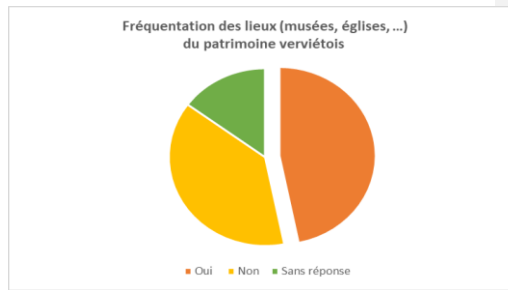
Pourquoi :

« C'est la richesse de notre ville et notre histoire ».

« Ce patrimoine nous appartient, mais aussi appartient aux générations d'après. Il doit être protégé, mis en valeur. »

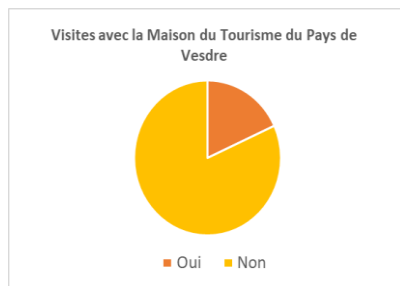
6- Fréquentez-vous les lieux (musées, églises, ...) du patrimoine verviétois ?

Oui	22	Merci de donner quelques exemples	Eglises, Hôtel de ville, parcs et jardins
Non	18	Pourquoi ?	Manque de temps, manque d'intérêt
		Pensez-vous en visiter ?	Oui : 7, Non : 11
Sans réponse	7		



7- Faites-vous des visites avec l'Office de Tourisme (Maison du Tourisme du Pays de Vesdre)

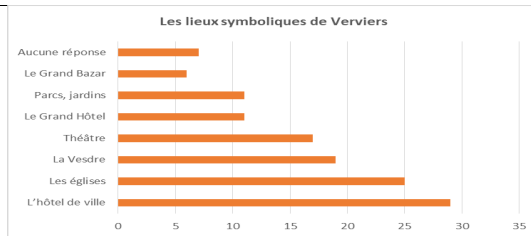
Oui	4	Si oui, merci de donner quelques exemples	Exposition Centre Touristique Laine & Mode Parcours des Fontaines
Non	18	Si non, pourquoi ?	On trouve ce qu'il faut sur Internet Manque de temps Verviétois (sous-entendu, pas besoin)



8- Pour vous, quels lieux sont symboliques de Verviers ?

L'hôtel de ville	29
Les églises	25
La Vesdre	19
Théâtre	17
Le Grand Hôtel	11

Parcs, jardins	11
Le Grand Bazar	6
Aucune réponse	7



9- En quelques lignes, racontez-moi Verviers (votre manière de voir la ville, de la pratiquer...) :
 Au-delà de réponses lacunaires du type « j’y travaille, j’y fais mes courses », les personnes interrogées n’ont pas pris le temps de répondre.

ANNEXE N°4.2. : ENQUÊTE N°2
« LA PATRIMONIALISATION À TOURCOING : ENQUÊTE AUPRÈS DES POPULATIONS »

Annexe 4.2.1. : Conditions de réalisation de l'enquête :

Dates et horaires : 9 avril 2014 – après-midi

Lieux : Tourcoing – Grand'Place

Nombre d'enquêteurs : 2

Nombre de personnes interrogées (ayant répondu) : 39

Annexe 4.2.2 : Questionnaire

Age : _____

Femme Homme

Habitant de : Tourcoing Roubaix Wattrelos
 L'agglomération lilloise Autre

En activité oui non

Si oui, merci de préciser le domaine.

Si non, merci de préciser votre situation.

Fréquentez-vous Tourcoing ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Parce que vous y vivez | <input type="checkbox"/> Pour ses services |
| <input type="checkbox"/> Pour ses commerces | <input type="checkbox"/> Pour l'ambiance, les activités proposées |
| <input type="checkbox"/> Pour votre travail | |

Quelle vision avez-vous de cette ville ?

Quelles sont les priorités, à vos yeux, pour rendre Tourcoing attractive ?

Qu'est-ce que le patrimoine pour vous ?

Connaissez-vous des symboles ou des lieux du patrimoine tourquennois ?

Fréquentez-vous ces lieux ?

Oui ; lesquels :

Non ; pourquoi ?

Pensez-vous en visiter ? Oui Non

Pensez-vous qu'un ou plusieurs lieux mériteraient d'appartenir au patrimoine de la ville ?

Oui ; lesquels :

Non ; pourquoi ?

Allez-vous aux journées du patrimoine (en septembre) ? Oui Non

Connaissez-vous l'Office de Tourisme ? Oui Non

Savez-vous où il se trouve ?

Faites-vous des visites avec l'Office de Tourisme ? Oui Non

Connaissez-vous des fêtes populaires organisées par la ville ? Oui Non

Si oui, merci de donner quelques exemples :

Participez-vous à ces fêtes ? Oui Non

Pensez-vous que la ville mette suffisamment en valeur son patrimoine ? Oui Non

Pensez-vous que ce patrimoine mérite d'être protégé ?

Oui Non Pourquoi ?

Vous sentez-vous concerné par le patrimoine ? Oui Non

Annexe 4.2.3 : Résultats de l'enquête

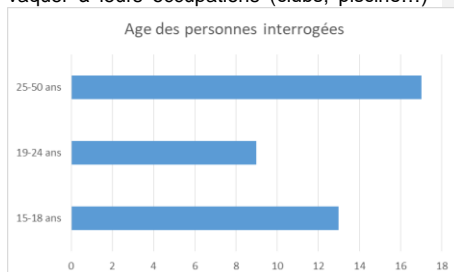
Age des personnes interrogées

15-18 ans	19-24 ans	25-50 ans
-----------	-----------	-----------

13	9	17
----	---	----

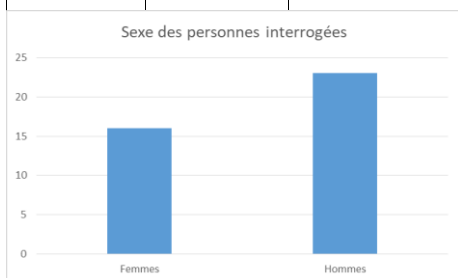
Il s'agit d'une enquête où la population interrogée est jeune : plus de la moitié (56%) à moins de 24 ans. Etant donné que l'enquête a eu lieu un mercredi après-midi, cette population profite de sa « liberté » pour se promener,

vaquer à leurs occupations (clubs, piscine...)



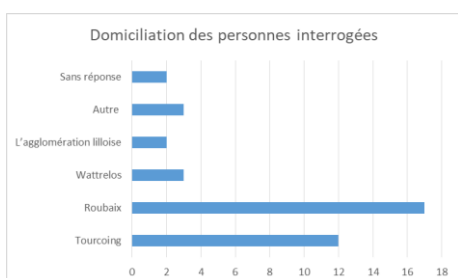
Sexe des personnes interrogées

Femmes	Hommes
16	23



Domiciliation des personnes interrogées

Tourcoing	Roubaix	Wattrelos	L'agglomération lilloise	Autre	Sans réponse
12	17	3	2	3	2



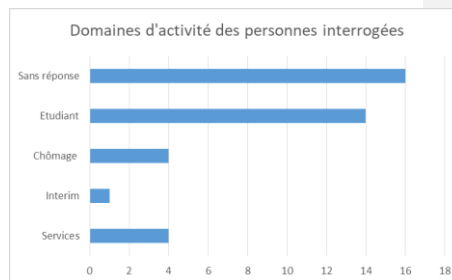
Les personnes interrogées vivent surtout sur les deux communes de Roubaix et Tourcoing (74%), ce qui est logique. Par contre, on peut s'étonner d'un plus grand nombre de domiciliés à Roubaix présents à Tourcoing. On peut se poser la question d'une éventuelle attractivité de la ville de Tourcoing pour ces personnes.

En activité

Oui	Non
20	19

Domaines d'activité des personnes interrogées

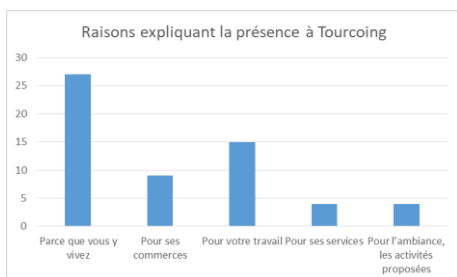
Services	Interim	Chômage	Etudiant	Sans réponse
4	1	4	14	16



Vu la jeunesse de la population, les résultats concernant l'activité (professionnelle) ne sont pas étonnants.

Fréquentez-vous Tourcoing (plusieurs réponses possibles) ?

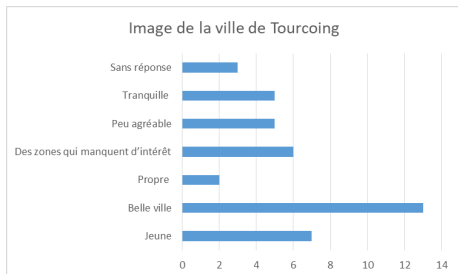
Parce que vous y vivez	Pour ses commerces	Pour votre travail Pour vos études	Pour ses services	Pour l'ambiance, les activités proposées
27	9	15	4	4



Le nombre de réponses « parce que vous y vivez », qui s'élève à 27, est en contradiction avec les réponses de la question concernant la domiciliation des personnes interrogées. Il faut donc avoir du recul face à ces réponses.

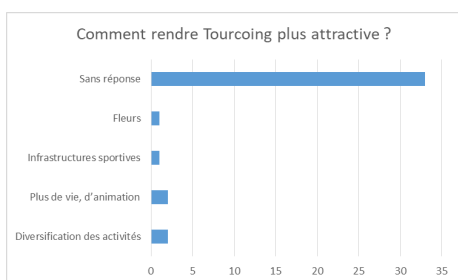
Quelle vision avez-vous de cette ville (plusieurs réponses possibles)?

Jeune	Belle ville	Propre	Des zones qui manquent d'intérêt	Peu agréable	Tranquille	Sans réponse
7	13	2	6	5	5	3



Quelles sont les priorités, à vos yeux, pour rendre Tourcoing attractive ?

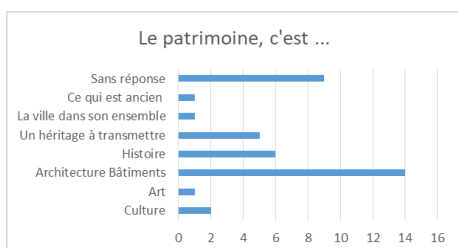
Diversification des activités	Plus de vie, d'animation	Infrastructures sportives	Fleurs	Sans réponse
2	2	1	1	33



Le faible nombre de réponses est peut-être lié à la « longueur » du questionnaire, à la jeunesse de la population et tout simplement au manque de temps pour réfléchir à des solutions, au manque de temps pour réfléchir à une question qui peut paraître plus complexe.

Qu'est-ce que le patrimoine pour vous ?

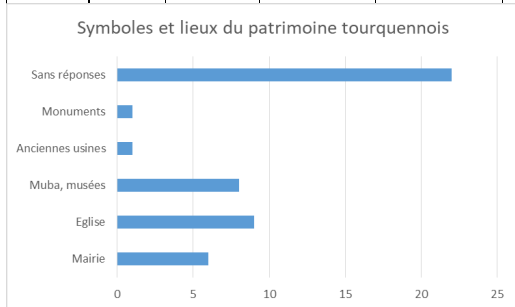
Culture	Art	Architecture Bâtiments	Histoire	Un héritage à transmettre	La ville dans son ensemble	Ce qui est ancien	Sans réponse
2	1	14	6	5	1	1	9



La majorité des personnes interrogées réussit à donner une réponse. L'ensemble montre d'ailleurs la richesse de la définition du patrimoine, même si l'on n'a, bien sûr, pas affaire à des spécialistes. La domination de la réponse « architecture, bâtiments » est certainement liée au fait que ce soit les éléments les plus simples de réponse et surtout que le cadre (la Grand'Place de Tourcoing) se prêtait à cette réponse.

Connaissez-vous des symboles ou des lieux du patrimoine tourquennois (plusieurs réponses possibles)?

Mairie	Eglise	Muba, musées	Anciennes usines	Monuments	Sans réponses
6	9	8	1	1	22



Fréquentez-vous ces lieux ?

Oui	Non	Sans réponse
15	20	4

Pensez-vous en visiter ?

Oui	Non	Sans réponse
11	14	14

Pensez-vous qu'un ou plusieurs lieux mériteraient d'appartenir au patrimoine de la ville ?

Oui	Non	Sans réponse
3	13	23

Allez-vous aux journées du patrimoine (en septembre) ?

Oui	Non	Sans réponse
4	26	9

Connaissez-vous l'Office de Tourisme ?

Oui	Non	Sans réponse
19	12	8

Savez-vous où il se trouve ?

Oui	Non	Sans réponse
16	14	9

Faites-vous des visites avec l'Office de Tourisme ?

Oui	Non	Sans réponse
0	28	11

Connaissez-vous des fêtes populaires organisées par la ville ?

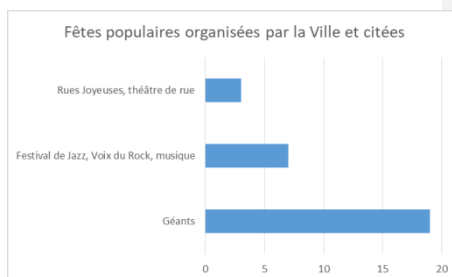
Oui	Non	Sans réponse
25	11	3

Si oui, merci de donner quelques exemples :

Géants	Festival de Jazz, Voix du Rock, musique	Rues Joyeuses, théâtre de rue
19	7	3

On remarque que dans les réponses données, les Géants dominent (19 des 29 réponses données). Bien évidemment, d'abord parce qu'il s'agit d'une fête très populaire, familiale très appréciée ; mais aussi parce qu'il existe une proximité temporelle avec le moment de l'enquête et donc un événement festif encore

présent dans les mémoires des personnes interrogées.



Participez-vous à ces fêtes ?

Oui	Non	Sans réponse
12	19	8

Pensez-vous que la ville mette suffisamment en valeur son patrimoine ?

Oui	Non	Sans réponse
14	13	12

Pensez-vous que ce patrimoine mérite d'être protégé ?

Oui	Non	Sans réponse
21	2	16

Pourquoi ?

Héritage	Culture	Patriotique	Important	Histoire	Beau, image de la ville
5	1	1	2	1	2



Vous sentez-vous concerné par le patrimoine ?

Oui	Non	Sans réponse
12	19	8

Cette dernière question permettait de compléter les questions précédentes. Si les personnes interrogées sont capables de définir (même si ce n'est que très partiellement) le patrimoine, de citer des éléments de ce patrimoine, de préciser qu'il doit être protégé ; ces mêmes personnes se sentent peu concernées par le patrimoine, ou tout au moins, peu concernées par cette dernière question. Certaines réalisent par elles-mêmes leurs propres contradictions ; comme cette dame qui se sentait concernée par le patrimoine, « Mais ne participe pas » ou une autre personne qui se dit non concernée par le patrimoine, mais sait que les touristes peuvent venir pour ce patrimoine et que le « tourisme ramène des clients au restaurant... »...

ANNEXE N°4.3. : ENQUÊTE N°2 BIS
LA PATRIMONIALISATION À TOURCOING :
ENQUÊTE AUPRÈS DES COMMERÇANTS

Annexe 4.3.1. : Conditions de réalisation de l'enquête :

Dates et horaires : 9 avril 2014 – après-midi

Lieux : Tourcoing – Grand'Place

Nombre d'enquêteurs : 1

Nombre de personnes interrogées (ayant répondu) : 17

Annexe 4.3.2 : Questionnaire

Age

Femme Homme

Habitant de : Tourcoing Autre

Type de commerce

Pourquoi avez-vous choisi Tourcoing pour votre commerce ?

Quelle vision avez-vous de cette ville ?

Quelles sont les priorités, à vos yeux, pour rendre Tourcoing attractive ?

Quelles sont les priorités pour rendre dynamique le commerce ?

Qu'est-ce que le patrimoine pour vous ?

Connaissez-vous des symboles ou des lieux du patrimoine tourquennois ?

Fréquentez-vous ces lieux ?

Oui ; lesquels :

Non ; pourquoi ?

Pensez-vous en visiter ? Oui Non

Pensez-vous qu'un ou plusieurs lieux mériteraient d'appartenir au patrimoine de la ville ?

Oui ; lesquels :

Non ; pourquoi ?

Allez-vous aux journées du patrimoine (en septembre) ? Oui Non

Connaissez-vous l'Office de Tourisme ? Oui Non

Savez-vous où il se trouve ?

Faites-vous des visites avec l'Office de Tourisme ? Oui Non

Connaissez-vous des fêtes populaires organisées par la ville ? Oui Non

Si oui, merci de donner quelques exemples :

Participez-vous à ces fêtes ? Oui Non

Pensez-vous que la ville mette suffisamment en valeur son patrimoine ? Oui Non

Pensez-vous que ce patrimoine mérite d'être protégé ? Oui Non Pourquoi ?

Vous sentez-vous concerné par le patrimoine ? Oui Non

Est-ce que le patrimoine joue un rôle pour votre commerce ? Oui Non

Annexe 4.3.3 : Résultats de l'enquête

Age des personnes interrogées

15-25 ans	25-40 ans	40-50 ans	50-65 ans
2	9	2	4

Sexe des personnes interrogées

Femmes	Hommes
6	11

Domiciliation des personnes interrogées

Tourcoing	Autre	Sans réponse
9	8	0

Type de commerces

Prêt à porter	Téléphonie	Superette	Bijouterie	Décoration
7	1	2	1	1
Atelier de gravure	Animation	Produits d'occasion	Cordonnerie	
1	1	2	1	



Pourquoi avez-vous choisi Tourcoing pour votre commerce ?

La proximité	L'opportunité	L'attractivité	Pas choisi	Sans réponse
5	3	3	2	4

Quelle vision avez-vous de cette ville (plusieurs réponses possibles)?

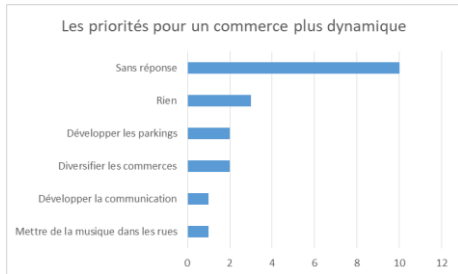
Agréable	Populaire	Grande	Renouvellement/ Plus moderne	Déception	Pas agréable Terne	Sans réponse
3	2	1	2	2	3	6
Vision positive : 8				Vision négative : 5		

Quelles sont les priorités, à vos yeux, pour rendre Tourcoing attractive ?

Développer les parkings	Développer les commerces	Développer les activités	Créer des emplois	Améliorer la sécurité
1	5	1	2	1
Développer l'éducation des personnes	Plus de marchés	Développer les promotions	Sans réponse	
2	1	2	3	

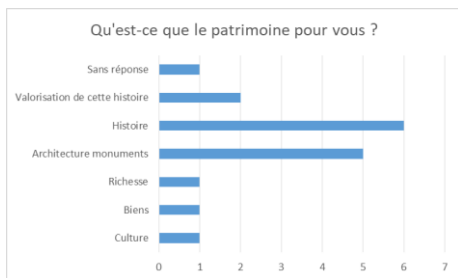
Quelles sont les priorités pour rendre dynamique le commerce ?

Mettre de la musique dans les rues	Développer la communication	Diversifier les commerces	Développer les parkings	Rien	Sans réponse
1	1	2	2	3	10



Qu'est-ce que le patrimoine pour vous ?

Culture	Biens	Richesse	Architecture monuments	Histoire Passé	Valorisation de cette histoire	Sans réponse
1	1	1	5	6	2	1



Connaissez-vous des symboles ou des lieux du patrimoine tourquennois (plusieurs réponses possibles)?

Mairie	Eglise	Beffroi	Hospice	Sans réponses
1	4	1	1	12

Fréquentez-vous ces lieux ?

Oui	Non	Sans réponse
3	10	6

Une seule personne explique pourquoi elle ne fréquente pas ces lieux : « par manque de temps ».

Pensez-vous en visiter ?

Oui	Non	Sans réponse
2	5	10

Pensez-vous qu'un ou plusieurs lieux mériteraient d'appartenir au patrimoine de la ville ?

Oui	Non	Sans réponse
3	4	10

Allez-vous aux journées du patrimoine (en septembre) ?

Oui	Non	Sans réponse
2	11	4

Connaissez-vous l'Office de Tourisme ?

Oui	Non	Sans réponse
9	5	3

Savez-vous où il se trouve ?

Oui	Non	Sans réponse
9	6	2

Faites-vous des visites avec l'Office de Tourisme ?

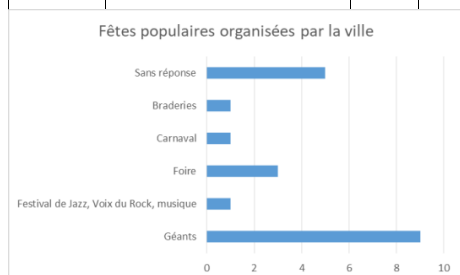
Oui	Non	Sans réponse
1	12	4

Connaissez-vous des fêtes populaires organisées par la ville ?

Oui	Non	Sans réponse
11	3	3

Si oui, merci de donner quelques exemples (plusieurs réponses possibles) :

Géants	Festival de Jazz, Voix du Rock, musique	Foire	Carnaval	Braderies	Sans réponse
9	1	3	1	1	5



Participez-vous à ces fêtes ?

Oui	Non	Sans réponse
5	9	3

Pensez-vous que la ville mette suffisamment en valeur son patrimoine ?

Oui	Non	Sans réponse
2	3	12

Pensez-vous que ce patrimoine mérite d'être protégé ?

Oui	Non	Sans réponse
7	1	9

Pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

Héritage	Culture	Attractivité	Identité	Histoire	Sans réponse
2	1	1	1	2	3

Vous sentez-vous concerné par le patrimoine ?

Oui	Non	Sans réponse
4	5	8

Est-ce que le patrimoine joue un rôle pour votre commerce ?

Oui	Non	Sans réponse
5	7	5

« Ramène des gens » (2 personnes)

« Agencement de la ville ne le permet pas »

Annexe 4.3.4 : Synthèse de l'enquête

Les 17 personnes interrogées lors de cette enquête, habitant en majorité à Tourcoing, tiennent des commerces de proximité, ce qui n'est pas étonnant, vu le lieu où s'est passée l'enquête. Le choix d'une installation à Tourcoing est le plus souvent lié à la proximité de l'habitat, à l'opportunité de trouver un commerce en centre-ville. D'ailleurs, la majorité des personnes interrogées ont une vision plutôt positive de la ville, ou tout au moins de cette partie de la ville, considérée comme « agréable », « grande », « populaire », « en renouvellement » et « plus moderne » (8 personnes sur les 13 ayant répondu).

Ces personnes pensent également qu'il est nécessaire de développer les commerces dans les priorités pour rendre la ville plus attractive, tout en développant les parkings (l'éternel problème des centres-villes), en diversifiant l'offre commerciale et en créant une animation plus propice à la promenade en cœur de ville (communication, musique)

Les personnes ont également été interrogées sur le patrimoine et les éléments qui le symbolisent : l' « histoire, le passé » (6 des 16 réponses) et sa valorisation, l' « architecture, les monuments » (5/16)... La majorité des personnes interrogées réussit à donner une réponse. L'ensemble montre d'ailleurs la richesse de la définition du patrimoine, même si l'on n'a, bien sûr, pas affaire à des spécialistes. La domination des réponses « histoire, le passé » et « architecture, monuments » est certainement liée au fait que ce soit les éléments les plus simples de réponse et surtout que le cadre (la Grand'Place de Tourcoing) se prêtait à cette réponse. De plus, quand on leur demande s'ils connaissent des symboles ou des lieux du patrimoine tourquennois, ce sont bien des monuments faisant partie de l'histoire architecturale de la ville qui sont cités : « églises », « mairie », « beffroi », « hospice », même s'ils sont peu fréquentés, même lors des journées du patrimoine (seules deux personnes annoncent bénéficier des visites proposées). Une seule personne explique pourquoi elle ne fréquente pas ces lieux : « par manque de temps ».

Par contre, les fêtes populaires organisées par la ville semblent avoir plus de succès et on remarque que dans les réponses données, les Géants dominent (9 des 15 réponses données). Bien évidemment, d'abord parce qu'il s'agit d'une fête très populaire, familiale très appréciée ; mais aussi parce qu'il existe une proximité temporelle avec le moment de l'enquête et donc un événement festif encore présent dans les mémoires des personnes interrogées. Néanmoins, peu (7/17 personnes interrogées) affirment que ce patrimoine mérite d'être protégé. La majorité ne semblant pas concernée... Cette avant-dernière question permettait de compléter les questions précédentes. Si les personnes interrogées sont capables de définir (même si ce n'est que très partiellement) le patrimoine, de citer des éléments de ce patrimoine, de préciser qu'il doit être protégé ; ces mêmes personnes se sentent peu concernées par le patrimoine, ou tout au moins, peu concernées par cette question, même si quelques-unes réalisent que ce patrimoine joue un rôle pour leur commerce, car le patrimoine « ramène des gens » (2 personnes).

ANNEXE N°4.4. : ENQUÊTE N°3

Annexe 4.4.1 : Conditions de réalisation de l'enquête :

Dates et horaires : 11 et 13 mars 2014, puis 23 avril 2014

Lieux : Ecoquartier de l'Union (Tourcoing)

Nombre d'enquêteurs : 1

Nombre de personnes interrogées (ayant répondu) : 52

Annexe 4.4.2 : Questionnaire

ENQUETE THESE
« TOURCOING, VERVIERS ET KREFELD
PATRIMOINE, RESTRUCTURATION URBAINE
ET ATTRACTIVITE »

Ce questionnaire a pour but d'enrichir mes réflexions dans le cadre de ma thèse en Géographie (Université de LILLE 1 – Laboratoire Territoires-Villes-Environnement et Société).

Merci d'avance pour le temps passé à répondre à ces questions.

Sonia LALOY AUX

MERCI DE VOUS PRESENTER :

Age :

Femme Homme

Habitant de : Tourcoing Roubaix Wattrelos

L'agglomération lilloise

Autre : Merci de préciser :

En activité oui non

Si oui, merci de préciser le domaine :

Si non, merci de préciser votre situation :

Vous êtes venu(e) : individuellement

avec des amis / de la famille ; nombre de personnes avec vous :

en groupe ; nombre de personnes dans ce groupe (même approximativement) :

QUEL ETAIT VOTRE BUT LORS DE VOTRE VISITE (plusieurs réponses possibles) :

Le hasard.

Cette visite faisait partie d'un ensemble de découvertes concernant l'agglomération lilloise / la Région. Merci de préciser le cadre (association, école...) :

Découvrir un écoquartier.

Redécouvrir un quartier que vous avez connu il y a quelques temps.

Si c'est le cas, merci de préciser comment vous avez connu / pratiqué ce quartier :

Découvrir le patrimoine industriel.

Dans un cadre professionnel ; merci de préciser :

Visite familiale

Autre :

LE PATRIMOINE ET VOUS :

1- Quelle(s) définition(s) donneriez-vous du mot « patrimoine » ?

2- Pour vous, la zone de l'Union participe-t-elle à la mise en valeur du patrimoine local ? Oui
 Non

Merci de préciser pourquoi :

3- Avant votre visite à la maison de l'Union, connaissiez-vous ce quartier ?

Oui Non

Merci de préciser en quoi :

4- Quelle vision avez-vous de ce quartier ?

5- Si vous en aviez la possibilité, investiriez-vous dans ce quartier ?

Oui Non

Si oui, dans quels domaines ?

Immobilier

Commerce

Entreprise

Autre, merci de préciser :

Si non, pourquoi ?

6- Pour vous, quels sont les principaux avantages de ce quartier ?

7- Pour vous, que manque-t-il à ce quartier ?

TOURCOING ET VOUS :

1- Fréquentez-vous Tourcoing ?

Parce que vous y vivez

Pour ses services

Pour ses commerces

Pour l'ambiance, les activités proposées

Pour votre travail

2- Quelle vision avez-vous de cette ville ?

3- Quelles sont les priorités, à vos yeux, pour rendre Tourcoing attractive ?

4- Connaissez-vous d'autres symboles du patrimoine tourquennois ?

5- Pensez-vous que ce patrimoine mérite d'être protégé ? Oui Non

Pourquoi :

6- Fréquentez-vous les lieux (musées, églises, ...) du patrimoine tourquennois ?

Oui ; merci de donner quelques exemples :

Non ; Pourquoi ?

Pensez-vous en visiter ?

Oui

Non

7- Allez-vous aux journées du patrimoine (en septembre) ? Oui Non

8- Faites-vous des visites avec l'Office de Tourisme Oui Non

9- Assistez-vous à des fêtes populaires organisées par :

La ville oui non

Votre quartier oui non

Une association à laquelle vous appartenez oui non

Si oui, merci de donner quelques exemples :

Si non, pourquoi ?

Annexe 4.4.3 : Résultats de l'enquête

MERCI DE VOUS PRESENTER :

Age des personnes interrogées

15-18 ans	19-24 ans	25-50 ans	Plus de 50 ans	Sans réponse
1	8	34	6	3

Sexe des personnes interrogées

Femmes	Hommes
31	21

Domiciliation des personnes interrogées

Tourcoing	Roubaix	Wattrelos	L'agglomération lilloise	Autre	Sans réponse
15	25	0	7	0	5

En activité

Oui	Non	Sans réponse
31	19	2

Domaines d'activité/situation des personnes interrogées

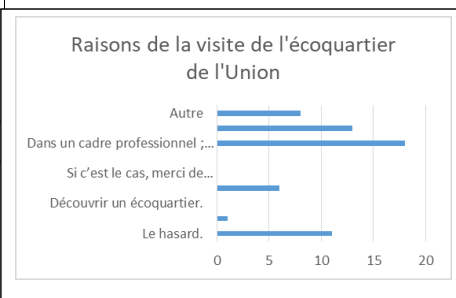
Services	Agriculture	Etudes	Retraité	Sans réponse
27	1	1	2	21

Vous êtes venu(e) :

Individuellement	16
avec des amis / de la famille ; nombre de personnes avec vous	24
Y vit depuis toujours	1
Sans réponse	11

QUEL ETAIT VOTRE BUT LORS DE VOTRE VISITE (plusieurs réponses possibles) :

Le hasard.	11	
Cette visite faisait partie d'un ensemble de découvertes concernant l'agglomération lilloise / la Région. Merci de préciser le cadre (association, école...) :	1	
Découvrir un écoquartier.	0	
Redécouvrir un quartier que vous avez connu il y a quelques temps. Si c'est le cas, merci de préciser comment vous avez connu / pratiqué ce quartier.	6	Enfance
Découvrir le patrimoine industriel.	0	
Dans un cadre professionnel ; merci de préciser.	18	Y travaille Etudes
Visite familiale	13	
Autre	Habitat	7
	Commerce	1
	Autre	0



LE PATRIMOINE ET VOUS :

1- Quelle(s) définition(s) donneriez-vous du mot « patrimoine » ? (plusieurs réponses possibles)

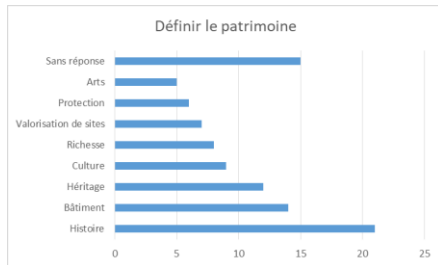
Histoire	Bâtiments	Héritage	Culture	Richesse	Valorisation de sites	Protection	Arts	Sans réponse
Passé	Monuments	Mémoire					Architecture	
21	14	12	9	8	7	6	5	15

« ce qu'une génération veut garder pour transmettre comme trace d'un passé proche ou lointain »

« cadre bâti et culturel à protéger et à transmettre, signe d'un passé, de l'histoire »

« héritage commun issu d'activités diverses »

« témoignage d'une époque, d'une société »



2- Pour vous, la zone de l'Union participe-t-elle à la mise en valeur du patrimoine local ?

Oui	Non	Sans réponse
17	12	23

Merci de préciser pourquoi :

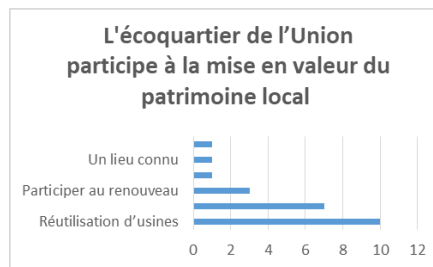
Réutilisation d'usines	Préservation du patrimoine industriel	Participer au renouveau	Faire venir des personnes	Un lieu connu	Enrichissement culturel
10	7	3	1	1	1

« En conservant la structure des anciennes usines »

« Elle garde des traces visibles de l'architecture industrielle »

« Conservation et transformation de l'architecture industrielle présente »

« Elle participe à sa mise en valeur car elle permet d'intégrer ce patrimoine dans une nouvelle dynamique faisant revivre un quartier jusque-là laissé dans un passé révolu »



3- Avant votre visite à la maison de l'Union, connaissiez-vous ce quartier ?

Oui	Non	Sans réponse
16	29	7

Si oui, pourquoi ?

Promenade	Travail	Famille	Name Festival	Information Communication	Sans réponse
6	2	5	1	2	1

4- Quelle vision avez-vous de ce quartier ?

Reconversion	Modernité projets	Une image positive	Un pari sur l'avenir	Ecologie	Beau	De nombreuses friches industrielles	Une vision négative	Populaire	Sans réponse
11	10	7	7	6	6	5	2	1	1

« Un vaste chantier »

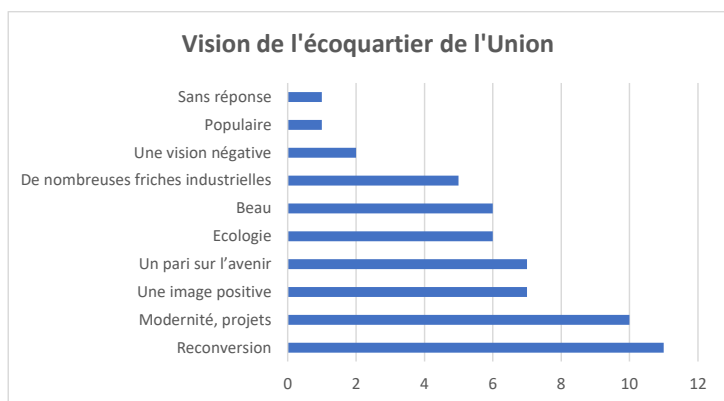
« Quelque chose de réfléchi, d'avant-gardiste »

« C'est un gros pari sur l'avenir »

« Quartier en devenir »

« Pari risqué (politique, financement...) »

« Je perçois un quartier en devenir, dont le potentiel pourra profiter à tous ; si tous les projets peuvent être menés à terme »



5- Si vous en aviez la possibilité, investiriez-vous dans ce quartier ?

Oui	Non	Sans réponse
27	22	2

Si oui, dans quels domaines ?				Si non, pourquoi ?	Sans réponse
Immobilier	Commerce	Entreprise	Autre, merci de préciser :		
12	8	6	2 Parc	Déménagement Manque d'argent N'attire pas	2

			Projets liés à l'EDD	Peur de l'échec Ne connaît pas assez	
--	--	--	----------------------	---	--

« J'aurai trop peur d'un échec à l'espagnole avec un quartier sorti de terre sans habitant. »

« trop tôt pour se projeter dans le quartier »

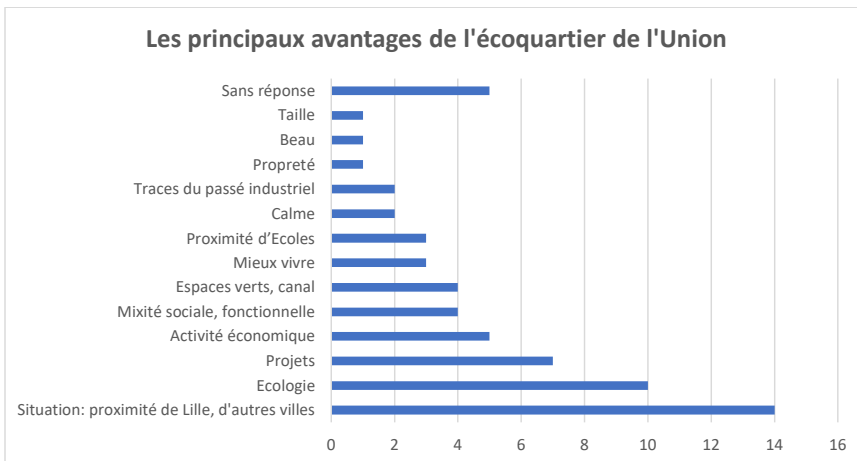
6- Pour vous, quels sont les principaux avantages de ce quartier ? (plusieurs réponses possibles)

Situation	Ecologie	Projets	Activité économique	Mixité sociale, fonctionnelle	Espaces verts Canal	Mieux vivre
Proximité de Lille, d'autres villes						
14	10	7	5	4	4	3
Proximité d'Ecoles	Calme	Traces du passé industriel	Propreté	Beau	Taille	Sans réponse
3	2	2	1	1	1	5

« la trace du passé industriel »

« la mobilisation des gens qui réfléchissent à le transformer et à le faire émerger »

« les principaux avantages sont : le respect environnemental des constructions, la diversité sociale et culturelle »



7- Pour vous, que manque-t-il à ce quartier ? (plusieurs réponses possibles)

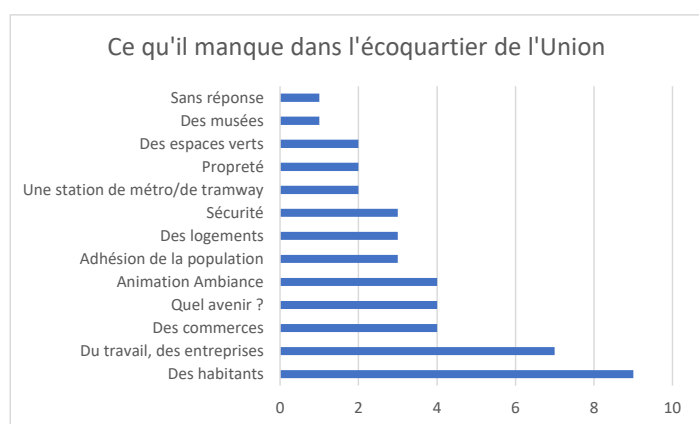
Des habitants	Du travail, des entreprises	Des commerces	Quel avenir ?	Animation Ambiance	Adhésion de la population	Des logements
---------------	-----------------------------	---------------	---------------	-----------------------	---------------------------	---------------

9	7	4	4	4	3	3
Sécurité	Une station de métro/de tramway	Propreté	Des espaces verts	Des musées	Sans réponse	
3	2	2	2	1	1	

« Une réflexion plus approfondie sur les besoins d'une population de primo-accédants »

« La garantie que les futurs habitants investissent dans l'immobilier »

« Une adhésion de la population qui semble hésiter à investir dans un lieu en devenir »



TOURCOING ET VOUS :

1- Fréquentez-vous Tourcoing ?

Parce que vous y vivez	Pour votre travail, vos études	Pour ses services	Pour ses commerces	Pour l'ambiance, les activités proposées	Parce que vous y avez de la famille, des amis	Ne fréquente pas Tourcoing en général	Sans réponse
5	5	8	4	5	2	16	7

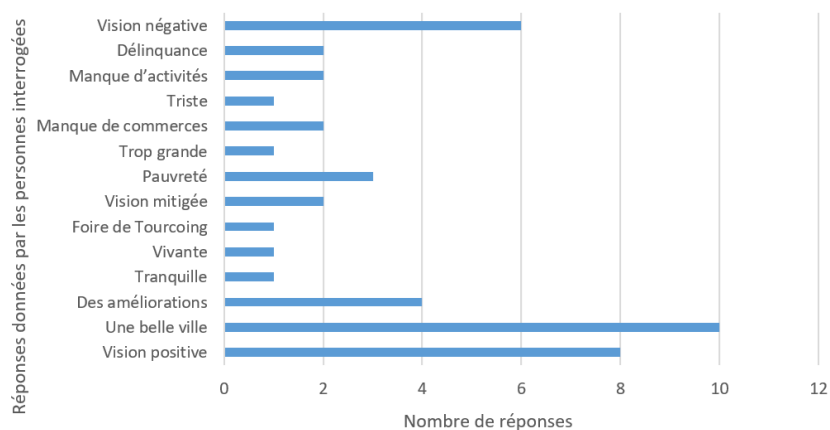
2- Quelle vision avez-vous de cette ville ? (plusieurs réponses possibles)

Vision positive (sans précision)	Une belle ville	Des améliorations Mutations	Tranquille	Vivante	Foire de Tourcoing	Vision mitigée
8	10	4	1	1	1	2
25 réponses						

Pauvreté	Trop grande	Manque de commerces	Triste	Manque d'activités	Délinquance	Vision négative (sans précision)
3	1	2	1	2	2	6
17 réponses						

« une vision positive d'une ville engluée dans des problèmes sociaux majeurs »

Image de la ville de Tourcoing



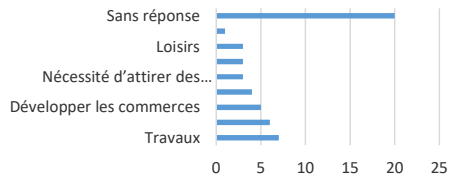
3- Quelles sont les priorités, à vos yeux, pour rendre Tourcoing attractive ? (plusieurs réponses possibles)

Travaux Embellissement	Développer les activités Faire venir des entreprises	Développer les commerces	La sécurité dans certains quartiers	Nécessité d'attirer des jeunes	Communiquer sur les travaux	Loisirs Animation	Développer les échanges avec les autres villes	Sans réponse
7	6	5	4	3	3	3	1	20

« Plus de publicité pour rendre ces pôles d'intérêts plus visibles »

« Redonner de l'emploi à sa population »

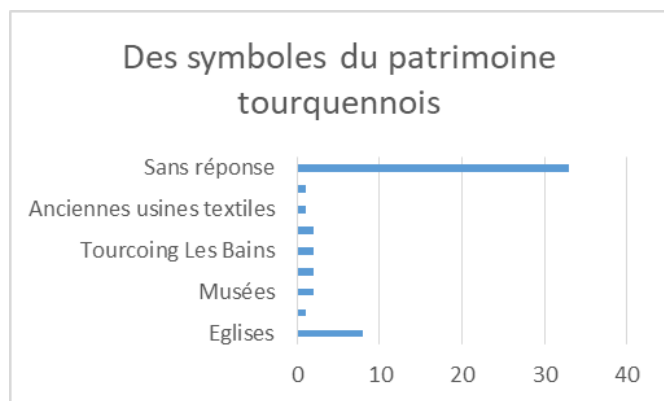
Priorités pour rendre Tourcoing attractive



4- Connaissez-vous d'autres symboles du patrimoine tourquennois ? (plusieurs réponses possibles)

Eglises	Monument aux morts	Musées	Maisons Art Déco, bourgeoises	Tourcoing Les Bains	Chez Salah	Anciennes usines textiles	Non	Sans réponse
8	1	2	2	2	2	1	1	33

« les maisons Art Déco du centre »



5- Pensez-vous que ce patrimoine mérite d'être protégé ?

Oui	Non	Sans réponse
24	4	24

Pourquoi :
 Pour le tourisme : 1
 Pour éviter la destruction : 2
 Pour leur valeur (historique, esthétique, architecturale...) : 8

« ce patrimoine est le témoin d'une société passée »

6- Fréquentez-vous les lieux (musées, églises...) du patrimoine tourquennois ? (plusieurs réponses possibles)

Oui	Non	Sans réponse
11	22	19
Musées : 5 Eglises : 2 Hospice d'Havré : 1 Mosquée : 2 Tourcoing Les Bains : 3	Manque de temps : 1 Manque d'intérêt : 3 Pas de Tourcoing : 1	

Pensez-vous en visiter ?

Oui	Non	Sans réponse
7	7	38

7- Allez-vous aux journées du patrimoine (en septembre) ?

Oui	Non	Sans réponse
8	25	19

8- Faites-vous des visites avec l'Office de Tourisme ?

Oui	Non	Sans réponse
2	31	19

9- Assistez-vous à des fêtes populaires organisées par :

La ville		Votre quartier		Une association à laquelle vous appartenez	
Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
9	26	11	23	2	32
Voix du Rock/Fête de la Musique : 4					
Maison de l'Union : 1					
Fête des Voisins : 3					
Défilés : 1					
Carnaval des Géants : 1					
Allumoirs : 3					
Manque de temps : 9					

Pas l'occasion : 3

Pas intéressé : 4

Annexe 4.4.4 : Synthèse de l'enquête

Les 52 personnes interrogées lors de cette enquête, faisaient partie de groupes visitant l'écoquartier de l'Union. Il s'agissait essentiellement (33 personnes) d'étudiants (de DAEU, donc n'étant pas spécifiquement intéressés par le patrimoine) ou d'enseignants (de différentes disciplines). Mais, 19 personnes ont été interrogées en dehors de ces groupes, au hasard dans la rue.

D'ailleurs, les profils des personnes interrogées se retrouvent dans les raisons expliquant la venue de ces personnes dans l'écoquartier de l'Union : 18, venaient pour la première fois dans un cadre professionnel, 13, rendaient visite à de la famille (n'habitant pas systématiquement à l'Union, mais elles s'y étaient arrêtées ou tout simplement passaient par là). Pour 11 personnes interrogées, c'était le hasard : en fait, elles n'avaient pas choisi la formation pour le lieu, mais pour une réflexion en géographie prospective.

Les personnes ont été interrogées sur le patrimoine et les éléments qui le symbolisent : l' « histoire, le passé » (21 des 52 réponses) et sa protection et valorisation, les « bâtiments, monuments » (14/52), l' « héritage, la mémoire »... La majorité des personnes interrogées réussit à donner une réponse : le patrimoine est « ce qu'une génération veut garder pour transmettre comme trace d'un passé proche ou lointain », le « cadre bâti et culturel à protéger et à transmettre, signe d'un passé, de l'histoire », un « héritage commun issu d'activités diverses », un « témoignage d'une époque, d'une société »...

Pour eux (quand ils ont répondu), l'écoquartier de l'Union participe d'ailleurs à la mise en valeur du patrimoine local, par la « réutilisation d'usines », la « Préservation du patrimoine industriel », « en conservant la structure des anciennes usines », par la « conservation et transformation de l'architecture industrielle présente ». L'Union « garde des traces visibles de l'architecture industrielle » et « participe à sa (du patrimoine) mise en valeur car elle permet d'intégrer ce patrimoine dans une nouvelle dynamique faisant revivre un quartier jusque-là laissé dans un passé révolu ». Même si ce « vaste chantier » est « quelque chose de réfléchi, d'avant-gardiste », un « quartier en devenir », « c'est un gros pari sur l'avenir », c'est un « pari risqué (politique, financement...) ». Pour autant, une des personnes interrogées explique : « Je perçois un quartier en devenir, dont le potentiel pourra profiter à tous ; si tous les projets peuvent être menés à terme ». D'ailleurs, la majorité (27 sur 52 personnes interrogées) investirait dans ce quartier, si elle le pouvait, surtout dans l'immobilier, mais aussi dans des projets plus « verts ». Néanmoins, certains ne se sentent pas inspirés et ont peur d'un échec : « J'aurai trop peur d'un échec à l'espagnole avec un quartier sorti de terre sans habitant. », il est « trop tôt pour se projeter dans le quartier ».

Pourtant, ce quartier regroupe, aux yeux des personnes interrogées, un certain nombre d'avantages, comme la situation, en particulier la proximité de Lille (14/10), le poids de la question écologique (10/52), les projets qui lui sont liés (7/52). « Les principaux avantages sont : le respect environnemental des constructions, la diversité sociale et culturelle », « la trace du passé industriel », mais aussi « la mobilisation des gens qui réfléchissent à le transformer et à le faire émerger » ; même s'il manque des « habitants » (9/52), du « travail et des entreprises » (7/52), « une réflexion plus approfondie sur les besoins d'une population de primo-accédants », « la garantie que les futurs habitants investissent dans l'immobilier » et « une adhésion de la population qui semble hésiter à investir dans un lieu en devenir ».

Quand on interroge ces personnes sur leurs connaissances concernant la ville de Tourcoing, nous récoltons 25 réponses plutôt positives ; contre 17 plutôt négatives. L'une d'elles résume avec : « une vision positive d'une ville engluée dans des problèmes sociaux majeurs ». Et d'ailleurs, dans les priorités pour rendre Tourcoing attractive, faire des « travaux d'embellissement », « développer les activités et faire venir des entreprises », « développer les commerces » et « la sécurité dans certains quartiers », font partie des urgences (en 2014).

L'ensemble montre non seulement la réflexion autour de l'apport d'un quartier spécifique comme l'écoquartier de l'Union, dans le changement d'image de la ville de Tourcoing, mais aussi la richesse de la définition du patrimoine, même si l'on n'a, bien sûr, pas affaire à des spécialistes. La domination des réponses « histoire, le passé » et « bâtiments, monuments » est certainement liée au fait que ce soit les éléments les plus simples de réponse et surtout que le cadre (un ancien quartier industriel) se prêtait à cette réponse. De plus, quand on leur demande s'ils connaissent des symboles ou des lieux du patrimoine tourquennois, ce sont bien des monuments faisant partie de l'histoire architecturale de la ville qui sont cités : « églises », « mairie », « musées », « hospice », même s'ils sont peu fréquentés, même lors des journées du patrimoine. Seules huit personnes annoncent bénéficier des visites proposées... à Tourcoing ; ce qui est au final plutôt correct, vu que seulement 15 personnes sur les 52 interrogées vivent à Tourcoing. Cela se retrouve dans les réponses à la question concernant les fêtes populaires et surtout dans l'affirmation que ce patrimoine mérite d'être protégé : 24 personnes ne répondent pas, mais 24 sont pour la protection « Pour le tourisme », « pour éviter la destruction », « pour leur valeur (historique, esthétique, architecturale...) » et parce que « ce patrimoine est le témoin d'une société passée ».

**ANNEXE N°5 : LES THEMES ET DATES DE JOURNEES EUROPEENNES DU
PATRIMOINE EN 2016**



COUNTRY	2016 Theme	DATE
<i>Albania</i>	Heritage and Communities	27-30 September
<i>Andorra</i>	Private archives and library collections	15-22 September
<i>Armenia</i>	Heritage and Communities	24-25 September
<i>Austria</i>	Together on the road	25 September
<i>Azerbaijan</i>	Celebrating European Heritage Days	16-18 September
<i>Belarus</i>	Heritage and Knowledge	30 September
<i>Belgium</i>		
- <i>Flanders</i>	Open Heritage Day	11 September
- <i>Wallonia</i>	Religious and Philosophical Heritage	10-11 September
- <i>Brussels</i>	Recycling of Styles	17-18 September
<i>Bosnia-Herzegovina</i>	Heritage and Communities	September-October
<i>Bulgaria</i>	European Heritage Days	14-18 September
<i>Croatia</i>	Heritage and Communities	20 September – 26 October
<i>Cyprus</i>	Heritage and Communities: People - Places - Stories	3-23 October
<i>Czech Republic</i>	Heritage and Communities	3-11 September
<i>Denmark</i>	n/a	n/a
<i>Estonia</i>	Heritage and Communities	8-11 September
<i>Finland</i>	Community places, shared environments	9-11 September
<i>France</i>	Heritage and Citizenship	17-18 September
<i>Georgia</i>	Intercultural Relationships and Shared Heritage	16-26 September
<i>Germany</i>	Preserving monuments together	11 September
<i>Greece</i>	Violence and Tolerance	23-25 September
<i>Holy See</i>	Images of the Faith in European Heritage	September
<i>Hungary</i>	Monuments with thousand faces	17-18 September
<i>Iceland</i>	Heritage and Communities	17-18 September
<i>Ireland</i>	100 Years of Heritage	20-28 August
<i>Italy</i>	Heritage and Communities	24-25 September
<i>Kazakhstan</i>	n/a	n/a
<i>Latvia</i>	Landscapes in Latvia	9-11 September
<i>Lichtenstein</i>	tbc	tbc
<i>Lithuania</i>	Heritage and Communities	16-18 September

<i>Luxembourg</i>	tbc	tbc
<i>Malta</i>	European Heritage Days	
<i>Moldova</i>	Cultural Heritage and Local Communities	27 September – 13 October
<i>Monaco</i>	Heritage and Communities	September
<i>Montenegro</i>	Cultural Heritage and Local Communities	26-30 September
<i>Netherlands</i>	Icons & symbols	10-11 September
<i>Norway</i>	Heritage Communities and competence – Look at what we can do!	10-18 September
<i>Poland</i>	Where spirit meets space – temples, masterpieces, monuments	10-11 and 17-18 September
<i>Portugal</i>	Communities and Cultures	23-25 September
<i>Romania</i>	The determinant role of local communities on heritage protection	17 September
<i>Russian Federation</i>	Heritage and Communities	12-24 September
<i>San Marino</i>	Heritage and Communities	September
<i>Serbia</i>	Cultural Heritage and Communities – Living with Heritage	1 September - 4 October
<i>Slovakia</i>	Heritage and Communities	3-30 September
<i>Slovenia</i>	Heritage Around Us	1-8 October
<i>Spain</i>	Heritage and Communities	October
<i>Sweden</i>	Heritage and Communities	9-11 September
<i>Switzerland</i>	Oasis	10-11 September
<i>F.Y.R. Macedonia</i>	Europe in Macedonia	September
<i>Turkey</i>	Heritage and Communities	October
<i>Ukraine</i>	Heritage and Communities	September
<i>U.K.</i>		
- <i>England</i>	Heritage Open Days	8-11 September
- <i>Scotland</i>	Heritage and Communities	12-18 September
- <i>Nothern Ireland</i>	Heritage and Communities	10-11 September
- <i>Wales</i>	European Heritage Days/Open Doors	1-30 September
- <i>London</i>	European Heritage Days/ Open Doors	September

Source : <http://www.europeanheritagedays.com/Home/Content-page.aspx?id=36e71cda-d877-4054-b36e-9fc108501c78>

ANNEXE N°6 : COMMUNIQUE DE PRESSE, PARIS, LE 27 JUILLET 2017, « GRENOBLE, TOURCOING ET LE PAYS DU PERCHE SARTHOIS LABELLISES « VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE »



Communiqué de presse
Paris, le 27 juillet 2017

Grenoble, Tourcoing et le Pays du Perche Sarthois labellisés « Villes et Pays d'art et d'histoire »

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, sur proposition du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, a décidé d'attribuer le label « Ville et Pays d'art et d'histoire » à deux nouveaux territoires, Grenoble et Tourcoing, et d'étendre le label à un territoire déjà labellisé, le Pays du Perche Sarthois.

L'attribution du label « Ville et Pays d'art et d'histoire » s'inscrit dans l'action du ministère de la Culture en faveur de la sensibilisation de tous les publics à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. La valorisation du paysage et de l'architecture du XX^{ème} siècle font également partie des priorités inscrites dans les conventions « Villes et Pays d'art et d'histoire », signées par les collectivités qui s'engagent ainsi dans une démarche globale de développement durable et de promotion de leur territoire auprès des habitants et des touristes. Le réseau des « Villes et Pays d'art et d'histoire » participe activement à l'ensemble des actions de valorisation de l'architecture organisées par le ministère de la Culture.

Ensermée dans un écrin montagneux, **Grenoble** est identifiée comme cité d'innovations scientifiques et technologiques et comme ville universitaire. Riche d'un patrimoine ancien et d'édifices labellisés « Architecture contemporaine remarquable » par le ministère de la Culture, la ville entend, grâce au label « Ville d'art et d'histoire », faciliter la compréhension de la diversité de ses patrimoines, susciter la participation des habitants pour enrichir la connaissance et coordonner les acteurs intervenant dans le champ du patrimoine, de l'architecture et de la médiation.

En attribuant le label « Ville d'art et d'histoire » à **Tourcoing**, la ministre de la Culture reconnaît la qualité des actions conduites par la ville pour la reconversion du patrimoine industriel, sa volonté de faire de ce label un outil de cohésion sociale, mais également la priorité donnée par la ville aux actions éducatives.

Le **Pays du Perche Sarthois** a, quant à lui, reçu le label « Pays d'art et d'histoire » en 1998. Dès lors, le syndicat mixte a su valoriser les richesses patrimoniales de ce territoire et s'appuyer sur des professionnels très qualifiés et un réseau associatif engagé pour aller à la rencontre des habitants et des scolaires. Le renouvellement de

la convention « Pays d'art et d'histoire » porte sur un territoire modifié à la suite de la reconfiguration des communautés de communes au 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil national, réuni le 22 juin 2017, a par ailleurs annoncé le renouvellement des conventions des « Villes d'art et d'histoire » de Nîmes (Occitanie), Bourges, Loches (Centre-Val-de-Loire) et Roubaix (Hauts de France).

Le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire compte désormais 188 « Villes et Pays d'art et d'histoire ».

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinsitereCC

ANNEXE 7 : HÔTEL DE BONVOISIN

Type : Restauration

Année : Septembre 1999 - Juin 2001

Adresse : rue Jules Cerexhe 86 et rue Petaheid 15/17, 4800 Verviers Ville de Verviers

Intervention : Rénovation

Statut : Construit

Réalisation d'un parcours ludique pour enfants et aménagement de deux habitations privées « Maison de Pierre de Bonvoisin 1665 – 1736 ».

C'est vers 1730 que Pierre de Bonvoisin (1665-1736) fit construire cet immeuble de style Louis XIII en briques et pierres calcaires, limité au sud par la rue Jules Cerexhe, en bordure de Vesdre, et au nord par la petite rue Petaheid. Les de Bonvoisin sont mentionnés comme étant les plus anciens hodimontois et « comparchoniers » (ayant part) à la foulerie dite Pilate dès le XVII^e siècle. La famille de Bonvoisin habita l'hôtel jusqu'à ce qu'elle le légua à la Ville en 1978, à charge pour celle-ci de le transformer en musée.

À l'avant se situe une maison de maître et, à l'arrière, un atelier textile. Le site Bonvoisin est un des très rares témoins de la transition entre le travail à domicile et le travail en atelier. Même si ici l'atelier est encore fort imbriqué dans le corps de logis qui reste probablement en partie un lieu de fabrication, le bâtiment est distinct, séparé par une cour, conçu et réservé pour la fabrication textile. Cette première « usine » dont l'architecture se confond totalement avec l'habitat de l'époque est donc un témoin précieux dans l'histoire de l'architecture industrielle verviétoise.

Les deux bâtiments, comprennent trois niveaux (sans les combles) et, avec des façades de même composition et de même style, l'unité architecturale est parfaite. Toitures et façades de ce « monument d'archéologie industrielle de la région verviétoise » ont été classées en mars 1981.

La commission des monuments et sites exige que soit conservé « tout ce qui peut l'être ».

L'ancien atelier textile, plus encore que la maison de maître, a souffert de l'état d'abandon dans lequel la Ville de Verviers, propriétaire par legs depuis 1978, l'a laissé durant presque une vingtaine d'années. La dégradation du bâtiment était telle qu'en juin 1993, le Bourgmestre dut ordonner le démontage de toute la partie arrière rue Petaheid, à l'exception des deux façades! (1). Quand les travaux de restauration commencèrent en automne 1999, l'atelier était à ciel ouvert.

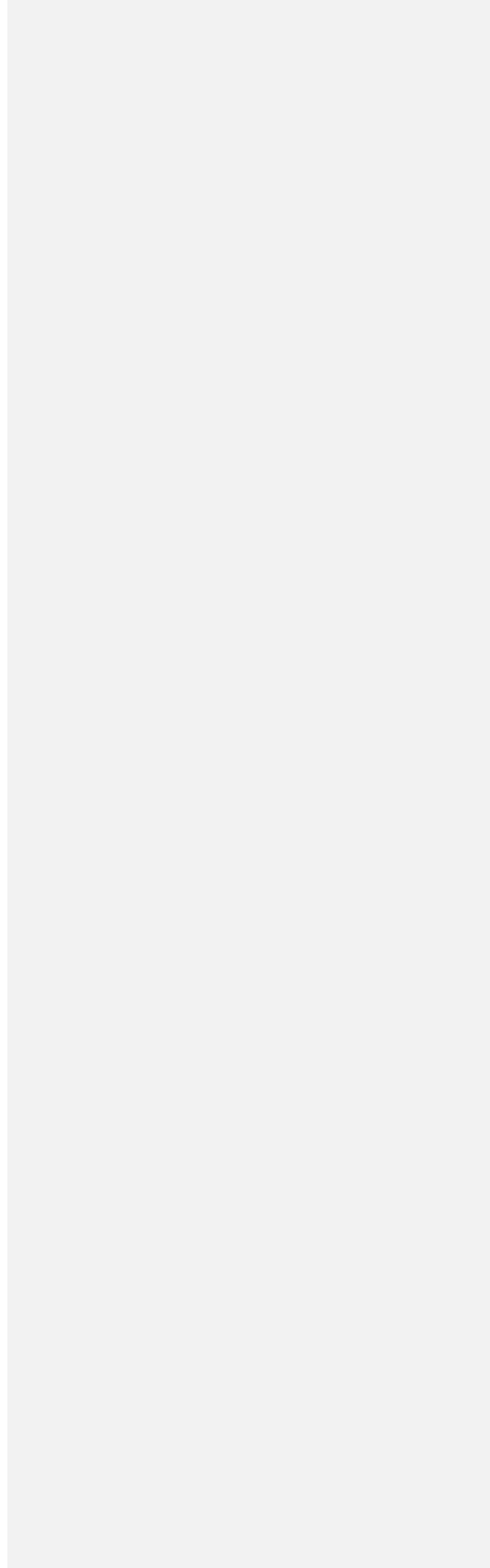
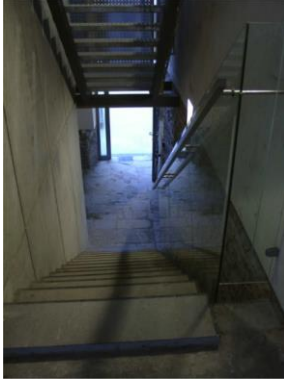
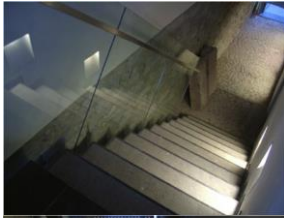
L'ancienne maison de maître a, elle, conservé sa charpente d'origine, une pièce remarquable. Vieille de trois siècles, en chêne, elle a été assemblée par tenons et mortaises. Elle sera sauvée et partiellement visible dans l'appartement sous les combles mais renforcée par des plaques métalliques. L'immeuble était fort abîmé. Planchers et plafonds en bois ont été arrachés pour ne conserver que la charpente et les quatre murs.

Chape et escalier en béton habillent l'intérieur sur quatre niveaux, se plient à la nécessité de respecter les baies des fenêtres. Les façades en briques et pierre calcaire font l'objet de tous les soins.

Des produits naturels à base de chaux sont utilisés. Fissures et éclats sont réparés avec un mortier minéral de manière à retrouver la teinte d'origine. Quant aux briques utilisées dans la restauration des façades, elles ont été pour la plupart récupérées à l'intérieur du bâtiment.

Dans la cour, un tunnel en verre est construit pour relier les deux bâtiments et profiter ainsi, tout en déambulant de la vue des façades intérieures dégagées de toutes les constructions annexes sans intérêt.

Depuis la fin du chantier, il devient la Maison de l'eau ou un centre d'interprétation de l'eau se veut interactif et dynamique. Des procédés multimédias, tant acoustiques que visuels, plongent le visiteur dans une atmosphère surprenante puis dans l'éclatante lumière de la Vesdre.





Source : AAMF *Atelier d'architecture Marina Frisenna*
Photographies : M. Frisenna
<http://www.atelierfrisenna.be/portfolio/hotel-de-bonvoisin/>

**ANNEXE N°8 : ARTICLE « VERVIERS - INAUGURATION DE LA MAISON DE L'EAU
PIERRE DE BONVOISIN (1665-1736) APRES LA LAINE, L'EAU AU FIL D'UN PARCOURS
MULTIMEDIA RÉTROACTES »**

Cinq ans après l'inauguration du Centre touristique de la laine et de l'eau (CTLM), la Maison de l'eau Pierre de Bonvoisin (1665-1736), nouvel outil touristique et didactique verviétois, est à son tour inaugurée. Situés tous deux sur le territoire de l'ancienne commune de Hodimont, alors la plus petite commune de Belgique mais aussi la plus peuplée et la plus industrielle, installés dans d'anciens bâtiments de l'industrie textile, le Centre touristique de la laine et de la mode et la Maison de l'eau se ressemblent et s'assemblent. L'un et l'autre rappellent qu'au 18e et 19e siècles, Verviers fut connu et reconnu comme la capitale mondiale de la laine mais si le CTLM met en exergue la laine au long d'un parcours-spectacle, la Maison de l'eau se veut centre d'interprétation de l'eau qui permet aux visiteurs d'effectuer le lien entre passé glorieux de la ville et présent. En effet, avec l'installation des sièges des principaux acteurs publics wallons, Société wallonne des eaux (SWDE) et Société publique de gestion de l'eau (SPGE), et bientôt du Polygone de l'eau, centre de formation aux métiers de l'eau et un centre de gestion de l'eau, Verviers est désormais « capitale wallonne de l'eau » et tient à le faire savoir.

L'inauguration de la Maison de l'eau met aussi fin à une saga que l'on avait fini par croire sans fin et qui avait démarré en 1978 au moment où la famille de Bonvoisin fit don à la Ville de Verviers de l'immeuble de leur ancêtre, Pierre de Bonvoisin, fabricant de draps et teinturier. Au cours de ces vingt-six années, le bâtiment, laissé à l'abandon, faillit bien ne pas résister aux assauts du temps, mais ce dossier sensible finit par être pris à bras le corps par la majorité PS-CDH qui, cependant, devra faire face à une opposition constante des libéraux outrés par les sommes englouties dans l'immeuble. La fin est enfin là mais la « donation pour cause d'utilité publique » de la famille de Bonvoisin aura quand même coûté plus d'un million d'euros à la Ville de Verviers.

De musée dédié à la famille de Bonvoisin, le concept a évolué vers une scénographie sur le thème de l'eau confiée au Canadien Yves Durand, déjà auteur de l'Archéoforum à Liège. Nous avons voulu mettre en relation le passé avec l'avenir, en retraçant le passage de l'eau industrielle, souillée pour donner la prospérité, à l'eau, qualité de vie qui assure aussi la richesse. Ce parcours multimédia baigne dans un monde de lumières, de sonorités, d'imageries et de jeux, assure le scénographe. Quatre modules interactifs et dynamiques mettent en évidence un aspect de l'eau, témoignages d'ouvriers, ingénierie du barrage de la Gileppe ou poésie de la Vesdre qui coule. Ce nouvel outil, en faisant appel aux technologies nouvelles, cible en particulier les enfants des écoles primaire et secondaire, ainsi que les familles. Lien entre les deux parties de l'immeuble, une fresque de 14m de long et de 3m de large, dessinée par Roland Materne, peintre verviétois et directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Verviers, synthétise les acquis de la visite de cette Maison de l'eau.

RÉTROACTES

23 mai 1978. Acte notarié de la donation par la famille de Bonvoisin de l'immeuble situé rue Jules Cerexhe, 86, et l'annexe située aux numéros 16 et 18 de la rue Pétaheid. Une donation sous conditions dont celle d'installer « un musée de Bonvoisin » dans l'immeuble.

De mai 1978 à octobre 1996. Dossier au point mort et détérioration de l'immeuble, avant un premier déblocage de crédits du Commissariat général au tourisme (CGT).

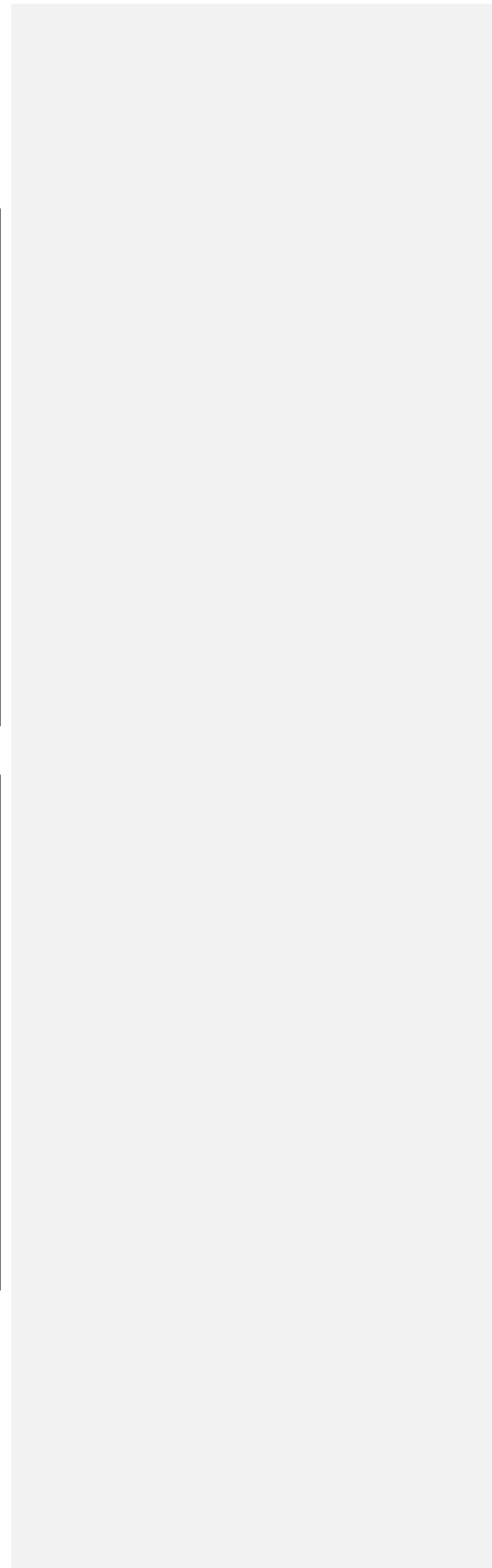
Septembre 1997. Approbation par le conseil communal d'une convention qui adapte l'acte passé en 1978.

De septembre 1999 à juin 2001. Travaux de restauration de l'immeuble. En novembre 2001, signature d'un avenant qui prévoit l'installation d'une scénographie dont le thème principal devient celui de l'eau.

5 octobre 2004. Inauguration de la Maison de l'eau Pierre de Bonvoisin (1665-1736). Coût : 2 millions d'euros (restauration) et 700.900 euros (scénographie). Subsidés du CGT (1,1 million d'euros pour la restauration et 539.000 euros pour la scénographie), la Société publique de gestion de l'eau (SPGE) (30.000 euros) et par la Société wallonne des eaux (SWDE) (15.000 euros). Le montant à charge de la Ville de Verviers se chiffre à 1 million d'euros. Ouverture du 1/04 au 30/10 du mardi au dimanche de 10h à 18h et du 01/11 au 31/03 du mardi au dimanche de 10h à 17h. Prix : 5 euros. Rens : 087/30.14.33 ou www.aqualaine.be

LOUSBERG B., « Verviers - Inauguration de la Maison de l'eau Pierre de Bonvoisin (1665-1736)
Après la laine, l'eau au fil d'un parcours multimédia RÉTROACTES », www.lesoir.be, 5/10/2004.

ANNEXE N°9 : LES SITES DES BASES DE DONNEES BASIAS BASOL



ANNEXE N°10 : CARTE DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITES DE SERVICE (BASIAS).



Source : <http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/basias/donnees/carte#/com/59599>

ANNEXE N°11 : SOMMAIRE DE L'ETUDE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZPPAUP DE TOURCOING

PREAMBULE	3
Les Objectif de la ZPPAUP	4
L'outil ZPPAUP	5
Le Choix du Périmètre de la Phase 1	6
Le dossier de ZPPAUP	7
RAPPORT DE PRESENTATION ET D'ANALYSE	
ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGERE	8
L'histoire de la morphologie urbaine (exposé de Dominique Mons).....	9
- Le site et ses origines	10
- Caractéristiques de la première ville du XIII ^e et XVIII ^e siècle.....	11
- L'organisation urbaine à la fin du XVIII ^e et au début du XIX ^e siècle	12
- L'affirmation urbaine et le temps des ateliers 1815-1850.....	14
- La grande ville industrielle 1850-1914.....	17
- Les grands projets de l'entre-deux guerre	20
- L'urbanisme des trente glorieuses.....	23
- L'urbanisme de la désindustrialisation	26
Les secteurs morphologiques de la ville	28
1 - le centre historique d'origine pré-industrielle	29
2 – les secteurs d'habitat en rangs d'origine ouvrière – la ville industrielle à ses débuts	30
3 – les secteurs de mixité habitat –activités – la ville industrielle en pleine expansion	31
4 – les entrées de ville – l'embourgeoisement du centre	32
5 – le boulevard des grandes industries.....	33
Les fiches « identité urbaine et paysagère »	34
Identité urbaine et paysagère du centre ville.....	35a à 43b
Identité urbaine et paysagère des Phalempins	44 à 50
Identité urbaine et paysagère du Virolois	51 à 53
Identité urbaine et paysagère de Gambetta	54a à 57
Identité urbaine et paysagère du Blanc Seau	58a et b
Identité urbaine et paysagère de la Couronne Intermédiaire	59a à 60b
Identité urbaine et paysagère du Boulevard Industriel	61a à b et c
Les fiches typologiques	62
Typologie architecturale : maison élémentaire.....	63a et b
Typologie architecturale : maison simple	64a et b
Typologie architecturale : maison améliorée.....	65a et b
Typologie architecturale : maison bourgeoise.....	66a et b
Typologie architecturale : maison de maître	67a et b
Typologie architecturale : petit immeuble de rapport.....	68a et b
Typologie architecturale : maison d'architecte	69a et b
Typologie architecturale : édifice industriel	70a et b
Typologie architecturale : corps de ferme	71
Adaptation des typologies : rez de chaussée commerciaux	72a et b
Typologie architecturale : immeuble à vocation économique et commerciale.....	73a et b
Typologie architecturale : villa.....	74

Cartes d'analyse	75
1827 – 1850	76a
1884 – 1898	76b
1934.....	76c
Formes urbaines	77

Cartes et Fiches des entités bâties	78
Cartes	79a à 79e
Fiches (numérotation de 1 à 137)	

DOCUMENTS OPPOSABLES AUX TIERS

CAHIER DES REGLES ET RECOMMANDATIONS	80
Documents graphiques.....	81
Sites archéologiques	82
Qualités architecturales, urbaines et paysagères	83a à 83e
Pièces écrites	84
(pagination spécifique de 1 à 48, suivie de schémas annexes numérotés de 1 à 11)	

ANNEXES	85
Lexique	86
Bibliographie	89
Liste des bâtiments remarquables	92
Liste des chapelles et niches de Tourcoing (juillet 2001)	113
Liste des rues	114 et 115
Plan d'assemblage des cartes d'Entités Bâties et des Qualités Architecturales, Urbaines et Paysagères	volant

Vu pour être annexé à l'arrêté du 22 SEP. 2003
 Pour le Préfet
 Le chef de bureau
 M.C. CACCASILLU



ANNEXE N°12 : LISTE DES ENTRETIENS.

ANNEXE N°12 : LISTE DES ENTRETIENS.

DATE	PERSONNE(S) RENCONTREE(S)	FONCTIONS
13/06/2012	Michel BATTIAU	Professeur des Universités - Lille Discussion sur le sujet, sa profondeur historique
18/09/2012	Arlette GROUX	Professeur des Universités - Lille
Septembre 2012	JEP	Visites de sites Rencontres d'acteurs, d'habitants (enquêtes), d'associations
29/01/2013	Caroline LEJEUNE	Doctorante en Sociologie - Lille
30/01/2013	Nathalie BOHEE	Directrice de l'OT de Tourcoing
18/02/2013	Frédérique COPPIN	Service Culture et Patrimoine de la Ville de Tourcoing
20/02/2013	George DUBOIS	Président de l'Association Les Amis de la Laine et du Textile - Retraité du textile Tourcoing
21/02/2013	Maison de l'Eau	Verviers
22/02/2013	MG MERCIER	Attaché Aménagement du Territoire, Mobilité, Affaires économiques
22/02/2013	M DEGEY	Echevin du Tourisme, de l'Instruction Publique, de l'animation de la Ville, de l'Etat civil et de la Jeunesse
22/02/2013	Maison du Tourisme Pays de Vesdre	Verviers
30/08/2013	Vincent LANNOO	Premier adjoint délégué au Budget, Logement et Relation Internationales - Tourcoing
Septembre 2013	JEP	Visites de sites Rencontres d'acteurs, d'habitants (enquêtes), d'associations
21/01/2014	Stéphanie HALGRAIN	Direction Urbanisme – Service Planification et projets urbains - Tourcoing
21/05/2014	Marion PETIT	Chargée de Mission Maison de l'Union SEM Ville-Renouvelée – Ville de Tourcoing
20/08/2014	Constance TREMBREMANDE	Chargée de Relations Presse et Relance publique – CETI - Tourcoing
03/09/2014	Julie LATTES	Chargée de Communication SEM Ville-Renouvelée – Ville de Tourcoing
Septembre 2014	JEP	Visites de sites Rencontres d'acteurs, d'habitants (enquêtes), d'associations
28/10/2014	M G DEVILLET	Université de Liège SEGEFA
29/10/2014	J F POTELLE C HENRY	Service Patrimoine – Verviers
29/10/2014	L MONSEUR P LECLOUX	Service Développement économique de la Ville de Verviers

29/10/2014	M. JOB	ASBL Verviers Ambition
29/10/2014	Michel PAUQUET	Directeur Hôtel de Verviers
29/10/2014	L. EGGEN	Maison du Tourisme – Verviers
30/10/2014	Michèle CORIN	Direction ASBL Aqualaine CTLM – Verviers
30/10/2014	Marie-Laure REBERGUE	Responsable de l'Observatoire Social et Urbain - Direction des Territoires - Tourcoing
28/01/2015	Marion PETIT	Chargée de Mission Maison de l'Union SEM Ville-Renouvelée – Ville de Tourcoing
10/02/2015	Stéphanie HALGRAIN	Direction Urbanisme – Service Planification et projets urbains – Tourcoing
25/02/2015	Yves LEPERS	Patrimoine - SEM Ville-Renouvelée – Ville de Tourcoing
26/02/2015	François-Xavier DEFFRENNES	Adjoint aux grands projets, à la rénovation urbaine - Ville de Tourcoing
28/02/2015	Emmanuel BOUCLON	Directeur Général des Services Techniques –Tourcoing (2013-2016) Directeur de la Coordination des Projets Urbains – Tourcoing (2008-2013)
11/03/2015	Peter MAENHOUT	Adjoint à la Culture et au Patrimoine Ville de Tourcoing
19/05/2015	Réunion publique « Aménagement du secteur du Quadrilatère des Piscines »	
13/08/2015	Nathalie BOHEE	Directrice de l'OT de Tourcoing
19/08/2015	Olivier MUZELLEC Pierre DESJONQUIERES	Association Le Non-Lieu Roubaix
2015-2019	ELUE AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE Rencontres régulières d'élus et d'agents de la MEL Réunions concernant les grands projets de la MEL	
15/09/2015	Hamza EL KOSTITI	ColleCtif de l'Union
18/09/2015	Bouزيد BELGACEM Maurice VIDREQUIN	Association des Anciens Salariés de La Tossée - Tourcoing
19-20/09/2015	JEP	Visites de sites Rencontres d'acteurs, d'habitants (enquêtes), d'associations
19/09/2015	Maxime LY	Mémoires ouvrières- Agglomération lilloise
20/09/2015	Francesco RUBERTO	Créateur de lofts Eglise Saint JB - Tourcoing
19/10/2015	Noémie LENANCKER	SAS Télaé Design Ruche d'entreprises Tourcoing
27/10/2015	Pascaline BOYRON	Association Les Saprophytes – Hellemmes
14/04/2016	Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER	Université de Liège
19/07/2016	Michèle CORIN	Direction ASBL Aqualaine CTLM – Verviers
19/07/2016	Malik BEN ACHOUR	Echevin Affaires économiques, de la Mobilité, de l'intégration sociale, de la

		Rénovation urbaine et des Evénements – Verviers
20/07/2016	Frédérique COPPIN	Service Culture et Patrimoine de la Ville – Tourcoing
17-18/09/2016	JEP	Visites de sites Rencontres d'acteurs, d'habitants (enquêtes), d'associations
02/11/2016- aujourd'hui (03/05/2022)	ELUE AU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE VILLE Rencontres régulières d'élus et d'agents de la ville de Tourcoing Réunions concernant les grands projets de la Ville (rénovation urbaine, Gare, Economie, Culture, Concertation des Habitants...)	
26-27/09/2016	SALON DU LIVRE D'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE INTERVENTION - Tourcoing	
29/06/2017	Jackie COQUET David MATON	La Torrefactory Commerce centre-ville - Tourcoing
10/07/2017	Bouzid BELGACEM Maurice VIDREQUIN	Association des Anciens Salariés de La Tossée - Tourcoing
16-17/09/2017	JEP	Visites de sites Rencontres d'acteurs, d'habitants (enquêtes), d'associations
02/10/2017	Olivier CANDELIER	Adjoint à l'économie, à l'emploi et à l'insertion - Tourcoing
08/11/2017	Olivier DESHUYTTER	Adjoint des quartiers centre-ville, Malcense/Egalité, Phalempins, Belencontre/Fin de la Guerre
08/11/2017	Frédérique COPPIN	Service Culture et Patrimoine de la Ville
08/11/2017	Jackie COQUET David MATON	La Torrefactory Commerce centre-ville
12/07/2018	Michèle CORIN	Direction ASBL Aqualaine CTLM - Verviers
15-16/09/2018	JEP	Visites de sites Rencontres d'acteurs, d'habitants (enquêtes), d'associations
12/09/2018	Frédérique COPPIN	Service Culture et Patrimoine de la Ville - Tourcoing
21-22/09/2019	JEP	Visites de sites Rencontres d'acteurs, d'habitants (enquêtes), d'associations
11/05/2021	Nathalie BOHEE	Directrice de l'OT de Tourcoing

ANNEXE N°13 : « VIVE TOURCOING, CE PETIT COIN » DE JULES WATTEUW.

Sous le beau ciel de no-tre Fran-ce Est un mo-
 des-te pe-tit coin. C'est le ber-ceau de notre en-
 fan-ce. C'est no-tre pa-ys! c'est Tour-coing! Quand du
 haut de la vieille é-gli-se Le ca-rit-
 lon en-ton-ne-ra Du pa-ys l'an-ni-que de-
 vi-se A-vec lui. no-tre cœur di-ra: Vi-ve Tour-
 coing Vi-ve ce pe-tit coin. Non, non, je ne nie
 point Que je suis de Tour-coing. Vi-ve Tour-coing. Vi-ve ce pe-tit
 coin. Non, non, je ne nie point Que je suis de Tour-coing. Non
 non je ne nie point Que je suis de Tour-coing. Non,
 non je ne nie point Que je suis de Tour-coing.

A propos du "Vive Tourcoing"

L'air traditionnel a été recueilli au XIXème siècle par Henri Gilain (cousin du Brouetteux et familièrement appelé "P'tit mon onque"), carillonneur de Saint Christophe 1853 - 1862.

La musique et les paroles des couplets sont de Jules WATTEUW, le Brouetteux ; ils ont été composés à la fin du XIXème siècle et publiés dans le tome IV de ses oeuvres complètes.
 Illustration : Jean-François MULIER (Seclin).

ANNEXE N°14 : BROCHURE « A LA DECOUVERTE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL ».

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL TEXTILE DE TOURCOING

TOURCOING, UNE HISTOIRE TEXTILE

La première mention de « Tourcoing » remonte à 1800. Le bourg ne se dote alors pas que d'un avertir en fer, une puissante cité industrielle textile.

Le premier tournois intervient en 1173 lorsque Philippe d'Alsace, comte de Flandre, signe un traité sur la fabrication de tissus à Tourcoing. Ce dernier autorise la vente de draps et d'étoffes tournoises en échange de son expertise. L'industrie textile de Tourcoing est née. En 1372, les fils de son fondateur, l'armateur flamand de roi de France, Jean II « Le Bon », pour marquer leurs produits, Ce sceau, blason de la famille de Montaigne, alors propriétaire des terres de Tourcoing, est à l'origine du logo actuel de la ville.

En 1491, Maximilien d'Autriche instaure une « Franche Foire » à Tourcoing et met donc la ville au rang des grandes foires de France. Le siècle suivant marque la diversification des produits avec le drapier, le peignage de la laine et la laine filée.

La ville et la production se développent et Tourcoing compte en 1800 plus de 10000 habitants. Les premières usines textiles des révolutionnaires industrielles et attire de plus en plus de travailleurs. La population passe de 20 000 habitants en 1825 à 81 600 en 1906. Les lieux-dits se transforment et deviennent de véritables quartiers : Croix-Rouge, Blanche-Perte,...

MÉMO INDUSTRIEL :

Boulevard Industriel : Boulevard de ceinture composé de différentes chaussées. Surnommé ainsi suite à l'implantation de nombreuses usines dans les années 20.

Georges FOREST : (1883-1932) Architecte spécialiste dans le bâtiment industriel ayant conçu, dans toute la région, 140 bâtiments ont été édifiés selon ses plans, notamment à Tissage François-Roussel à Roubaix.

Marcel FOREST : (1910-1989) Architecte spécialiste du bâtiment à fonction artisanale et industrielle. fils de Georges Forest. Il a entre autres, réalisé l'usine de MacDonald de Paris.

Jean-Baptiste MAILLARD : (1857-1929) Architecte tournois-peignage. Il a construit, entre autres, la première usine textile à Tourcoing, la maison de construction et la chapelle de l'usine.

Peignage : Phase de préparation antérieure au filage. Il sert à éliminer les dimers (sautes et à paralléliser les fils.

Filature : Bâtonnet dans lequel les matières textiles sont transformées en fils à tisser.

Croûti de préparation de la laine : Lavage, peignage, filage, tissage, teinture et application de l'apprêt.

Sheds : Ces toits en « dents de scie » sont composés de deux versants en pente, l'un de ces versants, en verre, permettant l'entrée d'un courant d'air.

Béton précontraint : Association de béton et d'armatures. Sa particularité est qu'il est soumis en amont à des contraintes de compression.

TOURCOING TOURISME OFFICE



H.C. La Fabrique, 97 rue de Paris



PHOTO Département, 47 rue de Bataillon

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL TEXTILE DE TOURCOING



Un Office de Tourisme Européenne de Lille

www.tourcoing-tourisme.com
9 rue de Tournai 59200 TOURCOING
+ 33 (0)3 20 28 89 03
Courniel_tourcoingtourisme@wanadoo.fr
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 (Sauf jours fériés)



CHÂTEAUX D'EAU ou **LES FRANCS** : La construction de ces châteaux d'eau est indissociable de l'essor industriel de Tourcoing mais aussi de sa jumelle Roubaix. En effet, pour faire face au besoin grandissant de usines textiles en eau, les deux villes décident de faire construire des réservoirs. L'ingénieur Vaernes se voit confier le projet et fait bâtir, en 1875, les deux réservoirs de la rue du Centre de la ville de Lille. Chaque réservoir a une capacité de 100000 m³ et par une chaine en fonte couverte au sommet. Les réservoirs puisent leur eau dans la Ly et marquent l'un des premiers projets communs entre les deux villes. Ils ont été restaurés par la société des Eaux du Nord en 1989 et 1990.



LES CHEMINÉES D'USINES Elles servaient à évacuer les rejets liés au fonctionnement et à la production des usines. Ce patrimoine exceptionnel en petit, témoignage de l'histoire industrielle de Tourcoing. C'est plus de 1000 cheminées qui ont été construites par la ville de Tourcoing. Celle-ci en possède encore trente qui, à l'avenir, constitueront le support d'une intervention artistique et d'une mise en lumière. Certains d'entre elles, comme la filature Levent, portent leur date de construction.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
www.chi-tourcoing.fr/
www.fierdenoscheminées.org/
www.culture.gouv.fr/culture/vent/patrimoine/

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL TEXTILE DE TOURCOING



1 LE PEIGNAGE DE LA TOSSÉE
 Le peignage est une des premières étapes de la fabrication du textile. Cette machine permet de séparer les fibres et de les aligner dans une direction précise. Elle est utilisée pour préparer le fil avant de le tisser.

2 VANOUTRYVE
 Construite en 1873 pour la société Vanoutryve Frères et Cie, cette usine est devenue un lieu de mémoire. Elle a été transformée en logements sociaux et est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



3 MCR PROUVOST
 L'origine est le peignage de laine. Cette usine a été construite par la société MCR Prouvost. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



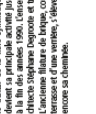
4 LORTHOIS & MALPEL
 Cette usine a été construite par la société Lorthois & Malpel. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



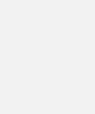
5 LA FILATURE PAUL ET JOSEPH LEURENT
 Cette usine a été construite par la société Paul et Joseph Leurent. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



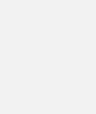
6 L'ATELIER
 Cette usine a été construite par la société L'Atelier. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



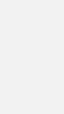
7 IUT B - LILLE 3 : SAINT BARBE
 Cette usine a été construite par la société IUT B - Lille 3 : Saint Barbe. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



8 TISSAGE LOUIS LÉPOUTRE
 Cette usine a été construite par la société Tissage Louis Lepoutre. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



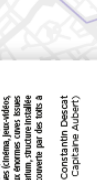
9 FLIPO
 Cette usine a été construite par la société Flipo. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



10 ETABLISSEMENTS MASUREL
 Cette usine a été construite par la société Etablissements Masurel. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



11 LA FABRIQUE : TIBERGHIEUN FRÈRES
 Cette usine a été construite par la société La Fabrique : Tiberghieun Frères. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



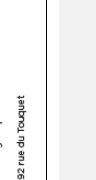
12 ENSEMBLE PJT - PAUL ET JEAN TIBERGHIEUN
 Cette usine a été construite par la société Ensemble PJT - Paul et Jean Tiberghieun. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



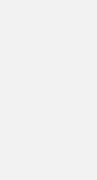
13 PAUL ET JEAN TIBERGHIEUN
 Cette usine a été construite par la société Paul et Jean Tiberghieun. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



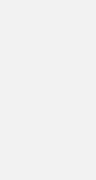
14 L'ATELIER
 Cette usine a été construite par la société L'Atelier. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



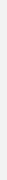
15 IUT B - LILLE 3 : SAINT BARBE
 Cette usine a été construite par la société IUT B - Lille 3 : Saint Barbe. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



16 TISSAGE LOUIS LÉPOUTRE
 Cette usine a été construite par la société Tissage Louis Lepoutre. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



17 FLIPO
 Cette usine a été construite par la société Flipo. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



18 ENSEMBLE PJT - PAUL ET JEAN TIBERGHIEUN
 Cette usine a été construite par la société Ensemble PJT - Paul et Jean Tiberghieun. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



19 PAUL ET JEAN TIBERGHIEUN
 Cette usine a été construite par la société Paul et Jean Tiberghieun. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



20 L'ATELIER
 Cette usine a été construite par la société L'Atelier. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



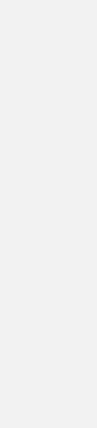
21 IUT B - LILLE 3 : SAINT BARBE
 Cette usine a été construite par la société IUT B - Lille 3 : Saint Barbe. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



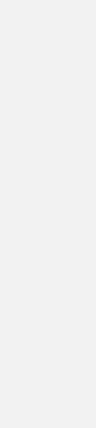
22 TISSAGE LOUIS LÉPOUTRE
 Cette usine a été construite par la société Tissage Louis Lepoutre. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



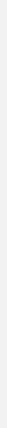
23 FLIPO
 Cette usine a été construite par la société Flipo. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.

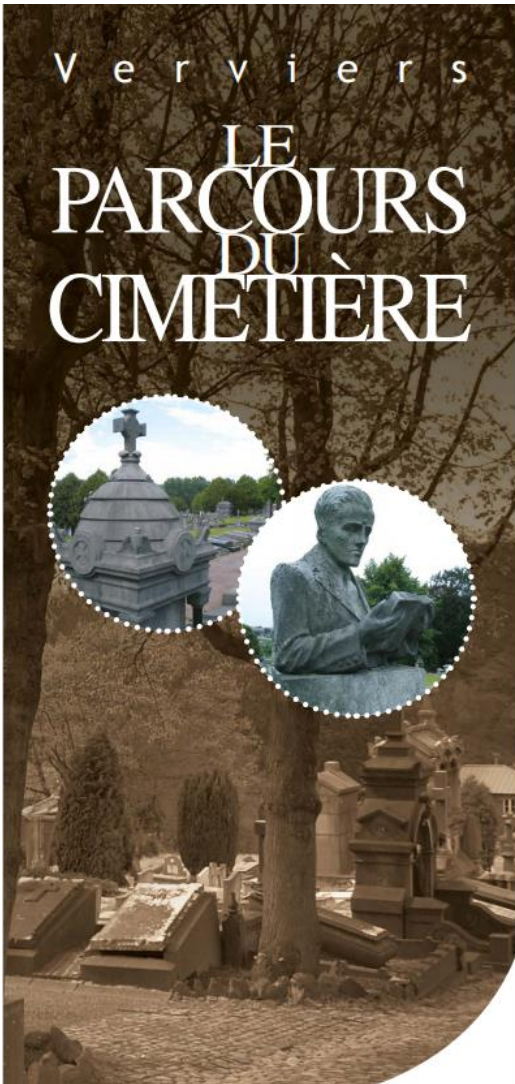


24 ETABLISSEMENTS MASUREL
 Cette usine a été construite par la société Etablissements Masurel. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.



25 LA FABRIQUE : TIBERGHIEUN FRÈRES
 Cette usine a été construite par la société La Fabrique : Tiberghieun Frères. Elle est aujourd'hui un exemple de réhabilitation industrielle.

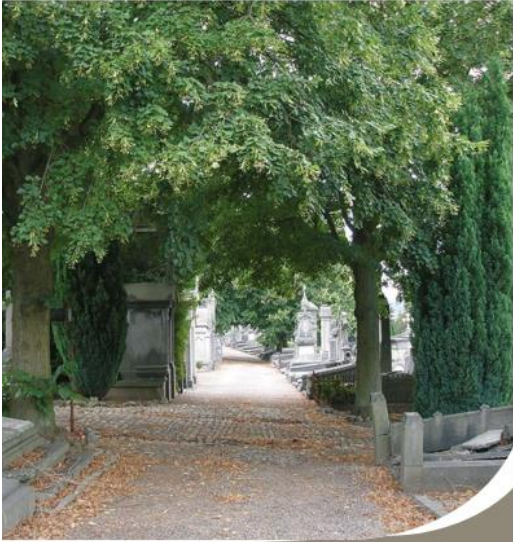




Verviers LE PARCOURS DU CIMETIERE

CIMETIERE.

La députation des états,
Vu la délibération du conseil de régence de la ville de Verviers, du 24 mai 1831, tendant à être autorisé à faire l'acquisition d'une prairie pour y transférer le cimetière;
Vu le plan topographique des lieux;
Vu le procès-verbal d'expertise de cette prairie et l'offre faite par M^r Arnoldy, propriétaire, d'en faire la cession à la ville;
Considérant que le cimetière actuel n'est point en rapport avec les dispositions du décret du 23 prairial an 12, et qu'il s'est élevé plusieurs plaintes contre sa situation;
Attendu qu'il résulte du rapport de la commission médicale locale que le terrain dont on se propose de faire l'acquisition, est d'une étendue et dans une situation convenable et en rapport avec les lois;
Vu le procès-verbal de commodo et incommodo, duquel il résulte qu'il ne s'est élevée aucune opposition;
Vu l'arrêté royal du 2 décembre 1816;
Arrête:
1^o Le collège des bourgmestre et échevins de la ville de Verviers est autorisé à acheter, pour y transférer le cimetière, la prairie ci-dessus mentionnée, mesurant 90 perches 676 palmes, laquelle est indiquée au plan annexé au présent par une teinte verte.
2^o Le prix d'achat est fixé ensuite d'une expertise de gré à gré, à la somme de 2220 fl. 75. cts., y compris les frais d'actes. Cette somme sera prélevée sur l'allocation de 4000 fl. faite au budget de 1831 sous l'article 62.
3^o Expédition du présent arrêté sera expédiée aux bourgmestre et échevins de la ville de Verviers, pour son exécution.
A Liège, en séance le 21 mai 1831.
Présens MM. Deleuw, gouverneur par interim, président; baron de Lamberts, de Colard-Trouillet, Boussemart, Waltéry et F. N. J. Warzé, greffier, qui ont signé à la minute.
Pour expédition conforme:
Le greffier des États de la province de Liège,
(Signé) F. N. J. WARZÉ.
Pour copie conforme:
Le bourgmestre de Verviers,
P. DAVID.



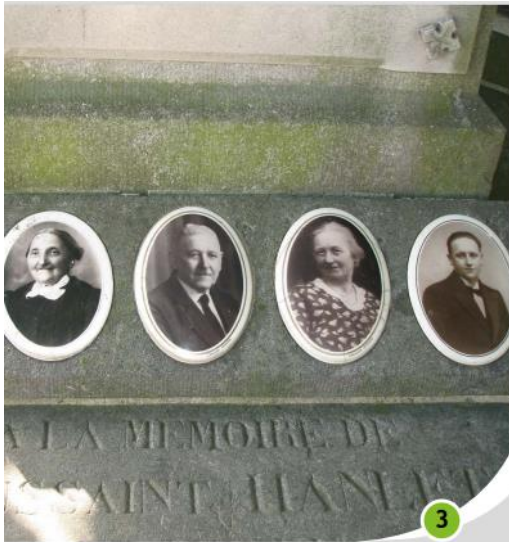
La visite du cimetière que nous proposons suit l'itinéraire du « glaneur de symboles ». Il proposera de saluer des industriels, des poètes, des compositeurs, des musiciens, des écrivains... ou encore des hommes politiques.

Dès le départ se présentent en enfilade à gauche des bâtiments indispensables à la gestion du cimetière : le logis du gardien, l'atelier et garage du corbillard, la morgue et le local des autopsies.

La découverte de la richesse des sculptures des tombes et monuments du 19^{ème} siècle dévoilent les témoins de la mentalité et du style d'une autre époque. On y trouvera les deux grandes tendances philosophiques du moment : les catholiques et les libéraux (souvent anticléricaux mais non antireligieux), ces derniers étant représentés par les Fracs-maçons.

Ce musée lapidaire est porteur de souvenirs, lieu de mémoire et de réflexion. Sous les arbres et dans les allées bien tracées, les monuments de célébrités donnent le ton pour : « Il fait beau, allons au cimetière ».





3

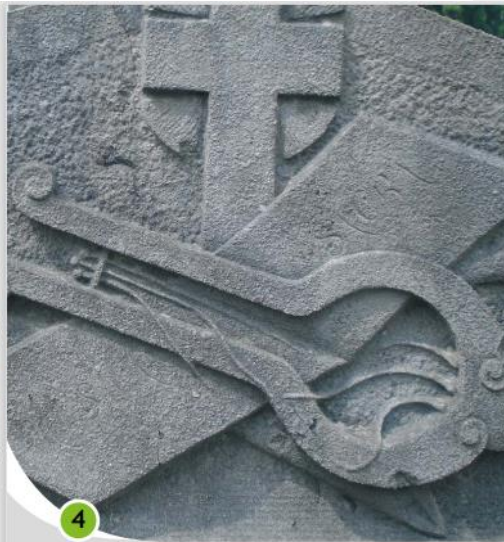
Le plan de ce parcours se trouve au rabat de la dernière page. **Merci de respecter ce lieu de quiétude et de recueillement !**

Au départ de la grille magistrale ①, un long chemin pavé se dresse devant vous, allant vers l'Est, pour faciliter l'accès sur le haut avec un attelage. Nous nous situons au 19^{ème} siècle.

Empruntez-le pour une belle promenade. Ces défunts vous parlent un langage symbolique gravé dans la pierre bleue. Regardez à votre droite, si vue d'en bas la colline présente un amas de pierre, l'ordonnance du parc est très différente vue du ciel.

Montez jusqu'au chemin n° 6, à droite ② et empruntez par la suite le chemin n° 5, à gauche. Vous passez devant le comité d'accueil, juste à côté d'un arbre. Beaucoup de défunts vous regarderont en souriant sur les médaillons ③ avec l'air de vous dire : « *Nous avons été comme vous. Vous serez un jour comme nous* » en vous invitant à la méditation. Saluez-les...

5



4

Suivez ce chemin n° 5 jusqu'au croisement avec le chemin n° 14, que vous emprunterez. Observez à droite en montant, après 4-5 tombes, la sépulture du musicien-compositeur **Jean-Michel d'Archambeau (1823-1899)**.

Sa musique est aussi grande que sa modestie. A 10 ans, il est accepté comme violoniste à Verviers. Il compose une messe avec orchestre à 17 ans. La croix civique lui est attribuée à 19 ans. A 21 ans, il compose une messe en FA très célèbre. Il reçoit une médaille d'or pour composition d'un hymne au Pape Pie IX (1^{er} prix sur 69). Au théâtre de Verviers, il est violon-solo pendant 27 ans. ④ Ce sont les symboles qui attirent le regard. Quelle délicatesse dans la sculpture qui exprime la fin de la partition, la fin d'une vie.

6

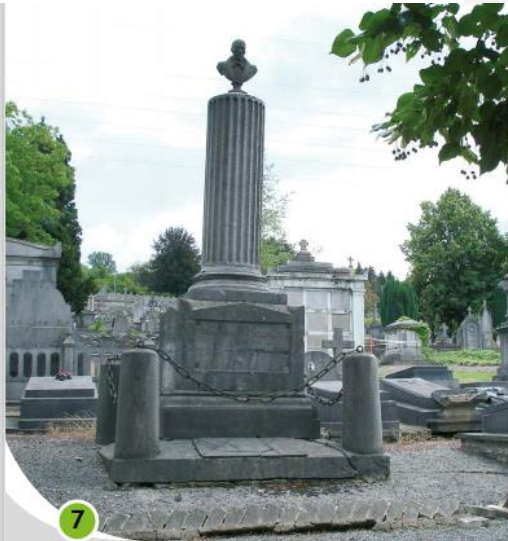


5

Montez quelques mètres et au croisement, découvrez à droite derrière l'arbre, la tombe de notre célèbre compositeur-violoniste **Henry Vieuxtemps** (1820-1881) 5. Virtuose à 6 ans, il se produit partout dans le monde et devint fondateur de l'Académie de musique de Saint-Petersbourg. Il fut également le professeur d'Eugène Isaïe, initiateur du Concours Reine Elisabeth.

Retournez-vous et face à vous, retrouvez, sculpté par Clément Vivroux (Verviétois disciple de Violet-le-Duc à Paris), une autre sépulture d'un Verviétois célèbre, médecin comme son père : **Alexandre Louis Simon Lejeune** (1779-1858). 6 Après un séjour dans les armées de Napoléon, il est désigné pour inventorier l'herboristerie régionale. Son herbier est toujours à la disposition des étudiants au Jardin Botanique de Meise.

7

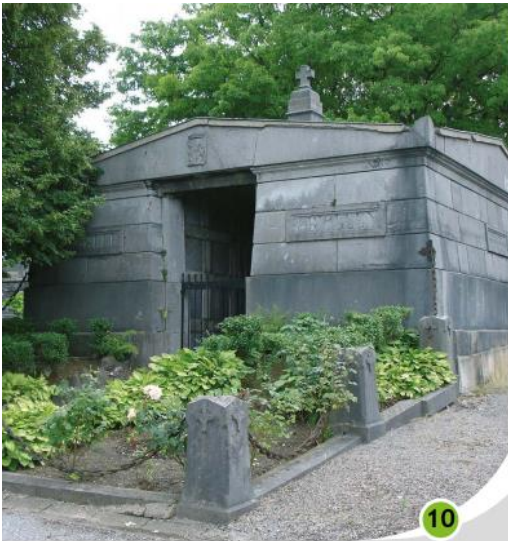


7

Bienvenue dans le quartier des Bourgmesres, regroupant environ 120 ans de mandats. Cherchez la colonne cannelée, surmontée du buste de **Pierre David** (1771-1839) 7. David connu quatre régimes politiques successifs : l'Ancien Régime, la domination française jusqu'en 1815, le régime hollandais et le gouvernement belge de 1830. Ce monument dévoile son opinion philosophique : la Franc-maçonnerie !

Retournez-vous et à droite, en diagonale, une dalle plate en marbre blanc signale la tombe de **Jean-François Ortmans** (1807-1882). 8 Industriel teinturier, Bourgmesre et principal initiateur du Barrage de la Gileppe. Sur la dalle, on peut lire : Membre de la Chambre des Représentants, décoré de la croix civique de 1^{ère} classe et Commandeur de l'Ordre de François-Joseph (empereur d'Autriche et roi de Hongrie).

8



A côté de la tombe de J.F.Ortmans, deux obélisques **9** se dressent, l'une de **Simon Lobet** (1815-1891), Conseiller Communal pendant 5 ans et ensuite Echevin pendant 25 ans. Il est élu Bourgmestre jusqu'en 1848. Son voisin d'infortune, **Eugène Mullendorff** (1835-1920) lui succède...

Avancez jusqu'au croisement et montez à droite vers l'imposant mausolée appartenant à la Famille des vicomtes de **Biolley**. **10** Tout a commencé en 1725 avec Jean Biolley, originaire de Haute-Savoie. La famille s'agrandit. Sa descendance en la personne de Raymond Biolley, patron d'une usine de draps, se réserve en 1833 une concession de 8,60 x 8,60 m pour le bâti et 6 m x 8,60 pour le jardinet. Ce mausolée ne comporte pas moins de 56 loges !

C'est grâce aux services de **William Cockerill** que l'entreprise Biolley a prospéré. Outre une usine de draps, les Biolley possédaient aussi une usine de teinture et des fouleries. Formant une oligarchie, la puissance industrielle et commerciale de la famille a assuré sa fortune et l'influence dans le cité.



Continuez sur le chemin n° 9, jusqu'à deux grandes cryptes sans épitaphes. Il s'agit de la **Famille Simonis**, alliée à la Famille de Biolley. A la seconde « chapelle », cherchez les deux visages féminins en larmes **11**. La représentation de tristesse est très belle et pas courante...

Dirigez-vous vers le rond-point et montez à gauche où un bel obélisque est élevé à la mémoire de la **Famille Edouard Heria** **13**, Bourgmestre de 1849 à 1854, avocat-avoué, Vénérable à la loge maçonnique « Les Philadelphes ».

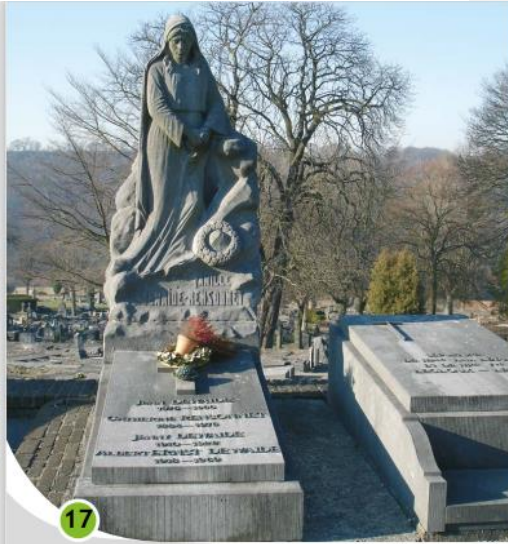
En retrait, dans le chemin parallèle au n° 11, le monument de l'architecte **Charles Thirion** **12** et sa famille n'a pas la place bien en vue, compte tenu de l'importance du personnage. Prenez le temps de le remercier pour les beaux immeubles dont il a dotés la Ville de Verviers et contournez le monument par la droite pour découvrir les symboles précisant les loges occupées ou libres.



Empruntez le chemin n° 10. A votre gauche, le mausolée blanc appartient à la **Famille de Bonvoisin 14**, industriels dont l'habitation abrite la Maison de l'Eau, rue Jules Cerexhe.

Au carrefour, prenez à gauche (chemin n° 13) et avancez jusqu'au rond-point où une délicate pleureuse ne cache pas sa mélancolie **15**. Le sculpteur-bronzier **Sylvain Norga** excelle dans son art de couler des silhouettes féminines et gracieuses. Admirez la prestance des commanditaires du monument (médaillons).

Contournez le massif végétal et montez le chemin n° 18, jusqu'à l'escalier. A gauche de cet escalier (que vous empruntez), un double cénotaphe présente la sépulture du Bourgmestre **Jules Spinhayer 16** successeur en 1851 d'Eugène Mullendorff. Observez le buis, symbole funéraire (immortalité, persévérance).



Après l'escalier que vous avez monté, prenez deux fois à gauche (chemins n° 28 et n° 1). Une grande Dame orne la sépulture de la **Famille Dewaide-Rensonnet 17**. Son visage grave et ses genoux fléchis expriment la désolation. Ce monolithe est un des fleurons du savoir-faire des sculpteurs verviétois.

Revenez sur vos pas en montant légèrement à gauche. Derrière un buisson à gauche se cache le monument d'**Edouard Deru 18**, illustre violoniste verviétois. Observez l'épithaphe coulée dans le bronze et accrochée à la stèle.

Empruntez le chemin n° 1f (face à vous), cherchez le médaillon sur les stèles pour déboucher le sosie verviétois d'un personnage américain célèbre. Ce faciès, très sérieux, nous replonge au temps d'Al Capone **19**. Notre sourire complice vous dit « Merci Monsieur Crustin » !



21

Revenez en arrière et empruntez le chemin 1e, vers le cimetière militaire. Enjambez un muret et longez les tombes jusqu'au monument « Aux Victimes du Devoir 1914-1918 ». 20

Sur l'autre versant, observez le magnifique paysage jusqu'aux contreforts du Pays de Herve. Dans le coin gauche, l'escalier vous amène à la crypte désaffectée. A droite du columbarium, descendez quelques marches...

Une jeune dame, Madame Sauvage-Renard 21, se cache et semble poser au soleil. Sans indication de date, le style Art Déco de ce monument suggère la période de l'entre-deux-guerres.

Quittez la belle dame et, au fond, rejoignez un athlète profondément désolé 22. Le détail de la sculpture est précis et la représentation masculine de la tristesse peu courante.

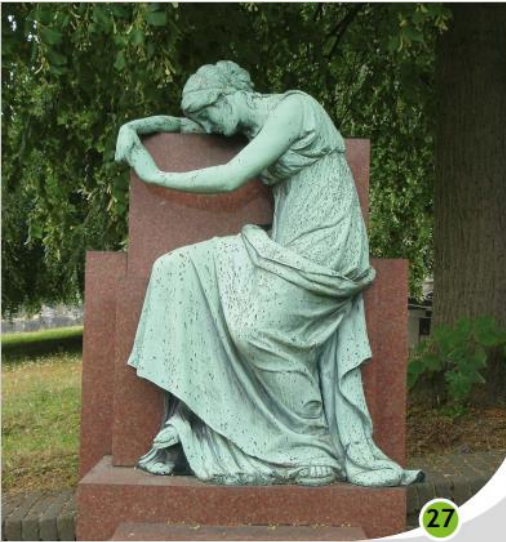


23

Sur votre gauche, un monument commémoratif « Verviers à ses Artistes » 23. Les artistes vivants fleurissaient leurs amis défunts. De ce monument, montez par le chemin n° 25 puis à droite par le chemin n° 27 et avancez pour découvrir le beau panorama 24.

Descendez vers la pelouse de dispersion, le long des stèles d'anciens combattants décédés après la guerre. Partez à droite et empruntez le deuxième escalier à gauche pour rejoindre le chemin n° 15. Prenez à droite vers le monument de la Famille Beaupain-Goube 25. L'imposant entablement monolithe, la coupole et les 4 moyens-ducs méritent un arrêt !

Continuez votre chemin vers le rond-point. Au bout du chemin, la sépulture d'un membre de la Famille de Biolley 26 porte des armoiries, symboles de lignée.



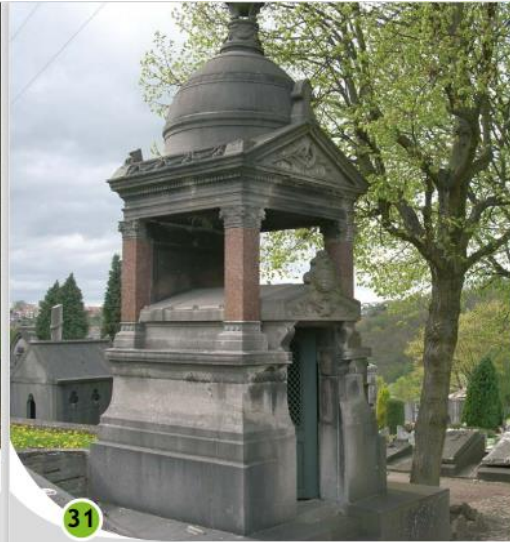
27

Au rond-point, descendez par le chemin n° 10, à gauche. **Léopoldine Otten** (1877-1912), gracieuse pleureuse vêtue à la romaine et décédée à 35 ans, fait semblant de ne pas vous voir **27**.

Voyez aussi en face, le médaillon sur lequel les ouvriers remercient leur patron, décédé trop tôt **28**. Ce fait est plutôt rare !

Quelques mètres plus bas, à droite, le rocher de **Léopold Mallar** **29**. Cet industriel (savonnerie) est aussi avocat et bâtonnier de l'Ordre, Conseiller Communal, Officier de l'Ordre de Léopold et Franc-maçon.

Descendez jusqu'au prochain croisement. A votre droite, le discret monument commémoratif de la Révolution brabançonne de 1830 **30**, érigé à l'initiative de la Société royale des Vétérans du roi Léopold I, en 1905 pour les 75 ans de la Belgique.



31

En face, le mausolée de la **Famille Eugène Marcotte** **31**. Aucune inscription n'apparaît excepté la provenance : Ecaussines. C'est lourd, loin et cher ! Tournez à gauche dans le chemin n° 13. A droite, dans votre progression, se dresse un opulent monument d'une riche famille au nom surprenant de **Laruine** **32**.

Continuez au-delà du prochain carrefour. Découvrez une jolie pleureuse **33**, sculptée dans un seul bloc et unique en Wallonie, qui fut probablement commandée par la **Famille Hardy**, célèbres chocolatiers verviétois du début du 20^{ème} siècle (la Ville comptait alors une douzaine de chocolateries).

Du même côté, la sépulture de la **Famille Oscar Lange** est la manifestation d'une certaine aisance de la bourgeoisie verviétoise **34**. Le travail du sculpteur est superbe !



Revenez sur vos pas et au croisement, descendez le chemin n° 8 à gauche. Une rangée de croix 35 portant toutes la même date, nous rappelle le lâcher de bombes larguées par un avion allemand sur le quartier des « Prés Javais ».

A la jonction en T avec le chemin n° 9, prenez à droite. La rangée de droite est occupée par les sépultures de riches familles d'industriels (Melen, Sirtaine, Hauzeur de Simony,...), affichant des symboles intéressants, montrant leurs convictions religieuses ou philosophiques (sablier ailé, calices de pavot,...).

Un petit cénotaphe (cercueil en pierre) 36, à droite du chemin, est la sépulture d'Eugène Melen, industriel et conseiller communal. Inventeur de la laveuse de laine (dont un modèle est exposé près de la Maison de l'Eau rue Jules Cerexhe) qui est nommée « Léviathan » (nom du plus grand navire de l'époque) et qui eut le triste privilège de remplacer 200 emplois !



Au bout de ce chemin, près du rond-point, le grand mausolée de la **Famille Henrion** dont Jacques Henrion, industriel libéral, en est le commanditaire 37. Il ne cache pas ses convictions car ce monument est un livre de symboles maçonniques. A remarquer que le volume de son mausolée supprime la chapelle funéraire de style gothique (catholique) de la **Famille Peltzer**, sa voisine de gauche.

Ensuite engagez-vous deux fois à gauche dans le chemin n° 7. Au milieu du chemin, à votre droite, une simple stèle avec un médaillon annonce que **Thil Lorrain -1826-1893-** a été longtemps le directeur de l'Ecole Moyenne de Verviers (de 1871 à 1889) 38. Dans la suite, le Conseil Communal eut l'autorisation de donner son nom à l'Athénée et aussi à une rue.



Dans le même chemin, sur votre gauche, un obélisque 39 sort du lot des tombes plates. **Jean Ambroise** y repose. Les symboles sont à lire en contournant la colonne... alors seulement vous connaîtrez sa fonction exacte et la raison de son décès ! Les symboles servent en effet à mieux comprendre la personnalité du défunt.

Votre visite se termine tout doucement... Descendez à droite par le chemin n° 4. Au milieu de sépultures récentes, une étrange stèle ancienne, sculptée avec une étoile à 5 branches déposée sur une colonne égyptisante annonce que **Karl Grün** est Franc-maçon 40. D'origine allemande, il a été successivement chimiste, pharmacien, botaniste, écrivain et poète. Sa raison de vivre était la lutte contre la superstition héritée de « vieilles religions » (selon son point de vue)...





Chers Visiteurs, vous connaissez mieux maintenant le Grand Cimetière de Verviers, plein d'Histoire et d'aventures humaines qui ont donné à Verviers le renom qu'elle mérite...

Que les grincheux revoient l'Histoire de la Ville et reprennent à leur compte l'enthousiasme des anciens et les risques de leurs aventures !

La Maison du Tourisme vous propose des visites du cimetière sur les thèmes suivants : visite générale - architecture et petit patrimoine funéraire - compositeurs, musiciens, poètes et botanistes - symboles funéraires - religion et philosophie - industriels et inventeurs.

Une brochure réalisée par la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre. Tous nos remerciements à Bernard Piron, Echevin de l'Etat Civil de la Ville de Verviers, et l'Association des Guides de l'Arrondissement de Verviers (AGAV) pour leur précieuse collaboration.



Point de départ : le cimetière de Verviers, rue de la Cité
(entrée par la rue de Limbourg)

Distance : 2,5 km

Durée : 1 heure 30

Difficulté : terrain en légère pente et escaliers

Ouverture du cimetière : de 8h à 16h30
Fermeture exceptionnelle en cas d'exhumations
Horaires susceptibles d'être modifiés



Maison du Tourisme du Pays de Vesdre
rue Jules Cerexhe, 86 • B-4800 Verviers
Tél. : +32(0)87 30 79 26
info@paydesvedre.be • www.paysdesvedre.be



Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme de la Région Wallonne

ANNEXE N° 16 : UN EXEMPLE DE FICHE FAISANT DOCUMENT DE REFERENCE POUR LA CITE-JARDIN MALLAR.

Extrait du « Règlement communal d'urbanisme partiel de la rue L. MALLAR », de la Ville de Verviers, mars 2009⁶⁰⁵.

FICHE n°2
rue de Jehansteen n° 65-71

Ensemble composé de 4 maisons et 3 types de maisons différents. Les maisons sont constituées d'une travée ou d'une travée et demi. La maison d'angle avec ses potences en bois sculptés marque l'entrée de la cité et répond de manière symétrique à l'angle en face et à l'ensemble à l'autre côté de la cité.

<p>n° 65 :</p> <p>Eléments modifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériaux des châssis <p>Petit patrimoine d'origine conservé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - potence - couleur de l'enduit - division des châssis - porte d'entrée <p>n° 67 :</p> <p>Eléments modifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - couleur de l'enduit - signallement des baies de fenêtres - création d'un oriel et d'un balcon - division des châssis <p>Petit patrimoine d'origine conservé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - axe du toit sur le porron - couleur de l'enduit - porte d'entrée 	<p>n° 69 :</p> <p>Eléments modifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - couleur de l'enduit - auvent en ardoises - porte d'entrée - division des châssis <p>Petit patrimoine d'origine conservé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rive du toit plus du porron - couleur de l'enduit <p>n° 71 :</p> <p>Eléments modifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - porte d'entrée - signallement des baies de fenêtres - matériaux des châssis - auvent en ardoises <p>Petit patrimoine d'origine conservé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - axe du toit sur le porron - couleur de l'enduit - porte d'entrée
---	---

C. ODPARCHER U.

Comité d'Urbanisme, rue de l'Industrie 27, 4000 Verviers, tél. 043 45 55 55, www.verviers.be, email: info@urb.com.verviers.be

⁶⁰⁵ <http://www.verviers.be/administration-communale/services-communaux/t-u/urbanisme/rcup-cite-mallar.pdf>

Les maisons ouvrières des Grandes Rames à Verviers

PAR JEAN-MICHEL DEGRAEVE
Architecte-urbaniste, consultant en Habitat

Suivant de peu la révolution industrielle anglaise, Verviers entre dans la modernité industrielle au début du XIX^e siècle. Parallèlement à la mécanisation de son industrie textile, la réalisation d'un ensemble de maisons destinées « à loger des ouvriers d'une manière bienfaisante » constitue la première opération de ce type réalisée sur le continent européen. Revenons sur ses principales caractéristiques, et notamment sa gestion locative vu le thème du présent numéro. Les informations historiques sont extraites du livre de Nicole Voss et Pierre Lebrun sur les Grandes Rames paru dans *l'Histoire quantitative et développement de la Belgique aux XIX^e et XX^e siècles* de l'Académie Royale de Belgique. *



Un premier ensemble de maisons ouvrières

Au cœur d'une région textile, la ville de Verviers occupe une place importante dans la révolution industrielle belge. C'est là que William Cockerill met au point, à la demande des drapiers Simonis et Biolley, les premiers métiers à tisser mécaniques. Le développement industriel qui en résulte engendre une crise aiguë du logement. Très vite, les autorités communales constatent que les ouvriers végètent dans des conditions sanitaires déplorables. Et les loyers élevés réclamés engendrent une augmentation des salaires rendant les fabriques moins concurrentielles. Dès 1792, un projet de maisons destinées à accueillir des ouvriers est élaboré. Mais il faut attendre 1808 et une conjoncture plus favorable pour qu'il se concrétise. Ces maisons pour ouvriers sont implantées sur un terrain situé à l'est de la ville, en bordure de la Vesdre non loin des usines. Peu utilisé, ce terrain communal servait au séchage du drap sur des cadres de bois appelés rames, d'où le nom donné au nouveau quartier.

Chaque maison reproduit un modèle conçu par Henri Douha, architecte de la ville. Elle présente une superficie au sol de 13,60 x 9,25 m. Un couloir central distribue quatre pièces ou « quartiers » qui constituent la partie privative des familles. Leur surface habitable moyenne est de 22,25 m² sur 2,50 m de hauteur, soit un volume habitable de 56 m³. Chaque maison comprend trois niveaux de cinq travées surmontés d'un grenier mansardé. Destinées initialement à l'installation de métiers de tisserands, les mansardes sont vite transformées en logements. Chaque quartier est pourvu d'une cheminée et éclairé par deux fenêtres de 1 x 1,75 m. Etablie sur des caves voûtées, chaque maison comprend trois

* « Le premier ensemble de maisons ouvrières - Les "Grandes Rames" de Verviers (1792-1853) Projet, Construction, Occupation, Prosographie, statistique, Informatique », Nicole Voss et Pierre Lebrun in *Histoire quantitative et développement de la Belgique aux XIX^e et XX^e siècles*, 1^{ère} série (XIX^e siècle), Tome II volume Sa'et Sa', Académie Royale de Belgique, Bruxelles 2004.

cuisines collectives sur les papiers mais aucune infrastructure sanitaire ! Les occupants vident leurs seaux hygiéniques dans la rivière ou sur un fumier à proximité des immeubles. Une maison est occupée en moyenne par 76 personnes, soit près de cinq personnes par pièce ! Le prix de revient moyen d'une maison est de 16.000 F, soit 1.000 F par quartier.

Dix maisons regroupées en deux blocs parallèles sont progressivement réalisées : six premières en 1808-1809, trois autres en 1821-1825 et la dernière en 1828. Ces maisons identiques sont juxtaposées l'une après l'autre, sans avoir été constituées comme une seule construction. Orientées Est-Ouest, les immeubles présentent une longueur totale de 68,50 mètres sur 9,25 m de large. Les bâtiments sont fonctionnels et dénués d'ornements. Les maçonneries en briques rouges de 50 cm d'épaisseur sont simplement ponctuées de quelques pierres calcaires pour les seuils et linteaux, les soubassements et aux chaînages d'angle. La toiture est une longue bâtière à croupettes recouverte de tuiles.

Une bienfaisance... à 4 % de rendement !

La spécificité de la réalisation des Grande Rames est une complémentarité entre les autorités communales et les industriels textiles. Le terrain est cédé gratuitement par la ville. Le capital nécessaire à la construction des six premières maisons est apporté par une souscription publique à laquelle une vingtaine de « souscripteurs bienfaisants » apportent 90.000 F. Les familles Simonis et Biolley y participent pour plus de 90 %. Les logements réalisés sont destinés à accueillir des ouvriers dont les loyers rémunèrent la bienfaisance des Hospices civils, « asiles sacrés de l'infortune et de la vieillesse ». Les six premières maisons sont cédées aux Hospices civils de Verviers en 1818. Les quatre dernières, réalisées directement par Marie-Anne Simonis, veuve de J.-F. Biolley, vu sa réussite industrielle sont données à l'Hospice des malades en 1830.

Ce « cycle de solidarité » répond aux principes capitalistes de l'époque : les loyers sont attribués par une procédure d'enchères publiques afin d'avoir un maximum de revenus locatifs. Un locataire principal loue ainsi une ou plusieurs maisons et sous-loue les chambres ou quartiers aux familles de travailleurs. Ce principe permet aux Hospices d'avoir un rendement garanti par les loyers de familles ouvrières afin de couvrir la retraite d'anciens ouvriers ! Une maison est prise en location par M.-A. Biolley pour y loger ses ouvriers tandis qu'un autre locataire principal loue six des dix maisons. Le loyer mensuel moyen est de 5 francs par quartier. Il varie en fonction de sa taille, de son orientation et de l'étage où il est situé. Le revenu locatif annuel d'une maison de 16 quartiers est d'environ 950 francs, soit un rendement brut de 6 %. Les Hospices percevaient 678 francs, soit 71 % des loyers ou un rendement de 4 % de l'investissement, le solde allant au locataire principal pour l'entretien et sa gestion des immeubles.

Mais en 1852, la Commission des Hospices civils de Verviers constate que le but initial « de procurer aux ouvriers des habitations saines, commodes, bien aérées et à bon marché, n'a pas été atteint parce que le mode de location suivi jusqu'à ce jour a mis ces bâtiments dans les mains de la spéculation, au détriment des véritables occupants et que d'une question toute d'humanité, on en fait ainsi une question d'argent ». La location se fait désormais en régie par un collecteur, placé sous la surveillance de la Commission des Hospices, qui assure la perception des loyers et organise les réparations. Hasard ou volonté de surveillance, le premier collecteur est un garde champêtre ! L'abandon du principe de locataires principaux et de sous-locataires permet de réduire les loyers réclamés de 10 % tout en assurant une légère augmentation des revenus des Hospices civils. Un autre changement important du règlement locatif d'application dès 1853 prévoit que le quartier d'une famille avec enfants doit être constitué de deux chambres afin de séparer les parents et les enfants.

Une lente transformation

Progressivement, des améliorations sont apportées. Une fontaine publique est installée en 1816 et les immeubles sont reliés à la ville par une voirie pavée. Des latrines publiques sont installées à proximité des bâtiments en 1826. Lors de la rénovation de la toiture en 1852, les mansardes sont supprimées et la surélévation des maçonneries crée un quatrième niveau ordinaire. L'eau courante est placée en 1876 et les immeubles sont raccordés à l'égout en 1883. La Bureau de Bienfaisance, ancêtre de nos CPAS, reprend la gestion des Hospices civils. Vu l'apparition de nouveaux opérateurs de crédit et de construction d'habitations ouvrières, les Grande Rames sont réservées aux « vieillards et aux ouvriers anémiés ». Repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique, les bâtiments se dégradent. Comme ils ne répondent plus aux normes d'occupation, le Bourgmestre les déclare insalubres et inhabitables en 1980.

Menacés de démolition, les immeubles sont cédés en 1991 à la société de logements sociaux « Les Linaigrettes ». Une rénovation lourde est entamée sous le pilotage de l'architecte A. Van de Winkel. Chaque ancienne maison est reconstruite afin d'accueillir deux appartements une chambre au rez-de-chaussée, un appartement trois chambres de plain-pied au premier étage et deux appartements trois chambres en duplex au deuxième étage. Ces cinq logements permettent une occupation maximale de 18 personnes par maison, soit quatre fois moins que l'occupation initiale ! Seuls les murs porteurs sont conservés, les autres éléments structurels et les parachèvements sont entièrement remis à neuf. De nouvelles installations électriques, sanitaires et de chauffage complètent la mise aux normes de l'époque. La rénovation respecte le caractère architectural des bâtiments. Les volumes et les façades sont conservés sans ajouts d'éléments extérieurs. Seules quelques baies sont adaptées pour régler les accès aux logements. De nouveaux es-

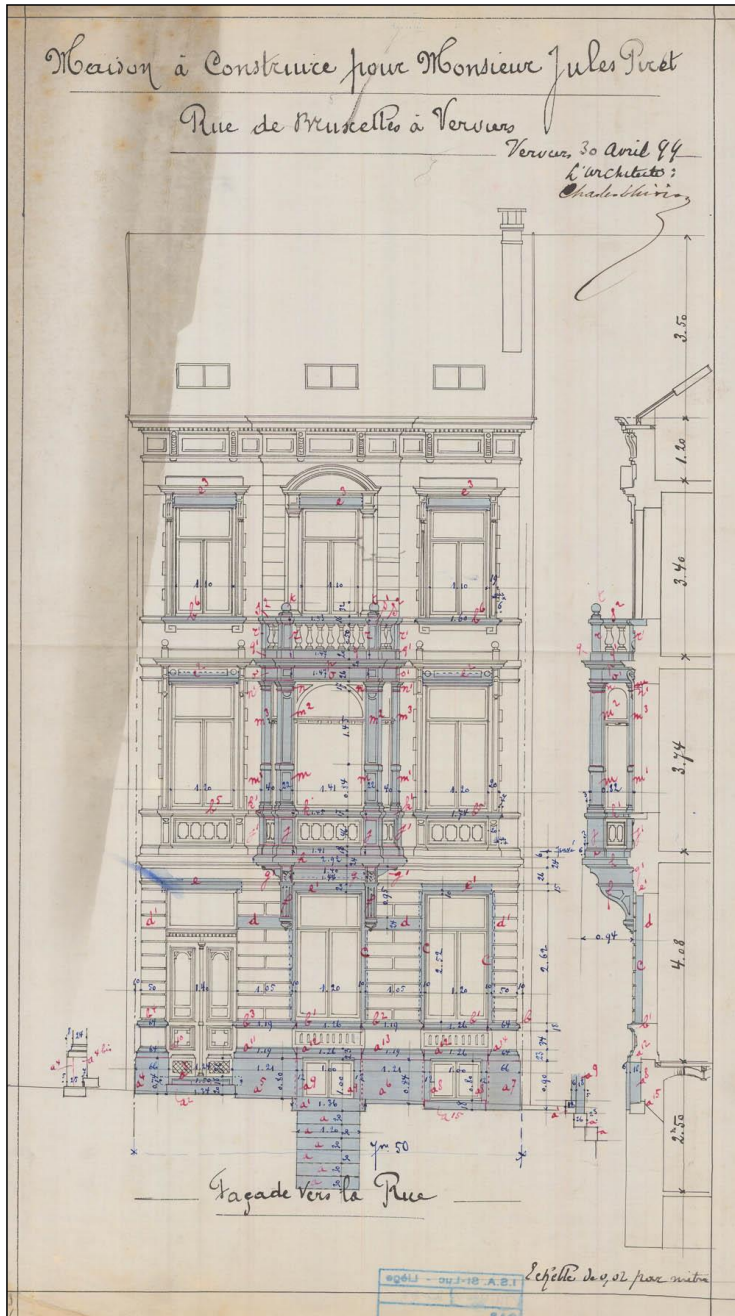
caliers extérieurs distribuent les logements afin d'utiliser au mieux les surfaces disponibles. Traités volontairement en contraste avec le bâti ancien, leur forme en trompe d'éléphant et l'utilisation de béton brut sont parfois contestées. Les voiries internes sont réaménagées en espace public partagé avec une priorité piétonne mais où la circulation automobile est possible.

Commentaires conclusifs

Première opération d'habitat ouvrier en Belgique, les principes des Grande Rames sont peu reproduits. La construction de vastes bâtiments divisés en quartiers est décrite car ils constituent de grandes casernes réunissant trop de personnes. La préférence est donnée à la construction de maisons individuelles. Ainsi, en 1833, Raymond Biolley, neveu de M.-A. Biolley qui a repris la gestion de l'entreprise à sa mort, construit 43 maisons individuelles à la rue Raymond, sur la rive opposée de la Vesdre. Œuvre sociale et hygiéniste d'avant-garde pour l'époque, les Grande Rames illustrent la volonté d'industriels « bienfaisants » de concilier intérêt économique et paix sociale. Par le principe de vote censitaire, les membres des familles industrielles sont la plupart du temps également des mandataires publics. A la fois bienfaiteurs au nom de la charité chrétienne et gestionnaires du bienfait, ils ont le double avantage d'obtenir la paix éternelle par leurs dons et la paix sociale par l'offre de logements aux ouvriers, force de travail indispensable au fonctionnement de leurs usines. Si l'intérêt économique entre industriels bourgeois bienfaisants, travailleurs et assistés sociaux constitue une spécificité de cette réalisation, l'attribution des loyers par enchères continue l'exploitation des travailleurs dans leur vie privée. Ce système est abandonné dès la moitié du XIX^e siècle. Mais face à la disparition de l'Etat Providence, cette relation d'entraide locale entre différentes composantes sociales peut alimenter les réflexions sur une nouvelle organisation sociale à mettre en place, basée sur une solidarité démocratique et coopérative. —

ANNEXE N°18 : EXTRAITS DU FOND THIRION

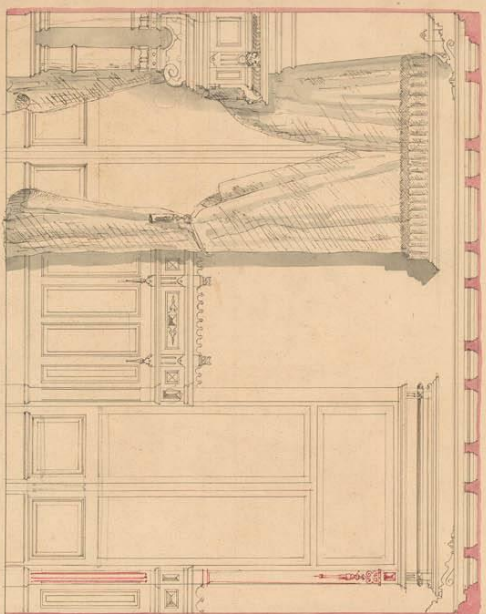
<http://gar-archidoc.be/collection/thirion-adolphe-charles/>



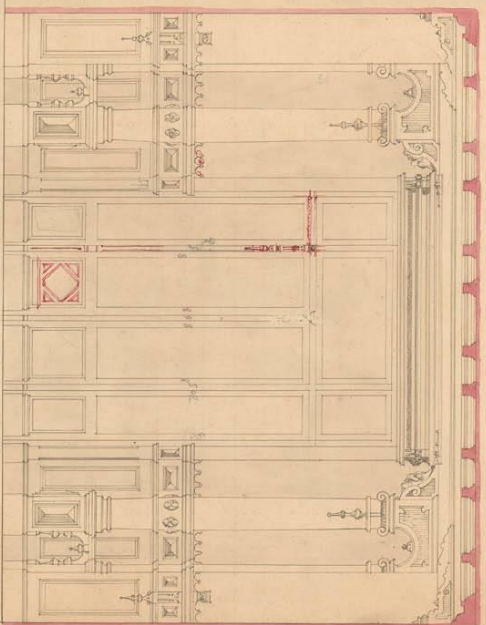
Ville de Monsieur Stasphie Courmont
à Spa.

Novembre le 6 Septembre 1830

Charles Minard



État des lieux de Monsieur de Montfaucon



État des lieux de Monsieur de Montfaucon

Échelle de six toises

ANNEXE N°19 : EXPLICATIONS DE LA FRESQUE DE R. MATERNE, SITUÉE EN BORD DE VESDRE.

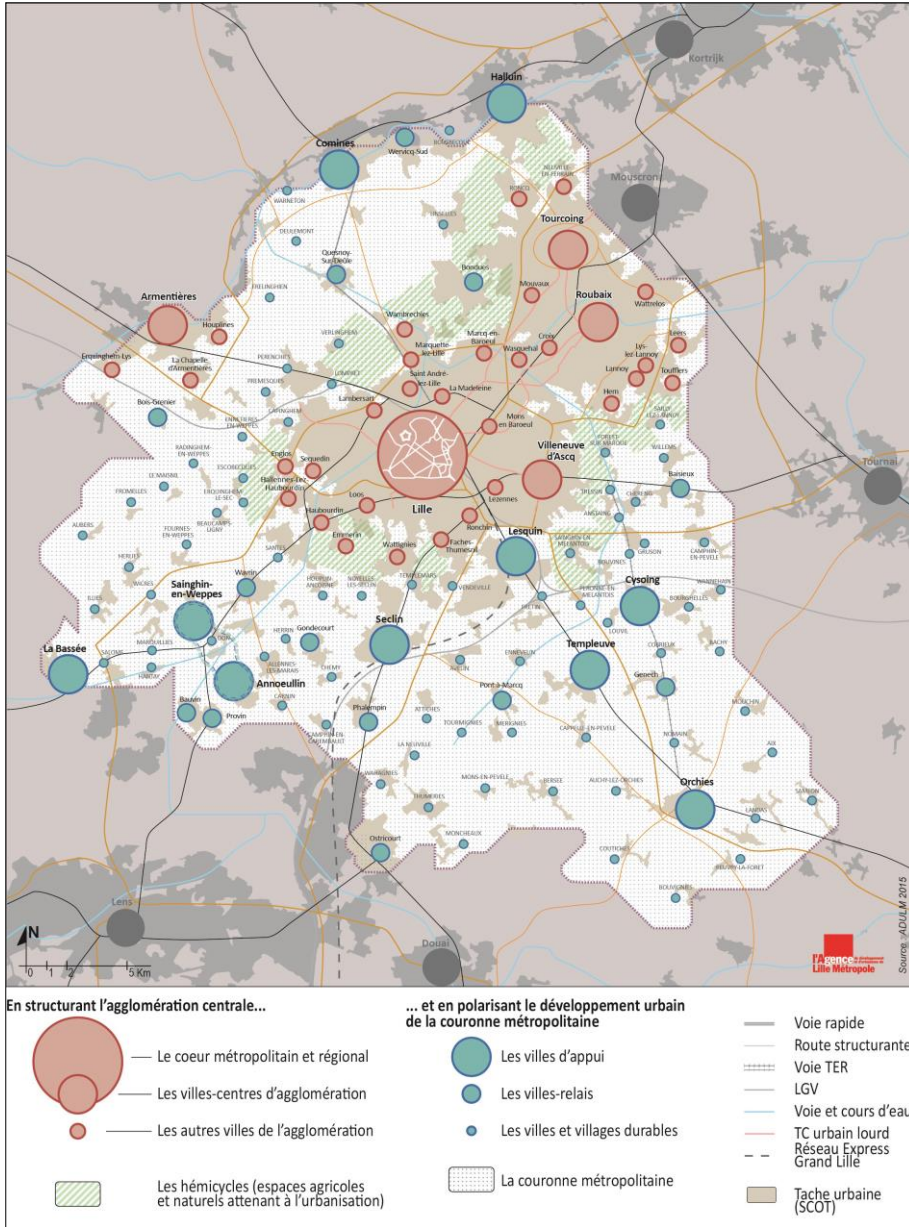


1. Personnages symbolisant les drapiers.
2. Personnages symbolisant la récolte d'urine (nettoyage et trempage), généralement ce personnage passait en ville avec sa petite charrette (souvent tirée par un chien) et récoltant les urines. Celles-ci étaient utilisées pour le trempage de certaines pièces (bâché).
3. Filature de la laine.
4. Operation qui consistait à égaliser la texture de certains draps à l'aide de grands ciseaux.
- 5, 7. Triage de la laine selon sa qualité et sa propreté.
6. Symbole, tonte de la laine.
8. Machine pour le cardage.
9. Moutons.
10. Navettes.
11. Bobines de tissu.
12. Outils.
23. Groupe de personnes symbolisant la vérification de la qualité.
24. Les différentes générations sont de près ou de loin concernées par le travail textile à Verviers.
25. La qualité acide de l'eau de la Vesdre a permis l'expansion textile à Verviers (cette eau avait des qualités bien particulières pour le travail de la laine à Verviers).
13. Globe terrestre, l'activité textile vervétoise était connue dans le monde entier. La laine venait lavée et ensuite elle repartait vers divers pays.
14. Habitations sociales destinées aux ouvriers.
15. Microscope, vérification de la fibre.
- 16, 17. Machines, cardages.
18. Chardons, servaient à nettoyer la laine de ses impuretés.
19. Ouvrières chargées d'enlever les pailles de chardons restées dans la laine (travail très pénible pour les yeux).
20. Personnage très important, le marchand de plquettes (négociant qui se promenait avec des échantillons de laine, ceux-ci étaient emballés dans du papier bleu).
21. A fin de compenser le travail pénible (19) la tradition voulait que le patron offre une paire de lunettes aux ouvrières d'où la tradition d'offrir des lunettes (gâteau) le jeudi saint.
22. Bobine de laine, couleur diréente.
26. Personnages symbolisant la Bourgeoisie Vervétoise (richesse de la cité lamrière).

Les groupes de personnages symbolisent par leur présence et leurs mouvements l'activité très importante de l'endroit à une certaine époque où tout était axé sur le textile.

Source : Maison du Tounisme
<http://www.senlime.be/si/Fresque.htm>

ANNEXE N°20 : L'ARMATURE URBAINE DANS LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES.



Source : ADULM, « *Projet d'aménagement et de développement durables du SCOT de Lille Métropole* », *Projet arrêté le 26 février 2016, p.76.*

ANNEXE N°21 : COMPARATEUR DE TERRITOIRE - COMMUNE DE TOURCOING
Chiffres détaillés - Paru le : 12/10/2017

Population	Tourcoing	Roubaix	Lille	Lille (partie française)	Nord	Hauts-de-France	France
Population en 2014	95 329	95 600	233 897	1 182 127	2 603 472	6 006 156	65 907 160
Densité de la population (nombre d'habitants au km²) en 2014	6 275,8	7 226,0	6 715,4	1 277,1	453,3	188,8	104,2
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2009 et 2014, en %	0,6	0,1	0,6	0,5	0,2	0,2	0,5
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2009 et 2014, en %	1,2	1,5	0,9	0,8	0,6	0,5	0,4
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2009 et 2014, en %	-0,5	-1,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,2	0,1

Sources : Insee, RP2009 et RP2014 exploitations principales en géographie au 01/01/2016

Logement	Tourcoing	Roubaix	Lille	Lille (partie française)	Nord	Hauts-de-France	France
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2014, en %	48,9	36,0	27,9	51,3	54,9	57,7	57,6

Source : Insee, RP2014 exploitation principale en géographie au 01/01/2016

Revenus	Tourcoing	Roubaix	Lille	Lille (partie française)	Nord	Hauts-de-France	France
Part des ménages fiscaux imposés en 2014, en %	42,4	30,8	51,8	56,2	51,7	52,0	
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2014, en euros	16 359,3	13 263,5	18 000,0	19 750,4	18 740,0	18 812,0	
Taux de pauvreté en 2014, en %	26,2	43,0	25,0	17,9	19,1	18,3	

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2015

Emploi - Chômage	Tourcoing	Roubaix	Lille	Lille (partie française)	Nord	Hauts-de-France	France
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2014	71,9	61,8	65,8	70,5	69,8	70,4	73,5
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2014	23,6	30,9	19,2	16,4	17,7	16,9	14,0

Sources : Insee, RP2009 et RP2014 exploitations principales en géographie au 01/01/2016

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-59599+COM-59512+COM-59350+AU2010-005+DEP-59+REG-32+FRANCE-1>

ANNEXE N°22 : QUELLE IMAGE DE VERVIERS SUR LE MOTEUR DE RECHERCHE GOOGLE ?

www.google.fr

Google

verviers

TOUS MAPS ACTUALITÉS Google IMAGES VIDÉO

Verviers
Ville en Belgique

PRÉSENTATION GUIDE DE VOYAGE

Verviers est une ville francophone de Belgique située en Région wallonne, chef-lieu d'arrondissement en province de Liège, à l'extrémité est du sillon industriel. Wikipédia

Météo : 14 °C, vent S à 26 km/h, 72 % d'humidité
Hôtels : 3 étoiles (prix moyen : 65 €). Afficher les hôtels

En savoir plus sur Verviers

Ville de Verviers
www.verviers.be

Service de Prévention - Verviers Ambitions ... Le Service Pensions va à votre rencontre dans tout le pays et aussi à Verviers ! Publié le ...

Verviers — Wikipédia
https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Verviers

Verviers (en wallon Vervi) est une ville francophone de Belgique située en Région wallonne, chef-lieu d'arrondissement en province de ...

Géographie Toponymie Histoire Administrat

À la une

Trois dealers de drogue interpellés à Verviers
Lavenir.net - Il y a 1 jour

Verviers : «C'est un échec pour tout le monde», estime Solidaris
Sudinfo.be - Il y a 1 jour

Interpellation d'un dealer présumé à Verviers
Sudinfo.be - Il y a 1 jour

Tourisme à Verviers 2017 : Visiter Verviers, Belgique - TripAdvisor
https://www.tripadvisor.fr/Tourism-g97...

Verviers : Consultez sur TripAdvisor 5 354 avis de voyageurs et trouvez des conseils sur les endroits où sortir, manger et dormir à ...

Verviers - Toute l'actualité de la région Verviers - lameuse.be
www.lameuse.be/regions/verviers

Toute l'actualité régionale de la section Verviers du site lameuse.be. Retrouvez les dernières informations de la section Verviers mise à ...

Huon heureux de l'atmosphère autour de son centre commercial
Il y a 3 jours

L'accord de r Mall et Banin officialisé
Il y a 4 jours

Verviers, la petite ville belge et son réseau de jihadistes - Franceinfo
www.francetvinfo.fr/faits-divers/verv...

AMP - 17 janv. 2015 - Deux suspects sont morts au cours d'un vaste coup de filet antiterroriste à Verviers. Avec seulement 56 000 ...

Plan Verviers : carte de Verviers (4800) et infos pratiques - Mappy
https://fr.mappy.com/plan/4800-vervi...

Vous recherchez la carte ou le plan de Verviers et de ses environs ? Trouvez l'adresse qui vous intéresse sur le plan de Verviers ou ...

Ville de Verviers - Home | Facebook
https://m.facebook.com/.../Other

Ville de Verviers, Verviers, Belgium, 4.1K likes · Page officielle de la Ville de Verviers.

Avis
3,7 ★★★★★ (93)

Carte détaillée Verviers - plan Verviers - ...
https://www.viamichelin.fr/web/ Carte...

Vous cherchez la carte Verviers ou le plan Verviers ? ViaMichelin vous propose les cartes Michelin Verviers, à des échelles de 1/ 1 000 ...

Verviers - Toute l'actualité sur lavenir.net - www.lavenir.net > ... > [Le fil d'actu](#)

Le comité de bonne gouvernance de Verviers est-il une vraie démarche de transparence ou un simple écran de fumée ? Décryptage...



Trois dealers de drogue interpellés à Verviers

Il y a 1 jour



Ce djihadist Verviers est emprisonné

Il y a 3 jours

Recherches associées



Liège



Huy



Waremme

Recherches associées

- [verviers code postal](#) >
- [verviers belgique événements à venir](#) >
- [verviers carte](#) >
- [verviers meteo](#) >
- [hôtels verviers belgique](#) >
- [verviers terrorisme](#) >
- [verviers attentat](#) >
- [verviers hotel](#) >

Suivant >

● **Île-de-France** - Selon votre adresse Internet - [En savoir plus](#)

laloyauxsonia59@gmail.com - [Changer de compte](#)

[Paramètres](#) [Aide](#) [Commentaires](#)

[Confidentialité](#) [Cond](#) [Utiliser Google.com](#)

ANNEXE N°23 : « L'OPERATION ANTI-TERRORISTE DE VERVIERS, C'ETAIT IL Y A UN AN: RAPPEL DES FAITS »



L'opération anti-terroriste de Verviers, c'était il y a un an: rappel des faits - © Tous droits réservés

L'opération anti-terroriste de Verviers, c'était il y a près d'un an, le 15 janvier exactement. A 17h45, l'assaut est donné rue de la Colline à Verviers. Il fera deux morts: Khalid Ben Larbi et Soufiane Amghar. Ces deux jeunes hommes revenus de Syrie ont été repérés par des écoutes téléphoniques. Ils préparent des attentats. Contre les forces de police justement, qui le savent. Un troisième arrive. Marouane El Bali. La police donne l'assaut.

C'est un quartier aux maisons serrées. Près de plusieurs écoles. Les coups de feu s'entendent jusqu'à l'hôtel de ville, à plus de 500 mètres. Le bourgmestre Marc Elsen n'a été prévenu que quelques minutes plus tôt: *"C'était une grosse surprise d'autant que ce qui m'était dit était un petit peu énigmatique"* explique-t-il. *"Sur votre territoire Monsieur le Bourgmestre, une opération exceptionnelle va avoir lieu dans quelques minutes, je ne sais pas vous en dire plus".* *"Très peu de temps après le contact téléphonique, des tirs étaient audibles au départ de l'hôtel de ville"* se souvient Marc Elsen. *"J'ai fait un lien évidemment entre les deux mais à nouveau sans savoir de quoi il s'agissait. Quelques minutes après l'assaut, le directeur-coordonateur m'a dit qu'un assaut avait été donné rue de la Colline".*

Dans l'appartement pris d'assaut, des armes de guerre, des explosifs, de faux papiers ainsi que des uniformes de police sont trouvés.

Assez vite, on a su que deux terroristes étaient morts, un troisième blessé et qu'aucun n'était verviétois. L'image de Verviers a changé. Et pour longtemps.

François Braibant, « L'opération anti-terroriste de Verviers, c'était il y a un an: rappel des faits », www.rtb.be, 13 janvier 2016.

https://www.rtb.be/info/regions/detail_l-operation-anti-terroriste-de-verviers-c-etait-il-y-a-un-an-rappel-des-faits?id=9184350

ANNEXE N°24 : LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI

Source : Site de la ville de Tourcoing, extrait le 02/10/2017

Vous avez RDV avec l'emploi !

#Adopte1job : le rendez-vous pour booster sa carrière. Le 5 octobre, de 13h30 à 18h, les demandeurs d'emploi ou les salariés ont rendez-vous au complexe sportif Léo-Lagrange pour cette troisième édition du Forum.



« Un forum, ça se prépare ! Quelques conseils pour réussir : ciblez les entreprises qui vous intéressent, récupérez préalablement des informations sur celles-ci, préparez plusieurs CV personnalisés en fonction des sociétés ciblées, entraînez-vous, adoptez une attitude positive et soignez votre tenue vestimentaire... »

Olivier CANDELIER,

Adjoint chargé de l'économie, de l'emploi et de l'insertion

L'édition 2017

Depuis trois ans, le forum #Adopte1job, co-organisé par la Ville de Tourcoing et la Maison de l'Emploi Lys-Tourcoing s'adresse aux chercheurs d'emploi, aux salariés et aux entreprises. Toute l'après-midi, vous pourrez rencontrer des entreprises, organismes de formation et partenaires au sein de différents villages : industrie, centres relation clients, services à la personne, création d'entreprise, alternance...

De plus, des professionnels seront à votre disposition pour actualiser ou adapter votre CV et vous aider à valoriser vos compétences lors de vos entretiens.

Plus de 200 offres d'emploi sont à pourvoir.

Soyez au rendez-vous ce jeudi 5 Octobre de 13h30 à 18h00 au complexe Léo Lagrange de la rue des Angés à Tourcoing, entreprises et professionnels vous y attendent.



Participez aux ateliers et conférences :

- 09h30 - 10h30 : Utiliser l'offre de service numérique de Pôle Emploi
- 09h30 - 10h30 : 5 minutes pour convaincre
- 11h00 - 12h00 : Trouver un job en Belgique
- 11h00 - 12h00 : Boostez votre recherche d'emploi sur le web
- 14h30 - 15h30 : Créer mon entreprise, pourquoi pas moi ?

Places limitées - [Sur inscription](#)

Industrie du futur 4.0 :

- 16h00 - 17h00 Venez découvrir l'industrie de demain : les évolutions dans la production et l'environnement de travail !
- Quelles sont les perspectives de créations d'emplois ?
- Quels sont les postes concernés ?
- Quelles compétences seront exigées ?
- Quelles entreprises sont concernées par ces évolutions ?

Places limitées - [Sur inscription](#)

Pensez à vous pré-inscrire

Les deux premiers forums ont rencontré un vif succès, avec l'an passé plus de 500 offres proposées. C'est précisément pour cette raison qu'il est conseillé de vous pré-inscrire. En remplissant un formulaire rapide de [préinscription](#) sur le site internet dédié à l'opération, un numéro sera communiqué par mail et/ou par SMS. Il suffira ensuite, le jour du forum, de présenter ce numéro à l'entrée du forum pour éviter la file d'attente.

Renseignements : 03 20 28 82 20

Préinscription : www.adopte1job.com

Mais comme pour tout recrutement, une des clés de la réussite sera votre présentation, son originalité et sa pertinence...

À vos CV !

**ANNEXE N°25 : ENTRETIENS REALISES AUPRES D'HABITANTS ET TRAVAILLEUR
DE BELENCONTRE**

Date des entretiens : Juillet 2016 (lors du stage, organisé par la ville avec l'artiste Catherine Jourdan, « Carte subjective de Tourcoing »)

Questions posées et réponses :

	HABITANTE 1	HABITANTE 2	TRAVAILLEUR
Merci de vous présenter.	Inscrite au Centre socio culturel Belencontre	Inscrite au Centre socio culturel Belencontre	Graffeur
Logez-vous ou travaillez-vous dans le quartier de Belencontre ?	Habitante du quartier	Habitante du quartier	Animateur au Centre socio culturel Belencontre
Quelle image aviez-vous de ce quartier avant les travaux ?	Mal entretenu Le patrimoine	Triste Mais aussi le passé et le patrimoine à garder	Un quartier délabré, triste et surtout une impression de laissé à l'abandon.
Quelle(s) image(s) avez-vous de ce quartier depuis les travaux ?	Ils ont su nous écouter et garder un peu du patrimoine. La statue de La Penseuse va être remise. Les bâtiments sont beaux. Il y a des espaces verts en plus du parc Clémenceau. C'est bien, ça manque à Tourcoing. C'est bien pour tout le monde. Les gens sont contents. J'en connais qui habitent dans les nouveaux immeubles. Ils trouvent que c'est bien. Mais même nous on préfère, plutôt que les anciennes barres tristes.	C'est plus beau. J'ai une amie qui y habite, elle est très contente. C'est vert et c'est agréable. Il reste du patrimoine de Tourcoing. C'est important. On voit encore les briques, c'est moderne, mais pas trop, sauf la médiathèque.	Une image de modernité, avec des matériaux sympas. C'est plus vert et espacé. Le mariage réussi entre le passé et le présent. Un patrimoine qui est mis en valeur, comme c'est le cas avec la médiathèque de quartier.
Si vous aviez deux idées ou mots à rappeler concernant le « nouveau » quartier, quelles seraient-elles ?	Patrimoine Neuf	Agréable Patrimoine	Moderne Patrimoine

ANNEXE N°26 : COMMUNIQUE DE PRESSE, « RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS CONSULTATIVES COMMUNALES », 12 FEVRIER 2019



VERVIERS
COMMUNICATION

Communiqué de presse

Verviers, le 12 février 2019

RAPPEL : RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS CONSULTATIVES COMMUNALES. PARTICIPEZ !

Suite aux élections communales d'octobre 2018, la Ville de Verviers doit renouveler ses Commissions consultatives communales.

Dans le souci d'une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie, le Code de Développement territorial prévoit la possibilité pour les autorités communales de créer des « commissions consultatives communales d'aménagement du territoire et mobilité » (CCATM).

La Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité, la CCATM, s'occupe de remettre des avis sur les dossiers d'urbanisme ou d'aménagement du territoire qui lui sont soumis.

Bien que la CCATM soit un organe consultatif, elle doit être obligatoirement consultée par les autorités locales pour certaines matières.

La commission peut aussi, d'initiative, rendre des avis aux autorités communales sur l'évolution des idées et des principes dans ces matières et sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local.

Les candidatures pour les fonctions de président et de membres de la commission devront être adressées au Collège communal pour le 18 février 2019 inclus.

La candidature doit contenir les informations suivantes :

- Nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile. Le candidat doit être domicilié à Verviers, le siège social de l'association que le candidat représente doit être situé dans la commune ;
- Le candidat précise quel(s) intérêt(s) il souhaite représenter (sociaux, économiques, patrimoniaux, énergétiques ou de mobilité) et ses motivations au regard de ceux-ci ;
- Lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Les candidatures seront envoyées soit par courrier recommandé, à l'attention du Département du Développement territorial – Service de l'Urbanisme – place du Marché 55, soit par mail info@verviers.be, soit déposé contre récépissé auprès du service urbanisme, Pont de Sommeleville 2 (lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h, jeudi de 13h30 à 16h30).

Le formulaire de candidature est téléchargeable sur www.verviers.be

Ensuite, il reviendra au Conseil communal de choisir les membres de la commission en respectant une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux,



VERVIERS
COMMUNICATION

environnementaux, énergétiques et de mobilité, une répartition géographique équilibrée, de même pour les tranches d'âges de la population verviétoise et un équilibre hommes-femmes.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le service de l'Urbanisme au 087 327 541.

CONTACT

Pour la CCATM

Ville de Verviers – Service de l'Urbanisme

087 327 541

ANNEXE N°27 : ARTICLE DE LA VOIX DU NORD DU 12/09/2020

À Tourcoing, le sport en vitrine, en plein centre-ville

Pour la troisième année consécutive, le bureau de quartier du centre-ville a organisé sa fête du sport, en marge du forum des associations.

A.M. (Clp) | 12/09/2020



Des démonstrations d'échasses urbaines étaient proposées.

Ce samedi, à l'initiative du bureau de quartier du centre-ville, près d'une vingtaine de clubs et d'associations ont pu présenter leurs activités avec de nombreuses démonstrations, sur le parvis Saint-Christophe.



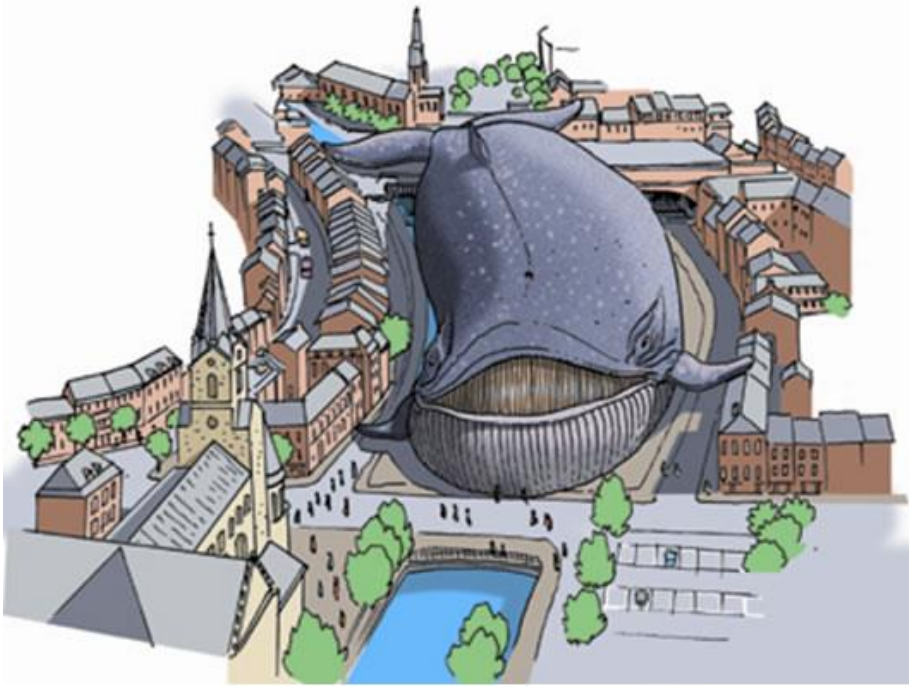
Pour expliquer, conseiller, initier, les animateurs et les responsables ne manquaient pas d'énergie pour transmettre leur passion. Il était ainsi possible de découvrir les échasses urbaines, les arts martiaux, ou encore le baseball. En marge du forum des associations, l'événement a connu une certaine affluence.

La co-présidente du comité de quartier, Sabine Ritter, a tenu à remercier les commerçants de Tourcoing pour leur participation.

<https://www.lavoixdunord.fr/864439/article/2020-09-12/tourcoing-le-sport-en-vitrine-en-plein-centre-ville>

ANNEXE N°28 : LETTRE OUVERTE AU BOURGMESTRE DE VERVIERS

Lettre adressée à Claude Desama, bourgmestre de Verviers, dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de centre commercial « Les Rives de Verviers », défendu par le promoteur ForumInvest.



Liège, le 12 juillet 2010

Monsieur le bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous écrire au nom de l'asbl liégeoise urbAgora, pour vous demander de renoncer à l'érection du centre commercial défendu par la société anonyme « Les Rives de Verviers », filiale du groupe immobilier ForumInvest.

Ce projet, par sa taille, par son caractère emblématique, par le moment auquel il arrive, a pris, en effet, une dimension qui dépasse largement le cadre local ou municipal verviétois. Le signal que votre collègue donnera en acceptant ou en refusant ce projet sera, pensons-nous, déterminant pour la suite du débat wallon sur la question des implantations commerciales – débat dont l'importance est elle-même considérable.

Selon nous, les arguments qui plaident contre ce projet sont nombreux.

Les études socio-économiques, tout d'abord, indiquent, de façon récurrente, une saturation de l'offre commerciale en province de Liège. Dans ce contexte, la multiplication des projets commerciaux péri-urbains (Retail Park de Soumagne, projet SOLICO à Fléron, nouvelles surfaces récemment autorisées à Eupen ou Malmédy, projet du « Pré-Wigy » à Herstal, extensions récentes du site de Hognoul, Cristal Park de Seraing, développement de la capacité routière du site de Rocourt-Alleur, etc) nous apparaît comme une dangereuse fuite en avant, dont les conséquences sont connues d'avance et observées depuis quelques décennies : dépendance accrue à la voiture individuelle, gaspillage incontrôlé de terrain, étalement urbain, fragilisation du commerce indépendant, destruction à petit feu des centres urbains, de leur urbanité, de leur convivialité, de l'assiette fiscale des communes urbaines qui sont aussi celles qui assument, plus souvent qu'à leur tour, des dépenses au service de la collectivité dans son ensemble.

Face à ce mouvement, loin de constituer une réponse satisfaisante, le développement « défensif » de centres commerciaux au coeur des villes — dont la « Médiacité », récemment inaugurée à Liège, constitue le nouvel archétype et dont le projet « ForumInvest » serait un nouvel exemple — nous semble lui aussi aggraver la situation : si les aspects les plus néfastes du développement commercial périphérique sont partiellement évités, ces projets contribuent tout autant que d'autres à un accroissement d'une offre qui est d'ores et déjà trop importante. Par leur forme très refermée, ils s'avèrent en outre particulièrement inefficaces dans le rôle de « locomotives » au service du quartier. De surcroît, les nombreux parkings souterrains dont ils s'accompagnent contribuent à engorger des voiries urbaines qui ne sont pas dimensionnées pour absorber le flux qu'ils génèrent. Devant pareil constat, les perspectives économiques ou en termes d'emploi, toujours invoquées pour justifier les nouveaux développements, risquent fort de s'apparenter à des trompe-l'oeil, les faillites et les pertes d'emploi générées par un tel projet n'étant jamais comptabilisées par son promoteur.

Dans un contexte où les pouvoirs locaux sont déjà fortement fragilisés et éprouvent parfois de grandes difficultés à remplir leurs missions, la concurrence acharnée entre eux nous semble un très mauvais chemin à suivre. C'est vrai sur le plan fiscal. C'est vrai sur le plan commercial. Sauver les villes dans leur fonction de centralité, c'est-à-dire de rencontre, de mixité et d'échange — enjeu profondément démocratique — passera par la reconnaissance de cette fonction, par une prise de conscience des dégâts que provoque l'étalement urbain, par un renoncement radical à la manière extrêmement dispendieuse, irréfléchie et extensive dont on a aménagé le territoire en Wallonie ces dernières décennies. En matière commerciale, cette nouvelle et nécessaire approche devrait se traduire par une loi — succédant à la « loi Ikea » — ambitieuse et pro-urbaine, bridant la concurrence inter-communale, mettant un terme à la prolifération du commerce péri-urbain. Nous pensons que votre collègue, par son attitude, peut contribuer à ce qu'une telle loi soit adoptée — même si nous en sommes loin à ce jour.

Sur le plan paysager, ensuite, voir une ville tourner le dos à son cours d'eau — que ce soit en le recouvrant comme le préoyaient les premiers projets ou en édifiant en son long un mur de 20 mètres de haut sur plus de 200 mètres de long, comme il est envisagé actuellement — nous parait infiniment triste, a fortiori quand cette ville porte de titre de capitale wallonne de l'eau.

Sur le plan de l'architecture, une intervention aussi lourde que celle qui est envisagée devrait à nos yeux faire l'objet d'un concours d'architecture — être accompagnée en tout état de cause d'une exigence de qualité formelle qui nous semble pratiquement absente dans le débat actuel : à aucun moment l'insertion de l'ensemble dans le tissu urbain n'a semblé une préoccupation pour un promoteur principalement occupé à y faire rentrer « au chausse-pied » un nombre manifestement trop important de mètres carrés.

Au contraire, le développement d'un espace vert que proposent certaines acteurs associatifs verviétois — éventuellement couplé à des opérations commerciales nettement plus modestes —, en lieu et place du mastodonte aujourd'hui projeté, nous semble une initiative plus porteuse d'avenir, susceptible de contribuer au bien-être des habitants actuels et au retour vers la ville de personnes qui l'ont quittée faute d'y trouver la qualité de vie à laquelle ils peuvent légitimement prétendre.

Nous ne pensons pas que le type de développement que proposent ForumInvest et ses homologues soit intéressant à long terme pour une ville. Leur principale préoccupation concerne la part de marché qu'eux-mêmes ou leurs acheteurs pourront conquérir — sans se préoccuper des dégâts occasionnés pour le tissu commercial existant. L'amortissement des opérations immobilières qu'ils réalisent est calculé à relativement court-terme, en tout cas à l'échelle de la vie d'une ville. Le risque est bien réel, par conséquent — les exemples n'en manquent pas — une fois que l'opération aura été réalisée et qu'elle aura généré le profit attendu, de voir le vaisseau aujourd'hui rutilant sur papier glacé se transformer, quinze ou vingt ans plus tard, en épave, dont l'assainissement deviendra un problème pour la collectivité.

En espérant que ces arguments pourront alimenter de façon utile la discussion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes salutations distinguées.

François Schreuer

Président de l'asbl urbAgora

Source : <http://urbagora.be/interventions/lettres-ouvertes/lettre-ouverte-au-bourgmestre-de.html>

ANNEXE N°29 : JARDINS REVES



... dans le cadre de
la Fête des jardins rêvés
"prenez place à l'Union"

Guide des jardins rêvés
édition 2013

Dans le cadre de la réhabilitation de parc de l'Union, la SEM Ville de Lyon, Renouveau, partenaire de l'Union pour l'Île Métropolitaine, a missionné Espaces, programmes, et association Les Sésaphytes pour l'organisation de la fête des jardins rêvés.

Appareils publics, jardins, lieux de convivialité, d'échange, nouvelles pratiques urbaines...

11 projets ont été retenus, puis réalisés, sur 11 sites sélectionnés. Partez à leur découverte grâce à ce guide.

Ces jardins sont le fruit d'un travail collaboratif entre des citoyens locaux, et des aménageurs-contractuels (professionnels ou étudiants). Ce sont des jardins dans le périmètre de l'Union, dans le fait pour, dans des zones en devenir, mais aussi dans des friches à Reuilly, Fourvière et Vieux-Lyon.

Un grand MERCI à tous les participants, jardiniers en herbe ou avertis.

Contact
Les Sésaphytes
128 rue de la République / 69002 LYON
03 47 33 34 71
contact@sésaphytes.com
www.sésaphytes.com

SEM Ville de Lyon
128 rue de la République / 69002 LYON
03 47 33 34 71
www.sem-lyon.fr



Le Parc de l'Union

L'équipe
Equipe, agence architecturale, AFA, environnement, VEED Ingénierie Fond, Canal architecture, Les Filigranes Associés, Les Supraformes, Résonance, Tover France

Le Parc de l'Union est un espace de réconciliation en devenir. D'une surface de 10 ha, il se situe en quatre entités qui proposent des usages, aménagements et temporalités variées :
- la zone à long terme de Boubaïx, qui accueillera l'espace de contact entre le canal et le parc
- la zone à court terme, qui favorise l'appui d'usages
- la place, au Nord de la rue de l'Union, qui constitue le point de rencontre du parc

Tout au long de son parcours, le parc se décline autour des thèmes de l'eau et des corridors botaniques, d'un espace vert pour la promenade et d'un espace dédié au canal de Boubaïx et à l'entretien de la voie ferrée.

Enfin, un travail de paysage avec l'écovit' a été appuyé sur le réseau associatif existant et institutionnel autour de l'Union, pour qu'il prenne une part active dans l'élaboration de la filière des jardins et l'aménagement du parc.



"Clos des étapes réalisées" rue de Boubaïx, Tournai

L'équipe
Angèle JAR, A&J en le jardin Chloéphyllie mettront leurs équipes à disposition des projets. Ils ont initiés, soutenus, financés l'accompagnement en site de personnes en situation de handicap, le Collectif de l'Union est composé d'habitants et d'associations des quartiers qui entourent le jardin de l'Union.

Plus qu'un jardin, l'Union est un lieu de vie et de lien social. C'est une véritable communauté qui se construit au fil du temps. Comment faire plus de liens et moins de barrières ?

Le Clos des étapes réalisées est un jardin riche en liens et en rencontres. Comment proposer une société de l'après travail dans la plus grande ville de France ?



"L'imaginaire notre jardin" La Plaine Images, Ochaux Constant Deccas, Tournai

L'équipe
Projet porté par l'association Sésame, la Plaine Images, une association bénévole des habitants de l'Union, AFA et des ateliers d'habitants, des habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.

Le jardin se trouve sur un terrain vide de la Plaine Images. L'équipe ambitionne de créer un espace de rencontre et de lien social. Le projet est porté par une association d'habitants, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.



"Le jardin du vent et du ruisseau de l'Union" rue Jean Bart, Boubaïx

L'équipe
Projet porté par le centre social de l'Union, soutenu par le conseil d'Union, l'Union, et l'Union, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.

Ce jardin est un véritable espace de rencontre et de lien social. Le projet est porté par une association d'habitants, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.



"Le chant du brévilan" boulevard de Constant, Matreiros

L'équipe
Projet porté par l'association Canal et l'Union (collectif d'habitants), soutenu par le conseil d'Union, l'Union, et l'Union, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.

Le chant du brévilan est un jardin en devenir un champ des possibilités, ouvert à tous les habitants de l'Union, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.



"Le JARD-MOIRE" Ecole René Leconte, 107 rue Claude Bernard, Tournai

L'équipe
L'école René Leconte, la Maison du Jardin, Victor Yvon et Norman Lefevre, 2 étudiants en architecture et Margot Lévesque, architecte.

Le projet JARD-MOIRE est un jardin pédagogique et multi-fonctionnel à destination des habitants de l'école René Leconte. C'est un espace de rencontre et de lien social, qui se transforme à l'usage de tous les habitants de l'Union.



"Le JARD-MOIRE" Ecole René Leconte, 107 rue Claude Bernard, Tournai

L'équipe
L'école René Leconte, la Maison du Jardin, Victor Yvon et Norman Lefevre, 2 étudiants en architecture et Margot Lévesque, architecte.

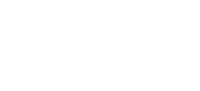
Le projet JARD-MOIRE est un jardin pédagogique et multi-fonctionnel à destination des habitants de l'école René Leconte. C'est un espace de rencontre et de lien social, qui se transforme à l'usage de tous les habitants de l'Union.



"Le JARD-MOIRE" Ecole René Leconte, 107 rue Claude Bernard, Tournai

L'équipe
L'école René Leconte, la Maison du Jardin, Victor Yvon et Norman Lefevre, 2 étudiants en architecture et Margot Lévesque, architecte.

Le projet JARD-MOIRE est un jardin pédagogique et multi-fonctionnel à destination des habitants de l'école René Leconte. C'est un espace de rencontre et de lien social, qui se transforme à l'usage de tous les habitants de l'Union.



"Le Jardin des Boutilles vertes" rue de Boubaïx, Tournai

L'équipe
Projet porté par le centre social Boubaïx, soutenu par le conseil d'Union, l'Union, et l'Union, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.

Ce jardin est un véritable espace de rencontre et de lien social. Le projet est porté par une association d'habitants, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.



"Un espace de nature en ville dédié à la biodiversité" rue de Boubaïx, Tournai

L'équipe
Projet porté par l'Agence Naturelle Lille Métropole, le Jardin Botanique de Lille, l'association ASTUCE, les bénévoles habitants et habitants de l'association Canal.

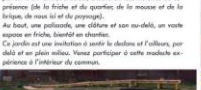
A l'heure où l'on se préoccupe de la biodiversité, le Jardin Botanique de Lille est un véritable espace de rencontre et de lien social. Le projet est porté par une association d'habitants, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.



"De l'autre côté de la palissade" rue de la Touche, Tournai

L'équipe
Projet porté par l'association Sésame, la Plaine Images, une association bénévole des habitants de l'Union, AFA et des ateliers d'habitants, des habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.

De l'autre côté de la palissade, un véritable espace de rencontre et de lien social. Le projet est porté par une association d'habitants, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.



"Le Jardin de brigues et de brocolis" rue Meyereux, Boubaïx

L'équipe
Projet porté par le centre social Boubaïx-Meuse, le comité de quartier de Cal de l'Union, le Centre de la Touche, le Jardin Botanique de Lille, l'association ASTUCE, les bénévoles habitants et habitants de l'association Canal.

Le Jardin de brigues et de brocolis est un véritable espace de rencontre et de lien social. Le projet est porté par une association d'habitants, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.



"Le chant du brévilan" boulevard de Constant, Matreiros

L'équipe
Projet porté par l'association Canal et l'Union (collectif d'habitants), soutenu par le conseil d'Union, l'Union, et l'Union, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.

Le chant du brévilan est un jardin en devenir un champ des possibilités, ouvert à tous les habitants de l'Union, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.



"Le JARD-MOIRE" Ecole René Leconte, 107 rue Claude Bernard, Tournai

L'équipe
L'école René Leconte, la Maison du Jardin, Victor Yvon et Norman Lefevre, 2 étudiants en architecture et Margot Lévesque, architecte.

Le projet JARD-MOIRE est un jardin pédagogique et multi-fonctionnel à destination des habitants de l'école René Leconte. C'est un espace de rencontre et de lien social, qui se transforme à l'usage de tous les habitants de l'Union.



"Le JARD-MOIRE" Ecole René Leconte, 107 rue Claude Bernard, Tournai

L'équipe
L'école René Leconte, la Maison du Jardin, Victor Yvon et Norman Lefevre, 2 étudiants en architecture et Margot Lévesque, architecte.

Le projet JARD-MOIRE est un jardin pédagogique et multi-fonctionnel à destination des habitants de l'école René Leconte. C'est un espace de rencontre et de lien social, qui se transforme à l'usage de tous les habitants de l'Union.



"Le JARD-MOIRE" Ecole René Leconte, 107 rue Claude Bernard, Tournai

L'équipe
L'école René Leconte, la Maison du Jardin, Victor Yvon et Norman Lefevre, 2 étudiants en architecture et Margot Lévesque, architecte.

Le projet JARD-MOIRE est un jardin pédagogique et multi-fonctionnel à destination des habitants de l'école René Leconte. C'est un espace de rencontre et de lien social, qui se transforme à l'usage de tous les habitants de l'Union.



"Le Jardin des Boutilles vertes" rue de Boubaïx, Tournai

L'équipe
Projet porté par le centre social Boubaïx, soutenu par le conseil d'Union, l'Union, et l'Union, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.

Ce jardin est un véritable espace de rencontre et de lien social. Le projet est porté par une association d'habitants, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.



"Un espace de nature en ville dédié à la biodiversité" rue de Boubaïx, Tournai

L'équipe
Projet porté par l'Agence Naturelle Lille Métropole, le Jardin Botanique de Lille, l'association ASTUCE, les bénévoles habitants et habitants de l'association Canal.

A l'heure où l'on se préoccupe de la biodiversité, le Jardin Botanique de Lille est un véritable espace de rencontre et de lien social. Le projet est porté par une association d'habitants, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.



"De l'autre côté de la palissade" rue de la Touche, Tournai

L'équipe
Projet porté par l'association Sésame, la Plaine Images, une association bénévole des habitants de l'Union, AFA et des ateliers d'habitants, des habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.

De l'autre côté de la palissade, un véritable espace de rencontre et de lien social. Le projet est porté par une association d'habitants, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.



"Le Jardin de brigues et de brocolis" rue Meyereux, Boubaïx

L'équipe
Projet porté par le centre social Boubaïx-Meuse, le comité de quartier de Cal de l'Union, le Centre de la Touche, le Jardin Botanique de Lille, l'association ASTUCE, les bénévoles habitants et habitants de l'association Canal.

Le Jardin de brigues et de brocolis est un véritable espace de rencontre et de lien social. Le projet est porté par une association d'habitants, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.



"Le chant du brévilan" boulevard de Constant, Matreiros

L'équipe
Projet porté par l'association Canal et l'Union (collectif d'habitants), soutenu par le conseil d'Union, l'Union, et l'Union, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.

Le chant du brévilan est un jardin en devenir un champ des possibilités, ouvert à tous les habitants de l'Union, les habitants et la participation de tous les habitants de l'Union.



"Le JARD-MOIRE" Ecole René Leconte, 107 rue Claude Bernard, Tournai

L'équipe
L'école René Leconte, la Maison du Jardin, Victor Yvon et Norman Lefevre, 2 étudiants en architecture et Margot Lévesque, architecte.

Le projet JARD-MOIRE est un jardin pédagogique et multi-fonctionnel à destination des habitants de l'école René Leconte. C'est un espace de rencontre et de lien social, qui se transforme à l'usage de tous les habitants de l'Union.



"Le JARD-MOIRE" Ecole René Leconte, 107 rue Claude Bernard, Tournai

L'équipe
L'école René Leconte, la Maison du Jardin, Victor Yvon et Norman Lefevre, 2 étudiants en architecture et Margot Lévesque, architecte.

Le projet JARD-MOIRE est un jardin pédagogique et multi-fonctionnel à destination des habitants de l'école René Leconte. C'est un espace de rencontre et de lien social, qui se transforme à l'usage de tous les habitants de l'Union.



"Le JARD-MOIRE" Ecole René Leconte, 107 rue Claude Bernard, Tournai

L'équipe
L'école René Leconte, la Maison du Jardin, Victor Yvon et Norman Lefevre, 2 étudiants en architecture et Margot Lévesque, architecte.

Le projet JARD-MOIRE est un jardin pédagogique et multi-fonctionnel à destination des habitants de l'école René Leconte. C'est un espace de rencontre et de lien social, qui se transforme à l'usage de tous les habitants de l'Union.



CHARTRE DE VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC VERVIÉTOIS

En acceptant cette charte, le signataire s'engage à :

- jardiner dans le respect de l'environnement ;
- choisir des végétaux adaptés à l'environnement ;
- entretenir le dispositif de végétalisation et à en garantir les meilleures conditions de propreté.



La végétalisation de Verviers : une démarche citoyenne et participative !

La végétalisation du domaine public est une des nombreuses missions de service public mises en œuvre par la ville de Verviers. C'est ainsi que, toute l'année, les services communaux sont mobilisés pour créer et entretenir des espaces verts conviviaux et accessibles à tous.

Ceci étant, rendre notre ville plus conviviale et verte est une préoccupation qui concerne également tous les citoyens individuellement. Dès lors, la ville de Verviers souhaite encourager le développement de la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche participative et une forte implication des habitants, des comités de quartier et des associations.

Cette charte de végétalisation vise ainsi à :

- soutenir les initiatives citoyennes de végétalisation ;
- favoriser la nature et la biodiversité en ville ;
- participer à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie ;
- stimuler la dynamique de transition ;
- créer du lien social, favoriser les échanges avec les autres, notamment ses voisins ;
- créer des cheminements agréables et ainsi favoriser les déplacements doux ;
- sensibiliser les citoyens au cycle de vie des produits alimentaires.

Un « permis de végétaliser », pourra être accordé par la ville de Verviers à toute personne qui s'engage à assurer la réalisation et l'entretien sur l'espace public d'un dispositif de végétalisation : arbres notamment fruitiers, murs végétalisés, jardinières mobiles ou de pleine terre, keyholes, plantations en pleine terre en pied d'arbre ou non, mobiliers urbains végétalisés ou toute autre forme laissée à son initiative et à sa créativité.

Toute personne qui s'engage à assurer la réalisation et l'entretien sur l'espace public d'un dispositif de végétalisation doit solliciter une autorisation d'occupation du domaine public pour ce projet.

Après un avis des services concernés, les demandes d'autorisation nécessaires seront soumises à l'approbation du Collège communal. La Ville s'engage à traiter – dans la mesure du possible – les demandes dans un délai d'un mois (sauf situations particulières).

Le signataire de la présente charte pourra, s'il le souhaite, disposer d'une expertise technique et d'un accompagnement méthodologique pour l'aider et mettre en œuvre son projet. Des conseils sur les pratiques respectueuses de l'environnement et des éco-aménagements adaptés à Verviers pourront lui être proposés.

Le signataire de la présente charte s'engage à intégrer harmonieusement son dispositif de végétalisation dans le milieu choisi, ainsi qu'à soigner son esthétique (choix des mobiliers, des matériaux, modèles de jardinières, etc.).



Le respect de l'environnement

Le signataire de la présente charte s'engage à désherber les sols manuellement et à recourir à des méthodes de jardinage durables.

L'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais minéraux est strictement interdite. Seul l'engrais organique est autorisé (compost ménager ou terreau par exemple).



Les végétaux

Le signataire de la présente charte s'engage à choisir des végétaux parmi la liste disponible sur le site de la ville de Verviers – www.verviers.be, qui précise également les végétaux à proscrire (plantes urticantes, invasives, etc.). Si les végétaux souhaités par le signataire ne figurent sur aucune liste, un conseil pourra être demandé auprès des services de la Ville.

L'entretien, la propreté et la sécurité

Le signataire de la présente charte s'engage à assurer :

- L'entretien de son projet (soins des végétaux et renouvellement si nécessaire). Cet entretien veillera notamment à limiter l'emprise des végétaux sur le trottoir afin de ne pas gêner le passage et à arroser la végétation autant que nécessaire ;
- La propreté de l'ensemble de la surface mise à disposition (élimination régulière des déchets d'entretien ou abandonnés par des tiers) comme des trottoirs (ramassage des feuilles et déchets issus des plantations) ;

Il garantira également :

- L'intégrité du dispositif de végétalisation ;
- Le passage et la sécurité des piétons ainsi que l'accessibilité de l'espace public ; il convient que l'installation respecte le cheminement naturel des piétons. Sauf cas particulier, précisé par le permis de végétaliser, la largeur minimale de passage à respecter est de 1,50 m ;
- La préservation des ouvrages et du mobilier urbain ;
- La préservation des arbres présents à proximité.

Toute opération d'abattage et d'élagage d'arbres ne peut être effectuée que par les services de la ville de Verviers.

Il ne devra résulter de l'activité aucune gêne pour la circulation ni pour l'accès aux propriétés riveraines.



Communication et bilan

Une signalétique adaptée sera apposée par le signataire sur les dispositifs de végétalisation. Un modèle de signalétique sera remis par les services de la ville de Verviers.

Le signataire transmettra aux services de la Ville des photos de ses installations dès qu'il le souhaitera afin de pouvoir valoriser ses initiatives et promouvoir la démarche.

La Ville se réserve le droit, à tout moment, de venir constater l'état du dispositif de végétalisation et de vérifier son bon entretien tel que prévu dans la présente charte. En cas de défaut d'entretien ou de non-respect de ces règles, la ville de Verviers rappellera par écrit au demandeur ses obligations et pourra sous trente jours, en l'absence de réponse ou de réaction appropriée, mettre fin au permis de végétaliser ainsi que faire intervenir ses services et re-facturer le coût de la remise en état au demandeur.

POUR LA VILLE DE VERVIERS

Pierre DEMOLIN
Directeur général

Muriel TARGNION
Bourgmestre

LE SIGNATAIRE :

ANNEXE N°31 : « DE VILLES EN METROPOLES LA 'CLASSE CREATIVE' EN DEBAT »

Le concept de 'classe créative' a été développé par Richard Florida qui désigne par là une population urbaine, mobile, qualifiée et connectée. Il a développé cette idée dans *The Rise of the Creative Class* (2002a). Sa réflexion repose sur l'analyse d'indicateurs et sur leurs corrélations autour des "trois T" de la croissance économique : talent, tolérance et technologie. La classe créative, composée d'individus talentueux et créatifs, contribuerait à doper la croissance en milieu urbain, et une corrélation entre la présence de la classe créative dans les grandes villes et un haut niveau de développement économique serait constatée.

Cette classe créative est attirée par certains lieux de vie privilégiés dont elle renforce encore l'attractivité. Ainsi se crée un cercle vertueux, le talent attirant le talent, mais aussi les entreprises, le capital et les services. Les entreprises s'installent généralement où se trouvent les créateurs, de l'informaticien au musicien, de l'architecte à l'écrivain (2002b). La classe créative répond à la dimension biscalaire des métropoles, à la fois composante du tissu local et vecteur d'insertion dans les réseaux économiques et culturels mondiaux.

R. Florida évalue la classe créative d'une ville à l'aide de cinq indices : de haute technologie (pourcentage d'exportation des biens et services liés à la haute technologie) ; d'innovation (nombre de brevets par habitant) ; de gays, comme représentatifs de la tolérance (pourcentage de ménages) ; de "bohémiens" (pourcentage d'artistes et de créateurs) ; de talent (pourcentage de la population ayant au moins le baccalauréat). Ces indices permettent de classer les villes étudiées et d'en pronostiquer la place dans la course au développement et à la mondialisation.

On ne peut nier qu'émerge aujourd'hui un groupe social, hétérogène du point de vue des Professions et catégories sociales, les PCS (architectes, chercheurs, artistes, hommes d'affaires, urbanistes...), mais dont les membres créent, réalisent, inventent, afin de s'accomplir. Cependant R. Florida a été décrié et son analyse considérée comme peu rigoureuse sur le plan sociologique, les contours de la notion de classe créative jugés trop flous. Des chercheurs dont A. Bourdin (*Urbanisme*, 2005, p.54) dénoncent trois erreurs. D'une part, les données prennent en compte les statistiques des régions métropolitaines pour étudier des villes-centres, à partir de professions trop imprécises, là où la statistique française des Emplois métropolitains supérieurs (EMS) est plus rigoureuse, mais elle s'éloigne peut-être de l'idée de classe créative. D'autre part, le lien entre la classe créative et le développement économique est loin d'être évident. Enfin, le statut de classe qui est donné à cette population semble exagéré. Parler de socio-style (bobos par exemple – Brooks, 2002) semble plus prudent pour comprendre ce groupe de population qui manque de cohérence et n'a finalement de commun que des choix de consommation. On retombe dès lors dans une logique marketing. A. Bourdin précise que "ces erreurs sont autant de bons coups publicitaires : le développement économique serait dépendant d'un acteur urbain cohérent et fascinant puisqu'il associe les activités les plus sérieuses et la marginalité, la culture et la ville ludique. De quoi faire rêver. Malheureusement, le dialogue entre chercheurs et décideurs repose trop souvent sur ce type de théories".

Dans le cadre de la fabrication de l'internationalité, peu importe qu'il y ait développement économique urbain ou non, le constat est que l'engouement des décideurs autour de la classe créative peut être interprété comme la quête de l'image d'une ville branchée qui se suffit à elle-même en supposant que l'image contribue au bien-être, au développement économique, au sentiment d'appartenance... Montréal, après avoir attiré l'attention du monde en 1967 et en 1976, à travers l'Exposition universelle et les JO, s'est transformée en tendant vers l'économie du savoir. Elle est aujourd'hui, la seconde ville d'Amérique du Nord qui regroupe le plus de personnes occupant des postes dans le *noyau super créatif* (Florida, 2002a) [1]. Cette position,

favorisée par la forte densité de la ville qui facilite les interactions, et par le bilinguisme [2], permet un riche marché local de la culture, qui se renouvelle facilement et qui exporte aisément les créations. Montréal est considérée comme un lieu des convergences linguistiques et culturelles.

Notes

[1] L'auteur désigne *le noyau super créatif* comme étant composé d'individus œuvrant dans les domaines de l'informatique et les mathématiques, l'architecture et l'ingénierie, les sciences sociales, les sciences de la vie et les sciences physiques, l'éducation, la formation et les bibliothèques, les arts, le design, le divertissement, le sport et les médias.

[2] 53% de la population de Montréal parle français et anglais et 18% parle une troisième langue.

*Charles-Edouard Houllier-Guibert,
Observatoire SITQ du développement urbain et immobilier,
Institut d'urbanisme de l'université de Montréal,
pour Géoconfluences le 4 mai 2010*



VERVIERS

ANALYSE CONTEXTUELLE

1.4 Une ville plurielle / Revenus

L'étude réalisée par Belfius en 2018, et dont voici les conclusions en matière de structures des revenus, illustre le décrochage de la population verviétoise en termes de revenus par rapport aux autres pôles urbains (Cluster) et à la Wallonie.

Une analyse structurelle fait apparaître que Verviers compte près de 50% de déclarations fiscales inférieures à 20.000 euros annuels. Là encore, ce sont les très bas revenus (moins de 10.000 euros annuels) qui sont prédominants par rapport tant aux villes comparables qu'à la Wallonie.

Structure des revenus

EUR par hab.	VERVIERS	Cluster	Province	Région
Revenus professionnels	13.800	14.640	16.279	16.437
Revenus immobiliers	172	178	209	213
Revenus mobiliers	22	48	41	59
Revenus divers	15	18	18	20
Dépenses déductibles	-53	-57	-60	-56
Revenus nets imposables	13.956	14.827	16.487	16.671

Répartition des déclarations par tranche de revenus

VERVIERS	Cluster	Province	Région	
Nombre	% total decl.	% total decl.	% total decl.	
<10.000	5.226	17,1 %	16,0 %	15,0 %
10.000-19.999	11.099	36,4 %	35,7 %	31,1 %
20.000-39.999	10.416	33,4 %	32,1 %	30,2 %
40.000-59.999	3.291	10,8 %	11,1 %	12,1 %
60.000-79.999	1.815	5,9 %	6,0 %	7,1 %
80.000-99.999	2.858	9,4 %	9,8 %	12,8 %
Nbr. tot. déclarat*	30.516	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Nombre de déclarat* (en % population) | 50,0 % | 56,7 % | 56,6 % | 55,9 %

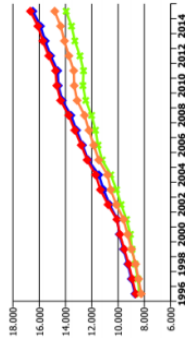
Source : SPF Economie (Statbel) - revenus fiscaux

Niveau de revenus des ménages (sur base des déclarations fiscales 2015 - revenus 2014)

Revenu moyen (déclarat*)	VERVIERS	Cluster	Province	Région
2005	19.833	20.294	23.291	23.017
2015	25.070	26.260	31.544	31.216
Evolution 2005-2015 (en %)	26,4 %	29,4 %	35,4 %	35,6 %

Revenu moyen (par hab.)	VERVIERS	Cluster	Province	Région
2005	11.212	11.473	12.280	12.357
2015	13.956	14.827	16.487	16.671
Evolution 2005-2015 (en %)	24,5 %	29,2 %	34,3 %	34,9 %

Evolution du revenu moyen par hab. (1996-2015)



Cette analyse structurelle fait également apparaître comme principaux facteurs de pauvreté à Verviers le faible montant des revenus professionnels, ainsi que le faible montant des revenus mobiliers.

Ceci pourrait notamment s'expliquer par le déficit des 35-65 ans, catégorie d'âge qui concentre les revenus professionnels.





VERVIERS

ANALYSE CONTEXTUELLE

1.4 Une ville plurielle / Revenus

En termes géographiques, la CPDT a étudié la localisation des ménages précarisés, qui sont clairement implantés en fond de Vallée. A l'inverse, les revenus les plus aisés sont implantés sur les hauteurs.

Figure 4.12.7 :
Indice synthétique de difficulté (2015)

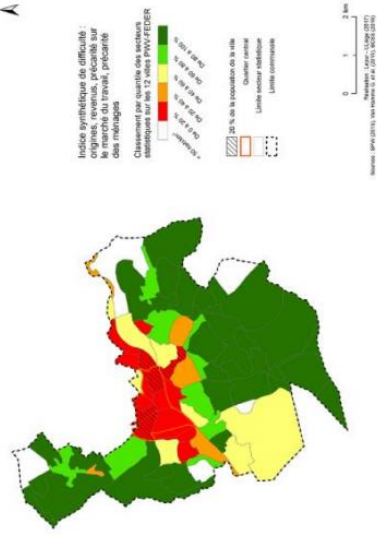
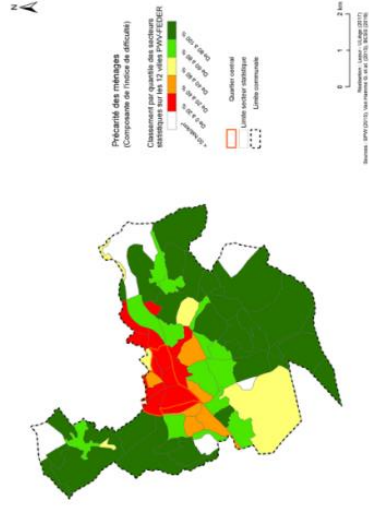


Figure 4.12.6 :
Précarité des ménages (2015)



L'indice de précarité des ménages confirme cette implantation, en faisant apparaître l'importance d'agir sur le centre ville qui concentre les ménages en difficulté.





VERVIERS

ANALYSE CONTEXTUELLE

1.4 Une ville plurielle / Revenus

Selon les chiffres de la pauvreté pour 2018 issus de l'enquête sur les revenus de Statbel : « En 2018, 16,4% de la population en Belgique était considérée comme à risque de pauvreté monétaire. Il s'agit des personnes vivant dans un ménage dont le revenu total disponible est inférieur à 1.187 euros par mois pour une personne isolée. [...] Les familles monoparentales, les chômeurs et les locataires courent un risque de pauvreté plus élevé. Les chômeurs (49,4%) sont beaucoup plus exposés à la pauvreté monétaire que la population active occupée (5,2%). Les membres des familles monoparentales (41,3%) courent un risque quatre fois plus élevé que les membres d'une famille composée par exemple de deux adultes et deux enfants (9,8%). Il en va de même pour les locataires (37,2%) par rapport aux personnes qui sont propriétaires de leur logement (9,1%). Enfin, les personnes les moins éduquées, qui disposent tout au plus d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, affichent un taux de pauvreté monétaire quatre fois supérieur à celui des personnes les plus éduquées (27,8% contre 6,4%). L'indicateur européen de la pauvreté montre également que ces mêmes groupes courent un risque plus élevé de pauvreté ou d'exclusion sociale : 63,1% pour les chômeurs, 50,5% pour les membres de familles monoparentales, 44,5% pour les locataires et 32,9 % pour les personnes faiblement éduquées. »

Les chiffres présentés précédemment font apparaître un réel risque pour les Verviétois, tout comme la nécessité de continuer à s'occuper au plus près de cette thématique. Grâce à des suivis adaptés et à la conclusion de projets individualisés d'intégration sociale, le CPAS met en place, en collaboration avec le bénéficiaire, des mesures afin de lui permettre de trouver un emploi et de s'insérer dans la société. La problématique du logement est également abordée. Nous constatons une corrélation importante entre la précarité financière, humaine et la précarité liée au logement.

Au cours des prochaines années, il s'agit d'accentuer le travail sur la thématique du logement et de la précarité en abordant notamment avec les bénéficiaires l'importance de l'appropriation de l'habitat pour une vie meilleure. L'investissement de son logement permet à la personne de bénéficier d'un ancrage solide afin d'affronter les autres challenges permettant un équilibre de vie : soin de santé, emploi, réseau social...



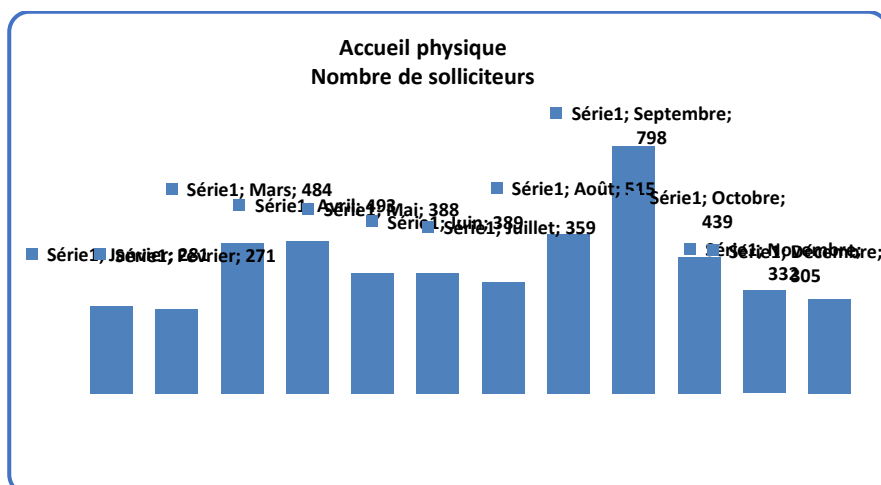
**ANNEXE N°33 : STATISTIQUES DE L'OFFICE DE TOURISME DE TOURCOING
DEPUIS 2015.**

ANNÉE 2015

➤ **Nombre de sollicitations**

	Téléphone	Courriers et fax reçus	Courriers et fax envoyés	Mails reçus	Accueil physique
2015	3641	1036	1522	1242	5054

A noter : les chiffres ci-dessous n'intègrent pas les visiteurs qui se servent en « libre service ». Seules les personnes qui sollicitent le conseiller en séjour sont comptabilisées.



La fréquentation de l'office de tourisme se répartit toujours équitablement tout au long de l'année.

La fréquentation la plus élevée se remarque en septembre avec la reprise de la saison culturelle et les journées du patrimoine.

Les sollicitateurs à l'accueil sont en légère diminution comparativement à 2014 (- 5%). La tendance est plutôt à la baisse dans l'ensemble des offices de tourisme de France depuis

quelques années du fait de l'utilisation des outils internet. Les appels téléphoniques ont diminué de 9%. Le spectacle sur la Libération de Tourcoing en 2014 avait généré de nombreuses sollicitations.

La grande majorité des touristes interroge l'office de tourisme sur les sites, musées et événements tourquennois et sur le territoire métropolitain.

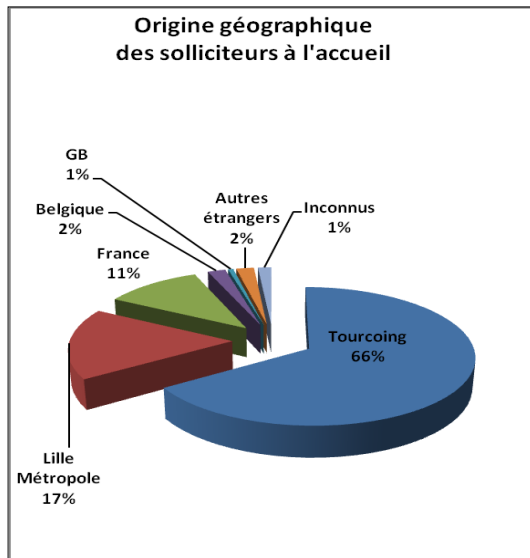
Les tourquennois nous sollicitent essentiellement sur les visites guidées, des infos pratiques, les manifestations métropolitaines et les activités à pratiquer en famille. L'office de tourisme est un véritable outil de proximité pour les habitants qui sont en recherche d'idées pour leurs sorties ou de renseignements plus pratiques.

Les principales informations demandées sont les suivantes :

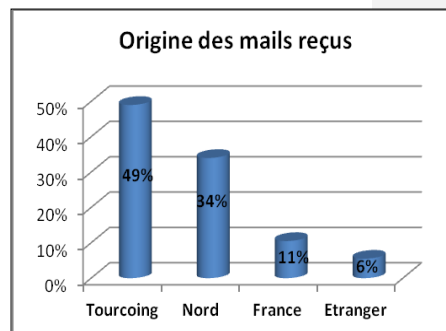
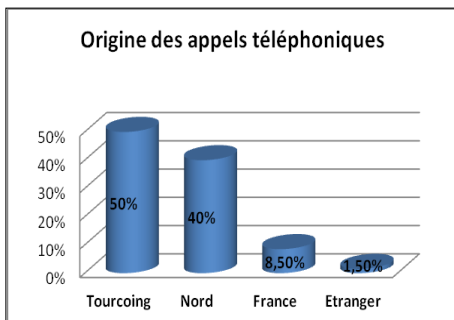
- | | |
|--|---|
| 1- Plan de ville | 6- Transport |
| 2- Programme de visites guidées pour individuels | 7- Visites guidées groupes |
| 3- Sites à visiter sur Tourcoing | 8- Infos touristiques sur la métropole lilloise |
| 4- Manifestations | 9- Salles à louer |
| 5- Hébergement / restauration | 10- Hébergement étudiants |

➤ **Origine des sollicitateurs**

La demande systématique du code postal pour les demandes au comptoir et au téléphone permet d'affiner de façon très précise l'origine de nos sollicitateurs. D'année en année, la répartition géographique des visiteurs se confirme à quelques % près. Les tourquennois demeurent majoritaires, bien qu'en légère diminution au profit des métropolitains, et représentent 66% des sollicitateurs.



L'origine des appels téléphoniques et des mails provient en majorité de la ville et du département du Nord.



➤ **Motif de séjour et lieu de résidence des touristes**

Depuis janvier 2011, nous affinons notre connaissance des touristes en les interrogeant sur :

- leur lieu d'habitation
- leur lieu de séjour
- le motif de leur déplacement
- le nombre de nuitées
- leur intention d'aller au resto sur Tourcoing

Cela nous permet notamment de connaître plus précisément la proportion de personnes qui logent sur Tourcoing en hébergement marchand ou non marchand

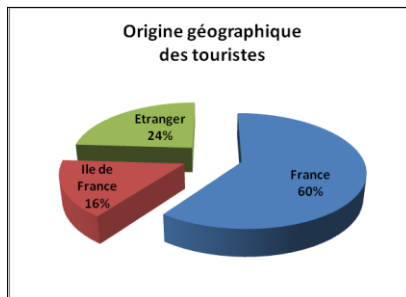
Sur 395 touristes interrogés à l'accueil de l'office de tourisme :

60% viennent de France (hors Ile de France)

16% d'Ile de France

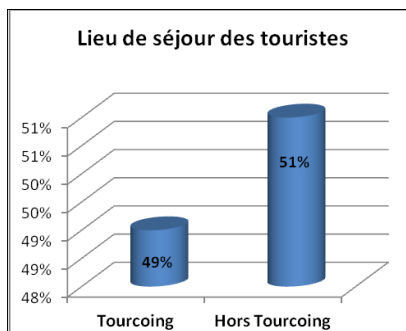
24% de l'étranger

On note une légère augmentation de touristes venant d'Ile de France et de l'étranger.



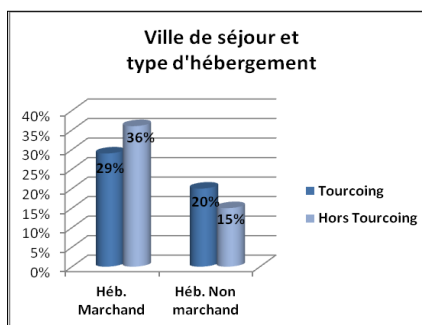
La majorité de ces touristes loge en dehors de Tourcoing (51%), hébergements marchands et non marchands confondus. On note une légère diminution des touristes logeant à Tourcoing (60% en 2013, 52% en 2014 et 49% en 2015).

La moyenne de l'unité de consommation est de 2,3 personnes.



Sur l'ensemble des touristes interrogés, près de 29% logent à Tourcoing dans des hébergements marchands et 20% dans des hébergements non marchands (chiffres en diminution en comparaison de 2013 avec respectivement 36% et 24% et de 2014 avec 34% et 18%). En revanche, le pourcentage de touristes qui logent hors de Tourcoing est en hausse de 5% pour les hébergements marchands et en baisse de 2% pour les hébergements non marchands.

A Tourcoing, la durée moyenne de séjour est de 2,2 nuitées : 1 en hébergement marchand et 1,2 en hébergement non marchand.

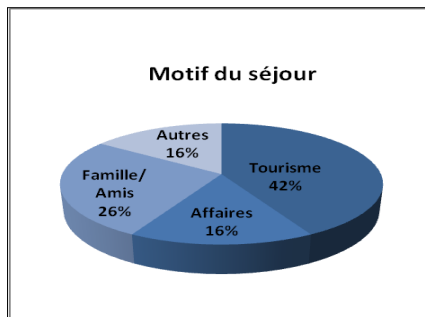


42% des touristes interrogés séjournent à Tourcoing pour des raisons touristiques (+4% par rapport à 2014).

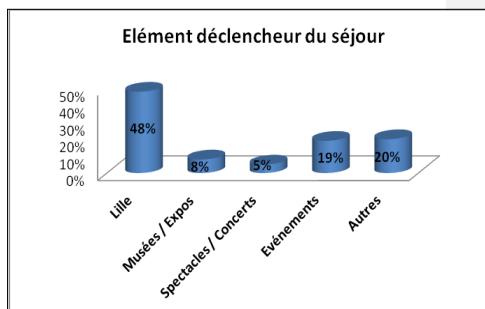
15% viennent pour des raisons professionnelles et logent majoritairement dans les hébergements marchands tourquennois.

La part des touristes qui viennent pour des raisons familiales est aussi en légère augmentation (+ 3 %). Ceux-ci logent en grande majorité dans des hébergements non marchands.

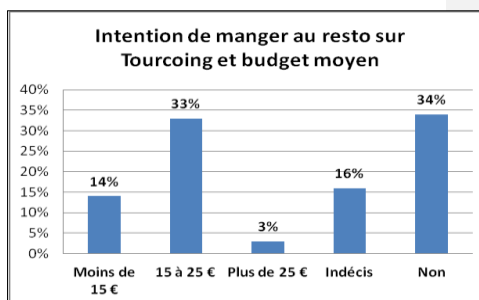
Dans l'ensemble, les motifs touristique et familial demeurent la raison essentielle du séjour de ces visiteurs.



Quand le séjour a pour motivation le tourisme d'agrément, l'élément déclencheur est la découverte de la ville de Lille pour 48% (+ 13% comparativement à 2014). Viennent ensuite les événements pour 19% (+ 7%). Dans la rubrique « autres », on trouve essentiellement comme motivation le tourisme de mémoire, le patrimoine industriel et le fait que Tourcoing est une ville frontalière ce qui permet de visiter facilement la Belgique.



Sur l'ensemble des touristes interrogés, 50% sont allés au restaurant à Tourcoing ou vont le faire. La tendance est stable comparativement à 2014. Le conseiller en séjour a alors un rôle prépondérant dans la valorisation et le conseil en matière de restauration.

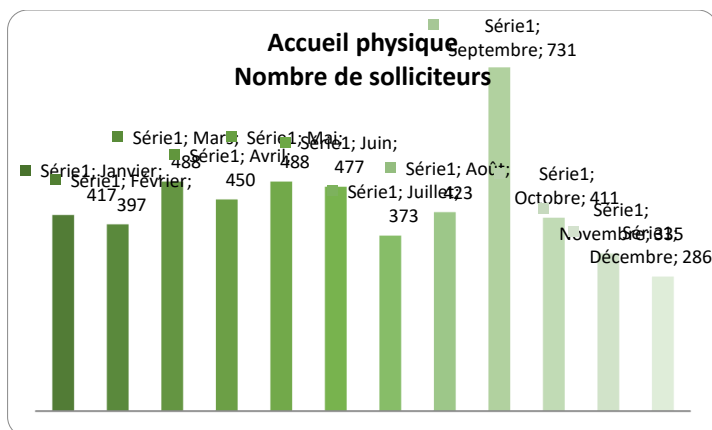


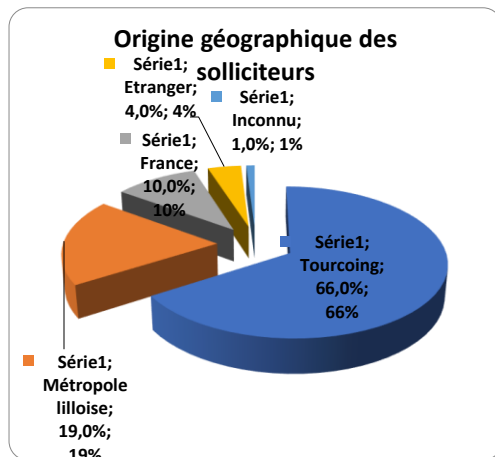
ANNÉE 2016

➤ Nombre de sollicitations

	Téléphone	Courriers et fax reçus	Courriers et fax envoyés	Mails reçus	Solliciteurs accueil physique
2016	4497	956	1840	1020	5317

- + 5,5% de sollicitations à l'accueil physique
- + 23,5% de sollicitations au téléphone
- 11 000 sollicitations sur l'année (accueil, téléphone, courriers et mails)
- Accueil déporté au LaM pour l'expo Modigliani (5 permanences soit 20h)





➤ Motif de séjour et lieu de résidence des touristes

Sur 292 touristes interrogés à l'accueil de l'office de tourisme en 2016 :

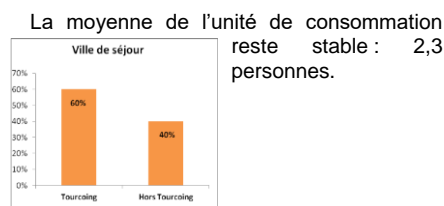
63% viennent de France (hors Ile de France)
17% d'Ile de France



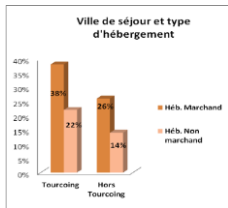
20% de l'étranger

On note une légère diminution des touristes venant de l'étranger (- 4%)

La majorité de ces touristes loge à Tourcoing (60%), hébergements marchands et non marchands confondus. On note une augmentation des touristes logeant à Tourcoing et on retrouve le niveau de 2013 (60% en 2013, 52% en 2014 et 49% en 2015).



La moyenne de l'unité de consommation reste stable : 2,3 personnes.

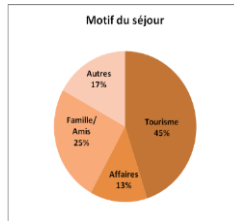


Sur l'ensemble des touristes interrogés, près de 38% logent à Tourcoing dans des hébergements marchands (+ 9%) et 22% dans des hébergements non marchands (+ 2%). En

revanche, le pourcentage de touristes qui logent hors de Tourcoing est en diminution de 11% (-10% pour l'hébergement marchand et -1% pour le non marchand)

A Tourcoing, la durée moyenne de séjour est de 2 nuitées : 1 en hébergement marchand et 1 en hébergement non marchand.

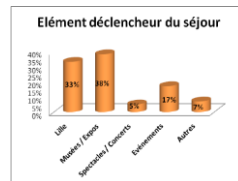
45% des touristes interrogés séjournent à Tourcoing pour des raisons touristiques (+ 3% par rapport à 2015). 13% viennent pour des raisons professionnelles et logent majoritairement dans les hébergements marchands tourquennois (-3%). La part des touristes qui viennent pour des raisons familiales est stable. Ceux-ci logent en grande majorité dans des hébergements non marchands.

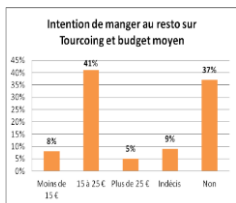


Dans l'ensemble, les motifs touristique et familial demeurent la raison essentielle du séjour de ces visiteurs.

Viennent ensuite les événements pour 17% (-2%). Dans la rubrique « autres », on trouve essentiellement comme motivation le tourisme de mémoire, le patrimoine industriel et le fait que Tourcoing est une ville frontalière ce qui permet de visiter facilement la Belgique.

Quand le séjour a pour motivation le tourisme d'agrément, l'élément déclencheur est la visite des musées et expositions pour 38% et la ville de Lille pour 33%. La tendance s'est inversée en comparaison des années précédentes. En 2015, seulement 8% des touristes avaient comme motivation les musées et expositions. L'exposition Modigliani au LaM a contribué à ce changement de même que Chagall au MUba et à La Piscine.



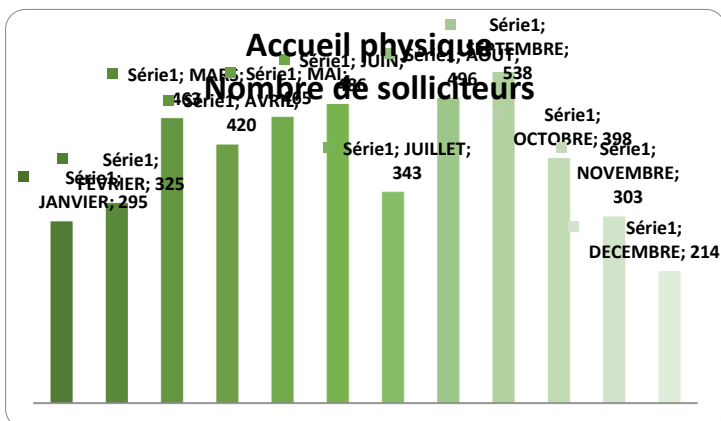


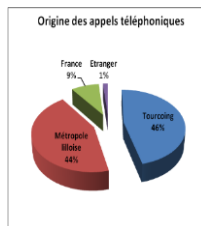
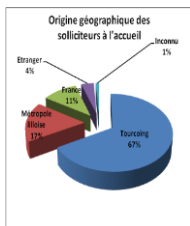
Sur l'ensemble des touristes interrogés, 54% sont allés au restaurant à Tourcoing ou vont le faire. C'est 4% de plus qu'en 2015.

ANNÉE 2017

➤ Nombre de sollicitations

- Accueil physique : 4746 (-12%)
- Téléphone : 4497 (-30%)
- + 10 000 sollicitations sur l'année (accueil, téléphone, courriers et mails)



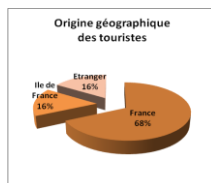


➤ Motif de séjour et lieu de résidence des touristes

Sur 243 touristes interrogés à l'accueil de l'office de tourisme en 2017 :

68% viennent de France (hors Ile de France)
16% d'Ile de France

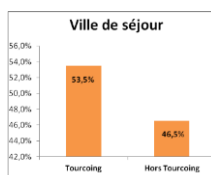
16% de l'étranger

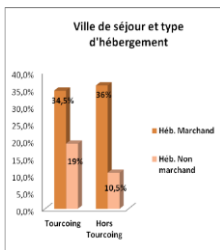


On note une légère diminution des touristes venant de l'étranger (- 4%) au profit de la France.

La moyenne de l'unité de consommation reste stable : 2,1 personnes.

La majorité de ces touristes loge à Tourcoing (53,5%), hébergements marchands et non marchands confondus. On note une légère diminution par rapport à 2016 (6,5%) des touristes qui logent à Tourcoing.





Sur l'ensemble des touristes interrogés, près de 35% logent à Tourcoing dans des hébergements

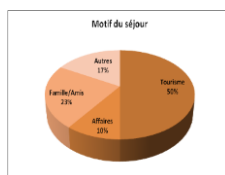
marchands (-3,5%) et 19% dans des hébergements non marchands (-3%). En revanche, le pourcentage de touristes qui logent hors de Tourcoing est en augmentation de 6,5 % (+ 10% pour l'hébergement marchand et -3,5% pour le non marchand)

A Tourcoing, la durée moyenne de séjour est de 1,6 nuitées.

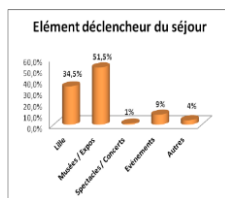
majorité dans des hébergements non marchands.

Dans l'ensemble, les motifs touristique et familial demeurent la raison essentielle du séjour de ces visiteurs.

50% des touristes interrogés séjournent dans la métropole pour des raisons touristiques (+ 5% par rapport à 2016). C'est un chiffre en constante augmentation. 10% viennent pour des raisons professionnelles et logent majoritairement dans les hébergements marchands tourquennois. La part des touristes qui viennent pour des raisons familiales est stable. Ceux-ci logent en grande

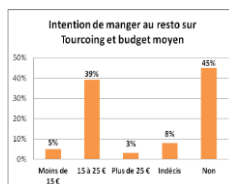


Quand le séjour a pour motivation le tourisme d'agrément, l'élément déclencheur est la visite des musées et expos pour 51,5% (+13,5%) et la ville de Lille pour 34,5%.



mémoire, le patrimoine industriel et le fait que Tourcoing est une ville frontalière ce qui permet de visiter facilement la Belgique.

Viennent ensuite les événements pour 9% (-8%). Dans la rubrique « autres », on trouve essentiellement comme motivation le tourisme de

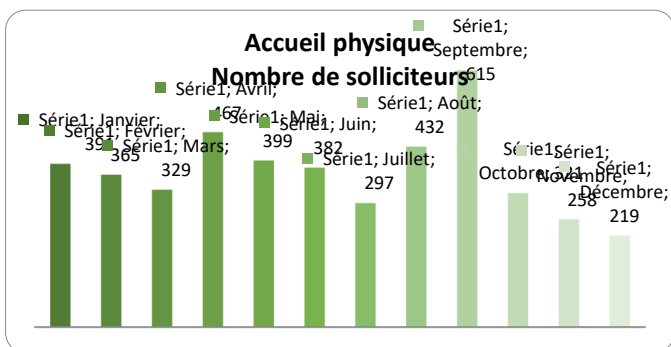


Sur l'ensemble des touristes interrogés, 47% sont allés au restaurant à Tourcoing ou vont le faire (- 7%).

ANNÉE 2018

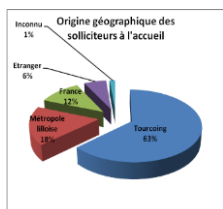
➤ Nombre de sollicitations

- Accueil physique : 4 860 visiteurs dont 4 475 solliciteurs (-6%)
- Téléphone : 2 885 (-18%)
- 10 000 sollicitations sur l'année (accueil, téléphone, courriers et mails)



➤ Origine des sollicitations

La demande systématique du code postal pour les demandes au comptoir et au téléphone permet d'affiner de façon très précise l'origine de nos solliciteurs. D'année en année, la répartition géographique des visiteurs se confirme à quelques % près. Les tourquennois demeurent majoritaires et représentent 63% des solliciteurs. On note une progression de 4% pour les étrangers (surtout les belges) due à l'expo Chrétiens d'Orient au MUba Eugène Leroy.



➤ **Motif de séjour et lieu de résidence des touristes**

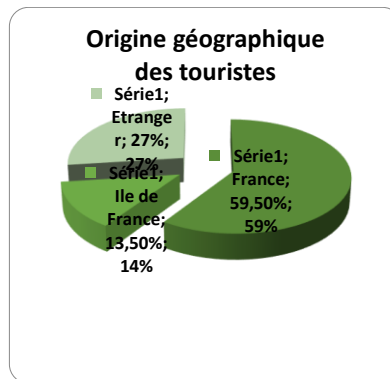
Sur 185 touristes interrogés à l'accueil de l'office de tourisme en 2018 :

68% viennent de France (hors Ile de France)

16% d'Ile de France

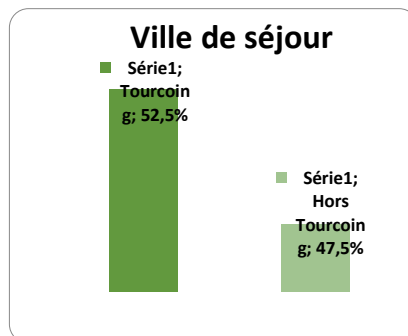
16% de l'étranger

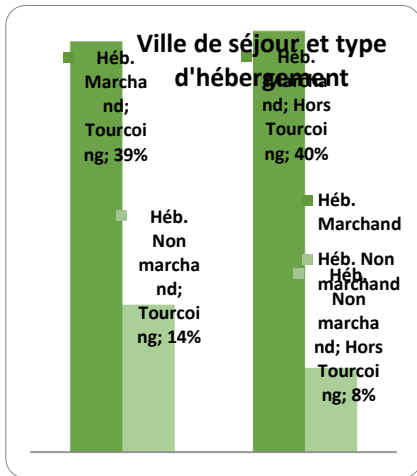
On note une diminution des touristes venant de France (- 11%) au profit de l'étranger (+ 11%).



La majorité de ces touristes loge à Tourcoing (52,5%), hébergements marchands et non marchands confondus. C'est stable par rapport à 2017.

La moyenne de l'unité de consommation reste identique : 2,3 personnes.

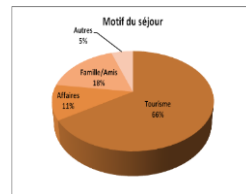




Sur l'ensemble des touristes interrogés, 39% logent à Tourcoing dans des hébergements marchands (+4,5%) et 13,5% dans des hébergements non marchands (-5,5%). En revanche, le pourcentage de touristes qui logent hors de Tourcoing est aussi en augmentation pour les hébergements marchands (+4%) et en recul pour l'hébergement non marchand (-2,5%).

A Tourcoing, la durée moyenne de séjour est de 1,5 nuitées.

66% des touristes interrogés séjournent dans la métropole pour des raisons touristiques (+16% par rapport à 2017). C'est un chiffre en constante augmentation. 11% viennent pour des raisons professionnelles et logent majoritairement dans les hébergements marchands tourquennois. La part des touristes qui viennent pour des raisons familiales diminue. Ceux-ci logent en grande majorité dans des hébergements non marchands.

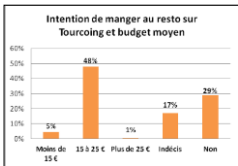
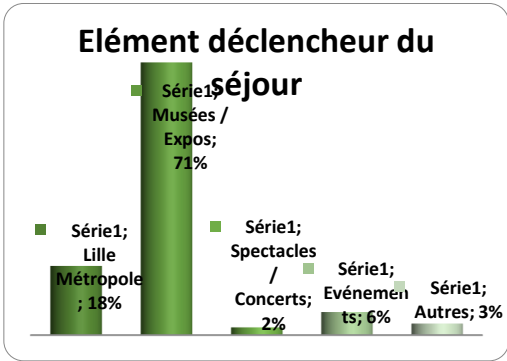


Dans l'ensemble, les motifs touristique et familial demeurent la raison essentielle du séjour de ces visiteurs.

Tourcoing est une ville frontalière ce qui permet de visiter facilement la Belgique.

Quand le séjour a pour motivation le tourisme d'agrément, l'élément déclencheur est la visite des musées et expositions pour 71%. C'est une augmentation de 20% en comparaison avec 2017. L'exposition « Chrétiens d'Orient » au MUBA Eugène Leroy explique cette nette augmentation.

Viennent ensuite la destination « Lille Métropole » (18%) et les événements pour 6% (-3%). Dans la rubrique « autres », on trouve essentiellement comme motivation le tourisme de mémoire, le patrimoine industriel et le fait que



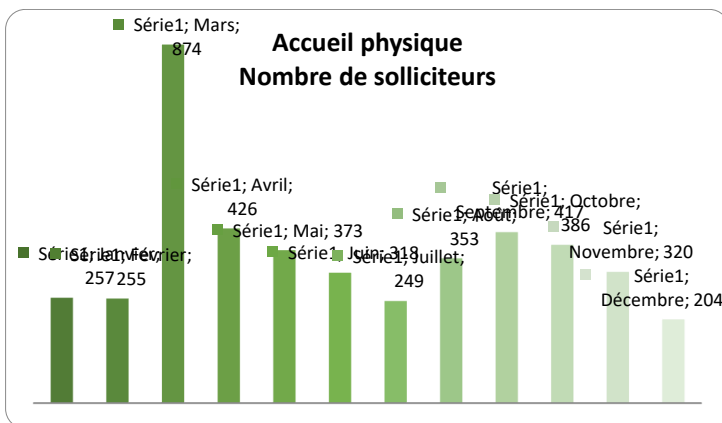
Sur l'ensemble des touristes interrogés, 54% sont allés au restaurant à Tourcoing (+7%).

Le budget moyen se situe entre 15 et 25 €

ANNÉE 2019

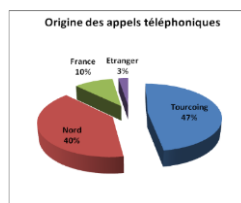
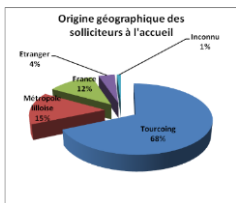
➤ Nombre de sollicitations

- Accueil physique : 4 432 sollicitateurs (4 475 en 2018)
- Téléphone : 2 616 (-9%)
- 8 000 sollicitations sur l'année (accueil, téléphone, courriers et mails)



➤ Origine des sollicitations

La demande systématique du code postal pour les demandes au comptoir et au téléphone permet d'affiner de façon très précise l'origine de nos sollicitateurs. D'année en année, la répartition géographique des visiteurs se confirme à quelques % près. Les tourquennois demeurent majoritaires et représentent 68% des sollicitateurs.

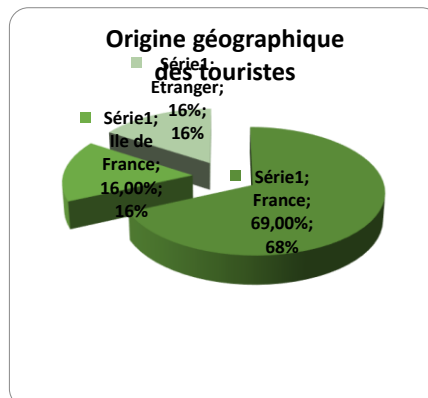


➤ Motif de séjour et lieu de résidence des touristes

Sur 161 touristes interrogés à l'accueil de l'office de tourisme en 2019 :

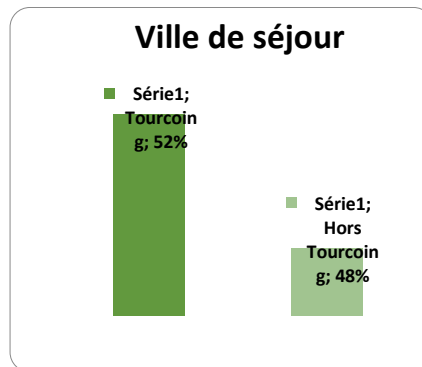
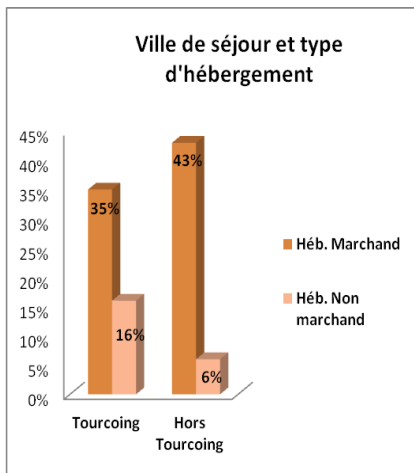
- 69% viennent de France (hors Ile de France)
- 16% d'Ile de France
- 16% de l'étranger

On constate une diminution du nombre des étrangers et une augmentation du nombre des français d'environ 10%.



La majorité de ces touristes loge à Tourcoing (52%), hébergements marchands et non marchands confondus. C'est stable depuis 2017.

La moyenne de l'unité de consommation est de 2 personnes.



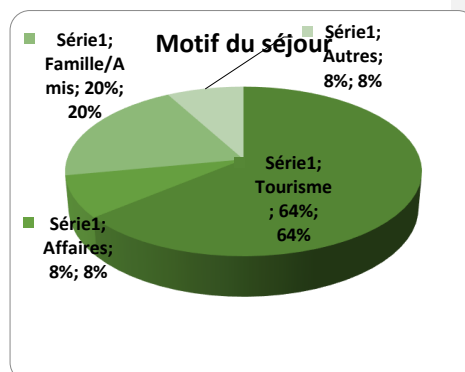
Sur l'ensemble des touristes interrogés, 35% logent à Tourcoing dans des hébergements marchands (-4%) et 16% dans des hébergements non marchands (+2%).

À l'inverse, le pourcentage de touristes qui logent hors de Tourcoing est en augmentation pour les hébergements marchands (+3%) et en recul pour l'hébergement non marchand (-2%).

À Tourcoing, la durée moyenne de séjour est de 1,9 nuitées.

64% des touristes interrogés séjournent dans la métropole pour des raisons touristiques. C'est exactement la même proportion qu'en 2018. 8% viennent pour des raisons professionnelles et logent majoritairement dans les hébergements marchands tourquennois (-3%). La part des touristes qui viennent pour des raisons familiales a augmenté de 3%. Ceux-ci logent en grande majorité dans des hébergements non marchands.

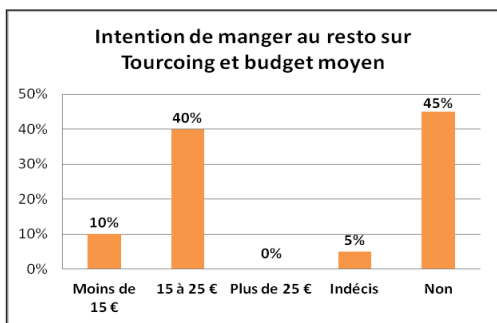
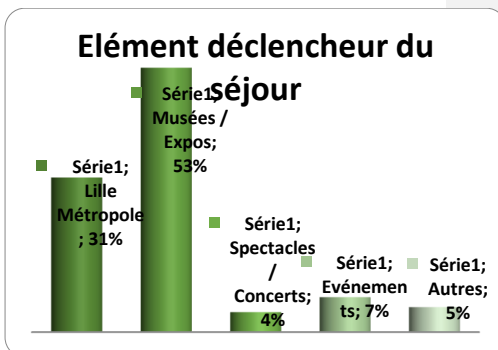
Dans l'ensemble, les motifs touristique et familial demeurent la raison essentielle du séjour de ces visiteurs.



Quand le séjour a pour motivation le tourisme d'agrément, l'élément déclencheur est la visite

des musées et expos pour 53%. C'est une diminution de 18% en comparaison avec 2018 (année de l'expo « Chrétiens d'Orient » au MUba Eugène Leroy).

Viennent ensuite la destination « Lille Métropole » (+ 13%) et les événements pour 7%. Dans la rubrique « autres », on trouve essentiellement comme motivation le tourisme de mémoire, le patrimoine industriel et le fait que Tourcoing est une ville frontalière ce qui permet de visiter facilement la Belgique.



Sur l'ensemble des touristes interrogés, 50% sont allés au restaurant à Tourcoing (-3%).

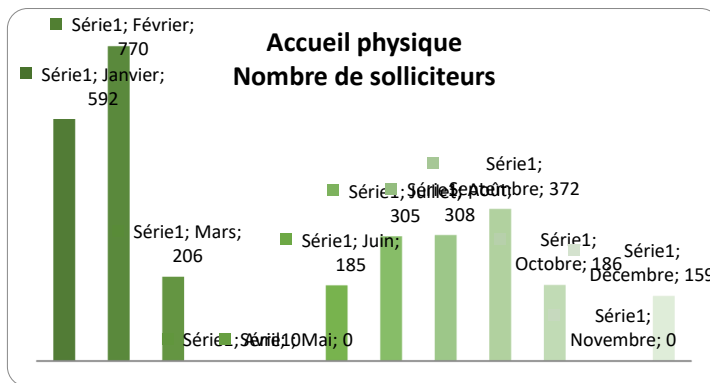
50% sont indécis ou ne déjeuneront pas sur la ville (+14%).

Le budget moyen se situe entre 15 et 25 €

ANNÉE 2020

➤ Nombre de sollicitations

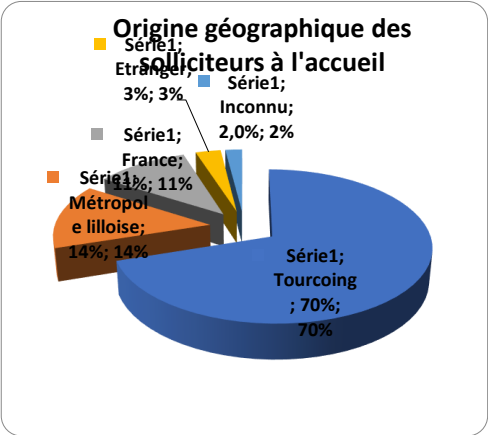
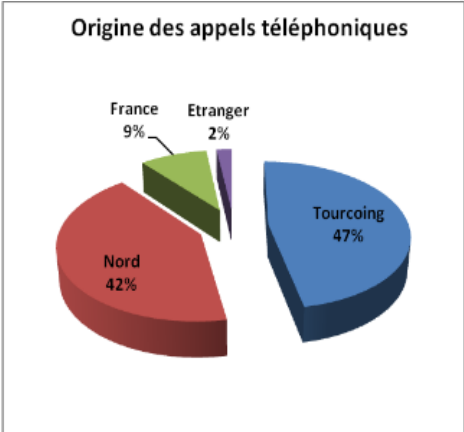
- Accueil physique : 3 084 sollicitateurs (-30,4%)
- Téléphone : 1 685 (-35,5%)
- Mails : 545 (-26,8%)
- 5 300 sollicitations sur l'année (accueil, téléphone, courriers et mails)



➤ Origine des sollicitations

Malgré une année particulière, la répartition géographique des visiteurs reste sensiblement la même.

Les tourquennois demeurent majoritaires et représentent 70% des sollicitateurs.



Source : OT Tourcoing, 2021.

ANNEXE N°34 : ALBUM PANINI « PATRIMOINE ET EVENEMENTS CULTURELS »

Au cœur de **TOURCOING**

Collectionne les 16 quartiers

BELLINGHOFTE - FIE DE LA GUESSE - BLANC SEAU - BOUQUOISE -
BORN VALS - LES FRANCES - CLIMBERT - BOIS D'ACHILLAS -
BOULEVARD DE LA LIBERTE - BOULEVARD DE LA PAIX -
GAMBETTA - MARCHESE - SQUALITE - MARLIERE - GRUNDS - PORT ROYAL -
FRANCOIS - PORT DE NEUVILLE - VITROGNE - CENTRE-VILLE

BELLINGHOFTE - FIE DE LA GUESSE - BLANC SEAU - BOUQUOISE -
BORN VALS - LES FRANCES - CLIMBERT - BOIS D'ACHILLAS -
BOULEVARD DE LA LIBERTE - BOULEVARD DE LA PAIX -
GAMBETTA - MARCHESE - SQUALITE - MARLIERE - GRUNDS - PORT ROYAL -
FRANCOIS - PORT DE NEUVILLE - VITROGNE - CENTRE-VILLE

Cet album est offert par la Ville de Tourcoing

Tourcoing

PRINTED BY
PANINI

MEX
RECYCLES
FSC
PSC-C11504

Création et réalisation : Studio Escartes Lille - Chéris photos - Pirella, Göttsche, Jones - Cielis photos - Pirella, Göttsche, Jones - Emmanuel Ducrochon, Roderic Lamm, William Lehts.
Cet album et ses stickers sont distribués gratuitement par la Ville de Tourcoing et ne peuvent être vendus.

Édite

Tourcoing, 2^{ème} Ville du Département du Nord, 3^{ème} Ville de la Région Hauts-de-France, repère de trésors et de richesses au cœur de ses 16 quartiers. L'année dernière, la Ville de Tourcoing a offert à l'ensemble des jeunes Tourquennois scolarisés dans les écoles élémentaires la première édition de l'album Panini, Collectionne Tourcoing. Quel succès !

Cette année, afin de vous faire découvrir ou redécouvrir notre belle Ville sous d'autres facettes, nous avons décidé de renouveler l'expérience à travers la deuxième édition de l'album Panini spécial Tourcoing, Au cœur de Tourcoing.

En collectionnant les 50 vignettes que vous trouverez dans les différents lieux culturels et publics de la Ville, vous voyageerez à travers les 16 quartiers qui font la richesse et la beauté de Tourcoing. Au fil des pages, vous découvrirez les monuments, les lieux emblématiques ou encore les événements de la vie locale... Alors soyez curieux et ouvrez les yeux !

Nous vous invitons à prendre cet album comme un témoignage de notre volonté de partager avec vous, jeunes Tourquennois, la vie de votre Ville et de votre quartier.

Prenez votre album Panini et allez à la découverte des spécificités tourquennoises. Collectionnez les autocollants, échangez-les et surtout, amusez-vous !

Le Maire de Tourcoing

Quartier Bourgeoisne

LUDOMÉDIATHÈQUE

C'est le lieu où se rassemblent les habitants du quartier, pour discuter, partager des bons moments, s'amuser, mais aussi une médiathèque, plus de 6000 jeux et jouets, un espace de jeu et amusement. C'est ici que se trouve aussi le pôle multimédia où une imprimante 3D, des logiciels de modélisation 3D et des programmations adaptés sont à la disposition de tous.



JARDIN PARTAGÉ

As-tu déjà vu à quoi pouvait ressembler un jardin partagé ? Rendez-vous à l'angle de la rue de l'Yser et de la rue Schumann, au pied des immeubles. Dans ce jardin partagé ouvert en 1993, la nature prend vie et les passagers sont formés. Tu y trouveras de nombreux habitants du quartier et des animaux. Plus de 70 parcelles composent ce jardin.



NOUVEAU VISAGE

Le quartier va subir une importante transformation dans le cadre du programme national pour la rénovation urbaine. Les travaux vont être menés dès les prochains mois de l'année. L'idée, c'est de déconstruire, mais aussi de construire de nouveaux logements, et permettre au quartier d'être relié au Centre-Ville, au Centre hospitalier Dron et à la Belgique.



Quartier Pont de Neuville

PARC DE L'YSER

Le parc de l'Yser est un véritable terrain de jeux pour les enfants. D'une superficie de 12 hectares, il a été créé en 1989 par le paysagiste arisan, Monsieur Duprat. On y trouve tout d'abord un grand toboggan, des filets de pratique des jeux sur ressort, de quoi grimper et glisser de plaisir les côtés ! En 2018, des jeux adaptés pour les enfants à mobilité réduite ont été installés.

LA GÉANTE DU PONT DE NEUVILLE

Taille : 3,3 m | Poids : 35 kg | Né(e) en 2008

Hortensia représente le quartier du Pont de Neuville dans la communité des Géants de Tourcoing. Ce sont les membres de l'association Pont de Neuville qui ont créé son visage. Des habitants du quartier ont construit sa charpente et deux résidentes des Hortensias ont confectionné son costume à l'image d'une ouvrière du textile.

STADE VAN DE VEEGAETE : HAUT LIEU DE L'ATHLÉTISME

Ce stade de 4 hectares accueille 2 grands clubs sportifs tourquennois.

L'Union Sport Tourcoing Football Club est né depuis 2018 d'un nouveau terrain synthétique de 6000 m². Et l'Union Sportive de Tourcoing Athlétisme, qui a formé de nombreux athlètes ayant connu la compétition, représente la France lors de compétitions internationales. Ils étaient 13 aux Jeux Olympiques, 16 au Championnat du Monde et 23 au Championnat d'Europe.

Quartier Marlière

LE CUIRASSIER

Taille : 5,5 m | Poids : 160 kg | Né(e) en 2014

«Le Cuirassier», premier géant transformateur, représente un soldat français. Son nom fait également référence au nom coutumier du passage piétonnel entre Tourcoing et Mouscron, dans le cadre de la Marlière. Le géant «Le Cuirassier» a été réalisé en 2013-2014 par le Groupe d'Animation Franco-Belge du Cuirassier (GAR) et les ateliers mouscronnois du Centre Mélius Stasquet.

JARDIN DES CULTURES

Situé rue de la Bourgoigne, au centre social Marlière Croix Rouge, le jardin des Cultures est un espace paysager créé en septembre 2018. C'est aujourd'hui un véritable lieu de bien-être social et de fête dans un cadre paisible où se trouvent une cinquantaine d'arbres dont certains d'essence rare.

ÉCOLE DE FILLES PIERRE ET MARIE CURIE

Il aura fallu attendre les années 1980 pour que la mobile s'installe dans les établissements scolaires.

De l'école de filles Pierre et Marie Curie, rue de Metz, il ne reste aujourd'hui que cette entrée, devenue un transformateur électrique.

SQUARE PARSY

Avant 1885, un cimetière se situait à l'emplacement de l'actuel square Alexis Parsy. Pendant la Grande Guerre (1914-1918), le cimetière des Croix-Rouge est transformé en jardins ouvriers. En 1923, le square Parsy sera créé, donnant ainsi le quartier Croix-Rouge d'un lieu de promenade.

Le square Parsy intègre une aire de jeux pour enfants, un terrain de pétanque, un pigeonier mais aussi le verger municipal.



S.P.A.

La S.P.A. : Société Protéctrice des Animaux, est la première association de protection animale en France. Un refuge de France se situe place de la Croix-Rouge. Il recueille et soigne les animaux abandonnés, perdus ou maltraités dans le but de leur trouver un foyer.



Quartier

Croix-Rouge



VERGER MUNICIPAL

Les jardins familiaux, aussi appelés jardins ouvriers, sont apparus à la fin du XIX^{ème} siècle. Ce sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par la municipalité pour la culture potagère.

Le verger municipal cache de vieux arbres fruitiers. Il se visite sur rendez-vous et des cours de jardinage y sont également organisés.

PEIGNAGE DUMORTIER

Cette société textile créée en 1855, était spécialisée à l'origine dans le peignage à la main de la laine. Elle a basculé en 1960 dans les fibres artificielles, synthétiques et naturelles et tissus d'ameublement, vêtements de protection et vêtements d'image... Ouverte sur le monde elle est devenue experte et compétente sur la transformation des fibres textiles végétales, animales ou chimiques, etc.



Quartier

Malcense Egabité

CITÉ DES JARDINS

C'est l'une des cités de Tourcoing : elle est située dans le secteur du Centre-ville à proximité du boulevard de l'Espérance. Elle date du début du XX^{ème} siècle. Elle fut bâtie dans le cadre du plan d'aménagement de Tourcoing élaboré par l'architecte urbaniste « moderne » Jacques Greber qui préconisait que, pour la croissance périphérique de Tourcoing et près des zones résidentielles, des arbres de liaison entre le centre-ville et les communes extérieures. L'implantation de la population se fit dans des lotissements à où elle trouvait « lumière et jardins » ...



MAISON VAN DE VEEGAETE, RUE PASTEUR

Charles Van de Veegete était un arbitre international de football, coordinateur de T.U.S. Tourcoing et auteur d'un des premiers livres sur le football en France. Ce livre est devenu le premier guide du Football en France en 1932. Il était également industriel, travaillant dans le textile. Son ancienne maison construite en 1927 par l'architecte gantois Géo Bontinck est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques : sa façade est ornée d'un médaillon et d'une illicuse, et de son activité d'industriel textile.



SQUARE PARSY

Avant 1885, un cimetière se situait à l'emplacement de l'actuel square Alexis Parsy. Pendant la Grande Guerre (1914-1918), le cimetière des Croix-Rouge est transformé en jardins ouvriers. En 1923, le square Parsy sera créé, donnant ainsi le quartier Croix-Rouge d'un lieu de promenade.

Le square Parsy intègre une aire de jeux pour enfants, un terrain de pétanque, un pigeonier mais aussi le verger municipal.



S.P.A.

La S.P.A. : Société Protéctrice des Animaux, est la première association de protection animale en France. Un refuge de France se situe place de la Croix-Rouge. Il recueille et soigne les animaux abandonnés, perdus ou maltraités dans le but de leur trouver un foyer.



Quartier

Croix-Rouge



VERGER MUNICIPAL

Les jardins familiaux, aussi appelés jardins ouvriers, sont apparus à la fin du XIX^{ème} siècle. Ce sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par la municipalité pour la culture potagère.

Le verger municipal cache de vieux arbres fruitiers. Il se visite sur rendez-vous et des cours de jardinage y sont également organisés.

PEIGNAGE DUMORTIER

Cette société textile créée en 1855, était spécialisée à l'origine dans le peignage à la main de la laine. Elle a basculé en 1960 dans les fibres artificielles, synthétiques et naturelles et tissus d'ameublement, vêtements de protection et vêtements d'image... Ouverte sur le monde elle est devenue experte et compétente sur la transformation des fibres textiles végétales, animales ou chimiques, etc.



Quartier

Malcense Egabité

CITÉ DES JARDINS

C'est l'une des cités de Tourcoing : elle est située dans le secteur du Centre-ville à proximité du boulevard de l'Espérance. Elle date du début du XX^{ème} siècle. Elle fut bâtie dans le cadre du plan d'aménagement de Tourcoing élaboré par l'architecte urbaniste « moderne » Jacques Greber qui préconisait que, pour la croissance périphérique de Tourcoing et près des zones résidentielles, des arbres de liaison entre le centre-ville et les communes extérieures. L'implantation de la population se fit dans des lotissements à où elle trouvait « lumière et jardins » ...



MAISON VAN DE VEEGAETE, RUE PASTEUR

Charles Van de Veegete était un arbitre international de football, coordinateur de T.U.S. Tourcoing et auteur d'un des premiers livres sur le football en France. Ce livre est devenu le premier guide du Football en France en 1932. Il était également industriel, travaillant dans le textile. Son ancienne maison construite en 1927 par l'architecte gantois Géo Bontinck est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques : sa façade est ornée d'un médaillon et d'une illicuse, et de son activité d'industriel textile.



Quartier Centre-Ville

ÉCOLE CHARLES DE GAULLE

Premier bâtiment du quartier dit du Quadrilatère des Pêchies, le groupe scolaire Charles de Gaulle est aussi une référence en matière d'architecture moderne. Cette construction « Passiv-Haus » (consommation énergétique très basse) accueillie depuis le 2 septembre 2019 plus de 400 élèves de la maternelle au CM2.



1949

2019

STATUE DU BROUTTEUX

Au cœur du square Churchill, sur le banc de l'Hôtel de Ville, trône la statue en hommage à Jules Watteuw. Cette figure poète patronnant surmoitié « le Broc » 1849 et déborda en historique de Tourcoing naquit et finança par ses Cuir, 1914 Tourcoing, est l'œuvre du sculpteur Robert la rue des Tourquennois lui ont offert une maison dans le portant son nom. Son œuvre a servi à en dispenser l'espérance au 19 de la rue Jules Watteuw.



GUSTAVE DRON

21 octobre 1886 - 17 août 1930

Gustave Dron est élu Maire de Tourcoing en 1889, puis réélu en 1905, 1911 et 1925. Médecin de métier, il lança une politique d'assistance et de développement local sans précédent. Les Tourquennois lui doivent notamment l'école de natation devenue aujourd'hui l'IMA-Tourcoing (Institut du Monde Arabe). Il meurt en fonction, le 17 août 1930.



L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-ANGES

L'exposition « Trésors (é)matifs » qui a lieu à la maison Folie Inospice d'Herbe, 2019, a été un événement qui a notamment mis en lumière des reliques de l'église Notre-Dame-des-Ange, actuellement en rénovation. Cet édifice situé Place Notre-Dame, en face du Grand Mix, est une église néo-gothique bâtie au XIX^{ème} siècle. Elle a été rénovée par les architectes de la ville, Achille Dewinter et Charles Miliard. Elle est inscrite à l'Inventaire des monuments historiques depuis 1981.

LA PLAQUE DU TRAIN DE LOOS

Le 1^{er} septembre 1944, la veille de la Libération de Tourcoing, un train au départ de la gare de Tourcoing emmena vers les wagons à bestiaux, à destination du camp de Stalag Luft III, des prisonniers de guerre, résistants et otages venant de la prison de Loos. Seuls 283 rescapés revinrent de cette tragique destinée.



LES JARDINS DU LIEN

Réalisée par le centre socioculturel de Belencontre en 2001, ce projet avait pour but de faciliter la réinsertion de détenus en leur faisant aménager un terrain en friche pour en faire des parcelles cultivables. Aujourd'hui, ces jardins sont créateurs de liens sociaux interpersonnels entre les habitants du quartier. Des parcelles individuelles permettent ainsi aux familles du quartier de cultiver légumes, et des parcelles collectives permettent par exemple de cultiver des légumes, sans empocher d'être des écoliers à cultiver leurs parcelles.



Quartier

Belencontre Fin de la Guerre

MONUMENT SCHUMANN

Il était le porte-parole de la France Libre sur Radio Londres lors de la Seconde Guerre mondiale. L'association Mauricos Schumann et la Ville de Tourcoing ont souhaité rendre hommage à cet homme de Mauricos Schumann en commandant une œuvre de culture, moderne, autonome, engagée et fidèle au Nord. Le monument qui était un Design loose, est installé à proximité du numéro 10 de la rue Jean-Baptiste où Mauricos Schumann a résidé de 1974 à 1998.



COLLÈGE ALBERT ROUSSEL

Ce collège, inauguré en 2015, propose à ses élèves des outils haute technologie, des bâtiments « Haute Qualité Environnementale », un restaurant scolaire pouvant accueillir jusqu'à 300 élèves, des pensionnaires et un plateau sportif de 1 000 m². À l'initiative de ce collège, l'ancienne cheminée de l'usine Christory a été réhabilitée dans la volonté de conserver des traces de l'histoire industrielle de Tourcoing.



LA GÉANTE CLÉMENTINE

Taille : 3,5 m | Poids : 35 kg

Il était une fois dans le Vieux Roais, deux enfants qui eurent l'idée de fabriquer une géante de terre. Par magie, la Géante s'anima et emporta toute la ville dans sa bonne humeur. Les habitants du quartier baptisèrent «Clémentine» 2014 au sein de la MJC qui fut confectionnée en série chaque année au mois de mai pour le «Week-end des Géants» accompagnée des autres Géants emblématiques de Tourcoing.



SERRES DU JARDIN BOTANIQUE

Le Jardin botanique de Tourcoing est équipé de serres pédagogiques «Haute Qualité Environnementale» sur une surface de 1 200 m², et divisées en 2 parties : les serres froides et les serres chaudes. Dans les serres froides, on peut retrouver le parié des agurmes et voir pousser des fuchsias, des cactus ou encore des plantes tropicales. Dans les serres chaudes, on trouve des plantes humides et propice aux plantes tropicales et aux orchidées notamment.



Quartier Virolois



Quartier

Flocon Blanche Porte

LA GÉANTE DU FLOCON

Taille : 4,8 m | Née en 2013

Chère Olivier Thibautien est devenue Chère Du Flocon, la géante du quartier. Elle est le système Géant tourquennois réalisés par l'association de quartier «Les Floconneux».

Figure historique du quartier, cette femme engagée, artiste peintre au grand cœur et connue de tous, représente fièrement les habitants.



PLACE FOCH, LE CŒUR DU QUARTIER

Réaménagé en 2017, le square a été ponctué avec les habitants lors de Conseils de quartier. C'est redevenu le lieu de rencontre des habitants. On y retrouve des jeux pour enfants, un terrain de pétanque et de sport.

On y croise aussi des chiens en promenade dans l'espace qui leur est dédié.



MUSÉE DU 5 JUIN 1944 : UN MUSÉE POUR NE PAS OUBLIER

Ce bunker laissé à l'abandon par l'Etat-major allemand en 1944 a été confié par la Ville à un groupe de passionnés devenu l'association «Pour le musée du 5 juin 1944 - message Verlaine».

A l'intérieur du bunker entièrement restauré, on y découvre de nombreuses salles entièrement reconstituées : locaux techniques, cuisine, sanitaires, chambre et bureau du général, centre téléphonique et station d'écoute de l'Etat-major allemand. A visiter tous les 1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois.



Quartier

Clinquet Bois d'Achelles

EHPAD LES FLANDRES

Depuis 1985, le quartier est doté d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

Il accueille donc des résidents qui ne sont plus en capacité de vivre seuls dans leur foyer. Les locaux sont adaptés à leur bien-être et du personnel médical est présent jour et nuit pour les accompagner. Des activités variées leur sont proposées : manuelles, ludiques, physiques, culinaires, intellectuelles, etc...



TOURNOI DE PETANQUE

Deux fois par an, le conseil de quartier Clinquet Bois d'Achelles organise un tournoi de pétanque, en collaboration avec l'association «Petanque Jean Zay». L'EHPAD «Les Flandres» accueille ce fameux tournoi sur ses terres verdoyantes. Les participants apprécient ces journées d'échange et de convivialité entre habitants du quartier.



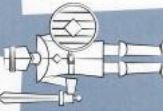
RUE VOLTAIRE

La rue Voltaire traverse entièrement le quartier Clinquet - Bois d'Achelles. Elle part depuis le Bois d'Achelles, traverse l'autoroute et la totalité du quartier. Mais qui est Voltaire ? Il s'agit d'un écrivain français du XVIII^{ème} siècle, mais aussi l'un des prisonniers les plus connus du mouvement des Lumière. Il a couronné, à travers ses écrits pour la liberté, la justice et la tolérance.



CHÂTEAU D'EAU

Les châteaux d'eau situés à l'angle de la rue de Paris et de la rue du Jura ont été construits en 1883. Ils sont les plus anciens du département du Nord. Ces édifices remarquables, notamment par leur forme de «tour cylindrique maçonnée», fait référence à l'architecture médiévale.



CHEMINÉE TEINTURERIE

Entre le commissariat de Police Nationale et l'Hôtel de Police Municipale se dresse une immense cheminée de près de 100 mètres de haut, rare souvenir du passé industriel du quartier. C'est l'ancien subsé de la teinturerie des teinturiers. Elle a été démolie en 2004. Il reste par ailleurs plusieurs cheminées sur l'ensemble de Tourcoing.



Quartier Brun Pain Les Francs

ÉGLISE SAINTE-ANNE

Située au cœur du quartier de Brun Pain, l'église Sainte-Anne est un point de repère pour les habitants. Construite par l'architecte Jean-Baptiste Mallard, cette église a été achevée en 1897. Le style roman fait quelques emprunts à l'art byzantin, notamment pour le clocher octogonal à dôme ovoïde.



Quartier Gambetta

NOUVELLE ENTRÉE LYCÉE GAMBETTA



Le lycée Gambetta, autrefois appelé Lycée National, a été construit par l'architecte Louis Quatremaisons en 1885. C'est une œuvre de style néo-classique. Pendant les deux dernières décennies, il servait à loger les troupes allemandes. Ce bâtiment historique de plus de 100 ans a connu des travaux de rénovation importants en 2011 et 2018. L'établissement qui accueille aujourd'hui près de 1 000 élèves a été entièrement rénové. Les lycéens font désormais leur entrée par le quai de Bordeaux, à deux pas du pont hydraulique, dans un cadre vertoyant.



MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX

Ouverte en 1986, la médiathèque André Malraux accueille tous les publics. Elle propose de nombreuses activités de lecture, de musique et de cinéma, mais aussi des ateliers en français et en anglais. Les ateliers de création, d'apprentissage et de médiation sont organisés pour les enfants et les jeunes.



MONUMENT DE LA VICTOIRE

Peut-être l'avez-vous déjà vu... Le Monument aux Morts situé place de la Victoire est un incontournable du quartier Gambetta. Construit entre 1924 et 1931, on distingue au premier plan une Victoire - déesse romaine - sur son cheval ailé, accompagnant ses soldats vers la victoire et l'immortalité. Ces soldats représentent les soldats Tourquennois victimes de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Il est inscrit au titre de Monument Historique et est labellisé «monument du XX^e siècle».



LE PHARE, EX-ÉGLISE SAINT-LOUIS

Dans le quartier de l'Épidémie, tu remarqueras immédiatement ce grand édifice. C'est l'ancienne église Saint-Louis, ou plutôt l'horrau, un lieu d'habitat collectif acheté par Sylvain et transformé en appartement-couverture pour un lieu socioculturel où les a déjà accueilli et d'en faire un véritable lieu de vie. Les habitants et divers professionnels s'y côtoient. Les présentations, ateliers et animations ont aussi été aménagés.

GRAFF "Êtes-vous ici ?"

Rendez-vous au 65 rue de l'Union pour découvrir un graff géant inscrit en rouge : « Êtes-vous ici ? ». C'est l'œuvre du graffeur suisse suédois MikkoBac, qui l'a réalisé en 2015. Cette œuvre est composée de lettres et de pictogrammes électroniques. « Êtes-vous ici ? » est un questionnement posé par l'artiste sur l'influence du monde numérique sur notre comportement.

Quartier

Épidémie



Tour de la Conscience



19

Quartier Chabab

PONT FERROVIAIRE

« C'est Tourcoing hors-les-murs ». « Ce qui est mal c'est que les gens s'arrêtent sur les murs ». « C'était la sortie de la gare, il y avait du travail ». Quelques exemples de messages inscrits dans les briques du pont ferroviaire du quartier. Ce sont en fait des paroles chahutées lors de réunions de concertation et coplueuses par le designer franco-suisse Ruedi Baur en 1996.

Quartier Blanc Seau



CANAL ET BERGES

Ce canal de 15 km tu crées en 1997. Le long des berges vertes, 4 500 arbres s'élevaient sur 28 hectares. Depuis avril 2016, 200 m² de rochers végétalisés ont été installés près du pont hydraulique. Ces rochers épousent l'eau gracieusement aux racines des plantes et créent un écosystème favorable aux poissons. L'installation d'un deuxième radéau est prévue en 2020.



PALAIS VAISSIER

Ce château construit en 1891, appartenait au savonnier Victor Vaissier. Les architectes ont été inspirés du style oriental et de l'art indien. Démoli en 1920, il ne reste plus aujourd'hui que les pavillons du jardinier et du concierge. Derniers vestiges de ce somptueux château.



CHAUFFERIE

Vritable patrimoine local, cette ancienne usine textile est une trace du passé industriel des années 50. Depuis 2017, l'ancienne chaufferie industrielle a été réhabilitée en un espace exceptionnel dédié aux événements : une plénière avec sa chaudière de 1930, une salle à manger aménagée dans d'anciens ateliers, un bar et un rooftop avec sa grue perchée sur le toit.



19

ANNEXE N°35 : ENQUETE « PERCEPTIONS ET ATTENTES DES TOURQUENNOIS A L'EGARD DE L'ACTION MUNICIPALE », NOVEMBRE 2016.



Perceptions et attentes des Tourquennois à l'égard de l'action municipale

Climat municipal pour la Mairie de Tourcoing



Contacts Ifop :
Frédéric Dabi
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise
01 45 84 14 44
prenom.nom@ifop.com

Novembre 2016



Méthodologie
- Les conditions de réalisation -



Etude réalisée par l'Ifop pour la Mairie de Tourcoing

Echantillon	Méthodologie	Mode de recueil
L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 654 personnes, représentatif de la population de la ville de Tourcoing âgée de 18 ans et plus. Au sein de cet échantillon global, a été extrait un échantillon de 591 personnes inscrites sur les listes électorales à Tourcoing.	La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par quartier de résidence.	Les interviews ont été réalisées par téléphone du 14 au 18 octobre 2016 .



Remarques sur les données comparatives présentées à l'échelle nationale
Les résultats auprès de l'ensemble des Français sont issus d'une enquête réalisée en mars 2015 auprès d'un échantillon de 1 005 personnes, représentatif de la population métropolitaine résidant dans des villes de 10 000 à 100 000 habitants âgée de 18 ans et plus. Les données affichées sont celles sur la base des réponses des personnes inscrites sur les listes électorales.

Connection creates value

2

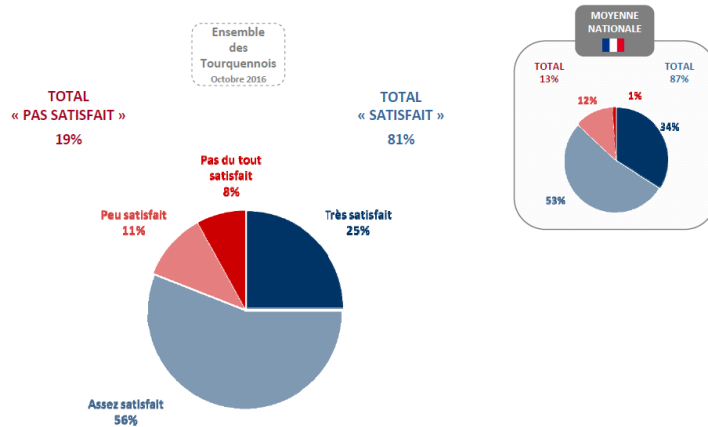
A | La perception de sa ville

Connection creates value

3

QUESTION : D'une manière générale, êtes-vous satisfait de vivre à Tourcoing...?

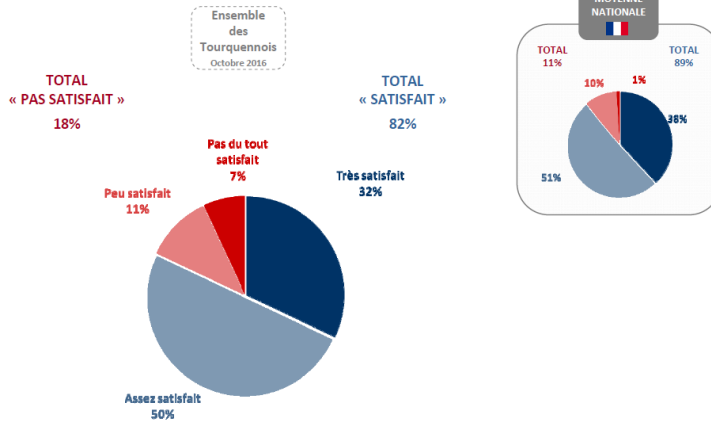
Base : personnes inscrites sur les listes électorales



4

QUESTION : Et d'une manière générale, êtes-vous satisfait de vivre dans votre quartier ?

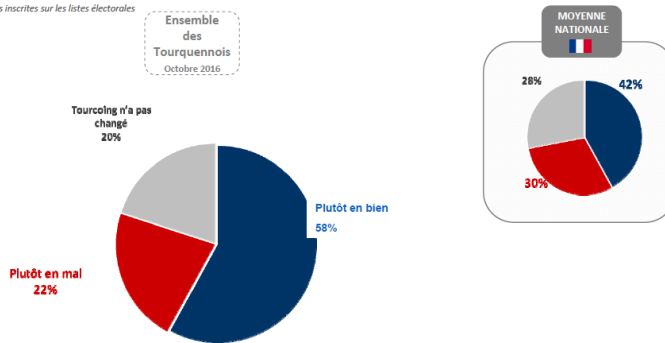
Base : personnes inscrites sur les listes électorales



5

QUESTION : Depuis la dernière élection municipale, en mars 2014, avez-vous le sentiment que Tourcoing a changé plutôt en bien ou plutôt en mal ?

Base : personnes inscrites sur les listes électorales



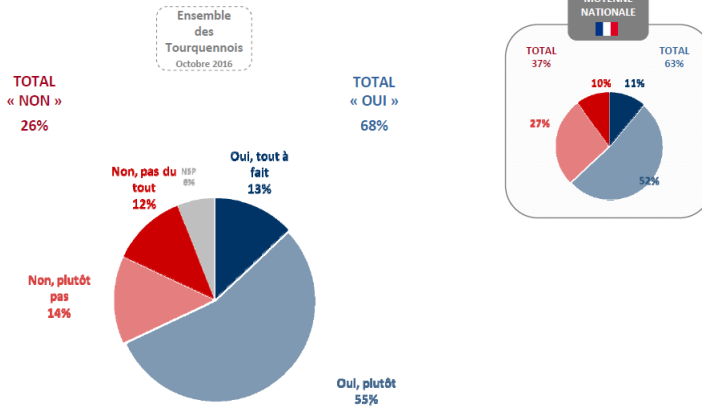
6

B I L'appréciation globale et détaillée de l'action de la municipalité

7

QUESTION : Quand vous pensez aux engagements pris par votre maire et son équipe au moment de leur élection en mars 2014, estimez-vous que dans l'ensemble, ces engagements ont été tenus ?

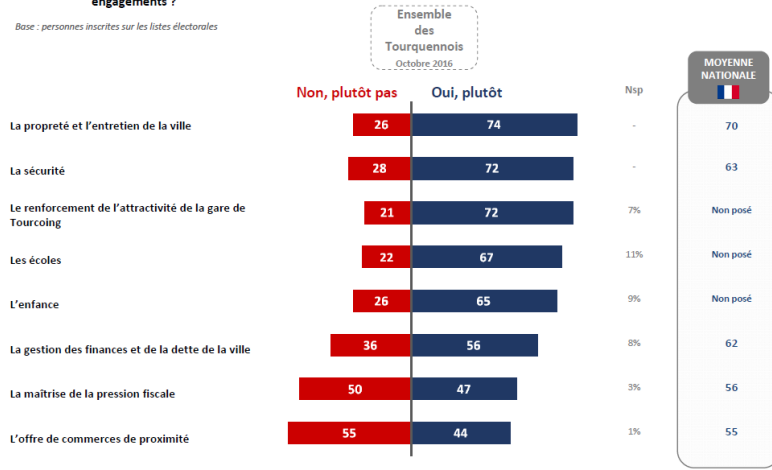
Base : personnes inscrites sur les listes électorales



8

QUESTION : Et pour chacun des domaines suivants, diriez-vous que votre maire et son équipe ont tenus leurs engagements ?

Base : personnes inscrites sur les listes électorales

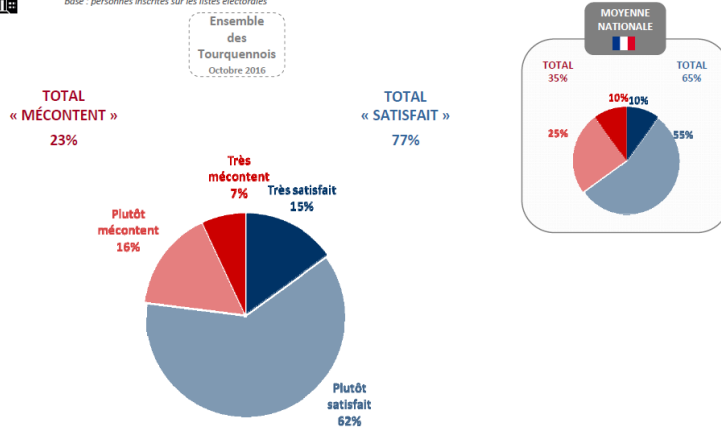


9

QUESTION : Depuis mars 2014, êtes-vous satisfait ou mécontent du travail accompli par votre maire et l'équipe municipale sur l'ensemble de votre ville ?



Base : personnes inscrites sur les listes électorales

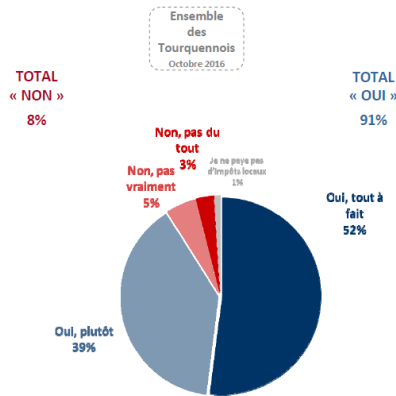


Note de lecture : Le sentiment de satisfaction des Tourquennois à l'égard de l'action de leur équipe municipale est très élevé : 77% en sont globalement satisfaits, soit un taux nettement supérieur à la moyenne nationale (65%).

10

QUESTION : Et diriez-vous que la mairie de Tourcoing doit faire des efforts supplémentaires pour diminuer les impôts locaux ?

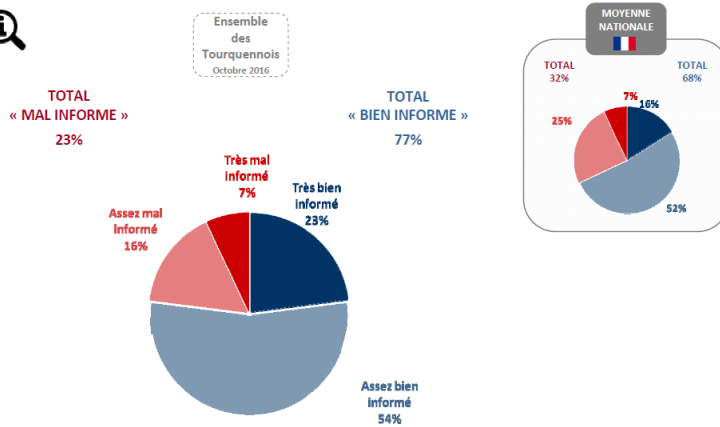
Base : personnes inscrites sur les listes électorales



11

QUESTION : Estimez-vous être très bien, assez bien, assez mal ou très mal informé sur ce qui se passe dans votre ville ?

Base : personnes inscrites sur les listes électorales

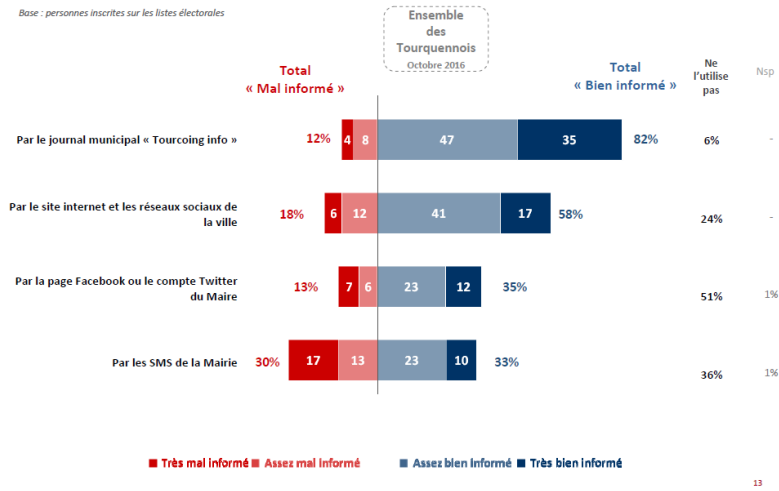


Note de lecture : Le sentiment d'information des Tourquennois à l'égard des grandes décisions concernant Tourcoing est globalement élevé: 77% se sentent bien informés.

12

QUESTION : Estimez-vous être très bien, assez bien, assez mal ou très mal informé sur ce qui se passe dans votre ville... ?

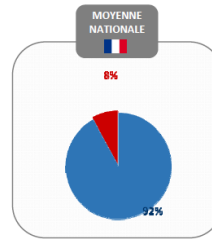
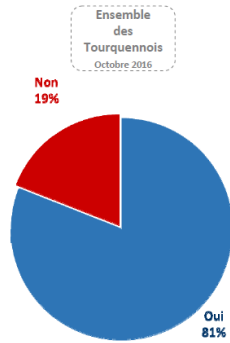
Base : personnes inscrites sur les listes électorales



CI La notoriété et l'image du Maire et de l'équipe municipale

QUESTION : Connaissez-vous le nom de votre maire ?

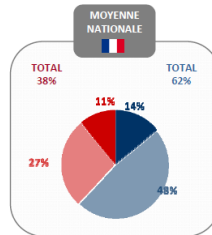
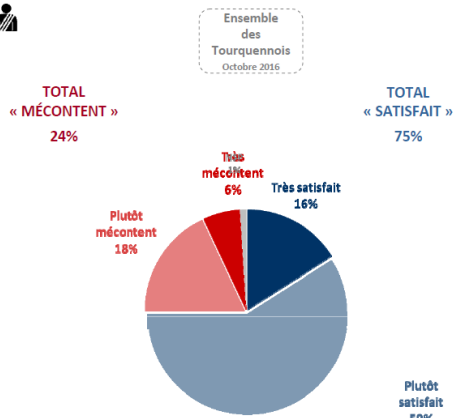
Base : personnes inscrites sur les listes électorales



15

QUESTION : Aujourd'hui, êtes-vous satisfait ou mécontent de votre maire, Gérald Darmanin ?

Base : personnes inscrites sur les listes électorales

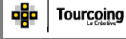


Note de lecture : 75% des Tourquennois sont satisfaits de leur maire, Gérald Darmanin. Ce chiffre est supérieur à la moyenne nationale (62%).

16

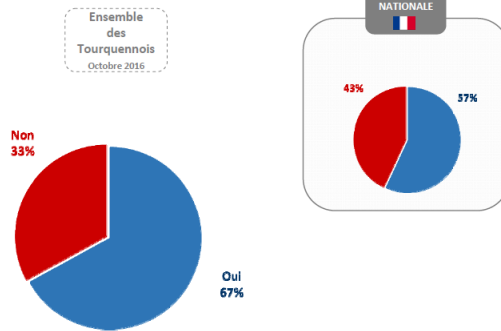


LE SOUHAIT DE RÉÉLECTION DU MAIRE DE TOURCOING, GÉRALD DARMANIN



QUESTION : Au fond de vous-même, souhaiteriez-vous qu'à l'issue de son mandat en 2020 votre maire actuel, Gérald Darmanin, soit réélu ?

Base : personnes inscrites sur les listes électorales



Note de lecture : 67% des Tourquennois souhaitent que Gérald Darmanin soit réélu à l'issue de son mandat en 2020.

17

ANNEXE N°36 : « VERVIERS: L'OPERATION DU 15 JANVIER 2015 CONTRE UNE CELLULE TERRORISTE A FORTEMENT DEGRADE L'IMAGE DE LA VILLE »

Article de Françoise Dubois, publié le mardi 14 janvier 2020, reportage sur RTBF.BE.

15 janvier 2015, 17h42. Les forces spéciales de la police fédérale donnent l'assaut à un immeuble à Verviers. On vient de démanteler une cellule terroriste qui préparait un attentat contre les forces de l'ordre à Bruxelles.

Une opération antiterroriste qui inscrit Verviers sur la carte mondiale comme un fief du terrorisme.

C'est le début d'un réel "Verviers bashing"

Connue jusque-là à l'étranger comme ancienne Cité lainière florissante, Verviers fait les titres de la presse internationale. Et les amalgames ne tardent pas: immigration, musulmans, radicalisme et terrorisme.

Pourtant, les terroristes étaient Bruxellois, planqués à Verviers dans un quartier à l'opposé géographique de celui où se côtoient une centaine de nationalités différentes.

Amalgame aussi entre attentat et opération policière. Pierre Demolin, ancien directeur général de la ville, a dû recadrer cet entrepreneur français: *"Ce Monsieur expliquait que, finalement, on devait comprendre qu'un centre commercial à Verviers ne pouvait plus être imaginé tel qu'il était imaginé à l'époque à cause des attentats que nous avons eu à Verviers"*.

Jusque dans les détails

Une mauvaise image jusque dans les détails: *"Une agence bancaire d'Heusy (Heusy, c'est Verviers depuis 1977), a envoyé à tous ses clients, dont moi, un avis comme quoi il ne s'agissait plus de dire cette banque, c'est Verviers, mais Heusy"*.

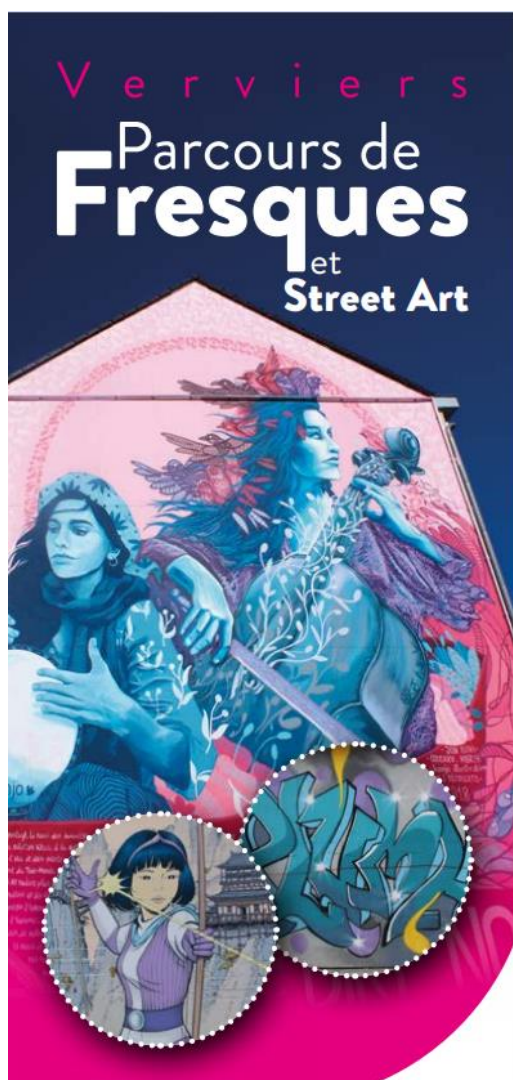
Cet hôtel⁶⁰⁶ a connu une légère baisse de la clientèle de séminaire, mais ce fut bref: *"Ça a duré 24 heures. Il n'y a plus du tout de problème puisque maintenant, on parle d'augmenter la capacité de l'hôtel"*.

A Verviers, le déclin économique, la paupérisation, le radicalisme de certains ne datent pas du 15 janvier 2015. Mais l'opération antiterroriste a servi de coup de projecteur international. Une lumière négative, difficile à éteindre.

Source : https://www.rtb.be/info/regions/liege/detail_verviers-l-operation-du-15-janvier-2015-a-fortement-degrade-l-image-de-la-ville?id=10407245

⁶⁰⁶ Il s'agit de l'Hôtel Verviers Van der Valk, d'après le lieu filmé dans le reportage.

ANNEXE N°37 : BROCHURE « PARCOURS DE FRESQUES
ET DE STREET ART » (VERVIERS)



Parcours de Fresques et Street Art

Depuis quelques années, grâce à plusieurs associations verviétoises fortement impliquées et la Ville de Verviers, des fresques fleurissent un peu partout dans le centre.

Avec cette balade, nous vous proposons de vous les dévoiler toutes, chacune dans leur style mais toujours pour mettre en valeur les murs de notre cité lainière.

Ce parcours urbain très coloré de 6,5km vous fera découvrir ces œuvres se trouvant, parfois, dans des endroits plus discrets de notre ville mais jamais loin de notre magnifique patrimoine.



2



1

« L'eau, source de vie »

Maison de l'Eau

Artiste : **Roland Materne** (Belgique)

Année : **2004**

Rentrez dans l'ancienne manufacture de draps, devenue Maison de l'Eau, pour découvrir cette première fresque, réalisée par l'ancien directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Verviers. Les machines industrielles qui ont fait le passé glorieux de la ville puisent leur énergie dans l'eau de la Vesdre. Cette fresque évoque la transition entre passé et futur, entre l'eau qui servait pour l'industrie et permettait la prospérité de notre ville et l'eau qui fait partie de la qualité de vie à offrir aux générations à venir. Découvrez les étapes de la fabrication de la laine, le marchand de ploquettes, le Barrage de la Gileppe et son célèbre lion.



2 Sortez de la Maison de l'Eau, prenez à gauche, rue de la Régence. Au bout de la rue, tournez à droite, rue de la Chapelle. Passez devant le Centre Touristique de la Laine et de la Mode (CTLM) et restez sur le trottoir de droite jusqu'au Terrain d'Aventures.

2

3



2

« Dire Nous »

Terrain d'Aventures

Artistes : **Natasa Konjevic** (Bosnie-Herzégovine),

José Carvalho (Portugal),

Polina Stoyanova « Jo Iyaa » (Bulgarie)

Année : **2017**

Le projet « Dire Nous » regroupe plusieurs partenaires dont la Maison des Jeunes des Récollets et la Ville de Verviers. Inquiets de la dégradation du respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme à travers le monde mais aussi chez nous, les animateurs du quartier ont constaté que l'expression artistique permettait aux jeunes de s'exprimer et de mieux s'intégrer dans la société. Sur base de cette constatation, la Maison des Jeunes des Récollets a multiplié les échanges européens sur le thème des Droits de l'Homme et de la créativité. Une bourse leur a même été octroyée et, très vite, l'idée de réaliser ces fresques a vu le jour.



3 Avancez de quelques mètres sur le même trottoir pour découvrir, à travers la 2ème grille, la seconde fresque du Terrain d'Aventures.

3

4



3

« Medi-Act 19 »

Terrain d'Aventures

Artiste : **Yassine Latrache** (France)

Année : 2020

Imaginée par 14 jeunes, et répondant à un appel à projets visant à promouvoir la citoyenneté et l'interculturalité, cette fresque représente un personnage hyper connecté, mi-homme, mi-robot qui domine la ville et la nature. Les thèmes suivants sont abordés : la nature qui se dégrade, l'intelligence artificielle de plus en plus présente et l'homme qui ne cesse d'investir la Terre. L'asbl « Terrain d'Aventures », créée en 1976, permet un accès à un espace vert en milieu urbain que les jeunes peuvent s'approprier pour leurs activités. La mission principale est la formation de jeunes CRACS (Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires).

4

Continuez sur le même trottoir, traversez tout droit la rue du Moulin et retraversez sur le passage pour piétons à gauche juste avant le rond-point. Traversez à droite la rue du Commerce.

5



4

« Rue du Commerce »

Rue du Commerce

Artistes : **Seb, Mick, John, Constant, Mouaad, Alain**
(Belgique)

Année : 2006

Cette fresque ornait l'entrée de la Maison des Jeunes de Hodimont depuis les années 90. Une dizaine d'années plus tard, la Ville de Verviers a proposé de la reproduire sur ce mur. On y découvre un personnage qui porte sur l'épaule une cruche de laquelle s'échappent les lettres du quartier : « HODIMONT ». Il représente la puissance et le renouveau de cet ancien quartier textile. En haut de la fresque, on peut lire la phrase : « la planète est ma patrie et l'humanité, ma famille ». Sa traduction en wallon se retrouve en bas de l'œuvre.



5

Continuez tout droit dans la rue de Hodimont. Au bout de la rue, traversez devant vous pour monter la rue Spintoy.

6



5

« Entracte »

Rue Spintay

Artistes : **Habitants et artistes locaux**
(Festival d'Arts Urbains « Entracte »)

Année : **2018**

En mai 2018, le Festival d'Arts Urbains « Entracte » (regroupant plusieurs associations verviétoises dont la Belle Diversité) a redonné vie aux façades des maisons désaffectées vouées à une démolition future pour une reconversion de la rue. Grâce à des témoignages et à des recherches de documents, plus de 30 artistes et citoyens engagés se sont appropriés les espaces vides en laissant libre cours à leur imagination. La durée de ces fresques est éphémère mais d'une longueur inédite avec des techniques variées. Elles redonnent de la couleur à cette rue si commerçante dans le passé !



6

« Dire Nous »

Rue Spintay

Artistes : **Polina Stoyanova « Jo Iyaa »** (Bulgarie),
Natasa Konjevic (Bosnie-Herzégovine),
José Carvalho (Portugal) et **Julien Delmelen** (Belgique)

Année : **2017**

Grâce à des fonds européens et des subsides de la Région Wallonne, la ville a pu réhabiliter deux immeubles de la rue Spintay qui abritent à présent des services communaux. Les fresques laissent chaque spectateur libre de son interprétation. Elles permettent de mettre de la couleur dans un espace urbanisé, de partager des valeurs et de se rassembler plutôt que de se diviser. L'art s'empare du bâti et repousse les limites de notre imaginaire.



6

Continuez à monter la rue Spintay.

7



7

Au bout de la rue, prenez à droite et traversez le pont. Passez devant l'église Notre-Dame des Récóllets et prenez directement la petite rue à gauche, après l'entrée de l'édifice, Enclos des Récóllets.

8

« Dire Nous »

Enclos des Récollets

Artistes :

Polina

Stoyanova « Jo Iyaa »

(Bulgarie),

Natasa Konjevic

(Bosnie-Herzégovine),

José Carvalho

(Portugal)

et **Julien Delmelen**

(Belgique)

Année : **2017**

Cette fresque illustre les animaux de nos contrées. Chaque artiste a peint la partie du mur qui lui était réservée avec sa propre technique (pinceau, bombe, etc). Depuis plus de 30 ans, la Maison des Jeunes des Récollets, qui se trouve au bout de la rue, propose des activités pour les jeunes entre 12 et 26 ans. La thématique principale est la citoyenneté qui s'exprime principalement à travers la musique et les arts. La Maison des Jeunes fait partie d'un projet européen favorisant les échanges, notamment grâce à ces fresques.



7

« Ceci n'est pas un Magritte »

Enclos des Récollets

Artiste : **Muhamed Kafedžić « Muha »** (Bosnie-Herzégovine)

Année : **2015**

Invité par la Maison des Jeunes des Récollets pour promouvoir, grâce à une nouvelle fresque, les Droits de l'Homme, l'artiste « Muha » a eu l'idée d'une grande vague sortant du nez d'un personnage en regardant un sketch des Monty Python. Fêru du Pays du Soleil Levant et s'inspirant des estampes japonaises de l'artiste Hokusai, Muha dessine des vagues à travers le monde. Ici, Magritte est présent un peu partout dans « la grande vague de Kanagawa », œuvre datant de 1831. Les tentacules sortant du chapeau sont également un clin d'œil à Hokusai.



8



8 Continuez en longeant l'église jusqu'à la sortie du parking.

9



9 Prenez la ruelle à gauche de la fresque qui mène au parking.

10



9

« Dire Nous »

Récollets

Artistes : **Natasa Konjevic** (Bosnie-Herzégovine),
Polina Stoyanova « Jo Iyaa » (Bulgarie),
Davor Mulalic (Bosnie-Herzégovine),
Julien Delmelen (Belgique),
José Carvalho (Portugal)

Année : 2012

C'est la première réalisation de la série « Dire Nous ». Cette fresque a insufflé l'émulation collective qui a lancé le mouvement verviétois. Sur la gauche, le slogan de Verviers « Vert et Vieux » est repris juste au-dessus d'une machine textile. Les 5 tableaux font référence au passé et au présent de la ville par le biais de la diversité et la richesse du vivre ensemble. « Dire nous » est un essai du journaliste français Edwy Plenel, paru en 2016, au moment du 1^{er} anniversaire de l'attentat de Charlie Hebdo. Ce livre prône un retour à des valeurs collectives. Chaque fresque propose des extraits de cet essai pour nous rappeler le vivre ensemble, le partage, l'échange et la solidarité !



10

« La Page »

Rue Hombiet

Artiste : **Jean Lequeu** (Belgique)

Année : 1996

La Page est une école de devoirs-milieu de vie qui existe depuis plus de 30 ans. Elle propose également de nombreux ateliers variés pour les enfants et leurs parents. Les objectifs de cette association sont nombreux : tolérance, fraternité, solidarité sans oublier le respect de l'autre et surtout permettre aux enfants de s'épanouir notamment grâce aux spectacles, expositions et fêtes. Cette jolie fresque a été réalisée par le peintre verviétois Jean Lequeu sur le mur de l'ancienne école communale des garçons. C'était d'ailleurs l'école qu'il fréquentait étant petit. L'idée était d'illustrer la diversité de manière dynamique et joyeuse.



10

Traversez la passerelle et tournez à droite en longeant la Vesdre. Continuez tout le temps tout droit, passez sous le pont Renier et ressortez du chemin à hauteur du pont Hombiet. Tournez à droite et traversez le pont.

11



11

Avancez dans la rue et prenez la 1ère à gauche, rue des Hospices. Traversez le pont Louise.

12



11

« Dire Nous »

Rue Marie-Henriette - Espace Lentz
 Artiste : **Françoise Martin** (Belgique)
José Carvalho (Portugal)
 Année : 2020

Cette 6^{ème} fresque « Dire Nous », située sur le mur d'entrée de la plaine de jeux, toujours en collaboration avec la Ville et diverses associations, a complètement intégré les habitants du quartier au projet en leur demandant leurs avis et suggestions via des photos et des rencontres. Les deux artistes ont donc pu s'en inspirer pour créer cette œuvre. La citation présente sur cette fresque est extraite de l'enquête reprenant ces témoignages qui s'appelle « Prê-Javais : du gris au vert ». La mise en couleur domine encore et toujours avec un visage féminin, un arbre au centre qui nous montre ses racines et des exemples de notre faune plus que colorés !



12 Prenez à droite rue du Prince.

13



12

« Greta Thunberg »

Rue du Prince
 Artiste : **Philippe Baro** (Suisse)
 Année : 2019

L'objectif de cette initiative privée est d'interpeller sur la question du climat. Ce portrait géant de la Suédoise Greta Thunberg, figure actuelle du combat contre le réchauffement climatique, se trouve sur la façade de l'ancienne chapelle désacralisée du couvent des pères capucins qui fut construit en 1892. Cette œuvre de « Street Art » a été réalisée en quelques heures à l'aide d'un rétroprojecteur.



13 Avancez dans la rue et prenez la 1ère à gauche, rue Courte. Arrêtez-vous au bout de la rue dans le petit square Louis Pirard.

14



13

« Bancs colorés »

Square Louis Pirard
Artistes : **Enfants du quartier**
Année : 2020

Ces très jolis bancs ont été peints par des enfants du quartier grâce à l'école de devoirs « La Page », « l'Atelier du Prince » et la Ville de Verviers. L'idée était de mettre de la couleur dans le quartier. L'Atelier du Prince est un lieu de création artistique, centre d'art et d'artisanat, situé rue du Prince dans ce quartier de Pré-Javais. Il propose des formations pour débutants ou professionnels autour du papier mâché, de la marionnette, des perles ainsi qu'une petite salle de spectacles et scènes ouvertes. Profitez-en pour vous reposer quelques minutes dans ce petit square !



14

« Poteaux des Grandes Rames »

Rue des Grandes Rames
Artistes : **Enfants du quartier**
Année : 2020

La cité ouvrière des Grandes Rames, construite en 1808, est considérée comme la plus ancienne d'Europe continentale. Le projet a été conçu par Raymond de Biolley, grand industriel verviétois pour permettre aux nombreux ouvriers du textile qui arrivaient à Verviers de trouver un logement « décent » pour leur famille. Autrefois, la cité pouvait accueillir plus de 800 personnes. Durant un stage organisé par la Page, la Ville et l'Atelier du Prince, les enfants ont pu peindre les poteaux devant les Grandes Rames, toujours dans la même idée de colorer leur quartier ! N'hésitez pas à découvrir ces petits personnages très sympathiques !



14

Reprenez la rue Marie-Henriette vers le pont Louise et traversez-le. Continuez tout droit dans la rue des Hospices.

15



15

Continuez vers la rue des Alliés. Prenez à gauche rue de la Paroisse. Tournez à droite rue des Raines. Au niveau de la fontaine qui est au milieu du rond-point, prenez à gauche, Mont du Moulin. Passez devant l'Hôtel de Ville et continuez tout droit dans la rue de Heusy, jusqu'aux feux de signalisation.

16



15

« Les 4 saisons »

Square René Hausman
 Artiste : **René Hausman** (Belgique)
 Année : **2017**

René Hausman est un artiste né à Verviers en 1936 et décédé en 2016. Grâce à sa grand-mère qui lui racontait des contes et légendes, il se passionne pour les êtres imaginaires, les animaux et la nature qu'il dessinera toute sa vie. Durant sa longue carrière, il publiera également de nombreux ouvrages dont certains lui valent des distinctions. En 2012, son épouse Nathalie Troquette lui consacre une monographie exhaustive « Mémoires d'un pinceau » avec ses thèmes de prédilection : Nature & Féerie. Les 4 fresques représentent chacune une saison.



16

A droite du square, empruntez la rue de Mangombroux sur le trottoir de gauche jusqu'au n° 129 et retournez-vous !

17



16

« Sourires »

Rue de Mangombroux
 Artiste : **Vincent Solheid** (Belgique)
 Année : **2002**

Cette première fresque verviétoise représente le sourire de 29 habitants, tous de nationalités différentes, qui résident dans le quartier de Mangombroux. Les riverains ont d'ailleurs pu voter afin de sélectionner la fresque de leur choix. C'est ainsi que l'artiste, Vincent Solheid, né à Xhoffraix, a été désigné pour réaliser cette œuvre. Que ce soit en dessin ou en peinture, l'être humain est toujours présent dans son art. Plusieurs de ses fresques ornent également les murs de la ville de Liège et de la capitale.



17

Revenez sur vos pas et descendez la rue de Mangombroux.

18



« Yoko Tsuno »

Rue Peltzer de Clermont

Artiste : Roger Leloup (Belgique) et
asbl « Art Mural » (Belgique)

Année : 2018

Roger Leloup, né à Verviers en 1933, est le créateur et dessinateur de Yoko Tsuno, héroïne japonaise apparue en 1970. Ce dessin est tiré de l'album « la Pagode des Brumes ». C'est à l'asbl « Art Mural » de Bruxelles que la ville a confié le travail. Ils ont d'ailleurs réalisé une centaine d'œuvres à travers le pays dont une quarantaine à Bruxelles. La technique est particulière : le dessin agrandi est reporté sur des morceaux de papier calque de 80cm sur 2m50, perforés de nombreux petits trous. Ces pièces posées sur le mur sont badigeonnées avec une peinture liquide. En retirant les « calques », la peinture, passée à travers les trous, a transféré le dessin sur le support. Les contours sont tracés et les différentes couleurs appliquées.

Ouvrez
les yeux !



De nombreuses nouvelles fresques fleurissent mois après mois. Il n'est donc pas impossible que vous découvriez un chef d'œuvre (non-repris dans cette brochure) au coin d'une rue... comme cette fresque-ci, à Heusy, juste derrière l'ancienne maison communale !

21



Point de départ : rue Jules Cerexhe, 86 à 4800 Verviers

Distance : 6,5 km

Durée : 3 heures

Difficulté : facile



Maison du Tourisme du Pays de Vesdre

rue Jules Cerexhe, 86 • B-4800 Verviers

Tél. : +32(0)87 30 79 26

info@paydevesdre.be • www.paysdevesdre.be



Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme de la Région Wallonne et la Fédération du Tourisme de la Province de Liège

Une édition de la MPP et de la Ville de Verviers - Divers médias - Photos - MPP - Ville de Verviers

ANNEXE N°38 : LES PIQUES DU JOUR (DU 01/06/15 AU 16/10 2015).

16.10.15 : "Le Français Henri Guilbeaux (1884 – 1938), futur collaborateur de Lénine, et le Russe Victor Kibaltchiche dit Victor Serge (1890 – 1947), futur collaborateur de Trotski, vécurent simultanément à la fin du XIXe siècle à Verviers, le premier durant vingt ans dans le quartier des Boulevards (son père était directeur d'une usine textile), le second quelques mois dans les quartiers populaires (son père était un exilé politique)."

15.10.15 : "La première gymnaste belge à participer à deux Olympiades fut Cindy Stollenberg, née à Verviers en 1976, qui participa aux Jeux Olympiques de Barcelone (1992) et d'Atlanta (1996) en GRS (gymnastique rythmique sportive)."

14.10.15 : "Parmi les deux plus grands compositeurs wallons du XIXe siècle ayant atteint une véritable réputation internationale figure le Heusytois Guillaume Lekeu (1870-1894) aux côtés du Liégeois César Franck."

13.10.15 : "Le futur Athénée royal de Verviers, rue Thil Lorrain, fut édifié par Auguste Vivroux en 1874. Cet établissement d'enseignement secondaire préfigura le prototype de toute l'architecture scolaire officielle de la fin du XIXe siècle : il était antérieur d'un an à l'École normale Charles Buis de Bruxelles et de neuf ans à l'Athénée d'Ixelles, édifices similaires traditionnellement considérés comme les modèles de l'architecte scolaire de l'époque."

12.10.15 : "La première joueuse de tennis belge qui entra dans le « top 10 du tennis mondial féminin » fut la Verviétoise Dominique Monami, classée 9^e mondiale en 1998."

09.10.15 : "C'est à Verviers que fut organisée pour la première fois en Belgique, en 1888, une « Fête de la jeunesse laïque », mise sur pied par Marie Mineur et les organisations rationalistes verviétoises au local de la coopérative ouvrière alors situé en haut de Crapaurue."

08.10.15 : "Philippe Malherbe et Sandrine Cormans, chez RTL, sont d'origine verviétoise, respectivement du quartier des Boulevards et de Bilstain."

07.10.15 : "Louis Zurstrassen, futur sénateur social-chrétien, prit l'initiative en 1945, comme président de la Fédération patronale textile, d'un accord créant à Verviers des Conseils d'entreprise paritaires avant le vote de la Loi instaurant ceux-ci en Belgique."

06.10.15 : "Verviers comptait 10 % d'immigrés allemands à la fin du XIXe siècle. En 1861 déjà, la Chambre de commerce écrivait : « nous avons de véritables colonies d'ouvriers allemands établis à Verviers avec leur famille. Ils ont leurs cercles, leurs cafés, leurs cabarets et parfois le soir, le dimanche surtout, on se croirait dans une ville étrangère ».

05.10.15 : "Un frère jumeau du kiosque installé au parc de l'Harmonie à Verviers se trouve dans le parc Reine-Astrid à Bruges : la ville de Bruges commanda une réplique de celui de Verviers en 1858."

02.10.15 : "Aux élections communales de 1946, un éphémère parti « travailliste » issu de la Résistance obtint un et un seul élu dans tout le pays : le Verviétois Louis Bertholet, qui permit aux socialistes et aux communistes de former avec lui, pour la première et unique fois, une coalition de gauche."

01.10.15 : "Le père du violoniste Eugène Ysaïe (1858 – 1931), qui inspira le Concours Reine Elisabeth, avait dirigé l'orchestre du théâtre de Verviers alors situé sur la place Verte avant celui du Théâtre royal de Liège. Le frère d'Eugène, Théo Ysaïe (1865 – 1918), naquit à Verviers (dans la maison du café de la Bourse, place Verte) pour ce motif."

30.09.15 : "Le « Spirit of 66 », place du Martyr, attire chaque année 200 groupes de rock du monde entier."

29.09.15 : "D'après le « Rapport sur la situation administrative de la ville de Verviers pour l'année 1910 », Verviers comptait 11,4 % d'étrangers ou de Belges nés à l'étranger au début du XXe siècle, et pourtant la ville ne connut jamais d'émeutes anti-immigrés comme dans le Midi ou le Nord de la France."

28.09.15 : "Marie-Anne Biolley, épouse Simonis, surnommée « la Grande Madame » (1758 – 1831), parvint à diriger durant trente ans l'entreprise de son époux et à en faire une des premières du pays, alors que les femmes étaient privées de tous les droits à cette époque."

25.09.15 : "La première collection de livres de poche francophones en Europe fut créée par le Verviétois André Gérard dans ses locaux de la rue de Limbourg. La collection *Marabout* fait aujourd'hui partie du groupe Hachette."

24.09.15 : "Les premières habitations ouvrières du monde furent les dix maisons des Grandes Rames, édifiées à partir de 1808."

23.09.15 : "Le plus grand historien belge et l'auteur de la première histoire de la littérature francophone de Belgique étaient tous deux originaires de Verviers : Henri Pirenne (1862 – 1935), auteur d'une monumentale *Histoire de Belgique*, était né rue des Raines à Verviers. Francis Nautet (1854 – 1896), fils du fondateur de la maison d'édition qui créa le journal *Le Jour* en 1893, publia son *Histoire des lettres belges d'expression française* en 1891 – 92. Tous deux avaient étudié à l'Athénée de Verviers."

22.09.15 : « La Caisse interprofessionnelle de Compensation pour Allocations familiales » (CICAV), créée le 25 mars 1921 par l'industriel verviétois Hubert Duesberg, fut la première caisse d'allocations familiales de Belgique, dix ans avant la loi instaurant celle-ci.

21.09.15 : "Le pianiste verviétois Jean-François Maljean, qui a débuté avec les « Smoky Mokes » puis Pierre Rapsat à Verviers dans les années '80, se produit très régulièrement en tournée en Asie du sud et est devenu une star au Japon."

18.09.15 : "Début 2015, plus de la moitié des Etats de l'ONU étaient représentés à Verviers qui comptait des habitants de 105 nationalités différentes (sur les 193 États membres de l'ONU)."

17.09.15 : "Charles Thirion (1838 – 1920), auteur (entre autres) du Grand-Théâtre de Verviers, fut aussi le concepteur de l'École de San José au Costa Rica, constituée entièrement d'éléments métalliques qui furent fabriqués en Hainaut, expédiés par bateau et assemblés sur place. Cet édifice de la capitale du Costa Rica est aujourd'hui classé monument historique."

16.09.15 : "Le général Jardon, né à Verviers en 1768 et tué au combat en 1809, a son nom sur l'Arc de Triomphe de Paris avec 660 autres militaires de Napoléon."

15.09.15 : "Le fondateur de la Société protectrice des Animaux « Veeweyde » en 1908, qui fut aussi l'auteur en 1929 de la première loi de protection animale, était le Verviétois Jules Ruhl (1864 – 1936), provenant d'une famille de lainiers. Il ouvrit le premier refuge pour animaux à Verviers en 1899 puis huit autres en Wallonie et à Bruxelles."

14.09.15 : "Ensival Moret (créée en 1905), qui a déménagé d'Ensival au zoning des Plenesses en 2008, reste un des leaders mondiaux de la fabrication de pompes industrielles."

11.09.15 : "En 1940, le Verviétois Jean Brasseur (1914-1992) rejoint la marine des « Forces françaises » à Londres ; naturalisé français, il est nommé en fin de carrière vice-Amiral de France en 1970."

10.09.15 : "La Fédération verviétoise de la Première Internationale était la plus forte et la plus dynamique de Belgique entre 1867 et 1877 au point que la ville fut surnommée par Friedrich Engels le « boulevard de l'Internationale » en raison de son rôle majeur dans la première Association internationale des Travailleurs."

09.09.15 : "Le film *Australia*, de Jean-Jacques Andrien, tourné en 1988 avec l'Anglais Jeremy Iron et la Française Fanny Ardant, évoquait l'évolution du textile verviétois dans les années 1950 face aux effets de la « mondialisation économique » qui porta un coup fatal à cette industrie."

08.09.15 : "Verviers organise depuis des décennies un des 80 concours internationaux de chant, issu du concours créé par la chorale « l'Echo des Travailleurs » en 1926, qui fusionna en 1975 avec le concours international organisé depuis 1927 par le Théâtre communal. C'est à Verviers que fut « découverte » en 1985 l'Américaine Renée Fleming, aujourd'hui la meilleure soprano du monde."

07.09.15 : "Le révolutionnaire verviétois Jean-Joseph Fyon (1745-1816) fut impliqué en 1796 à Paris dans la « Conjuración des Égoux », complot pour instaurer un vrai pouvoir démocratique."

04.09.15 : "La Section des Femmes de la Fédération verviétoise de l'Internationale, animée par Marie Mineur, fut active de 1872 à 1879, ce qui est exceptionnel dans le milieu ouvrier à l'époque."

03.09.15 : "Les biscuits Delacre (et leurs fameuses boîtes métalliques aux effigies royales), datant de 1891, sont produits dans le zoning de Lambermont."

02.09.15 : "Deux Ministres-Présidents de la Région wallonne issus de familles politiques différentes furent originaires de Verviers : André Damseaux (libéral, en 1981) et Melchior Wathelet (social-chrétien, de 1985 à 1987)."

01.09.15 : "En un siècle, après son ouverture en 1894, l'École supérieure des Textiles de Verviers a diplômé près de 900 ingénieurs textiles de toutes nationalités dont une proportion considérable de Polonais, de Portugais, d'Italiens, de Marocains et de Tunisiens, entre autres."

31.08.15 : "L'agglomération verviétoise fut partagée entre deux États différents jusqu'en 1795 : sous l'Ancien régime, Verviers, Ensival, Heusy, Stembert et Andrimont faisaient partie de la Principauté de Liège ; par contre Hodimont, Lambermont, Rechain et Dison appartenaient aux Pays-Bas (espagnols puis autrichiens). À l'ouest de l'agglomération, la frontière se situait au milieu de l'actuelle rue de Hodimont (à hauteur de la rue du Commerce) et était marquée par une porte (fermée le soir) et un poste de douane."

28.08.15 : "La seule région du sillon industriel wallon à ne pas participer aux importantes émeutes ouvrières de mars 1886 qui contraignirent le gouvernement à entamer une législation sociale fut la région verviétoise : excepté la présence de militants anarchistes verviétois à Liège, lors du début de ces journées d'émeutes, Verviers resta à l'écart de ce mouvement."

27.08.15 : "Né à Verviers en 1954 et émigré avec ses parents aux USA au début des années '60, Luc Sante est devenu un écrivain, critique littéraire et essayiste connu à New-York."

26.08.15 : "John Cockerill (1790 – 1840), le fondateur historique de la sidérurgie moderne en Wallonie, acquit ses premières connaissances industrielles dans les ateliers de son père William à Verviers (à

côté de l'usine Simonis rue de Limbourg) avant de diriger les ateliers liégeois à partir de 1809 puis de s'installer à Seraing en 1817."

25.08.15 : "En décembre 1953 un referendum officiel autour de l'unification européenne fut organisé à Verviers (et à Roulers en Flandre) par le « Mouvement européen ». Six dixièmes des électeurs verviétois participèrent au scrutin, sous l'œil de journalistes européens et même américains, et les trois quarts approuvèrent l'intégration dans une « Europe à six »."

24.08.15 : "Le poète Christian Bek (1879 – 1916), dont la fille obtint le prix Goncourt en 1953, était né rue du Palais, dans la maison où se trouvent aujourd'hui les laboratoires du dr. Collard."

21.08.15 : "La société littéraire de Verviers dite « Cabinet littéraire » commença ses activités en 1775 dans la « maison Bayard », au pied de la chaussée de Heusy. Elle fut créée quatre ans avant la « Société littéraire » et la « Société d'Emulation » de Liège."

20.08.15 : "Le premier bassin de natation couvert de Belgique fut construit rue de Dison, en 1868."

19.08.15 : "La première « Maison du Peuple » construite en Belgique fut celle de Verviers (démolie en 1977), édifiée rue du Gymnase en 1893, deux ans avant celle bâtie par Horta à Bruxelles et six ans avant celle de Gand."

18.08.15 : "Le « Tennis club couvert de Verviers », rue Grandville à Ensival (démoli en 1969), fut en 1922 le premier court de tennis couvert construit en Belgique."

17.08.15 : "La première voiture électrique 100 % belge présentée au Salon de Bruxelles en janvier 2015 a été carrossée dans les ateliers de la firme ERIPM, située dans le zoning de Stembert."

14.08.15 : "Le journal *Le Mirabeau*, hebdomadaire publié par la section verviétoise de la Première Internationale de 1867 à 1880, fut le seul journal ouvrier belge qui parvint à paraître durant treize années d'affilée avant la création du Parti Ouvrier Belge en 1885. Des bibliothèques spécialisées à Moscou et à Amsterdam en conservent chacune une collection."

13.08.15 : "La première convention collective en Belgique entre dirigeants patronaux et syndicaux d'un secteur industriel fut conclue à Verviers en 1906, treize ans avant tout le reste du pays, à l'issue du « grand lock-out » de l'automne 1906."

12.08.15 : "L'usine de production du premier fabricant mondial de bouchons synthétiques pour bouteilles de vin, Nomacor, est implantée dans le zoning de Plenesses."

11.08.15 : "Le Collège Saint-François-Xavier de Verviers a compté parmi ses étudiants l'avocat Michel Grandorge (1940–2015), les académiciens Luc Hommel (1896–1960) et Jean-Marie Klinkenberg, le ministre de la Culture Albert Parisi (1910–1991) ou encore le fondateur de la démocratie chrétienne wallonne Antoine Pottier (1849–1923)."

10.08.15 : "Verviers dut sa prospérité économique en partie à des entrepreneurs français, allemands et luxembourgeois aux XVIIIe et XIXe siècles : les Biolley (originaires de Sallanches en Savoie) arrivèrent à Verviers vers 1725, les Duesberg (originaires de Munster en Westphalie) en 1733, les Peltzer (originaires de Stalberg, près d'Aix-la-Chapelle) à la fin du XVIIIe siècle, les Zurstrassen (provenant de Westphalie) et les Müllendorff (venant de Luxembourg) au début du XIXe siècle."

07.08.15 : "Le premier monument rendant hommage au général de Gaulle en dehors de la France fut érigé au parc de la Tourelle, près de l'Hôpital, en 1980."

06.08.15 : "Les origines familiales de l'homme d'affaires belge Etienne Davigon sont verviétoises : son arrière-grand père, Gilles-François (1780 – 1859), vivait à Lambermont et son grand-père Julien (1854 – 1916), qui fut Ministre des Affaires étrangères pendant la guerre 14-18, possédait le château des Mazures à Pepinster. Tous deux furent députés de Verviers."

05.08.15 : "Le correspondant de Marx en Belgique, Edouard Glaser, évoquait le bassin industriel de Verviers dans une lettre adressée en avril 1872 à Karl Marx, en disant qu'il était « un des mieux organisés du pays, les ouvriers y sont bien payés et plus instruits que dans les autres provinces."

04.08.15 : "Dans le quartier de Renoupré, la firme Iwan Simonis, qui existe depuis plus de trois siècles, dispose d'un leadership mondial sur les draps de billards."

03.08.15 : "À trente ans de distance, des mouvements citoyens ont empêché la couverture de la Vesdre : d'abord par un viaduc autoroutier, combattu et repoussé dans les années 70, puis par un centre commercial dans les années 2000."

31.07.15 : "Verviers fut dotée de 1937 à 2004 d'un réseau de chauffage urbain par vapeur desservant grâce à 55 km de tuyaux enterrés les principales usines puis des maisons privées."

30.07.15 : "Le plus fameux architecte des Pays-Bas autrichiens au XVIIIe siècle fut Laurent-Benoit Dewez (1731-1812), natif de Petit-Rechain."

29.07.15 : "L'Athénée Royal de Verviers compta, lui, parmi ses élèves le vice-recteur de l'UCL Mgr. Fernand Litt (décédé en 1965), le chef de Cabinet de Pierre Harmel puis du Roi Baudoin dans les années '50 à '70, André Molitor (1911 – 2005), l'historien Henri Pirenne (1862 – 1935), le vice-Amiral de France Jean Bresseur Kermadec (1914-1922) ou encore le chanteur Pierre Rapsat (1948 – 2002)."

28.07.15 : "Le champion du monde cycliste de 2012 Philippe Gilbert, vainqueur de onze classiques à ce jour, est né à Verviers en 1982."

27.07.15 : "L'entreprise familiale Ortman, active depuis 1769 et huit générations dans la chaudronnerie, exporte encore ses produits en acier inoxydable et alliage spéciaux dans le monde entier. Elle a eu longtemps ses activités à Verviers rue des Alliés (là où se trouve Don Bosco) puis rue Marie-Henriette et enfin boulevard des Gérardchamps avant de s'installer au zoning des Plenesses."

24.07.15 : "Les dessinateurs respectifs de Chlorophylle, Prudence Petitpas, Yoko Tsuno et Zunie sont quatre des nombreux auteurs de BD nés à Verviers : Raymond Macherot, Maurice Maréchal, Roger Leloup et René Haussman."

23.07.15 : "Considéré comme la plus belle salle de music-hall de Belgique, le Forum de Liège (inauguré en 1922) est l'œuvre de l'architecte verviétois Jean Lejean (1871-1953) et du sculpteur verviétois Joseph Gérard (1873-1946). La salle a servi de décor pour la scène finale du film *Populaire* en 2012."

22.07.15 : "La troisième ville wallonne à s'équiper d'un réseau de trams au XIXe siècle fut Verviers : les trams verviétois entrèrent en activité en 1884, après ceux de Liège (1871) et de Charleroi (1881)."

21.07.15 : "Henri Vieuxtemps (1820 – 1881), qui donna son premier concert de violon à l'âge de sept ans en 1827, eut ensuite une carrière internationale de concertiste qui le conduisit dans le monde entier."

20.07.15 : "La première organisation syndicale de Belgique fut créée à Verviers en 1759 : Il s'agissait de l'association des tondeurs du Franchimont et du Limbourg, considéré par les historiens comme le premier syndicat de l'histoire belge."

17.07.15 : "L'aîné des clubs de basket de l'élite belge est le BC Verviers-Pepinster, créé en 1938. La première retransmission en direct d'un match de basket à la TV belge fut la finale du tournoi international organisé pour son 25^e anniversaire en 1963."

16.07.15 : "Des prototypes de textiles « intelligents », dont un tapis capable de lancer une alarme en cas de malaise d'une personne âgée et un T-shirt pouvant mesurer le cardiogramme et la respiration, ont été développés récemment chez Centexbel-Verviers (aujourd'hui au zoning de Chaineux)."

15.07.15 : "*Télépro*, devenu le second hebdomadaire belge francophone en diffusion payante, fut fondé à Verviers en 1954. Diffusé à 135.000 exemplaires, il est resté rue des Grandes Rames jusqu'en novembre 2014, avant de s'installer aux côtés de *Télévesdre* à Dison."

14.07.15 : "En 1908, vingt Verviétois furent recrutés par les autorités chinoises pour moderniser et faire redémarrer une filature à Lantchou, capitale du Kantsu".

13.07.15 : "Selon les services de renseignements étrangers, la ville belge où les Républicains étaient le plus à craindre en 1848 était Verviers, où les membres et sympathisants de la « Société des Droits et des Devoirs de l'Homme » étaient particulièrement nombreux et actifs."

10.07.15 : "La première automobile belge fut construite chez Gérard Dasse, rue de Dison, en 1894. La firme Dasse construisit des véhicules jusqu'en 1935."

09.07.15 : "Philippe Maystadt, ancien vice-premier Ministre qui présida la Banque Européenne d'investissements durant douze ans de 2000 à 2011, naquit à Petit-Rechain le 14 mars 1948."

08.07.15 : "Les Voyages Léonard, qui ont leur siège social rue du Brou, 41, où se trouve une de leurs agences depuis 1964, sont devenus le premier Tour opérateur francophone."

07.07.15 : "FiestaCity, un festival musical de trois jours intégralement gratuit rassemblant au centre ville de Verviers 40 à 50.000 personnes, connaîtra sa treizième édition en 2015. Il a accueilli Michel Delpech, Georges Moustaki, Michel Jonasz, Roger Hodson, Pierre Perret, Hugues Aufray, Arno, etc...".

06.07.15 : "Après l'Angleterre, c'est à Verviers qu'est née la Révolution industrielle sur le continent européen : le mécanicien anglais Willima Cockerill s'y installa en 1799 à la demande des entreprises Simonis et Biolley et construisit pour elles les premières machines mécaniques à filer la laine, qui furent le départ de la Révolution industrielle sur le continent."

02.07.15 : "Jenny Hamoir-Schumacker (1921-2003), Stembertoise, fut médaillée de bronze en gymnastique, aux Jeux Olympiques de 1948, à Londres".

01.07.15 : "Le professeur de violon de la reine Elisabeth de Belgique, au début du XXe siècle, était le Verviétois Édouard Deru (1875 – 1928), violon solo à la Monnaie, qui enseigna aussi au Conservatoire de Liège et aux États-Unis."

30.06.15 : "Dans le zoning de Stembert, l'ancienne usine « Mabelpap » est la seule usine belge du leader européen des papiers hygiéniques, elle occupe 380 personnes et est spécialisée dans le papier toilette et les mouchoirs démaquillants."

29.06.15 : "L'Empereur français Napoléon III, vaincu par les Prussiens, logea la nuit du 4 au 5 septembre 1870 aux n^{os} 17-19 de la rue de la Station (face à l'actuel Hôtel Verviers), où se trouvait l'hôtel du chemin de fer."

26.06.15 : "Les deux botanistes qui rédigèrent la première étude complète de la flore de Belgique (*Compendium Florae Belgicae*), publiée de 1828 à 1836, étaient deux médecins verviétois, travaillant

l'un aux hospices de Verviers, l'autre au Jardin botanique de Liège : Alexandre Lejeune (1799 – 1858) et Richard Courtois (1806 – 1835)."

25.06.15 : "Le plus important participant à la foire aux draps de Leipzig, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, était Pierre Henri Dethier (1736-1817), marchand drapier établi à Hodimont. Ses bâtiments de la rue de la Chapelle, édifiés au début du XIXe siècle, abritent aujourd'hui le Centre touristique de la laine."

24.06.15 : "Le chocolatier Darcis, en Crapaurue, possède huit autres points de vente en Belgique mais aussi un en Espagne, un à Singapour et un au Japon".

23.06.15 : "Le cycliste Henri André (1866-1910), vainqueur en 1893 de la première course Paris-Bruxelles, était un maçon verviétois".

22.06.15 : "En 1936, le Verviétois Joseph Schmetz (1891-1944), émigré en 1923 aux États-Unis, devint le président d'un Syndicat textile à Woonsocket (dans le Rhode Island) et, sous sa direction, les ouvriers textiles de sa région furent les mieux payés des USA".

19.06.15 : "Les archives de l'écrivain français Raymond Queneau, décédé en 1976, se trouvent dans le "Fonds Queneau" de la Bibliothèque communale; l'auteur les avait léguées à son ami André Blavier".

18.06.15 : "Après Liège, Verviers fut en 1896 la deuxième ville wallonne dotée d'un club de foot affilié à l'Union belge avec le "Verviers-Football-Club" qui devint le RCS (Royal Cercle Sportif) Verviers, matricule 8. Il est le sixième club à avoir disputé le plus de championnats nationaux".

17.06.15 : "La région verviétoise fut, au XIXe siècle, la région industrielle de Wallonie qui compta le moins d'ouvriers tués par balle : les manifestations ouvrières ne firent qu'une seule victime à Verviers au XIXe siècle (l'Ensivalois Lambert Gillis dans la foulée d'une manifestation antimilitariste en 1870)".

16.06.15 : "La société Euromi, rue des Ormes dans le zoning de Lambermont, est la seule entreprise belge fabriquant un outil de liposuction exporté dans 35 pays".

15.06.15 : "Dans les années '30, plusieurs rencontres entre un espion allemand et les services français du renseignement eurent lieu au "Grand Hôtel", rue du Palais, luxueux établissement de quarante chambres inauguré en 1881 (et fermé dans les années '70). Les Français y achetèrent un manuel d'opérateur de la machine de cryptage Enigma, évoquée récemment dans le film "Imitation Game".

12.06.15 : "La société Issol, basée aux zoning des Plénesses, est une entreprise de projets photovoltaïques qui a à son actif, entre autres, le Ministère de la Défense à Paris, le siège du Conseil européen à Bruxelles, la médiathèque de St-Malo ou encore la gare de Perpignan".

11.06.15 : "Le Grand-Théâtre de Verviers, inauguré en 1896, fut la première salle de spectacles belge entièrement équipée à l'électricité".

10.06.15 : "Un seul acteur et victime de la Révolution de 1789, Grégoire Joseph Chapuis (1761-1794), a sa statue en Belgique et elle se trouve Place du Martyr".

09.06.15 : "Le départ du Tour D'Italie de 1973 fut donné place du Martyr par la Princesse (et future Reine) Paola. Dans les années '70, Verviers accueillit aussi l'arrivée de Liège-Bastogne-Liège (1972), une arrivée du Tour de France (1976) ainsi que le départ (de 1972 à 1978) et l'arrivée (de 1974 à 1978) de la Flèche wallonne".

08.06.15 : "Les "Fêtes de Wallonie" furent organisées pour la première fois à Verviers. Ce fut le 21 septembre 1913, avec un meeting de 2.000 personnes au Manège et la première exécution du "Chant des Wallons" sur le kiosque de l'Harmonie."

05.06.15 : "Les chocolats Jacques sont nés à Verviers rue des Fabriques en 1896, d'où ils déménagèrent pour Eupen en 1922".

04.06.15 : "Verviers a été trois fois représentée à l'Eurovision, avec Jean Vallée en 1970 et 1978, et Pierre Rapsat en 1976".

03.06.15 : "Le premier barrage artificiel de Belgique fut construit en 1878 : il s'agissait du barrage de la Gileppe, édifié par l'Etat à la demande des industriels et des politiques verviétois".

02.06.15 : "La première ville wallonne qui rayonna sur toute l'Europe et le Moyen-Orient par sa production drapière fut Verviers, dès le milieu du XVIIème siècle".

01.06.15 : "Verviers, avec 81 monuments et sites, est la cinquième commune en nombre de monuments et sites classés au Patrimoine wallon, après Liège, Tournai, Mons et Namur."

Source : *Ville de Verviers, « 100 piqûres de rappel ».*

ANNEXE N°39 : QUADRILATÈRE DES PISCINES – TOURCOING

LE GROUPE-SCOLAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
JUILLET 2017

SEM Ville
Renouvelée

Tourcoing

QUADRILATÈRE DES PISCINES À TOURCOING : ATTRIBUTION DU GROUPE SCOLAIRE À ANAA ATELIER NEVEUX

LA MAÎTRISE D'OEUVRE DU PREMIER ÉQUIPEMENT PUBLIC DU QUADRILATÈRE A ÉTÉ ATTRIBUÉE À ANAA ATELIER NEVEUX. IL S'AGIT D'UN GROUPE SCOLAIRE DE 17 CLASSES, SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE SEM VILLE RENOUVELÉE.

Ce groupe scolaire destiné à accueillir des classes maternelles et primaires se développera sur trois niveaux. Le toit de l'immeuble sera aménagé en une vaste cour de récréation qui sera partiellement végétalisée.

Le programme sera labellisé Passivhaus et réalisé en démarche BIM.

LE PROJET D'ANAA POUR LE GROUPE SCOLAIRE

ANAA Atelier Neveux a été désigné au vu de plusieurs critères :

- qualité architecturale, fonctionnalité et respect du programme
- ouverture sur le Mail des Écoliers, la promenade centrale du quartier
- présence du végétal dans le projet
- respect des performances environnementales attendues
- qualité des espaces intérieurs pour les enfants

Le démarrage des travaux est prévu en mai 2018, pour une livraison à la rentrée scolaire 2019.



PROCHAINES ÉTAPES SUR LE QUADRILATÈRE

Pôle petite enfance

Un autre concours de maîtrise d'oeuvre a été lancé début 2017 par la SEM Ville Renouvelée pour la construction d'un pôle petite enfance de 2 270m² SP. L'attribution est prévue en septembre. Trois groupements de maîtrise d'oeuvre ont été sélectionnés pour présenter une esquisse.

Cet équipement accueillera une crèche familiale, une crèche municipale de 63 places, un relais d'assistantes maternelles et un guichet unique d'accueil petite enfance. Le programme sera complété par une quarantaine de logements en étages. Il sera certifié HQE Bâtiment Durable, avec une livraison prévue fin 2019.

Espaces publics

Le marché de maîtrise d'oeuvre a été attribué en avril au groupement SLAP (paysagiste) / Verdi (BET VRD) / ON (éclairagiste) / Alywen (expert du végétal) / Atelier 9.81 (urbaniste). L'objectif est de démarrer les travaux au 1er trimestre 2019.

Premier programme de logements : opération Starter

L'opérateur de logements intermédiaires SNI développe un premier projet d'une soixantaine de logements : 40 logements intermédiaires et 20 logements locatifs sociaux gérés par Notre Logis. L'architecte sélectionné est Tandem+. Un PC devrait être déposé en septembre pour un démarrage des travaux en mars 2018 et une livraison au 2ème trimestre 2019.



PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER

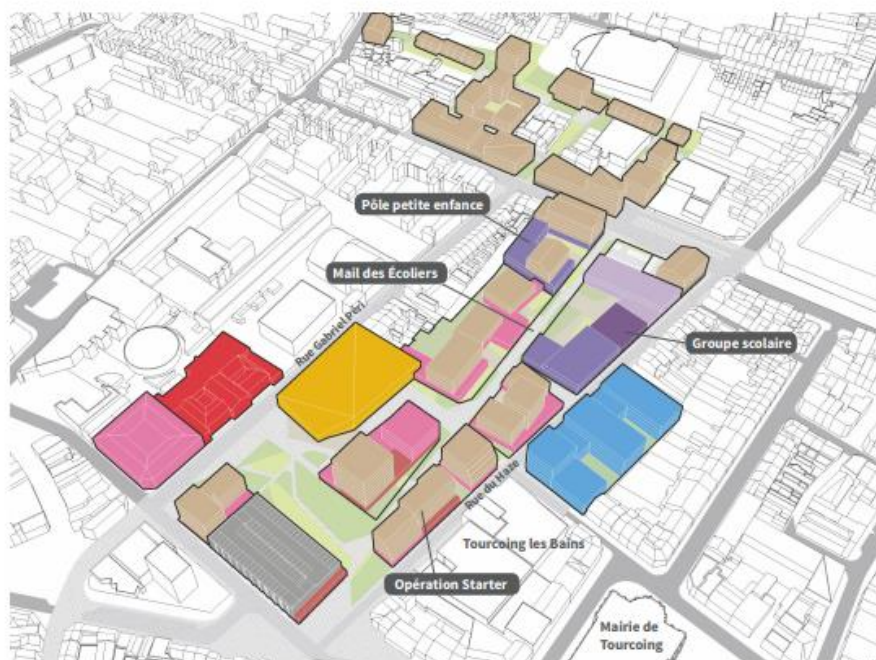
Le Quadrilatère des Piscines est le nouveau quartier de centre-ville de Tourcoing. Il accueillera du logement, de l'activité et des équipements publics.

Les bâtiments comprendront des étages en retrait par rapport aux rez-de-chaussée « actifs » (occupés par des commerces, activités, tiers-lieux). Ce travail fait à l'échelle du piéton assurera aux passants une promenade agréable sur l'axe central du quartier.

Un premier permis d'aménager sera déposé en juillet 2017 pour le secteur central.

LA PROGRAMMATION

55 000m² à construire dont :
> 35 000m² de logements
> 10 000m² d'activités
> 10 000m² d'équipements publics, dont une salle polyvalente de 900 à 1200 places.



La SEM Ville Renouvelée est une entreprise publique locale d'aménagement et de développement de la métropole lilloise, représentant une diversité de métiers amenés à croiser leurs compétences au service de la transformation des villes. Agissant comme aménageur urbain, constructeur, investisseur et/ou gestionnaire d'immobilier d'entreprises, développeur économique, ou encore exploitant stationnement, Ville Renouvelée est à même de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage de projets urbains dans leur globalité et d'organiser des partenariats et des montages immobiliers complexes.

Contact presse : Charlotte Vanbleus, chargée de communication : 03 20 11 88 14
Plus d'informations : www.semvr.fr

ANNEXE N°40 : EXTRAIT DES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE : L'OBJECTIF 11.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Le monde est de plus en plus urbanisé. Depuis 2007, [plus de la moitié de la population mondiale vit dans des villes](#), et cette proportion devrait augmenter à 60 % d'ici à 2030.

Les villes et les zones métropolitaines sont des pôles de la croissance économique, contribuant à près de 60 % du produit intérieur brut mondial. Cependant, elles représentent aussi près de 70 % des émissions de carbone dans le monde et plus de 60 % des ressources utilisées.

L'urbanisation rapide se traduit par un nombre croissant de personnes vivant dans des taudis, ainsi que par des infrastructures et des services inadéquats et surchargés (tels que la collecte des déchets et les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les routes et le transport), aggravant la pollution atmosphérique et l'expansion urbaine non planifiée.

L'impact de la COVID-19 se fera davantage sentir dans les zones urbaines pauvres et densément peuplées, en particulier pour le milliard de personnes dans le monde vivant dans des établissements informels et des bidonvilles, où la surpopulation rend également difficile le respect des mesures recommandées telles que la distanciation physique et l'auto-isollement.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a averti que, sans des mesures adéquates visant à garantir l'[accès des plus pauvres et des plus vulnérables à la nourriture](#), la faim et le nombre de décès pourraient augmenter considérablement dans les zones urbaines.

COVID-19 riposte



[Les villes sont en première ligne](#) pour faire face à la pandémie et à ses effets durables. Partout dans le monde, la COVID-19 menace les villes et les communautés et met en danger non seulement la santé publique, mais aussi l'économie et le tissu social.

ONU-Habitat, l'organisme des Nations Unies pour le logement et le développement urbain, travaille avec les gouvernements nationaux et les administrations locales pour les aider à prévenir la pandémie de COVID-19, à s'y préparer, à y répondre et à s'en remettre. Le [Plan d'intervention d'ONU-Habitat face à la COVID-19](#) vise à :

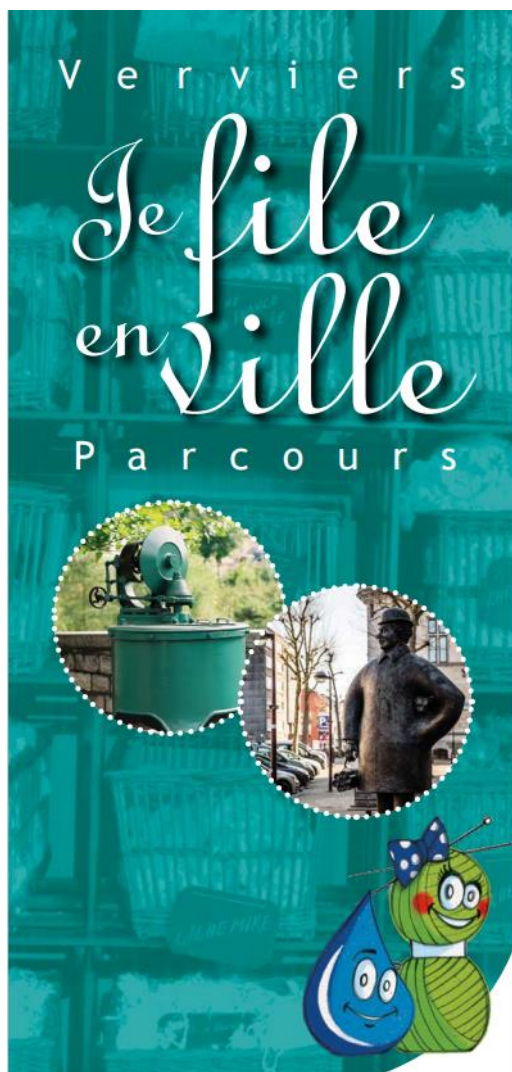
- Appuyer les administrations locales et privilégier les solutions communautaires dans les établissements informels
- Fournir des données urbaines, une cartographie et des connaissances fondées sur des données factuelles afin de favoriser une prise de décision éclairée
- Atténuer l'impact économique et amorcer la relance

Le [Cadre directeur des politiques et des programmes d'ONU-Habitat face à la COVID-19](#) fournit des orientations concernant les actions à mener aux niveaux mondial, régional et national.

Par ailleurs, la [Commission économique pour l'Afrique](#) a proposé un soutien spécifique aux administrations locales afin d'atténuer les effets économiques de la COVID-19 et d'y répondre. En effet, les villes africaines représentent plus de 50 % du PIB de la région, mais elles risquent de pâtir sévèrement de l'impact économique de la COVID-19 en raison de la forte baisse de la productivité, des emplois et des revenus.

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/cities/>

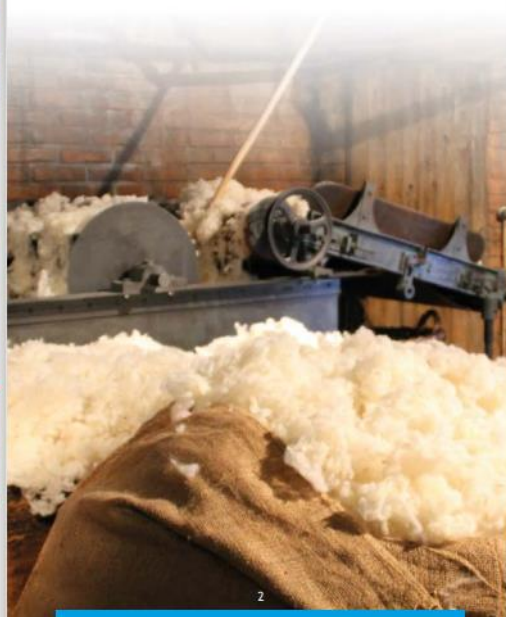
ANNEXE N°41 : BROCHURE « JE FILE EN VILLE »



Un petit bout d'histoire...

Partez à l'assaut de Verviers, ancienne Cité Lainière, riche de son passé industriel textile que vous pourrez découvrir notamment grâce à cette atypique et unique balade « Je File en Ville ».

Ce superbe parcours urbain de 4 kilomètres met en effet en valeur de nombreuses machines textiles authentiques datant de différentes époques de l'industrie de la laine et vous fait également passer par les bâtiments les plus intéressants de Verviers. Le patrimoine architectural de Verviers vaut assurément le détour !





Le Centre Touristique de la Laine et de la Mode

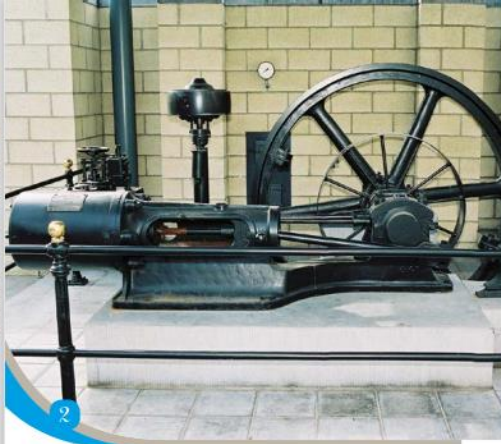
Le Centre Touristique de la Laine et de la Mode développe ses activités dans un immeuble qui a été occupé par l'usine et le logement de grandes familles du monde industriel lainier verviétois : les de Thier, Grand'Ry, Poswick et Bettonville.

La dernière entreprise, l'entreprise Bettonville, ferme ses portes en 1970. Le bâtiment est acheté par la Ville pour y créer le Centre Touristique de la Laine et de la Mode. Mais ce n'est qu'en 1993 que les travaux d'aménagement du bâtiment débutent et en 1999 que le Musée ouvre ses portes au grand public !

Les machines et objets (issus des collections des Musées de Verviers), représentés dans la première partie du parcours-spectacle «Du Fil à la Mode» permettent aux visiteurs de découvrir les diverses étapes du processus de fabrication du drap de laine.

A mi-chemin du parcours, «Fil de Laine» laisse la place à son cousin «Fil du Temps» qui, lui, présente une série d'images : des vignettes de planches de bandes dessinées, des éditions Glénat, majestueusement agrandies et imprimées sur tissus. Elles ponctuent l'histoire des habits de l'homme. «Fil du Temps» commente aussi des costumes des grandes époques qui ont marqué l'histoire du monde occidental.

3



La machine à vapeur

Fabrication : Ateliers Gardier Frères, Dison, années 1900
 Origine : Wettstein et Merlot, Verviers
 Collection Musées de Verviers : n° A164

La Vesdre et le canal des usines fournissaient l'eau nécessaire au traitement de la laine et des draps mais aussi la force motrice pour les roues à aubes. Pendant les premières décennies du 19^e siècle, la vapeur ne supprime pas entièrement ce type d'énergie mais elle s'y ajoute.

A Verviers, les deux premières machines à vapeur de type Watt sont installées, en 1816, chez Henri Sauvage, fabricant de draps (qui achète une machine anglaise) et chez James Hodson, beau-fils de William Cockerill, fabricant de mécaniques textiles, qui construit lui-même sa machine à vapeur. Une autre firme textile verviétoise, Biolley, produira elle aussi des machines à vapeur durant la première moitié du 19^e siècle, en concurrence avec la firme Houget (créée en 1826).

Ce type de machine à vapeur rotative permet de transformer, grâce à une bielle, le mouvement alternatif du piston en mouvement circulaire. Des courroies transmettent l'effort moteur aux machines textiles.

L'utilisation de ces machines permettait d'éviter la localisation le long du cours d'eau exigée par la force hydraulique et, de plus, elle était source d'une formidable puissance motrice.

4



3

La maison Closset

La Maison Closset tient son appellation du nom du propriétaire qui la transforma en appartements en 1924. Au 18^e siècle, ce bâtiment abritait les ateliers textiles de Paul von dem Bruch dont la fille épousa un fils Peltzer, originaire de Stolberg en Allemagne. La Maison Peltzer et Fils, qui s'installera au 19^e siècle de l'autre côté de la Vesdre, occupera jusqu'à 40.000 personnes (réparties dans les différents sites) et contribuera dans une large mesure, avec la firme Iwan Simonis, à la réputation mondiale de l'industrie textile verviétoise.

L'architecture du bâtiment est représentative du mode de construction à l'époque de la proto-industrialisation. L'édifice date de la deuxième moitié du 18^e siècle, soit juste avant la révolution industrielle.

Le volume de cette bâtisse est en hauteur. On trouve plusieurs plateaux pour les ateliers, éclairés par des baies répétitives garnies d'éléments calcaires : linteaux bombés à clé, appuis prolongés en bandeaux dans une maçonnerie de briques garnies de nombreux fers d'ancrages. Le soubassement est de calcaire afin de bien asseoir la construction.

5



4

La laveuse de tissus

Fabrication : Ateliers Raxhon, Theux, années 1950
 Origine : Les Apprêts Deforges, Dison
 Collection Musées de Verviers : n° A96

Le but de cette machine est d'enlever les impuretés diverses (poussières, produits d'encollage) qui subsistent dans le tissu. Cette laveuse se compose d'un bac fermé qui reçoit le drap roulé en boyaux et dans lequel est introduite de l'eau froide pour le trempage puis de l'eau chaude à laquelle on ajoute du savon, de l'ammoniaque et du carbonate de soude. On termine à l'eau froide puis on rince lentement pour ne pas former des flocons qui pourraient rester dans le tissu. Parfois, on ajoute dans le bain un acide acétique pour aviver les colorants.

6



5

Le Léviathan

Conception : Eugène Melen, 1863
 Fabrication : Ateliers V. Charpentier, Dolhain, 1948
 Origine : Lavoir et carbonisage de Dolhain
 Collection Musées de Verviers : n° A132

Le nom d'un monstre biblique marin à plusieurs têtes a inspiré la curieuse dénomination de cette machine textile, appelée « Léviathan » tout comme le plus grand navire de l'époque. L'association entre la longueur exceptionnelle du bateau et celle des bacs successifs en a généré l'appellation. Eugène Melen, mécanicien verviétois, a créé et mis au point cette « désuinteuse-rinçeuse » de laines en 1863. La laine passe dans plusieurs bacs rectangulaires successifs dans lesquels elle subit différents bains : trempage, désuintage et dégraissage par eau chaude additionnée d'alcalins (savon de Marseille et carbonate de soude), rinçage. Des râtaeux touilleurs poussent la matière de l'arrière vers l'avant et l'agitent pour mieux en dégager les impuretés qui sont récoltées dans un double fond perforé. Entre chaque bac, une presse empêche les résidus de transiter. Le dernier compresseur expulse l'eau avant le séchage afin d'économiser l'énergie.

7



6

La Maison de l'Eau et la Maison du Tourisme

La maison de Bonvoisin est un des plus anciens témoins d'atelier textile verviétois. On date sa construction, caractéristique de la période proto-industrielle, entre 1725 et 1735. Deux corps de logis presque identiques donnent sur deux rues, reliés par une annexe étroite laissant l'espace à une cour. Propriété de la famille de Bonvoisin, l'immeuble a été cédé en 1978 à la Ville de Verviers qui l'a entièrement restauré pour en faire un centre d'interprétation ayant l'eau comme thématique.

La Maison de l'Eau présente une scénographie interactive permettant aux visiteurs d'effectuer le lien entre le passé prospère de Verviers, associé à l'industrie lainière, son statut actuel de « Capitale wallonne de l'eau » et son développement futur basé sur les eaux de la Vesdre. Dans la cour intérieure est présentée une peinture murale de Roland Materne, peintre verviétois.

Depuis juin 2008, c'est également la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre qui vous accueille au rez-de-chaussée de ce bâtiment pour vous proposer bons plans touristiques, brochures culturelles ou encore succulents produits du terroir.

8



L'essoreuse à laines (7) et la Maison Bouchoms

Fabrication : Ateliers Colette, Dolhain, 1914
 Origine : s.a. Traitex, Verviers
 Collection Musées de Verviers : n°A93

Cette machine sert à l'essorage, préalable au séchage. Le but est d'enlever le plus d'eau possible afin de raccourcir le temps de séchage du drap. Les pièces sont placées dans un tambour perforé qui tourne sur un axe vertical afin d'extraire l'eau par la force centrifuge. Cetteessoreuse ne convenait pas aux tissus délicats, trop sensibles aux plis. Uneessoreuse à tambour était alors utilisée.

Les bâtiments industriels se trouvant sur la même rive de la Vesdre mais de l'autre côté du pont, sont les anciennes usines Bouchoms. Ils ont été érigés au 19^e siècle sur les fondations d'anciennes fouleries dites « Pilate » dont les origines remontent au 17^e siècle. A cette époque, les fouleries utilisaient l'eau de la Vesdre pour actionner des roues fournissant l'énergie nécessaire à leur processus. Les bâtiments actuels subirent plusieurs modifications et eurent plusieurs destinations : fabrique de draps, teinturerie, corroierie, lieu de traitement des déchets de laine, entrepôt, avant d'être réaffectés pour abriter 30 appartements sociaux, dans ce qui est rebaptisé aujourd'hui « résidence Guillaume Lekeu ».

9



8

La presse cylindrique pour tissus (8) et la gare des marchandises (9)

Fabrication : Ateliers Raxhon, Theux, années 1950
 Origine : Les Apprêts Deforges, Dison
 Collection Musées de Verviers : n° A101

Le pressage a un triple but : déplier, resserrer et lustrer le tissu. Cette machine, apparue en 1847, succède à la presse à vis qui pressait le drap replié sur lui-même sous l'action du plateau presseur. Après être passé entre deux brosses qui nettoient et égalisent le duvet, le tissu mis à plat passe dans une cuvette concave où il est pressé par un cylindre. Le tout est chauffé à la vapeur. Le cylindre tourne lentement et provoque le frottement des poils de l'endroit du tissu sur la cuvette.

La première gare de Verviers a été construite en Gérardchamps. Bien qu'au début elle accueillait aussi les voyageurs, cette gare fut surtout une gare de marchandises avec un bâtiment des douanes attenant. Après la suppression de cette gare, le site est resté inoccupé durant de nombreuses années. L'entrepôt, ou dépôt de douane, est le seul bâtiment qui reste de ce grand complexe qu'était la gare de l'Ouest. Il est actuellement occupé par l'Hôtel Verviers du groupe Van der Valk (9) et son restaurant « l'Entrepôt ».

Remarquez, sur les façades, les écussons avec les noms des villes avec lesquelles les firmes verviétoises pratiquaient des échanges commerciaux : Buenos Aires, Sydney, Londres, Bordeaux et bien sûr des villes aujourd'hui jumelées comme Roubaix, Bradford,...

10



Le bac à teinture (10) et la gare centrale (11)

Fabrication : inconnue, années 1900
Origine : Don de la Teinturerie Pierre Burhenne, Ensival
Collection Musées de Verviers : n° A112

Les pièces sont plongées dans des cuves chauffées contenant de l'eau, de l'urine, de l'alun de potassium et des produits colorants. La teinture peut s'effectuer à différents stades de la fabrication : en « bourre » pour la laine lavée, en écheveaux pour les fils ou en pièces pour les tissus unis.

Entre l'ouest et l'est de la Ville, dès 1930, une gare centrale (11) destinée aux voyageurs s'imposait. Deux architectes ont été nécessaires : Charles Thirion, décédé en 1920, et Emile Burguet qui a continué seul le projet. L'architecture du bâtiment est de style éclectique. L'édifice est en pierre, mais la façade vers les voies est en briques rouges et sans décoration. Une large baie vitrée et cintrée éclaire la salle des pas perdus. De nombreuses sculptures dues à Joseph Gérard (décorateur du Forum à Liège), tisserands, fileurs, béliers, tête de Mercure (dieu du Commerce) font l'éloge des activités verviétoises. L'intérieur est en briques et abondamment décoré par des bas-reliefs et autres éléments décoratifs qui font mieux référence à leur époque puisqu'on retrouve les décors géométrisés de l'Art Déco. Dans le vaste espace vitré de la salle des pas-perdus, les guichets constituent un espace indépendant de l'architecture principale, et forment une élégante cage en fer forgé.

11



Le canal des usines

Le canal des usines avait pour origine une dérivation de la Vesdre et était destiné à alimenter les usines non situées directement sur la rivière. Par la suite, au fur et à mesure de la naissance et du développement de l'industrie, ses berges ont servi au lavage de la laine et du tissu. C'est pourquoi son tracé initial fut modifié et même, à certains endroits, doublé ou triplé. Le lit principal à partir de la rue de Limbourg (usines Simonis) recueille les eaux du ruisseau de Mangombroux, passe entre la place Verte et la place du Martyr pour enfin rejoindre la Vesdre près de la rue du Marteau. Il a été comblé au début du 20^e siècle pour des raisons d'hygiène.

Afin de rappeler l'ancien canal, la Ville de Verviers a inauguré, en juin 2000, une nouvelle fontaine évoquant celui-là. Les promeneurs peuvent la franchir grâce à plusieurs passerelles, dont une décorée de lions comme l'était le « pont aux Lions » dont le nom est resté.

12



13

Le Marchand de Ploquettes

Cette statue contemporaine en bronze représente un personnage populaire qu'on pouvait croiser naguère dans les rues de Verviers. Il s'agissait d'une sorte de représentant de commerce qui allait proposer sa marchandise chez les lainiers. Il transportait et présentait ses échantillons de laines (venus d'Argentine, du Chili, d'Australie et d'Afrique du Sud) contenus dans des cylindres de papier bleu. Vers 1950, ces marchands étaient encore près de 200 à Verviers. Il y avait tellement de filatures à visiter qu'il fallait une semaine pour en faire le tour. Le sens premier de l'expression « ploquettes » se rapporte aux déchets provenant des lous-cards c'est-à-dire des premières machines à épurer les laines brutes fort chargées de matières végétales et autres impuretés qui devaient être carbonisées avant leur réintroduction dans la fabrication. Les fameux cylindres de papier bleu pouvaient contenir des ploquettes mais très souvent il s'agissait d'échantillons de laine pure. Cette statue de Louis-Pierre Wagelmans symbolise donc l'éclat de l'industrie florissante de la laine à Verviers.

13



14

La Vesdre

Le cours d'eau qui traverse la Ville se nomme la Vesdre. Cette rivière de régime torrentiel, longue de 70 kilomètres, émerge du plateau des Hautes-Fagnes.

C'est en aval de celui-ci que fut construit en 1950 le barrage de la Vesdre, réservoir de vingt-cinq millions de m³, pour pallier l'insuffisance en qualité et quantité des eaux et donner une nouvelle impulsion aux industries eupénoises.

La Vesdre se dirige d'est en ouest en méandres de plus en plus larges, reçoit les eaux de la Gileppe et contourne l'éperon rocheux de l'ancienne capitale du duché de Limbourg à Dolhain.

La rivière serpente vers Verviers où la vallée s'élargit en terrasses de différents niveaux. La Vesdre se dirige vers Pepinster et reçoit encore la Hoëgne. Elle n'arrivera pas à rejoindre la Meuse à Liège. Elle se noie dans l'Ourthe à Chênée.

14



Le rejet de matières organiques, contenues dans les toisons de moutons qui ont gambadé dans les prairies des antipodes, a pour effet l'éclosion d'une végétation qui pousse accidentellement dans une région qui n'est pas la sienne. Ainsi, sur les bords de la Vesdre, plus de 300 espèces différentes de plantes exotiques sont recensées dont la balsamine géante, originaire de l'Himalaya, qui est apparentée aux orchidées.

L'industrie textile a besoin de beaucoup d'eau, non seulement comme force motrice, très tôt utilisée par les fouleries, mais aussi pour le lavage et les autres opérations du processus d'apprêts (le finissage des draps). Davantage, selon certains, qu'une qualité exceptionnelle de l'eau de la rivière (que contestent les historiens actuels), la première vertu de la Vesdre est la quantité d'eau suffisante pour alimenter les industries, accrue encore par la construction du barrage de la Gileppe (achevé en 1878) qui constitue à l'origine une réserve d'eau de 12 millions de m³ tout en régulant le débit de la rivière.

15



La fouleuse de tissus

Fabrication : Ateliers Raxhon, Theux, années 1950
 Origine : Les Apprêts Deforges, Dison
 Collection Musées de Verviers : n°A97

Cette machine, apparue en 1833 en remplacement de la fouleuse à maillets, a permis une augmentation considérable de la production de draps. Grâce à elle, le resserrement des fils est beaucoup plus efficace. La pièce de tissu, cousue « chef à queue », est entraînée entre des rouleaux tournants et pressants. Cette machine se compose d'un bac fermé en bois contenant de l'eau chaude additionnée de savons, d'alcalis, d'urine et de terre à foulon. Le foulage s'utilise presque toujours en cardé, rarement en peigné. Après foulage, on ne doit plus voir le « canevas » du tissu.

Cette machine était aussi appelée « fouleuse Polka ». Sur le premier exemplaire, l'ouvrier avait placé un petit pantin (à moins qu'il ne s'agisse du régulateur de la machine) et, à la suite des vibrations de la machine (peut-être mal équilibrée), ce pantin se trémoussait comme s'il dansait la polka.

16



La fouleuse à maillets

Fabrication : Ateliers Valençon père et fils, Hodimont, années 1880
 Origine : Don de l'Institut Supérieur industriel, Verviers
 Collection Musées de Verviers : n° A37

Machine servant au foulage du drap de laine dont les fils de chaîne et de trame se resserrent sous l'action du martèlement. Le foulage a pour effet de donner de la solidité et de l'élasticité à l'étoffe. Il provoque également le rétrécissement de la pièce ainsi qu'une augmentation de son épaisseur. La pièce est placée dans un bac rempli d'un mélange d'eau, d'urine et de terre à foulon. Elle est ensuite frappée par des « maillets » ou « pilons ». Le mécanisme est commandé par une roue hydraulique, d'où la nécessité de se trouver à proximité d'un cours d'eau.

17



La décatisseuse pour tissus

Fabrication : Kettling & Braun, Crimmitschau (D), 1938
 Origine : Les Apprêts Deforges, Dison
 Collection Musées de Verviers : n° A102

Le décatissage a pour but de délustrer (lorsque nécessaire) le tissu, de le fixer afin qu'il ne se déforme pas à l'usage et enfin d'augmenter sa douceur en le faisant gonfler. Lors de ce processus, le tissu est enroulé autour du gros cylindre. Chaque couche de tissu est séparée par une couche de molleton qui se déroule du rouleau situé en dessous. La vapeur sort par les perforations. A la fin du processus, la machine tourne à l'envers et on redépose le tissu.

18



19

L'ancienne Usine Simonis, dite « Le Chat »

Bienvenue à l'ancienne Usine Simonis. Au début du 18e siècle, une foulerie devenue moulin était implantée à cet endroit. Cette foulerie était dite «Au Chat» suite à une déformation populaire du nom du propriétaire, Dauchap.

Vers 1760, la foulerie est achetée par Jean-François Biolley, industriel verviétois. Jean-François Biolley et son beau-frère Iwan Simonis permettent à William Cockerill (mécanicien anglais) de s'y installer en 1799 et c'est ici que commence la révolution industrielle sur le continent. L'usine subsistant aujourd'hui est construite par Simonis au début du 19e siècle juste à côté de l'ancienne foulerie (démolie dans les années 1920).

Les établissements Simonis occupent des milliers d'ouvriers et sont actifs à cet endroit jusqu'au milieu des années 1960. Le bâtiment est classé en 1979 et acheté par la Régionale Verviétoise. Il est réaffecté en logements sociaux pouvant accueillir 42 familles et rebaptisé «résidence Simonis».

Hors plan.



Point de départ :
Centre Touristique de la Laine et de la Mode
Rue de la Chapelle, 30 - 4800 Verviers
•
Distance : 4 km
•
Durée : 2 heures
•
Difficulté : Facile

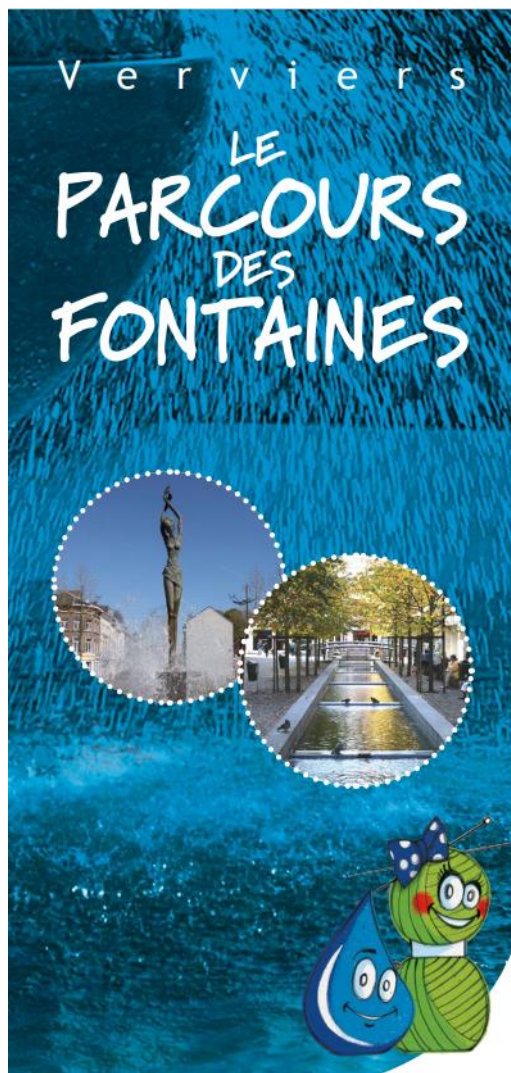


Maison du Tourisme du Pays de Vesdre
rue Jules Cerexhe, 86 • B-4800 Verviers
Tél. : +32(0)87 30 79 26
info@paydesvedre.be • www.paysdesvedre.be

Une édition de la MTPV et de la Ville de Verviers • Douce écorce • Photos : © Patrick Ouzes-Black Box Photos, Vincent Boas, MTPV



Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme de la Région wallonne et de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège



1 La Maison de l'Eau

Maison Pierre de Bonvoisin

Située dans l'ancienne manufacture de draps de Bonvoisin, la dernière proto-usine existante, le centre d'interprétation de l'Eau se veut interactif et dynamique. Des procédés multimédias, tant acoustiques que visuels, plongent le visiteur dans une atmosphère surprenante puis dans l'éclatante lumière de la Vesdre.

Marcher dans la rivière, pénétrer les infrastructures du barrage de la Gileppe, voler comme un oiseau font partie du parcours-spectacle.

Des activités ludiques se chargent de sensibiliser petits et grands aux enjeux liés à l'eau et à son importance dans notre société.

➤ 2 Maison de l'Eau, rue Jules Cerexhe 86.
Aller jusqu'au n° 74 de cette rue.



Les Busettes

2

Cette sculpture fontaine est l'œuvre de Serge Gangolf, internationalement réputé. Né à Verviers en 1943, il a été professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Namur. L'élément constitutif principal est, dans le langage commun, la « busette », « busay » dans le langage technique : un cône en carton autrefois utilisé dans les usines textiles, notamment dans la navette du métier à tisser qui distribuait le fil de chaîne. Chaque busette est composée de trois éléments superposés en petit granit meulé. Les trois cônes mesurent 2,70 mètres de haut, 75 centimètres de diamètre à la base et 20 centimètres au sommet.

➔ 3 Revenir à la Maison de l'Eau. Traverser le pont Léopold à gauche.

3



La roue à aubes

3

Cette roue à aubes nous rappelle, de façon stylisée, les nombreux moulins que l'on trouvait autrefois en ville et qui ont aujourd'hui disparu. Elle a été conçue par deux membres de l'administration communale de Verviers, l'ingénieur en chef Michel Derchain et l'architecte urbaniste Jean-Pierre Dewaide. Le principe est simple : une pompe alimente un tuyau qui laisse couler l'eau sur des godets de la roue à aubes. La roue se met alors à tourner, comme celle d'un moulin. Autrefois, les roues à aubes faisaient se mouvoir les machines textiles.

➔ 4 Prendre à gauche (rue Lucien Defays) et traverser directement. Prendre à droite (rue de la Station).

4



La Grâce

4

Cette sculpture longiligne représente la Grâce. Elle est l'œuvre de Marianne Doucet, née en 1958 et enseignante depuis 1978. Marianne Doucet utilise des matériaux aussi divers que la terre, la résine, la pierre ou le bronze selon l'objectif à atteindre. Si l'artiste devait résumer sa démarche artistique, elle citerait la phrase de Botticelli : « Par les mouvements du corps je voudrais dévoiler ceux de l'âme ». L'eau qui s'écoule et qui voile la danseuse représente le temps qui passe inexorablement envers et contre nous. Inaugurée en mars 2005, la fontaine est en bronze et en pierre bleue. La Grâce mesure 3 mètres de hauteur.

➔ 5 Face à la Grâce, aller tout droit (rue P. de Clermont) en restant sur le trottoir de droite.

5



5

Le mur d'eau

Alliant la modernité de l'inox à l'éternelle source de vie, le mur d'eau, inauguré en 2003, agrément, de façon charmante, la tranquillité de cette rue. L'eau glisse et termine sa course dans un bassin semi-circulaire en pierre bleue. A cet endroit se trouvait l'ancienne entrée de la plaine Peltzer.

➔ 6 Continuer tout droit et entrer à droite dans le parc de l'Harmonie.

6



L'aigle de l'Harmonie 6

La Société Royale d'Harmonie a été fondée en 1829 dans le but d'encourager les talents naissants et de susciter le goût de la musique. De nombreux concerts y furent donnés. La fontaine, inaugurée en septembre 2003, représente un aigle déployant ses ailes terrassant un serpent qui crache une gerbe d'eau. On peut voir une symbolique dans cette statue : la constante lutte entre le bien (l'aigle) et mal (le serpent).

➤ 7 En sortant par la même entrée, prendre à droite vers les feux et remonter la rue de la Concorde sur le côté droit.

La S.W.D.E 7

La Société Wallonne des Eaux est une entreprise publique à vocation industrielle et commerciale dont une des missions est de fournir tous les jours l'eau potable en pression et en quantité suffisante à plus de 200 communes en Wallonie. Une attention constante est réservée à la qualité de l'eau dont le contrôle est effectué dans un laboratoire accrédité.

➤ 8 Continuer tout droit (en restant sur le même trottoir). Traverser juste avant le rond-point.

7



La fontaine de la place de la Victoire 8

Occupant une position centrale, face à la gare, cette fontaine a été inaugurée en 1999. Elle se compose de jets d'eau circulaires. Ces jets, 96 au total, sont dirigés vers l'intérieur. Le jet central est composé de 24 jets d'une hauteur de plus ou moins cinq mètres. La fontaine est éclairée par 28 spots. Le diamètre intérieur est d'un peu plus de 10 mètres. Elle a un débit de 324 m³ par heure.

➤ 9 Passer devant le monument de la Victoire. Prendre à gauche (rue du Palais).

8



La fontaine de la rue du Palais 9

Remise en service en juin 2006, cette fontaine fait partie intégrante des escaliers de la Paix. Cet escalier est un autre témoin des grandes réalisations urbaines du XIX^{ème} siècle. A l'origine, il devait permettre de relier rapidement la nouvelle rue du Palais et les beaux quartiers du sud de la ville. Tout en haut se trouve une statue de femme représentant la Paix. La fontaine se trouve dans la fausse grotte en forme de cul de four qui occupe le centre des escaliers. Le jet avancé vient rejoindre un ensemble de jets verticaux, tombants, placés en haut de la cavité.

➔ 9 Continuer tout droit, prendre la première rue à gauche. Descendre les escaliers (rue de Rome) et continuer tout droit pour arriver Place Verte.

9



10 La fontaine David

Composée d'une colonne centrale d'ordre ionique, cette fontaine (monument en calcaire et en bronze) fut érigée à la mémoire de Pierre David, né en 1771, élu premier Bourgmestre de Verviers après la Révolution de 1830. Cet homme rendit publiques les séances du Conseil Communal. La légende dit que le cœur de David repose à l'intérieur de cette fontaine, œuvre de l'architecte Clément Vivroux, inaugurée en 1883.

➔ 10 Face à la fontaine, tourner à droite vers le pont.

10



11 Le canal des Usines

Le canal avait pour origine une dérivation de la Vesdre et était destiné à alimenter les usines non situées directement sur la Vesdre. Par la suite, au fur et à mesure de la naissance et du développement de l'industrie, ses berges ont servi au lavage de la laine et du tissu. C'est pourquoi son tracé initial se modifie et est même, à certains endroits, doublé ou triplé. Afin de rappeler l'ancien canal remblayé en 1906, la Ville de Verviers a inauguré, en juin 2000, un nouveau monument : une reproduction de l'ancien canal. Il est long de 86 mètres et large de 2,50 mètres.

➔ 12 Face à la fontaine, prendre à gauche puis à droite pour entrer dans la rue du Collège et passer devant le Marchand de Ploquettes.

11



12 La fontaine Ortman

Jean-François Ortman était un industriel spécialisé dans la teinturerie et fut Bourgmestre de Verviers de 1855 à 1885. Son nom est aussi lié à la construction du Barrage de la Gileppe et à la création de la distribution d'eau industrielle et ménagère.

Cette fontaine, datant de 1893, est l'œuvre de Clément Vivroux. Il a utilisé divers matériaux tels que la pierre de taille, le bronze et le calcaire. Elle mesure 15 mètres de haut et 13 mètres de large.

Sur le fronton, la ville de Verviers, représentée par une dame, côtoie un lion (symbole de la force). La dame tient dans sa main droite une pièce de drap (évocation de l'industrie textile de la ville). On peut voir deux dalles commémoratives :

- à gauche « 1878, Ortman Hauzeur réalise la distribution d'eau de la Gileppe »
- à droite « Au Bourgmestre Ortman Hauzeur 1854-1885, ses concitoyens reconnaissants ».

12



Le soubassement en pierre de taille est interrompu par des bandeaux sculptés imitant des rideaux d'eau. Un des bandeaux imite des vagues. On retrouve des éléments qui rappellent l'eau :

- des coquillages sculptés ;
- un très gros coquillage derrière le buste de Jean-François Ortmans ;
- une amphore de chaque côté.

Le bas du monument évoque la distribution d'eau et le rôle que joua Jean-François Ortmans dans le développement de l'industrie locale. Cinq bassins reçoivent l'eau déversée par une conduite située sous le piédestal. Ce monument a été dressé au pignon d'une maison d'habitation qui compte certains éléments de décoration identiques à la fontaine.

➔ 13 Face à la fontaine, prendre la rue qui la longe sur le côté droit (rue des Raines).



13

La Virgule

Une fontaine existait déjà rue des Raines, près de cet emplacement, vers la fin du XVIII^e siècle. La sculpture-fontaine a vu le jour grâce à une collaboration entre le sculpteur Serge Gangolf, le Soroptimist Club de Verviers, l'asbl Verviers Fontaines 2000 et la ville de Verviers. Inaugurée en mars 2006, cette sculpture fontaine en acier inoxydable mesure 2 mètres de haut.



➔ 14 Tourner à droite (Mont du Moulin).



Le Perron

14

Le Perron, édifié en 1732, a été placé sur une fontaine publique. Il représente le symbole prestigieux et la commodité pour la population qui bénéficiait depuis peu d'une canalisation sous conduite en plomb. Classé depuis 1934, ce monument est construit en blocs calcaire de Verviers. D'une hauteur de 4 mètres, il se compose d'une colonne de bronze achevée par une croix sur une pomme de pin (symbole de solidarité et Croix Principautaire rappelant que Verviers faisait partie de la Principauté de Liège). Pour l'anecdote, à une certaine époque pas si lointaine, lors de fêtes de la ville, le Perron débitait de la bière.

➤ 15 Longer l'Hôtel de Ville par la droite et prendre la rue Sécheval. Continuer dans la rue de Limbourg jusqu'à hauteur du numéro 41 (« Résidence Simonis »).



Le Marabout et sa demoiselle curieuse

15

Cette fontaine en bronze et pierre bleue est l'œuvre de Marianne Doucet, sculptrice et écrivaine qui a déjà réalisé la fontaine «La Grâce». Par cette œuvre, érigée en 2010, l'artiste a voulu rendre hommage aux éditions Marabout qui furent un fleuron de l'activité culturelle verviétoise. Le Marabout, emblème de cette entreprise, est en relation avec une Demoiselle Curieuse, représentant la collection féminine du même nom. Cet édifice de 8m de long est paré, en son centre, d'une fontaine lumineuse aux trois jets colorés, symbolisant le puits de connaissances que représente un livre. Cette fontaine est située à l'endroit même où se trouvaient les anciennes éditions Marabout.

➤ 16 Revenir sur ses pas et prendre le petit parc à droite. Ne pas traverser le pont et prendre à gauche (rue des Hospices puis rue des Alliés) puis tourner à droite (rue Renier). Traverser le pont.



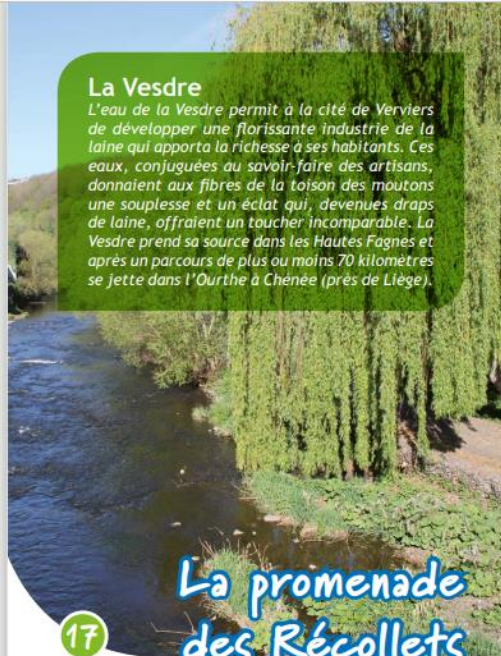
La fontaine du Pont d'Al Cute

16

C'est la dernière des fontaines publiques. Elle date de 1828 et, à l'époque, l'eau débitée avait la réputation d'être la meilleure de la ville. Le Christ est très ancien et date probablement du 18ème siècle. En wallon verviétois, « cute » signifie « prostituée ». Ce pont porte ce nom à cause des dames qui vendaient leurs charmes dans les maisons toutes proches.

➔ 17 Descendre les escaliers près du pont pour arriver en bord de Vesdre. Prendre à droite.

17



La Vesdre

L'eau de la Vesdre permit à la cité de Verviers de développer une florissante industrie de la laine qui apporta la richesse à ses habitants. Ces eaux, conjuguées au savoir-faire des artisans, donnaient aux fibres de la toison des moutons une souplesse et un éclat qui, devenues draps de laine, offraient un toucher incomparable. La Vesdre prend sa source dans les Hautes Fagnes et après un parcours de plus ou moins 70 kilomètres se jette dans l'Ourthe à Chênée (près de Liège).

La promenade des Récollets

17

Cette promenade borde la rive nord de la Vesdre. Elle doit son nom au fait que les pères Récollets y récitait leur bréviaire. On peut y apercevoir une flore exotique qui est associée au passé lainier. Il s'agit de plantes originaires d'Australie, d'Afrique du Sud ou d'Argentine, dont les graines sont arrivées à Verviers accrochées à la laine et qui ont été libérées par les opérations de cardage et de lavage (ex : la balsamine de l'Himalaya, le séneçon Sud Africain,...).

➔ 18 Continuer tout droit et passer sous un 1er pont. Traverser le pont au niveau de l'église Notre-Dame des Récollets. Passer devant l'église et continuer vers la place du Martyr.

18

Hors plan

Nous vous présentons ici deux fontaines situées hors plan en vous précisant leur adresse si vous souhaitez aller y jeter un œil.



Fontaine des 3 bacs

► Rue des Trois Bacs, 4802 Heusy

Cette fontaine existait déjà en 1865 et alimentait, à l'époque, un réservoir d'eau potable de 160 m³ d'une grande utilité pour les Heusytois et facilitait l'activité des lavandières. La distribution d'eau apparaît en 1901. La fontaine a reçu la dénomination des « Trois-Bacs » le 31 juillet 1952.



Fontaine de la rue Mallar

► Rue Léopold Mallard, 4802 Heusy

Cette fontaine a été inaugurée le 21 mars 2004 après avoir été restaurée. Elle se trouve dans le quartier dit « Cité Mallar », construit en 1921 et agrémenté de jolies places arborées.

21



Point de départ :
rue Jules Cerexhe, 86 à 4800 Verviers (sur les quais)

•
Distance : 4 km
(5 km avec l'extension jusqu'au numéro 16)

•
Durée : 2 heures
(2 heures 30 avec l'extension jusqu'au numéro 16)

•
Difficulté : Facile



Maison du Tourisme du Pays de Vesdre
rue Jules Cerexhe, 86 • B-4800 Verviers
Tél. : +32(0)87 30 79 26
info@paydevesdre.be • www.paysdevesdre.be



Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme de la Région Wallonne

ANNEXE N°43 : « JEU DE BOURLES EN FLANDRE FRANÇAISE »
COGGHE REMY (1854-1935)



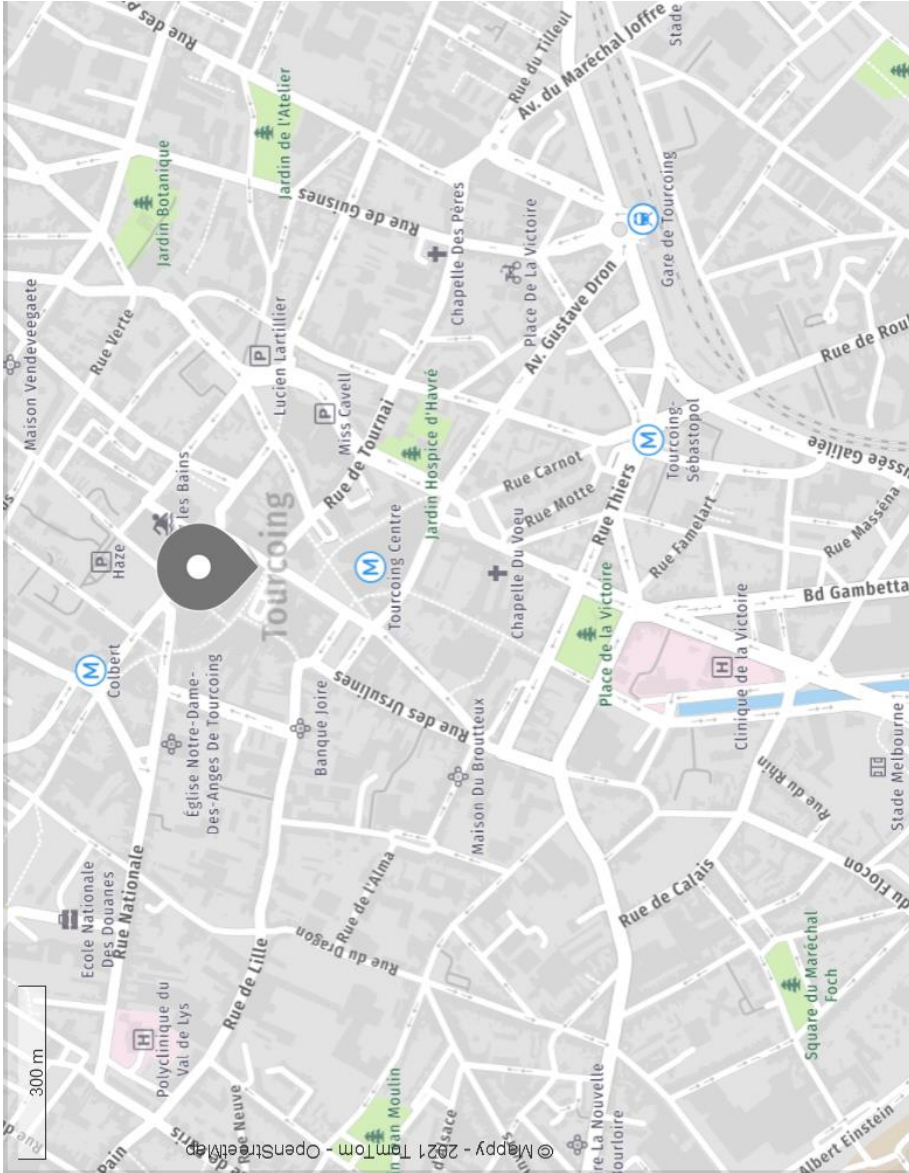
Jeu de bourles en Flandre Française

Cogghe Rémy (1854-1935)

COTE CLICHÉ	10-515186
N° D'INVENTAIRE	inv6045-247-3
FONDS	Peintures
DATE	1897
PÉRIODE	19e siècle Europe (période) - période contemporaine de 1789 à 1914
TECHNIQUE/MATIÈRE	huile sur toile
DIMENSIONS	Hauteur : 1.64 m Largeur : 2.53 m
LOCALISATION	Roubaix, La Piscine, musée d'Art et d'Industrie André Diligent
CRÉDIT	Photo (C) Musée La Piscine (Roubaix), Dist. RMN-Grand Palais / Alain Leprince
MOTS CLÉS	jeu collectif, jeu d'adresse, scène de la vie quotidienne, scène pastorale
RÉSOLUTION	4288 X 2848 pixels

Source : <https://www.photo.rmn.fr/archive/10-515186-2C6NU0QU2CZQ.html>

ANNEXE N°45 : PLAN DU CENTRE-VILLE DE TOURCOING



Source : <https://fr.mappy.com>

**ANNEXE N°46 : ANALYSE DES COMMENTAIRES LIES AU POST
DE GERALD DARMANIN CONCERNANT LE PROJET GARE (12/02/2020).**

Annexe n°46-1 : Post de Gérald DARMANIN du 12/02/2020

PROJET DE LA GARE

Hôtel
Rooftop
Avenue Le François
Commerces
Nouveau tramway
Nouvelle place Sémard

LE CHOIX DU TOURCOING : NOUS TRANSFORMERONS LE QUARTIER DE LA GARE !

Avec l'arrivée du Ouigo en 2015, le déménagement de Pôle Emploi, la multiplication d'arrêts des trains de la Belgique, la construction du bâtiment et l'installation récente de Booking.com, le secteur de la Gare de Tourcoing se transforme !

Nous nous engageons à mener à terme ce projet ambitieux pour notre Gare avec :

- La création d'un parking silo de 260 places,
- La gestion des modes de transports aux abords de la place Sémard où le trafic sera fluidifié où cyclistes et piétons pourront circuler en toute sécurité dans un espace arboré,
- L'arrivée du tramway devant la Gare,
- La métamorphose de la halle Sernam qui deviendra un lieu attractif avec restaurant, halle gourmande, rooftop, espace de co-working et hôtel.

**Annexe n°46-2 : Capture des commentaires liés au post de Gérald DARMANIN
(entre le 12/02 et le 24/02/2020)**

[Cindy Becq](#) Du dynamisme, du modernisme. Bienvenue chez nous 🙌🙌🙌



• [Gérald Darmanin](#) [Cindy Becq](#) Merci beaucoup !



□ [Sadia Debondt](#) Bravo de beaux projets pour Tourcoing . Retrouver son dynamisme et sa fréquentation que j'ai connu il y a plus de 30 ans 😊bonne continuation



• [Gérald Darmanin](#) Merci de votre soutien !



□ [Julien Foliquet](#) Très bonne idée.
Mais a quand le début et la fin des travaux?
Parce que le chantier boulevard Gambetta n'est même pas encore commencé!!

















• [Gérald Darmanin](#) Bonjour,
Sous réserve que tout se déroule comme prévu:
- Les travaux du parking silo démarreront très prochainement ;
- Le chantier des espaces publics de la place Semard démarrera à la mi 2020 également et s'échelonne sur plusieurs phases ;
- Le chantier pour le bâtiment voyageur démarrera mi 2020 et les aménagements intérieurs quelques mois plus tard ;
- Le chantier de la Halle Sernam démarrera plutôt en fin d'année (dernier trimestre).
Merci de votre soutien et bon dimanche !



□ [Véronique Demets](#) Super projet pour notre ville de Tourcoing. Merci à vous et à la ville.



□ [Agnes Angelini Deffayes](#) Un beau projet auquel je suis fière d'avoir contribué avec la cession des premiers terrains

-  [Marcelle Adens](#) L arrivée du tramway à la gare oui tres bien mais il faut aménager les horaires nous prenons régulièrement le ouigo et le soir vers 11h15 impossible de trouver de transport en commun le rond point de la gare est super encombré merci quand même pour les futurs aménagements
-  [Gerald Darmanin](#) [Marcelle Adens](#) bonjour,
L'arrivée du tram permettra de proposer plus de transports en commun à cet endroit. Il permettra de réduire l'utilisation de la voiture et donc de décongestionner l'es secteur de la Gare.
Les nouveaux aménagements seront pensés pour favoriser une mobilité plus douce.
Bonne journée 😊
-  [David Delcourt](#) M. [Darmanin](#), j'ai eu l'occasion d'utiliser un parking dépose minute en souterrain à Le Mans, j'ai trouvé l'idée excellente pour ne pas encombrer les entrées et sorties de gare.
A méditer pour notre belle gare !?!
-  [Nicolas Debée](#) [Gerald Darmanin](#) le tram arrive quand à la gare de tourcoing? Très beau projet.
-  [Moulen Lenfant](#) une super bonne nouvelle pour tous les tourquennois et pour les gens qui veulent venir à Tourcoing et prendre le train encore merci à mr darmanin et ses équipes
-  [Patrick Lecomte](#) Tourcoing ce modernisme à grand pas ce sera une référence pour la région bravo pour votre projet (mais surtout ne faites pas comme à Paris jamais de trotinette électrique c est très dangereux ! Amitiés à bientôt ...
-  [Eric Dutrieux](#) Super idée que de faire arriver le mongy à la gare ! c'est eaucoup mieux que le bus qui est inconfortable !
-  [Jean-marc Vidrequin](#) Bonne idée pour le tram près de la gare, facilité pour les voyageurs entre Lille et Tourcoing, surtout qu'il y a place pour le recevoir. 🐾 🐾
-  [Stéphanie Van](#) Au top ce projet car la gare est effectivement "vide". Super pour le tramway et tout le reste 🐾 bravo à l'ensemble des participants.
-  [Christelle Lefebvre](#) C'est très bien mais à quand des parkings ?? Entre les ouigo et booking on ne peut même plus se garer devant chez nous!!!
-  [Gerald Darmanin](#) [Christelle Lefebvre](#) bonjour,
Un parking de 260 places est en cours de construction.
Par ailleurs, l'arrivée du tramway permettra d'utiliser moins la voiture et donc de décongestionner le secteur.
Bonne journée 😊
 -  [Christelle Lefebvre](#) Merci pour votre disponibilité et avec vous le 15. Bonne soirée
-  [Tito Tito](#) Bravo monsieur dermanin c'est super projet 🐾 🐾 🐾
-  [Raquel Selve](#) Super, vivement que cela se fasse, mon fils prend le train tous les jours pour aller à mouscron et c'est tristounet et le rond point est très dangereux



□ [Marie D-Tre](#) Une passerelle pour ouvrir le quartier de l'épidémie, déjà quand le train passe on l'entend des appart alors un tram à coter sa sera un concert organiser



- [Gerald Darmanin](#) [Marie D-Tre](#) bonjour,
Tout sera fait pour limiter les éventuelles nuisances sonores.
En favorisant la mobilité douce et notamment le tramway, cela permettra à des personnes de ne plus prendre la voiture, réduisant ainsi le bruit de la circulation....[Voir plus](#)



- [Yves Decroix](#) la gare a été construite avant les appartements



- [Marie D-Tre](#) Yves Decroix je me doute...



- [Eric Bruyenne](#) [Gerald Darmanin](#) merci pour initiative malheureusement il faut penser à tout le monde il faut aussi penser au personnes qui veulent continuer à utiliser leur voiture il ne faut pas les oublier non plus



- [Virginie Cloet](#) Ce qu'il serait bien pour que les gens prennent plus les transports en commun: c'est le prix ainsi que plus de sécurité!!



□ [Marguerite Bourdon](#) Bravo monsieur darmanin pour tg je vois que la ville est plus propre bon courage



□ [Mourad Ourai](#) Bravo !



□ [Léonie Grn](#) Ça fait des années que la gare doit être refaite, j'espère que ce sera le cas cette fois car passé à la gare lors d'un Ouigo c'est une horreur et limite dangereux, entre ceux qui se garent en plein milieu du rond point, qui traverse n'importe ou, qui prennent le rond point en sens inverse..



- [Gerald Darmanin](#) [Léonie Grn](#) bonjour,
Le réaménagement du secteur de la gare est aussi pensé pour pouvoir sécuriser les abords de la gare, pour que les cyclistes, piétons et autres puissent circuler en toute sécurité !



□ [Valeriane Valbibi](#) Top le tram au niveau de la gare 👍👍.
Félicitations pour vos idées



□ [Fabienne Saffre](#) Bravo pour toutes ces belles initiatives Monsieur Darmanin



□ [Jo Sinko](#) Bonjour super projet 👍






□ [Marie France Lecomte](#) Bonne initiative Monsieur Darmanin pour Tourcoing.





□ [Arnaud Dereu-malzani](#) quand les travaux place de la gare vont'ils commencer, qu'en est'il du tracé du nouveau tramway?




- [Gerald Darmanin](#) [Arnaud Dereu-malzani](#) bonjour,
Sous réserve que tout se déroule comme prévu:
- Les travaux du parking silo démarreront très prochainement ;...[Voir plus](#)


-  [Virginie Cloet](#) Très bon projet mais cela va entraîner une hausse de la taxe foncière!! Encore les propriétaires qui vont payer 😊😊
-  [Virginie Cloet](#) Très bon projet mais cela va entraîner une hausse de la taxe foncière!! Encore les propriétaires qui vont payer 😊😊
-  [Virginie Cloet](#) Sinon félicitations pour l'arrivée des ouigo à Tourcoing, c'est une excellente chose et en plus le taille est à bas prix: c'est top


☐  [Audrey Dillies Allegaert](#) J'ai hâte de découvrir ces nouveaux aménagements ! Bravo en tout cas pour toutes ces transformations qui vont faire de Tourcoing une ville vraiment attractive ! Ce qui n'était pas gagné il y a quelques années !


☐  [Amanda La Vacca](#) Belle infrastructure rentable


☐  [Murielle Hamard](#) Super beau projet


☐  [Veronique Boone](#) Merci il est grand temps que Tourcoing retrouve son dynamisme d'autant :-D


☐  [Cathy Pesse Laurine Herreman](#) tout ça histoire que quand je reviendrai dans le quartier de mes parents je me sentirai vieille, dépassée et j'aurai des expressions en mode "oh de mon temps ça ressemblait pas du tout à ça miyar" 😊


☐  [Sabine Sherazade Moreels](#) Ouaaaaaaaaa super un renouveau cool


☐  [Thomas Buirette](#) A quand la réouverture du Gargantua 😊






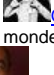

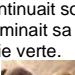
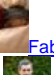




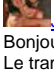

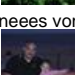

-  [Lorhengah Dout Thomas Buirette](#) parma sans sauce tomates avec jus de tomates, svp

☐  [Samuel Barbosa Da Silva](#) Bonsoir monsieur Darmanin étant une entreprise tourquennoise (DELTA SOL) spécialisé dans le dallage béton j'espère qu'on aura l'occasion de participer à la réalisation du parking silo !! En tout cas très bonne dynamique pour la ville, félicitations !!

☐  [Any Goolen](#) Super ! Tourcoing bouge depuis que vous êtes là Monsieur Darmanin

☐  [Manuella Bulteel-Ruythoorens](#) Parfait, je réside derrière la gare et j'ai hâte que ce soit transformé. Un peu plus de présence police municipale serait aussi bien dans ce secteur ! Néanmoins un investissement pour le centre de Tourcoing, que ce secteur soit plus vivant et bouge davantage serait aussi une bonne idée. Je réside à Tourcoing depuis 1 an et demi, je m'y sens bien et y travaille. Mais je ne vais jamais dans le centre car aucun endroit où se pauser le soir entre amis.

-  [Sylvain Clément](#) Bien d'accord en 10 ans le centre de tourcoing. Pour une ville de 100 000 habitants c'est un peu la honte. Les deux derniers mandats municipaux (gauche et droite donc) ont fait disparaître tous les commerces... à part auchan (ceci expliquant peut être en partie cela...)

-  [Corinne Buiette](#) C'est top...par contre Thomas ton gargantua n'existera plus...sniff.
-  [Carole Mbuyi](#) Fière d'être Tourquenoise ...cette ville est sans pareille en terme de métamorphose en peu de temps.
-  [Julien Tanti](#) Tram [Laure Jasienski](#) à la gare c cool
-  [Justine Delhaye](#) Super nouvelle ! Tourcoing se dynamise
-  [Matthieu Porier](#) [Justine Delhaye](#) 😊😊
 -  [Gaëtan Cattle](#) [Justine](#) qu'il commence à mettre des activités ou bar ambiance pour attirer du monde comme la rue Solfe et Massena à Lille au lieu des vieux pmu et compagnie remplie de cassos...
-  [Pierre Six](#) Excellentes idées mais ce serait encore mieux pour tous les Tourquennois si le tramway continuait son parcours dans les 2 sens sur l'espace central des boulevards de ceinture (comme à Paris) et terminait sa boucle complète à Ma Campagne, juste à côté du musée Verlaine ou au pied du pont de la future voie verte.
-  [Fabienne Deltour](#) surtout prévoir un transport en commun matinal à l'heure du OUIGO
-  [Gerald Darmanin](#) [Fabienne Deltour](#) merci pour votre retour. Nous en tiendrons bien sûr compte !
-  [Phil Ippe](#) du coup l'avenue Gustave Dron va prendre un essor particulier ?
-  [Gerald Darmanin](#) [Phil Ippe](#) bonjour, Oui, l'avenue Dron sera réaménagée. Les travaux devraient démarrer au dernier trimestre 2020. Bonne journée 😊
 -  [Phil Ippe](#) [Gerald Darmanin](#) merci pour votre retour. Bonne soirée à vous et au petit chat 😊
 -  [Bruno Breton](#) [Gerald Darmanin](#) si vous êtes élu bien sûr....
 -  [Jean Tosaki](#) [Gerald Darmanin](#)
Bonjour,
Le tramway viendra-t-il directement du Pont hydraulique, rue Wattine, Faïdherbe, avenue Dron, ou par la rue Painlevé?
-  [Merigot Philippe](#) joli tout ça et tout les trains retirez à l'arrivée et départ de Tourcoing depuis des années vont ils revenir après vos travaux ?
-  [Fernando Veloso](#) Bonsoir monsieur le ministre j'aimerais savoir si vous teniez une permanence, j'aimerais vous rencontrer si possible. Cordialement
-  [David Delcourt](#) Très bonne idée de prolonger le tram jusqu'à la gare !
Quelle prévision de date pour le début des travaux ?



☐ [Moctar Mathurin Mathias Diaw](#) Bonne manière d'optimiser ce grand rond point et d'apporter du lien en favorisant la logistique et la proximité.

Bravo



☐ [Rachel Nebbache](#) Quand les travaux vont débiter



☐ [Sharon Fontaine-Hobby](#) et un garage à vélo ?



☐ [Jocelyne Schoenmaekers](#) De quoi aussi que les gens puissent se restaurer en attendant le train



☐ [Sab Asab](#) Ce serait pour quand ces beaux projets ?



☐ [Thomas Denis Malfait](#) Un projet ambitieux ! Qui peut ramener des touristes dans notre ville et avoir des lieux à faire visiter.

Des magasins qui propose plusieurs choix.

Maintenant es-que la mairie va une fois pour toute... Nous virer ces pavé est faire un carrefour respectable pourquoi je dit cela ?

Parce que bien entendu les gens rentre dans un rond point assez grand et parfois pour laisser la priorité c'est difficile pour certains.

Parfois il roule comme des fous furieux et gêne l'accès aux bus aussi le manque de marquage au sol pour les piétons ça c'est déjà vu des voiture qui pile face à des piétons

Savoir si la voirie est dans se projet proposé ou non ? [Gerald Darmanin](#)



- [Gerald Darmanin](#) [Thomas Denis Malfait](#) bonjour,
Merci pour vos questions. Nous allons repenser le parvis dans sa globalité afin d'y favoriser une mobilité plus douce et partagée : place aux voitures bien sûr mais aussi aux vélos, aux bus, aux piétons etc. En élargissant l'offre de transport en commun, cela permettra aussi à des automobilistes de ne plus emprunter la voiture et donc de décongestionner les abords de la Gare. Cela rendra la circulation plus fluide et plus sécurisée!
Bonne journée ☺



- [Thomas Denis Malfait](#) [Gerald Darmanin](#) ça sera mieux pour tout le monde c'est sur même pour se rendre à la gare ou d'autre magasins.
Ça va pas être évident de satisfaire tout le monde et faire quelque chose de fluide pour tous en tout cas c'est un projet de Taille... [Voir plus](#)



- [Concetta Piscitello](#) Thomas Denis Malfait des magasins avec du choix ?!
Actuellement sauf restaurations rapides qui fleurissent de partout, il n'y a rien au centre ville !



- [Thomas Denis Malfait](#) Concetta Piscitello (d'autre magasins)... Le centre ville est à 5 minutes vous rigoler la O_O... Des restaurants il y en à suffit de trouver Humm :) non... Au-lieu de râler encore une fois... Et se plaindre... Fin... Je sais pas...
Il y a des restaurants dans le centre ville ou brasserie...




- [Dominique Lemaire Deleau](#) Les pavés font partis du patrimoine de la ville.. il faut les conserver.




- [Jean Tosaki](#) [Dominique Lemaire Deleau](#)
Trop dangereux, je pense qu'ils seront mis à un endroit moins stratégique.




- [Valérie Vasseur](#) [Concetta](#) Piscitello vous avez raison, le centre ville de Tourcoing est une catastrophe. Il faut vraiment aimer se flageller pour de nouveaux voter pour un homme sans âme. A moins de toucher des faveurs. Des parkings tout azimut, sans concertation. On... [Voir plus](#)

- 
[Concetta Piscitello](#) Thomas Denis Malfait je pense que l'on a pas la même vision. Des restaurants, OUI OUI et OUI il y en a... Mais aucun magasin donne envie de venir se promener à tourcoing centre. Il suffit de regarder au centre ville le nombre de vitrines fermées et les façades de la grande place ne sont pas ENTRETENUES. Il n'y a pas d'arbres, que du béton Bien triste 😞.



[Sandy Marques](#) Encore de bonne idées pour cette ville grâce à Mr Darmanin 🙌🙌 qui prend soin de sa ville mais aussi de ses tourquennois merci a vous



[Jean Barqibant](#) Super !



[Jus Baie](#) Très bonne nouvelle ! La circulation du rond point de la gare commençait à être dangereuse par moment... Le parking sera t-il payant ? Merci de penser aux personnes qui n'ont pas le choix de prendre leur voiture s'ils n'ont pas de transport en commun à des heures matinales ou tardives.



[Isaetcefnants Castelain Isa](#) hate de voir le changement



[Sophie Vertriest](#) Beau projet



[Marylene Guegan](#) C est **génial**, déjà il y a 2 ans jamais pris le OuiGo pour retourner en Bretagne et en direct. Mais cette ligne a été supprimée, dommage. Mais On ira en Belgique depuis cette gare et c' est bien . Et il est vrai que ce quartier a besoin de modernisation et de beaucoup de dynamisme par l implantation d entreprises et restaurants et magasins. 😊

- 
[Jean Tosaki](#) Marylene Guegan Exact! La ligne vers Rennes comme celle de Nantes était une bonne chose je l'ai emprunté plusieurs fois (Rennes), je n'ai pas compris son remplacement par Bordeaux, car elle était rentable (je me demande même si Rennes n'aurait pas pu être prolongée vers Nantes...et Bordeaux avec plus de voitures.

- 
[Marylene Guegan](#) Jean Tosaki on fait toujours passer le sud avant le nord et l'ouest. On peut encore prendre le OuiGo pour Rennes au départ de Tourcoing mais il faut changer à Paris ou Roissy ou Marne La Vallée. Mais le tarif n est plus de 10 € mais bientôt 40 €. Et Avec mon handicap trop de changements m'épuisent. Et un plein tarif direct pour me rendre à Saint Brieuc est hors prix.


[Virginie Cloet](#) Et le parking sera gratuit ou payant??

- 
[Jean Tosaki](#) Virginie Cloet Malheureusement payant, comme celui de l'Imaginarium, qui est peu utilisé et les employés squattent toutes les rues autour pour ne pas payer.


[Ange Line Yoann Vanoost](#) suis pas sur de racheter les travaux de la gare plus les vibrations du tramway... Le bâtiment va pas survivre 😊😊😊 tu peux aller chercher un dossier chez pôle emploi la bise

- 
[Yoann Vanoost](#) [Ange Line](#) sandwich de luxe ???



☐ [Nicolas Debée](#) En revanche ilevia doit mettre un métro pour permettre de prendre le 1er ouigo au matin. Cela fait il parti du projet?



☐ [Catherine Becar](#) Le ouigo c est souvent tôt le matin et tard le soir, y aura t il un parking sécurisé au niveau de la gare ?
Merci Monsieur Darmanin.



☐ [Guillaume Desmedt](#) Une petite immersion par la maquette numérique (et le BIM)?
https://www.linkedin.com/.../mathieu-merle-9464856b_damo...



- [Jean Tosaki](#) Guillaume Desmedt
Il manque le terminal du tramway sur cette animation ainsi que les voies amenant ce dernier devant la gare. Ce ne sera pas une mince affaire pour l'y mener. Viendra-t-il directement depuis le pont hydraulique ou depuis le centre commercial par la rue Fidel Lehoucq et l'avenue Dron?



- [Guillaume Desmedt](#) Jean Tosaki je ne connais pas le niveau d'avancement de ces études tramway mais c'est plutôt de la cartographie à l'heure actuelle... <https://www.francebleu.fr/.../lille-voici-les-5-futures...>



☐ [Sylvain Clément](#) Il est clair qu'avec le trafic OUIGO il faut restructurer les flux sur cette place...
Quand à l'intérêt du tram (si on considère le cout)... là je vois pas trop dans la mesure ou il y a le métro à 400m. 400m c'est beaucoup moins que ce que l'on peut faire pour traverser certaines gares parisiennes...
Les gens venant de lille pour prendre le train à tourcoing ne viendront pas par le tram, trop lent, trop peu de point pour le prendre sur lille.
Pour les tourquennois, le tram qui va à la gare... idem, peu de gens habitent à portée du tramway.
Si la question est de rendre plus facile la connection avec les transport en commun, pourquoi pas 2 navettes électriques (pourquoi pas autonomes) entre le métro et la gare. Le coût serait moindre le trajet prendrait 1mn....
Le métro est beaucoup plus rapide et fiable que le tramway et beaucoup plus de monde habite à proximité du métro.
Si le tram va à la gare et plus au centre (je ne sais pas si c'est cela qui est prévu)... le centre de tourcoing ou ce qu'il en reste n'est pas prêt de revivre.... :-)



☐ [Dan Mortreux](#) Et demain on rase gratis...

**Annexe n°46-3 : Récurrence des mots-clés sélectionnés⁶⁰⁷
liés au post de Gérald DARMANIN
(entre le 12/02 et le 24/02/2020)**

Commentaires					
98 commentaires au 24 février – 102 partages					
Positifs	Négatifs	Nuancés	Autre (plus un questionnement pour des informations supplémentaires)	Réponses de Gérald Darmanin	Sans intérêt
46	6	6	24	8	8

Annexe n°46-4 : Récurrence des mots-clés sélectionnés liés au post de Gérald DARMANIN

⁶⁰⁷ En lien avec le sujet qui nous intéresse.

(entre le 12/02 et le 24/02/2020)

Mots-clés	Réurrence
Dynamisme	6
Modernisme	3
Fréquentation	1
Aménagement	6
Travaux (ou chantier(s))	13
Super (ou génial ou bravo)	23
Merci	7
Fier(fière)	2
Initiative	3
Parking (silo)	10
Rond-point	7
Nuisances	1

Mots-clés	Réurrence
Projets	18
Transportsencommun	7
Gare	33
Train	6
Tramway (Mongy)	13
Vélo	2
Ouigo	10
Tourcoing	22
Lille	4
Ville	15
Dangereux	5

**ANNEXE N°47 : EXTRAIT DU PROGRAMME 2020
DE LA SEMAINE JEUNESSE ET PATRIMOINE EN WALLONIE.**



VERVIERS / LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET DE LA CÉRAMIQUE

Les musées de Verviers ont été fondés en 1884 par Jean-Simon Renier. Peintre, historien et collectionneur ; il était spécialiste de l'histoire de la gravure liégeoise et a laissé un remarquable ensemble d'œuvres gravées des 16^e, 17^e et 18^e siècles. Désireux de montrer à ses concitoyens tout ce qu'il avait rassemblé durant sa vie, la Ville mit à sa disposition l'ancien hospice des vieillards, bâtiment fondé en 1661. En 1908 et 1909, les collections s'enrichissent grâce à différents legs : tableaux modernes belges, tableaux anciens et céramiques. Plus récemment, l'État, puis la Communauté française ont mis en dépôt des œuvres d'artistes belges contemporains.

Un autre legs a également permis l'achat d'une superbe maison du 18^e siècle, rue des Raines, pour y abriter la section Archéologie et Folklore. C'est là que sont présentés les beaux ensembles mobiliers du 16^e au 18^e siècle.

UN PETIT PEU D'HISTOIRE...

Verviers était, à la fin du 19^e siècle, une ville lainière à l'apogée de sa puissance industrielle et de sa richesse, et certains industriels amateurs d'art rassemblèrent des collections à l'aune de leur fortune, parfois avec les précieux conseils de Renier. Grâce à ces amitiés, peu de temps après la mort de ce dernier, l'institution s'enrichit de legs extraordinaires par leur importance et leur qualité : ceux de Joseph Deru (peintures belges du 19^e siècle), de Pierre Hauzeur (peintures anciennes), et de son épouse Blanche Hauzeur de Simony (céramiques). Ils permettent d'une part de présenter un véritable panorama de la peinture européenne du 14^e au 20^e siècle, et constituent d'autre part une des plus remarquables et complètes collections de céramique en Belgique.

La partie Archéologie et Folklore des musées de Verviers prend place en 1958 dans une maison bourgeoise de trois niveaux et cinq travées datant de 1757. Cet édifice de style Louis XV, construit en briques et calcaire, accueille la famille Cornet-Franquinet jusqu'à la fin du



Brabant wallon

Hainaut

Liège

Luxembourg

Namur

18^e siècle. Il est ensuite occupé par le docteur Rutten, bourgmestre de Verviers de 1808 à 1830. C'est très certainement lui qui mettra au goût du jour sa décoration intérieure (cheminées de marbre noir, murs ornés de stucs et de reliefs néoclassiques...).

CHOUETTE POUR VOS ÉLÈVES




- Découvrir la vie d'un riche industriel au cœur de la plus importante cité lainière de l'époque
- Comparer l'architecture de la maison avec ses voisines construites entre le 18^e et le 19^e siècle
- Appréhender une manière de vivre, suivant les pièces et les étages de la maison, à travers, notamment, le mobilier exposé
- Des réponses à des questions aussi diverses que « Comment se chauffait-on au 18^e siècle? », « Comment s'y éclairait-on? »
- Une chasse au trésor dans une demeure bourgeoise du 18^e siècle

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires : 9h30-12h ou 13h-15h30
(excepté le mercredi 29 avril après-midi)

Adresse : rue Renier, 17 – 4800 Verviers

ACCESSIBILITÉ

 Ligne 701, arrêt rue des Raines à 130 m	 Gare Verviers - Central à 1,4 km	 Non
---	--	--

Pp30-31.⁶⁰⁸

**ANNEXE N°48 : PARTICIPATION DES JEUNES A LA PRESERVATION
ET A LA PROMOTION DU PATRIMOINE MONDIAL**



WHC-94/CONF.003/INF.11
Paris, 17 novembre 1994
Original : anglais

PROJET INTERREGIONAL

**PARTICIPATION DES JEUNES A LA PRESERVATION
ET A LA PROMOTION DU PATRIMOINE MONDIAL**

Exécuté par



**Le Système des écoles associés et Le Centre du patrimoine
(ED/HCI/SEA) mondial (WHC)**

en coopération avec

- * la Commission nationale norvégienne pour l'UNESCO et les Commissions nationales de trente autres pays.
- * la ville de Bergen
- * l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial
- * le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).
- * L'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN)

et avec le concours

du **Groupe Rhône - Poulenc**

Ce Projet interrégional est lancé
dans le cadre

- * du Cinquantenaire des Nations Unies et de l'UNESCO.
- * du Dixième anniversaire de l'Année Internationale de la Jeunesse
- * de la Année internationale de la Tolérance.
- * de la Deuxième Assemblée générale de l'Organisation des Villes du patrimoine mondial
- * du Centenaire du Groupe Rhône - Poulenc.

TERMES D'APPLICATION
pour 1994-1995

Comme il est dit dans l'article 5 (a) de la Convention du Patrimoine Mondial, les pays qui ont adhéré à cette Convention sont supposés "donner au patrimoine culturel et naturel une fonction dans la vie de la communauté et intégrer la protection de ce patrimoine dans des programmes de planification globale" aux niveaux local et national. La préservation et la promotion de chaque site du patrimoine mondial ne peuvent donc être envisagées qu'au prix d'une action conjointe de la communauté internationale (représentée essentiellement dans ce domaine par l'UNESCO) et des autorités locales et nationales compétentes.

De plus il est dit dans l'article 27 que "(i) Les Etats parties à la présente Convention s'efforcent par tous les moyens appropriés, notamment par des programmes d'éducation et d'information, de renforcer le respect et l'attachement de leurs peuples au patrimoine culturel et naturel défini aux articles 1 et 2 de la Convention" et qu' "(ii) Ils s'engagent à informer largement le public des menaces qui pèsent sur ce patrimoine et des activités entreprises en application de la présente Convention".

Compte tenu de son caractère pluridisciplinaire, l'**Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)** est certainement l'institution internationale la mieux placée, grâce à son mécanisme et ses réseaux existants, notamment ses Commissions nationales, le **Système des écoles associées (SEA)**¹, le **Centre du patrimoine mondial (WHC)**² et ses partenaires extérieurs comme l'**Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM)**, le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), pour lancer de nouvelles formes de mobilisation chez les enfants et les jeunes qui, tout en continuant à développer l'éducation permanente, s'efforceraient aussi de les familiariser avec l'esprit et les conséquences pratiques de la Convention du patrimoine mondial.

¹ Le SEA, créé par l'UNESCO, est un réseau international qui compte environ 3 200 écoles dans 120 pays, conçu pour diriger des projets pilotes visant à promouvoir les dimensions humaines, culturelles et internationales de l'éducation.

² Le Centre du patrimoine mondial, qui est une unité de l'UNESCO, représente le secrétariat permanent du Comité du patrimoine mondial, organe intergouvernemental chargé de l'application de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial.

Il y aura cinquante ans, en 1995, qu'ont été créées les Nations Unies et l'UNESCO pour garantir la paix dans le monde en favorisant la coopération internationale dans tous les domaines et, plus particulièrement pour l'UNESCO, dans ceux de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication. Pour marquer cet important anniversaire, l'UNESCO propose de lancer, à travers cette initiative commune à laquelle participent différentes unités de l'Organisation, et en étroite collaboration avec la Commission nationale norvégienne, d'autres Commissions nationales pour l'UNESCO, et le Groupe Rhône - Poulenc, un projet-pilote intitulé **Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial**, qui consiste en : (i) un projet pilote interrégional de deux ans visant à dispenser à partir d'août 1994 un enseignement sur le patrimoine mondial dans un certain nombre d'écoles de quelques trente pays qui jouent un rôle actif au sein du SEA. Ce projet sera suivi (ii) d'un **Forum des jeunes sur le patrimoine mondial**, qui se tiendra du 26 au 28 juin 1995 à Bergen (Norvège) dans le cadre de la deuxième Assemblée générale de l'Organisation des villes du patrimoine mondial. Si les résultats de l'ensemble du projet-pilote s'avèrent satisfaisants, la présente initiative pourrait s'étendre à d'autres pays et, éventuellement, à d'autres partenaires dans le cadre du prochain Plan à moyen terme, c'est-à-dire de 1996 à 2001.

I. LE PROJET-PILOTE INTERREGIONAL

La Convention du patrimoine mondial est appliquée depuis 22 ans et un nombre croissant de sites culturels et naturels ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Toutefois, les jeunes d'aujourd'hui qui sont les décideurs de demain, connaissent mal cet important instrument international et les sites qu'il s'efforce de protéger.

Par conséquent, une proposition a été faite pour lancer à titre d'essai **un projet interrégional de cours sur le patrimoine mondial (IRPWHC)**, dans le cadre du Système des écoles associées (SEA) et en collaboration avec le Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial (WHC). En se basant sur les cours et les matériels qui seraient ainsi dispensés au niveau national, l'UNESCO pourrait produire dès 1996 **un ensemble plurifonctionnel sur les ressources éducatives du patrimoine mondial** qui serait diffusé à travers le monde afin d'encourager la promotion de cet enseignement dans tous les pays.

1. Les objectifs

Les objectifs du projet sont les suivants :

- (a) sensibiliser les jeunes à l'importance de la **Convention du patrimoine mondial et des sites**

culturels et naturels de leurs propres pays et d'ailleurs, dont la protection et la promotion sont assurées au titre de la Convention du patrimoine mondial.

- (b) commencer à donner des cours et/ou à développer l'enseignement concernant la Convention du patrimoine mondial et les sites culturels/naturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et contribuer à la production de **matériels éducatifs pertinents adaptés aux divers environnements socio-culturels**.
- (c) mettre au point des **méthodes éducatives interdisciplinaires/pluridisciplinaires novatrices**, comprenant des activités extra-scolaires (par exemple, des visites organisées sur les sites, des campagnes d'information au sein de la communauté, etc.).
- (d) encourager la préservation des métiers traditionnels (artisanat - travail manuel) nécessaires à la restauration et à l'entretien des sites culturels du patrimoine mondial en éveillant l'intérêt des enfants et des jeunes à cet égard.
- (e) développer l'engouement pour les nouveaux métiers indispensables à la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel.
- f) assurer la coopération entre les pays participants avec, entre autres, la signature des **accords de jumelage bilatéraux** permettant l'échange d'informations sur les approches éducatives mises en oeuvre et sur le matériel pédagogique/didactique correspondant.
- (g) faire des propositions concrètes pour développer chez les jeunes **le sens des responsabilités** à l'égard de leur patrimoine culturel/naturel et les encourager à participer activement au processus de décision démocratique au sein de leur société.
- (h) promouvoir un dialogue sur l'importance du patrimoine culturel et naturel entre les **jeunes**, en tant que futurs contribuables et décideurs, et **les dirigeants actuels** tant au niveau local/national qu'international.
- (i) contribuer à l'action de l'UNESCO en faveur du développement d'une culture de paix en aidant les jeunes à découvrir les messages éthiques et civilisateurs qu'incarnent les sites du patrimoine mondial, encourageant ainsi le respect des autres cultures, en particulier dans l'optique de l'**Année internationale de la tolérance et du cinquantenaire des Nations Unies et de l'UNESCO (1995-1996)** qui seront célébrés en 1995.

2. Les participants

Quelques vingt cinq pays pourraient participer à la première partie expérimentale du projet interrégional grâce au financement de l'UNESCO (16 pays) et du Groupe Rhône-Poulenc (9 pays). La priorité va donc aux Etats membres de l'UNESCO (i) qui ont adhéré à la Convention du patrimoine culturel et ont des sites (villes/cités) qui font partie de l'Organisation des villes du patrimoine mondial, et (ii) qui ont des réseaux actifs au sein du Système des écoles associées.

Les principaux participants de chaque pays sont (i) les lycéens âgés en moyenne de 12 à 16 ans et (ii) plusieurs professeurs (géographie, histoire, arts, et autres) d'au moins une école -de préférence plusieurs écoles (3 à 5)- qui acceptent d'introduire de nouvelles méthodes d'éducation dans leurs programmes ou dans le cadre d'activités extra-scolaires, pour traiter des questions relatives au patrimoine mondial de l'UNESCO.

En 1994 le projet a démarré avec les fonds de l'UNESCO dans les seize pays suivants:

<u>Afrique</u>	<u>Asie et Pacifique</u>	<u>Etats Arabes</u>
(1) Sénégal	(4) Inde	(7) Egypte
(2) Zaïre	(5) Népal	(8) Maroc
(3) Zimbabwe	(6) Nouvelle Zélande	
<u>Amérique Latine et les Caraïbes</u>	<u>Europe</u>	
(9) Equateur	(12) Croatie	
(10) Jamaïque	(13) Espagne	
(11) Mexique	(14) Grèce	
	(15) Hongrie	
	(16) Pologne	

Avec des fonds supplémentaires, mis à la disposition de ce projet par le Groupe Rhône-Poulenc le projet serait également réalisé en:

(17) Bosnie et Herzégovine	(21) Argentine
(18) Brésil	(22) Liban
(19) Chine	(23) Russie
(20) Cuba	(24) Thaïlande
	(25) Vietnam

Dans un deuxième temps, c'est-à-dire à l'occasion du Forum des jeunes sur le patrimoine mondial qui se tiendra à Bergen du

26 au 28 juin 1995, on prévoit également la participation d'autres pays, en particulier ceux qui ont commencé à expérimenter des programmes éducatifs sur le patrimoine mondial indépendamment de ce projet.

- 1) Allemagne
- 2) Australie
- 3) Canada
- 4) Etats Unis
- 5) France
- 6) Italie
- 7) Japon
- 8) Norvège

Au total les participants et participantes de 31 pays devraient se réunir à Bergen à l'occasion du premier Forum des jeunes sur le patrimoine mondial.

3. Méthodologie proposée

L'enseignement dispensé en matière de patrimoine mondial exige des méthodes cognitives (connaissances) et socio-affectives (attitudes/comportement) ainsi que des approches interdisciplinaires/pluridisciplinaires.

Pour des raisons pratiques, on suggère à chaque pays participant de former une équipe qui sera chargée d'exécuter le projet. Cette équipe pourrait être composée non seulement d'enseignants et de représentants des élèves concernés, mais aussi de plusieurs responsables chargés d'établir les programmes scolaires et de un ou plusieurs spécialistes de la culture et de l'environnement (éventuellement un membre du bureau local ou national de l'ICOMOS -Conseil international des monuments et des sites- qui est un organe consultatif du Comité du patrimoine mondial, ou en rapport avec l'autre organe consultatif qu'est l'Union internationale pour la conservation de la nature -UICN).

D'autre part, il est vivement recommandé aux écoles participantes et à l'équipe du projet d'inviter les représentants municipaux de la ville (ou des villes) du patrimoine mondial de leur pays à collaborer au projet, notamment en prévision du Forum des jeunes sur le patrimoine mondial qui aura lieu en 1995 (voir ci-après).

En automne 1994, l'UNESCO fournira aux Commissions nationales des pays participants des informations et des matériels de base concernant la Convention du patrimoine mondial, la Liste du patrimoine mondial, ainsi que des renseignements sur des sites spécifiques. Comme ces documents n'existent actuellement qu'en version anglaise, française et espagnole, il incombera à chaque Commission nationale participante, en accord avec les écoles du SEA, de voir comment les utiliser au mieux et de les traduire, si besoin est, dans la langue locale.

Etant donné que le projet a essentiellement pour but de stimuler l'intérêt des jeunes pour la "philosophie" du patrimoine mondial, la raison d'être de la Convention du patrimoine mondial et les actions qui en découlent, il appartiendra à chaque équipe locale de trouver la présentation du sujet qui convient le mieux. Voici quelques suggestions pouvant être utiles à cet égard (un texte plus détaillé est en annexe 1).

Par exemple :

- * Si l'équipe locale estime que c'est faisable et nécessaire, elle peut préparer un questionnaire à distribuer en début de cours afin de déterminer : les connaissances des élèves sur leur patrimoine culturel local/national et leur patrimoine culturel mondial ; et leur compréhension des rapports entre leur patrimoine culturel local/national et le patrimoine culturel mondial.

Un second questionnaire pourrait être préparé et rempli par les élèves en fin de cours afin d'évaluer l'évolution des connaissances, des attitudes, etc. Le compte rendu des résultats, basé sur ces questionnaires, pourrait ensuite être communiqué à l'UNESCO et présenté au Forum des jeunes sur le patrimoine mondial, à Bergen, en 1995.

- * Des unités et des matériels didactiques pourraient être préparés à l'intention des enseignants dans différentes matières, par exemple, pour les professeurs d'histoire (situer les sites culturels/naturels dans le temps, tenir compte du passé, du présent et du futur), pour les professeurs de géographie (indiquer l'emplacement des sites culturels/naturels), pour les professeurs de sciences naturelles (encourager la réflexion sur l'état actuel des sites et les mesures à prendre pour les mettre en valeur), pour les professeurs de langues (analyser le contenu de la Convention du patrimoine mondial, inviter les élèves à rédiger un "Pacte des étudiants" en faveur du patrimoine mondial comme l'explique la rubrique Forum), pour les professeurs de beaux-arts (encourager les élèves à faire des dessins, des affiches, des maquettes de sites culturels/naturels de leur pays et d'ailleurs, les faire participer à des fouilles archéologiques, à des projets de restauration...) etc.

4. Les langues

Bien que chacun des pays participants ait l'intention de préparer son matériel éducatif dans sa(ses) langue(s) nationale(s), il serait bon que chaque pays traduise ces documents dans l'une des deux langues de travail de l'UNESCO, anglais ou français, pour pouvoir faire des échanges avec les pays qui participent au projet et soumettre ce matériel au coordinateur international de l'UNESCO afin d'en tenir compte lors de la préparation des documents diffusés au niveau international.

5. Jumelages bilatéraux

En vue de renforcer la coopération entre les pays participants et de favoriser l'apprentissage interculturel, l'UNESCO a suggéré aux premiers seize pays participants de conclure des accords de jumelage.

Equateur → Inde	/	Croatie → Espagne
Maroc → Mexique	/	Hongrie → Nepal
Egypte → Grèce	/	Jamaïque → Sénégal
NZélande → Zimbabwe	/	Pologne → Zaïre

D'autres possibilités de jumelage sont actuellement à l'étude.

6. Matériel sur le patrimoine mondial diffusé au niveau international

Sur la base du matériel et des méthodes éducatives élaborés par les pays qui participent à ce projet interrégional et grâce à l'apport d'expériences analogues, (l'ICOMOS américain, et autres matériel d'enseignement du Patrimoine Mondial; matériel de PATRICOM etc.), L'UNESCO produira un matériel pédagogique/didactique sur le patrimoine mondial qui pourra s'adapter à diverses circonstances.

II. LE PREMIER FORUM INTERNATIONAL DES JEUNES SUR LE PATRIMOINE MONDIAL.

La première étape du projet interrégional expérimental qui vient d'être présenté sera suivi d'une réunion de jeunes qui aura lieu du 26 au 28 juin 1995 à Bergen (Norvège), l'un des villes ayant un site (Bryggen) inscrit sur la liste du patrimoine mondial et dont les autorités municipales sont des membres actifs de l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial. L'objet de cette réunion sera de faire le bilan de la première phase du projet et de lancer un appel en faveur d'une mobilisation de tous les pays autour du patrimoine mondial, par l'intermédiaire des écoles et des activités extra-scolaires.

La réunion sera organisée par l'UNESCO en coopération avec la ville de Bergen, la Commission nationale norvégienne pour l'UNESCO et d'autres instances norvégiennes, l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM) et d'autres partenaires, dont certains organismes de financement publics et privés. Elle aura lieu pendant deux jours, fin juin, c'est-à-dire immédiatement avant le début de la deuxième Assemblée générale de l'Organisation des villes du patrimoine mondial qui se tiendra du 27 juin au 1er juillet 1995 à Bergen.

Le Forum comprendra :

26 juin	un débat d'une journée (le 26 juin) avec les
(toute la journée)	représentants des écoles (2 élèves et 1 professeur par école) sur la préservation et la promotion du patrimoine mondial, et leur compréhension des priorités concernant le

patrimoine mondial (ce débat pourrait être organisé sous forme de conseil municipal ou autre, selon ce que les écoles jugeront le plus approprié) ;

- 27 juin**
(après-midi) un débat public d'une demi-journée (le 27 juin dans l'après-midi) sur les thèmes précédents entre les représentants des écoles et les maires des villes du patrimoine mondial qui se rendront à Bergen pour leur Assemblée générale (organisé comme un événement majeur, en présence du Directeur général de l'UNESCO et de personnalités norvégiennes, des médias et des invités).
- (soir) l'inauguration d'une exposition de maquettes (papier, bois, etc.) le 27 juin le soir, représentant des sites du patrimoine mondial que les écoles participantes seront invitées à réaliser dans le cadre du projet-pilote mentionné précédemment, et qui feront partie d'une exposition de photo/affiches des villes du patrimoine mondial, organisée conjointement par l'OVPM, le Centre du patrimoine mondial et la ville de Bergen ;
- 28 juin**
(matin) la présence des représentants des écoles en tant qu'observateurs à la séance d'ouverture de la deuxième Assemblée générale de l'OVPM, le 28 juin le matin.

1. Les débats du Forum

Comme cela vient d'être indiqué, il y aura deux débats sur l'importance de la préservation du patrimoine mondial et ce que cela signifie dans la vie quotidienne : (i) un débat entre les jeunes eux-mêmes (de diverses régions du monde) et (ii) un débat autour du même thème entre les jeunes et les maires des villes du patrimoine mondial. Dans ces deux cas, le débat sera animé/présidé par une ou deux personnes, de préférence. Les scénarios de ces débats sont actuellement préparés par les organisateurs.

A la fin du second débat, on prévoit que le Directeur général de l'UNESCO et la plus haute personnalité norvégienne présente au Forum remettront aux écoles participantes un certificat les chargeant de devenir dans leur pays respectif des "pionniers" du développement des activités et des programmes de mobilisation autour du thème du patrimoine mondial. Cette mesure pourrait s'accompagner de l'adoption d'un engagement qui placerait l'Education pour le patrimoine mondial (sensibilisation de l'opinion publique) dans le cadre de la promotion de la culture de paix de l'UNESCO, et qui sera signé par les représentants des écoles et remis au gouvernement norvégien et/ou au maire de

Bergen et/ou au Directeur général de l'UNESCO, en demandant qu'il soit adressé aux gouvernements de tous les Etats membres de l'UNESCO et que les mesures appropriées soient consignées dans le prochain Plan à moyen terme de l'UNESCO, pour 1996-2001.

2. L'exposition

Les organisateurs du Forum préparent pour cette occasion une présentation des villes ayant des sites du Patrimoine Mondial, conçue comme une combinaison (i) de photos-affiches de haute qualité accompagnées de textes explicatifs en anglais, français et espagnol ainsi que des (ii) maquettes de sites du patrimoine mondial fabriquées par les écoles participant au projet.

L'exposition sera inaugurée par une haute figure norvégienne (certainement la Princesse Martha Louisa qui patronnera l'exposition), immédiatement après le débat entre les maires et les écoles représentantes, en présence du Directeur-Général de l'UNESCO, des maires et autres personnalités.

L'exposition-photo sera ensuite présentée à Paris, à l'occasion de la Conférence Générale de l'UNESCO, à Genève (fin 1995) et à New York, (printemps 1996). Puis elle sera disponible pour les pays du Patrimoine Mondial qui le souhaitent.

L'exposition des maquettes fabriquées par les écoles participantes sera offerte à la ville de Bergen.

Dans l'éventualité d'un parrainage, il serait possible de publier et de diffuser (vendre) un catalogue spécial pour accompagner l'exposition-photo, en particulier pour sa présentation à Paris, Genève et New York.



**SUGGESTIONS D'APPROCHES EDUCATIVES POUR LA MISE AU POINT
DE COURS SUR LE PATRIMOINE MONDIAL**

*Le projet interrégional de l'UNESCO intitulé **Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine culturel** vise à encourager chez les éducateurs et les enseignants la recherche et la mise au point de toute une gamme d'approches novatrices. A notre époque moderne placée sous le signe des télécommunications et de l'informatique, c'est parfois un véritable défi que de sensibiliser les jeunes et soutenir leur intérêt pour le passé et pour les sites culturels et naturels de leur pays ou de leur communauté. Par ailleurs, la préservation et la mise en valeur non seulement de son propre patrimoine mais aussi du patrimoine mondial exigent à la fois des connaissances et certains comportements, et donc des méthodes cognitives et socio-affectives.*

Face à un tel défi, les propositions suivantes pourraient être prises en considération :

Il faudrait concevoir les cours sur le patrimoine mondial dans une perspective interdisciplinaire/pluridisciplinaire, en faisant participer une équipe d'enseignants de diverses disciplines - histoire, géographie, sciences, langues, art, etc. On pourrait imaginer un cadre temporel à trois dimensions qui comprendrait à la fois le passé, le présent et l'avenir. L'idée de base est d'aider les jeunes à "revivre" le passé, à mieux comprendre ce qui constitue leur identité culturelle et les effets du passé sur leur manière de vivre et leurs valeurs d'aujourd'hui, et enfin à imaginer l'avenir avec et sans le patrimoine.

La Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO pourrait servir de point de départ pour familiariser les jeunes avec les sites culturels et naturels qui se trouvent dans leur pays et ailleurs. On pourrait ainsi faire diverses approches à partir des pyramides d'Egypte :

DISCIPLINE	PASSE	PRESENT	AVENIR
<i>Histoire</i>	Réflexion sur la façon de vivre durant la période de construction. Réalisation de ce que signifie un tel accomplissement pour l'époque.	Réflexion sur les costumes dérivées du passé, expérience de "revivre" la civilisation passée à travers le costume, la cuisine, etc. Etude de la Convention de l'UNESCO, des sites du patrimoine mondial et de l'action de l'UNESCO.	L'Egypte sans les pyramides.
<i>Géographie</i>	Description de l'environnement à cette époque.	Etude de l'environnement d'aujourd'hui avec la pollution, les effets de l'urbanisation, la croissance démographique et le tourisme.	Perspectives pour demain.
<i>Sciences</i>	Méthodes et matériaux de construction.	Impact de la pollution de l'air.	Les nouvelles pyramides.
<i>Art</i>	Construction d'une maquette du site du patrimoine mondial des pyramides.		

En ce qui concerne la méthodologie, toute une série d'autres techniques pourrait être utilisée pour compléter les approches cognitives. On pourrait ainsi imaginer des exercices permettant aux étudiants de recréer et revivre le passé. Par exemple :

- Organiser une expédition de toute une journée pour aller camper sur le site du patrimoine mondial. Cela pourrait être, par exemple l'occasion d'apprendre d'anciens contes et légendes liés au site.
- Interviewer les autorités ainsi que des parents pour apprendre comment les sites ont évolué au cours du temps.
- Inviter un architecte local à l'école pour qu'il explique les méthodes de construction et les mesures de conservation.
- Organiser des activités créatives comme la construction d'une maquette du site.
- Visiter les musées locaux pour mieux comprendre les modes de vie d'autrefois et les comparer à ceux d'aujourd'hui.

Il faudrait s'efforcer de faire participer au projet le plus grand nombre possible de membres de la communauté, y compris le maire de la ville (dans le cas des Villes du Patrimoine Mondial).

L'évaluation doit être une partie intégrante du projet, afin d'en mesurer l'efficacité. On pourrait rédiger un questionnaire à faire remplir par les étudiants au début du projet pour évaluer leurs connaissances et leurs sentiments concernant le patrimoine local/national/mondial. A la fin du projet, un autre questionnaire (ou autre moyen d'appréciation) pourrait être remis aux étudiants, aux enseignants, et éventuellement aux parents, pour en mesurer l'impact.

Il est souhaitable de préparer des dossiers pédagogiques qui indiquent clairement les objectifs, les activités, les méthodes, le matériel à utiliser ou à créer ainsi que l'emploi du temps et le moyen d'évaluation.

3. Envisager d'autres mondes, vers une géographie citoyenne

Construire l'avenir

Définition et enjeux de la géoprospective à l'école ou comment cette approche renouvelle l'enseignement de la géographie par les changements de posture qu'elle induit.

Laurence Fouache, doctorante en sciences de l'éducation, laboratoire Cirel, professeure d'histoire-géographie, académie de Lille, participante au Lieu d'éducation associé (LéA) Debeyre

Sonia Laloyaux, doctorante en géographie, laboratoire TVES, professeure d'histoire-géographie, académie de Lille, participante au Lieu d'éducation associé (LéA) Debeyre

En France, la prospective territoriale comme discipline émerge dans les années 1950, grâce à Gaston Berger, philosophe et haut fonctionnaire et Bertrand de Jouvenel, un précurseur de l'économie écologique. Durant cette décennie est fondée la revue *Prospective*. Pour Gaston Berger, « à une époque où les causes engendrent leurs effets à une vitesse qui ne cesse de croître, il n'est plus possible de considérer simplement les résultats immédiats des actions en cours¹ ».

HISTORIQUE

Alors que la reconstruction du pays est en cours, la prospective devient un outil de l'aménagement du territoire et permet à la France de se doter de moyens de penser le long terme en tentant de répondre aux enjeux d'une modernisation et d'un développement équilibré du

pays. Les tendances passées sont des supports à la réflexion et gardent toute leur importance, puisque la prospective est aussi une « maîtrise conjuguée de la mémoire et de l'imagination² ». Elle doit permettre d'éviter la reproduction des erreurs du passé en matière d'aménagement

Depuis 2010, l'institution scolaire a manifesté la volonté de faire apparaître la prospective dans l'enseignement de la géographie.

et d'urbanisme et doit donc aider la société à se construire un avenir durable et désiré

Si la prospective est d'abord une affaire d'État, avec la Datar (Délégation interministérielle à l'aménage-

ment du territoire et à l'attractivité régionale) créée en 1963, celui-ci perd son monopole avec la décentralisation. En effet, la prospective permet d'élaborer des scénarios, après avoir établi le diagnostic d'un territoire dans différents domaines (bâti, population, environnement, risque, etc.). Cette démarche tient compte de multiples acteurs, usagers, habitants, élus, promoteurs, et trouve donc son déploiement aux échelons locaux et intermédiaires. Aujourd'hui, elle s'exporte au-delà des aménageurs, élus et autres experts liés aux collectivités territoriales.

ENTRÉE DANS LES PROGRAMMES

La prospective territoriale est donc un ensemble de pratiques, de concepts, de savoirs scientifiques et de pratiques sociales. Or, depuis 2010, l'institution scolaire a manifesté la volonté de faire apparaître la prospective dans l'enseignement de la géographie. Si le mot « prospective » est cité une fois dans l'introduction des nouveaux programmes de lycée de 2010, il apparaît trois fois dans les programmes de collège de 2016 des cycles 3 et 4. Les paragraphes où apparaît le mot « prospective » représentent 11 % de la totalité du programme de cycle 3 et 9 % du programme de cycle 4, ce qui est loin d'être négligeable et montre que l'institution scolaire tient à ce que la géographie prospective entre dans les savoirs et les pratiques scolaires. Or, faire imaginer l'avenir d'un territoire aux élèves remet en cause le

¹ Gaston Berger, « L'attitude prospective », in *L'Encyclopédie française*, tome XX, Société nouvelle de l'Encyclopédie française, 1959.

² André-Clément Découfflé, « Prospective », in Pierre Merlin et Françoise Choay (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses universitaires de France, Quadrige, 2009 (première édition 1988).

3. Envisager d'autres mondes, vers une géographie citoyenne

modèle disciplinaire de la géographie scolaire décrit par François Audigier dans sa thèse: enseignement de résultats présentés comme une réalité scientifique non dépassable, référent consensuel et refus du politique, par laquelle la discipline construit « un monde qui est accepté par tous, gommant les débats, les oppositions, qui sont ceux des hommes et des sociétés lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes, de leur mémoire et de leur territoire³ » (modèle dit des 4R). La géographie prospective invalide aussi le cours magistral ou dialogué découpé en plusieurs parties qui forment des boucles didactiques, dans laquelle le professeur présente d'emblée la solution, puis s'appuie sur des documents qui confirment son affirmation pour répéter la solution annoncée au départ.

UNE INNOVATION

En effet, il s'agit pour l'institution de dépasser ce modèle pour inscrire les élèves et le professeur dans un autre rapport au savoir, plus proche du savoir scientifique, qui laisse place à des savoirs construits, pluriels, argumentés. La géographie prospective, en fonctionnant sur des espaces encore imaginaires, puisque futurs, aborde des contenus non stabilisés et change la nature des rap-

3 François Audigier, *Les représentations que les élèves ont de l'histoire et de la géographie. À la recherche des modèles disciplinaires entre leur définition par les institutions et leur appropriation par les élèves*, thèse de doctorat soutenue en 1993 à Paris 7.

ports entre l'enseignant et les apprenants, qui ne peuvent alors plus être descendants. Le savoir est discuté et l'enseignant devient un médiateur qui permet à l'élève de construire son propre savoir. Elle permet de passer du modèle du paradigme pédagogique positiviste décrit par François Audigier à un paradigme constructiviste critique, analysé par Nicole Tutiaux-Guillon⁴. Pratique ancienne pour les urbanistes et les géographes, la prospective territoriale permet de faire bouger les lignes des

La géographie prospective aborde des contenus non stabilisés et change la nature des rapports entre l'enseignant et les apprenants.

pratiques disciplinaires de la géographie. Elle induit un changement dans la posture enseignante et le passage d'une posture de contrôle à une posture de lâcher prise.

PLACE À L'ESPRIT CRITIQUE

Parallèlement, l'éducation à la citoyenneté fortement liée à la discipline depuis le XIX^e siècle change elle aussi de nature. En effet, il ne s'agit plus pour le professeur de prôner une citoyenneté d'adhésion, mais d'aborder une citoyenneté critique, voire

4 Nicole Tutiaux-Guillon, « Interpréter la stabilité d'une discipline scolaire: l'histoire-géographie dans le secondaire français », dans François Audigier, Nicole Tutiaux-Guillon, *Compétences et contenus, les curriculums en questions*, 2008.

plurielle, tout en restant dans le cadre de l'universalité, pour mieux préparer l'élève à son rôle de citoyen de demain. Elle met aussi l'élève dans le rôle d'un citoyen actif en prise avec les décisions qui concernent son territoire à toutes les échelles. Ces nouvelles pratiques, ancrées dans une pédagogie active, sont centrées sur un objectif d'abord citoyen et permettent aux élèves de travailler l'« habiter » et l'« aménager » en tant qu'acteurs, apprentis citoyens. Cela permet d'accompagner l'apparition de nouvelles formes de citoyenneté. Jacques Levy, par exemple, lit la ville, par essence le lieu de l'altérité et de l'interaction⁵, comme un emboîtement d'urbanités qui permet de renouveler le politique, ou Michel Lussaut, qui analyse dans son dernier ouvrage la place de l'espace dans les mouvements contestataires que sont les alterlieux et les contrelieux⁶. La géographie prospective met l'élève en position d'acteur, en lui faisant prendre conscience que les choix de sociétés ne sont pas inéluctables. Il se préfigure alors en un citoyen actif porteur d'une autonomie individuelle et de responsabilités, même si les professeurs continuent d'être porteurs de valeurs telles que l'importance du vivre ensemble et du développement durable. ■

5 Jacques Levy, *Le tournant géographique*, 2000.

6 Michel Lussaut, *Hyperlieux. Les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, Seuil, 2017.

Mise au point Les représentations spatiales

Depuis les travaux pionniers de Kevin Lynch publiés en 1960 à Boston¹, sous l'impulsion en France d'André Bailly, les géographes se sont emparés des représentations spatiales et en ont fait un objet d'étude: comment les individus perçoivent-ils l'espace où ils vivent, se déplacent, agissent, etc.? Les enseignants les mobilisent comme un point d'appui ou un obstacle à faire franchir en les « faisant exprimer » sous forme graphique: « Dessine-moi ton quartier, ton village, tes lieux de loisirs, etc. » Ils accèdent ainsi aux espaces tels qu'ils

1 Kevin Lynch, *L'image de la cité*, Dunod, 1976.

sont vécus par les élèves, tels qu'ils sont habités, pour les faire analyser, se confronter, voire plus simplement pour en faire des points de départ de la construction de compétences cartographiques, ou encore pour les faire passer de la réflexion sur leurs propres « représentations spatiales » au décodage des discours spatiaux des aménageurs, des décideurs, des politiques, etc.² Tout cela rejoint la multiplication des modes de représentation graphique de l'espace qui a envahi les manuels et les

2 Yves André, « Didactique de la géographie », in *Encyclopédie de la géographie*, Economica, 1992.

classes de géographie. Notre dossier donne un aperçu de leurs usages propres à l'apprentissage des langages de la cartographie et à la réflexion sur l'espace des sociétés: maquette, blocs-diagrammes, mappemondes, cartes en relief, dessins, photos, photos satellitaires, profils, plans de villes ou de réseaux de transports, tableaux, dessins, croquis, schémas, cartes, pseudoscapes, cartes et globes virtuels, systèmes d'information géographiques, cartes mentales, géographismes, etc.

Y.M.

Occupation de friches et troc de ressources

Limitier l'étalement urbain ou prévenir les pénuries en eau potable ? Des collégiens ont des solutions ! Deux projets de géoprospective menés dans le cadre d'un LÉA (lieu d'éducation associé).

Les professeurs de collège et de lycée membres du LÉA Debeyre, Géoprospective, académie de Lille

Les professeurs construisent leur exercice de prospective à partir d'une boîte à outils appelée la Fabrique. Dans un premier temps, ils dressent avec leurs classes un diagnostic afin de lister les atouts, les contraintes et les dynamiques d'un territoire. Ensuite, ils opèrent un travail de distanciation : ils prennent du recul par rapport à l'objet spatial étudié en écartant les représentations usuelles et les idées reçues qui lui sont attachées. Puis ils interrogent son avenir en produisant un nouveau récit territorial. Dans cette phase de réagencement, la représentation des connaissances est bousculée par des propositions nouvelles émises en classe. L'élaboration de ce récit est ponctuée de productions diverses (textes, maquettes, modélisation, exposés oraux), intermédiaires ou finales, qui constituent autant de traces de l'activité des élèves, d'objets d'évaluation de compétences et de produits de nouveaux savoirs.

MARQUETTE-LEZ-LILLE EN 2040

Les scénarios élaborés peuvent porter sur un temps court (cinq à vingt ans). Dans ce cas, ils concernent avant tout des projets d'aménagement des territoires, le plus souvent à l'échelle locale, dont les enfants pourraient voir, un jour, la réalisation. Ainsi, des élèves de 6^e du collège Debeyre de Marquette-lez-Lille ont imaginé leur commune en 2040. En menant une sortie de terrain avec leur professeure, ils ont identifié les problèmes liés à l'étalement urbain et ses conséquences sur les mobilités (les déplacements jugés trop longs entre les lieux de résidence

et les lieux de travail). Une solution commune a été proposée : occuper des friches industrielles afin de redensifier le centre urbain et éviter certains effets néfastes de la périurbanisation (la dispersion des services, l'éloignement entre les lieux de services et les lieux de résidence).

Lors de l'exercice de distanciation, les élèves ont travaillé en petits groupes sur la réalisation de Pecha Kucha¹ et de croquis afin de récol-

Lors du débat avec la classe, l'édile a mis en évidence certains aspects que les élèves n'avaient pas perçus.

ter des informations (images), étayer des arguments à travers la réalisation de tâches cartographiques intermédiaires, et poser un regard critique sur les espaces à modifier. Ils ont réinvesti la notion d'« habiter » et certains mots de vocabulaire (espace, lieu, localiser, situer). Ils ont élaboré des arguments en confrontant leurs travaux afin de négocier une solution commune (par exemple, le rejet d'un aéroport à cause du bruit et de l'ampleur de l'aménagement).

Lors de la phase de réagencement, chaque groupe a produit un croquis cartographique commun, afin de fixer par le dessin un récit territorial partagé. Ces croquis ont ensuite été présentés au maire de la commune. Lors du débat avec la classe, l'édile a mis en évidence certains aspects que les élèves n'avaient pas perçus : les coûts des équipements (un stade,

¹ Présentation orale accompagnée de vingt images projetées défilant toutes les vingt secondes.

une piscine) et la nécessité d'une mutualisation des budgets au sein d'une intercommunalité pour les supporter ; la nécessité d'adapter un projet aux besoins exprimés des habitants. Ici, ces 6^e ont compris que les citoyens pouvaient donner leur avis sur les espaces du quotidien et être porteurs de projets.

TOZEUR EN 2070

D'autres scénarios visent des temps plus longs, qui dépassent souvent le demi-siècle. Les élèves se situent alors dans des espaces plus lointains et à de plus grandes échelles. Confrontés aux effets à long terme du changement global, ils sont amenés à imaginer des solutions qui les engagent et engagent les générations futures. Ainsi, les 5^e du collège Rostand de Sains-en-Gohelle ont réfléchi à la manière de circonvenir l'amenuisement de la ressource en eau en Tunisie vers 2070, en réfléchissant à partir de l'oasis de Tozeur. Après un diagnostic territorial mené à partir d'une étude documentaire mettant en évidence les effets des prélèvements excessifs de l'eau souterraine par les activités touristiques (les complexes hôteliers) et agricoles (la palmeraie), les élèves ont trouvé des solutions assurant un approvisionnement en eau pérenne de l'oasis et de ■■■

EN COMPLÉMENT

Le LÉA Debeyre

Depuis 2014, le LÉA (lieu d'éducation associé) Debeyre réfléchit à la mise en œuvre d'une dimension prospective de la géographie scolaire. En partenariat avec l'IFE (Institut français de l'éducation), il rassemble une cinquantaine d'enseignants d'histoire-géographie de collège, lycée professionnel et lycée général et technologique de l'académie de Lille. Ce réseau d'expérimentation s'est nourri de l'expertise de géographes, de prospectivistes du CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) et de la région Hauts-de-France ou de didacticiens de l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation) Nord de France.

3. Envisager d'autres mondes, vers une géographie citoyenne

■ ■ ■ sa commune au-delà de l'épuisement prévu de l'aquifère.

Par petits groupes, ils ont élaboré des hypothèses en s'aidant de globes virtuels (variation d'échelles) et en s'informant sur internet. En articulant l'échelle locale et l'échelle régionale, certains ont imaginé des systèmes d'adduction d'eau reliés à des usines de désalinisation situées sur le littoral tunisien. D'autres ont pensé à construire des canaux reliant le sud du pays au nord plus arrosé et mieux doté en barrages et lacs collinaires. D'autres encore ont imaginé un troc de ressources à l'échelle régionale entre la Tunisie et l'Algérie (de l'eau venue du nord de l'Algérie, contre l'envoi en Algérie de spécialistes tunisiens des aménagements touristiques), similaire au troc « médecins contre pétrole » organisé entre le Venezuela et Cuba. Ces élèves sont allés jusqu'à penser une économie régionale dépourvue de tout système monétaire.

À partir de cet exercice de distanciation, les élèves ont formalisé leur récit à travers des croquis et des

légendes développées. Chaque groupe a présenté son croquis à la classe. Les solutions imaginées ont été discutées et critiquées avant que le professeur ne révèle l'existence de certaines d'entre elles aujourd'hui, en Tunisie ou dans d'autres régions du monde (les réseaux de canaux,

les usines de désalinisation). Cet exercice mettant en jeu l'imagination, l'argumentation et l'engagement collaboratif des élèves a permis de mieux ancrer les enjeux liés à la gestion d'une ressource majeure en voie de raréfaction. ■

EN SAVOIR PLUS

La géoprospective

La prospective est un exercice de pensée qui consiste à imaginer des scénarios possibles du futur à l'aune d'un diagnostic fouillé du présent. Utilisée par les géographes, les urbanistes et les citoyens depuis peu, elle permet aux acteurs du territoire de prendre des décisions pertinentes au regard de certains enjeux contemporains : les conséquences du changement global à toutes les échelles ; la question de l'aménagement des territoires et de l'égal accès des citoyens aux services ; l'inégale occupation des espaces selon les origines sociales ou le genre.

Sa transposition didactique dans des classes de l'enseignement secondaire répond à deux constats : la difficulté des élèves à ancrer des savoirs, des notions et des outils disciplinaires au sein d'une géographie scolaire mettant davantage en jeu la mémorisation que le raisonnement et l'approche critique ; la difficulté des adolescents à s'emparer des enjeux spécifiques de leurs territoires et des territoires plus lointains.

Dès lors, réaliser une prospective territoriale en classe offre aux élèves la possibilité de mener une géographie plus créative, responsable et citoyenne.

Collectif, « **Occupation de friches et troc de ressources** », *Les Cahiers Pédagogiques*, N 559 : « *L'aventure de la géographie* », février 2020, pp51-52.

ANNEXE N°50 : IMPACT DE LA PANDEMIE SUR LA POPULATION

Une enquête réalisée par Musées et Société en Wallonie (www.msw.be)

AVANT LE CONFINEMENT

AXE 1 : ACTIVITÉS QUOTIDIENNES/LOISIRS

Avant les événements liés au coronavirus, à quelle fréquence réalisiez-vous les activités suivantes :
Comment qualifiez-vous votre rapport à la nature
Quelle place occupe la spiritualité dans votre quotidien (prières, méditations, questionnements, autres)?
Expliquez votre pratique culturelle :
Pendant les congés scolaires, vos enfants participent-ils à des activités extra-scolaires ?
Vos enfants fréquentent-ils habituellement un organisme de garde?

AXE 2 : SORTIES CULTURELLES

Participez-vous habituellement à un ou des événement(s) incontournable(s) culturel(s) (folklore, concert, manifestation, etc.) dans votre région ?
Participez-vous habituellement à un ou des événement(s) incontournable(s) culturel(s) (folklore, concert, manifestation, etc.) dans une autre région ?
Partez-vous habituellement en vacances pendant les congés de printemps ?
Partez-vous habituellement à l'étranger pendant les vacances d'été ?

AXE 3 : ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Quel métier exercez-vous ?
Avant les événements liés au coronavirus, quel était votre taux d'occupation ?
Avant les événements liés au coronavirus, aviez-vous la possibilité de faire du télétravail ?
Avant les événements liés au coronavirus, quel moyen de transport utilisiez-vous pour vous rendre à votre travail ?
Sur une semaine habituelle avant les événements liés au coronavirus, à quelle fréquence deviez-vous réaliser des déplacements professionnels ?

AXE 4 : ALIMENTATION

Avant les événements liés au coronavirus, à quelle fréquence réalisiez-vous les activités suivantes :

AXE 5 : SANTÉ

Avant les événements liés au coronavirus, comment évaluiez-vous votre état de santé ?
Avant les événements liés au coronavirus, souffriez-vous de problèmes de santé ?
Avant les événements liés au coronavirus, bénéficiiez-vous de soins de santé à domicile ?
Avant les événements liés au coronavirus, quel était votre niveau d'anxiété par rapport à votre situation professionnelle ?
Avant les événements liés au coronavirus, quel était votre niveau d'anxiété par rapport à votre situation familiale ?
Avant les événements liés au coronavirus, quel était votre niveau d'anxiété par rapport à votre situation de santé ?
Avant les événements liés au coronavirus, souffriez-vous d'autres troubles anxieux ?

AXE 6 : MÉDIAS ET MOYENS DE COMMUNICATION

Avant les événements liés au coronavirus, à quelle fréquence vous informiez-vous sur l'actualité ...
Avant les événements liés au coronavirus, quel(s) média(s) consultiez-vous principalement ?
Sur une semaine habituelle avant les événements liés au coronavirus, à quelle fréquence alliez-vous sur les réseaux sociaux :
Avant les événements liés au coronavirus, quels étaient vos besoins sur les réseaux sociaux ? Quel(s) contenu(s) y recherchiez-vous ?
Avant les événements liés au coronavirus, quel réseau social utilisiez-vous ?
Impact de la pandémie sur la population

PENDANT LE CONFINEMENT

Passez-vous votre confinement :

Avec combien de personnes passez-vous le confinement ?

Si vous avez des enfants, avez-vous bénéficié d'un service de garderie à domicile ?

Si vous avez des enfants, avez-vous bénéficié d'un service de garderie extérieur (école, etc.) ?

Avez-vous passé votre confinement avec des animaux de compagnie ? Si oui, le(s)quel(s) ?

AXE 1 : ACTIVITÉS QUOTIDIENNES/LOISIRS

Pendant le confinement, à quelle fréquence réalisez-vous les activités suivantes :

Avez-vous constaté un changement dans vos habitudes :

Quelle(s) alternative(s) avez-vous trouvée pour quelle(s) activité(s) ?

Comment avez-vous vécu ce(s) changement(s) dans vos habitudes ?

Avez-vous constaté un changement de rythme, de rigueur dans vos tâches quotidiennes ?

Pendant le confinement, votre rapport à la nature a-t-il changé ? Si oui, de quelle manière ?

Pendant le confinement, la place qu'occupe la spiritualité dans votre quotidien (prières, méditations, questionnements, autres) a-t-elle changé ? Si oui, de quelle manière ?

AXE 2 : SORTIES CULTURELLES

Des événements incontournables culturels de votre région (folklore, concert, manifestation, etc.) auxquels vous participez habituellement ont-ils été annulés ?

Quel est votre ressenti face à l'annulation de ces événements ?

Des événements incontournables culturels d'autres régions (folklore, concert, manifestation, etc.) auxquels vous participez habituellement ont-ils été annulés ?

Quel est votre ressenti face à l'annulation de ces événements ?

Avez-vous dû annuler vos vacances à l'étranger prévues pendant les congés de printemps ?

Quel est votre ressenti face à l'annulation de ces vacances ?

Avez-vous dû annuler vos vacances à l'étranger prévues pendant les congés d'été ?

Quel est votre ressenti face à l'annulation de ces vacances ?

Le confinement vous a-t-il amené à consulter des ressources numérisées en matière de culture ? Si oui, le(s)quelle(s) ?

Le confinement vous a-t-il amené à consulter des ressources culturelles imprimées que vous n'aviez pas l'habitude de consulter ? Si oui, le(s)quelle(s) ?

Avez-vous consulté des visites virtuelles de musée ?

Avez-vous trouvé l'offre suffisamment intéressante/complète ?

Ces ressources numérisées vous ont-elles donné l'envie d'aller visiter des musées ou d'autres lieux culturels que vous ne connaissiez pas avant le confinement ou de revoir des musées ou des lieux que vous connaissiez déjà ? Si oui, le(s)quel(s) ?

AXE 3 : ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Avez-vous été contraint d'arrêter votre activité professionnelle ?

Pendant le confinement, quel est votre taux d'occupation ?

Votre employeur vous a-t-il mis au chômage temporaire pour force majeure ?

Craignez-vous des impacts de cette crise sanitaire sur vos finances ?

Pendant le confinement, quel moyen de transport utilisez-vous pour vous rendre à votre travail ?

Avez-vous dû adapter vos habitudes en matière de déplacements à cause des mesures de confinement ? Pourquoi ?

Pendant le confinement, à quelle fréquence réalisez-vous des déplacements professionnels ?

Avez-vous dû trouver une alternative à vos déplacements professionnels à cause des mesures de confinement ? Pourquoi et comment ?

Comment avez-vous vécu le télétravail en confinement ?

Quels ont été les inconvénients du télétravail pour vous ?

Quels ont été les avantages du télétravail pour vous ?

Quels ont été les freins/les limites du télétravail pour vous ?

Pour les personnes confinées avec des enfants, comment avez-vous géré simultanément la garde de vos enfants et votre travail ?

Si vous avez dû continuer à travailler mais que le télétravail n'était pas envisageable pour votre fonction, comment avez-vous vécu professionnellement cette crise sanitaire ?

Quels ont été les inconvénients de cette situation professionnelle ?

Quels ont été les avantages de cette situation professionnelle ?

Quels ont été les freins/les limites de cette situation professionnelle ?

Pour le personnel ayant des enfants, comment avez-vous géré simultanément la garde de vos enfants et votre travail ?

AXE 4 : ALIMENTATION

Pendant le confinement, à quelle fréquence réalisez-vous les activités suivantes :

Craignez-vous des pénuries de certains produits (alimentaires et non) ? Si oui, le(s)quel(s) ?

Si vous avez coché la case "Autre(s)", comment avez-vous changé vos habitudes alimentaires ?

AXE 5 : SANTÉ

Par crainte du Covid-19, avez-vous pris délibérément la décision d'éviter toute consultation médicale urgente (même en cas de besoin) ?

Avez-vous été admis aux urgences d'un hôpital pour une raison X ou Y ?

Quel était votre ressenti au sein de cette institution hospitalière ?

Avez-vous été soumis à des contrôles spécifiques liés au Covid-19 ?

Vous êtes-vous rendu à l'hôpital pour une consultation ou pour une visite à un patient ?

Quel était votre ressenti au sein de cette institution hospitalière ? 5

Avez-vous été soumis à des contrôles spécifiques liés au Covid-19 ?

Avez-vous été contaminé par le Covid-19 ?

Une personne de votre entourage a-t-elle été contaminée par le Covid-19 ?

Une personne de votre entourage est-elle décédée du coronavirus ?

Des membres de votre famille ont-ils été en première ligne durant la crise sanitaire ? Si oui, avez-vous constaté un changement dans vos relations (anxiété/tensions de ramener le virus à domicile, plus de solidarité au sein du couple, solitude accentuée) ?

Avez-vous pris des initiatives pour soutenir les personnels en première ligne face au coronavirus (applaudissements, création de masques, dons, etc.) ?

Pendant le confinement, quel est votre niveau d'anxiété par rapport à votre situation professionnelle ?

Pendant le confinement, quel est votre niveau d'anxiété par rapport à votre situation familiale ?

Pendant le confinement, quel est votre niveau d'anxiété par rapport à votre situation de santé ?

Le confinement a-t-il déclenché chez vous d'autres troubles anxieux ?

Si vous ne vivez pas le confinement seul, constatez-vous des changements dans votre relation avec :

AXE 6 : MÉDIAS ET MOYENS DE COMMUNICATION

Pendant le confinement, à quelle fréquence vous informez-vous sur l'actualité ...

Pendant le confinement, quel(s) type(s) de média consultez-vous ?

Pendant le confinement, quel(s) média(s) consultez-vous principalement ?

Avez-vous changé vos habitudes en tant que consommateur de l'actualité ? Ou avez-vous changé vos sources d'information ? Pourquoi ?

Avez-vous arrêté de regarder le journal télévisé, de consulter la presse ou d'utiliser les réseaux sociaux ? Pourquoi ?

Pendant le confinement, à quelle fréquence allez-vous sur les réseaux sociaux :

Pendant le confinement, vos besoins, vos recherches de contenus sur les réseaux sociaux ont-ils changé ?

Si vous avez coché la case "Autre(s)", pourriez-vous identifier ce réseau social ?

Pendant le confinement, à quelle fréquence avez-vous organisé des rendez-vous avec vos amis, votre famille par vidéo via les réseaux sociaux ?

Pendant le confinement, avez-vous contacté vos proches via un autre moyen de communication ?

VOUS & LE CONFINEMENT

Documentons cet épisode unique dans l'histoire de l'humanité, laissons des traces de la pandémie du Covid-19 dans nos musées !

ILLUSTREZ CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT AVEC VOS TÉMOIGNAGES, RÉFLEXIONS, PHOTOS, VIDÉOS, DESSINS, ETC...

Envoyez-les nous via communication@msw.be ou par la poste (objets, affiches, etc.) à Musées et Société en Wallonie : Place Gustave Falmagne, 1 - 5000 NAMUR. VOTRE HISTOIRE NOUS INTÉRESSE !

Source : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfWv13JZf6rNc2VcjRSH7lbaX-eMMirsf4-nTrLv6xV5MFJDQ/viewform>

ANNEXE N°51 : LA WALLONIE A SEDUIT LES BELGES CET ETE.

Publié le 28/08/2020

Origines de la clientèle	juillet-20	août-20
Wallonie	44%	49%
Flandre	27%	23%
Bruxelles	11%	10%
Pays-Bas	6%	6%
France	8%	10%
Allemagne	1%	1%
Autres	4%	1%

Les Belges étaient aussi nombreux en juillet qu'en août. Parmi les touristes étrangers, 9 % sont venus de la France et 6 % des Pays-Bas.

La durée des séjours en Wallonie a été souvent plus longue que les années précédentes. Elle est en moyenne **de 1 à 2 semaines par réservation** pour les gîtes et hébergements de terroir.

Le taux d'occupation des campings et des hôtels a été stable par rapport à l'été 2019. Il est de 65% pour les hôtels et de 72 % pour les campings. **Les gîtes et les hébergements de terroir ont connu un beau succès selon Ardennes Étape.** Les gîtes de l'opérateur affichent pour les mois de juillet et août un taux d'occupation de 96 %. Les gîtes de très grande capacité ont éprouvé plus de difficultés (bulle sociale).

Les touristes, cet été, ont privilégié les balades en nature et la découverte des grands espaces. D'ailleurs, le nombre de visiteurs dans les attractions a diminué de 21 % par rapport à l'été 2019. Ce sont surtout les grosses infrastructures qui subissent une diminution des visiteurs. Les mesures de contingentement et les fortes chaleurs ont sans doute fait reculer certains touristes. 37 % des attractions touristiques ont tout de même enregistré une hausse de visiteurs par rapport à l'an dernier. Il s'agit surtout de petites et moyennes infrastructures.

73 % des opérateurs touristiques se disent satisfaits, voire très satisfaits, du mois de juillet.

Ces chiffres sont le fruit du travail soutenu des opérateurs touristiques et le résultat de leur mobilisation autour d'une image unique du tourisme wallon. « **Je tiens à les remercier et à souligner leur résilience et leur capacité d'innovation pour contourner les aléas provoqués par la crise** », précise la Ministre du Tourisme.

Il est clair que cette saison d'été ne suffira pas à compenser les pertes liées à la période de confinement mais elle est très encourageante pour les opérateurs touristiques qui préparent déjà la saison d'automne. 61% d'entre eux ont des réservations pour le mois d'octobre, 45 % pour le mois de novembre et 43 % pour le mois de décembre.

Pour la Ministre du Tourisme, Valérie De Bue, « **ces chiffres prouvent que la Wallonie a tous les atouts pour devenir une destination de vacances de premier choix. Pour faire de la crise de la covid19 une réelle opportunité, nous devons poursuivre le travail avec l'ensemble du secteur et positionner la Wallonie comme terre de tourisme durable. Nous devons aussi développer une réelle stratégie numérique pour répondre aux besoins et aux attentes d'une clientèle toujours plus connectée. Nous devons enfin parfaire l'offre touristique en créant des parcours d'expérience et améliorer l'accessibilité des sites touristiques wallons. Voilà notre feuille de route pour l'été prochain.** »

Méthodologie

Sondage réalisé par l'Observatoire wallon du Tourisme du Commissariat général au Tourisme via formulaire en ligne. 2271 opérateurs touristiques ont été interrogés entre le 1 juillet 2020 et le 25 août 2020. Marge d'erreur de : 6,3 %.

Source : <https://debue.wallonie.be>⁶⁰⁹

⁶⁰⁹<https://debue.wallonie.be/home/presse--actualites/publications/la-wallonie-a-seduit-les-belges-cet-ete.publicationfull.html>

ANNEXE N°52 : INSTRUCTION DU 30 JUILLET 2020 RELATIVE A LA PART EXCEPTIONNELLE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) ET A L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RELANCE DANS LES TERRITOIRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la cohésion des territoires et
des relations avec les collectivités
territoriales

Instruction du 30 juillet 2020 relative à la part exceptionnelle de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et à l'accompagnement de la relance dans les territoires

NOR : TERB2019408C
(Texte non paru au journal officiel)

La Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales à :

Mesdames et Messieurs les préfets de régions

Mesdames et Messieurs les préfets de départements

Résumé : Avec l'épidémie du Covid-19, la France fait face à la plus grave crise sanitaire depuis un siècle, conduisant à un arrêt quasi-complet de l'économie mondiale. Notre première priorité est désormais d'engager la relance en reconstruisant, comme le Président de la République l'a indiqué, une économie forte, écologique, souveraine et solidaire.

La présente instruction vise à vous faire part des orientations de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) .

Catégorie : Directive adressée par la ministre aux services chargés de leur application, sous réserve, le cas échéant, de l'examen particulier des situations individuelles	Domaine : Collectivités territoriales
Type : Instruction du gouvernement et /ou Instruction aux services déconcentrés	
Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Mots clés (liste fermée) : investissement local	Autres mots clés (libres) : DSIL
Texte(s) de référence : [...]	
Circulaire(s) abrogée(s) : [...]	
Date de mise en application : immédiate	
Opposabilité concomitante : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
<i>La « circulaire » est rendue opposable à la date indiquée sur le BO du pôle ministériel à l'onglet Documents opposables.</i>	
Pièce(s) annexe(s) : [...]	
N° d'homologation Cerfa : [...]	
Publication : Circulaires.gouv.fr <input checked="" type="checkbox"/> Bulletin Officiel <input type="checkbox"/>	

Avec l'épidémie du Covid-19, la France fait face à la plus grave crise sanitaire depuis un siècle, conduisant à un arrêt quasi-complet de l'économie mondiale. Notre première priorité est désormais d'engager la relance en reconstruisant, comme le Président de la République l'a indiqué, une économie forte, écologique, souveraine et solidaire.

C'est pourquoi le Gouvernement a proposé de doter d'un milliard d'euros supplémentaires en autorisations d'engagement la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), afin d'accompagner un effort de relance rapide et massif des projets des communes et de leurs groupements, qui bénéficiera en particulier aux secteurs du bâtiment et des travaux publics. Ces crédits viennent en supplément des deux milliards d'euros de dotations de soutien aux investissements des communes, des intercommunalités et des départements (DETR, DSIL, DSID, DPV), ouverts au sein de la loi de finances pour 2020.

La présente instruction vise à vous faire part des orientations de la mobilisation de cette dotation afin que vous puissiez anticiper dès à présent votre programmation.

Les dispositions légales et réglementaires applicables à la gestion de la DSIL, rappelées dans l'instruction du 14 janvier dernier relative aux dotations et fonds de soutien à l'investissement, sont applicables à ces crédits.

La répartition des enveloppes régionales sera effectuée selon les mêmes critères que ceux de l'enveloppe de la loi de finances initiale. La Direction générale des collectivités locales vous transmettra le montant total des autorisations d'engagement ouvertes par région.

Les crédits sont destinés aux opérations portées par les communes, les EPCI à fiscalité propre et les PETR. Les dispositions régissant l'emploi de la DSIL permettent néanmoins certaines souplesses d'utilisation en prévoyant que *« lorsque la subvention s'inscrit dans le cadre d'un contrat signé avec le représentant de l'Etat, les maîtres d'ouvrage désignés par le contrat peuvent être bénéficiaires de la subvention »*.

Parmi ces contrats figurent notamment les conventions Action cœur de ville, les conventions ou protocoles Territoires d'industrie, les futures conventions Petites villes de demain, les contrats de ruralité, des contrats de ville ou encore les contrats de plan Etat-région.

Au-delà des contrats existants et pour faciliter la mise en œuvre de cette disposition, le *« contrat »* prévu par la loi peut prendre la forme d'une simple convention signée entre les parties. Un modèle vous sera transmis par la Direction générale des collectivités locales.

Vous utiliserez cette faculté, en concertation avec les collectivités concernées, s'il apparaît qu'elle permet de soutenir des projets particulièrement pertinents - par exemple des projets structurants sur les thématiques prioritaires qui seraient portés par des syndicats, des établissements publics de coopération culturelle, des conseils départementaux ou d'autres structures publiques.

Le cadre d'emploi prévu aux A et au B de l'article L. 2334-42 du CGCT reste applicable. En outre, en 2020, la loi de finances rectificative vous permet d'affecter une fraction de cette DSIL supplémentaire aux projets éligibles à la DETR dans chaque département (c'est-à-dire ceux qui s'inscrivent dans le cadre d'emploi fixé par la commission départementale d'élus, qu'ils bénéficient ou non d'une subvention de DETR).

Dans ce cadre, vous soutiendrez les opérations relevant de trois thématiques prioritaires :

- **Les projets relatifs à la transition écologique.** A ce titre, vous pourrez notamment poursuivre les efforts concernant les deux axes du grand plan d'investissement (GPI) déjà soutenus par la dotation, à savoir la rénovation énergétique des bâtiments publics et le développement de nouvelles solutions de transport. Vous pourrez aussi porter une attention particulière à la lutte contre l'artificialisation des sols en soutenant le réaménagement des espaces publics pour lutter contre les îlots de chaleur ou la réhabilitation de friches industrielles. J'appelle en particulier votre attention sur l'intérêt de soutenir les projets « Territoires d'industrie » portés par des collectivités qui contribuent à la transition écologique des entreprises, et notamment la relocalisation des chaînes de production en France.
- **Les projets ayant trait à la résilience sanitaire,** c'est-à-dire le renforcement des capacités des territoires à faire à des crises sanitaires de grande ampleur. Cette thématique recouvre notamment des opérations en matière de santé publique (notamment le financement de maisons de santé pluri-professionnelles), de mise aux normes des équipements sanitaires ou les travaux sur les réseaux d'assainissement. Vous pourrez vous appuyer sur les agences régionales de santé en amont de la réalisation de votre programmation pour coordonner la réponse de l'Etat aux besoins.
- **Les projets visant à soutenir la préservation du patrimoine public historique et culturel,** classé et non classé, notamment afin de favoriser l'attractivité et le développement des territoires ruraux.

Ces priorités peuvent être adaptées pour tenir compte des circonstances particulières en Outre-mer.

L'ensemble des projets sollicitant un soutien public devront faire l'objet d'un examen attentif quant à leur empreinte carbone et à leur impact sur la biodiversité conformément aux engagements de la France (stratégie nationale bas carbone et stratégie nationale biodiversité). Ainsi, vous veillerez à ne pas financer des projets fortement émetteurs de gaz à effet de serre et vous vérifierez qu'ils sont économes en foncier public dans le cadre de la lutte contre l'artificialisation des sols. A cet effet, vous pourrez vous appuyer sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat (DREAL, DDT) et de ses opérateurs (Ademe, Cerema).

Vous veillerez également à ce que les subventions soient attribuées en cohérence avec les orientations prioritaires du Gouvernement en matière d'aménagement et de cohésion du territoire, qu'il s'agisse des programmes d'appui portés par l'ANCT¹ des engagements contractuels pris par l'Etat², ou d'investissements liés à la mise en œuvre de l'Agenda rural.

Afin que cette dotation exerce pleinement un effet de levier, vous pourrez tenir compte de la situation financière des collectivités demandeuses parmi les critères de sélection (capacité d'autofinancement et niveau d'endettement par exemple).

Les crédits devront soutenir des projets prêts à démarrer rapidement. Comme pour l'enveloppe issue de la loi de finances initiale, vous êtes responsables de la qualité des opérations retenues. A ce titre, les préfets de départements et leurs sous-préfets d'arrondissements sont chargés de se rapprocher des exécutifs communaux et intercommunaux nouvellement élus, pour identifier avec eux les projets pour lesquels le soutien de la DSIL permettrait un démarrage immédiat. Afin de soutenir un effort d'investissement rapide, aucune limitation en montant n'est fixée. Sont donc éligibles les travaux de faible montant comme les investissements de montants plus importants.

¹ Action cœur de ville, Territoires d'industrie, Petites Villes de demain, France Services, Nouveaux lieux, nouveaux liens, Inclusion numérique, Cités éducatives, etc.

² Contrats de plan Etat-Région, contrats de ruralité, contrats de ville, pactes et contrats territoriaux spécifiques

Les crédits devront être engagés autant que possible en 2020 et, à défaut, avant le 31 décembre 2021. A cet effet, ils seront mis à votre disposition en deux temps.

- Une première délégation d'autorisations d'engagement sera effectuée après le vote de la loi de finances rectificative. Au préalable, vous m'informerez des perspectives que vous entendez retenir dans votre programmation.
- Une seconde délégation de crédits sera effectuée ultérieurement, après engagement de la première.

La première vague pourra notamment être mobilisée pour financer les projets figurant dans des contrats de ruralité 2017-2020 ou les CPER en cours et n'ayant pu, à ce jour, bénéficier d'une subvention. Les projets pour lesquels le démarrage de l'opération est conditionné à l'obtention d'une subvention seront priorités.

Par ailleurs, afin de soutenir la trésorerie des collectivités et le tissu économique local, vous veillerez, conformément à la circulaire du 5 mai 2020, à traiter dans les meilleurs délais possibles les demandes de crédits de paiement qui vous sont transmises par les bénéficiaires de la subvention, notamment à titre d'acomptes, ainsi qu'à faire un usage large de la possibilité de verser une avance représentant 30% du montant prévisionnel de la subvention.

Vous veillerez à ce que le haut niveau de transparence de la DSIL vis-à-vis des élus et du grand public soit maintenu pour cette part exceptionnelle. Les orientations retenues par le préfet de région concernant cette part exceptionnelle devront être communiquées par les préfets de département aux membres des commissions DETR dans chaque département de leur ressort ainsi qu'à l'ensemble des parlementaires.

Vous veillerez également à ce que les obligations de publicité soient respectées en publiant au 30 septembre 2020, puis au 31 janvier 2021 la liste complète des opérations ayant bénéficié d'une subvention (en distinguant les projets relevant de cette part exceptionnelle de DSIL).

Je souhaite en outre que les projets soutenus fassent l'objet d'une communication systématique dans la presse quotidienne régionale ainsi que sur les réseaux sociaux. Egalement, le plan de financement des projets devra être affiché de manière visible, conformément aux dispositions de l'article 83 de la loi « Engagement et Proximité » dont le décret d'application sera publié dans les prochaines semaines. Plus largement, je vous invite à communiquer auprès des élus et du grand public au sujet de l'action de l'Etat en faveur de l'investissement local.

Vous me rendrez compte de l'avancée de votre programmation et des mesures d'information et de communication mises en œuvre aux échéances suivantes :

- Un point d'étape au 15 octobre 2020, assorti de la liste des projets financés à date ;
- Un nouveau point d'étape au 30 janvier 2021, assorti de la liste des projets financés à date.

La présente circulaire sera publiée sur le site Circulaires.gouv.fr.

Fait, le 30 juillet 2020

La Ministre de la Cohésion des territoires et des
Relations avec les collectivités territoriales

Signé

J. GOURAULT